This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr
19
3

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

ÉTUDES HISTORIQUES

Digitized by Google

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

REVUE

DES

ÉTUDES HISTORIQUES

SOIXANTE-QUATORZIÈME ANNÉE

1908

PARIS
ALPHONSE PICARD ET FILS, EDITEURS
82, RUE BONAPARTE, 82

Digitized by Google

Fr 19.8

HARVARD COLLEGE LIBRARY
F. C. LOWELL FUND
July 21, 1924

Digitized by Google

Le prince Henri de Prusse et le Directoire[1]

(1795-1802)

Le prince Henri, à la mort de son frère le Grand Frédéric, vit sa fortune politique brusquement ruinée. Tenu à l'écart dès 1787 par Frédéric-Guillaume II qui étendait jusqu'à lui son antipathie pour l'héritage du précédent règne, il ne fit rien pour rentrer en faveur ; bien au contraire, par son caractère jaloux, son humeur morose et frondeuse, il parvint très rapidement à rendre sa disgrâce à peu près complète : « Le prince Henri se regarde comme écarté par système et par goût. Il est persuadé ou croit être persuadé que la foule innombrable de sottises qui résultera de son éloignement (car, dans son opinion, sans lui le pays est perdu) fera recourir à son expérience et à ses talents et qu'il refusera ces tardifs secours qu'alors on implorera de son génie. Il ne pense pas que,

1. Voir les articles de la Revue des études historiques : *Considérations sur la guerre de Sept-Ans* (janvier-février 1902) ; — *Les dernières volontés du prince Henri de Prusse* (mars-avril 1903) ; — *La reine Louise et le prince Henri de Prusse* (janvier-février 1905), publications de manuscrits inédits du prince Henri.

Le comte de la Roche-Aymon, dans sa correspondance, parle fréquemment, et comme d'un fait très connu, du rôle actif joué par le prince Henri dans les négociations entre la France et la Prusse sous le Directoire. Cependant, ce rôle n'apparaît pas fort éclatant dans les ouvrages consacrés à l'histoire diplomatique de cette période. Pour m'en éclaircir, je consultai quelques lettres conservées aux Archives Nationales (AF III 76 Dr 315) qui me furent très obligeamment communiquées par M. Maurice Escoffier ; aux Archives des Affaires Etrangères, les volumes 214 à 230 de la *Correspondance politique. Prusse* ; et l'ouvrage de Bailleu : *Prusse et France de 1795 à 1807 : Correspondance diplomatique.* L'œuvre diplomatique du prince Henri fut ainsi reconstituée et j'ai pu retrouver, aux Archives Nationales et aux Archives des Affaires Etrangères, entre autres documents, un mémoire de prairial an IV dont le comte de la Roche-Aymon et le prince Henri, son auteur, faisaient grand état. Les notes et les paragraphes qui ont pour but de rattacher ces tentatives particulières à l'ensemble des négociations entre la Prusse et la France, de reporter à son plan dans l'histoire générale le personnage principal de cette étude, ont été rédigées avec l'aide des ouvrages de M. Sorel : *l'Europe et la Révolution française* ; et de de Sybel : *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française.*

Digitized by Google

même en lui accordant tous les rêves de son amour-propre, très probablement il sera mort avant qu'on ait eu le temps de s'apercevoir qu'on a besoin de lui. Il revient passer quatre mois à Berlin, comme un martyr, dit-il, pour qu'on ne puisse pas dire qu'il déserte la chose publique, ensuite de quoi Rheinsberg, le lac de Genève, la France seront ses asiles. Il en trouvera facilement partout pour les consolations de son choix, aujourd'hui qu'il peut rester des heures entières à jouer à colin-maillard ou à la main chaude chez les plus insipides comédiennes, telles que n'en offriraient pas nos plus mauvaises villes de province[1]. » Les Français rencontraient en lui un hôte officiel et accueillant, mais, à vrai dire, il leur nuisait plus qu'il ne leur servait, passant pour cabaler et fronder. Sa gallomanie le faisait mal voir à la cour, et il n'avait pas la sérénité d'âme nécessaire pour supporter sa retraite forcée. Inconsolable de n'avoir pas un seul moment pu jouer le premier rôle, il prenait sa revanche de l'oubli où il demeurait en s'efforçant de revivre, la plume à la main, les grandes scènes du règne passé; en célébrant bruyamment les événements politiques qu'il avait jadis prévus ou provoqués[2]. Comme il aimait passionnément la France et les lumières de la philosophie, il s'indigna que la Prusse pût déclarer la guerre à la Révolution, critiqua aigrement les plans de campagne et la diplomatie et mit ainsi le comble à sa disgrâce. Mais, lorsque les victoires de l'armée de Sambre-et-Meuse concordant avec la dernière révolte de la Pologne eurent forcé la Prusse à lutter simultanément sur le Rhin et sur la Vistule, lorsque les diplomates se rendirent à la nécessité de céder sur un point afin de ne pas perdre sur le tout, on se souvint du prince Henri tenu pour Cassandre. Lui seul pouvait, sans déchoir, dégager la maison de Hohenzollern de cette situation politique un peu gênée. On le laissa parler. Il n'alla pas à Bâle, mais il rédigea pour l'usage de Goltz et de Hardenberg force mémoires et consultations. Il développa à Berlin une atmosphère de réconciliation, multiplia les démarches, entretint les envoyés du Comité de Salut public. M. Sorel rapporte une conversation qu'il eut avec l'agent français Massenbach : « La paix est

1. Mirabeau : *Histoire secrète de la cour de Berlin*, 24 octobre 1786, lettre XXXIX.

2. A. Sorel : l'*Europe et la Révolution*, 1re *partie : les mœurs politiques et les traditions*, p. 492.

Digitized by Google

certaine; j'ai engagé l'affaire, je la poursuis. Cette guerre commencée bêtement, a été bêtement conduite ; elle est contraire à l'intérêt de notre pays ; nous avons d'autres ennemis que les Français. » Et comme sans plus tergiverser Massenbach parlait d'une alliance franco-prussienne, le prince l'interrompit : « C'est trop tôt; vous « allez trop vite. On n'a pas ici de goût pour le Comité ; on en a « même honte. Ecoutez donc, ce sont de mauvais gars : plusieurs « d'entre eux ont voté la mort de leur roi. — Que V. A. R. me par- « donne si j'exprime une pensée peut-être trop hardie : je songe à « Mazarin, à Louis XIV et à Cromwell. — Qu'entendez-vous ? — « Louis ne voulait pas donner à Cromwell le nom de frère. « Nom- « mez-le votre père s'il faut et obtenez par là ce que vous désirez, « répondit Mazarin. » Les yeux du prince brillèrent à ces mots, il poussa Massenbach dans l'embrasure d'une fenêtre et lui dit : « Vous êtes tout à-fait dans mes principes [1]. »

La paix fut conclue ; la joie d'Henri de Prusse fut lyrique : « Puisse cette paix, dit-il, devenir l'objet de la félicité de la République française ! Puisse-t-elle resserrer comme je le désire les liens de l'amitié entre les peuples, mais plus particulièrement entre la Prusse et la France ! » Pourtant on ne sut aucun gré au principal ouvrier de sa perspicacité et de sa sollicitude patriotique. Il avait la gloire peu modeste, et une manière provocante d'avoir raison qui lui attirait plus d'hostilité que ses rivaux n'en recueillaient par leurs erreurs. Il éprouva l'ingratitude du roi et de la cour ; ne se résignant pas, cependant, à abandonner l'attitude avantageuse où l'avaient placé les dernières circonstances, il chercha à la perpétuer en se donnant la fonction permanente d'avocat de la République auprès du gouvernement prussien [2]. Or, le Comité de salut public,

1. A. Sorel : *4e partie : les limites naturelles*, p. 255.

2. Encore qu'improvisée et occasionnelle, la fonction avait sa raison d'être. Le traité de Bâle n'avait établi que la paix entre les deux pays. Il restait à déterminer la ligne de neutralité limitant en Allemagne le théâtre des hostilités. Par dessus tout, le grand souci du Directoire était de lutter à Berlin contre l'influence de l'Angleterre notre ennemie constante, puissante par son or et l'action des émigrés, et l'influence de la Russie, toujours désireuse d'engager la Prusse dans des entreprises occidentales pour détourner son attention de la Pologne. Le prince Henri, dès 1795, s'emploiera avec obstination à ruiner les projets russes, anglais, autrichiens, et les espérances des émigrés ; à transformer la neutralité prussienne en une alliance ferme avec la France. Il rencontrera comme principaux adversaires le mauvais vouloir de Frédéric-Guillaume II et de son entourage, l'indécision de Frédéric-Guillaume III et

Digitized by Google

en attendant la reprise officielle des rapports diplomatiques, entretenait à Berlin un correspondant à demi-secret, diplomate marron, nommé Parandier. Envoyé en Pologne sans lettres de crédit très nettes lors de l'insurrection de 1794[1], il avait battu en retraite sur la Prusse après la prise de Varsovie et prenait la qualité mal déterminée d'agent de la République. Il résumait toute notre représentation. Le prince Henri tenta la conquête de Parandier et il y réussit immédiatement.

Berlin, ce 1er Vendemiaire, an 4e de la République Une et Indivisible.

Parandier au Comité de Salut public[2].

J'arrive de Rheinsberg où j'ai passé plus de huit jours. Le prince Henri qui m'avait connu autrefois a désiré me voir. Il m'a montré tant d'intimité et m'a fait tant de communications que je crois devoir attendre ici l'arrivée du citoyen Caillard[3] pour lui en faire part. En voici le résultat.

Après beaucoup de questions sur le régime de Robespierre qu'il ne peut encore concevoir, il m'a demandé si je croyais à l'existence de la République. Sur l'assurance que je lui ai donnée que vingt-quatre millions d'hommes disparaîtraient plutôt de la surface du globe que de voir la France tranquillement gouvernée par un Roi, il m'a dit d'assurer mes concitoyens que personne plus que lui ne désirait l'affermissement de la République. Mais que, si les Français ne pouvaient se passer de Roi, du moins ne seraient-ils pas assez aveugles pour le prendre dans la famille

l'excessive circonspection de son ministre, d'Haugwitz. Surtout il se heurtera à l'inertie générale, compromettra sa cause par ses défauts de caractère et n'assistera à la réalisation de son dessein qu'en 1801, quelques mois avant sa mort.

1. Parandier, chargé de mission secrète dès 1791 en Allemagne, séjourne durant l'année 1793 à Leipzig et à Dresde. Envoyé en Pologne en 1794 par le Comité de Salut public, il reçut les instructions publiées par M. Louis Farges (*Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution : Pologne*, t. II, pp. 324-331). Parandier à l'arrivée de Sieyès, successeur de Caillard, rédigea un état de ses services qu'il fit parvenir au ministre des Relations Extérieures ; dans cette avantageuse autobiographie il prend le titre d'observateur, euphémisme diplomatique signifiant à peu près espion. Il resta quelque temps en cette qualité auprès de Sieyès (Archives des affaires étrangères : *Correspondance politique : Prusse*, vol. 223, 29 messidor an VI).

2. Archives des Affaires Étrangères : *Correspondance politique : Prusse*, vol. 218, f. 6.

3. Désigné comme ministre plénipotentiaire par le Comité de Salut public, sa nomination fut ratifiée par le Directoire. Il entra en fonctions le 6 octobre 1795 : les rapports diplomatiques entre la France et la Prusse étaient interrompus depuis le 30 janvier 1793.

Digitized by Google

des Bourbons. Je crois qu'il pense encore que la République en France est une chimère.

« Il n'a pas dépendu de moi, m'a-t-il dit, que les liaisons de la Prusse « avec la France ne fussent plus intimes ; mais j'ai renoncé de faire « des représentations depuis que j'ai vu le Roi si fortement travaillé « par les Anglais et les émigrés, et ses préjugés sur la France impossibles « à déraciner, quoique les intérêts de la monarchie prussienne ne puissent « se reposer autrement que sur des liaisons les plus intimes avec la France. « Cependant je ne crois pas que le moment de contracter une alliance « avec elle soit encore arrivé. La Prusse est trop épuisée pour qu'elle « puisse s'exposer à une guerre que le ressentiment des puissances coali- « sées ne manquerait pas de lui susciter. Si la paix de la Prusse avec la « France a été l'ouvrage de la nécessité, c'est elle encore qui doit la main- « tenir avec l'Autriche et la Russie.

« Les choses, a-t-il ajouté, auraient été plus avancées avec la France, « si depuis la paix vous eussiez eu un ministre à Berlin. Il aurait été à « même de fixer les incertitudes du Roi, et de déjouer les intrigues des « femmes et des ministres. » Il est entré avec moi dans une foule de détails sur les personnes avec lesquelles le citoyen Caillard sera obligé de traiter, et sur la manière de s'en emparer, qui m'ont paru intéressants et que je lui communiquerai à son arrivée : « Ici, les hommes en place ont tant de « préjugés sur vous, a-t-il ajouté, qu'il est important de tout faire pour « les détruire. Par exemple, ils s'imaginent voir encore dans les Fran- « çais des septembriseurs et des hommes de sang. Votre gouverne- « ment devrait encore, indépendamment d'un ministre, faire voyager « en Prusse des Français aimables qui joignent à la dignité républicaine « la douceur, la politesse et l'urbanité qui caractérisent votre nation ; « persuadez encore à vos concitoyens que ceci est plus important qu'il « ne pensent. »

Le prince Henri m'a paru voir avec peine la conduite de la Prusse à l'égard de la Pologne. Il craint que le partage, tel qu'il a été projeté et dont on est presque d'accord fera le malheur de la Prusse « Mais, « a-t-il dit, les choses sont si fort avancées et la Russie a su si bien nous « tenir le bec dans l'eau qu'elle s'emparera de tout si nous refusons de « prendre, et alors le mal serait pire ». Malgré la haute opinion qu'il a de l'Impératrice, de son génie et des forces de la Russie, il croit aussi que cette puissance ne pourrait résister à des opérations bien combinées de la Suède, du Danemark et de la Turquie, auxquelles alors la Prusse ne différerait pas de prendre part. Il croit que des vues à cet égard, présentées par le ministre de France, feraient impression. Il m'a demandé si on était content du baron de Hardenberg. Je lui ai répondu que l'homme revêtu de la confiance de la Prusse ne pouvait qu'être très agréable à la France :

Digitized by Google

« On aurait pu faire davantage que lui, a-t-il répliqué, mais ce n'est pas « comme chez vous : les hommes manquent en Prusse. Je vais à Berlin « pour le jour de naissance du Roi et, si je parviens à réveiller le système « français, je resterai quelque temps de plus dans cette capitale. »

Quatre jours plus tard, le 4 vendémiaire, nouvelle lettre de Parandier[1] :

Le prince Henri est arrivé avant-hier à Berlin. Hier, il a envoyé me déterrer et m'a fait prier d'aller le voir. J'ai prétexté une indisposition pour ne pas m'y rendre, ma présence chez lui, dans les circonstances, bien loin de servir la chose publique, ne pouvant que la compromettre. Lorsque je vis le prince à Rheinsberg, il me témoigna les meilleurs sentiments pour la France. Il me dit combien il avait été contraire à la guerre, tout ce qu'il avait fait pour l'empêcher, mit dans ses expressions tant de franchise et de philanthropie que, comme homme et comme français, je ne pus qu'y être sensible et lui dire des choses flatteuses. Il me demanda, par exemple, ce qu'on pensait de lui en France. Je lui répondis qu'aucune nation ne parle d'une manière plus vive de ses vertus et de sa gloire, qu'elle avait vu avec reconnaissance que, dans une guerre, la plus injuste qui ait été faite à un peuple, c'était un prince, le premier général de son siècle, qui avait apporté les premières propositions de paix et qui n'avait pas dédaigné d'unir l'olivier aux lauriers dont il était couvert. A la nouvelle du passage du Rhin venue dans le même temps, sa tête s'est encore montée et il a composé pour le roi un mémoire pour la conduite à tenir pour tirer un avantage réel pour la Prusse de sa situation actuelle et de sa paix avec la France, et sur la nécessité de cimenter au plutôt les liaisons les plus étroites.

Le mémoire fut sur l'heure présenté au souverain ; mais il déplut comme il arrivait généralement. Le roi refusa de voir son oncle et répondit au document de celui-ci par une lettre très sèche[2]. Parandier, qui avait espéré voir avancer ses affaires, note l'échec avec mécontentement.

Le prince est trop mal dans son esprit ; ses indiscrétions, ses jactances lui ont fait trop de tort et il suffira que les meilleures idées viennent de

1. Archives Nationales (AF III 76 Dr 315), lettre déchiffrée portant le n° 24 : Les lettres numérotées 24, 25, 26, 27 sont aux Archives Nationales et demeurent introuvables aux Affaires Étrangères où le numérotage commence à 28 : Les Archives Nationales possèdent des copies ou extraits de la correspondance diplomatique adressée au Ministre des Relations Extérieures, destinés aux membres du Directoire. Les originaux sont conservés — sauf manquants — aux Affaires Étrangères.

2. 27 brumaire, an IV.

Digitized by Google

l'oncle pour être suspectes et rejetées par le neveu. Je prévois donc que le prince Henri sera vu avec peine ici ; que l'envie qu'il montrera de se mêler des affaires augmentera son discrédit et qu'il retournera encore une fois à Rheinsberg mécontent et plus irrité que jamais.

Dans le même temps, du reste, le rôle de Parandier s'effaçait, car, le 6 octobre, le citoyen Caillard, ministre plénipotentiaire accrédité par la République auprès de la cour de Berlin, venait présenter ses lettres de créance à Frédéric-Guillaume II. Diplomate de carrière, familiarisé avec les affaires par des séjours à Parme, à Cassel, à Copenhague, à Pétersbourg et à la Haye, son passé, ses manières honoraient le Directoire et firent vivement désirer au prince Henri de s'en faire un familier. Il lui dépêcha, dès son arrivée, un homme de confiance, émigré français, de Royer, pour l'informer de son intention ; Caillard remercia très vivement et annonça sa visite.

« J'ai trouvé ce prince au milieu de Berlin tel que nous l'avons vu au milieu de Paris, doux, affable, spirituel, poli, manifestant toujours le penchant le plus vif pour la France et les Français, tel enfin que nous pouvons le désirer car la Révolution n'a pu altérer en rien ses sentiments à notre égard. Il m'a témoigné combien il avait été affligé de cette malheureuse guerre de la Prusse contre la France, combien il avait désiré d'en voir le terme et combien il s'applaudissait d'avoir contribué au rétablissement de la paix. On ne peut rien ajouter aux prévenances dont il m'a comblé. Il paraît s'intéresser à nos succès autant que nous mêmes [1], et j'ai eu lieu de m'en convaincre par la satisfaction avec laquelle il m'a annoncé la prise du convoi entier et des vaisseaux de guerre que la marine de la République vient de faire sur les Anglais à la hauteur du Cap St Vincent. Ce n'est qu'après une grande heure de conversation que je me suis retiré, bien affligé que son séjour habituel à Rheinsberg, éloigné de Berlin de vingt lieues, ne me laisse pas l'espérance de le voir aussi souvent que je le voudrais [2] ».

Caillard songea immédiatement à utiliser un concours aussi obligeant, et, apparemment, aussi efficace. Il l'employa d'abord à contrôler les renseignements de Parandier. Puis, pour s'éclaircir sur

1. Le 30 prairial an IV, Caillard signale la joie du prince Henri à la nouvelle de son victoires d'Italie : « La nouvelle de chaque bataille le rajeunit. »

2. Bailleu : *Prusse et France de 1795 à 1807 : Correspondance diplomatique*, t. I, p. 430.

Digitized by Google

les intrigues de la cour, il demanda au prince de lui dire, en confidence et sans détours, quel fonds on pouvait faire des engagements du roi. Est-il pour l'Angleterre ou pour la République? Henri s'indigne contre les factions qui cherchent à entraîner Frédéric-Guillaume II vers l'alliance anglaise. Il tient du roi lui-même que lord Elgin, en remettant ses lettres de créance, a offert à la Prusse les subsides anglais. Le roi l'a éconduit et a la ferme intention de se renfermer dans les conditions du traité de Bâle. Caillard peut être rassuré, le prince pour le moment a l'oreille du souverain; il en reçoit l'accueil le plus courtois et lui soumet certains projets d'indemniser avec des biens d'église les princes dépossessionnés, qui sont très appréciés à la cour. Comme il craint, du reste, que son avis ne soit affaibli auprès du monarque par le reproche qu'on lui fait de sa partialité envers la France, il a su donner une tournure très heureuse à ce sentiment : « Vous voyez bien, a-t-il dit au roi, que cette France que j'aimais était celle d'autrefois, où j'ai été comblé de politesses et de bons procédés du roi et de toute la cour; mais la France d'aujourd'hui n'est pour moi qu'une puissance étrangère où je ne connais plus qui que ce soit. Elle ne peut donc plus m'intéresser que sous le rapport de la politique générale, ce n'est donc plus par un sentiment personnel que je continue à lui être favorable, mais seulement parce que je vois clairement que la Prusse est intéressée à la seconder [1]. »

Le crédit dont le prince Henri prétendait jouir fut-il de courte durée? C'est probable. En tout état de cause, son éloignement de la cour rendait les relations difficiles entre Caillard et lui. Le ministre français espaça ses visites et limita ses rapports au personnel uniquement diplomatique. Le prince en eut de l'humeur et Parandier fut, dès lors, le dépositaire de ses projets et confidences. Celui-ci, resté à Berlin avec le titre d'observateur — autant dire d'espion — correspondait directement avec le ministre des Relations Extérieures, Charles Delacroix, qui se servait de ses renseignements pour contrôler la besogne de Caillard; assez au courant des affaires de Pologne et de Saxe l'observateur recevait la visite des Polonais patriotes et amis de la République [2]; mais, regardé de travers en Prusse où,

1. Bailleu, 30 janvier 1796, p. 435.

2. Dombrovsky lui remet, en germinal an IV, un mémoire sur la situation de la Pologne.

Digitized by Google

dit-il, on le traite en agent secret « comme Mirabeau », tenu à l'écart par le ministre français qui le propose pour un poste éloigné, il sollicite une situation avouable [1]. Éconduit, il se résigne et observe comme le veut sa fonction. Les cercles diplomatiques lui étant interdits, il opère dans un groupe plus abordable ; il voit fréquemment le duc de Brunswick qui nous déteste, Bischoffswerder, assez disposé pour la France, et tout le lot d'aigrefins que jadis Mirabeau prétendait acquérir moyennant cent louis. Surtout il accumule les notes au sujet du prince Henri. Le prince Henri recommande au Directoire la douairière de Deux-Ponts qui désire résider en France ; le prince Henri a été faire visite à son vieil ami le duc de Brunswick : il lui a vivement reproché son attachement pour l'Angleterre à qui il vend des régiments, son hostilité pour la France et son intimité avec un enragé émigré, le comte d'Escars. Brunswick et sa petite cour ont entouré, bloqué Henri par des flatteries et de bons procédés ; ils ont cherché à le chambrer en plaçant auprès de lui un certain abbé de Puységur, émigré plein d'astuce [2]. Mais le prince s'est défendu. De retour à Rheinsberg, il a vu Parandier et lui a déclaré que le gouvernement français devrait avoir à Berlin « un ministre de premier ordre qui, par une attitude ferme et des déclarations vigoureuses, fît cesser toutes les intrigues, fixât enfin l'opinion et réglât les démarches du gouvernement prussien [3] ». S'étant rendu à Berlin, le prince a vu le roi : il a cherché à le dissuader d'aller aux eaux de Pyrmont accompagné de « sa clique de femmes et d'émigrés » ; il lui a conseillé un rapprochement avec la France [4]. Le même jour il a dit au prince Radziwill : « J'espère que la Pologne sera rétablie et qu'elle le sera par la Prusse. »

Delacroix se fatigua bientôt de ces commérages sans portée. Il fit savoir à Parandier, en termes à peine enveloppés, que ses communications étaient dénuées d'intérêt, et que, lorsqu'il se risquait à avancer une conjecture d'une certaine importance politique, elle était toujours contredite par les faits subséquents. L'observateur piqué,

1. Il se plaint surtout du manque d'argent. Le Directoire lui fait attendre plus d'un an ses appointements.
2. 14 germinal an IV.
3. 28 germinal an IV.
4. 2 messidor an IV.

Digitized by Google

garda le silence pendant près d'un mois, enfin le 27 prairial (15 juin 1796), il espéra faire remonter très haut son crédit par la lettre suivante [1] :

J'arrive de Rheinsberg. J'y ai resté huit jours ; c'est comme républicain français que le prince a affecté de me faire l'accueil le plus distingué ; il m'a témoigné la confiance la plus entière. J'ai reçu de lui une foule de communications intéressantes que je vous soumettrai dans mes dépêches subséquentes.

Le prince Henri n'a aucune influence dans le gouvernement prussien, et, depuis la mort de Frédéric II éloigné de la capitale, il ne parle des événements de son pays qu'avec l'accent de l'aigreur et peut-être du dépit. Mais c'est le politique le plus éclairé de la Prusse, et, sans contredit, le premier général de l'Allemagne. Avec soixante-douze années d'expérience, il a conservé la tête et la vivacité d'un jeune homme de trente ans. Ses idées sont saines, ses intentions sont pures. Dans tous les instants de sa vie, pendant les agitations et les convulsions de la France occasionnées par tout ce que le crime et l'ignorance ont pu enfanter d'odieux, son attachement pour cela n'a pas été démenti un seul instant, et, au milieu des vociférations de l'aristocratie, il fondait toute son espérance dans la force des principes qu'une grande nation ne peut abandonner. C'est lui qui a le plus contribué à la première paix de la République, à la paix avec la Prusse. N'étant point accrédité auprès du gouvernement prussien, j'ai cru pouvoir, sans être désapprouvé par vous, lui rendre ainsi les hommages que lui doivent les amis de la France et de la liberté. La guerre actuelle, les conditions pour la paix, les affaires de Pologne, voilà les principaux points sur lesquels le prince Henri s'est exprimé, avec une suite, une liaison que je voudrais pouvoir vous rendre : « Quant « à la guerre, m'a-t-il dit, si l'intention de Bonaparte est de pénétrer par « le Tyrol jusqu'au Danube, il devient maître de son cours et se place au « dos de l'armée de l'archiduc. Il est un autre plan, a-t-il ajouté, facile « aux républicains français et qui forcerait également la cour de Vienne « à souscrire à toutes les conditions que la République voudrait lui « imposer, ce serait celui-ci : tout en faisant semblant de vouloir traver- « ser le Tyrol, de gagner Linz par Innsprück et Salzbourg, pays facile, « entièrement dégarni de troupes, et position qui rendrait également « les Français maîtres du Danube, couperait tous les vivres à l'armée

1. Berlin, 27 prairial an IV : le citoyen Parandier au citoyen Charles Delacroix, ministre des Relations Extérieures (Archives Nationales : AF III 76 Dr 315. Archives des Affaires Étrangères : *Correspondance politique* : *Prusse*, vol. 219, f. 143. Les deux textes sont identiques).

Digitized by Google

« autrichienne et qui engagerait peut-être les Hongrois à la révolte. De « quelle manière, m'a-t-il dit, que le plan de votre campagne contre les « Autrichiens soit conçu, il est impossible qu'avec le moindre succès sur « le Rhin, vous ne mettiez la cour de Vienne dans la même position que « le Roi de Sardaigne [1].

« Avec des victoires aussi signalées, a dit le prince Henri, il sera facile « aux républicains français d'imposer des conditions. Mais concilier les « différents intérêts, rendre la paix durable, et choisir le mode le plus con- « venable, le plus facile et le plus avantageux en même temps, c'est ce qui « n'est pas aussi aisé. Je crois, a-t-il ajouté, qu'il importe de distinguer « la paix de la Maison d'Autriche de la paix de l'Empire ; de n'accorder la « première qu'à des conditions préliminaires et provisoires, et que la paix « définitive devrait être traitée par un congrès dans telle ville et avec telles « puissances qu'il plairait à la République française ; et qu'une paix géné- « rale ne pourrait avoir lieu qu'en reconstruisant l'édifice germanique ou « du moins en en reprenant en sous-œuvre quelques parties et en étayant « cette ruine antique pour la conserver. » C'est en le suivant pas-à-pas que je l'ai amené au point de m'avouer que c'est moyennant la séparation de l'électorat d'Hanovre de la monarchie anglaise et la sécularisation des états ecclésiastiques en Allemagne qu'il croit que la République française trouvera des moyens avantageux pour elle de favoriser et de dédommager les princes allemands comme elle le jugerait à propos, de détruire toute influence de l'Autriche sur l'Empire et de lui imposer une paix durable. Ces idées que j'avais déjà soupçonné devoir être dans la tête du prince Henri, ce dont je vous avais part dans ma dépêche du 9 ventôse en vous parlant de son rapprochement avec le roi, qui n'a été que momentané, et de son voyage à Brunswick peut-être dans l'intention de les insinuer au duc, je fus très aise de les y trouver réellement et je mis peut-être, je l'avoue, un peu d'amour-propre à y amener de sa part un peu de développement. Tout en assurant combien il serait avantageux à la France comme à l'Empire d'ôter à l'Angleterre ce moyen d'influence sur le continent, j'alléguai des difficultés ; celles encore plus grandes de la sécularisation des états ecclésiastiques. Il me donna sur ce

1. Le prince Henri paraît oublier qu'en juin Bonaparte est à peine à Milan, que les Autrichiens sont maîtres du quadrilatère, qu'en occupant le Tyrol l'armée d'Italie se fût portée à la rencontre de l'archiduc Charles. En admettant que ce dernier eût été vaincu et chassé vers le nord ou l'est, Moreau, qui à cette date entrait en campagne, y eût gagné de voir sa marche sur Vienne facilitée et se fût épargné la fameuse retraite de septembre-octobre 1796 ; mais cette gloire eût été acquise au préjudice de celle de Bonaparte, et les Autrichiens eussent pris une facile revanche en réoccupant la Lombardie évacuée par nos troupes. Le prince Henri montre ici un excès de hardiesse qui n'était point son défaut habituel lorsqu'il manœuvrait sur le terrain.

Digitized by Google

point des raisons si spécieuses, les discuta d'une manière si intéressante, entra avec moi dans de si grandes complications de sentiments, de mouvements et d'intentions, me présenta ses vues comme si utiles et si faciles à la République, que je ne pus m'empêcher de lui dire que, si j'avais sa mémoire et son éloquence, je me ferais gloire de les communiquer au gouvernement et que je serais assuré de l'intérêt avec lequel elles seraient accueillies : « Si vous voulez, m'a-t-il dit, je préciserai mes « idées et je vous les fixerai par écrit ; vous pourrez en faire l'usage que « vous jugerez à propos, assuré de votre patriotisme et de votre discrétion ». J'attends le précis et je vous l'enverrai, citoyen ministre, tel qu'il m'aura été communiqué, assuré comme je le suis qu'en le déposant uniquement dans vos mains, c'est répondre à sa confiance.

« Quant à la Pologne, j'espère, m'a dit le prince Henri, que la France « est bien persuadée que je n'ai aucune part à ce dernier brigandage, que « je le regarde comme aussi contraire aux intérêts de la Prusse qu'aux « droits imprescriptibles des nations. J'ai eu part, a-t-il ajouté, au partage « de la Pologne de 1772, et cette faute, je l'avoue. Mais ici il ne s'agissait « que d'arrondissement et là il s'agit de la destruction d'une grande nation. « C'était après la longue guerre de sept ans, la Prusse était épuisée, les « prétentions de l'Autriche et de la Russie étaient excessives, il fallait ou « renouveler encore une trop longue guerre ou présenter quelque chose à « l'avidité des cours impériales et ce fut cet appât de quelques provinces « en Pologne qui donna la paix au nord de l'Europe. Il s'agit de rétablir « une Pologne quelconque, d'enlever à la Russie la riche portion du pays « qu'elle vient d'usurper, et ce n'est guère qu'après la paix générale du « continent qu'on peut s'occuper de faire des plans [1]. »

En parlant de la paix de la République avec la Prusse, le prince Henri m'a dit : « Si je mérite d'y avoir contribué, ce n'est pas auprès de la « France, elle n'en avait pas besoin ; c'est auprès de la Prusse, et je me « félicite tous les jours du bien que par là je lui ai procuré. »

Quatre jours plus tard, le ministre des Relations Extérieures,

1. Le prince Henri peut, en toute liberté, regretter le rôle qu'il joua en 1763 dans les négociations entre la Prusse et la Russie au sujet du premier partage de la Pologne. Il peut oublier cette parole, pourtant prophétique et qui fait grand honneur à son sens diplomatique : « Si tout cela conduit à une alliance durable des trois puissances [Prusse, Autriche, Russie], cette alliance fera la loi à l'Europe et peut être, pour la Prusse, une source de bénéfices incalculables ». Il critique avec juste raison le troisième partage, sans du reste donner de motifs précis de cette désapprobation. Mais il y a vraiment un excès d'audace à déformer à ce point la réalité dans le passé. Frédéric II contraint par Catherine II et Marie-Thérèse, sous menace de guerre, à accepter quelques provinces polonaises ! Le prince Henri croyait-il donc Parandier si ignorant ?

Digitized by Google

Charles Delacroix, pouvait prendre connaissance des propres paroles du prince Henri de Prusse [1] :

Berlin, 1er Messidor an IV.

Parandier, agent de la République au citoyen Charles Delacroix, Ministre des Relations Extérieures.

Citoyen Ministre,

Je m'empresse de vous faire parvenir le plan sur la paix que la République doit imposer à l'Europe, dont je vous ai parlé dans ma précédente dépêche du 27 prairial et que je n'ai eu en mon pouvoir que depuis

1. Un document très mal écrit, rendu presque illisible par les ratures et les corrections, rédigé de la main du comte de la Roche-Aymon, et qui me fut communiqué par le comte Alard de la Roche-Aymon, son petit-neveu, contient en substance ceci :

« Le mardi... S. A. R. m'a lu un mémoire écrit de sa propre main, qui a été copié par M. de Royer et remis à M. Parandier dans le plus grand secret... Les Français ne connaissant pas le chaos des états de l'Allemagne... M. Parandier à son voyage au commencement de juin ne cacha point au prince cet embarras. S. A. R. fit donc le Mémoire y relatif. Avant tout, faire signer à l'Autriche les préliminaires comme à la Sardaigne... les grandes questions de dédommagement : sécularisation d'abord de tous les états prêtres ; faire trois nouveaux électeurs, le landgrave de Hesse en lui donnant l'évêché de Fulda, celui de Brunswick en lui ajoutant l'évêché d'Hildesheim, le duc de Wurtemberg... Oter le Hanovre à l'Angleterre qui n'a jamais que mésusé en envoyant... en Amérique et à Gibraltar... Donner à la Prusse comme dédommagement de Clèves et Juliers le comté de Meurs. Le prince observe que le bonheur d'avoir de bonnes frontières est préférable à tout, et le même intérêt de la France de le donner à cet état pour qu'il puisse avoir plus de force, attaquer la Russie si cela était nécessaire. Pour cela, il demande l'Elbe comme frontière du côté de la Bohême... ou bien les deux Mecklembourg, ou bien les évêchés de Bamberg et de Wurtzbourg ce qui donnerait de la consistance aux états de Westphalie... donner aux Autrichiens l'évêché de Salzbourg et plus ou moins en Bavière : de s'adresser au pape pour qu'il donne un bref défendant à tout ecclésiastique de posséder des biens temporels, cette démarche nécessitée par l'empire des préjugés. M. Parandier répondit qu'il ne croyait pas que le Directoire y consentit mais... Le prince y fait envisager cette démarche comme utile... les peuples moins de scrupules d'obéir, quoique philosophiquement cela soit absurde... que l'on accorderait au comte d'Halberg, coadjuteur de Mayence... pour son dévouement au bonheur des peuples une principauté pour lui et sa famille... Cela a été envoyé au Directoire. S. A. R. me demanda ce que j'en pensais... patriotisme et à son obéissance au roi ; l'amour et l'intérêt de la Prusse y règne d'un bout à l'autre. La seule phrase qui m'a déplu est celle... le pape : et dit : l'abolition des états ecclésiastiques est d'autant plus nécessaire que cela facilitera l'extension des lumières... l'alliance avec la Prusse ne sera déclarée qu'après le congrès, quoiqu'elle doit être convenue et arrêtée avant.. pour être à la tête sans se nommer. »

Évidemment il s'agit du mémoire annoncé par Parandier dans sa lettre du 27 prairial : il en existe à Paris deux exemplaires : l'un aux Affaires Étrangères : *Correspondance politique : Prusse*, v. 219, f. 152, qui est la minute adressée à Delacroix, l'autre aux Archives nationales, AF III 76, Dr 315, copie exacte de la minute pour l'usage du Directoire.

Digitized by Google

trois jours. Le temps et les moyens me manquent pour y faire la moindre observation ; j'espère pouvoir les hasarder dans mes dépêches subséquentes.

Salut et fraternité,

Signé : PARANDIER.

PROJET

sur la paix que la République française doit imposer à l'Europe (10 juin 1796).

Des succès sur le Rhin devant être la suite et l'effet des succès de l'armée républicaine en Italie, il s'en suit que la République française sera maitresse des conditions de la paix qu'elle voudra bien accorder à l'Empereur. C'est sur ce principe posé d'après l'état actuel des choses que de grands plans se présentent et qu'on peut développer des opinions.

Il paraît qu'il faut distinguer la paix de la Maison d'Autriche d'avec la paix de l'Empire. On suppose que le Directoire ne ferait signer à l'Empereur que les conditions préliminaires de la paix, et que la paix définitive serait traitée dans telle ville dont on serait convenu avec l'Empereur par les préliminaires.

Par les préliminaires, la République française ferait signer à l'Empereur la cession des provinces appartenant à l'Autriche. Les articles préliminaires contiendraient encore l'engagement d'entrer dans toutes les vues de la France sur tout ce qu'elle devrait faire statuer à la paix définitive entre elle, l'Empereur et les princes de l'Empire.

Une des conditions des préliminaires serait encore que le Roi de Prusse serait admis au Congrès, non seulement comme Roi de Prusse, mais encore comme Électeur de Brandebourg.

Tout ce que la France voudrait faire pour l'agrandissement de la Prusse ne devrait éprouver aucune contradiction de la part de l'Empereur. L'Empereur, enfin, promettrait de consentir à ce que toutes les souverainetés ecclésiastiques fussent données à des princes séculiers, de la manière dont cette disposition se ferait à la paix définitive.

Si l'Autriche accédait à tous les projets de la France et ne mettait aucun obstacle à la prompte conclusion de la paix de l'Empire, les préliminaires lui promettraient un dédommagement.

De cet arrangement supposé, les intérêts de la France relativement à l'Empereur, se trouvent réglés par les préliminaires, contenant les cessions de ce qu'elle voudra prétendre sur la Maison d'Autriche. On n'ignore pas que, si la République veut avoir le Rhin pour frontière, le

Digitized by Google

consentement de l'Empereur ne suffit pas ; qu'il faut encore celui de l'Empire, et qu'il est impossible de terminer les intérêts de tous les princes qui ont perdu leurs états sans un congrès.

Un congrès est également nécessaire pour établir le droit de ceux qu'elle voudrait favoriser, en les revêtant de souverainetés ecclésiastiques qu'on sera convenu de rendre séculières dans les préliminaires avec l'Empereur.

A ce congrès, il n'y aurait d'admis que les ambassadeurs de la République, de la Prusse et de l'Empereur. Les autres princes de l'Empire enverraient des députés et ce ne serait toutefois que les Électeurs, Ducs ou Landgraves possédant de grands États ; on suppose que la France demanderait l'exclusion des ambassadeurs de Russie et d'Angleterre, et qu'aucun agent de ces puissances n'oserait entrer dans la ville où se feraient les négociations.

Les avantages que la France retire en détruisant les souverainetés ecclésiastiques sont :

1°) de se rendre redevables tous les princes séculiers à qui elle accordera des biens ecclésiastiques,

2°) de dédommager à son gré tel prince de l'Empire qu'elle voudra enchaîner à ses intérêts,

3°) de détruire totalement l'influence de l'Autriche sur l'Empire, ces princes ecclésiastiques lui étant parfaitement dévoués.

Quant aux intérêts de la Prusse et au dédommagement à stipuler pour la cession des duchés de Clèves, Gueldres et le comté de Meurs [1], on ne peut à cet égard que former des conjectures d'après les intérêts de la France. Si la France envisageait (ainsi qu'il est si facile de le voir) la Russie comme faisant cause commune avec l'Angleterre contre la République, ayant de grands projets sur la Porte, liée avec l'Autriche par les circonstances actuelles et la haine contre la France, elle reconnaîtra l'avantage et la nécessité pour elle d'une alliance intime avec la Prusse, pour contrebalancer la Russie et l'Autriche. La Prusse, bien éclairée sur ses vrais intérêts, voit cette alliance sous les mêmes points de vue que la République ; ses ennemis sont devenus les siens.

Ce sera donc cette alliance devenue nécessaire qui sera la base des dédommagements que la France accorderait à la Prusse, et le plus ou moins de dédommagement dépendrait du plus ou moins d'importance qu'y reconnaîtrait la France.

Cette alliance se traiterait aussitôt que le terme des négociations

1. Cédés à la République au traité de Bâle (5 avril 1795) signé par Barthélemy et Hardenberg.

Digitized by Google

sérieuses avec l'Empereur approcherait ; la signature toutefois en serait réservée après la paix avec l'Empire, ou au moins tenue secrète ; car il faudrait, lors des négociations avec l'Empire, que la Prusse évitât de paraître trop partiale, et son entière intimité avec la France, si cela était connu, éloignerait d'elle les princes de l'Empire.

Convenue de cette alliance secrète, la République traiterait aussi secrètement du dédommagement de la Prusse.

Comme le présent plan est fondé sur l'apparence très raisonnable qu'au moment de la paix la Maison d'Autriche sera réduite à signer comme l'a fait le Roi de Sardaigne, on regarde le consentement de l'Autriche comme accordé à tout ce qu'exigera la France.

Ce sera donc ce que la République trouvera de plus utile à la Prusse, dont les intérêts sont devenus les siens par l'alliance, qui sera statué.

On suppose que la France trouvant son intérêt à obliger la Prusse et devant y chercher la meilleure manière de réunir ces deux points essentiels est plutôt d'assurer les frontières de la puissance avec laquelle elle s'unit que de lui procurer de simples avantages pécuniaires, qui, plus agréables dans les commencements, deviennent moins utiles dans la suite, quelquefois même dangereux.

Dans cette proposition, il n'y a qu'une limite qui convient à la Prusse, et la met en état d'employer sur l'heure la majorité de ses forces contre la Russie, sans avoir rien à appréhender de l'Autriche, si cette dernière puissance voulait l'inquiéter ; et cette limite est le cours de l'Elbe en Bohême depuis les frontières de la Saxe comprenant les quatre cercles de Leitmeritz, Chrüdim, Buntzlau et Kœniggrätz[1]. Cette cession ne peut se prétendre qu'autant que se réalisera l'abaissement total de la Maison d'Autriche ; ce que la Prusse obtiendrait par là est plus avantageux comme frontière militaire que comme agrandissement d'État.

Il est encore un dédommagement bien convenable à la Prusse, ce sont les duchés de Mecklembourg-Schwerin et de Strelitz. Mais, comme aucune raison ne peut porter à en dépouiller les possesseurs, il est un moyen qui se présente et le moyen est très analogue aux intérêts de la France.

Il est très notoire que le Roi d'Angleterre, comme électeur de Hanovre, n'a fait usage des troupes de cet électorat que pour les intérêts

1. Pays compris sur la rive droite de l'Elbe en Bohême, entre le cours du fleuve et les massifs nord-est du quadrilatère. Cette acquisition, en épaississant la Silésie, mince bande de terre prussienne engagée entre la Pologne et la Saxe, eût allongé en la renforçant la Prusse vers le sud. C'est beaucoup plus qu'elle n'acquit jamais : les traités de 1815 lui donnèrent une partie de la Saxe, le long du cours moyen de l'Elbe avec les villes de Torgau et de Wittenberg.

Digitized by Google

de l'Angleterre. Les Hanovriens conduits en Amérique, à Gibraltar, aux Indes, ont été traités par le Roi d'Angleterre comme des sujets de l'Angleterre, et non comme des Allemands uniquement destinés à défendre leur propre pays ou l'Empire. La République peut donc pour ses intérêts exiger dans les préliminaires avec l'Empereur — préliminaires faits dans la supposition de l'abaissement de l'Autriche — que ce prince s'oblige, de concert avec les Électeurs, à priver la Maison d'Angleterre de l'Électorat de Hanovre. On donnerait alors au duc de Mecklembourg-Schwerin l'électorat de Hanovre et le duc de Strelitz recevrait celui de Lunebourg. Ces deux princes qui gagneraient beaucoup à cet échange seraient par conséquent attachés à la France et à la Prusse, cause et auteur de leur fortune [1].

Si aucun de ces plans n'était conforme aux vues de la République Française, il n'y aurait plus, pour dédommager le Roi de Prusse du pays de Clèves, de Juliers et du comté de Meurs, que les évêchés de Wurtzbourg et de Bamberg; la Prusse y gagnerait du côté des revenus; cette acquisition consoliderait ainsi les possessions prussiennes en Franconie [2].

C'est un de ces trois moyens qui peut servir de dédommagement à la Prusse, à la paix générale. Celui de Hanovre paraît toutefois le plus avantageux à la France. Il ôte à l'Angleterre une branche de commerce d'hommes, et dans le traité de paix générale, il peut encore amener la clause par laquelle les princes ne pourraient plus vendre à l'Angleterre de troupes. Ainsi l'argent ne servira plus à cette puissance lorsqu'elle ne trouvera plus d'hommes à acheter. En arrachant le Hanovre à la Maison d'Angleterre, on lui ôte tout moyen direct de se mêler des affaires d'Allemagne.

Pour accélérer une paix générale désirée, pour ne pas risquer de réduire une grande puissance au désespoir et amener encore une campagne, événement qui favoriserait encore les vues des cabinets de

1. Les grands-duchés de Mecklembourg-Schwerin et de Mecklembourg-Strélitz, bien que le Directoire, sur les indications du prince Henri, les eût particulièrement recommandés à ses envoyés au congrès de Rastadt, parvinrent à éviter tout remaniement grave. Quant au Hanovre, malgré les étonnantes modifications de frontières et de gouvernement dont il fut l'objet pendant l'Empire, il resta pour la Prusse jusqu'en 1866 un but de convoitise inaccessible. La vieille hostilité du prince contre l'Angleterre lui suggère parfois des solutions plus rapides : « Si j'étais roi de Prusse, demain le Hanovre serait mon domaine : mais le roi est trop timide et trop scrupuleux pour un roi ! » Très probablement, si Henri eût été roi en 1806, il eût beaucoup moins hésité que Frédéric-Guillaume III lorsque Napoléon offrit à celui-ci l'électorat du roi d'Angleterre.

2. C'est la part attribuée à la Bavière au recès de 1803. La Prusse y obtint Paderborn, Munster et Hildesheim.

Digitized by Google

Londres et de Pétersbourg qui feront tous leurs efforts pour l'amener, on croirait utile que la République accordât quelques dédommagements à l'Empereur. Ces dédommagements seraient la récompense de sa docilité, de ses efforts à faciliter le grand plan de sécularisation de tous les États ecclésiastiques, du *non-obstacle* qu'il mettrait aux avantages accordés par la République à la Prusse et à différentes puissances, avantages supposés d'accord avec son intérêt, celui d'une renonciation absolue à l'union anglo-russe. Le moindre dédommagement à accorder à l'Empereur serait l'évêché de Salzbourg, et, de plus, une limite plus étendue en Bavière [1].

Dans le Congrès formé par les ministres respectifs, il serait à craindre que les ministres ne prissent entre eux de l'humeur, ne s'aigrissent et fissent souffrir les négociations. Plus d'une fois on a vu ces aigreurs particulières faire rompre d'importantes négociations ; il faudrait chercher un homme neutre qui fût pour ainsi dire le rapporteur des uns et des autres, le conciliateur des haines, le défenseur du trop faible, le modérateur du trop exigeant ou du trop récalcitrant. Lorsqu'il serait à peu près sûr qu'un article serait convenu, il inviterait les ambassadeurs chez lui pour le sanctionner [2].

Ce qui rend le Congrès encore plus nécessaire, c'est que les intérêts de l'Italie, ceux de la Maison d'Orange y seraient encore traités et qu'on ne peut sanctionner avec trop de solennité les nouveaux changements politiques et l'exclusion des prêtres dans la constitution germanique.

Si telle était l'intention de la République, elle aurait un moyen de lever tout d'un coup toutes les difficultés que la superstition des peuples opposerait à ce plan ; car il faut s'attendre que les princes ecclésiastiques, pour se défendre, mettent en usage toutes les ressources du fanatisme ; il se présente un moyen bien simple de tourner contre eux les préjugés religieux. La République Française, maîtresse du sort de l'Italie comme de celui de l'Allemagne, traitera sans doute avec le Pape comme prince souverain. Qu'elle exige de lui, ou qu'elle lui fasse entendre que le moyen de se concilier la protection de la République, d'effacer ses nombreux torts, serait de donner un bref, par lequel il déclarerait qu'aucun prêtre ne pourra à l'avenir posséder une souveraineté, qu'il les dégage

1. Elle l'obtint après Austerlitz, à Presbourg, ainsi que Wurtzbourg cédé par la Bavière, faible compensation à la perte de Venise et de la Vénétie, de l'Istrie et de la Dalmatie, du Tyrol, du Voralberg, de la Souabe, de Constance, du Brisgau et de l'Ortenau.

2. Par modestie apparemment, et aussi parce qu'il se sent suffisamment désigné, le prince Henri ne cite pas de nom. La note du comte de la Roche-Aymon semble indiquer qu'il fut moins réservé en présence de son confident.

Digitized by Google

à jamais de tout soin temporel, comme contraire aux soins spirituels, et que, pour mieux atteindre ce but religieux, les évêques, archevêques, chanoines, prêtres, abbés, renonceront dorénavant à toute propriété, et ne pourront être que pensionnés par les États.

Si le Directoire veut envisager philosophiquement cette proposition, il la trouvera peut-être puérile, et croira peut-être que c'est faire trop d'honneur au pape que de lui accorder ce simulacre de considération et d'autorité. Mais s'il considère combien, en Allemagne et en Italie, les préjugés sont encore puissants, et qu'après ce décret les peuples n'oseront plus prendre la cause de leurs souverains ecclésiastiques, que depuis l'électeur de Mayence jusqu'à l'abbé de Corvie, tout sera obligé de se soumettre, et que, supposé qu'il y eût résistance au décret du pape, cette résistance contre une idole révérée jusque là servirait encore la philosophie en les divisant dans leurs superstitions et les rendrait plus propres à être éclairés. Si le Directoire considère tous les avantages politiques, et peut-être même philosophiques attachés à cette démarche, on peut penser qu'il ne la rejettera pas sans l'avoir bien examinée. Si même la République croyait sa dignité compromise en faisant jouer au Pape ce rôle ridicule, il lui est facile d'employer l'Autriche à cet objet. Tous les souverains séculiers y gagneront : ils s'y employeront donc tous.

Les trois Électeurs ecclésiastiques anéantis, la France pourrait faire nommer Électeurs, le landgrave de Hesse, le duc de Würtemberg et le duc de Brunswick. Ces princes alors seront dévoués à la France auteur de leur élévation. Elle pourrait faire avoir au premier l'évêché de Fulda, au second celui de Freisingen. Le duc de Brunswick ne recevrait celui d'Hildesheim que sous sa promesse d'être toujours fidèle à la France [1].

Par là, le collège électoral est parfaitement rétabli, mais par trois électeurs protestants, ce qui est essentiel à considérer. Le vieux colosse germanique reste toujours entre la France et les puissances du nord, et le coup porté aux prêtres fait espérer le progrès des lumières dans ce

1. Le duc de Brunswick ne devint jamais électeur ; le landgrave de Hesse-Cassel et le duc de Wurtemberg le furent en 1803 et le restèrent jusqu'en 1806, date à laquelle ils entrèrent, le premier comme grand-duc, le second avec le titre de roi dans le collège des rois de la Diète de la Confédération du Rhin. Le projet de remaniement du prince Henri ne fut donc jamais réalisé.

Quant au duc de Brunswick, Henri consent à oublier ses griefs envers lui, le manifeste, la campagne de France, la protection apportée aux émigrés, en considération de leurs liens de famille (le duc était beau-frère de Frédéric II), de leur longue amitié, des opinions « philosophiques » du vieux duc. Les diplomates français furent moins indulgents : il ne reçut pas en 1803 Hildesheim qui fut donnée à la Prusse. En 1807, après Tilsit, son duché servit à constituer le royaume de Westphalie. Il retrouva en 1815 ses limites de 1795.

Digitized by Google

pays. On pense que la philosophie et l'humanité du Directoire ne lui feront pas regarder ce but comme indifférent.

Si la France désirait encore que la dignité impériale sortît des mains de l'Autriche, elle serait maîtresse absolue de la nomination, et le prince qu'elle désignerait pour Roi, six mois après la paix conclue, pourrait être élu et couronné à Francfort [1].

On n'entre pas dans les détails sur les petites formalités germaniques, sur le pédantisme de la diète de Ratisbonne, sur les intérêts des moindres princes de l'Empire qui porteraient des réclamations ; mais ces détails sont trop étendus et ne peuvent se faire que d'après les bases sur lesquelles les préliminaires seront posés.

Le coadjuteur de Mayence, le comte d'Halberg, mériterait peut-être par sa bienfaisance et ses lumières d'être distingué par la République Française et d'être avantagé dans la nouvelle distribution des souverains. Mais il est prêtre : il faudrait qu'il renonçât à son état [2].

Il reste à considérer quelle combinaison mettra la République entre les intérêts de l'Italie et ceux de l'Allemagne, si comme l'on doit le penser, l'Empereur sera forcé de renoncer au Milanais, ces combinaisons doivent entrer nécessairement dans le plan de la paix pour l'Allemagne.

Il est certain que, si les succès sur le Rhin forcent les Impériaux à repasser cette rivière, que si l'armée d'Italie par ses progrès est poussée par le Tyrol jusqu'au Danube, elle devient maîtresse de son cours, elle est au dos de l'archiduc, et cette supposition n'est plus gigantesque d'après ce qui s'est déjà fait : la cour de Vienne se trouvera alors dans la même position que le Roi de Sardaigne, forcée de souscrire à toutes les conditions que la République voudra lui imposer.

Un plan pour le rétablissement de la Pologne est une suite et une conséquence de celui-ci [3].

Signé : PARANDIER.

1. Erreur rectifiée par Parandier, note du 15 messidor. « En relisant le plan de paix que je vous ai adressé dans ma dépêche du 1er de ce mois, j'y ai trouvé une erreur échappée par distraction. D'après la constitution germanique, la dignité impériale ne peut être ravie ; c'est donc de celle de roi des Romains, ou de telle autre, dont on pourrait revêtir le roi de Prusse. »

2. Il n'y renonça pas et n'en fut pas moins récompensé. Titulaire de l'archevêché et dernier électeur de Mayence, il vit en 1803 ses domaines sécularisés, mais reçut en échange Ratisbonne, Vetzlar et Aschaffenbourg. Prince primat, grand-duc de Francfort, président de la Diète de la Confédération du Rhin, il fut, après la chute du Saint-Empire, un des premiers personnages de l'Allemagne. Il mourut en 1817, à Ratisbonne, toujours archevêque, bien qu'assez « philosophe ». C'était un esprit cosmopolite, très ami des lumières, bien fait pour plaire à Henri de Prusse.

Son neveu, naturalisé français et créé duc par l'Empereur, lia sa fortune à celle de Talleyrand. Il servit Napoléon, la Restauration et la Monarchie de Juillet.

3. Le prince Henri avait une trop longue expérience de la politique allemande

Digitized by Google

Ce mémoire, malgré son mérite, eut la malechance de tomber hors de saison. Delacroix peu préoccupé d'idées générales sur la constitution politique du Saint-Empire et la paix de l'Allemagne travaillait avec Caillard à une besogne beaucoup plus précise : la détermination de la ligne de neutralité limitant sur la rive droite du Rhin le théâtre de la guerre. Le prince Henri était muet sur ce point. On remit donc à une date ultérieure l'utilisation de ses

pour que ce projet ne fût pas en grande partie raisonnable et réalisable. Son idée de réorganisation du Saint-Empire par un congrès hostile à l'Autriche fut adoptée et mise à exécution en 1799 et en 1803. Il a prévu toutes les questions de compensations territoriales et de relations diplomatiques qui se sont posées dans la suite, jusqu'en 1815 ; sur plus d'un point de détail il a indiqué les solutions exactes. Pourtant il ne prophétise pas tout-à-fait, et ses conceptions ne sont pas entièrement originales. Ses sentiments et ses systèmes étaient, à la fin du XVIIIe siècle très répandus en Allemagne ; au congrès de Rastadt, ils fourniront matière à tous les lieux communs politiques. D'Haugwitz, son ennemi personnel, eût formulé dans les mêmes termes les revendications de la Prusse, mais il escomptait d'une neutralité stricte entre la France et l'Autriche les profits que le prince Henri espérait obtenir d'une alliance avec la République. Nul doute que le ministre du cabinet n'eût accepté cette alliance avec empressement s'il eût moins redouté la coalition austro-russe et l'instabilité du gouvernement directorial. C'est entre les deux hommes un conflit de caractères ; l'un ne voit que les obstacles et l'autre ne conçoit que des principes. Or le prince, par ambition patriotique et par prosélytisme philosophique, ne connut d'autre ligne de conduite que l'enthousiasme pour la France, foyer des lumières et de la révolution, et la haine de l'Autriche rivale de la Prusse et champion du fanatisme dans le Saint-Empire. Ces deux passions sont liées et son plan de remaniement les satisfait à la fois. L'Allemagne qu'il projette de construire sous les auspices du Directoire exécutif n'est point l'état libre et unifié que rêveront les romantiques de 1820, c'est une Allemagne prussienne où les Hohenzollern tiennent le sceptre ravi aux Habsbourg ; une Allemagne ouverte à l'humanité et à la philosophie, car la dynastie autrichienne entraîne dans sa catastrophe les souverains ecclésiastiques et l'influence catholique ; les biens d'Église fourniront la monnaie de toutes les compensations territoriales et l'on a vu de quel agrément d'hypocrisie le prince accommodait ses expropriations. A la vérité, le Directoire, puis Bonaparte préférèrent la pure et simple brutalité ; mais qui donc, à l'époque et dans les chancelleries eût montré de la répugnance pour de tels procédés, quand Thugut tenait séquestré à Venise le conclave qui devait élire Pie VII et projetait la sécularisation des états pontificaux pour compenser la perte de la Lombardie ?

Henri de Prusse diffère de ses contemporains par la méthode et le point de vue ; les objectifs coïncident souvent. Par humanité, le prince philosophe cherche à ressusciter le cadavre de la Pologne dont l'existence est indispensable à la Prusse. La Pologne ressuscita à demi en 1815, grâce, il est vrai, à un sacrifice de la Prusse, mais sacrifice très étranger à l'humanité. Ainsi, plus d'une parmi ces conceptions politiques a rencontré dans la suite sa vérification ou sa réalisation, mais dans des circonstances très différentes de celles imaginées par Henri. Toute sa vie, celui-ci a proclamé la vérité en raisonnant faux, d'où son peu de crédit chez les contemporains qui n'apercevaient que l'infirmité de son raisonnement, et sa haute réputation auprès de la postérité qui remarque surtout la sûreté de ses conclusions.

Digitized by Google

enseignements. Mais Parandier réclamait des éloges ; il rappelait fréquemment l'attention du ministre sur le rapport, l'informait qu'il travaillait à un tableau statistique des principautés ecclésiastiques en Allemagne. Le prince, secondant discrètement l'insistance de son partenaire, entretenait avec Lacépède, sécrétaire général de l'Institut National, une correspondance courtoise. On lui demanda s'il possédait le manuscrit du cinquième chant de *Vert-Vert*, intitulé l'Ouvroir, et s'il consentirait à en donner communication. Il répondit que ce poème n'était point en sa possession, mais qu'il priait l'Institut d'accepter, comme gage de ses sentiments, le manuscrit de Jacques le Fataliste [1]. Delacroix, à titre de remerciement pour ses bons offfices de tout ordre, ordonna de lui envoyer « une paire de pistolet en acier, les bois enrichis de bas-relief, les canons ornés d'or de rapport, dans une boîte d'acajou dont la garniture était en bronze ciselé et surdoré... du prix de 3.000 fr. [2] »

Mais rien du Mémoire. Sans espoir désormais, Parandier reporta ses observations sur la Pologne. Elles furent appréciées et il obtint enfin les compliments de Caillard et de Delacroix. Là encore, le prince Henri offrait le concours de son expérience et de ses amitiés [3]. Le ministre des Relations Extérieures, sceptique, consulta Caillard.

1. Lettres du 6 floréal, du 20 prairial an IV ; A. E., vol. 19 : « Gresset, dit le prince Henri, a jeté au feu le manuscrit de *Vert-Vert* (que le texte des Affaires Étrangères appelle Verwest) dans un mouvement de dévotion ».

2. 9 vendémiaire an V ; A. E., vol. 220. Lettre de Boutet, directeur-artiste de la manufacture d'armes de luxe de Versailles. Le cadeau ne parvint à son destinataire qu'en ventôse an VI, accompagné de la lettre suivante de Talleyrand, successeur de Delacroix :

A son Altesse royale le Prince Henry de Prusse.

Prince,

Le souvenir toujours présent de votre amour pour la gloire, de vos exploits militaires associés à ceux de l'immortel Frédéric, le suffrage honorable que vous avez accordé aux heureux travaux des armées françaises, ont donné l'espoir au Directoire exécutif, que vous voudriez bien accueillir un essai de notre industrie perfectionnée dans la fabrication des armes, et, en priant M. Sandoz de faire parvenir à Votre Altesse Royale ce gage d'affection et d'estime, il m'a chargé d'être l'interprète de ces deux sentiments.

Permettez, Prince, que j'ose y joindre l'assurance particulière de ma profonde et respectueuse considération.

(19 Ventôse an VI ; A. E., vol. 222).

3. A. E , Vol. 220, f. 105. Parandier insiste sur les opinions du prince Henri relativement à la Pologne, son zèle et son bon vouloir à l'égard de ce pays « dont il trouve l'existence indispensable à la Prusse... il veut ressusciter ce cadavre qui a encore une chaleur interne ». Parandier attribue cette évolution à l'influence d'un homme honnête qu'il a auprès de lui (de Royer ou de la Roche-Aymon).

Digitized by Google

« Ses principes sur la Pologne, répondit celui-ci, me sont connus ; ses idées sur cet objet sont aussi pures que le peuvent être celles du Directoire même, mais il n'influera pas plus sur la réintégration de la Pologne qu'il ne l'a fait sur l'invasion... Peut-être aura-t-on l'air de le consulter... Mais cette consultation ne sera jamais qu'une simple déférence pour l'ancien frère d'armes du grand Frédéric, pour l'oncle du roi, pour ses talents, pour ses lumières et aussi sa vanité ; car c'est ainsi qu'on s'est conduit à son égard lorsqu'il fut question de la paix avec la République, opération à laquelle on l'a laissé croire qu'il avait eu beaucoup de part [1]. »

Sur ces entrefaites, une série d'événements fortuits et très graves mirent la France dans la nécessité d'arriver promptement vis-à-vis de l'Empire à une situation politique nette. Les victoires de Bonaparte avaient définitivement chassé l'Autriche d'Italie ; mais dans le même temps Catherine II mourait subitement et on pouvait craindre que son successeur Paul Ier ne donnât d'une façon beaucoup moins platonique qu'elle dans le système anglais ; Frédéric-Guillaume II était gravement malade et on ne savait rien des dispositions de son successeur éventuel. Il importait absolument que les diplomates français, débarrassés enfin de la question de neutralité [2], abordassent résolument la grosse affaire de la paix générale. Delacroix adresse au Directoire de longs mémoires sur l'ensemble des négociations avec la Prusse ; ses notes à Caillard sont pénétrées des idées du rapport de prairial : le premier rôle passait au prince Henri. Il le remplit avec son ardeur gallophile habituelle. S'étant rendu à Berlin pour le mariage de sa petite-nièce, il cherche à galvaniser l'inertie du roi et des ministres, développe abondamment ses idées sur la paix, insiste pour que la Prusse, au risque d'une guerre, rompe avec la Russie et contracte avec la France une alliance ferme. Il fait savoir à Caillard, par Royer, que, si la République cherche un rapprochement avec la Russie, il s'emploiera volontiers à le favoriser, étant assez bien avec Paul Ier [3]. Caillard remercia très vivement ; il rédigea deux notes, l'une sur les relations russo-prussiennes, l'autre sur les intrigues anglaises à Berlin et annonça sa visite.

1. 19 frimaire an V, A. E., vol. 220.
2. Par le traité signé à Berlin le 5 août 1796.
3. Ventôse an VIII ; A. E., vol. 220.

Digitized by Google

« Depuis que je vous ai écrit ma dernière dépêche, j'ai eu une audience particulière du prince Henri. La conférence a duré à peu près une heure et demie et s'est passée d'une manière tout autre que je ne m'y étais attendu. Persuadé que le prince n'aurait rien de plus pressé que de recevoir de ma bouche les détails les plus circonstanciés sur ce qui s'est passé jusqu'à présent entre les ministres et moi, je m'étais disposé à lui rendre un compte exact et fort étendu pour le mettre en état d'apprécier au juste la position des choses, et j'avais apporté, comme je l'en avais fait prévenir, la minute de mes deux dernières notes pour lui en faire la lecture. L'accueil a été on ne peut plus amical. Il m'a fait passer dans sa chambre à coucher pour que rien ne pût nous interrompre, et nous nous sommes assis. Alors il a pris la parole et a entamé un très long discours dont vous me demanderiez en vain un compte détaillé parce qu'il a été si fréquemment entrecoupé par des digressions qui n'avaient qu'un rapport fort éloigné avec le sujet principal que j'ai souvent perdu le fil de ses idées. Il parle avec beaucoup d'esprit, avec grâce et facilité, et je voyais bien qu'il parlait aussi avec beaucoup de plaisir. Par cette raison même, je craignais de l'interrompre; mais à la fin je fus obligé d'en venir là parce qu'il était essentiel d'établir de l'ordre dans la conversation et de la circonscrire dans les deux points sur lesquels il m'importait le plus d'avoir son avis. Il me pria de lui lire la note que j'avais donnée sur l'affaire de Russie, ce que je fis avec beaucoup de peine, car il était tard, et il n'osait pas demander des bougies pour n'être pas trop remarqué par ses gens. Il arriva de là, qu'après avoir parlé quelque temps sur l'objet de cette note, lorsque je voulus lui faire connaître l'autre, le jour manquait tout-à-fait et il était impossible de lire. Il fallut donc me borner à lui en faire l'analyse de mémoire; encore ai-je été extrêmement gêné dans mon récit, parce qu'à chaque instant j'étais interrompu par une question, et, lorsque j'y avais satisfait, par une excursion nouvelle qui nous écartait du sujet; et c'est ainsi qu'après une conversation très longue et très décousue, nous nous sommes séparés à sept heures du soir sans avoir recueilli de cet entretien toute l'instruction que j'en avais espéré.....

« Celui qui vous écrit paraît avoir des liaisons particulières avec ce prince : je dois donc être extrêmement surpris qu'il le connaisse aussi peu et qu'il vous donne une idée aussi inexacte du crédit et de la sphère d'action de S. A. R. Certes, personne ne désirerait plus que moi de voir ce prince entrer pour beaucoup dans la direction des affaires générales et dominer M. de Haugwitz et le ministère du roi; j'aurais alors à ma disposition un puissant levier... Malheureusement tout ce qu'on vous a dit sur cela n'a pas le moindre fondement... la vanité de l'oncle

Digitized by Google

et du neveu sont en opposition l'une avec l'autre : le prince s'indigne avec raison de n'être pas consulté et le roi serait désespéré qu'on pût croire qu'il a besoin du prince parce que, sur toutes choses, il ne veut pas passer pour être gouverné. Ajoutez à cela la jalousie des ministres et jugez si, au milieu de ces dispositions, il est possible que le prince Henri s'établisse un crédit solide et permanent auprès du roi. Le prince royal peut l'estimer beaucoup... mais c'est là un suffrage absolument stérile parce que le prince royal lui-même n'est compté pour rien dans les grandes affaires... Le Prince lui-même connaît infiniment mieux que celui qui vous écrit sa propre position dont il ne fait par mystère : il ne communique avec moi que par l'intermédiaire de Royer ou de la Roche-Aymon, par scrupule de me compromettre. Grand ami de la France, il n'a ici aucun crédit ; il fatigue par son ambition ; d'ailleurs il est léger, indiscret, mal entouré [1] ».

C'était une exécution totale. Le prince en demeura définitivement condamné à une impuissance humiliante. D'Haugvitz suspecte son patriotisme; les Français le tiennent pour allié dangereux. Parandier, lui-même, affecte la réserve. « Dès l'instant que le ministre de la République à Berlin a été en rapports directs avec le Prince Henri qui dans ce moment travaille de concert avec le cabinet prussien à cimenter les liaisons entre la Prusse et la République, j'ai cru qu'il me convenait de garder le silence et de laisser le développement de cette grande affaire à celui à qui elle appartient tout entière. Ce ne sera plus qu'avec mesure que je me permettrai d'indiquer quelques faits et de présenter encore des observations. » Pour atténuer sa disgrâce, Caillard lui fait quelques visites de politesse : c'est ainsi qu'il recueille l'opinion du vieillard sur son petit-neveu le prince royal, roi quelques jours plus tard. Le jugement d'Henri est exact ; il ne trouve au jeune prince ni manières, ni instruction, sauf pour le militaire. Son caractère est raide et brusque, mais il a de la bonté, le sentiment de la justice; il est économe comme ses aïeux. Il s'est convaincu après longues réflexions de la nécessité de l'alliance française. Sa femme (la future reine Louise) est « un ange, un modèle de douceur et de raison ». Son aide-de-camp Köckeritz est un « homme honnête et même vertueux ». La « race détestée des illuminés » n'aura aucun

1. Bailleu, p. 455, texte identique à celui du volume 220 de la *Correspondance politique : Prusse*, aux Archives des Affaires Étrangères.

Digitized by Google

accès auprès de lui. Sans espoir de gloire, Henri continue à montrer son zèle envers la République. Il avertit Caillard que l'insolence et les voyages secrets des émigrés du duché de Brunswick lui font présager quelque traverse pour le gouvernement du Directoire [1]. Il expulse de Rheinsberg l'émigré Séguier qui a pénétré jusqu'au seuil de son cabinet et, au grand scandale de la colonie française, éloigne de sa personne, comptant pour rien dix ans d'amitié, Mme de Sabran et le chevalier de Boufflers coupables d'aristocratie. Mais Postdam concentre bientôt toutes ses préoccupations : Frédéric Guillaume II est mourant... Le prince saisit l'opportunité du moment : la fortune lui offre sa dernière chance. Effacé par Frédéric, jalousé par Frédéric-Guillaume II, jamais il n'a pu s'introduire et se maintenir dans le grand rôle politique qu'il a rêvé toute sa vie d'exercer. Dans quelques jours commence un règne nouveau; il faut que sa personne, ses services, son passé, s'imposent au jeune roi, qu'il le couvre d'une protection tutélaire dont la Prusse et la France sentiront les heureux effets. Il risque l'aventure, et, d'un mot, avertit Caillard qu'il part pour la cour porteur d'un mémoire destiné au prince héritier. Il arrive, et le prince de Reuss, ambassadeur d'Autriche, signale sa venue par cette note sans bienveillance : « Le prince Henri, toujours actif et ne faisant jamais rien, toujours occupé à se faire valoir et condamné toujours à la même nullité par le souverain et par les ministres qu'il accable de ses mémoires que personne ne lit, est venu ici dans le dessein évident de constater l'état du roi et d'essayer son crédit sur l'esprit du prince royal dont il voudrait devenir le mentor; malheureusement que tous les deux le voyant du même œil lui ont fait le même accueil, de façon qu'il s'en retournera bientôt avec la conviction que son règne qu'il croyait voir approcher ne viendra jamais [2]. »

L'ambassadeur autrichien jugeait et prévoyait juste. La tenace ambition d'Henri de Prusse subit cette dernière déception. Une seconde lettre à Caillard, brève et désolée, annonce son échec et son dessein irrévocable de ne plus quitter la retraite : le nouveau roi

1. Les élections de l'an V avaient amené aux Conseils une majorité monarchiste ; les émigrés s'apprêtaient à rentrer en France et à y entreprendre légalement la contre-révolution. Le Directoire, resté en majorité jacobin, déjoua ces espérances et rétablit sa situation par le coup d'État du 18 fructidor an V.

2. 20 juin 1797 : le prince de Reuss à Thugut, Bailleu, p. 535, t. I.

Digitized by Google

avait su évincer le régent bénévole [1]. Avec beaucoup de qualités que son père ne possédait pas, il eut comme celui-ci le défaut de ne pas faire à côté du trône la place assez large au grand-oncle. A dire vrai, celui-ci fut payé de bons procédés et de considération dont il avait été assez privé pendant vingt années. Les jeunes souverains lui montrèrent beaucoup de respect, car ils avaient l'un et l'autre la religion du Grand Frédéric, et le prince constituait la plus splendide relique de ce culte. Frédéric-Guillaume III, après avoir oublié de le convoquer pour la cérémonie du serment, répara cette maladresse en sollicitant affectueusement sa visite et sa direction morale. Dès lors, ses conseils verbeux furent accueillis avec une résignation déférente. Le jour des obsèques du feu roi, et par ordre exprès du cabinet, le régiment des gardes alla défiler sous les fenêtres du vieux prince, son ancien colonel; la reine Louise lui demanda une consultation sur les auteurs dont il lui conseillait la lecture [2]. Et ce fut tout. Ces marques extérieures ressemblent à une assurance payée par la politesse contre la mauvaise humeur d'un aïeul susceptible et incommode. Sa personne ne contribua plus qu'à la splendeur du trône. Sieyès, successeur de Caillard le vit un instant et parle de lui en trois lignes : « Le prince Henri tout malade qu'il est m'a donné une audience dont j'ai été fort content. J'ai admiré la netteté de ses idées dans un âge si avancé et la pureté de son langage. Du reste, pour la pensée, j'ai cru causer avec un Français. Quelle différence d'avec tout ce que j'ai vu! Mais, vous le savez, il est nul dans les affaires [3]! » Il demeure,

1. L'échec avait été éclatant. Haugwitz, deux ans plus tard, en conta le détail au diplomate autrichien, le comte de Dietrichstein-Proskau. Le prince Henri et Caillard avaient associé leurs efforts pour arracher à Frédéric-Guillaume II expirant une promesse d'alliance franco-prussienne; d'Haugwitz se vante d'avoir dicté au roi la réponse suivante : « Qu'il se regardait toujours comme allié de Sa Majesté Impériale et Royale apostolique et que jamais il n'écouterait de pareilles propositions; qu'en s'en abstenant à l'avenir, les Français lui prouveraient leur désir de rester en bonne harmonie avec lui. » Informé de cette fin assez sèche de non-recevoir, Henri aurait demandé au ministre comment il avait pu faire une aussi sotte réponse : « Pour une raison prépondérante, prétend avoir riposté d'Haugwitz, que Votre Altesse royale ne paraît pas connaître — Laquelle — L'honneur! » (Dietrichstein-Proskau à Thugut, 15 avril 1799. Baillet, *Prusse et France de 1795 à 1807 : Correspondance diplomatique*, t. I).

2. *Manuscrit inédit du prince Henri*, publié dans la Revue des Études historiques (Janvier-février 1905).

3. Baillet, 7 juillet 1798, texte identique à celui du vol. 223 aux Affaires Étrangères.

Digitized by Google

avec Brunswick, Möllendorf, son frère Ferdinand, comme une sorte de monument historique oublié par le temps. On dirait qu'un siècle s'est écoulé depuis la guerre de Sept-ans, l'âge héroïque! Il repousse avec colère le ton et les sentiments des contemporains et prend conscience, enfin, de son inutilité, de son isolement. A Rheinsberg, où ses séjours se prolongent de plus en plus, il vit sans rapports avec la cour. Son nom disparaît dans la correspondance de Caillard et de Parandier. Un moment, la nouvelle de l'armistice de Léoben réveilla sa passion politique, son enthousiasme, son patriotisme franco-prussien. Il vit avec douleur l'Autriche adopter vis-à-vis de Bonaparte l'attitude qu'il eût voulu voir prendre à la Prusse dès 1795, et cette rivale haïe sur le point de réaliser les bénéfices qu'il escomptait pour son pays lorsqu'il rédigeait son fameux mémoire de prairial. Blessé, jaloux, irrité contre tous, dans le langage d'une femme trahie il écrivit la lettre suivante qu'il adresse à de Royer, n'osant plus rien faire tenir au ministre de France.

Rheinsberg, le 29 avril 1797.

Le bonheur général, mon cher Royer, doit aller avant celui qui est particulier; sous ce point de vue, n'envisageons que le bonheur de la fin d'une guerre qui termine tant de maux et arrête les torrents de sang qui pouvaient être encore répandus. Je me réjouis dans l'espérance que je n'entendrai plus parler de toutes ces horreurs dont mon imagination n'a été que trop occupée. Je ne puis croire que la France oublie ses propres intérêts, qu'après avoir voulu écraser la Maison d'Autriche elle s'en fasse une alliée et rehausse tout-à-coup cette fière monarchie, tandis qu'elle ne peut faire d'autre reproche à la Prusse que sa lenteur excusée par son épuisement. Je conviens qu'on pouvait mieux faire. Mon mémoire, devenu très inutile, répétait les mêmes choses que j'avais dites il y a un an passé, que j'ai répétées la même année plus fortement, que je représentais d'une nécessité si indispensable dans celui que je donnai lors de mon dernier séjour à Berlin. Doit-on oublier pour cela qu'on a été les premiers à faire la paix? doit-on oublier les petits services qu'on a rendus? doit-on oublier que l'Angleterre donnait carte blanche et qu'on l'a refusée? qu'on a envoyé promener la Russie? J'attends à voir ce que Buonaparte a négocié, si la puissance soumise à l'Angleterre sera mieux traitée, préférée; j'attends de voir s'il y aura un congrès pour l'Allemagne, congrès où la Prusse ne peut manquer de paraître, congrès si utile, si nécessaire pour les intérêts de la France, autant et peut-être plus encore que pour les princes d'Allemagne.

Digitized by Google

Je savais bien que le ministre était craintif et sans décision pour saisir les circonstances, mais je sais aussi positivement que ses intentions n'ont point été mauvaises, qu'il était parti pour le système que je désirais qu'on prît pour l'intérêt respectif des deux puissances.

Enfin quelles sont les conditions que Buonaparte a faites? Sacrifie-t-on entièrement la Prusse?... La sacrifie-t-on entièrement, ou à moitié, ou jusqu'à quel point? La République gardera-t-elle le pays de Clèves malgré ses engagements pris à la paix? Voilà ce qu'il nous est si important de savoir; voilà, mon cher Royer, ce que je vous prie de présenter à ceux que je serais si fâché de ne plus savoir nos amis. Portez-vous bien pendant que je dois avouer que je souffre des inquiétudes que cela me cause. Je me dis qu'heureusement j'ai bientôt soixante-douze ans et que je ne verrai pas les suites de cette tragédie. Adieu ; mes compliments aux bons amis, car malgré tout je veux me faire l'illusion qu'ils ne cesseront de l'être [1].

HENRI.

Caillard ayant lu cette lettre la transmit sans observation au ministre Talleyrand qui n'accusa même pas réception. Quelques jours plus tard, le prince faisait remettre au roi un mémoire où il prévoyait une catastrophe prochaine si les ministres s'obstinaient dans la politique de neutralité et annonçait l'intention de quitter son pays plutôt que d'assister à une guerre entre la Prusse et la France. Il retourna à Rheinsberg. Déjà quelques scènes semblables lui avaient mal réussi ; Mirabeau en témoigne. Le plus maltraité fut lui-même. Abandonné par Caillard, par Sieyès, par Parandier, le voilà de nouveau assiégé par les émigrés : « Il a dans ce moment auprès de lui sans compter tous ceux qui sont attachés comme comédiens à son spectacle, le chevalier de Boufflers depuis quelque temps marié avec Mme de Sabran, elle et son fils le petit comte de Bréhan; Caraman, Moustier, Meilhan, ancien intendant de Valenciennes, et le jeune comte de la Roche-Aymon, aide-de-camp. Son affection pour ce dernier ne lui fait rien taire des choses les plus importantes et il cherche à le mettre en avant dans toutes les circonstances. Meilhan est encore le plus dangereux ; il a des talents et ce genre d'esprit qui fait faire tant de mauvaises choses. Il dit hautement qu'il est à celui qui le payera. Il est payé par la

1. A. E., Vol. 221, f. 104.

Digitized by Google

Russie et il y a grande apparence qu'il l'est aussi par l'Autriche [1]. » Henri les écoute et les fait parler, malgré son découragement, et, pour ne point paraître déserter la chose publique, il se renseigne et renseigne la légation de France qui ne l'en remercie pas. Frédéric-Guillaume III, presque en secret du cabinet, lui envoie Köckritz chargé de lui dire combien il aurait de plaisir à le revoir, mais qu'une chose lui fait grand'peine, c'est qu'il se laisse trop séduire par ses illusions envers le gouvernement français. Ayant affecté une retraite volontaire, le prince Henri encourait une disgrâce à peine déguisée. Apparemment il envisageait mélancoliquement l'amertume probable des quelques années qui lui restaient à vivre, quand la politique de Bonaparte, brusquement, vint placer en évidence sa personne et ses systèmes, confirmer ses théories diplomatiques, ressusciter son rôle de 1795. Le triomphe était plus éclatant encore, car les hommes de l'an IV, Delacroix, Caillard, d'Haugwitz, Parandier étaient bien forcés de voir dans le Congrès de Rastadt et les intrigues des plénipotentiaires allemands la réalisation presque entière de ce Mémoire de prairial jadis inapprécié. Roberjot tenait marché d'abbayes et d'évêchés qu'il vendait à l'encan contre les territoires de la rive gauche du Rhin. Déjà les électorats ecclésiastiques étaient liquidés; un mouvement marqué concentrait dans un groupement hostile aux Habsbourg les princes du nord autour de la Prusse. Surpris des hésitations du cabinet de Berlin, escomptant sa politique prochaine, les lettrés et les diplomates célèbrent en persiflant la ruine de la vieille Allemagne [2]. Les Hohenzollern n'avaient qu'un mot à dire, qu'un geste à faire : une heure de conversation

1. Parandier, A. E., Vol. 222, f. 132. Peu après, Parandier, ayant épousé une Polonaise, quittait Berlin pour entrer dans la diplomatie officielle. De ce jour, l'isolement du prince Henri fut absolu.

2. Gœrres, écrivait le *Testament du Saint-Empire*, « mort à l'âge florissant de neuf cent cinquante-cinq ans cinq mois et cinq jours, dans la paix du Seigneur, à la suite d'épuisement complet et d'une attaque d'apoplexie », en léguant à la République française comme son héritière naturelle la rive gauche du Rhin et au général Bonaparte l'exécution de son testament. Un autre, dans un pamphlet politique, la *Passion*, écrivait : « Les docteurs, les grands prêtres et les pharisiens, se réunirent dans une ville appelée Rastadt et tinrent conseil pour savoir comment ils tueraient l'Empire romain... Et la cour de Prusse murmura à l'oreille de la France : « Que me donnerez-vous? Je vous le livrerai. » (*Histoire générale du IVe siècle à nos jours* Ouvrage publié sous la direction de MM. Ernest Lavisse et Alfred Rambaud : t. VIII : la *Révolution française* : p. 467, *le Directoire exécutif : la diplomatie et les guerres*, par MM. H. Vast et A. Rambaud).

Digitized by Google

entre Haugwitz et Sieyès pouvait régler le sort de l'Empire et porter la Prusse, aux applaudissements de toute l'Allemagne et avec le concours de la République, à un point de gloire que le Grand Frédéric n'avait jamais osé rêver. Triomphant et irrité, Henri réapparaît à Postdam excité au plus haut point par la gravité des circonstances et la certitude de confondre ses adversaires : Au roi il adresse un mémoire « conçu en termes très forts », dit Sieyès qui en a eu la primeur, sur la nécessité absolue de faire alliance avec la France ; à d'Haugwitz une lettre plus énergique encore où il se plaint de la nullité de la Prusse au congrès de Rastadt et rend le ministre du cabinet responsable des malheurs qui peuvent, de ce chef, fondre sur le royaume. La neutralité mal basée où veut se maintenir la Prusse est une duperie. L'alliance autrichienne, qu'il critique aigrement, est contraire à la nature des choses et à l'intérêt commun : le salut de l'État est dans l'alliance française [1]. Ce fut d'Haugwitz qui répondit, quelques jours plus tard et assez brièvement. La Prusse n'attaquerait sûrement pas la République mais ne ferait pas alliance avec elle, n'étant pas de force à résister aux deux cours impériales. Et le roi lui-même dans une lettre détaillée et respectueusement affectueuse remerciait son grand oncle des bons avis qu'il lui faisait tenir et le priait de les continuer mais confirmait la pensée de son ministre : abhorrant la guerre il était fermement résolu à garder la neutralité. Abusé par ce ton encourageant, le prince se voit maître de la situation et brave le crédit d'Haugwitz. Ayant appris que les scellés ont été mis sur les papiers du prince Radziwill son neveu, chez qui la police a perquisitionné, il écrit au ministre une lettre furieuse et adresse à Frédéric-Guillaume III une plainte violemment motivée. D'Haugwitz tient bon. Henri lui fait défendre sa porte. D'Haugwitz riposte en le mettant en quarantaine ; il conseille à toutes les personnes qui ont des affaires à la cour de n'avoir aucune liaison avec lui ni avec son entourage. Le vertueux Köckritz l'accuse de comploter par l'intermédiaire de de Royer et de la Roche-Aymon. Les Français entrent dans la conjuration : la conspiration du silence s'organise autour de lui. Tout un volume sans que son nom soit prononcé [2]. Sieyès élu directeur quitte Berlin ; Otto, premier secré-

1. Ventôse an VII ; A. E., Vol. 224.
2. Le volume 225.

Digitized by Google

taire le remplace provisoirement ; Duroc vient notifier à la cour de Berlin l'avènement de Bonaparte ; le général Beurnonville vient présenter ses lettres de créance de ministre plénipotentiaire... pas une visite à Rheinsberg. Le public l'oublie ou l'ignore. Une longue brochure circule dans les cercles politiques; elle est anonyme et d'inspiration anglaise. L'auteur y prône l'alliance autrichienne et excite l'opinion contre la République. Deux ripostes paraissent aussitôt, très animées d'esprit jacobin [1]. Pas une injure, pas un éloge, pas une allusion au champion obstiné de l'alliance franco-prussienne : ses idées combattent, triomphent ou échouent; leur auteur n'a plus d'intérêt. Pourtant il ne souffre pas trop de cette mort politique. Non point que l'âge ait affaibli sa susceptibilité ; mais il a la foi, la certitude de la victoire définitive. Il a deviné que Bonaparte tenait entre ses mains l' « ultima ratio » du système. L'issue est imminente. Après la dissolution tragique du congrès de Rastadt, après les victoires russes et autrichiennes en Italie et en Allemagne, pas un instant de découragement. Du reste voilà Zurich, Bergen, Castricum... le retour de son héros. « Vous jouez notre jeu, dit-il à Otto rencontré par hasard; en bon prussien, je me réjouis de vos victoires. Ceux qui pensent autrement s'en trouveront mal. Il y a à la cour un homme en sous-ordre qui travaille toujours contre la France, mais on mettra bientôt un terme à ses intrigues [2] ». Le prince n'est pas fort satisfait du roi qui n'a jamais voulu suivre ses conseils pour une alliance avec la République; cependant il rend hommage à sa fermeté : « Vous savez qu'on a tout employé pour égarer le monarque; mais vous ne connaissez pas les moyens infâmes dont on s'est servi dans son intérieur. »

Le 18 Brumaire, Marengo, Hohenlinden ! A ce coup Beurnonville, ministre plénipotentiaire installé depuis cinq mois dans son poste, se fait présenter au prince. La scène a lieu chez le prince Ferdinand. Sans rancune, Henri tient au diplomate français les propos les plus obligeants ; il s'exprime avec admiration sur le compte du Premier Consul, et Ferdinand renchérit encore. Il lui

1. A. E., Vol. 225, f. 51.
2. 18 brumaire an VIII; A. E., vol. 226. Depuis le VII, frimaire an IV, le nom du prince Henri n'avait pas apparu dans la correspondance des agents français à Berlin.

Digitized by Google

confie une nouvelle secrète : celle de sa réconciliation avec d'Haugwitz, et c'est le roi lui-même qui s'est employé à cette entreprise. La supériorité militaire de la France s'affirmait comme un fait éclatant et la présence de Bonaparte au gouvernement en garantissait la durée. D'autre part, le tzar Paul Ier mortellement brouillé avec la cour de Vienne, à la suite des journées de Zurich, ne faisait pas mystère de son penchant pour un renversement de système. La neutralité devenait pour la Prusse inutile et l'alliance avec la France sans danger. A vrai dire, ce dernier parti offrait en 1801 moins de chances de profit qu'en 1795 ; d'Haugwitz payait ainsi les conséquences de l'irrésolution. Sans balancer et comme tel était le gage de semblables oscillations, le rapprochement avec la République fut le signal d'une rentrée en faveur du prince Henri. Haugwitz fit des excuses et Frédéric-Guillaume II convoqua son grand-oncle pour recueillir son avis sur la politique générale. Une heure plus tard, celui-ci contait l'événement à Beurnonville : « Vous savez, *mon ami*, que j'ai toujours haï le despotisme, que j'aime franchement la République française, et que je suis incapable de vous dire une chose qui ne serait pas vraie. Vous devez être persuadé que je ferai ce que je pourrai pour maintenir le roi dans ses bonnes dispositions et favoriser la France. » Beurnonville ayant remercié avec chaleur, en vint à confier à son interlocuteur combien il était surpris de la réserve extrême de M. de Krüdener l'envoyé russe, et du peu d'ouverture que lui montrait M. d'Haugwitz. « Vous savez que tous les ministres ont leur manie. M. d'Haugwitz désire peut-être que M. Sandoz ait auprès de votre gouvernement le mérite des bonnes nouvelles... Un peu de patience et tout ira bien. M. d'Haugwitz nous voit ; je ne veux pas qu'il pense que je vous parle affaires et qu'il soupçonne que je vous rends l'entretien que j'ai eu avec lui. Je vous quitte [1]. » La réconciliation était définitive et la position du prince demeura assurée. Il eut sa place au conseil ; d'Haugwitz n'écrivit plus une ligne sans la communiquer au prince ; de la Roche-Aymon se tenait en permanence au cabinet et transmettait à son maître l'extrait des dépêches de Londres, de Vienne, de Pétersbourg pour que celui-ci vît bien qu'on ne se conduisait que d'après les bases

1. 4 thermidor an VIII ; A. E., vol. 227, f. 297.

Digitized by Google

qu'il avait indiquées. Louis Bonaparte, envoyé par son frère en Prusse avec une mission politique, fait le voyage de Rheinsberg pour saluer l'illustre vieillard. Pourtant, en pleine gloire, au moment où se réalisent ses plus chers projets, Henri n'a plus la jactance, la joie provocante et indiscrète qu'on pouvait croire liées à son caractère. Il a même perdu sa fureur d'écrire. A peine un mémoire, après le traité de Lunéville, pour établir que l'Autriche y a été trop bien traitée, qu'il eût fallu transporter en Valachie le trône du Grand-Duc de Toscane, que la France devrait s'attacher la Russie par des offres en Orient, en Turquie et inviter le tzar Paul à marcher d'Astrakhan sur le Bengale [1]. Il révèle à Beurnonville que Stadion, Cobenzl, Schwarzenberg parlent en termes très légers du traité de Lunéville, que Stadion a cherché à entraîner d'Haugwitz dans une nouvelle coalition contre la France, mais que d'Haugwitz a repoussé ses offres avec indignation. L'intrigue anglaise est là-dessous : « Si j'étais roi de Prusse, demain le le Hanovre serait mon domaine. Mais le roi est trop timide et trop scrupuleux pour un roi ! » Du reste, les propos de Stadion sont sans portée. Au cours d'une saison aux bains de Tœplitz, le prince Henri s'est rendu compte que le gouvernement autrichien tient à la paix. Son armée n'est pas mobilisable [2].

Il n'a plus le goût de l'autorité et ne cherche pas à exercer son crédit. Le marquis de Lucchesini, successeur de Sandoz-Rollin à Paris, déplaît au Premier Consul ; on lui cherche un remplaçant : Henri propose Buchholz ; il ne l'impose pas. La lassitude le gagne. Est-ce le résultat légitime de sa carrière de septuagénaire ? Ou plutôt n'a-t-il pas acquis un peu de philosophie pratique pendant ces quinze dernières années où pour lui la disgrâce a régulièrement alterné avec la faveur, où ses principes politiques ne l'ont emporté sur l'hostilité presque unanime de son entourage que par l'argu-

1. 9 ventôse an IX ; A.E., vol. 228, f. 401. L'idée fera son chemin ; elle n'était pas fort répandue au début du XIXe siècle : Napoléon l'adoptera, ou l'imaginera. Ici, de même qu'en maintes circonstances, le prince Henri apparaît comme un précurseur incomplet. Son hostilité contre l'Angleterre, dont la plus forte raison d'être est que cette puissance lutte obstinément contre la France, lui suggère spontanément le plan que la Russie n'établira clairement que quatre-vingts ans plus tard, après dix tentatives diplomatiques et dix campagnes auxquelles le promoteur de l'idée n'a pas songé. Le prince Henri a raison au XXe siècle ; peut-être avait-il tort en 1800.

2. A. E., Vol. 227.

Digitized by Google

ment décisif de victoires françaises? Quelle ironie! avoir battu les généraux de Louis XV, de Marie-Thérèse, et mérité le surnom de « fehlerlose Feldherr », avoir réfréné l'ambition de la grande Catherine et celle de Joseph II, exercé en Allemagne la magistrature intellectuelle déléguée par les philosophes... pour prêcher en vain quinze ans l'alliance française, qui, d'elle-même et sans l'appui de personne, s'impose après Bâle, Campo-Formio, Marengo, Lunéville. Il l'expose à Bignon, avec une modestie gâtée par quelque affectation : « Je me réjouis de voir s'étendre des idées qui de tout temps furent les miennes, en sorte que ce n'est pas moi qui ai suivi les circonstances, mais les circonstances qui se sont mises au niveau de mes vœux. Je n'étais que la mouche du coche, mais du moins j'appelais autant qu'il dépendait de moi un ordre de choses que je vois enfin se préparer [1]. »

Möllendorf est mort. Le prince Ferdinand gravement malade [2] : Henri resté presque seul de sa génération prépare le spectacle de sa fin prochaine. Retiré à Rheinsberg en janvier 1802, il rédige son testament et ses dernières volontés.., son dernier mémoire : singulière pièce! la personne morale s'y manifeste sans réserve : rudesse native héritée du Roi-Sergent avec des soucis de bon ménager; philanthropie ostentatoire et « livresque », et, par place, une émouvante élévation de sentiments, une vraie grandeur frédéricienne : « L'épée que je portais pendant la guerre de Sept-ans sera mise entre les mains du comte de la Roche-Aymon; je le prie d'aller trouver le Roi d'abord après mon enterrement, de l'assurer de mes derniers vœux pour lui et pour l'État, de lui remettre mon épée, en le priant, en mon nom, de la faire conserver comme un souvenir de la fidélité constante avec laquelle j'avais servi l'État... Voilà le dernier acte de ma vie terminé : adieu pour toujours [3]. » Il son-

1. Bignon à Talleyrand : A. E., vol. 230, f. 294.

2. « Le vieux prince Ferdinand, frère de Frédéric II, qui est malade depuis un mois, refuse de quitter le lit parce qu'il ne veut faire usage ni de pantouffles, ni de robe de chambre. Il veut, en se levant reprendre son uniforme et ses bottes... Ces vieux chênes du Brandebourg sont de la meilleure sève française » (Bignon : A. E., vol. 230, f. 253). Bailleu reproduit textuellement la dernière phrase de cette lettre.

3. Article de la Revue des Études historiques (mars-avril 1903). J'ai retrouvé ces dernières volontés dans les papiers du comte de la Roche-Aymon. Bignon, qui en avait eu connaissance par celui-ci, en prit copie et les adressa à Talleyrand. On peut les lire aux Archives des Affaires Étrangères (*Correspondance politique. Prusse*, vol. 230, f. 485). Le prince Henri léguait par testament au comte de la Roche-Aymon

Digitized by Google

gea à son tombeau. Au milieu du parc de Rheinsberg il avait élevé une pyramide à la mémoire des guerriers prussiens morts pendant la guerre de Sept-ans. C'est au centre même de cette pyramide qu'il se fit creuser un caveau. Il visita les travaux en compagnie de son conseiller des bâtiments Steinert, essaya la place où il voulait que son corps fût déposé, et dit en riant : « Ayez soin qu'on me mette la tête du côté du château pour que je voie ce qui s'y passe [1]. »

Le 15 thermidor an X (3 août 1802), Bignon achevait sa dépêche au ministre des Relations extérieures Talleyrand en annonçant que le prince Henri était très malade. Le même jour il mourut d'apoplexie dans les bras de de Royer et de la Roche-Aymon. « Dès longtemps, écrit Bignon, ce prince n'existait plus en politique que par ses vœux ; mais ses vœux ont toujours été pour l'union de la Prusse et de la France. Il a cessé de vivre le jour même où la Prusse recueillait le fruit de cette heureuse union qu'il a constamment conseillée et qu'il a eu enfin la satisfaction de voir parfaitement établie[58] ». Sa mort eut peu d'éclat. La *Königliche privilegierte Berlinische Zeitung von Staats-und gelehrten Sachen*, quinze jours après ses obsèques, lui consacrait ces deux courtes strophes :

An die Humanität
Als der Prinz Heinrich den 3ten August 1802 gestorben war.

I

Humanität, setz' Ihm ein Monument und drauf :
Im Schlachtfelde und in Kabinette
That er, was ich gethan, an seiner Stelle, hätte :
Das ist sein Lebenslauf :

II

Die Muse Polyhymnia
Die seine Freundin war
Und die ihn sterben sah

plusieurs commodes et bibliothèques avec tous les livres, cartes et papiers qu'elles contenaient. Le gouvernement prussien, estimant qu'on ne pouvait laisser à la disposition d'un particulier les papiers du prince qui avait été de son vivant mêlé aux affaires les plus importantes et les plus secrètes, traita les meubles objets du legs « comme les chariots couverts qui sortent d'une place forte après capitulation » : ils furent livrés au légataire, mais au préalable débarrassés de leur contenu.

1. A. E., Vol. 230, f. 482.

Digitized by Google

Die sprach gerührt :
« Den zweinten Einzigen verliert
In Ihm, Borussia ! »

Et voici, rédigée par lui-même, en français, l'épitaphe gravée sur la pyramide de Rheinsberg :

Jeté par sa naissance dans un tourbillon de vaine fumée
que le vulgaire appelle
Gloire et grandeur
mais dont le sage connaît le Néant ;
Tourmenté par les passions des autres
agité par les siennes
Surtout exposé à la calomnie
en butte à l'injustice
Et accablé encore par la perte
de parens chéris
d'amis sûrs et fidèles
mais aussi souvent consolé par l'amitié,
Heureux dans le recueillement de ses pensées,
Plus heureux
Quand ses services purent être utiles à sa patrie
ou à l'humanité souffrante,
Tel est l'abrégé de la vie de
Henri Frédéric Louis
fils de Frédéric-Guillaume Roi de Prusse
et de Sophie Dorothée, fille de Georges I Roi de la Grande-Bretagne.

Passant !
Souviens-toi que la perfection n'est pas sur la terre.
Si je n'ai pas pu être le meilleur des hommes,
Je ne suis point au nombre des méchans.
L'Éloge ou le blâme
ne touchent plus celui
qui repose dans l'éternité
mais la Douce Espérance
Embellit les derniers momens
de celui qui remplit ses devoirs.
Elle m'accompagne en mourant.

Né le 18 janvier 1726
Mort le 3 août 1802.

Raymond TABOURNEL.

Digitized by Google

Itinéraire général de Napoléon Ier

(*Suite.*)

Campagne de Russie.
(9 mai-19 décembre 1812).

1812
Mai

1er acte. — L'offensive sur Wilna.
(22 juin-8 juillet).

9 s. Napoléon part de Saint-Cloud le matin à 6 h., avec Marie-Louise. Il couche à Châlons-sur-Marne, à la préfecture, où il arrive à 8 h. du soir.

10 d. Il arrive à Metz à 3 h., passe une revue et visite les fortifications. A 7 h., réceptions.

11 l. Parti de Metz à 2 h. du matin, il est à Mayence dans l'après-midi : il descend à l'école d'artillerie.

12 m. A Mayence. Il passe la revue des troupes.

13 m. Il quitte Mayence à l'aube, passe à Francfort à 5 h. 1/2, arrive à 9 h. du matin à Aschaffenbourg, où il déjeûne chez le prince primat ; il repart à 11 h. et à 5 h. il est à Wurtzbourg, où il couche.

14 j. Départ de Wurtzbourg à 8 h. ; il relaie à Bamberg à 3 h., passe par Hoilleld et entre 9 et 10 h. arrive à Bayreuth.

15 v. Il quitte Bayreuth à 8 h. et arrive à 5 h. 1/2 à Plauen avec l'impératrice qui l'accompagne.

16 s. Napoléon et Marie-Louise quittent Plauen à 4 h. 1/2 le soir ; ils entrent dans Dresde à 11 h. avec le roi et la reine de Saxe qui les avaient attendus à Freyberg. L'empereur est logé dans les anciens appartements d'Auguste II roi de Pologne et Électeur de Saxe.

9-10) *Débats*, 10, 14, 16 mai, *Moniteur*. **11**) C., 18697 ; *Débats*, 16 m. **12**) C., Arch. G. ; *Débats*, 25 m. ; Fain, I, 61. **13** *Débats*, 20, 21 mai ; Fain, *ibid.* **14**) Castellane, *Journal*, I, 91, *Débats*, 20, 24 mai. **15-16** *Débats*, 28 mai. **16-28** Bibl. nation. Ms. F. Fran. 6599, *Papiers sur l'Empire. Voyages de l'Empereur*, f°s 167-197 : Rapport touchant le séjour de LL. MM. à Dresde en 1812 et 1813 [1].

1. Ce rapport présenté à Duroc, le grand maréchal, par sa police a été publié par le Vte de Grouchy dans la *Nouv. Revue Rétrospective*, juillet, août 1900, 1, 121, puis en tirage à part.

Digitized by Google

	1812 Mai	
A Dresde. Le matin, Napoléon reçoit le roi de Saxe; vers 1 h., il entend la messe dans ses appartements.	17	d.
A Dresde. A 1 h., l'empereur et l'impératrice d'Autriche arrivent. Après le dîner chez la reine de Saxe, Napoléon se rend à l'Opéra	18	l.
A Dresde. A 1 h., il se rend chez la reine de Westphalie. A 8 h., il reçoit à dîner l'empereur et l'impératrice d'Autriche, le roi et la reine de Bavière.	19	m.
A Dresde. A 4 h., il va jusqu'à la vigne royale de Findlater; il est au grand dîner qui a lieu chez l'impératrice, ensuite il se rend au théâtre où l'on joue *Sargines* de Paër.	20	m.
A Dresde. Chaque jour le lever a lieu à l'heure habituelle, 9 h. Le 22, l'empereur donne un grand dîner; le 23, à 1 h., il rend visite à l'empereur d'Autriche.	21-23	j.-s.
A Dresde. Il n'y a pas de lever. A midi, il est dans la tribune royale de l'église catholique où il assiste à la messe dite par M. de Pradt. Le soir, il donne un grand dîner, ensuite il se rend avec les autres souverains présents à Dresde à l'Opéra, où il y a un concert qui dure une heure.	24	d.
A Dresde. A 11 h., il part avec Marie-Louise, l'empereur et l'impératrice d'Autriche, le roi et la reine de Saxe pour Moritzbourg où il déjeûne et chasse. Il est rentré à 4 heures.	25	l.
A Dresde. Le roi de Prusse arrive à 11 h. passées; il est logé dans le Taschenberg. Napoléon lui fait une visite.	26	m.
A Dresde. A 11 h., l'Empereur reçoit le roi de Prusse. A 1 h. 45, il sort pour une promenade, passe le pont de Zwinger, traverse les faubourgs et se rend à l'église Notre-Dame, il rentre vers 3 h. au château. Le soir, il est à un grand dîner chez le roi de Saxe.	27	m.
A Dresde. A 3 h., il prend congé des souverains et des princes présents dans la ville. Le soir, un grand dîner a lieu chez lui.	28	j.
Napoléon quitte Dresde à 3 h. 1/2 pour rejoindre l'armée. Il passe à midi à Reichembach, puis à Gœrlitz, à Buntzlau, à 5 h.	29	v.

17) C., 18696 s.; *Débats*, 28 mai. **18**) C., 18701 s.; *Débats*, 31 m. et 6 juin. **19**) *Débats*, 26 m.; Castellane, I, 93. **20**) C., 18703; *Débats*, 31 mai; Castellane, 94. **21-22**) C., 18704 s.; Brotone (1903) 1791 s. **23**) C., 1871. **24**) C., 18721; *Débats*, 7 juin; Castellane, 94. **25**) Castellane, 95; *Débats*, 7 juin. **26**) C., 18723 s.; Arch. G.; Brot. (1898) 1010; Cath. de Wurtemberg, *Journal, R. Historique*, XXXVI, 332 s. Bausset, *Mém.*, II, 59. **27**) C., 18728 s.; Br. (1903) 1793; *Débats*, 8 juin; Vandal, *Napoléon et Alexandre*, III, 127. **28**) C., 18734 s.; Arch. G.; Brot. (1898) 1011. **29**) *Débats*, 6, 13, 14 juin.

Digitized by Google

1812
Mai

30 s. Il arrive à Glogau, à 3 h. du matin, repart à 7 h. et arrive le soir à 8 h., à Posen où il loge dans un couvent de jésuites.

31 d. A Posen. A 9 h., grande audience. A midi, l'Empereur assiste chez lui à la messe ; à 6 h., il se promène dans la ville.

Juin

JUIN

1 l. A Posen. Le soir, l'Empereur tient cercle.

2 m. Il part de Posen à 3 h. du matin ; il est à Thorn à 6 h. du soir.

3-4 m. j. A Thorn.

5 v. A Thorn. Au bord de la Vistule il passe la revue des cinq régiments d'infanterie de la vieille Garde.

6 s L'Empereur quitte Thorn vers 3 h. se dirigeant sur Dantzig par Graudentz, Marienwerder et Marienbourg.

7 d. Il passe à Dirschau ; le soir, à 8 h., il est à Dantzig ; il descend chez le général Rapp, gouverneur de la place.

8 l. A Dantzig. Dès 3 h. du matin jusqu'à midi, il visite les fortifications ; à 3 h., il reçoit le Sénat de la ville, ensuite il passe une revue qui finit à 8 h.

9 m. A Dantzig. De 4 h. du matin à midi, il visite la rade puis la plage de Veichelssmund.

10 m. A Dantzig.

11 j. Dès le matin il se porte sur Marienbourg où il couche. En route, il passe en revue les six divisions du 1er corps (Davout).

12 v. Dans l'après-midi, il arrive à Kœnigsberg venant par Elbing.

13 s. A Kœnigsberg.

14-16 d.-m. A Kœnigsberg. Revue chaque jour des troupes en marche. Le 14, il passe en revue la division Grandjean.

17 m. Napoléon quitte Kœnigsberg à 2 h. du matin, passe à Wehlau.

30) *Débats*, 10, 13, 16 juin. **31**) C., 18741 s. ; *Débats*, 21 juin ; Castellane, 97. — Juin **1-31**) AF⁴ IV 437 et **1**) C., 18743 s. ; A. G. ; Br. (1903) 1794 ; *D.*, 10 et 21 juin. **2**) Fain. I, 83 ; *Débats*, 10, 13, 21 juin. **3**) C., 8756 s. **4**) C., 18758 ; Arch. G. ; Brot. (1898) 1012. **5** C., 18766 s. ; *Débats*, 14 juin. **6**) C., 18772 ; Castellane, 99 ; *Débats*, 14 juin. **7**) C., 18773 ; Rapp, *Mém.* ; Fain I, 85 ; *Débats*, 19 j. **8**) C., 18774 ; *Débats*, 18 j. ; Fain, I, 87. **9**) C., 18775 s. ; A. G. ; Brot. (1898) 1013 ; *Débats*, 19 j. ; Fain, I, 88 s. **10**) C., 18779 s. ; A. G. ; **11**) C., 18783 s. ; Arch. G. ; Fain, 91 ; Registre de Correspond. de Belliard, II, n° s (Arch. G. 2/24). **13**) C., 18786 s. ; A. G. **14**) C., 18791 s. ; *Débats* ; A. G. ; Castellane. I, 102 ; *Débats*, 24 j. **15**) C., 18794 s. ; *Débats*, 26 juin. **16**) C., 18802 s. ; Arch. G. **17** C., 18815 s. ; *Moniteur*, 28 j. ; *Débats*, 29 j. et 8 juillet ; Castellane, I, 103.

Digitized by Google

	1812 Juin	
où il voit la 3e division de cuirassiers et déjeûne ensuite ; il arrive à Insterburg à 4 h.		
A Insterburg, il passe en revue le 2e corps (Oudinot), deux brigades de cavalerie légère et une brigade prussienne, celle de Kleist. Il part d'Insterburg à 2 h. et arrive à Gumbinnen dans la soirée.	18	j.
A Gumbinnen. Le soir du 19, il passe en revue une partie du 1er corps.	19-20	v.-s.
Il quitte Gumbinnen, passe par Stallupöhnen et arrive à Wilkowischki dans la matinée.	21	d.
Parti de Wilkowischki, il passe par Pilwischki, soupe dans le jardin du curé de Skrawden et couche à la ferme de Naugaraidski.	22	l.
A 2 h. du matin, il se rend aux avant-postes et habillé en lancier polonais visite la rive gauche du Niémen dans les environs d'Aléxoten. Dans la journée, il passe la revue du 1er corps près Shawtdy et Pissa. Il bivouaque à Kamen, sur la hauteur la plus élevée.	23	m.
A 3 h. du matin, il est au bord du Niémen, traverse le fleuve vers 1 h. ; il se porte aussi vers la Wilia pour diriger le passage de cette rivière ; à 9 h., il est à Kowno où il couche dans un couvent.	24	m.
A Kowno. Il est à cheval dès 3 h. du matin.	25	j.
A Kowno.	26	v.
Il couche à la ferme d'Owzianiskia, où il arrive le soir à 10 h., venant par Jewjé.	27	s.
Il attaque les Russes à la pointe du jour, après avoir quitté le bivouac à 2 h. 1/2, et entre dans Wilna à midi.	28	d.
A Wilna. Il parcourt la ville, passe une revue.	29	l.
A Wilna. Il reçoit l'Université.	30	m.

18) C., 18821 s.; *Débats*, 29 juin. **19**) C., 18823 s.; Castellane, 103. **20**) C., 18828 s.; Arch. G.; *Débats*, 1 juill. (1er Bull. de la Grande Armée). **21**) C., 18842 s.; Brot. (1903) 1795; Arch. G.; (l. de Berthier). **22**) C., 18851; Castellane, I, 104; Colonel de Chambray, *Hist. de l'expédition de Russie*, (2e édit., 1825), I, 71. **23**) C., 18858; Vandal, *Napoléon et Alexandre*, III, 472 s.; Rembowski, *Les chevau-légers polonais de la Garde* (Varsovie, 1899), 94; Soltyk, *Napoléon en 1812*, 8 s.; Gourgaud, *Examen critique* 1825); 97 s. Fain, I, 167 s.; Lejeune, *Mém*, II, 175 s.; *Débats*, 11 juillet; Marbot, III, 53; François, *Journal* (publié par Grollier) II, 16. **24**) C., 18858; Castellane; 107; Marbot, III, 54; Lejeune, II, 177; Rembowski, 94; Belliard, Reg. II, n° 8 récit du pass.); Arch. G. 2/24, Vandal III, 2. **25**) C., 18860 s. **26**) C., 18869 s.; Arch. G. **27**) Fain, I, 173; Castellane; 108. **28**) Fain, I, 174; *Débats*, 21 juillet (d'après le *Courrier de Lithuanie*). **29-30** C., 18874; A. G.; *Débats*, 21 j.

Digitized by Google

JUILLET

1 m. A Wilna. Napoléon reçoit Balachof, ministre de la police de Russie, envoyé par Alexandre Ier.

2 j. A Wilna. Il visite les hauteurs entourant la ville.

3 v. A Wilna. Il examine le tracé possible d'un camp retranché.

4-5 s.-d. A Wilna.

6-7 l.-m. A Wilna.

8 m. A Wilna. Il passe la revue des divisions de la jeune garde Laborde et Roguet et de la vieille garde.

9-10 j.-v. A Wilna. Le 10, il passe la revue des employés civils de l'armée.

11 s. A Wilna. L'Empereur reçoit des députés polonais. Il passe la revue des équipages militaires.

12-13 d.-l. A Wilna. Le 13, revue de 600 traînards formés en bataillons de marche.

14 m. A Wilna. Il passe le 7e corps (Gouvion Saint-Cyr) en revue. Le soir, il se rend à un bal chez le comte Pac.

15 m. A Wilna.

2e acte. Manœuvre contre l'armée de Drissa.
(16 juillet-10 août).

16 j. L'Empereur quitte Wilna à 11 h. du soir ; il marche toute la nuit se dirigeant sur Gloubokojé.

17 v. Le matin à 10 h., il arrive à Swenziany qu'il quitte pendant la nuit, se dirigeant sur Gloubokojé.

18 s. Arrivé à Gloubokojé à 1 h. après-midi, il loge dans un couvent.

JUILLET. — **1-31**) AF* IV 437 et **1**) C., 18878 s. ; A. G.[1] ; Vandal, III, 517 s. **2-3**) C., 1888 s. ; Castellane, 111. **4**) C., 18896 s., Lecestre, 932. **5** C., 18904 s. ; A. G. ; *Débats*. 17 j. **6**) C., 18907 s. **7**) C., 18912 s. ; Castellane, 112 ; A. G. **8**) C., 18922 s. ; A. G. ; Lecestre, 933 ; Ducasse, 172 ; Castell., I, 113 ; *D.*, 293. **1-8**) *Débats*, 21 juill. ; Fain I, 317. **9** C., 18932 s. **10**) C., 18939 s. ; A. G. ; Castell., 173 ; Castellane, I, 104-5 ; Ségur, *Mém.*, IV. *La campagne de Russie*, I, 132 s. ; **11** C., 18944 s. ; A. G. ; Castellane, 114, 115 ; *Débats*. 27 juill. **12**) C., 18949 s. **13**) C., 18958 ; Castellane, 115. **14**) C., 18959 s. ; Castellane, I, 115. Fain, I, 217 ; Chambray, I, 201, *Débats*, 27 j. **15** C., 18963. **16**) C., 18964 s. ; A. G. ; Castellane, 116 ; Fain, I, 219, 263 ; Ségur, IV, 185. **17**) C., 18970. **18**) C., 18971 s. ; Castell., I, 117.

1. Le plus grand nombre des lettres de Napoléon de la campagne de Russie dans la C. non encore publiée ont été dictées à Berthier qui les signait.

Digitized by Google

	1812 Juillet	
A Gloubokojé.	19-21	d.-m.
Il quitte Gloubokojé à 9 h. du soir allant vers Ouschatsch.	22	m.
Il arrive à Ouschatsch, dans l'après-midi vers 1 h., s'y repose et repart à 5 h. pour Kamen où il arrive à 11 h.	23	j.
Il part de Kamen et, à 2 h., arrive à Beschenkowitschi où il loge au château d'un M. Chreptowicki.	24	v.
Il quitte Beschenkowitschi. Dans la journée a lieu le premier combat d'Ostrowno; le soir l'empereur bivouaque sous la tente à 3 lieues en avant d'Ostrowno.	25	s.
Il arrive à Komarchi pendant le combat de Murat et du prince Eugène contre les Russes: c'est le deuxième combat d'Ostrowno; puis il continue sa route avec l'avant-garde; le soir, il bivouaque sur la gauche de la route de Witebsk, en arrière de Koukovitchi.	26	d.
En route dès l'aube; le soir il bivouaque vis-à-vis de Witesk non loin de la rive de la Lutchiesa, près d'un moulin brûlé.	27	l.
A cheval dès 1 h. 1/2 du matin; il poursuit l'ennemi jusqu'à Souraje, il entre à Witesk à midi. Il va coucher au bivouac sur la route de Pétersbourg, à 7 lieues de la ville, en avant d'Agaponowszczyna, avec l'armée d'Italie.	28	m.
A 8 h. du matin Napoléon rentre à Witebsk; il occupe le palais du prince de Wurtemberg, gouverneur de la Russie Blanche. Avant de rentrer, il a une longue conférence avec Berthier, Poniatowski, Lefebvre-Desnouettes, à la jonction des routes de Witebsk et de Pétersbourg.	29	m.
A Witebsk.	30-31	j.-v.
AOUT	Août	
A Witebsk[1].	1-5	s.-m.
A Witebsk.	6-9	j.-d.

19 C., 18974 s. **20**) C., 18982 s.; A. G.; Castellane, 117. **21**) C., 18987 s.; Brot. (1898) 1015. **22**) C., 18994 s.; Castellane, 118. **23**) C., 19004 s.; Fain, I, 272. **24**) 19006 s.; Castellane, 120; Fain, I, 278; *Débats*, août, Berthezène, *Souv.*; II, 365. **25**) C., 19008 s.; Fain, I, 282; Castell., I, 121; Ségur, IV, 187. **26**) C., 19010 s.; Fain, I, 282; Castellane, I, 121; Ségur, IV, 195; Berthezène, II, 367. **27**) Castellane, 123; Fain, I, 283 s.; Chambray, I, 232. **28**) Castellane, 123; Fain, I, 288, Rembowski, 103; Chambray, I, 240. **29**) C., 19014 s.; Fain, I, 303; Chambray, I, 240; Castell., I, 124. **30**) C., 19020 s. **31**) C., 19024 s.; Arch. G. Aout. — **1-31**) AF° IV 437 et **1**) C., 19027 s.; Brotonne (1903) 1796; Castellane, 125. **2-3**) C., 19034 s. **4**) C., 19041 s. **5**) C., 19043 s. **6**) C., 19047 s.; Castellane, 126. **7-9**) C., 19052 s.; Castellane, I, 129.

1. Tous les matins, pendant le séjour à Witebsk, parade à 7 heures devant le palais. Castellane, I, 125; *Débats*, 23 et 26 août (informat. de Wit. des 8 et 12).

Digitized by Google

1812
Août

3e acte. Manœuvre de Smolensk.
(11-23 août).

10-12 l.-m. A Witebsk. Le 10, l'Empereur va visiter la tête de pont sur la Dwina.

13 j. Il part de Witebsk dès 1 h. du matin, prend la route de Kiew, passe à Babinowicze et passe la nuit au bivouac de Rossasna.

14 v. Combat de Krasnoie; l'empereur couche ensuite au bivouac à Boyarinkowa, entre Liady et Krasnoje, après avoir passé au camp de Siniaki.

15 s. Le soir, il couche à la poste de Koroutnia, à 9 lieues de Siniaki.

16 d. Il part vers 8 h. du matin, à 1 h., arrive devant Smolensk; le soir, il bivouaque à droite de la route, à 2.400 mètres des remparts.

17 l. Dans la matinée, il s'arrête au château de Lubnia, se remet en route à 10 h.; le soir, il bivouaque plus près de la route devant Smolensk au château d'Iwanovkaïa.

18 m. L'Empereur rentre à Smolensk. Il est à cheval de 10 h. à 6 heures.

19 m. A Smolensk. Ce jour-là, combat de Valoutina-Gora.

20 j. A Smolensk. A 3 h. du matin, il se rend près de Ney et de Murat à Valoutina-Gora et visite le champ de bataille. Ensuite, sur la route de Moscou, il passe en revue la division du général Gudin tué la veille et qu'il a donnée au général Gérard.

21-22 v.-s. A Smolensk. Il passe en revue le 21, le 5e corps (Poniatowski) et le 22, l'armée d'Italie.

23 d. A Smolensk. Parade.

4e acte. Marche sur Moscou.
(24 août-14 septembre).

24 l. Napoléon quitte Smolensk à minuit passé.

10) C., 19066 s.; Castellane, 130. **11**) C., 19083 s.; Brot. (1898) 1016; A. G. **12**) C., 19087 s.; Lejeune, II, 192. **13**) Castellane, I, 131; Ségur, IV, 244. **14**) Castellane, I, 132; Fain, I, 360. **15**) Castellane, 133, Rembowski, 108; Fain, I, 361. **16**) Castellane, I, 133; Arch. G. (l. de Berthier). **17**) C. Brotonne (1898) 1017; Fain, I, 367; Rembowski, 111; Castellane, 134; Chambray, I, 309. **18**) C., 19098; Fain, I, 375 s.; Rembowski, 112; Castellane, 135; Chambray, 317. **19**) C., 19099 s.; Brotonne (1903) 1797; Fain, I, 379 s. **20** C., 19105 s.; Fain, 386 s.; Castellane, I, 138; Rembowski, 114; Lejeune, II, 196; Ségur, IV, 292 s. **21**) C., 19111 s.; Castellane, I, 139. **22**) C., 19113 s.; Castellane, 140. **23**) C., 19118 s.; Castellane, 140. **24**) C., 19124 s.; Brot. (1903), 1798; Fain, I, 406; Ségur, IV, 319.

Digitized by Google

	1812 Août	
Il passe par Loubino, Ghoredikino, Pniewno, Michalewka et arrive à Dorogobouj dans l'après-midi.	25	m.
Il quitte Dorogobouj à 11 h. du soir.	26	m.
Le matin, à 5 h., il s'arrête au château de Jaszkhowo, près de la poste de Slawkovo ; il se remet en route le soir à 11 heures.	27	j.
Il arrive à 5 h. au château de Rubki; le soir, il couche dans un château sur les hauteurs à 2 lieues en arrière de Wiasma.	28	v.
Il entre dans la matinée à Wiasma ; il descend dans une grande maison, à droite en arrivant.	29	s.
A Wiasma.	30	d.
Le matin, il quitte Wiasma; le soir il arrive à Weliczewo.	31	l.

SEPTEMBRE	Septembre	
Il quitte Weliczewo et, par Tsarewo-Zaïmizcze, arrive à Gjatsk.	1	m.
A Gjatsk [1].	2-3	m.-j.
Il quitte Gjatsk à 1 h. ; le soir, il bivouaque à 8 lieues de là, près de la poste de Ghridnewo.	4	v.
Le matin, départ à 6 h. ; à 2 h. on découvre les Russes : le combat de Borodino commence, à 4 h. la redoute est attaquée, à 7 h. le feu cesse ; l'empereur bivouaque sur les hauteurs de Borodino derrière l'armée d'Italie.	5	s.
A 1 h. du matin, il parcourt les avant-postes ; il rentre à 7 h., puis il part en reconnaissance. Il passe la nuit sur les hauteurs de Borodino.	6	d.
Victoire de la Moskowa. A 5 h. du matin, Napoléon est à cheval ; à 6 h. la bataille commence ; il se place en avant des talus de	7	l.

25 Fain, I, 421; Castellane, I, 141. **26**) C., 19142 s.; A. G.; Fain, I, 430; Castellane, I, 141. **27**) C., 19151 s.; Brotonne, (1903) 1799; A. G.; Fain, I, 430, Rembowski, 117; Ségur, IV, 325. **28** Castellane, I, 142; Fain, I, 435; Chambray, II, 26; Ségur, IV, 325, 333. **29** C., 19155 s.; Castellane, I, 143; Fain, I, 436. **30** C., 19159 s.; Fain, I, 439. **31**) C., 19161 s.; Fain, I, 443; Castell., 143. — SEPTEMBRE. **1-30** AF* IV 437 et **1**) C., 19162 s.; A. G.; Fain, I, 445. **2** C., 19169 s.; A. G.; Castellane, I, 145. **3**) C., 19176 s.; Brotonne (1903) 1800; Castellane, 145. **4**) C., 19179 s.; Fain, II, 1; Castellane, I, 147. **6** C., 19181; Fain, II, 7 s.; Castellane, 147; Ségur, IV, 356, 361 et V, 14 s. **7**) C., 19182; Castellane, I, 151; Marbot, III, 135, 148 s.; Fain, II, 19 s.; Lejeune, II, 192-218; Pajol, III, 42 s.; Bausset, II, 78, 82; Ségur, IV, 374 s.

1. Le 3, il gèle pour la première fois. (Castellane I, 145).

Digitized by Google

1812 Septembre

la redoute, à 2 h. 1/2, il monte à cheval ; à 4 h., la redoute de Semenowska est prise, à 6 h., l'Empereur rentre à sa tente. Le soir, il couche près de la première redoute enlevée.

8 m. A 1 h., il parcourt le champ de bataille. Il couche dans les ruines d'un village, au débouché de la plaine en arrière de Mojaïsk.

9-11 m.-v. A Mojaïsk. Arrivé le 9, il loge dans une maison en construction, à gauche en arrivant sur la place. Il passe ces trois jours sans sortir, souffrant d'un fort rhume qui le tourmente depuis le 5.

12 s. Il quitte Mojaïsk dans l'après-midi ; le soir il couche à Petelina, près de Préobrajenskoïe et de Tatarski.

13 d. Il porte son quartier général à 3 lieues de Petelina, au château de Berowska entre Nikolskoe et Malo-Wiasma.

14 l. Napoléon entre à Moscou vers 3 h. Il couche dans une maison du faubourg de Mojaïsk. L'incendie de la ville commence dans le quartier des boutiques.

15 m. L'Empereur entre au Kremlin le matin, à 7 h.. L'incendie continue dans la ville.

16 m. Napoléon quitte le Kremlin à 1 h., au milieu de l'incendie, par l'escalier où les strélitz furent massacrés; il se réfugie au château de Petrowkoïé, château appartenant au tzar, dans la banlieue.

17 j. A Petrowskoïé.

18 v. L'Empereur rentre au Kremlin [1] dans la matinée.

19-23 s.-m. A Moscou.

24-27 j.-d. A Moscou.

28-30 l.-m. A Moscou.

8) Castellane, I, 151 ; Fain, II, 44 ; Rembowski, 126 ; Ségur, IV, 400 s. **9**) C., 19183 s. ; Fain, II, 45 ; Ségur, IV, 411 s. ; Chambray, II, 86 ; Brotonne (1898), 1801. **10**) C., 19185 s. ; A. G. **11**) C., 19196 s. ; A. G. **12**) C., 19200 s. ; Fain, II, 49 ; Chambray, II, 108 ; Castellane, I, 153. **13**) C., 19203 s. ; Fain, II, 49 ; Castellane, I, 153. **14**) C., 19205 ; Castellane, 154 ; Ségur, V, 34 s. ; Bausset, II, 87. **15**) C., 19206. **16**) Castellane, 155 ; Rembowski, 139 ; Fain, II, 91 ; Domergue, *La Russie pendant les guerres de l'Empire*, II, 42, 72. **17**) C., 19207 ; Domergue, II, 61 s. **18**) C., 19208 s. ; Ducasse, 167 ; Fain, II, 98 ; Castellane, 157. **19**) C., 19211 s. ; A. G. **20**) C., 19213. **21**) C., 19214 s. **22**) Castellane, I, 158. **23**) C., 19218 s. **24**) C., 19223 s. **25**) C., 19226 s. **26**) C., 19229 s. **27**) Castellane, I, 161. **28**) C., 19230 s. **29**) C., 19233 s. ; A. G. **30**) C., 19235 s. ; Brot. (1903) 1802.

1. Chambray II, 131 se trompe en fixant la rentrée de Napoléon au Kremlin au 20 septembre.

Digitized by Google

OCTOBRE

A Moscou.	1-4	j.-d.
A Moscou. Le 6, l'Empereur passe la revue de l'infanterie de la vieille garde.	5-6	l.-m.
A Moscou. Il passe en revue la division Roguet.	7	m.
A Moscou. Le 8, parade.	8-9	j.-v.
A Moscou. Napoléon passe la revue de la division Compans.	10	s.
A Moscou. Il passe en revue la division Gérard, qui fut l'ancienne division Gudin.	11	d.
A Moscou. Revue de la division Morand dans la matinée.	12	l.
Au Kremlin. L'Empereur signe le matin le fameux décret de Moscou relatif à la Comédie-Française [1].	13	m.
Au Kremlin. Il passe en revue des cavaliers démontés.	14	m.
A Moscou.	15-16	j.-v.
A Moscou. Il passe la revue de la division Delzons.	17	s.
Au Kremlin. L'Empereur passe en revue le corps d'armée du maréchal Ney.	18	d.

5e Acte. — La retraite.

Napoléon quitte le Kremlin de grand matin ; toute l'armée se met en marche à 5 h. du matin. Il prend la vieille route de Kalouga ; il couche au château de Troitskoïe, au-delà de Desna.	19	l.
A Troïtskoïe.	20	m.
Il passe à Krasnoïe, déjeûne au château Soltikof, près Krasno-Packa, et couche au château d'Ignatiewo.	21	m.
D'Ignatiewo, il arrive à Feminskoïé par un chemin de traverse.	22	j.

Octobre. — **1-31**) AF* IV 437 et 1). C., 19238 ; Castellane, 163. **2**) C., 19239. **3**) C., 19240 s. **4**) C., 19241 s. **5**) C., 19246 s. ; A. G. ; Lecestre, 934 ; Brot. (1898) 1018 ; Castellane, 164. **6**) C., 19251 s. ; A. G. ; Castellane, 165. **7**) Castellane, I, 165. **8**) C., 19263 ; A. G. ; Castellane, 166. **9**) C., A. G. **10**) C., 19268 s. ; Castellane, 167. **11**) C., 19270 s. ; A. G. ; Castellane, 167. **12**) Castellane, 168 ; *Débats*, 1er novembre. **13**) Castellane, 168 ; Welschinger, *le Décret de Moscou*, *Débats*, 20 nov. 1901 ; *Débats*, 2 nov. (1812). **14**) C., 19272 s. ; Castellane, I, 169. **15**) C., 19274. **16**) C., 19275 s. **17**) C., 19280 s. ; Brotonne (1903), 1803 ; Castellane, 170. **18**) C., 19282 s. ; Castellane, 171 ; Fain, II, 158 ; Pajol, IV, 49. **19**) C., 19288 ; A. G. ; Castellane, I, 173 ; Ségur, V, 101 s. ; Chambray, II, 318. **20**) C., 19291 s. **21**) C., 19296 s. ; Castellane, 174 ; Fain, II, 166. **22**) C., 19299 s. ; Fain, II, 161 ; Castellane, 175 ; Bausset, II, 113.

1. Première chute de neige ; dès le 27 septembre, il tombait de la neige fondue.

Digitized by Google

1812 Octobre

23 v. Il quitte Fominskoïé à 9 h. du matin; il s'arrête à Borowsk où il se couche à 7 h. 1/2.

24 s. Il quitte Borowsk vers 10 h.; il s'arrête au premier bivouac après cette ville, en repart à 11 h. 1/2 et arrive à 1 h. sur le plateau qui borde le vallon de la Luja, passe à Ghorodnia, s'avance à une demi-lieue à Malojaroslawetz où il arrive à la fin du combat entre le prince Eugène et Doktoroff; il rentre à Ghorodnia à la nuit close; il bivouaque dans une cabane de tisserand, à quelque pas à droite de la grande route, à l'entrée du repli de la Louja.

25 d. A l'aube, il s'avance sur la route de Kalougha; en route, il manque d'être pris par des cosaques; il se rend à Malojaroslawetz auprès du prince Eugène; il revient coucher à Ghorodnia.

26 l. Le matin, il repart par Malojaroslawetz; en route, il s'arrête près d'un bivouac avant d'arriver au vallon de la Louja d'où il rétrograde sur Borowsk et Mojaïsk; les avant-postes russes se replient sur Kalouga. Il couche à Borowsk.

27 m. Il arrive dans la soirée à Wereia.

28 m. Le matin à 6 h., il quitte Wereia, s'arrête le soir aux ruines du château d'Oupenskojé, entre Mojaïsk et Borodino.

29 j. Il part au petit jour, passe la Kologha, traverse le champ de bataille de la Moskowa, passe par Gorki, Kolotskoïe, où il s'occupe des blessés réunis dans le monastère, et par Gridnewo; il arrive le soir à Gjatsk.

30 v. A midi, départ de Gjatsk; le soir, l'Empereur arrive à 5 h. à Weliczewo.

31 s. Il arrive à 4 h. à Wiasma.

23 C., 19301 s.; Fain, II, 166; Chambray, II, 327; Castellane, 176; Ségur, V, 106. **24** C., 19305; Fain, II, 244, 247; Rembowski, 164; Marbot, III, 119; Chambray, II, 331 s.; Ségur, V, 106 s.; Lejeune, 236; Bausset, II, 114. **25**) Fain, II, 250 s.; Chambray, II, 335 s.; Rembowski, 165; Ségur, V, 118 s., 124 s.; Bausset, 115. **26**) C., 19306; Fain, II, 255 s.; Castellane, I, 177; Chambray, II, 339, 353. **27**) C. A. G.; Castellane, 178; Ségur, V, 143; Chambray, 354. **28**) C., 19308; Fain, II, 258 s.; Castellane, 178; Ségur, V, 143, 148 s.; Rembowski, 177; Bausset, 117. **29**) Fain, II, 258. Ségur, V, 143, 148 s.; Chambray, II, 355. **30**) Castellane, I, 179; Fain, II, 260. **31**) Chambray, II, 357; Castellane, 179; Fain, II, 260.

Digitized by Google

NOVEMBRE

A Wiasma.	1	d.
L'Empereur parti de Wiasma à midi, arrive à Semlewo, à 7 heures.	2	l.
De Semlewo, il gagne Slawkovo, où il arrive à 3 h. ; il couche au château de Jaskowo.	3	m.
Il demeure au château de Jaskowo, près de Slawkowo.	4	m.
Le soir, à 5 h., il arrive à Dorogobouje.	5	j.
Napoléon quitte Dorogobouje à 8 h. du matin ; en route, à la hauteur de Mikhaïlewska le comte Daru lui apporte la nouvelle de la conjuration de Malet ; l'Empereur s'arrête ensuite, à midi, dans une maison qui avait servi de poste à Mikhaïlowka [1].	6	v.
Il part de Mikhaïlowska vers 6 h.; il couche au château de Pniewo, à une lieue de Slobpnewa.	7	s.
Départ de Pniewo à 7 h. ; il couche à la maison de poste de Beredikino.	8	d.
Il quitte Beredikino à 7 h. du matin et arrive à Smolensk. Il se loge dans une maison de la Place Neuve et ne sort pas.	9	l.
A Smolensk. Il ne sort pas.	10-13	m.-v.
L'Empereur quitte Smolensk à 8 h. 1/2 du matin, le soir il s'arrête dans une masure qui restait du village de Koroutnia (6 lieues de Smolensk).	14	s.
Il se met en route avant 9 h., il arrive à Krosnoïe à 3 h.	15	d.
Il demeure à Krasnoïe.	16	l.

Novembre. **1-31**) AF* IV 437 et **1**) C., 19310; Chambray, II, 359. **2**) C., 19311 s.; Fain, II, 277; Castellane, 180; Chambray, II, 360. **3**) C., 19313 s.; Fain, II, 278; Castellane, I, 181; Chambray, II, 360. **4**) C., 19320 s.; Ségur, V, 174. **5**) C., 19322 s.; Ségur, V, 175. **6**) C., 19324 s.; Fain, II, 285; Castellane, 181; Ségur, V, 169 s. **7**) C., 19326 s.; Fain, II, 286; Chambray, 381; Fain, II, 286; Chambray, II, 381. **8**) Castellane, 183; Chambray, II, 386. **9**) C., 19328 s.; Fain, II, 287; Castellane, 184. Ségur, V, 195. **10**) C., 19330. **11**) C., 19331 s. **12**) C., 19335. **14**) C., 19336 s.; Brotonne (1898) 1019, (1903) 1805; Ségur, IV, 223; Chambray, 428; Castellane, I, 186; Fain, II, 302; Rembowski, 187; Bausset, II, 127. **15**) C., 19339; Rembowski, 188; Fain, II, 302; Castellane, I, 178; Marbot, III, 153; Ségur, 225 s. **16**) Rembowski, 189; Fain, I, 803.

1. Ce jour-là, le grand froid commence ; la neige s'établit pour la première fois (Castellane, I, 181; Fain, II, 285; Ségur, V, 169).

Digitized by Google

1812 Novembre

17 m. Au matin, à la tête de la vieille garde, il culbute les Russes qui barraient le passage ; vers 11 h., il retourne en voiture à Krasnoje. Le soir, il arrive à Liadouï (en Lithuanie), à 4 lieues du champ de bataille de Krasnoje.

18 m. Il part de Liadouï à 5 h. du matin ; il s'arrête à 5 h. du soir chez la princesse Lubomirska, à Doubrowna (à 36 kil. de Liadouï).

19 j. Départ au point du jour. Il arrive dans l'après-midi à Orscha après avoir passé le Borysthène (ou le Dniéper). Il loge dans un grand couvent.

20 v. A Orscha [1]. Il part à midi et s'arrête à Baranouï (à 4 lieues), où il couche.

21 s. Il passe à Kokhanowo et couche à Kamienska (à 7 lieues de Baranouï).

22 d. Il arrive à Tolotchine (à 7 lieues de Kamienska) et y passe la nuit.

23 l. Au point du jour, il quitte Tolotchine et arrive à 4 h. à Bobr, où il ordonne la formation de 4 compagnies de gardes d'honneur composées de tous les officiers montés : c'est « l'escadron sacré [2] ».

24 m. Il part de Bobr à 8 h. du matin, passe par Kroupki ; il s'arrête à Loschniza (32 kil.), où il est très mal logé.

25 m. Départ de Loschniza, à 9 h. A 5 h., il entre à Borissow ; à 11 h., il se rend à Staroï-Borissow, ferme appartenant à un prince Radziwill, à 2 lieues sur la droite près de la Beresina [3].

17) Fain, II, 307 s. ; Rembowski, 189 ; Castellane, 188 s. ; Ségur, V, 244 s. ; Chambray, II, 444, 449 s. **18**) C., 19340 s. ; Lecestre, 935 ; Fain, II, 315 s. ; Castellane, I, 189 ; Ségur, V, 251 ; Bausset, II, 131 ; Roguet, IV, 526 ; **19**) C., 19342 ; Fain, II, 322 ; Castellane, 190 s. ; Ségur, V, 254 ; Chambray, II, 455 ; Général Pélet, *Spectateur Militaire*, I, (1826), 427. **20**) C., 19343 s. ; Fain, II, 324 ; Castellane, 119 ; Chambray, I II, 2 ; Ségur, V, 260 ; Gourgaud, 424. **21**) C., 19345 ; Fain, II, 326 ; Castellane, 191 ; Chambray, III, 13. **22** C., 19346 ; Fain, II, 327, 358 ; Castellane, 192. **23**) C., 19347 s. ; Castellane, I, 192 ; Chambray, III, 30. **24**) C., 19349 s. ; Fain, II, 364 ; Castellane, 193. **25**) C., 19352 s. ; Fain, II, 368 s. ; Castellane, 194 ; Chambray, III, 42 ; Marbot, III, 189.

1. A Orscha, dit le général de Ségur, furent brûlés tous les papiers que l'Empereur avait rassemblés pour écrire l'histoire de sa vie pendant les six mois qu'il avait compté vivre sur les bords de la Duna et du Borysthène (Ségur, *Mém.*, V, 257).

2. Il existe aux A. G., dans le reg. de correspondance de Belliard, II, (24/2), le contrôle nominatif de la première compagnie des gardes d'honneur de S. M. ; c'est la seule compagnie qui put être formée.

3. Le chemin était difficile : en le suivant tout droit, on s'égarait ; à une certaine distance, il fallait tourner à gauche, ce fut là la cause de la perte de la division Partouneaux qui alla se jeter au milieu des Russes (Castellane, I, 194).

Digitized by Google

1812 Novembre

A cheval à 5 h., il arrive à 7 h. à Studjenka (à 2 l. sur la droite au bord de la Bérésina) et se rend immédiatement auprès d'Oudinot. Il fait jeter deux ponts sur la rivière. Le pont de l'infanterie est prêt à 3 h. et celui de l'artillerie à 5 h. 26 j.

Il reste la matinée à Studienka pour diriger le passage. L'artillerie, l'Empereur et la Garde passent la Beresina à 2 h. ; l'Empereur se rend auprès d'Oudinot sur la rive gauche. Le soir, il couche à une demi-lieue de la rivière, à Zaniwski (un groupe de trois cabanes). 27 v.

A Zaniwski. La bataille de la Beresina est engagée à 7 h. Wittgenstein attaque le maréchal Victor sur la rive gauche et l'amiral Tchitchakof, à 10 h. attaque Oudinot, Ney et Dombrowski sur la rive droite, Napoléon reste en réserve avec la Garde à Brilowa, couvrant l'issue des ponts ; l'amiral est battu et Wittgenstein contenu jusqu'au lendemain 9 h. du soir. 28 s.

Départ de Zaniwski à 7 h. du matin ; il passe par Sembin où il est à 10 h. et où il déjeune ; il se remet en route à midi ; à 5 h., il arrive à Kamen (7 lieues de Zaniwski) où il couche dans le château d'un baron. 29 d.

Il arrive à Pleszczeniczy, où il loge dans un château de bois assez joli. 30 l.

DÉCEMBRE — Décembre

Il quitte Pleszczeniczy à 7 h. et, à 2 h., s'arrête à Staïky (8 lieues) entre Nestanowstschi et Llüd. 1 m.

Il passe par Ilija et couche à Sedlicz (Selitché), où il est très mal logé. 2 m.

Il arrive à Mlodzieczno (Molodetschno), où il est logé dans une belle maison. 3 j.

26) Fain, II, 373 s. ; Ségur, V, 317 s. ; Roguet, IV, 531. **27**) C., 19356 s. ; Fain, II, 384 s. ; Chambray, III, 59 ; Castellane, 195 ; Rembowski, 203 ; Roguet, IV, 532 ; Ségur, V, 326 ; Gén. Van Vlijmen, *les Hollandais dans la Grande Armée*, *Correspondant* du 25 sept. 1907, 1109, 1110 s. ; Marbot, III, 199. **28**) C., 19360 s. ; Fain, II, 396, 399 ; Castellane, 196 ; Chambray, III, 67 ; Ségur, V, 337. **29**) C., 19363 ; Fain, II, 409 ; Chambray, III, 74. **30**) C., 19363 ; Castellane, 198 ; Chambray, III, 101 ; Ségur, V, 352 ; Fain, II, 411. DÉCEMBRE. — **1-31**) AF IV 437 et **1**) Castellane, 199 ; Chambray, III, 101. **2**) C., 19364 ; Lecestre, 936 ; Fain, II, 412 ; Rembowski, 210 ; Castellane, 199 ; Chambray, 101. **3**) C., 19365 s. ; Castellane, 200 ; Ségur, 353 ; Chambray, 101.

Digitized by Google

1812 Décembre

4 v. Départ à 9 h., il arrive à 3 h. 1/2 à Bieniça (village à 6 l. 1/2 de Mlodzieczno), où il loge chez le comte Zoçal.

5 s. Parti de Bieniça à 9 h., il arrive à Smorgonie (22 kil.) à 2 h. ; le soir, l'Empereur part à 8 h. pour la France sous le nom de M. de Rayneval, ancien secrétaire de légation du duc de Vicence, avec Duroc, le duc de Vicence et Wonsowitz, un capitaine polonais, comme interprète.

6 d. Napoléon traverse Sedaniszki vers 2 h. du matin, passe à Oschmiana, à l'aube, à Rownopol, puis à Miedniki où il trouve le duc de Bassano et s'arrête dans un faubourg de Wilna de 10 1/4 à 11 h. 1/2.

7 l. Il passe à Kowno à 5 h. du matin, puis à Wilkowischki, où un sénateur polonais, M. Wybicki, lui donne un traîneau qui le mènera jusqu'à Dresde ; il passe à Maryampol.

8 m. Il passe à Goldapp et Grajewo.

9 m. Il continue par Przasznic, Makow et Pultusk.

10 j. Il arrive à Varsovie dans la matinée par la porte Trambacka, descend à l'hôtel d'Angleterre et repart à 7 h. après avoir revu les fortifications de Praga.

11 v. Il passe à Kutno et prend la route de Silésie.

12 s. Il passe à Lenczicza.

13 d. Il déjeûne à Glogau ; il passe à Bautzen vers minuit.

14 l. A 2 h. du matin, il arrive à Dresde venant de Bautzen ; il descend chez le comte Serra, son ministre, où il prend un bain, soupe et se repose ; il reçoit à 3 h. le roi de Saxe qu'il a mandé et avec qui il s'entretient jusqu'à 4 h. 1/2 ; il reprend à 7 h. la route de Leipzig dans la voiture de la reine montée en traîneau ; une heure après, il passe à Meissen (5 lieues).

15 m. Il s'arrête à Erfurth où il quitte son traîneau pour prendre la voiture de M. de Saint-Aignan, son ministre ; il arrive à Leipzig où il descend à l'hôtel de Prusse qu'il quitte à 7 h. pour reprendre son voyage.

4 C., 19371 s. ; Brotonne (1898) 1020 ; Castellane, 200 ; Chambray, 110. **5**) C., 19374 s. ; A. G. ; Bourgoing, *Sour. milit.*, 176 ; Castellane, 201 ; Ségur, V, 365 ; Fain, *1812*, II, 421, *1813*, I, 2 ; Chambray, III, 111 ; Brotonne (1903), 1806. **6**) Rembowski, 216 ; Bourgoing, 177 s., 188 ; Ségur, V, 373 ; Chambray, III, 112, 218. **7**) Chambray, III, 114, 218 ; de Pradt, *Histoire de l'Ambassade de Pologne*. **10**) Bignon, *Souvenirs d'un diplomate*, 247 ; de Pradt, 209, 220. **11**) C., 19384. **14**) C., 19385 ; Brotonne (1903) 1807 ; *Débats*, 25, 27 déc. ; Arch. Aff. Étrang., *Saxe*, *83*, 145. **15**) Norvins, *le Portefeuille de 1813*, I, 25.

Digitized by Google

	1812 Décembre	
Il passe, entre 3 h. et 4 h., à Mayence où il relaie.	16	m.
Il s'arrête incognito dans une auberge de Verdun puis continue.	17	j.
Il dîne à Château-Thierry et est de retour aux Tuileries à 11 h.	18	v
Aux Tuileries. A 9 h., lever ; il ne sort pas de la journée, il travaille avec Cambacérès, Savary, Clarke jusqu'à 1 h. du matin.	19	s.
Aux Tuileries. Après la messe, l'Empereur reçoit le Conseil d'État et le Sénat.	20	d.
Aux Tuileries. Conseil chaque jour : le 21, d'administration intérieure de midi à 6 h., le 22, des Finances ; le 23, conseil des ministres.	21-23	l.-m.
Aux Tuileries. Il passe la plus grande partie de son temps dans son cabinet. Le 25, a lieu une grande audience dans la salle du Trône ; le 26, il va chasser dans le parc de Marly.	24-26	j.-s.
Aux Tuileries. Le matin, après la messe, réception, grande parade de 3 h. au Carrousel : 40.000 h. y figurent	27	d.
Aux Tuileries. Conseil d'administration ; l'Empereur visite ensuite le Salon annuel qui est installé au Louvre.	28	l.
Aux Tuileries. Conseil des Finances de 8 h. à midi, puis il chasse dans la plaine de Glatigny (parc de Versailles) d'où il reprend la route de Paris à 3 heures.	29	m.
Aux Tuileries. De 8 h. à midi, le conseil d'administration intérieure, et à 1 h. le conseil des ministres.	30	m.
Aux Tuileries. De 9 h. à midi, l'Empereur préside le conseil d'administration intérieure.	31	j.

1813

JANVIER

	1813 Janvier	
Aux Tuileries. Le matin, audience dans la grande salle du Trône,	1	v.

16) *Débats*, 22 déc. **17**) Castellane. I, 218. **18**) C., 19386 ; *Moniteur*, 20 déc. ; *Débats*, 21 déc. ; la gle Durand, *Souvenirs*, 173 ; Fain, *1813*- I, 7 ; AFe IV *79*. **18-19**) C., 19387 s. ; A. G. ; Brotonne (1903), 1808 ; Fain, *1813*, I, 8, 29 ; Norvins, I, 26 ; Fain, *1813*, I, 8, Las-Cases, VII, 297 ; AFe IV *85*, 154. **20**) C., 19389 s. ; Brotonne (1903) 1809 ; Fain, *1813*, I, 9 ; Norvins, I, 29 ; *Débats*, 21, 2 déc. AFe IV *78*, 225. **21**) Fain, *1813*, I, 129 ; *Débats*, 23 déc. **22**) C., 19391 ; *Débats*, 24 déc. **23**) C., 19392 s. ; Lecestre, 937 ; Brotonne (1903) 1809 ; *Débats*, 24 déc. **25**) C., 19397 s. ; A. G. ; AFe IV *79*, 249 ; Brotonne (1903) 1813 s. ; *Débats*, 27 déc. **26**) C., 19399 ; *Débats*, 27 déc. ; Fain, *1813*, I, 130. **27**) C. Brotonne (1903) 1815 ; AFe IV *79*, 269 ; *Débats*, 28, 29 déc. **28**) *Débats*, 30 déc. **29**) C., 19402 s. ; Lecestre, 938 ; Brotonne (1898) 1022 s. (1903) 1816 ; *Débats*, 31 déc., 3 janv. **30**) C., 19407 ; A. G. ; *Débats*, 1er janv. **31**) *Débats*, 2 janv. — 1813. Janvier. **1-31**) AFe IV 437 et **1**) C. Brotonne (1903) 1817 s. ; *Débats*, 3 janv.

Digitized by Google

1813 Janvier

après la messe, Napoléon reçoit le corps diplomatique, et les grands corps de l'État.

2 s. A Paris. A 2 h., il visite une partie des travaux de Paris ; après avoir fait le tour de Notre-Dame et de l'Archevêché, il visite le dépôt général des vins, les greniers d'abondance, les travaux de la fontaine de l'Éléphant et de la Bourse.

3 d. Aux Tuileries. Le soir, à 8 h., conseil des Affaires Étrangères.

4 l. Aux Tuileries. De 9 h. à 4 h., il préside le conseil des Finances.

5 m. Aux Tuileries. A 10 h., il préside le conseil privé, à 11., le conseil d'État. A 2 h., il va chasser dans les bois de Meudon avec l'Impératrice.

6 m. A Paris. A 9 h., il réunit le conseil du commerce, à 1 h. après-midi, le conseil des ministres.

7 j. A Paris. A 9 h. 1/2, il préside le conseil des ponts et chaussées. Il passe la revue de la 1re division de la réserve de Paris.

8 v. A Paris. De 1 h. à 5 h., il préside le Conseil d'État.

9 s. A Paris. Le soir, il est au Théâtre-Français, où l'on joue *Hector*. Ensuite, il préside aux Tuileries un conseil du cabinet.

10 d. A Paris. A 10 h. du matin, conseil privé, après la messe, revue au Carrousel. A 5 h., l'Empereur a une conférence avec l'archi-chancelier Cambacérès et les présidents de sections au Conseil d'État qui apportent le travail sur la régence.

11 l. A Paris. Conseil d'administration intérieure.

12 m. A Paris. Napoléon réunit le Conseil d'État de 2 à 4 h., le conseil des Finances, et, de 9 à 11 h., un conseil de cabinet.

13 m. A Paris. A 2 h., il préside le conseil des ministres, à 4 h., le conseil du commerce.

14 j. A Paris. A 2 h., il a conseil des ponts et chaussées.

2) C. Brotonne (1903) 1819 ; *Débats*, 4, 5 janv. **3**) C., 19411 s. ; A.G. ; Brot. (1898) 1025 (1903) 1820 s. ; AF[4] IV *85*, 154 ; *Débats*, 7 janv. **4**) C., 19416 s. ; Brotonne (1903), 1823 s. ; A. G. ; *Débats*, 7 j. **5**) C., 19422 s., *Débats*, 7 j. **6**) C., 19425 ; *Débats*, 8 janv. **7**) C., 19426 s. [1], Brotonne (1898), 1026 s. ; *Débats* 9 janv. **9**) C., 19436 s. ; A. G. ; Lecestre, 940 ; *Débats*, 10, 11, 12 janv. **10**) C., Brot. (1903), 1832 s. ; *Débats*, 11 et 12 janv. **11**) C., 19439 s. ; A. G. ; Brot. (1903) 1834 s. ; *Débats*, 13 janv. **12**) C., 19444 ; A. G. ; Brot. (1903), 1832 s. ; *Débats*, 14 janv. **12**) C., 19444 ; A. G. ; Brot. (1903), 1836 ; *Débats*, 14 janv. **13**) C. Brot. (1898), 1027 ; (1903) 1837 s. ; A. G. ; *Débats*, 15 janv. **14**) C., 19441 s. ; A. G. ; Lecestre, 941 ; Brot. (1903), 1839 ; *Débats*, 16 janv.

1. Contre l'authenticité de la lettre de Napoléon à l'empereur d'Autriche produite par M. Thiers, voy. la note de la C. 19434.

Digitized by Google

	1813 Janvier	
A Paris. De 2 à 5 h., il préside le Conseil d'État.	15	v.
A Paris. De 4 à 6 h. 1/2, conseil du génie.	16	s.
A Paris, il reçoit le conseil municipal qui offre 500 cavaliers tout montés.	17	d.
A Paris. A 2 h., conseil des Finances.	18	l.
L'Empereur va chasser à Grosbois, chez Berthier; après la chasse il se dirige vers Melun et de là gagne Fontainebleau, où il visite le Pape qui est prisonnier au château : l'entretien dure deux heures.	19	m.
A Fontainebleau. Il reçoit la visite du Souverain Pontife.	20	m.
A Fontainebleau.	21-23	j.-s.
A Fontainebleau. Par décret, le prince Eugène est nommé lieutenant-général de l'Empereur à l'armée d'Allemagne.	24	d.
A Fontainebleau. Le soir, à 7 h., un concordat est signé en grand apparat par Pie VII et Napoléon.	25	l.
A Fontainebleau.	26	m.
L'Empereur quitte Fontainebleau l'après-midi à 4 h. 1/2 pour rentrer aux Tuileries.	27	m.
A Paris. Il passe en revue aux Tuileries plusieurs cohortes de garde nationale du premier ban. A 2 h., il préside le conseil des ministres, à 4 h. celui des travaux publics. Napoléon renvoie de l'armée Junot duc d'Abrantès.	28	j.
A Paris. Il passe en revue de nouvelles cohortes de garde nationale du premier ban. Il préside le Conseil d'État dans la journée.	29	v.
A Paris. A 2 h., il préside le conseil du génie.	30	s.
A Paris. Avant la messe, audience diplomatique.	31	d.

15) C., 19450 s.; *Débats*, 17 janv. **16**) C., 19452 s.; Brot. (1903), 1840 s.; A. G.; *Débats*, 18 janv. **17**) C., 19456 s.; A. G.; Brot. (1903), 1845. **18**) C., 19458 s.; A. G.; Brotonne (1903), 1846; *Débats*, 20 janv. **19**) C., 19463 s.; note de 19414; *Débats*, 29 janv.; Welschinger, *le Pape et l'Empereur*, 354; Bausset, IV, 164. **20**) C., 19464 s.; A. G.; Brotonne (1898), 1028, (1903), 1847; Fain, I, 56. **21**) C., 19470 s.; A. G.; Brot (1903), 1848 s. **22**) C., 19474 s.; A. G.; Lecestre, 942. **23**) C., 19482 s.; A. G.; Lecestre, 943; Brot. (1898), 1029, (1903) 1851 s. **24**) C., 19494 s.; Lecestre, 944 s.; Brotonne (1898) 1030; (1903) 1853 s. **25**) C., 19503 s.; A. G.; Lecestre, 950 s.; Brotonne (1903), 1855; Fain, I, 58; Welschinger, 356; *Au soir du Concordat de Fontainebleau. La lettre de Napoléon à Pie VII*, P. Dudon, *Études*, 25 oct. 1904, p. 208 s. (avec un facsimilé). **26**) C., 19512 s.; Brot. (1898) 1033, (1903), 1856; A. G. **27**) C., 19520 s.; A. G.; Lecestre, 952; Brot. (1898) 1034 s.; (1903) 1858 s.; *Débats*, 29 janv. **28**) C. Lecestre, 953; A. G.; Brot. (1903) 1862 s.; *Débats*, 30, 31 janv. **29**) C., 19524 s.; Lecestre, 956; *Débats*, 30 et 31 janv. **30-31**) C., 19525 s.; A. G.; Brot. (1903) 1865; *Débats*, 1 et 2 févr.

Digitized by Google

FÉVRIER

1	l.	A Paris. A 4 h., conseil privé; le soir, au théâtre de la Cour, les artistes du théâtre Feydeau donnent la *Jeune femme colère*.
2	m.	A Paris. Conseil des Finances; à 1 h., il visite l'Observatoire.
3-4	m.-j.	A Paris. Le 3, il préside le conseil des ministres.
5-6	v.-s.	A Paris. Il passe ces deux jours dans son cabinet. Le 5, un sénatus-consulte confère les fonctions de régente à l'impératrice Marie-Louise durant l'absence de l'Empereur.
7	d.	A Paris. Grande parade. Conseil privé dans l'après-midi.
8-9	l.-m.	A Paris. Le 8, il travaille toute la journée dans son cabinet; l'après-midi, il préside le conseil d'État. Le 9, il a Conseil d'État à 2 h., puis conseil des ministres et conseil des Finances.
10-11	m.-j.	A Paris. Le 10, il réunit le conseil des ministres, puis celui des Finances.
12-13	v.-s.	A Paris. Le 12, dans la matinée, il rend visite à Berthier, puis il va jusqu'à l'Arsenal par les boulevards, visite la manufacture de glaces du faubourg Saint-Antoine et rentre par les quais.
14	d.	A Paris. Il ouvre en grande pompe la session du Corps Législatif. Il part des Tuileries à 1 h.
15	l.	A Paris. Il passe au Carrousel la revue de la 1re division de la jeune garde, les régiments provisoires, 2e, 4e, 5e, 12e d'infanterie légère, 32e, 58e, 140e, 141e et 142e de ligne.
16-18	m.-j.	A Paris.
19-20	v.-s.	A Paris. Le 19, il préside le Conseil d'État; le 20, le conseil du génie.
21-22	d.-l.	A Paris. Le 22, il chasse au bois de Boulogne.

FÉVRIER. — **1-28**) A F⁴ IV 437 et **1**) *Débats*, 5 févr. **2-3**), C., 19528 s.; A. G.; Lecestre, 957 s.; *Débats*, 4, 5 févr.; Brot. (1898) 1036; (1903) 1866 s. **4**) C., 19531 s.; A. G.; Brotonne (1903) 1868 s.; A F⁴ IV, *85*, 1551. **5**) C., 19536 s.; A. G.; Brot. (1898) 1038 s.; (1903) 1872; *Débats*, 7 févr. **6**) C., 19539 s.; Fain, I, 135. **7**) C., 19545 s.; A. G.; Fain, I, 135; Brot. (1898) 1040; *Débats*, 8, 9 févr. **8**) C., 19549 s.; Brot. (1898) 1041 s., (1903) 1873 s.; Fain, I, 136; *Débats*, 11 févr. **9**) C., 19559 s.; Brotonne (1903) 1875; *Débats*, 12 févr. **10**) C., 19565 s.; A. G.; Brotonne (1898) 1046 s., (1903), 1876; Fain, I, 136. **11**) C., 19568 s.; A. G.; Lecestre, 960; Brot. (1898) 1048 s.; (1903) 1877; A F⁴ IV, *85*, 156. **12**) *Débats*, 13 et 14 févr. **13**) C., 19576 s.; A. G.; Brot. (1898) 1050, (1903) 1880. **14**) C., 19582; A. G.; Brot. (1898) 105, (1903), 1881; Fain, I, 74. **15**) C., 19584 s.; Lecestre, 961; *Débats*, 16 févr. **16**) C., 19587 s.; A. G.; Lecestre, 962. **17**) C., 19590 s. **18**) C., 19593; A. G.; Lecestre, 963. **19**) *Débats*, 22 févr.; Fain, I, 136. **20**) C., 19596 s.; A. G.; Brot. (1903) 1882. **21**) C., 19599 s.; A. G.; Brot. (1898) 1052, (1903) 1883. **22**) C. Brot. (1898) 1053; A. G.; *Débats*, 27 févr.

Digitized by Google

	1813 Février	
A Paris. Le 24, il va à 2 h. et demie chasser au bois de Boulogne.	23-24	m.-m.
A Paris. Le 25, il passe en revue plusieurs corps de cavalerie et d'infanterie revenant d'Espagne et la garde impériale.	25-26	j.-v.
A Paris.	27-28	s.-d.

MARS

	Mars	
A Paris. Le 2, Napoléon visite les travaux du palais du Roi de Rome à Chaillot ; le soir, il paraît au grand bal masqué donné aux Tuileries.	1-2	l.-m.
A Paris. Le 4, il préside le Conseil d'État.	3-4	m.-j.
A Paris. Le 5, il passe la revue de régiments d'infanterie et de cavalerie ; le 6, à 1 h., il va visiter les Invalides avec Marie-Louise.	5-6	v.-s.
Il s'établit à Trianon après avoir reçu les serments de trois aide-de camp, les généraux Drouot, Dejean et Corbineau.	7	d.
A Trianon.	8-9	l.-m.
A Trianon.	10-13	m.-s.
A Trianon. Le 14, il préside la dernière séance du grand conseil d'administration du Sénat puis le conseil privé. Le 15, il vient passer une revue au Champ-de-Mars ; il retourne ensuite à Trianon.	14-16	d.-m.
A Trianon.	17-21	m.-d.
A Trianon. Il rentre aux Tuileries.	22	l.

23) C., 19605 s.; A. G.; *Débats*, 25 févr. **25**) C., 19609 s.; A. G.; *Débats*, 26 févr. **26**) C., 19612 s.; A. G. **27**) C., 19620 s.; A. G.; Lecestre, 964; Brotonne (1903) 1885. **28**) A F° IV, *85*, 158. — Mars. **1-31**) AF° IV 137 et **1**) C., 19627 s.; A. G.; Brotonne (1903) 1886. **2**) C., 19631 s.; Masson, *les Quadrilles à la Cour Impériale*, 13; Brotonne (1898) 1056, (1903) 1889 s. **3**) C., 19653. **4**) C., 19654 s.; A. G.; Brotonne (1898) 1061; (1903) 1891 s. **5**) C., 19662 s.; A. G.; Brot. (1898) 1063; *Débats*, 6 m. **6**) C., 19668 s.; Brot. (1898) 1064; (1903) 1896; *Débats*, 8 mars. **7**) C., 19678 s.; A. G.; *Débats*, 9 m.; Fain, I, 136; A F° IV *85*, 159; Brot. (1898) 1068, (1903) 1901 s. **8**) C. Arch. G. **9**) C., 19688; A. G.; Brotonne (1903), 1907 s. **10**) C., 19689 s.; *Débats*, 11 mars. **11**) C., 19690 s.; A. G.; Brot. (1903) 1910. **12**) C., 19698 s.; A. G.; Brot. (1898) 1071 s.; (1903) 1911 s. **13**) C., 19707 s.; A. G.; Lecestre, 965; Brot. (1898) 1072 s. **14**) C., 19715 s.; A. G., AF° IV *93*, 190; *Débats*, 18 m. **15**) C., 19720 s.; Lecestre, 967; Fain, I, 137; *Débats*, 16 mars; Brot. (1898) 1074, (1903) 1914 s. **16**) C., 19722 s.; A. G.; Brot. (1903) 1917. **17**) C., 19726 s.; A. G.; Brot. (1898) 1075, (1903) 1919 s. **18**) C., 19730 s.; A. G.; Brot. (1898) 1076 s.; (1903) 1919 s. **19**) C., 19736 s.; A. G.; Lecestre, 969; A. G.; Brot. (1898) 1078, (1903) 1922 s. **20**) C., 19741 s.; A. G.; Lecestre, 970; Brot. (1898) 1079. **21**) C., 19747 s.; A. G.; Rembowski, 271; Brotonne (1903) 1927 s. **22**) C., Lecestre, 971 s.; A. G.; Brot. (1903) 1927 s.; Castellane, I, 227.

Digitized by Google

1813
Mars
23 m Aux Tuileries. Il reçoit dans la salle du Trône les membres du Corps Législatif en audience de congé.

24-27 m.-s. Aux Tuileries.

28 d. L'Empereur s'établit au palais de l'Élysée. Avant de quitter les Tuileries et avant la messe, il reçoit le ministre de Saxe en audience particulière.

29-31 l.-m. A l'Élysée. Le 30, conseil de cabinet.

Avril

AVRIL

1-4 j.-d. A l'Élysée.

5 l. A l'Élysée. Il visite dans Paris les travaux entrepris de différents monuments publics comme l'hôtel des postes, rue de Rivoli, il va à l'Arc de Triomphe et de là à Neuilly. Il rentre à midi et demi.

6 m. A l'Élysée. Le soir, il assiste à l'Opéra, à la première des *Abencérages*.

7 m. Il préside le conseil des ministres à l'Élysée ; l'après-midi, il se rend à Saint-Cloud.

8-11 j.-d. A Saint-Cloud. Le 9, il réunit le conseil d'État

12-14 l.-m. A Saint-Cloud. Le 13, il reçoit le prince Schwartzenberg, ambassadeur d'Autriche. Le 14, il préside le conseil des ministres.

23) C., 19749 s.; A. G.; Lecestre, 973; *Débats*, 25 mars. **24**) C., 19756 s.; A. G.; Lecestre, 974; Brot. (1898), 1080, (1903) 1932. **25**) C., Lecestre, 975; A. G. **26**) C., 19759 s.; A. G.; Lecestre, 977; Brot. (1898) 1081; (1903) 1933 s. **27**) C., 19769 s.; A. G.; Brot. (1903), 1934; Lecestre, 978. **28**) C., 19777 s.; *Débats*, 29, 30, 31 m.; Fain, I, 137. AF⁴ IV 85, 160. **29**) C., 19784 s.; Brot. (1903) 1937 s.; A. G. **30**) C., 19789; A. G.; Lecestre, 979; *Débats*, 5 avril. **31**) C., 19790 s.; A. G.; Lecestre, 980; Brot. (1898) 1082 s.; (1903) 1940 s. Avril. — **1-30**) AF⁴ IV 437 et **1**) C., 19792 s.; A. G.; Brot. (1898) 1083 s., (1903) 1943 s. **2** C., 19794 s.; A. G.; Lecestre, 981 s.; Brot. (1898) 1085 s., (1903) 1948. **3**) C., 19799; Lecestre, 984. **4**) C., 19800 s.; A. G.; Brot. (1898) 1087 s., (1903) 1949. **5**) C., 19807 s.; A. G.; Brot. (1898) 1091, (1903) 1957 s.; *Débats*, 7 avril. **6**) C., 19812 s.; A. G.; Brot. (1898) 1092, (1903), 1960 s. **7**) C., 19819 s.; *Débats*, 8 avril; Brot., 1093 et 1964 s. **8**) C., 19823 s.; Lecestre, 987; A. G.; Brot. 1095 s. et 1966. **9**) C., 19832 s.; A. G.; Brot. (1903) 1970. **10**) C., 19835 s.; A. G.; Brot. (1898) 1098, (1903) 1971 s. **11**) C., 19841 s.; A. G. AF⁴ IV 87; 161; *Débats*, 13 a. **12**) C., 19847 s.; Brot. (1903) 1979 s.; Castellane. 228. **13**) C., 19853 s.; A. G.; Brot. (1903), 1979 s.; Fain, I, 137. **14**) C., 19860 s.; A. G.; Lecestre, 990 s.; Brot. (1898) 1099 s.; *Débats*, 15 a.

Digitized by Google

Campagne de Saxe.

1re Période. — Campagne de printemps. L'offensive.
(*15 avril-4 juin*).

1er Acte. — Manœuvre de Leipzig. Bataille de Lutzen.
(15 avril-2 mai).

Le matin, à 4 h., il part pour Mayence : il voyage la journée et la nuit. 15 j.

A 5 h. du matin, il passe à Mars-la-Tour, à 7 h. à Metz et, à minuit, à Mayence. 16 v.

A Mayence. Il ne sort pas. 17 s.

A Mayence. Il reçoit les autorités après la messe, ensuite il parcourt Castel, le fort Montebello, les marais de Montbach et le fort Meunier ; à 5 h., il reçoit le Prince Primat. 18 d.

A Mayence. 19-20 l.-m.

A Mayence. Le 22, l'Empereur passe en revue 4 régiments d'infanterie de la Vieille Garde. 21-23 m.-v.

Il quitte Mayence à 8 h. du soir ; à 11 h. il relaie à Francfort et continue par la route de Hanau. 24 s.

Il arrive à Erfurth à 9 h. du soir, venant par Schlütern, Fulda, Hunefeld, Vacha, Eisenach et Gotha. 25 d.

A Erfurth. Il passe la revue de la Garde, visite les fortifications et la citadelle. 26 l.

A Erfurth. Il passe en revue la division Bonnet (du 6e corps). 27 m

A Erfurth. Départ à 11 h. à 2 h. il arrive à Weymar, reste 2 h. au château et à 6 h. entre à Ekartsberga (6 l. de Weymar) où il est logé sur la place. 28 m.

15) Castellane, I, 228 ; Fain, I, 137 ; *Débats*, 16 a. **16** *Débats*, 18, 22, 28 avril. **17**) C., 19864 s. ; A. G. ; Brot. (1903), 1987, *Débats*, 25 a. **18**) C., 19869 s. ; A. G. ; Brot. (1898) 1104 s. ; *Débats*, 25 a. **19-20**) C., 19874 s. ; A. G. ; Lecestre, 993 s. ; Brot. (1898) 1107 s., (1903) 1988. **21** C., 19890 s. ; Brot. (1898) 1109 s. **22**) *Débats*, 29 avril. **23**) C., 19894 s. ; A. G. ; Br. (1898) 1111. **24**) C., 19898 ; A. G. ; Brot. (1898) 1112 ; *Débats*, 29 et 30 avril. **25** C., 19903 ; A. G. **26**) C., 19904 s. ; A. G. ; *Débats*, 4 mai. **27**) C., 19912 ; A. G. ; Brot. (1898) 1113, (1903) 1991.

Digitized by Google

1813

29 j. Il quitte Eckartsberga, et arrive à 4 h. 1/2 à Naumbourg.

30 v. De Naumbourg, il gagne Weissenfels.

Mai

MAI

1 s. A 9 h. il quitte Weissenfels. En route, il a une rencontre avec Wintzingerode à Poserna ; le maréchal Bessières est tué dans ce combat. Le soir, l'empereur couche dans la maison du bailliage de Lutzen (14 k. de Weissenfeld).

2 d. Victoire de Lutzen.

3 l. A l'aube, il fait l'inspection du champ de bataille ; le soir, il couche à Pégau.

4 m. De Pégau, il se rend à Borna où il arrive avant 5 h. du soir.

5 m. De Borna, il gagne Colditz, par la Flössberg, Lausigk, Ballendorf et la forêt (23 kil.).

6 j. De Colditz, il arrive à Waldheim (18 kil.).

7 v. Il part de Waldheim et couche à Nossen.

2e Acte. Manœuvre de Bautzen.
(8 mai-4 juin).

8 s. Départ de Nossen. Le soir, à 6 h., près du pont du village de Libda, il reçoit une députation de la ville de Dresde. A 8 h., il descend au palais royal, à 9 h., il dîne, à 10 h., il confère avec les hauts fontionnaires saxons [1].

9 d. A 4 h. du matin, il part en reconnaissance du côté du pont, à 9 h., lever, à 10 h., déjeûner, à midi, l'Empereur va du côté de Priesnitz, où l'ennemi est battu. Il rentre à 7 heures et se couche tôt.

28) C., 18916 s.; A. G.; Brot. (1898) 1114, (1903) 1992; Fain, I, 335; P. Foucart, *De Lutzen à Bautzen*, 5. **29**) C.; 18924 s. **30**) C., 19928 s.; A. G. — Mai. **1-31**) AF^{e} 437 et **1**) C., 19934 s.; Brot. (1898) 1116 s. **2**) C., 19942 s.; Foucart, *op. cit.*; **16**: Fain, I, 255 s., 360 s.; Norvins, *Portefeuille de 1813*, I, 283; Gross (trad. Véling), *Souvenirs d'un sénateur de Leipzig*, 82 s.; Fain, I, 340 s.; P. Foucart, 8, 365. **3**) C., 19952 s.; A. G.; Foucart, 12; Fain, I, 365. **4**) C., 19955 s.; A. G.; Brot. (1903), 1993. **5**) C., 19965 s.; A. G.; Lecestre, 998. **6**) 19971 s.; Lecestre, 999; Brot. (1898) 1121. **7**) C., 19978 s.; Lecestre, 1001 s.; Brot. (1898) 1122. **8-18**) B. N. Fr. 6599 f°s 182 s. et **8**) C., 19984 s.; Fain, I, 372 s.; le Major Odeleben. *Napoléon pendant la campagne de Saxe* (trad. F. de Vitry), I, 68. **9**) C., 19986 s.; Fain, I, 379 s.

1. Pendant le séjour de Napoléon à Dresde, en mai, juin et juillet, la journée de l'Empereur était ainsi jalonnée, sauf imprévu : à 9 h. le lever, à 10 h. le déjeuner, à 11 h. la parade sur la prairie d'Ostra, à 7 h., le dîner.

Digitized by Google

1813 Mai

A Dresde. Après le déjeuner, il se rend sur le pont de Dresde, brûlé par l'ennemi, dont il dirige les travaux de restauration jusqu'à 4 h.; il retourne au château d'où il revient au pont jusqu'à 10 h. 10 l.

A Dresde. Il se rend aux travaux du pont à 9 h. 45, rentre à 11 h. déjeûner; il y retourne à 11 h. 1/2 jusqu'à 8 h.; il fait défiler cent mille homme sur le pont rétabli. 11 m.

A Dresde. A 11 h., il passe 15.000 hommes en revue près du grand jardin du roi. Le roi de Saxe, qui s'était réfugié à Torgau, rentre, à 2 h., dans sa capitale. A 3 h., Napoléon passe la revue des postes de garde sur toutes les places. Il rentre au palais à 6 h. 12 m.

A Dresde. A 11 h., il reçoit le roi de Saxe. A 1 h., il va passer la revue de 10.000 hommes de troupes françaises; il rentre à 7 h. au palais. 13 j.

A Dresde. A 11 h., il reçoit le roi. Il dîne le soir à 8 h. 14 v.

A Dresde. A 4 h., il sort avec le roi de Saxe pour passer en revue hors de la ville les deux régiments de cuirassiers saxons Roi et Zastrow et deux régiments de lanciers, puis ils se rendent ensemble au château d'Ibigan. 15 s.

A Dresde. A midi 1/4, il assiste à une petite messe à l'église catholique. A 8 h., il reçoit le comte Bubna envoyé par M. de Metternich : la conférence avec lui dure jusqu'à 2 heures du matin. 16 d.

A Dresde. A 3 h., il fait une visite de congé au roi qu'il quitte à 5 h. Il a ensuite chez lui un nouvel entretien avec Budna, qui dure près de 3 heures; il dîne à 8 heures. 17 l.

A Dresde. A midi et demi, il reçoit le roi. A 2 h., il part pour la Lusace; le roi l'accompagne jusqu'à la maison Marcolini. L'Empereur couche à Hartau, petit château près de la grande route entre Schmiedefeld et Bischoffwerda. 18 m.

Départ de Hartau de grand matin. Il passe à Bischoffwerda et, à 10 h., il est devant Bautzen; il fait la reconnaissance de la hauteur de Salzfortgen et de la montagne de Schmochtiz, passe au moulin de Lobsau, près Klein Welke et rentre ensuite à son quartier général qui est établi à Klein Fortgen. 19 m.

10) C., 19988 s.; Brot. (1898), 988; *Gazette de Francfort*, Odeleben, I, 74; *Débats*, 29 mai. **11**) C., 19995; A. G.; Br. (1898) 1124, (1903) 1994 s.; Lecestre, 1003. **12**) C., 19996 s.; A. G.; *Moniteur Wesphalien*, mai; *Débats*, 25 mai. **13**) C., 20000 s.; A. G. **14**) C., 20007 s.; A. G. **15**) C., 20011; A. G.; Foucart, 202; Br. (1898) 1128; *Débats*, 23 m. **16**) C., 20012 s.; A. G.; Fain, I, 390 s. **17**) C., 20016 s.; A. G. **18**) C., 20020 s.; A. G.; Fain, I, 398; Rembouski, 392. **19**) C., 19932; Fain, I, 399 s.; Odeleben, I, 84 s.; Norvins, I, 414.

Digitized by Google

1813
Mai
20 j. Première Bataille de Bautzen. Dès 8 h., il dirige le passage de la Sprée; le soir, il rentre à 9 h. à son quartier général de Bautzen.

21 v. Victoire de Wurchen. La bataille reprend à 5 h. Napoléon se rend aux avant-postes du centre dans le ravin de Jeukswitz, à 1 lieue de Bautzen. La bataille est gagnée à 6 h. L'Empereur fait dresser sa tente devant l'auberge isolée de Klein Purschwitz, où Alexandre a eu son quartier général toute la journée.

22 s. Dès l'aube, il se porte à l'avant-garde pour presser la poursuite: en sa présence, on occupe les hauteurs de Weissenberg, de Rothkretsham et de Reichembach. Duroc est blessé à mort derrière l'Empereur, dans le chemin creux allant de Nieder-Markersdorff vers le Landscrone ; l'Empereur s'arrête et bivouaque sous la tente près de Nieder-Markersdorf à une lieue de Gœrlitz.

23 d. Départ à 9 h. Il arrive à Gœrlitz vers 1 h. après-midi.

24 l. Il passe la journée à Gœrlitz.

25 m. Il gagne Bunzlau où il couche.

26 m. Il demeure dans Bunzlau.

27 j. De Bunzlau, il se rend à Liegnitz par Michelsdorf.

28 v. Il reste à Liegnitz.

29 s. De Liegnitz, il se dirige sur Rosenig où il couche dans une très petite ferme.

30 d. Il part de Rosenig dans l'après-midi et s'arrête à Neumarkt.

31 l. A Neumarkt.

Juin

JUIN

1-4 m.-v. A Neumarkt. Le 4, un armistice de deux mois est signé à Pläswitz (et non Plesswig), à 2 h., entre la France, la Russie et la Prusse.

20 Fain, I, 404 s. ; Norvins, I, 419 ; *Débats*, 31 mai; Foucart, *Bautzen*, I, 285 s. **21** Fain, I, 407 s. ; Odeleben, I, 93 ; Norvins, 421 s. **22** C., 20033 ; Foucart, *Bautzen*, II, 3 s. ; Fain, I, 420 s. ; Bausset, II, 183. **23** C., 20034 ; Fain, I, 425 ; *Débats*, 22 juin (de Gœrlitz, 30 mai) ; Foucart, II, 21 s. **24** C. Brotonne (1898) 1132, (1903) 1996 s. ; Bausset, II, 171 **25** C., 20043 s. ; Fain, I, 438. **26** C., 20046 s. ; Norvins, I, 448 ; Foucart, II, 76 s. **26** C., 20046 s. ; Foucart, 105. **27** C. Brotonne (1898), 1134 s. ; Odeleben, I, 116. **28** Norvins, I, 453 ; Fain, I, 438. **29** C., 20053 ; Fain, I, 440 ; Odeleben, I, 116 s. **30** C., 20054 s. ; A. G. ; Lecestre, 1005. **31** C., 20062 s. ; Brotonne (1898), 1134 s. JUIN. **1-30** AF* IV 437 et **1** C., 20066 s. ; Lecestre, 1006 ; *Débats*, 11 juin. **2** C., 20069 s. ; Lecestre, 1007. **3** C., 20072 s. ; A. G. ; Brot. (1898) 1136. **4** C., 20080 s. ; A. G. ; Lecestre, 1008 ; Brot. (1898) 1137 s., (1903) 2002 ; Foucart, II, 346 s.

Digitized by Google

	1813 Juin	
Il part de Liegnitz vers 4 h. du matin, passe à Rothkretsham et couche à Liegnitz.	5	
De Liegnitz, il gagne Haynau.	6	d
Il quitte Haynau et s'arrête à Bunzlau, où il couche.	7	l
Parti de Bunzlau, il revient à Gœrlitz.	8	m.
Il arrive dans la nuit à Bautzen où il se repose quelques heures.	9	m.
A Dresde. Il rentre incognito à 5 h. du matin, prend son quartier général à Friedrichstadt, où il occupe l'aile droite du palais de Marcolini [1], ministre du cabinet et grand écuyer du roi de Saxe. Dès son arrivée, il se couche, n'ayant pas dormi depuis quelques nuits. Le lever est à 10 h. ; à midi Napoléon reçoit le roi de Saxe.	10	j.
A Dresde. A 9 h., lever ; à 10 h., il va à la parade sur la prairie d'Ostrawiese, où il passe la revue des troupes françaises. A midi, il fait visite au roi et à la reine et rentre à 3 h.	11	v.
A Dresde. Après la parade, il va établir dans la forêt un camp pour des troupes françaises.	12	s.
A Dresde. A 10 h. 1/2 il reçoit le roi et ses frères venus en grand uniforme ; à 11 h., il assiste au *Te Deum* chanté pour son heureuse arrivée. Après le déjeuner, il donne des audiences, puis assiste à la messe dite dans la chapelle de la Maison Marcolini par le curé de la Cour, l'abbé Richter. Il dîne chez le roi et rentre à 10 h.	13	d
A Dresde. Chaque jour, comme d'habitude, lever à 9 h., déjeuner, à 10 h., puis il va à la parade d'où il rentre à midi. Le 14, il assiste avec sa Cour à *Corradino*, opéra de Morlacchi, maître de chapelle du roi, dans un petit théâtre qui est installé dans l'orangerie du palais. Le 17, le théâtre donne la *Stella della Sposa*.	14-18	l. v.
A Dresde. Après midi, il visite les villages de Neudorff, Bischen, Trachau et le camp dans la forêt. A 3 h. il reçoit le roi.	19	s.

5 C., 20088 s. ; A. G. ; *Débats*, 12 juin. **6** C., 20090 s. ; A. G. ; Brot. (1898) 1139, (1903), 2004 s. **7** C., 20093 s. ; A. G. ; Lecestre, 1009 ; Brot. (1898), 1140 s. **8** C., 20105 s. ; A. G. ; Norvins, II, 75. **9** Fain, II, 13. **10-30** B. N. F. Fr. 6599 f°s 189 s. et **10** C., 20107 ; Lecestre, 1011 ; Brotonne, 1042, 1903, 2007 s. ; Fain, II. **11** C., 20108 s. ; Brot. (1898) 1143. **12** C., 20115 ; Brot. (1898) 1144. **13** C., 20116 s. ; A. G. **14** C., 20124 s. ; A. G. **15** C., Brot. (1903) 2009 s. ; A. G. **16** C., 20127 s. ; A. G. ; Lecestre, 1013 ; Brot. (1898) 1146 s., (1903) 2012 s. **17** C., 20132 s. ; Lecestre, 1014 s. ; A. G. ; Br. (1903) 2030 s. **18** C., 20145 s. ; A. G. ; Lecestre, 1019 ; Brot. 1149 s., 2038 s. **19** C., 20154 s. ; Lecestre, 1023 ; Brot. (1903) 2040 s.

1. Le palais Marcolini est transformé en hôpital.

Digitized by Google

1813 Juin

20 d. A Dresde. Après midi, il se rend à la forteresse de Kœnigstein; au retour, passe à Sonnenstein (le château fort de Pirna) et rentre à 7 h. pour dîner.

21 l. A Dresde. Il ne sort pas.

22 m. A Dresde. Il sort à 5 h. du matin; il s'avance jusqu'à Loschowitz, de là gagne Pillnitz, château du roi. Il déjeune au delà de Pillnitz, ensuite va à Loben et Velen où il reconnaît les rives de l'Elbe. Il rentre au palais à midi. A 8 h., il donne un grand dîner; à 9 h., il mène ses invités à son théâtre qui donne *la Gageure* et *la Suite d'un bal masqué*; il se couche avant 11 heures.

23 m. A Dresde. Il ne sort pas; à midi, il reçoit le roi Jérôme. Un décret impérial arrête à 60 millions le budget de la Grande Armée pour 1813.

24 j. A Dresde. Le soir, il dîne chez le roi de Saxe et l'accompagne au théâtre royal.

25 v. A Dresde. A 6 h., le soir, il part pour Kœnigsbruck; il rentre à 10 h.

26 s. A Dresde. A 11 h., il rentre de la parade; à midi, il reçoit M. de Metternich; l'entretien dure huit heures; le roi venu pour voir l'Empereur attend une heure et demie et rentre au palais royal sans avoir aperçu Napoléon. L'Empereur dîne à 8 h.; il ne sort plus.

27 d. A Dresde. Il dîne à 8 h., ensuite il se rend à son théâtre, auquel vient la Cour de Saxe, et qui joue les *Héritiers*.

28 l. A Dresde. A 2 h., il va visiter Stolpen en passant par Weissig, puis Lilienstein, Kœnigstein et Struppen.

29 m. A Dresde. Il rentre de la parade à 2 h.; le soir, il se rend à son théâtre où l'on joue la *Jeunesse d'Henri V, roi d'Angleterre*.

30 m. A Dresde. A 2 h. 1/2, il fait appeler M. de Metternich avec qui il a une conférence qui dure quatre heures. Il dîne à 9 heures.

20) C., 20157; *Débats*, 7 juillet. **21**) C., 20158 s.; A. G.; Brot. (1898) 1141. **22**) C., 20165 s.; Lecestre, 1024 s.; A. G. **23**) C., 20175 s.; Brot. (1898) 1152. **24**) C., 20178 s.; Brot. (1898) 1153. **25**) C., 20182 s.; A. G. **26**) C. Lecestre, 1028; Brissel, II, 290 s. **27**) C. Brot. (1903) 2044 s.; A. G. **28**) C., 20187 s.; Brot. (1898) 1154, (1903) 2049; *Débats*, 7 juillet. **29**) C., 20196 s.; A. G.; Brot. (1898) 1155 s. **30**) C., 20198 s.; Lecestre, 1029; A. G.; Brot. (1903) 2051.

Digitized by Google

JUILLET

A Dresde. Le soir, on joue devant l'Empereur *Phèdre*. 1 j.

A Dresde. Le 3, il sort à 4 h. pour se rendre à Radebourg; il visite ensuite le camp français dans la forêt. 2-3 v.-s.

A Dresde. A midi et demie, il entend la messe dite par l'abbé Richter, dans la chapelle de la Maison Marcolini. Le soir, le théâtre de l'Empereur donne le *Dissipateur*. 4 d.

A Dresde. A 4 h. passées, Napoléon va visiter Moritzburg, Radebourg et Radeberg et revient par Volkersdorf à 10 h. pour dîner. 5 l.

A Dresde. A 4 h., il part pour visiter le château d'Ohnad de Sedlitz, appartenant au roi; il rentre à 8 h.; à 9 h. le théâtre de l'Empereur donne les *Fausses Confidences*. Napoléon réunit par décret les armées d'Espagne et de Portugal sous le commandement de Soult avec Reille, Clausel, d'Erlon et Gazan comme lieutenants. 6 m.

A Dresde. Le 8, il se rend au théâtre royal qui donne le *Barbier de Séville*. 7-9 m.-v.

A 3 h. du matin, il quitte Dresde, déjeune à Torgau (17 lieues) où il passe en revue la brigade saxonne du général Lecocq; à 6 h., il arrive à Wittemberg (à 3 lieues) où il couche. 10 s.

A Wittemberg, il passe en revue de 5 à 10 h. les 5e, 6e et 6 bis divisions; il part à 3 h. et arrive à Dessau où il passe la revue de la division Philippon. 11 d.

A 2 h. du matin, il quitte Dessau et arrive à 5 h. à Magdebourg. 12 l.

Il passe en revue les trois divisions de Vandamme à Magdebourg; à 4 h., il se dirige vers Leipzig où il arrive, à 1 h. du matin, le 14. 13 m.

JUILLET. — 1-31 AF* IV 437 et 1-26 B. N. F. Fr. 6599 et 1) C., 20206 s.; A. G.; Lecestre, 1031 s.; Brot. (1898) 1157, (1903) 2052 s. 2) C., 20215 s.; A. G.; Prot. (1898) 1158, (1903) 2060 s. 3) C., 20218 s.; Prot. (1898) 1159 s.; Lecestre, 1037; Gross, 104. 4) C., 20222 s.; Prot. (1898) 1160 s., (1903) 2065 s. 5) C., 20224 s.; A. G. 6) C., 20233 s.; Lecestre, 1039; A. G. 7) C., 20241; A. G.; Brot. (1898) 1166, (1903) 2074 s. 8) C., 20244 s.; A. G.; Lecestre, 1040; Brot. (1898) 1168, (1903) 2076; Ducasse, 153. 9) C., 20250 s.; A. G.; Brot. (1898) 1169, (1903) 2077 s.; Lecestre, 1041 s. 10) *Débats*, 9 juillet. 11) C., 20261; A. G.; Lecestre, 1044; Brot. (1898) 1171 s.; *Débats*, 19 juill. 12) C., 20262 s.; Lecestre, 1043; A. G.; Brot. (1903) 2079; *Débats*, 19 (de Magdeboug, le 12). 13) C., 20268 s.; A. G.; Brot. (1898) 1173 s.; *Débats*, 26 j. (de Magd. 14).

Digitized by Google

1813 Juillet

14 m. A Leipzig, il descend à 1 h. du matin dans les appartements du roi, maison Thomaï, place du Marché. Il passe en revue les trois divisions du duc de Padoue, au village de Mockau et à Leipzig même. A 6 h., il quitte Leipzig pour rentrer à Dresde.

15 j. A 3 h. 1/2 du matin, il arrive à Dresde, dort jusqu'à 10 h.. A 5 h. 1/2, il reçoit le roi de Saxe.

16 v. A Dresde. Il ne sort pas.

17 s. A Dresde. A la parade, à 10 h., il passe en revue les troupes saxonnes. A 7 h., il fait le tour des barrières de la vieille ville. Le soir, il est à son théâtre qui donne l'*Avare*. Ce jour, Fouché est nommé, par décret, gouverneur général des Provinces Illyriennes.

18 d. A Dresde. Après la parade, l'Empereur visite le camp français dans la forêt; il rentre à 1 h.; le soir, le théâtre joue *les Épreuves Nouvelles* et *les Secrets du Ménage*.

19 l. A Dresde. A 5 h. 1/2, il va visiter les fortifications de la ville, puis rentre à 8 h. pour dîner.

20 m. A midi, il part de Dresde; il gagne Luckau, où il passe une revue.

21 m. De Luckau, il se rend à Luben et à Guben d'où il se dirige sur Dresde après avoir passé plusieurs revues.

22 j. Il est de retour à Dresde à 4 h. du matin, se couche en arrivant et se lève à 10 h. A 11 h. a lieu le lever, puis le déjeuner; le soir le dîner à 8 h. et, à 9 h., il reçoit la Cour de Saxe qui vient voir jouer *Œdipe* à son théâtre.

23 v. A Dresde. Le soir, il reçoit la famille royale de Saxe qui assiste à son théâtre aux deux pièces l'*Entrevue* et *le Jeu de l'Amour et du Hasard*.

24 s. A Dresde. Le soir, il fait visite de 9 à 10 h. à la famille royale de Saxe.

25 d. A Dresde. Il part de Dresde à 2 h. 1/2 du matin, se dirigeant sur Mayence. A 9 h., le soir, il passe à Francfort.

26 l. Il arrive à Mayence entre 10 et 11 h. du soir.

14) *Débats*, 23, 24 j. (de Leipzig, le 14 j.); Gross, 116 s. **15**) C., 20270 s.; Lecestre, 1049 s. **16**) C., 20273 s.; A. G.; Brot. (1898) 1174 s. **17**) C., 20278 s.; A. G.; Lecestre, 1053; Brot. (1898) 1177 s. **18**) C., 20285 s.; A. G.; Brot. (1898) 1179 s., (1903) 2080 s. **19**) C., 20286 s.; A. G.; Lecestre, 1054; Brot. (1898) 1182 s. **20**) C., 20290 s.; Lecestre, 1055. **22**) C., 20292 s.; Lecestre, 1057; A. G.; Brot. (1898) 1185 s. **23**) C., 20295 s.; A. G.; Brot. (1898) 1189 s., (1903) 2082. **24**) A. G.; C., 20298 s.; Lecestre, 1059; Brot. (1898) 1191 s., (1903) 2084 s. **25**) *Gazette de Francfort*; *Débats*, 31 juill.

Digitized by Google

	1813 Juillet	
A Mayence. A 11., l'Empereur passe les troupes en revue; à midi, il reçoit les autorités.	27	m.
A Mayence. Dans la matinée, nouvelle revue. L'après-midi, il se promène avec l'impératrice sur les deux rives du Rhin.	28	m.
A Mayence. Il visite la ville et les environs.	29-30	j.-v.
A Mayence.	31	s.
AOUT	**Août**	
L'Empereur quitte Mayence à 6 h. du soir pour regagner Dresde.	1	d.
Il arrive à 6h. à Zelle (1 k. de Wurtzbourg), y passe la revue des deux divisions des troupes bavaroises qui sont dans le grand-duché, déjeune à Wurtzbourg chez Augereau, repart à 11 h.; à 5 h., il atteint Bamberg où il descend incognito à l'hôtel de la Cour de Bamberg avec Berthier. A Bamberg, il passe en revue, dans la prairie de Peunt, sur la rive droite de la Reignitz, les 3e et 4e divisions de l'armée d'observation de Bavière; il rentre à l'hôtel à 8 h. Il se remet en route à 10 h. 1/2, se dirigeant sur Bayreuth.	2	l.
Il atteint Bayreuth à 6 h.; il y passe en revue les troupes françaises et bavaroises; après déjeuner, à 9 h. 1/2, il se dirige sur Hof où il entre à 2 h.; il y passe en revue la division Dupas; à 4 h., il repart pour rentrer à Dresde.	3	m.
Il est de retour à Dresde à 9 h. du matin.	4	m.
A Dresde. Il ne sort pas.	5-6	j.-v.
A Dresde. Le 7, le théâtre de l'Empereur joue *Cinna*. Le 8 et le 9, Napoléon visite les fortifications de Dresde.	7-9	s.-l.
A Dresde. Célébration de la fête de l'Empereur avancée à cause de la reprise possible des hostilités.	10	m.
A Dresde. Ce jour, à Prague, l'armistice est rompu et l'Autriche se joignant à la Russie et à la Prusse déclare la guerre à la France.	11	m.

27 C., 20304 s.; A. G.; Lecestre, 1060; Brot. (1898) 1193 s., (1903) 2090 s.; *Débats*, 1 août. **28** C., 20311 s.; A. G.; Lecestre, 1061; Brotonne (1903) 2106. **28-29** C., Lecestre, 1062; Brot. 1196 s. et 2107 s.; *Débats*, 5 août. **31** C., 20319 s.; Lecestre, 1063 s.; Brot. 1198 et 2109 s. **1-31** AF* IV 137 et **1** C., 20324; Lecestre, 1066; Brot. (1898) 1202 s., (1903) 2113 s.; *Débats*, 8 a. **2-3** *Débats*, 9, 10, 16, 23 a. **4** C., 20326 s.; A. G.; Brot. (1903) 2115; *Débats*, 11 a. **5-6** C., 20329 s.; A. G.; Brot. (1898) 1204 s., (1903) 2116 s.; *Débats*, 14 a. **7** C., 20336 s.; A. G.; Lecestre, 1069 s.; *Débats*, 18 a.; Brot. (1903) 2119. **8-9** C., 10341 s.; A. G.; Lecestre, 1074; Brot. (1898) 1207 s., (1903) 2120 s. **10** C., Lecestre, 2074; A. G.; Odeleben, I, 230; Fain, II, 91; Brot. (1903) 2126; *Débats*, 24 a. **11** C., 20347 s.; A. G.; Lecestre, 1075.

Digitized by Google

1813
Août

2e Période. — Campagne d'automne. Attente stratégique. (12 août-19 octobre 1813).

1er Acte. — Manœuvre sur la position centrale de Gœrlitz (rive droite de l'Elbe).

1° Contre l'Armée de Silésie (20-23 août);
2° Contre l'Armée de Bohême (24 août-18 septembre).

12-13 j.-s. A Dresde. Le 13, il rend visite, le soir, à la reine de Saxe; un décret impérial de ce jour autorise les préfets à appeler les hommes de 40 à 60 ans à concourir à la formation des cohortes sédentaires des villes maritimes.

15 d. A 5 h. après-midi, Napoléon sort de Dresde par la porte de Pirna; dans la nuit il arrive à Bautzen (56 kil.)

16 l. A Bautzen.

17 m. Il marche sur Reichenbach, où il couche.

18 m. Il s'arrête à Gœrlitz.

19 j. A 7 h. du matin, il quitte Gœrlitz, passe les montagnes, pénètre en Bohême, s'empare de Gabel avec la colonne du centre; pendant la nuit il revient de Gabel sur Zittau, en Silésie, où il couche.

20 v. De Zittau, il repasse à Gœrlitz, où il est à 2 h.; le soir il arrive à Laubau.

21 s. Dès l'aube, il est sur les rives du Bober, passe par Gruben, entre dans Lœwenberg et bat l'armée de Silésie devant Buntzlau et Lœwenberg; il couche à Lœwenberg.

22 d. L'Empereur suit ses colonnes jusqu'à moitié chemin de Goldberg; quand il apprend la retraite des Russes et des Prussiens derrière la Katzbash, il rentre à Lœwenberg.

23 l. De Lœwenberg, il revient à Gœrlitz.

24 m. De Gœrlitz, il arrive à Bautzen à 3 heures.

12 C., 20351 s.; A. G.; Lecestre, 1076; Brot. (1898) 1211, (1903) 2127. Gouvion Saint-Cyr, *Mém.* 1831, IV, 55 s. **13** C., 20369 s.; A. G.; *Débats*, 26 a.; Brot. (1898) 1212 s., (1903) 2128. **14** C., 20376 s.; A. G.; Lecestre, 1077 s.; Brot. (1898) 1214, (1903) 2130. **15** C., 20379 s.; Brot. (1898) 1215; Fain, II, 100, 234-5; *Débats*, 25 août. **16** C., 20382 s.; A. G.; Fain, II, 235; Brot. (1898) 1216. **17** C., 20393 s.; A. G.; Brot. (1898) 1217. **18** C., 20400 s.; A. G.; Brot. (1898) 1218 s., (1903) 2131. **19** C. A. G.; Fain, II, 243. **20** C., 20412 s.; A. G.; Fain, II, 244. **21** C., 20422 s.; Brot. (1898) 1220 s.; Fain, II, 245; Gén. Pelet. *Principales opérations de 1813*, Spectateur militaire, I (1826) 176. **22** C., 20436 s.; Brot. (1898) 1221 s., (1903) 2132 s.; Fain, II, 246. **23** C., 20438 s.; A. G.; Fain, II, 253. **24** C., 20448 s.; Fain, II, 2054.

Digitized by Google

	1813 Août	
Le soir, il entre dans Stolpen à 7 heures.	25	m.
Victoire de Dresde, 1re journée. Parti de Stolpen à l'aube, l'Empereur est au pont de Dresde à 10 h. A 1 h., il sort par la porte de Pillnitz, fait le tour extérieur de la ville jusqu'à la porte de Freyberg, il revient se placer à l'extrémité du grand pont. La bataille commence à 3 h., le canon se tait à 9 h. Après une visite au château, il part en reconnaissance à 11 h., allant de l'Elbe à la barrière de Dohna. Il rentre à minuit.	26	j.
Seconde journée de la bataille de Dresde. L'Empereur monte à cheval à 6 h.; il sort par la porte de Freyberg et se place au centre devant la porte de Dippodinoalde à 11 h.; vers 3 h. la bataille est gagnée; le soir, l'Empereur rentre au palais [1].	27	v.
Aux premières heures, il parcourt le champ de bataille, puis il accompagne l'extrême gauche qui poursuit l'arrière-garde de Wittgenstein; il s'avance jusqu'auprès de Pirna, mais, malade, il est obligé de rentrer à Dresde.	28	s.
A Dresde. Le 29, dans la journée, il se rend à Pirna. Le 30, revue.	29 30	d.-l.
A Dresde.	31	m.
SEPTEMBRE	**Septembre**	
A Dresde. Le 2, il passe la revue du 1er corps.	1-2	m.-j.
L'Empereur, se dirigeant sur l'armée de Blücher, quitte Dresde le soir à 6 h. Il couche au château de Hartau, près Bischoffwerda.	3	v.
Il s'avance par Spillwitz jusqu'à Hochkirch, où il couche au presbytère; Blücher repasse la Neisse et la Queisse.	4	s.
Il revient coucher à Bautzen.	5	d.
Parti de Bautzen, il arrive à Dresde à 7 h. du soir.	6	l.

25) C., 2459 s.; A. G.; Brotonne (1903) 2135; Fain, II, 256 s.; Pelet, *loc. cit.*, 249. **26**) C., 20471 s.; Fain, I, 264 s.; Gouvion Saint-Cyr, IV, 100 s.; Pelet, *loc. cit.*, 254, 261. **27**) C., 20476; Fain, 279 s.; Pelet, *loc. cit.*, 248. **28**) C., 20483; Fain, II, 288 s.; Rembowski, 371. **29**) C., 20484 s.; A. G.; Lecestre, 1084; Brot. (1898) 1224, (1903) 2136; Gouvion Saint-Cyr, 123. **30**) C., 20493 s.; A. G.; Fain, II, 312 s.; Pelet, *loc. cit.*, 267. *Souvenirs d'un garde d'honneur pendant la campagne de 1813*, Biblioth. univers. de Genève, février 1856. **31**) C. A. G.; Brot. (1898) 1225. — Septembre. **1-30**) AF4 IV 437 et **1**) C., 20496 s.; Lecestre, 1085; A. G.; Brot. (1898) 1227 s., (1903) 2138 s. **2**) C., 20500 s.; Brot. (1898) 1220, (1903) 2140; *Débats*, 17 sept. **3**) C., 20505 s.; A. G.; Lecestre, 1086 s.; Brot. (1898) 1230, (1903) 2141 s.; Fain, II, 326; Pelet, *loc. cit.*, 348. **4**) C. Pelet, *loc. cit.*, 348. **5**) Odeleben, I, 269. **6**) C., 20521 s.; Brot. (1898) 1231; *Débats*, 17 sept.

1. Moreau est blessé mortellement vers 11 h., près d'Alexandre Ier sur la hauteur de Rœcnitz.

Digitized by Google

1813 Septembre		
7	m.	A Dresde. Il se rend à Mügeln où est Gouvion Saint-Cyr.
8	m.	Il sort de Dresde dans la matinée; à midi il est sur la route de Pirna, près de l'auberge de Luga; il dirige l'attaque contre les Russes occupant Gross-Sedlitz et Dohna; l'ennemi chassé, l'empereur s'arrête à la nuit dans Dohna.
9	j.	De Dohna, il se porte sur Liebstadt en passant par Sedlitz. Il couche dans le vieux château de Liebstadt où il arrive à 5 heures.
10	v.	Il prend le chemin de Breitenau et du Geyersberg, qui est la petite route de Dresde à Tœplitz, passe à travers les montagnes, passe au pied du Nattelberg, après avoir rejeté Wittgenstein et l'armée de Bohême en Bohême; il arrive au premier village de la frontière, Ebersdorff, d'où il domine l'immense vallée de Tœplitz, du plateau du Geyersberg.
11	s.	Il quitte Breitenau après 11h. 1/2, par Peterswalde se porte sur les hauteurs de Nolendorf d'où il revient à Pirna très tard, par Gieshubel.
12	d.	De Pirna, il retourne à Dresde.
13-14	l.-m.	A Dresde.
15	m.	Il part à l'aube pour Pirna, se dirigeant contre Wittgenstein. Il arrive l'après-midi à Gieshubel où le général Mouton est aux prises avec l'ennemi; il rentre à Pirna où il se couche à 9 h.
16-17	j.-v.	De Pirna, l'Empereur retourne à Peterswalde où il passe ces deux jours sur les sommets; le 17, il se porte sur les hauteurs de Nolendorf; Wittgenstein est rejeté en Bohême.
18	s.	Dans la matinée, il se porte en avant de Peterswalde; Mouton occupe Arbesau en Bohême; Napoléon y arrive à midi.
19-20	d.-l.	A Pirna.
21	m.	Il rentre à Dresde.
22	m.	Il part de Dresde, se dirigeant contre Blücher et l'armée de Silé-

7) C., 20526; Gouvion Saint-Cyr, IV, 137. **8**) C., 20527; Odeleben, I, 273; Gouvion Saint-Cyr, 143; *Débats*, 30 sept. **9**) C., 20528 s.; Odeleben, I, 273, 275. **10**) C., 20531; Odeleben, 276 s.; Fain, II, 332; Rembowski, 379; Gouvion Saint-Cyr, 155 s.; Pelet, 360. **11**) C., 20539 s.; Brotonne (1898) 1232, (1903) 2149; Rembowski, 180; Gouvion Saint-Cyr, 166; Pelet, *loc. cit.*, 360; *Débats*, 24 sept. **12**) C., 20552 s.; Brot. (1903) 2150 s. **13**) C., 20555; A. G.; Brot. (1903) 2152 s. **14**) C., 20560 s.; Brot. (1903) 2154 s. **15**) C., 20567 s.; Fain, II, 333; Brot. (1903) 2157; Pelet, *loc. cit.*, I, 465. **16-17**) C., 20570 s.; A. G.; Lecestre, 1087; Brot., 2158 s.; Fain, II, 333 s.; *Débats*, 28 sept.; Rembowski, 384. **18**) C., 20581 s.; Rembowski, 386; Pelet, I, 467. **19**) C., 20593 s.; A. G.; Brot. (1898) 1332 s. **20**) C., 20600 s.; A. G.; Brot. (1898) 1235. **21**) C., 20603 s.; Brot. (1903) 2165. **22**) C., 20616 s.; A. G.; Brot. (1898) 1237, (1903) 2167.

Digitized by Google

	1813 Septembre	
sie qui ont dépassé Bautzen ; à midi, il est à Weissig ; le soir il couche à Hartau (près Bischoffwerda).		
Il passe la journée à Hartau.	23	j.
Il rentre à Dresde dans la soirée, Blücher s'est retiré derrière la Sprée.	24	v.
A Dresde.	25-27	s.-l.
A Dresde [1].	28-30	m.-j.
OCTOBRE	Octobre	
A Dresde.	1-3	v.-d.
A Dresde.	4-6	l.-m.

2e Acte : Manœuvre sur la position centrale de Leipzig (rive gauche de l'Elbe),

1° Contre les armées de Blücher et de Bernadotte (4-12 octobre).
2° Contre l'armée de Bohême (15-19 octobre).

Il quitte Dresde à 6 h. du matin; il déjeune à Meissen où il est arrivé par le chemin de Wildstruff; le soir, il arrive à 7 h. à Seerhausen (près d'Oschatz).	7	j.
Parti de Seerhausen avant le jour, il est de bonne heure à Wurzen, où il couche.	8	v.
Il descend la Mulda jusqu'à Eilenbourg ; en route il harangue les troupes saxonnes.	9	s.
Il quitte Eilenbourg à 10 h. et, avant 3 h., arrive à Düben, où il descend dans le petit château.	10	d.
Il demeure à Düben.	11-13	l.-m.

24) C., 20620 s.; A. G.; Lecestre, 1088; Pelet, 482 ; Brot. (1898) 1238 s., (1903) 2168. **25**) C., 20627 s.; A. G ; Brot. (1903) 2169 s. **26**) C., 20637 s.; Brot. (1903) 2172. **27**) C., 20643 s.; A. G.; Lecestre, 1089; Brot. (1898) 1240, (1903) 2173 s. **28**) C., 20653 s.; A. G.; Brot. (1903) 2175. **29**) C., 20658 s.; A. G.; Brot. (1898) 1241, (1903) 2176. **30**) C., 20660 s.; A. G.; Brot. (1898) 1242 s., (1903) 2177. — OCTOBRE. **1-31**) AFe IV 437 et **1-2**) C., 20667 s.; A. G.; Brot. (1898) 1244 s., (1903) 2178 s. **3-4**) C., 20684 s.; A. G.; Br. (1898) 1246 s., (1903) 2182 s.; Lecestre, 1090. **5**) C., 20695 s. **6**) C., 20700 s.; Lecestre, 1091; Brot. (1903) 2184; Gouvion Saint-Cyr, IV, 182 s. **7**) C., 20711 s.; A. G.; Brot. (1898) 1140; Fain, II, 366 s.; Pelet, *op. cit.*, Spectateur Militaire, II, 38. **8**) C., 20723 s.; Pelet, 39. **9**) C., 20725 s.; Fain, II, 369. **10**) C., 20736 s.; Brot. (1898) 1250; Pelet, II, 152. **11**) C., 20757 s.; A. G.; Odeleben, II, 9; Fain, II, 375 ; A. C. **12**) C., 20765 ; A. G. **13**) C., 20783 s.; A. G.; Brot. (1903) 2185.

1. Pendant ce séjour à Dresde (25 sept.-6 octobre), au moins jusqu'au 1er oct., l'Empereur sort chaque jour pour passer en revue les troupes qui se trouvent dans un rayon de 4 ou 5 lieues de Dresde (*Débats*, 10 oct., de Dresde le 1er).

Digitized by Google

1813 Octobre

14 j. Le matin, il part à 7 h. de Düben, passe à Hohenossig dans la matinée ; à midi, il arrive à Leipzig d'où il se rend à Reudnitz, après avoir salué la famille royale de Saxe venant de Taucha ; il se porte sur les hauteurs de Probstheyda, où l'attire le canon ; le soir, il couche à Reudnitz, dans la maison de campagne du banquier Wester, de Leipzig, au point d'intersection des routes de Taucha et de Wurzen [1]. A Düben, avant de partir, il a appris la défection de la Bavière.

15 v. A Reudnitz. A midi, il reçoit le roi de Naples, il part en reconnaissance avec lui [2]. Il rentre le soir au quartier général.

s. Bataille de Wachau ou première journée de la bataille de Leipzig. A 9 h., il arrive à Liebertwolkowitz, sur la hauteur de Meusdorff ; il se porte près de la bergerie, où il demeure jusqu'à midi et d'où il dirige le combat pendant la bataille de Wachau. Le soir, l'Empereur bivouaque dans un carré profond qui se trouve un peu en arrière de la bergerie, non loin de la tuilerie.

17 d. Deuxième journée de Leipzig. Il demeure sous sa tente, où il travaille. Pendant la nuit du 17 au 18, il a une fièvre très violente.

18 l. Troisième journée de la bataille de Leipzig. A 2 h. du matin, la retraite commence, Napoléon suit la route de Laussig ; à 3 h., il passe à Reudnitz où il voit le maréchal Ney ; de là, il atteint Lindenau. L'ennemi attaque à 9 h. ; l'Empereur se porte sur le Thom-

14) C., 20798 s. ; A. G. ; Pelet, *loc. cit.*, 187 et 314 ; Odeleben, II, 11 ; Rembowski, 401 ; Norvins, II, 375, 380 ; Thiers, (édit. in-4° 1865 liv. XXXII, 561. **15** C., 20807 s. ; Pelet, *loc. cit.*, 324 ; Fain, II, 387 s. ; Odeleben, II, 15 ; Norvins, II, 384 s. **16** C., 20814 s. ; Pelet, *loc. cit.*, II, 332 s., 518-548, III, 9 s. ; Fain, 394 s. ; Gouvion Saint-Cyr, IV, 233 s. ; Norvins, 386 s. **17**) Pelet, III, 11, 18 ; Fain, II, 416 ; Rembowski, 403 ; Gouvion Saint-Cyr, 237. **18**) Pelet, III, 19-37, 337 s. ; Fain, II, 417 s. ; Norvins, II, 463 s.

1. Le baron Fain se trompe dans son *Manuscrit de 1813*, II, 282, comme dans son registre (AF° IV 437) quand il fait partir l'Empereur de Düben le 15 au matin. Il existe deux lettres (C. 20805-6) de Napoléon datées le 14 de Reudnitz et c'est bien le 14 que l'Empereur vint loger chez le banquier Wester, comme le montrent les travaux du général Pelet, de Norvins, Rembowski, Odeleben et Thiers ; d'autre part, pour la journée de l'Empereur le 15 après-midi, il n'y a pas de divergence entre Fain et les autres auteurs.

2. A midi passé, Murat conduit Napoléon par la route de Rocklitz sur les hauteurs qui sont à droite et en arrière de Liebertwolkowitz, où se trouve une maison isolée, la bergerie de Neusdorff. De là, ils descendent dans la vallée de la Pleiss, ils trouvent Poniatowsky à Dolitz ; l'Empereur reconnaît les ponts de Connewitz et de Lossnig, il voit ensuite Augereau, distribue des aigles à 3 de ses régiments sur le penchant du coteau entre Dosen et Marklebourg, il passe par Vachau où est le centre de l'armée et Liebertwolkowitz, où est Lauriston ; le tour du plateau est achevé, l'Empereur rentre à Reudnitz en parcourant les plateaux d'Holzhausen et de Zweynaundorf (Fain, II, 385 s. ; Pelet, *Spectat. milit.*, II, 324).

Digitized by Google

berg, au moulin hollandais (ou moulin à tabac). Le feu s'étend de Raschwitz et Dölitz jusqu'au delà de Baalsdorf. Vers 2 h., les Alliés commencent l'attaque générale contre Probstheyda; Schwartzenberg repoussé, l'Empereur retourne vers Reudnitz, au delà de Strassenhauser, diriger le combat; il revient ensuite à Probstheyda; la bataille est gagnée à 4 h.; peu après, il commence la retraite. A 9 h., il s'arrête à l'hôtel des Armes de Prusse, sur le boulevard du Marché aux chevaux.

De 7 à 9 h., il est chez le roi de Saxe. Il sort de la vieille ville par la porte de Saint-Pierre et, par les boulevards de l'Ouest, gagne le faubourg de Lindenau par où l'armée s'écoule. Il franchit l'Elster au pont de Lindenau, monte dans un moulin qui est tout près et, quand le pont est détruit, continue la route d'Erfurt qui le mène à Markranstadt, où il s'arrête quelques heures. 19 m

A 3 h. du matin, il se remet en route, passe à Lutzen, franchit le défilé de Poserna, passe à Rœken et à Rippach; il s'arrête le soir à Weissenfels où il couche chez le pasteur protestant. 20 m.

A 3 h., il quitte Weissenfels et, par un chemin de traverse, arrive à la pointe du jour à Freybourg, où il descend chez le pasteur; à 4 h., il reprend sa route et, le soir, il s'arrête à 9 h. à Eckartsberga. 21 j.

L'Empereur se porte sur Erfurt par Buttelstadt et Ollendorf où il arrive à la nuit et se repose quelques heures; il repart à minuit pour Erfurt. 22 v.

Il arrive à Erfurt à 3 h. du matin; il loge dans le même appartement qu'en 1808, lors de l'entrevue avec le tzar. 23 s.

A Erfurt. Il ne sort pas. 24 d.

Il quitte Erfurt et arrive à Gotha. 25 l.

Il part de Gotha avant 7 h., le matin; il suit les défilés de la Thuringe, traverse Eisenach et vient coucher à Wach. 26 m

Parti de Wach avant le jour, l'après-midi il est vers 3 h. à Hunefeld où il couche venant par Dornsdorf, Buttlar et Rastord. 27 m.

19 C., 20816; Pelet, *loc. cit.*, III, 344 s., 352 s.; Fain, II, 437 s.; Rembowski, 406; Gross, 145 s.; gén. Pierron, *Méthodes de guerre*, IV, 401. **20** C., 20817 s.; Pelet, III, 352; Fain, II, 445; Rembowski, 406; Norvins, II, 423. **21** C., 20822; Pelet, *loc. cit.*, III, 358; Fain, II, 456 s.; Rembowski, 408. **22** C., 20823; Rembowski, 409; Fain, 459; Pelet, 360. **23** C., 20824 s.; Lecestre, 1092; Brot. (1898) 125 s.; Pelet, 362. **24** C., 20828 s.; A. G.; Fain, II, 465; Norvins, II, 424; Macdonald, *Souvenirs* (publiés par C. Rousset), 226 s. **25** C., 20832 s.; Fain, II, 472; Rembowski, 412; Macdonald, 229 s. **26** C. Brot. (1898) 1252; Rembowski, 412. **27** C., 20839; *Journal historique des opérations de la 7e division de cavalerie légère polonaise* (Paris, 1814) 82; Rembowski, 413; Fain II, 472.

Digitized by Google

1813 Octobre

28 j. Il quitte Hunefeld avant le jour, passe par Fulda et Neuhof ; il couche à Schlutern.

29 v. Départ de Schlutern à 4 h. du matin. L'Empereur tourne Saalmunster, passe à Wurtheim, à Gelnhausen; il arrive au château d'Isenburg, près de Langenselbold à 7 h. du soir.

30 s. Il quitte à 9 h. le château d'Isenburg ; dans l'après-midi, il bat les Austro-Bavarois au sortir de la forêt de Hanau; la victoire est complète à 6 h.; il couche au bivouac dans la forêt.

31 d. A midi, il arrive à Francfort où il descend chez le banquier Bethman, consul général de Russie.

Novembre

NOVEMBRE

1 l. De Francfort, il se porte sur Hocht où il couche.

2 m. Il arrive à Mayence à 5 h. du matin.

3-6 m.-s. A Mayence. Le 4, à 11 h., il va visiter les fortifications de Castel et les environs.

7 d. Il quitte Mayence à 10 h. du soir ; il voyage incognito.

8 l. Il traverse Metz et Verdun.

9 m. Il passe à 11 h. à la Ferté et arrive à Saint-Cloud à 5 h.

10 m. A Saint-Cloud. A 11 h., il réunit le conseil privé, et, à 2 h., le conseil des ministres.

11-13 j.-s. A Saint-Cloud. Le 11, à 10 h., il préside le conseil d'administration de la guerre; à midi, il reçoit le conseil d'État qui se réunit au château ; à 4 h., séance du conseil privé.

14 d. De Saint-Cloud, il rentre à Paris, aux Tuileries où, dès le matin, il reçoit le Sénat. Il retourne ensuite à Saint-Cloud.

15-17 l.-m. A Saint-Cloud. Le 16, il chasse pendant plusieurs heures dans la plaine de Satory.

28) Fain, II, 472 ; Rembowski, 414 s. **29**) *Moniteur*, 5 nov.; Fain, II, 473. **30** Fain, II, 475 s. ; Rembowski, 415 s. Macdonald, 230 s. **31**) C., 20840 s.; Brot. (1903) 2186; Rembowski, 419 ; Fain, II, 480. — Novembre : **1-30**) AF * IV 437 et **1**) C., 20842 s. ; A. G. ; Fain, II, 481 ; Brot. (1898) 1253. **2**) C., 20846 s. ; *Débats*, 9 nov. **3**) C., 20850 s. ; A. G. ; Lecestre, 1094 ; Brot. (1898) 1254, (1903) 2187. **4**) C., 20862 s. ; Brot. (1898) 1258. **5** C. Lecestre, 1095 ; A. G. ; Brot. 1259 s. **6**) C., 20864 s. ; A. G. ; Lecestre, 1096 s. **7** C., 20870 s. ; A. G. ; Fain, II, 481. **8**) *Débats*, 11 nov. **9**) Castellane, *Journal*, I, 239. **10**) C., 20873 s. ; Brot. (1898) 1261 ; *Débats*, 12 nov. **11**) C., 20875 s. ; Lecestre, 1099 ; A. G. ; Brot. 1262 s. ; *Débats*, 13 nov. **12-13**) C., 20881 s. ; A. G. ; Lecestre, 1100 ; Brot., 1263, (1903) 2188 ; Rœderer, III, 580. **14**) C., 20886 s. ; Brotonne (1898) 1266. **15**) C., 20892 s. ; A. G. ; Brot. 1898) 1267, (1903) 290. **16**) C., 20897 s. ; A. G. ; Lecestre, 1102 ; Brot. 1898) 1268. **17**) C., 20902 s. ; Brot. (1903) 2191 ; Rœderer, III, 582.

Digitized by Google

	1813 Novembre	
A Saint-Cloud.	18-19	j.-v.
Il rentre à Paris, où les nouveaux ministres, Molé, nommé grand-juge et Caulaincourt, duc de Vienne, ministre des Affaires Étrangères, prêtent serment.	20	s.
A Paris. Le 21, grande réception des principaux corps de l'État. Le 22, il passe une grande revue au Carrousel. Le 23, il préside le Conseil d'État ; le soir, il se rend à l'Opéra où l'on donne le *Ballet* de Nina.	21-23	d.-m.
A Paris. Il visite les travaux du Louvre et du nouvel hôtel des postes, de la halle aux blés et du marché des Innocents.	24	m.
A Paris.	25-26	j.-v.
A Paris. Il visite les travaux du Luxembourg, de l'ancien jardin des Chartreux, de la nouvelle halle aux vins; il rentre par l'archevêché, le marché aux fleurs et les quais. Auparavant, il avait eu séance du conseil des subsistances militaires.	27	s.
A Paris. Le 28, il réunit le conseil d'administration pour l'habillement de l'armée. Le 30, il passe en revue plusieurs régiments sur la place du Carrousel.	28-30	d.-m.

DÉCEMBRE	Décembre	
A Paris. Le 1er, il réunit le conseil des ministres et le conseil pour l'habillement des troupes ; le soir, il se rend au théâtre de l'Impératrice où l'on donne *Cléopâtre*, opéra de Nazolini.	1-2	m.-j.
A Paris. Le 3, il réunit le Conseil d'État. Le 4, le conseil privé	3-5	v.-d.

18) C., 20910 s. ; A. G. ; Brot. (1903) 2193 s. ; Lecestre, 1103. **19**) C., 20920 s. ; A. G. ; Lecestre, 1106 ; Brot., (1903) 2197 s. **20**) C., 20922 s. ; A. G. ; Lecestre, 1107 ; Brot. (1903) 2199 s. ; AF* IV *85*, 171. **21**) C., 20930 s. ; A. G. ; AF* IV *85*, 172 ; *Débats*, 23 nov. **22**) C., 20933 s. ; A. G. ; *Débats*, 23 nov. **23**) C. Lecestre, 1108 ; Brot. (1903) 2203 ; AF* IV *85*, 173 ; *Débats*, 25 nov. Welschinger, *le Roi de Rome*, 53 s. ; F. Masson, *Napoléon et son fils*, (édit. in-f°, 177. **24**) C., 20936 s. ; A. G. ; *Débats*, 25, 26 nov. ; Brot. (1903) 2204. **25**) C., 20940 s. ; A. G. ; Lecestre, 1109 s. ; Brot. 2205 s. **26**) C., 20947. **27**) *Débats*, 29 nov. **28**) C., 20948 s. ; A. G. ; AF* IV *85*, 174. **29**) *Débats*, 2 déc. **30**) C., 20952 s. ; A. G. ; Brot. (1903) 2208. — Décembre : **1-31** AF* IV 437 et **1**) C., 20956 s. ; A. G. ; *Débats*, 5 déc. **2**) C. Brotonne, 1903, 2210 ; A. G. **3**) C., 20959 s. ; A. G. ; Brot. (1898) 1272 s., (1903) 2211 s. ; Roederer, III, 584 ; *Débats*, 5 déc. **4**) C., 20964 s. ; A. G. ; *Débats*, 5, 6 déc. ; Brot. (1903) 2214

Digitized by Google

1813 Décembre

et celui des subsistances militaires. Le 5, au théâtre de la Cour, on joue *Ninus II*, tragédie de Briffaut.

6-8 l.-m. A Paris. Le 7, il passe plusieurs régiments d'infanterie en revue au Carrousel.

9-11 j.-s. A Paris. Le 11, il visite à Saint-Denis la maison de la Légion d'Honneur.

12 d. A Paris. Avant la messe, il accorde une audience privée aux envoyés extraordinaires du landaman de Suisse, MM. de Rutti-man et Wieland.

13-14 l.-m. A Paris. Le 13, il réunit le conseil des finances ; le 14, il passe une revue, puis il préside le Conseil d'État.

15-18 m.-s. A Paris. Le 5, conseil des ministres.

19-22 d.-m A Paris. Le 19, il préside l'ouverture du Corps Législatif ; à 1 h., il part des Tuileries ; le 20, il réunit le Conseil d'État.

23-26 j.-d A Paris Le 26, un décret impérial envoie des sénateurs et des conseillers d'État en qualité de commissaires extraordinaires dans les divisions militaires pour accélérer les levées et la réorganisation de l'armée.

27-28 l.-m. A Paris. Le 28, parade aux Tuileries.

29-31 m. v. A Paris. Difficultés et négociations avec le Corps Législatif qui est finalement dissout.

s. **5**) C., 20968 s. ; A. G. ; Brot. (1898) 1277, (1903) 2216 ; AF* IV *85*, 175 ; *Débats*, 7 déc. **6**) C., 20975 s. ; A. G. ; Lecestre, 1111 s. ; Brot. (1898) 1278 s., (1903) 2217. **7**) C., 20977 s. ; A. G. ; Lecestre, 1114 ; Brot. (1898) 1280, (1903) 2218 s. ; *Débats*, 8 déc. **8-10**) C., 20982 s. ; Brot. (1898) 1281 s., (1903), 2221 s. **11**) C., 20997 s. ; A. G. ; Lecestre, 1115 ; Brot. (1903) ; *Débats*, 16 déc. **12**) C., 21000 ; *Débats*, 14 déc. **13-14**) C., 21001 s. ; AF* IV *85*, 176 ; *Débats*, 15 16 déc. ; Brot. (1898) 1286, (1903) 2226. **15**) C., 21009 s. ; A. G. ; *Débats*, 16 déc. **16**) C., 21011 s. ; Lecestre, 1116 s. ; A. G. ; Brot. (1898) 1287 s. **17**) C., 21014 s. ; Lecestre, 1119 ; A. G. ; Brot. (1898), 1290, (1903) 2227. **18**) C., 21018 s. ; *Débats*, 20 déc. **19**) C., 21020 ; Chancel-Pasquier, Mém. II, 117 s. ; *Débats*, 20 déc. ; Ducasse, 179. **20**) C., 21021 ; A. G. ; Lecestre, 1120 ; Brot. (1898) 1291 s. ; *Débats*, 21 déc. ; Pasquier, 121. **21**) C., 21024 s. ; A. G. ; Brot. (1898), 1293 (1903) 2228 s. **23**) C., 21027 s. ; A. G. ; Brot. (1898), 1294 s., (1903) 2230 s. **24**) C., 21034 s. ; A. G. **25**) C., 21038 s. ; Brotonne (1898), 1296, (1903) 2231. **26**) 21040 s. ; Lecestre, 1121 ; AF* IV *85*, 177. **27-29**) C., 21048 s. **30**) C. A. G. ; Brot. (1898) 1297. **31**) Norvins, II, 502. **29-31**) Miot, III, 357 s. ; Pasquier, II, 124s.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Un document janséniste

Lettre[1] *de la Mère Angélique de Saint-Jean, abbesse de Port-Royal, à l'abbé Feydeau, exilé à Annonay.*

Ce 8 août 1682.

Si j'avais cru, Monsieur, que ma lettre eût pu prévenir votre départ, je me serais empressée d'écrire aussitôt que j'ai appris le nouvel ordre qui vous éloigne encore de vos amis mais qui assurément vous approchera beaucoup de Dieu. Je pensais que vous aviez reçu cet ordre et que vous y aviez obéi dans le temps même que nous en eûmes la nouvelle. Au lieu que nous avons appris, il y a deux jours, que véritablement il était expédié, mais qu'il n'était pas, jusqu'alors, encore arrivé jusqu'à vous. Ainsi, Monsieur, vous êtes dans l'attente de Dieu et vous préparez sa voie dans votre cœur, étant disposé à le suivre partout et à le bénir dans tous les lieux de sa domination où il vous conduira. Les desseins de Dieu sont bien différents de ceux des hommes, et néanmoins c'est eux mêmes qui les exécutent. On veut étouffer votre voix, quoique Dieu vous ait appelé au ministère de la parole, et, au lieu d'y réussir, les moyens dont on se sert serviront à faire dire de vous, comme des Apôtres : *in omnem terram exivit sonus eorum*. Vous prêcherez dans toute la France au lieu que vous ne l'eussiez fait que dans une seule église, et l'exemple de votre patience et de votre fermeté vous rendront, Monsieur, le *Théologal* de J.-C., puisque l'Apôtre renferme toute sa théologie, à savoir J.-C. crucifié, et à se glorifier dans la participation de ses souffrances. C'est pour soutenir ma foi et non pas la vôtre, Monsieur, que je me dis ces choses à moi-même, afin que la vue de ce que J.-C. sera glorifié en vous et que vous augmenterez vos couronnes par la longueur de vos souffrances adoucisse la peine que ressentent toutes les personnes qui vous honorent comme je fais de voir une persécution si opiniâtre contre une personne qui n'en a pas donné le moindre sujet et à qui on n'a nul reproche à faire que de ce qu'elle est trop ferme parce qu'elle est désintéressée et qu'elle ne craint et ne désire rien de ce que les hommes lui peuvent faire. J'espère, Monsieur, que la grâce dont vous vous êtes

1. Il a paru sans intérêt de maintenir l'orthographe de cette lettre adressée « *A Monsieur, Monsieur Feydeau, Docteur de Sorbonne et Théologal de Beauvais* », sans autre indication et remise certainement par un ami commun. L'original de cette lettre se trouve entre nos mains (Maurice Boutry).

Digitized by Google

nourri dans votre première solitude vous fera regarder sans crainte celle où vous allez entrer comme Moïse dans l'obscurité de la nuée où Dieu était caché et où il parlait à lui. Je me promets néanmoins que les S. Anges voudront bien s'employer à procurer quelques voies pour entretenir le commerce de la charité entre des personnes dont on ne peut rompre l'union spirituelle par quelques exils que ce soit. Rien ne m'empêchera, Monsieur, d'aller souvent en esprit assister aux sacrifices que vous offrirez à Dieu, dans lesquels je vous supplie très humblement de vous souvenir toujours d'une grande famille qui vous estime et vous honore parfaitement et de la personne qui vous en recommande tous les besoins et les siens propres avec une grande confiance en votre charité et en vos prières aussi bien qu'en celles du compagnon de vos travaux dont je regarde avec envie le mérite et les récompenses. Je le salue très humblement.

*
* *

La Mère Angélique de Saint-Jean (2 novembre 1624-29 janvier 1684) était fille d'Arnauld d'Andilly, nièce du docteur Arnauld et des Mères Angélique et Agnès, cousine de MM. Le Maître et de Sacy. Entrée à Port-Royal en 1630, novice en 1644, maîtresse des enfants, puis des novices, prieure le 3 août 1669, elle fut élue abbesse le 3 août 1678 en remplacement de la Mère Le Fargis. Elle rédigea une grande partie des *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal* publiés à Utrecht en 1742. « Intelligente comme ceux de sa race, pieuse comme celles qui l'avaient élevée, ferme jusqu'à l'excès, elle parut au moment difficile et porta d'une main forte le drapeau de la résistance » (E. Finot, *Port-Royal et Magny*, Paris, Chamerot, 1888, in-8°).

Matthieu Feydeau, né à Paris en 1616, prêtre en 1644, fut vicaire à Saint-Merry de 1645 à 1656; après un long exil, il rentra à Paris en 1669, devint curé de Vitry, puis théologal de Beauvais en 1676. L'année suivante, il fut exilé à Bourges. « On ne laissa point M. Feydeau dans cet exil de Bourges devenu trop doux. Comme on vit que l'archevêque l'y traitait trop bien, ses ennemis obtinrent contre lui une nouvelle lettre de cachet qui l'exilait à Annonay, dans le Vivarais (1682). Il y passa ses dernières années et y mourut, le 24 juillet 1694, à l'âge de 78 ans » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, VI, 280-300).

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

X. Poli. **La Corse dans l'antiquité et dans le haut moyen âge** : *Des origines à l'expulsion des Sarrasins.* — Paris, Fontemoing, 1907 ; in-8° de xi-207 p.

Peu nombreux sont les voyageurs qui visitent la Corse malgré le pittoresque si attrayant de l'*Ile de Beauté* ; peu nombreux aussi les écrivains qui en ont retracé l'histoire, et le capitaine Poli, en exposant l'évolution de la *Corse dans l'antiquité et le haut moyen age*, a comblé une partie de cette lacune, pour une période très négligée jusqu'ici.

L'auteur a interrogé les textes grecs et latins, Thucydide, Tite-Live, Sénèque, saint Grégoire,... les recueils d'inscriptions, les Monumenta Germaniæ historica ; il a compulsé Momsen et Duruy... et les diverses monographies. Puis, à l'aide de ces sources, il s'est d'abord appliqué à découvrir les premiers habitants de l'île, venus sans doute du nord-est comme l'indiquent les analogies de leurs constructions avec celles des dolmens des Causses et de la Lozère. Mais les principaux colonisateurs furent les Lybiens, les Ligures, les Ibères, les Phocéens dont M. P. retrouve le passage à l'aide de recherches philologiques, qui ne constituent pas une des parties les moins intéressantes de son ouvrage.

Vers le iiie siècle (av. J.-C.) apparurent les Romains. Après une série d'échecs, dus en grande partie aux Carthaginois établis dans l'île, Sempronius Gracchus, puis Licinius Varus s'en emparèrent définitivement ; de nombreuses révoltes éclatèrent encore, d'autant plus difficiles à empêcher que leurs instigateurs, lorsqu'ils voyaient la répression imminente se réfugiaient dans des endroits inaccessibles pour recommencer peu après : ils prenaient le maquis, peut-on dire. La persévérance romaine vint cependant à bout de ces résistances ; elle imposa au pays sa sévère administration. Sous cette organisation que l'auteur décrit avec clarté, la Corse put jouir d'une stabilité à jamais ignorée dans la suite. Mais, en s'effondrant, l'Empire la rendit à son anarchie première ; le christianisme bien qu'introduit dans l'île depuis le iie siècle, n'était pas assez fort pour opposer une barrière aux ravages des barbares Goths et Vandales ; les habitants trouvèrent pourtant d'ardents défenseurs dans les papes, lorsque l'île fut réunie à l'Empire byzantin. Au reste, le Saint-Siège exerça une influence politique prépondérante sur ce pays, qui faisait partie, ainsi que le prouve

Digitized by Google

M. P., de la donation de Pépin le Bref, confirmée par Charlemagne. Les invasions sarrasines ouvrirent à nouveau la période des bouleversements; ils ne cessèrent qu'au XIIe siècle quand les Pisans, aidés des aventuriers possesseurs en Corse de quelques fiefs indépendants, contraignirent les Maures à évacuer le pays.

Ce court résumé donne une bien petite idée du travail de M. P. qui a en outre identifié, selon une rigoureuse méthode, toutes les indications de la carte de Ptolémée. L'auteur, retenu loin de Corse, n'a peut-être pas assez fouillé les archives locales; sans doute y aurait-il trouvé, sur le haut moyen âge, des détails tout à fait inconnus. Il faut cependant lui savoir gré de ceux qu'il a groupés dans son intéressant ouvrage; ils nous expliquent, dans la Corse de nos jours, mille détails de mœurs, mille habitudes déconcertantes au premier abord. Les diverses influences subies par l'île se sont amalgamées sans perdre leur caractéristique originelle, et c'est à la France d'opérer cette fusion, de ramener le pays à la vie normale des peuples contemporains « par la force implacable mise au service des justes lois de nos codes ». L'auteur termine son livre en formulant ce vœu : mais la Corse en se modernisant, gardera-t-elle tout son charme et toute sa beauté?

J. LADREIT DE LACHARRIÈRE.

COMTE L. DE BAGLION DE LA DUFFERIE. **Histoire de la maison de Baglion. Les Baglioni de Pérouse, d'après les chroniqueurs, les historiens, les archives.** — Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, 1907; gr. in-4° de XII-571 p., avec plusieurs tableaux généalogiques et 46 planches en phototypie hors texte reproduisant 116 clichés.

La plupart des lecteurs seront étonnés d'apprendre qu'il existe encore des descendants des Baglioni, de ces condottiere qui égalèrent en renommée les Colleone, les Gattancelata, les Fortebraccio, les Sforza. On sera plus surpris encore, de constater que la plus grande partie d'entre eux appartient à une branche de la famille devenue française dès le XVe siècle. Il est vrai ici que la modification que subissaient alors les mêmes noms, en passant d'un pays à un autre, rendait l'assimilation moins facile.

Quoi qu'il en soit, on doit de la reconnaissance aux représentants des noms historiques qui, avec une persévérance, un souci du détail et une générosité qu'a fait naître et soutient le juste sentiment de l'honneur familial, se sont attachés à mettre en lumière et à débrouiller l'histoire de leurs ancêtres, apportant par là une contribution souvent précieuse à l'histoire générale, sans parler de l'intérêt propre que peut présenter le sujet.

Digitized by Google

Le livre que vient de publier M. le comte L. de Baglion est, à tous égards, une œuvre de grande valeur. L'auteur y fait preuve de recherches patientes, étendues et bien conduites. Ayant réuni une masse énorme de matériaux, il a su les bien distribuer et ne pas s'y perdre. Sans doute il ne cache pas sa sympathie pour ceux dont il parle ; mais ce n'est cependant pas une apologie qu'il présente. Son œuvre est impartiale en somme et laisse dominer le souci de la vérité. S'il lave les Baglioni des calomnies que la violence des haines a dirigées contre eux, il ne dissimule ni leurs fautes, ni leurs crimes, et il a le droit de montrer que leurs adversaires, que l'histoire a en général moins sévèrement traités, ne valaient pas mieux, furent souvent plus cruels, plus perfides, et ne furent pas toujours aussi généreux.

Dans les pages particulièrement remarquables où il expose et discute la conduite de Malatesta Baglione lors du siège de Florence par le prince d'Orange en 1530, en nous faisant entrer dans les passions et les habitudes morales du temps, en nous faisant comprendre les intérêts divers qu'il fallait concilier, les opinions et les intrigues des partis politiques qui s'agitaient dans la ville, comme dans l'armée assiégeante, il arrive, à décharger presque complètement l'illustre condottiere de l'accusation de trahison, accusation qui est généralement admise principalement sur l'autorité, vraiment discutable en la matière, de Michel-Ange. D'autre part, il est difficile, après l'avoir lu, de trouver aucune excuse (je ne dis pas politique, mais morale) au pape Léon X pour les manœuvres par lesquelles il attira à Rome Giovanni Paolo Baglioni pour l'y faire mettre à mort. Ce fut, en somme, un véritable guet-apens (1520).

L'abondance et la patience d'une érudition « rabbinique » se montrent dans la constitution des généalogies des diverses branches des Baglioni. A cet égard, l'ouvrage remplirait de joie le duc de Saint-Simon. Ces recherches sont tout à fait à leur place dans ce livre de famille tiré seulement à cent exemplaires : mais, pour le grand public elles occuperaient trop de place. Elles ne tarderaient pas à le rebuter et ce serait dommage. Il serait donc utile de faire de ce livre, une autre édition plus simple, conservant la partie historique, condensant en supprimant en partie le reste [1]. La lecture en serait vraiment intéressante. Il suffit de signaler, outre les passages cités plus haut, le récit du complot de 1500 à Pérouse, où apparaissent dans toute leur violence et leur complexité les passions du temps et les effroyables haines qui divisaient les familles comme les cités.

Depuis la fin du XVIe siècle, on voit des Baglioni servir principalement

1. Nous croyons savoir que M. L. de Baglion a, en effet, ce projet.

Digitized by Google

dans l'armée, en Italie encore, mais surtout en Allemagne et en France. Parmi les derniers noms cités, nous trouvons ceux de Bertrand et de Robert de Baglion de la Dufferie qui prirent part à guerre de 1870. Le premier, officier au 66e de marche, combattit à Coulmiers, puis à Loigny où il reçut une blessure grave. Le jeune Robert s'engagea dès le 10 octobre dans l'artillerie, continua à suivre la carrière des armes, fit la guerre de Tunisie, et prit sa retraite en 1905. Il était chef d'escadron de cuirassiers et officier de la légion d'honneur. Sans doute, ces deux braves soldats n'ont pas vu une ville entière les acclamer, comme Pérouse le faisait pour leurs ancêtres. Mais peut-être ces brillants guerriers d'autrefois pourraient-ils, au fond du cœur, envier chez leurs descendants ce courage simple, appuyé franchement et exclusivement ici sur la générosité des sentiments et le patriotisme. Notre temps présente bien des tristesses morales et, depuis quelques années, la France traverse une crise singulièrement dangereuse. Ne regrettons pas cependant l'époque des condottieri. Nous avons, il est vrai, aujourd'hui des condottieri d'un nouveau genre, électoraux et parlementaires, de même que les brigands ou routiers des grandes compagnies du xve siècle, comme l'a remarqué un de nos économistes les plus autorisés, Paul Leroy-Baulieu, ont trouvé leurs émules, dans les directeurs et agents de certaines compagnies financières. Cependant, malgré la prévention défavorable qui attend certains noms et certaines convictions à l'entrée des fonctions publiques et même de l'armée, concluons avec le comte de Baglion de Dufferie que l'abstention systématique est un tort et disons avec lui : « Les futures générations pourront braver l'adversité d'un moment, si elles s'obstinent au service de la France. Puissent nos enfants regarder l'avenir avec confiance et fermeté, prêts à faire le bien pour les travaux utiles ou les sacrifices nécessaires à la patrie ! »

M. le comte de Baglion n'est pas seulement un érudit, il nous paraît être un amateur d'art distingué, plus qu'un amateur même, comme le prouvent les dessins et les aquarelles, exécutés de sa main, pour compléter la luxueuse et intelligente illustration de l'ouvrage. Il a compris dans cette illustration, à côté de vues de villes ou de monuments, de fac-simile de documents et d'estampes, la reproduction totale ou partielle des peintures qui ont été faites pour les Baglioni ou qui contiennent les traits de quelques-uns d'entre eux. C'est ainsi qu'il nous rappelle les fresques trop oubliées de Piuturicchio à la cathédrale de Spello et remet sous nos yeux les œuvres où Raphaël a reproduit les traits du bel Astorre Ier ou d'Atolante Baglione [1]. Ajoutons qu'au simple point de vue de l'édition et de

1. Deux des trois peintures dans lesquelles Raphaël a reproduit les traits d'Astorre sont aujourd'hui au Louvre : le *Saint-Georges* et le *Saint-Michel*. La troisième est l'Héliodore du Vatican.

Digitized by Google

l'impression, ce magnifique volume fait grand honneur à la maison de Poitiers qui l'a édité. Il est une preuve de plus que la Province n'a pas besoin de rester hypnotisée par Paris et que la décentralisation est surtout affaire de volonté.

ROGER PEYRE.

HENRI HYMANS. **Les Van Eyck.** — PIERRE GAUTHIEZ. **Holbein.** — PAUL LAFOND. **Murillo.** — Paris, Laurens, 1907 (*Collection des Grands Artistes*), 3 vol. in-8 carré de 128 p. avec 24 illustrations.

Sûr du succès de sa collection des *Grands artistes*, l'éditeur Henri Laurens n'hésite pas à en multiplier les volumes, pas plus que le public à les accueillir favorablement. Le public lettré sait, en effet, que, malgré des inégalités inévitables, il y trouvera toujours des ouvrages consciencieusement faits, au courant des derniers travaux de l'érudition et rédigés par des écrivains compétents. Les trois monographies qui viennent de paraître ne pourront que confirmer ce jugement. M. Hymans était mieux qualifié que personne pour parler des *Van Eyck*; M. Pierre Gauthiez montre dans son *Holbein* les mêmes qualités que dans son *Lumi*, malgré la différence profonde des deux génies. M. Paul Lafond, en dépit de son engouement pour le greco qu'il admire jusque dans ses bizarreries maladives, a su comprendre avec une égale sympathie le génie de *Murillo*, un des plus simples, des plus harmonieux et des plus aimables qui furent jamais.

La place nous manque pour discuter certaines appréciations, signaler certaines lacunes. Mais nous croyons utile de présenter quelques observations sur le plan de la collection elle-même.

Tous les artistes doivent y remplir exactement 128 pages et y donner exactement 24 illustrations. N'est-ce pas là un lit de Procuste? N'est-il pas anormal que Paul Potter, mort avant trente ans et qui s'est cantonné dans la spécialité de la peinture d'animaux, occupe la même place que Rubens ou Titien? Cette uniformité purement matérielle amène, en réalité, entre ces divers ouvrages, des disparates parfois choquants : dans les uns, la matière est étendue plus qu'il n'est nécessaire; dans d'autres (et ce serait justement ceux pour lesquels l'on désirerait le plus de développement), condensée à l'excès. Ne serait-il pas bon d'avoir deux types, ce qui en donnerait en réalité trois, car on pourrait (comme on l'a déjà fait d'ailleurs) réunir à l'occasion en un seul volume des artistes appartenant à la même famille ou voisins par la date comme par la nature du talent? Il y aurait là, sans doute, quelques difficultés d'exécution; mais où il n'y en aurait aucune, ce serait dans l'addition à chaque volume d'une note bibliographique, et peut être aussi d'une liste chronologique des œuvres prin-

Digitized by Google

cipales avec indication des galeries où elles se trouvent. Cette omission favorise la concurrence des collections rivales et, entre deux travaux d'une valeur analogue sur le même artiste, on achètera de préférence celui qui donnera les moyens de pousser facilement plus loin l'étude du sujet qui vous intéresse.

L'illustration n'est pas toujours bien choisie. On peut d'autant mieux lui faire ce reproche qu'elle est plus soignée et qu'il est clair qu'il ne s'agit pas là d'une question d'économie... éditoriale. Il y a donc là certainement un manque de méthode.

Chaque volume devrait contenir le portrait de l'artiste, lorsqu'on en connaît d'authentiques, d'autant plus qu'on en trouverait le plus souvent dans l'œuvre de l'artiste lui-même. Or ce n'est que par hasard que ce portrait s'y trouve. Cette omission est particulièrement regrettable pour Murillo, M. P. Lafond rappelant lui-même et discutant, pour l'authenticité de l'image et de l'auteur du tableau, les toiles assez nombreuses dans lesquelles le peintre passe à tort ou à raison pour avoir reproduit ses traits.

D'autre part, le choix des œuvres reproduites semble parfois bien arbitraire. C'est ainsi que, dans le volume sur Holbein, on ne voit aucun portrait de femme, ni *Christine de Milan*, ni *Anne de Clèves*, ni même *Jeanne Seymour* du musée de Vienne, une des œuvres maîtresses du peintre où il a montré une grâce qui ne lui est pas habituelle. C'est ainsi que, lacune plus grave, on chercherait vainement, dans le volume consacré à Murillo, le *Saint-Antoine de Padoue* de la Cathédrale de Séville et les peintures de la Caridad de Séville. Or, comme le dit M. P. Lafond lui-même, le *Saint-Antoine* est un des chefs-d'œuvre incontestés de la peinture, et on n'a rien de plus considérable dans l'œuvre de Murillo que le *Moïse frappant le rocher* et la *Multiplication des pains* de la Caridad où, par la dimension et la puissance d'effet de la composition comme par l'aisance à grouper de très nombreux personnages, il se montre un décorateur monumental digne de Véronèse.

Roger Peyre.

François-Vincent Toussaint : **Anecdotes curieuses de la Cour de France sous le règne de Louis XV.** — Texte original publié pour la première fois avec une notice et des annotations par M. Paul Fould. Paris, Plon, 1908; in-8 de 352 p.

Sous le titre *Anecdotes curieuses de la Cour de France sous le règne de Louis XV*, M. P. F. publie le manuscrit original, par lui retrouvé, d'un volume qui eut, au XVIIIe siècle, un grand retentissement. Ce sont

Digitized by Google

en effet, à peu de choses près, les *Mémoires pour servir à l'histoire de Perse* qui parurent pour la première fois en 1745 et furent présentés au public comme la traduction d'un ouvrage anglais.

Ces *Mémoires* furent attribués aux auteurs les plus divers, à Antoine Pecquet, au chevalier de Rességuier, à la Beaumelle, à Voltaire, à Madame de Vieuxmaisons, même à Sandras de Courtilz. M. P. F. examine une à une quelles raisons ont pu faire attribuer les *Mémoires* à tel ou tel, et en montre la faiblesse. A son avis, aucun doute ne peut subsister : le manuscrit porte le titre suivant : *Anecdotes curieuses de la Cour de France sous le règne de Louis XV*, par Toussaint auteur des *Mœurs*, et ces *Anecdotes* ce sont les *Mémoires de Perse* avec cette différence toutefois que, dans les *Mémoires*, tous les personnages portent des noms d'emprunt de tournure orientale, pour justifier la prétendue Cour de Perse, et que, pour en faciliter la lecture, on a dû publier des clefs explicatives souvent divergentes; tandis que le manuscrit des *Anecdotes* porte en toutes lettres, avec le nom de l'auteur, non plus les noms supposés, mais les noms véritables de tous les personnages. L'examen littéraire des *Anecdotes* conduit à la même conclusion.

Ces *Anecdotes* offrent un grand intérêt par les portraits [1] que l'on y rencontre et par les faits même et les incidents qui y sont rapportés.

Appartenant à l'histoire de la Régence et de la première partie du règne de Louis XV, ceux-ci s'échelonnent de la mort du Grand Roi à l'arrestation du maréchal de Belle-Isle en 1744. Ils prennent alors fin brusquement, et rien ne fait deviner pour quelle raison.

Peu de choses sur la Régence, sur Law et son système, mais des détails intéressants sur la conspiration bretonne de 1719. Rappelons ici que ce sont les *Anecdotes* qui ont appelé, pour la première fois, l'attention sur l' « Homme au masque de fer » lequel, d'après Toussaint, comme d'après le père Griffet, serait le Comte de Vermandois. La version la plus accréditée aujourd'hui, suppose que ce fut bien plutôt un secrétaire d'État du duc de Mantoue : Mattioli.

L'abdication, en 1730, du duc de Savoie, passionnément amoureux de la comtesse de Saint-Sébastien, l'histoire de la réunion de la Lorraine à la France; la guerre de la Succession d'Autriche, sont longuement traitées dans les *Anecdotes*. Enfin, quelques considérations sur l'état des Réformés en France et les dangers pour la richesse du pays de leur émigration terminent le manuscrit.

Si les *Anecdotes* présentent un grand intérêt, la notice que M. P. F. a consacrée, en tête un volume, au personnage, aujourd'hui trop oublié de

1. La marquise de Prie, le comte de Maurepas, Madame de Mailly (un des plus amples et des mieux observés).

Digitized by Google

Toussaint, et qui ne comprend pas moins de CXXI pages, en présente peut-être encore davantage.

F. V. Toussaint, né à Paris le 21 décembre 1715, fut reçu à 26 ans avocat au Parlement de Paris. Il n'avait ni fortune, ni protection, mais le hasard vint à son secours.

Sous la direction de Diderot, il traduisit, de 1746 à 1748, avec Eidous, le *Dictionnaire de Médecine* de Robert James. Tous trois, quelques années plus tard, devaient se retrouver au berceau de l'Encyclopédie.

En 1748, son nom devint célèbre, à l'apparition du livre des *Mœurs* qui obtint, d'emblée, un succès retentissant. Ce n'était pas une œuvre de polémique religieuse mais un simple traité de philosophie morale fondée uniquement sur la religion naturelle. Un tel livre devait soulever, à cette époque, et souleva en effet de nombreuses et âpres critiques. « C'est le premier livre du siècle, écrira plus tard La Harpe, qui ait séparé la morale de la religion ». Il fut condamné par arrêt du Parlement de Paris en date du 6 mai 1748 « à être brûlé comme contraire aux bonnes mœurs, scandaleux, impie et blasphématoire » ainsi que l'avaient été les *Lettres anglaises* de Voltaire, l'*Histoire de l'Ame* de La Mettrie et les *Pensées philosophiques* de Diderot.

Toussaint fut un des collaborateurs de l'Encyclopédie qui commença à paraître en 1751. Il y devait traiter la *jurisprudence*, mais fut remplacé en 1753 (les deux premiers volumes avaient parus) par Boucher d'Argis. Dans toute la force de son activité et de son talent, Toussaint eut alors la direction des *Observations périodiques*, remplaça Grimm au *Journal étranger* et publia quelques traductions, entre autres : *Le Chevalier Shroop* (qui n'est peut-être qu'un habile pastiche de l'anglais et non une traduction), *la vie et les aventures du petit Pompée* de *Coventry* et les *aventures de sir William Pickle* de *Tobias George Smollett*.

Réfugié en Belgique, afin d'échapper aux poursuites que lui avaient attirées son livre des *Mœurs*, il apporta quelque temps son concours à la *Gazette des Pays-Bas*.

Nommé par Frédéric II, dès le 4 mars 1751 (en même temps que Diderot et Tronchin) membre étranger de cette « Académie de Berlin » dont on a dit que ce fut « l'esprit français transporté en Prusse », il se fixa seulement en 1764 à Berlin, mais y resta jusqu'à sa mort. Il occupait à l'Académie des Nobles la chaire de « logique et rhétorique » qui lui avait été offerte dès 1752, et prit une part très active aux travaux de l'Académie des Sciences où il présenta de nombreux Mémoires.

Il publia encore, en 1768, une traduction des œuvres choisies de Gellert, poète très populaire en Allemagne au XVIIIe siècle.

Très estimé du roi, il ne fut cependant pas longtemps de son inti-

Digitized by Google

mité mais en trouva la compensation dans celle du prince Henri qui ne pouvait se passer de sa compagnie.

Il mourut le 22 juin 1772, après une maladie de cinq mois.

Philosophe d'une absolue sincérité [1], l'esprit tourné surtout à la philosophie morale, il eut encore ce mérite de faire, un des premiers, connaître à la France les auteurs allemands. On doit le ranger parmi les écrivains qui ont honoré le XVIIIe siècle.

Ajoutons, en terminant, que le volume de M. P. F., enrichi de notes abondantes, de pièces justificatives nombreuses et d'une intéressante bibliographie, est des plus agréables à lire. Il n'en existait qu'une édition de luxe, aujourd'hui épuisée ; la nouvelle édition met l'œuvre à la portée de tous.

A. David.

C. Capon et R. Yve-Plessis. **Vie privée du prince de Conty (1717-1776).** — Paris, J. Schemit, 1907; in-8 de 122 p. (tirage à 600 exemplaires).

Le rôle politique et militaire de Louis-François de Bourbon, prince de Conty (n'écrit-on pas plus généralement « Conti » ?) est partiellement connu : pour ce motif sans doute, l'étude de sa vie privée a plus particulièrement tenté M. M. Capon et Yve-Plessis qui se sont d'ailleurs spécialisés dans les petits côtés de l'histoire, toujours intéressants, et ont déjà prouvé leur expérience par de précédents travaux.

Veuf dès l'année 1736 de la septième et dernière fille du Régent, le prince de Conty, après avoir pris une part honorable à plusieurs campagnes militaires, prétendit un moment au trône de Pologne, fut pendant quelques années le ministre secret de Louis XV et, déçu dans ses ambitions, se retira de Versailles. « Le pauvre prince souffrait de briller partout sans dominer nulle part, écrit le duc de Broglie dans *Le Secret du Roi*; son rang élevé, mais secondaire, ses facultés distinguées, sans être de premier ordre, lui inspiraient le désir de commander sans lui en donner les moyens.... Ainsi, placé à côté, mais en dehors de tout, amateur en tout genre, Conti sentait se glisser dans son âme ce vague ennui qui souvent, vers le milieu de la vie, vient corrompre les plus heureuses conditions de l'existence. »

Après avoir consacré le premier chapitre de leur ouvrage à sa jeunesse et à son adolescence, M. M. Capon et Yve-Plessis, dans le second,

1. « Il a parfois, écrit M. P. F., mal exprimé et outrepassé sa propre pensée croyant la mieux faire saisir; mais à aucun moment de sa vie et dans aucun de ses écrits, il n'a jamais donné dans les excès de la philosophie de son temps, qu'il a comprise autrement et souvent mieux que la plupart de ses contemporains. »

Digitized by Google

résument sa courte carrière militaire, sur les bords du Rhin, en Allemagne, dans les Flandres et en Italie, allant d'une armée à l'autre pour dominer toujours davantage et n'y parvenant jamais au gré de ses désirs (v. notamment le récit de ses campagnes en 1744 contre le roi de Sardaigne et ses démêlés avec le marquis de La Mina dans *Le Gendre de Louis XV*, par C. Stryienski).

Ce fut ensuite que le prince de Conty, abandonnant à Maurice de Saxe la gloire militaire, commença ses négociations secrètes qui provoquèrent tant de curiosité à l'époque et qui avaient certainement pour objet, au début, sa candidature au trône de Pologne. M. M. Capon et Yve-Plessis glissent rapidement sur cette partie de son existence, cependant la plus curieuse, la plus importante, si rapidement même qu'ils paraissent ne pas prendre au sérieux cette candidature, et c'est là la seule critique légère qu'il est permis d'adresser à leur livre. Les lettres de Louis XV, de Tercier, de Broglie publiées en 1866 par M. Boutaric (*Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère*) ne laissent aucun doute à ce sujet. M. Boutaric fut même en droit de se demander si, se croyant déjà sur le trône de Pologne, le prince de Conty n'ambitionna pas d'épouser la czarine Élisabeth. D'autre part, dans *Le Secret du Roi*, le duc de Broglie a décrit, mis en lumière son rôle dans l'organisation et le fonctionnement de la diplomatie occulte de Louis XV.

Ne parvenant à réaliser aucun de ses trop ambitieux desseins, perdant la confiance de Louis XV parce qu'il déplaisait à Madame de Pompadour, le prince de Conty s'exila volontairement de Versailles pour vivre dans son château de l'Isle Adam ou dans sa somptueuse résidence du Temple qu'il habitait comme grand prieur de l'Ordre de Malte pour la France. Il ne s'occupa plus de politique que pour soutenir le Parlement dans sa lutte contre l'autorité royale. Trop imbu d'esprit aristocratique, on ne peut dire qu'il fut précisément un démocrate mais, tout au moins, un constitutionnel. J. N. Moreau rapporte, dans ses *Souvenirs*, qu'il traita son fils, le comte de La Marche, de mauvais « citoyen » pour avoir admis la création et l'installation du nouveau Parlement ; or c'était là un terme assez nouveau, surtout dans la bouche d'un cousin du Roi.

M. M. Capon et Yve-Plessis ont consacré d'intéressants chapitres à son existence au Temple ou à l'Isle Adam, à son rôle de parlementaire, à ses nombreuses amours aussi, car le prince de Conty, désœuvré et ne faisant rien avec mesure, aima démesurément. Tous ces chapitres sont soigneusement, copieusement documentés, et le lecteur, connaissant toutes les références, pourra faire quelques réserves à propos de celles qui n'offrent pas toutes les garanties de véracité. Il faut signaler enfin une iconographie très détaillée, une généalogie, une longue bibliographie

Digitized by Google

des sources manuscrites et imprimées, un index : ce n'est peut-être là qu'un détail mais il a son importance. Aucun historien sérieux ne peut se dispenser de ce soin s'il veut que son œuvre soit véritablement utile ; or, de ce soin, M. M. Capon et Yve-Plessis se sont parfaitement acquittés.

Maurice Boutry.

Journal de duc de Croÿ (1718-1784), avec introduction, notes et index par le Vicomte de Grouchy et Paul Cottin. — Paris, Flammarion, 1906-1907 ; 4 vol. in-8 de lxiv-528, 528, 324 et 464 p.

On ne saurait trop remercier M. M. Paul Cottin et le vicomte de Grouchy de nous avoir donné le *Journal* du duc de Croÿ qui comble une lacune dans la littérature des Mémorialistes du xviiie siècle, en faisant suite aux volumes du marquis d'Argenson, du duc de Luynes et de l'avocat Barbier.

Ce journal, déposé à la bibliothèque de l'Institut, en 1798, a été mis à profit par certains historiens. Mais voici ces documents à la disposition de tout le monde, voilà d'excellente décentralisation.

Le duc de Croÿ fit une assez brillante carrière dans les armes, depuis son entrée aux mousquetaires (1736) jusqu'à sa nomination de maréchal de France (1783), mais il passa sa vie à poursuivre une situation à la cour ou dans les ambassades, aussi est-il souvent à Versailles, où il se montre quémandeur infatigable autant que malheureux. La charge de chevalier d'honneur de la Dauphine lui échappe ; le duc n'a pas plus de succès quand il aspire à représenter le Roi à Naples ou à Madrid, et il lui faut s'armer de patience pour être enfin reçu chevalier du Saint-Esprit et obtenir, neuf mois avant sa mort, le maréchalat. M. de Croÿ n'en voit pas moins de près les rouages et les roueries du Gouvernement ; ses plaintes et ses jérémiades continuelles portent sur tous les personnages influents auxquels il s'adresse en vain, si bien que ses malheurs *privés* finissent par avoir un intérêt *public*. La personnalité du duc se met d'elle-même au second plan et, ce qui nous touche dans ce Journal, c'est beaucoup moins celui qui l'a écrit que ceux dont il parle. Ce n'est pas le cas de Saint-Simon ou même du marquis d'Argenson qui ont, l'un du génie, et l'autre quelque envergure, mais c'est un peu le cas du duc de Luynes. M. de Croÿ nous rend les mêmes services que l'honnête annaliste de la bonne reine, et, avec la même absence de style ou de correction, il note tout ce qu'il voit, il inscrit les petits faits, et arrive à édifier un répertoire d'une très grande valeur.

Depuis 1740 ou à peu près, jusqu'en 1784, tout ce qui a un nom dans les entours du roi est représenté dans ces quatre volumes par un simple

Digitized by Google

trait quelquefois, une petite esquisse, mais, si l'on a la patience de réunir ces croquis, il s'en dégage bien vite une effigie très ressemblante. Il est facile de donner un exemple. Appliquons cette méthode à la figure centrale de la cour de Louis XV, à la marquise de Pompadour.

Le duc nous la montre, aux premiers temps de sa faveur, recevant tout Versailles chez elle, il la voit à sa toilette « on ne peut pas plus jolie..., charmante de figure et de caractère ». Il a un mot très fin sur la situation de maîtresse que se fait la marquise « avec un scandale de convenance de Cour des plus grands ». L'expression n'est pas heureuse, le duc n'est rien moins qu'un écrivain. Mais qu'importe ?

En 1746 (novembre), se décide le second mariage du Dauphin avec Marie-Josèphe de Saxe ; Mme de Pompadour est consultée à ce sujet, elle reçoit la visite du duc de Gesvres, gouverneur de Paris, qui vient « comme prendre ses ordres pour les fêtes ; » elle mène « tout cela avec une gaîté, une légèreté et des grâces infinies. »

Elle est au mieux avec toute la famille royale. En deux ans, la favorite l'avait gagnée « par beaucoup d'attentions et de respects.... il ne manquait rien à sa gloire et à son crédit, dans son espèce ».

Avec les courtisans, après avoir réussi à se faire des créatures en plaisant à tout le monde, elle était devenue moins prévenante, « mais toujours assez polie et cherchant à faire plaisir, *ou du moins à le paraître* ». Ceci est particulièrement bien observé : on sait qu'au fond Mme de Pompadour ne songeait qu'à elle-même et espérait avoir une survivance qui l'eût placée auprès de Louis XV, comme Mme de Maintenon auprès de Louis XIV.

Son « quart de conversion » n'a pas d'autre prétexte ; cet événement est raconté dans tous ses détails : conférences avec le Père de Sacy, maigres, messes quotidiennes, etc... La marquise va jusqu'à retrancher sa toilette publique et reçoit les ambassadeurs à son métier de tapisserie : « ainsi on passa de la toilette au métier, et cela menait, comme du temps du cardinal, au déshabillé du confesseur ». Mais tout fut inutile ; ces velléités de pénitente cédèrent aux exigences du père de Sacy, et l'on ne revit plus de confesseur qu'au lit de mort de la favorite.

Ses derniers jours sont aussi retracés abondamment par M. de Croÿ. Citons du moins l'oraison funèbre, un peu partiale, mais où l'on entrevoit de justes critiques : « Il n'y avait peut-être pas un emploi et une grâce qui ne fût venue d'elle. Elle n'avait jamais fait renvoyer que les trois ou quatre ministres qui avaient voulu la supplanter ou voler hautement de leurs propres ailes, et elle n'avait jamais fait de mal, *ou que forcément*, mais il était arrivé à la France bien des malheurs de toute espèce, de son temps, et bien des dépenses inutiles ! »

Digitized by Google

Nous permettra-t-on de regretter que les éditeurs n'aient pas indiqué, en haut des pages de droite, les dates des différents chapitres, cela eût mieux orienté le lecteur ; il est vrai que la très complète table analytique qui termine le quatrième volume est une compensation sérieuse [1].

Casimir STRYIENSKI.

ANDRÉ BONNEFONS. **La chute de la République de Venise (1789-1797).** — Paris, Perrin, 1907 ; in-8° de xx-336 p.

Dans le drame européen engendré par la Révolution française, la fin de la République vénitienne est un des épisodes les moins connus et des plus poignants. Que ce malheureux état ait été dépecé par suite de son goût exagéré pour la neutralité, et par l'incapacité de ses gouvernants à prendre parti lorsqu'il eût fallu savoir le faire, c'est ce que M. Bonnefons expose et démontre avec la plus définitive précision, en s'appuyant tant sur les documents de nos Affaires Étrangères que sur ceux des archives de la défunte république. Il suit ainsi, pas à pas, l'émiettement du territoire vénitien, après la campagne d'Italie, sous la botte dédaigneuse du vainqueur de Rivoli et de Mantoue et au cours des négociations qui devaient aboutir au traité de Campo-Formio. Chacune des étapes de ce douloureux calvaire est parcourue en détail, depuis l'entrée de Beaulieu et des Impériaux à Peschiera, suivie de celle de Masséna à Vérone, jusqu'à l'envahissement nocturne de Venise elle-même par les troupes de Baraguey d'Hilliers, jusqu'à la fin des négociations engagées autour de l'article 6 du traité de Campo-Formio (juin 1796-octobre 1797). Le récit clair, justement équilibré, se lit avec un intérêt toujours croissant. Il est toutefois regrettable que l'auteur n'ait pas détaillé et élucidé un épisode qu'il résume un peu trop sommairement : la tentative de corruption ébauchée *in extremis* auprès de certains membres du Directoire par l'envoyé vénitien Querini. La fin de cet imbroglio, notamment, telle qu'elle est rapportée à la page 273 du volume de M. Bonnefons, n'est pas suffisam-

1. Pour une seconde édition, il conviendrait de rectifier certains passages et certaines notes. Vol. I, p. 336, ne faut-il pas lire : « Elle (Mme de Pompadour) fit son *service* chez la Reine », au lieu de *séjour* ? J'ai cité ce fragment, d'après le manuscrit original, dans la *Mère des trois derniers Bourbons* (170), et je crois avoir bien lu *service*. — La rédaction de l'affaire de Damiens, telle que nous la donnent les nouveaux éditeurs offre de grandes différences avec la rédaction transcrite par Lémontey, et reproduite dans le *Journal de Barbier* (VIII, 397-404) ; n'aurait-il pas été nécessaire d'indiquer au moins quelques-unes de ces variantes ? — Le prince de Pologne, frère de Mme la Dauphine, dont il est question (I, 432) n'est pas Frédéric Chrétien, fils aîné d'Auguste III, mais François-Xavier, qui voyageait en 1758 sous le nom de comte de Lusace : voir *La Mère des trois derniers Bourbons* (227-230). Frédéric-Christian ne vint jamais en France.

Digitized by Google

ment expliquée par des extraits d'ouvrages de seconde main, tels que Botta et Romanin. Il eût été bon de trouver la confirmation des agissements de Barras et de ses collègues dans des documents moins vagues et plus directs qui doivent exister, soit dans les archives de Venise, soit dans celles des Affaires Étrangères, soit même à Vienne. Ces quelques réserves faites, on ne saurait trop louer le travail consciencieux de l'auteur, ni exagérer l'agrément d'une lecture consacrée à un tel sujet.

Eugène Forgues.

Lanzac de Laborie. **Paris sous Napoléon. La religion.** — Paris, Plon, 1908; in-12 de 394 p.

Sur cette nouvelle partie du grand ouvrage que poursuit M. L. de Laborie, nous n'aurions qu'à répéter ce que nous avons déjà dit à propos des précédents volumes [1]. Même étendue et sûreté des informations, même habileté à les mettre en œuvre, même rectitude de jugements. Le sujet était ici particulièrement compliqué et difficile, les idées et les faits du passé se mêlant davantage encore aux préoccupations du temps et les passions engagées étant profondes et subtiles. La clarté de son exposition n'en a pas souffert, et son impartialité n'en a pas été troublée, (voy. par exemple, son jugement sur une partie du clergé romain qui accompagna le pape Pie VII à Paris et aussi ce qu'il dit à diverses reprises de la colère que cause au parti légitimiste la conduite du pape Pie VII et la signature du Concordat qui enlèvent à l'opposition royaliste sa meilleure arme contre le nouveau gouvernement). Sans sortir du plan qu'il s'est fermement tracé, le livre est rempli de traits de mœurs, d'anecdotes, de détails biographiques [2], qui en rendent la lecture aussi attachante qu'instructive. Nous aurions voulu qu'il présentât un ensemble plus complet. Il manque de conclusion. Il manque aussi d'exposition au début. Mais cette seconde lacune s'explique; car cette partie de l'ouvrage fait suite à ce qui avait été dit ailleurs par l'auteur sur l'origine et l'établissement du Concordat. Nous aurions voulu aussi qu'il expliquât mieux ce que c'était que la Petite Église et qu'il insistât sur la question des juifs, et l'application du décret de Finkenstein, car, c'est de son camp de Finkenstein, comme M. L. de Laborie aurait pu le rappeler, au milieu des difficultés et des préoccupations de la Campagne de Pologne, que Napoléon rendit ce décret qui réglait l'état civil des juifs Français.

Roger Peyre.

1. Voy. la *Revue* de 1906, pp. 303-5.

2. Voy., par exemple, ce qu'il dit de Philibert de Bruillard (p. 209) et en divers passages de Madame de Soyecourt et de la liberté imprévue et peu expliquée dont jouirent les Carmélites sous l'Empire, quoiqu'elles n'eussent obtenu, ni même sollicité l'autorisation administrative.

Digitized by Google

René Bazin. Le duc de Nemours. — Paris, Émile-Paul, 1907; in-8 de x-564 p.

Ce livre est le début dans la littérature historique d'un écrivain qui a très brillamment marqué sa place sur un autre terrain. On comprend d'ailleurs que la biographie du second fils de Louis-Philippe ait tenté M. René Bazin. En effet, si la figure du duc de Nemours est restée dans un sorte de pénombre, effacée qu'elle fut par les personnalités plus brillantes et plus populaires du duc d'Orléans, du duc d'Aumale et du prince de Joinville, cette figure, singulièrement noble au moral comme au physique, méritait d'être attentivement étudiée. Ceux qui ont vu le duc de Nemours dans les dernières années de sa vie ont gardé le souvenir de sa haute taille, de sa tête blanche, de son profil bourbonien très marqué, de ses yeux bleus doux et profonds, de l'ensemble frappant de sa physionomie qui faisait de lui un vivant portait d'Henri IV. Les circonstances ne lui ont presque jamais permis de produire au grand jour ses dons naturels ni de briller au premier rang; il semble d'ailleurs que lui-même, par sa grande modestie, son goût de la retraite et sa prédilection pour une vie d'intimité se complaisait à demeurer au second plan. Cadet de la famille, il se confina même après la mort tragique du duc d'Orléans, dans le poste où on l'avait placé, c'est-à-dire dans l'armée où il fit vaillamment ses preuves de soldat pendant les campagnes d'Afrique et ne joua aucun rôle politique durant les dernières années de la monarchie de juillet. A l'inaction forcée d'un long exil, succéda l'échec de la fusion des deux fractions du parti royaliste, nouveau sujet d'amertume pour le duc de Nemours qui avait travaillé de tout son cœur à amener ce rapprochement entre la branche aînée et la branche cadette. Les douleurs privées s'ajoutèrent pour lui au chagrin que lui causèrent les lois de proscription dirigées contre les membres de sa famille, et il mourut sans avoir pu jamais donner sa mesure, sans que ses qualités et son expérience aient été employées autant qu'il l'aurait désiré au service d'un pays passionnément aimé. « La destinée l'a éprouvé et ne l'a pas montré. Il a connu toutes les responsabilités et les injustices auxquelles l'exposait sa naissance; il a passé à côté des grands rôles qu'elle aurait pu lui ménager... Peu de princes régnants ont cependant fait preuve d'un esprit et d'un cœur plus royal, d'une semblable intelligence de la tradition... de plus de bienveillance et d'humanité. Il possédait un tact supérieur qui le faisait penser, agir, écrire en prince. » Tel, M. René Bazin nous montre le duc de Nemours dans ce livre où il le laisse le plus possible parler lui-même, citant de longs fragments de ses lettres, reproduisant en entier un

Digitized by Google

récit détaillé des journées de février 1848 écrit peu de temps après les événements. L'historien a eu, en effet, la bonne fortune de pouvoir utiliser les papiers et la correspondance du prince qui sont aujourd'hui entre les mains du duc d'Alençon.

Georges DAUMET.

COMTE H. DE LACOMBE. **Sur la Divinité de Jésus-Christ. Controverses du temps de Bossuet et de notre temps.** — Paris, Téqui, 1907; in-16 de 431 p.

Voici un ouvrage d'une érudition aimable et d'une lecture facile.

L'auteur débute par une étude sur « l'éternelle question », la Divinité de Jésus-Christ. Il montre l'accord de nos Évangiles entre eux et de ces Évangiles avec la tradition; il montre surtout que, dans ces Évangiles, tout serait faux si l'on ne voulait pas y voir que Jésus-Christ s'y affirme Dieu.

Dans les chapitres suivants, l'auteur fait d'agréables excursions au travers du XVIIe, du XVIIIe et du XIXe siècle. Il s'arrête longuement à Bossuet; il nous peint les derniers moments du grand croyant pour les opposer au désenchantement final de Renan (p. 328-338). Dans ses chapitres sur le XIXe siècle, il s'arrête avec bonheur sur les nobles figures de Sylvestre de Sacy, de Cauchy, de Pasteur et d'autres grands savants qui, au terme de leurs études, ont trouvé l'Absolu vivant.

Œuvre d'intelligence et de cœur, l'ouvrage de M. de Lacombe mérite d'être lu par tous ces hommes du monde que rebute l'appareil savant de beaucoup de publications modernes, par les hommes et les femmes qui aiment la science, sans en trouver le squelette repoussant sous la forme de longues séries de notes au bas des pages.

J PAQUIER.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Annuaire. — Bulletin de la société de l'histoire de France, 2e fasc. 1907 : Cte Durrieu, *La légende et l'histoire de Jean Foucquet*, 111-126 [Détruit la légende de l'influence d'Étienne Chevalier sur Foucquet].

Le Bibliographe moderne, janvier-février 1907 : Em. Duvernoy, *Catalogue des documents des archives de Meurthe-et-Moselle antérieurs à 1101*, 5-31. — Max Prinet, *Un manuscrit armorié du « Songe du vieux Pèlerin »*, 32-40. — Henri Clouzot, *L'imprimeur du Manuale ecclesiasticum de 1587. (Documents inédits sur les imprimeurs et libraires de Poitiers à la fin du XVIe siècle)*, 41-50. = Mars-juin : Maurice Tourneux, Salons et expositions d'art à Paris (1801-1900). *Essai bibliographique*, 81-91. — Léon Le Grand, *La Table de Le Nain et les registres du Parlement de Paris*, 92-112. — P. Marichal, *Des formalités obligatoires en Alsace-Lorraine pour la consultation des archives*, 131-133. — H. Stein, *La publicité des archives hospitalières*, 139-141. — Eug. Déprez, *La sauvegarde des archives de l'état-civil et des greffes*, 142-144. — G. Besnier, *Le classement du versement des domaines (série Q) aux archives du Calvados*, 145-154.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 5e et 6e livr., sept.-décembre 1907 : H. Moranvillé, *Charles d'Artois*, 433-480, p. justif. [Fils de Robert d'Artois]. — Maurice Jusselin, *Notes tironiennes dans les diplômes mérovingiens*, 481-508. — Antoine Thomas, *Les plaintes de la comtesse de la Marche contre Thibaud de Neuvi, sénéchal de Poitou (vers 1257)*, 509-524. — Léopold Delisle, *Les formules « Rex Anglorum », et « Dei gratia rex Anglorum »*, 525-536. — Georges Perrot, *Notice sur la vie et les travaux de M. Jules-Auguste Lair*, 537-579 [Bibliographie]. — Maurice Jusselin, *Tironiana. Le prétendu scribe d'un acte du synode de Pitres du 25 juin 861*, 668-669. — A. Philippe, *Singularité sigillographique*, 670 [Apposition par le mari de l'anneau de sa femme]. — H. O.,

Digitized by Google

Un nouveau ms. grec de Georges Hermonyme de Sparte, 671-672. — H. O., *Un ambassadeur grec à Cluny en 1515*, 672-673. — H. O., *Les portraits des rois de France du « Recueil de du Tillet »*, 673-674. [D'après des pierres tombales ou des sceaux]. — H. O., *Heures de Notre-Dame du libraire parisien Frédéric d'Egmont*, 675-676.

Bulletin monumental, nos 3-4 1907 : Léon Levillain, *L'église carolingienne de Saint-Denis*, 211-262. — René Faye, *Le clocher limousin à l'époque romane*, 263-286. — F. Deshoulières, *L'église abbatiale de Chezal-Benoît*, 287-306. — Philippe des Forts, *Église de Duclair*, 307-324. — Henri Stein, *Jean Auxtabours, architecte de la cathédrale de Chartres*, 325-334 [Rectification d'une mauvaise lecture qui lui avait fait donner le nom de Jean Cabours]. — E. Lefèvre-Pontalis, *Discussion sur les voûtes du chevet de Morienval*, 335-350. — L. Demaison, *Le plan d'une monographie d'église et le vocabulaire archéologique*, 351-360.

Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français, juillet-août 1907 : N. Weiss, *Quelques notes sur les origines de la Réforme et des guerres de religion en Dauphiné*, 316-351. — G. Bonet-Maury, *Le rétablissement du culte protestant dans le Queyras (1774-1810)*, 371-387. — Henri Hauser, *Un nouveau texte sur Aimé Maigret*, 398-405. — *Requête du syndic des protestants de Die réclamant au synode les sommes empruntées par eux pour l'entretien de l'Académie, 1639*, 405-412. — « *Mémoire de ce que nous avons fourni pour la communauté d'Espenel, des quatre quavalliers et leur vallet, fait le jour des rois de l'année 1677* », 413-414. — *Mémoire de Dupui (1683-1708)*, 414-423. [Relation des principaux faits relatifs aux protestants en Dauphiné]. — *Lettre du pasteur Modeux, 9 janvier 1689, concernant des exécutions à Die*, 423-424. — *Jean Martel prédicant du Dauphiné et ses mémoires (1688-1727)*, 424-436. = Septembre-octobre : A. Maillhet, *Histoire d'une famille protestante dauphinoise au XVIIe siècle. Les Coutaud de Rochebonne et les Coutaud de Beaurallon*, 440-456. — Eugène Griselle, *Une lettre de Bossuet, après l'assemblée du clergé de 1682, sur les mesures prises contre les protestants de son diocèse*, 457-459. — P. Fonbrune-Berbinau, *Les descendants de Duplessis-Mornay après la Révocation (1686)*, 459-464. — E. Griselle, *Avant et après la Révocation de l'édit de Nantes. Chronique des événements relatifs au protestantisme de 1682 à 1687* (suite), 465-473; continué en novembre, 559-566. = Novembre-décembre : Dr Prochet, *La Réforme et l'église réformée à La Motte-Saint-Héray (Deux-Sèvres)*, 485-502. — André Morize, *Samuel Sorbière principal à Orange : sa conversion (1650-1653)*, 503-525. — P. Fonbrune-Berbinau, *Le supplice de la claie à Metz (1686)*, 526-529.

Digitized by Google

— *Le chant des psaumes dans les airs à Marvejols (1686)*, 529-532. — Ch. Bost, *Le prophétisme en Dauphiné à la fin de 1688*, 532-536. — Eug. Moutarde, *Nouveaux documents sur le protestantisme en Saintonge après la Révocation (1695-1729)*, 537-543. — Ch. Bastide, *Bayle est-il l'auteur de l' « Avis aux refugiés » ?*, 544-558.

La Correspondance historique, septembre-octobre 1907 : Alphonse Dunoyer, *Le citoyen Trinchard, juré au tribunal révolutionnaire « homme de la nature »*, 257-272. [Pièces justificatives consistant en grande partie dans de curieuses lettres écrites ou reçues par lui]. — J. Roman, *Note sur les ancêtres d'Alfred de Vigny*, 272-275. — H. Cordier, *La mort de Louis XVIII*, 275-277. [Mesures de police pour les funérailles]. — A. Porée, *Quelques lettres de peintres français* [Watelet, Prud'hon, Girodet, Gros, H. Vernet, Deveria, H. Flandrin, Ingres, Delacroix, Charlet, Cabat, Fromentin, D'Aubigny, Courbet, etc.].

La France médicale, 25 novembre 1907 : Henri Berthaud, *Les médecins et chirurgiens des rois capétiens, du Xe au XIIIe siècle* (suite), 417-421 ; suite le 10 décembre, 440-443 ; fin le 25 décembre, 459-461. — Paul Delaunay, *La galerie médicale de la Révolution : Gastellier, le docteur Marat et les fleurs*, 421-423. = 10 décembre : Joseph Génévrier, *A propos de l'inoculation. La dernière phase, 1785-1805*, 437-440. = 25 décembre : *Épigraphie médicale. Corpus inscriptionum ad medicinam biologiamque spectantium*, 457-458 [Projet d'un catalogue]. — Paul Delaunay, *La police sanitaire à Blois au XVIIe siècle*, 461-463. — Philippe Queyron, *Un remède contre les fièvres (1771). Mémoire de M. Poursan de Beaupuy, médecin à Monségur*. 463-464. = 10 janvier 1908 : J. Robert, *Le laboratoire d'un anatomiste et les procédés de conservation des cadavres au début du XVIIIe siècle*. 1-2. — A. Dupic et E. Wickersheimer, *Collection de documents relatifs à la vie d'Antoine Dubois*, 2-5. — De Ribier, *Les chirurgiens d'Auvergne au XVIIIe siècle. La corporation des chirurgiens de Riom*, 5-6. = 25 janvier : E. Wickersheimer, *La rage et son traitement à Dieppe par les bains de mer*, 21-25. — *Une lettre d'Antoine Dubois à son fils*, 26. — Charles Vidal, *Mesures prises à Castres contre l'irrognerie au XVIIe siècle*, 26. — *Les sœurs Augustines ont quitté l'Hôtel-Dieu*, 29-31.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 7 série, t. VI (1906) : Octave Vauvillé, *Découvertes faites dans l'oppidum des Pommiers (Aisne-Noriodunum des Suessiones)*, 1-26. — C. Enlart, *La tête patibulaire conservée au musée d'Orléans*, 47-55. — Cte de Loisne, *Les anciennes localités disparues du Pas-de-Calais*, 57-133. — Dr Birot, *L'autel et*

Digitized by Google

l'église d'Avenas (*Rhône*), 134-148. — Arnauldet, *Le mariage de Louis de France et de Valentine Visconti* (*Documents inédits*), 227-254. [Reproduction de mentions d'anciens inventaires]. — Paul Bordeaux, *Une montre solaire en ivoire de 1563*, 270-293. — A. Héron de Villefosse, *A propos d'une inscription du musée Calvet*, 294-330 [Renseignements sur la collection de P.-A. Guys, à Marseille, et François Sallier à Aix].

Le Moyen âge, novembre-décembre 1907 : A. Vidier, *Notice sur des actes d'affranchissement et de précaire concernant Saint-Aignan* (*IXe-Xe siècles*), 289-317 ; p. justif. — Maurice Jusselin, *L'invocation monogrammatique dans quelques diplômes de Lothaire I et de Lothaire II*, 318-322. — A. Vidier, *Jean Moreau, enlumineur de Charles d'Orléans*, 323-324.

Nouvelles archives des missions scientifiques, tome XIV (1907), fasc. 4 : E. W. Dahlgren, *Voyages français à destination de la mer du sud avant Bougainville* (*1695-1719*), 423-568. [Liste des navires signalant la date du départ et du retour, avec le résumé de la navigation accomplie, et indiquant les sources manuscrites ou imprimées qui fournissent des renseignements sur le voyage].

La Révolution française, 14 décembre 1907 : Henri Hauser, *Les idées agronomiques d'un curé bourguignon* (*1785-1789*), 481-497. — H. Labroue, *La misère en Périgord sous l'ancien régime*, 498-502. — Ph. Sagnac, *Le clergé constitutionnel et le clergé réfractaire en 1791 d'après un historien catholique, M. Sciout*, 503-521. — G. Bussière, *Une famille anglaise d'ouvriers en soie à Lyon, 1753-1793* (fin), 522-562. = 14 janvier 1908 : Jean Dreyfus, *Le manifeste royal du 20 juin 1791*, 5-22. — Félix Mourlot, *Impressions d'un garde national normand sur la fête de la Fédération* (*14 juillet 1790*), 23-29. = H. Zivy, *L'évêque de Saint-Pol-de-Léon et la constitution civile du clergé*, 30-41. — — H. Labroue, *La société populaire de la Garde-Freinet* (*Var*), 42-64 ; fin en février, 131-157. — *Bonaparte et Newton*, 65-67. = 14 février : A. Mathiez, *La France et Rome sous la Constituante*, 97-130. — Franck Rousselot, *Les papiers de Truguet*, 158-165 [Divers arrêtés du Comité de Salut public tirés des papiers de l'amiral Truguet]. — Édouard Chapuisat, *La surveillance spéciale en 1807 dans le département du Léman*, 162-165. — A. Aulard, *Napoléon et les congrégations*, 166-167 [Note autographe de Napoléon]. — *Séance de la commission supérieure des archives*, 168-177 [Renseignement sur les inventaires des séries C (Procès-verbaux des assemblées politiques), E (Conseil des Dépêches), V6 (Conseil privé), et marine BB4 (Correspondances des campagnes), aux Archives nationales].

Digitized by Google

Revue des Deux Mondes, 15 décembre 1907 : Arvède Barine, *Madame, mère du Régent*. III. *Le budget d'une princesse. La famille d'Allemagne. Années heureuses. La cour de France en 1679*, 767-804. — René Pinon, *La séparation des Églises et de l'État en Algérie*, 866-896. — René Doumic, *Charles Nodier et les débuts du romantisme*, 921-932. = 1er janvier 1908 : Paul Leroy-Beaulieu, *La France dans l'Afrique du Nord. Le Maroc*, 5-39. — Mis Costa de Beauregard, *L'envers d'un grand homme. Victor-Amédée II*, 40-75. — Henri Bouchot, *La condition sociale des peintres français du XIIIe au XVe siècle*, 153-177. = 15 janvier : Mis de Ségur, *Le comte Louis-Philippe de Ségur (1753-1830)*, 241-280 = 1er février : Victor Giraud, *La personne et l'œuvre de Taine, d'après sa correspondance*, 481-566. — Maurice Masson, *Une vie de femme au XVIIIe siècle. Mme de Tencin, d'après des documents nouveaux*, 635-656. — Émile Male, *L'art français de la fin du moyen âge. Les aspects nouveaux du culte des saints. L'art et les saints*, 657-689.

Revue des Études Rabelaisiennes, 3e fasc. 1907 : V.-L. Bourrilly, *Le cardinal Jean du Bellay en Italie (juin 1535-mars 1536)*, 233-285 ; fin dans le 4e fasc., 329-390, p. justif. — Seymour de Ricci, *Notes de bibliographie Rabelaisienne à propos d'un ouvrage récent*, 286-309. [A l'occasion de la *Bibliographie* de Plan]. — H.V., *Cent vocables Rabelaisiens avant Rabelais*, 310-314. — J. Plattard, *Une mention de Tiraqueau en 1546*, 315. = 4e fasc. : Lazare Sainéan, *Notes linguistiques sur Rabelais*, 391-412. — Henri Clouzot, *Rabelais à Fontenay-le-Comte et le prétendu acte de 1519*, 413-423. — Arthur Tilley, *Rabelais et Henri II*, 424-425. — Henri Clouzot, *La cure de St-Christophe-du-Jambet en 1671*, 426-428 ; *Chandelles de noix*, 428-429.

Revue des langues romanes, juillet-décembre 1907 : Maurice Grammont, *A propos des ouvrages de M. A. Thomas. Notes sur la dissimilation*, 273-310. — J. Calmette et E.-G. Hurtebise, *Correspondance de la ville de Perpignan, de 1450 à 1659* (suite), 323-336. — Paul Barbier fils, Remarques sur les dérivés du latin « cilium », 337-344. — F. Castets, *Les quatre fils Aymon* (suite), 345-533.

Revue des Questions historiques, janvier 1908 : Paul Allard, *La jeunesse de Sidoine Apollinaire*, 24-44. — Joseph de la Servière, *Les idées politiques du cardinal Bellarmin*, (suite) 56-90. — Félix Aubert, *Le Parlement et la Réforme*, 91-128. — Ch. de Loménie, *Marbot, garde du corps et général de la République*, 129-159. — Henri de Grimiroüard, *Les origines du domaine extraordinaire. Le receveur général des contributions de la Grande Armée. Ses attributions, ses comptes*, 160-192. — D. H. Quen-

Digitized by Google

TIN, *Une explication fantaisiste des origines de la Toussaint*, 207-210. — P. LEVERDIER, *Le livre de raison de Jacques Suzenne*, 210-222 [XVIIe s., ancien élu en l'élection d'Arques]. — L. LEROY, *La question des étangs d'Austerlitz*, 222-226. [Combat la légende d'après laquelle des soldats russes y auraient été noyés]. — A. ROUSSEL, *Lamennais d'après ses correspondants inconnus. 1ère série. Documents antérieurs à 1900*, 226-234.

Revue d'histoire diplomatique, 1908, n° 1 : Joseph RIBET, *Diplomatie d'hier et diplomatie d'aujourd'hui*, 55-68. — H. COVILLE, *Mazarin et Foucquet*, 69-84 — LAIGUE, *Un soldat diplomate au XVIe siècle. Ambassade extraordinaire de Beauvoys à Venise en 1536* (suite), 115-140.

Revue d'histoire moderne et contemporaine, Octobre 1907 : Albert CRÉMIEUX, *Le procès des ministres en 1848 et l'enquête judiciaire sur les journées de février*, 5-23. — Ph. SAGNAC, *L'industrie et le commerce de la draperie en France à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe*, 24-40. = Novembre : Georges WEILL, *Les journaux ouvriers à Paris (1830-1870)*, 89-103. — J. NOUAILLAC, *Le règne de Henri IV (1589-1610). Sources, travaux et questions à traiter*, 104-123 = Décembre : Henri HAUSER, *Les pouvoirs publics et l'organisation du travail dans l'ancienne France*, 169-194.

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major, Septembre 1907 : *Les débuts de la guerre de la succession d'Autriche. L'armée de Bavière*, 513-555; suite en octobre, *Préparatifs militaires en Bavière*, 1-51 ; novembre, *Marche d'un premier corps de l'armée de Bavière*, 257-292. — *Études tactiques sur la campagne de 1806. Saalfeld*, 556-603 ; suite en octobre : *Iéna*, 52-121 ; novembre, 293-351 ; décembre, 463-489. — *La guerre de 1870-1871*, (suite). *L'investissement de Metz*, 604-709 ; suite en octobre, *L'investissement de Paris*, 122-227 ; novembre, 352-437 ; décembre, 490-597. [Registre des séances du comité de Défense nationale] ; janvier, 120-209. = Novembre : *La cavalerie en Égypte*, 235-256. = Décembre : *La cavalerie pendant la campagne de 1796-97 en Italie*, 445-462 ; suite en janvier, 91-119. = Janvier 1908 : *La campagne de 1794 à l'armée du nord (17 pluviose-8 messidor an II)*, 1-90.

Revue historique, Janvier-février 1908 : Joseph BÉDIER, *La légende de Raoul de Cambrai* (fin), 1-26. — Louis BATIFFOL, *Le coup d'État du 24 avril 1617* (suite), 27-77. — Charles SCHMIDT, *La crise industrielle de 1788 en France*, 78-94. — Aug. BLONDEL, *Lettres inédites de Mallet du Pan à Étienne Dumont (1787-1789)*, 95-121.

Digitized by Google

Romania, Octobre 1907 : Paul Meyer, *Les manuscrits français de Cambridge : Gonville et Caius College*, 481-542. — H. Oskar Sommer, *The queste of the Holy Grail forming the third part of the trilogy indicated in the suite du Merlin Huth ms.*, 543-590. — Albert Pauphilet, *La Queste du Saint Graal du ms. Bibl. nat. fr. 343*, 591-609. — S. Stronski, *Le nom du troubadour Dalfin d'Alvernhe*, 610-612. — A. Th., *Fr. Argousin, Escarole*, etc., 612-614.

L'Université catholique, Juillet 1907 : J. Martin, *Esquisse d'histoire monastique. L'ordre du S. Sauveur, fondé par sainte Brigitte*, 388-426 [Ordre mixte]. = Août : Hugues Vaganay, *Pour l'histoire du français moderne* (suite), 611-617 ; suite en septembre, 130-140 ; octobre, 300-307 ; novembre, 440-449. = Septembre : Abbé Relave, *Alfred de Musset*, 5-28 ; fin en octobre, 223-245. — André Chagny, *Un grand prix de l'arquebuse sous le règne de Louis XIV*, 57-89 = Octobre : Ch. de Lajudie, *Les écoles françaises d'Orient et le rapport de M. Charlot sur leur situation présente*, 246-266. — *L'expédition de Sainte-Hélène* (suite), 267-286. = Décembre : A. Rochette, *A travers la correspondance de Mme de Sévigné*, 572-595.

REVUES LOCALES

Revue de l'Agenais, novembre-décembre 1907 : Ph. Lauzun, *Souvenirs du vieil Agen. Le clocher de Saint-Étienne*, 481-489. — Em. Labadie, *Notes et documents sur quelques anciennes faïenceries de l'Agenais et du Bazadais* (fin), 490-509. — C. Azéma, *Les « Sans-culotte Agenais » de l'an II*, 510-513. — J. Marboutin, *La commission diocésaine des monuments religieux* (fin), 514-543. — J. Momméja, *D'un cordelier agenais correspondant de Joseph Scaliger*, 544-547. — J. Momméja, *A quelle date naquit l'évêque Janus Frégose ?*, 548-549 [15 janvier 1531].

Annales de la Société d'émulation de l'Ain, janvier-mars 1907 : E. Dubois, *Les fouilles de Tama*, 5-24 [Époque gallo-romaine]. — Dr Passerat, *Le déboisement et le reboisement en Dombes*, 25-38. — Dr Servas, *Les étangs de la Dombe et le paludisme*, 39-73 ; fin en avril, 149-164. — Dr Bimler, *Aperçus démographiques sur les Dombes depuis un demi-siècle*, 74-81. — E. Marchand, *Jérôme Lalande et l'astronomie au XVIIIe siècle*, 82-145. = Avril-juin : Xavier Brun, *Histoire de la seigneurie d'Andelot-lez-Coligny* (suite), 165-188 ; suite en juillet, 233-262. — Abbé Marchand, *Études archéologiques* (suite), 189-228 ; suite en juillet, 263-315. = Juillet-septembre : W. Grosseteste, *L'église de Brou et la*

Digitized by Google

cartuja de Miraflorès près Burgos (*Espagne*), 229-232. — *Découverte préhistorique à Peron*, 316 [Haches de bronze].

Bulletin de la Société des Hautes-Alpes, 2e trimestre 1907 : David Martin, *Prétendus lacs alpins*, 51-68. = 3e trimestre : J. Roman, *Généalogie de la famille de Rame*, 123-143. — David Martin, *Le patois de Lallé en Bas-Champsaur*, 167-187; suite dans le 4e trimestre, 199-258. = 4e trimestre : J. Roman, *La commune du Poët*, 259-267. — M. Achard, *Relèvement communal de Tresçléoux après la Réforme* 268-293. [Rétablissement de « l'aumosnée des pauvres ».] — Abbé F. Allemand, *Notice sur la station gallo-romaine d'Alabons*, 305-320.

Revue de Bretagne, mai 1907 : Dom Léon Guilloreau, *Aliénor de Bretagne. Quelques détails relatifs à sa captivité* (*1203-1241*), 257-275. — René de Laigue, *Questions héraldiques bretonnes. Les groupements d'armoiries par pays*, 276-287. — George Bastard, *Nos poètes. Leconte de Lisle. Souvenirs de jeunesse* (suite), 288-299. — J. Trévédy, *Le domaine des duchesses de Bretagne. Contrats de mariage des ducs* (fin), 300-312. = Juin : J. Baudry, *Étude sur les origines du nom de Saint-Mars-la-Jaille*, 66-86. — Aveneau de la Grancière, *Les villages préromains de la Bretagne occidentale*, 111-118. = Juillet : Ch. de Calan, *Deux événements du règne d'Alain le Grand*, 5-9 [Son couronnement. Bataille de Questembert]. — Joseph Angot, *Notes de bibliographie liturgique bretonne*, 22-40. — F. de Lourmel du Hourmelin, *Historique d'une succession dont la liquidation dura 35 années, d'après les archives du Hourmelin*, 41-50 [de Jean-Sébastien de Querhoent de Coetanfao]. = Septembre, J. Trévédy, *Le présidial de Nantes à Redon*, 121-128. — J. Urvoy de Closmadeuc, *A propos de « Duguesclin et Richemont »*, 129-144 [Réponse à des critiques de M. Trévédy.] — Ubald d'Alençon, *Deux lettres inédites de Félicité de La Mennais concernant les « Lettres d'Atticus »* (*1825*), 150-153. = Octobre : R. de Laigue, *Y eut-il vraiment quatre Bretons à figurer au combat des Trente au milieu des Anglais ?*, 177-180. — F. Uzureau, *La paroisse de Champtoceaux en 1683*, 181-187. — Adolphe Orain, *La légende de saint Melaine*, 191-193.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Archéologie chrétienne. — Le fascicule XIII du *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, paru à la fin de 1907 (Paris, Letouzey et Ané), va de *Baptême à Bassus*. Il renferme plusieurs monographies très étendues : *Baptême* (fin), de dom de Puniet, article de 95 colonnes; *Baptême de Jésus*, de dom H. Leclercq, étude d'histoire et d'archéologie (34 colonnes); de dom H. Leclercq aussi, les articles *Baptistère* (87 colonnes), *Barbe*, *Basilique* (77 colonnes). Parmi les autres articles, nous signalerons l'étude de dom F. Cabrol sur *saint Barnabé*, de T. Pargoire sur *saint Basile de Césarée*. L'illustration, de caractère toujours rigoureusement documentaire, comprend 262 gravures. Le *Dictionnaire* que dirige dom F. Cabrol est trop connu à présent et trop apprécié pour qu'il soit nécessaire d'en signaler encore la haute valeur scientifique; ce répertoire gigantesque est devenu l'instrument de travail indispensable à quiconque s'occupe des questions archéologiques et liturgiques du christianisme primitif. — G. L.-G.

Archives du Conseil de l'Ordre des Avocats. — Le Conseil de l'Ordre des Avocats a nommé une commission de neuf membres, présidée par Me Cartier, ancien bâtonnier, pour rechercher et réunir les principales pièces de ses Archives qui seront exposées sous vitrines. La bibliothèque de l'Ordre est, en effet, riche en documents relatifs à l'histoire du Palais et à la sienne propre, en reliures anciennes, livres rares, estampes et manuscrits.

Cambridge Modern History. — L'Université de Cambridge continue ses travaux historiques par la publication de deux volumes qui rendront les plus grands services. Le premier fait partie du grand ouvrage d'histoire générale, conçu, à Cambridge, sur le modèle de notre manuel français, l'*Histoire générale du IVe siècle à nos jours* de MM. E. Lavisse et A. Rambaud. Le présent volume porte comme sous-titre : **The Restoration** (1 vol. in-8° de xxviii-936 pp., Cambridge, 1907). Comme les précédents, c'est une œuvre collective, à laquelle ont collaboré les meilleurs historiens anglais et étrangers. Parmi ces derniers, notre compatriote, M. Émile Bourgeois, professeur à la Faculté des Lettres de Paris et à l'École des Sciences Politiques, a signé les chapitres intitulés : *Reaction and Revolution in France* et *The Orleans Monarchy*. Notons cependant que l'histoire du gouvernement de Juillet n'y est traitée que jusqu'à la date de 1840. Nous ne lui en faisons aucun grief; cette date de 1840-1 a été choisie comme *coupure* par les directeurs de la publication de Cambridge, et les chapitres relatifs à la Grande-Bretagne, à l'Irlande, à l'Espagne, à la Confédération Germanique arrêtent le récit des événements à la même époque. Habitués que nous sommes à désigner sous le nom de *Restauration*, en France, les gouver-

Digitized by Google

nements de Louis XVIII et de Charles X, et, en Europe, le mouvement de réaction absolutiste qui trouve son point de départ dans les traités de 1815 (dont l'histoire est résumée dans le premier chapitre du volume), la coupure nous semble devoir être faite plus logiquement en 1830, date à laquelle meurt la légitimité en France, et à laquelle commence aussi, en Europe, la destruction des traités de Vienne. Loin de nous la pensée de vouloir ignorer l'importance des temps de crise générale pour toute l'Europe que furent les années 1840 et 1841; mais, ou bien la Restauration a un terme en 1830, par l'avènement de la branche cadette en France et des idées démocratiques qui suscitent les révolutions en Europe; ou bien, si l'on veut élargir le sens du terme « Restauration », en y comprenant prédomidance des idées absolutistes des monarques sur les sentiments nationaux des peuples, les historiens de l'Université de Cambridge auraient mieux fait, semble-t-il, de prendre modèle sur notre « Histoire générale » et de continuer leur récit jusqu'aux révolutions de 1848 : pour la Grande-Bretagne, en particulier, la coupure semble plus naturelle en 1830, date de l'avènement des whigs au pouvoir; cette coupure de 1840 ne peut se justifier, dans une histoire générale, à moins..... à moins que les Anglais, après avoir haï, et de quelle haine, Napoléon de son vivant, ne considèrent maintenant que le « retour des Cendres » (décembre 1840) ait marqué pour l'Europe une date éminemment critique... !

Quoi qu'il en soit, on consultera avec un réel profit les différents chapitres de ce *Manuel*, et surtout les bibliographies qui terminent le volume et qui donnent, pour chaque chapitre, non seulement les principales sources imprimées, mais aussi quelquefois, les sources manuscrites anglaises conservées au Record Office, à Londres.

L'Université de Cambridge publie dans son autre collection des *Cambridge Historical series* un volume intitulé **Modern Spain, 1815-1898** (in-8° de XXVI-510 pp. et 1 carte, Cambridge, 1906). Signée par M. H. Buttler Clarke, c'est en 500 pages une histoire intérieure de l'Espagne moderne depuis la Restauration de Ferdinand VII jusqu'à la régence de la Reine Christine. C'est une excellente étude d'ensemble qui tiendra une place honorable parmi les monographies déjà publiées. — M. E.

Chateaubriand, sa femme et... une de ses amies. — Ayant eu la bonne fortune d'avoir la communication de quelques lettres inédites de Chateaubriand à sa femme, M. Jacques Ladreit de Lacharrière nous fait part de sa trouvaille dans une étude attachante et finement écrite (*La Correspondance de Chateaubriand avec sa femme*, 1 br. in-8° de 18 p. Extrait du *Correspondant*, 10 février 1908). La première conclusion à tirer de ces intéressants documents est en faveur de Chateaubriand : il semble bien que, malgré sa *manie* « de courir de Madame en Madame », il ait pris soin d'entourer Mme de Chateaubriand d'une affection sincère et de tous les instants. Il est vrai que les billets publiés sont tous écrits loin de Paris, datés ou de 1833, au cours de la « dernière ambassade » imposée par la Duchesse de Berry à l' « avocat de la légitimité », ou de 1837-8, pendant deux voyages entrepris par Chateaubriand. L'éloignement et la séparation lui inspiraient-ils des regains d'affection à

Digitized by Google

l'égard de sa femme ? En tout cas, il est curieux de constater avec M. J. de L. que la plume qui témoignait de sentiments conjugaux si légitimes, confiait au même courrier, à l'adresse de Mme Récamier, une lettre plus vivante, plus tendre, plus chaude... et où se retrouvent quelquefois, identiquement employés, les termes de la lettre à l'épouse. Laquelle des deux correspondantes avait la primeur ? On ne le sait, mais il est à présumer que les redites, plus froides, étaient pour Mme de Chateaubriand. — M. E.

Guerre 1870-1871 (Documents relatifs à la). — La Commission, chargée par le ministre des Affaires Étrangères de publier les documents relatifs à la guerre de 1870-71, a décidé, quant aux dates initiales et finales, de commencer à la Convention de Gastein (août 1865) et de finir au traité de Francfort inclusivement. Elle limite ses recherches, en principe, aux sources françaises, publiant par ordre chronologique les documents les plus importants, analysant ceux d'un intérêt secondaire. Le premier volume doit paraître prochainement.

Landrin. — « Versaillais de naissance et d'origine, avocat célèbre en son temps, représentant du peuple en 1848, élu en Seine-et-Oise par 12.000 suffrages, commissaire du Gouvernement à Paris, secrétaire de l'Assemblée nationale, conseiller d'État, Landrin n'a pas eu seulement, dans sa ville natale, une popularité passagère ; il a joué à diverses reprises, notamment de 1848 à 1851, un véritable rôle historique, et cependant, aujourd'hui, son nom est presque oublié. » Nous citons les premières lignes d'une étude publiée dans la *Revue de Versailles et de Seine-et-Oise* (novembre 1907) par M. P. Fromageot. Cette étude rappelle la vie publique et privée de Landrin qui fut à la fois le type accompli du républicain de 1848 et un adversaire résolu de l'anarchie; elle répare dignement l'oubli qu'elle déplorait car elle constitue une excellente et précieuse biographie.

Louis XVI et Marie-Antoinette (La culpabilité de). — Dans une plaquette de 74 pages (Paris, Sansot, 1907), M. Arthur-Lévy, après avoir admis qu'on ne pouvait se défendre de pitié pour Louis XVI et Marie-Antoinette, s'est proposé de démontrer que « leur réelle et volontaire responsabilité, avec les circonstances d'une longue préméditation » a justifié le verdict de la Convention « que l'histoire a définitivement ratifié ». Sans doute, l'histoire enregistre et reconnait l'incapacité du roi, les erreurs de la reine, mais elle n'approuve peut-être pas sans réserves leur condamnation. Les arguments invoqués par M. Arthur-Lévy sont exacts, mais possédaient-ils la même valeur à une époque où le Roi symbolisait la Patrie, où le territoire n'était encore que secondaire, puisqu'il était naturel de voir un mariage modifier les limites d'un pays? L'appel à l'étranger serait aujourd'hui un crime indiscutable : l'était-il dans les mêmes conditions au XVIIIe siècle? Enfin, les justes griefs contre Marie-Antoinette ne semblèrent-ils pas alors insuffisants puisqu'on se résigna à la salir d'immoralité incestueuse? M. Arthur-Lévy parait vouloir juger ces monarques d'autrefois d'après les conditions politiques d'aujourd'hui où cependant les condamnations à mort ne sont plus appliquées tandis qu'on assassine toujours... même des chefs d'État.

Digitized by Google

Médico-historique (Société). — La première assemblée constitutive de cette société, fondée sur l'initiative du Dr Cabanès « pour l'étude, au point de vue médical, des questions historiques, littéraires et artistiques », a eu lieu le 2 mars à la Faculté de médecine. Elle a nommé un comité d'organisation composé de MM. Victorien Sardou (président d'honneur), le professeur Landouzy (président), Paul Bourget, le professeur Pozzi (vice-présidents), le docteur Cabanès (secrétaire général), Blanchard, Chambon, Dupré, Gilbert, Grasset, Lacassagne, Meige, Monod, Mottet (membres du Comité).

Montpellier en 1645 (La sédition de). — M. Pierre Coquelle, qui s'est spécialisé dans ses recherches aux Archives du ministère des Affaires Étrangères, a retrouvé (fonds *France : Mémoires et documents*, vol. 1634) deux pièces qu'il a récemment publiées dans les *Annales du Midi*. Il s'agit d'un extrait du procès-verbal de M. du Bosquet, intendant du Languedoc, et d'une lettre du maréchal de Schomberg, gouverneur de Montpellier, à Mazarin. L'histoire locale avait enregistré l'émeute que provoqua, à Montpellier, la mise en recouvrement des droits de joyeux avènement à l'accession de Louis XIV au trône et la répression assurément faible pour l'époque qui suivit, mais elle ignorait ces deux documents qui présentent un réel intérêt.

Révolution (Une victime de la). — Le vent souffle à la glorification des victimes de la Révolution. Une de ces victimes, guillotinée à Vannes le 3 mars 1796 à l'âge de 38 ans à peine, a trouvé un historien et un vengeur dans la personne de M. Léon Brétaudeau (*Pierre-René Rogue, 1758-1796*; Paris, Desclée, in-12 de XVI-208 p.). Entré prêtre dans la Congrégation de la Mission de Saint-Vincent de Paul, M. Pierre Rogue fut très vite renvoyé au grand séminaire de Vannes, sa ville natale, où il professait la théologie quand éclata la Révolution. Il refusa tout serment, ne voulut pas quitter la France et, caché dans la maison de sa mère, exerça en secret le ministère sacerdotal auprès des fidèles restés attachés à l'antique foi. Les autorités de Vannes fermaient les yeux : ce prêtre généreux était si sympathique dans tous les milieux ! La trahison le livra ; une nuit qu'il portait le viatique à un malade, il fut arrêté dans la rue par deux malheureux dont l'un était nourri par lui-même et par sa mère. Condamné à mort, il pria cette mère généreuse, présente au tribunal, de ne pas retirer ses aumônes à l'ingrat qui lui avait valu la gloire du martyre. Les détails manquent sur les premières années du missionnaire martyr. M. L. Brétaudeau a su du moins faire revivre les temps dans lesquels il vécut et le présenter lui-même dans son cadre naturel. Ce travail accuse des recherches sérieuses et heureuses dans différents fonds d'archives. — L. M.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

Documents et Mémoires. — *H. d'Alméras*, Marie-Antoinette et les pamphlets royalistes et révolutionnaires, avec une bibliographie de ces pamphlets : les amoureux de la Reine, Paris, librairie mondiale, in-8° de 428 p. — Pensées choisies de *Bonald*, avec des notes inédites de M. le *Comte de Peyronnet*, ministre de Charles X, Paris, nouvelle librairie nationale, in-16 de VIII-133 p. — *Thomas Carlyle*, lettres à sa mère, Paris, Mercure de France, in-18, 319 p. — *J. Charrier*, Mémoires et correspondances d'un prêtre nivernais, déporté en 1794, avec une introduction, des notes et des notices biographiques sur les prêtres nivernais déportés à Brest et à Nantes pendant la Révolution, Nevers, Vallière, in-8° de XXIX-230 p. — *A. Chuquet*, Souvenirs du baron de Frenilly, pair de France (1768-1828), Paris, Plon, in-8° de XIX-564 p. — *J. Ecorcheville*, Actes d'état civil de musiciens, insinués au Chatelet de Paris (1539-1650), Paris, Publication de la Société internationale de musique, in-4° de 98 p. — *Fain*, Mémoires du baron Fain, premier secrétaire de l'Empereur, Paris, Plon, in-8° de XVI-376 p. — *A. Grosse-Dupéron*, Documents sur la ville de Mayenne, Mayenne, Poirier frères, in-8° de 353 p. — *Vicomte de Grouchy et Paul Cottin*, Journal inédit du duc de Croÿ (1718-1784) ; tomes III et IV, Paris, Flammarion. — *G. Lenôtre*, Mémoires et souvenirs sur la Révolution et l'Empire ; la fille de Louis XVI, Marie-Thérèse Charlotte de France, Paris, Perrin, in-16 de 315 p. — *Marquis de Lordat et Chanoine Charpentier*, Un page de Louis XV, Lettres de Marie-Joseph de Lordat à son oncle, Louis, comte de Lordat, baron de Bram, brigadier des armées du roi (1740-1747), Paris, Plon, in-8° de VII-428 p. — *A. de Musset*, correspondance (1827-1857), recueillie par Léon Séché, Paris, Mercure de France, in-18 de 294 p. — *Comte A. de Nesselrode*, Lettres et papiers du Chancelier Comte de Nesselrode (1760-1850) tome V, Paris, Lahure, in-8° de III-312 p.

Histoire générale. — *A. Bonnefons*, la chute de la République de Venise (1789-1797), Paris, Perrin, in-8° de XX-336 p. — *L. Coquet*, Politique commerciale et coloniale franco-allemande, Paris, Alcan, in-8° de XIX-230 p. — *Guerre de 1870-71* : l'investissement de Metz, publié par la Revue d'Histoire rédigée à l'État-Major de l'armée, Chapelot, in-8° de 223 p. — *Lanzac de Laborie*, Paris sous Napoléon, IV, la Religion, Paris, Plon, in-8° IV-399 p. — *Pie X*, Lettre encyclique « Pascendi Dominici gregis »..... sur les doctrines modernistes, Vannes, Galles, in-8° de 48 p. — *P. Quentin-Bauchart*, Lamartine et la politique étrangère de la Révolution de Février (24 février-24 juin 1848), Paris, Juven, in-8° de VIII-458 p. — *F. Renié*, la politique de Catherine de Médicis, Paris, nouvelle librairie Nationale, in-16 de 44 p. — *E. Seillère*, le mal Romantique : essai sur l'impérialisme irrationnel, Paris, Plon, in-8° de LXXVII-403 p. — *L. Tuetey*, les officiers sous l'ancien Régime : Nobles et Roturiers, Paris, Plon, in-8° de VI-441 p.

Digitized by Google

Archéologie et histoire de l'art. — *J. A. Brutails*, Précis d'archéologie du Moyen Age, Paris, Picard, in-8° de xv 282 p. — *H. Labbé de la Mauvinière*, Poitiers et Angoulême, Saint-Savin, Chauvigny, Paris, Laurens, in-8° de 144 p. (collection : les villes d'art célèbres). — *J. B. Martin*, Incunables de bibliothèques privées, Paris, Leclerc, in-8° de 39 p.

Histoire locale. — *H. Bordeaux*, Promenades en Savoie, Paris, nouvelle Librairie nationale, in-18 de 179 p. — *J. Charles-Roux*, Nîmes, Paris, Blound, in-16 de 157 p. — *P. Coquelle*, La sédition de Montpellier en 1645, Toulouse, Privat, in-8° de 159 p. — *M. Denier*, L'ancien canton de Souvigny (de 1789 à l'an VIII), Moulins, Grégoire, in-8° de 229 p. — *R. Drouault*, Monographie du canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles, 2e partie, Limoges, Ducourtiaux et Goût, in-8° de 135-408 p. et planches. — *R. de Félice*. La Basse Normandie, Paris, Hachette, in-8° de 600 p. — *L. Gout et J. Volane*, Histoire de l'Ardèche, Vals, Tourette, in-16 de 127 p. — *G. Guibal*, Le mouvement fédéraliste en Provence en 1793, Paris, Plon, in-8° de II-319 p. — *H. J. L.*, Pays de Lamballe du IVe au XIVe siècle, Saint-Brieuc, Prudhomme, in-8° de 24 p. — *F. Jourdan*, La chouannerie dans l'Avranchin, Avranches, in-8° de 191 p. — *E. Penard*, la Poste à Sens du XVIIe au XIXe siècle, une famille de maistres courriers, Sens, Duchemin, in-8°. — *F. Uzureau*, La Séparation de l'Église et de l'État dans un grand diocèse (Angers) (1800-1802), Paris, Sueur-Charrucy, in-8° de 28 p.

Biographie. — *R. Biron*, Saint Pierre Damien (1007-1072), Paris, Gubalda, in-18 de XII-208 p. — *L. Brétaudeau*, La famille de Jean le Vacher, missionnaire et consul en Barbarie, Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur, in-8° de 40 p. — *H. de Curzon*, Grétry, biographie critique, Paris, Laurens, in-8° de 128 p. — *A. France*, Vie de Jeanne d'Arc, tome I, Paris, Calmann-Lévy, in-8° de LXXXIII-561 p. — *O. Gattier*, Étienne Dolet, Paris, Flammarion, in-18 de IV-320 p. — *G. Goyau*, Sainte Mélanie (333-439), Paris, Gabalda et Cie, in-18 de X-215 p. — *J. Herissey*, Un Girondin : François Buzot, député de l'Eure à l'Assemblée Constituante et à la Convention (1760-1794), Paris, Perrin, in-8° de 443 p. — *G. Ledos*, le P. de Ravignan, Paris, Béduchaud, in-18 de 184 p. — *F. Loliée*, La vie d'une impératrice, Eugène de Montijo, d'après des mémoires de cour inédits, Paris, Juven, in-8° de 126 p. — *D. Menier*, La comtesse de Mirabeau, Paris, Perrin, in-8° de IV-433 p. — *J.J. Olivier*, Henri Louis Le Kain, de la Comédie-Française, (1729-1778), Paris, Société franc. d'Imp. et de Librairie, in-8° de 351 p. — *R. Rolland*, Vie de Beethoven, Paris, Hachette, in-16 de VIII-160 p. — *Stœcklin*, Mendelssohn, Paris, Laurens, in 8° de 127 p. — *Vandepitte*, Saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des écoles chrétiennes, Lille, imprimerie de « la Croix du Nord », in-16 de 125 p.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. *L'Éditeur-Gérant* : A. Picard.

Digitized by Google

Les
Mémoires inédits de Favreau de Chizay.

Messire Louis de Favreau « chevalier, seigneur châtelain de Doussay, de Chizay et de Vauroux »[1] n'a guère laissé de traces dans l'histoire de son temps.

Les Mémoires qu'il a écrits sauveront peut-être son nom de l'oubli. Ils forment un ensemble de 681 pages in-folio, relatif aux règnes de Louis XIII et de Louis XIV, et s'étendent de l'année 1614 à l'année 1671[2].

Ce que l'auteur de ces Mémoires a voulu faire, il nous le dit lui-même : « Étant retiré en cette mienne maison de Doussay, déchargé de tout emploi, charges et bénéfices, plein de loisir, j'ai désiré mettre en écrit ces observations, tant pour mon divertissement que pour servir à mes enfants, s'ils prennent le soin de les lire, bien que je sache que la noblesse soit ennemie de lecture et qu'elle ne prenne plaisir que parler à leurs oiseaux, à leurs chiens, sans se soucier de la lecture des histoires, et que la morale et la politique leur sont des termes aussi inconnus, comme les Terres Neuves.

« Je ne prétends pas écrire l'histoire du temps que j'ai vécu ; mes connaissances, ma fortune, ni ma capacité ne m'ont donné assez de lumières pour m'en pouvoir acquitter dignement. Il faut laisser ce soin à ceux qui sont payés pour cela et qui ont la suffisance de les bien coucher par écrit et qui ont les mémoires des matières.

« Ceux qui s'en mêlent en nos jours n'ont pas assez de probité,

1. Doussay est une localité des environs de Châtellerault.

2. Je ne m'occupe ici que de la partie concernant le règne de Louis XIII. Mon confrère, M. Jean Lemoine, se charge de publier l'autre partie relative au règne de Louis XIV. Quant à la première partie de ces Mémoires concernant le règne de Louis XIII, la Société d'Histoire Diplomatique a bien voulu me confier le soin de l'éditer. Les Mémoires de Chizay sont conservés à la Bibliothèque Nationale dans le fonds des nouvelles acquisitions françaises.

Digitized by Google

parce qu'ils estiment plus l'amitié et les présents des grands que la vérité de leurs actions... et n'écrivent que pour s'acquérir la bienveillance et les bienfaits des hommes puissants...

« En ce mien dessein, je me suis proposé de faire à la façon des Allemands qui couchent en registres leurs affaires domestiques et celles de leurs maisons avec celles de leurs voisins. Je désire mettre en écrit, en gros, les choses qui sont venues à ma connaissance et y mêler parmi mes soins domestiques.

« Les personnes de qualités éminentes et illustres, qui ont vécu dans ce siècle que je coule, ne peuvent manquer d'historiens qui feront voir à la postérité leurs hauts faits et actions, en détail et par le menu. Je ne prétends pas non plus de faire des mémoires comme Monsieur le Maréchal de Monluc; ma vie, ni ma conduite ne m'a pas mis au rang de faire de belles actions; d'ailleurs, mes voisins, non plus que le public, ne prendront pas leurs mesures sur ma conduite. De manière que, en écrivant et réduisant en quelque ordre les miennes observations, je n'ai eu autre dessein que d'en faire le recueil pour profiter à mes enfants. »

Chizay avait raison: sa vie, d'après le propre témoignage de ses Mémoires, n'a presque rien présenté qui fût digne de retenir l'attention.

Issu d'une famille de hobereaux remontant à l'année 1408, fils de Jean Favreau, cinquième du nom, écuyer, sieur de Chizay, et de Hilaire Marinin, il portait « d'azur au chevron d'or, à trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe ». Ses ancêtres avaient été pour la plupart « de robe longue et officiers en la sénéchaussée de Poitou »; trois d'entre eux furent maires de Poitiers et échevins de cette ville. Après l'avoir « élevé aux lettres humaines », ses parents l'avaient destiné à la charge de lieutenant criminel au siège royal de Châtellerault. Il ne peut obtenir cet office et embrasse la carrière des armes. Grâce à la recommandation d'une dame Adhumeau, de Châtellerault, dont la fille était de la suite de la marquise de Guercheville, dame d'honneur de Marie de Médicis, il entre, en 1614, dans la compagnie de chevau-légers de la Reine Mère, et peu après, la marquise, sa protectrice, le nomme son écuyer ordinaire, aux appointements de 400 livres; il remplissait en même temps ses fonctions de chevau-léger de Marie de Médicis et était nourri à la Cour.

Dès lors, sa fortune se trouve liée à celle de Mme de Guercheville,

Digitized by Google

et, par suite, à celle de la Reine. Il assiste à la guerre civile, fomentée par les Princes du sang et les Grands, et à la chute de Concini (avril 1617). Il suit la Reine Mère à Blois, à Angoulême, où toute la petite cour de Marie de Médicis et elle-même étaient « quasi en prison » (1619); il l'accompagne à Angers et assiste au combat ou « drôlerie » des Ponts-de-Cé (août 1620).

En 1621, il quitte sa charge d'écuyer ordinaire de Mme de Guercheville et les chevau-légers de la Reine Mère pour servir dans une compagnie de chevau-légers de la garde du Roi. Il prend part alors aux guerres du Poitou (1621) et du Midi (1622). Quand il ne faisait pas campagne, il était de service auprès du Roi.

Toute cette partie des Mémoires de Chizay est bien l'œuvre d'un témoin oculaire et le pittoresque n'y manque point. On en pourra juger par le petit tableau de mœurs qui suit.

Nous sommes en 1622, sous les murs de Montpellier, défendu par les Protestants et que l'armée royale assiège.

« Auparavant la reddition de cette place de Montpellier — nous raconte Chizay — je tombai malade au château de Fontenay avec mon camarade le sieur de Laubière de Nontron, gentilhomme de Périgord, et, après quelque temps, remarquant que ma maladie empiroit et que nous ne pouvions trouver apothicaire ni médecins, y ayant dans le même château sept autres gentilshommes officiers malades, un jeune homme qui avoit à l'arçon de son cheval une seringue au lieu de pistolet, dit à quelqu'un de nos valets que, si nous voulions lui donner de l'argent, qu'il iroit en quelque ville acheter des drogues pour nous purger.

« Nous fûmes assez crédules pour lui faire la somme de vingt livres entre nous neuf personnes. Ce galant homme étoit un de nos ennemis, sorti de Nîmes à dessein d'empoisonner le plus qu'il pourroit des malades de notre armée, et, au lieu d'acheter des drogues, il nous composa à tous une tisane laxative dans un même vaisseau. En ayant donné une prise à mon camarade, [de] laquelle, de bonne fortune pour lui, il vomit la plus grande partie, et étant venu à mon lit pour m'exciter à en prendre ma portion et dose, comme j'avois en ce temps là une grande aversion pour la prise de toutes ces drogues, je refusai de prendre ce matin là ma portion, laquelle il me laissa dans un gobelet de terre pour la prendre le lendemain, voyant mon obstination à ne la prendre point, et passa dans les

Digitized by Google

autres chambres où étoient les sept autres malades, qui les avalèrent. Mon camarade incontinent entra en un grand sommeil ; son valet ne le pouvoit éveiller. Mais les autres sept ronfloient et écumoient d'une étrange manière et on ne pouvoit les réveiller. Enfin, ils moururent tous sept dans le midi du même jour ; les uns desquels avoient les yeux hors de la tête par l'effort du ronflement. Notre donneur de médecines, ayant délogé, nous délaissa sa seringue, dont je fus héritier.

« Et voyant mon camarade tellement bas de ce peu qu'il en avoit pris et toujours assoupi, je fus contraint de l'abandonner dans ledit château, à mon grand regret. Et pendant que j'avois encore un peu de forces, je fis par mes valets mettre ma paillasse et matelas que j'avois, sur deux de mes chevaux et les fis treillesser avec des bois et sur un brancard je me fis porter en Arles, le même jour que le légat du Pape fut pris prisonnier par des coureurs de la ville de Nîmes, et, avec lui et son train, le sieur des postes Baudouin, trésorier. Le vice-légat fut renvoyé sans rançon. Mais tous les autres leur payèrent rançon. Ledit vice-légat étoit venu offrir au Roi la ville d'Avignon. Ceux qui firent cette capture vinrent bien à moi ; mais, estimant que j'étois près de la fin, ne me firent aucun déplaisir ni ne fouillèrent mes hardes, ni mes valets.

« J'arrivai sur les six heures du soir au passage du Rhône, au bac pour traverser le Rhône et entrer en la ville d'Arles, où il y avoit ordre, aussi bien que à Marseille, de retirer les malades et les blessés de l'armée. Il y avoit un maître des requêtes qui y étoit intendant à la police et auquel il falloit s'adresser pour avoir logement. Mes gens m'ayant laissé sur le port, à terre sur mon matelas, et ayant requis ledit sieur maître des requêtes (je ne me souviens de son nom) lequel étoit à souper chez une dame de la ville, nommée Madame de La Croix, on me donna logement chez un huguenot de la même ville, et, y ayant été porté à la porte, il me la ferma et ne me voulut y recevoir, disant que je lui donnerois la peste et le pourpre et à sa famille. Je dis à mes gens qu'ils me portassent chez cette baronne de La Croix, où, étant entré, je leur fis telle pitié que, comme j'étois fort altéré et la fièvre redoublée, elle me fit prendre une grande aiguière d'argent de citronade, avec force sucre battu, et envoya chez une honnête femme veuve pour lui demander logement pour moi, cette nuit là, et que, le lendemain,

Digitized by Google

on aviseroit à m'en faire donner un autre ; ce que j'obtins de sa bonté. Et [je] fus porté dans le logis de cette bonne veuve, mis au lit dans une chambre tapissée de toile blanche et le lit de même, comme c'est l'usage du pays, et, le lendemain, [elle] renvoya, en de ses maisons à la campagne, mes trois chevaux et mon mulet qui n'avoient mangé, il y avoit plus de six semaines, que des feuilles de saule et de la feuille de vigne.

« Dès le soir, j'envoyai quérir un médecin, auquel je fis marché avec lui que il me verroit trois fois le jour, à un quart d'écu par visite (les quarts d'écu ne valoient lors que seize sols) et [il] ne voulut rien m'ordonner pour ce soir qu'un lavement.

« La fièvre me redoubla et l'eus continue et perdis le jugement dès le lendemain et ne connus plus mes valets. De bonne fortune, dès le soir que j'arrivai à Arles, j'écrivis une lettre à Monsieur Lucas, secrétaire du cabinet du Roi, pour m'envoyer vingt pistoles, craignant la longueur de ma maladie, car, de vendre mes chevaux, en l'état qu'ils étoient, je n'en eusse pas trouvé marchand.

« Le pourpre me sortit, mais pour cela la fièvre ne diminua point. Je commençai pourtant à reconnaître mes gens et mon médecin. J'entrai, après le pourpre sorti, en des sueurs perpétuelles.

« Il faut faire cette observation que le pourpre en Languedoc et Provence emporte les malades naturels du pays et le craignent plus que la peste.

« Mon médecin témoigna être homme d'honneur, car il arriva tant de malades en ville et de qualité, que l'on donnoit par jour une pistole d'or. Mon médecin manqua peu de fois à me visiter trois fois le jour et se contenta, après ma guérison, de l'argent promis.

« Comme je commençai à me mieux porter et ma fièvre passée, je fus visité de quantité de femmes de condition et gentes femmes. Ils n'ont pas la coutume que nous avons de deça de demeurer à la campagne, car la noblesse est demeurante dans les villes et [ils] sont ordinairement pourvus des charges de consuls ou capitouls.

« Ma chambre ne désemplissoit point les après-dinées jusques au soir. Je leur faisois entendre que j'étois bien quelque chose de plus que je ne suis, et ce qui [le] leur confirmoit étoit que j'avois des habits fort chamarrés de galons d'or, casaque de même, tant plein que vide, beau linge et belle petite oie. Il nous avoit été permis de prendre le bétail de ceux de la religion.

Digitized by Google

« Comme je commençai à me mieux porter, je fus voir la ville, le port et l'amphithéâtre.

« C'étoit en la saison de leurs vendanges et, au lieu de charrois et voitures, ils faisoient apporter par le Rhône leurs vendanges par des bateaux avec le moût et le faisoient décharger par des porteurs en charettes qui retenoient le vin comme des cruches, sans en perdre goutte quelconque.

« Ensuite, je fus voir les villes d'Aix et de Marseille. A mon retour en Arles je retombai malade. Mon médecin me conseilla de me rendre en Avignon où l'air étoit beaucoup meilleur. Ce que j'exécutai et y fus quinze jours pour me fortifier. Mais, au contraire, je m'y trouvai plus mal; ce qui me fit résoudre de tâcher à gagner mon pays et air naturel, craignant qu'après tant de rechutes je n'y demeurasse comme beaucoup d'autres de mes compagnons qui n'en revinrent pas. Je vins à toute peine à Lyon, le long du Rhône. Je passai par Oranges, par Valence, par Vienne, où je fus quelques jours, pensant y recouvrer ma santé, où je trouvai les Reines qui y attendoient le Roi qui avoit accordé la paix au duc de Rohan, par le ministère du connétable de Lesdiguières qui s'étoit abouché au Pont-Saint-Esprit avec le duc de Rohan. Ce ne fut pas un petit service fait au Roi. »

Les récits de cette nature sont assez rares dans les Mémoires de Chizay, surtout à partir de l'année 1626. C'est à cette époque, en effet, qu'estimant que la France était « en une pleine et paisible paix », il se retire à Châtellerault pour jouir d'une vie douce et calme. Aussi les pages que lui suggèrent les événements auxquels il assiste, sans y être mêlé, n'ont-ils plus ce pittoresque des choses vécues qui caractérise le début de ses mémoires. Elles ont un autre intérêt que l'on fera voir plus loin.

Retiré à Châtellerault, Chizay pense alors au mariage; le 13 janvier 1626, il épouse Anne Gillier « dame de la châtellenie de Doussay », près Châtellerault, fille unique de défunt Alexandre Gillier, seigneur de Doussay, et de Marthe du Fau, dame de l'Espinay et de Vauroux près Loches. De ce mariage naquirent trois enfants. L'aîné et le cadet moururent en bas âge. Le troisième, Alexandre Favreau du Fau, écuyer, seigneur de Vauroux, périssait tragiquement en 1654.

Il semble qu'après avoir consacré à des intérêts de famille tout

Digitized by Google

le reste de cette année 1626, Chizay se fixa dès lors dans ses terres.

Un premier deuil le frappait bientôt. Sa femme mourait en couches de son troisième enfant, le 4 avril 1632, à l'âge de dix-neuf ans, au château de Doussay.

En juillet 1635, Chizay rentre dans la vie active. Le ban de Poitou était convoqué. La France venait de déclarer la guerre à l'Espagne. Chizay, avec la noblesse du pays, se rend à Châlons, point de concentration, puis il est renvoyé peu après en Poitou pour y commander les recrues levées, par ordre du roi, dans cette province. Au début de septembre de l'année suivante, « la ville et duché de Châtellerault ayant été obligés de secourir le Roi de soldats pour trois mois, comme les autres villes du royaume », il accepte de conduire ces troupes, composées de cent hommes, soixante mousquetaires et quarante piquiers, et commandées par un lieutenant, un enseigne et douze sergents. Les soldats devaient toucher dix sols par jour, les sergents vingt, l'enseigne trente, le lieutenant quarante et Chizay un écu. On alla jusque sous les murs de Paris où les hommes furent versés dans les vieux régiments de l'armée.

Chizay retourne alors à Doussay. Quelques années plus tard, deux nouveaux deuils venaient assombrir sa vie au moment où il songe à se remarier. Le 6 juin 1640, il perdait son père, Jean Favreau, sieur de Chizay, et, le 23 octobre suivant, une « fièvre continue » emportait, à l'âge de neuf ans, son plus jeune fils Nicolas. Un mois plus tard, il célébrait ses noces avec dame Charlotte de la Chesnaye, veuve de René du Chesneau, sieur de La Croix La Trapière. De cette union naquirent deux fils : Louis, en septembre 1642 et Charles, en 1648.

Mais la mort allait bientôt lui ravir, presque coup sur coup, ses plus chères affections. L'aîné de ses enfants, Alexandre, seigneur de Vauroux, était assassiné par un voisin dans des circonstances particulièrement odieuses, au seuil même de sa maison (7 juin 1654).

Un peu plus d'un an après, le 28 octobre 1655, Chizay perdait sa seconde femme.

Sa mère s'éteignait, un an plus tard, à Doussay, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Une nouvelle douleur lui était réservée. Deux ans après le décès de sa mère, son plus jeune fils Charles, âgé de dix ans, s'étant attaché, pour jouer, à la longe d'un cheval, la bête effrayée s'emporta. L'enfant eut le crâne fracassé.

Digitized by Google

Lui-même mourut probablement en l'année 1671, date à laquelle s'arrêtent ses souvenirs.

Nous avons vu que, pendant plus de dix ans, Chizay vécut dans l'entourage presque immédiat des souverains. Il fréquentait tout ce petit monde de la Cour, avide de faveurs et friand de nouvelles, qui s'agitait autour de Marie de Médicis et de Louis XIII. Il écoutait et s'informait. Quand il se fut retiré à Doussay, il n'en resta pas moins en relations avec ses amis d'autrefois, et souvent il allait à Paris.

Dès ses premières années de jeunesse, passées au service de la Reine Mère, Chizay avait reçu une impression profonde dont les traces ne s'effaceront jamais. Il avait vu Marie de Médicis persécutée par le Roi son fils, exilée pour ainsi dire à Blois, emprisonnée, suivant sa propre expression, à Angers, et il en conçut pour elle une sorte de pitié aveugle qui ne s'affaiblit jamais. En outre, c'est à elle qu'il devait, par l'intermédiaire de Mme de Guercheville, sa première charge à la Cour. On sent très bien qu'il lui en est resté toujours reconnaissant.

Sans qu'il se soit, semble-t-il, jamais mêlé de politique, il traduit souvent, à l'égard de Richelieu, en lutte violente avec la Reine Mère, les sentiments du parti resté fidèle, jusque dans la disgrâce, à la veuve de Henri IV. Et il serait partial s'il n'était, avant tout, profondément sincère. Sa sévérité à l'égard de Richelieu, dont il entrevoit seulement les grandes pensées, trouve son excuse dans ce fait même. D'ailleurs, les idées qu'il exprime ne viennent pas uniquement de lui, car il se fait l'écho de ceux qu'il fréquentait au début de sa carrière et qui, par ambition, par haine ou pour tout autre motif, avaient mis leurs passions au service de la Reine Mère et épousé ses ressentiments.

Chizay avait aussi des amis dans l'entourage du Roi et du Cardinal. Il connut, entre autres, Lucas, le secrétaire du cabinet du Roi, et l'abbé de Romefort, premier commis du ministre Bouthillier-Chavigny, l'un des familiers les plus choyés du Cardinal. Dans ce milieu, il puise aussi des renseignements et, avec son habituel souci de l'impartialité, il les reproduit tels qu'ils lui furent donnés.

Cette diversité de sources fait l'originalité de l'ouvrage. Du reste, l'auteur se renseigne et, nous l'avons vérifié, il se renseigne bien ; lui-même a observé ; il juge et sans passion, avec plus d'exactitude

Digitized by Google

qu'on ne pourrait le supposer, les hommes et les événements de son temps.

Qui sait, par exemple, si cette page de ses Mémoires où il prétend mettre au jour les causes réelles de l'intervention de la France en Italie, lors de l'affaire de la succession de Mantoue, en 1629 et 1630, n'est pas plus près de la vérité qu'il ne semble tout d'abord? Si Richelieu y est jugé sévèrement, le parti de la Reine Mère n'est pas mieux traité. Mais laissons la parole à Chizay : « Le Cardinal de Richelieu, s'étant rendu très puissant en l'esprit du Roi par le succès de la prise de La Rochelle et autres grands services qu'il avoit rendus au Roi, crut qu'il se devoit maintenir par toutes voies que son esprit lui suggéroit, et, pour ce faire, il avoit composé un conseil d'État à sa dévotion. Il possédoit les finances du Roi, dont il disposoit sous le marquis d'Effiat. Il avoit les places les plus considérables de la France et les mieux pourvues, disposoit absolument des charges, entretenoit des guerres pour avoir matière de serrer l'argent qui étoit destiné pour le paiement des armées [1], éloignoit tous les grands du royaume sous des prétextes des entreprises qu'ils formentoient contre le Roi. Le duc d'Orléans [étoit] hors de France et... déclaré incapable de la couronne de France, le Roi mourant sans enfants. Comme lors il [2] n'en avoit aucuns, [le Cardinal] entretenoit le Roi pour la répudiation d'Anne Marie d'Autriche, son épouse, pour le porter ensuite à épouser Mme de Combalet, laquelle avoit été mariée au sieur de Combalet, pauvre gentilhomme, neveu du défunt duc de Luynes, faite duchesse d'Aiguillon, et laquelle le Cardinal savoit bien qu'elle ne seroit pas stérile, comme on prétendoit que la Reine Régnant fut. Enfin, l'ingratitude du Cardinal envers la Reine Mère, Marie de Médicis, sa bonne maîtresse qui l'avoit honoré de toutes ses faveurs et biens possibles et lui avoit procuré tous les avantages que produit en France le chapeau de Cardinal et le ministère aux Conseils du Roi ; les mauvaises satisfactions qu'elle avoit reçues du Cardinal par ses emportements contre elle, la voulant traiter comme de supérieur à inférieur : toutes lesquelles choses représentées à la Reine Mère par les deux Marillacs,

1. Cette assertion semble réellement exagérée. Il ne paraît pas que Richelieu ait vraiment fait la guerre par rapacité.
2. *Il*, c'est-à-dire le Roi.

Digitized by Google

par le Cardinal de Bérule, par le duc de Guise et sa sœur la princesse de Conti et autres leurs associés en ce parti, portèrent cette cabale à entreprendre ouvertement contre le Cardinal de Richelieu ou pour le faire périr par les armes de Savoie, conjointes avec celles d'Espagne, ou pour le mettre mal en l'esprit du Roi après sa défaite, estimant qu'ils pourroient, ce faisant, persuader au Roi que l'entreprise de la guerre de Savoie contre la paix qui avoit été jurée [1], étoit un des effets ordinaires de la violence du Cardinal et de sa querelle particulière avec le duc de Savoie, ayant été offensé par l'abbé de l'Escaille [2], ambassadeur de Savoie, qui avoit résisté avec beaucoup de raisons aux impressions que le Cardinal suggéroit au Roi pour cette guerre qui n'avoit autre fin que la passion du Cardinal, la ruine de l'État et la mauvaise conjoncture où la France étoit de la peste, de la famine et [de la perte] de tout l'argent de la France qui passoit ès mains des étrangers ou étoit retenu par le Cardinal qui avoit pu faire la paix sans s'engager ès guerre d'Italie, en un temps où le désespoir étoit universel en France par les maux ci-dessus déduits.

« Voilà les véritables motifs des deux partis : le Cardinal se voulant conserver son autorité auprès du Roi ; la Reine Mère, d'autre côté, voulant la perte du Cardinal ou du moins sa retraite à Rome. Comme le Roi étoit allé en son armée, bien à propos pour le Cardinal auquel on eût joué un mauvais tour sans la présence du Roi, la Reine Mère et le Garde des Sceaux de Marillac et le Conseil étoi[en]t à Lyon. Ils surent que le Cardinal savoit leur menée, pour se fortifier le Garde des Sceaux ayant fait connaître à la Reine Mère l'état auquel étoient désormais les choses et qu'il ne falloit plus marchander à couvert comme ils avoient fait par le passé, ayant souvent des conférences avec la Reine Mère, où les amis du Cardinal qu'il avoit laissés à Lyon pour veiller à ses intérêts n'avoient aucune part, et qu'ils [3] lui donnoient avis de tout. »

Ce passage des Mémoires de Chizay montre assez quelles étaient les convictions de leur auteur. S'il paraît injuste en attribuant à

1. L'auteur fait allusion aux traités de Suse, conclus les 11 et 31 mars 1629.
2. L'abbé Scaglia, diplomate piémontais, de la famille des comtes de Verrue, ennemi acharné de la France.
3. *Ils*, c'est-à-dire les amis de Richelieu.

Digitized by Google

Richelieu une politique de basse ambition, il semble, par contre, avoir saisi les véritables mobiles de la cabale de la Reine Mère et des Marillacs. On retrouve bien, dans cette page que l'on vient de lire, le chevau-léger de Marie de Médicis, partageant toujours les inimitiés de sa maîtresse, et l'honnête homme, soucieux de la vérité, qui s'efforce de la faire connaître.

En résumé, Chizay nous donne un récit généralement exact des événements auxquels il a été mêlé ou qui se sont déroulés sous ses yeux. Il trace avec sincérité, mais un peu naïvement quelquefois, des portraits qui sont souvent bien faits pour surprendre. Dans quelle mesure sont-ils vrais ? Il est malaisé de le dire avec certitude.

Quoi qu'il en soit, à l'heure où une nouvelle édition des Mémoires du Cardinal de Richelieu préparée par la Société de l'Histoire de France, va donner un regain de vie à ce panégyrique du grand Cardinal, il a paru intéressant et utile de mettre en lumière les modestes Mémoires de l'honnête homme qu'était Chizay.

Robert LAVOLLÉE.

Digitized by Google

Itinéraire général de Napoléon Ier

(*Fin.*)

1814

1814
Janvier

JANVIER

1-2 s.-d. A Paris. Le 1er, il reçoit les grands corps de l'État; il reproche très vivement au Corps Législatif son opposition.

3-4 l.-m. A Paris. Le 4, il crée des corps francs par décret; ils seront dissous par un arrêté royal du 6 mai.

5-6 m.-j. A Paris. Le 6, il passe 18.000 h. en revue au Carrousel; le soir, le théâtre de la Cour joue les *Mystères d'Eleusis*.

7-8 v.-s. A Paris. Le 7, un décret de l'Empereur porte que la solde et les dépenses des armées actives seront payées avant les dépenses civiles de l'État pendant les quatre mois de janvier à avril. Le 8, un autre décret met en activité la garde nationale de Paris.

9 d. A Paris. Après la messe, il a une conférence de trois heures avec le roi Joseph.

10-12 l.-m. A Paris.

13-16 j.-d. A Paris. Le 13, il passe, place du Carrousel, une revue de 30 bataillons d'infanterie, de 40 escadrons de cavalerie et de l'artillerie.

17-19 l.-m. A Paris. Revues le 18 et le 19 au Carrousel.

20-22 j.-s. A Paris. Le 20, à 11 h., il passe en revue au Carrousel plusieurs

1814. Janvier. — **1-31**) AF * IV437 et **1**) C., 21055 s.; A. G.; Brotonne (1903) 2232 s.; Miot, III, 359; *Débats*, 3, 4 janv. **2**) C., 21056 s.; A. G.; Brotonne (1903) 2236; AF* IV *85*, 777; *Débats*, 3, 4 janv. **3-4**) C., 21059 s.; A. G.; Brotonne (1903) 2237 s. **5**) C., 21054; A. G.; Brotonne (1903) 2240. **6**) C., 21065 s.; A. G.; *Débats*, 7 déc. **7**) C., 21068 s.; A. G.; Lecestre, 1123. **8**) C., 21070 s.; A. G.; Brotonne (1898) 2298 s., (1903) 2241; *Débats*, 10 janv. **9**) C., 21073 s.; A. G.; A F* IV *85*, 178; Miot, III, 365. **10-11**) C., 21074 s.; A. G.; Brot. (1898) 1301 s., (1903) 2244 s. **12**) C., 21088 s.; Brotonne (1903) 2245 **13**) C., 21090 s.; A. G.; Lecestre, 1124; *Débats*, 14 et 15 janv. **14**) C., 21097; A. G. **15**) C., 21100. **16**) C., 21101; A. G.; AF * IV *85*, 179. **17**) C., 21102 s.; A. G.; Brotonne (1898) 1305. **18**) C., 21109 s.; A. G.; Brotonne (1898) 1306, (1903) 2248 s.; Lecestre, 1125 s.; *Débats*, 19 janv. **19**) C., 21115 s.; Lecestre, 1127; Brotonne (1898) 1308 *Débats*, 20 janv. **20**) C., 21118 s.; A. G.; *Débats*, 21 janv. **21**) C. Lecestre, 1128; A. G.; Brotonne, 1903; *Débats*, 22 et 30 janv. **22**) C., 21121 s.; A. G.; Brot. (1898) 1310 **23**) C., 21125 s.; A. G.; Brotonne (1898) 1312; AF * IV *85*, 180-181; Fain, *Le manuscrit de 1814*, 45. **24**) C., 21132 s.; A. G.; Lecestre, 1129; Brotonne (1898) 1313, (1903) 2252 s.; Fain, 45; *Débats*,

Digitized by Google

régiments de cavalerie. Le 21, à 2 h., il sort des Tuileries et va jusqu'au faubourg Saint-Antoine.

A Paris. Avant la messe, il reçoit dans le salon des maréchaux les officiers de la garde nationale de Paris et leur présente son fils. Il signe les lettres patentes qui confèrent la régence à l'Impératrice. Il reçoit les derniers serments de fonctionnaires. 23 d.

A Paris. Napoléon nomme le roi Joseph lieutenant général de l'Empire. Dans la nuit, il brûle ses papiers les plus secrets ; il embrasse pour la dernière fois sa femme et son fils : il ne les reverra jamais. 24 l.

Campagne de France

1e Période. — Premier refoulement des Alliés. (25 janvier-23 février).

1er Acte : Contre l'armée de Silésie. (26 janvier-1 février).

L'Empereur quitte Paris à 6 h. du matin, après une revue, déjeûne à Château-Thierry et arrive à Châlons très tard pour dîner ; il couche à la préfecture. 25 m.

Il part de Châlons-sur-Marne, arrive dans l'après-midi à Vitry-le-François où il descend chez M. Le Blanc Bugnot (rue du Petit-Denier [1]). 26 m.

Il quitte Vitry et, à 5 h., entre à Saint-Dizier où il culbute l'ennemi. 27 j.

L'Empereur quitte Saint-Dizier vers 11 h. ; il s'arrête à Eclaron et, marchant à travers la forêt, arrive très tard à Montier-en-Der, où il passe la nuit chez le maire, M. Remy Vincent, lieutenant général en retraite [2]. 28 v.

A la pointe du jour, il sort de Montier-en-Der, se dirigeant sur Brienne. A 3 h., au débouché du bois de Vallentigny, sur le chemin 29 s.

24 janv. **25**) Fain, 45, 62 s. ; Castellane, I, 247 ; *Débats*, 26 janv. **26**) C., 21135 s. ; Fain, 66. **27**. C., 21139 s. ; A.G. ; Fain, 70. **28** C., 21141 ; Fain. 68, 71 ; Rembowski, 439 ; Weil, I, 379 ; Steenackers, l'*Invasion* de 1814 dans la Haute-Marne (1868) 73, 69. **29**) C., 21142 ; Chuquet, *La Jeunesse de Napoléon*, I, 148 ; Weil, I, 426 ; Rembowski, 439 s. ; Fain, 72.

1. La maison est habitée actuellement par la marquise de Liniers.
2. La maison, 35, rue de l'Isle, appartient à l'arrière-petit-fils du général ; la chambre occupée par l'Empereur est au rez-de-chaussée sur la rue.

Digitized by Google

1814 Janvier

de Maizières, sans le général Gourgaud, il eût été tué par un cosaque. Il couche chez le curé de Maizières, le Père Henriot, ancien minime et l'un de ses professeurs à Brienne. C'est la première journée de la bataille de Brienne : la ville est prise et reprise sur les Prussiens.

30-31 d.-l. Au château de Brienne.

Février

FÉVRIER

1 m. Bataille de la Rothière, deuxième journée de la bataille de Brienne. La bataille, commencée à 1 h., est perdue à 5 h. Napoléon, rentré au château à 8 h., ordonne la retraite par le pont de Lesmont.

2e Acte.

Contre l'armée de Bohême (2-6 février).

2 m. Il quitte le château de Brienne à 4 h. du matin, passe l'Aube à Lesmont et s'arrête à Piney chez le maire, un M. Collin [1].

3 j. Il sort de Piney vers 9 h., entre à 3 h. à Troyes, où il descend chez un négociant, Duchâtel-Berthelin, 11, rue du Temple [2].

4-5 v.-s. A Troyes.

6 d. Il quitte Troyes; le soir, il couche au château de Ferreux.

3e Acte : Contre l'armée de Silésie (7-14 février).

7 l. A midi, il arrive à Nogent-sur-Seine où il s'arrête chez un M. Bertin père, rue Saint-Laurent en face de l'église.

8 m. A Nogent-sur-Seine.

30) C., 21145 s.; Weil, I, 409, 438, 446. **31**) C., 21147 s.; Lecestre, 1130; Brotonne (1903) 2254; Weil, I, 439, 461; Ségur, *Mém.*, VI, 268 s. — Février. **1-28**) AF^{IV} IV 437 et **1**) C., 21163 s.; A. G.; Henry Houssaye, *1814*, 61; Brotonne (1898) 1314; Lecestre, 1131; Fain, 79, 81; Weil, I, 464 s., 509; Chuquet, I, 150; Rembowski, 441 s. **2**) C., 21167 s.; A. G.; Fain, 79; Weil, 522. **3**) C., 21170 s.; Lecestre, 1132; A. G.; Brot. (1898) 1315; Fain, 81; Rembowski, 445. **4**) C., 21177 s.; A. G.; Rembowski, 446. **5**) C., 21179 s.; A. G. **6**) C., 21186 s.; Lecestre, 1133; A. G.; Fain, 83; Weil, II, 32; Aufauvre, *Hist. de Nogent-s.-S.*, 286. **7**) C., 21193 s.; Lecestre, 1134; A. G.; Brot. (1898) 1316, (1903) 2255; Ducasse, 190 s.; Weil, II, 42 s.; Fain, 83 s.; Ségur, VI, 302, 305 s.; Aufauvre, 287. **8**) C., 21207 s.; A. G.; Lecestre, 1136; Brot. (1898) 1318; Ducasse, 195; Masson, *Joséphine répudiée*, 310; Ménéval, III, 338.

1. Sa maison qui existe toujours est la propriété de la famille Masson (de Piney).
2. Un établissement d'éducation, le cours Fénelon, y est installé.

Digitized by Google

1814 Février

Il quitte Nogent-sur-Seine vers 10 h., marche sur Sézanne à travers des bois et des marécages par Barbonne et la forêt de Traconne pour se joindre aux divisions de Marmont. Il arrive tard dans la nuit à Sézanne où il loge place du Champ-Benoist [1]. 9 m.

Victoire de Champaubert. L'Empereur quitte Sézanne à la pointe du jour, avant 9 h. ; il a rejoint le corps de Marmont devant les défilés de Saint-Gond. La bataille gagnée, il s'arrête sur la route dans une auberge de Champaubert [2], où il passe la nuit. 10 j.

Victoire de Montmirail. A 5 h. du matin, il quitte Champaubert ; à 10 h., il rejoint sa cavalerie dans la plaine à la hauteur de Marchais. Pendant le combat, il se tient au centre sur la droite de la route non loin de la ferme de la Motte, près de la borne n° 33. La bataille gagnée, il se retire à la ferme des Gréneaux [3]. 11 v.

Il quitte Montmirail vers 8 h., passe à Vieux-Maisons, par le plateau de Montfaucon rejoint Mortier devant le ruisseau de Wiffort et s'empare du plateau de Nesle sur les Russes et les Prussiens de Sacken et de York qu'il rejette derrière la Marne. Le soir, il s'arrête au château de Nesle appelé aussi la ferme de Lumeront. 12 s.

Dès 10 h., devant la Marne à Château-Thierry, il dirige la réparation du pont qui dure 4 ou 5 h. ; entré dans la ville, il descend chez Souliac, maître de poste. 13 d.

Il quitte Château-Thierry à 3 h. du matin en voiture et retourne à Montmirail, où il arrive à 8 h. du matin ; il attaque aussitôt l'ennemi : Blücher et Kleitz sont battus ; le soir, il les poursuit jusqu'à Champaubert ; il rentre tard à Montmirail [4]. 14 l.

9) C., 21218 s. ; A. G. ; H. Houssaye, 66 ; Fain, 92 ; Ségur, VI, 310 ; Weil, II, 62, 172 s. ; Brot. (1898) 1319 ; Brouard, *Notice sur Sézanne* (Sézanne, 1837), 53. **10**) C., 21228 s. ; A. G. ; H. Houssaye, 66 ; Général Koch, *Mém.* I, 235 s. ; Adeane and Grenfell, *Before and after Waterloo*, letters from Ed. Stanley, London, Unwin, 1907, 90. **11**) C., 21228 s. ; A. G. ; H. Houssaye, 66 ; Fain, 95 ; Grosjean, *Autour de la bataille de Montmirail* (Châlons, 1905), 50 s. **12**) C., 21232 s. ; Brot. (1903) 2256 ; A. G. ; Fain, 96 ; Rembowski, 450 ; Ségur, VI, 336. **13**) C., 21236 s. ; A. G. ; H. Houssaye, 67 ; Ségur, VI, 342 s. ; Brot. (1903) 2257 s. **14**) C., 21247 s. ; H. Houssaye, 69 ; Brot. (1903) 2260 ; Rembowski, 452 s. ; Weil, II, 219 ; Fain, 100 ; Ségur, VI, 346.

1. La maison qui appartenait en 1837 à la comtesse de Chavigny, appartient aujourd'hui à Mme Bergère-Renault.

2. Cette auberge, tenue alors par un M. Millé, vendue par ses héritiers à M. Leroux, est aujourd'hui une maison de culture. La chambre où coucha l'Empereur, au 1er, est restée telle qu'elle était alors.

3. La ferme appartient à Me Marchand, notaire à Angers. Le pavillon où coucha l'empereur a été remplacé par un bâtiment neuf qui occupe le centre de la ferme.

4. Le château appartient au duc de Doudeauville ; la pièce où travailla l'Empereur fait partie actuellement de la bibliothèque.

Digitized by Google

1814
Février

4e Acte : Contre l'armée de Bohême : Manœuvre sur Troyes. (15-24 février).

15 m. Il sort de Montmirail vers 10 h., passe à la Ferté-sous-Jouarre, où il déjeune à l'hôtel de Metz; il arrive dans la nuit à Meaux, descend à l'évêché où il est reçu par le vicaire général, l'abbé Lambert.

16 m. Il part vers 8 h.; tournant à gauche par Couilly et Fontenay, il passe près du château de la Houssaye, disperse les Russes postés entre Guignes et Chaulnes, à la sortie de Guignes rencontre le maréchal Victor, le suit à son quartier général à Ozouer-le-Vougis d'où, par la route de Paris, en contournant l'Yères, il rentre dans Guignes où il couche à l'auberge Sainte-Barbe [1].

17 j. Il se met en route à 7 h., passe à Mormant où les Russes sont repoussés; il s'arrête au lieu dit la Picardie, puis à la bifurcation de la route de Provins et de la chaussée de Nangis où il entre vers 1 h.; il descend chez M. Salmon, juge de paix, au lieu dit la Barraque, sur la route Nationale.

18 v. A 8 h., il repart; il s'arrête à 9 h. au rond-point à la hauteur de Villeneuve-le-Comte et, vers 2 h., sur les hauteurs d'Orvillers où il apprend que le maréchal Victor est demeuré à Salins; à 3 h., il porte ses batteries sur le plateau de Surville; l'ennemi battu, il rentre dans Montereau, où il s'arrête au château de Surville [2].

19 s. A 2 h. du matin, il monte à cheval, traverse Montereau et va en reconnaissance par la route de Fossard ; il rentre à Montereau.

20 d. A Montereau, il reçoit la nouvelle officielle de la défection de

15) C., 21256 s.; A. G.: Ségur, VI, 356; Rembowski, 454; Fain, 100; Brot. (1898) 1320, (1903) 2261. **16**) C., 21273 s.; A. G.; Ségur, VI, 356 s.; Fain, 103; Rembowski, 454; Weil, II, 123, 274; Adeane and Grenfell, 125. **17**) C., 21278 s.; A. G.; Lecestre, 1137; Brot. (1898) 1321; Ducasse; 195; Rembowski, 455; Weil, II, 275; Ségur, VI, 359, 360 s. **18**) C., 21286 s.; A. G.; Brot. (1898) 1322 s., (1903) 2262 s.; Fain, 106 s.; Rembowski, 455 s.; Weil, II, 303. **19**) C., 21297 s.; A. G.; Brot. (1898) 1324 s., (1903) 2264 s.; Ségur, VI, 391; Rembowski, 457. **20**) C., 21319 s.; Rembowski, 458; Fain, 116; Ségur, VI, 396.

1. L'hôtel Sainte-Barbe, au coin de la rue de Paris et de la rue de Meaux, alors tenue par Notaire (Jean-Urbain), appartient à M. A. Binet (de Guignes). L'Empereur coucha au premier étage dans une chambre où se réunit actuellement le cercle de Guignes; il n'y reste aucun vestige de l'époque.

2. Ce château, alors à M. de Monginot, appartient à son arrière-petit-fils, M. le comte R. de Quélen. L'Empereur logea au rez-de-chaussée.

Digitized by Google

	1814 Février	
Murat. A 10 h., il se remet en route et arrive à 1 h. à Bray; il est à 5 h. 1/2, à Nogent-sur-Seine où il descend chez M. Bertin.		
Il reste à Nogent où il reçoit Ney et Oudinot en vue de la paix.	21	l.
De Nogent, il se rend à 2 h. à Méry-sur-Seine qui avait été incendié par Blücher dans sa retraite ; de là, il gagne Châtres [1].	22	m.
A Châtres, il reçoit le prince de Liechenstein, venant proposer un armistice au nom des Alliés, et de Saint-Aignan, ancien ministre de France à Weimar, arrivant de Paris. L'Empereur est devant Troyes à 4 h.; il s'arrête à Saint-Martin, d'abord rue des Marots à la Corne de Cerf, puis, à 7 h., au château de Pouilly [2].	23	m.
Il entre à Troyes à 10 h.	24	j.

2e Période. — Deuxième refoulement des Alliés.
(25 février-20 mars).

1er Acte : Contre l'armée de Silésie. Montereau.
Manœuvre sur Troyes.
(25 février-13 mars).

A Troyes.	25-26	v.-s.
L'Empereur sort de Troyes à midi, s'arrête quelques heures à Arcis-sur-Aube, aû château de M. de la Briffe, un chambellan, et gagne Herbisse où il couche au presbytère, chez l'abbé Richomme.	27	d.
Parti d'Herbisse à 6 h. et demie, il traverse Semoine vers 9 h., fait une pointe sur la Fère-Champenoise, se dirige sur Sézanne où il entre à 1 h. ; il s'arrête au château d'Esternay, chez la baronne d'Aurillac.	28	l.

MARS	Mars	
Parti à 8 h., il s'arrête à la Ferté-Gaucher chez le maire.	1	m.

21) C., 21328 s. ; A. G. ; Lecestre, 1138 ; Ségur, VI, 402 s. ; Fain, 117. **22**) C., 21347 s. Lecestre, 1139 ; H. Houssaye, 75 ; Fain, 119 ; Ségur, VI, 396, 400 ; Hariot, *Notice hist. sur Méry*, Mém. de la Soc. sc. et arts de Troyes, 1863, 344, 370. **23**) C., 21353 s. ; A. G. ; H. Houssaye, 76 ; Ségur, 400, 407 ; Fain, 124 s. ; Finot, *Napoléon à Pouilly*, Alm. de Champagne et de Brie, a. 1857, 83 ; Weil, II, 359. **24**) C., 21357 s. ; Ségur, VI, 400 s., 418 s. Weil, II, 368 ; Fain, 125 ; Rembowski, 460 ; Brot. (1903) 2267. **25**) C., 21364 s. ; A. G. ; Brot. (1903) 2268. **26**) C., 21370 s. ; A. G. ; Brot. (1898) 1329 s., (1903), 2269. **27**) C., 21387 s. ; A. G. ; H. Houssaye, 112 ; Fain, 139 s. ; abbé Parat, *Hist. d'Herbisse* (Arcis, 1866), 383 ; Weil, III, 2. **28**) C., 21399 s. ; Ducasse, 205 ; Fain, 142 ; Rembowski, 463 ; Weil, III ; Parat, 47, 15. — MARS. **1-31**) AF*.

1. Chez M. Dauphin tué à l'ennemi le 31 mars 1814. La maison est sur la route nationale de Paris à Bâle.

2. Le château fut démoli en 1840. Un terrain cultivé en occupe la place, rue Trouvassot.

Digitized by Google

1814 Mars

qu'il décore; il traverse Rebais, tourne à gauche et arrive à Jouarre où il couche chez M. Huet [1].

2 m. Il arrive, avant 2 h., à la Ferté-sous-Jouarre, où il loge dans le faubourg de Paris.

3 j. Parti avant 2 h. du matin, il passe à Château-Thierry vers 2 h. de l'après-midi et s'arrête le soir à Bézu-Saint-Germain, chez le maire, M. Harmand.

4 v. Au matin, continuant son mouvement sur l'Aisne, il s'avance jusqu'à Raucourt, passe à 11 heures au pied du château de Fère-en-Tardenois et arrive le soir à Fismes, chez M. Lecoyer [2].

5 s. Il part vers 10 h. 1/2, traverse la Vesle au moulin de Courlandon et, à 1 h., passe au-dessus de Gernicourt, s'arrête sur le chemin de Pontavaire à Corniey, puis se porte sur Béry-au-Bac où il passe la nuit dans l'ancien presbytère [3], chez M. Nilor.

6 d. Il quitte Béry-au-Bac vers midi; le soir, il s'arrête à Corbény [4].

7 l. Entre 9 et 10 h., il monte vers Craonne où Wonrozow est battu. L'Empereur couche à Braye, chez M. de Noue de Villers [5].

8 m. Parti à 10 h., il gagne Chavignon où il descend, à l'hôtel Saint-Pierre [6].

9 m. Première journée de la bataille de Laon. Il quitte Chavignon à midi, arrive vers 1 h. devant Laon (9 kilom.). L'Empereur, repoussé par Blücher, se retire à Chavignon la nuit venue.

IV 437 et **1**) C., 21403 s.; H. Houssaye, 127; Fain, 144 s.; Rembowski, 453 s. **2**) C., 21406 s.; A. G.; Brot. (1898) 1334 s., (1903) 2270; Lecestre, 1140; Fain, 146. **3**) C., 21422 s.; Ségur, VI, 443; Fain, 148; Rembowski, 465. **4**) C., 21425 s; A. G.; Brot. (1898) 1336; Fain, 149; Ségur, VI, 443; Rembowski, 466; Weil, III, 72. **5**) C., 21431 s.; A. G.; Brot. (1898) 1337 s., (1903) 2271 s.; Ducasse, 204; Fain, 155; Rembowski, 469; Weil, III, 150, 154. **6**) C., 21453 s.; A. G.; H. Houssaye, 174; Rembowski, 469 s.; Weil, III, 159, 167; Ségur, VI, 457 s. **7**) C., 21453; H. Houssaye, 175, 178 s.; Rembowski, 470 s.; Weil, III, 182; Ségur, 457 s.; Koch, I, 388. **8**) C., 21454 s.; Ségur, VI, 466 s.; Weil, III, 199, 202; H. Houssaye, 194 s.; Rembowski, 473. **9**) H. Houssaye, 203 s., 210, 222; Weil, 214 s.; Ségur, VI, 468 s.; 479 s.

1. Le pavillon où il coucha s'appelle aujourd'hui Pavillon de Napoléon Ier. Il existe à Venteuil (à 1 kil.), où l'artillerie fut réunie, un banc sur lequel l'Empereur attendit, le 2 mars, de 8 h. à 1 h., l'ennemi qui passa par Lizy-sur-Ourcq.

2. La maison de M. Lecoyer dit Darconville est placede l'hôtel de ville, n° 14.

3. Cet ancien presbytère est aujourd'hui la mairie et l'école.

4. A Corbény, l'Empereur loge à l'hôtel de l'Écu de France, chez M. Beaudoin. L'immeuble démoli, on construisit une maison habitée aujourd'hui par un notaire, M. Tordeux.

5. Cette maison appartient à M. Dardenne-Bussy, charretier de bateaux à Braye.

6. Il descendit à l'ancien hôtel Saint-Pierre, alors tenu par M. Gilbert-Charles. L'auberge de l'Ange Gardien où l'Empereur aurait logé, selon quelques auteurs, était un relai de poste à 4 kilom. de Chavignon.

Digitized by Google

1814 Mars

Deuxième journée de la bataille de Laon. De Chavignon, il se rend à Clacy ; il se décide à la retraite à 4 h. — 10 — j.

Il quitte Chavignon dans la matinée ; vers 3 h., il arrive au bord de la Vesle à Saint-Brice, entre ensuite à 3 h. 1/2 à Soissons où il descend à l'évêché ; à 5 h., il visite les fortifications. — 11 — v.

A Soissons. Il réorganise son armée. — 12 — s.

2e Acte : Contre l'armée de Bohême. Manœuvre de Méry. (17-19 mars).

Il quitte Soissons à 2 h. du matin, arrive devant Reims l'après-midi à 4 h. La ville est reprise. L'Empereur bivouaque dès 6 h. 1/2 sur la colline Sainte-Geneviève. — 13 — d.

Il entre dans Reims à 2 h. du matin ; il descend rue de Vesle, chez le fils du maire, M. Ponsardin. — 14 — l.

A Reims. Le 15, il passe, de 3 à 5 h., une revue des renforts arrivés. Le 16, vers 10 h., il va visiter les fortifications. — 15-16 — m.-m.

Départ de Reims à midi ; il arrive rapidement à Épernay où il descend chez le maire, M. Moët. — 17 — j.

L'après-midi, à 4 h., il s'arrête à la Fère-Champenoise, chez Me Josse, notaire [1]. — 18 — v.

Vers 7 h., il se remet en marche, arrive à Plancy à 3 h., se porte sur Méry-sur-Seine, d'où il revient à Plancy et couche au château du comte Godard de Plancy, alors préfet de Seine-et-Marne. — 19 — s.

10) C., 21459 s. ; H. Houssaye, 223 s., 227 ; Brotonne (1898) 1340 ; Ségur, VI, 476 s. ; Weil, III, 239 s. **11**) C., 21461 s. ; H. Houssaye, 258 ; Ségur, VI, 478 ; Fain, 165 ; Rembowski, 474 ; Ségur, VI, 478 ; A. Dry. *Reims en 1814*, (Plon, 1902) 189. **12**) C., 21464 s. ; Lecestre, 1143 ; Brot. (1898) 1341, (1903) 2273 ; Weil, 269 ; Fain, 167. **13**) C., 21477 ; H. Houssaye, 262 s. ; A. Dry, 198, 215. **14**) C., 21478 s. ; A. G. ; H. Houssaye, 266 ; A. Dry, 218 s. ; Brot. (1898) 1342 ; Lecestre, 1144 s. ; Ducasse, 207. **15**) C., 21488 s. ; A. G. ; Lecestre, 1148 ; Brot. (1898) 1343, (1903) 2274 ; *Débats*, 21 mars. **16**) C., 21497 s. ; A. G. ; Lecestre, 1149 ; Brot. (1898) 1344 s. **17**) C., 21500 s. ; A. G. ; H. Houssaye, 283 ; Fain, 174 ; A. Dry, 258 ; Rembowski, 478 ; Weil, III, 293 ; Brot. (1898) 1346. **18**) C., 21513 s. ; A. G. ; H. Houssaye, 293 ; Weil, III, 394, 401 ; Fain, 176 ; Brot. (1898) 1347, (1903) 2275. **19**) C., 21520 ; H. Houssaye, 294 s. ; Ségur, VII, 45 s. ; Rembowski, 479 ; Weil, 418.

1. L'immeuble qui est sur la place est occupé aujourd'hui par la gendarmerie ; la chambre de l'Empereur au rez-de-chaussée, à l'angle droit de la rue conduisant à l'église, est maintenant occupée par le brigadier.

Digitized by Google

1814 Mars

3e Période. — Dernières manœuvres de Napoléon. (20 mars-20 avril).

1er Acte : Manœuvre de Saint-Dizier. Combat d'Arcis. (20-27 mars).

20 d. De Plancy, à midi passé, il gagne, par la rive gauche de l'Aube, Arcis où il arrive à 1 h. ; il se rend à Torcy-le-Grand inspecter les positions de Ney ; il revient, au bruit du canon, pour défendre le pont d'Arcis-sur-Aube. Il passe la nuit au château d'Arcis, appartenant au comte de La Briffe, un de ses chambellans.

21 l. A Arcis. Deuxième journée de la bataille. Napoléon, forcé à la retraite, le matin vers 11 h., s'arrête à Sommepuis, chez M. Leblanc[1].

22 m. Il passe à Vitry-le-François et à Frignicourt ; il s'arrête à Orcomte, au château du Plessis, à M. Le Blanc-Bugnot du Plessis.

23 m. Il arrive à 3 h. après-midi à Saint-Dizier où il descend chez le maire, M. Varnier de Cournon.

24 j. Dans la matinée, quitttant Saint-Dizier, il se porte sur Doulevant où il s'arrête à 5 h. chez un notaire, Me Jeausson[2].

25 v. Il demeure à Doulevant.

26 s. Il quitte Doulevant à 2 h. 1/2 du matin, arrive à Wassy au point du jour, reprend la route de Saint-Dizier, passe par Humécourt, le plateau de Valcour, bat Winzingerode et rentre à Saint-Dizier.

27 d. L'après-midi, il arrive devant Vitry-le-François occupé par les Prussiens ; après avoir tenu conseil à Marolles, il retourne à Saint-Dizier.

2e Acte : Retour sur Fontainebleau. L'Abdication. (28 mars-20 avril).

28 l. Il rentre à Doulevant entre 5 et 6 h. du soir.

20) C., 21521 s. ; H. Houssaye, 303 s. ; Rembowski, 479 ; Weil, 434, 436 ; Ségur, VII, 47 s. ; Fain, 179. **21**) H. Houssaye, 318 s., 335 ; Weil, III, 453, 454 ; Rembowski, 481 ; Macdonald, *Mém.*, 253 s. ; Ségur, VII, 52 s. **22**) C., 21529 s. ; Fain, 185 ; Houssaye, 337 Weil, 503. **23**) C., 21531 ; A. G. **24**) C., 21540. **25**) C., 21541 s. ; H. Houssaye, 394 s. **26**) H. Houssaye, 397 s. **27**) C., 21544 s. ; H. Houssaye, 401 ; Rembowski, 485 ; Weil, IV, 96, 108 Macdonald, 258 ; Pissot, *Not. hist. sur Doulevant-le-Château* (Wassy, 1874), 125. **28**) H. Houssaye, 409 ; Rembowski, 485.

1. La maison, qui fut celle de Royer-Collard, était située dans la ruelle du Moulin sur la route de Vitry. Elle fut démolie, pour être reconstruite avec soin et sans modification, dans la Marne à Chapedelaine, commune de Vassimoux, par son propriétaire d'alors, M. de Chassepot de Chapedelaine.

2. La maison, qui appartient à M. Roze, ne renferme aucun souvenir de Napoléon.

Digitized by Google

1814 Mars

Parti de bon matin, il marche sur Vandœuvres avec la garde réunie en avant de Montier-en-Der, passe au pont de Dolancourt et arrive à Troyes dans la nuit ; il descend au château de Pouilly. 29 m.

L'Empereur quitte Troyes à l'aube, se dirigeant vers Paris par la rive gauche de la Seine avec quelques généraux, passe à Villeneuve-l'Archevêque où il monte avec Caulaincourt dans un cabriolet d'osier cédé par un boucher, passe à Sens où il déjeune à midi et demi à l'Écu de France, continue dans la calèche de M. de Fontaine par Villeneuve-la-Guyard où il passe à 5 h., puis à Moret, ensuite à Fontainebleau, à 11 h. du soir ; il s'arrête à Fromenteau-Juvisy à la maison de poste, la Cour de France [1] ; après avoir appris la capitulation de Paris, il veut continuer son chemin, puis se décide à regagner la poste où il s'endort dans un fauteuil. 30 m.

Réveillé à 4 h., il revient sur Fontainebleau ; à 6 h. du matin, il est au château où il loge dans les appartements qui bordent la galerie de François Ier 31 j.

AVRIL

Avril

A Fontainebleau. Il visite les positions de Marmont devant Essonnes. 1 v.

A Fontainebleau. Dans la cour du Cheval Blanc, il assiste à la parade de la garde montante et passe la revue des divisions Friand et Henrion (la Vieille et la Jeune Gardes). 2 s.

A Fontainebleau. A la première heure, il visite ses avant-postes à Essonnes ; à 10 h. 1/2, il passe en revue la division Souham et le premier bataillon de la garde nationale de l'Aisne ; à midi, il assiste à 3 d.

29) H. Houssaye, 409, 410 ; Rembowski, 846 ; Fain, 198, 199 ; Ségur, 122 ; Weil, IV, 144. **30**) H. Houssaye, 410, 534 ; Fain, 199, 209 ; Weil, 217 ; Ségur, 124 s. ; J. Perrin, *Les Siéges de Sens*, (1901) 130 s. ; Bégis et A. Malet, *L'ordre de faire sauter la poudrière de Grenelle*, (Besançon, 1902) 10 s. ; Belliard, *Mém.*, (1842) II, 171 s. ; *Débats*, 6 avril **31**) C., 21546 s. ; Fain, 204 ; H. Houssaye, 537 s., 580 ; Ségur, VII, 129, 130. Avril. **1-30**) AF* IV 437 et **1**) C., 21549 ; A. G. ; Lecestre, 1150 ; H. Houssaye, 580 ; Ségur, VII, 131 s. Weil, IV, 242, 248 s. **2**) H. Houssaye, 581 ; Ségur, VII, 132. **3** C., 21550 s. ; A. G. ; H. Houssaye, 582 ; Ségur, 143, 145 s., 164 ; Ducasse, 209 ; Fain, 219.

1. La Cour de France tenue alors par un M. Petit appartenait aux Minimes de Paris. La propriété achetée en 1882 par M. Camille Flammarion est aujourd'hui l'observatoire de Juvisy.

Digitized by Google

1814 Avril

la parade de la garde montante et harangue la Vieille Garde. A 6 h., il reçoit Ney et d'autres maréchaux qui parlent à l'Empereur d'abdication.

4 l. A Fontainebleau. Le soir, il confère avec les maréchaux.

5 m. A Fontainebleau. A midi, il passe en revue les débris du 7e corps.

6 m. A Fontainebleau. Conférence des maréchaux et de l'Empereur.

7-10 j.-d. A Fontainebleau. Le 7, Napoléon renonce pour lui et sa famille aux trônes de France et d'Italie.

11 l. A Fontainebleau.

12-13 m.-m. A Fontainebleau. Dans la nuit du 12 au 13, Napoléon tente de s'empoisonner.

14-16 j.-s. A Fontainebleau. Le 14, Napoléon arrête les legs qu'il fera.

17-19 d.-m. A Fontainebleau. Le 17, il reçoit après la messe les commissaires des Alliés qui l'accompagneront à l'île d'Elbe.

20 m. A 11 h., Napoléon fait ses adieux à la Garde, puis il s'élance dans la voiture, une « dormeuse de voyage », qui le mènera vers l'île d'Elbe. Il passe à Nemours, puis à Montargis après 3 h. Le soir, vers 8 h. 1/2, il s'arrête à Briare, à l'hôtel de la Poste.

II. — SOUVERAIN DE L'ILE D'ELBE

1 j. Parti de Briare à midi, l'Empereur passe à Cosne et la Charité, il s'arrête, à 8 h., à Nevers où il couche.

22 v. Il quitte Nevers à 6 h. du matin, passe à Saint-Pierre-le-Moutier, Villeneuve-sur-Allier, Moulins, et couche à Roanne.

23 l. Il part vers midi, et traverse Lyon à 10 h. 1/2 du soir dans une « dormeuse » à six chevaux.

4) C., 12552 s.; H. Houssaye, 594 s., 627; Ségur, VII, 155 s.; *Débats*, 9 avril; Fain, 220. C., 21556 s.; H. Houssaye, 629; Ségur, 182, Weil, IV, 182. **6**) H. Houssaye, 634. **7-10**) H. Houssaye, 634 s.; Ségur, VII, 187; Rembowski, 500. **11**) C., 21558; Comte de Plancy, *Souv.*, 232. **12**) Ségur, VII; 191 s., 196 s. **13**) C., 21559; Ségur, VII, 220. **14**) C. A. G.; Masson, *La journée de l'Empereur*, 68. **15-20**) H. Houssaye; Fain, 252; Sir Neil Campbell's, *Journal, Napoleon at Fontainebleau and Elba* (London, 1869), 156 s.; Waldbourg-Truchsess, *Nouvelle relation de l'Itinéraire de Napoléon de Fontainebleau à l'île d'Elbe*, (1815) 2 s.; Ségur, 221 s.; Holland Rose, *Napoléon's last Voyages: the Diary of admiral sir Thomas Ussher, on board of the Undaunted*, 60 s., 110. **21-30**) Fabre, *de Fontainebleau à l'Ile d'Elbe*, (Thorin, 1887), 6-20; Peyrusse, *Mém.*, 225 s., *Lettres* (publiées par M. Pellissier), 201; Sir Neil Campbell's *Journal* 25 s.; Ussher, 65 s.

Digitized by Google

1814 Avril

A 2 h. 1/2 du matin, il passe à Vienne, déjeune au Péage de Roussillon; vers midi, il rencontre Augereau au delà de Valence; il entre vers 6 h. 1/2 à Montélimar, se remet en route à 9 h. et, à 11 h., passe à Donzère. 24 d.

Il passe à Orange à 3 h. du matin; à 6 h., il est à Avignon; dans la matinée, il est insulté par la populace à Orgon; à 1 kilomètre au delà d'Orgon, il se transforme en simple courrier; à midi, il déjeune à la Calade (3 lieues en deçà d'Aix), où il s'arrête. 25 l.

Avant le jour, il quitte la Calade; à 4 h., il déjeune au hameau de la Grande Pugère; il passe à Saint-Maximin et à Tourves; dans l'après-midi, il s'arrête au Luc, au château de Bouillédou, appartenant à M. Charles, membre du Corps Législatif. 26 m.

Le matin, à 11 h., il arrive à Fréjus où il descend à l'auberge du Chapeau-Rouge. 27 m.

Il quitte Fréjus à 8 h. du soir, se rendant à bord de la frégate anglaise *the Undaunted*, capitaine Tho. Ussher, au port de Saint-Raphaël, où il avait abordé en revenant d'Égypte. 28 j.

A 11 h., l'*Undaunted* met à la voile ayant Napoléon à bord. 29 v.

L'*Undaunted* passe sous les îles Sainte-Marguerite. 30 s.

MAI

Mai

Il passe devant Ajaccio à portée de canon. 1 d.

La frégate se met en panne devant Calvi, à 7 h. du matin, puis reprend sa route. 2 l.

A 8 h. du soir, elle est ancrée à l'entrée du port de Porto-Ferrajo. 3 m.

Napoléon débarque à Porto-Ferrajo à 2 h. après-midi. Il descend à l'hôtel de ville. 4 m.

A 5 h. du matin, il commence la visite des fortifications. 5 j.

A 6 h., il part pour visiter des mines de fer à Rio; dans l'après-midi, un *Te Deum* est chanté dans l'église de ce village; il retourne à 5 h. à Porto-Ferrajo. 6 v.

MAI. **1-4**) Peyrusse, *Mém.*, 229 s., *Lettres*, 203; Ussher, 68; Pons (de l'Hérault), *Souv. et anecd. de l'île d'Elbe* (publiés par M. Pellissier), 14 s. **4**) H. Houssaye, *1815*, I, (*la Première Restauration, le retour de l'île d'Elbe*), 152; Neil Campbell, 216; baron de Vincent, dans les *Mémoires de Tous*, (Levasseur, 1835), III, 162; Ussher, Rose, 72; Peyrusse, *Mém.*, 234, *lettres*, 205; B*** (Monier), *Une année de la vie de Napoléon* (1815) 32; Pons, 37 s. **5-31**) C., 21566-571; Rose, 72 s.; Neil Campbell, 216 s.; Peyrusse,

Digitized by Google

1814 Mai 7-8	s.-d.	A Porto-Ferrajo
9	l.	Il va visiter Porto-Longone, où il déjeune.
10	m.	Il visite les environs de Porto-Ferrajo. Il va visiter les travaux en cours aux Mulini [1].
11-15	m.-d.	A Porto-Ferrajo. Le 12, il visite le front de terre devant la ville. Le 15, il va voir son futur logis aux Mulini.
16-17	l.-m	A Porto-Ferrajo. Le 16, grandes réceptions le soir.
18	m.	Napoléon part pour faire le tour de l'île. Il s'arrête au port de Marciana.
19	j.	Il se rend à Marciana superiore, de là à Saint-Pierre de Campo, Saint-Hilaire de Campo ; il couche à Saint-Pierre.
20	v.	A 4 h. du matin, il s'embarque à Campo pour l'île de Pianosa ; il soupe à Campo, d'où il rentre à Porto-Ferrajo après minuit.
21-25	s.-m.	A Porto-Ferrajo. Le 21, à 3 h. du matin, il arrive et descend à son nouveau palais, les Mulini.
26	j.	A 6 h. du matin, il monte à bord d'un navire français, la *Dryade*, qui est dans le port, pour le visiter.
27	v.	Dès 4 h. du matin, il dirige le débarquement de ses chevaux et d'une centaine d'hommes qui forment le noyau de son armée.
28-31	s.-m.	A Porto-Ferrajo. Le 31, il reçoit sa sœur, la princesse Pauline.

		JUIN
Juin 1-3	m.-v.	A Porto-Ferrajo.
4	s.	A Porto-Ferrajo. Le soir, à 9 h., il se rend au bal qui est donné à bord du navire anglais le *Curacao* pour l'anniversaire du roi George.
5-13	d.-l.	A Porto-Ferrajo, « toujours en mouvement », note sir Neil Campbell.
14-30	m.-j.	A Porto-Ferrajo, et, en particulier les 16, 17, 20, 21, 24 et 30 ; le 22, dans la journée, il est retourné à l'île Pianosa.

Mém., 236 s., *Lettres ;* Vincent, *loc. cit.*, 165 s. ; Gruyer, *Napoléon roi de l'île d'Elbe* (1905) 80 ; Pons, 47 s. — Juin. **1-13** C., 21572 s. ; Neil Campbell, 245 s. ; Vincent, 203. **14-30** C., 21577-584 ; Peyrusse, 249 ; Neil Campbell est en Italie du 14 au 29 et du 30 juin au 2 août.

1. Les Mulini (les Moulins) existent toujours, sur le plateau supérieur de la colline de Porto-Ferrajo (description dans Gruyer, 77 s).

Digitized by Google

JUILLET

Napoléon passe ce mois à Porto-Ferrajo; il y est, en particulier, les 3, 6, 11, 14, 17, 19, 23, 24, 27 et 28. 1-31 v.-d.

AOUT Août

A Porto-Ferrajo. Le 2, il part en tournée dans l'île; sur la nouvelle de l'arrivée de Madame Mère, il revient pour la recevoir le 3 au matin. Le lundi 15, fête de Napoléon. 1-22 l.-l.

A la Madona sur le mont Giove, à Marciana Alta [1]. 23-31 ma.-me

SEPTEMBRE Septembre

A la Madona. Napoléon passa au moins le 1er et le 2, avec la comtesse Walewska venue de France avec son fils. 1-4 j.-d.

A Porto-Longone. Il s'y installe le 5 ou 6 [2]. 5-19 l.-l.

Il va à l'île Pianosa, puis rentre à Porto-Longone. 20 m.

A Porto-Longone. 21-24 m.-s.

A Porto-Ferrajo. 25-30 d.-v.

OCTOBRE Octobre

A Porto-Ferrajo. Il y est, en particulier, les 6, 10 et 31. 1-31 s.-l.

NOVEMBRE Novembre

A Porto-Ferrajo et, en particulier, les 3, 5 et 15. 1-30 ma.-me.

JUILLET. — **1-31**) C., 21585-598. — AOUT. **1-31**) C., 21600-625; Neil Campbell, 280 (il retourne en Italie du 4 août au 13 septembre); Pons (de l'Hérault), 205, 231; Monier, 71; Peyrusse, 255; Gruyer, 148; H. Houssaye, *1815*, I, 152. — SEPTEMBRE. **1-30**) C., 21627-648; H. Houssaye, I, 159; Peyrusse, 229; N. Campbell, 303 s. (Il retourne en Italie du 21 sept. à la fin d'octobre); Gruyer, 148, 159, 160. — OCTOBRE. **1-31**) C., 21649 s.; N. Campbell, 312. — NOVEMBRE. **1-30**) C., 21653 s.; N. Campbell, 317 s. (Il retourne en Italie du 19 au 30).

1. Sur ce sommet Napoléon s'était installé pour l'été à côté de la statue de la Madone (Voy. Gruyer, 176, une photographie de l'état actuel).

2. A Porto-Longone, l'Empereur s'était logé dans l'ancienne citadelle espagnole, qui existe encore; d'une tourelle vitrée surplombant les rochers, il suivait pendant des heures les mouvements de la mer. Il ne reste rien des aménagements impériaux. Voy. Gruyer, 159 s.

Digitized by Google

1814 Décembre

DÉCEMBRE

1-15 j.-j. A Porto-Ferrajo. Le mardi 6, il reçoit à dîner lord Ebrington et cause avec lui jusqu'à 11 h.; il le reçoit de nouveau le 8, où il a avec lui une nouvelle causerie; le même jour, il passe à sa villa de San Martino [1].

16-31 v.-s. A Porto-Ferrajo, en particulier les 21, 22, 25 et 28.

1815

1815

Janvier

JANVIER

1-31 d.-m. A Porto-Ferrajo; il y est, en particulier, le premier jour de l'an, les 2, 3, 4, 8, 10, 14, 17, 19 et 31; le 7, il visite les forts entourant la ville; le 8, il donne un dîner et un bal.

Février

FÉVRIER

1-20 m.-l. A Porto-Ferrajo. Le 14, il passe en revue le bataillon corse qui est dans l'île. Le 17, il se rend à San Martino; le 19, il se promène en mer.

21-25 m.-s. A Porto-Ferrajo. Le 22, l'Empereur va se promener à Porto-Longone; le 23, il visite dans le port le brick l'*Inconstant*; le 25, il ne sort pas.

26 d. Le soir, à 5 h., Napoléon quitte l'île d'Elbe à bord de l'*Inconstant* pour rentrer en France.

DÉCEMBRE. — **1-15**) C., 21657 s.; N. Campbell, 324; Pichot, *Napoléon à l'île d'Elbe*, 317 s.; L. Detroyat, d'après les papiers d'E. de Girardin, *le Gaulois*; 23 décembre 1839; M. Pellet, *Napoléon à l'île d'Elbe*, Charpentier, 1888, (extraits des rapports de police fournis au consul de France à Livourne), 185, 121 s., Gruyer. **16-31**) C., 21659 s.; N. Campbell, 346 s., Pellet, 134. — 1815. JANVIER. **1-15**) C., 21663 s.; Gruyer, 191; Peyrusse, 263; Campbell, 351; Pellet, 143 s. **16-31**) C., 21668 s. — FÉVRIER. **1-20**) C., 21671 s.; Neil Campbell, 353 (retourné en Italie depuis le 16); H. Houssaye I, 179 (note 2); Gruyer, 220, 223, Pellet, 153. **21-25**) C., 21678; Gruyer, 223, 232; H. Houssaye, I, 189; Peyrusse, 269. **26-28**) C., 21680, voy. 21690 (la relation officielle du retour de l'Empe-

1. Elle existe encore, sur la hauteur au-dessus du port, entre les châteaux de Stella et de Falcone; voy. le *catalogue descriptif du musée de San Martino*, publié par Demidoff.

Digitized by Google

1815 Février

A la pointe du jour, l'*Inconstant* passe entre l'île Capraja et l'île d'Elbe; à 4 h. de l'après-midi, il passe à la hauteur de Livourne. 27 l.

A 7 h. du matin, on découvre du navire les côtes de Noli et, à midi, Antibes. 28 m.

MARS Mars

A 1 h. après-midi, l'*Inconstant* entre dans le golfe Juan. A 5 h., le débarquement est achevé [1]. A 11 h. du soir, l'Empereur, à la tête de sa garde, se rend à Cannes. 1 m.

Napoléon bivouaque, depuis 1 h. du matin jusqu'à 3 h. environ, sur la route d'Aix, près de celle de Grasse, à Mouans. Parti de Mouans, il contourne Grasse et fait la grand'halte sur le plateau de Roccavignon. De là, il se dirige vers Digne : « On marchait au bord de précipices, par des sentiers escarpés et couverts de neige où un seul homme pouvait passer de front. » Après une pause à Saint-Vallier, on arrive à 8 h. du soir au petit village de Seranon, à 1373 m d'altitude, où il couche dans le château du maire de Grasse. 2 j.

L'Empereur arrive, entre 10 h. et midi, à Castellane où il déjeune chez le sous-préfet, M. Francout; il arrive tard dans la nuit à Barrême. Il couche chez le juge de paix. 3 v.

A 7 h., il se met en marche. A Bédéjun, il fait déjeuner la troupe. Il arrive vers 1 h. à Digne où il s'arrête à l'auberge du Petit-Paris pendant plus de trois heures. Le soir, il couche au village de Malijai, à l'auberge du Drap-d'or où il reçoit le sous-préfet de Sisteron. 4 s.

Avant midi, il descend à l'auberge du Bras d'Or, à Sisteron. Reparti à 2 h., il s'arrête au village du Poëte et à la Tour Ronde, arrive à Gap à 9 h. où il descend à la maison Marchand. 5 d.

Il quitte Gap à 2 h. après-midi; il couche le soir à Corps, après avoir passé par Saint-Bonnet. 6 l.

Napoléon passe à La Mure, se remet en marche vers 11 h., à 7 m.

reur); H. Houssaye, *1815*, I, 193 s. Mars. — **1-31**) AF[IV] 427 et **1**) C., 21681 s.; Houssaye, *1815*, I, 206 et note p. 208. **2**) Houssaye, *1815*, I, 213-7; Montholon. **3**) V. C., 21690; H. Houssaye, I, 207-8; **4**) V. C., 21690; H. Houssaye, I, 223; **5**) V. C., 21690; H. Houssaye, 222, 224. **6**) C., 21684; V., 21690; H. Houssaye, 225, 231. **7**) V. C., 21690; H. Houssaye, 240 s.; 255; I, p. c I.

1. « Le débarquement s'effectua entre les deux points déterminés aujourd'hui par la petite gare du golfe Jouan et la villa de M. Roux, laquelle fut construite sur l'emplacement d'une tour de la Gabelle qui fut démolie. » H. Houssaye, I, 208.

Digitized by Google

1815
Mars

une lieue et demie de Laffray, rencontre un bataillon du 5e de ligne et une compagnie du génie qu'il entraîne à sa suite. Il passe à Vizille. Le soir, il arrive devant Grenoble. A 9 h., les portes enfoncées, il entre dans le faubourg Saint-Joseph et, à 10 h., dans la ville même. Il loge à l'hôtel des Trois-Dauphines.

8 m. A Grenoble, l'Empereur passe la revue des troupes.

9 j. Il part de Grenoble à 2 h. après-midi, s'arrête plusieurs heures à Rives, arrive à minuit à Bourgoin.

10 v. Le soir, à 9 heures, il fait son entrée dans Lyon par la Guillotière.

11 s. A Lyon, il passe la revue des troupes de la division de Lyon.

12 d. Il passe la journée à Lyon.

13 l. L'Empereur quitte Lyon à 1 h. du matin, arrive à 3 h. à Villefranche où il déjeune, et s'arrête à l'Hôtel-de-Ville. Entré à Mâcon à 7 h. du soir, il descend à l'auberge du Sauvage.

14 m. Il part de Mâcon à 11 h., passe à Tournus, à Chalon où il arrive à 10 h. du soir; il reçoit une députation de la ville de Dijon. Il couche à l'Hôtel du Parc à Chalon.

15 m. Parti de Chalon à 10 h., il arrive dans l'après-midi à Autun où il descend à l'Hôtel de la Poste.

16 j. Napoléon, parti d'Autun à 10 h., vient coucher à Avallon.

17 v. Après avoir déjeuné à Vermenton, il arrive à Auxerre où il couche à l'Hôtel de la Préfecture.

18 s. Il demeure à Auxerre où le maréchal Ney vient le rejoindre. Il passe la revue de ses troupes sur la place Saint-Étienne.

19 d. Il vient coucher à Pont-sur-Yonne, après avoir fait le voyage dans la voiture du préfet, M. Gamot.

20 l. Parti de Pont-sur-Yonne à 1 h. du matin, l'Empereur arrive à Fontainebleau à 10 h. du matin dans la cour du Cheval Blanc; à 2 h., il quitte Fontainebleau. Près des fontaines de Juvisy, il s'arrête pour passer en revue plusieurs régiments. A 7 h., il apprend que les Bourbons ont quitté Paris et, à 8 h. 1/2, selon Montholon, à 9 h. selon la relation officielle, il rentre en triomphe aux Tuileries.

8) V. C., 21690; **9** C., 21685; H. Houssaye., 263; Montholon, I; **10-11**) V. C., 21690; Montholon, I. **12-13** C., 21686 s.; H. Houssaye, 299; Fabry, 88; Montholon. **14-19** V. C., 21690; Montholon. **20**) Fleury de Chaboulon, *Mém.*, I, 253-4; Fabry, 135, 139; *Résumé de l'avocat général et déposition de Redon au Procès de Lavalette*, 12, 32; H. Houssaye, 356; Plancy, *Souv.*, 334; Montholon; C., 21690.

Digitized by Google

III. — LE RÈGNE DES CENT JOURS

A 1 h., il passe la revue de toutes les troupes de la garnison et de la garde nationale, place du Carrousel et place du Châtelet. 21 m.

L'Empereur reste à Paris. Le 22, l'Empereur passe en revue, de 2 à 4 h., le corps du comte de Valmy, dont le 4e hussards, le premier régiment rallié aux aigles. Le 23, le roi Joseph arrive à Paris; il descend au palais de l'Élysée. Le 24, Napoléon passe en revue une grande partie de la vieille Garde ; il supprime par décret les censeurs et la direction générale de l'imprimerie et de la librairie. 22-24 m.-v.

Il passe des revues le 25 et le 27 ; le 26, il reçoit à dîner Joseph, sa femme et la reine Hortense. 25-27 s.-l.

A Paris. Le 29, il réunit à 9 h. 1/2 du soir le conseil extraordinaire. 28-29 m.-m.

A Paris. Le 31, il va visiter la maison de Saint-Denis. 30-31 j.-v.

AVRIL

Avril

A Paris. Il va à Bagatelle avec le général Bertrand. 1 s.

A Paris. Il reçoit le matin une députation des Invalides et une adresse de l'Institut. Le soir, il reçoit à dîner le roi Joseph, la reine Julie, leurs filles et la reine Hortense. 2 d.

A Paris. Le 3, il reçoit à dîner la maréchale Masséna. 3-4 l.-m.

A Paris. Le 5, il préside le conseil des ministres. Le 6, à 1 h., il se rend au Jardin des Plantes et au Muséum qu'il parcourt avec Cuvier et Hauÿ; ils visitent ensemble, place de la Sorbonne, l'atelier de David, où il voit le tableau des Thermopiles. 5-6 m.-j.

A Paris. Le 7, il reçoit des députations des gardes nationales de Metz, Château-Thierry et Laon. Le 8, il visite le musée Napoléon 7-9 v.-d.

21) C., 21691-2 ; Montholon ; *Débats*, 22 mars. **22**) *Débats*, 23 et 24 m. **23**) C., 21693 s. ; Lecestre, 1151 ; *Débats*, 24 m. **24**) C., 21703 s. ; *Débats*, 26 m. **25**) C., 21705 s. ; Lecestre, 1152-3 ; *Débats*, 27 m. **26**) C., 21715 ; Lecestre, 1154 ; *Débats*, 27, 28 m. **27**) C., 21726 s. ; Lecestre, 1155 s. ; *Débats*, 28, 29 m. **28**) C., 21737 s. ; *Débats*, 30 m. **29**) C., 21740 s. ; *Débats*, 31 m. **30**) C., 21744 s. **31**) C., 21750 ; L. 1157-8 ; *Débats*, 1 et 2 avril. — AVRIL. **1**) C., 21753 ; Lecestre, 1159 ; *Débats*, 2 avril. **2**) C., 21752 s. ; Brot. (1898) 1387 ; *Débats*, 3 avril ; Maindron, *Napoléon membre de l'Institut*, 309. **3**) C., 21759 s. ; Brot. (1898) 1388 ; Lecestre, 1160 ; *Débats*, 5 avril. **4**) C., 21769 ; Brot. (1898) 1389. **5**) C., 21770 ; Brot. (1898) 1390 s., (1903) 2284 ; *Débats*, 6 avril. **6**) C., 21773 s. ; Lecestre, 1161 ; Brot. (1898) 1392 ; *Débats*, 8 avril. **7**) C., 21777 ; Brot. (1898), 1393, (1903) 2285 ; *Débats*, 8 avril. **8**) C., 12778 ; Brot. (1898) 1394 ; Lecestre, 1162 s. ; *Débats*, 9 avril. **9**) C., 21779 s. ; Brot. (1898) 97 s. ; H. Houssaye, *1815*, I, 527, n. 1.

Digitized by Google

1815 Avril

(au Louvre). Le 9, il passe la revue de huit régiments d'infanterie et de cavalerie.

10-12 l.-m. A Paris. Le 11, il préside le conseil d'État. Le 12 au matin, il déjeune à la Malmaison avec Hortense ; l'après-midi, aux Tuileries, il préside un conseil d'administration.

13-15 j.-s. A Paris. Le 13, il y a spectacle dans les petits appartements. Le 15, l'Empereur passe en revue, sur la place du Carrousel, les fédérés des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau.

16 d. A Paris. Le 16, il passe en revue 30.000 hommes de la Garde Nationale; il reçoit le maréchal Soult en audience particulière.

17 l. L'Empereur habite le palais de l'Élysée depuis ce jour.

18-19 m.-m. A l'Élysée. Le 18, il se rend à l'Opéra où l'on donne *la Vestale et Psyché*. Le 19, il préside le conseil des ministres.

20-21 j.-v. A l'Élysée. Le 21, il va au Théâtre-Français où l'on joue *Hector*.

22 s. A l'Élysée. Il promulgue l'acte additionnel convoquant pour le 26 mai l'assemblée qui doit modifier la constitution de l'Empire. Un décret impérial organise des corps francs dans les départements frontières.

23 d. A l'Élysée. Après la messe, il passe en revue la garde impériale, les gendarmes de la garnison et les pompiers de Paris.

24-27 l.-j. A l'Élysée. Il reçoit Benjamin Constant le 25.

28 v. A l'Élysée. A 2 h., il visite l'École Polytechnique.

29 s. A l'Élysée. Le matin, à 7 h. 1/2, il passe en revue aux Tuileries 10 bataillons d'infanterie, 3 régiments d'infanterie et un régiment d'infanterie légère ; ensuite il réunit le conseil des ministres.

30 d. Aux Tuileries. Après la messe, il tient conseil.

10) C., 21783 s.; Lecestre, 1164 s.; Brot. (1898) 1400, (1903) 2286 s.; Maindron, 309. **11**) C., 21794 s.; Brot. (1898) 1404; *Débats*, 12 avril. **12**) C., 21797; *Débats*, 13 avril. **13**) C., 21798; Lecestre, 1166 s.; Brot. (1898) 1405, (1903) 2288. **14**) C., 21799 s.; Lecestre, 1168 s.; Brotonne (1898) 1407. **15**) C., 21809 s.; Lecestre, 1171; Brot. 1412 s.; Castellane, 288. **16**) C., 21813 s.; *Débats*, 17 et 18 avril. **17**) C., 21817 s.; Lecestre, 1172; Brot. (1898) 1416 s., (1903) 2289; *Débats*, 19 avril. **18**) C., 21820 s.; Brot. (1898) 1421 s., (1903) 2290 s.; *Débats*, 20 avril. **19**) C., 21826; *Débats*, 21 avril. **20**) C., 21827 s.; Lecestre, 1173; Brot. (1898) 1424 s. **21**) C., 21830; Brot. (1898) 1428; *Débats*, 22 avril. **22**) C., 21831 s.; *Débats*, 24 et 28. avr. **23**) *Débats*, 24 avril. **24**) C., 21840 s.; Brot. (1898) 1429. **25**) H. Houssaye, *1815*, I, 553. **26**) C., 21844; Brot. (1898) 1431. **27**) C., 21845 s.; Lecestre, 1174 s.; Brot. (1898) 1432 s., (1903) 2293. **28**) C. Brot. (1898) 1437; *Débats*, 30 avril; Madelin, II, 373. **29**) C., 21852 s.; Brot. (1898) 1438 s.; *Débats*, 30 avril. **30**) C., 21854 s.; Brot. (1898) 1440 s.; *Débats*, 1 mai.

Digitized by Google

MAI

A l'Élysée. Le 1er, Napoléon préside le conseil des ministres. 1-3 l.-m.

A l'Élysée. Le 4 au soir, spectacle chez l'Empereur. 4-5 j.-v.

A l'Élysée. Le matin, il visite l'atelier d'armes installé dans l'ancien couvent de la Croix, rue de Charonne, où il est salué par Richard-Lenoir qui le conduit à sa manufacture ; il va voir les travaux entrepris à la barrière, puis revient par la rue de Charonne. 6 s.

A l'Élysée. Après la messe, l'Empereur passe, aux Tuileries, une grande revue qui dure jusqu'à 5 h. et où figurent la 3e division de l'armée de réserve, une division de Jeune Garde, 3 d'infanterie, et 2 de cavalerie de la Vieille Garde. Rentré à l'Élysée à 5 h. 1/4, il réunit le conseil des ministres. 7 d.

A l'Élysée. Le 8, il préside le conseil des Finances ; le même jour Lucien Bonaparte arrive à Paris [1]. 8-9 l.-m.

A l'Élysée. Le 11, à 11 h., l'Empereur visite les Invalides, puis le Champ-de-Mars ; il rentre ensuite à l'Élysée. 10-13 m.s.

A l'Élysée. Le 14, il passe en revue aux Tuileries 15.000 confédérés et gardes nationaux des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, plusieurs régiments de ligne et une grande partie de la Garde. Le 16, il préside le conseil des ministres auquel assiste Lucien. 14-17 d.-m.

A l'Élysée. Le 18, l'Empereur passe en revue des régiments de ligne dans les Champs-Élysées. 18-20 j.-s.

MAI. — **1**) C., 21858 s. ; Lecestre, 1179 ; *Débats*, 2 mai. **2**) C., 21863 s. ; Brot. (1898) 1447 s., (1903) 2294 ; Lecestre, 1180 s. **3**) C., 21870 s. ; Lecestre, 1186 ; Brotonne (1903) 2295 ; Ducasse, 210 s. **4**) *Débats*, 3 mai. **5**) C., 21876 ; Brot. (1898) 1453 s. **6**) *Débats*, 7 et 8 mai. **7**) C., 21877 s. ; Brot. (1898) 1455 s., (1903) 2296 ; *Débats*, 9 mai. **8**) C. Lecestre, 1193 ; *Débats*, 9 et 11 mai. **9**) C., 21879 s. ; Brot. (1898) 1458 s. **10**) C., 21887 s. **11**) C., 21890 s. ; Lecestre, 1194 s. ; Brot. (1903) 2300 ; *Débats*, 12, 13 mai. **12**) C., 21892 s. ; Brot. (1898) 1461, (1903) 2301. **13**) C., 18900 s. ; Brot. (1898) 1462 s. ; Lecestre, 1196 s. ; Moit, III, 131, 421. **14**) C., 21903 s. ; Brot. (1898) 1465 s. ; *Débats*, 15, 16 mai. **15**) C., 18907 s. ; Brot. (1898) 1468, (1903) 2302 ; Lecestre, 1198 s. **16**) C., 21914 s. ; Lecestre, 1200 s. ; Brot. (1898) 1469 s. ; *Débats*, 18 mai. **17**) C., 21919 s. **18**) C., 21922 s. ; Lecestre, 1202 ; *Débats*, 19, 20 mai. **19**) C., 21924 s. ; Lecestre, 1203. **20**) C., 21927 s. ; Lecestre, 1204 s. ; Brot. (1898) 1473 s., (1903) 2303 s.

1. Lucien Bonaparte descendit chez son oncle le cardinal Fesch, rue du Mont-Blanc (actuellement chaussée d'Antin). Napoléon lui assigna pour demeure le Palais Royal où le prince recevait le 10 les ministres et les membres de la Maison de l'Empereur et le Conseil d'État (*Débats*, 11 et 12 mai).

Digitized by Google

1815 Mai

21-25 d.-j. A l'Élysée. Le 21, il se rend aux Tuileries où ont lieu les audiences.

26 v. A l'Élysée. A cheval dès 6 h., il va faire le tour des travaux en cours depuis Montmartre jusqu'à Belleville et Charonne, et de là, jusqu'à Vincennes où il visite les ateliers. A 2 h., il est de retour.

27 s. A l'Élysée.

28 d. A l'Élysée. Napoléon va entendre la messe aux Tuileries, puis passe une grande revue qui dure jusqu'à 6 h. 1/4.

29-31 l.-m. A l'Élysée.

Juin

JUIN

1 j. L'Empereur préside à la cérémonie du Champ de Mai; il sort des Tuileries à 11 heures.

2 v. A Paris.

3 s. Il passe la journée à Paris.

4 d. Dans la grande galerie du Louvre, il distribue les aigles aux gardes nationales des départements et à des corps de troupes.

5 l. A Paris. Il passe en revue place Vendôme le 13e dragons.

6 m. A Paris.

7 m. Il préside à la séance d'ouverture des Chambres; il quitte les Tuileries à 4 h. et rentre à 5 h. et quart.

8-10 j.-s. A Paris.

11 d. Entrevue de Napoléon et de Ney aux Tuileries. Ce jour, eurent lieu la dernière messe que l'Empereur entendit aux Tuileries et les dernières audiences qu'il y donna.

12-13 l.-m. L'Empereur part de Paris à 4 h. du matin pour rejoindre l'armée. Il arrive, à midi, à Laon où il couche.

14 m. Il arrive à Avesnes où il couche.

15 j. Parti d'Avesnes, après une grande revue, il couche à Beaumont.

21) C., 21939 s.; Brot. (1898) 1476 s. **22**) C., 21946 s.; Lecestre, 1206 s.; Brot. (1898) 1478, (1903) 2308 s. **23**) C., 21960 s.; Lecestre, 1208 s.; Brot. (1898) 1479. **24**) C., 21963 s.; Brot. (1898) 1486 s., (1903) 2310. **25**) C., 21967 s.; Lecestre, 1210 s. **26**) C., 21971 s.; *Débats*, 27 mai. **27**) C., 21974 s.; Brot. (1898) 1483 s., (1903) 2311. **28**) C., 21980; *Débats*, 29, 30 mai. **29**) C., 21981 s.; Lecestre, 1215 s.; Brot. (1898) 1485 s., (1903) 2312. **30**) C., 21991 s.; Brot. (1903) 2315 s. — Juin. **1**) C., 21997; Brot. (1898) 1436; Lecestre, 1218-1220; *Débats*, 2 et 3 juin. **2**) C., 21998. **3**) C., 21999 s.; Lecestre, 1221; Brot. (1898) 1487, (1903) 2818. **4**) H. Houssaye, *1815*, I, 605; *Débats*, 5 juin. **5**) C., 22009 s.; Lecestre, 1222; Brot. (1898) 1489; Ducasse, 212. **6**) C., 22012 s.; Brot. (1898) 1493 s., (1903) 2321 s. **7**) C., 22023 s.; Brot. (1898) 1495 s.; *Débats*, 7, 8 juin. **8**) C., 22034; Brot. (1898) 1498. **9**) C., 22036 s.; Brot. (1898) 1499, (1903) 2323-25. **11**) C., 22038 s.; Brot. (1898) 1504; Lecestre, 1223; H. Houssaye, II, 53. **12**) C., 22046; Lecestre, 1224; H. Houssaye, *1815*, II, 100; **13**) C., 22049; **14**) C., 22051 s.

Digitized by Google

1815 Juin

Il arrive devant Charleroi à 11 h., traverse la ville à midi passé, et va se porter, au pied des glacis éboulés, à côté de l'embranchement des routes de Bruxelles et de Fleurus, près d'une guinguette, la Belle-Vue, pour suivre le passage de la Sambre par l'armée. Napoléon reçoit Ney à la guinguette entre 3 h. et 3 h. 1/4. Puis il va à Gilly avec Grouchy, revient à Charleroi, puis retourne à Gilly presser les opérations. Il quitte le champ de bataille vers 8 h., et va coucher sur la rive droite de la Sambre dans l'hôtel d'un maître de forges nommé Puissant où est le quartier général. 15 j.

Bataille de Fleurus, sous Ligny, où Blücher est complètement battu. L'Empereur part, avant 10 h., de Charleroi. Arrivé à Fleurus, il se poste pendant le combat dans le moulin de briques à la pointe de Fleurus. Il dirige sur la gauche la charge finale, après 7 h. et demie. A 11 h., il rentre à Fleurus où le quartier impérial est établi au château du baron de Zualart, tout près du moulin de briques. 16 v.

L'Empereur quitte le château de M. de Zualart à 8 h. du matin; vers 11 h., il se rencontre avec Grouchy au moulin de Bussy. Grouchy parti à 11 h. et demie, Soult rejoint Napoléon au moulin un peu avant midi. A midi, Napoléon remonte à cheval et, vers midi et quart, prend la route des Quatre-Bras. A 2 h., il arrive à 1.000 ou 1.200 m. des Quatre-Bras. Il fait ensuite une courte halte à Marbois[1], traverse Genappe et, vers 6 h. 1/2, arrive avec la tête de colonne qui l'accompagne sur les hauteurs de la Belle-Alliance[2]. Il se tient près de l'auberge et indique aux troupes leurs bivouacs. Il revient sur ses pas à la petite ferme du Caillou, située en bordure de la route, à 2.700 m. de la Belle-Alliance. Il y couche après y avoir dîné. 17 s.

Bataille de Waterloo. Napoléon, levé vers 1 h. du matin, fait la tournée entière de ses avant-postes. Il s'arrête à la ferme de Chantelet où est le maréchal Ney. Puis il rentre au Caillou comme le jour 18 d.

15 C., 22054 s.; H. Houssaye, II, 117, 119 note 2, 122, 123, 133, note 1. **16** C., 22057-59; H. Houssaye, *1815*, II, 139-40, 179, 183. **17** H. Houssaye, II, 222, 225, 231, 240, 255 note 4, 266, 269. **18** H. Houssaye, II, 276, 313, 299, 318, 323, 378, 386, 405, 426 (50e édit., 283 s., 318 s.).

1. M. H. Houssaye rejette absolument cette tradition locale que l'Empereur se serait arrêté chez un sieur Delestange, qu'il y aurait déjeuné et dormi une heure.

2. La Belle-Alliance est un cabaret situé sur la route de Charleroi à Bruxelles, au bord extrême du plateau qui fait face au plateau de Mont Saint-Jean. Le nom de Belle-Alliance avait été donné par ironie à cette chaumière en souvenir du mariage du premier propriétaire qui était vieux et laid avec une jolie paysanne (H. Houssaye), II, 265).

Digitized by Google

1815
Juin

pointait. A 9 h., il quitte cette ferme. Pendant le combat, il se place d'abord sur une éminence, à une portée de fusil de la route, près de la ferme de Rossomme (incendiée en 1895). Plus tard, il se porte entre la Belle-Alliance et la maison Decoster. A dix heures, il passe sur le plateau de la Belle-Alliance la revue des troupes, la dernière revue qu'il ait passée. Il revient ensuite à son observatoire de Rossomme. Vers 6 h., l'empereur parcourt la ligne de bataille. Après 7 h. 1/2, il descend vers la Haye-Sainte à la tête du premier carré. Puis il se retire sur les hauteurs de la Belle-Alliance. Près de la maison Decoster, l'Empereur joint les deux bataillons formés en carrés du 1er grenadiers de la Vieille Garde. Il chemine alors devant les carrés en marche, avec Soult, Drouot, Bertrand, Lobau. A la ferme du Caillou, il rejoint le premier bataillon de chasseurs à pied de la Vieille Garde ; la bataille est perdue[1].

19 l. Napoléon arrive aux Quatre-Bras vers 1 h. du matin. Il s'arrête ensuite dans une clairière du bois du Bossu auprès d'un feu, où un officier le voit pleurer. De là, il se dirige sur Charleroi par Gosselies et Lodelinsart. Vers 5 h. du matin, il est à Charleroi, traverse la ville et s'arrête dans une prairie sur la rive droite de la Sambre. A 9 h., il est à Philippeville, où il annonce le désastre au roi Joseph. Il passe ensuite à Marienbourg, Rocroi, Maubert-Fontaine où il déjeune et se repose à l'hôtel du Grand-Turc, ensuite à Mézières où il demeure devant la maison de poste, place des Fontaines, de 10 h. 1/2 à minuit.

20 m. Il déjeune à Berry-au-Bac entre 6 h. et 7 h. du soir; arrivé au pied de la montagne de Laon, au faubourg de Vaux, il descend à l'hôtel de la Poste. Vers 10 ou 11 h., il part pour Paris.

21 m. Il arrive à l'Élysée à 8 h., selon le manuscrit du baron Fain, à 5 h. 1/2 du matin, selon Montholon. Après avoir reçu Caulaincourt, après un bain pendant lequel il reçoit Davout, il réunit le conseil des ministres à 10 h. Il passe la journée à l'Élysée en communication avec les Chambres, reçoit Benjamin Constant entre 5 h. et 6 h., cause

19) H. Houssaye, *1815*, II, 426 s. (éd. 1906, 439 s., 449); Lecestre, 1225. **20**) H. Houssaye, II, 436, 437. **21**) C., 22062; Montholon, I; H. Houssaye, *1815*, III, 13 s.; Miot, III, 438. **19-21**) Gourgaud, *Journal*, chap. inédit; *Carnet*, janv. 1899, 4 s.

1. Cette campagne de trois jours se partage en trois actes : le 1er, débouché de l'armée sur Charleroi et séparation des deux armées ennemies ; le 2e, offensive sur l'armée prussienne : bataille de Ligny ; le 3e, offensive sur l'armée anglaise : Waterloo.

Digitized by Google

longuement avec lui. Il dîne seul avec la reine Hortense, puis il reçoit Lucien qui lui annonce le vote des Chambres nommant cinq membres de chaque assemblée pour être associés aux délibérations du conseil des ministres.

Le matin, il reçoit à son lever, à l'Élysée, Caulaincourt, Regnault de Saint-Jean d'Angély, Rovigo et Lavallette, puis tient conseil des ministres. Vers 1 h. après-midi, il reçoit le général Solignac venu lui demander son abdication. L'Empereur abdique en faveur de son fils, avant deux heures [1]. Lanjuinais vient lui annoncer le vote de la Chambre acceptant son abdication. Vers 5 h., il reçoit une députation de la Chambre des Pairs lui signifiant un vote semblable. 22 j.

L'Empereur reçoit le banquier Laffitte auquel il confie 4.280.000 fr. Il ne sort pas de l'Élysée. 23 v.

Pressé le soir par Davout de quitter l'Élysée, il demande à la reine Hortense « l'hospitalité » à la Malmaison. 24 s.

Napoléon, après avoir reçu Carnot le matin, part vers midi de l'Élysée. Il reçoit le banquier Laffitte et ses frères. Le soir, le général Beker arrive avec la mission de veiller sur Napoléon. 25 d.

L'Empereur, inoccupé et sans espoir, passe la journée à la Malmaison dans la rêverie et le souvenir. 26 l.

Napoléon reçoit Rovigo, Decrès et Corvisart. 27 m.

Il envoie Flahaut aux Tuileries pour obtenir le départ des frégates sans sauf-conduit. Il le reçoit le soir. Dans la journée, il prépare son départ et reçoit de nombreuses visites : Madame Mère, Fesch, Mme Waleska, Joseph, Corvisart, etc. 28 m.

Il reçoit, de 3 à 4 h. du matin, Decrès et Boulay de la Meurthe qui lui annoncent la mise à sa disposition des frégates à Rochefort. Dans l'après-midi il part, très peu avant 5 h., sortant de la Malmaison par la petite porte du parc sur le chemin de traverse conduisant à la Celle-Saint-Cloud où il passe, rejoignant par Rocquencourt et 29 j.

22) C., 22063; H. Houssaye, III, 51, 56 s.; Madelin, *Fouché*, II, 398, 61 s. **23**) H. Houssaye, 94 s. **24**) H. Houssaye, 101 s.; Villemain, *Sour.*, II, 394; Pasquier, III, 264; Fleury de Chaboulon, II, 238; Thibaudeau, X, 415. **25**) H. Houssaye, III, 103, 193; Montholon, *Mém.* (1847), I, 24; Beker, *Lettres*, Autographes, 1902; Montholon, I, 29, 231. **26**) H. Houssaye, III, 197. **27-29**) H. Houssaye, 204 s., 212 s., 220 s., 349; Mlle Cochelet, *Mém.*, III, 145; Ménéval, II, 350; Peyrusse, 317.

1. A deux heures, Carnot lisait, selon le Moniteur du 23 juin, l'acte d'abdication à la tribune de la Chambre des Pairs.

Digitized by Google

1815 Juin

Saint-Cyr la grande route de Paris à Rochefort. Il dîne et couche au château de Rambouillet.

30 v. Il traverse Vendôme, puis Tours, à 11 h. 1/2 ; il passe à Poitiers.

Juillet

JUILLET

1 s. Napoléon passe à Saint-Maixent, arrive à Niort à 10 h. du soir. Il était demeuré trente-huit heures en voiture fermée presque sans arrêt. Il descend à l'auberge de la Boule d'Or où il est rejoint par le roi Joseph, Gourgaud et le général Lallemand.

2 d. Parti de Niort, il passe à Mauzé, Surgères, Muron, Saint-Louis.

3 l. A 8 h. du matin, il s'arrête à la préfecture maritime de Rochefort.

4-7 m.-v. Napoléon passe ces quatre jours à Rochefort, attendant les frégates.

8 s. A 4 h. après-midi, Napoléon quitte l'hôtel de la Préfecture. Sorti par le jardin, il rejoint les voitures sur la route de La Rochelle où elles filent jusqu'à l'embranchement du chemin de Fouras. Arrivé dans l'anse de la Coue, il s'embarque sur l'un des canots et va rejoindre la frégate *la Saale* mouillée dans « la fosse d'Enet », entre la pointe de Fouras et l'île d'Aix, au bout d'une heure et demie [1].

9 d. Il visite au matin l'île d'Aix, passe d'abord la revue du 14e régiment de marine, puis visite les grands travaux qu'il avait fait exécuter dans l'île. Rentré à bord de la *Saale*, il reçoit une heure après le préfet maritime Bonnefoux, puis il envoie des parlementaires à bord des bâtiments anglais.

10 l. Il reste à bord de la *Saale*, tandis que Rovigo et Las Cases sont envoyés à bord du *Bellérophon*.

30 H. Houssaye, III, 349. — JUILLET. **1-3** Houssaye, III, 351 s., 356, 358; Silvestre, la *Malmaison, Rochefort, Sainte-Hélène*, (1901), 72. **4-7** Houssaye, III, 360 s.; Silvestre, 97; Gourgaud, *Journal*, I, 28 s.; Rovigo, VIII, 220; Montholon, I, cv; Las Cases, *Mémorial*, I, 37; Jourdan de la Passardière, commandant l'Épervier, *Nouv. Revue Retrospective*, 10 oct. 1897; Mme de Montholon, *Souv. de Sainte-Hélène* publiés par le vicomte du Couëdic de Kergoualer (Paul, 1901, in-12°, 248 p.), 22 s. **8-16** H. Houssaye, III, 367, 369, 372 s.; 381 s., 401 s.; G. Maze-Sensier, *Le dernier séjour de l'Empereur en France. La rade de l'île d'Aix, la Sabretache*, 1899, 415 s., 493-510 (tirage à part, 51 p.); Gourgaud, I, 30 s.; Las Cases, I, 37 s.

1. On conservait, sur le quai du port sud de Fouras, la pierre sur laquelle l'Empereur avait posé le pied en quittant le continent et qui portait gravé son nom. Les ponts et chaussées ont fait disparaître cette pierre au cours de quelques travaux en janvier 1908.

Digitized by Google

	1815 Juillet	
Il passe encore la journée à bord de la *Saale*.	11	m.
Napoléon descend à l'île d'Aix dans la matinée. Il se loge dans la maison du génie militaire, selon le général Beker.	12	m.
Il reçoit son frère Joseph qui vient lui proposer d'aller s'embarquer à Bordeaux avec lui.	13	j.
La journée se passe à l'île d'Aix. Napoléon envoie Las Cases et le général Lallemand au capitaine Maitland, afin qu'il puisse venir attendre à bord du *Bellérophon* l'arrivée de ses passeports pour l'Amérique. Après le retour des parlementaires, à 11 h., il tient conseil avec les généraux de sa suite. Resté seul avec Gourgaud, il lui montre le brouillon de la lettre au Prince Régent d'Angleterre. Il envoie ensuite, vers 4 heures, le général avec la fameuse lettre à bord du vaisseau anglais afin que le capitaine le fasse arriver à Londres auprès du Régent et le comte de Las Cases qui devait préparer à bord du *Bellérophon* l'installation de l'Empereur.	14	v.
Au lever du soleil, à 6 h., Napoléon, en uniforme de colonel des chasseurs de la garde, monte sur l'*Épervier* mouillé dans « la fosse d'Enet », à bord duquel il gagne le *Bellérophon*.	15	s.
Le *Bellérophon* portant Napoléon appareille pour l'Angleterre.	16	d.
Sur le *Bellérophon*. Le 20, le navire passe en vue d'Ouessant.	17-21	l.-v.
Il arrive à Plymouth.	22	s.
Le *Bellérophon*, avec Napoléon, part à midi pour Torbay.	23	d.
Il mouille à Torbay.	24	l.
Il reste à l'ancre à Torbay.	25	m.
Parti à 3 h. du matin, le *Bellérophon* arrive à Plymouth.	26	m.
A Plymouth. Le 31, Napoléon apprend qu'il doit aller à Sainte-Hélène ; il répond à l'amiral Keith qu'il préfère la mort.	27-31	j.-l.

AOUT	Août	
En rade de Plymouth.	1-3	m.-j.
Le *Bellérophon* appareille à Plymouth vers 3 h. du matin.	4	v.
Le navire reste en panne ou croise dans la Manche.	5	s.
Il mouille à Starpoint.	6	d.

16) Las Cases, I, 53 ; Mme de Montholon, 45 s. **17-31** Las Cases, I, 61 s. ; Mme de Montholon, 47-66 ; Gourgaud, I, 41 s. AOUT. **1-9** Las Cases, I, 77 s. ; Gourgaud, I, 47, s. ; Mme de Montholon, 66 s.

Digitized by Google

1815 Août 7 l. En rade de Starpoint, Napoléon quitte le *Bellérophon*, vers 2 h., et passe à bord du *Northumberland*, capitaine C. B. H. Ross, qui appareille pour Sainte-Hélène.

8-9 m.-m. A bord du *Northumberland* qui, le 9, passe devant Falmouth.

(*Le travail suivant permettra de suivre Napoléon, qui est à bord du* Northumberland *jusqu'à Sainte-Hélène* [1].)

Position à midi.

10	j.	Latitude :	50° 41'	Nord	Longitude :		Ouest
11	v.	—	48° 48'	—	—	5° 58'	—
12	s.	—	46° 30'	—	—	8° 2'	—
13	d.	—	45° 42'	—	—	8° 10'	—
14	l.	—	45° 13'	—	—	9° 5'	—
15	m.	—	43° 51'	—	—	10° 21'	—
16	m.	—	42° 59'	—	—	10° 42'	—
17	j.	—	41° 57'	—	—	11° 11'	—
18	v.	—	40° 50'	—	—	11° 20'	—

Il double le cap Finistère.

19	s.	Latitude :	39° 9'	Nord	Longitude :	11° 26'	Ouest

Passe par le travers de Gibraltar.

20	d.	Latitude :	37° 19'	Nord	Longitude :	12° 14'	Ouest
21	l.	—	35° 56'	—	—	13° 16'	—
22	m.	—	34° 58'	—	—	13° 31'	—

23 m. A neuf lieues environ E.-S.-E. de Porto-Santo.

24 j. Devant la ville de Funchal, île de Madère.

25 v. A environ sept lieues S.-O. de Madère.

26	s.	Latitude :	30° 52'	Nord	Longitude :	17° 22'	Ouest

10 AOUT-**16** OCTOBRE) Holland Rose *Napoleon's last Voyages : Taking Napoleon to St-Helena from a manuscrit diary of the trip written by the admiral's secretary Mr. Glover* (London, Fisher Unwins, 1906) 128 s., 172 s., 206 s.; Gourgaud, I, 52 s.; Las-Cases, I, 128 s.; Mme de Montholon, I, 75 s.; *Diary of* Sir Geo. Bingham, *with extracts from letters written from St-Helena* by George and lady Bingham and lieut.-col. Mansel, *Blackwood Magazine*, oct. 1896, 540 s. (du 6 août 1815 au 14 juin 1816).

1. Ce tableau a été dressé d'après les Mémoires de l'amiral Cockburn, publiés par Holland Rose, dans *Napoleon's last Voyages*. L'amiral donne chaque jour, sauf quelques rares exceptions, le point relevé à midi, naturellement d'après le méridien de Greenwich.

Digitized by Google

							1815 Août	
A quatre lieues environ à l'O. de Gomera ; dans la journée, passe au milieu des Canaries.							27	d.
Latitude :	26° 2'	Nord	Longitude :	19° 9'	Ouest		28	l.
—	24° 23'	—	—	20° 23'	—		29	m.
—	22° 27'	—	—	22° 12'	—		30	m.
—	19° 53'	—	—	25° 43'	—		31	j.

SEPTEMBRE

							Septembre	
Latitude :	17° 45'	Nord	Longitude :	25° 4'	Ouest		1	v.
Il passe en face des îles du cap Vert.								
Latitude :	17° 6', à 7 lieues environ de la pointe S.-O. de San Antonio.						2	s.
Latitude :	16° 15'	Nord	Longitude :	20° 30'	Ouest		3	d.
—	15° 34'	—	—	26° 36'	—		4	l.
—	13° 58'	—	—	25° 30'	—		5	m.
—	12° 41'	—	—	23° 55'	—		6	m.
—	12° 2'	—	—	22° 59'	—		7	j.
—	11° 43'	—	—	22° 47'	—		8	v.
—	11° 24'	—	—	21° 37'	—		9	s.
—	10° 11'	—	—	20° 56'	—		10	d.
—	8° 48'	—	—	19° 39'	—		11	l.
—	8° 2'	—	—	18° 1'	—		12	m.
—	7° 33'	—	—	17° 15'	—		13	m.
—	7° 2'	—	—	17° 10'	—		14	j.
—	6° 7'	—	—	16° 26'	—		15	v.
—	5° 6'	—	—	15° 29'	—		16	s.
—	4° 32'	—	—	14° 26'	—		17	d.
—	3° 55'	—	—	12° 56'	—		18	l.
—	3° 17'	—	—	11° 18'	—		19	m.
—	2° 39'	—	—	9° 29'	—		20	m.
—	1° 55'	—	—	7° 16'	—		21	j.
—	0° 54'	—	—	5° 22'	—		22	v.
—	0° 9'	Sud	—	3° 36'	—		23	s.
Il passe la ligne de l'Équateur.								

Digitized by Google

1815 Septembre							
24	d.	Latitude :	0° 40'	Sud	Longitude :	2° 22'	Ouest
25	l.	—	1° 20'	—	—	1° 16'	—
26	m.	—	2° 4'	—	—	0° 20'	—
27	m.	—	3° 12'	—	—	0° 57'	—
28	j.	—	4° 68'	—	—	2° 25'	—
29	v.	—	4° 52'	—	—	3° 50'	—
30	s.	—	5° 7'	—	—	5° 6'	—

Octobre							
			OCTOBRE				
1	d.	Latitude :	5° 39'	Sud	Longitude :	6° 26'	Ouest
2	l.	—	6° 0'	—	—	5° 50'	—
3	m.	—	6° 53'	—	—	6° 40'	—
4	m.	—	7° 50'	—	—	7° 8'	—
5	j.	—	8° 50'	—	—	8° 52'	—
6	v.	—	9° 35'	—	—	9° 32'	—
7	s.	—	9° 30'	—	—	9° 50'	—
8	d.	—	9° 55'	—	—	8° 56'	—
9	l.	—	10° 23'	—	—	7° 21'	—
10	m.	—	10° 59'	—	—	5° 41'	—
11	m.	—	12° 2'	—	—	4° 11'	—
12	j.	—	14° 8'	—	—	4° 29'	—
13	v.	—	15° 23'	—	—	4° 54'	—
		—	16° 8'	—	—	5° 57'	—

14 s. Il est en vue de Sainte-Hélène [1].

15 d. Le *Northumberland* jette l'ancre à midi dans le port de Jamestown.

16 l. Napoléon reste à bord. L'amiral Cockburn, commandant l'escadre, débarque afin de trouver une maison pour l'Empereur.

IV. — A SAINTE-HÉLÈNE

Les années de captivité commencent réellement avec son séjour aux Briars. Ce sont des années de douloureuse et désespérante

Octobre 17-31) Gourgaud, I, 69 s.; Montholon, I, 150 s., 164 s.; Las Cases, I, 299 s., 314 s.; Rose, 221; Forsyth, *Hudson Lowe*, trad. Amyot) I, 18 s.; Mrs. Abell (late miss

1. L'île de Sainte-Hélène (Ladder Hill Observatory) est par 15° 55' O" S. et 5° 42' 30" O. de Greenwich et 8° 4' 14" O. de Paris.

Digitized by Google

monotonie qui amèneront la mort de l'Empereur. Ce sont ces années où celui qui parcourut l'Europe à cheval ne connaîtra jamais qu'une partie bien définie et bien limitée de la « petite île » qu'il ne doit plus quitter. Par suite, plus de déplacements à signaler, ou à peu près. Napoléon habite toujours, depuis le 10 décembre 1815, la maison de Longwood qu'il a immortalisée et ne s'en éloigne que pour de courtes promenades. Cependant, pour ces longs mois d'octobre 1815 à mai 1821, des dates et des faits dispersés dans les Mémoires où Las Cases, Montholon et Gourgaud écrivaient au jour le jour la vie de Napoléon sont à signaler dans ce travail destiné aux historiens et aux érudits : ce sont, sur une route où la destinée a marqué ses pas, des jalons pour l'histoire de l'Empereur durant ces tristes années [1].

Napoléon quitte le *Northumberland* le soir vers 7 h. 1/2 ; il descend à Jamestown chez M. Portious, à l'entrée de la ville. 17 m.

Il se promène jusqu'à Longwood avec l'amiral Cockburn et le général Bertrand ; à 4 h. il se présente chez les Balcombe, aux 18 m.

E. Balcombe, *Recollections of the Emperor Napoleon during the first three years of his captivity*, London, 1845, in-12, 14, 18 s.; Mme de Montholon, 95 s.

1. Sur les sources de l'histoire de Napoléon à Sainte-Hélène, on peut accepter ces jugements de lord Rosebery : « Il est une règle presque absolue, j'en ai peur, qui s'applique à toute cette littérature de Longwood : aucun des livres qui viennent de là, pris en lui-même, ne mérite une confiance entière. Gourgaud, qui est publié en 1898, est plus vrai que Montholon qui se publie lui-même en 1847 et Montholon à son tour, est plus vrai que Las-Cases qui livre ses récits au public en 1823. Le moins croyable de tous, peut-être, est O'Meara, dont la publication remonte à 1822... Les mémoires de Montholon ressemblent à celui qui les a écrits : un mondain correct et bienveillant... Les dates données par Montholon ne sont pas toujours exactes, ce qui ferait croire que ses notes pourraient bien avoir été rédigées à une époque postérieure aux événements qu'elles racontent. Il est à peu près évident que certains passages ont été ajoutés longtemps après le séjour à Sainte-Hélène... Dans les derniers jours, c'est Antommarchi qui nous reste et c'est celui de tous qui mérite le moins de confiance ». (Lord Rosebery, *la Dernière Phase*, trad. Aug. Filon). En somme, on a trois auteurs de valeur différente : Montholon, pour toute la captivité, jusqu'au 5 mai 1821, Gourgaud, de juillet 1815 au 13 février 1818, et Las-Cases, de juillet 1815 au 25 novembre 1816. O'Meara est à éliminer et le livre d'Antommarchi ne peut servir que pour les derniers moments de l'Empereur. Le livre de Forsyth n'est qu'un recueil de pièces d'archives anglaises. D'autre part, M. F. Masson déclarait récemment : Tant que les Souvenirs du grand maréchal Bertrand et du valet de chambre Marchand demeureront inédits, une lacune se creusera dans les témoignages français et rendra impossible la critique des sources anglaises. Lord Rosebery a déduit des documents imprimés tout ce qui pouvait l'être utilement. Les Missionnaires de Saint-Hélène, *Revue hebdomadaire*, 4 avril 1908, 5. Voy. ce qu'il dit du rôle du général Gourgaud en Europe, *ibid.*, 20 s.

Digitized by Google

1815 Octobre

Briars (les Ronces) où il s'établit en attendant que la maison de Longwood soit prête à le recevoir.

19-31 j.-m. Napoléon demeure aux Briars.

Novembre

NOVEMBRE

» » Napoléon passe aux Briars le mois de novembre, du mercredi 1er au jeudi 30.

14 ma. Il reçoit pour la première fois des nouvelles de France.

18 s. Le colonel Skelton, sous-gouverneur, vient lui rendre visite.

23 j. Napoléon est malade pour la première fois depuis son arrivée.

28 m. Il quitte pour toujours l'uniforme des chasseurs de la garde et adopte le frac bourgeois, avec le cordon et la plaque de la Légion, et le petit chapeau [1].

Décembre

DÉCEMBRE [2]

» » L'Empereur, aux Briars pendant les premiers jours, ne quitte plus Longwood dès qu'il y est installé.

2 s. Il est malade pour la seconde fois.

6 m. Il dicte ses ordres pour l'installation prochaine à Longwood.

9 s. Il va à Longwood voir sa nouvelle demeure.

10 d. Napoléon, en chasseur de la garde pour ce jour-là, quitte les Briars à 2 h. passées et s'installe à Longwood.

11 l. Il parcourt l'enceinte de Longwood avec Gourgaud [3].

1. Novembre. 1-30) Las Cases, I, 340 s., 404 s., 422 s., 432 s.; Montholon, I, 165 s., 181; Gourgaud, I, 79 s., 86 s., 93.

2. Décembre. 1-31) Las-Cases, II, 9 s., 41 s., 64 s., 87 s.; Gourgaud, I, 94 s.; Montholon, 183 s., 198 s., 200 s.; Forsyth, I, 68; Mme de Montholon, 137 s.

3. Dès que Napoléon fut à Longwood, sir Hudson Lowe, d'accord avec le gouvernement britannique, délimita nettement le domaine où l'Empereur pouvait circuler en liberté. Les règlements qu'on appela les « restrictions » sont au nombre de quatre. la première est de décembre 1815, les autres des 9 octobre 1816, 14 mars, 9 octobre 1817 et de 1818. L'enceinte de Longwood réservée à Napoléon était ainsi définie en 1815 par Forsyth, l'avocat d'Hudson Lowe : « On accorda à Napoléon un espace d'environ douze milles de circonférence dans lequel il pouvait se promener à pied, à cheval, sans être accompagné d'un officier anglais. Le camp du 53e régiment était placé dans l'intérieur de cette enceinte, à Deadwood, à peu près à un mille de la maison de Longwood, il y en avait un autre à Hutsgate (un petit cottage sur la route qui conduit de l'Alarm House à Longwood en venant de Jamestown et qui domine la vallée du tombeau) en face la demeure de Bertrand, à la porte duquel on avait établi un poste d'officier. Un poste de sous-officier fut placé à l'entrée de Longwood, à peu près

Digitized by Google

	1815 Décembre	
Il travaille comme aux Briars.	12	m.
L'Empereur dicte sur la Syrie.	15	v.
Promenade à cheval avec Gourgaud. Léger accident à cause d'un fossé à sauter.	19	m.
L'Empereur reçoit pour la première fois des lettres de Madame Mère et de Pauline.	24	d.
Napoléon est souffrant.	25	l.
Il reçoit le Polonais Piontowski.	30	s.
Promenade autour de Deadwood avec le colonel Skelton.	31	d.

JANVIER	1816 Janvier	
Napoléon, installé à Longwood, travaille beaucoup. On peut relever différentes dates dans ce mois.	»	»
Promenade. L'Empereur descend dans la vallée.	1	l.
Il reçoit l'amiral anglais Cockburn. Il va jusqu'à Sandy Bay.	3	m.
Longue promenade dans l'île; il « sème » le capitaine Poppleton chargé de le suivre.	6	s.
Napoléon travaille sur la guerre d'Égypte.	10	m.
Il refuse de recevoir les amiraux anglais Cockburn et Taylor.	11	j.
Promenade. Napoléon va jusqu'à une sentinelle qui croise la baïonnette pour lui interdire d'aller plus loin. Il rentre alors immédiatement.	12	v.
Il dicte sur les Cent-Jours.	13	s.
Il reçoit les excuses de l'amiral Cockburn pour l'incident de la sentinelle.	14	d

à cent pas de la maison et un cordon de sentinelles et des piquets furent établis autour des limites; à 9 h., les sentinelles étaient rapprochées et mises en communication les unes avec les autres; elles entouraient la maison de telle sorte que personne ne pouvait y entrer ou en sortir sans être vu et examiné par elles. Le 9 octobre 1816, « l'espace où Napoléon pouvait se promener sans être accompagné par un officier, ni observé, ni interrompu avait une circonférence de huit milles seulement. Au coucher du soleil (au lieu de 9 h.), l'enceinte du jardin de Longwood sera considéré comme la circonscription ». L'année suivante, « les limites pour la promenade sont étendues du côté du chemin à l'entour du corps de garde, jusqu'au domaine de M. Brooke. Enfin, en 1818, les limites étaient ainsi fixées : « Longwood et la plaine de Deadwood avec tout l'espace qui s'étend entre Longwood et la nouvelle route par Woody Ridge, la route par Huttsgate, en face le corps de garde, aussi loin que la maison de M. Brooke et en revenant de là à Longwood, soit par le même chemin, soit par le sentier plus haut qui traverse les propriétés du docteur Kay et de M. Torbett, forment la circonscription fixée pour le jour. » Forsyth, *Hudson Lowe* (trad. Amyot), I, 64; II, 11, 12, 14, 28, 30, 358; IV, 12 s., 242 s.

Digitized by Google

1816 Janvier

15 l. Il reçoit à dîner le capitaine de la *Levrette*, venant d'Europe.

16 m. Il dicte sur l'Égypte.

18 j. Il reçoit des nouvelles de son frère Joseph qui est en Amérique, et du Brésil.

19 v. Il reçoit M. Balcombe, le propriétaire des Briars.

20 s. Promenade à cheval. Napoléon reçoit le gouverneur Wilks.

24 m. Il travaille sur la campagne d'Égypte.

25 j. Il va voir le général Bertrand à Hutsgate.

26 v. Promenade dans la vallée.

27-30 s.-m. Napoléon travaille sur l'époque du Consulat.

31 m. Il travaille sur la campagne d'Égypte [1].

Février

FÉVRIER

Toujours à Longwood. L'uniformité et l'ennui s'accentuent.

7 m. Napoléon reçoit des nouvelles de France.

14 m. Il lit les journaux apportés la veille par un navire.

17 s. Il travaille à la campagne d'Égypte.

20 m. L'Empereur travaille au récit de la journée d'Aboukir.

27 ma. Il travaille à l'histoire du 23 Vendémiaire [2].

Mars

MARS

Pendant le mois de mars, Napoléon travaille peu ; il est plusieurs fois malade et, comme il pleut souvent, il se promène très peu.

3 d. Napoléon travaille sur les guerres d'Italie.

7 j. Il travaille sur le siège de Gênes. Longue promenade avec Las Cases. Le soir, il écrit, pour la première fois en anglais, une lettre à Las Cases qui lui a donné des leçons depuis le 17 janvier.

16 s. Il reçoit le capitaine du *Ceylan* qui doit voir en Angleterre le Prince Régent. Napoléon le charge de protester contre sa situation à Sainte-Hélène, de déclarer « que l'agonie qu'on lui faisait éprouver était inhumaine, barbare ; qu'il eût été plus franc, plus énergique de lui donner la mort [3] ».

1. **1816**-Janvier Montholon, I, 203 s., 215 s.; Gourgaud, I, 113 s., 128 s.; Las Cases, 117 s., 141 s., 156 s., 171 s.

2. Février. **1-28**) Montholon, I. 215 s., 232; Las Cases, II, 265 s., 289 s., 301 s.; Gourgaud, I, 133 s.; 144.

3. Mars. **1-31**) Las Cases, II, 316 s., 387 s., 404 s., 423 s.; Montholon, I, 233 s. (lacune du 7 mars au 5 avril).

Digitized by Google

AVRIL

Napoléon travaille sur les premiers temps du Consulat.	5	v.
Il travaille sur l'année 1800.	6	s.
Le nouveau gouverneur de l'île, le général sir Hudson Lowe, arrivé la veille, se présente à 9 h. du matin avec son état-major. Napoléon ne le reçoit pas.	15	l.
A 2 h. après-midi, il reçoit sir Hudson Lowe venu avec l'amiral Cockburn et son état-major.	16	m.
Il travaille sur l'Égypte.	27	s.
Napoléon est malade [1].	28-29	d.-l.

MAI

	Mai	
Napoléon garde la chambre et ne voit personne.	1-4	m.-s.
Promenade jusqu'à Hutsgate.	5	d.
Il travaille sur la campagne de 1815.	8	m.
Napoléon reçoit sir Hudson Lowe.	9	j.
Il est malade.	10-11	v.-s.
Il reçoit le lieutenant Warden, du *Northumberland*.	13	l.
Hudson Lowe lui communique la convention signée à Paris par les représentants de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, le 2 août 1815.	16	j.
Napoléon travaille sur l'Égypte et le 18 Brumaire.	17	v.
Il travaille sur 1815.	19	d.
Il est malade.	20	l.
Il reçoit des journaux d'Angleterre.	21	m.
Malade, il reçoit sir Hudson Lowe.	25	v.
Il reçoit sir Hudson Lowe dans le jardin.	29	m.
L'Empereur reçoit une lettre de sa mère qui offre de venir partager sa captivité [2].	30	j.

1. Avril. 1-30) Las Cases, III, 9 s., 40 s., 90 s.; Gourgaud, I, 148 s., Montholon, I, 238 s., 257 s. Forsyth, 176 s.
2. Mai. 1-31) Montholon, I, 262 s.. 281 s.. 293; Gourgaud, I, 171 s. ; 189 ; Las Cases, III, 239 s., 283 s.

Digitized by Google

1816
Juin

JUIN

1	s.	Napoléon est malade.
2	d.	Après une promenade à cheval, il travaille à l'histoire des négociations de la Paix d'Amiens.
5	m.	Il travaille sur l'Égypte.
8	s.	Il travaille longtemps sur le *Manuscrit de Sainte-Hélène*.
9	d.	L'Empereur travaille sur le séjour à l'île d'Elbe.
11	m.	Il travaille à l'historique des Cent-Jours.
12	m.	Il continue son travail sur l'Égypte et la Syrie.
14	v.	Napoléon est malade.
17	l.	Il reçoit Hudson Lowe.
20	j.	Présentation à 2 h. de l'amiral Malcolm, nouveau commandant de la station navale de Sainte-Hélène.
24-30	l.-d.	Napoléon ne sort pas et ne travaille avec personne [1].

Juillet

JUILLET

3	m.	Napoléon est malade.
4	j.	Il reçoit l'amiral Malcolm et son état-major.
6	s.	Visite de sir Hudson Lowe.
8	l.	Napoléon, malade, ne sort pas.
11	j.	Il va chez le général Bertrand pour suivre les manœuvres au camp des Anglais.
13-14	s.-d.	Il est souffrant.
16	m.	Scène violente à Hudson Lowe.
18	j.	Il est malade.
25	j.	L'Empereur reçoit des lettres de sa mère, de Lucien, d'Hortense, du cardinal Fesch et des journaux datés du 25 avril au 13 mai.
30	m.	Il dicte l'historique de la campagne de Hohenlinden.
31	m.	Il est souffrant [2].

1. Juin. **1-30**) Gourgaud, I, 193 s., 209 s.; Las-Cases, IV, 119 s., 225 s., 313 s., 341 s.; Montholon, I, 293 s., 317; lady Malcolm, *a Diary of St. Helena* (1816-1817), 15, 19 s.

2. Juillet. **1-31**) Montholon, I, 318 s., 340 s.; Gourgaud, I, 212 s., 225 s.; Las-Cases, IV, 391 s.; V, 9-106; lady Malcolm, 25, 35.

Digitized by Google

1816
Août

AOUT

Napoléon travaille à la campagne de Syrie.	1	j.
Il ne sort pas ; le dernier jour il est plus souffrant. Il se promène un peu le lundi vers 5 h. 1/2.	3-5	s.-l.
Il offre à dîner aux officiers du *Newcastle*.	6	m.
Il travaille aux campagnes d'Italie.	7	m.
Il suit les manœuvres du 53e de ligne anglais.	8	j.
Il est malade, mais continue son travail sur Hohenlinden.	10	s.
Il travaille sur la bataille d'Arcole. A table, il déclare n'avoir jamais souffert de l'estomac.	11	d.
Lecture des journaux reçus la veille.	12	l.
Dès 8 h. du matin, il travaille aux campagnes d'Italie, puis se promène en calèche.	13	m.
A 9 h. il monte à cheval. Après son retour, il refuse de recevoir sir Hudson Lowe.	14	m.
Après avoir travaillé aux campagnes d'Italie, il reçoit l'amiral Pultney Malcolm, puis travaille à la campagne de 1800.	16	v.
Il travaille jusqu'à 3 h. sur ses querelles avec le pape, puis reçoit l'amiral et sir Hudson Lowe. Terrible apostrophe à sir Hudson Lowe.	18	d.
Il ne sort pas.	20	m.
Ne sort pas non plus.	22-23	j.-v.
Il est souffrant.	27	m.
Il ne sort pas [1].	28	m.

SEPTEMBRE

Napoléon, souffrant, ne sort pas pendant ces 8 jours. Le 4, il travaillait sur les opérations de Moreau à Neirezheim.	1-7	d.-s.
Après sa promenade, il travaille au *Manuscrit de l'Ile d'Elbe*.	8	d.
Napoléon, souffrant, ne sort pas.	10-13	m.-v.
Il fait briser 65 livres 11 onces d'argenterie.	16	l.
Il est encore souffrant.	17-19	m.-j.
Il reçoit l'amiral Malcolm qui se rend au Cap.	21	s.

1. Aout. 1-31 Montholon, I, 342 s., 360 s.; Las Cases, V, 112 s.; VI, 9 s.; Gourgaud, I, 232 s.; Forsyth, 309 s., 349; lady Malcolm, 45, 48, 55.

Digitized by Google

1816 Septembre 22	d.	Du plateau de Deadwood, il assiste au départ de l'amiral.
28	s.	Il dicte sur les Cent-Jours.
29	d.	Il travaille jusqu'à minuit.
30	l.	Il reçoit des lettres et journaux venus par l'*Eurotas* [1].

Octobre

OCTOBRE

3	j.	L'adjudant général Sir Thomas Read fait connaître à l'Empereur les ordres de lord Bathurst pour la réduction de la suite de l'Empereur et la nécessité du départ de quatre personnes.
7	l.	Napoléon est souffrant.
9	m.	Sir Hudson Lowe notifie à l'Empereur les restrictions qu'il avait appliquées dès le mois d'août au domaine où Napoléon pouvait se promener.
11	v.	Napoléon est encore souffrant.
20-31	d.-j.	Il est souffrant, excepté le vendredi 25 où il peut se promener [2].

Novembre

NOVEMBRE

1-4	v.-l.	Napoléon est encore souffrant.
6-14	m.-j.	Il travaille avec suite, bien que le 7 il soit souffrant.
23	s.	L'après-midi, il a une conférence de 2 heures avec le docteur O'Meara.
24	d.	Lecture des journaux reçus.
25	l.	Il reçoit l'amiral Malcolm. Ensuite, sir Hudson Lowe, accompagné d'officiers et d'un commissaire de police, vient demander Las Cases qui travaillait avec Napoléon. Il l'emmène ensuite prisonnier pour avoir tenté de faire passer par un mulâtre une lettre au prince Lucien et une autre à lady Clavering sur la situation de l'Empereur.
27	m.	Napoléon est souffrant [3].

1. Septembre. 1-30) Montholon, I, 377 s.; Las Cases, VI, 30 s., 88 s., 179 s., 217 s.; Gourgaud, I, 243 s. (une lacune du 1er au 21 septembre); lady Malcolm, 72, Forsyth, I, 371.

2. Octobre. 1-31) Montholon, I, 403 s.; Las Cases, VI, 302 s., 393 s.; VII, 9 s.; Gourgaud, I, 243 s.; Forsyth, I, 397 s.; II, 31, 36 s.

3. Novembre. 1-30) Gourgaud, I, 258 s.; Montholon, I, 428 s.; Las Cases, VII, 45-345 s. (il s'arrête au 25 novembre); Forsyth, II, 162, 61; lady Malcolm, 76.

Digitized by Google

	1816 Décembre	
DÉCEMBRE		
Les journées se passent plus monotones s'il est possible depuis que Las Cases a été enlevé à l'Empereur. Et, pour ce mois de décembre, il n'y a presque rien à noter : Napoléon ne travaille que de temps en temps, et aucun événement ne se passe à Longwood. Au 4, l'Empereur n'était pas sorti de la maison depuis le mois d'octobre.	»	»
Napoléon est malade.	17-18	m.-m.
Il est souffrant.	21-22	s.-d.
Il reçoit des visites.	23	l.
Il ne sort pas encore.	24-28	m.-s.
A 3 h. après-midi, le navire qui portait le comte de Las Cases et son fils au cap de Bonne Espérance lève l'ancre. Napoléon reste au salon pendant ce temps.	30	l.
Il ne sort pas de la journée [1].	31	m.

	1817	
1817		
JANVIER	Janvier	
L'Empereur distribue des étrennes à toute sa suite.	1	m.
Il est souffrant.	8	m.
Il reçoit le courrier d'Angleterre.	9	j.
Il apprend par des journaux du Cap que la Couronne du Mexique a été offerte à son frère le prince Joseph [2].	30	j.
FÉVRIER	Février	
L'Empereur est très souffrant.	1	s.
Malade, il ne sort pas.	2-7	d.-v.
A cause de la grande chaleur, il ne sort pas.	8-10	s.-l.
Il travaille sur Waterloo.	19	m.
Il est souffrant [3].	26-27	m.-j.

1. Décembre. **1-31**) Gourgaud, I, 283 s., 310 s., 342 s.; Montholon, I, 447 s., 465 s., 429, 468 s.; Forsyth, II, 218, 91, 119; lady Malcolm, 78, 80.
2. **1817**. Janvier. **1-31**) Montholon, II 1-67; Gourgaud, 366 s., 410 s., 446; lady Malcolm, 81, 97.
3. Février. **1-28**) Montholon, II, 78 s.; Gourgaud, I, 447 s., 484 s., 509; lady Malcolm, 111, 129.

Digitized by Google

1817
Mars

MARS

1-5	s.-m.	Napoléon est malade de la dysenterie.
6	j.	Il va à Deadwood avec M. Balcombe.
8	s.	Il travaille sur Waterloo.
9-10	d.-l.	Il travaille beaucoup à des notes et des articles de journaux relatifs à l'ouvrage du docteur Warden sur sa captivité.
17-18	l.-m.	Il ne sort pas et travaille à la campagne de France.
29-31	s.-l.	Il travaille à l'historique des Cent-Jours et de Waterloo [1].

Avril

AVRIL

1-4	m.-v.	Il continue l'historique des Cent-Jours et de Waterloo.
12-13	s.-d.	L'Empereur se livre à des recherches dans ses livres et ne sort pas.
29	m.	Il travaille sur l'Égypte, puis sur les pigeons voyageurs [2].

Mai

MAI

20	m.	Napoléon travaille sur Waterloo.
21	m.	Il est souffrant. Il reçoit des brochures et des journaux.
»	»	« La fin du mois, écrit Montholon, se passa sans que rien d'important vînt troubler Longwood, si ce n'est des nouvelles de Joseph et de Santini également qui rendait compte de sa mission. L'Empereur a passé son temps à lire quelques brochures d'Europe » [3].

Juin

JUIN

21	s.	Napoléon quitte la cocarde tricolore. Il la fait enlever de son chapeau en disant à Marchand : « Elle commence à s'user terriblement, conserve-la comme une relique ou pour des meilleurs jours. »
27	v.	Il reçoit lord Amherst, ambassadeur d'Angleterre à Pékin, retournant à Londres [4].

1. Mars. Gourgaud, I, 512 s., 571 s. ; Forsyth, II, 258, 264 ; Montholon, II, 94 s.
2. Avril. Gourgaud, I, 579 s. ; II, 1 s. ; Montholon, II, 106 s.
3. Mai. 1-31) Gourgaud, II, 43 s., 50 s. ; Montholon, II, 121 s.
4. Juin. 1-30) Gourgaud, II, 105 s. ; Montholon, II, 131 s. ; lady Malcolm, 146.

Digitized by Google

JUILLET [1]

Napoléon reçoit le corps des officiers du 53e de ligne anglais qui part de Sainte-Hélène.	13	d.
Il monte à cheval pour la première fois depuis six mois.	23	m.

AOUT [2] — Août

Les quinze premiers jours du mois s'écoulèrent sans que rien d'important soit advenu à Longwood, dit Montholon; d'autre part, ils ont été pour l'Empereur quinze jours de malaise nerveux.	1-15	v.-v.
Gourgaud malade, Napoléon va le voir. Chez le général Bertrand, Napoléon se mesure : on trouve 5 pieds 2 pouces.	19	ma.
Napoléon reçoit des nouvelles de Las Cases.	31	d.

SEPTEMBRE [3] — Septembre

L'Amiral sir Malcolm présente à Napoléon un exemplaire du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue* qui était l'œuvre d'un Genevois, Lullin de Chateauvreux.	5	v.
Ce jour-là, Montholon note que, depuis huit jours, Napoléon n'a pas quitté sa chambre.	8	l.
Il va à Deadwood.	14	d.
Il ne sort pas.	15-17	l.-m.
Il travaille sur les Cent-Jours.	19	v.
Le soir, à 9 h. 48, une secousse de tremblement de terre est ressentie à Longwood.	21	d.

OCTOBRE [4] — Octobre

Napoléon, qui, le 12, souffrait de palpitations, souffre d'enflures des jambes, et du foie.	15	m.
Il dicte sur les campagnes d'Italie de Maillebois.	20	l.
Il reçoit des lettres de sa famille.	25	s.

1. Juillet 1-31) Gourgaud, II, 177 s.; Montholon, II, 146 s.; Forsyth, II, 302, 307.
2. Aout. 1-31) Gourgaud, II, 241 s.; Montholon, 163 s.
3. Septembre. 1-30) Montholon, II, 180; Gourgaud, II, 284 s.; Forsyth, 239.
4. Octobre. 1-31) Gourgaud, I, 339 s.; Montholon, II, 208 s., Forsyth, IV, 277 s.

Digitized by Google

1817 Novembre

NOVEMBRE [1]

1 s. « Depuis plusieurs jours, dit Montholon à cette date, l'Empereur n'est pas sorti ».

2 d. Napoléon fait une longue promenade sur le plateau de Deadwood.

11 ma. Il est souffrant.

Décembre

DÉCEMBRE [2]

25 j. Il travaille sur la bataille de Marengo.

1818

1818

Janvier

JANVIER [3]

» » Il n'y a rien à noter dans la monotonie des journées de Longwood pendant ce premier mois de 1818.

Février

FÉVRIER [4]

2 l. Napoléon a une scène violente avec le général Gourgaud qui veut se battre avec Montholon.

13 v. Départ de Gourgaud. Il est conduit à Plantation-House, où habite le gouverneur, par le lieutenant Jackson que sir Hudson Lowe désigne pour lui servir de garde jusqu'à son embarquement.

Mars-Juin

MARS-JUIN [5]

Dans les journées uniformément remplies, rien n'est à relever depuis le 1er mars jusqu'au 30 juin.

Le dimanche 15 mars, Gourgaud quitte Sainte-Hélène à bord d'un navire anglais.

1. Novembre. 1-30). Montholon, II, 220 s.; Gourgaud, II, 374 s.
2. Décembre. 1-31). Gourgaud, II, 403 s.; Montholon, 229 s.
3. 1818. Janvier. 1-31). Gourgaud, II, 427 s.; Montholon, II, 244 s.
4. Février. Gourgaud, II, 463 s.; Montholon, II, 248 s.
5. Mars-Avril. Montholon, 263 s. — Mai-Juin. Montholon, II, 269 s., 297 s.

Digitized by Google

1818 Juillet

JUILLET-DÉCEMBRE [1]

O'Meara, destitué ce jour même de ses fonctions de médecin de l'Empereur, remet au grand maréchal de la Cour, le comte Bertrand, son journal médical relatif à la santé de l'Empereur. 25 s.

Napoléon est malade. 26 d.

Depuis deux mois, l'Empereur n'est pas sorti [2]. 30 Août j.

L'Empereur ne sort pas. 1-31 Septembre s.-l.

L'Empereur sort dans son jardin pour la première fois depuis plusieurs mois. 4 Octobre v.

Il ne sort pas. 10 Novembre s.

Pendant ce mois, la santé de l'Empereur varie beaucoup. 1-30 Décembre d.-l.

Vers la fin de décembre, l'état de l'Empereur empire.

1819

1819

Pendant cette année la maladie de l'Empereur fait des progrès marqués.

JANVIER [3]

Janvier

Napoléon est malade. Il a les jambes et les articulations enflées. 1 [illegible]

Il se trouve mal au milieu de son travail. [illegible]

Nouvelles crises. [illegible]

FÉVRIER-MARS [4]

Février-Mars

L'Empereur ne quittait pas sa chambre et, depuis six semaines, aucun Anglais ne l'avait aperçu quand, le mercredi 24 mars, sir Hudson Lowe vint aux nouvelles chez Montholon.

1. Juillet-Décembre [illegible] 304 s.; Forsyth, III, [illegible]
2. « Aussi longtemp[illegible] système actuel, l'Empereur tiendra la même conduite, dit Montho[illegible] qui avait succédé à O'Meara près de Napoléon et [illegible] mois on ne l'a pas vu déhors; il se met géné[illegible] il se lève dans la nuit et se promè[illegible] journée, il se promène dans la salle [illegible] restrictions et nous repren-tron[illegible]
3 [illegible]

1819
Avril

AVRIL-SEPTEMBRE [1]

1 j. Napoléon est malade.

2 v. Napoléon reçoit M. Ricketts, cousin de lord Liverpool (alors premier ministre en Angleterre), avec qui il a un entretien de quatre heures.

Septembre
21 ma. Arrivée à Longwood de M. Antommarchi et de MM. Buonivita et Vignali, aumôniers de l'Empereur, chirurgien, envoyés par le cardinal Fesch pour le service de l'Empereur.

» » Depuis l'arrivée des deux prêtres, écrit Montholon, la messe a été célébrée régulièrement à Longwood tous les dimanches et c'était déplaire à l'Empereur que de ne pas y assister.

Oct.-Déc. OCTOBRE-DÉCEMBRE [2]

La fin de l'an 1819 fut calme.

L'Empereur se trouvait bien du peu d'exercice que lui donnait dès les premiers jours d'octobre le travail d'un petit jardin qu'il avait créé près de ses fenêtres.

1820

1820

Janvier JANVIER [3]

1 s. Napoléon est bien portant. Il fait une longue course à cheval, l'enceinte ayant été agrandie par Hudson Lowe.

Février FÉVRIER

8 ma. Napoléon continue de monter à cheval, ce qui lui fait un bien extrême, note Montholon.

A cette époque, l'Empereur dirige de grands travaux d'aménagements de jardins et la plantation d'une allée d'arbres.

1. Avril-Septembre. Montholon, II, 330 s. Antommarchi, *Mémoires* (1825), I, 80 s.; Forsyth, 137, 148 s., 153 s., 168 s.
2. Octobre-Décembre. Montholon, II, 364; Forsyth, III, 177 s., 185 s.
3. 1820. Janvier. Montholon, II, 367; Forsyth, III, 197 s.

Digitized by Google

MARS-JUIN [1]

Les progrès du cancer, un moment arrêtés par le changement de régime et plus d'exercice, reprennent au mois de juin. Vers le 25 juin, Montholon exprimait la crainte qu'il ne fût déjà bien tard pour combattre la maladie qui minait l'Empereur intérieurement.

JUILLET-OCTOBRE [2] — Juillet-Octobre

L'Empereur sort de l'enceinte de Longwood dès 6 h. du matin et fait une longue promenade à cheval.	4	me.
Napoléon, souffrant, fait une course de deux lieues et demie en calèche ; il déjeune pour la première fois hors de Longwood, chez sir W. Doveton, à Sandy Bay.	11-13	me.
La santé de l'Empereur ne s'améliore pas ; les forces semblent aller en décroissant.	»	»
Il est beaucoup mieux ces deux jours-là.	22-23	d.-l.
L'Empereur est très pâle et très mal.	30-31	l.-m.

NOVEMBRE [3] — Novembre

Pendant ce mois, les symptômes de la maladie fatale se manifestent sans équivoque [4].		
L'Empereur va voir la maison que l'on construit pour le loger.	1	m.
Il travaille sur les affaires d'Espagne.	21	m.

Décembre

DÉCEMBRE [5]

Le mois de décembre a mal commencé et finit mal, dit Montholon. L'Empereur a senti plus régulièrement ce qu'il appelle « son coup de canif ».

1. Février-Juin. Montholon, II, 373 s. ; Forsyth, III, 204 s., 209, 225 s.
2. Juillet-Octobre. Montholon, II, 405 s., 428 s. ; Forsyth, III, 230, s., 235 s., 245 s.
3. Novembre. Montholon, 436 s. ; Forsyth, III, 249 s.
4. Forsyth, III, 250.
5. Décembre. Montholon, II, 468 s. ; Forsyth, 252 s.

Digitized by Google

1821
Janvier

1821

JANVIER-FÉVRIER [1]

1 l. Napoléon est très souffrant [2].

» » Un jour, il peut faire une longue promenade à cheval du côté de Rose Mary Hall.

Mars

MARS [3]

16 v. L'Empereur est très souffrant.

17 s. Il a une forte crise. L'abbé Bunavita et Gentilini quittent l'Empereur pour retourner en Europe.

18 d. La nuit a été bonne ; la journée est meilleure.

19 l. Après une nuit assez bonne, l'Empereur est très mal au retour d'une promenade.

20 m. La nuit et la journée sont mauvaises.

21 m. La nuit est bonne; la journée est mauvaise.

22 j. La nuit et la journée sont également mauvaises.

23 v. Après une nuit assez bonne, la journée est meilleure.

24 s. Il va mieux, mais il a quelques malaises.

25 d. Après une nuit agitée, il a quelques malaises dans la journée.

Avril

AVRIL [4]

1 d. A 11 h. du soir, l'Empereur est examiné par le médecin militaire anglais Arnott.

1. **1821.** Janvier. Montholon, II, 477 s.; Forsyth, III, 257 s. — Février, Montholon, II, 482 s.; Forsyth, III, 265 s.; P. Frémeaux, *Sainte-Hélène. Les derniers jours de l'Empereur* (avril 1908), 307.

2. « La nuit du 31 décembre 1820 au 1er janvier 1821, écrit Montholon, fut une des dernières passées en causeries intimes des souvenirs d'un meilleur temps. La maladie qui devait nous enlever l'Empereur quelques mois plus tard fit, à partir de cette date, de rapides progrès. Chaque jour, il se sentit moins porté au mouvement de l'esprit et du corps. Une fatigue générale le dominait, disait-il. Il restait silencieusement des heures assis nonchalamment sur une bergère, lui qui naguère encore passait la plus grande partie de sa journée et de sa nuit à marcher en dictant ou en rassemblant ses souvenirs, les matériaux de son travail. Souvent je suis resté des heures debout près de lui, attendant la fin d'une phrase ou qu'il se décidât à mettre un terme à son espèce de torpeur autrement que par ces mots : « Eh bien, mon fils, que dites-vous de nouveau? Que ferons-nous? — Et ce n'était qu'après des instances réitérées que je le décidais à prendre l'air, soit à pied, soit en calèche, ce qui toujours le ranima, jusqu'à la crise du 17 mars qui fut le prélude de sa mort. » (Montholon, II, 473).

3. Mars. Montholon, II, 484 s.; Forsyth, III, 277 s.; Frémeaux, 309 s.

4. Avril. 1-30) Montholon, II, 503 s., 516 s., 529 s., 543 s., 550 s.; Antommarchi, II, 67 s., 96 s.; Forsyth, I, 283 s., 293; P. Frémeaux, 311 s., 322 s.

Digitized by Google

	1821 Avril	
La journée est assez tranquille.	4	m.
Napoléon est mal.	5	j.
Il est un peu mieux.	8	d.
Le major a un léger espoir de le sauver.	9	l.
Napoléon parle de faire son testament.	10	m.
Ces deux journées sont très pénibles.	11-12	m.-j.
Dans la journée, Napoléon dicte pendant 2 heures son testament.	13	v.
Il corrige la dictée de son testament.	14	s.
Il recopie en cinq heures dix pages de son testament.	15	d.
Le 16, la journée est calme. Le 17, Arnott constate une aggravation générale.	16-17	l.-m.
Il reçoit la visite des docteurs anglais Short et Michels qui se montrent pessimistes.	18	m.
Pendant la nuit, il cause pendant une heure avec l'abbé Vignali; la journée se passe sans changement.	20	v.
En raison de l'état de l'Empereur, les médecins tiennent entre eux une consultation.	21	s.
Napoléon s'occupe de son testament.	24	m.
Toute la matinée, il dicte des codicilles malgré ses souffrances.	25	m.
La nuit est assez calme jusqu'à 4 h. du matin.	26	j.
Après une nuit pénible, il fait au jour l'inventaire de ses cassettes pour son fils. Il donne un collier de 200.000 fr. à Marchand.	27	v.
Il dicte à Montholon une lettre à sir Hudson Lowe pour annoncer sa mort [1].	28	s.
Après une nuit mauvaise, de 4 à 6 h. du matin, il dicte deux projets, l'un sur Versailles, l'autre sur les gardes nationales.	29	d.
Le major Arnott annonce que tout espoir est perdu.	30	l.

MAI	Mai	
Napoléon dicte pendant 2 heures, puis reçoit l'abbé Vignali. Une heure après, la chapelle était dressée et l'aumônier commençait les prières des Quarante Heures.	1	m.

1. La lettre de Napoléon est bien du 28 avril, ainsi que le note Montholon après la mort de l'Empereur : « J'ai écrit, dit-il, la lettre qu'il m'avait dictée le 28 pour annoncer sa mort. » (Montholon, II, 550). Ce qui l'a fait croire du 27 est que, dans ce journal de Montholon, la date du 28 est omise entre celles des 27 et 29, la journée du 28 doit commencer à ces mots : « Il a beaucoup parlé aujourd'hui... », p. 513.

Digitized by Google

1821
Mai
2 m. La respiration est oppressée, le pouls atteint 108 pulsations. Napoléon passe une mauvaise journée.

3 j. Après une mauvaise nuit, la journée est assez calme.

4 v. La nuit a été tranquille. Le soir l'abattement est extrême.

5 s. La nuit se passe dans le délire. A 2 heures du matin, il articule péniblement ces deux mots, les derniers qu'il prononcera : « France... Armée ». A 6 heures, l'œil devient fixe, le râle commence. Toute la journée, il demeure sans mouvement. Le soir, à cinq heures quarante-neuf, l'Empereur tressaille d'un long frisson ; une légère écume blanchit ses lèvres ; ses yeux légèrement retournés demeurent largement ouverts. Napoléon est mort.

1. Mai. 1-5) Montholon, II, 547-551 ; Antommarchi, 138, 139 s., 143, 147, 149 s. ; Forsyth, III, 294 s., 300 ; Frémeaux, 333 s.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Louis Bréhier. **L'Église et L'Orient au Moyen Age : Les Croisades.** — Paris, Lecoffre, 1907, in-12 de xiii-377 p.

La « Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique » vient de s'enrichir d'un nouveau volume. Le sous-titre : « Les Croisades » paraîtrait indiquer que l'auteur s'est occupé seulement de l'épopée chrétienne, de la partie guerrière : il n'en est rien. Depuis Charlemagne jusqu'à l'époque de la prise de Constantinople, toute la politique de l'Église est examinée, dans ses projets, ses échecs et ses transformations. A l'enthousiasme des premières Croisades, se mêlèrent des ambitions politiques qui contrecarrèrent les efforts de la Papauté. Les luttes de la Papauté et de l'Empire eurent leur contre-coup dans l'œuvre chrétienne entreprise. L'esprit des premiers Croisés disparut, et les efforts des Papes les plus éminents demeurèrent sans fruit. Les armes impuissantes, la pensée vint de conquérir par la persuasion l'Orient au Christianisme. Les chapitres qui ont trait à la naissance des missions, à leur extension, font regretter que l'auteur ait dû se montrer aussi bref : ce n'est pas seulement l'Orient, c'est l'Extrême-Orient qui nous apparaît, le Moyen Age entrant en contact avec les Mongols. On put croire, un instant, que des rapports suivis allaient s'établir, et que la croix allait briller victorieuse sur l'Asie ; les missionnaires en parcouraient les régions extrêmes ; dans la Chine actuelle, les résultats étaient merveilleux : Jean de Plancarpin, Jean de Montecorvin, Odéric de Pordenone évangélisaient et parcouraient, librement, des contrés qui se rouvrent, à peine, devant nous. Malheureusement, le Nestorianisme et l'orthodoxie entrèrent en lutte et ébranlèrent l'œuvre ; le renversement de la dynastie mongole en Chine, et la conquête, par l'Islamisme, des autres États mongols la ruinèrent. Nous signalons cette question comme étant une des plus originales traitées dans ce volume qui a su réunir, en moins de quatre cents pages, un aussi vaste sujet, traité avec un profond savoir et une vaste érudition ; il répond bien au plan de la collection où il figure : c'est une œuvre de haut enseignement. Une savante bibliographie permettra au lecteur de développer les points qui l'intéressent ; car, non

Digitized by Google

seulement l'introduction renferme une bibliographie générale, mais chaque chapitre a la sienne, complète et minutieuse. Je crois qu'il est difficile sur ce point de faire mieux. Un index des noms propres complète le volume.

André Auzoux.

Le siècle de Louis XIV. (*The Cambridge Modern History*, tome V) publié par A. W. Ward, G. W. Prothero et Stanley Leathes. — Cambridge, de l'imprimerie de l'Université, 1 vol. gr. in-8° de ix-971 p.

Le feu lord Acton, professeur d'histoire moderne à l'Université de Cambridge, avait entrepris avec le concours de plusieurs de ses collègues, la publication d'une histoire monumentale des temps modernes. Le plan de l'éminent historien se rapproche sensiblement de celui adopté par M. Lavisse pour son *Histoire de France*. Mais chacun des chapitres, dans l'ensemble de chaque époque, a été confié à l'écrivain reconnu le plus compétent en la matière. C'est ainsi que le chapitre consacré à la littérature française avait été, dès le début, attribué à notre regretté Brunetière. Il n'eut pas le temps de l'écrire, — paraît-il, — et on n'en retrouva dans ses papiers que quelques notations sommaires. La tâche de le remplacer échut à M. Faguet, qui s'en est acquitté fort honorablement bien que peut-être avec un peu trop de concision. MM. A. J. Grant et Arthur Hassal ont traité chacun, avec une grande netteté, la politique intérieure et extérieure de Louis XIV ; M. H. Child, la littérature de la Restauration en Angleterre ; M. John Pollock, la politique de Charles II et de Jacques II ; MM. Temperley et Hume Brown, l'histoire de la Révolution de 1688 ; M. Nisbet Bain, celle de Pierre le Grand et de Charles XII, le révérend M. Kaufmann celle du latitudinarianisme et du piétisme, etc.

Il est impossible, à raison de l'espace restreint dont peut disposer un de nos comptes rendus, de donner une analyse à peu près complète d'un ouvrage de cette importance. Il y faudrait, au surplus, une érudition véritablement encyclopédique, pour pouvoir suivre à la fois le développement simultané, un siècle durant, de toutes les contrées de l'Europe. Tout ce qu'il est possible de dire, c'est que l'œuvre est conduite dans un esprit de large impartialité qui la rend précieuse à beaucoup d'égards. C'est ainsi notamment que M. Robert Dunlop, de l'Université Victoria, a consacré à l'Irlande, pendant le cours de la Révolution, un chapitre plus particulièrement intéressant. L'oppression économique de l'île-sœur par les commerçants anglais, les campagnes de Schomberg et de Gizkel, l'intervention de Louis XIV et de ses officiers Boisselot et Saint Ruth,

Digitized by Google

la défense héroïque de Limerick, la capitulation finale, honorable pour les vainqueurs comme pour les vaincus, l'avide et persistante malveillance du parlement anglais, l'étroitesse de ses vues, en contradiction avec les efforts du roi Guillaume, ressortent avec éclat du récit poignant de M. Dunlop. Peut-être n'a-t-il pas suffisamment insisté sur le rôle du comte d'Avaux qui accompagnait Jacques II en qualité de représentant de Louis XIV, qui fut appelé à ce titre à faire partie du Conseil privé du souverain à Dublin, et dont l'action n'est pas assez nettement précisée par quelques allusions à son aversion pour les protestants. D'Avaux n'était pas homme à se contenter d'aversions, et sa politique fut autre. Il eût été bon de l'indiquer avec plus d'exactitude. Ce n'est là, au surplus, qu'une critique de détail qui n'enlève rien au très grand mérite de l'œuvre dont il s'agit.

Il est inutile d'ajouter qu'une excellente bibliographie, — un véritable répertoire, soigneusement réparti par chapitres, — une table chronologique et un index des plus complets viennent faciliter les recherches et font de cet excellent ouvrage un instrument de travail aussi parfait que possible. Il faut louer sans réserve l'université de Cambridge d'avoir donné le jour à un recueil dont le prochain avenir est appelé à bénéficier largement.

Eugène Forgues.

R. Nisbet Bain. **L'Europe Slave** : *histoire politique de la Pologne et de la Russie de 1447 à 1796*. — Cambridge, University Press, in-8° de v-452 p. avec trois cartes.

Cet ouvrage, qui fait partie de la bibliothèque historique éditée à Cambridge par le professeur Prothero, est plus et mieux qu'un manuel ordinaire destiné aux étudiants universitaires. Dans l'inventaire général de l'histoire politique européenne, entrepris par les savants professeurs de l'université de Cambridge, il tient une place des plus importantes et remplit une lacune regrettable. Ce n'est, d'ailleurs, pas chose aisée de faire tenir en dix-neuf chapitres, nécessairement courts, trois siècles et demi d'histoire de la race slave. M. Bain s'est acquitté de cette tâche difficile avec l'expérience et le talent que révélaient déjà ses précédents ouvrages et son nouveau volume mérite de retenir l'attention de tous ceux qu'intéressent les tentatives de synthèse historique auxquelles s'attache notre époque. Le seul reproche, — et c'est presque un éloge, — qui pourrait être adressé à l'auteur de l'*Europe slave*, c'est d'avoir, dans la recherche obstinée du fait historique, négligé peut-être un peu trop les vues d'ensemble et les déductions générales. Il y a là une tendance nationale, peut-

Digitized by Google

on dire, dont l'inconvénient est d'entraîner quelque lourdeur à la lecture et de fatiguer le lecteur par le morne défilé des *gesta* dont le mobile ne ressort pas suffisamment. Quoi qu'il en soit, l'œuvre consciencieuse de M. Bain est éditée avec le soin le plus louable. Les cartes suffisamment détaillées, un index commode et une bibliographie des plus complètes accompagnent l'ouvrage et le rendent facile et agréable à consulter. Il sera désormais impossible de faire une recherche quelconque sur la période historique traitée par M. Bain sans se référer à son excellent ouvrage.

Eugène Forgues.

Comte G. Mareschal de Bièvre. **Georges Mareschal, seigneur de Bièvres, chirurgien et confident de Louis XIV (1658-1736).** — Paris, Plon, 1906 ; in-8° de iv-600 p.

Fils d'un officier irlandais au service de Louis XIII, qui fut blessé à la bataille de Rocroy, Georges Mareschal connut dans son enfance la misère et les privations. Son père avait dû quitter l'armée et s'était retiré à Gravelines où il tenait une petite hôtellerie. De bonne heure orphelin, son fils entra comme apprenti chez un chirurgien barbier de Gravelines. Bientôt il dut quitter cette ville et se dirigea vers Paris. Il entra dans la boutique de M. le Breton, rue des Lombards. Là, il s'instruisit rapidement dans son métier et put suppléer son maître ; admis à fréquenter l'hôpital de la Charité, il y devint « gagnant maîtrise » et, en 1688, était maître chirurgien juré. Dès cette époque, lié avec les principaux opérateurs de Paris et de la cour, il entra dans la communauté de Saint-Cosme ; sa renommée s'étendait assez pour qu'il succédât à Morel en 1692 comme maître chirurgien de la Charité. C'est alors que son habileté dans la fréquente et difficile opération de la pierre le mit, après ses succès opératoires, au rang des plus habiles praticiens. En 1696, il était appelé par le premier chirurgien du roi, Félix, en consultation près de son royal malade. Sa fortune était dès lors assurée. Le succès de son intervention dans la lithotomie le fit, en 1703, nommer premier chirurgien du roi à la mort de Félix. Il occupa cette charge jusqu'à la mort de Louis XIV et, à l'avènement de Louis XV, il demeura dans les mêmes fonctions auprès du nouveau roi. Sa faveur allait croissant : on lui accordait des lettres de maintenue de noblesse; son fils était nommé gentilhomme ordinaire et maître d'hôtel du roi. En même temps, il se constituait un important domaine territorial, acquérant successivement les seigneuries de Monteclain, de la Cour Roland, de Velezy et le Val Profond dont l'ensemble allait former la seigneurie, puis, en 1770, le marquisat de Bièvres. Son influence, d'autre part, était considérable au point

Digitized by Google

de vue médical et scientifique. C'est lui qui réglementait l'exercice de la chirurgie pour la dégager du caractère empirique et commercial qu'elle avait jusqu'alors gardé, qui interdisait aux perruquiers l'art opératoire, qui transformait les hôpitaux de la Charité en écoles pratiques de chirurgie, et fondait la première école publique de chirurgie, et qui, en 1731, fondait l'académie de chirurgie, ancêtre de l'académie de médecine. Il mourait enfin, comblé de richesses et d'honneurs, en 1736, montrant par sa fortune que, au XVIIe comme au XXe siècle, il suffisait à un homme d'être tenace dans son travail, de savoir nettement ce qu'il veut pour arriver, sans protections, ignoré et perdu dans la foule, aux situations les plus élevées.

L'ouvrage de M. Mareschal de Bièvre n'est pas seulement une biographie; l'auteur, dont les recherches ont été dirigées en tous sens, a profité de son sujet pour tracer d'une manière complète un tableau de l'art de la chirurgie à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècle, et aussi pour nous donner une image de la cour de Louis XIV. Par ses fonctions, Mareschal approchait fréquemment le roi; il avait recueilli foule d'anecdotes, de bons mots, de détails piquants, que nous retrouvons dans le volume de son descendant. Peut-être l'ouvrage paraît-il un peu chargé, un peu touffu, mais ce défaut léger ne saurait faire oublier la mine précieuse et l'appoint important qu'il apporte à la connaissance de l'histoire du règne de Louis XIV et de Louis XV.

Léon Mirot.

Pierre Heinrich. — **La Louisiane sous la Compagnie des Indes** (1717-1731). — Paris, 1907, in-8° de LXXX-298 p.

Trop souvent, quand on pense à la Louisiane au temps de Law, on se figure qu'aucune tentative de colonisation n'y fut tentée et que, si quelques émigrants raccolés de force ou trompés par une réclame audacieusement mensongère allèrent s'établir sur les rives malsaines du Mississipi, le pays n'en resta pas moins sans organisation, la ruine et la mort ne devant pas tarder à réduire à néant les efforts individuels des nouveaux venus. En réalité, ainsi qu'il ressort de l'ouvrage de M. H., la Compagnie des Indes fit un sérieux effort pour mettre en valeur la Louisiane et si l'opération, mal conduite, aboutit à un échec, elle fut cependant telle qu'elle inquiéta au plus haut point les puissances voisines. La crainte inspirée aux colons anglais d'Amérique les poussa à ruiner les nouveaux établissements et leurs agissements, autant que les fautes de la Compagnie, vinrent arrêter l'essor de notre jeune colonie.

A vrai dire, certains auteurs des deux derniers siècles, et tout récem-

Digitized by Google

ment M. H. Gravier, dans sa substantielle étude sur *la Colonisation de la Louisiane à l'époque de Law*, avaient déjà montré que la Compagnie des Indes n'avait pas négligé la Louisiane; mais personne jusqu'ici n'avait encore mis en relief le côté diplomatique de cette histoire et la répercussion de la politique européenne sur les événements de la Louisiane. Cette dernière partie, absolument nouvelle, fait grand honneur aux recherches et à la sagacité de M. H.

Dans une longue introduction précédée d'une bibliographie d'autant plus intéressante qu'elle est véritablement critique, l'auteur étudie, d'après les sources originales, les origines et l'histoire de la colonie jusqu'en 1717. Il nous montre Louis XIV envoyant le chevalier d'Iberville remplacer Cavelier de La Salle et cherchant à atteindre sur ces rives du Mississipi, non plus les Espagnols, mais les Anglais. Comme le disait d'Iberville avec une clairvoyance admirable : « Si la France ne se saisit de cette partie de l'Amérique qui est la plus belle, pour avoir une colonie assez forte pour résister à celle de l'Angleterre, la colonie anglaise, qui devient très considérable, s'augmentera de manière que dans moins de cent années elle sera assez forte pour se saisir de toute l'Amérique et en chasser toutes les autres nations. » Ce qu'il fallait, avant tout, c'était peupler la région et y fonder un établissement solide. Or, pendant la guerre de la succession d'Espagne, les secours de la métropole n'arrivant pas, la jeune colonie se trouva « dans une grande disette de toutes choses » et sa conservation fut, comme le déclara plus tard le Conseil de Marine, « une espèce de miracle ». Ce n'était pas nos 70 soldats à peu près nus et sans munitions qui auraient pu opposer une vigoureuse résistance et si, malgré l'argent et les forces considérables dont ils disposaient, les Anglais ne purent profiter de cette situation, tout l'honneur en revient à Bienville et à son habile politique indigène. Là, comme ailleurs, les Français surent se constituer de solides et dévoués alliés auprès des Indiens. Les Anglais de la Caroline brûlaient cependant du désir de détruire nos faibles établissements ; ils parvinrent à obtenir l'insertion dans le traité d'Utrecht d'une phrase grosse de conséquences.

Incapable de pourvoir aux besoins de la Louisiane, le gouvernement royal la céda au financier Crozat. Celui-ci y consacra près de 800.000 livres, mais, mal secondé par le gouverneur La Mothe-Cadillac, homme violent et cupide, il échoua dans son entreprise, et se vit vite obligé de céder la place à la Compagnie d'Occident que Law venait de créée r.

La Compagnie reçut les droits les plus étendus sur la Louisiane, mais, comme le fait remarquer fort justement M. H., si elle avait des idées parfois excellentes, l'exécution était presque toujours défectueuse. Elle chercha à peupler la colonie; malgré la réclame la plus éhontée et

Digitized by Google

la plus mensongère, les colons libres étaient rares ; on y suppléa par la déportation : vagabonds et prisonniers passèrent de Bicêtre à la Louisiane. Non contente de s'occuper ainsi du peuplement et de développer la culture du riz et du tabac, la Compagnie fonda la Nouvelle-Orléans. Mais ces vigoureux efforts étaient mal dirigés et mal soutenus, l'argent manquait; aussi les résultats furent-ils médiocres. En 1719, il n'y avait pas encore plus de quatre maisons à la Nouvelle-Orléans.

C'est en vain que la Compagnie des Indes, dans laquelle s'était fondue la Compagnie d'Occident, put disposer de capitaux importants : le peuplement n'avançait pas. Donnant l'exemple, Law prit lui-même une concession, embaucha un grand nombre d'Allemands, subventionna une nuée de littérateurs qui dépeignirent les rives du Mississipi comme un nouvel Eldorado. On y envoya de force, soit par lettres de cachet, soit par mesures de police, les libertins, les mendiants, les gredins de toute espèce. Un arrêt du Conseil dut bientôt mettre un terme à ces excès. Mais, si la Compagnie avait pris des mesures pour envoyer des colons, elle avait oublié de les fournir des vivres nécessaires. Les nouveaux venus eurent à souffrir d'atroces privations. Au Biloxi, plus de la moitié moururent de misère et de faim.

Malgré tous les désastres, l'entreprise gigantesque ébauchée par Law n'en avait pas moins insufflé une vie nouvelle à la colonie. Les chiffres cités par M. H. sont caractéristiques à cet égard. En 1726, 2.228 blancs vivaient à la Louisiane, et la Nouvelle-Orléans comptait 40 maisons avec 200 habitants. Certains centres, comme les Illinois, donnaient les meilleures espérances. Bien que tombée dans le plus fâcheux discrédit, la Louisiane, grâce aux gouverneurs Bienville et Perrier, grâce aux efforts des commissaires du Conseil, connut enfin une ère de prospérité relative : ce fut sa perte. Les Anglais, inquiets, résolurent de nous en chasser. Ainsi que l'établit M. H. contrairement à l'opinion de Wiesener admise jusqu'ici, aux colonies « alliance formelle pas plus qu'entente cordiale ne devait empêcher les Anglais de poursuivre à nos dépens l'édifice de leur grandeur ». De même que leurs compatriotes de la Virginie, les Anglais de la Caroline du Sud multiplièrent leurs efforts contre l'influence française. Trop faibles par eux-mêmes, nos colons ne pouvaient résister que par l'alliance avec les tribus indiennes : toute la diplomatie anglaise s'employa à gagner ces dernières. Les Chicachas, les premiers, se tournèrent vers les Anglais et bientôt une confédération générale des Indiens s'organisa contre la domination française; elle aboutit au massacre des Natchez où 238 blancs périrent dans un odieux guet-apens. Sans doute ce massacre fut vengé, mais la Compagnie trouvait que la Louisiane lui coûtait trop

Digitized by Google

cher; elle préférait concentrer ses efforts sur la fourniture des nègres aux Antilles. En 1731, elle rétrocéda la colonie à la Couronne.

Dans ce rapide résumé, nous n'avons pu indiquer qu'une faible partie des conclusions nouvelles auxquelles l'auteur aboutit et qui, toutes, s'appuient sur une documentation sûre et abondante. Nous avouons cependant que le jugement porté sur la Compagnie des Indes nous paraît trop sévère : la lecture même de l'ouvrage montre qu'elle fut plus victime des circonstances que de ses agissements.

Le soin avec lequel a été composée cette thèse ne laisse guère place à des critiques de détail. Tout au plus peut-on signaler, dans l'avant-propos, une contradiction, d'ailleurs plus apparente que réelle, quand il est dit que la Louisiane fut la victime de l'alliance franco-anglaise et, quelques lignes plus loin, que le gouvernement français sut demeurer l'allié de la Grande-Bretagne sans devenir son esclave. Nous croyons de plus devoir exprimer le regret que l'auteur se soit servi de sa très abondante documentation avec tant de réserve. Nul doute que, de ses notes, il eût pu tirer quantité de détails pittoresques sans donner cependant à son ouvrage une ampleur exagérée.

Nous sommes d'autant plus à l'aise pour formuler ces très légères réserves que nous pensons le plus grand bien de l'étude de M. H. Son livre, fruit d'un travail de critique consciencieuse et avertie, de recherches multiples opérées avec méthode, constitue un ouvrage excellent, écrit avec une très grande pureté et une élégante précision de style. En particulier, la partie diplomatique, qui jette un jour tout nouveau sur les rapports de la France et de l'Angleterre en Amérique, est traitée de main de maître. Par ce travail, M. H. se classe indiscutablement au rang des meilleurs historiens de nos colonies.

MAURICE DESCAMPS.

PIERRE MORANE. **Paul Ier de Russie, avant l'avènement.** — Paris, Plon, 1907; in-8° de 452 p.

C'est une lecture très attachante, autant qu'instructive, que celle de ce livre qui n'est pas seulement une histoire de Paul Ier, mais qui pourrait être considéré, exception faite de la politique extérieure, comme une histoire de Catherine et de la Russie pendant la fin du XVIIIe siècle. Autour des faits historiques importants, l'auteur a su habilement grouper beaucoup d'épisodes et de détails anecdotiques qui complètent agréablement son œuvre et nous donnent une physionomie fidèle de la Cour ainsi que de la haute société russe à cette époque.

Digitized by Google

Cet ouvrage, très consciencieux et très documenté, est précédé d'un index bibliographique où M. P. M. nous fait connaître les sources auxquelles il a puisé et, dans le corps du volume, nous trouvons, au bas de chaque page, des notes indiquant sur quelle autorité s'appuie tel fait ou de quel écrit est extraite telle citation. Il y en a de nombreuses, en effet, et de très précieuses, comme celles tirées de la correspondance diplomatique de nos ambassadeurs ou de ceux des autres puissances; très précieuses aussi celles tirées des lettres de la grande duchesse Marie Feodorovna et de Catherine II, soit avec ses enfants, soit surtout avec Grimm, avec lequel elle entretenait une correspondance suivie. Ces lettres sont souvent pleines d'esprit et d'enjouement, mais elles montrent aussi la sécheresse de cœur de l'impératrice.

Au milieu du XVIIIe siècle, en Russie, l'ordre de succession au trône, n'étant soumis à aucune règle fixe, était livré à la merci des coups de force ou des révolutions de Palais. En décembre 1741, une de ces révolutions, enlevant la couronne au jeune Ivan VI, la plaça sur la tête d'une fille de Pierre le Grand, Élisabeth Petrovna. Devenue impératrice et pour s'assurer un successeur, elle fit venir en Russie le fils de sa sœur Anne Petrovna et du duc de Holstein, Gottorp, qui, après avoir reçu le baptême orthodoxe, prit le nom de Pierre. Il épousa peu après une princesse allemande, Sophie de Anhalt, qui, devenue aussi orthodoxe, fut appelée Catherine. Bientôt Élisabeth eut de graves motifs de se plaindre de son neveu, qui, violent, brutal, n'ayant que des instincts grossiers, se livrait aux plus basses débauches; en outre, allemand jusqu'au fond de l'âme, il était tout dévoué à la Prusse, et on le soupçonnait d'avoir des intelligences avec Frédéric II, alors en guerre avec la Russie. Quant à Catherine, n'éprouvant que du dégoût pour son mari et souffrant d'humiliations que lui faisait subir la tsarine, elle s'était jetée dans l'inconduite et avait pour amant Serge Soltikof. C'est dans ces circonstances que naquit Paul (1754), ce qui a fait concevoir des doutes sur sa légitimité. Dans son mécontentement, Élisabeth à diverses reprises songea à déshériter Pierre, tantôt au profit d'Ivan VI, alors en captivité, tantôt au profit de Paul, mais elle ne prenait toutefois aucune décision. Notre ambassadeur, le baron de Breteuil, avait signalé l'intérêt qu'il y aurait pour la France à profiter de ces dispositions et de l'ascendant que le roi possédait sur l'impératrice pour la déterminer à se prononcer en faveur de Paul; mais l'indolent Louis XV attendit huit mois pour répondre à son ambassadeur. A ce moment, Élisabeth, gravement malade, était à son déclin; il devenait impossible d'agir sur elle. Elle mourut presque aussitôt et Pierre lui succéda sans obstacle.

Son premier soin fut de rompre avec l'Autriche et de s'allier à Frédé-

Digitized by Google

ric II, auquel il abandonna même et sans compensation toutes les conquêtes que la Russie avait faites sur la Prusse. En même temps, il se signalait par ses violences, ses extravagances, son intempérance grossière, sa conduite scandaleuse et enfin par un mépris affiché pour la religion orthodoxe. Il ne tarda pas à devenir impopulaire. En outre, Catherine en butte à ses outrages et mauvais traitements et craignant de se voir répudiée par son mari qui désirait épouser une concubine, la Vorontsof, résolut de le prévenir et de se venger. Un complot militaire, fomenté par elle, précipita du trône Pierre III qui, à peu près abandonné, se vit obligé d'abdiquer (28 juin 1762). Enfermé au château de Ropcha, il ne tarda pas à y périr d'une façon mystérieuse.

Après ces préliminaires, nous entrons dans l'histoire de Paul Ier. On nous le représente, dès son enfance, comme disgracieux, mal tourné, faible de santé : à l'âge de 15 ans il était petit et assez mal pris, avec des traits accentués et irréguliers, « au moral fier, délicat, sensible, sauvage et agressif, avec de généreux instincts qu'il s'étudiait à ne pas laisser paraître ».

Pendant presque tout le règne de Catherine, nous allons assister à une sorte d'antagonisme, d'hostilité sourde entre la mère et le fils.

En maintes circonstances, la tsarine est témoin de la popularité de Paul, de l'attachement de tous les Russes pour celui qu'ils regardent comme le successeur de Pierre III. Chaque sédition, chaque mouvement populaire lui fait craindre qu'un parti ne se déclare pour son fils. Tantôt le sentiment de la nation en faveur du grand duc éclate lors d'un voyage à Moscou, en 1764, où Paul est chaleureusement acclamé, où la noblesse fait en sa faveur, auprès de Panin, une démarche que celui-ci éconduit, peu soucieux de son devoir. Tantôt c'est la révolte de quelques soldats du régiment Préobrajenski ou un complot avorté au Kamtchatka, ou bien les intrigues d'un aventurier Holsteïnois, c'est, surtout, la révolte plus grave de Pougatchef, qui causent à Catherine les plus vives alarmes et la mettent en défiance perpétuelle contre son fils. Aussi elle le tient à l'écart, surveille tous ses mouvements, prend à son égard des précautions inouïes. Au milieu de ses craintes, pour se donner un appui, elle songe un moment à épouser son favori Gregoire Orlof et, plus tard, Stanislas Poniatovski, projets abandonnés ensuite. Cette défiance envers son fils inspirera à Catherine le choix de précepteurs paraissant surtout chargés de le dégoûter de l'étude, elle subsiste même après le mariage de Paul. Il faut l'empêcher de s'occuper des affaires publiques. Elle avait promis, pour le mettre au courant de ces affaires, de le laisser assister, certains jours, au travail de ses ministres. Cela se borne, pendant quelques mois, à lui faire lire, par des secrétaires, les décisions prises la veille et à char-

Digitized by Google

ger un officier de lui donner quelques leçons sur la marine, puis, tout à coup, ces lectures et leçons cessent et, lorsque Paul demande la permission d'entrer au Conseil, il se heurte à un refus. Plus tard, le grand duc étudie pourtant les affaires militaires et administratives, avec les conseils de Nicolas Repnin, diplomate et administrateur distingué, et avec le général Panin, frère de son gouverneur.

Cette défiance de Catherine se manifeste surtout lorsqu'elle pèse sur son fils pour le faire consentir à l'échange des duchés de Holstein et de Schleswig, qu'il tenait de son père, contre les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Elle voulait lui enlever la situation de souverain indépendant et le désir de s'occuper de l'administration de ses États. Enfin, il ne fallait pas que Paul pût acquérir un prestige militaire quelconque. Désirant se rendre utile à son pays, deux fois, il demande, mais sans succès, à rejoindre l'armée qui se préparait à combattre les Turcs; on lui permet seulement de prendre part, sans commandement sérieux et avec un rôle effacé et subalterne, à une expédition dirigée contre Gustave III qui venait d'envahir la Russie; il en revint furieux de n'avoir eu aucune occasion de se signaler.

On ne peut, malgré ses défauts, n'être pas pris de compassion pour le grand duc. Vivement frappé dès son enfance par les événements tragiques de 1762, n'ayant jamais été entouré de la moindre affection maternelle, on doit comprendre combien il dut souffrir de se voir délaissé, soupçonné, condamné à la contrainte et aux humiliations. La défiance dont il était l'objet devait d'autant plus l'irriter que jamais il n'avait protesté contre l'usurpation de sa mère, ni cherché à profiter des occasions nombreuses qui s'offraient à lui de revendiquer ses droits. Quels sentiments amers ne dut-il pas éprouver en voyant d'indignes favoris se succéder dans les bonnes grâces de sa mère et disposer en maîtres du sort de la Russie, alors qu'il était voué à l'inaction, à la sujétion ? Aussi, n'ayant pas l'énergie de réagir, nous verrons son caractère s'aigrir, devenir irritable, enclin à la révolte, parfois au délire et la persécution. On le verra ensuite, non sans étonnement, pousser à l'excès le sentiment religieux, donner dans le mysticisme et même partager les idées des illuminés, ce qui n'était assurément pas de nature à ramener l'équilibre dans ses facultés.

Paul se maria deux fois : d'abord avec Wilhelmine de Hesse-Darmstadt, devenue Natalie Alewievna; cette union semblait promettre le bonheur à Paul qui aimait réellement sa femme; mais celle-ci, loin de répondre à son affection, le trompa avec André Razoumovski. Elle mourait en couches au bout de quelques mois.

En seconde noces, Paul épousait Sophie Dorothée de Wurtemberg-

Digitized by Google

Montbéliard, baptisée ensuite sous les noms de Marie Feodorovna. M. P. M. nous trace un portrait tout à fait flatteur de cette princesse douée de grandes qualités et de toutes les vertus domestiques qui procurèrent à Paul plusieurs années de bonheur. Nous en trouverons un exemple dans la description de l'existence tranquille et retirée des deux époux à leur château de Pavlovsk, de leurs occupations et distractions. Les chapitres consacrés aux événements de ces deux mariages sont pleins des détails les plus précis, les plus intéressants sur les négociations, les préparatifs de ces mariages, les fiancées, leurs familles, les fêtes et cérémonies nuptiales. Signalons le charmant tableau de la petite cour de Frédéric-Eugène de Wurtemberg, à Montbéliard. C'est avec un véritable plaisir que nous lisons le récit du voyage entrepris par le jeune couple dans les principales contrées de l'Europe, voyage précédé de singulières difficultés et que faillit empêcher la défense, imposée par Catherine, de mettre le pied sur les États de Frédéric. Toutes les circonstances en sont relatées de façon à captiver le lecteur; mais celles du séjour en France de nos voyageurs nous intéressent tout particulièrement. Notons que Paul y fut accueilli avec la plus grande cordialité. A ce moment déjà, une grande sympathie se manifestait en faveur des Russes, surtout à cause de la ferme attitude de Catherine, vis-à-vis de l'Angleterre, dans la question de la neutralité armée.

De retour en Russie, nos voyageurs, mal accueillis par Catherine qui reprochait à son fils certains propos tenus par lui en France et en Autriche et une correspondance secrète que, pendant son absence, il entretenait avec Panin, ne restèrent pas à Saint-Pétersbourg, mais allèrent partager leur existence entre Pavlovsk et une autre résidence, Gatchina. Dans celle-ci, le grand duc avait établi un camp et une caserne; il passait son temps à faire manœuvrer ses soldats, mais avec un esprit mesquin, qui se perdait dans les plus minutieux détails et qu'inspirait une imitation puérile de l'armée prussienne. Paul professait un vrai fétichisme pour Frédéric II.

De son second mariage, Paul eut de nombreux enfants. Les deux aînés furent Alexandre, le futur empereur, et Constantin que Catherine se flattait de pouvoir mettre un jour sur le trône de Constantinople. Catherine, dès leur naissance, accapare tous ses petits-enfants; elle les entoure d'attentions, surtout les deux aînés, dirige leur éducation dont les parents sont écartés, même celle des filles. Plus tard, c'est elle qui mariera, sans même consulter Paul, Alexandre, Constantin et l'aînée de ses petites-filles. On comprend combien profond dut être le mécontentement de Paul et de la grande duchesse tenus ainsi éloignés de leurs enfants. On ne lit pas sans émotion les pages consacrées à l'idylle sentimentale de Paul avec Made-

Digitized by Google

moiselle Nehdof qui, touchée des injustices dont souffrait celui-ci, le voyant morose, ombrageux, sujet aux humeurs noires, entreprit de relever son moral, et de le ramener au calme et aux bons sentiments. Sa douce influence sur le grand-duc fut salutaire; mais ensuite, rebutée par son caractère qui devenait plus soupçonneux, plus fantasque, elle dut se retirer dans le couvent où elle avait été élevée.

Nous regrettons de ne pouvoir donner quelques détails sur plusieurs personnages mêlés à l'histoire de Paul. Citons, toutefois, le Cte de Ségur, notre ambassadeur, qui avait séduit la société russe et supplanté ses collègues d'Autriche et d'Angleterre dans la faveur de l'impératrice, Bobrinski, fils naturel de Catherine et d'Orlof (sa vie aventureuse et déréglée prouve que la tsarine était aussi bien à son égard qu'à l'égard de Paul, dépourvue de sentiment maternel), puis les trois princes de Wurtemberg, frères de la grande duchesse, et, enfin, le futur défenseur de Moscou, Rostoptchin, dont nous voyons les curieux débuts dans les faveurs de Paul.

Signalons ici l'influence en Russie, à cette époque, de notre littérature, de notre langue et de nos arts. Il est de bon ton de parler français. Paul se choisit en France un correspondant littéraire, qui est la Harpe, et nous possédons nombre de lettres écrites en français par Catherine et d'autres grands personnages.

L'impératrice, frappée d'apoplexie, meurt, après une longue agonie, le 16 novembre 1796. Paul passe tout à coup de la plus humble sujétion au pouvoir abolu. Aussitôt, il exige de ses sujets les marques d'un respect tout oriental. Sa haine, longtemps concentrée, s'appesantit sur les courtisans de sa mère, surtout sur les auteurs et complices de l'attentat de 1762. Ce sont eux qu'il charge de rendre les honneurs funèbres aux restes de Pierre III, dans une lugubre cérémonie célébrée à la fois pour cet empereur et pour Catherine. Mais il se montre clément et généreux pour les victimes de sa mère. Ainsi, il fait mettre en liberté Kosciusko auquel il accorde une pension, plusieurs autres seigneurs Polonais et donne à Stanislas Poniatovski l'hospitalité dans un palais de Moscou.

En résumé l'ouvrage de M. P. M. lui fait grand honneur. Nous espérons lui voir publier prochainement l'histoire du règne de Paul Ier.

Émile Dumont.

Frantz Funck-Brentano. **Mandrin, capitaine général des contrebandiers de France.** — Paris, Hachette, 1908, in-8° de XII-574 p.

Après un long silence qu'expliquait un important travail préparatoire et de multiples occupations, M. Funck-Brentano vient de publier un

Digitized by Google

nouvel ouvrage. Dans ce livre, l'auteur du *Drame des poisons*, qui a la coquetterie de ses sujets, choisit les plus passionnants et semble vouloir faire de son œuvre une encyclopédie rétrospective des causes criminelles, s'est attaché à l'histoire de Louis Mandrin, *capitaine général des contrebandiers de France*, selon le titre de noblesse que l'aventurier prenait plaisir à se donner lui-même.

M. F.-B. a écrit non seulement l'histoire de Mandrin, mais celle de la Ferme et des fermiers généraux dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, continuant ainsi d'étudier les plus graves problèmes de l'ancien régime : les lettres de cachets et les prisonniers de la Bastille, la presse et les nouvellistes, la question des impôts et de la contrebande.

Ce dernier volume du brillant historien ne le cède en rien à ses aînés ; sa lecture se poursuit sans hésitation, comme celle d'un drame sans cesse renouvelé et toujours poignant. Mandrin, dans la période la plus active de sa vie, s'est trouvé aux prises avec les mêmes difficultés, ses exploits demeurant les mêmes, et le récit de ses campagnes, de ses marches, de ses démêlés avec les receveurs ou les soldats de la Ferme, pourrait sembler monotone, si l'auteur ne triomphait en se montrant habile écrivain autant qu'érudit scrupuleux. Dans son livre, la figure de Mandrin se détache constamment en pleine lumière et captive l'attention par son pittoresque et sa merveilleuse énergie.

Mandrin, dès ses débuts, sut se rendre populaire en exploitant la haine générale qu'inspiraient en France la Ferme et ses suppôts ; il se posa en héros, et c'est bien une épopée, une nouvelle *Mandrinade* qu'a écrite M. F.-B. Personne mieux que lui ne pouvait donner à l'aventurier tout son relief, le suivre dans la mission humanitaire dont il se prétendait investi, au nom de laquelle il persécutait les receveurs de l'impôt sans chercher noise aux particuliers, ouvrait aux fraudeurs les portes des prisons, et les refermait sur les condamnés du droit commun. Nul ne pouvait, avec plus d'art, le montrer tour à tour férocement cruel lorsqu'il tuait d'un seul coup de pistolet un enfant et son père, au moment où ce père, malheureux employé des fermes, tendait son enfant vers Mandrin pour toucher sa pitié, galant homme, lorsqu'ayant emprunté les chevaux d'un carrosse, il les retournait à leur propriétaire avec des excuses et des présents, mauvais plaisant, lorsque, marchant aux côtés d'une voiture de foin et feignant d'ignorer que s'y cachait, transi de peur, un curé qui l'avait trahi, il proférait à haute voix les pires menaces contre le pauvre homme.

L'épopée de Mandrin ne dura pas au delà de quelques mois. Bientôt les soldats de La Morlière, attachés à sa perte, ne pouvant réussir à l'atteindre pendant ses équipées en territoire français, tentèrent un coup

Digitized by Google

de main et s'emparèrent de lui le 11 mai 1755, pendant qu'il se reposait au château de Rochefort-en-Novalaise, en Savoie. Mandrin fut conduit à Valence et supplicié dès le 26 mai, tandis que s'échangeaient des messages diplomatiques entre Versailles et la cour de Savoie protestant contre la violation de son territoire.

Je l'ai déjà indiqué, le nouveau volume de M. F.-B. joint à l'histoire de Mandrin celle de la Ferme et des fermiers généraux. La première est, en effet, la contrepartie de la seconde et ne pouvait en être séparée. M. F.-B. l'a bien compris; il ne s'est pas dérobé et a abordé sans réserve cette étude. Les chapitres d'histoire économique qui servent de début et de conclusion à son ouvrage sont des plus substantiels et me semblent devoir figurer parmi les meilleures pages du maître historien.

Louis Loviot.

De Lort de Sérignan. **Un duc et pair au service de la Révolution. Le Duc de Lauzun (Général Biron), 1791-1792.** (*Correspondance intime*). — Paris, Perrin, 1906, in-8° écu, de 329 p.

Dans son intéressant ouvrage, *La première invasion de la Belgique*, M. de Sérignan citait une correspondance de Lauzun, retrouvée aux Archives de la guerre. Il la publie aujourd'hui intégralement, en rappelant, ce qui montre son intérêt, que Sybel, Sorel, Chuquet l'ont consultée. La première partie du carnet de correspondance retrouvé contient, en effet, quatre-vingt-quinze lettres qui donnent la genèse du plan de campagne dont l'exécution suivit la déclaration de guerre du 20 avril 1792. Elles sont adressées par Lauzun ou reçues par lui; ses correspondants étaient : Dumouriez, Narbonne, Talleyrand, etc. Quelques lettres postérieures complètent la collection. La désorganisation, l'indiscipline, la nullité des chefs apparaissent nettement et l'on se rend compte que, si l'ennemi avait foncé sur la France, la Révolution était finie. Lauzun y montre sa médiocrité et sa bassesse d'âme. C'est le roué, le courtisan se muant en démagogue. La monarchie sombrant, il abandonne le navire et s'efforce de retrouver une situation profitable à ses vices. Au fond, il a conscience de son incapacité, et cherche, selon l'expression populaire, à tirer son épingle du jeu. Le gouvernement de la Corse, c'est là son rêve : loin des périls et des difficultés de la frontière, il pourra y demeurer tranquille, drapé dans son civisme de cirque. Sans dignité, sans caractère, ayant trahi son roi, renié sa caste, son origine, le pire châtiment pour sa mémoire, dit M. de Sérignan, est que l'histoire soit tentée d'accepter le jugement de Fouquier-Tinville sur lui. Sa

Digitized by Google

mémoire ne s'en relèvera pas. M. de Sérignan ne s'est pas contenté d'éditer cette correspondance; il a donné de l'unité à l'ouvrage, encadrant les lettres dans un commentaire et un exposé des événements qui permettent de mieux en saisir la portée.

André Auzoux.

Correspondance du duc d'Enghien (1801-1804), publiée par le comte Boulay de la Meurthe. — Paris, Picard, 1904-1908, 2 vol. in-8 de lxviii-522 et 470 p.

Le comte Boulay de la Meurthe vient d'achever la publication de la Correspondance du duc d'Enghien. Contenue en deux volumes in-8°, elle reproduit un certain nombre de pièces déjà publiées par M. de Sévelinges (*Mémoires pour servir à l'histoire de la mort de Condé*) et par M. Crétineau-Joly (*Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé*). Le savant éditeur a puisé ses textes dans les archives du duc d'Aumale à Chantilly, dans les archives des *Affaires Étrangères*, dans celles de Berlin, de Moscou, du *British Museum* et du *Record Office*, enfin aux Archives nationales qui contiennent les lettres authentiques, versées par le baron de Surval, ancien intendant du duc de Bourbon, dont M. H. Welschinger s'est servi en 1888 pour écrire son ouvrage sur *Le Duc d'Enghien*.

Remarquons toutefois que M. B. de la M. ne prend cette correspondance qu'à partir du 28 décembre 1800, voulant que ses documents servent à éclaircir la conspiration de Georges Cadoudal qui a été le prétexte de l'exécution du duc d'Enghien.

Le tome Ier est précédé d'une introduction où M. B. de la M. s'attache à démontrer d'une façon précise la non-participation du duc à cette conspiration (Cf. l'ouvrage antérieur de M. B. de la M. sur *Les dernières années du duc d'Enghien*). Il semble toutefois qu'il y ait quelque exagération à dire que le grief de sa complicité dans le complot de Georges « ne fit pas même l'objet formel d'aucun interrogatoire ». Comme l'a très justement relevé M. H. Welschinger, le capitaine Dautancourt l'avait interrogé sur ses prétendues relations avec Pichegru et Dumouriez. L'arrêté des consuls du 29 ventôse an XII, qui servait de base à l'interrogatoire, accusait le duc d'avoir participé aux complots tramés contre la sûreté intérieure et extérieure de la République. Enfin le jugement définitif, c'est-à-dire le jugement revisé par Réal, relevait, par l'article 612 de la loi du 3 frimaire an IV, le fait de complot et donnait à l'article 1er de la loi du 6 octobre 1791 ce texte fantaisiste : « Tout complot ou attentat *contre la République* sera puni de mort. »

Digitized by Google

Pour M. B. de la M. « ce fut comme ennemi de la France, et non comme conspirateur, que le malheureux prince tomba sous les balles des gendarmes d'élite ».

André David.

Dr Max Billard. **La conspiration de Malet.** *Un interrègne de quelques heures. La nuit du 23 octobre 1812.* — Paris, Perrin, 1907, in-8 écu de 200 p., avec 27 gravures.

Si étrange qu'il fût, le projet du général Malet, de renverser à lui tout seul le gouvernement impérial, faillit réussir. Un tel exploit méritait d'être raconté ; il l'a été maintes fois. Mais le Dr Max Billard a si adroitement renouvelé la matière, sa narration est si vive, si pittoresque et si dramatique que l'on prend à la lire un réel plaisir. On dirait une pièce de théâtre en six actes, avec prologue et épilogue. Dès le début entre en scène le principal personnage, à la fois bizarre et brave, « un dramaturge de génie », selon le mot de M. G. Lenôtre. Puis l'auteur déroule sous nos yeux une série de tableaux tantôt gais, tantôt émouvants. C'est d'abord *la soirée chez l'abbé Cajamano* (chapitre Ier). On voit arriver, impasse Saint-Pierre, vers minuit, sortant d'un fiacre, le caporal Rateau, absolument nu et tenant à la main, dans sa chemise nouée d'une serpillère, tout son équipement. Ensuite, *Malet, maître d'une partie de la force armée* (chap. II), adresse aux soldats rassemblés dans la Cour de la caserne Popincourt, sous une pluie battante, à cinq heures du matin, une allocution habile où il leur annonce la mort de Napoléon devant Moscou, et leur promet au nom du gouvernement provisoire, qui n'existe que dans sa tête, avancements et récompenses. Bientôt l'*Hôtel de Ville, le ministère de la Police générale et la préfecture de police sont au pouvoir de la conspiration* (chap. III). Mais, *à la place Vendôme*, (chap. IV), siège du gouverneur de Paris, Malet est démasqué par le commandant Laborde. Le chef mis hors d'état d'agir, ses affiliés, conspirateurs sans le savoir, ne sont plus désormais « que des marionnettes dont le fil est brisé ». *Le jugement* (chap. V) ne tarde guère. A la demande : Quels sont vos complices ? — Malet riposte avec audace : « La France tout entière. Vous-même, Monsieur le président, si j'avais réussi. » *La fin du drame* (chap. VI) a pour décor la plaine de Grenelle où sont fusillés, le jeudi 29 octobre 1812, douze condamnés à mort dont un seul était coupable, en saine justice. L'épilogue, intitulé l'*Empereur*, nous apprend ce que Napoléon pensa de cette affaire et le volume clôt sur ces lignes : « De ce jour, ou plutôt de cette nuit tragique, le rideau commença à tomber sur les merveilles de l'Empire, la cause de l'Empereur fut sacrée

Digitized by Google

par le malheur, en attendant que, sous le ciel d'un autre hémisphère, elle le fut par le martyre. »

Notre analyse succincte accuse d'un trait un peu fort, peut-être, la manière ou, si l'on veut, les procédés qu'emploie le Dr Billard afin de nous exposer ces événements d'octobre 1812, et, pour certains esprits méticuleux, imbus de méthodes rigoureuses et toutes scientifiques, cette analyse seule serait déjà la condamnation de l'ouvrage. Une controverse pourrait s'élever à ce propos sur la question de savoir où commencent exactement les devoirs comme aussi les droits de l'historien. Chacun conviendra qu'il s'agit de rechercher la vérité. Mais c'est sur la façon de la présenter et de la représenter qu'éclateront les divergences. Aux yeux de ceux qui pensent que tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux, le livre de M. Max Billard, avec ses gravures du temps, si attrayantes et si curieuses, recevra une pleine absolution.

Relevons, en terminant, une inexactitude, page 123. L'ancien précepteur de l'Empereur de Russie qui reçut les confidences de « l'impresario occulte de la conspiration », ne s'appelait pas César Caire de la Harpe, mais Frédéric-César de la Harpe. C'est lui qui procura l'indépendance au pays de Vaud, sa patrie, en 1798, et qui, pour la sauvegarder, sut obtenir l'appui du tsar Alexandre I, en 1813 et 1814.

Émile Couvreu.

H. Malibran, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en retraite. **Guide à l'usage des artistes et des costumiers, contenant la description des uniformes de l'armée française de 1780 à 1840.** — Paris, Combet; in-8° accompagné d'un album, 1907.

L'ouvrage auquel l'ingénieur Malibran a donné un titre trop modeste constitue un répertoire précieux non seulement pour les artistes et les costumiers, mais aussi pour les historiens. La rigueur de la méthode, et la clarté du classement chères au polytechnicien s'y joignent à la précision et à l'abondance d'informations de l'érudit le plus scrupuleux. Pour chaque régiment et pour chaque grade, les moindres détails de l'uniforme sont décrits, mesurés au millimètre, datés et rattachés au texte de l'ordonnance qui les concerne, depuis l'État-Major général jusqu'aux Services administratifs, aux Ingénieurs géographes et aux Pompiers. La marine y a sa place comme l'armée de terre. Des chapitres spéciaux y traitent de la Garde impériale, de la Garde royale, des Armées d'Afrique, de l'Infanterie de marine, des Écoles militaires et des Militaires retirés du service. Chaque chapitre débute par une histoire succincte du corps auquel il se rapporte, de sorte que l'on a aussi dans le volume les éléments d'un très

Digitized by Google

bon résumé de l'histoire de l'Armée française. Un vocabulaire spécial explique les termes employés.

A cet ouvrage fait suite un album de deux cent vingt-une planches contenant chacune plusieurs sujets : ce qui donne plus d'un millier de documents figurés. Cet album a été dessiné par l'auteur du texte qui était aussi un artiste et, en voyant cette multitude de dessins si nets et d'un trait si sûr, on ne se douterait pas que celui qui tenait la plume avait soixante-dix-huit ans.

Aussi le peintre Édouard Detaille, un des hommes les plus compétents en la matière, a-t-il eu raison de dire, dans l'avant-propos en forme de lettre, par lequel il présente l'ouvrage au public : « C'est une formidable besogne que d'avoir condensé d'une façon si limpide des milliers de documents épars jusqu'à présent et connus seulement des chercheurs et des spécialistes. Avec votre guide, les fautes et les erreurs deviendront impardonnables et je vous exprime tous mes compliments avec ma reconnaissance pour le très grand service que vous rendez aux artistes et à tous ceux qui ont le culte du vrai. »

Roger Peyre.

Carlyle : **Essais choisis de critique et de morale. Lettres à sa mère.** — Paris, édit. du *Mercure de France*, 1907 ; 2 vol. in-16 de 357 et 315 p.

Les deux volumes qui viennent de paraître contribueront utilement à répandre en France le nom de Carlyle, connu jusqu'ici d'un trop petit nombre. M. E. Barthélemy a traduit les études sur Burns, Johnson, Gœthe, les *Considérations sur l'Histoire et sur le Temps présent;* il les a fait précéder d'une très substantielle introduction sur l'œuvre critique de Carlyle. Les études sur Burns, Johnson, Gœthe sont plus spécialement du domaine littéraire ; au contraire les *Considérations sur l'Histoire* nous intéressent ici plus directement. C. parle de l'histoire en connaisseur ; ses ouvrages sur la Révolution française, sur Mirabeau, sur la Révolution d'Angleterre contiennent des vues extrêmement originales et philosophiques ; l'illustre auteur de *Startor Resartus* trouve dans l'histoire l'enseignement par excellence ; à fouiller les documents les plus minimes, il éprouve des joies d'érudit et de moraliste à la fois : l'historien est le témoin du passé ; son autorité, basée sur un sérieux travail d'archives doit être considérable, car nourri qu'il est des faits, il tire d'eux-mêmes leur conclusion et leur moralité. Cette conception de l'histoire si classique et si juste, énoncée une fois de plus par un romancier, fait souvenir d'une vieille querelle sur la supériorité morale du roman ou de l'histoire, une fois de

Digitized by Google

plus exposée récemment et résolue, par un romancier, en faveur du roman [1].

Carlyle, né à la fin du XVIIIe siècle, fut très frappé de l'évolution du monde durant la première moitié du XIXe, grâce au seul progrès de la science. Assistant pour ainsi dire à la naissance du machinisme, aux premières applications de la vapeur, à la création des chemins de fer, il a exprimé dans un article sur « le signe des temps », l'immense portée qu'il attribuait à cette rénovation artificielle de la vie : son cerveau rêveur amplifie les conséquences immédiates et entrevoie ainsi, par une sorte de divination, les phénomènes qui ne sont réellement apparus que cinquante ans plus tard.

Les lettres de Carlyle, traduites par M. Masson et extraites par lui de la très ample correspondance du romancier, nous initient à ses débuts difficiles, à ses réflexions de jeunesse, nous font connaître et admirer son cœur de fils, sensible et tendre. D'une santé très délicate, C. avait quitté sa famille de paysans, pour suivre sa vocation littéraire ; son père, semble-t-il, s'était constamment opposé à ses projets ; sa mère, plus littéraire et plus douce, l'avait laissé faire ; il avait dû se plier à des besognes de préceptorat qui ne convenaient guère à son humeur indépendante et légèrement misanthrope ; il avait écrit plusieurs articles qui l'avaient fait connaître ; il était déjà célèbre quand il était encore malingre et malade. Son ouvrage sur la Révolution française devait être son premier grand succès ; son apparition fut retardée par une malheureuse négligence de son ami Stuart Mill : ayant, un jour, emporté le manuscrit de toute la première moitié, celui-ci le laissa traîner sur sa table et ne le retrouva plus le lendemain : une caméristeévaporée en avait jeté au feu les feuillets, comme des vieux papiers inutiles. On devine avec quelle cruelle émotion C. raconte à sa mère ce pénible événement ; mais avec une belle résignation il ne voulut voir en cette affaire que le doigt de la Providence : « elle signifie simplement que je devrai écrire le livre de nouveau, plus vrai qu'il n'était. » Ce trait dit excellemment la bonté indulgente et la conscience de Carlyle.

Pierre RAIN.

CAPITAINE PAUL AZAN. **Récits d'Afrique : La Légion Étrangère en Espagne (1835-1839).** — Paris, Lavauzelle, 1907 ; in-8° de 956 p. avec 3 cartes.

En rendant compte ici-même [2] de l'ouvrage consacré avec Sidi-Brahim

1. Dans le discours de M. Paul Bourget du 19 décembre dernier à l'Académie Française, à propos de l'œuvre d'Albert Sorel.
2. *Revue des É. H.*, mai-juin 1906, p. 307-309.

Digitized by Google

par le capitaine P. Azan, détaché à l'État-Major de l'armée (section historique), nous exprimions le souhait de lire bientôt la suite de cette émouvante étude qu'il promettait de réserver aux prisonniers d'Abd-el-Kader. Ce n'est point pourtant par ce douloureux épisode de notre conquête algérienne que se poursuit la série des récits d'Afrique. On peut même être surpris d'y voir ranger un volume où il n'est question que de l'Espagne et de la guerre Carliste. Il semble que M. Azan, abandonnant son idée première, veuille plutôt exposer successivement les principaux faits d'armes accomplis par les divers corps de l'armée d'Afrique : après l'héroïsme des chasseurs à pied à Sidi-Brahim, il relate les vaillants services, les souffrances et l'agonie de la Légion Étrangère en Espagne, de 1835 à 1839.

Le récit très vivant et documenté de cette longue et difficile expédition, à laquelle avait participé le grand-père de l'auteur, apporte du reste un utile complément à l'histoire de la politique française dans la Péninsule au début du règne d'Isabelle II. Les hésitations de notre gouvernement, le caractère officieux de notre intervention sont parfaitement mis en lumière par M. Azan. L'existence de la « division auxiliaire française », c'est-à-dire de la Légion qui, fournie par notre armée, était passée au service espagnol, n'a malheureusement que trop reflété les fluctuations de notre politique extérieure. Après en avoir admirablement servi les intérêts, elle a été abandonnée à la fois par l'Espagne dont les soldats étaient mécontents de recevoir de leurs camarades étrangers des leçons d'organisation et de discipline et par la France, oublieuse des services qui ne lui avaient pas été officiellement rendus. Des juges compétents tels que le Lieutenant général Harispe et le Colonel de Saint-Yon avaient cependant apprécié les efforts et les mérites de ces valeureux agents de notre diplomatie officieuse.

Enfin les contemporains n'ignoraient pas que cette guerre présentait un caractère atroce : si les Espagnols des deux partis, ce dont il faut les féliciter, se traitaient en belligérants, les Carlistes avaient décidé de ne pas faire quartier aux étrangers de l'armée Isabelliste, et, aux mesures barbares qu'entraîna cette résolution, répondirent des représailles justifiées. Il aurait été équitable de tenir compte à la Légion des conditions particulièrement pénibles où elle devait combattre. Si le traitement peu avantageux dont furent l'objet les militaires de ce corps d'élite, lors de sa dissolution, s'expliquait peut-être par la lettre des règlements, au reste toujours réformables, il a fourni une nouvelle preuve de l'ingratitude des gouvernements et de l'étroitesse d'esprit « de l'Administration ».

Peu d'hommes se sont montrés aussi désintéressés que les guerriers français ou étrangers qui composaient cette belle troupe. Ils étaient unis

Digitized by Google

par le même amour du péril et par l'enthousiasme un peu naïf, mais très pur, que les aspirations libérales éveillaient chez tous, survivants de l'épopée impériale, jeunes soldats de la monarchie de Juillet, patriotes polonais et italiens auxquels, plus sceptiques en politique mais professionnels des armes, s'étaient joints d'anciens militaires sortis du service allemand ou provenant des régiments suisses dispersés par la chute de la Restauration. L'élément étranger atteignait, à la Légion, un niveau intellectuel et moral plus élevé que celui de nos régiments actuels de même origine et comprenait une forte proportion d'officiers. D'autre part, que de figures intéressantes et vaillantes offrait le contingent français! D'abord les commandants successifs de la division auxiliaire : Bernelle, intelligent et instruit, habile et heureux tacticien, vrai chef de guerre dont, seule, la faiblesse conjugale amoindrit et entrava l'autorité. Puis, après le sage et digne Lebeau, le bouillant et chevaleresque Conrad, l'admirable entraîneur d'hommes, mort glorieusement à la tête de ses troupes au champ d'honneur de Barbastro, enfin le brave Ferrary qui assura, avec le plus grand mérite, la charge des « débris de la Légion ». Les détails donnés par M. Azan sur les campagnes, les épreuves, les avanies que la division auxiliaire eut à supporter font ressortir les qualités extraordinaires déployées en sous-ordre par ceux qui ne quittèrent, pour ainsi dire, pas l'Espagne pendant ces quatre années: Officiers supérieurs ou sulbaternes, expérimentés ou pleins de jeunesse, dont quelques-uns, trop peu nombreux, s'élevèrent ensuite aux plus hauts grades de notre armée, tels que de Noue, mort général de division, Renault, tué général de division sous les murs de Paris en 1870, et Bazaine qui, au cours de cette campagne, fit preuve de réelles qualités militaires et y reçut le dernier soupir du général Conrad. Sous-officiers ardents et intelligents dont plusieurs obtinrent, par leur talent et leur bravoure, des grades même importants et qui, à leur réintégration dans les cadres français furent tout au plus, nommés sous-lieutenants, ainsi qu'il arriva au distingué lieutenant-colonel Rousset. Enfin la masse des Légionnaires, réunion d'hommes vaillants et simples qui montrèrent une valeur militaire peu commune et qui, malgré leur diversité d'origine et de nationalité, conservèrent une discipline remarquable au milieu des privations de toutes sortes, absence de solde, médiocrité ou insuffisance de vivres, dues à l'incurie et à la mauvaise volonté de l'administration espagnole ainsi qu'à l'indifférence du gouvernement français.

A la fin de son étude [1], M. Azan relève, d'après l' « Histoire de l'ancienne Légion Étrangère », du général Bernelle et de son compagnon

1. Page 387.

Digitized by Google

d'armes Colleville, les éloges décernés à cette belle troupe par les hommes les plus compétents de l'Europe et recueillis dans les cours du Nord par les ducs d'Orléans et de Nemours. L'oubli où furent laissés ceux qui avaient mérité l'admiration de nos rivaux n'en est que plus inexplicable et plus déplorable.

En rassemblant et en utilisant avec méthode une importante documentation qu'il a complétée et illustrée par les résultats d'un voyage fait en Espagne sur le théâtre d'opérations de la Légion, M. Azan a replacé dans son cadre, et réveillé pour nous une période héroïque et jusqu'ici trop peu connue de l'histoire générale et de nos annales militaires.

Maurice Bressonnet.

Gabriel Ledos. **Le P. de Ravignan** (n° xiii de la collection : *Les grands hommes de l'Église au XIXe siècle*). — Paris, Béduchaud, 1908, in-16 de 176 p.

Voilà une biographie courte, attrayante, pleine de piété, d'un style pur et austère, s'adaptant parfaitement à celui dont elle trace la vie.

L'auteur nous représente successivement le P. de Ravignan avant le séminaire, pendant sa formation religieuse, dans ses dix années des Conférences de Notre-Dame (1837-1846), puis luttant pour l'existence de la compagnie de Jésus, enfin pendant les dernières années de sa vie.

Les luttes de 1840 sont peu différentes de celles de 1908 : à maint endroit, cette biographie éveille en nous la comparaison avec des faits qui sont d'hier.

L'auteur regrette que l'œuvre oratoire du P. de Ravignan ait été publiée d'une manière défectueuse : il serait souhaitable, dit-il, que l'on pût faire une nouvelle édition de ces conférences et de diverses œuvres oratoires du saint religieux (p. 73). Je doute que cette réimpression trouvât place ailleurs que dans quelques bibliothèques publiques. Les œuvres oratoires de Ravignan ne sont guère lues aujourd'hui. Une grande partie de leur attrait tenait aux qualités de celui qui parlait : comme ceux de Berryer et de tant d'autres orateurs, les discours de Ravignan ne sont désormais qu'une lave refroidie.

Dans le dernier chapitre, il est longuement parlé des luttes engagées autour de la liberté d'enseignement sous la monarchie de Juillet : « N'ayant su ni agrandir, ni conserver la conquête de nos pères, dit M. Ledos, nous nous voyons sur le point de nous voir arracher par l'intolérance des prétendus libéraux, le peu qui nous en reste. » (p. 150). Ainsi ceux qui détenaient l'enseignement libre n'ont pas su se montrer dignes de garder

Digitized by Google

cette conquête. Je suis loin de prétendre que cette affirmation soit erronée. Mais en quoi, au juste, ont consisté les défectuosités du passé? Et quelle conduite tenir à l'avenir pour les éviter ? Ce sont les points d'interrogation que la lecture de cette phrase fait naître tout naturellement, et l'on eût aimé voir l'auteur y répondre.

Çà et là, le récit fait passer sous nos yeux les grands noms de Lacordaire et de Dupanloup : grands semeurs d'idées, ils eurent la commune fortune des initiateurs, d'être plus ou moins méconnus et persécutés.

Parmi les pages les plus vibrantes de la biographie, il faut compter celles où M. Ledos nous montre la grande âme de Ravignan écœurée de la triste vulgarité de la vie. Ces pages m'ont rappelé ce mot d'un Père de l'Église : « Si Jésus pleura devant le tombeau de Lazare, ce n'est pas parce que son ami était mort, c'était parce qu'il allait rappeler cet ami à la misérable existence de la terre. »

« Nous autres, disait Ravignan, nous n'avons pas un quart d'heure de consolation en quarante ans. » (p. 167).

Et quand on lui annonça qu'il allait mourir, il répondit : « Je le sens bien. Mourir ! Oh ! quelle joie, quel bonheur. »

J. Paquier.

L. Paul-Dubois. **L'Irlande contemporaine et la question irlandaise**. — Paris, Perrin, 1907 ; in-8 de 513 p.

Le volume que M. L. Paul-Dubois a publié l'an dernier est venu fort à propos ramener vers l'Irlande et la question irlandaise l'attention un peu distraite du public français. Il y avait longtemps qu'on ne nous avait parlé de ce peuple irlandais pour lequel nous éprouvons une si vive sympathie. L'affinité de race, la ressemblance des tempéraments qui en est la conséquence, et aussi la communauté des antipathies, sans compter les souvenirs historiques d'une hospitalité cordialement offerte et largement payée par nos hôtes, enfin le sentiment de généreuse compassion qu'inspire toujours chez nous le spectacle d'une nation injustement opprimée, toutes ces raisons ont, depuis des siècles, créé entre Français et Irlandais un courant d'amitié réelle qui a persisté en dépit des changements de régime et des fluctuations de la politique internationale. Mais si ces sentiments n'avaient point varié, du moins faut-il avouer que nous étions jusqu'ici assez mal instruits de ce qui se passait dans la verte Erin. Les livres français relatifs à l'Irlande, ceux entre autres de G. de Beaumont et du R. P. (depuis cardinal) Perraud, quelle que fût leur valeur, remontaient l'un à 1839, l'autre à 1862. Depuis ces époques déjà éloignées, les questions n'avaient-elles point changé d'aspect, des progrès n'avaient-ils point

Digitized by Google

été accomplis et la situation morale, sociale et politique de l'Irlande ne se présentait-elle pas sous un jour entièrement différent au début du xxe siècle? M. L. P.-Dubois a jugé avec raison qu'il fallait remettre à l'étude un sujet aussi complexe et qu'une enquête sérieuse, faite sur place, devait être à nouveau menée. Il s'est livré à ce travail minutieux et difficile d'examiner dans le pays même l'état du pays, de recueillir les témoignages écrits et oraux des Irlandais et de leurs adversaires et d'en dégager impartialement des conclusions bien nettes. « Étudier la question irlandaise dans les transformations qu'elle a subies au xixe siècle pour aboutir à cette présente situation où se dévoilent déjà bien des symptômes d'avenir », tel il définit lui-même l'objet de son ouvrage. Ceux qui l'ont lu seront unanimes à lui rendre cette justice qu'il n'a rien épargné pour nous offrir un exposé aussi clair et aussi complet qu'on pouvait le souhaiter et qu'il a parfaitement rempli la tâche qu'il s'était assignée.

Son livre débute par une introduction historique fort développée qui nous aide à comprendre comment et pourquoi sept siècles se sont écoulés sans que l'Angleterre ait pu réduire complètement ni assimiler l'Ile sœur. La différence des races pas plus que l'antagonisme religieux ne suffisent à expliquer un pareil phénomène. En réalité, toutes les résistances et les révoltes de l'Irlande ont été provoquées par la politique égoïste et souvent atroce des conquérants. « C'est l'Angleterre, ce sont les Anglais en Irlande qui ont fait Erin rebelle ». Ils n'ont jamais cherché à légitimer leur conquête en apportant avec eux le bienfait de la civilisation et d'un gouvernement équitable et réparateur. Et d'autre part, si l'Irlande a survécu en tant que nation, « c'est que, jusqu'au xviiie siècle, Erin a toujours assimilé ses envahisseurs et fait Irlandais les Anglais que l'Angleterre lui envoyait, si vigoureuse était sa race, si forte l'influence de son ciel, de sa douce nature, le charme de son âme sur l'âme des nouveaux venus ».

On suivra avec le même intérêt M. L. Paul-Dubois dans son exposé si documenté de l'état politique et social de l'Irlande contemporaine, de la question agraire, de la situation économique et financière. La troisième partie du volume, qui a pour titre les *Possibilités de relèvement*, est particulièrement attachante : l'auteur y traite du problème de l'éducation, étudie la renaissance gaélique si originale, les essais de régénération économique et financière et aussi la question religieuse. Sur tous ces sujets variés et complexes, on garde, la lecture terminée, des idées et des notions très précises, et c'est le meilleur éloge qu'on puisse faire du livre ; il est juste d'ajouter que l'*Irlande contemporaine et la question irlandaise* n'a nullement le ton d'un ouvrage de polémique et que, malgré

Digitized by Google

sa sympathie pour l'Irlande, M. L. Paul-Dubois reste équitable à l'égard des Anglais.

Georges DAUMET.

L. V. GOFFLOT. **Le Théâtre au Collège, du moyen âge à nos jours,** avec bibliographie et appendices. **Le Cercle français de l'Université Harvard,** accompagné de nombreuses planches hors texte. Préface par M. JULES CLARETIE, de l'Académie française. — Paris, Champion, 1907, in-8° de XIX-336 p.

Le besoin d'un tel ouvrage, qui est venu combler une importante lacune dans l'histoire du théâtre en France, se faisait sentir depuis trop longtemps pour que les érudits, aussi bien que le grand public, ne l'aient pas salué avec plaisir à son apparition. M. Gofflot, avec un courage peu ordinaire et une conscience digne d'éloges, a compulsé une foule de documents épars dans tous les coins de notre pays, parfois même fort rares, et il en a fait un résumé qui permet au lecteur de se rendre compte en quelques heures de ce que l'auteur a mis plusieurs années à lire.

A sa suite, nous faisons une excursion agréable à travers les Universités et les Collèges du moyen âge dont les écoliers étaient loin de mener une vie aussi triste qu'on pourrait le croire. Il ne se contente pas, en effet, de nous raconter ce qui se fait à Paris : il n'a garde d'oublier que la capitale n'est pas toute la France et que la province, elle aussi, a souvent des représentations dramatiques. Au XVIe siècle, nous assistons à l'éclosion de la Tragédie française et de la Comédie sous la plume d'un jeune homme de vingt ans, Jodelle, qui fait jouer sa *Cléopâtre* et son *Eugène*, en 1552, tout d'abord au collège de Reims et ensuite à celui de Boncourt.

La plus grande place dans cet ouvrage est nécessairement accordée au théâtre des Jésuites qui ont su s'accommoder si bien aux mœurs du temps en ajoutant le ballet à leurs représentations dramatiques et en préparant ainsi les jeunes gens à la vie mondaine qu'ils devaient mener plus tard. Nous pénétrons à Saint-Cyr où nous entendons *Esther* et *Athalie*. Mais ces fêtes scolaires trouvent un adversaire résolu dans Rollin qui compose un réquisitoire en règle, dans son *Traité des Études*, contre la tragédie latine et la comédie depuis longtemps en usage dans l'Université. Si les collèges universitaires rompent avec une tradition plusieurs fois séculaires, il n'en est pas de même chez les Jésuites qui y restent fidèles jusqu'à la disparition de leur Société, en 1762 : alors c'en est fait du théâtre scolaire.

Sans doute, on a parfois essayé de notre temps de le faire revivre dans

Digitized by Google

quelques maisons religieuses. Mais en définitive, M. Gofflot a raison et c'est un fait assez rare en France, depuis bien des années, qu'une représentation théâtrale dans un collège.

Il n'en est pas ainsi aux États-Unis et surtout à l'Université Harvard où, grâce aux efforts de toute nature de M. James H. Hyde, ce Mécène contemporain, nos pièces françaises sont régulièrement jouées avec les plus grands applaudissements. Et, dans ce pays d'outre-mer, chez ce peuple encore jeune et sans tradition, le théâtre scolaire aura eu pour conséquence non seulement « de faire connaître et mieux apprécier la langue et la littérature française », mais encore « d'aider l'Amérique à se constituer un art théâtral ». Nous ne pouvons, nous Français, qu'être fiers d'un tel résultat.

Nous ne saurions trop louer un tel ouvrage où les érudits peuvent trouver leur compte, aussi bien que le commun des lecteurs. L'auteur a su rendre la science agréable en entremêlant à son récit des anecdotes piquantes, des extraits ou des analyses de pièces. Les yeux sont charmés par la vue des planches hors texte judicieusement choisies, et le lecteur curieux de renseignements particuliers a la faculté de parcourir la bibliographie et le long répertoire des représentations données dans les principaux collèges des Jésuites, à l'Oratoire de Troyes, et même à l'Université Harvard.

Peut-être M. Gofflot exagère-t-il un peu l'influence exercée par le théâtre de collège sur la vocation future de nos écrivains dramatiques. Est-ce à dire que Corneille, Molière, Le Sage, Voltaire n'auraient pas composé des tragédies ou des comédies, s'ils n'avaient pas été acteurs ou spectateurs lors des représentations dramatiques données dans leur jeunesse ? Prenez Racine qui, après avoir commencé ses études au collège de la ville de Beauvais, les poursuivit sous l'austère discipline de Port-Royal. Ce ne sont pas, certes, les solitaires qui lui ont inspiré l'idée de composer des pièces de théâtre où l'amour occupe le premier rang, ni enseigné cet art de la déclamation qui lui servira plus tard à former le meilleur interprète de ses pièces, la Champmeslé. Il serait plus vrai de dire que la plupart de nos grands écrivains de cette époque ont été élevés chez les Jésuites qui sont restés les éducateurs à la mode pendant plus de deux siècles. C'est par erreur, cependant, qu'on leur donnerait comme élève François de Salignac de Lamothe-Fénelon (page 175) qui fit ses études tout d'abord chez ses parents et ensuite à l'Université de Cahors[1]. De même que (page 58) le gentil Rémi Belleau serait aussi

1. Voir l'*Histoire de Fénelon* par le Cardinal de Bausset, tome Ier, Paris, Louis Vivès, 1854, p. 11, et, dans la Collection des grands écrivains français, *Fénelon*, par P. Janet, Hachette, 1892, p. 7.

Digitized by Google

surpris de se voir attribuer la *Deffense et illustration de la langue française* que Joachim du Bellay d'en être dépossédé.

Mais qu'est-ce que quelques fautes de cette nature échappées à l'attention de l'auteur dans un travail si considérable où brillent, du reste, tant de qualités [1]?

Disons pour terminer que le *Théâtre au Collège* est un ouvrage utile à la science et composé par un bon Français qui sait répandre au delà des mers la connaissance et le goût des lettres françaises.

P. Caraman.

Pierre Bodereau. **La Capsa ancienne, la Gafsa moderne.** — Paris, Challamel, 1907; in-8 de 238 p.

On n'a pas oublié le bruit qui se fit, il y a quelques années, autour de la constitution d'une *Compagnie des phosphates et du chemin de fer de Gafsa* (*Tunisie*). Encore aujourd'hui, devant le succès de l'entreprise, le seul nom de l'oasis tunisienne, prononcé dans une conversation, suffit à éveiller l'attention de nos contemporains, pour peu qu'ils soient voyageurs, financiers ou... boursiers, qu'ils s'occupent de grosses questions économiques, ou qu'ils aient seulement en portefeuille quelques titres souscrits à la première heure. M. Pierre Bodereau n'a eu garde d'oublier la question, dans la thèse de géographie coloniale qu'il vient de soutenir et qui vient de paraître en un élégant volume, enrichi de nombreuses photographies prises au cours d'un voyage d'études. Aussi bien l'intérêt qu'y trouvera un père de famille ou un spéculateur à être exactement renseigné sur la prospérité des phosphates de Gafsa n'a pu être celui des éminents maîtres de la Sorbonne en acceptant un sujet qui a valu à son auteur le diplôme de « docteur-ès-lettres de l'Université de Paris ». Les phosphates datent d'hier seulement, et, de tous temps, depuis la plus haute antiquité, la Capsa fut une espèce de paradis terrestre; c'est pourquoi, après d'excellents chapitres de géographie physique, d'histoire et de géographie économiques, M. P. B. a complété sa remarquable monographie par un appendice sur l'histoire militaire et politique de cette région, dont les habitants

1. Ne serait-il pas bon de faire disparaître dans une nouvelle édition quelques erreurs de dates? Par exemple : p. 96, au lieu de 1585, il faudrait lire 1685, à propos de la publication du livre *Ratio docendi et discendi* du P. Jouvancy; p. 245, l'auteur devrait dire que les *Folies Amoureuses* de Régnard furent représentées pour la première fois en 1704 et non en 1765. Je ne parle pas de quelques fautes d'impression qui se sont glissées çà et là dans le texte.

Digitized by Google

actuels, protégés français, ont des origines qui se perdent dans la nuit des temps. Ajoutons qu'ils pourraient les retrouver facilement grâce à l'importante, nous pouvons dire, définitive bibliographie (plus de 200 numéros) qui termine l'ouvrage et dans laquelle la nomenclature des plus récents documents officiels succède à la liste d'ouvrages anciens (arabes, latins et grecs !) ou modernes en toutes langues. C'est dire que M. P. B. a évité aux Gafsiens de Tunisie la peine de rechercher leurs parchemins !

Maurice Escoffier.

Dr Lucien Nass. **Les névrosés de l'histoire.** — Paris, librairie universelle, 1908, in-16 de 330 p., avec 10 gravures.

Le docteur Nass étudie, commente, définit les principaux cas de névrose dans l'histoire, et les exemples qu'il choisit sont : à propos des névroses royales, la fin des Valois, la « césarite » des Habsbourg d'Espagne la mégalomanie de Louis XIV ; à propos de la névrose mythomatique, les faux Messies, les fausses Jeanne d'Arc, les faux Dauphins ; à propos de la névrose sociale, la Renaissance italienne, de la névrose religieuse, certains faits de mysticisme, de démonomanie ; les dernières pages sont même consacrées à la névrose coloniale, d'après l'examen d'événements récents.

Parmi les pages les plus intéressantes au point de vue strictement historique, il convient de citer celles qui constituent le premier tiers de l'ouvrage pour commenter les massacres de la Saint-Barthélemy « crime collectif et crime particulier de Charles IX », pour démontrer que le trône des Valois s'effondra « parce que ceux qui l'ont occupé n'ont pas su résister à la contagion de la césarite ni combattre les effets d'une hérédité tarée ».

Les réflexions du Dr Nass relatives à la Renaissance italienne l'amènent à conclure que « c'est le vice et non la vertu qui conduit à l'art » ou, en d'autres termes, que les sociétés vertueuses peuvent enfanter des individualités artistes, non des races artistes, que l'art naît de l'exaltation des passions de toutes sortes troublant l'équilibre normal psychologique, tandis que la vertu consiste dans l'assujetissement des passions à la volonté dans l'asservissement des instincts. Cette thèse peut surprendre, au premier instant, mais on finit par reconnaître que, si elle doit admettre divers tempéraments, elle n'en demeure pas moins vraisemblable dans son ensemble.

La médecine reprend ainsi, dans l'histoire, un certain nombre de faits jusqu'alors simplement exposés pour leur donner une explication judicieuse, et

Digitized by Google

c'est ce qui permet à l'auteur des *Névrosés de l'histoire* d'écrire que « pour comprendre l'histoire, il ne suffit pas d'être un habile chercheur et un philosophe avisé, il faut être médecin ». Il semble bien qu'on peut accepter cette affirmation en la précisant par une double observation : un grand nombre de faits historiques n'ont guère de rapports avec la médecine et celle-ci, lorsqu'il s'agit non plus de faits généraux mais de faits particuliers, non plus d'événements mais d'individualités, doit s'avancer avec prudence, car un diagnostic est souvent délicat à formuler et, s'il hésite parfois en face des vivants, faute de preuves évidentes, il ne peut que conjecturer le plus souvent lorsqu'il s'agit du passé.

Il n'est pas inutile de rappeler que le professeur Joffroy a signalé les enseignements précieux et la portée pratique de l'ouvrage du Dr Nass, de rappeler enfin qu'à l'Académie de médecine cet ouvrage fut l'objet d'un élogieux rapport.

Maurice Boutry.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Académie des Inscriptions. Compte rendu, octobre 1907 : Henri Omont, *Les portraits des Rois de France dans le « Recueil » de du Tillet*, 587-589. [Exécutés d'après les statues tombales ou les grands sceaux]. — Comt Espérandieu, Note sur *deux statues des fouilles d'Alésia : la déesse Epona et Mercure*, 625-626. — Émile Chatelain, *Notice sur la vie et les travaux d'Eugène Müntz*, 627-653. = Novembre : Léon Dorez, *Peintures du psautier de Paul III*, 655-656. — Héron de Villefosse, *Hypogée romaine à Sousse*, 656-657. — L. Delisle, *Reconstitution d'un manuscrit autrefois dérobé à la Bibl. Nat. et provenant de la collection Barrois*, 659-661. — Paul Durrieu, *Ms. des statuts de l'ordre de St Michel dérobé à St-Germain-en-Laye*, 662-663. — Georges Perrot, *Notice sur la vie et les travaux de M. Jules Auguste Lair*, 700-751. [Bibliographie].

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, 4e fasc. 1907 : B. de Mandrot, *Supplément aux lettres de Charles VIII*, 185-249. [D'après un recueil de lettres originales au Parlement, provenant de la bibliothèque de Lamoignon et conservé dans la collection du Parlement à la Bibliothèque Nationale.] — Robert Lavollée, *Quelques lettres inédites du cardinal de Richelieu provenant de la collection de M. Gordon-Bennett*, 250-258.

Bulletin du Bibliophile, Juin : Paul Lacombe, *Les livres d'heures imprimés au XVe et au XVIe siècle*, 213-234. — Eugène Griselle, *Un billet autographe de Malherbe*, 235-238. — Ad. Van Bever, *Vie d'Étienne Jodelle (1532-1573) par Guillaume Colletet* (suite), 239-250; fin en juin, 277-293. — Eug. Griselle, *Au temps de Louis XIII. Recueil de lettres inédites ou peu connues*, 261-276; suite en octobre, 433-452; fin en novembre, 491-511. = Juillet : Lucien Pinvert, *Sur Mérimée*, 309-334. — P. C., *Élie Vinet et ses travaux*

Digitized by Google

d'antiquités locales, 335-351. = Août-septembre : J.-B. Martin, *Incunables de bibliothèques privées, 4e série*, 361-394. — Henri Cordier, *Charles de Lovenjoul*, 395-421. [Bibliographie]. = Octobre : Henri Clouzot, *Les tournures de Crontelles*, 453-458. [Localité du Poitou célèbre autrefois par ses objets fabriqués au tour]. = Novembre : Louis Morin, *Éditions troyennes des Petits Métiers et cris de Paris*, 477-485. — Henri Clouzot, *Les Jacquard en Champagne et en Auvergne*, 486-490. = Décembre : P. Berthet, *Bibliothèque de Grenoble. Description sommaire des ouvrages imprimés postérieurement à l'an 1500*, 525-549. — Cte A. de Laborde, *A propos d'une devise*, 550-555. [Va hativeté ma brulé = Mathieu Beauvarlet].

Bulletin de géographie historique et descriptive, année 1907, n° 2 : Henri de Coincy, *La carte générale des dunes du département des Landes*, 221-237. — Auguste Vidal, *Un document géographique de 1238*, 238-257. [Accord entre l'évêque de Toulouse et l'abbé de Saint-Sernin à propos de la propriété d'un grand nombre d'églises et de chapelles]. — Antoine Vacher, *La carte du Berry par Jean Jolivet (1545). Contribution à l'histoire de la cartographie française au XVIe siècle*, 258-267. — G. Saint-Yves, *Antilles françaises et Antilles anglaises à la fin du XVIe siècle*, 268-276. — G. Saint-Yves, *Quelques documents sur l'Inde française provenant des archives nationales de la Bibliothèque Nationale*, 277-292. — G. Saint-Yves, *L'expédition de l'Inde. Les instructions du gouvernement de Louis XV au comte d'Aché*, 293-316. — Auguste Rampal, *Une relation inédite du voyage en Barbarie du médecin naturaliste marseillais Peyssonnel*, 317-340. — Dr E. T. Hamy, *Peyssonnel et Antoine de Jussieu*, 351-345. — Auguste Pawlowski, *Les transformations du littoral français. Le Talmondais Vendéen à travers les âges, d'après la géologie, la cartographie et l'histoire*, 346-356.

Bulletin monumental, nos 5-6, 1907 : E. Lefèvre-Pontalis, *L'abbaye du Moncel, étude archéologique*, 411-430. — L. de Contenson, *Les remparts de Rennes*, 431-441. — Victor Mortet, *Un formulaire du VIIIe siècle pour les fondations d'édifices et de ponts d'après des sources d'origine antique. Nouvelle édition critique*, 442-465. — F. Deshoulières, *L'Église et la crypte de Saint-Hilaire-en-Lignières*, 466-472. — René Parmentier, *L'église de Ronsseloy (Oise)*, 473-489. — Louis Serbat, *L'architecture gothique en Angleterre d'après l'ouvrage de M. Bond. Comparaison avec l'architecture gothique normande*, 490-534. — E. Lefèvre-Pontalis, *Le plan d'une monographie d'église et le vocabulaire archéologique*, 535-545. — Enlart et Levillain, *Controverse à propos d'une reconstruction de l'église de St-Denis*, 546-553. — E. Lefèvre-Pontalis, *Le caveau central de la crypte de Saint-Denis*, 554-562.

Digitized by Google

Bulletin français de la Société internationale de musique, janvier 1907 : Romain Rolland, *Notes sur Lully*. — A. de Bertha, *La musique des Hongrois*. — L. Laloy, *Le chant grégorien et la musique française*. = Février : J. C. Prodhomme, *Félicien David et les Saint-Simoniens*. — J. Écorcheville, *La musique dans les Sociétés savantes de France*. = Mars : J. C. Prodhomme, *Félicien David d'après sa correspondance inédite*. = Avril : P. M. Masson, *L'humanisme musical en France au XVIe siècle*. — Martial Ténéo, *Un mariage d'artistes au XVIIIe siècle*. — G. Knosp, *Notes sur R. Strauss*. — J. Écorcheville, *La Schola cantorum et le style de Bach*. = Mai : Émile Dacier, *Une danseuse française à Londres au début du XVIIIe siècle* (fin en juillet). — R. P. Komitas, *La musique rustique arménienne*. = Juin : Lionel de La Laurencie, *Quelques documents sur Jean-Philippe Rameau et sa famille*. — F. Macler, *Notes d'histoire sur Salomé la danseuse*, — J. Écorcheville, *Les textes de musique ancienne et leurs rééditions modernes*. = Juillet : P. M. Masson, *L'humanisme musical au XVIe siècle*. — Riccioto Canudo, *L'esthétique de Verdi et la culture musicale italienne*. = Août : A. Gastoué, *L'ancienne musique byzantine et sa notation*. — P.-M. Masson, *Les idées de Nietszche sur la musique*. — E. Perrin, *Un livre de Lacépède sur la musique*. = Septembre : Gaston Knosp, *La musique indo-chinoise*. — A. de Bertha, *Frantz Liszt* (suite en octobre, fin en novembre). — J. Écorcheville, *Wagner et l'Université*. = Octobre : De Robec, *A propos d'une robe de Charles d'Orléans*. — M.-D. Calvocoressi, *Esquisse d'une bibliographie de la musique russe*. = Novembre : *Mandements de Charles d'Orléans (1414)*. — Janet Dodge, *Les airs de cour d'Adrien Le Roy*. — L. Laloy, *Les idées de Jean-Philippe Rameau sur la musique*. = Décembre : Alberto Bachmann, *Paganini*. — Robert de Souza, *Maurice Maeterlinck et Claude Debussy*. — Michel Brenet, *Les musiciens de Philippe le Hardi*.

Chronique médicale, 1er juillet 1907 : Dr Jacquin, *Un règlement de la prostitution au temps de la Révolution*, 413-418. = 15 juillet : Dr Cabanès, *Béranger, malade et médecin*, 445-450. [Lettre de Béranger]. = 15 août : Dr J. Barraud, *Le corps médical devant le tribunal révolutionnaire de Bordeaux*, 509-522. — Dr Billard, *Souverains médecins. Une pendule de Louis-Philippe*, 523-526. = 15 septembre : Henry-André, *Les ex-libris de médecins* (suite), 573-581 ; fin le 1er octobre, 627-638. — *Deux lettres de Desaix à Larrey*, 600-601. = Dr Max Billard, *Les mutilés de la Grande Armée en 1813*, 621-624. — H. Zilgien, *Une séance de suggestion décrite par Rabelais*, 624-626. = 1er novembre : Henry-André, *Marques personnelles macabres. Blasons et ex-libris*, 693-717. = 15 novembre : *La carrière d'un grand praticien de la fin du*

Digitized by Google

XVIIIe au commencement du XIXe siècle, 733-742 [Dubois]. = 1er décembre : E. Régis, *Le testament de J.-J. Rousseau, de 1763*, 765-769. — *Les chahuts de la Faculté de Médecine*, 777-779 [caricature de Daumier]. — B. Clerc, *Observation inédite du XVIIIe siècle sur une anomalie génitale*, 783-787. = 15 décembre : Dr Levraud, *Une vie médicale agitée : Fardeau, professeur, prêtre, médecin, officier, chirurgien et philanthrope*, 798-801. — *La fermeture de la Faculté en 1822*, 806. = 15 janvier 1908 : André Lombard, *Guy de Maupassant, sa vie, son œuvre, sa maladie, sa mort*, 33-40. — *Deux documents inconnus sur Gall*, 49-51. — *Un certificat médical du XVe siècle*, 58-59. [A propos d'une accusation de lèpre à Tarascon.] = 1er février : Prunier, *Le roman d'une vie : Valentin Jamerai Duval*, 65-74. [1695-1773, Directeur de la Bibliothèque de Vienne]. = Dr Cabanès, *Les médecins à l'Académie française*, 97-105. — *Le plus ancien billet mortuaire connu. Annonce du cours d'ouverture de Guy Patin*, 120-122.

Le Correspondant, 10 décembre 1907 : Edmond Rousse, *Lettres à un ami 1871-1881* (suite), 851-873 ; continué le 25 décembre, 1064-1088 ; 10 janvier, 22-51 ; fin, 25 janvier, 240-265. — De Lanzac de Laborie, *Albert Sorel et son œuvre*, 874-889. — Édouard Gachot, *La réhabilitation de Mack*, 941-958. — Fénelon Gibon, *Le milliard fantôme. La curée*, 974-983 [Liquidation des congrégations]. = 25 décembre : Cte de Lagrèze, *Oscar II. Souvenirs intimes*, 1183-1203. [Visite en Béarn]. = 10 janvier 1908 : Lieut.-colonel Rollin, *Le service des renseignements militaires*, 3-21 ; fin le 25 janvier, 266-293. — A. de Lapparent, *Les deuils de la science française. Janssen*, 52-63. — Félicien Pascal, *Marat romancier*, 150-173. = 25 janvier : H. de Lacombe, *Figures vendéennes*, 209-239. — Ctesse Berthe de Clinchamp, *Souvigny et les ducs de Bourbon*, 294-301. — Cte Charles de Moüy, *La comédie française et l'histoire de France*, 326-352 [Leur parallélisme]. — Étienne Lamy, *Hilaire de Lacombe*, 379-387. = 10 février : P. Pisani, *Une paroisse parisienne pendant la Révolution. Saint-Gervais (1789-1804)*, 444-473. — L^t-colonel Rousset, *Le commandement des armées allemandes en 1870*, d'après des documents allemands. *La bataille de Rezonville (16 août)*, 474-509. — Jacques Ladreit de Lacharrière, *La correspondance de Chateaubriand avec sa femme*, 510-527. — Étienne Lamy, *Affaires d'Égypte et de France. La leçon d'un siècle* (fin), 573-601. = 25 février : Marcel Dubois, *Sous l'affaire marocaine*, 625-646. — Geoffroy de Grandmaison, *Napoléon en Espagne, (novembre 1808-janvier 1809)*, 647-672. — Michel Salomon, *Montaigne à Bordeaux*, 766-791. — P. Viollet, *La liberté de conscience et l'instruction publique à Madagascar*, 792-801. = 10 mars : Henry Bordeaux, *La Philothée de saint François de Sales*, 833-867. — *Notre*

Digitized by Google

armée coloniale, 868-899. — De Lanzac de Laborie, *Vincennes et Notre-Dame* (*21 mars-2 décembre 1804*), 900-918. [D'après la *Correspondance du duc d'Enghien et documents sur son enlèvement et sa mort* de M. Boulay de la Meurthe et le *Sacre de Napoléon* de M. F. Masson.] — Henri Brémond, *Lamennais et la critique contemporaine*, 954-977. = 25 mars : Étienne Lamy, *L'enfance d'une grande dame. Mémoires inédits de la duchesse de Dino*, 1041-1075. — G. Pailhès, *La duchesse de Duras et Chateaubriand, d'après des correspondances inédites*, 1089-1120. — Pierre Delhaye, *Au Maroc. Récit d'un témoin*, 1121-1135 ; fin le 10 avril, 88-111. = 10 avril : *Notes inédites de Napoléon Ier*, 3-39. [D'après un recueil de copies de ces notes sur différentes questions d'administration retrouvé dans les papiers d'un ancien commis du ministère de l'Intérieur.] — Bruley des Varennes, *Six lettres inédites de l'abbé Perreyve*, 72-87. [Dans les premiers temps de son entrée à l'Oratoire]. — H. Odelin, *Le cardinal Richard. Souvenirs personnels*, 140-159.

École de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire, oct.-décembre 1907 : E. Albertini, *Notes critiques sur l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger*, 463-477 [Routes de la région des Abruzzes]. — Claude Faure, *Le dauphin Humbert II à Venise et en Orient* (*1345-1347*), 509-562, [p. justif.].

Études. Revue fondée en 1856 par des PP. de la compagnie de Jésus, 20 septembre 1907 : Pierre Suan, *Madagascar. L'apostolat catholique* (suite) III. *Le Missionnaire*, 790-816 ; suite, 20 octobre, 251-273 ; 5 novembre, 421-448 ; 5 décembre, 670-686 ; 20 décembre, 818-843 ; 20 février, 532-544. = 5 octobre : H. Fouqueray, *La mission de France à Constantinople durant l'ambassade de M. de Césy* (*1619-1640*), 70-101 ; suite le 5 novembre, 384-405. — Pierre Bliard, *Les religieuses et la Révolution*, 102-121. — Paul Dudon, *Bulletin d'histoire religieuse. Chez les protestants*, 142-164. = 20 octobre : Joseph Burnichon, *Devant Sébastopol. Souvenirs d'un aumônier supérieur*, 274-304 [Le père de Damas]. — Charles de La Porte, *Sully Prudhomme*, 305-318. = 5 décembre : Paul Dudon, *Le recrutement du Clergé*, 715-728. — P. Bliard, *Insermenté et jureur*, 729-741 [François-Philippe Decaux, curé de Brestot].

La France médicale, 10 février 1908 : B. Reber, *Nouveaux documents sur la peste*, 41-42 [Recepte envoyée par le Roy d'Espagne à la reine mère de France pour se préserver de la peste]. — E.-T. Hamy, *Le conseil des médecins. Fable inédite*, 43 [de Mercier de Compiègne]. — P. Rambaud, *Un contrat d'apprentissage en pharmacie* (*23 juin 1656*),

Digitized by Google

43-44. = 25 février : G. Robert, *Anatomie et physiologie de l'oreille au début du XVIIIe siècle*, 61-65. — Émile Gabory, *Une épidémie de maladies vénériennes en Vendée sous la Révolution*, 61-66 [Lettres de médecins montrant que c'est une conséquence des violences exercées par les armées révolutionnaires]. — Ernest Wicherseimer, *Une nouvelle contribution à l'étude des origines de la syphilis*, 67-68 [Combat la confusion qui se serait produite avec la lèpre au moyen âge]. — *Thèses de doctorat concernant l'histoire (1906-1907)*, 70-73. — Landouzy et Raymond Delacroix, *La maladie de Montaigne*, 79-80 ; suite le 10 mars, 92-93. = 10 mars : *Le petit carnet d'un grand chirurgien (juin-juillet 1824)*, 81-83 [Carnet où Antoine Dubois notait au jour le jour les clients qu'il recevait]. — E. Leclair, *Le 22 juillet 1611 chez les apothicaires et épiciers Lillois*, 91 [Fête corporative].

Grande Revue, 10 septembre 1907 : Charles Martel, *Le Congrès de la paix en 1849. Discours et Vaudevilles*, 292-311. = 25 septembre : Gabriel Fontaine. *Les origines de la dette publique en France*, 488-503. = 25 octobre : Frantz Funck-Brentano, *Les deux glaives*, 790-821 [Lutte de Philippe le Bel contre Boniface VIII]. = 10 novembre : Albert de Pouvourville, *Le prince Franz d'Arenberg et les relations franco-allemandes*, 130-151 [A propos de la conférence d'Algésiras]. = 10 janvier 1908 : A.-E. Gauthier, *L'ancienne taille et l'impôt sur le revenu*, 82-100. = 25 janvier : J.-J. Tharaud, *La tragédie de Ravaillac*, 279-297. = 25 mars : Achille Luchaire, *La Jeanne d'Arc de M. Anatole France*, 209-234. — Commandant Lenfant, *La mission du Haut-Logone*, 249-276.

Le Moyen Age, janvier-février 1908 : Henri Stein, *L'origine d'Eustache de Beaumarchais*, 1-13, p. justif. [Montre qu'il était originaire du Nord et tirait son nom du fief de Beaumarchais aujourd'hui hameau de la commune d'Othis en Seine-et-Marne]. — Maurice Jusselin, *Un diplôme original de Charles le Chauve du 8 novembre 846*, 14-26.

Nouvelle revue historique de droit français et étranger, janvier-février 1908 : J. Declareuil, *Quelques problèmes d'histoire des institutions municipales au temps de l'empire romain* (suite), 28-65.

La Révolution française, 14 mars 1908 : Cl. Perroud, *A propos de l'abolition du droit d'aînesse*, 193-202. — Aug. Kuscinski, *Maignet et le clergé de l'arrondissement d'Ambert*, 210-219. [Pétitions pour faire cesser sa proscription]. — A. Tuetey, *Le Comité des Inspecteurs de la salle de la Convention. Les procès-verbaux*, 220-234 [Publication de leur texte]. — *Les pommes de terre des Tuileries et du Luxembourg*, 235

Digitized by Google

[Arrêté du Comité de Salut public, 8 nivôse an III]. — *Barbès et Lamartine*, 235-238 [Lettre de Barbès du 25 juin 1848].

Revue de l'Art chrétien, 6e livr. 1907 : Léon Maître, *La crypte de Saint Avit d'Orléans, son âge d'après ses caractères*, 361-365. — G. Sanoner, *La vie de Jésus-Christ racontée par les imagiers du moyen âge sur les portes d'églises* (suite), 366-381. — L. C., *L'application des ors en enluminure*, 391-392. — Paul Perdrizet, *Maria Sponsa Filii Dei*, 392-397 [Vierge de Maxéville].

Revue de Paris, 1er décembre 1907 : Henry Leyret, *La jeunesse de Waldeck-Rousseau*, 449-474; fin le 15 décembre, 763-787. — *Lettres familières du chevalier de l'Isle, 1774-1783*, 553-570. = 15 décembre : Georges Bizet, *Lettres de Rome, 1857-1860*, 677-706; suite le 1er janvier, 248-266; le 1er février, 574-594. = 1er janvier 1908 : Louis Laloy, *Jean-Philippe Rameau*, 130-140. = 15 janvier 1908 : Léon Blum, *L'œuvre poétique de Mme de Noailles*, 225-247. = 1er février : Louis Bertrand, *La première « Tentation de saint Antoine »*, 484-504 [Histoire de la version primitive de l'œuvre de Flaubert]. = 15 février : Romain Rolland, *Lully*, 699-722. — *Lettres de Rome, de Georges Bizet, 1857-1860* (fin), 795-816. = 15 mars : Romain Rolland, *Grétry*, 305-327. — L. Babaud Lacroze, *La Convention au neuf thermidor*, 392-404 [Lettre adressée le 12 thermidor par le conventionnel Creveiller aux sans-culottes de Confolens].

Revue des Deux Mondes, 15 février 1908 : Henri Bremond, *L'évolution littéraire de M. Maurice Barrès*, 791-824. — Louis Delzons, *La liquidation des Congrégations*, 870-895. — Gaston Lefèvre, *Un prêtre émigré (1792-1801), d'après des documents inédits*, 896-921. [L'abbé de Préneuf, curé de Vaugirard.] = 1er mars : Victor Giraud, *Esquisses contemporaines : Ferdinand Brunetière. I. Les deux premières incarnations*, 52-82. — A. Bossert, *Auguste Comte et Célestin de Blignières, d'après une correspondance inédite*, 115-134. — Eugène Gilbert, *Dix années de Roman français*, 159-190. = 15 mars : *Mémoires de la comtesse de Boigne. I. L'expédition de la duchesse de Berry en 1832*, 241-275. — Louis Arnould, *La politique canadienne d'émigration française*, 375-407. — Bon Halot, *L'œuvre de pénétration des méharistes sahariens*, 419-444. — T. de Wysewa, *Les pèlerinages napoléoniens d'un pasteur anglais*, 457-468.

Revue des Langues Romanes, janvier-février 1908 : Louis Karl, *La Hongrie et les Hongrois dans les Chansons de geste*, 5-38. — A. T. Baker,

Digitized by Google

Chanson française inédite, 39-43. [Texte du XIIIe siècle avec notation musicale.] — Giulio BERTONI, *Le chant de saint Faron*, 44-59. — A. CUNY, *Restitution de quelques noms de lieux dans l'Oisans*, 60-66. — F. CASTETS, *Les Quatre fils Aymon* (suite), 67-96.

Revue d'histoire moderne et contemporaine, janvier 1908 : A CARRÉ, *L'assemblée Constituante et la « mise en vacances » des Parlements (novembre 1789-janvier 1790)*, 241-258. — H.-F. COLENBRANDER, *Les rapports de la Hollande et de la France (1780-1815). État des travaux*, 259-270.

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major, février 1908 : *La campagne de 1794 à l'armée du Nord* (fin), 213-233. — *La cavalerie pendant la campagne de 1796-97 en Italie* (fin), 234-266. — *Étude sur la campagne de 1859 contre les Beni Snassen*, 267-317; suite en mars, 429-481. — *La guerre de 1870-1871. L'investissement de Paris* (suite), 318-376; suite en mars, 511-562. = Mars : *Études tactiques sur la campagne de 1806. Iéna* (fin), 389-428. — *Un officier d'état-major prussien pendant la guerre de 1870. Le major Hans von Kretschman*, 482-510.

Romania, janvier 1908 : E. MURET, *De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie*, 1-46. — J. BÉDIER, *Les chansons de geste et les routes d'Italie* (fin), 47-79. — F. RAJNA, *L' « Attila » di Nicolo da Casola, sulle orme di una pubblicazione recente e con rignardo ad un' altra*, 80-110. [Poème franco-italien de la « Guerra d'Attila ».] — A. THOMAS, *Notes étymologiques et lexicographiques*, 111-139. — B. SCHÄDEL, *La frontière entre le gascon et le catalan*, 140-156. — Johan VISING, *Franc. Desver, resver*, 157-160. — Bernard HELLER, *L'épée symbole et gardienne de chasteté* (supplément), 162-163. — Walter W. SKEAT, *Franc. Haquenée*, 164.

Revue historique, tome XCVI (volume supplémentaire) : Gabriel MONOD, *Les débuts d'Alphonse Peyrat dans la critique historique*, 1-49. — G. CONSTANT, *Simancas*, 50-68. [Histoire de ses archives.]

REVUES LOCALES

L'Anjou historique, janvier-février 1908 : *Le prisonnier de la Vendée, anecdote historique*, 13 mars-10 octobre *1793* (fin), 337-357. — *M. Joubert de la Pépinière, guillotiné à Angers (1794)*, 358-363. — *État du*

Digitized by Google

département de Maine-et-Loire (février 1796), 363-379. [Rapport du commissaire près l'administration centrale du département]. — *Le département de Maine-et-Loire (février 1798)*, 379-386 [Rapport du commissaire du Directoire près l'administration centrale]. — *Le canton d'Angers en 1798-1799*, 387-398 [Rapport du citoyen Morainville]. — *Pourquoi le Lion-d'Angers demandait à être chef-lieu d'arrondissement*, 398-400. — *La rentrée des émigrés angevins*, 401-410 [Liste]. — *A travers la correspondance administrative des préfets de Maine-et-Loire (1800-1823)*, 410-439 [Musique, haras, destruction des loups, partage des communaux, bourreau, légion d'honneur, garde nationale, familles Wals de Serrant, Cesbron, Abel du Petit-Thouars, élection de 1805, Société de charité maternelle, manufacture Joubert et Cie, les Vendéens, dépôt de mendicité, prostitution]. — *L'esprit public en Maine-et-Loire (1802)*, 439-445 [Rapport du Conseil général].

Revue historique ardenaise, novembre-décembre 1907 : Louis Bossu, *La famille de Dalle*, 265-318. [Seigneurs de Ballay en Rethelois], p. justif. (extraits de registres de paroisse). — H. Jadart, *Deux tableaux brûlés à l'Hôtel de ville de Mézières, en 1792*, 349-350. [Représentant le mariage de Charles IX et l'entrée du comte d'Artois]. — E. Peltier, *La mort de Carrier*, 350-351 [Lettre des administrateurs du district de Libreville (Charleville).] = Janvier-février 1908 : Roger Graffin, *Quelques soldats de l'Argonne au massacre de Dissentis, en 1799*, 5-15. [Massacre commis par les paysans du canton des Grisons]. — Henri Jadart, *Bibliographie des églises Ardenaises*, 21-50. — P. Ubald d'Alençon, *Notice biographique sur le peintre Félix Villé, de Mézières (1819-1907)*, 51-58.

Bulletin de la Société des Amis du Vieil Arles, 1907, nos 1-6 : M. Chaillan, *L'hôtel prieural de Saint-Gilles à Arles. — Les rues d'Arles. — Nos vieux archéologues : Le chevalier de Gaillardet et ses lettres sur les antiquités d'Arles.* — A. Véran, *Le beffroi de l'Hôtel-de-Ville, l'ancien Prétoire.* — M. G. Descottes, *Les proverbes du pays d'Arles. — Le retable du collège d'Arles.* — E. Fassin, *La tour du Tampan.* — A. Véran, *Le temple de Diane.* — Destandreau, *De l'hôpital de Crau.* — Baron du Roure, *Saint-Remy de Provence.* — Charlan, *Un grand vicaire de Mgr du Lan : L'abbé Pierre de Bertrand de Forris (1741-1819). — Les réunions des chevaliers de Malte au grand prieuré (1622-1791).* — J. Auvergne, *Fontvieille* [notes et documents]. — *Établissement de charité israélites à Arles au moyen âge.*

Revue de la Haute-Auvergne, 2e fasc. 1907 : G. Esquer, *La Haute-Auvergne à la fin de l'Ancien Régime. Notes de géographie historique*

Digitized by Google

(suite), 125-158; continué dans le 3e fasc., 278-313. — Marcellin Boudet, *Saint-Flour et la Haute-Auvergne pendant les révoltes des Armagnacs et des Bourbons, XVe siècle* (suite), 159-191; continué dans le 3e fasc. 314-343. — Hippolyte Bouffet, *Le prieuré de Bredom*, (suite), 192-212; fin dans le 3e fasc., 344-357. — Cte de Miramon-Fargues, *Vieilles querelles*, 213-226 [Lutte contre les prétentions nobiliaires de François-Michel de Sistrières, lieutenant général du bailliage de Vic-sur-Cère]. — 3e fasc. : Alph. Aymar. *Un lieutenant général du bailliage des montagnes d'Auvergne au XVIIIe siècle*, 253-277. [Jean-André de La Ronade, d'après les papiers de sa famille]. — *Croisés d'Auvergne*, 358-361. [Extraits d'un article du Vte de Poli.].

Bulletin de la Société archéologique de Béziers, vol. xxxvii (1907) : J. Sahuc, *Familles nobles et bourgeoises de la ville de Saint-Pons de Thomières, XVe-XVIIIe siècle*, 5-68 [Appendice : Armorial de Saint-Pons]. Dr L. Tarrieux, *Chronique numismatique*, 74-108 [catalogue de la collection Alzieu; table des collections des monnaies de la Société]. — *Réception du connétable de Montmorency*, 161-162 [15 juin 1594]. — A. Soucaille, *Entrée de la duchesse de Montmorency*, (*mai 1617*), 162-171. — [Lettres de M. Corneau député de Narbonne aux États (mai 1617); suppression en 1662 du « combat de la galère », représentation historique qui se jouait le jour de l'Ascension].

Bulletin de la Société de Borda, 32e année (1907), 2e trimestre : Louis Sentex, *Cahiers de doléances de quelques paroisses de la sénéchaussée de Saint-Sever en 1789*, 65-85. — Saint-Jours, *Les dunes ne refoulaient pas les étangs*, 89-99.

Annales de la faculté de Bordeaux. Études anciennes, octobre-décembre 1907 : Georges de Manteyer, *Questions Hannibaliques. Les limites antiques de la Maurienne sur l'Isère*, 349-350. — Camille Jullian, *A propos du recueil de M. Espérandieu*, 351-356 [Symbolique gauloise]. — Chaillan, *L'autel à symboles de Cuech*, 357-358. — J. Décheletta, *Scènes de la vie d'Hercule*, 359-362 [Bas-relief de Bordeaux]. — Michel Clerc, *Desuviaticus lacus*, 362-363 [Recherches sur l'emplacement des Desuviates]. — G. Gassies, *Groupe de Dis Pater-Cernundos et de la Terre-mère*, 364-368. = **Bulletin italien**, Paget Toynbee, *A latin translation of the « Divina Commedia » quoted in the « Mysterium iniquitatis » of Du Plessis Mornay*, 277-280. — Henri Hauvette, *Les plus anciennes traductions françaises de Boccace*, 281-313. — P. Duhem, *Nicolas de Cues et Léonard de Vinci* (suite), 314-329. — Georges Radet, *Lettres d'Italie* (*février-mars 1847*), *Correspondance inédite d'Antoine Grenier*, 330-345.

Digitized by Google

Annales de Bretagne, novembre 1907 : F. Duine, *Les généraux des paroisses bretonnes. Saint-Martin de Vitré*, 1-21 [administrateurs des biens des fabriques]. — Paul Delarue, *Une tentative de Mgr de Girac pour organiser les Bureaux de charité dans le diocèse de Rennes (12 février 1778)*, 22-28. — Ferdinand Lot, *Mélanges d'histoire bretonne* (suite). *Les diverses rédactions de la vie de saint Malo*, 29-79; suite en janvier, *La vie de saint Gildas*, 247-299. — Dr de Closmadeuc, *La Vénus de Quinipily* (fin), 80-104. — Henri Sée, *Les classes rurales en Bretagne du XVIe siècle à la Révolution* (suite), 105-126. — Janvier 1908 : André Lesort, *Bibliographie bretonne. Année 1906*, 171-263. — R. de Laigue, *Étude sur les noms de lieux de la paroisse de Bains cités dans le cartulaire de Redon*, 204-216. — Henri Stein, *Les projets d'érection d'une statue de Louis XVI à Brest*, 217-246.

Revue de Bretagne, mai 1907 : Dom Léon Guilloreau, *Aliénor de Bretagne. Quelques détails relatifs à sa captivité (1203-1241)*, 257-275. — René de Laigue, *Questions héraldiques bretonnes. Les groupements d'armoiries par pays*, 276-287. — George Bastard, *Nos poètes. Leconte de Lisle. Souvenirs de jeunesse* (suite), 288-299. — J. Trévédy, *Le domaine des duchesses de Bretagne. Contrats de mariage des ducs* (fin), 300-312. = Juin : J. Baudry, *Étude sur les origines du nom de Saint-Mars-la-Jaille*, 66-86. — Aveneau de la Grancière, *Les villages préromains de la Bretagne occidentale*, 111-118. = Juillet : Ch. de Calan, *Deux événements du règne d'Alain le Grand*, 5-9 [Son couronnement. Bataille de Questembert]. — Joseph Angot, *Notes de bibliographie liturgique bretonne*, 22-40. — F. de Lourmel du Hourmelin, *Historique d'une succession dont la liquidation dura 35 années, d'après les archives du Hourmelin*, 41-50 [de Jean-Sébastien de Querhoent de Coetanfao]. = Septembre, J. Trévédy, *Le présidial de Nantes à Redon*, 121-128. — J. Urvoy de Closmadeuc, *A propos de « Duguesclin et Richemont »*, 129-144 [Réponse à des critiques de M. Trévédy.] — Ubald d'Alençon, *Deux lettres inédites de Félicité de La Mennais concernant les « Lestres d'Atticus » (1825)*, 150-153. = Octobre : R. de Laigue, *Y eut-il vraiment quatre Bretons à figurer au combat des Trente au milieu des Anglais?*, 177-180. — F. Uzureau, *La paroisse de Champtoçaux en 1683*, 181-187. — Adolphe Orain, *La légende de Saint Melaine*, 191-193.

Mémoires de la Société des arts de Carcassonne, 2e sér., t. II (1906) : Cros-Mayrevieille, *Mémoire touchant les familles les plus anciennes de la ville de Carcassonne*, 1-208. — Ed. Baichère, *La reddition du lieu de Monthault (Aude) par les religionnaires, d'après le récit du capitaine Michel, enseigne des arquebusiers de la garde de Montmorency (3-26 octobre 1583)*, 209-226.

Digitized by Google

Bulletins et mémoires de la société archéologique de la Charente, 7e série, t. VII (1906-1907) : *Protestation des curés de la grande Champagne contre le fisc (25 janvier 1713*, XXXI-XXXIII. — A. FAVRAUD, *Le triomphe de l'amour conjugal, plaidoyer français dédié à MM. les avocats de la ville d'Angoulême par les rhétoriciens du collège de la Cie de Jésus*, XXXIII-XXXIV. — J. DE LA MARTINIÈRE, *Quelques légendes* [d'après « Tote l'istoire de France » et la « chronique saintongeaise du pseudo-Turpin »]. — G. CHAUVET, *Fibule en forme d'oiseau*, XLV-XLIX. — A. FAVRAUD, *Une forge du premier âge du fer*, XLIX-LIII ; cf. LXV-LXVIII. — BELLON, *Ancienne maison des Jésuites*, LV-LVI. — *Grotte de la Papeterie, commune de Puymoyen (Charente)*, LXXXII-LXXXVII. — *Fouilles à la Quina du Dr Henri Martin (1906)*, XCVIII-CVI. — J. DE LA MARTINIÈRE, *Saint Cybard. Étude critique de textes*, 1-292 [Importante étude annexe sur les « reclus » à l'époque mérovingienne et au moyen âge] — J. GEORGE et P. MOURIER, *Inventaire archéologique d'Angoulême*, 293-398. [Indication des monuments ou fragments intéressants qui restent dans la ville].

Recueil de la commission des arts de la Charente-Inférieure, 6e livr. (mai-octobre 1906) : Paul FLEURY *Hôpital et aumônerie St-Thomas de Marans* (suite), 288-309 ; suite en janvier, 357-400. p. justif. — Gab. RICHARD, *Un cimetière barbare à St-Germain de Marencennes*, 309-316. — Georges MUSSET, *La « Recette véritable » de Bernard Palissy*, 316-321 [Contrat pour l'impression]. — DE RICHEMOND, *Le lieutenant général Louis Guillonet, Cte d'Orvilliers, (1710-1792) et sa famille*, 321-339 ; suite en avril, 444-448 = 7e livr. (janvier 1907) : Dr Ch. VIGEN, *Meurtre dans une rixe à la chasse de Hugues Nau, marchand à Montguyon, par MM. de Bonnevin, fils du sr de Constolle (1669)*, 400-413. = 8e livr. (avril) : VIESSE *Simple aperçu sur l'architecture romane*, 421-444 = 9e livr. (juillet-octobre) DANGIBEAUD, *Le médailler municipal de Saintes* (suite), 460-480.

Bulletin de la Société de la Corrèze, Janvier-mars 1907 : Alfred LEROUX, *Un programme de restauration du catholicisme en 1795 d'après le « manuel des missionnaires » de l'abbé Jean-Noël Coste*, 5-23. — Th. BOURNEIX, *Trois prieurés Limousins. Chamberet* (suite), 25-57. — René FAGE, *Exactions des gens de guerre dans le Bas-Limousin au XVIIe siècle*, 59-71. — J.-B. POULBRIÈRE, *Copie de l'Inventaire des titres qui se sont trouvés dans le trésor du château de Pompadour en 1765*, 73-95. = Avril-juin : Ph. LALANDE, *Archéologie Gallo-romaine*, 137-142 [Sépulture de Lafage, monnaies d'or). — Abbé ALBE, *Le livre des miracles de N.-D. de Rocamadour* (suite), 143-242 ; fin en juillet, 339-420 [Table alphabétique]. — G. CARVILHAT, *Note sur une découverte archéologique faite à Pontgibaud (Puy-de-Dôme)*, 243-244. [Anneau d'or et vase]. — Albéric

Digitized by Google

DE LAMBERTERIE, *Un coin du Périgord il y a cinquante ans. Silhouettes et anecdotes*, 245-280. = Juillet-septembre : Victor FOROT, *Un domaine royal en Limousin*, 281-333 [Chameyrac, aujourd'hui commune du canton de Tulle]. — Ph. LALANDE, *Archéologie préhistorique. Nouvelles cavernes ornées*, 335-337.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loire, Février 1907 : Ch. LEMENESTREL, *Le plan de la Ville de Dreux en l'année 1725*, 188-194. — Alb. MAYEUX, Note sur *la statue de « l'ange méridien »* à la cathédrale de Chartres, 208-211. — Roger DURAND, *Note sur Jean d'Arc, frère de la Pucelle*, 229-230. — *Démolition de la « Chambre des Comptes », à la cathédrale de Chartres*, 249-250 [Bâtiment annexe où étaient rendus autrefois les comptes de l'œuvre.] = **Volume du cinquantenaire** : L. DE FARCY, *Trois anciennes broderies du trésor de Chartres*, 77-83. — L. BONNARD, *Une promenade historique. La frontière franco-normande entre Seine et Perche* (*X^e^ au XIIIe siècle*), 85-113. = Abbé SAINSOT, Les évêques de *Chartres pendant le XIXe siècle*, 114-125. — Cte D'ARMANCOURT, *Chartres, notes héraldiques et généalogiques*, 126-144.

Revue de Gascogne, décembre 1907 : Ch. SAMARAN, *Le Gers dans les « Rôles Gascons »*, 529-547. — Ernest LABADIE, *Notes et documents sur quelques faïenceries et porcelaineries de la Gascogne au XVIIIe siècle*, (suite), 548-562 ; continué en février, 55-77. — J. LESTRADE, *Encore l'abbé de Binos*, 563-564. — A. DEGERT, *Le temporel de l'évêché d'Aire*, 565-568. = Janvier 1908 : L. MÉDAN, *Un dieu à expulser de l'Olympe Pyrénéen*, 5-15 [Rectification de la lecture d'une inscription votive qui porte *Artahe* et non *Arial*]. — J.-B. ESCARNOT, *Le château de Puységur*, 16-32. — J. CONSTRASTY, *Un mémoire inédit de Mgr de La Tour-du-Pin, archevêque d'Auch* 33-43 [sur les moyens de faciliter l'ordination en Espagne de prêtres destinés à la France]. = Février : J. CONSTRASTY, *Le clergé français exilé en Espagne* (*1792-1802*), 49-54. — C. DAUGÉ, *L'escole Gastou-Fébus à Mauvezin*, 78-85 [Le Donjon de Mauvezin]. — L. M., *Les Juifs de Bayonne et la maladie du Dauphin*, 85 [en 1765]. — A. D., *Solution d'un problème littéraire et correction à la Gallia christiana. Abbés de St Séver : Roger d'Aspremont d'Orthe*, 86-87. — J. LESTRADE, *Valcabrère et le Roi de Rome*, 88-90 [Inscription commémorative du baptême du roi de Rome]. — A. VIGNAUX, *Les évêques Gascons au IVe concile de Latran* (*1215*), 91-92

Bulletin de la Société archéologique du Limousin, tome LVII, 1re livr. (1907) : Paul-Louis GRENIER, *La cité de Limoges. Son évêque, son chapitre, son consulat* (*XIIe-XVIIIe siècles*), 5-126, p. justif. — Chanoine A. LECLER, *Histoire de l'abbaye de Grandmont*, 129-171. — Roger

Digitized by Google

Dronault, *Monographie du canton de St-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne)*, fin, 172-210. — Ernest Lyon, *La corporation des maîtres boulangers de Limoges*, 211-262. — Joseph Bonlaud, *Les origines du cimetière de Louyat*, 263-298. [Ouvert à Limoges en 1806]. — Alfred Leroux, *Quelques manuscrits du château de Lastours en Limousin*, 299-302.

Mémoires de la Société de sciences et lettres de Loir-et-Cher, XVIIe vol. année 1903 : Jacques Soyer et Guy Trouillard, *Cartulaire de la ville de Blois*, suivi de *Notices biographiques* par Joseph de Croï, I-XLIII et 1-511. = XVIIIe vol. (1904). : A. Cauche, *L'abbé Polier, curé de Saint-Secondin (1726-1814)*, 31-62. — Dr Lesueur, *Une question d'hygiène municipale au XVIIIe siècle*, 63-118. — Adrien Thibault, *Les gens et les choses de la justice à Blois, aux temps passés*, 119-222, p. justif. — Pierre Lesueur, *Les jardins du château de Blois et leurs dépendances. Étude architectonique*, 223-438.

La Province du Maine, décembre 1907 : Alph. Angot, *La « condita Gabronensis » et saint Frambault*, 369-378. — Am. Ledru, *Le tombeau de Saint Frambault à Saint-Frambault de Gabrone (2e article). Réponse à M. l'abbé Angot*, 379-389. — Gustave Busson, *A propos des Actus* (suite), 390-394. — F. Uzureau, *La guerre des Chouans en 1795* (fin), 395-398. = Janvier 1908 : Am. Ledru, *Saint Siviard, ermite à Savonnières, (VIIe siècle)*, 15-28. — Lucien Bezard, *Remarques toponymiques. Quelaines, Villavard, Vouvray et Voivres*, 29-36. — R. Latouche, *A propos d'une histoire de Bretagne. Remarques critiques sur les sources de l'histoire bretonne et les institutions de la Bretagne au XIe et au XIIe siècles*, 37-47. [Critique du livre de La Borderie].

Revue historique du Maine, 2e semestre 1907, 3e livr. : Louis Froger, *Rouillon ecclésiastique*, 201-222. — E. Laurain, *Les doléances de Bazouges (Mayenne), en 1789*, 223-233. — L. Besnard, *Un monastère de Clarisses à Beaumont-le-Vicomte, (1632-1757)*. 234-302. = 1er semestre 1908, 1re livr. : Léonce Celier, *Catalogue des actes des évêques du Mans jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, 32-63. — L. Froger, *L'itinéraire de René du Bellay, évêque du Mans*, 64-73. — M. Passe, *L'ancien logis des abbés d'Evron*, 74-82. — Paul Calendini, *Aveux de Christophe de Boisyvon et de Péan de Brye à Françoise d'Alençon (baronnie du Fresnay)*, 83-91. — Robert Triger, *Note sur l'amphithéâtre Gallo-romain du Mans*. 92-102.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, XXXIVe vol. (1907) :

Digitized by Google

Léon Sahler, *Montbéliard à table. Etude historique et économique. Tableaux de mœurs épulaires et bachiques de l'ancien comté de Montbéliard*, 1-183, p. justif. — B. Mériot, *Les conférences ecclésiastiques au XVIIIe siècle dans la principauté de Montbéliard*, 185-216. — Julien Mauveaux, *La poste montbéliardaise aux XVIIe et XVIIIe siècles, d'après des documents inédits*, 217-272, p. justif. — V. Haber, *Notice sur « la guide des fortifications et conduitte militaire », par Claude Flamand, ingénieux du duc de Wirtemberg*, 273-284. — Pierre Walter. *L'ancienne administration de la principauté de Montbéliard*, 285-475.

Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, 2e série, t. III, 2e fasc. (1907) : Mlle L. Guiraud, *Le palais des rois d'Aragon et de Majorque à Montpellier*, 171-194. — Mlle L. Guiraud, *L'antique cimetière St-Firmin de Montpellier et ses abords*, 195-218. — Abbé Léon Cassan, *L'administration communale aux XIVe et XVe siècles dans quelques communautés dépendant des abbayes d'Aniane et de Saint-Guilhem-le-Désert*, 219-293, p. justif. — *Charte des libertés et franchises accordées aux habitants de la ville et de la seigneurie d'Olargues en 1289 par Bernard d'Anduze*, 295-317. — Jos. Berthelé, *Un prétendu moulin à papier sur l'Hérault en 1189*, 319-334. — Joseph Berthelé, *Quelques documents concernant les moulins de Carabostes au XIIIe siècle d'après les archives du château de Lestang*, 335-394. — Mlle L. Guiraud, *Plans successifs de la cathédrale St-Pierre de Montpellier*, 395-397. — *Lettres concernant la mort de Mgr Colbert, évêque de Montpellier*, 400-406 [1738]. — *Pierre tumulaire de Jacques de Cambacérès (1752)*, 410-411.

Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, n° 223, 3e fasc. 1907 : J. de Pas, *Feu de meschief*, 136. [Extrait de comptes pour le service du guetteur à St Omer]. — Claude Cochin, *Documents sur la garnison de Tournehem dans la seconde moitié du XIVe siècle*, 137-144. — J. de Pas, *Entrées et réceptions de souverains et gouverneurs d'Artois à St Omer, XVe, XVIe et XVIIe siècles* (suite), 145-192.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, 7e série, t. XXIX (1906) : Cte E. de Balincourt, *Avignon de 1520 à 1560 d'après les livres de raison des Merles de Beauchamps*, 1-61. — Louis Bascoul, *Découverte d'une nécropole au château de St-Privas-du-Gard*, 63-82. — Ed. Bondurad, *Deux testaments du XVe siècle en langue d'oc*, 83-90. — Ed. Bondurad, *Liste des diplômes carolingiens et capétiens de Charles le Chauve à Philippe-Auguste, conservés aux archives du Gard*, 123-124. — 2e partie : Abbé C. Nicolas, *Histoire des Grands prieurs et du prieuré de St-Gilles faisant suite au ms. de Jean Raybaud*, 1-128.

Digitized by Google

Bulletin de la Société Nivernaise, t, XXII, 1er fasc. (1907) : H. de Flamare, *Le plus ancien obituaire de l'abbaye Notre-Dame de Nevers*, 1-50. — René de Lespinasse. *Les chartes de Saint-Étienne de Nevers*, 51-130. [Texte de 54 pièces]. — E. Duminy, *Le collège de Nevers (1521-1860)*, 131-202, p. justif.

Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, t. XXXI (1907) : Georges Goyau, *Jeanne d'Arc devant l'opinion allemande*, 1-36. — Eric Brate, *Une épitaphe en caractères runiques à Orléans*, 37-57. — E. Jarry, *La taille de 1536 en l'élection d'Orléans*, 58-61, p. justif. — P. Leroy, *Soldats et miliciens aux XVIe et XVIIe siècles*, 72-94. — Jules Baillet, *Les tapisseries d'Antinoé au Musée d'Orléans*, 95-164 [Catalogue]. — Th. Cochard, *Les verrières de N.-D. de Pitié à Sully-sur-Loire*, 165-201 [en appendice : liste des « arbres de Jessé » en France et à l'étranger ; — liste des peintres verriers connus, orléanais ou ayant travaillé dans l'Orléanais]. — Dr Garsonnin, *Documents orléanais extraits des registres des insinuations du Châtelet de Paris, 1528-1559*, 202-243.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris, 3e et 4e livr. 1907 : A. Tuetey, *Discours présidentiel*, 97-109 [Documents sur Concini et sa femme, sur les « banques » ou loteries de la foire Saint-Germain]. — Paul Lacombe, *Note sur un projet de monument destiné à la décoration du Pont-Neuf (1662)*, 113-117. — Ch. Sellier, Note sur un *mur ancien découvert au coin du Boulevard du Palais et du quai des Orfèvres*, 117-118 [Époque de Charles V]. — Auguste Rey, *Bouchart et Guillaume du Ru*, 119-124 [Guillaume nommé dans le *Grand testament* de Villon]. = — Gabriel Marcel, *Marché pour la construction d'une partie du château neuf de Saint-Germain-en-Laye*, 124-126. — Lucien Raulet, *Billets mortuaires et autres documents concernant des professeurs du Collège royal de France (1622-1660)*, 127-147. — Gabriel Marcel, *Concours organisé à Antony, en 1790, pour la propagation de la culture de la pomme de terre*, 148-150. — A. Vidier, *Bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France (1905-1907)*, xxiii-lxviii, = **Mémoires**, t. XXXIII (1906) : A. Trudon des Ormes, *Contribution à l'état civil des artistes fixés à Paris de 1746 à 1798*, 1-64. — A. Gérard, *La révolte et le siège de Paris (1589)*, 65-150. — Léon Brétaudeau, *La famille de Jean Le Vacher, missionnaire et consul en Barbarie, né à Écouen*, 151-186. — Raoul Busquet, *Étude historique sur le collège de Fortet (1394-1764)*, 187-290.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Angiviller (Correspondance de M. d') avec Pierre. — M. Marc Furcy-Raynaud poursuit la publication de la correspondance des Directeurs des Bâtiments dans les *Nouvelles Archives de l'Art français* (2 vol. in-8°, Jean Schemit, 1906 et 1907) et nous donne maintenant les lettres officielles de Terray et d'Angiviller, de 1773 à 1792. L'intérêt de ces documents est mis en valeur par des notes sobres et succinctes, et par une excellente table analytique. On trouvera dans ces volumes la première idée d'un *Muséum* public, à installer dans la grande galerie du Louvre, où devaient être réunis les plus beaux tableaux du roi. Ce projet mené à bien par Napoléon eut pour initiateur M. d'Angiviller. — C. S.

Archéologique (Concours). — *La Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure* décernera, en 1909, le prix Lucien Fouché (600 francs) au meilleur mémoire sur un sujet d'archéologie intéressant la Normandie. La Société serait, en outre, disposée à donner, s'il y avait lieu, une récompense au travail qui serait jugé le second en mérite. Les œuvres présentées devront être inédites et n'avoir jamais figuré à aucun concours. Le manuscrit récompensé restera la propriété de la Société qui se réserve d'être la première à en faire la publication, et les autres seront rendus aux auteurs, sur leur demande. Dans le cas où la Société ne jugerait aucun travail digne d'être couronné, le prix ne serait pas décerné. Les mémoires devront être adressés, franco de port, au Secrétaire perpétuel de la Société à Évreux, avant le 1er Avril 1909. Ils porteront une épigraphe ou devise répétée sur une enveloppe cachetée qui contiendra l'indication des noms de l'auteur. Les concurrents qui se feraient connaître seraient exclus du concours.

Espagne (Indépendance de l'). — Pour commémorer le centenaire de la guerre de l'Indépendance de l'Espagne, le Parlement Espagnol a décidé et le roi Alphonse XIII a sanctionné de son approbation la réunion d'un Congrès historique international, dont les séances se tiendront à Saragosse du 14 au 20 octobre 1908. Le Comité d'exécution a également décidé que le Congrès serait dédié non seulement aux souvenirs de la guerre d'Indépendance et des fameux sièges de Saragosse, mais également aux relations de l'histoire européenne avec celles de l'Espagne et du Portugal jusqu'au Congrès de Vienne (1814-1815). En conséquence, le Congrès sera divisé en plusieurs sections, qui sont :

I. Histoire politique de la Péninsule Ibérique (1807-1815).
II. Histoire militaire.

Digitized by Google

III. Histoire intérieure.
IV. Relations avec les nations étrangères.
V. Études à propos des Sièges de Saragosse.
VI. Bibliographie. Mémoires. Biographies. Correspondances. Documents inédits.

Les personnes et Sociétés de toutes nations peuvent prendre part à ce Congrès en envoyant leur adresse et le montant de leur cotisation (15 pesetas) à M. le Secrétaire du Comité d'organisation du Congrès, M. Miguel Allué Salvador, licencié ès sciences historiques, 7 plaza de Aragon, à Saragosse, et auquel on est également prié de s'adresser pour tous renseignements sur le Règlement intérieur du Congrès.

Familles champenoises et bourguignonnes (Anciennes). — M. Regnault de Beauceron a publié un nouveau volume sous le titre de : *Donations et fondations d'anciennes familles champenoises et bourguignonnes (1175-1906), par un de leurs descendants :* Sépultures, inscriptions, testaments, coutumes, œuvres charitables, etc. (Paris, Plon, 1907, in-8° de 575 p.). Comme son titre l'indique, ce volume est une suite aux *Souvenirs anecdotiques et historiques* précédemment publiés par le même auteur. M. Regnault de Beauceron a voulu perpétuer la trace des sentiments pieux, charitables et familiaux relevés dans les documents et monuments encore existants. Rempli d'anecdotes souvent curieuses, relevant des inscriptions dont un certain nombre ont disparu, conservant le souvenir de coutumes familiales, il apporte une agréable et importante contribution à l'histoire du Senonnais et du Tonnerrois. — L. M.

Fouché (Le dossier secret de). — Sous la signature de M. L. Madelin, la *Revue* a signalé (1906, p. 306-7) une étude assez courte, mais cependant fort curieuse et très importante, publiée par M. Eugène Forgues dans la *Revue Historique* (1906, t. XC) sur le ministère de Fouché après la seconde Restauration. Cette étude vient de paraître sous la forme d'une élégante plaquette (Paris, Émile-Paul, 1908, in-8° de 82 p.) ; elle contient plusieurs documents nouveaux qui avaient échappé aux premières investigations de l'auteur ; elle est accompagnée de deux portraits et d'un plan de l'hôtel du duc d'Otrante. On ne peut que regretter le chiffre sans doute restreint du tirage puisque, bénéficiant d'un légitime succès, cette édition a été très promptement épuisée.

Numismatique au collège de France (Une chaire de). — Les professeurs du Collège de France, dans leur réunion du 5 avril, ont désigné au choix du Ministre de l'Instruction Publique, pour occuper la nouvelle chaire de Numismatique, en première ligne, à l'unanimité, l'homme le plus qualifié pour cet enseignement, M. E. Babelon, conservateur du Cabinet des Médailles, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. En seconde ligne, leur choix s'est porté sur notre confrère M. F. Mazerolle, archiviste de la Monnaie, directeur de la *Gazette numismatique française*, auteur de nombreux travaux sur les monnaies et les médailles.

Digitized by Google

Propriété littéraire et artistique. — Notre collègue, M. Albert Vaunois, a récemment présenté, devant la *Société d'Études Législatives*, un rapport sur les *Réformes à apporter à la Législation sur la propriété littéraire et artistique* (Paris, Rousseau, 1908, in-8° de 32 p., extrait du *Bulletin de la Société d'Études législatives*). Il a formulé les propositions suivantes :

I. L'article 1er de la loi du 14 juillet 1866 est ainsi modifié : La durée des droits accordés par les lois antérieures aux héritiers, successeurs irréguliers, donataires ou légataires des auteurs, compositeurs ou artistes, est portée à 50 ans à partir du décès de l'auteur. Sont abrogés les alinéas 2, 3, 4 du même article. Les droits des héritiers à réserve et des autres héritiers ou successeurs, pendant cette période de 50 ans, restent réglés conformément aux prescriptions du code civil. Lorsque la succession est dévolue à l'État, le droit exclusif s'éteint sans préjudice des droits des créanciers et de l'exécution des traités de cession qui ont pu être consentis par l'auteur ou par ses représentants.

II. Le droit d'auteur sous les différents régimes de communauté et sauf clause contraire, est un propre. La cession du droit d'auteur donne lieu à récompense. Toutefois, si, eu égard à la situation des époux, la somme perçue pour cession peut être considérée comme un revenu, il n'y aura pas lieu à récompense.

III. Il n'y a pas lieu de prolonger la durée actuelle du droit d'auteur. Il n'y a pas lieu davantage d'établir une redevance quelconque sur l'exploitation des œuvres littéraires et artistiques après les 50 ans garantis aux héritiers.

IV. Il n'y a pas lieu, en l'état, d'édicter de règles spéciales sur le droit moral des auteurs, droit qui est incontestable mais déjà protégé par la jurisprudence en vertu des principes généraux de notre droit.

Ces propositions répondent aux points que la commission avait examinés, propositions que le rapporteur a expliquées, justifiées en s'appuyant sur divers documents, sur de nombreux textes de jurisprudence. D'ailleurs, M. A. Vaunois se trouve particulièrement autorisé pour discuter l'importante, délicate et complexe question de la propriété littéraire et artistique; il l'étudie depuis de longues années (v. la *Revue* de 1900, p. 75), et le rapport récent, dans lequel il fait à la fois œuvre de jurisconsulte et d'historien, doit être tout spécialement signalé.

Saint-Germain des Près (Abbaye de). — Sous le titre : *Les dépendances de Saint-Germain des Prés*, dom Anger a commencé la publication, dans les *Archives de la France monastique*, d'une histoire des possessions de la célèbre abbaye parisienne. Le t. Ier de cette publication comprend les biens de *Seine* et *Seine-et-Oise*. L'ouvrage renferme des renseignements intéressants; son classement topographique rend les recherches assez faciles mais, malheureusement, le travail paraît avoir été fait assez rapidement, le résultat des recherches n'a pas été assez digéré : de là de nombreuses imperfections, dont il faut espérer que la suite de l'œuvre sera corrigée. — L. M.

Saint-Just. — M. Charles Vellay a réuni en deux volumes in-16, de XXII-466 et de 544 pages, édités chez Fasquelle les œuvres complètes de Saint-Just. La couverture s'orne d'un fac-similé très réduit du médaillon de Louis David

Digitized by Google

reproduisant le profil de l'Antinoüs jacobin. L'exergue « l'élite de la Révolution » semble indiquer que cet ouvrage fait partie d'une collection. Dans l'avant-propos, M. Vellay expose que, en dépit du titre, le recueil qu'il offre au public est fort incomplet; les lacunes sont en particulier très nombreuses en ce qui concerne les arrêtés du Comité de salut public, et « on ne peut attendre que d'un hasard heureux » la découverte de quelque nouveau document. Suit une introduction d'un enthousiasme lyrique où Lamartine, l'abbé de Montgaillard, Michelet et Saint-Just lui-même fournissent la matière d'un panégyrique en forme du héros. L'œuvre du célèbre conventionnel comporte en premier lieu un long poème, *Organt*, épique, pornographique et sacrilège; puis soixante lettres, discours, mémoires et rapports répartis en cinq chapitres : de 1790 à 1792, du 20 septembre 1792 au 30 mai 1793, du 30 mai au 21 octobre 1793, du 1er brumaire au 10 messidor an II, du 10 messidor au 9 thermidor an II. L'étude sur « l'Esprit de la Révolution et de la Constitution de la France », les deux discours sur le jugement de Louis XVI, ceux sur les attributions du ministre de la guerre, sur la constitution à donner à la France, la défense de Robespierre, les « Fragments d'institutions républicaines » révèlent une certaine mentalité révolutionnaire. Les actes du Comité de salut public, surtout les missions à l'armée du Rhin, à l'armée du Nord, aux frontières du Nord et de l'Est intéressent au premier chef l'histoire générale. La plupart de ces pièces étaient connues.

Peu de notes et références; pas d'index alphabétique. Pourtant, en dépit de toutes les imperfections que nous signalons, comme la carrière politique de Saint-Just est liée à la fortune du parti jacobin, et que la disposition des matières suivant l'ordre chronologique facilite les recherches, on doit reconnaître que, pour les spécialistes de l'histoire de la Révolution, l'ouvrage de M. Vellay constitue un assez utile instrument de travail. — R. T.

Sciences historiques (Congrès international des). — Sous ce vocable, se réunira à Berlin, du 6 au 12 août prochain, un important Congrès qui tiendra ses assises dans les locaux de la Chambre des Seigneurs, de la Chambre des Députés et de la Philharmonie. Les membres du Congrès, qui sont tenus de payer une cotisation de Mk 20, doivent, en se faisant inscrire, se faire porter sur les listes des sections auxquelles ils désirent participer et qui sont divisées comme suit :

I. Histoire de l'Orient.
II. Histoire Grecque et Romaine.
III. Histoire politique du Moyen Age et des Temps Modernes.
IV. Histoire de l'esprit public (*Kultur*) et de la civilisation du Moyen Age et des Temps Modernes.
V. Histoire du droit et de l'économie politique.
VI. Histoire religieuse.
VII. Histoire de l'art.
VIII. Sciences auxiliaires de l'histoire (Archives et Bibliothèques, Chronologie, Diplomatique, Épigraphie, Généalogie, Géographie historique, Héraldique, Numismatique, Paléographie, Sphragistique).

Digitized by Google

Les Assemblées Générales auront lieu les six jours, de midi à 2 heures. Les heures qui précèdent et qui suivent seront à la libre disposition des sections qui s'organiseront à leur gré. Pour plus amples renseignements, demander le programme et le règlement du Congrès au secrétaire général, Dr E. Caspar, Berlin W. 15, Kaiserallee, 17. Adresser les cotisations, avant le 31 juillet, au trésorier du Congrès, M. Koppel, Berlin NW. 7, Pariser Platz, 6.

LIVRES NOUVEAUX

Bibliographie. — Catalogue des actes de François Ier. Tome IX : Ambassades et Missions ; Liste des principaux officiers royaux. Table alphabétique (A.-D), Paris, impr. nat., in-4°, 801 p. — *Léopold Delisle*, Recherches sur la librairie de Charles V, Paris, Champion, 2 vol. in-8°, 1re partie, xxvii-443 p. ; 2e partie, 339 p. — *C. Drouet*, Les Manuscrits de Maynard, conservés à la Bibliothèque de Toulouse, Paris, Champion, in-8°, 44 p. — *P. Eudel*, Le Truquage : altérations, fraudes et contrefaçons dévoilées, Paris, libr. Molière, in-18, 423 p. — *L. Gillet*, Nomenclature des médailles concernant l'histoire de Paris, ayant figuré aux divers Salons depuis 1699..., Paris, Schemit, in-4°, 148 p. — *Du Roure de Paulin*, Le Juge d'armes de France et les généalogistes des ordres du Roi, Paris, Daragon, in-8°, 94 p. — *A. Steyert* et *F. Rolle*, Inventaire sommaire des archives hospitalières de la ville de Lyon antérieures à 1790 : La Charité, Aumône générale. T. V. : Table alphabétique, Lyon, Rey, in-4°, 141 p.

Mémoires et Documents. — *C. de Beaurepaire*, Chartes relatives à Guillaume le Maréchal et à Jean d'Erlée, Paris, Impr. nat., in-8°, 11 p. — *De Charnacé*, Lettres à ma petite-fille, Paris, Émile-Paul, in-8°, 418 p. — *E. Clouzot*, Deux chartes de marais communs au xve siècle, Vannes, impr. Lafolye, in-8°, 18 p. — *E. Deville*, Notice sur un feuillet inédit d'un cartulaire du prieuré de Maupas, Paris, Champion, in-8°, 6 p. — *E. Forgues*, Le dossier secret de Fouché (juillet-septembre 1815), Paris, Émile-Paul, in-8°, 82 p. — *P. Godet des Marais*, Lettres de Messire Paul Godet des Marais, évêque de Chartres, à Madame de Maintenon, Paris, Dumoulin, in-8°, 219 p. — *E. Halphen*, Journal inédit d'Arnaud d'Andilly (1628-1629), Paris, Champion, in-8°, 143 p. — *A. Hamy*, Documents relatifs à la domination bourguignonne dans le Boulonnais (1419-1478), Boulogne-sur-mer, impr. Hamain, pet. in-8°, 17 p. — *E.-T. Hamy*, Extraits de la correspondance de Maugiron, relatifs à l'expulsion des Anglais en Boulonnais (1545-1549), Boulogne-sur-mer, impr. Hamaim, pet. in-8°, 18 p. — *G. Le Bouvier*, Le Livre de la description des pays de Gilles le Bouvier,

Digitized by Google

dit Berry, premier roi d'armes de Charles VII, roi de France, publié pour la première fois, avec introduction et notes par le Docteur E.-T. Hamy, Paris, Leroux, gr. in-8°, 270 p. — *A. Lair*, L'Institut de France et le second Empire. Souvenirs d'après des documents inédits, Paris, Plon, in-16, VI-231 p. — *G. de Lhomel*, Recueil de documents pour servir à l'histoire de Montreuil-sur-mer, Compiègne, impr. du « Progrès de l'Oise », in-4°, XVIII-240 p. — Château de la Malmaison, texte historique et descriptif, d'après Fontaine et Percier, Paris, Foulard, gr. in-4°, 68 p. — *Nesselrode*, Lettres et papiers du chancelier comte de Nesselrode, 5 volumes in-8°, Paris, Lahure. T. I : 1760-1800 ; T. II : 1801-1804 ; T. III : 1805-1811 ; T. IV : 1812 ; T. V : 1813-1818. — *L. Raulet*, Billets mortuaires et autres documents concernant des professeurs du Collège de France (1622-1660), Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, in-8°, 21 p. — *Léon Séché*, Lettres inédites d'Hortense Allart de Méritens à Sainte-Beuve (1841-1848), Paris, Mercure de France, in-8°, 342 p.

Histoire Générale. — *C. Belot*, Le pouvoir exécutif sous le gouvernement de M. Thiers, Dijon, impr. Barbier et Maréchal, in-8°, 263 p. — *L. Christiani*, Luther et le Luthéranisme, Paris, Bloud, in-16, XXVI-387 p. — *E. Déprez*, Études de diplomatique anglaise, de l'avènement d'Édouard Ier à celui de Henri VII (1272-1485), Paris, Champion, petit in-8°, 127 p. — *H. de Genouillac*, L'Église chrétienne au temps de Saint-Ignace d'Antioche, Paris, Beauchesne, in-8°, XII-268 p. — *Victor du Bled*, La Société française du XVIe au XXe siècle ; 7e série : XVIIIe siècle, les Médecins avant et après 1789 ; l'Amour au XVIIIe siècle, Paris, Perrin, in-16, 318 p. — *R. Waddington*, La guerre de sept ans, histoire diplomatique et militaire, t. IV : Torgau. Pacte de famille, Paris, Firmin-Didot, in-8°, VIII-637 p.

Histoire Littéraire. — *H. Chatelain*, Recherches sur les vers français au XVe siècle, Paris, Champion, in-8° de XXXIV-276 p. — *J.-E. Choussy*, Le Patois bourbonnais, précédé d'un simple essai étymologique, Moulins, impr. Lamapet, in-8°, 136 p. — *L.-H. Lecomte*, Histoire des théâtres de Paris. Les Jeux gymniques (1810-1812). Le Panorama dramatique (1821-1823), Paris, Daragon, in-8°, 157 p.

Archéologie et Histoire de l'Art. — *C. Carpeaux*, Les ruines d'Angkor, de Duong-Duong, et de My-Son (Cambodge et Annam), Paris, Challamel, in-8°, 267 p. — *A. Merlin*, Le Temple d'Apollon à Bulla Regia, Paris, Leroux, in-4°, 28 p. — *J.-H. Meunier*, L'emplacement de Noviodunum Aeduorum de César et le nom de Nevers, Nevers, impr. Vallière, in-8°, 32 p. — *G. Seure*, Pompéi, Paris, impr. nation., in-8°, 27 p. — *G. Seure*, Athènes antique, Paris, impr. nat., in-8°, 20 p.

Histoire Locale. — *A. Antoine*, La sous-préfecture d'Auxerre (1811-1816), Auxerre, impr. de « l'Indépendant Auxerrois », petit in-8°, VII-57 p. — *P. Bodereau*, La Capsa ancienne, la Gafsa moderne, Paris, Challamel, in-8°, 238 p. — *R. Busquet*, L'affaire des grottes de Dahra (19-20 juin 1845), Alger,

Digitized by Google

Jourdan, in-8°, 56 p. — *F. Delage*, Confrérie du Psautier ou du Chapelet Notre-Dame à Limoges (1501-1502), Paris, impr. nat., in-8°, 8 p. — *V. Forot*, L'an 1789 en Bas-Limousin, Paris, Schemit, in-8°, 128 p. — *J. Girard*, Les États du Comté Venaissin depuis leurs origines jusqu'à la fin du XVIe siècle, Paris, Champion, in-8°, XV-265 p. — *G. Guigue*, Le testament d'un bourgeois de Lyon (1361), Paris, impr. nat., in-8°, 15 p. — *E. Henry*, Les prisonniers de Mont-Dieu (Ardennes) pendant la Révolution, Sedan, impr. Laroche, in-8°, 123 p. — *M. J. Lagrange*, La Crête ancienne, Paris, Gabalda, in-8°, 157 p. — *Le Barbier de Pradun*, Précis historique du vieux Saint-Nazaire, Cahors, impr. Coueslant, in-16, 37 p. — *A. Ledieu*, Les Gages de bataille à Abbeville au XIIIe siècle, Paris, impr. nat., in-8°, 7 p. — *A. Lesort*, La Bretagne à la fin du moyen âge, Vannes, impr. Lafolye, in-8°, 13 p. — *F. Lot*, Mélanges d'histoire bretonne (VI-XIe siècle), Paris, Champion, in-8°, 482 p. — *P. Merlet*, Le Comté de Rieux, Vannes, impr. Lafolye, in-8°, 32 p. — *P. et J. Sérand*, Vieilles histoires, vieux souvenirs du pays de Savoie, Annecy, Abry, in-8°, 18 p. — *P. Uzureau*, Les divisions administratives de la province d'Anjou et du département de Maine-et-Loire, Angers, Germain et Grassin, in-8°, 61 p.

Histoire militaire. — *A. Chalert*, Impressions de soldat. La campagne de 1870 racontée par un lieutenant alsacien pendant sa captivité à Mersebourg, Paris, Tancrède, in-16, 47 p. — *P. Lehautcourt*, Histoire de la guerre de 1870-71. T. VI : Sedan (7 août-2 septembre 1870), Paris, Berger-Levrault, in-8°, VI-789 p. — *Maistre*, Spicheren (6 août 1870), Paris, in-8°, XVI-412 p. — *De Malleray*, Hohenlinden, Vannes, impr. Lafolye, in-8°, 11 p. — *E. Manceau*, Le nombre de nos corps d'armée, Paris, Chapelot, in-8°, 15 p. — *Sidi Mohamed ben Ismail*, La guerre de Crimée et les Algériens, Alger, Jourdan, in-8°, 56 p. — *Général Izzet-Fuad*, Autres occasions perdues. Critique stratégique de la campagne d'Asie-Mineure (1877-1878), Paris, Chapelot, in-8°, XIV-275 p. — *V. I. Selivatcheff*; Guerre russo-japonaise. Le Régiment de Pétrowsky (Souvenirs d'un chef de bataillon), Paris, Lavauzelle, in-8°, 21 p.

Biographie. — *P. Allier*, La vie et la légende de saint Gwennolé, Quimper, impr. de Kevangal, in-8°, XVI-91 p. — *E. André*, Un Meusien, Facdonel-Marignan, écuyer de Bayard, Bar-le-Duc, imp. Facdonel, in-8°, 24 p. — *J. Briet*, Saint Gildas, abbé de Rhuys, Vannes, impr. Lafolye, in-18, 36 p. — *A. Boschot*, Un romantique sous Louis-Philippe : Hector Berlioz (1831-1842), Paris, Plon, in-16, 679 p. — *De Colleville*, Albert de Monaco intime, Paris, Juven, in-8°, 284 p. — *A. Coster*, Fernando de Herrera (El Divino) 1534-1597 (thèse), Paris, Champion, in-8°, 202 p. — *P. Courteault*, Blaise de Monluc historien, Paris, Picard, in-8°, XLVIII, 685 p. *A.* — *Furgeot*, Le Marquis de Saint-Huruge, « généralissime des Sans-culottes » (1738-1801), Paris, Perrin, petit in-8°, 447 p. — *L. Laloy*, Rameau, Paris, Alcan, petit in-8°, 252 p. — *Le Taste*, La famille Le Taste, Tours, Rivière, in-4°, 355 p. — *E. Magne*, Madame de la Suze (Henriette de Coligny) et la Société précieuse, Paris, Mercure de France, in-18, 333 p. — *De Marcey*, Charles Chesnelong, son histoire et celle de son

Digitized by Google

temps (1820-1899) 3 vol. in-8°, Lyon et Paris, Vitte. T. I : XII-404 p. ; T. II : 374 p. ; T. III : 348 p. — *P. Matter*, Bismarck et son temps. Tome III, Triomphe, splendeur et déclin (1870-1898), Paris, Alcan, in-8°, 664 p. — *A. J. Rance-Bourret*, Sainte-Cécile de Nice, Nice, Eynaudi et Casal, in-8°, 63 p. — *C. de Saint-Marc*, La Famille et les seigneurs de Saint-Mard, canton de Dammartin (Seine-et-Marne) du XIe au XIVe siècle, Paris, bureaux de la Revue Héraldique, in-8°, gravures et armoiries. Le général de Sonis (Le Saint de l'armée) 1825-1887, Tours, Mame, petit in-8°, 95 p. —*H. Stein*, Jean Auxtabours, architecte de la cathédrale de Chartres, Caen, Delesques, in-8°, 12 p.

MACON, PROTAT FRERES, IMPRIMEURS. *L'Éditeur-Gérant* : A. PICARD.

Digitized by Google

Episodes des luttes de factions en Ombrie au XVe siècle[1].

Dans le morcellement de l'Italie de la Renaissance, parmi ces petits États dont la vie politique se déroula, en une fièvre constante d'agitation, il en est peu dont l'histoire présente un intérêt aussi puissant que celle de Pérouse. Nulle part, la fougue des passions, l'acharnement des partis, la gloire des armes, ne rivalisèrent avec une intensité plus soutenue et une plus folle dépense d'énergie. En dépit des explosions de violence, inhérentes à des natures primesautières, une pareille tension des facultés humaines forcera toujours l'admiration, sinon parfois la sympathie. Est-il besoin d'ajouter qu'entre ces villes italiennes, si jalouses de leur autonomie municipale, Pérouse se montrait particulièrement intraitable ? Elle ne s'en fit pas faute, ne ployant que sous la contrainte des nécessités d'un moment, pour se redresser altière, devant le suzerain qui, en fait, était le Pape. Les démêlés des Pontifes avec l'antique cité ombrienne défraient les chroniques. C'est une suite de virulentes contestations, au cours desquelles les traités éphémères alternent avec les révoltes ouvertes. Pérouse est frémissante sous l'autorité de Rome, qu'elle prétend n'accepter qu'à titre honorifique, c'est-à-dire illusoire. Elle

1. **Sources** : Archivio storico italiano, XVI, Ire Part : *Graziani*, pp. 684-736 ; — IIe Part : *Matarazzo*, pp. 37-50. — P. Pellini, *Dell'historia di Perugia*, II, pp. 784-871 ; — III, p. 33 et suiv. — *Cronaca di Pietro-Angelo di Giovanni*, II, pp. 232 et suiv. — A. Fabretti, *Biograf. Capit. ventur. umbr.*, t. III, *Vie d'Astorre Baglioni*. — Bonazzi, *Storia di Perugia*, I, 702 et suiv. — II, 6, 7 et suiv. ; 15, 16 et suiv. — Addington Symonds, *Sketches in Italy — Renaissance in Italy*, pp. 95 et suiv. — Marg. Symonds, *Perugia*, pp. 51, 60 ; p. 76-80. — J. Burckhardt, *La civilisation en Italie au temps de la Renaiss.*, pp. 35-40. — Raph. Volaterranus, *Comment. Urbanor.*, Liv. I : *Gæogr.*, p. 62. — Sismondi, *Histoire des Républ. ital.*, IX, p. 145. — Selwyn Brinton, *The Renaiss. in Italian*, art. VIII : *The master of Perugia*, pp. 104-108. — De Grimoïard, *Vie de la bienh. Colombe de Rieti*, pp. 92-128, 149, etc. — Gallenga Stuart, *Perugia*, pp. 145-146. — Cte de Baglion, *Les Baglioni de Pérouse*, d'après les chroniq. des histor. et les archives, Poitiers, Société. fr. d'imprim., 1907. — Augusta Perusia (Juillet-Août 1906), art. de *Bellucci* sur *Coldimancio*, p. 104. — *Archives commun. de Pérouse.*

Digitized by Google

est guelfe pourtant et, à l'occasion, sert l'Église ; mais, au fond, son objectif ne varie pas et concerne avant tout ses libertés.

C'est dire qu'une population aussi ardente ne devait, le plus souvent, accepter de maître que suivant ses sympathies. Et celles-ci allaient droit aux plus courageux et aux plus forts : le courage étant seul capable d'en imposer à l'émeute et de garder les frontières, la force devenant le rempart de la Commune. A ce double titre, les Baglioni commandèrent.

Ils n'étaient pas d'origine locale. Le premier d'entre eux, officier de marque près de Frédéric Barberousse (son proche parent, suivant Pellini qui le qualifie duc), était venu de Germanie avec son empereur. Il en aurait reçu, écrit-on, l'investiture de Pérouse, avec le titre de vicaire-impérial. Quoi qu'il en soit, les décrets de ce genre ne valaient que tant que le prince dont ils émanaient se maintenait dans la Péninsule. Quand Barberousse fut retourné chez lui, après sa troisième expédition, le Pape rentra bientôt dans les possessions ecclésiastiques et les Pérousins redevinrent sujets de saint Pierre. Mais les Baglioni ne perdent pas pied pour si peu ; condottieri, ils s'imposent dans les postes en vue et surtout à la tête des troupes. Ils ne compteront que sur eux-mêmes pour régner ouvertement ; aussi se maintiennent-ils en haleine, guettant l'occasion.

Pérouse est alors un enjeu d'importance ; comme elle garde le Tibre, maîtresse des deux routes qui, de Rome, montent vers le Nord, y dominer, c'est dominer sur l'Ombrie. Or, suivant la formule du temps, deux factions se disputent âprement la direction des affaires : nobles et petits plébéiens d'un côté, bourgeois et leurs clients de l'autre, opposant leurs intérêts et leurs appétits, leurs représailles et leurs rancunes. Bientôt, les gentilshommes se pelotonnent auprès des Baglioni dont l'un, Pandolfo, secoue de telle façon ses adversaires qu'ils doivent, en grande partie, abandonner la place. Mais leur rapatriement, imposé en quelque sorte par Benoît IX, rouvre l'ère des pires compétitions, si bien que Pandolfo et d'autres nobles sont assassinés dans un guet-apens. Il s'ensuit naturellement l'exil des gentilshommes, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, le fameux condottiere Fortebraccio, eût fait payer aux bourgeois leur succès de coupe-jarrets. Ce rude meneur d'hommes culbute leurs milices et s'empare du pouvoir. Alors, Pérouse connut des jours de domination et de gloire, lesquels se paient d'une excessive dépense d'énergie

Digitized by Google

et de sang ; et les fiers Pérousins, après la mort inopinée de Fortebraccio, n'eurent plus qu'à s'arranger avec Martin V. Malatesta Baglioni, le fils de Pandolfo, traita au mieux de l'intérêt général et c'est de ce moment que date surtout la prépondérance de sa famille. Si le fils aîné de Malatesta, Braccio, capitaine-général de l'Église, garde encore à la tête du gouvernement une adroite réserve, son frère Guido n'aura plus qu'à laisser mûrir l'événement pour dominer les partis.

A cette époque, l'opposition aux Baglioni a changé d'étiquette. Il n'est plus question des bourgeois d'autrefois, dits Raspanti, mais de citoyens appartenant aux diverses classes de la population et que mène la famille degli Oddi. Celle-ci va, sans discontinuer, se dépenser jusqu'à extinction de ses forces, dans une rivalité aussi tenace qu'impuissante. Tout d'abord, lorsque la lutte s'est nettement engagée, les degli Oddi assez mal en point doivent s'enfuir au plus vite. Or, l'exil entraînant de grandes calamités, par suite des séquestres et des frais de la lutte en cours, la faction vaincue semblait vouée à s'exténuer en pure perte, si elle n'avait escompté à coup sûr l'appui des États voisins de Pérouse, comme Assise, Urbin, Florence ou Sienne, jaloux de ses succès et avides de revanches. On voit donc les degli Oddi et leurs alliés rôder sans cesse autour du territoire pérousin ou l'envahir, signalant leur passage par des razzias et s'essayant aux coups de main, jusqu'à tenter de prendre la ville elle-même.

Nous sommes alors en juin 1491, et à la veille d'un des épisodes que je voudrais rappeler. Le 6 de ce mois, à l'aurore, un des gros détachements des degli Oddi venu de Gubbio réussit à se faufiler dans Pérouse jusqu'à la porte des Voûtes, au quartier Saint-Ange connu pour son opposition aux Baglioni. Les envahisseurs grimpent la colline, dite Mont du Soleil, où, surprenant le poste, ils tuent les officiers et nombre de soldats qui dormaient sans méfiance ; puis ils occupent le fort. Sans perdre un instant, Pier-Matteo degli Oddi, suivi d'une solide compagnie, s'élance en plein quartier Saint-Ange et tous vocifèrent : « Église ! Église ! Vive le Peuple ! ». La bande se démène et hurle mais en vain ; personne ne bouge. A peine s'élèvent quelques voix : « Qui êtes-vous ? » Les degli Oddi pensaient, en raison de leurs perpétuelles menées, s'être au moins préservés de l'oubli. Leur nombre et la perspective des renforts qu'ils annoncent n'entraînent pas un adhérent. Fabrizio et Bertoldo degli

Digitized by Google

Oddi se précipitent alors, avec un étendard, chez Girolamo della Penna dont le frère servait de leur côté. Girolamo était connu pour avoir donné naguère de sérieuses garanties aux Baglioni; mais on n'ignorait pas davantage sa mauvaise réputation; il devait donc être sans consistance. Surpris dans son lit, la Penna comprend tout de suite l'impossibilité de résister à une invite si énergiquement présentée ; il opine dans le sens des envahisseurs, mais, sitôt qu'une arme lui tombe sous la main, on le voit appeller non les amis des rebelles, mais ceux des Baglioni qu'il court aviser lui-même à la Porte du Soleil.

Sa démarche avait été prévenue. Debout à l'entrée de la Place, Guido et Rodolfo Baglioni, l'épée à la main, donnent leurs ordres. A la première nouvelle de l'agression, ils ont rassemblé leurs gens, fait barrer les portes et sonner le tocsin; quelques troupes les secondent déjà. Ce noyau d'élite se jette à l'assaut de la Porte du Soleil pour reprendre le mont, aux cris de : « Baglioni ! mort aux traîtres ! » Guido et son frère, flanqués de leurs enfants, la lance en arrêt « *semblables à de légendaires paladins* » (*Graziani*) culbutent tout sur leur passage. Au même moment, Bertoldo degli Oddi déjà blessé est rejoint près de la maison de Girolamo della Penna par Giovan-Paolo Baglioni qui lui coupe la gorge. Ses compagnons sont tués pour la plupart. Cependant, la résistance des rebelles a dû céder, au mont du Soleil, sous la violence de l'attaque des Baglioni. L'ennemi avait pourtant attendu de pied ferme le renfort de cavalerie que devaient lui amener Agamennone della Penna et d'autres capitaines; mais, quand le chef de file, Fabrizio degli Oddi, fut tombé, la poitrine traversée par l'épée du bâtard Filippo Baglioni; quand un galop désordonné eut amené, non des renforts aux factieux, mais Simonetto Baglioni et Everardo de Montesperellero avec leurs hommes, l'écrasement des envahisseurs fut complet. Deux heures de lutte avaient suffi pour que le plus grand nombre des bannis fût tué ou fait prisonnier.

Or, l'un des capitaines des degli Oddi, le jeune Costantino Ranieri, allait échapper en sautant le mur de Sainte-Marguerite, quand la chute lui brisa le pied. Bientôt pris, dès lors, près de Valiano, il est remis à Rodolfo Baglioni qui, le jetant sur la croupe de son cheval, l'amène, bon train, au palais des Prieurs. Ranieri s'était particulièrement signalé contre les seigneurs de Pérouse qui lui en tinrent

Digitized by Google

compte. Les mains liées derrière le dos, il est placé entre quatre piques fichées dans le sol : après quoi, les cinquante gentilshommes présents lui octroieront chacun un coup de lance. Le premier coup est donné au condamné par son oncle, Everardo de Montesperello qui ne le ménage pas : Ranieri, sous le choc, roule à terre. Un seul des assistants, Girolamo della Penna, pour des raisons personnelles, s'abstint de contribuer au supplice du malheureux qui respirait à peine en recevant les derniers coups. On piétinait dans son sang. Dès qu'il fut mort, son corps placé près de ceux de Bertoldo et de Fabrizio degli Oddi, tués au cours de la lutte, fut exposé sur la place. Une soixantaine d'exécutions suivirent.

Ainsi échoua l'entreprise hardie des rebelles dont le succès avait dépendu de peu, car l'arrivée de renforts pouvait fort bien compromettre la défense. Agamennone della Penna et d'autres capitaines étaient accourus de Chiusi, avec infanterie et cavalerie renforcées de Siennois, pour harceler les Baglioni ; mais, quand la bande parut à la Porte Saint-Ange, les Pérousins avaient eu le temps de la barrer. Il fallait dès lors l'ouvrir de vive force et ceci parut compliqué surtout quand Giulio Cesare degli Ermanni eut reçu au bras un carreau d'arbalète tiré par son beau-frère Adriano Baglioni. Les autres, déjà impressionnés par les coups qui menaçaient de pleuvoir, n'insistèrent pas et décampèrent.

La sanglante répression de l'assaut des factieux eut un contre-coup à Rome. Quoi qu'il en fût de l'appui prêté aux degli Oddi par le duc d'Urbin et même, insinuait-on, par Innocent VIII dont ils favorisaient les revendications, les vainqueurs prirent possession des biens de leurs ennemis. Peu après, le Pape concédait aux Baglioni les bénéfices ecclésiastiques dont jouissaient les vaincus, ce qui n'était pas une mince aubaine. Le 8 juin, les rues de Pérouse étaient débarrassées des cadavres, sauf de quelques-uns, pendus encore aux portes des palais Baglioni. Avis à quiconque franchira, en ennemi, l'enceinte de la ville. Les troupes pérousines pourchassent les agresseurs dans leurs propres fiefs et ne regagnent leurs quartiers qu'après maintes représailles ; désormais les femmes des rebelles ne trouveront plus asile sur le territoire communal et la propre fille de Guido Baglioni, Penelope, mariée à Giulio Cesare degli Ermanni, doit prendre la route de l'exil.

Plusieurs décrets sont publiés à Pérouse, mettant à prix la tête des principaux factieux, ou interdisant toute correspondance avec

Digitized by Google

eux. Que les âmes sensibles se calment, néanmoins, au souvenir du châtiment infligé par ces mêmes rebelles à ceux qui tentèrent de tuer l'un des leurs, Bernardino Ranieri : les degli Oddi les firent écarteler. Voilà qui ne paraît pas moins rigoureux que la promesse de 300 ducats, consentie par les Baglioni, à quiconque prendrait un de leurs ennemis en bon état.

Une voix cependant s'éleva, dans Pérouse, pour réprouver la vengeance ; c'était celle d'une femme, étrangère à la cité, mais qui s'y était attiré le respect et la confiance de tous. On tenait même sa présence pour une protection. Il s'agit d'une simple religieuse dominicaine, la sœur Colombe, arrivée en octobre 1488 de Rieti, sa patrie. La circonstance fortuite d'un sauf-conduit qui lui fut donné, dit-on, grâce à Guido Baglioni « *alors tout-puissant dans la ville* » aurait constitué « *le premier acte des bons rapports qui s'établirent entre la douce vierge et les hommes de fer de cette terrible famille* » (*de Grimoüard*). Effectivement, la future bienheureuse eut à se louer des Baglioni et non seulement des femmes appartenant à cette maison, mais des fiers seigneurs eux-mêmes auxquels, pourtant, elle ne ménageait pas les avis. En vain les principaux de son ordre rappelèrent, à Rieti et même à Rome, la sœur Colombe si chère aux Pérousins ; elle continuera de vivre près des Baglioni, « *qui ne sont pas gens à céder* », et qui pareront les coups. Celle dont les citoyens réclamaient les prières avant la bataille contre les degli Oddi, avait bien le droit de s'interposer en faveur des vaincus et de la paix. Elle en usa et avec d'autant plus de succès que ses exhortations et ses pronostics de désastre frappaient les imaginations. Bonazzi prétent que les Baglioni faisaient semblant de la prendre au sérieux ; les faits démontrent qu'ils ne jouaient pas la comédie. La sœur leur parla avec fermeté, leur prédisant de grandes calamités s'ils ne se décidaient au calme. A vrai dire, il n'est pas démontré qu'en face d'ennemis acharnés à leur perte, les seigneurs pérousins auraient vu une ère de paix répondre à leurs bienveillants procédés. Mais l'intervention de la religieuse n'entraîna pas moins de grandes démonstrations de foi. En mai 1492, trente autels sont élevés sur la place et, pendant trois jours, cent prêtres y célèbrent des messes pour les victimes de la dernière bataille de rues. La place elle-même est bénite de nouveau et de longues processions défilent sur le lieu du massacre, pour le purifier. On peut, toutefois, supposer que les

Digitized by Google

plus convaincus des manifestants, ne devaient pas s'étonner outre mesure des dommages causés aux auteurs d'une agression à main armée. Les degli Oddi, par leur obstination même, avaient tenu les troupes de Pérouse en haleine ; ils en supportaient les conséquences. Plus tard seulement, la résistance des Baglioni et leurs représailles seront qualifiées d'acharnement contre les vaincus ; les contemporains n'auraient certainement pas compris les judicieuses critiques de M. Addington Symonds. Bonazzi risque même un aveu, en convenant que « *le sincère désir des Baglioni était de vivre désormais tranquilles et de réparer les maux qu'ils avaient faits* ». Que pouvait-on leur demander de plus ? Attaqués, ils s'étaient défendus sans qu'il leur fût possible, au cours de la riposte, d'éviter les dégâts à autrui.

Trois ans après ces événements (1495), l'invasion française contraignait le successeur d'Innocent, Alexandre VI, à quitter Rome. Par étapes, le Pontife gagne Orvieto puis Pérouse, dont le gouvernement avait insisté pour le recevoir avant son voyage à Ancône. C'est que les Baglioni savaient gré au suzerain de sa récente attitude envers leurs ennemis. En effet, Alexandre hésitant entre son légitime désir de recouvrer Pérouse et l'appréhension des dommages qu'entraîne la guerre, s'était arrêté à cette dernière considération ; il avait interdit au duc d'Urbin, aux seigneurs de Pesaro et de Camerino, ainsi qu'aux habitants des communes environnantes, de prêter main-forte aux degli Oddi. Dès lors, les confédérés, dont les bandes renforcent les adversaires des Baglioni, n'agissent plus que de leur propre initiative et par jalousie contre Pérouse. Ils ont appuyé les revendications papales tant qu'ils y ont trouvé leur intérêt ; à part cela, peu leur importe l'ordre du Pontife.

En somme, le terrain est bien préparé à Pérouse et Alexandre VI y fait une entrée solennelle. Suivi de nombreux soldats, dont les contingents milanais et vénitiens grossissent les rangs, il est reçu avec déférence par les Baglioni « *qui ne sont pas gens à se briser contre les difficultés* ». Ils traitent même fort bien le Pape qui, répondant à leur attitude correcte, confirme pour un semestre les magistratures en exercice. Cette fois encore, la sœur Colombe sut intervenir à propos. Alexandre VI ayant manifesté le désir de la voir, elle lui adressa, dit-on, des paroles assez sévères. Certains ajoutent malicieusement, que les Baglioni avaient dû lui faire un peu la leçon

Digitized by Google

auparavant, de manière à intimider le Pape et le jeune César Borgia qui l'accompagnait.

Ce ne peut-être là que l'opinion gratuite de quelques comparses. En fait, nombre de cardinaux informés de la vie extraordinaire de la religieuse, désiraient faire sa connaissance et l'un d'eux, Oliviero Caraffa, en sa qualité de protecteur de l'ordre de saint Dominique, tint à ce que les principaux maîtres de théologie du collège des dominicains se réunissent pour examiner les faits. La conférence eut lieu au palais de Guido Baglioni, dans les appartements de sa nièce, Ippolita Conti, mariée à Giovan-Paolo Baglioni, et la plupart des assistants en sortirent impressionnés.

Cette question n'empêchait pas le Pape d'en laisser mûrir une autre, d'un genre différent, et qui concernait aussi bien l'indépendance de Pérouse que la situation des Baglioni. Attentif aux moindres détails, il avait parcouru la ville entière, visitant surtout les points fortifiés et les diverses citadelles ; tout paraissait en fort bon état, ce qui n'était pas pour dissiper les appréhensions du Pape au sujet de son autorité méconnue. Il y avait même un obstacle primant tous les autres : la famille des Baglioni. Tant qu'elle serait là, maîtresse de tout et disposant des fonctions, le pouvoir du suzerain ne pourrait réellement subsister, car les gouverneurs ou les légats étaient réduits au silence. C'est que la Commune, sous les Baglioni, ne plaisante pas avec ses libertés ; quiconque y porterait une main, même autorisée, se verrait aussitôt *jeté par la fenêtre* et ce ne serait pas là une façon de parler. L'air de Pérouse est assez malsain aux parents des Papes ; on l'a constaté à diverses reprises et, en dernier lieu, quand un neveu d'Innocent VIII, pris à partie par un simple citoyen, a été tué en plein jour. Tout mandataire pontifical, pour être accepté dans la ville, doit s'assurer au préalable de l'agrément des Baglioni et, s'il tente ensuite la moindre opposition, mieux vaut pour lui s'esquiver au plus tôt.

Et pourtant, la faction des degli Oddi, prête à se ressaisir après chaque revers, constituait un appoint dont Alexandre VI pouvait tirer parti. Certes, le Pontife n'avait aucune illusion sur le loyalisme des bannis et de leurs alliés, lesquels opéraient contre ses ordres, s'ils le jugeaient à propos ; mais leurs menées pouvaient, néanmoins, faire d'utiles diversions et, qui sait ? réussir peut-être. En somme, depuis le dernier coup de main si rudement châtié, le succès parais-

Digitized by Google

sait par trop aléatoire ; c'est pourquoi le stratagème qu'on attribue à Alexandre ne manque pas de saveur.

Il aurait exprimé à Guido Baglioni le désir qu'une fête somptueuse, tournoi ou revue à grand spectacle, fût organisée en son honneur, ce qui était le moyen de lui plaire, non moins qu'aux citoyens toujours curieux de belles parades. Seulement, Guido avait remarqué l'appareil plutôt guerrier dont le Pape s'était entouré à son entrée dans Pérouse et, en homme habile, « *astuto e sagacie* » (*Matarazzo*) il soupçonna, dans la mise en scène demandée, un moyen de s'assurer de sa personne et de ses parents, d'un seul coup de filet. Sa réponse à Alexandre VI se ressent de cette impression : heureux de le satisfaire, il prétend renchérir sur le projet de revue, en alignant sous les yeux du Pontife, de sa cour et de ses troupes, toutes les forces militaires de Pérouse avec lui-même, Guido, à leur tête, flanqué de tous les condottieri de son nom. Après quoi l'on verra et ce fut bientôt vu, ou plutôt compris, au dire du chroniqueur. L'anecdote paraît peu vraisemblable ; Guichardin en effet, prétend que le Pape était suivi, depuis Rome, par 200 hommes d'armes, 1000 chevau-légers et 3000 fanti. Un contingent de cette importance éveillait par lui-même trop de méfiance pour que la proposition attribuée à Alexandre ait pu avoir la moindre chance de succès. Le suzerain ne dut même pas en avoir idée, mais bien constater, tout de suite, la difficulté de venir, par la force, à bout des Baglioni. Les frères, les fils et les neveux de Guido présentaient alors le type le plus complet de la race militaire. Ainsi ce n'était pas seulement Guido, mais son fils Astorre et son neveu Giovan-Paolo, au passage desquels « tous les citoyens laissaient leur travail pour les regarder avec admiration » cheminant sur la place. « Aucun étranger ne venait à Pérouse sans tenter de les apercevoir. Quand paraissait Giovan-Paolo, les soldats sortaient en foule de leurs tentes et quiconque se trouvait à ses côtés semblait aussitôt petit et insignifiant (*piccolo e insignificante*), en comparaison de sa haute stature et de sa noble prestance » (*Matarazzo*). C'était encore Gismondo, l'un des fils de Guido, auquel le chroniqueur donne, comme émule, Giuliano degli Oddi ; tous deux paraissaient si « sveltes et si adroits que c'était merveille ; quand ils se promenaient ensemble ou séparément, on ne pouvait les entendre marcher, car ils étaient plus lestes que des chats ». Et quels cavaliers ! Ce même Gismondo « par simple distraction, fai-

Digitized by Google

sait bondir sa monture en se maintenant fixe et immobile sur l'arçon », ce qui surprenait beaucoup le public. Quant à Astorre, on l'avait vu soulever droit d'un coup de lance, un homme arraché ainsi de sa selle d'armes. D'autre part, Adriano Baglioni, frère d'Astorre (surnommé *il Morgante*), était de si martiale allure « avec sa haute taille et l'harmonie de ses proportions, qu'on déclarait couramment impossible de rencontrer en Italie un si beau seigneur, à pied ou à cheval, avec ou sans armes » (*Matarazzo*). Addington Symonds, malgré ses préventions, cède devant les impressions contemporaines : « Les hommes de cette Maison, écrit-il, avaient tous autant de beauté que de force. L'Italie entière raisonnait de leur nom, mais bien cruel fut l'exercice de leur seigneurie. » Il revient sur ce thème : « Leur incontestable héroïsme personnel grandissant l'intérêt à leur sujet et donnant à leurs actes une véritable puissance dramatique, rend la chronique de Matarazzo plus attachante qu'un roman [1]. »

Bref, Alexandre VII n'assista à aucun tournoi dans Pérouse et, comme il apprenait, sur ces entrefaites, l'arrivée de Charles VIII sur le territoire siennois, il modifia ses projets en se dirigeant sur Rome. Son arbitrage n'avait pu, ni modifier les affaires pérousines, ni remédier aux dépenses que nécessitait la défensive à opposer aux rebelles appuyés par les états voisins. Les frais ne cessent de monter, car la mise en état de l'artillerie occupe les Baglioni qui, par divers décrets, organisent également les milices. Ce n'était pas de trop. Les degli Oddi, massés à la Fratta, leur dernier refuge, s'y sont fortifiés désespérément. Guido marche sur ce point avec ses proches et le contact semble avoir été des plus violents : Astorre et Giovan-Paolo y sont blessés ; ce dernier a son cheval tué sous lui. Cependant les hostilités se multiplient parce que Foligno, Gualdo-Cattania, Gubbio et Assise surtout, entrent en ligne. La retraite des Français rend disponible une quantité de routiers que les degli Oddi prennent en solde. Tout d'abord, Adriano Baglioni bat les milices de Foligno et

1. Les érudits anglais ne sont pas seuls à s'intéresser aux faits de la Renaissance et, en particulier, à l'histoire de l'Ombrie et des Baglioni ; le grand public d'Outre-Manche réclame aussi sa part d'informations. C'est pourquoi la « Cronaca della citta di Perugia » par Francesco Matarazzo (1492-1502), l'une des plus curieuses d'Italie, a été récemment traduite en anglais par M. E. S. Morgan (J. M. Dent and C°, London) : « *The story told by this fifteenth-century writer, for years a retainer and always an admirer of the great Baglioni family*, etc. » Voir : *The Manchester Guardian* du 30 juillet 1905.

Digitized by Google

dégage Spello. Puis vient le tour du seigneur de Matelica, du duc d'Urbin, du seigneur de Pesaro capitaine des milices d'Assise ligué avec les ennemis de Pérouse à l'instigation des degli Oddi ; à ces confédérés que ne manque pas d'appuyer Sienne, Guido Baglioni, ses fils et ses neveux tiennent tête de tous les côtés. Mais la supériorité des forces ennemies aggrave la situation ; Astorre a dû lever le siège de La Fratta pour accourir au secours de Pérouse. Les degli Oddi, maîtres de la campagne se sont déjà établis à Corciano dont les habitants, après quelque résistance, cédèrent au nombre. C'était une dangereuse étape ; d'un bond l'ennemi pouvait retomber sur la ville. Astorre, chef déjà réputé « *homo pratico nel arte del soldo* » (*Matarazzo*) manœuvre sans répit sa petite armée et, inquiétant les degli Oddi sans trop se compromettre, les empêche provisoirement d'avancer (août 1495).

Toutefois, la continuité d'une lutte inégale use les forces des Baglioni. Les plus avisés de leurs adversaires escomptent même ce surmenage et seraient écoutés, si les degli Oddi, pour corser leurs chances, n'avaient alors en train des menées de trahison. Giulio Cesare della Staffa, l'un de leurs meilleurs capitaines, correspond avec son frère, Lodovico, resté à Pérouse et les degli Oddi tiennent à profiter d'un pareil appoint. Mais n'est-ce pas dénaturer la vérité que faire, ensuite, un grief aux Baglioni, du châtiment de ces ennemis qui leur en veulent à mort et ne reculent devant rien pour réussir ?

Pendant que les degli Oddi terrifient les approches de Pérouse par le pillage et l'incendie, Lodovico della Staffa besogne dans l'ombre. Il était en charge et vendait ainsi les Baglioni qui l'avaient protégé. Soupçonnant une fuite dans les pourparlers engagés, La Staffa effrayé des risques de la partie, en presse l'exécution et fait aviser les rebelles massés à Corciano. Il fallait agir immédiatement et ses amis le comprirent ; ils s'assemblent donc et, après quelqu'hésitation de la part des milices rurales, peu rassurées par les répressions antérieures, le coup de main est décidé.

Quelques vedettes des rebelles se postent au sommet du mont de la Trinité d'où les signaux s'aperçoivent facilement en ville. Les affidés du traître allumeront, de leur côté, plusieurs feux près du mont Morcino. Bientôt, en effet, leur clarté perce la nuit (3 au 4 septembre 1495) et les vedettes répondent. A ce moment, les soldats

Digitized by Google

de garde au campanile Saint-François, remarquant ces lueurs insolites, s'inquiètent et dépêchent un rapport à leurs princes. Or, ces derniers par une curieuse négligence, n'y attachent pas d'importance ; ils paieront cher cet instant d'aberration. L'ennemi, assuré d'un solide abri dans Corciano, active sa marche. Les capitaines, par crainte des désertions, ont cru bon de dissimuler à la plupart de leurs hommes le but de l'entreprise, précaution que facilite l'habitude des incursions dans les environs. Ce n'est qu'aux approches de Pérouse que les soldats comprennent le plan en cours d'exécution. A ce moment, Lodovico della Staffa, muni d'une fausse clef, a déjà groupé ses complices dont plusieurs portent des échelles. Ensemble, ils se présentent à la poterne du Piscinello qui leur est ouverte sans difficulté, car on ne se méfie pas d'un fonctionnaire des Baglioni. Toutefois, les soldats se montrent indiscrets et quelques-uns d'entre eux, dont l'officier, interpellent les nouveaux venus. Le cas était prévu et les complices de La Staffa se tirent assez bien d'affaire, annonçant l'arrivée de renforts et parlant de précautions à prendre, version qu'acceptent les soldats. Pas tous cependant, et l'un d'eux court prévenir ses chefs. Cette fois, le danger est patent ; les Baglioni dépêchent un serviteur pour vérifier ce qui se passe. Déjà l'infanterie des degli Oddi, grimpée par l'une des échelles, descendait par l'autre sans le moindre bruit et la porte Saint-André, grande ouverte, livrait passage aux cavaliers. Toutefois, depuis que les Baglioni avaient fait barrer les rues par de grosses chaînes, la marche des chevaux subissait de longs retards ; il fallait briser l'obstacle. Les envahisseurs munis d'instruments à cet effet besognaient sans répit, mais leurs hommes d'armes n'en étaient pas moins cloués sur place, en attendant. Pendant ce temps, les gens de pied lancés en avant-garde débouchaient devant Saint-Luc en criant à tue-tête : « Feltro ! Feltro ! Oddi ! Colonna ! Savelli... ! » diversité d'appels indiquant l'origine variée des contingents raccolés par la faction ennemie. Ce manque d'homogénéité leur sera nuisible en face des Pérousins dont les troupes se pelotonnent au seul cri de : Baglioni.

Embarrassés par les chaînes qui restent à briser, les cavaliers n'atteignent pas encore la place, quand Nicolo degli Oddi l'occupe avec ses fanti. Saccageant tout sur son passage, il se dirige ensuite vers le mont de la Porte du Soleil (Porta Sole) où, quatre ans auparavant, ses parents avaient été si rudement châtiés.

Digitized by Google

Sur ces entrefaites, le serviteur envoyé aux nouvelles par les Baglioni n'était pas parvenu encore à la poterne du Piscinello, quand, à deux pas de Saint-Luc, il voit déboucher le premier flot des rebelles. Affolé, il rebrousse chemin et, dans sa course vers le palais de Guido, croise Simonetto Baglioni, levé dès la première rumeur : « N'allez pas plus loin, seigneur, lui crie-t-il, voilà l'ennemi, il gagne la place. » Froidement, le jeune Baglioni réplique : « J'aime mieux mourir que mendier. » A peine vêtu, mais l'épée d'une main et un bouclier de l'autre, Simonetto, seul d'abord, va droit aux envahisseurs qu'il rencontre au moment où ceux-ci tournaient l'angle du palais des Prieurs. A cet endroit, la rue très étroite ne permet guère le passage qu'à trois ou quatre hommes de front. Le jeune homme brandit son épée : « *Celui-ci avait plus de cœur et d'énergie que n'eut jamais un chrétien. Bien qu'il appartînt à une famille dont chaque membre rivalisait de courage et ne trouvait pas d'égal pour les faits d'armes, jamais certainement Pérouse ne produira un soldat d'une aussi terrible valeur* » (*Matarazzo*). Simonetto était âgé de 19 ans à peine ; sans casque ni cuirasse, il manie son arme avec une telle dextérité qu'autour de lui gisent bientôt plusieurs corps, dans une mare de sang. Mais les degli Oddi se sont lancés dans Pérouse par deux voies à la fois et, quand la première fraction gagne le mont de la Porte du Soleil, l'autre arrive à la Maestà delle Volte. Celle-ci, maîtresse un instant de la place, se précipite à la porte de la cathédrale transformée en citadelle et somme la garnison d'ouvrir. Les hommes casernés là ignoraient encore l'envahissement de la ville. Habitués au mouvement assez confus, ils restent perplexes et, somme toute, refusent d'obéir. L'ennemi ne les réduit pas moins à la seule défensive, alors qu'il faut un certain temps pour répandre l'alarme, en pleine nuit, dans les quartiers éloignés. Puis, comment opposer à des adversaires en ordre le troupeau des soldats réveillés en sursaut ? Avant que les armures soient endossées et les chevaux harnachés, le terrible dissolvant qu'est la trahison fera son œuvre. Tout concourt à paralyser la résistance ; c'est pourquoi Nicolo degli Oddi et ses gens, postés au mont de la Porte du Soleil, attendent avec confiance l'arrivée de leur cavalerie sur la place. Près du palais, Simonetto Baglioni, criblé de vingt-deux blessures, tient toujours ; à ses côtés, les cadavres lui servent de rempart. Faiblement secondé contre quatre cents ennemis par une poignée d'hommes

Digitized by Google

accourus en hâte, il se sent à bout de forces ; encore un bon coup d'épée, puis ce sera fini ; sans crainte, le jeune héros ramène sur sa face son bouclier zébré de coups, puis s'étend à terre pour expirer. Mais au même moment, un galop furieux ébranle les dalles. Etincelant dans son armure lamée d'or, au casque sommé du griffon qu'entourent les plumes fouettées par le vent, un cavalier s'élance dans la mêlée : C'est Astorre Baglioni « ... *beau, fier et irrésistible comme Mars lui-même* » *Burckhardt*). La violence du choc, au milieu de gens embarrassés par leur nombre, les désagrège et permet à Simonetto de se relever. Chancelant, il gagne Saint-Laurent où les premiers soins lui sont donnés. Astorre, comme un *maestro di guerra*, frappe au plus épais des assaillants. L'avantage du cavalier bardé de fer contre les fantassins lui donne beau jeu ; en un instant dix hommes roulent, piétinés par le cheval devenu féroce. Chevalier et monture sont en nage. Astorre, pour reprendre haleine, reculait sans mettre pied à terre, quand il aperçoit les hommes d'armes ennemis tout près de la place, d'où ne les sépare que la chaîne fixée au palais des Prieurs. C'est la dernière ; pinces et barres la martèlent avec acharnement. En vain, Troïlo Baglioni, les Prieurs et leurs parents, dirigent, par les fenêtres du palais et celles d'une maison voisine, une défense désespérée. Les projectiles glissent sur les cuirasses, la situation est critique.

Or, quelques cavaliers, les premiers prêts, galopant à la rescousse des Baglioni, interpellent Astorre. Ce sont justement de ses hommes d'armes, et leur appoint le ranime. Il éperonne son cheval pour foncer avec eux sur les fanti qui n'ont pas eu le temps de l'assaillir. Ses adversaires commencent même à faiblir, quand une bande d'infanterie pérousine sort du palais et court sus aux rebelles afin de protéger la chaîne qui résiste encore. Les Baglioni et leurs soldats, sans être en bonne passe, ont pu parer au plus pressé. La population ébahie, et qui ne peut être d'aucun secours, voit ce dont est capable l'énergie suprême. Marcantonio Baglioni, frère d'Astorre, galope avec ses gens, vers le mont de la Porte du Soleil où l'attend Nicolo degli Oddi. Le choc est des plus violents. Cependant la place de Pérouse se couvre d'amis des Baglioni. Les principaux de la famille sont accourus à pied et à cheval : Giovan-Paolo, Gentile, Gismondo, Carlo, Grifonetto ; ils entourent le vieux Guido qui commande et agit avec « *tutto il resto del loro gran sangue* » (*Matarazzo*). Astorre leur

Digitized by Google

apparaît, bataillant toujours du côté de la chaîne opposé à la meute hurlante. Alors, Carlo Baglioni s'élance avec quelques jeunes gens pour franchir l'obstacle, quand un incident simplifie la situation.

Du milieu des assaillants, entêtés à briser la chaîne et que pressent ou bousculent leurs cavaliers, impatients de charger, s'élève un cri impérieux : « Arrière, compagnie ! » L'ordre mal interprété devient, pour l'ennemi, le signal de la déroute. Giulio Cesare della Staffa a beau se démener pour rallier ses soldats, rien n'a prise sur la cohue ; les gens de pied se bousculent, éperdus ; ils sont jetés à terre et piétinés pendant que les cavaliers, emportés par le flot, s'abattent avec leurs montures dans un vacarme de ferraille. Les fuyards roulent vers la porte Sainte-Suzanne, puis gagnent Sainte-Agathe, ayant à leurs trousses Carlo Baglioni avec ses fanti qui leur font beaucoup de mal. Giacomo, Pantaleone et le bâtard Giuliano degli Oddi se multiplient pour endiguer le courant et organiser la résistance sur la place Saint-François ; mais personne n'y prend garde. Un de leurs officiers imagine de faciliter l'écoulement de la foule en jetant bas une des portes. Pompeo degli Oddi s'y oppose et bientôt, un cheval lancé à fond de train heurtant un battant de cette porte, s'effondre avec son cavalier. En un instant, d'autres hommes d'armes, culbutés en plein galop par cet obstacle, forment une barricade qui arrête la cohue dans une épouvantable bousculade. On s'étouffe. Les troupes des Baglioni chargeant dans cette confusion frappent au hasard et font des prisonniers à volonté. Carlo Baglioni arrive à la porte Sainte-André livrée cette même nuit par le traître et y accable les derniers fuyards. Pendant ce temps, la lutte violemment engagée au mont de la Porte du Soleil, entre Nicoli degli Oddi et Marcantonio Baglioni, tourne en faveur de ce dernier dès que Giovan-Paolo et Astorre ont pu l'appuyer. Nicolo degli Oddi est tué raide ; son armure aussi riche que le harnachement de son cheval, reste aux mains des vainqueurs. Malgré les difficultés et le désordre causé dans les rangs de ses hommes par le combat de rues, Astorre Baglioni poursuit l'ennemi en dehors des murs et se heurte à un escadron venu au secours des assaillants ; il lui passe sur le ventre, puis, rejoint par les troupes pérousines, emporte Corciano de vive force. La garnison affolée sort par une porte pendant qu'il entre par l'autre. D'un coup d'épée, l'un de ses officiers tranche la tête d'un piéton avec une telle maëstria, que le décapité reste debout, un

Digitized by Google

instant encore, sans que le crâne ait bougé de place. Chevaux, armes, artillerie et bagages forment un butin considérable ajouté au pillage dont nul ne se prive. Déjà nombre des plus compromis parmi les tenants de la faction vaincue se balancent, en pitoyable état, le long de la muraille du château. Giovan-Paolo Baglioni a saisi une bannière rouge offerte aux degli Oddi par le délégué de Foligno.

Ainsi, chargés de trophées, les soldats pérousins regagnent leur ville. Mais quel spectacle s'offre à leurs regards. L'engagement s'est étendu depuis le mont de Pérouse, se déroulant à travers la Place, les rues et plusieurs Portes, jusqu'à Corciano. Sur certains points, morts et mourants sont entassés dans une boue sanglante ; les chiens s'attaquent aux cadavres avant qu'on ait le temps de les enterrer. Quant à Lodovico della Staffa, le traître responsable en grande partie de ces atrocités, il a été empoigné à Monte-Oliveto grièvement blessé. Peut-être expia-t-il tout de suite son crime ; toutefois, Villani prétend qu'il réussit à s'échapper. Un décret rendu par ordre des Baglioni prescrivit de présenter tous les prisonniers. Alors parurent, devant Guido, les trois frères degli Oddi : Giacomo, Pantaleone et le bâtard Giuliano, ce dernier en bons termes avec Gismondo Baglioni avant les expédients employés en dernier lieu par la faction vaincue. Gismondo ne réclame pas moins son ami, qui doit à son intervention d'être traité avec une parfaite courtoisie. Troïlo Savelli arrive à son tour et d'autant plus penaud qu'il avait présenté la lutte à ses soldats comme une excellente affaire : « *Cette fois*, avait-il dit, *vous serez tous riches !* » Mais aujourd'hui la mainmise sur les biens changera de qualificatif ; d' « appât irrésistible », elle deviendra « affreuse exaction » puisqu'elle va s'exercer aux dépens des assaillants. Le défilé des prisonniers continue et l'un des officiers, Frederico Bontempi, ressent en présence de Guido Baglioni une telle émotion, que le sang jaillit à la fois de ses oreilles, de son nez et de sa bouche. Guido remet lui-même à l'infortuné un linge pour s'essuyer la face, puis le fait conduire à son palais. Mais la conséquence des récidives factieuses et des coups de main secondés par la trahison, est de rendre inflexible la loi martiale. Le lendemain de leur comparution, Bontempi, l'un de ses frères et quelques rebelles de marque, sont exécutés, puis exposés aux fenêtres du palais des Prieurs. Ces rigueurs, appliquées à des gens accourus pour massacrer les Baglioni et piller Pérouse, s'expliquent de reste ; il n'en est pas moins notoire

Digitized by Google

que de hautes interventions sauvèrent certains condamnés, même des plus compromis, et nombre de comparses sur la fuite desquels l'autorité ferma les yeux.

Cependant l'assurance des degli Oddi, avant l'attaque, avait tellement convaincu leurs alliés que le comte de Sterpeto d'Assise partait, suivi d'une bande nombreuse, pour corser la débâcle des Baglioni. Enchanté d'arriver en retard, il escomptait le pillage de tout repos après la tuerie. De leur côté, les gens de Foligno croyaient déjà à la défaite définitive des seigneurs pérousins et chacun se félicitait, dans l'espérance de ravager le fief de Spello. Au milieu de ces joyeux transports, paraît un homme d'armes, démonté et fort ému ; il arrive de Pérouse et conte l'infortune de ses camarades. Aussitôt, l'entrain de Foligno se change en panique ; les habitants, terrés dans leurs maisons, appréhendent fort quelques dommages du genre de ceux qu'ils destinaient à leurs voisins. C'était de pure logique et les Baglioni le comprirent ainsi. Foligno, principal foyer d'hostilités, pouvait compter sur un traitement de choix ; il l'eut. La commune de La Fratta, si hospitalière aux bannis, dut se rendre à merci ; Corciano fut définitivement annexée aux possessions des Baglioni et Gualdo-Cattania, assiégée en leur nom par Virginio Orsini l'un de leurs condottieri, versa une grosse indemnité. Vainement, Assise essaya de se débattre ; elle dut s'en remettre à la discrétion des vainqueurs.

Ces événements n'avaient pu se dérouler, en Ombrie, sans un retentissement considérable. L'étranger même s'intéressa aux succès des Baglioni qu'une particularité artistique devait perpétuer. Suivant une opinion longtemps admise, Raphaël d'Urbin, alors à Pérouse, avait assisté à ces combats épiques. Le fait n'a rien d'invraisemblable. Agé alors d'une douzaine d'années, le jeune Sanzio étudiait la peinture sous la direction du Pérugin, lequel, à vrai dire, s'était fixé à Florence de 1493 à 1499. Mais les rapports du maître avec sa patrie devaient être fréquents et son élève put séjourner, à diverses reprises, dans la capitale ombrienne. A coup sûr, Raphaël s'y installa en 1499 et connut fort bien les Baglioni qui lui donnèrent des commandes. Peut-être écouta-t-il quelque récit de guerre fait par Astorre lui-même. Son « *exquise impressionnabilité* » fixait alors dans ses souvenirs les événements que Pérouse venait de voir se dérouler, avec autant d'étonnement que de fierté. « *C'est pourquoi dans le saint*

Digitized by Google

Georges (du Louvre) *et dans le cavalier qui chasse Héliodore* (Stanze du Vatican), *Astorre victorieux revit, à jamais immortalisé dans toute sa gloire, grâce à l'art du peintre divin. Le griffon servant de cimier au casque, l'aspect fier et attachant du jeune cavalier, le bras terrible qu'il dresse, la fougue de son cheval, rien ne manque à ce qu'avait pu voir Raphaël, dont la mémoire s'était impressionnée pour toujours* » (*Addington Symonds*). L'artiste s'est encore souvenu du même personnage en peignant le saint Michel du Louvre : « *Si Astorre Baglioni a trouvé sa transfiguration quelque part, c'est certainement sous les traits de cet archange* » (*Burckhardt*).

Or, une atroce machination, émanée non des Pérousins mais de Varano seigneur de Camerino et qu'affole de jalousie la puissance des Baglioni ses parents, allait épouvanter l'Italie et ébranler à jamais les forces des princes de Pérouse. C'est le complot de 1500, appelé aussi « Les Noces vermeilles », parce qu'il se déroule à la suite des somptueuses fêtes du mariage d'Astorre Baglioni avec Lavinia Colonna. Tous les Baglioni en évidence étaient voués aux poignards des conjurés et, si plusieurs échappèrent, le massacre n'engloba pas moins Guido lui-même, puis Astorre, Simonetto et d'autres encore, au milieu des plus tragiques péripéties. C'est à la suite de ces scènes de carnage, que Raphaël reçut d'Atalante Baglioni la commande de la célèbre « Mise au tombeau » (actuellement à la galerie Borghèse à Rome) où l'artiste immortalisa les traits de l'infortuné Grifonetto Baglioni.

Il y avait néanmoins un tel ressort dans cette race altière, que sa puissance survécut longtemps au forfait qui devait l'anéantir. Ainsi voit-on Giovan-Paolo, après avoir écrasé l'émeute, se maintenir au pouvoir et le transmettre à son fils Malatesta, auquel succède également son fils Rodolfo. Tous les trois sont capitaines-généraux de Venise ou de Florence et gouvernent, en dépit de multiples vicissitudes. Leurs démêlés avec Borgia, avec Jules II, Léon X ou Clément VII donnent une idée très nette de la condition des princes-condottieri seigneurs de petits États italiens. Entre temps, les Baglioni se signalent en bonne place sur les principaux champs de bataille, où il n'est pas rare de voir succomber plusieurs membres de la famille, dans une même journée.

Cependant, Pérouse s'étant de nouveau révoltée en 1540 et, cette fois dans les plus désavantageuses conditions, les hostilités tournèrent

Digitized by Google

mal pour les citoyens. C'est la guerre dite du Sel, parce qu'elle éclata à l'occasion d'une aggravation d'impôt sur cette denrée. Pérouse dut céder à Pier-Luigi Farnèse, général des Pontificaux, et Paul III sut rendre cette soumission définitive. A la place des palais Baglioni et de tout un quartier de la ville, il fit élever une énorme forteresse : la « Rocca Paolina », pour maintenir les habitants sous la menace des canons. Ainsi, « *avec les Baglioni*, écrit Fabretti, *s'éteignirent la valeur et l'antique énergie des citoyens et Pérouse, à l'exemple des autres cités, disparut, passive, dans la politique de l'avenir* ». Est-ce à dire que la race si longtemps prépondérante en Ombrie allait sombrer dans la tempête. Nullement et l'historien en retrouve d'illustres rejetons partout où s'échangent des grands coups d'épée, non seulement en Italie, mais en Allemagne, en Hongrie, en France, à Chypre ou à Malte. Presque tous soldats et meneurs d'hommes, on a pu dire des Baglioni qu'*ils naissaient l'épée au côté* et que leurs lignées *comptaient autant de généraux que de sujets*. C'est que l'existence de ces rudes seigneurs, si souvent salués par les vivats de la foule et les fanfares guerrières, se déroula au fracas des bombardes et dans les cliquetis d'épée. « *Che stoffa di eroi !* » Quelle étoffe de héros ! écrit M. Bellucci ; ainsi pensaient les Pérousins particularistes de la Renaissance. Et quand la bannière des Baglioni, si longtemps brandie dans la mêlée, s'inclina pour disparaître, elle entraîna dans ses plis l'indépendance communale.

Cte L. DE BAGLION.

Digitized by Google

Sainte-Beuve et Aloysius Bertrand

DOCUMENTS INÉDITS

La misère, la faim, la mort sur un lit d'hôpital sont des infortunes qui guettèrent de tous temps les poètes. Ils se trouvent être, dans l'âpre lutte pour l'existence, par l'effet du don fatal qu'ils reçurent en naissant, les plus faibles et les moins armés. Incapables de se défendre eux-mêmes contre les heurts du sort, ils ne sauraient davantage compter sur l'aide de ceux-là même que charment le plus leurs soupirs, leurs rêveries ou leurs badinages. Car qui donc oserait leur confier une besogne sérieuse ? Le culte des muses est exclusif et jaloux. Et se vouer à lui corps et âme, c'est, d'ordinaire, s'interdire de plus profanes mais de plus nourrissants labeurs.

Le pauvre Aloysius Bertrand fut un de ces poètes qui « aimèrent la poésie jusqu'à en mourir ». Sainte-Beuve l'a dit, dans le touchant article [1] qu'il consacra, en 1842, à sa personne et à son œuvre, tout en faisant remarquer, du même coup, combien cette brève destinée avait été, plus profondément que d'autres, aussi infortunées en apparence, marquée, jusque dans la mort même, du sceau de toutes les infortunes. Obscur, oublié depuis des années des amis qui ont accueilli ses premiers essais, aussi bien qu'ignoré du public, il meurt en 1841, alors que s'est éparpillé le groupe de ceux qui auraient pu, quelque dix ans plus tôt, se réunir autour de lui. « La mort même, on peut le dire, la mort, dans sa rigueur tardive, l'a trompé. Galloix, Farcy, Fontaney ont comme prélevé cette fraîcheur d'intérêt qui s'attache aux funérailles précoces ; et, en allant mourir, hélas, sur le lit de Gilbert, après Hégésippe Moreau, il a presque l'air d'un plagiaire. » [2]

1. Cet article parut dans la *Revue de Paris* en août 1842, et fut inséré ensuite, d'abord sous forme de notice en tête de l'édition publiée par Victor Pavie, à Angers, en 1842, puis au tome II des *Portraits littéraires*.

2. Sainte-Beuve. *Portraits littéraires*, t. II.

Digitized by Google

Les poètes qui fréquentaient chez Nodier l'aperçurent, certain soir de 1828 ou 1829, dans le coin le plus obscur du Salon de l'Arsenal où il se cachait. Il arrivait de Dijon. Plusieurs avaient lu ses vers, ses chroniques, ses petits poèmes en prose, dans la feuille provinciale qui daignait les accueillir [1].

« Non tout à fait tel que lui-même s'est plu, dans son Gaspard de la nuit, à se profiler par manière de caricature » [2], mais sauvage, gauche, et de mine peu brillante, il se tenait à l'écart. Pourtant, comme on lisait ce soir-là, il lui fallut payer son écot. « Quand arriva son tour, il tira de sa poche, et lut — moins qu'il ne récita — une manière de ballade dans le goût pittoresque de l'école, ciselée comme une coupe, coloriée comme un vitrage de Bruges. Ceux qui survivent n'ont pas oublié après trente ans l'effet que produisait, sous le chevrotement de sa voix grêle, le retour périodique de ces deux vers :

L'on entendait le soir sonner les cloches
Du gothique couvent de Saint-Pierre de Loches.

La leçon récitée il se dissimula tout honteux dans l'embrasure d'une fenêtre, où Sainte-Beuve l'accueillit et le détermina. Nodier ne le revit plus, Boulanger pas davantage. » [3]

C'étaient bien des vers tels qu'on les aimait alors. Inspiration, rime, coupe et facture, rien ne leur manquait pour qu'ils fussent vraiment au goût du jour. Et, rentré à Dijon, l'humble poète provincial recevait de Victor Hugo ces lignes qui durent le combler de joie :

« Je lis vos vers en cercle d'amis, comme je lis André Chénier, Lamartine ou Alfred de Vigny. Il est impossible de posséder à un plus haut point les secrets de la facture. Notre Émile Deschamps s'avouerait égalé. Envoyez-moi souvent de la province de ces vers comme on en fait peu à Paris. » [4]

1. *Le Provincial*, journal dijonnais qui parut deux fois par semaine pendant six mois, à partir du 1er mai 1828.

2. Sainte-Beuve. *Portraits littéraires*, t. II.

3. Victor Pavie. *Revenants*.

4. J'emprunte ce fragment à une lettre de Bertrand lui-même qui le cite. La lettre de Bertrand était adressée au *Spectateur de la Côte-d'Or*, et parut dans le n° du 6 août 1832 du *Patriote de la Côte-d'Or*. Elle contient d'intéressants détails autobiographiques.

Digitized by Google

Mais, plus encore que des vers, certains, — parmi lesquels Sainte-Beuve, — raffolèrent des petits poèmes en prose, dans lesquels, au clair de lune, à l'ombre des clochers ou des castels gothiques, dans des décors de Hollande et d'Espagne, passaient, en une sarabande fantastique, les fous, les nains, les sorciers, les alchimistes et les hommes d'armes bardés de fer, tout ce qu'il était de mode alors de chanter. Le « maçon » était le titre d'une de ces fantaisies : le « maçon » fut bientôt le seul nom sous lequel Sainte-Beuve affectât de connaître le poète dijonnais.

Une nouvelle forme d'art se révélait dans cette prose fragmentée en courts versets presque aussi cadencés et rythmés que des strophes, où chaque mot n'était mis en place qu'après avoir subi l'épreuve d'une sorte de blutage, ayant pour effet de ne laisser passer que les seuls sonores et les seuls expressifs, où nul vocable ne prenait que le rang auquel lui donnaient droit ses relations avec les voisins, sa parenté ou son ascendance.

A quels abus, après d'incontestables triomphes, devait conduire, érigée en système, puis en théorie littéraire, cette importance attribuée au prestige du mot, à la magie du verbe, nous le savons aujourd'hui. La prose de Bertrand contenait en germe le virus de « l'écriture artiste ». Mais qui donc l'aurait su découvrir alors ? On se laissait prendre au charme de la ciselure, fasciner par l'éclat des gemmes finement serties. Et l'orfèvre, lui, s'usait à ce travail sans cesse repris, duquel il ne pouvait songer à retirer aucun profit matériel sérieux, comme un ouvrier pourvu de son brevet de maîtrise, qui se serait obstiné à refaire éternellement son chef-d'œuvre, en vue d'un chimérique concours.

*
* *

La première apparition de Bertrand à Paris coïncide avec la date de la mort du *Provincial*. Pendant trois ans, ce sont des allées et venues perpétuelles entre Dijon et Paris, jusqu'à ce que la terre natale le reprenne pour un temps. Un nouveau journal se fonde à Dijon, en 1831, le *Patriote de la Côte-d'Or*. Durant plusieurs mois, il lui fournit une collaboration politique qui n'est guère son fait : il lui donne quelques articles de critique. Puis, en 1832, il débarque à Paris, pour s'y installer d'une façon définitive, avec sa mère et

Digitized by Google

sa sœur. A Dijon, c'était la misère, à Paris, c'est la misère encore. Sa santé s'altère. De maigres collaborations à quelques petits journaux obscurs, un éphémère stage, en qualité de secrétaire, chez le baron Rœderer, ne peuvent lui procurer les ressources nécessaires pour assurer sa propre existence et celle des deux êtres aimés qui l'ont suivi. Il a recours aux amitiés fidèles qui l'entourent, il implore leur aide, et ce lui est une nouvelle souffrance, ajoutée à tant d'autres, que de se voir réduit à ce rôle de solliciteur et de suppliant [1]. Un rayon de soleil vient pourtant, dans cette détresse, caresser une des plus chères espérances du pauvre poète. Par une chance inexplicable, le manuscrit qu'il a en poche depuis longtemps, et dont déjà, en 1828, il annonçait aux lecteurs du *Provincial* l'apparition prochaine, a trouvé un éditeur [2]. Renduel doit imprimer le livre à l'automne de 1837. Cinq cents exemplaires paraîtront sous le titre de *Gaspard de la Nuit, fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot*, trois cents autres sous le titre de *Keepsake fantastique*. Un traité a été signé [3]. L'auteur a touché, pour le prix de son manuscrit *cent cinquante francs*. Mais Renduel tarde à exécuter ses engagements. Bertrand est malade, sa misère augmente. Sainte-Beuve et David songent à négocier avec Renduel pour reprendre le manuscrit et en confier l'impression à Victor Pavie, d'Angers, qui accepte d'avance de l'éditer à ses frais. Théodore Pavie, qui fut, dans la circonstance, l'intermédiaire entre Paris et Angers, écrit [4] le 4 janvier 1838 :

« . . . . Le poète pauvre et honteux est retrouvé. Bertrand est reparu, mais pour demander un secours à M. David, qui lui a vite envoyé de l'argent. J'ai offert de ta part l'impression de son livre, dont tu paraissais disposé à lui faire l'avance. Là dessus, M. David m'a donné son adresse. Réponds-moi vite et j'irai le trouver, non

1. V. les lettres de Bertrand à Antoine de Latour et à David d'Angers dans le *Mercure de France* du 15 mai 1905 : *Les derniers jours d'Aloysius Bertrand*, par M. Léon Séché.

2. A la suite de trois fantaisies de Bertrand publiées dans le *Provincial* du 12 septembre 1828, on lit : « Ces trois pièces font partie d'un recueil de compositions du même genre que l'auteur se propose de publier très prochainement sous le titre de *Bambochades romantiques*. »

3. V. le traité dans l'article déjà cité de M. Léon Séché auquel j'emprunte ces détails.

4. Lettre de Th. Pavie à son frère (*inédite*).

Digitized by Google

pas de la part de M. David, à cause du récent bienfait, qui ferait rougir le pauvre poète, mais de la part de Sainte-Beuve, comme ayant entendu dire, ce qui est vrai, que Renduel n'avait pas voulu se charger de son livre. Ainsi j'attends ta réponse, et je vais, dans sa pauvre mansarde, le trouver entre sa mère et sa sœur, et lui dire qu'il y a un moyen de faire paraître ses œuvres. C'est une aumône qui te ferait grand honneur. A tout prendre, la vente rembourserait et ce n'est qu'une avance. (Je crains de m'être mal expliqué. C'est à M. David que j'ai parlé de l'offre d'imprimer, et non à Bertrand, que je n'ai pas vu)... »

Un an se passe. Les négociations n'ont point encore abouti, car Théodore Pavie écrit [1] à nouveau, le 10 janvier 1839 :

« ..... Le Bertrand est, pour quinze jours encore, à la campagne. Pendant qu'une mère mal vêtue lavait quelques assiettes au milieu d'une forte odeur de choux, j'étais reçu dans un petit, petit salon, par la sœur du poète, jeune fille aux grands yeux, aux manières fines, affable et distinguée. Je n'ai rien expliqué de mon objet, étourdi que j'étais de cette absence. Puis, il m'est venu une idée : le Bertrand doit être ici, mais se cache peut-être de ses créanciers. La sœur semblait préoccupée de ma visite, et elle avait l'air de soupçonner que, sans doute, j'avais au cœur quelque bonne nouvelle, capable d'évoquer son frère du fond de quelque cabinet voisin. Bref, j'y vais retourner, et lever assez le coin du voile pour laisser deviner, et deviner moi-même. J'en suis sûr, Bertrand se cache, on paraissait dire qu'à la rigueur il se retrouverait..... »

En octobre 1840, Renduel détient toujours le manuscrit. Le poète a beau l'adoucir, multiplier les appels, l'avertir en un pittoresque sonnet qu'il est temps :

> Mon compère, chacun en ce temps-ci vendange ;
> Nous avons une vigne : eh bien, vendangeons-nous ?

Renduel reste sourd, et rien ne s'annonce.

*
* *

La phtisie qui, depuis longtemps, minait Bertrand, s'étant

1. Lettre de Th. Pavie à son père (*inédite*).

Digitized by Google

aggravée, il dut entrer, au commencement de mars 1841 à l'hôpital Necker « Un pied et demi dans la fosse » [1], mais « tranquille et résigné, comme un malade en qui va s'éteignant la passion en même temps que la vie » c'est encore à ce livre couvé depuis tant d'années que vont ses dernières pensées. Les négociations entamées avec Renduel ont pris, ou vont prendre fin. Il le sait, il connaît son nouvel éditeur, et, dans une longue lettre adressée à David d'Angers, quelques jours avant sa mort, il règle tout en vue de l'édition future [2].

Son manuscrit est « un vrai fouillis ». Tout est provisoire et doit être revu, et, s'il vit encore huit jours, il repolira son œuvre une fois de plus. « Si je suis mort à cette époque, dit-il, je la lègue et le livre tout entier à vous, mon bon ami, et au si bon Sainte-Beuve, *qui fera tous les retranchements, modifications qu'il croira convenables.* » Il faudra réduire le volume au tiers au moins. « M. Victor Pavie exige le retranchement de toute chose qui froisserait ses sentiments religieux. Il y aurait donc quelques pièces et quelques phrases à supprimer. »

Il n'est peut-être pas sans intérêt d'insister sur ces modifications et retranchements prescrits par Bertrand lui-même. Lorsqu'il réédita, en 1869, *Gaspard de la Nuit*, M. Asselineau, dans la préface de cette édition nouvelle, rendit justice en ces termes aux premiers éditeurs : « Sans la générosité de M. Victor Pavie, qui a sauvé l'œuvre, sans le zèle de M. Sainte-Beuve, qui l'a consacrée, la littérature française compterait un beau livre de moins. » Et l'exemplaire offert à Victor Pavie, exemplaire que j'ai sous les yeux, porte cette dédicace manuscrite : « A. M. Victor Pavie, comme à celui à qui la France doit Louis Bertrand. »

Qu'on fasse telles réserves qu'on voudra sur cet enthousiasme sans doute excessif, il n'en est pas moins vrai que le nom de Bertrand méritait de ne point périr, et que, s'il fut sauvé de l'oubli, c'est bien par ceux à qui M. Asselineau en fait honneur Certains admirateurs de Bertrand n'ont pas manifesté à l'égard du poète imprimeur angevin la même reconnaissance. L'éditeur, dit M. Léon

1. Lettre à David d'Angers, citée par M. Léon Séché dans le *Mercure de France* du 15 mai 1905.

2. Lettre à David d'Angers, citée par M. Léon Séché dans le *Mercure de France* du 15 mai 1905.

Digitized by Google

Séché [1], et — il entend par l'éditeur, le seul Victor Pavie, — l'éditeur aurait abusé du « blanc-seing laissé par l'auteur ». Et sa conscience timorée lui aurait suggéré des « suppressions ridicules » dont on s'étonne que Sainte-Beuve se soit fait « le complice ».

La complicité, nous verrons plus loin de quel cœur léger Sainte-Beuve l'accepta. Quant au rôle du principal coupable, il était bien tracé d'avance, me semble-t-il par Bertrand. Au sujet des suppressions à faire, la lettre testament dont on vient de lire quelques extraits, ne contient-elle pas les instructions les plus précises ? Au reste, *Gaspard de la Nuit* n'est qu'un choix dans lequel l'auteur n'a jamais eu l'idée de faire figurer tout ce qu'il a produit. A moins d'avoir renoncé pour toujours à écrire, préside-t-on jamais soi-même à l'édition de ses œuvres complètes ?

Il y a d'ordinaire trois phases dans la destinée d'une réputation littéraire. Dans la première, période de prudence et d'essais, on tâte modestement le public. S'il y a succès, le lecteur, mis en goût par ce qu'on lui a offert, veut tout voir, tout connaître. Vient la troisième phase, qui est celle où, l'engouement disparu, on révise les jugements trop hâtifs, pour élaguer et choisir. M. Léon Séché n'est pas de ceux qui tiennent pour l'élagage et le choix. Il reste toujours à la seconde phase. Il a lu les vers gothiques, les ballades imitées de Walter Scott, les quelques chroniques ajoutées par M. Asselineau en appendice à *Gaspard de la Nuit*. Il a feuilleté le *Provincial*. Mais surtout, il a lu des vers d'amour, et, là où Sainte-Beuve disait ne pas vouloir « sonder le secret de cette destinée de poète, et mettre la main sur la clef fuyante de son cœur », lui souhaiterait d'ouvrir la porte toute grande. Si le poète n'a pas jugé à propos de nous révéler le nom de celle qui l'inspira, pourquoi vouloir le connaître à tout prix ? Qu'elle se soit appelée Célestine, qu'elle ait habité Paris ou Dijon, qu'elle ait été la première, ou la seconde, ou la seule inspiratrice, que nous importe ? Ne nous apparaît-elle pas plus charmante, ainsi voilée de mystère, celle qui passait devant ses yeux

> Dans des songes éclos à l'heure
> De l'étoile et du ver luisant,

cette sœur des muses qui parle, à certains moments, au cœur de tous les poètes ?

1. V., dans le *Mercure de France* du 15 mai 1905, l'article déjà cité.

Digitized by Google

*
* *

Quand Bertrand fut mort, le 29 avril 1841, que David d'Angers, après l'avoir enseveli, eut suivi presque seul son convoi, on songea plus que jamais à achever l'entreprise qui n'avait pu être menée à bien du vivant du pauvre poète. Au lendemain de la triste cérémonie, le grand sculpteur écrivit à Sainte-Beuve, à ce sujet, l'une des lettres les plus touchantes qui soient sorties de sa plume [1].

Cependant, il négociait toujours avec Renduel, et, le 1er août 1841, il pouvait écrire à Victor Pavie : « J'ai enfin le manuscrit de Bertrand, Renduel s'est mieux conduit que je ne le craignais. Il me l'a rendu pour le prix qu'il en avait donné. Émilie [2] est actuellement occupée à en faire une copie pour l'imprimeur, et Sainte-Beuve va écrire une notice. Voilà toujours un monument assuré à la mémoire de ce malheureux Bertrand. »

Il est convenu que Victor Pavie fera l'édition à ses frais. L'éditeur parisien Labitte recevra peut-être un dépôt chez lui. Quand les frais seront retirés, le bénéfice qu'on peut espérer sera pour la vieille mère et la sœur, qui ne méritent peut-être pas tout l'intérêt qu'on leur porte. « Pauvre Bertrand, écrit David, ses parents n'étaient nullement dignes de lui ; il y a là un drame de famille bien honteux et sur lequel il faut jeter un voile épais. »

C'est en septembre suivant que Sainte-Beuve annonça pour la première fois à Victor Pavie son intention de contribuer activement au succès de l'édition [3].

« Nous sommes enfin en possession des manuscrits du pauvre Bertrand. J'ai lu cela. C'est en très bon ordre. Quant à la partie que Renduel devait imprimer, c'est celle-là seule qu'il faudrait donner. David doit vous écrire. Il faudra que vous lisiez auparavant, car il y a bien quelques diableries à la *Flamel*, mais cela tout fantastique et poétique. Je ferai une petite notice pour mettre en tête. »

L'imprimeur s'est mis à l'ouvrage. Mais le critique a compté sans les travaux « très opaques » qui l'accablent [4].

1. Cette lettre est citée in extenso par M. H. Jouin dans *David d'Angers*, t. II, p. 409-412.
2. Madame David d'Angers.
3. Lettre de Sainte-Beuve à Victor Pavie, de septembre 1841.
4. Lettre de Sainte-Beuve à Victor Pavie, du 13 mai 1842.

Digitized by Google

« Je n'ai pas eu le temps de tracer une seule ligne de cette notice, et ne le pourrai de quelque quinzaine encore. David, d'ailleurs qui doit me donner des documents, tels que vieux papiers, vieux journaux, était absent, et l'est peut-être toujours. J'emploierai dans ma notice deux ou trois des plus jolies pièces de vers : *Rêveuse et dont la main balance*, *le sonnet à Renduel*.

Pour le reste vous ferez ce que vous jugerez à propos, mais je crois que le moins sera le mieux... »

« Cher Pavie [1], je suis bien en tort et en retard pour cette notice. Mais je redeviens libre au 1er juillet, et dès ce moment-là je vais m'occuper d'écrire vite cette notice, nécessairement assez courte. Aussitôt faite, je vous l'adresserai par M. Leclercq. Pardonnez-moi cette longue éclipse, qui a été remplie par des travaux très opaques. Offrez mes tendres amitiés à votre frère, à votre père, et mes humbles hommages à Madame Pavie. Tout à vous.

Sainte-Beuve.

Le pauvre Toto, fils cadet de Victor Hugo est bien malade, des suites d'une pleurésie, mais bien malade. »

Enfin la notice est prête, et Sainte-Beuve annonce sa naissance. Mais la fatalité, le « guignon », qui poursuit Bertrand dans la tombe, va s'acharner sur le malheureux livre et retarder son apparition.

« Cher Pavie [2], excuses encore pour ce dernier retard, j'ai mieux aimé vous envoyer la notice imprimée et corrigée pour qu'il y ait plus de facilité de l'imprimer là-bas. Veuillez me renvoyer l'épreuve pour que je revoie : vous savez que ce sont mes superstitions. Aux endroits des citations, pour éviter les doubles emplois, nous indiquerons, après le titre, les pages du volume, du moins pour les trois derniers morceaux cités. Mais j'ai cru utile de les donner ici en échantillons. La notice passera à la *Revue de Paris*. Elle attendra un peu, si vous le désirez, sinon ce sera dans une huitaine. Vous remarquerez peut-être dans les pièces que je cite, deux ou trois petites différences de texte. Je m'y suis arrêté d'après les brouil-

1. Lettre de Sainte-Beuve à Victor Pavie, du 26 juin 1842 (*inédite*).
2. Lettre de Sainte-Beuve à Victor Pavie, du 25 juillet 1842 (*inédite*).

Digitized by Google

lons d'ici. Adieu, cher ami, offrez à Madame Pavie, mes humbles hommages, mes respects à votre excellent père, et à notre cher Théodore la continuation de tous mes vœux.

Sainte-Beuve.

L'enfant de Hugo est mieux, dit-on, mais d'un mieux toujours bien inquiétant. »

« Ce Vendredi [1].

Mon cher Pavie, je me hâte de vous récrire parce que j'ai oublié de vous dire d'abord que je quittais Paris le 2 ou le 3 août (ce sont mes vacances). Je vais à Troyes pour y examiner des manuscrits, qu'on dit importants, sur Port-Royal et sur Pascal, et comme ils sont nombreux, il se peut que je sois forcé d'y demeurer assez longtemps. Il faudrait donc tâcher que mon épreuve m'arrivât d'ici là, et il n'y a que juste le temps, et qu'elle m'arrivât assez relue et corrigée pour que je puisse, sans trop de scrupules, y apposer le *bon à tirer*.

S'il n'y avait pas moyen, d'ici à cette courte date, et qu'il vous fût égal d'attendre, ce pourrait être à mon retour de Troyes. Mais je ne suis pas sûr du moment de mon retour, à cause de la grande quantité de paperasses à feuilleter.

Veuillez, de votre plus belle main, à la place des *guignons*, écrire *méchefs* [2] qui pare à l'inconvénient. Dans le cas où je ne pourrais recevoir l'épreuve avant le 3, veuillez toujours me l'adresser à Paris ; peut-être y serai-je encore, ou bien, en partant, je prendrai soin qu'on me l'adresse là-bas, mais il y aura toujours du retard.

Mille amitiés et tout alentour de vous, avec mes meilleurs hommages pour Madame Pavie.

Sainte-Beuve.

Toto va mieux, et cela se soutient, mais je ne vois pas encore là une vraie convalescence. Les citations que j'ai données de Bertrand ont ici fort réussi. Vous faites bien de ne mettre aucune autre pièce de vers ; c'est de l'art. »

« Cher Pavie [3], encore moi : je pars aujourd'hui, sans avoir eu le temps

1. Lettre de Sainte-Beuve à Victor Pavie, fin de juillet 1842 (*inédite*).

2. Il s'agit de la phrase suivante : « Nous venons, ses œuvres en mains, protester enfin contre cette série de méchefs et de contre-temps comblés par une terminaison si funeste. »

3. Lettre de Sainte-Beuve à Victor Pavie, du 1er août 1842 (*inédite*).

Digitized by Google

de rien recevoir. Mon compagnon de voyage m'a enlevé. Il faudrait que vous eussiez la bonté d'attendre mon retour de Troyes. Si vous ne pouviez absolument, veuillez me l'écrire à *Troyes*, *poste restante*, afin que je fasse venir de Paris l'épreuve, quand elle m'arrivera. Mille amitiés et hommages près de vous. En toute hâte.

Sainte-Beuve. »

« Mon cher ami [1], je reçois sommation de David en votre nom, et je vous renvoie les pièces que vous m'avez envoyées manuscrites. Je mettrai dans la notice la pièce *Rêveuse et dont la main balance*, et *le sonnet à Renduel*. Voyez ce que vous ferez des autres, je ne puis, de si loin, décider ; il faudrait faire cela de moitié. Faites seul. Il me serait plus commode de les avoir eues lors du rejet, pour en insérer peut-être quelques strophes.

Un fatal enchaînement et confluent de circonstances fait que je n'ai pas une *minute* à moi jusqu'à la fin du mois. Personne n'en est plus contrarié que moi-même, mon cher Pavie, croyez-le bien.

En toute hâte, et avec toutes sortes d'hommages et d'amitiés autour de vous.

Sainte-Beuve. »

« Ce lundi [2]

« Voici, mon cher Pavie. J'insiste sur certaines grandes lettres à mettre. On n'en veut plus en typographie. Égalité de tous les mots devant la loi. Ange, Roi, Fée décapités. Un de ces jours on les ôtera à Dieu. A la *Revue des Deux-Mondes*, il m'est impossible de les obtenir. Enfin, en se conformant à tout, il n'y aura pas de faute, du moins aux yeux de l'auteur.

Mille et mille hommages à Madame Pavie et à vous de tout cœur.

Sainte-Beuve.

Si vous êtes pressé, retournez par la poste, mais je vous prie, pour m'éviter une relecture fatigante et complète, de joindre à la seconde épreuve cette première-ci, qui me guidera pour vérifier. Cela est essentiel. »

1. Lettre de Sainte-Beuve à Victor Pavie, septembre 1842 (*inédite*).
2. Lettre de Sainte-Beuve à Victor Pavie, septembre 1842 (*inédite*).

Digitized by Google

« Ce samedi [1].

Mon cher Pavie,

Décidément le *guignon* nous poursuit jusque dans les reliques du pauvre Bertrand, et il faudra rétablir le mot pour être juste. Votre envoi me trouve montant en voiture pour quelques jours de campagne, et n'ayant pas une minute pour relire ni revoir avec l'attention sans laquelle je ne conçois pas ces sortes de détails. Revenu de Troyes depuis près d'un mois, je me demandais ce qui avait pu tout suspendre : je vous croyais quelque part en voyage pendant ces vacances, et, souffrant des yeux (suite de mes lectures de Troyes), j'attendais très patiemment, non sans désirer un mot de vos nouvelles. Il faudra donc absolument, mon cher Pavie, que vous m'accordiez cette brève huitaine que je réclamais à mon départ pour Troyes. Si vous avez besoin de vos caractères, passez outre alors, quoique ce soit la première fois qu'une telle chose m'arrive, et que ce doive être la dernière. Dans tous les cas, la seule inspection de l'épreuve me montre qu'elle n'est pas de celles après lesquelles on donne le *bon à tirer* avec sécurité. Je suis persuadé que toutes les fautes qui peuvent se commettre se commettent (et cela, non pas en imprimerie, mais en toutes choses), et ma méfiance est devenue le triste fond de ma philosophie finale, comme de ma typographie.

Indiquez les dates, si vous voulez, *en manière de renvoi*; mais, je vous en supplie, n'intercalez ni date, ni autre chose, ce serait tout brouiller. Le mieux même serait peut-être de ne rien indiquer du tout.

Ne pourrait-on pas, si vous avez le manuscrit encore, mettre à la fin du volume une page qui n'aurait pas trop l'air d'*errata*, et où vous diriez tout simplement :

« Plusieurs des pièces de Bertrand portaient une date que nous avions « d'abord jugée inutile à reproduire. Nous en rétablissons pourtant ici « quelques-unes qui peuvent fixer sur la succession secrète de ses senti- « ments : *Sur les rochers de Chèvremorte* (183*), *Encore un printemps* (183*).

Veuillez, mon cher Pavie, me dire avec précision de quelle date est votre notice sur Leloyer, insérée dans les *Annales de la Société d'agriculture d'Angers*. Est-ce 1841 ? est-ce 1840 ? C'est que je la cite dans ma réimpression du XVIe siècle. Noubliez pas.

Je ne sais rien de particulier de Toto, sinon qu'il me parait difficile qu'il soit hors de question : ce n'est qu'à l'épreuve de l'automne et de l'hiver qu'on le saura.

Adieu, cher Pavie, pardon de tout ce tracas d'affaires. Je serai revenu à Paris jeudi ou vendredi prochain au plus tard. Si vous m'écrivez d'ici

1. Lettre de Sainte-Beuve à Victor Pavie, du 14 septembre 1842 (*inédite*).

Digitized by Google

là qu'il est temps, ou même si vous ne m'écrivez pas le contraire, je vous enverrai par la poste l'épreuve corrigée, vous me renverrez une seconde par la poste également, et le bon à tirer vous arrivera le samedi 24.

Mille et mille amitiés. Hommages surtout bien affectueux à Madame Pavie.

Sainte-Beuve. »

De Sainte-Beuve ou de Victor Pavie, je le demande, maintenant qu'on a lu ces lettres, lequel fut le complice ? A vrai dire, je ne vois rien autre chose, dans leur association à distance, qu'une entente parfaite pour donner au livre la forme à la fois la plus artistique et la plus capable de satisfaire aux dernières volontés du mort.

Enfin le livre paraît. Il porte jusque dans les moindres détails le cachet d'art qu'a su lui donner un imprimeur qui est, lui aussi, un poète. La tâche de David d'Angers et de Sainte-Beuve n'est point terminée.

« Je viens de recevoir ta lettre, cher Victor, écrit David d'Angers [1], et je m'empresse de réparer l'oubli que j'avais fait du nom du libraire chez lequel je pensais que nous pourrions déposer des exemplaires de l'ouvrage de Bertrand. C'est un M. Labitte, qui a son magasin quai Voltaire, qui comme tu sais est très passager. On pourrait aussi en déposer chez les libraires du Palais Royal, et enfin il faudrait en envoyer à Dijon, la ville où il a été élevé, où sont encore tous ses amis. Il faudrait que le correspondant te fît remettre les fonds provenant de la vente, car il faut avant tout que tu retires tes frais au moins, et ensuite le reste pourra être remis à la vieille mère qui, en vérité, est peu digne d'intérêt. Songe bien à ce que je te dis à cet égard. Il n'y avait vraiment d'intéressant que le pauvre poète. Toute sa famille est vraiment indigne... »

« Cher Pavie, écrit Sainte-Beuve [2], voici une fin. Il me semble que cela ne peut plus tarder. Vous pourriez en adresser un ou quelques-uns, mais au moins un, à M. Boitel, imprimeur à Lyon, et qui dirige la *Revue des Lyonnais*. C'est un de mes bons amis, poète ; il ferait faire un article dans sa Revue et on pourrait en placer peut-être quatre ou cinq à Lyon. Il faudrait aussi avoir un petit dépôt à Dijon. Ici, on en vendra quelques-

1. Lettre de David d'Angers à Victor Pavie, du 17 septembre 1842 (*inédite*).
2. Lettre de Sainte-Beuve à Victor Pavie, du 1er novembre 1842 (*inédite*).

Digitized by Google

uns, si on fait un nouvel article pour rappel, car il y avait des gens assez affriandés. Je tâcherai qu'on le fasse.

« Mille respectueux hommages à Madame Pavie, amitiés à tous les vôtres, et à vous de cœur.

Sainte-Beuve. »

« Mon cher Pavie [1]

Je veux pourtant vous dire qu'ayant vu hier Émile Deschamps, et lui ayant parlé de vous et de Bertrand, il m'a dit que vous le lui avez annoncé mais qu'il n'avait rien reçu. Ainsi votre commission n'aura pas été faite. Il en est ainsi, dans ce malheureux pays, de toutes les commissions où l'intérêt n'entre pas : le libraire aura voulu épargner sa course. Si Émile Deschamps avait le livre, il ferait un article dans la *France littéraire*, il en parlerait. En un mot, il faudra en donner avec discernement un certain nombre d'exemplaires, ou se résigner à ce que le livre pourrisse en magasin, si tant est encore que le libraire consente à fournir une place qui ne lui rapporte rien.

J'aurais bien voulu aussi que Théophile Gautier en eût un exemplaire, il me semble que cela doit lui aller. Enfin, c'est une question de vie ou de mort pour ce pauvre Bertrand, car il n'est aucune raison pour qu'il s'en vende jamais un second exemplaire dans les termes actuels.

Pardon de ces ennuis à vous qui avez déjà tout fait, mais vous ne vous doutez pas à quel point on pousse ici l'incurie et l'insouciance pour tout ce qui ne va pas vous chercher et se présenter de soi-même. Nous avons fait, en douze ans, de tristes progrès à cet égard.

Avez-vous lu, dans la *Revue indépendante*, les fragments du nouvel ouvrage de Lamennais ?

« Mille hommages à Madame Pavie, mes respects à votre excellent père, et à vous et aux vôtres, cher Pavie, de tout mon cœur.

Sainte-Beuve. »

Émile Deschamps reçut l'exemplaire qu'on lui destinait, car il remerciait en ces termes, quelques mois plus tard :

« Mon cher Monsieur Pavie [2]

C'est moi qui ait tout l'air d'un ingrat et d'un oublieux, et Dieu sait

1. Lettre de Sainte-Beuve à Victor Pavie, du 13 février 1843 (*inédite*).
2. Lettre d'Émile Deschamps à Victor Pavie, du 25 juillet 1843 (*inédite*).

Digitized by Google

si cela est vrai. Mais j'ai été, et je suis encore fort souffrant. Mille tracas m'ont absorbé, et les journaux où j'ai le plus d'accès sont frappés de mutisme.

Gaspard de la Nuit, dont je vous remercie du fond du cœur, m'a rapporté de ces fraîches brises de 1828, avec aussi, hélas, un vent de mort. Pauvre Louis Bertrand, qu'il y a donc de chaleur, de poésie, de nouveauté dans tout cela. J'ai pleuré et tressailli.

Enfin la *France littéraire* a inséré une page de moi sur ce livre, dans son numéro du 20 courant. Si elle vous tombe sous la main, vous y verrez que votre nom est venu sous ma plume comme il doit venir, avec estime et grand charme. La notice de Sainte-Beuve est excellente : elle est de Sainte-Beuve.

L'article que vous m'avez envoyé est très bon, très scintillant, et d'un style élégant et original. Il est à la *France littéraire* depuis longtemps. Il attend son tour.....

Merci encore de cet article et de ce beau volume que je garde comme un monument d'art et d'amitié. C'est Louis Bertrand, c'est Sainte-Beuve, c'est Victor Pavie.....

Adieu, à vous de cœur et de toutes mes sympathies.

Émile Deschamps. »

Malgré tant d'efforts et tant de soins, on ne lut pas plus Bertrand mort qu'on ne l'avait lu vivant. Ce fut, suivant le mot de Victor Pavie, « l'un des plus beaux désastres de la librairie contemporaine ». Bien des années après seulement, lorsqu'on entreprit de ressusciter, en une édition nouvelle, l'œuvre mort-née, l'attention fut ramenée sur le pauvre poète. Un peu d'engouement se mêlant à la curiosité, on rechercha les exemplaires de 1842. Passés à l'état de raretés, ils atteignirent presque le prix que Renduel avait versé pour devenir maître du manuscrit. Ce fut le dernier sarcasme jeté par le sort à la face du poète mort à l'hôpital.

André Pavie.

Digitized by Google

Lettres familières de Jérôme Aléandre
(1510-1540)

(*Suite* [1])

LIV

ALÉANDRE A ENCKENVOIRT. — Protestations de dévouement à Enckenvoirt. Gratitude qu'il lui doit. — Arrivée prochaine de Charles-Quint. — Affection d'Adrien VI pour Enckenvoirt. — Dessein qu'Adrien a manifesté de récompenser Aléandre de ses services. Intention d'Aléandre de se dévouer au service de l'Eglise. — Prière discrète à Enckenvoirt de le servir auprès d'Adrien VI. — Hérésie luthérienne. — Bibliothèque du Vatican. — Tortosa, 27 juin 1522. — (Vat. 8075. f. 118r *cop.*).

Willelmo ab Enckenvoirt qui postea Andriani Pontificis Datarius et Cardinalis fuit.

Etsi nihil est quod scribere possim de quo non sit R. P. V. ab aliis certior facta, nolui tamen hunc nuntium sine meis ad eamdem literis Romam venire, per quas testatum velim me semper et esse et fore optimum P. V. servitorem, qualis profecto semper fui, etiam quando propter Rmum D. nunc Caesareae Majestatis gratia Cardinalem, tunc vero tantum Episcopum Leodiensem gallissare habebam ; ita enim me semper devinxerunt praeclarae virtutes tuae Rdae Paternitatis et ingentia merita quibus me semper prosecuta est. Omitto reliqua : nonne illud manifestissimum est quod, quum nulla beneficia ecclesiastica Romae sim adsecutus praeter parochialem de Wenraede, neque illam profecto obtinuissem nisi à R. P. V. de vacantia fuissem admonitus ? Qui ut beneficium beneficio cumularet, pecuniam ex hoc beneficio litigioso sibi jure archidiaconali debitam mihi omnino condonari jussit [2]. Non commemoro quoties pecunias

1. V. la *Revue* : 1905, p. 591-600 ; 1906, p. 32-61, 167-73, 370-83, 498-511 ; 1907, p. 17-35.

2. Voir, ci-dessus, n° XLVIII (2 sept. 1521).

Digitized by Google

mihi mutuo dandas procuraverit, quam hilari me semper vultu et in via et domi viderit, quam humane in convivio me saepe tractaverit, quam unanimi consensu et concordi animo aliqua negotia aliquando expedierimus. Quae omnia si non semper prae oculis haberem, si non apud omnes publice praedicarem, merito omnium essem hominum ingratissimus.

De desideratissimo atque etiam rebus omnibus necessario Caesareae Majestatis adventu quem in horas speramus deque aliis novis superfluum est ad R. P. V. scribere, quae omnia ista melius novit. Illud nequaquam omittendum duxi S^{mum} D. N. felicissime valere, nihilque aliud nunc moliri nisi ut ad suam Urbem se conferat, quam videndi non majore puto desiderio teneri quam amplexandi P^{tem} V. ; adeo eam tenero et sincerissimo amore prosequitur ut post suam [ad summi Pontificatus] apicem promotionem non potuerit cohiberi quin saepe diceret conjunctis duobus sanctissimis digitis indicibus se et P^{tem} V. esse unum et idem. Quod ego quum mecum recolo non possum effluentes lacrymas meas prae laetitia coercere tum ob constantiam tanti Principis et Patris omnium, tum ob observantiam qua P^{tem} V. R^{dam} colo. Sed de his alias plura, favente Deo.

Idem Beatissimus Pater me semper hilari vultu aspicit et audit et adloquitur, videturque cupere non parum afferri sibi aliquam occasionem qua me tandem aliqua in parte remuneretur tum ob labores per me insumptos et pericula quae tot tantaque incurri, tum ut etiam in futurum, quod sanctitas sua saepe dixit, in hac re opera mea utatur. Quod si contingat, ne dubitet P. V. R. me ob honorem S^{mi} D. N. et Sanctae Sedis Apostolicae, sicuti antea feci, ullis laboribus, periculis, expensis et sanguini proprio parsurum. Ad hanc rem etsi Sanctitas sua videtur plurimum incensa, mirum tamen in modum inflammabitur ex commendatitiis literis R^{ae} P^{ae} V^{ae}, eritque hoc non solum mihi sed et Reipublicae Christianae maximo usui ; sic enim multi praeclari in literis viri hoc exemplo animabuntur ad laborandum in vinea Domini, qui dubio procul ubique terrarum refrigescent si viderunt labores meos irremuneratos. Multa necessario fieri deberent nunc, sicuti Sanctitati suae saepe commemoravi, ad extirpandam hanc Lutheranorum haeresim, scioque ego optima remedia ; quae omnia quia Sanctitas sua ob discedendi occupationes ad suum in Urbem adventum rejicit, propterea de his nihil nunc scribo.

Digitized by Google

Felix valeat R^da P. V. et me bibliotecamque mihi commissam, custodes etiam nostros optimos et bene doctos viros commendatos habere dignetur. Ex Vestra Dertusa, die XXVII Junii MDXXII.

LV

Aléandre à son frère Jean-Baptiste.

Mauvais pronostics qu'Aléandre avait tirés sur ses relations avec Adrien VI. — Manière d'Adrien de conférer les bénéfices : le *videbimus*. — Contre toute espérance, Aléandre a reçu de lui un Canonicat et une Prévôté à Valence. — Valeur de ces deux bénéfices. — Étonnement de la Cour à la nouvelle de cette collation. — Dispositions favorables du pape et de la cour à l'égard d'Aléandre. — Il ne peut envoyer aucun argent à son frère. — (Ottob. 2419, ff. 629-630 ; *copie*, avec notes d'Aléandre).

La mention qu'Aléandre fait de la fête de saint Pierre place cette lettre dans les premiers jours de juillet (1522) [1].

Ilo receputo doe v[ost]re de Curinghea [2] a le quale per respondervi dico che in effetto havi sempre suspicion che le cose mie andarebbeno male cum questo Pontifice, el qual ancor che cum el volto fa bona chiera a tuto il mundo, non dimeno neli fati e austero ne par curi se non Dio, del resto niuno appresso di lui ha poter. A cardinali, a Principi et altri qualunque grandi che dimandono gratia responde *videbimus* [3], et fa poi quello li pare. A me parea che non mi cognoscesse et pocco curarsi de alcoltar el successo de la cosa de Luther, solum mi disse un di : « *Non curetis de persona v[ost]ra quia nos ipsi curabimus.* » Non potrei narrar quante volte son stato in desperation de partirmi. Tandem a li di passati essendo vacati assai beneficii, esso mai volse dar ad alcuno, ma tenea la nota in un libro di tuti, et, non obstante che Principi et tuto el mundo corresse a demandar, tuta volta ello sempre et ad ognuno dicea *videbimus*,

1. Le premier alinéa de cette lettre a déjà été publié dans le recueil *Jérôme Aléandre et la Principauté de Liège*, p. 239. Nous le reproduisons ici pour donner le document en entier.

2. Curange. — Jean-Baptiste Aléandre était secrétaire d'Érard de la Marck. Voir *Jérôme Aléandre et... Liége*, passim.

3. Ce mot était passé en proverbe. Voir Gachard, *Correspondance de Charles-Quint et d'Adrien VI* (Bruxelles, 1859, in 8°, p. xc,xci ; Berni, *Rime* (édition A. Virgili, Florence, 1885), p. 36 (Contro Papa Adriano).

Digitized by Google

et chel volea intender la condition deli supplicanti, ne mai quasi ha dato beneficio a chi lo demandava. Poi el di de san Pietro de Junio po pranso si fece portar el libro deli beneficii vacanti, et de un beneficio de CC o CL duc. et meno ne facea doi parte, dando pension ad alcuno, ad alcuno el titulo. Intra questi era un Canonicato de Valentia, et una Prepositura in detta Chiesia ; de questi doi insieme fecemi la Collation *Motu Proprio*, et mandamela a casa che non l'havea visto de XV giorni.

La Prepositura vale portatis ducati cinque cento d'oro como dicono molti, altri dicono 400 ; sapro il vero da messer Falcon el qual sara questa notte o de man qui. Il canonicato vale in absentia duc 36, in residentia CLXX como si dice, ma io gia ho trovato da piu di sei persone che me daran recompensa duc. CC d'oro portati in Roma [1]. Un altro me ha offerto un Episcopato nel Reame de duc. CCCC solum per il Canonicato ; un altro me offerisce una scriptoria apostolica che si vende ducati tre milla. Se io faro qualche cosa, pigliaro questo ultimo partito per molte ragioni, ma non besogna, per amor del Papa, che si presto faci alcuna innovatione et cossi me consiliano li amici, poi sei o 7 mesi permutaro il Canonicato [2] ; la Prepositura che vale in portatis tenirola per me.

Fratello, tuta questa corte sta attonita de questa cosa, como questo homo ha commincio cossi bene et matura mente distribuer li beneficii, ne si parla altro che di me, che io son el primo a chi el Papa dopoi sua promotione habii dato beneficii de momento *motu proprio*, et e il vero ; ne ha dato a li sui se non fussare [3] et a Principi beneficii de cinquanta ducati, et in fin dovunque vado, io do che guardar et parlar a la gente, che pare a loro un miracolo. Advisandovi che el cardinale Cesarino [4], qui est hic, demando tal Prepositura o altro beneficio de men valore et li respose *videbimus*, et nihil fecit, altri segnori de Spagna demandorno cum mille ingeni tal prepositura ; a tuti disse *videbimus*, et me la mando a mi.

Item sapiate che me fece dir che era un comminciamento, praeterea

1. C'est à peu près la même évaluation que donne Aléandre dans son *Journal*, p. 49.
2. En marge, d'Aléandre : Si tamen licet ; id quod frequentissime et passim Romae fit, non licet.
3. *Sic*.
4. Alexandre Cesarini. Ciacconius, III, col. 396 et suiv.

Digitized by Google

Lopez Ortado [1] che fu in Wormes et al presente sta qui per l'imperator in corte del Papa andando sponte sua a regratiar el Papa de questi beneficii a me dati li respose ; « *Nos etiam majora illi reservamus* » ; Theodorico [2] primo secretario intimo del Papa el simile m'ha detto et a me et a molti. Insuper quasi tuti deli piu intimi dicono che de breve me dara uno Episcopato bono, le qual tute cose io le credaro quando le vedaro ; interim de quello che habiamo hauto, regratio Dio che non l'ho acquistato malis artibus et tanto piu debe esser charo che l'auditor dela camera et tuti dicono etiam stupentes, questo atto in papa Adriano, che e parco a questo modo, parerli piu grande che se altro Papa m'havesse dato quatro millia ducati de beneficii, imo etiam el Capello.

Item regratio Dio che ancor che non senza invidia de tanti Prelati et officiali venuti qui da Roma che non hano possuto haver niente me sii evenuto questo, tamen quasi tuti loro et ambasciatori de Principi sono iti sponte sua a regratiar el Papa, et dirli che non potea far melior deliberation che in me primo monstrar questo atto de liberalita. Laudetur Deus.

Non diffiteor che io ho meritato quanto al mundo molto piu, tamen fu tempo ali mesi passati che me harei contentato di meno et pur ancora spero qualche altra cosa piacendio a Dio.

De queste mie tante parolle fattene un bon concepto, et dicete la sub[stanti]a a Monsignore R^mo^ [3] et ali Amici, et se vi par legerli queste, fatte como vi par. Sciovi dir che questo papa guardara como dara li beneficii.

De mandar denari, fratello, non e ordine, perche io vivo ad impresto et poi besogna che io trovi per pagar l'annata.

Item la reception non scio quanto habii constato al procurator, ma scio ben che e grande.

Item la ecclesia Valentina ha pigliata tuti li frutti de questo anno per la fabrica juxta privilegium et consuetudinem, ad tal che son piu povero per haver del ben,.... [4].

1. Dom Lopez Hurtado de Mendoza. Sur sa mission auprès d'Adrien VI, voir C., von Höfler, *Papst Adrian VI*, (1880), p. 129, etc.
2. Thierry Hezius.
3. Erard de la Marck.
4. La lettre se termine ainsi. — Le 14 juillet 1522, Adrien envoyait un bref aux Chapitre et Chanoines de l'Eglise de Valence : « Nuper praepositura et canonicatu et

Digitized by Google

LVI

Louis Vivès a Aléandre [1]. — Causes du silence de Vivès. — Besoin de paix dans l'Eglise. — Adrien VI. — Louvain, 17 décembre 1522. (Vat. 6.199, f. 32, *orig.* Au dos : *Clarissimo viro D. Hieronymo Aleandro, praefecto bibliothecae Pontificiae. Romae*) [2].

Jo. Ludovicus Vives Hieronymo Aleandro.

Nullas inter nos literas scripsimus ex quo hinc abiisti ; puto utrique nostrum eamdem fuisse silentii causam, te permagnae tuae occupationes non siverunt scribere, me eaedem tuae occupationes deterruerunt ne epistola mea negotium facesserem tali ac tanto amico alioquin negotiosissimo. Nunc mihi rumpendum silentium omnino fuit ne ipse vel mei oblivisceris vel me oblitum putares tui, quorum illud tam triste mihi esset quam laetus fuit dies ille quo amicitiam faustis ut spero avibus auspicati sumus, posterius vero nefarium arbitrarer pro multis tuis magnisque in me etiam immerentem beneficiis.

In rebus meis nihil est scriptione dignum ; omnia sunt, ut solent, incerta, propterea quod in deliberationibus meis sequor plerumque tempora, quae sunt, si unquam alias, hoc tempore imprimis ambigua et varia. Si colant principes in pacem, [3] facilius aliquid statuero. Quam vellem esset haec nostri pontificis gloria ut praestaret mundo pacem quam ab eo expetit, et velut jure anteactae vitae et spectatae probitatis reposcit. Quam rem existimo non tam virtutis aut prudentiae fore quam felicitatis, accensis utrinque animis et exacutis iris compluribus ultro ac citro injuriis et damnis, sed tentanda est sors, et arte vel adjuvanda fortuna vel elicienda, nec ille ἀργὸς λόγος consiliis et negotiis adhibendus hac ipsa de re. Vide audaciam

praebenda. » Il y disait se motu proprio dedisse Hieronymo Aleandro clerico Cenetensis Diocesis, Bibliothecario, Praeposituram et Canonicatum... (Bologne Bibl. de l'Univ., 954, f. 62, copie contemp. ; Vérone, Bib. Com., 294, VIII, f. 165v, copie faite sur le manuscrit de Bologne.

1. Jean-Louis Vivès (1492-1540) ; voir Fr. Kayser, dans *Historisches Jahrbuch*, t. XV (1894), pp. 307-353 (Bibliographie).

2. Cette lettre ne se trouve pas dans le recueil des œuvres de Louis Vivès : Joannis Ludovici Vivis *Opera omnia* (Valentiae Edetanorum, 1782-1790, 8 vol. in-fol.).

3. *Sic*.

Digitized by Google

meam, seu potius temeritatem : ad ipsum pontificem maximm non dubitavi scribere fretus amicitia vetere ceu vero inter R^mum^ Pontificem et Dertusensem episcopum nihil interesset ; ceterum fortuna non fortes solum, ut aiunt, sed audaces juvat. Tu velim pro amore nostro mutuo patrocineris istic impudentiae meae. Scis quid hic de Vive medico [1] simus collocuti. Rogo te, per occasionem conveni hominem et scrutare penitus an mihi aliquid ab eo sperandum sit, totamque super ea re sententiam ad me tuam perscribendam cura.

Vale, 17 decembris 1522. Lovanii.

LVII

Aléandre a Alberto Pio. — Saturnales grecques et latines. Comparaison avec la Noël des chrétiens ; supériorité de la fête chrétienne. — Mortification de l'homme charnel. — Symbolisme des cierges. — Sainte liberté du chrétien racheté par J.-C. — Aléandre envoie à Carpi un cierge et des friandises. Plaisanteries érudites. (Vat. 8075, f. 11r, *Cop.*).

Les nombreuses considérations théologiques et mystiques que l'on trouve dans cette lettre ne semblent pas permettre de la placer entre 1516-1520. Elle n'est pas davantage de 1525-1530, puisqu'en 1532, Aléandre écrivait à Erasme : Albertum Pium toto hoc decennio ter quaterve non amplius sum allocutus ; ... scripsi vero ad eum post septem annos ne semel quidem quantum meminisse possum. » [2] Elle serait donc de Noël 1522 ou mieux 1523, alors qu'Aléandre revenu de Worms s'adonna tout entier aux études théologiques. Par le mélange qu'elle offre de citations profanes et sacrées, elle marque chez Aléandre la transition entre ces deux genres d'études.

Alberto Carporum Principi S. P. D.

Usque adeo verum est christianam religionem caelitus defluxisse ut eam non Hebrei modo patres, suo tempore Deo grati, sed et ethnici vates praedixerint pleraeque nationes, multis et variis modis communi quasi consensu, quamvis quid facerent ignorarent, divino tamen quodam inspirante numine, coluerint, qualis fuerit ara Athenis, quam non ignoravit Apostolus, *ignoto Deo* dicata [3], et

1. Je n'ai pas trouvé la mention de ce personnage dans les index mis à la fin des huit volumes des œuvres de Vivès.
2. *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, XV, (1895), p. 363.
3. *Actus Apost.*, XVII, 23.

Digitized by Google

plura huic meae sententiae subscribentia, quae quia aliud agere est animus, in praesens omitto. At horum dierum παραλλήλων quo tempore veteres Romani Saturnalia, et ante Urbem conditam Graeci Cronia, nos magni Assertoris natalia seu genethliaca celebramus non possum profecto non conferre. Agebant Romani his diebus Saturnalia, et ante Urbem Romam (ut testatur L. Accius in *Annalibus*) Graeci Cronia [1], quae dictio idem significat, decembri mense festum solvi; quadam (ut ita dixerim) qui [2] tot antea annorum millibus Dei patris prudentia, quominus hominem indueret detentus; tandem multis sanctorum patrum votis et precibus exoratus hoc potissimum tempore, *quasi pluvia in vellus descendit* [3]. In his festis principio ex oraculo non sane intellecto de Romanis mactabantur homines conciliandi numinis gratia. Nos etiam in nostris quanquam multo mitius et prudentius interiorem hominem jejuniis, prolixis precibus, pecunia, poenitentia Deo mactamus, siquidem *sacrificium Deo spiritus contribulatus, cor contritum et humiliatum* [4]. At spiritus iste (ut optime nosti) non nisi interior et melior homo est, cor autem ejus sedes et domicilium humilians. Mutaverunt mox Romani dirum sacrificii ritum, et pro humana victima in saturnalibus, accensis cereis aras Saturnias excolebant, eam, ut interpretantur, ob causam, quia Saturno principe a rudi illa caliginosa et tenebrosa vita quasi ad lucem et bonarum artium scientiam emersissent. At nos quando justius quandove debitius cereorum lumen Deo nostro accendimus quam his diebus in quibus lux vera primum ad nos venit *quae vere illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* [5], imo sine qua omnia semper fuerunt, sunt, et semper erunt obscura et tetra. In hac eadem celebritate Romani, oscilla ex alta pendentes pallida pinu [6] hos dies exercebant epulis, laeti per

1. Conficiunt sacra, quae Cronia esse iterantur ab illis. Pour toutes les citations d'Accius qu'Aléandre fait dans cette lettre, voir *Fragmenta Poetarum Romanorum* (édition Teubner), p. 267.

2. Vraisemblablement l'antécédent de ce *qui* a été omis par le copiste. Ce devait être *Jesus Christus* ou un mot équivalent.

3. Antienne du jour de la Circoncision.

4. Ps. L, 19.

5. Joan., I, 9.

6. Oscilla ex alta suspendunt mollia pinu (Georg., II, 388).

Digitized by Google

agros urbesque fere omnes [1] (ut nunc Maronis, nunc Accii super eadem re verbis utar) ; sic et veri re et nomine christiani pallidiuscula prae se ferentes ex praevio jejunio ora, humani generis Vindicis genethliacum tali animi laetitia amplexantur ut in eo nonnisi in synceritate et caritate (ut inquit Apostolus) [2] epulentur. Postremo in Saturnalibus Romanorum per septem ad summum diem tota servis licentia permissa erat, quin imo et cum dominis famuli epulabantur ibidem, ut idem refert, quem non semel jam citavi, Accius. At per nostra Saturnalia, id est Natale christianum, non solum perpetuae salutis libertas in omne aevum non minus servis quam dominis quaesita est, sed et saepenumero divites pauperum auxilium implorant; sic Apostolos et martyres et alios sponte pauperes heroas nostros non solum post eorum ἀποθέωσιν, verum et dum viverent plerumque Reges et Principes supplices oraverunt ; sic et ille Dives in Inferni barathro sepultus Lazari olim mendici, sed in sinu Abrahami jam recepti, salivam lambere cupiebat [3].

At haec hactenus divina. Nunc ad humana declinemus. Quum illustrissimus Pr Publicius tribunus plebis legem tulit ut in saturnalibus nonnisi cerei a clientibus mitterentur [4]; ego ne contra legem aliquid auderem, non usquequaque ambitiosus fui, ut aliud tibi xenion quam cereos mitterem, munusculum, ut huic sacro debitum, sic profecto tibi non omnino incongruum ; quandoquidem tu unus nostro aevo princeps caeteris principibus virtutum et doctrinarum omnium veluti lampada et lumen praefers, et in te unum studiosi homines quidquid dicunt aguntve, ita semper intuentur ac nautae ex aliqua maris procella portum appetentes ad inocciduam arctum vel suspensum ex alta pharo lychnon, ne in brevia aut latentes scopulos incurrant, oculos semper intendunt. Verum quum in eisdem Saturnalibus etiam sigillaria missitabantur, pro his ego ad te bellaria

1. Per agros urbesque fere omnes
Exercent epulas laeti famulosque procurant
Quisque suos ; nosterque itidemst mos traditus illinc
Iste, ut cum dominis famuli epulentur ibidem.

2. I Ad Corinth., v, 8.

3. Luc, xvi, 19.

4. Macrobe, *Saturnaliorum*, lib. I, cap. vii.

Du reste, dans toute cette lettre, on sent qu'Aléandre vient de lire les *Saturnales* de cet auteur.

Digitized by Google

quae Graeci nunc τραγήματα, nunc πέμματα appellant, mittere constitui, missurus et sigillaria si quae nunc alicujus momenti Romae exstarent ; nisi forte velim meipsum jam ex aegritudine veluti sigillarium et statuam affectum tibi offerre. Quod profecto nec potui, cum sim antea totus tibi addictus, nec volui, ne tam laeto et festo die occurrerem tibi spectaculum abominabile. Quapropter illud saltem a te impetrabo ut boni consulas, quidquid a me inepte scriptum est, non solum quia tumultuarie et declarandae tantum mentis, non ostentandae facundiae aut eruditionis causa, quae nulla in nobis inest, ista effutimus, verum etiam quia ab aegroto homine et qui vix calamum sustinere possit perfectum aut dicendo aut scribendo opus nullus unquam sapiens expetivit. Vale.

Τῷ αἰδεσιμωτάτῳ καὶ εὐλαβεστάτῳ ἀρχιεπισκόπῳ Βρεντησίου, ἐμῷ δὲ πεφιλημένῳ δεσπότῃ, κυρίῳ Ἱερωνύμῳ τῷ Ἀλεάνδρῳ.

Au vénérable et très pieux archevêque de Brindes, à mon maître chéri, le seigneur Jérôme Aléandre.

Ἰησοῦς.

Jésus.

Τὴν ἐκ Ῥώμης σου γνοὺς ἀποδημίαν, οὐκ εἰς Δαλματίαν[1], ὡς ποτε ᾠόμεθα, ἀλλ' ἐς Γαλλίαν γινομένην, τα[2] μάλα καὶ αὖθις ἐχάρην ὡς εἴωθα. Χαίρων οὖν οὕτω ταῖς σαῖς εὐπραγίαις καὶ ἀγαλλόμενος, εὔχομαι καὶ θεῷ, δοτῆρι πάντων ὄντι τῶν ἀγαθῶν, τέλος ἐπ' αὐταῖς σοι παρασχεῖν εὔδαιμόν τι καὶ θυμηδέστερον τῶν προτέρων, ὡς

J'ai appris que vous étiez parti de Rome, non pour la Dalmatie, comme nous le croyions d'abord, mais pour la France ; je m'en suis fort réjoui, comme j'ai coutume de le faire [pour tout ce qui vous arrive d'heureux]. Je suis joyeux et content de votre bonheur, et je

1. Par la Dalmatie, Sévéros veut probablement désigner la patrie d'Aléandre. En réalité, la Motta faisait partie de la Marche de Trévise. Voir Lepido Rocco, *Motta di Livenza e suoi dintorni* (Trévise, 1897, in-8°). Mais la Dalmatie étant tout proche, on comprend aisément l'erreur de Sévéros. En 1527, avant de partir pour Brindes, Aléandre avait pensé aller à la Motta (J. Paquier, *Jérôme Aléandre et... Liége*, n° CXXIV, p. 266). Il avait eu probablement le même dessein en 1524, après sa consécration épiscopale, dessein que du reste il réalisa après sa malheureuse nonciature auprès de François Ier. Ce serait à ce projet que Sévéros ferait allusion ici.

2. *Sic* pour τὰ.

Digitized by Google

καὶ παντάπασι λήθην σοι τῶν θυμαλγέων[1] πάντων καὶ λυπηρῶν συνέψεσθαι. Ἐπιθυμῶ γὰρ, πῶς δοκεῖς, ὥστέ ποτέ σε ἰδεῖν ἢ καὶ ἀκοῦσαι εὐφραινόμενον· ὡς μὴ πάντοτε τὴν δυστυχίαν ἐμποδὼν σοι εἶναι πρὸς τὸ τοῖς φίλοις ἀγαθόν τι καὶ θυμῆρες ἐργάσασθαι.

demande à Dieu, l'auteur de tous biens, qu'il donne à vos entreprises une fin heureuse et plus agréable qu'à celles d'autrefois, de manière à vous faire oublier toute douleur et toute tristesse. Je désire, comme vous le pensez bien, vous voir un jour heureux ou du moins l'entendre dire, de sorte que le malheur ne vous empêche pas toujours de travailler au bien et au bonheur de vos amis.

Τῶν ἐνθένδε τοίνυν ἀγαθῇ τύχῃ ὑποχωρῶν τε καὶ ἀριστάμενος, τοῦ τοῦ Ἰωάννου μὴ ἐπιλάθοιο· ἀλλὰ φράσαιο ὅπως αἱ σαὶ μετὰ θεὸν ἐλπίδες, αἱ ἐξ ἀρχῆς, τοσοῦτόν με ἐν Ῥώμῃ καιρὸν δαπανῆσαι ἐποίησαν. Εἶτ' οὖν ἐν Ῥώμῃ, εἴτε καὶ ταύτης ἐκτὸς οὖσα τυγχάνοι ἡ σὴ αἰδεσιμότης, δέον ἂν εἴη τὸν σὸν Ἰωάννην ἐπικουρίας τινὸς παρὰ ταύτης μεθέξασθαι[2] ἐλευθέρας, καὶ κατ' ἀξιάν[3], οὐ τοῦ λαμβάνοντος ἀλλὰ τοῦ διδόντος. Οἶδας γὰρ τὰ περὶ Ἀλέξανδρον τῶν Μακεδόνων, ὅπως πρὸς τὸν μὴ βουλόμενον πεντήκοντα λαβεῖν τάλαντα, δέκα δὲ καὶ μόνοις ἀρκούμενον, ἀπεκρίνατο· ὡς, σοί γε μὲν ἱκανὰ τοσαῦτα λαβεῖν, ἥκιστα δ' ἐμοὶ τῷ διδόντι[4]. Οὕτω γοῦν Περίλλος τις ἄλλος κἀγὼ τῶν σῶν φίλων

Mais alors que, sous d'heureux auspices, vous vous éloignez d'ici, n'oubliez pas votre Jean ; veuillez songer que vos espérances premières en la Providence m'ont fait perdre à Rome un temps bien précieux. Que votre Révérence soit à Rome, ou ailleurs, il faudrait que votre Jean reçût d'Elle une assistance digne d'un homme libre, une assistance proportionnée non au mérite de celui qui reçoit, mais de celui qui donne. Vous connaissez l'épisode de la vie d'Alexandre de Macédoine : quelqu'un ne voulait pas recevoir de lui cinquante talents, parce que, disait-il, il lui en suffisait de dix ; mais Alexan-

1. *Sic*, sans contraction.
2. *Sic* pour μετέξεσθαι.
3. Tantôt Sévéros met l'accent aigu devant la virgule, tantôt l'accent grave. Voir plus haut : Ἐπιθυμῶ γὰρ, πῶς δοκεῖς....
4. L'anecdote se trouve dans Plutarque, Ἀποφθέγματα βασιλέων καὶ στρατηγῶν ; — Ἀλεξάνδρου, 6. Périllos demandait cet argent pour doter ses filles ; de là l'allusion qui suit dans la lettre de Sévéros.

Digitized by Google

φανεὶς οὐ τοσούτων ποσότητα λαβὼν ταλάντων, ἀλλὰ χρῆσιν, οὐ θυγάτριάττα[1], ἀλλ' αὐτὴν [τὴν] ψυχὴν προικίσας κάλλεσι σοφίας κατακοσμήσω.

dre répondit : « Pour toi qui reçois, il suffit de dix talents ; pour moi qui donne, il en est tout autrement. » Comme un autre Périllos, moi donc qui suis de vos amis, je ne demande pas un si grand nombre de talents, mais ce qu'il m'en faut et si je les demande, ce n'est pas pour doter des jeunes filles, mais pour orner mon âme elle-même des beautés de la sagesse.

Φαίνεται γάρ πως καὶ τῶν ἐκτὸς ἀγαθῶν προσδεομένη ἡ ἀρετή, καθάπερ ὁ πάνσοφος φησὶν Ἀριστοτέλης· « ἀδύνατον γάρ, φησιν, ἢ οὐ ῥᾴδιον τὰ καλὰ πράττειν ἡμᾶς ἀχορηγήτους ὄντας[2]. » Ἢ πῶς ἂν περιπατήσαιμεν ποδῶν ἐστερημένοι, ἢ γράψαιμεν ἄνευ γραφίδος. Ὁρᾶς ὅτι καὶ βοηθείας τινὸς χρήζουσιν οἱ σπουδαῖοι, οἷά περ ὀργάνου τινός, φίλων φημὶ καὶ πλούτου καὶ ἄλλων ἐνίων ;

Il est clair, en effet, que la vertu, elle aussi, a besoin des biens extérieurs, comme le dit Aristote, l'homme de toute sagesse. « Il nous est impossible, dit-il, ou du moins fort difficile de faire de belles actions si nous sommes dépourvus de tout. » Autant dire que nous pourrions marcher sans pieds, ou écrire sans stylet ! Comme vous le voyez, les hommes d'étude ont aussi besoin de quelque secours ; par exemple de certains outils, je veux dire d'amis, d'argent, et de quelques autres choses.

Ταύτῃ[3] τοιγαροῦν καὶ τὸ σὸν αἰδέσιμον, οἶδ' ὅτι πάντῃ καὶ πάντως ἐπισκέψεταί με τὸν φίλον αὐτῆς καὶ θεράποντα. Καὶ τοῦτο παθών, δέεσθαι[4]

Aussi, je suis convaincu que votre Révérence fera tous ses efforts pour me secourir, moi, son ami et son serviteur. Et

1. *Sic* pour θυγάτρια ἄττα.
2. Aristote, *Éthique*, I, ch. VIII (15).
3. *Sic* pour ταύτῃ.
4. C'est surtout lorsque δέω signifie lier que l'on omet de le contracter, et non lorsque, comme ici, il signifie solliciter. On attendrait donc δεῖσθαι. Toutefois, le ms. ne laisse aucun doute sur la forme δέεσθαι.

Digitized by Google

θεοῦ, εὐδαιμονίας τῆς σῆς πέρι, ἔσομαι ὀφειλέτης. Ῥωννύων εὐτυχοίης μοι.

Σὸς Ἰωάννης.

après avoir ainsi reçu vos bienfaits, il me restera l'obligation de prier Dieu pour votre bonheur.

Je vous souhaite santé et prospérité.

Votre Jean.

LVIII

Jean (Sévéros) a Aléandre. — Départ d'Aléandre pour la France. — Pendant cette absence, Sévéros lui demande de ne pas l'oublier : le sage a besoin de moyens d'existence pour pratiquer la vertu. (Vat. 6199, f. 144^{v}, *orig.*).

Dans le ms., cette lettre précède les n°s XXXIX et LI c'est-à-dire les deux lettres que Sévéros écrivit à Aléandre en 1521. De plus, comme Sévéros y parle d'un départ d'Aléandre pour la France, l'on pourrait croire d'abord qu'elle est de l'été 1520, puisque au début de sa nonciature auprès de Charles-Quint Aléandre passe par la France pour se rendre dans les Pays-Bas.

Mais la lettre est adressée à Aléandre *archevêque de Brindes* ; elle est donc certainement postérieure au 8 août 1524. Vraisemblablement elle fut écrite au début de la nonciature d'Aléandre auprès de François Ier, au mois d'octobre 1524. Pendant cette nonciature, il est vrai, Aléandre n'alla pas en France ; mais il entrait dans sa mission d'y aller ; ce furent des événements imprévus qui l'en empêchèrent, à savoir la descente de François Ier en Lombardie et la bataille de Pavie.

Au dos :

LIX

Aléandre a Étienne Poncher. — Malgré son long silence, Aléandre a toujours les mêmes sentiments d'affection pour Poncher. — Nommé nonce auprès de François Ier, il s'est réjoui à la pensée de le revoir en France. — Désir qu'il a d'être utile à Poncher. — Camp français, près Pavie, 20 décembre 1524. (Vat. 8075, f. 103^{v}, *cop.*).

Stephano Poncherio nuper Episcopo Parisiensi, nunc Archiepiscopo Senonensi.

Ne putes velim ex diuturna inter nos scribendi intermissione esse me propterea oblitum istius paternae humanitatis qua me olim domi tuae amplexabaris. Interrumpere potuerunt mutuum scribendi

Digitized by Google

munus continuae fere meae terra marique peregrinationes et perturbatio rerum omnium, quae me prae caeteris juris mei [esse] non passa est, sed vincula amicitiae et sacratissimae consuetudinis nullus casus, nulla temporum injuria, nulla unquam delere poterit oblivio. Quam ob rem quum decrevisset Clemens Pontifex me Apostolicum Nuncium ad Christianissimum Regem mittere, non mihi fuit potior causa revisendi libentissime istud Regnum, cui ego semper omnia felicia optavi, quam Rer^mam^ Amplitudinem tuam, tum ut ejus sanctissimis et doctissimis colloquiis fruerer et dulces studiorum fructus, ut prius, interdum una decerperemus, tum ut quidquid mihi accessit apud Pontificem auctoritatis et gratiae, id omne tibi perpetuo addictum cognosceres, ad id tibi pro virili mea procurandum, quod egregiis tuis virtutibus, excellenti eruditioni et rebus abs te praeclare gestis, jampridem debitum, infelicitate potius temporum, quam ullo meae erga te fidei, et studii defectu, tibi hactenus negatum esse, et certe scio, et maxime doleo [1].

Vale Pater Amplissime. E castris ad Papiam, XX Decembris MDXXIIII.

LX

Aléandre a (Giberti?). — Bataille de Pavie. — Maladie d'Aléandre. — Son désir de revoir ses amis. (Vat. 8075, f. 50^v^, *cop.*).

Sans date, toutefois nous voyons que la lettre fut écrite de Parme après la bataille de Pavie. Or, dans son *Journal* (p. 45), Aléandre dit que le 26 mars 1525, il écrivit de Parme au dataire : c'est évidemment de la présente lettre qu'il veut parler.

Felici Archiepiscopo Theatino Datario [2].

Ne expectes a me longas literas ea ratione quod nunc aliquid sim nactus otii, quod mihi illo molestissimo negotio longe acerbius est.

1. Aléandre veut évidemment parler du cardinalat. Le 24 février suivant, Étienne Poncher mourait sans la pourpre.

2. Felice Trofino, de Bologne, avait été secrétaire de Jules de Médicis et collecteur apostolique (C. von Höfler, dans *Sitzungsberichte der Wiener Akademie, Ph. Hist. Kl.*, t. LXXII (1872), p. 188. Ensuite, il fut évêque de Chieti (l'ancienne Teate), du 24 août 1524 à 1527, année de sa mort. Le siège devint archevêché le 1er juin 1526 (Ughelli, *Italia sacra*, t. VI, pp. 755-759). Moroni (*Dizionario*, au mot *Vasto*; Venise, 1840 et suiv.,

Digitized by Google

Non quod ego aliquid immutatum velim quam quod Superis visum est, sed quod si optare licet, voluissem rem minori sanguinis Christiani dispendio terminari. Sed ut ad te redeam qui a me tam frequentes, tam prolixas literas petis, etiamsi millies clames, millies expostules, non tamen ad te prius scribam quam resumpsero aliquantisper vires, quae mihi et catharro pessimo, et febricula quamvis tenui, perpetua tamen prorsus concidere ; quod Deus bene vertat. Scio te statim cum Maecenate [1] dicturum : hoc Aleandrinum esse semper suos morbos magnifacere, et me aegrum potius quam aegrotum ista somniare. Atqui ego Deum immortalem precor, faxit ne hoc toto mense quicquam verius dicatis, et ego, risui habitus, incolumis incolumes vos brevi visam. Vale, et saluta amicos. E Parma, post praelium ad Papiam [2].

LXI

ALÉANDRE A PAULUS CAPISUCCUS [3]. — Besoin pour l'homme de divertissements : opinion des philosophes à ce sujet. — Aléandre envoie à son ami une petite

T. LXXXVIII, p. 195) dit que Trofino fut dataire sous Clément VII, mais sans ajouter aucun autre renseignement sur ce point. Au mot *Datario* (t. XIX, p. 133-134), il donne les noms de sept dataires sous Clément VII, mais généralement sans les accompagner d'aucune date. Dans ce nombre, on ne trouve pas le nom de Trofino, en sorte que cette liste, fort longue déjà, est pourtant incomplète.

Les questions touchant la Daterie resteront du reste toujours assez obscures, tant que les Archives de la Daterie ne seront pas ouvertes au public.

Le *Journal* d'Aléandre semble fournir sur le point qui nous occupe ici un renseignement plus précis. On y lit au 5 février 1527 (p. 51) : Φήλιξ νέος Δαταρίος πρός με. Ce prénom doit désigner Trofino, puisqu'à l'époque, on ne trouve aucun autre dataire se nommant Félix (Moroni, XIX, 133-134, et liste supplémentaire, *Index*, T. II, p. 138). Le 5 février 1527, Felice Trofino était donc dataire depuis peu.

Mais ce détail ne concorde pas avec la date que nous avons assignée à cette lettre. Qu'en conclure ? La date ne saurait être beaucoup modifiée, puisqu'Aléandre y parle de la bataille de Pavie comme d'un fait tout récent, et qu'il écrit de Parme, où il arriva, après cette bataille, le 25 mars ou les jours précédents et d'où il partit le 11 avril 1525 (*Journal*, p. 45). Il nous paraît donc probable que cette lettre fut adressée non à Trofino, mais à Giberti. De l'en-tête de la lettre la seule chose vraie doit être qu'elle fut écrite à un Dataire « Datario », titre qu'à cette époque l'on donnait certainement à Giberti. Quand les copies de ce manuscrit furent faites, vers 1537, on accola à ce mot le nom de Trofino au lieu d'y mettre celui de Giberti. Le ton général de la lettre concorde du reste fort bien avec ce que nous savons des relations d'Aléandre avec Giberti.

1. Clément VII.
2. Ces derniers mots ont été ajoutés par Aléandre.
3. « R. Paulus Capisucchus, vicarius SS^mi D^ni N^i » Rome, *Archivio di Stato*, *Registres de la Chambre*, 1531-1534, f. 57^v. — Autre mention dans un registre de la même

Digitized by Google

composition (des vers, apparemment), qu'il pourra lire et brûler ensuite. — Rome, 29 octobre 1525. (Vat. 8075, f. 105^{v}, *cop.*).

Paulo Capisucco Romano Auditori Rotae.

Etsi exacto jam *interstitio* ad serias res tractandas quisque revertitur, non adeo tamen austera lege indicta nobis negotia putemus, quin interdum (ut inquit optimus puerilium morum nutricius Cato) interponamus curis gaudia, neque id Scipionis modo, aut Laelii tuorum Romanorum, sed et Anacharsidis philosophi exemplo, Scythae quidem hominis, sed propterea ut puto severioris, cui quum aliquando vitio verteretur quod vir talis luderet, scite admodum respondisse fertur : « Quemadmodum arcus si nunquam retendantur, aut frangi necesse esse aut certe ita [relaxari] ut nullus postea sit eorum usus, itidem animis nostris accidere, si uni et eidem rei semper intenti perseverent. » At contra Teophrastus, divinus n eloquentia homo et maximus rerum naturae indagator, arcum apientiae frangi si remittatur dixisse perhibetur, quem secutus Musonius Tuscus et ipse clarus Philosophus et Romanis Imperatoribus perque gratus [1], nil aliud esse dicebat animum remittere quam amittere. Quam tantorum inter se, ut videtur altercantium philosophorum sententiam nasutissimus mortalium Syrus rhetor Lucianus sic quodam modo dirimit et conciliat ut a studiis nonnunquam severioribus declinantes, ad levia quaedam et jocasa sed non usquequaque a musis aliena relaxandi gratia descendamus.

Cujus modi sit hoc quod ad te mitto ludicrum, Paule optime et doctissime; quod tu, quando sequestratis paulisper gravioribus curis, quas judicandis Christianis orbis causis in parte praestas, nihil agere noles, ea lege legas ut lectum negligas, et neglectum (quemadmodum fecit de suis poematis Plato) Vulcano commendes, optimo istiusmodi portentorum expiatori. Quorum enim aliquando te pigeat si in publicum prodeant, ea priusquam forte mala inter-

époque, f. 98^{v} : 31 août 1533 ; ce jour-là, il reçoit 150 écus d'or « pro expensis per eum faciendis in accessu cum Ste Sua et Cu. Ro. Niciam versus ». — F. 107^{r} : 3 sept. 1533 : il reçoit 240 ducats pour le même but. — Registre 1533-1539, f. 210^{r} : « Electus Neocastrensis ».

1. En 71, tous les philosophes furent chassés de Rome, à l'exception de Musonius. Voir l'*Histoire romaine* de Dion Cassius, liv. LXVI, chap. XIII (Édition Teubner, IV, p. 97).

Digitized by Google

cipiantur, optime et prudentissime facias, si in virgeneo vestae gremio recondas. Vale et mihi quando libuerit unam tantum horulam, qua te super seriis Principis mei negotiis adloquar, condones quaeso.

Romae, IIII Cal. Novembris MDXXV.

LXII

Aléandre a Giberti. — Sur le passage de saint Jean : *Da gloriam Deo.* — Aléandre songe à la mort : il veut laisser les études profanes pour les études sacrées. (Vat. 8075, f. 121v, *cop.*).

L'en-tête « A l'Évêque de Vérone » désigne évidemment Giberti [1], qui fut évêque de cette ville de 1524 à 1543 ; et le contenu de la lettre concorde parfaitement avec cette donnée.

Cette lettre se place entre 1525 et 1527, probablement dans les mois qui suivirent le retour d'Aléandre à Rome après sa nonciature auprès de François Ier. (Derniers mois de 1525).

Episcopo Veronae.

Dum me domi contineo ingravescenti in dies intestinorum dolore, qui me plures jam dies pessime habuit, decrevi quicquid per morbi inducias licet id sacris literis impendere, quibus Lutheranis nervis... [2]. Id autem propterea lubens facio ne, si forte compendium universae carnis mihi jamjam sit obeundum, poeticis potius fabulis quam veris (?) et sacris (?) scientiis ornatus, quam divinis clipeis et telis armatus adversus Erebi hostes hinc concedam [3]. Atque hodie dum forte vetus Testamentum evolvo, incidi in locum similem illi quem nuper in Villa Medicea [4] ex Evangelista Joanne legebamus : « Da gloriam Deo » [5], in quo enarrando, quia fretus verbis Chrysostomi, sepiuscule oratorem [6] quam enarratorem in hoc commentandi genere, argutus meam sententiam animose explosisti, libuit ad te

1. Gams, *Series Episcoporum*, p. 806.
2. Quelques mots omis dans le ms.
3. Il y a peut-être ici un membre de phrase omis, par exemple : *ne Vulcaniis potius* quam divinis clipeis, etc.
4. La villa Madame, sur la pente du *Monte Mario*, près de Rome ; l'une des constructions les plus pures de la Renaissance.
5. Joan., IX, 24.
6. Vraisemblablement erreur de copiste pour orato*ris*, enarrato*ris*.

Digitized by Google

mittere locos duos, alterum ex Josue cap. VII, alterum e libri primi Regum cap. VI, ut ex his manifeste cognoscas id quod tum dicebam : apud Hebraeos, quando monebatur quis ut confiteretur veritatem, illud veluti peculiare proloquium praemitti consuevisse : « Da Gloriam Deo » [1].

Quod cum ita se habeat, ne putes tamen ex hac consuetudine sententiam Chrysostomi divini hominis et aureo ore fluentis propterea abrogari, quinimo utrumque ad Evangelistae dictum optime quadrare. Utinam liceat nobis aliquando, pro rei et temporum dignitate, expeditis, in hisce studiis quae prope solum Christianum hominem decet reliquum vitae agere, si quod modo vitae plusculum aegritudo haec diutius mihi permissura videatur. Quod si bonis auspiciis contingat ut hinc abeam ego, vive tu velim et ita vive ne ista quae vita caecis videtur veram vitam auferat. Vale.

LXIII

Aléandre a Giberti. — Paix rendue à l'Église; Aléandre en félicite Giberti. — Son désir d'aller à Brindes, ou tout au moins de s'adonner à la contemplation des choses divines. — Il recommande à Giberti le Grec Démétrius Ducas pour deux bénéfices dans l'île de Crète. (Vat. 8075, f. 109^{v}, *cop.*).

La paix dont Aléandre parle ici est peut-être la trêve de quatre mois qui suivit le sac de Rome par les Colonna (21 septembre 1526) [2]. Mais, plus vraisemblablement, Aléandre parle du traité de Madrid (14 février 1526), à la conclusion duquel s'étaient employés Clément VII et Giberti [3] et dont Aléandre, comme il est naturel, avait suivi de près la négociation [4]. Quand Aléandre écrivait cette lettre, le traité n'était pas encore signé, ou du moins l'on n'en avait pas encore connaissance à Rome. Elle serait donc du milieu de février 1526.

Episcopo Veronae et Datario.

Gaudeo plurimum D^{ne} istis successibus de quibus passim rumor

1. Voir, en effet, Jos., vii, 19; I Rois, vi, 5.
2. Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter* (1874, 2e édit.), t. VIII, pp. 466-472; L. Dorez, *Le sac de Rome* (1527), dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. XVI (1896), p. 385; Domenico Orano, *Il Sacco di Roma*; vol. I, *I Ricordi di Marcello Alberini* (Rome, Loscher, 1901), p. 224. — Pour les dommages qu'Aléandre éprouva à cette occasion, voir *Lettere di Principi* (Venise, 1564-1581), t. I, fol. 105 (Girolamo Negro à Marc'Antonio Micheli; Rome, le 24 octobre 1526); H. Omont, *Journal d'Aléandre*, p. 50; Lepido Rocco, *Motta di Livenza e suoi dintorni* (1897), p. 275.
3. Voir Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, II, ch. viii.
4. H. Omont, *Journal*, p. 48 (11 février, 11 mars 1526).

Digitized by Google

circumfertur, qui si plusculi rediterentur, pacem omnino quam speramus et optamus universae Ecclesiae jamjam partam videremus. Quod si contingat, quis non videt tuo unius divino consilio, tuo incredibili studio, tuis perpetuis laboribus post Deum qui te inspirat id boni tribuendum. Quod vero non ut alii gratulabundus et ego istuc accurrerim, fecit tum continuus tibiarum dolor et infelix valetudo mea, quae tum demum reparabitur quum licebit mihi per benignam Pontificis et tuam veniam caelum hoc alio mihi opportuniore commutare, tum quia decrevi omnino (quod ipse tamdiu tantoque opere optasti) fugatis prorsus saeculi curis ubi ubi sim gentium ad contemplationem divinarum rerum me totum dare; id postquam per aliorum malignas mentes Brundusium meum visere et quod officii mei esset in gubernando grege mihi credito pro virili agere est negatum.

Sed vide quam sit ad hanc rem quam paro Romanae commorationis importuna conditio. Demetrius Ducas Graecus [1] quidem genere homo, sed in Italia et latinis scholis a puero educatus, me a proposito novae vitae instituto ad tenebrosissimam istarum ambitionum lucem quam potest enixissime revocat, trahit, vexat, orans me et obsecrans ut se tibi, apud quem utinam vel dimidio adhuc minus possem quam homines sibi persuadent, de meliore nota ad te accedens commendem. Quod ut me coram facturum audacter pernegavi, ita quin literis tecum agerem omnino homini negare non potui. Aegrotat in hac urbe Demetrii fratruelis gravissimo morbo et fortasse epidimico isto, ex quo si decedere hominem usu eveniat, optat et precatur patruus duobus sacerdotiolis, quae fratruelis in Creta insula possidet, tua munificentia rem suam auctum iri, quo possit (ut vel uno Catonis nostri verbo dicam) inopem deducere vitam. Ego, mi D^nc^, quum Demetrium (quantum foris nosse potui) isto munere non indignum existimarem, ut id quod petit illi gratificeris, te etiam atque etiam oro et hortor, tum quia e re Christiana est peregrinorum ingenia atque adeo Graecorum hisce munusculis in fide retinere, iis praesertim quae in terra graecia possidentur, tum quia videtur Demetrius ad rem graecam literariam juvandam non tam publica harum literarum praelectione quam librorum id

1. Ms. Res! — Aléandre avait connu autrefois Demetrius Ducas à Venise. *Jérôme Aléandre*, pp. 20-25; voir aussi Legrand, *Bibliographie hellénique* (1885), I, p. 82, 112.

Digitized by Google

genus excussione non parum accommodus. Si quid tamen diversi habes tu, qui hominem fortasse melius nosti, in eam partem preces meas accipias velim ut quemadmodum praeter officium tuum nihil te facturum certo scio, ita et praeter meum nihil a me petitum putes. Vale, mi Dne ; dictum autem magni illius et Concionatoris et Regis semper in memoria tenens [1].

LXIV

Aléandre a Felice Trofino. — Sur le texte hébreu du titre de la croix de J.-C. — Prétendue origine juive d'Aléandre. (Vat. 8075, f. 123r, *cop.*).

Felice Trofino occupa le siège de Chieti du 24 août 1524 à 1527, date de sa mort. De plus, l'évêché de Chieti fut érigé en archevêché le 1er juin 1526 [2]. A moins que l'en-tête « Episcopo » ne soit faux, ce qu'*ici* rien ne porte à croire, la présente lettre se place donc avant cette date. Aléandre dut l'écrire en 1525-1526, pendant le séjour qu'il fit à Rome après sa nonciature auprès de François Ier.

Eidem [3] *Felici Episcopo Theatino.*

Mitto ad te quem petiisti tibi describi sacratissimae Crucis titulum ; in quo scias esse varietatem. Aliter enim scribunt Germani scioli salutare nomen *Jesus*, aliter in ea tabella quae hic Romae inventa fuit scriptum habetur [4]. Quid quod et in secunda dictione differentia est apud Hebraeos an per Z literam an per Ssade scribatur juxta diversa significata, quod te praemonitum velim ne forte quis putet aliqua imperitia hanc formam esse me sectatum. Quanquam vereor ne dum ostento literarum hebraicarum eruditionem, aliquam in suspicionem te injiciam ejus rei quam multi Lutherani

1. La lettre se termine ainsi.
2. Ughelli, *Italia Sacra*, t. VI, Venise, 1720, pp. 755-759. Voir, ci-dessus, n° LX.
3. La lettre qui précède dans le manuscrit est adressée à Felice Trofino. Elle est imprimée dans *Jérôme Aléandre et... Liége*, p. 263.
4. Aléandre vent évidemment parler du titre de la Croix de J.-C., qui fut trouvé en 1492 à l'église Sainte-Croix de Jérusalem, à Rome. Ici, il parle des discussions sur la lettre finale du nom de Jésus : les uns, dit-il, mettent un *Zaïn*, les autres un *Tsadé*.

Il est malheureux qu'avec cette lettre ne nous soit pas parvenue la description qu'Aléandre envoyait en même temps à son ami. Car la question est intéressante et d'une solution difficile. Voir P. L. B. Drach, *L'Inscription hébraïque du titre de la sainte Croix*, (Rome, 1831), p. 11.

Drach ne met ni un *Zaïn*, ni un *Tsadé*, mais un *Aïn*, ce qui ne nous paraît pas du tout expliquer le *sigma* grec correspondant.

Digitized by Google

prius in Germania, mox etiam qui hic et agentes et divites, huic Sedi, cui ego semper toto pectore fui addictus, pejus volunt quam Lutheriani ipsi, exprobrare non erubuerunt : esse me scilicet hebraeum hominem. O calumniam egregiam atque in mei laudem excogitatam ! Bene enim mecum agitur si nihil aliud inveniunt quod in me mordeant, quasi vero non et patria et parentes et familia mea non apud Sarmatas aut Hyrcanos, sed in Foro Julii, Tarvisii, Patavii, atque adeo Venetiis ipsis multis et illis non obscuris titulis nota sint.

Sed haec joco. Illud mihi magis dolet non potuisse me melius hos caracteres effingere, neque mirum si non pulchre exoticas literas scribam qui nostrates monstrose. Vale.

LXV

Aléandre a Cyprien Benet [1]. — Fin malheureuse de sa nonciature auprès de François Ier. — Sa mauvaise santé. — Bénéfices et livres qu'il a en France. — Rome, 23 octobre 1526. (Vat. 8075, f. 33v, *cop.*).

Nisi fortuna adversaria fuisset Christianissimo Regi apud quem orator Apostolicus in Castris eram, jam ego essem vobiscum in Gallia, neque opus esset literis agere. Verum quum ob satis longam infirmitatem, a qua etsi liber, nondum tamen recuperavi vires, non possim tam cito ad vos venire, misi istuc Jacobum Huerne familiarem meum [2], cui commisi ut res meas vobiscum communicaret, quem ego optimum semper amicum expertus sum. Quum vero intelligam ipsum Jacobum in patriam ivisse, oro vos ut omni adhibita cura mihi significetis statum beneficiorum meorum (et quid de proventibus factum sit) et si opus sit ut ad vos novum procuratorium mittam casu quo nullus alius velit aut possit gubernare ; res enim omnino iniquissima et absurdissima est post tot annos nihil neque pecuniarum, sed neque literarum ab ullo accepisse. Deinde oro vos significetis in quorum manibus sint libri mei quos ex Blesis Carnotum advehendos alias procurastis, et ut conserventur vos omnino oro et obsecro. Postremo hoc maxime velim scire, et est omnino necesse

1. Voir, ci-dessus, n° XXIII.
2. H. Omont, *Journal* d'Aléandre, p. 45 (10 mars 1525).

Digitized by Google

propter quamdam litem quam hic habeo : an quando Bernardo Canigiano nomine meo LVIII ducatos dedistis anno Domini 1520 die 22 novembris, dictam summam dedistis ut restitueretur Bonaccursio Rucellayo pro simili summa mihi Romae mutuo data. Quod si est, credo habetis penes vos quitantiam dicti Canigiani quod receperit dictam summam nomine Bonaccursii, vel saltem pro simili summa per me a Bonaccursio hic habita, et eam quitantiam libenter velim habere, vel saltem intelligere an penes vos habeatis. Quidquid sit, omnino necesse habeo hoc scire quod hactenus non potui, quia forte eo tempore eram ego in Germania orator Pontificis Leonis et eam ob causam puto literas tunc vestras ad manus meas non pervenisse. Oro iterum ut ad me quam primum et satis multum scribatis ut aliquid lumen rerum mearum ex vobis habeam ; et si quid pro vobis hic possum, modo petieritis, id summis viribus exequi praesto ero, auxiliante Deo, qui vos et Amicos omnes incolumes servet. Romae, ex Palatio Apostolico, die XXIII octobris MDXXVI.

LXVI

Aléandre a (Giberti ?). — Mauvaise santé d'Aléandre ; triste situation pécuniaire. — Ardent désir d'aller à Brindes. — Réflexion amère sur Rome et les conseillers de Clément VII. — Impossibilité de vivre à Rome dans le calme et la paix de l'âme. (Vat. 8075, f. 112r, *cop.*).

Les calamités dont Aléandre parle ici nous reportent évidemment au sac de Rome par les Colonna, (20 septembre 1526), où fut pillée la maison qu'Aléandre possédait dans le Borgo.

Cette lettre a donc été écrite dans les derniers mois de 1526. Mais il semble que l'on peut préciser davantage. Au début de la lettre Aléandre parle d'un consentement accordé par Giberti, et il se plaint de n'avoir pas de feu chez lui. Ce consentement parait être celui que Giberti accorda le 11 novembre 1526, au sujet du départ d'Aléandre pour Brindes (*Journal*, p. 50) ; et, d'autre part, malgré la mauvaise santé d'Aléandre, il ne semble pas qu'à Rome il eût pu sentir le besoin de feu avant la fin d'octobre. Dans la lettre, on voit, en outre, qu'il y a plus de douze jours que le consentement dont il s'agit a été donné ; cette lettre ne serait donc pas de la fin de septembre comme nous l'avions cru d'abord en pensant qu'elle avait été écrite sous l'impression du sac de Rome, du 20 septembre 1526 (*Jérôme Aléandre*, p. 351, note 11) ; elle est au plus tôt de la fin de novembre. Nous avons sans doute ici la lettre du 2 décembre 1526, dont Aléandre parle dans son *Journal* (p. 51). Le ton amical de la lettre, la demande d'argent, tout semble indiquer que le destinataire était Giberti.

Digitized by Google

Une main postérieure a souligné tout le f. 112r, c'est-à-dire les deux premiers tiers de la lettre, et a mis quelques notes marginales que nous reproduisons. Ajoutons que l'écriture des annotations ne semble pas être d'Angelo Mai, qui a utilisé ce manuscrit pour le *Spicilegium Romanum* (1839).

Octo jam dies domi langueo acerbissimo dolore dextri genu, quod mihi elephantinae tibiae instar intumuit summo cum cruciatu, usque adeo ut neque noctu nec interdiu conquiescam ; adcedit ad id mali perpetuus dolor ex adversis de Republica rumoribus et sanctissimorum consiliorum tuorum irriti conatus, idque aliena culpa. Jam vero nulli ex sacerdotiis meis proventus toto jam anno, sed in tanta rerum omnium penuria, victus ex aere alieno magno cum foenore, et quotidie vocationes in jus a creditoribus. Quid dicam quod nec mihi in cubiculis palatinis et in bruma focus ullus est, nec jam amplius in suburbano domus (*a*) sed et omni prorsus supellectile ad quotidianum usum necessaria careo quam tuo (ut scis) assensu jam XII dies [1] ad iter Brundusinum (*b*) praemiseram neque fortasse ab re, quasi praesagiret nobis animus eum qui secutus est temporum statum.

Haec autem mala omnia quis non videt ex Romana commoratione in me provenire. Nam si ante aliquot annos eo secessissem quo me Dei spiritus multis luminibus suae gratiae illustratum, multis signis et visis, addo etiam fortunarum jacturis corporisque infirmitate admonitum vocabat, praeter incomparabiles illos fructus quos ex eo vitae genere percepissem, etiam illud fuissem adsecutus quod ubi nunc essem longe facilius adversa ferrem (si qua tamen adversa homini taliter affecto accidere potuissent), et minore dispendio et tranquilliore animo viverem quam Romae ubi vita multo est morte ipsa magis acerba (*c*) hoc praesertim tempore, in quo neque ii qui bene consulunt audiuntur, neque ex aliorum malis consiliis quae sequuntur calamitates effugere possumus, quin imo magis quam auctores ipsi eas patiamur necesse est, et ego gravius, quod quae alii delirant in bonorum perniciem indigne veniunt [2].

(*a*) Borgo vulgo.

1. Voir le préambule de cette lettre.

(*b*) Erat enim autor Archiepiscopus Brundusinus.

(*c*) Romae esse quam acerbum.

2. Comme commentaire de cette phrase, voir par exemple le *Journal* d'Aléandre, p. 49 (8 juillet 1526).

Digitized by Google

Decreveram ego potsquam per aliorum malignas et pravas mentes ad Ecclesiam meam accessus mihi negatur, quae illic pro Pastoris officio in gregis mihi crediti moderatione opera insumenda erat, eam hic omnem in divinarum rerum contemplatione expendere atque id summo studio sequi ut quacumque possem via vel in hac tenebrosissima Aulae luce et in hoc libertatis carcere (*d*) uni Deo servirem, id est viverem animo ita obstinato ut vix tui, quem tanti facio, visendi causa, dum istis curis esses implicitus, vel rarissime saltem ex Bibliotheca palatina pedem proferrem ; quam mihi in tanta Urbis frequentia veluti quamdam Thebaidis solitudinem constitueram. Sed tot tantaeque me undique lancinant curae, tot unci, tot harpagones humani generis hoste concitante (velim nolim) distrahunt, ut quidvis potius quam id quod optabam et sperabam hic efficere me posse videam. Ne putes enim locum esse ullum ad eam vitam quam paro, imo quam tute ipse toties mihi depinxisti, minus opportunum quam Urbem Romam, ubi, praeter alia innumerabilia incommoda instituto nostro maxime adversa, ita creaturis posthabito creaturarum auctore servitur ut ne aegrotare quidem libere homini liceat. Neque nunc quaeso mihi exprobres esse id quod patior mea culpa factum, quod ita dubio procul Deus voluit, ut eam quam desideramus in secessu vitam multo jucundiorem et suaviorem sentiamus, neque supersit quicquam in hac quam degimus quod nos ab ea quam petimus ubi illuc pervenerimus retractet. Sed de his quae, quamvis adhuc integra, et multo quam unquam antea factu faciliora sunt et aptiora, mihi tamen per animi non minorem quam corporis dolorem scribere et tibi per occupationes legere non liceret, disputationem in aliud tempus reservans [1].

Quod extrema me necessitas cogit exequar, non enim nunc in communi hac rerum omnium perturbatione nova molestia, sed solatio aliquo et subsidio indigeo quod nusquam mihi expectandum est, nisi ex te uno, in quem omnes animi mei motus ita spectant ut ii qui in extremo alicujus procellae discrimine constituti, excluso gubernaculo, deturbatis antennis confusisque omnibus nautis ad sacram Ancoram confugiunt. Tentavi profecto omnes alias vias, quinimo etiam literas hasce jam biduo scriptas domi retinui, ne tibi in

(*d*) Romanae aulae status qualis.

1. *Sic*. La phrase semble embarrassée.

Digitized by Google

istis fluctuationibus molestias facesserem, sed quum frustra omnem clanculum moverim, sintque omnes aliunde mihi quaesitae spes inanes, necesse tandem est ut ipse mihi opem feras et nisi quid amplius saltem quod debetur mihi ex [1] bibliotheca salarium persolvatur ex quo victitem si mihi Romae manendum est, aut viaticum comparem si decedendum (quaecunque enim via tenenda est) sine te, mi Domine, Aleandro tuo pessime est. Vale.

LXVII

Aléandre a (Giberti). — Il faut qu'Aléandre parte pour Brindes : des songes même l'y invitent. — Considérations sur la nécessité de la résidence épiscopale. — Influence de Carafa. — Si Aléandre ne peut obtenir la permission d'aller à Brindes, il veut du moins aller loin de Rome pleurer ses péchés. — Peinture pessimiste de la cour de Rome. — Dans la solitude plus encore qu'à Rome, Aléandre pensera à Giberti. (Vat. 8075, f. 110^{v}, *cop.*).

Les obstacles dont Aléandre parle ici venaient sans doute du pape qui voulait le garder à Rome pour le bien général de l'Église, mais ils devaient venir aussi du gouvernement de Naples, comme Aléandre semble le dire au milieu de la présente lettre : « Non exspectata ista facultate, etiam magno vitae discrimine ad sponsam meam convolare est animus. » En tout cas, le 28 décembre 1526, Naples octroya l'autorisation désirée. Cette autorisation dut être provoquée par le *Mémorial* imprimé ci-après (n° LXVIII), et ce mémorial lui-même a dû être provoqué par la présente lettre qui serait dès lors approximativement du 15 au 20 décembre 1526. La comparaison avec le n° LXVI conduit à la même conclusion. Il paraît clair, en effet, que c'est de ce n° LXVI qu'Aléandre parle ici : Memini nuper ad te scribere... literas longas et morosas quas nuper ad te dedi. » Comme nous l'avons vu, cette lettre précédente est vraisemblablement du 2 décembre 1526 ; celle-ci se place donc naturellement quelques semaines après.

Il est inutile de faire ressortir l'importance de la présente lettre. M. Brieger a étalé dans Aléandre les faiblesses de l'humaniste, pour diminuer le prestige de l'adversaire de la Réforme ; de plus il lui a reproché de n'avoir rien fait pour observer la résidence [2]. La présente lettre et les précédentes montrent ce que ces accusations ont d'exagéré. Il se peut qu'en désirant si vivement partir pour Brindes, Aléandre pensait non seulement à aller visiter son diocèse, mais encore à échapper à la tempête qui menaçait de s'abattre sur Rome. Toutefois, il n'est pas niable que les sentiments qui se font jour à ce sujet dans sa correspondance d'alors ne soient fort élevés.

Ce que nous savons de sa vie privée nous engage à voir dans ce désir de partir

1. Ms. *et*.
2. *Realencyclopedie für die protestantische Kirche*, t. I (1896, 3e éd.), pp. 328-332.

Digitized by Google

de Rome une autre préoccupation. Les désordres moraux de la vie d'Aléandre ne sont pas niables. Sans qu'on puisse absolument l'affirmer, il est probable qu'ils se prolongèrent jusqu'à cette époque (J. Paquier, *Jérôme Aléandre*, p. 348 ; P. Kalkoff, *Aleander gegen Luther* (1908), p. 141-146, et mon compte rendu de cette ouvrage dans la *Revue des Questions historiques*). Pourtant, lorsqu'Aléandre était éloigné de Rome, sa conduite était irréprochable. En outre, il est impossible de méconnaitre que ses lettres, vers 1525, ne marquent une lutte intérieure, un désir de conversion : ces aspirations intimes, confiées à des amis, ont un grand accent de sincérité. Mais sur les bords du Tibre, des relations anciennes, l'air ambiant, tout le ramenait comme invinciblement à ses faiblesses d'autrefois. Si l'on veut cesser de discuter, l'on constatera une vérité indéniable : c'est qu'il est d'une difficulté horrible de briser sur place des liens du genre de ceux où Aléandre était engagé.

Le départ de Rome devait lui permettre de les rompre pour toujours.

Comme le n° LXVI, cette lettre a quelques remarques marginales et des passages soulignés, le tout d'une écriture postérieure. Nous reproduisons ces annotations.

Non possum D^ne^ amplius resistere voluntati Spiritus qui me tot signis, tot monitis hinc avocat ; neque enim jam solum fortunarum jacturis neque corporis sinistra valetudine et aliis id genus incommodis de quibus memini nuper ad te scribere me commonefacit sed et nocturnis quibusdam visis per plures dies ita manifeste increpat ut mihi extrema timeam si diutius renitar. Proinde oro te per inenarrabiles illos gemitus quibus pro nobis perpetuo interpellat ille idem de quo loquor spiritus [1] et cujus jussu haec ad te scribo, eripe me his malis Domine et sive per religiosissimum istum patrem Generalem Dei hominem [2], sive per alium quemvis, id quod adeo sancte cepisti tandem perfice, ut mihi ad meam Ecclesiam tuto accedendi facultas concedatur.

Neque minus sanctum putes episcopos qui Romae nonnisi pavimentum susque deque frustra conterunt ad suas Dioceses allegare ubi officium suum rite exerceant (*e*). Rem multis jam saeculis inauditam, quam pro tuendis caducis atque utinam ne pernitiosis Ecclesiae opibus et inanibus quibusdam titulis quanta damna et molestias pote-

1. Pauli *ad Rom.*, VIII, 26.

2. Caraffa, le futur Paul IV ; avec saint Gaétan de Thiène, il venait de fonder l'ordre des Théatins.

(*e*) En marge : De Episcopis Romae frustra commorantibus.

Digitized by Google

ris sustinere [1] : qua in re si Deus prudentissimus immensa et imperscrutabili judiciorum suorum abysso te aliquantisper adhuc retinere decrevit, ne mihi quaeso istam quam tibi ipse toties optasti vitam invideas (*f*), idque quum nihil hic ego prorsus agam in Reipublicae christianae usum, sed telluris inutile pondus eam quae passim laboratur caritatem augeam. Sed omnis iste facile error tolletur si des operam ut ego saltem ad eam de qua dixi vitam tibi praecursor fiam, qui multo lubentius voluissem fieri comes ; quod si vel per patrocinii tui defectum quod multis argumentis non video, vel per aliorum a quibus id petimus obstinatos animos mihi negetur, videant hujus rei auctores ne in suum caput tanti flagitii paena revertatur. Ego vero hunc saltem fructum inde percipiam quod, aliena culpa ab onere conscientiae meae liberatus, alium mihi locum deligam, in quo eam quam gubernando gregi meo impendere operam debuissem in contemplationem rerum caelestium convertam.

Hunc meum animum per se antea non parum accensum vix credi queat quantum inflammarit heri igneo inspirati sui oris eloquio frater et Coepiscopus noster [2]. Joannes Petrus Theatinus (*g*), usque adeo ut jamjam non expectata ista facultate etiam magno vitae discrimine ad sponsam meam convolare sit animus ; vel si id mihi caelitus fortasse interdicitur, alium mihi omnino locum eligere statuerim, deflendis peccatis meis magis accommodum quam Urbem Romam. Etsi enim nihil hic non miserabile, nihil quod non lacrymas ciat tibi occurrit, imo nullus alius locus sit ad laetandum quam ad flendum magis idoneus quam Babylon ista (*h*), multum tamen refert an in libertate vitae quis sponte sua delicta defleat ad Deum, an in eo loco, ubi ambitionis et avaritiae tantum causa degitur, ista patiatur. Quamobrem sive ad Ecclesiam meam, quod magis optarem, tantisper saltem donec quae ad officium meum pertinent omnia illic componam, sive alio quo me spiritus ducet eundum sit, Roma omnino excedere est animus : in quo si quis me impediet, ruet dubio procul in eum vis Dei (*i*).

1. *Sic*. Phrase embarrassée.

(*f*) Les 8 lignes précédentes sont soulignées dans le ms.

2. Aléandre nomme Caraffa *Coepiscopus noster*, parce que Caraffa avait résigné en sa faveur l'archevêché de Brindes. Voir *Jérôme Aléandre*, p. 351.

(*g*) En marge : Jo. Petrus Caraffa, Neapolitanus, Eps Theatinus.

(*h*) En marge : Babylonem Romam vocat sicut et D. Petrus, epª 1ª cap. 5°, ad calcem.

(*i*) Les quinze lignes précédentes sont soulignées dans le ms.

Digitized by Google

Quicumque autem me locus sit excepturus, pro compertissimo habeas velim, me vel multo propius tibi semper animo afforre quam dum aliis curis distractus corpore hic tantum tibi praesens aderam, neque unquam eorum culpa involvar de quibus odiosissimum illud nescio cujus Graeculi poetae proverbium est [1].... ; quum animos Deo dicatos multo magis in virtute unus et idem spiritus conjungat, quam locorum conditio aliorum quamlibet vicina corpora ; sic divus Hieronymus, cujus utinam tam mores imiter quam nomen fero, in Judaea terra Deo serviens Damaso Pontifici Romae agenti assistebat, et cum Heliodoro et Chromatio et Sophronio continue loquebatur, vir ille hominum summus, a quibus tantis terrae marisque spatiis disjungebatur ; sic et ego hac saltem parte ejus aemulus, ubi ubi sim futurus, te animo intuebor, tecum per literas loquar, te de universo statu meo et eo quem spero in divina gratia successu certiorem te reddam, atque ubi non nihil temporis illic contrivero, sive me revocabit huc Spiritus, sive tu ita tunc jubebis, te lubens revisam, tecum ut spero et opto magis tunc libero [animo] de divinis rebus commentaturus. Cave ne putes, Domine, quempiam ullum fore mortalium meorum institutorum, mearum actionum omnium, mei denique ipsius magis arbitrum quam te unum, idque quum videro te in isto sanctissimo proposito, quo te jam triennium novi perseverantem, discusso tandem istarum vanitatum jugo, quas non tua sed aliena culpa invitus [2] tractas, ad eam quam concepisti vitam convolasse. Vale D^ne^ Deo gratissime et in tuis sanctis ad Deum precationibus memor esto miseri.

Mitto ad te D^ne^ non absque magno pudore literas ut non minus longas et morosas quam eas quas nuper ad te dedi, ita saluti meae multo magis necessarias, quas per pietatem christianam, quaeso te, legas et opem feras, illud exploratissimum habens non daturum fuisse me nunc tibi importunas has molestias nisi quae in praecipite est urgeret occasio et praeter caeteras divinas dotes tuas incredibilem quandam inter tot curas in perlegendis quotidie literarum fascibus patientiam et cognosceremus omnes et admiraremur [3].

1. Aléandre a oublié d'ajouter le passage grec omis par son copiste.
2. Ms. *invictus*.
3. Ce dernier alinéa semble être un *Post Scriptum*.

Digitized by Google

LXVIII

ALÉANDRE A CARAFFA. — Aléandre demande à Caraffa de lui faciliter son départ pour Brindes. (Vat. 8075, f. 74^{v}, *cop.*).

Par son objet, cette lettre se place à la même époque que la précédente ; les détails qu'y donne Aléandre indiquent qu'elle lui est postérieure de quelques jours.

Episcopo Theatino Carapha.

Scire libenter velim, Amplissime Domine, an super re mea, qua de locuti sumus nuper [1], aliquid egeris cum D. Datario, sive per schediolum ut pollicitus fueras, sive etiam coram, oblata optima occasione, quum te sabbato ille visitavit. Jam vero et illud operae pretium esset intelligere, an sit ad rem hanc peragendam Datarius praesto, quemadmodum tam sancte et tam libenter eam tractare incepit, an etiam perficiendi ex sententia nostra operis sit spes ulla ; quae omnia vel uno verbo ad me quaeso digneris scribere, vel per unum e tuis significare. Neque enim possum ego ipse cubiculum exire tempore hoc humido quo mihi tibia plus solito gravius se habet, non prius valitura quam me ad iter meum accingam. Tunc ego momento assumam fortitudinem, valebo et non deficiam, quod quum non minus te optare videam quam meipsum, juste quaeso apud Datarium argue, increpa ; scribe etiam ad integerrimum virum D. Marcellum nostrum, scribe et ad Prorege, et ad Caesarem ipsum, si opus sit. Neque patiamur (quantum ad nos attinet) istum gregem mihi creditum tam faede a rapaci lupo vorari ; quod si per alios steterit, tum nos etsi non laeti, aliena tamen culpa ab hoc onere liberi (quod mihi amarissimum esset) judicium Dei evitabimus, in tanti flagitii auctores rediturum [2].

Vale Pater, Praeceptor, et Domine Amplissime, et ora Deum pro me.

1. Voir lettre précédente.

2. Aléandre arriva à son but. Au f. 110^{r} du ms. Vat. 8075, nous trouvons un *Mémorial* par lequel le général des Frères Mineurs est chargé de demander au vice-roi de Naples l'autorisation pour Aléandre de visiter ses diocèses de Brindes et d'Oria.

Le 28 décembre 1526, le Conseil de Naples octroya l'autorisation demandée (*Journal*, p. 51). Ce Mémorial doit être des jours précédents.

Le ministre général des Frères Mineurs était alors Francisco Quiñones de Luna. La noblesse de sa naissance, son habileté et la pureté de ses mœurs lui avaient acquis une grande autorité à la cour de Charles-Quint. Déjà, quelques mois auparavant, Clé-

Digitized by Google

LXIX

Aléandre a Giberti. — Aléandre presse Giberti de partir : c'est la volonté de de Dieu. (Vat. 8075 f. 41v, *cop.*).

De prime abord, on pourrait se demander si cette lettre n'a pas été écrite en septembre ou en octobre 1524, alors que Giberti et Aléandre devaient se rendre auprès de François Ier [1]. Mais en réalité, c'est le départ de Rome pour leurs diocèses respectifs qu'Aléandre a ici en vue. Giberti était très désireux d'aller dans son diocèse. Il ne le put pas, à cause des intérêts généraux de l'Église [2].

Ce fut le 6 janvier qu'Aléandre reçut communication de l'autorisation que lui accordait le gouvernement de Naples d'aller à Brindes [3]. La présente lettre doit se placer entre cette date et celle du départ d'Aléandre, le 8 mars 1527 [4].

ment VII l'avait employé pour une mission pacificatrice auprès de l'empereur. L'année suivante, dans les événements malheureux du sac de Rome, il l'envoya une seconde fois auprès de Charles pour arriver à conclure la paix (27 mars 1527). Quiñones fut créé cardinal le 7 déc. 1527. Voir Luc Wadding, *Annales Minorum*, (Rome, 1736), XVI, p. 229, 240; A. Pieper, *Zur Entstehungsgeschichte der ständigen Nuntiaturen* (1894), p. 70-72.

Memoriale pro Archiepiscopo Brundusino et Oritano.

Dignetur Rmus Pater D. Generalis Minorum impetrare Hieronymo Aleandro Archiepiscopo Brundusino et Oritano ab Illmo D. Vicerege Neapolitano patentes literas, ipsius sigillo munitas et quatenus opus sit per excelsum consilium Neapolitanum vel alias expeditas legitime, per quas liceat eidem Archiepiscopo et ejus familiaribus cum suis equis, mulis, sarcinis, libris et aliis rebus ad usum suum necessariis, per omnia loca tam maritima quam mediterannea Regni Neapolitani et aliorum dominiorum Caesareae Catholicae Majestati quocumque subjectorum tuto et libere tam terrestri quam maritimo itinere transire, et Ecclesias Brundusinam et Oritanam visitare, ibidem commorari et spiritualem in illis curam gerere, indeque, quum praedicto Archiepiscopo libebit redire et Neapoli si voluerit conducere domum et commorari. Hortando omnes et singulos Principes, Populos, Capitaneos, milites tam maris quam terrae officiales, Justiciarios, Gabellarios et alios quoscumque Caesareae Catholicae Majestati subditos, subditis vero sub indignatione aut aliis penis praecipiendo nec non et civitatum Brundusinae et Oritanae, Gubernatoribus, locum tenentibus et aliis, ut non solum Archiepiscopo familiaribus et rebus supradictis aliquod impedimentum faciant, sed et de salvoconductu et aliis justis et legitimis auxiliis et commoditatibus honesta praedicti Archiepiscopi et suorum impensa provideant, cum clausula ne Gabellarii, Datiarii aut alii hujusmodi officiales aliquid ab eo ratione dictarum rerum et supellectilium exigant, in forma qua melius fieri consuevit; et literae ita expeditae ad Rmum D. Generalem supradictum mittantur quanto maturius et tempestivius potuerunt expediri.

1. Voir *Jérôme Aléandre*, p. 308.
2. Voir *Kirchenlexicon*, VI (1888), p. 584, (Dittrich); Fr. Dittrich, *Beiträge zur Geschichte der katholischen Reformation im ersten Drittel des 16. Jahrhunderts. II. Giberti von Verona, ein Reformator*; dans *Historisches Jahrbuch*, VII (1886), p. 1-50.
3. H. Omont, *Journal*, p. 51.
4. H. Omont, *Journal*, p. 52.

Digitized by Google

Joanni Mathaeo Giberto.

Μόλωμεν αὐτὸ, μόλωμεν αὐτό. Peropportune enim mihi nunc usu venit iisdem verbis excitare te Giberte quibus Demosthenes Nician ut est apud Aristophanem comicum [1]. Quid enim hic amplius expectamus, nisi forte ut nullo neque nostro neque aliorum profectu extremam ordinis nostri ruinam videamus. Ad quam propulsandam, quum omnes ingenii vires intenderis, opes profuderis, corpus extenuaveris, id tandem praemii reportas, ut mala haec omnia quae aliorum culpa, qui te non audierunt, proveniunt, in te unum uno omnium ore rejiciantur. Proh Dei fidem, quod de te vulgo audimus? Quae plerique omnes in te effutiunt? Qui si hinc abesses, dicere audent, salvas res omnes confestim futuras; quod si verum id futurum est, quod isti augurantur, non debes tua praesentia tantum Reipublicae bonum impedire, sin secus eveniat, quod non dubito, quum frustra hic te laborare etiam ipse cognoscas, vel hanc ob causam tibi cedendum censeo, ut istorum mendacia manifesta fiant [2]. Discute Herculea cervice istud jugum, discinde Alexandri istum Gordianum nodum, nihil te larvatae hominum ratiunculae, nihil falsorum amicorum illecebrae retardent (qui quae sua, non quae tua nec quae Christi sunt quaerunt). Illuminavit te Deus saepe, me etiam aliquando, ut sibi serviremus: id quia negleximus, propterea diversis modis nos affligit. Qui si tot donis sui spiritus illustratos, tot signis commonitos, adhuc renitentes videat, caveamus ne nos longe graviore plectat supplicio. Nullum tempus serum est, nullum non idoneum servitio Christi, quin imo quaecumque in futurum expectatur conditio, importuna : agedum igitur μόλωμεν αὐτὸ, μόλωμεν αὐτό, et ut jam aperte dicam, in nomine Christi αὐτομολῶμεν, non in hostium castra, sed Christi, quae si quis puro animo et tota ut debet mente, sequi decreverit, hunc nulla judicio saeculi rationabilis mora retardare potest, nullum hominibus praestitum juramentum obligat.

1. *Les Chevaliers*, sc. 1re, entre Démosthène et Nicias. Les formes employées par Aléandre se trouvent dans Aristophane : αὐτὸ μόλωμεν, μόλωμεν αὐτό, αὐτομολῶμεν.

2. Sur les accusations que l'on portait contre Giberti, voir L. Dorez, *Le Sac de Rome*, dans *Mélanges d'arch. et d'hist. publiés par l'Ecole française de Rome* (1896), p. 360.

Digitized by Google

Ecce me tibi fidelissimum comitem, vel si quid vel modicum morari intendis, me crastino die praecursorem mitte [1]. Ego quamvis debilis, quamvis claudus, jam sanus mihi videor factus, et si equo vehi per corporis infirmitatem non potero, neque lectica per divitiarum defectum, calathis inclusus aselli tergo ferar, pauperum more. Pauper enim esse volo, et posthac pauperem me seculo profiteor, neque pauperem modo, sed et abjectum, sed et mortuum huic mundo, modo Christo sim dives, modo Christo vivam : sed jam repeto : μόλωμεν αὐτό. Eos qui remanebunt, sine nobis curabit et servabit Christus, si per novam vitam dignos se facient gratia Christi; sin autem, pergant ire qua via hactenus consueverunt, neque per tuum divinum ingenium, neque per tuam singularem prudentiam, neque per optima consilia effugere poterunt proxime venturam iram. Jam ventilabrum in manu judicis, jam fasces, jam securis magni consulis ad radicem arboris posita est. Eripiamus nos his malis absentia quia praesentia nostra non modo ab aliorum cervicibus avertere non possumus, sed et nos ipsi cum aliis dubio procul et primi incurremus, nisi ad Christum αὐτομολῶμεν.

(*A suivre*).

1. Aléandre veut peut-être parler ici uniquement du voyage qu'il était sur le point d'entreprendre pour son diocèse de Brindes. Peut-être toutefois faut-il prendre ces mots dans un sens plus strict, et avait-il l'intention d'accompagner Giberti à Vérone. Dans ce cas, il faudrait vraisemblablement rattacher cette idée au projet qu'il avait alors formé d'aller à la Motta avant de se rendre dans son diocèse. Voir *Jérôme Aléandre et..... Liége*, p. 266.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

ADOLPHE RÉGNIER. **Saint Martin (316-397).** — Le P. A.-M. ROUILLON. **Sainte Hélène.** — GEORGES GOYAU. **Sainte Mélanie (383-439).** — Dom RÉGINALD BIRON. **Saint Pierre Damien (1007-1072).** — HUBERT MEUFFELS. **Les Martyrs de Gorcum.** — Paris, Lecoffre (« *Les Saints* »), 1907 et 1908, in-12 de 207, XII-174, X-212, XII-204, 202 p. = AUGUSTIN BEAUGRAND. **Sainte Lucie à Catane.** Paris, Librairie des Saints-Pères, 1907, petit in-8° de 88 p.

I. Saint Martin, évêque de Tours, est l'un des saints les plus populaires de France : 3672 paroisses lui sont dédiées, 485 bourgs, hameaux ou villages ont emprunté son nom ; il tient une place importante dans la liturgie, dans la littérature et dans l'art. Plutôt que de l'étudier sous ces divers aspects, M. Régnier a préféré envisager le thaumaturge. S'inspirant des travaux antérieurs, surtout de la vie écrite par Sulpice Sévère, il montre quelle fut l'ardeur de Martin dans la lutte entreprise pour débarrasser la Gaule du culte païen en lui substituant le Christianisme. Il le suit retiré auprès de sainte Hélène, fondant les abbayes célèbres de Ligugé et de Noirmoutiers, évangélisant les Gaules et intervenant auprès des priscillianites. C'est une étude populaire qui se lit avec intérêt, mais où l'on trouve trop d'allusions à l'état présent et une dissertation pour le moins inattendue et contestable sur l'Inquisition (p. 169).

II. Dans une préface où il formule quelques réserves, le R. P. Ollivier écrit que sainte Hélène est l'une des figures les plus séduisantes de l'histoire, sa vie l'une des plus fécondes. L'auteur de ce volume décrit d'abord la Bithynie, pays d'origine de la mère de Constantin qu'il fait voir humble fille d'auberge, appelée par la suite à associer son existence à celle de Constance Chlore et exerçant sur lui, comme plus tard sur le fils issu de leur union, une douce influence. Son voyage en Palestine, son œuvre religieuse sont bien expliqués. Ainsi, avec de minces renseignements sur l'impératrice, le P. Rouillon, en tirant parti des textes qu'on a plus nombreux sur Constantin, a composé une solide monographie. Dans un chapitre fouillé sur l'invention de la Sainte-Croix, il aboutit aux conclusions précédemment formulées par M. Turmel. Le

Digitized by Google

dernier chapitre est consacré à l'histoire des reliques de la sainte qui, de la basilique des saints Pierre et Marcelin de Rome, furent transportées en Gaule par le vol pieux du prêtre Teutgis de Reims. Signalons quelques fausses interprétations de droit romain : le concubinat était, à cette époque, un mariage inférieur; on prenait pour concubine celle qu'on ne pouvait épouser, le mariage étant interdit entre ingénus et affranchis. Tacite (An., IV, 16) explique que, sous Tibère, on eût trouvé avec peine trois patriciens issus *ex confarreatis nuptiis*. — Il faut distinguer les lois *Julia* et *Julia Poppœa* qui se sont suivies de près (757 et 762).

III. Cent ans après Hélène, une patricienne romaine allait continuer en Judée l'œuvre de ces riches, pieuses et savantes femmes dont l'Église conserve précieusement les noms : les Marcele, les Paule, les Eustochium et les Fabiola. C'est d'un article paru dans la *Revue des Deux-Mondes* à l'occasion de la découverte à l'Escurial par le cardinal Rampolla d'une biographie latine de sainte Mélanie la jeune qu'est né le présent volume destiné à prendre l'un des rangs les plus honorables dans cette collection. Avec une grande richesse de documentation, une finesse profonde d'analyse et un art véritable de composition, M. Goyau fait connaître la *gens Valeria*, sa puissance, son opulence, l'union de Pinien et de Mélanie, le désir de la jeune patricienne de devenir pauvre et les difficultés qu'elle y trouve de par les lois, l'émancipation de nombreux esclaves, les fondations pieuses en Afrique, le souci d'étudier la science biblique qui tenait ces saintes femmes sous l'impulsion de l'ardent Jérôme, la réclusion de Mélanie, son voyage à Constantinople, sa lutte contre le Nestorianisme, son retour à Jérusalem. M. Goyau rend vivante cette étude du progrès des idées chrétiennes au déclin de l'Empire et, en un bref épilogue, envisageant le renouveau de la gloire posthume de la sainte, il montre que l'esprit chrétien, en face des conflits sociaux actuels, ne trouve pas de moindres difficultés que celles qui divisèrent l'Empire au IVe siècle et qu'il est également propre à les résoudre. J'ai regret qu'il n'ait pas été fait une place plus importante à l'influence de Mélanie, grand-mère de la sainte, la terrible amie de Rufin et l'adversaire de saint Jérôme, dont Amédée Thierry a raconté l'action sur le ménage de la sainte en de belles pages où apparaît une nature surhumaine.

IV. Ce fut un grand serviteur du Christianisme que saint Pierre Damien et l'on peut s'étonner qu'il n'ait pas, jusqu'à nos jours, trouvé un biographe de langue française. Né à Ravenne, il s'élèvera de la basse condition de gardien de pourceaux à la dignité de cardinal-évêque d'Ostie, la première des charges de l'Église après le souverain pontificat, et deviendra légat de la papauté en Italie, en Flandre et en Allemagne.

Digitized by Google

Il fut à la fois poète et théologien, adversaire déterminé et ardent des deux plaies qui rongèrent l'Église au XIe siècle : la simonie et le nicolaïtisme des clercs ou violation de la vie de célibat. Ermite et théologien, ambassadeur et tribun, ce prélat malgré lui — car la vie du désert lui agréait par-dessus tout et il la quittait à regret — accourt à la voix du pape, va parler aux peuples, aux princes et se montre vraiment l'âme agissante de son époque. On a pu dire de lui qu'il fut un nouveau Jérôme et l'auteur l'envisage sous ces multiples aspects. C'est une révélation pour les lecteurs français.

V. L'histoire des martyrs de Gorcum est un lamentable épisode des guerres civiles et religieuses qui désolèrent la Hollande au XVIe siècle. Le mercredi 9 juillet 1572, s'achevait à Brielle, en Hollande, le martyre commencé quelques jours avant lorsque les Gueux eurent porté le coup fatal à la domination espagnole, car pour eux, calvinistes en général, égale était la haine de l'Espagne et de l'Eglise. Arrachés de Gorcum, malgré la foi des traités, victimes de leur fidélité à leur foi et à leur croyance, quinze religieux Mineurs, Prêcheurs, Prémontrés, de Saint-Augustin et quatre prêtres du clergé séculier subirent toutes sortes de peines et d'outrages. Au mépris du droit, le comte de la Mark les fit pendre après des raffinements de cruauté et de sauvagerie. Ce récit tragique nous montre la bête humaine s'abandonnant à ses pires instincts et surtout lorsque la passion religieuse est en jeu. Cette guerre juste de l'indépendance de la Hollande est souillée par un exploit qui, il le faut dire, rencontre aujourd'hui, en ce pays, égale réprobation dans toutes les confessions.

VI. M. Beaugrand avait précédemment publié une *Vie de sainte Lucie* que l'on ne trouve plus en librairie. Dans une suite à ce premier travail, il accompagne son héroïne en un voyage à Catane, reconstituant l'itinéraire, expliquant les lieux où elle a passé et vécu, le tout avec une abondance de détails et d'illustrations qu'il sera permis de trouver parfois exagérée. Était-il bien nécessaire de reproduire les chais *carpentum* et *sarracum* usités à l'époque et d'en prendre presque correctement la gravure dans le manuel un peu vieilli d'Antony Rich ? Enfin la sainte est livrée au préfet Pascha par un fiancé dépité d'être évincé. Ce récit édifiera les âmes pieuses. Le plan de la côte occidentale de la Sicile est un peu obscur : à la table des matières, par une interposition de composition, il est indiqué comme se trouvant page 91 alors qu'il est page 89. Il y a lieu en conséquence de mettre le chiffre 91 en face du plan de Syracuse.

LOUIS BATCAVE.

Digitized by Google

Roger Peyre. **Padoue et Vérone.** — Paris, Laurens (Collection des *Villes d'art célèbres*), 1907, in-8° de 188 p., avec nombreuses illustrations.

Ce livre est avant tout un guide d'art ; mais il est écrit par un historien, qui n'a jamais séparé les œuvres artistiques des souvenirs qui les expliquent et les rendent vivantes ; de sorte que M. R. Peyre, en nous promenant à travers les églises et les musées de Vérone et de Padoue, nous décrit en réalité toute une civilisation, singulièrement originale et pittoresque.

C'est ainsi que les bas-reliefs de S. Zénon lui sont un prétexte pour nous parler de Théodoric et des Empires qui, tour à tour, du ve au xe siècle, établirent leur domination sur la Haute Italie. Dans la Via Roma, à Padoue, il évoque l'arrivée d'Eccelino, couvert de fer, à la tête des troupes allemandes, devant les remparts de la ville qui venait de se donner à lui, et dont il baisa le seuil « dans un baiser de proie où l'émotion de l'ambition satisfaite devait aller jusqu'à l'attendrissement ». Devant Santa Maria Antica, il rappelle l'œuvre des Scaliger, de Cane Grande, « l'un des meilleurs souverains de son temps, brave, constant dans ses principes, franc dans ses discours, fidèle à ses engagements », et de Mastino II, « qui fut traître à tous les partis, et qui, lorsqu'il chevauchait par les rues, jetait toute la province dans la terreur ». Il nous montre enfin l'abdication de Vérone entre les mains de Venise, et la colonne surmontée du lion de Saint-Marc que le vainqueur planta sur la Piazza dell'Erbe, en signe de prise de possession, tout près de la tribune où se proclamaient, au temps de l'indépendance, les jugements du Conseil.

De ces touches répétées se compose peu à peu l'image complète des deux cités, jadis florissantes, que leur situation, au débouché de la route du Brenner destinait à subir les effets de toutes les invasions comme à rester ouvertes à toutes les influences d'outre-monts ; qui, pour se garder de la mainmise de l'Empire trop proche, s'allièrent d'abord aux villes lombardes (alliance que l'individualisme municipal devait rendre bientôt irréalisable), qui se donnèrent ensuite à des podestats de rencontre, espérant qu'ils sauraient du moins assurer leur indépendance, et qui tombèrent lamentablement, prises entre Venise et Milan, leurs voisines trop puissantes, dont tout d'ailleurs contribuait à les rendre la proie assurée.

M. R. P. a mis grand soin à faire ressortir l'importance de l'École de peinture de Padoue, souvent comprise à tort dans l'École vénitienne. « L'École de Padoue, dit-il, était déjà célèbre, quand celle de Venise

Digitized by Google

commençait à peine à se constituer... Ce qui domine en elle, c'est l'énergie du geste et de l'expression, exagérée jusqu'à la violence, la précision des contours et des formes poussée jusqu'à la sécheresse. Rien de moins voluptueux et de moins tranquille. Il n'y a donc rien de moins vénitien. D'ailleurs ni le paysage ni le climat ne sont les mêmes. Dans la région de Padoue, le ciel est souvent pur et clair ; les formes y apparaissent nettement ; l'horizon est suffisamment accidenté par les Monts Euganéens. C'est plutôt la ligne que la tache colorée qui frappe le regard. » On ne saurait mieux définir, croyons-nous, les caractères de la peinture padouane. Il faudrait citer toutes les pages si pleines et si nettes, où M. R. P. retrace sa formation, sous l'impulsion de Giotto, puis de Donatello, celles où il décrit les fresques, trop méconnues, de Padovinano et de Jacopo d'Avanzo, celles enfin qu'il consacre au rôle de Squarcione et au maître de l'École, à Mantegna.

J'aurais voulu encore que, après avoir analysé excellemment les fresques des « Fremitani », il nous eût parlé aussi des gravures de Mantegna. Ce dernier n'est-il pas avant tout, peut-être, un graveur ? Et ne reconnaît-on pas, dans sa peinture même (comme dans celle d'A. Durer), aux traits accusés des contours, à la précision un peu sèche des formes, une main faite pour manier le burin plutôt que le pinceau ?

Le cadre de la collection ne permettait pas de consacrer à l'architecture de Vérone une étude d'ensemble aussi complète qu'à la peinture de Padoue. Aussi bien cette étude du style lombard trouvera-t-elle mieux sa place à propos d'autres villes de la Haute Italie, et c'est alors seulement qu'il conviendra de faire la part des diverses influences qui collaborèrent à sa constitution. Est-il besoin d'ajouter que M. R. P. apporte autant d'exactitude et de soin à décrire S. Zénon ou Sainte-Justine que tout à l'heure le « Jugement de saint Jacques » de Mantegna ou « l'Ensevelissement du Christ » de Giotto ? L'intérieur de l'église du « Santo » lui a fourni l'occasion d'esquisser, à propos de l'ornementation des chapelles, l'histoire des transformations du goût italien à travers quatre siècles, et ces sortes de raccourcis sont singulièrement instructifs. Je recommande également à cet égard sa description des tombeaux des Scaliger, « mélange d'élégance et de brutalité, œuvre à la fois fastueuse et militaire, où le luxe raffiné de la vie princière s'unit à la rudesse féodale ». Ici encore nous revenons à l'histoire ; et c'est toute une époque que, derrière l'œuvre d'art, nous apercevons.

Robert Refoulé.

Digitized by Google

CHARLES GAILLY DE TAURINES. **Benvenuto Cellini à Paris sous François Ier.** — Paris, Daragon (*Bibliothèque du Vieux Paris*), 1908; in-8 de 182 p. avec 3 planches hors texte.

M. Gailly de Taurines a eu l'heureuse pensée de traduire, annoter et publier un important fragment des mémoires de Benvenuto Cellini. Le fragment est relatif au séjour que l'artiste italien fit à Paris et à la cour de François Ier, depuis l'année 1540 jusqu'à l'année 1545.

Sans doute, les mémoires curieux, pittoresques de Benvenuto Cellini ne sauraient faire autorité : il suffit d'en lire quelques pages pour être convaincu. Benvenuto Cellini exagère les événements et surtout l'importance de son rôle avec une naïveté, une inconscience telles qu'il apparaît véritablement dupe lui-même de son imagination et de sa vanité. Comme s'il rapportait la plus banale vérité, il raconte, par exemple, que le roi dit un jour en le montrant : « J'ai pris à l'Italie le plus grand artiste qui ait jamais existé. » Mais, de sérieuses réserves faites et la mise au point effectuée, son récit n'est pas négligeable pour l'étude de l'époque de la Renaissance en France. On ne saurait donc reprocher à M. Gailly de Taurines d'avoir publié un document sans grande valeur : il l'a d'ailleurs bien présenté, résumant dans un avant-propos les détails relatifs à l'existence de Benvenuto Cellini avant 1540, puis intercalant dans le texte même des notes explicatives sur les personnages cités ou les événements rapportés par Benvenuto Cellini qui, pour avoir trop ignoré la modestie, pour s'être permis trop d'écarts d'imagination, se trompa dans l'une de ses ambitions, et prit sa place dans l'histoire sans être lui-même un historien.

Maurice BOUTRY.

JEAN DELVOLVE. **Religion, critique et philosophie positive chez Pierre Bayle.** — Paris, Alcan (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*), 1906, in-8° de 445 p.

Il a été beaucoup parlé de Bayle en 1905, lors du second centenaire de sa mort; le livre de M. Delvolve est venu à son heure : nous regrettons seulement d'en rendre compte un peu tard.

C'est un livre bien documenté. Comme l'indique la bibliographie (p. 433-438), l'auteur a consulté tous les recueils imprimés ou manuscrits des œuvres de Bayle et les principales études qui sont relatives à Bayle. Il n'y aurait guère, à notre connaissance, à y ajouter aujourd'hui que l'*Histoire de la philosophie moderne* de Harald Höffding, dont le premier volume a été traduit en français, il y a environ deux ans.

Digitized by Google

L'ouvrage est d'une lecture facile et attrayante. La pensée de Bayle y est finement et y paraît exactement interprétée et ce n'est pas là un mince mérite. Bayle, obligé dans sa perpétuelle polémique de masquer constamment sa pensée, l'a tellement enveloppée de réticences qu'elle nous restait jusqu'ici à peu près inconnue. On voyait bien en Bayle un démolisseur, mais on s'imaginait que c'était tout. Sa renommée de sceptique empêchait de supposer qu'il n'avait voulu détruire que pour reconstruire et, qu'à côté du critique, il y avait un véritable positiviste, s'efforçant de fonder un système philosophique qui échappât aux inconséquences des autres doctrines et fût d'accord avec toutes les données de la science. C'est sous ces deux aspects que M. Delvolve a considéré Bayle.

Le premier aspect était assez connu : on sait que Bayle a critiqué et voulu détruire la religion chrétienne et les dogmes en général auxquels il reproche leur caractère *a priori* ; mais M. Delvolve nous montre que Bayle, successivement protestant et catholique relaps, a toujours examiné les dogmes en connaisseur et il peut dire que, si sa critique a inspiré celle de Voltaire, elle lui est supérieure par sa « valeur d'érudition et de rigueur » et par son « esprit sympathique » (p. 245-246). Ce que Bayle a attaqué non moins impitoyablement, ce sont les systèmes philosophiques dont il se plaît à dévoiler les contradictions.

On savait moins par quoi Bayle voulait remplacer les religions et les doctrines philosophiques. M. Delvolve montre qu'il a essayé de fonder une véritable morale rationnelle indépendante, qui rappelle d'une manière très nette celle qu'établira Kant. Il établit que Bayle a voulu créer une sorte de philosophie positive en restaurant l'atomisme des Grecs, complété par l'hypothèse de l' « atome animé » qui ressemble singulièrement à la « monade » de Leibniz. Bayle devient ainsi le précurseur des plus grands philosophes du XVIIe au XIXe siècle ; c'est dire combien il est original ! — A-t-il eu toujours cette originalité et sa philosophie ce caractère positif ? Il ne le semble pas. M. Delvolve remarque (p. 423-424) que, dans sa morale rationnelle, Bayle a été moins loin que Descartes ; il note aussi (p. 420) combien Bayle, qui se croyait affranchi du dogme chrétien, s'y rattache par la conception d'une nature humaine foncièrement mauvaise. Il y a chez Bayle des contradictions plus flagrantes : ce grand contempteur des explications trop faciles et des superstitions vulgaires ne trouve, pour expliquer le problème du mal, à remplacer la doctrine de la Providence que par la théorie manichéenne des deux principes du mal et du bien — théorie qui rappelle beaucoup la croyance au diable opposé à Dieu — et, pour expliquer la fortune et les phénomènes dits surnaturels, n'imagine rien de mieux que l'hypothèse des « intelligences moyennes », c'est-à-dire intermédiaires entre l'homme et

Digitized by Google

la nature. Tant il est plus facile de détruire que de reconstruire et tant l'esprit humain semble frappé de stérilité quand il essaie d'expliquer l'univers !

Quelle que soit, d'ailleurs, la valeur de cette critique et de ses résultats, ils sont, pour l'historien, moins intéressants que la méthode d'investigation qu'a employée constamment Bayle. Cette méthode est la critique, qui fournit à Bayle des bases d'information positive, lui permet de réédifier ce qu'il avait détruit et fait l'unité de son œuvre. Elle est, pour nous, d'autant plus intéressante que Bayle l'« a, en réalité, tirée de l'étude des historiens » (p. 427). M. Delvolve a soin de nous avertir qu'il n'a pas considéré Bayle comme historien ; mais, à propos de la *Critique de l'histoire du calvinisme* du P. Maimbourg (p. 94-95) et surtout du *Dictionnaire historique et critique* (p. 221-246), il nous en dit assez pour nous permettre de nous faire une idée de la méthode historique de Bayle.

Il ne faut pas se tromper au mot de « pyrrhonisme historique » qu'emploie celui-ci (p. 94) ; il désigne sous ce nom le « doute méthodique », tel que l'a conçu Descartes et Bayle est, à notre connaissance, le premier qui ait appliqué ce doute à l'histoire (il le formule dès 1682). C'est un disciple de Descartes, dont il admet le *criterium* de l'« évidence ». Il se montre plein de défiance à l'égard des historiens dont il déplore surtout la partialité. Il aime à les opposer les uns aux autres ; mais il ne se complaît pas dans leur contradiction; il essaie, par leur comparaison, de découvrir la vérité. Il sait par exemple, qu'on peut établir un fait dont tous les historiens conviennent ou dont conviennent ceux qui auraient intérêt à le voir contester ; il croit que la même certitude peut s'attacher à des groupes de faits suivant la nature ou la valeur des témoignages (p. 95). Ces faits, Bayle, veut qu'on les étudie dans tout leur détail : il reproche aux historiens anciens « de ne rapporter que le gros des choses » (p. 229) et croit que la précision ne saurait être trop grande en matière historique (p. 226). Il va même jusqu'à écrire : « Je soutiens que les vérités historiques peuvent être amenées à un degré de certitude plus indubitable que ne l'est le degré de certitude à quoi l'on fait parvenir les vérités géométriques. » (p. 227). Tant la connaissance des faits lui parait d'une nature privilégiée, supérieure à celle des constructions de notre esprit !

L'histoire avait pour Bayle une triple utilité (p. 227-228) : utilité pratique, puisque le public s'intéresse bien plus aux recherches historiques qu'aux sciences proprement dites, utilité technique pour éclaircir les problèmes proprement historiques, utilité philosophique en mortifiant l'orgueil de l'homme par l'étalage des preuves de son ignorance et de sa faiblesse d'esprit. Il réclamait de l'historien de nombreuses qualités

Digitized by Google

et était très difficile sur la manière d'écrire l'histoire. Son idéal eût été sans doute la sobriété lumineuse, car il déclarait « qu'il y a un art de simplifier les faits en peu de mots en passant » (p. 229). Il n'a jamais eu l'occasion de l'appliquer, puisqu'il n'a jamais écrit l'histoire (il avait pensé un moment devenir l'historiographe de Guillaume d'Orange, voir le recueil de Grigas p. 220-1 ; 224-5, 355 et notes p. 655-6); mais il s'est occupé toute sa vie de recherches historiques, comme le prouvent les deux éditions de son *Dictionnaire*. M. Delvolve n'étudie dans celui-ci que l'histoire des religions (p. 234-239) ; il reste à y étudier l'histoire proprement dite, dont il nous indique (p. 280, note 1) les principaux articles où Bayle applique sa méthode.

Il y a un demi-siècle, A. Sayous, dans son *Histoire de la littérature française à l'étranger depuis le commencement du XVIIe siècle* (t. I, p. 362) déclarait que le Dictionnaire de Bayle « a véritablement inauguré la science nouvelle de la critique historique » ; il le nommait (t. II, p. 163) le « créateur de la critique historique détourné de sa voie » et considérait comme ses disciples Lenfant et Beausobre dans l'*Histoire du concile de Constance* et l'*Histoire des Manichéens*. E. Bernheim (*Lehrbuch der historischen Methode*. Leipzig, 1re édition, 1880, p. 110) avait montré que Bayle avait eu, en Allemagne, d'autres disciples qui avaient donné la théorie « du pyrrhonisme historique ». La base et la portée de celui-ci sont aujourd'hui établies, grâce à l'étude de M. Delvolve.

Quelles en sont les sources ? Comment Bayle a-t-il eu l'idée d'appliquer, à l'histoire, dédaignée de Descartes et des Cartésiens, les principes de la philosophie nouvelle ? C'est sans doute grâce à des historiens et à des philosophes, ou plutôt grâce à des théoriciens de la méthode historique et à des critiques de Descartes même. M. Delvolve nous a laissé entrevoir (p. 94) sur Bayle l'influence de La Mothe le Vayer, un sceptique en histoire, il nous le montre (p. 236) parlant des « règles de la critique » historique énoncées par Richard Simon, renvoyant pour la certitude historique à Huet (p. 227), sceptique en philosophie et ennemi de Descartes. Il serait curieux de rechercher ce que Bayle leur doit — et non moins intéressant de voir ce qu'il peut devoir aux grands érudits contemporains, à Baluze et à Mabillon, qui n'ont guère été, sauf le dernier en diplomatique, des théoriciens en méthode historique, mais des praticiens émérites. Cette étude aurait un intérêt capital, car il semble bien que, vers la fin du XVIIe siècle, se soient à peu près dégagés en France les principes de la critique historique, au moment même où ils étaient reconnus et appliqués en Allemagne. Nous essayons, en ce moment, de montrer comment ils ont été posés et appliqués par Leibniz, un travail du même genre nous semble non moins nécessaire pour la France.

Digitized by Google

Il est vrai qu'il est plus difficile et plus compliqué, parce qu'il ne porte pas seulement sur un seul, mais sur plusieurs érudits, et c'est pourquoi nous faisons appel à ceux qu'intéressent les questions d'historiographie et de méthode historique.

Louis Davillé.

Amédée Vialay. **La vente des biens nationaux pendant la Révolution française**. (*Étude législative, économique et sociale*). — Paris, Perrin, 1908; in-8 de xi-349 p., avec deux plans.

« La propriété est une et sacrée, pour nous comme pour vous; nos propriétés garantissent les vôtres... Vous qui voulez être libres, souvenez-vous que, sans propriété, il n'y a plus de liberté, car la liberté n'est autre chose que la première des propriétés sociales! » Malgré cette éloquente adjuration de l'abbé Maury, l'Assemblée nationale décréta la nationalisation des biens ecclésiastiques, puis des biens des émigrés, des condamnés et des hospices.

Après avoir indiqué comment et dans quelles circonstances cette confiscation s'est produite, quel esprit l'a inspirée, quelles personnes elle a atteintes, M. Vialay nous montre à quelles conditions les ventes nationales ont été décrétées et quelle réglementation leur a été donnée.

La plupart de ces aliénations se firent par l'intermédiaire des municipalités; mais il y eut aussi des ventes directes aux particuliers, ventes amiables et loteries immobilières.

M. Vialay retrace les opérations immobilières faites dans les départements, particulièrement dans la Côte-d'Or, et à Paris; nous assistons ainsi à la vente d'abbayes célèbres, comme celle de Citeaux, de crus renommés, comme le clos Vougeot, de couvents énormes, comme celui des Chartreux, de terrains immenses, comme le Colisée.

Il y eut également des ventes mobilières, portant sur des trésors d'églises, des mobiliers d'émigrés, des créances.

Les circonstances et les résultats de ces aliénations sont soigneusement exposés. Au début, les ventes de biens ecclésiastiques, adjugés pour la plupart par gros lots, réalisèrent les espérances qu'on avait conçues de leur valeur; au contraire, après 1793, les biens des émigrés furent généralement mis en vente par très petites quantités et les prix fléchirent de plus en plus : l'anarchie qui régnait dans le pays, le mode employé pour les ventes, leur multiplication, les scrupules que faisait naître l'origine de ces biens, la chute des assignats furent les causes de cette dépréciation.

Digitized by Google

L'Assemblée nationale avait voulu, en nationalisant les biens ecclésiastiques, démocratiser la terre ; ce but ne fut pas atteint dans la première période, car la foule des enchérisseurs n'était composée que de spéculateurs et de capitalistes ; mais, pendant la seconde période, les aliénations se firent au profit de tout un monde de vignerons, d'artisans et de petits marchands.

Les ventes nationales ont-elles créé la petite culture et contribué au morcellement ? M. Vialay pense que oui, et il s'efforce de le démontrer, en en cherchant des preuves dans la Côte-d'Or. Mais en fut-il de même dans tous les départements ?

M. Vialay constate, d'autre part, que les ventes nationales imprimèrent à la grande propriété un mouvement qui se traduisit par une grosse plus-value, mais qu'elles ne donnèrent aucun souffle de vie à celle qui avait été l'objet du morcellement ; et il nous donne l'explication de cette différence.

Le décret de nationalisation stipulait expressément « qu'il serait pourvu par le Pouvoir au soulagement des Pauvres » que secourait auparavant le Clergé ; mais on oublia bien vite l'engagement pris et les Pauvres furent complètement négligés. De même, au point de vue financier, la confiscation, qui devait avoir pour effet de reconstituer les finances, n'a comblé aucun déficit et les cinq milliards des congrégations et des émigrés s'évanouirent en partie.

Aussi M. Vialay se demande s'il n'eût pas été préférable de substituer à cette confiscation une simple réforme.

Cet ouvrage, très bien documenté et facilement écrit, intéressera certainement tous ceux qui s'occupent de l'histoire législative, économique ou sociale de la Révolution ; et ceux qui le liront applaudiront, sans doute, à la récompense décernée par l'Académie des sciences morales et politiques au mémoire dont ce livre est la reproduction.

Maurice Wallon.

Docteur Cabanès. **Les Indiscrétions de l'histoire (Série V).** — Paris, librairie mondiale, 1908 ; in-16 de 386 p., et 18 gravures hors texte.

Avec la même persévérance et le même succès, le docteur Cabanès glane à travers l'histoire des épisodes ignorés, peu connus, pour les mettre en lumière ou les présenter sous une forme nouvelle. Dans le cinquième volume de ses *Indiscrétions de l'histoire*, il traite, un peu comme préambule, des « Animaux en justice », c'est-à-dire de certaines procédures singulières de jadis, puis, sous le titre de « Curiosités histo-

Digitized by Google

riques », de divers incidents relatifs à des mariages royaux, ensuite, comme « Problèmes médico-historiques » de Charles-Quint, de son petit-fils don Carlos, de la naissance et de la mort de Cyrano, de la mort de Santeuil et de celle de Molière, enfin, sous le titre de « Variétés révolutionnaires », il écrit d'intéressantes pages sur la mort de Mirabeau, de Condorcet, de Robespierre.

En mettant leurs connaissances scientifiques, leur compétence professionnelle au service de l'histoire, divers médecins ont entrepris de nos jours une tâche assurément fort utile, mais ils ont parfois une tendance à placer l'histoire un peu trop au second plan. Cette tendance ne saurait être reprochée au docteur Cabanès. Il ne se laisse jamais entraîner par cet expédient facile qui consiste à fournir une explication par la dégénérescence, au besoin, ou par une cause physiologique sans s'appuyer sur des faits rigoureusement précis ; il évite aussi l'écueil qui consiste à partir d'un principe scientifique, en lui-même très exact, pour généraliser et adopter, en ce qui concerne l'histoire, une méthode explicative assurément ingénieuse mais qui pourrait paraître hasardée. C'est précisément sa grande modération, sa réserve constante qui donnent de l'autorité à ses recherches et c'est pour cette raison qu'il est toujours utile de signaler, à mesure qu'il les publie, les résultats heureux qu'il obtient.

Maurice Boutry.

Mémoires du baron Fain, premier secrétaire du Cabinet de l'Empereur, publiés par ses arrière-petits-fils, avec une introduction et des notes par P. Fain, chef d'escadron d'artillerie. — Paris, Plon, 1908, in-8 de xvi-372 p.

Tous ceux qui approchèrent l'Empereur ou vécurent dans son ombre ont tenu à laisser des Souvenirs ; ils avaient conscience de vivre une histoire incomparable et ils voulaient noter sur leurs tablettes les faits à mesure que l'histoire s'accomplissait. Des Mémoires ainsi écrits, l'avenir en conservera un certain nombre, légués par les mieux informés. Parmi ceux-ci, se trouvaient les secrétaires mêmes de Napoléon, Méneval et le baron Fain. Les *Souvenirs de Méneval* sont bien connus ; aujourd'hui on nous offre les *Mémoires du baron Fain*.

Au début, une surprise : le titre. Ces Mémoires ne sont pas du tout des Souvenirs ou des Mémoires, bien rarement la silhouette du baron Fain apparaît dans son livre, mais un ouvrage bien documenté, clair et précis, voire un peu technique sur le *Cabinet de Napoléon* pendant la paix et pendant la guerre.

Digitized by Google

Agathon Jean-François Fain entra en 1795, à dix-sept ans, dans les bureaux du comité militaire de la Convention. En relation dès 1796, après Vendémiaire, avec le général Bonaparte qu'il accompagne en Italie, au secrétariat d'État dès le 18 brumaire, entré au cabinet de l'Empereur en janvier 1806, il fut un des hommes qui ont le plus constamment et le plus intimement connu Napoléon. Dans ce volume, publié un peu tard peut-être, on retrouvera l'auteur des précieux *Manuscrits* qu'il a laissés sur les Campagnes de 1812, 1813 et 1814 comme sur les derniers mois de la Convention. C'est le même esprit bien informé, calme et précis. Les preuves de sa véracité sont nombreuses; il n'est jamais en contradiction avec ce que les souvenirs du baron Méneval et les travaux de M. Masson nous ont révélé de la vie quotidienne et intime de l'Empereur.

Le baron Fain étudie Napoléon dans sa vie publique et privée, comme homme et comme souverain. Son livre est divisé en quatre parties : La matinée de l'Empereur dans son appartement intérieur; Napoléon dans son cabinet extérieur et dans ses conseils; Napoléon dans les heures consacrées à la Cour et à l'intimité, dans ses grands voyages et ses campagnes de guerre; Napoléon dans sa personne, son caractère et dans ses opinions individuelles. Les deux premières parties sont les plus importantes. La vie de l'Empereur se passait dans son cabinet, c'est donc par là que l'auteur commence son livre. Il nous le montre dépouillant son courrier dès le matin ou dictant ses lettres. Il nous initie à la rédaction des fameux livrets de l'Empereur, ses instruments de travail, comme plus tard il nous révélera le mécanisme des différentes cassettes impériales. Napoléon ne recevait pas dans son cabinet intérieur, mais passait dans le salon voisin pour travailler avec ceux qui le demandaient, les ministres et les hauts fonctionnaires, ou dans les grands appartements pour présider un conseil d'administration ou le conseil d'État.

Une déclaration du baron Fain est à retenir : « Et qu'on ne me demande pas d'être impartial. Un secrétaire peut-il l'être? Un secrétaire ne sait rien par lui-même; ce qu'il sait, il ne le doit qu'à la confiance. Dans cette intimité où on a bien voulu l'admettre, qu'a-t-il pu voir d'un œil ennemi? et qu'osera-t-il raconter de ce qu'on l'a laissé voir et entendre? Il me semble que quiconque respecte les convenances d'une telle position doit se taire plutôt que de dire du mal, et qu'enfin, pour le décider à rompre le silence de sa profession, il faut n'avoir que du bien à dire ou ne vouloir dire que du bien. » Ceci explique par quelle délicatesse de conscience le baron Fain avait réservé, sans le publier, son livre le plus important.

Albert Schuermans.

Digitized by Google

PAUL FRÉMEAUX. **Sainte-Hélène. Les derniers jours de l'Empereur.** — Paris, Flammarion, 1908, in-8 de XXII-424 p.

Quand Napoléon débarqua à Jamestown, résigné à sa destinée tragique, il se préparait à écrire son histoire. Déjà, sur le *Northumberland*, il avait commencé ses dictées à Gourgaud et à Las-Cases. Malheureusement les Anglais avaient choisi la portion la plus insalubre de l'île pour établir sa demeure, Longwood, où la pluie est incessante; un nouveau gouverneur, Hudson Lowe, multiplia les tracasseries de toute nature, les avanies, les précautions offensantes, imposant d'étroites limites à ses promenades, à lui qui avait parcouru l'Europe à cheval. L'Empereur abattu, se confina alors dans son logis malsain. Sur une nature débilitée et qui ne se défendait plus, la maladie fit de rapides progrès.

M. Frémeaux, grâce aux récits des compagnons de la captivité, aux Mémoires d'un chirurgien, le docteur Henry, attaché à la garnison de l'île depuis 1817, et aux souvenirs d'autres officiers anglais présentés à l'Empereur, a pu écrire une histoire émouvante des années vécues par Napoléon sur son rocher. En même temps, il a su faire revivre toute la société de Sainte-Hélène qui gravitait à Longwood et à Plantation House autour de l'Empereur et de son geôlier.

La partie la plus neuve de son livre est son récit des derniers jours de Napoléon. M. Frémeaux a retrouvé le récit de la mort de l'Empereur laissé par le major anglais Arnott qui soignait Napoléon depuis le 1er avril 1821.

Et maintenant un regret. L'auteur n'a pas eu connaissance des Mémoires de Marchand, le valet de chambre de Napoléon à Sainte-Hélène, et du général Bertrand, le grand-maréchal. « Tant que ces Mémoires demeureront inédits, disait récemment M. Frédéric Masson, une lacune se creusera dans les témoignages français et rendra impossible la critique des sources anglaises. » Mais, si M. Frémeaux ne s'est pas servi de ces Mémoires, c'est certainement parce qu'ils sont jalousement tenus au secret.

Une critique. Pourquoi reléguer toutes les références bibliographiques et toutes les notes à la fin du volume sans que le moindre signe dans le cours du livre prévienne le lecteur de leur existence? La discussion sur le rôle de Gourgaud en Europe (p. 336-386) aurait pu être donnée en appendice au lieu d'être placée entre deux références.

Quoi qu'il en soit, le livre très intéressant de M. Frémeaux nous donne l'histoire la plus complète que nous ayons des dernières années de l'Empereur.

Albert SCHUERMANS.

Digitized by Google

PIERRE QUENTIN-BAUCHART. **Lamartine et la politique étrangère de la Révolution de Février.** — Paris, Juven, 1907, in-8° de 458 p.

On a dit que la Révolution de 1830 avait été faite plus contre les traités de 1815, que contre la monarchie ; on pourrait en dire autant de la Révolution de 1848. Une des premières difficultés entre lesquelles Louis-Philippe eut à se débattre, ce fut de fixer sa politique extérieure ; ce fut également une des tâches les plus ardues du gouvernement provisoire de 1848. Heureusement pour la France, c'était le républicain le plus prudent, le plus au fait des questions extérieures qui prenait la responsabilité de représenter la République aux yeux de l'Europe.

M. Pierre Quentin-Bauchart, après avoir dans un précédent volume, étudié la vie politique de Lamartine sous la monarchie de Juillet et son rôle prépondérant dans les quatre mois du gouvernement provisoire, nous apporte aujourd'hui un ouvrage, supérieur encore au premier par la richesse de la documentation, la précision du récit, et l'agrément d'un style élégant et net, entièrement consacré à la politique étrangère de la Révolution de Février, c'est-à-dire à l'œuvre diplomatique de Lamartine.

Le sujet est presque neuf ; les historiens de cette époque ont rejeté au second plan l'histoire diplomatique de ces quelques mois si complexe, si délicate, si importante pourtant ; elle méritait d'être mise en valeur, d'être étudiée à part, par un historien expérimenté, et qui connût aussi à fond que M. Q. B. cette féconde année 1848.

Comme en 1792 et en 1830, les révolutionnaires ont le choix de leur politique ; instinctivement ils veulent prendre le contrepied de leurs prédécesseurs, bouleverser les systèmes d'alliance, s'il y en a, parler haut à ceux que le gouvernement déchu ménageait, proclamer la paix aux peuples et la guerre aux tyrans ! Ainsi ont fait les grands ancêtres de la première république ; c'étaient des apôtres. Lamartine est un libéral ; leur exemple loin de l'attirer l'effraye ; à ses yeux c'est l'imprévoyante déclaration de guerre lancée par les républicains, au nom des principes, qui a compromis dès l'origine la cause de la liberté.

Aussi sans tarder, Lamartine à peine installé à son bureau ministériel, écrit-il cette circulaire-manifeste, destinée beaucoup plus aux gouvernements et aux peuples étrangers qu'aux ambassadeurs de la République dans laquelle, dévoilant à tous ses intentions, il proclame la paix universelle pour tous les peuples et pour tous les gouvernements de bonne volonté. Sans doute cette pièce n'était diplomatique ni dans la forme, ni dans le fond ; mais elle annonçait bruyamment la politique que le nouveau ministre voulait suivre ; elle traduisait, en phrases sonores et claires, les sentiments généralement répandus dans la bourgeoisie et dans

Digitized by Google

le peuple travailleur des campagnes et des villes. M. Q. B. a très exactement analysé cet état d'âme dont découle toute la politique déplomatique et intérieure de ces quelques mois.

En effet, si ces sentiments pacifiques, conservateurs même, sont ceux de la grande majorité du pays, les révolutionnaires actifs et décidés qui ont renversé Louis-Philippe, proclamé la République, et acclamé les membres du nouveau gouvernement, ont des idées toutes différentes, et des projets belliqueux. Ils ont blâmé Louis-Philippe d'avoir accédé par son inertie aux traités de 1815 ; aujourd'hui ils les dénoncent et veulent courir aux frontières. Or, ils sont singulièrement aidés par les circonstances : l'Europe est soulevée, la Révolution couve ou éclate en Prusse, en Autriche, en Italie, en Pologne...; il suffit d'un geste des Français pour tout mettre à feu et à sang ; les révolutionnaires croient que les Prussiens et les Autrichiens révoltés ne demandent qu'à leur tendre les mains pour secouer définitivement le joug des tyrans, et leur abandonneront ensuite la rive gauche du Rhin ; à l'Hôtel de Ville, Ledru-Rollin, Louis Blanc, pensent de même! Lamartine, qui connaît mieux l'Europe, comprend qu'une sortie des Français hors des frontières qu'on leur a tracées serait le signal d'une coalition aussi ferme que celle de 1813 dans laquelle les peuples seraient trop heureux de se retrouver sous la conduite de leurs princes, contre l'ennemi héréditaire et commun. L'obstacle le plus grave à la politique de Lamartine provient donc de l'origine même du gouvernement dont il fait partie.

Au reste, sa politique pacifique, qui n'est ni révolutionnaire ni conquérante, est active ; il ne veut pas que la France s'efface ; il parle, il intervient par ses conseils, ses combinaisons, ses propositions ; cette intervention diplomatique n'est pas seulement dans les désirs de Lamartine, elle est dans les nécessités du gouvernement provisoire, constamment assailli par les demandes des Irlandais, des Italiens ou des Polonais refugiés en France. Si on devait obéir à leurs injonctions, c'est dans tous les pays voisins que la France devrait intervenir au même moment. Cependant, quel que fût le désir de Lamartine de faire quelque chose pour les Irlandais, il voulait d'abord assurer la sécurité de la République, et, dans ce but, sollicitait la garantie et la neutralité anglaise, qu'il devait acheter par l'abandon d'un premier point de son programme humanitaire, et par le refus que beaucoup ne lui pardonnèrent pas d'encourager une Révolution en Belgique, ne fût-ce que par l'intermédiaire de l'expédition de « Risquons tout ».

Mais la question italienne et l'appel constant des Polonais devaient être pour Lamartine des préoccupations plus graves encore. M. Q. B. a suivi dans tous ses détours le développement de ces deux importantes

Digitized by Google

affaires; il a montré la politique personnelle de Lamartine daus la question italienne et a su discerner toute l'originalité de « son secret ». Faisant bon marché des principes et désireux de pacifier l'Italie sans intervenir militairement, Lamartine négocia, en effet, dans le plus grand secret avec les gouvernements de Londres et de Turin, une solution formant un royaume Lombardo-Piémontais, dit de Haute-Italie, laissant Venise à l'Autriche et rattachant la Savoie à la France, moyennant l'établissement d'un prince piémontais en Sicile. C'est, on le voit, la solution, qui, à part quelques modifications, fut acceptée par l'Autriche à Villafranca, en 1860. Mais Lamartine n'avait engagé cette négociation qu'en mai, peu de jours avant la dissolution du gouvernement provisoire. Son successeur, Bastide, était trop intransigeant pour abandonner la Vénétie aux Autrichiens, fût-ce pour assurer la Savoie à la France.

La question polonaise fut pour le gouvernement provisoire aussi grosse de dangers que la précédente. La révolte polonaise, qui avait éclaté au mois de mars, avait empêché l'empereur Nicolas de former la coalition dont la Révolution de Paris lui avait suggéré l'idée. Grâce à la Pologne, la France se trouvait une fois de plus à l'abri de toute attaque; un mouvement pro-polonais, lancé et entretenu par les partisans de la guerre quand même par les amis de la Pologne, par les cercles polonais, très nombreux à Paris, cherchait à forcer la résistance du gouvernement. Les journées révolutionnaires se succédèrent et les cris de: Vive la Pologne résonnèrent douloureusement aux oreilles de Lamartine, sur la place de l'Hôtel de Ville.

Malgré toute l'affection qu'il portait au peuple martyr, Lamartine se se borna à le consoler, à l'encourager par de bonnes et éloquentes paroles, mais il refusa de lui sacrifier la sécurité de la France.

Le premier ministre de la République s'efforça donc de se dégager de l'ambiance révolutionnaire et de poursuivre une politique conservatrice qui fit de l'ancien adversaire de Guizot, le continuateur de Louis-Philippe. En même temps, par ses discours, par ses proclamations en faveur du respect des nationalités, par ses négociations relatives à l'Italie, il fondait une politique nouvelle, il ouvrait les voies à Napoléon III. C'est ce que M. Q. B. a très exactement observé dans cet ouvrage, grâce auquel Lamartine nous apparait comme un grand diplomate, qui sut aussi bien garantir l'indépendance et la gloire de la patrie que sauver la société en abattant le drapeau rouge.

Pierre RAIN

Digitized by Google

P. Matter. **Bismarck et son temps (1870-1898)** t. III. — Paris, Alcan, 1908, in-8° de 634 p.

Ce volume qui termine le grand ouvrage dont M. M. avait entrepris la publication en 1905 se recommande par les mêmes qualités que les précédents. Une documentation remarquable, un style vif au cours de la narration — malheureux, il est vrai, dans le développement de certaines métaphores ou le choix de certaines expressions (p. 217, 420,....) — des vues larges et très clairement distribuées, une éminente impartialité, tout cela fait du livre de M. M. une des œuvres les plus solides qui aient été jusqu'ici publiées sur Bismarck.

Le volume comprend trois parties bien distinctes : 1° la guerre de 1870 et la fondation de l'empire allemand, 2° la politique de Bismarck de 1870 à 1890, 3° les dernières années (1890-1898).

Il a été longtemps admis en Allemagne qu'après 1866 Bismarck fut un pacifique : « il n'aurait recherché la formation de l'empire allemand que par le développement de la Confédération du Nord ; l'incident Hohenzollern, la guerre de 1870, l'auraient surpris à l'improviste dans ce paisible travail. » Bismarck, lui-même, s'est plu jadis à répandre cette assertion (Cf. Sybel : *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. II et *Neue Mittheilungen zur Begründung des deutschen Reichs*) et ses intimes se complaisent encore à la répéter.

Différentes publications ont modifié cette opinion. Lenz (*Geschichte Bismarks*), Rathlef (*Zur Frage nach Bismarcks Verhalten in der Vorgeschichte des deutsch-französischen Krieges*), Klein Hattingen (*Bismarck und seine Welt*), Erich Marcks (*Kaiser Wilhelm I*) admettent que Bismarck ne désirait pas la guerre mais, restant sur la défensive, se tenait prêt à la faire et la fit éclater à un moment favorable. M. M. adopte une troisième manière de voir qui est celle admise généralement en France : Bismarck a voulu et préparé la guerre, il a développé l'incident Hohenzollern pour qu'elle en sortit. C'est la théorie que soutiennent également : Schultze (*Die Tronkandidature Hohenzollern und Graf Bismarck*), Hans Delbrück, *Das Geheimniss der Napoleonischen Politik im Jahre 1870.* — *Preussische Jahrbücher*, octobre 1895), M. Busch (*Bismarck und sein Werk*).

Après avoir, très nettement, élucidé ce problème, M. M. recherche quels furent, en France, les auteurs responsables de la guerre, et d'accord en cela avec M. P. de la Gorce, il montre quelle influence désastreuse l'impératrice et les « impérialistes d'autorité » ont exercé sur l'esprit de l'Empereur quelles fautes, aussi, le duc de Gramont a commises.

Digitized by Google

Le récit se déroule ensuite d'Ems à Sedan, de Sedan à Versailles, pour aboutir au récit de la cérémonie du 14 janvier 1871, à la proclamation, dans la Galerie des glaces, de l'Empire allemand.

M. M. nous fait suivre toutes les négociations qui préparèrent le traité de Francfort « œuvre d'audace et de force, assurant la splendeur de l'Allemagne, écrasant l'adversaire, sans négligence comme sans pitié » mais où l'on doit reconnaître « un de ces monuments de la faiblesse humaine qui ne sait pas s'arrêter dans le succès et qui, perpétuant dans la paix les passions de la guerre, en dépose de nouveaux germes, même dans les traités destinés à y mettre fin ».

M. M. étudie ensuite le Kulturkampf, et il n'est pas sans intérêt de comparer son récit avec les articles publiés par M. Goyau dans la *Revue des Deux Mondes*, sur le même sujet ; l'alerte de 1875, dissipée grâce aux bons offices de la Russie et de l'Angleterre ; la politique de Bismarck entre 1875 et 1882 « après avoir gouverné pendant sept ans avec les libéraux et les progressistes contre les conservateurs et les catholiques, il gouverne désormais avec ceux-ci contre ceux-là ».

Le traité austro-allemand de 1878, l'essor économique de l'Allemagne, sa politique coloniale, ses lois sociales, le traité du 20 mai 1882 qui fonde la triple alliance, brise net l'alliance russo-allemande et prépare l'entente franco-russe, M. M. aborde tour à tour chacune de ces questions qui nous conduisent aux derniers chapitres du livre consacrés au récit des dernières années de Bismarck et à sa mort (30 juillet 1898).

Comparant alors ce qu'était l'Allemagne en 1862 et ce qu'elle était en 1890, M. M. conclut, et nous concluons avec lui que ce qui fait la gloire de Bismarck c'est d'avoir été « un grand homme au service d'un grand mouvement ».

André David.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Le Bibliographe moderne, juillet-octobre 1907 : Pierre de VAISSIÈRE, *Le fonds du Grand Prieuré de France aux Archives nationales*, 177-191. — P. ARNAULDET, *Inventaire de la librairie du château de Blois* (suite), 192-222. — G. LEPREUX, *Antoine Estienne, premier imprimeur du Roi. Deux documents inédits*, 223-231. [Vente de sa charge à Sébastien Huré. — Nomination à survivance de Henri Estienne]. — Henri STEIN, *Une visite à la Bibliothèque communale de Ferrare*, 232-243. — Henri STEIN, *Bibliographie des usages locaux*, 244-269 [Recueils classés par départements].

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, janvier-février 1908 : A. RENAUDET, *Jean Standouk : Un réformateur catholique avant la Réforme*, 5-81. — R. L., *Statistique protestante*, 82-87. [Tableau statistique de la fin du XVIIe siècle comparé à d'autres données déjà publiées]. — Eug. GRISELLE, *Avant et après la révolution de l'édit de Nantes. Chronique des événements relatifs au protestantisme de 1682 à 1687* (suite), 88-91. — W. DE CHARRIÈRE DE SÈVERY, *La famille de Luze*, 107-108. — DE RICHEMOND, *Date de la mort du pasteur Jacques Merlin*, 108-109.

Bulletin de la Société « Le Vieux papier », n° 42 (mai 1907) : Gabriel COTTREAU, *Aperçu des principales suites d'estampes relatives aux transformations du costume militaire français, de Louis XIII à nos jours*, 178-189. — Lucien RAULET, *Les billets mortuaires*, 190-201 ; fin en juillet, 281-294. [Bibliographie du sujet]. — P. FROMAGEOT, *Les papetiers Jollivet*, 202-205. — L. CHAMBOISSIER, *Essai historique de la dette publique en France pour servir au classement des vieux papiers s'y rapportant*, 206-214. — Henry VIVAREZ, *Les fêtes et récompenses scolaires dans les collèges de Jésuites avant la Révolution*, 215-221. — Léon QUANTIN, *Ex-*

Digitized by Google

libris bourguignons (suite), 222-225; suite en juillet, 320-325. — A. Devaux, *Papiers et parchemins timbrés en France* (suite), 231-241; suite en juillet, 303-313. — *Documents relatifs aux déserteurs*, 244. — *Contributions patriotiques pendant la Révolution*, 245-246. — *Châtiments d'autrefois*, 246 [Condamnation à mort d'un soldat ayant frappé un officier]. = N° 43 (juillet) : Georges Moutaillier, *La lithographie*, 249-262. — H. Vivarez, *Les marques d'imprimeurs et de libraires aux XVe, XVIe et XVIIe siècles*, 264-280. — Léon Quantin, *Les distributions de prix au collège des Godrans, à Dijon*, 297-302. — François Duris, *Ex-libris et portraits*, 314-316. — Jules Pellisson, *Les audiences du tribunal de commerce de Périgueux pendant la Révolution*, 317-319. — A. Delpy, *Essai d'une bibliographie spéciale des livres perdus, ignorés ou connus à l'état d'exemplaire unique*, 326-330. — Jules Pellisson, *Mois de nourrice en Périgord (1784-1785)*, 333. — *Souscription des gardes nationales en vue d'offrir à Lafayette un vase monumental et une épée (Circulaire imprimée du 20 janvier 1831)*, 335. = N° 44 (septembre) : Paul Flobert, *Catalogue de l'exposition rétrospective du papier*, 342-416 [I. Documents de la vie privée (Billets de naissance, mariage et mort, imagerie, cartes, jeux); II. Documents de la vie publique; III. de la vie mondaine; IV. de la vie commerciale; V. de la vie militaire. VI. Pièces diverses.]

Carnet de la Sabretache, juillet 1907 : *Les sièges de Mahon et de Gibraltar, d'après les lettres du comte de Crillon au prince de Salm-Salm, 1781-1783* (suite), 409-424; suite en août. 473-488; septembre, 537-552; octobre, 630-648. — *La campagne de Crimée d'après les lettres du com^t Adrien au capitaine Joppé* (fin), 426-432. — Capitaine Dupré, *Une fête du 14 juillet en l'an IX, à Brindisi*, 435-437. — Jouan, *La pierre tumulaire de Napoléon à Sainte-Hélène*, 439-440. — Frédéric Masson, *Notes et documents provenant des archives du général baron Ameil* (suite), 441-472; suite en août, 489-504; septembre, 569-600; fin en octobre, 649-664. = Août : Eug. Tattet, *Lettres du brigadier Pilloy, 13e cuirassiers, 9e cuirassiers, 2e cuirassiers de la Garde Royale (1813-1821)*, 505-520; fin en septembre, 558-567. — *Invitation du gouvernement français aux soldats prussiens et autrichiens à quitter leurs étendards pour s'établir en France*, 521-523, cf. 557 [au début des guerres de la Révolution]. — *Documents relatifs aux opérations militaires des Français aux Indes, au XVIIIe siècle*, 524-532 [États de service des officiers Bouthenot et de Cossigny]. — Léon Hennet, *Madeleine Petitjean*, 533-536. [Canonnier pendant la guerre de Vendée]. = Septembre : Léon Hennet, *Rentrée en France de la dépouille mortelle du général Leclerc*, 553-556; complément en novembre, 720-722. = Octobre : Taurignac, *L'ordre impérial des Trois Toisons d'or*, 601-624. [Ordre purement militaire, projeté dès 1809, mais

Digitized by Google

dont l'idée fut abandonnée en 1813 ; listes de propositions de titulaires avec leurs titres]; fin en novembre, 697-716. — *Le général de brigade Nicolas Guye (1773-1845)*, 625-629. = Novembre : Henri Lecoq, *Lettres et souvenirs d'un officier de cavalerie légère, 1798-1832* [François-Joseph Zickel, 1779-1842], 665-696 ; fin en décembre, 761-789. — *Deux lettres du général comte Drouot*, 717-719. — *Lettre du lieutenant-général Margaron (1815)*, 723-725. — *Une lettre du maréchal Bugeaud sur l'Algérie* [6 avril 1843], 726-727 = Décembre : *Pétition adressée le 20 mars 1813 par le capitaine Doret à Napoléon Ier* (fac-similé). — *Narration de la campagne de 1814 en Hollande. Détails sur l'attaque de Berg-op-Zoom, par le lieutenant J.-W. Dunbar Moodie, du 21e fusiliers, publiée pour la 1re fois dans le « Journal du service Uni » et éditée à Londres en 1831*, 729-750. — G. Cottreau, *Louis de Morainville, colonel à la suite de l'infanterie française en 1789*, 751-752. — *Une lettre du maréchal Bugeaud sur l'Algérie* [10 décembre 1841], 753-760.

Correspondance historique, novembre-décembre 1907 : Jules Momméja, *Fragments d'un voyage archéologique en Angleterre en 1802*, 321-351 [Lettres de Florimond Boudon de Saint-Amans]; fin en janvier, 17-29. — Henri Vial, *Gouthière au For l'Évêque. Un scandale à l'opéra*, 352-357. — *Quelques lettres de peintres français* (fin), 357-361 [Gérome, J. Dupré, Eug. Lambert, etc.]. — *Inventaire de la collection Rohault de Fleury* (suite), 361-369. — Lucien Gillet, *Nomenclature des ouvrages de peinture, sculpture*, etc., *se rapportant à l'histoire de Paris, exposés aux divers salons* (suite), 369-382; continué en janvier, 30-52. = Janvier-février 1908 : Louis Chatelain, *A propos de l'arc d'Orange*, 2-7. — Fernand Bournon, *État des vestiges, en 1672, de l'enceinte construite sur la rive droite de Paris par Philippe-Auguste*, 7-17 [Procès-verbal dressé par ordre du Bureau de la Ville]. — *L'Hôtel de la préfecture de l'Orne*, 29-30.

Le Correspondant, 25 avril 1908 : J. Lemoine et André Lichtenberger, *Un médecin courtisan au XVIIe siècle. Bourdelot*, 272-297. — Joseph Bigenwald, *La faillite du divorce*, 298-312 [Résultats produits jusqu'ici par son application]. — Ambroise Rendu, *Les hôpitaux parisiens et la laïcisation*, 339-361. — J. Arren, *T.-A. Édison, inventeur*, 362-375.

Études. Revue fondée en 1856 par des PP. de la Cie de Jésus, 5 janvier 1908 : A. de Salinis, *Sur la Côte des esclaves. La mission du Dr Bayol*, 32-57; suite le 5 février, 330-356. — Eugène Griselle, *Balzac inédit. Lettres au garde des Sceaux, G. du Vair, et au P. Garasse, jésuite*, 79-93. — Jules Doizé, *L'œuvre érudite des Bénédictins de Saint-Maur à*

Digitized by Google

propos du 2e centenaire de Mabillon, 94-115. = 20 janvier : Paul Dudon, *La troisième loi Briand*, 167-192; fin le 5 février, 308-329. — Pierre Suau, *Madagascar. Les étapes d'une annexion* (suite), 208-224; suite le 20 février, 532-544; 20 mars, 812-829. — Pierre de Vrégille, *Deux grands morts : P. Janssen et lord Kelvin*, 259-267, = 5 mars : Léon-J.-M. Cros, *L'apparition du 25 mars 1858*, 598-616. — F. Bliard, *Mémoires de Godefroi Hermant*, 637-663 [A propos de la publication de son *Histoire de Jansénisme*, par M. Gazier]. = 5 avril : Chanoine Caillard, *Une sainte institutrice avant et pendant la Révolution : la vénérable Marie-Madeleine Postel*, 5-19. — Guy Jouanneaux, *A Lourdes (Février 1908)*, 52-66. — Paul Dudon, *Bulletin d'histoire moderne*, 101-126 [Prélats d'ancien régime; Le culte sous la Convention et le Directoire; Histoire politique de la Révolution (Aulard et Taine); Au temps de Napoléon (Le Pas-de-Calais, Police, le duc d'Enghien, Paris).]

La France médicale. 25 mars 1908 : Raymond Neveu, *Le régime de Pythagore d'après le Dr Cocchi*, 97-98 [Ouvrage de 1762 recommandant le régime végétarien et l'usage du lait]. — *Le petit carnet d'un grand chirurgien* (fin), 98-99 [Antoine Dubois]. — Paul Delaunay, *Revue critique*, 100-102 [Professeurs en médecine du Collège de France; hôpitaux d'Angers en 1900; Procès pour infanticide (1718); médecin voyageur naturaliste, J.-A. Peyssonnel] = 10 avril : Chéreau, *Nécrologe médical des anciennes paroisses de Paris*, 117. — De Ribier, *La Corporation des chirurgiens de Riom* (suite), 118-119. — Pierre Rambaud, Revue critique, *Jehan de Louvegny, apothicaire amiénois (1487-1520)*, 119-121. — *Corpus inscriptionum ad medicinam biologiamque spectantium*, 122-124 [Prospectus spécimen].

La Révolution française, avril 1908 : A. Mathiez, *La France et Rome sous la Constituante, d'après la correspondance du cardinal de Bernis*, (suite),308-333. -- Édouard Chapuisat, *Carnot à Genève*, 334-340. — C. Denolle, *Les prêtres assermentés*, 341-348. — *Les actes notariés et les archives départementales*, 349-357 [Débats du Sénat pour l'adoption de la proposition de loi déterminant les conditions dans lesquelles les minutes notariées pourront être déposées dans les archives départementales.] — *La Convention nationale et la traite des nègres*, 358-359. — A. Aulard, *Fabre d'Églantine et l'« Orange de Malte »*, 359-362 [Comédie posthume et perdue de Fabre d'Églantine]. — *La bibliothèque de Crispi*, 362-363 [Achetée par l'État italien; très riche pour l'histoire du mouvement en faveur de l'unité italienne].

Digitized by Google

REVUES LOCALES

Revue de l'Agenais, janvier-février 1908 : Ph. Lauzun, *Le château de Lauzun (Arrondissement de Marmande, Lot-et-Garonne)*, 5-36. — J. Momméja et L. Couyba, *Du tombeau du duc de Mayenne et des variations des historiens sur la date de sa mort et sur son mariage*, 37-45. — L. Couyba, *La seigneurie de Rouetz en Agenais*, 46-49. — J. Broconat, *La Roumieu* (suite). *Partie historique*, 50-71. — J. R. Marboutin, *Une députation agenaise vers le roi en 1616*, 72-74. — J. Marboutin, *La faïencerie de Monsempron*, 75. — Ph. Lauzun, *Lettres de Bory de Saint-Vincent* (fin), 76-86.

Bulletin de la Société des Hautes-Alpes, 1er trimestre 1908 : J. Roman, *Sceau du 2e bataillon des volontaires des Hautes-Alpes*, 1-2. — David Martin, *Le patois de Lallé en Bas-Champsaur* (fin), 3-32. — Georges de Manteyer, *Les Farel, les Aloat et les Riquet. Milieu social où naquit la Réforme dans les Alpes*, 33-89, p. justif. — Paul Plat, *Note sur un cimetière gallo-romain situé à Trescléoux (Hautes-Alpes)*, 90-92. — Georges de Manteyer, *La création d'un marché public pour la station romaine du Monêtier-Allemont au IIe siècle*, 93-103 [Inscription].

Revue d'Alsace, juillet-août 1907 : A. Laugel, *L'œuvre de Charles Dulac et le mysticisme en art*, 300-327. — Dr L. Ehrhard, *Correspondance entre le duc d'Aiguillon et le prince coadjuteur Louis de Rohan* (fin), 328-347. — Th. Walter, *Les armoiries de la ville de Rouffach*, 348-353. — Ch. Hoffmann, *Les troubles de 1789 dans la Haute-Alsace* (suite), 354-380; fin en septembre, 432-459. = Septembre-octobre : *La restauration de l'église Saint-Martin de Colmar*, 393-394. — A. J. Ingold, *Souvenirs de 1817-1824. Journal d'un habitant de Cernay : M. de Latouche* (fin), 395-431. — A. Gasser, *Soldats alsaciens : le capitaine Richard (1810-1875)*, 464-468. — *Le général Parmentier*, 548-556. — *Les tribulations d'un solliciteur, ou Gœtzmann d'après quelques-unes de ses lettres inédites*, 469-485; fin en novembre, 514-532. = Novembre-décembre : *Argentorat, Argentovar*, 489-495. — Jules Schwartz, *Une accusation contre les Jésuites de Strasbourg en 1705*, 496-508. — *Un ami du roi de Prusse à Sainte-Marie-aux-Mines en 1758 (une lettre inédite de Schœpflin)*, 533-535. — C. Oberreiner, *L'emplacement de la rencontre de César et d'Arioviste et le champ du mensonge*, 536-540. — A. M. P. Ingold, *Projet de vente d'une charge de « chevalier d'honneur*

Digitized by Google

d'église », *au Conseil souverain d'Alsace au XVIIe siècle*, *541-547*. = Janvier-février 1908 : A. Hanauer, *La forêt sainte et Haguenau jusqu'au milieu du XIVe siècle*, 5-30. — Ch. Hoffmann, *Le comté de Ribeaupierre en 1789*, 31-55. — G. Sifferlen, *Goldbach dans la vallée de Saint-Amarin*, 56-87. — A. M. P. Ingold, *La bibliothèque et l'ex-libris d'Œlenberg*, 95-100 [Trappe du Mont-des-Olives].

L'Anjou historique, mars-avril 1908 : *Jean sans Terre en Anjou*, 449-452. — *La paroisse de Drain et Saint-Laurent-des-Autels, son annexe, en 1683*, 452-458 [Procès-verbal de visite d'archidiacre]. — *Le clergé de Montjean et de Châteaupanne pendant la Révolution*, 458-472. — *Les religieuses d'Angers et le serment de liberté et d'égalité*, 472-487. — *L'insurrection du 12 mars 1793 à Saint-Florent-le-Vieil*, 487-495. [Rapport du conseil du district]. — *La baronne de Vezins guillotinée à Angers*, 495-500. — *Le département de Maine-et-Loire* (*octobre 1796*), 500-503 [Rapport de l'administration centrale]. — *Les hôpitaux d'Angers au sortir de la Révolution*, 503-515 [Lettre du préfet en 1801]. — *Les émigrés rentrés en Maine-et-Loire* (*1802-1804*), 515-525. — *Le département de Maine-et-Loire au commencement de 1805, en 1807 et en 1810*, 526-539 et 544-546 [Rapports du préfet au Conseil général]. — *Supplique de la municipalité d'Angers à l'Empereur* (*1808*), 539-544. — *La congrégation des sœurs de Sainte-Marie de Torfou*, 547-548 [Décret de 1852]. — *La situation politique en Maine-et-Loire* (*1832*), 548-553. — [Rapport au Conseil général]. — *La ville d'Angers en 1835*, 553-557. [Lettre du maire].

Revue historique ardennaise, mars-avril 1908 : Émile Peltier, *Le cahier du sergent Philippot* (*1793-1815*), 61-108. — H. Jadart et O. Guelliot, *Le second centenaire de la mort de Mabillon à Paris et à Reims*, 109-112. = Mai-juin : C. Dubroux, *Le collège de Charleville* (*1762-1793*), 117-165, p. justif. — H. Jadart, *Un manuscrit sur l'histoire de Château-Porcien et d'autres localités ardennaises*, 166. — Al. Baudon, *Sauvegarde de Turenne pour le village de Son* (*1653*), 167.

Bulletin de la Société Belfortaine d'émulation, n° 26 (1907) : D. R., *Les guerres de Bourgogne et de Souabe en 1498-1499 et les Belfortains*, 1-5 [Comptes de la ville]. — Henri Bardy, *Sur l'emplacement du champ de tir bourgeois de Belfort au XVIIIe siècle*, 9-10. — L. Klipfel, *La guerre de 30 ans dans la région de Belfort*, 11-70. — Henri Bardy, *Belfort en 1814. La reddition de la place et l'occupation autrichienne* (*16 avril-15 juin*), 71-98. — Ch. Godard, *Quelques lettres concernant la fortification de Belfort sous Louis XIV*, 99-108.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Adélaïde d'Orléans (1777-1847). — On peut dire que le sujet récemment traité par M. Raoul Arnaud (Paris, Perrin, 1908; in-8° de 374 p.) est à la fois sévère et intéressant : sévère parce que la physionomie d'Adélaïde d'Orléans manque du charme qui s'attache le plus souvent à toute figure féminine et que la fille de Philippe-Égalité devait être atteinte par la honte paternelle; intéressante parce que cette princesse eut un rôle important dans l'histoire moderne et méritait de ne pas tomber dans l'oubli. Le livre de M. Arnaud semble composé de deux parties inégales. Dans la première, il parle de l'enfance d'Adélaïde d'Orléans sous la sévère direction de la facile madame de Genlis, de son exil doublement douloureux puisqu'il lui fallait se cacher même de certains émigrés; et diverses pages constituent des tableaux élégamment présentés qui ne se rapportent pas directement au sujet. Dans la seconde partie, chaque ligne a son importance; à l'intérêt de la lecture s'ajoute celui de la situation, de cette situation précisant la grande influence de la princesse sur son frère, le roi Louis-Philippe, qui, sans elle « ne se fût jamais décidé à accepter la couronne après avoir intrigué, durant quinze ans, pour essayer de l'obtenir ».

Chabot (François), membre de la Convention. — Dans son ouvrage sur *Le baron de Batz*, M. G. Lenôtre avait eu incidemment l'occasion de mettre en lumière le rôle du conventionnel Chabot, mais ce rôle restait incomplètement connu. M. le Vte de Bonald vient de combler cette lacune en écrivant son histoire (Paris, Émile-Paul, 1908; in-8° de xii-356 p., avec 2 héliogravures). D'abord capucin, d'une moralité suspecte et d'une doctrine aventureuse, Fr. Chabot ne se corrigea naturellement pas de ses vices en devenant homme politique; il les exagéra même au point d'être condamné à mort pour concussion et conspiration « tendant à avilir et à détruire par la corruption le gouvernement républicain » : il fut exécuté le 5 avril 1794, à l'âge de 38 ans, le même jour que Danton, Desmoulins et Fabre d'Églantine. Sur ce triste personnage, apostat, débauché, concussionnaire, délateur, le Vte de Bonald a su écrire d'intéressantes pages, témoignant d'une érudition précise, et leur donner une forme assez agréable pour faire oublier le côté ingrat du sujet.

Civilité (La), l'étiquette, la mode, le bon ton, du XIIIe au XIXe siècle. T. II. Le premier volume de cet ouvrage de M. A. Franklin a été signalé dans la *Revue* (1907, p. 601). Il convient de ne pas négliger le second qui vient de paraître (Paris, Émile-Paul, 1908; in-8° de xii-326 p., avec appendice de 72 p.). Ce second volume, tout en revenant sur divers points d'étiquette, traite principalement de ce qui se rapporte à la femme, modes et usages. Un semblable sujet apparaît très fertile; il abonde en détails curieux, habilement groupés

Digitized by Google

dans une suite de chapitres qui ne comportent pas de longueurs inutiles ; il signale ces futilités nombreuses qui prennent parfois tant d'importance et ne peuvent être dédaignées par l'histoire. Le] volume contient également des extraits de *Civilités* rédigées jadis par Jean Sulpice (1483), Josse Bade (fin du xve siècle), Erasme (1530), Gilbert Calviac (1559), Antoine de Courtin (1672), par un missionnaire jésuite (1714) et les quatrains du seigneur de Pibrac (1574) « petit poëme moral que, durant plusieurs générations, tous les enfants ont été condamnés à apprendre par cœur ». M. Franklin a cru devoir grouper en appendice l'étude de divers sujets lui paraissant scabreux et qui le sont, en réalité, fort peu : jadis, la pudeur était plutôt dédaignée et c'est par un égard très louable pour un sentiment infiniment plus développé de nos jours qu'il forme cet appendice où l'on chercherait en vain le moindre détail d'immoralité, mais où l'on constaterait peut-être que jadis, certaines fonctions se trouvaient entourées de peu de discrétion et devenaient même parfois l'objet de quelques formalités d'étiquette.

Congrès archéologique de France (LXXIIIe session). — La Société Française d'archéologie a fait paraître, en 1907, un volume de 700 pages, édité par A. Picard, à Paris, et Delesques, à Caen, rendant compte de ses travaux au cours du Congrès de 1906, tenu à Carcassonne et à Perpignan. Cet ouvrage est illustré de plusieurs plans et d'un grand nombre de planches, reproduisant les principaux monuments et antiquités de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, ainsi que des monnaies anciennes et silex préhistoriques. Il contient, outre les procès-verbaux des séances du congrès, 27 mémoires intéressants sur diverses questions d'archéologie, de numismatique et d'art. Parmi les planches, nous signalerons celles qui ont été obtenues au moyen de photographies ; très remarquables, elles sont l'œuvre du Directeur lui-même, M. Eugène Lefebvre-Pontalis.

Louis XV (Les derniers moments de). — Les détails de la maladie et de la mort de Louis XV sont connus d'une façon suffisante, grâce à diverses relations de contemporains et à des documents précis, mais toute contribution nouvelle n'est jamais superflue : celle que le Dr Delefosse a publiée dans la *Chronique médicale* (n^os du 15 avril et du 1er mai 1908) mérite d'être signalée. C'est un journal « écrit, jour par jour, tout le temps qu'a duré la maladie du Roi, par M. de Bellisle, alors secrétaire des commandements de M. le duc d'Orléans et, depuis, son chancelier ». L'auteur de cette note, la comtesse des Courtils, propre fille de M. de Bellisle, ajoute que le manuscrit « n'a point été mis au net », et que « c'est le récit exact de ce qui se passait qui en fait le mérite ». Ce journal de Bellisle ne se borne pas à suivre le cours de la maladie ; il relate en même temps les événements qui se déroulèrent alors à Versailles, les cabales diverses qui s'agitèrent dès que la vie du roi fut en danger, et c'est à ce dernier titre que le document retrouvé, publié par le Dr Delefosse apparaît particulièrement intéressant.

Marie-Louise (Les maris de). — Alors qu'on a tant écrit sur Napoléon sans parvenir à épuiser ce grand sujet, sans même voir diminuer l'intérêt des

Digitized by Google

publications nouvelles, on a fort négligé l'histoire de l'Impératrice à partir du jour où elle abandonna l'Empereur et oublia la France qui l'avait pourtant associée à sa gloire. On sait que, légère et frivole, d'une intelligence moyenne mais suffisante pour ne pas constituer une excuse, Marie-Louise manqua successivement à tous ses devoirs de femme, de mère et de souveraine. M. le docteur Max Billard le démontre une fois de plus dans l'intéressant volume qu'il lui consacre (*Les maris de Marie-Louise*; Paris, Perrin, 1908; in-8° de 350 p., avec 19 gravures), volume où il groupe des faits connus mais épars en divers ouvrages, ajoutant un certain nombre de détails inédits ou négligés jusqu'alors. Tout naturellement, il ne s'occupe pas de l'impératrice des Français pour s'attacher aux deux mariages secrets, mais non dissimulés de la duchesse de Parme avec le comte de Neipperg, puis avec le comte de Bombelles; il rappelle aussi son intrigue qui ne comporte aucun doute avec le littérateur et ténor, Jules Lecomte, qui put un jour écrire à son éditeur de Paris : « quand je me suis réveillé le matin, j'ai pu me figurer que j'étais l'Empereur », et apprécier d'autant plus des charmes devenus, avec le temps, assez ordinaires. Le livre du docteur Billard, présenté sous une forme agréable, est écrit en termes mesurés, discrets; il dédaigne de chercher à préciser d'autres intrigues assez vraisemblables : il n'en constitue pas moins un véritable réquisitoire contre celle qui vengea, inconsciemment d'ailleurs, Joséphine répudiée, l'Autriche abaissée, et fit connaître à l'Empereur déchu, prisonnier, la plus grande de ses humiliations. On disait autrefois que la couronne d'Autriche s'enrichissait par des mariages : ce fut par un mariage aussi, dont elle sut influencer les suites, qu'elle fit expier à Napoléon et au régime impérial le triomphe d'un instant qui l'avait asservie à la France.

Rivista storico-critica delle scienze teologiche. — Dans un article (mai 1907) sur les récentes théories relatives à l'évolution historique des sacrements, M. Manucci discute l'opinion de Harnack et des critiques rationalistes qui voient dans les mystères païens l'origine des sacrements chrétiens, ou, du moins, de l'efficacité qui leur est attribuée pour le salut. Il est ainsi amené à rechercher, à l'aide notamment des études de Mgr Batiffol sur la Pénitence et l'Eucharistie ainsi que du travail de Kern sur l'Extrême-onction, à quelle époque apparait dans l'histoire chacun des sacrements, ainsi que la notion de son efficacité propre. Il combat ensuite l'opinion de Harnack, qui considère la fixation à 7 du nombre des sacrements comme une création de Pierre Lombard, alors qu'on trouve le même nombre indiqué dans des ouvrages antérieurs de quelques années ou tout au moins contemporains, mais en tout cas indépendants de cet auteur. M. M. cite, à ce propos, la « Summa Sententiarum » comme une œuvre d'Hugues de Saint Victor; c'est une attribution contestée. On ne voit pas d'autre part pourquoi notre auteur s'élève contre l'opinion très rationnelle d'après laquelle c'est la définition donnée des sacrements par l'École d'Abailard qui aurait permis d'en fixer définitivement le nombre.

A noter, dans le même fascicule, un bref compte rendu de l'ouvrage sur la « Santa Casa » de Lorette, dans lequel Mgr Falocci Fulimani combat les

Digitized by Google

conclusions du chanoine Chevalier en se fondant sur une fresque de Gubbio, qu'il attribue au XIVe siècle et qui représente, d'après lui, la translation de la Santa Casa. — J. DE L.

Sociétés savantes (Congrès des). — Le 46e congrès des Sociétés savantes vient d'avoir lieu à la Sorbonne, du 21 au 24 avril. Au nombre des communications présentées, il faut signaler celles de deux de nos collègues à la section d'histoire et de philologie.

M. P. COQUELLE a donné lecture d'une étude sur *La maladrerie de Janval, près Dieppe*, qui contient des observations précieuses sur les anciennes léproseries, d'après des chartes et un coutumier inédits et divers documents conservés dans les archives de l'hôpital de Dieppe, puis, dans une autre séance, d'une étude, exclusivement rédigée d'après les archives du Ministère des Affaires Étrangères, sur *Une phase de la vie du chevalier d'Eon*, qui était restée fort peu connue malgré les nombreux travaux publiés sur cet énigmatique personnage, phase relative à son important rôle diplomatique à Londres comme représentant officiel du Roi d'avril à octobre 1763 : « dans ce rôle, il fut remarquable; il y apporta la fougue, l'imagination vive, l'intelligence qui le caractérisaient. Sa correspondance avec Praslin, pendant cette mission, présente le plus haut intérêt pour la connaissance des relations entre la France et l'Angleterre, dans les premiers mois qui suivirent la paix de Paris... Les qualités d'Eon comme ministre étaient remarquables; une carrière magnifique s'ouvrait pour lui dans la diplomatie; par son faste et ses folles dépenses, il s'attira des remontrances de Guerchy, ambassadeur désigné pour Londres, et, à l'arrivée de ce personnage, il disparut de la diplomatie officielle pour se consacrer uniquement au cabinet secret. »

M. J. DEPOIN a fait une communication sur *Le problème de l'origine des comtes du Vexin, d'Amiens et de Valois*, issus de Gautier Ier, fils de Liégearde de Vermandois, pour expliquer la haute fortune des comtes d'Amiens lors de l'élévation au trône de Hugues Capet, puis une seconde communication sur *La famille de Robert le Fort*, se préoccupant de concilier les opinions en apparence divergentes que des auteurs d'époques diverses ont formulées sur le berceau des Capétiens.

LIVRES NOUVEAUX

DOCUMENTS ET MÉMOIRES. — Lettres inédites sur Rome et l'Italie au début du second Empire, publiée par Jules Gay, Paris, Cornély, in-8° de 76 p. — *L. Séché*, Hortense Allart de Méritens dans ses rapports avec Chateaubriand, Béranger, Lamennais, Sainte-Beuve, G. Sand, Mme d'Agoult, Paris, Mercure de France, in-8° de 330 p. — *de Souvigny*, Mémoires du comte de Souvigny, lieutenant général des armées du Roi, publiés par le baron L. de Contenson, t. II (1639-1659), Paris, Laurens, in-8° de 366 p.

Digitized by Google

Histoire Générale. — *M. d'Avray*, Le procès du chevalier de la Barre : un crime judiciaire et une erreur d'opinion, Paris, in-8° de 124 p. — *L. Muel*, Les ministères de la troisième République de 1870 à nos jours. Paris, Pedone, in-plano. — *J.-B. Pappadopoulos*, Théodore II Lascaris, empereur de Nicée, Paris, Picard, in-8° de xv-193 p.

Histoire militaire. — *G. Felix*, Le colonel de Villebois-Mareuil et la guerre Sud-Africaine, 15e mille, Tours, Cattier, in-8° de 304 p. — *Rozat de Mandres*, Les régiments de la division Margueritte et les charges à Sedan. Paris, Berger-Levrault, in-8° de xvi-288 p. — Les opérations navales de la guerre russo-japonaise d'après un ouvrage japonais, Paris, Chapelot, in-8° de 33 p.

Archéologie. — *L.-E. Lefèvre*, Étampes et ses monuments aux xie et xiie siècles, Paris, Picard, in-8° de 176 p. — *M. Passe*, L'ancien logis des abbés d'Évron, Mamers, impr. Fleury, in-8° de 14 p. — *J. Prajoux*, Roanne à travers les âges, Lyon, Brun, in-16 de 69 p.

Histoire Littéraire. — *J. P. Nayrac*, La Fontaine, ses facultés psychiques, sa philosophie, sa psychologie, sa mentalité, son caractère, Paris, Paulin, in-8° 254 p.

Histoire Locale. — *J. Cain*, Nouvelles promenades dans Paris, Paris, Flammarion, in-16 de 424 p. — *J. Chabert*, Hostun. Deux siècles d'Histoire (1630-1850), Jaillans, impr. Chabert, in-8° de 278 p. — *Sabarthès*, Essai sur la toponymie de l'Aude, Narbonne, impr. Caillard, in-8° de 61 p. — *Sabarthès*, Les abbayes de Saint-Laurent dans le Narbonnais, Narbonne, impr. Caillard, in-8° de 16 p. — *Samaran*, La Maison d'Armagnac au xve siècle et les dernières luttes de la féodalité dans le Midi de la France, Paris, Picard, in-8° de xxi-528 p. — *P. Schimberg*, Recherches sur la chambre des comptes du duché de Bar, Bar-le-Duc, impr. Ve Collot, in-8° de ii-162 p. — *Saché*, Les principes de la Constitution : une lettre des députés de Maine-et-Loire (1790), Angers, Germain et Grasoin, in-8° de 8 p. — *L. Siret*, Essai sur la chronologie protohistorique de l'Espagne, Paris, Leroux, in-8° de 23 p.

Biographie. — *A. Baudrillart*, Saint Séverin, apôtre du Norique (453-482), Paris, Gabalda, in-18° de 215 p. — *R. Bazin*, L'Enseigne de vaisseau Paul Henry, défenseur de la mission de Pékin, Tours, Mame, in-4° de 287 p. — *A. Durand*, Un capucin. Le Père Chrysostome de Barjac, Antoine Pellier (1757-1819), sa vie suivie de sa correspondance, Nimes, impr. Chastenier, in-8° de ix-285 p. — *A. France*, Vie de Jeanne d'Arc, t. II, Paris, Calmann-Lévy, in-8° de 490 p. — *E. Gebhardt*, Sandro Botticelli, Paris, Hachette, in-16 de vi-255 p. — *H. Hymans*, Les Van Eyck, Paris, Laurens, petit in-8°, 127 p. — *R. Lazard*, Michel Goudchaux (1797-1862), son œuvre et sa vie politique, Paris, Alcan, in-8° de 692 p. — Deux grandes âmes au xixe siècle : Eugénie de Guérin, Rosa Ferrucci, Tours, Mame, petit in-8° de 95 p.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. *L'Editeur-Gérant* : A. Picard.

Digitized by Google

Etudes préparatoires à l'histoire des familles palatines [a]

I

LA FAMILLE DE ROBERT LE FORT

La naissance de Robert le Fort, que ne précise aucun texte d'archives authentique, nous est révélée par des documents d'inégale valeur. Les *Annales de Xanten*, rédigées vers 875 [1] dans un monastère de la Prusse rhénane, placent le berceau de Robert dans la *Francia* [2]. Un autre contemporain, Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés, confirme indirectement ce témoignage : l'élection d'Eudes (fils de Robert le Fort) à la royauté, dit-il, combla de joie la *Francia*, bien qu'Eudes fût né en Neustrie :

Francia laetatur; quamvis is Nustricus esset [3].

Le saxon Widukind, écrivant vers 967, formule la même affirmation sur l'extraction d'Eudes, c'est-à-dire de son père Robert :

« *Quidam ex orientalibus Francis, nomine Oda* [4]... »

La concordance de ces attestations les plus voisines de l'époque où vécut Robert le Fort, ne peut laisser aucun doute. Toute hypothèse sur son origine doit le rattacher à la *Francia* occupée par les *Franci orientales*, ayant pour villes principales Mayence, Spire et Worms, entre le Rhin, la Lotharingie et l'Alsace [5].

Comment les annalistes de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, abbayes possédées en commende par les descendants de Robert le Fort, sont-ils muets sur sa généalogie ? Pourquoi ne relève-t-on dans ces abbayes ni dans les collégiales de Saint-Magloire et de

(a). Pour cette étude, les notes sont exceptionnellement numérotées toutes à la suite (*n. d. l. r.*)

1. Wattenbach l'a établi dans ses *Deutschlands Geschichtsquellen* 2e éd., I, 247).

2. « *Ruodbertus, vir valde strenuus, ortus de Francia, dux Karoli* » (Pertz, *Scriptores*, II, 232).

3. Abbon, *De Bellis Parisiacis*, II, 447 (Pertz, II, 791).

4. Widukind, I, 29 (Pertz, III, 430).

5. René Merlet, *Étude sur l'origine de Robert le Fort* (Mélanges Julien Havet, p. 97-109).

Digitized by Google

Saint-Martin-des-Champs, dotées par les premiers Capétiens, aucune fondation pieuse pour les ancêtres des rois Eudes et Robert Ier ? Raoul Glaber, avec une louable franchise, ne le dissimule pas ; c'est que cette généalogie manquait d'éclat.

« *Fuit Hugo filius Rotberti, Parisiorum comitis, cujus genus idcirco annotari distulimus, quia valde inantea repperitur obscurum* [6]. »

Cette race était si mal connue, en effet, que Widukind confond le roi Robert Ier avec Robert le Fort et en fait un fils du roi Eudes [7] ; qu'à son tour Thietmar de Merseburg semble ignorer la filiation de Hugues le Grand, mort quelques années avant la naissance de ce prélat, et que la tradition légendaire, en Saxe, représentait Eudes comme un chevalier sans fortune : « *Iste Odo pauper miles fuit.* [8] »

Ademar de Chabannes, si ferré sur les généalogies d'Aquitaine, commet de son côté une énorme confusion en identifiant le roi Eudes avec le comte homonyme de Limoges, Eudes fils de Raimond. Or Ademar connaissait à merveille les liens qui unissaient entre eux les membres de la famille d'Eudes, comte d'Orléans et de Guillaume, comte de Blois et connétable de Louis le Pieux ; c'est une observation à retenir quand nous discuterons les origines attribuées à Robert le Fort [9].

Deux précurseurs d'Ademar, ayant écrit vingt à trente ans avant lui, Richer, moine de Saint-Remi de Reims, et Aimoin, moine de Fleury-sur-Loire, se sont fait l'écho d'autres traditions. Richer au moment où il commence sa rédaction (vers 980) nomme le père du roi Eudes, un Germain immigré : « *Patrem habuit* (Odo rex) *ex equestri ordine Rothertum, avum vero paternum Witichinum, advenam Germanum.* [10] »

6. Raoul Glaber, *Hist.*, l. I (Pertz, VII, 53).

7. Widukind, I, 30, ap. Pertz, *Scriptores*, III, 430 : « *Nam Huga, cujus pater Rotbertus, filius Odonis...* »

8. Anonymus Saxo, *Historia Imperatorum* (scripta anno 1229), ap. Mencken, *Scriptores rerum Germanicarum*, t. III. Le fils de Robert le Fort dut être en effet réduit à une situation fort modeste lorsque Charles le Chauve le dépouilla en 868 de tous ceux des honneurs de son père qu'il lui avait laissés d'abord ; Charles le Gros lui en rendit une partie quinze ans plus tard. (Cf. Hincmar : « Ablatis a Rotberti filio quos post mortem patris de honoribus ipsius ei concesserat, et per alios divisis. (*Annales*, ad. an. 868).

9. L'erreur sur la personnalité d'Eudes et les détails sur la famille de Guillaume de Blois et de son frère Géraud d'Auvergne, appartiennent au texte de la chronique d'Adémar donné par le ms. lat. 5926.

10. *Historiae*, I, 5 ; édit. Waitz, p. 5. C'est à tort qu'on a mis en doute l'exactitude

Digitized by Google

Aimoin, rédigeant en 1005 dans un monastère très voisin d'Orléans et de Tours, foyer d'érudition historique, le second livre des *Miracula sancti Benedicti*, émet un aperçu tout à fait neuf sur la naissance de Robert le Fort : « *Rothertus Andegavensis comes, saxonici generis vir* [11]. »

Rapprochant les deux textes de Richer et d'Aimoin, l'historien allemand Kalckstein en a tiré, sans aucun souci des informations contemporaines, cette conclusion audacieuse que Robert le Fort était un saxon descendant du grand chef qui lutta contre Charlemagne durant plus d'un quart de siècle, Witikind (ou plus exactement Widukind [12]).

Les objections naissent en foule contre une pareille thèse. Comment sont-ce précisément les sources saxonnes qui nous apportent de tout autres données ? Comment l'historien Widukind, antérieur de quarante ans à Aimoin, écrivant cent ans après la mort de Robert le Fort, aurait-il fait d'Eudes, né en Neustrie, « quidam ex orientalibus Francis » ? Comment, lui si entiché de la gloire de son célèbre homonyme dont il connaissait à fond la descendance (*stirps magni Widukindi qui bellum potens gessit contra magnum Carolum per triginta ferme annos* [13]) aurait-il ignoré les liens qui rattachaient à cette souche le duc de France Hugues le Grand qui venait de s'allier à la maison des ducs de Saxe ? De la part d'un chroniqueur qui se montre à chaque ligne un généalogiste très documenté sur les familles de son pays, il y aurait dans cette lacune, la plus étrange invraisemblance.

Du reste, ces deux textes veulent-ils dire ce que Kalckstein y a cru voir ?

Richer nous apprend que Robert, tout originaire qu'il fût de la *Francia*, ne fut pas le premier de sa race à s'établir en Neustrie ; il y fut précédé par son père, un germain nommé *Witichinus*.

Witichinus et non pas *Widukindus*, la différence est à relever. Dans aucun des textes diplomatiques ou annalistiques qui nous sont parvenus, le nom de l'adversaire de Charlemagne n'est orthographié

de Richer quant au rang de Robert ; il se classait bien par sa naissance dans *l'ordo equestris*, la chevalerie.

11. Édit. de la *Soc. de l'Hist. de France*, p. 93.

12. *Robert der Tapfere markgraf von Anjou*. Berlin, 1871, in-8°, p. 111-121.

13. Widukind, I, 3, ap. Pertz, *Scriptores*, III, 431.

Digitized by Google

sans la finale *kindus* qui est caractéristique ; c'est le mot *Kind* enfant [14]. La finale *chinus* correspond au suffixe *chen* qui se rend, dans la Neustrie, la Picardie, la Belgique, par le diminutif familier *quin : Jeannequin*, *Pierquin*, *Gilquin*...

Witichinus est une forme dérivée de *Wito* (*Guido* ou *Gui*) par hypocorisme ; le père de Robert le Fort, suivant Richer, était non pas un *Witikind de Saxe*, mais un *Guido junior*, un jeune *Gui*, un *Guiguin de Germanie*.

Reste à expliquer la formule d'Aimoin : « *Robertus Andegavensis comes*, *saxonici generis vir*. » On remarquera tout d'abord qu'Aimoin n'emploie pas la tournure simple et consacrée par un constant usage : « *genere Saxo*. » Le sens de celle-là serait indiscutable et elle se présentait tout naturellement à l'esprit, mais il l'écarte ; il va chercher un adjectif dérivé : « *Saxonici generis vir* ».

Ce n'est point sans motif. Il n'a pas échappé à l'auteur d'une des contributions à notre sujet, M. Louis Rioult de Neuville [15], qu'il existait en Neustrie, à proximité de l'Anjou qu'administra Robert le Fort, un *pagus Saxonicus* dont le nom s'est conservé dans le Saosnois. Un peu plus au nord, Séez s'appela *civitas Saxonum* et ses évêques, comme Gui en 941, souscrivent : « Saxonensium episcopus. » L'ancien archidiaconé d'Hiesmois répond à la région que les capitulaires du IXe siècle dénomment *Otlinga Saxonica*, d'un terme dérivé de *oede*, désert, et identique à *Œsling*, nom luxembourgeois de l'Ardenne.

Le Saosnois était compris dans le Maine, et l'on ne doit pas perdre de vue que le premier acte public où figure, avec un rôle administratif, l'auteur de la souche capétienne, est un capitulaire de 853 où Charles le Chauve lui confie ainsi qu'à l'évêque d'Angers et au comte du Mans, la charge de commissaire royal dans une circonscription (*missaticum*) englobant la Touraine, l'Anjou, le Maine, le pays de Séez et le Corbonais [16].

14. *Wid-kind* (de *wild*, sauvage) est un prénom construit à l'instar des prénoms féminins *Hart-muth* (caractère ferme, opiniâtre, *Hathumoda*), *Gleich-muth* (caractère égal, *Glismoda*), d'après le naturel de l'enfant.

15. *Robert le Fort, sa famille et ses origines*. Toulouse, 1873, in-8°.

16. D. Bouquet, *Recueil des Hist. de France*, VII, 616. « Dodo episcopus » est Douon, évêque d'Angers ; « Osbertus » pour « Gosbertus » s'identifie avec Gausbert II, comte du Mans, de la famille des Rorgon.

Robert représentait sans doute, dans le triumvirat des *missi*, la partie du nord, les

Digitized by Google

Le Maine, avec toutes ses dépendances, constituait une vaste province qui paraît avoir été, à un moment donné du IXe siècle, sous Louis le Pieux, partagée entre deux familles comtales : l'une est celle des Rorgon ; l'autre est précisément la famille des Gui. Celle-ci eut deux titulaires connus : Gui Ier, nommé marquis de Bretagne en 798, et tué dans un combat en 834 ; puis Gui II, cité dans un diplôme de 835. Le premier figure comme comte de Vannes dans le *Cartulaire de Redon* de 821 à 830. On remarquera qu'un acte du 28 août 903 signale la présence dans ce monastère breton de « *Guido, filius Ottonis regis Franciae, qui tunc erat cum Alano* [17] ». Le roi Eudes releva le prénom de Gui dans un de ses fils, il est donc très plausible qu'il l'ait choisi dans la ligne directe de ses ancêtres.

Par une autre coïncidence bien frappante, le moine de Xanten qui en 875 réunit une série de notes annalistiques parmi lesquelles se rencontre celle concernant Robert le Fort, va chercher entre une foule de détails historiques qu'il eût pu cueillir dans les *Annales Francorum* et qui eussent bien plus intéressé la région habitée par lui, une note dont il accentue le caractère élogieux, relative à la soumission de la Bretagne assurée par Gui Ier : « *Wido comes vicit totam Britanniorum provinciam, quod nunquam antea fuerat* [18]. » Cette rédaction irait-elle jusqu'à autoriser à croire que Gui était comte du pays où Xanten est situé, lorsque Charlemagne l'appela à défendre la frontière contre les Bretons ? Ces déplacements des comtes voisins de la Moselle et du Rhin vers la Neustrie, l'Aquitaine, la Bourgogne et l'Italie, furent une des règles habituelles de la politique militaire du grand empereur.

Le comte Gui Ier était en relations affectueuses avec Alcuin, qui lui dédia un recueil d'homélies sur les péchés capitaux et les vertus

pagi Saxonici comme le Saosnois, la *civitas Saxonum* (Séez) le Corbonais qui renfermait une *Curtis Saxiae* (R. de Neuville, p. 9).

Il n'est nullement prouvé que, dès 853, Robert le Fort administrât l'Anjou ; car le 16 août 851, son devancier le comte Eudes exerce encore le rectorat de l'abbay laïcisée de Saint-Aubin d'Angers (D. Bouquet, VIII, 518). Mais dès le 3 avril 852, Robert était abbé laïc de Marmoutier (Ib. VIII, 520) qui lui avait été donné aussitôt après la mort du duc Vivien, tué par les Bretons le 22 août 851 (F. Lot, *Vivien et Larchamp ; Romania*, t. XXXV).

17. *Cartulaire de Redon*, p. 376. — Le prénom *Wetenkain* est cité vers 850 (p. 109.)

18. *Annales Xantenses*, 799 (Pertz, II, 223).

Digitized by Google

théologales et cardinales [19]. Bien plus jeune que l'illustre docteur, il a dû être un de ses élèves, car dans l'épître dédicatoire, le maître de l'Académie du Palais qualifie le destinataire *dilectissime fili* [20].

Alcuin fait un éloge enthousiaste de son élève dans une de ses épîtres. Elle est adressée à Charlemagne à propos de la sédition qui s'éleva contre l'évêque Thioul (*Theodulfus*), un autre des familiers de l'empereur. Très irrité de ces violences, le monarque avait envoyé un commissaire extraordinaire, Thiébert [21], qui, après une enquête sévère, fit incarcérer, mettre aux fers, flageller nombre de gens, imposa à d'autres des serments et renvoya plusieurs inculpés au jugement du roi. C'étaient des moines de Saint-Martin accusés d'avoir fomenté l'émeute. Alcuin les défend, et prie le souverain [22] d'accorder toute confiance au rapport qui lui sera fait par le comte Gui, autre commissaire impérial : « *Illorum conversationem et vitam a viro perfecto et judice incorrupto et misso fideli Vidone audire potestis, qui, eorum omnia scrutans, agnovit quid agissent.* » Cela se passait au début de 802.

Le poème d'Ermoud Neel (Ermoldus Nigellus) dépeint Gui accompagnant à cheval l'empereur Louis le Pieux en 826 :

Caesar veloci residens teret arva caballo,
Wito pharetratus cui comes ibat equo [23].

Ce terme fort élégant *pharetratus* (porte-carquois) se retrouve, à soixante ans d'intervalle, sous la plume d'Abbon ; il s'applique à Robert, comte de Troyes [24] qui fut, selon toute apparence, un neveu de Robert le Fort [25]. Mais la glose du poème *De Bellis Parisiacis*,

19. « *Scripsit... ad Widonem comitem homilias de principalibus vitiis et virtutibus* » (*Vita Alcuini*, c. 12 ; ap. Jaffé, *Bibliotheca*, VI, 28 ; Mabillon, *Acta SS. ord. S. Benedicti* sacc. IV, pars I, p. 158).

20. Jaffé, VI, 753.

21. Sans nul doute le comte de Madrie, beau-père de Pépin d'Aquitaine. Alcuin le qualifie *vir venerabilis*, ce qui veut dire qu'il était recteur bénéficiaire d'une ou plusieurs abbayes.

22. Jaffé, VI, 647.

23. Ermoldi *Carmen*, IV (Pertz, II, 510).

24. « *Robertus, Faretrato nomine claro...*
Inde nepos ejus, nimium tristans Adalelmus,
Consulis intererat populo... » (Abbon, I, 432-460 ap. Pertz, *Scriptores*, II, 787).

25. Robert Troussel ayant succombé durant le siège de Paris par les Normands les 31 janvier 886, son neveu Aleaume (fils d'Eudes II), prit le commandement des troupe du Troiesin. On retrouve donc dans cette branche les trois prénoms certains au IXe siècle de la famille de Robert le Fort.

Digitized by Google

que dom Toussaint Duplessis, son premier éditeur, attribue dans ses *Annales de Paris* à Abbon lui-même, traduit cette épithète par un véritable surnom : « *Pharetratus*, id est *Troussel* » ; *Troussel* (Trousseau) est un dérivé de *trousse* (gaîne de peau renfermant les flèches de l'archer ou du chasseur). C'est là un nouvel argument en faveur de la filiation donnée par Richer ; Robert le Fort et son frère Eudes Ier, comte de Troyes (père d'Eudes II et de Robert Troussel) sont les fils de Guiguin ou Gui le Jeune et se rattachent bien à Gui Troussel ou Gui Ier. Les termes d'Abbon concernant Robert de Troyes « *Faretrato* nomine *claro* » impliquent l'illustration précédemment acquise par ce surnom de *Troussel*.

En 832 Gui Troussel est délégué par l'empereur pour faire au Mans une enquête au sujet de trois établissements religieux, les *cellae Sancti Medardi*, *Sancti Albini et Sancti Vincencii*, dans le but de savoir si elles appartiennent au domaine municipal (*ad urbem*) ou au domaine de la Couronne (*ad publicum nostrum*). Finalement, le souverain les adjuge à l'évêque [26].

Le premier narrateur des *Miracles de Saint Benoît*, Airvaud (*Adrevaldus*) nous apprend qu'en 834, *Guido*, *comes Cenomannicus*, fut avec Eudes d'Orléans, Guillaume de Blois et Thion (*Teuto*), abbé de Saint-Martin de Tours, au nombre des commandants de l'armée royale [27] ; ils prirent part à la bataille livrée par les troupes impériales à celles de Lambert II de Nantes et de Mafroi, le comte destitué d'Orléans, qui tenaient le parti de Lothaire. L'empereur avait donné l'ordre de lui amener les rebelles morts ou vifs [28], mais la fortune se tourna du côté de Lambert, et Gui périt avec les trois autres chefs.

On doit voir soit un fils aîné, soit un neveu de Gui Ier, dans le comte homonyme que, le 24 juin 835, nous retrouvons au Mans ; sur son rapport, Louis le Pieux réunit à la mense épiscopale un certain nombre de biens confisqués [29]. L'opposition d'intérêts qui

26. D. Bouquet, *Recueil des Historiens de France*, VI, 584.

27. Adrevaldi, *Miracula St. Benedicti* ap. Pertz, *Scriptores*, XV, 489.

28. « *Direxerunt aciem contre Mathfridum atque Lambertum principes, Lotharii consules, ut eos adducerent vivos aut mortuos.* » (*Annales Xantenses*, ap. Pertz, *Scriptores*, II, 226). C'est encore le lieu de relever l'intérêt que le moine de Xanten prend à cet épisode auquel est mêlé Gui du Maine.

29. D. Bouquet, *Recueil des historiens de France*, VI, 499.

Digitized by Google

existe entre Gui I et Lambert de Nantes exclut toute velléité de rattacher les comtes du Maine à l'estoc des ducs de Spolète alliés de l'empereur Lothaire [30]. Elle se continue sous Gui II qui, vers 844, essaie vainement d'enlever à Lambert III la forteresse de Craon, devenue sa place de résistance[31]. Nous perdons de vue Gui II après sa défaite, la charte postérieure qui le mettra plus tard en scène dans la *Vita Aldrici* ne méritant aucune créance.

Ainsi, c'est au moment où Gui le Jeune, *Guiguin*, disparaît, dans cette région, qu'apparaît Robert le Fort : les premiers actes politiques de ce grand capitaine marquent son attachement à Pépin le Jeune, prétendant au trône d'Aquitaine. L'origine des sympathies de Robert pour ce prince peut n'être pas étrangère à la juxtaposition, un demi-siècle plus tôt, de Gui Ier et de Thiébert de Madrie, l'aïeul maternel du jeune Pépin. Les rois, d'ordinaire, nommaient simultanément commissaires de proches parents ou tout au moins des alliés, pour assurer l'entente, l'unité d'action entre eux.

A ce sujet, il est intéressant de remarquer qu'un document hagiographique édité par les Bollandistes, les *Miracula Sancti Genulfi* [32] donnent pour frère à Engeltrude, mère de Pépin le Jeune, un Robert qui devint sénéchal d'Aquitaine (*primas palatii*). Sur ce passage, Du Bouchet et le duc d'Épernon ont échafaudé la fameuse généalogie qui relie les Capétiens à Pépin d'Héristal. Personne aujourd'hui n'oserait la soutenir, mais ses auteurs, tout comme Kalckstein, ont tiré des textes une conséquence qui ne s'y trouve pas. De ce que Robert a pour sœur Engeltrude, il ne s'ensuit aucunement qu'il soit fils de Thiébert ; celui-ci peut être le beau-père (*vitricus*) de Robert, le second mari de sa mère.

Les unions multiples étaient pour ainsi dire la règle dans un

30. Wüstenfeld, en sa belle monographie de la maison des ducs de Spolète (*Die Herzoge von Spoleto*, ap. *Forschungen zur Deutschen Geschichte*, III, 392-394), a bien reconnu que l'antinomie des orientations politiques écartait toute hypothèse de parenté directe entre Gui du Mans et Lambert de Nantes. Il n'avait malheureusement à sa disposition ni le *Cartulaire de Redon*, ni la *Chronique de Nantes*, qui ont été publiés depuis, et son attention ne s'était pas portée sur l'*Histoire de l'Eglise de Metz* des Bénédictins DD. Tabouillot et Jean-François où il eût trouvé la copie du *Cartulaire d'Hornbach* ; il n'a pas non plus tiré parti du *Cartulaire de Lorch*.

31. René Merlet, *La Chronique de Nantes*, p. 29.

32. « *Qui Rothertus, ad suae nobilitatis excellentiam, regali etiam stemmatis pesororem adeptus est consortia, quam domnus Pipinus uxorem duxit* » (*Acta Sanctorum Januarii*, II, 99 ; Du Bouchet, *Preuves*, 252).

Digitized by Google

temps et dans un milieu où les événements militaires amenaient très souvent la disparition prématurée des chefs succombant sur un champ de bataille. Aussi toutes les fois qu'un texte ne porte pas *germanus* ou *germana* (frère ou sœur de père), les termes *frater* et *soror* peuvent s'interpréter par *demi-frère* et *demi-sœur*.

Précisément en 822, à l'époque du mariage d'Engeltrude, un capitulaire de Louis le Pieux nomme deux Robert commissaires impériaux l'un en Neustrie, à Tours, et l'autre en *Francia*, à Mayence. Le premier ne serait-il pas le frère utérin de la reine d'Aquitaine ? Les *Miracula Sancti Genulfi* font du sénéchal Robert le gendre d'un comte de Bourges, Guifroi (*Wifredus*) qui ne fait qu'un peut-être avec le Goufroi (*Godefredus*) chargé en 802 d'une mission d'enquête dans tout le centre de la France et notamment en Berry. D'après la même source Guifroi descendait du premier comte franc installé à Bourges, après la conquête de cette ville par Pépin. Les historiens de Charlemagne disent qu'en 779, ce prince institua pour comte à Bourges *Humbertus* ; il le prit, comme tous les autres, dans la région qu'il connaissait le mieux, celle des bords du Rhin. Justement à cette date, disparaît un comte du pays de Worms, *Chunibertus* (simple variante graphique d'*Humbertus*), qui se déracine au point de céder globalement à l'abbaye de Fulda tout ce qu'il possède au pays natal. [33]

Les *Miracula Sancti Genulfi* ajoutent [34] que Guifroi était de la race royale (carolingienne) : dans un recueil du même genre, *Vita et Miracula Sancti Maximini*, Loup, moine de Saint Maximin de Trèves, décrit la guérison d'un « *Gumbertus* Pipini regis ex filia nepos [35] ».

Ainsi l'hagiographe anonyme cité par Du Bouchet trouve des répondants tout à fait ignorés du premier historien de la maison de France.

33. Dronke, *Codex diplomaticus Fuldensis*, n° 62 : « *Ego Cuninchertus in Dei nomine ... dono ad monasterium ... Fulda ... totam substantiam meam, id est in istis locis* (XI enumeratis) *in pago Wormazfelde,.. Signum Cuninchertí comitis .*»

34. « *Wifredus Bituricensium comes, ex illâ nobilium scarâ Francorum quam Pipinus rex... in urbe Biturica ad Guaiferi partes expugnandas reliquerat, originem trahens, regali quoque prosapia oriundus erat.* » (*Mirac. S. Genulfi*). Guifroi fonda avec sa femme Ade aussi de sang royal une église au bourg d'Estrées en 828. Aye (Aga), leur fille, épousa le sénéchal d'Aquitaine Robert.

35. Cap. 14; *Acta SS. Maii*, VII, 24. Cf. Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica*, II, 1007

Digitized by Google

Si Robert, frère d'Engeltrude, appartient à une famille de la *Francia* qui a succédé, dans une charge comtale de cette province, au comte transféré à Bourges, il est tout simple qu'il ait pris alliance avec la descendante de celui-ci.

Reginon nous fait connaître un frère de Robert le Fort, Aleaume, père de Gautier, comte de Laon qui, en 893, ayant pris le parti de Charles le Simple, fut arrêté et décapité par ordre du roi Eudes, pour crime de félonie. Gautier était, dit le chroniqueur, « *nepos Odonis, filius avunculi sui Adalelmi* ». Lorsque *avunculus* est employé au lieu de *patruus*, il désigne d'ordinaire un oncle issu d'un autre lit que le père. Aleaume devait avoir une assez grande différence d'âge avec Robert le Fort, car pour que son fils Gautier ait été le neveu d'Eudes, il est nécessaire qu'Aleaume ait épousé une fille d'Adélaïde de Tours et de son premier mari Conrad. Adélaïde se remaria à Robert le Fort en 863 et devint mère d'Eudes et de Robert, encore dans la toute première enfance (*parvuli*) lors de la mort de leur père[36].

Le comte du Wormsfeld, Meingaud premier de ce nom, dut épouser une fille de Conrad et d'Adélaïde. Le roi Arnoul donne en effet l'abbaye de Saint-Maximin à un comte Meingaud distinct de celui-là, et Louis le Jeune, roi de Germanie, qualifie le premier Meingaud *dilectus* comme étant, d'après notre hypothèse, mari de sa cousine germaine[37]. Le second Meingaud est qualifié par Reginon « *nepos Odonis regis* ».

Les filles de Conrad et d'Adélaïde durent être extrêmement recherchées par les nobles de l'Empire et des royaumes de Germanie et de Lotharingie. Conrad eut deux sœurs couronnées : l'impératrice Judith, mère de Charles le Chauve, et la reine Emma, femme de Louis le Germanique, mère de Louis III le Jeune, de Carloman roi de Bavière et de Charles le Gros. Adélaïde avait pour sœur l'impératrice Ermengarde, femme de Lothaire Ier, mère de l'empereur Louis II et de Lothaire II de Lotharingie. Ainsi les filles de Conrad étaient les cousines germaines de tous les souverains qui se partageaient, au milieu du IXe siècle, les états de Charlemagne.

Meingaud II (neveu d'Eudes), comte du Mayenfeld et du Worms-

36. Reginon, ad an. 868 (Pertz, *Scriptores*, I, 578).
37. Louis le Jeune était fils de la reine Emma de Germanie, sœur de Conrad.

Digitized by Google

feld et qui, si l'on en croit Sigehard, moine de Saint-Maximin de Trèves fut abbé laïc de ce monastère et duc de Lotharingie, fut assassiné le 28 août 892 [38]; son frère Robert, qui possédait des biens en Nahegau, le *pagus* de la *Francia*, le plus rapproché de la Lotharingie, lui survécut un an à peine. Un fils de Meingaud II et de Gisèle, Meingaud III, tint peu de temps le comté de Mayenfeld; toute cette famille s'éteignit, et les Conradins qui s'y rattachaient par les femmes occupèrent le Nahegau et aussi Worms, qui devint la capitale d'un duché qu'ils administrèrent.

D'autres branches fort importantes de la famille des Robert et des Aleaume, notamment celle des comtes de Poitiers et celle des comtes de Troyes, exigeraient des monographies spéciales pour être nettement dessinées. Il en est de même de la filiation des comtes du Wormsfeld antérieurs à Meingaud, frère de Robert le Fort.

Nous n'avons rien dit jusqu'ici de l'hypothèse d'Anatole de Barthélemy sur l'origine des Capétiens : elle fait de Robert le Fort un fils du connétable Guillaume de Blois tué en 834, dans la même bataille ou périrent Eudes d'Orléans son frère et Gui Ier du Maine.

La conjecture de ce savant regretté, acceptée surtout peut-être *in amorem auctoris* par d'autres historiens, repose avant tout sur deux bases; sur un rapprochement onomastique tiré du prénom d'Eudes, et sur l'influence dont aurait joui Robert dans le comté de Blois après la mort de Guillaume. Ces points d'appui sont, il faut l'avouer, bien fragiles. Sous ces diverses variantes qui permutent sans cesse entre elles, *Odo*, *Oto*, *Otto*, *Uodo*, *Udo*, *Uoto*, *Uto*, le prénom d'Eudes se rencontre dans plusieurs lignées parallèles qu'il est impossible de fusionner. De la succession de deux personnages dans un même comté, on ne peut rien conclure quant à leur filiation, sous le gouvernement de Charles le Chauve ; ce prince abusa tellement de la prérogative royale par des permutations d'office et des révocations, qu'il l'épuisa et se vit, à la fin de son règne, imposer la constitution de Quierzy.

En revanche, les objections les plus graves se dressent contre l'hypothèse d'un rapprochement direct de Robert le Fort à Guillaume de Blois. Celui-ci n'était point un personnage obscur; sa

38. Reginon, ap. Pertz, I, 605.

Digitized by Google

mort est citée dans toutes les annales ; il est bien, lui aussi, sorti de la *Francia orientalis*, mais il appartient à la plus haute noblesse, à la première famille de cette province ; un poète contemporain le qualifie « *Francigenûm primus* »[39].

Il est certainement un allié de la maison royale, puisque son frère Eudes d'Orléans épouse une autre Engeltrude, fille de Leutard, comte de Paris, petite-fille d'Alpaïde, princesse carolingienne ; et puisque la fille de cet Eudes, Ermentrude, sera choisie pour épouse par le roi Charles le Chauve. Combien inexplicable serait le silence d'Hincmar et de tous les chroniqueurs sur la parenté si proche qui aurait uni Robert à la reine de France ! Combien plus incompréhensible serait l'attitude de Robert le Fort qui, durant tout le temps où prédomine l'influence d'Ermentrude et de son oncle Adalard, se montre l'adversaire de Charles le Chauve !

Il ne se réconcilie avec le roi qu'après la disgrâce d'Adalard, et c'est au moment où Charles trouve en Robert son meilleur appui que ce prince fait arrêter et décapiter Guillaume, fils d'Eudes d'Orléans, le propre frère de la reine, et qu'Ermentrude, ulcérée, se retire avec sa fille homonyme à l'abbaye d'Hasnon[40].

On pourrait dire que, d'un bout à l'autre de sa vie, Robert le Fort agit au rebours de ce qu'eût dû faire le fils de Guillaume de Blois. Si au lieu de le prendre pour le fils du connétable, on l'envisage comme un collatéral, issu d'une branche moins puissante de la même souche, son attitude politique n'offre plus rien d'insolite.

Quant aux honneurs que, successivement, il reçut et perdit sous Charles le Chauve, il suffit de les énumérer pour voir que nul lien *direct* ne pouvait le rattacher *simultanément* aux précédents titulaires de toutes ces charges. Pourquoi en eût-il été autrement du comté de Blois, que jamais les fils de Robert le Fort ne revendiquèrent ?

J. DEPOIN.

39. René MERLET, *Les Comtes de Chartres, de Châteaudun et de Blois*, dans les *Mémoires de la Soc. archéol. d'Eure-et-Loir*, XII, 13.

40. PERTZ, *Scriptores*, I, 486 ; XIV, 151. Cf. DEPOIN, *Etudes sur le Luxembourg à l'époque carolingienne ; I. Le Domaine de Mersch* (éd. 1908, p. 82).

Digitized by Google

La sensibilité de Montesquieu

Peu à peu, du château de la Brède, sont sortis les écrits inédits de Montesquieu, pages achevées ou « brouillons immortels » que la générosité de pieux descendants a bien voulu donner au public. Il y aura bientôt vingt ans que la chose a commencé (ces archives privées s'étant ouvertes aux érudits le 19 janvier 1889, deux cents ans jour pour jour après la naissance du grand homme), et, depuis, on a vu paraître successivement non seulement des éditions définitives des chefs-d'œuvre ou de quoi les établir[1], ce qui eût été déjà beaucoup, mais encore un volume de Mélanges[2], deux de Voyages[3], deux de Pensées et Fragments[4], et tout récemment, M. Barckhausen utilisait, en les décrivant, les papiers qui restent encore dans la librairie familiale et en tirait toute la précieuse substance[5]. Il est évident que l'emploi de ces nouveaux documents, surtout des pensées, annotations, confidences ou boutades, ne laisse pas que d'être délicat. L'auteur ne les écrivait en général que pour lui-même et bon nombre de ces lignes n'exprime qu'une saillie, une hypothèse, un paradoxe à revoir quant à la forme et quant au fond. Ce sont tantôt, et comme il les qualifie lui-même, « des fragments de vieux matériaux »[6], tantôt des matériaux en réserve : « Je me garderai bien, dit-il quelque part, de répondre de toutes les pensées qui sont ici. Je n'ai mis là la plupart que parce que je n'ai pas eu le temps de les réfléchir et j'y penserai quand j'en ferai usage[7]. » Parfois même, c'est, pour ainsi

1. *Lettres Persanes* (Paris, 1897) ; *Considérations sur les causes...* (Paris, 1900) ; *Montesquieu, l'Esprit des Lois et les Archives de La Brède*, par H. Barckhausen (Bordeaux, 1904).
2. *Mélanges inédits de Montesquieu* (Bordeaux, 1892).
3. *Voyages de Montesquieu* (Bordeaux, 1894-1896).
4. *Pensées et fragments inédits de Montesquieu* (Bordeaux, 1899-1901).
5. *Montesquieu, ses idées et ses œuvres d'après les papiers de La Brède*, par H. Barckhausen (Paris, Hachette, 1907.)
6. *Id.*, ibid., p. 158.
7. *Pensées*, 3.

Digitized by Google

parler, de l'inutile définitif : de sa propre main, il écrit une épigramme acérée sur une page quelconque de l'un de ses in-quarto intimes, puis il l'y laisse dormir, et même, sa rancune apaisée, il la biffe soigneusement et la rend presque indéchiffrable [1]. Mais ce sont pour nous richesses égales, et, à condition d'être loyaux et prudents, nous ne saurions nous refuser la joie de nous en servir.

*
* *

Elles nous livrent, d'abord, sur le Montesquieu classique, des éclaircissements tout à fait positifs.

En ce qui concerne les *Lettres Persanes*, nous pouvons, grâce aux papiers de La Brède, résoudre la question longtemps débattue de leur édition princeps, puis nous initier au travail critique auquel Montesquieu soumit son premier chef-d'œuvre pendant les derniers temps de sa vie, lui voir reprendre son livre ligne par ligne, mot par mot, se plaçant en même temps à tous les points de vue : langue, syntaxe, style, composition, faits ou idées, et, par suite, admirer à l'œuvre un Montesquieu artiste qu'on n'ignorait certes pas, mais qu'on surprend en plein travail, en plein effort de pensée et d'écriture et qui nous livre une partie de ses secrets.

En ce qui concerne les *Considérations*, le gain, aussi réel, est tout autre. Ces vieux papiers nous donnent sans doute des renseignements de détail sur le texte, sur les changements qu'il a subis ou failli subir pour l'édition définitive de 1748, mais ils ont surtout le mérite de nous édifier très exactement sur le dessein que se proposa l'auteur. Il y a eu, sur ce point, des assertions et des aberrations de tout genre. Or, dans le tome II des *Pensées* (manuscrites) [2] on trouve une liste des épigraphes que Montesquieu avait choisies pour ses œuvres principales : en grand classique, il aimait ces résumés synthétiques qui contiennent toute l'œuvre comme la graine contient l'arbre et le fruit. Pour ses *Romains*, comme il disait, il avait emprunté à Claudien, deux hémistiches:

. . . . Tolluntur in altum
Ut lapsu graviore ruant ! [3]

1. Barckausen, *loc. cit.*, 323.
2. *Pensées mss.*, II, f° 230 v° (Barckhausen, *loc. cit.*, 198)
3. Claudien, *Invective contre Rufin*, I, 22-23.

Digitized by Google

et le choix de cette réflexion lugubre est déjà significatif. Mais, d'autre part, et plus expressément, on trouve, toujours dans ses *Pensées* (manuscrites) [1], ce curieux fragment : « *Du superbe ouvrage des Romains.* — Si l'on pouvait douter des malheurs qu'une grande conquête apporte après soi, il n'y aurait qu'à lire l'histoire des Romains. Les Romains ont tiré le monde de l'état le plus florissant où il pût être; ils ont détruit les plus beaux établissements pour en former un seul qui ne pouvait se soutenir : ils ont éteint la liberté de l'Univers et abusé, ensuite, de la leur, affaibi lle Monde entier, comme usurpateurs et comme dépouillés, comme tyrans et comme esclaves. » De ce passage, qui offrirait matière à une ample discussion, nous ne retenons que le début, et, si nous en rapprochons le frontispice que l'auteur avait choisi pour l'édition de 1748 et qui représente Rome trônant dans sa gloire avec une aigle plantée fièrement derrière elle, et, au fond, la même Rome au milieu des ruines, consternée à son tour et pleurant sur les débris d'une aigle rompue, — nous pouvons dire exactement ce que sont les *Considérations* : une démonstration par un grand exemple, par le plus grand exemple qui soit, de la vanité des conquêtes, comme l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre est la démonstration par un exemple illustre de la vanité des grandeurs humaines. Et le rapprochement s'impose d'autant plus que ce sont les mêmes mots qui viennent à Bossuet et à Montesquieu, lorsqu'ils voient s'écrouler de pompeux édifices. Entr'autres idées qui remplissent le cerveau du Président et qui, peu à peu, s'organiseront, il y en a une qui le hante : c'est que les grandes extensions territoriales sont dangereuses et portent en elles-mêmes la cause de leur ruine, et, tout naturellement, il pense à Rome : puis, de son aveu même, la grandeur du sujet le gagne [2], et, de là, le livre puissant qui peut être regardé, semble-t-il bien, comme une magnifique illustration avant la lettre d'une constatation abstraite qui trouvera sa place dans l'*Esprit des Lois* [3].

Et quant à ce dernier livre, les papiers de La Brède, outre qu'ils

1. *Pensées mss.*, III, f° 55 (Barckh., *loc. cit.* 203).
2. Cf. Barckhausen, *loc. cit.*, p. 212. « Je n'avais d'abord pensé qu'à écrire quelques pages sur l'établissement de la monarchie chez les Romains. Mais la grandeur du sujet m'a gagné. J'ai remonté insensiblement aux premiers temps de la République et j'ai descendu jusqu'à la décadence de l'Empire. »
3. Cf. *Esprit des Lois*, X.

Digitized by Google

sont pleins à son sujet de renseignements de détails et de tout genre, nous en disent définitivement, je crois, l'objet et le plan, eux aussi si discutés, et mettent fin à la légende qui court sur le « désordre » de l'*Esprit des Lois*. Depuis les *Persanes*, ou plutôt depuis toujours, par génie, par goût et par métier, Montesquieu réfléchissait sur les contrastes étranges que présentent les coutumes et les lois positives des hommes et il a consigné dans la préface de son livre l'étonnement que ces contrastes lui procuraient. Mais, d'autre part, il voyait bien que, pour différentes et variées que fussent ces lois, elles avaient toutes un même objet : la conservation des sociétés civiles, fin commune et suprême des législations les plus dissemblables. Et le problème à résoudre se levait de lui-même : pourquoi des moyens si divers alors que le but est le même? pourquoi une telle variété et une telle dissemblance de procédés, alors que l'idéal est identique ? C'est que la nature des choses n'est pas partout la même et que, par suite, les lois qui en dérivent nécessairement ne peuvent se ressembler ; étudier leur « esprit » n'est pas autre chose qu'étudier ce que nous appellerions aujourd'hui leur *relativité*. De ce haut belvédère nous pouvons voir se dérouler de logique façon l'innombrable masse d'idées qui emplit le chef-d'œuvre. Mais si nous le pouvons, c'est que nous tenons, grâce aux confidences éparses dans les in-quarto, le premier terme du rapport qui a éveillé la réflexion de Montesquieu, à savoir que toutes les sociétés ont un but unique : vivre, — constatation qu'il a sous-entendue dans l'*Esprit des Lois*, qui en est pourtant une des deux idées-mères, sous son apparence de truisme.

Monsieur Barckhausen, enfin, en réunissant à ce qui a été donné déjà au public ce qui a été gardé, a pu dérouler dogmatiquement la série des principes de l'Ethique individuelle et sociale, tels que le Maître les avait compris et faire ce que Montesquieu (il le déclare expressément [1]) n'a pas voulu faire lui-même.

De telle sorte que, en fin de compte et ainsi qu'on s'y attendait, la publication de tout cet inédit et l'utilisation de ce qui dort encore en Guyenne ne peut que reculer les limites que l'on assignait à la vaste intelligence de Montesquieu.

1. *Esprit des Lois*, I, 3, 16.

Digitized by Google

*
* *

Mais il y a plus, et, oserions-nous dire, il y a mieux : en regardant bien au travers de ces réflexions et de ces boutades qui prennent souvent des allures de confidences, nous pouvons apercevoir un homme plus intérieur que le Montesquieu déjà connu, un être qui se défendait plus jalousement ; nous pouvons, semble-t-il en un mot, nous faire quelque idée de sa sensibilité.

Et nous savons bien que pareille entreprise a tout l'air d'une gageure. Du Père Castel qui connaissait fort bien le Président [1] à Sorel, et à M. Faguet, tous les admirateurs de Montesquieu sont d'accord pour en faire avant tout un cérébral, un être qui, « à l'abri des passions a joui délicieusement des idées », et pour qui « voir les idées sourdre, jaillir, abonder, s'associer, se concerter, conspirer, former des groupes et des systèmes et comme des mondes ; voir tout céder à ses principes et aussi n'en être point esclave et savoir s'y soustraire [2] », était le délice suprême et la suprême raison d'exister ; — un être qui a cru systématiquement à la puissance de la raison, a postulé qu'elle était partout, l'a cherchée, découverte, heureux parfois de lui résister pour éprouver l'ineffable plaisir de se soumettre [3]. Et cette opinion courante contient une grande part de vérité, une part d'autant plus grande que Montesquieu lui-même la corrobore par toutes sortes d'aveux célèbres : « Je n'ai presque jamais eu de chagrin, encore moins d'ennui. — L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture ne m'ait ôté. — J'aime incompablement mieux être tourmenté par mon cœur que par mon esprit, etc. » Et on sait que, dans une sorte d'invocation lyrique tout à fait inattendue [4], il avouait la volupté physique qu'il éprouvait à jouir de sa raison quand il l'appelait « le plus noble, le plus parfait et le plus exquis de tous les sens » ; il allait, on le voit, jusqu'à la sensualité intellectuelle.

1. Cf. *L'Homme moral opposé à l'Homme naturel* (Toulouse, 1756), p. 98, sqq.
2. Faguet, *XVIIIe siècle*, p. 190.
3. Cf. *Esprit des Lois*, XXVIII, 38 (4).
4. Inspirée de Juvénal (*Sat.*, IV, 35), elle inaugurait la IIe partie de l'*Esprit des Lois* qui commence au 20e livre, dans toutes les éditions faites du vivant de l'auteur. Sur sa suppression, cf. *Mém. historique sur la vie et les ouvrages de Jacob Vernet* (Genève, 1790).

Digitized by Google

Mais ses facultés affectives ne s'atrophiaient pas pour cela, et, quoi qu'il y parût, son cerveau ne mangeait pas son cœur.

Et tout d'abord, il y a une sensibilité qui peut très bien avoir sa source dans l'intelligence. S'il est vrai, d'une façon générale et comme on l'a dit, que les grandes pensées viennent du cœur, de bons sentiments peuvent venir de l'esprit. Se montrer compatissant et libéral par raison plutôt que par le seul effet d'une philanthropie spontanée et quasi-réflexe, ce n'est certes pas pour diminuer la valeur de la charité et de la libéralité. Cette manière fut celle de beaucoup au commencement du XVIIIe siècle ; ce fut une des manières de Montesquieu. Quand il disait que : « il faut plaindre les gens malheureux, même ceux qui ont mérité de l'être , quand ce ne serait que parce qu'ils ont mérité de l'être [1] », il se montrait bon d'une bonté rationnelle ; et l'immense pitié qu'il a toujours manifestée pour la créature venait d'une analyse très poussée de la situation précaire dans laquelle se trouvent les humains, placés sur une planète qui « souffre au-dedans d'elle un combat perpétuel de principes », menacés de disparaître au moindre tressaillement du globe sans pouvoir esquisser la plus petite des résistances, incapables même d'user de ce qu'ils peuvent posséder d'énergie, ennemis les uns des autres, et « méconnaissant que la justice pour autrui est une charité pour soi [2] » ! Et, vraiment, c'était la science, pour une bonne part, qui éclairait cette conscience.

Mais, d'une complexité plus riche encore, Montesquieu était en même temps capable de ressentir — cette fois, directement et sans intervention intellectuelle, — le coup, tantôt plaisir, tantôt souffrance, que donnent au creux de la poitrine les émotions vives et immédiates. Son cri familier de « Tout est perdu ! » et qui revient souvent dans l'*Esprit des Lois* montre déjà de quelle ardente façon il vivait son livre. Par-dessous sa tenue de savant, de juriste, de sociologue, d'homme du monde spirituel et paradoxal, il avait, il eut longtemps une sensibilité d'adolescent amoureux et tendre : « A trente-cinq ans, j'aimais encore ! [3] », consigne-t-il quelque part avec honte... ou avec regret, et il écrivait à une femme : « Je vais dans

1. *Pensées*, I, 359.
2. *Lettres persanes*, 113
3. *Pensées*, 4.

Digitized by Google

les forêts chercher la tranquillité et une vie douce et paisible ; mais mon cœur me dit que vous étiez à Paris ou à Lunéville, et mes bois ne me disent plus rien [1]. » On trouverait même dans certaines *Lettres Persanes* une note sentimentale à la Rousseau, déjà [2]. — Il avait une sensibilité profonde de propriétaire terrien et il éprouvait un épanouissement de tout son être à fouler le sol généreux et ami de La Brède [3], saisi, successivement, d'un respect infini en songeant au passé et à la somme d'efforts et de soucis que représentait le domaine, d'une sorte d'hallucination étrange en songeant au présent et en s'incorporant pour ainsi parler avec le fragment, possédé par lui, de la vaste nature, saisi enfin d'une mélancolie inévitable en se disant que tout cela demeurera sous le grand soleil et qu'il faudra partir : « Je bâtis à La Brède. Mon bâtiment avance et moi, je recule [4]. » — Il avait une sensibilité d'artiste, immédiatement en arrêt devant les formes et les couleurs qui recélaient quelque beauté (les pages qu'il a écrites à propos de son voyage en Italie sont là pour le prouver), et aussi un souci du rythme et de l'harmonie qui transparaît dans plus d'une de ses phrases. — Il se découvrit une grave sensibilité de chrétien lorsqu'il eut vu Rome de près, la morte et la vivante, la païenne et la chrétienne, et qu'il eut compris, sur les lieux, comment le flambeau était passé des Césars à la papauté et comment celle-ci l'avait conservé allumé et transmis : son catholicisme et son classicisme avaient fusionné dans un frisson. — Il avait, enfin et tout uniment, la sensibilité des simples, celle qui lui a fait écrire ces deux aveux qui sont si loin d'autres déclarations d'apparence égoïste : « Je n'ai jamais vu de larmes sans en être attendri.... Je suis distrait : je n'ai de mémoire que dans le cœur [5]. » — Bref, et on le voit, si, le plus souvent, il se contenait, au vrai, il n'en vibrait pas moins, et par toutes les cordes.

*
* *

Montesquieu n'est donc pas, pour utiliser, en nous en excusant, le barbarisme à la mode, un « intellectuel » pur. Loin de s'être montré

1. *Pensées*, 66.
2. Cf., par ex., *Lettres*, 67, 105, 126.
3. *Pensées*, 34.
4. *Id.*, 66.
5. *Pensées*, 4 et 28.

Digitized by Google

un adorateur exclusif et aveugle de la Raison, il s'est défié d'elle. «L'excès de raison, dit-il en propres termes [1], n'est pas toujours désirable et les hommes s'accommodent toujours mieux des milieux que des extrémités »; et cette réflexion, toujours de saison, se complète par la profession de foi, non moins « actuelle », qui ouvre le 21e livre de l'*Esprit des Lois* : « Je le dis, et il me semble que je n'ai fait cet ouvrage que pour le prouver : l'esprit de modération doit être celui du législateur. » Il ne fut jamais esclave d'un souci plastique d'unité et son mérite essentiel est d'avoir aperçu et conservé les différences : s'il l'a pu, c'est le plus souvent grâce à des intuitions de génie, qu'il sentait venir peut-être plus de son cœur que de son intelligence. A preuve, ce qu'il écrivait à son petit-fils dans ses instructions dernières : « Ce n'est point notre esprit, c'est notre âme qui nous conduit [2]. » Nous n'abuserons pas de ce texte. Nous y lirons simplement, d'abord que Montesquieu semble nous inviter par là à regarder son œuvre comme une âme épanouie, épanchée dans une doctrine; ensuite que Montesquieu n'est pas, autant qu'on le prétend, le père des solutions rationnelles, radicales et sèches, que, dans tous les domaines, on propose aujourd'hui.

A. LABORDE-MILAÁ.

1. *Esprit des Lois*, XI, 6.
2. *Pensées*, 72.

Digitized by Google

Un attentat contre l'Empereur

« L'ACCOUCHEUR DE MARIE-LOUISE [1] »

Depuis le début du Consulat jusqu'à la fin de l'Empire, on peut affirmer que la vie de Napoléon fut menacée d'une façon ininterrompue, et beaucoup plus quand il était éloigné de ses armées que lorsqu'il se trouvait sur les champs de bataille. L'excès même de sa force constituait pour lui un danger permanent. En raison de la supériorité de son génie, ses adversaires s'imaginaient qu'il était à lui seul tout le régime et qu'à sa mort l'édifice entier s'écroulerait. Aussi, pendant quinze années, les complots ne cessèrent de succéder aux attentats, s'entremêlant, chevauchant souvent les uns sur les autres, ourdis par des royalistes ou par des jacobins, éclos en France ou inspirés par l'étranger. Les uns constituent de véritables conspirations, procédant de l'entente de plusieurs individus. D'autres, au contraire, émanant d'individus isolés, appartiennent plutôt à la catégorie des crimes proprement dits.

Chose très remarquable : parmi les auteurs de ces derniers, nous ne trouvons presque ni italien, ni espagnol, ni aucun de ces hommes du midi, au cœur chaud, au bras prompt, que nous nous représentons si facilement le poignard à la main, et c'est au contraire chez les graves allemands qu'il nous faut chercher ces assassins.

Après la bataille d'Iéna, l'Allemagne était entrée en ébullition. De toutes parts, on signala dès lors une fermentation étrange dans ce pays miné par les sociétés secrètes. A l'enthousiasme qu'au début de la Révolution l'énorme verbiage de nos assemblées avait

1. **Sources** : *Archives Nationales :* F[7] 6599 Dos. 2391 ; F[7]6563 Dos. 2449 ; AFiv 1508 à 1521. — Bourrienne : *Mémoires.* — Desmarest : *Quinze ans de haute-police.* — Marco St-Hilaire : *Histoire des conspirations.* — Musnier-Desclozeau (Réal) : *Indiscrétions.* — Pasquier : *Mémoires.* — Rovigo : *Mémoires.* — Stein : *Bourrienne et Sahla* (Bibliothèque royale de Dresde). — *Histoire générale des prisons.* — Journaux du temps. — Registre de l'hôpital de La Charité. — Renseignements particuliers envoyés de Dresde et obligeamment puisés par M. le Colonel Aster dans les archives royales de Saxe.

Digitized by Google

provoqué dans ces esprits enclins à un mysticisme nébuleux, avait succédé une haine formidable. Un grand souffle de patriotisme passa sur la nation après nos foudroyantes campagnes de 1805 et de 1806. Des bords de la Baltique aux rives du Danube, les mains se tendirent, les cœurs se rapprochèrent, des associations se formèrent sous des noms variés pour mieux cacher leur nombre, mais reliées entre elles par le *Tugend Bund* ou Lien de Vertu. A la voix des parents, autour des chaires des professeurs, sous le verbe ardent des poètes, partout, dans les familles, dans les écoles, dans les ateliers, un long frémissement secoua la jeunesse entière.

La police française était renseignée sur ce mouvement. Les rapports se succédaient au ministère, plus alarmants chaque jour. Sans doute, on prêchait contre nous la guerre sainte et non l'assassinat, mais, à exaspérer le fanatisme de ces jeunes gens à qui l'on ne cessait de représenter l'Empereur comme le seul auteur des maux dont gémissait l'Allemagne, ne risquait-on pas de provoquer, comme jadis en France, des Jacques Clément et des Ravaillac ? Si la religion et le patriotisme bien compris inspirent aux hommes les actes les plus sublimes, mal interprétés ils les conduisent aux pires des crimes, avec un sophisme pour excuse.

En 1809 déjà, en plein triomphe, à Schœnbrunn, on avait arrêté un jeune Saxon, Staaps, le poignard à la main, et, loin de calmer ses compatriotes, son supplice semblait les avoir surexcités, en provoquant des imitateurs. Aussi, avait-on pris, contre les jeunes allemands venant en France, les mesures les plus minutieuses. Aux frontières, ordre de s'assurer de leur identité et, au moindre soupçon, de les signaler, de les surveiller, de ne pas les quitter. A Paris, défense aux hôteliers d'héberger un étranger sans le déclarer sur l'heure à la police. A l'arrivée des voitures, aux barrières, dans les lieux de plaisir, aux théâtres, au Palais-Royal, partout des *observateurs*, l'œil ouvert, l'oreille tendue...

Ces précautions avaient un peu rassuré le duc de Rovigo, ce gendarme déguisé en ministre, qui occupait, depuis quelques mois, la place de Fouché. Aussi, fut-il d'autant plus désagréablement surpris quand on lui annonça, dans la nuit du 23 au 24 février 1811, qu'un courrier spécial du gouvernement saxon venait d'arriver à Paris à bride abattue, porteur d'une grave nouvelle : depuis trois semaines, deux étudiants avaient quitté l'université de Leipzig, se

Digitized by Google

dirigeant vers la France; l'un d'eux, armé d'une façon anormale, tenait des propos si énigmatiques que son compagnon, effrayé, l'avait quitté en cours de route et était revenu en toute hâte rendre compte de la chose à un de ses professeurs. Celui-ci à son tour avait prévenu les autorités. Une rapide enquête donnait fort à croire que le jeune Saxon, qui avait continué sa route, était arrivé à Paris où il se cachait, animé des pires intentions.

Le ministre mit aussitôt sur pied sa police, s'adressant à la fois au préfet de police Pasquier et à Paques, un des meilleurs inspecteurs du ministère.

Les renseignements étaient un peu vagues. On ignorait où était descendu le voyageur mystérieux. Son nom même fut rapidement dénaturé, comme il convient en France quand il s'agit d'un nom étranger. Toutefois, on savait qu'il avait une lettre de change sur un banquier de Paris — on ignorait lequel — et cet indice permit de relever rapidement la piste.

Le jour même — un dimanche — vers 5 heures du soir, un officier de paix, nommé Foudras, que cette affaire devait mettre en lumière, se présentait avec deux inspecteurs, 12 rue des Vieux-Augustins [1], à l'hôtel de Francfort, un des nombreux garnis de ce quartier habité volontiers par les étrangers à leur arrivée à Paris, tout près de l'endroit où s'arrêtaient les diligences.

L'adresse était exacte, mais le Saxon absent. Que faire ? Foudras et ses hommes se cachèrent dans le fond de la loge du concierge et attendirent. Une demi-heure plus tard se présentait un jeune homme, la physionomie pâle, les yeux un peu hagards, l'air effaré. Il demanda au portier la clef de sa chambre et s'engagea dans l'escalier. Les policiers le suivirent à pas de loup. Dans la demi-obscurité du jour tombant, il les devina plus qu'il ne les vit, hâta le pas, entra dans sa chambre sans se retourner, saisit brusquement un pistolet sur la cheminée... Au même instant, d'un bond, un inspecteur était sur lui, l'empoignait à bras le corps, le terrassait, lui arrachait son arme.

Cette chambre était un véritable arsenal. Sur la cheminée, sur la table, sur le secrétaire, des pistolets. Foudras en compta jusqu'à sept, dont cinq étaient chargés et même armés. Prudemment, il

1. La rue Hérold actuelle.

Digitized by Google

déshabilla le Saxon des pieds à la tête, pour s'assurer qu'il ne cachait sur lui aucune arme. Puis, il forma une liasse de ses papiers, apposa dessus son cachet et le cachet du jeune homme — une petite figure de profil dans un ovale — et entraîna son prisonnier au ministère.

Sur-le-champ, on lui fit subir un premier interrogatoire, complété, dans la suite, par plusieurs autres. Il parlait français couramment et répondait sans hésitation aux questions qu'on lui posait. Néanmoins, apprenant la présence à Paris de M. de Bourrienne, dont on avait conservé à Leipzig le meilleur souvenir, du temps où il avait été étudiant, il demanda à être interrogé par lui. La conversation eut lieu entre eux en allemand, ce qui facilita encore les confidences, et le jeune Saxon ne cacha rien de son passé, de ses idées, de ses projets.

Grâce à ces interrogatoires multiples, complétés par l'examen de quelques papiers, on reconstitua facilement toute la genèse de l'affaire.

On apprit ainsi que le prisonnier se nommait La Sahla et appartenait à une vieille famille noble de la Lusace [1]. De bonne heure, il avait surchauffé, par l'étude de l'hébreu et de la philosophie, un cerveau affaibli déjà par des attaques épileptiformes dont l'avaient mal guéri des remèdes trop violents. Il en était résulté dans son caractère un manque absolu d'équilibre qui le prédisposait à toutes les inconséquences.

Il reconnut qu'élevé dès son enfance dans la haine de la France d'abord, de Napoléon ensuite, il avait eu de bonne heure l'idée d'assassiner ce dernier pour délivrer l'Allemagne. Avec la belle naïveté de la jeunesse, il s'était empressé d'annoncer ce projet à sa mère et à sa sœur — son père était mort depuis longtemps — : les pauvres femmes, terrifiées, l'avaient conjuré, à genoux, de renoncer à cette idée néfaste. Très étonné de ne pas provoquer l'admiration à laquelle il pensait avoir droit, il avait dès lors pris plus de précautions. Quelques-unes de celles-ci sont suggestives et nous montrent l'opinion de la jeunesse allemande sur Paris.

Son premier soin avait été de s'exercer à tirer, mesure d'autant

1. Ernest-Christophe-Auguste von der Sahla était né près de Dresde, à Sohland, en Saxe, le 10 décembre 1791.

Digitized by Google

plus nécessaire que la vue seule d'un pistolet lui inspirait une frayeur atroce. Il avait bien songé à se munir d'un poignard, mais, sur l'observation que cette arme était interdite en France, il avait renoncé à cette idée. Comme souvenir patriotique, il avait acheté à un comte allemand en voyage des pistolets d'arçon qu'on lui dit être ceux que portait le duc de Brunswick quand il fut tué à Iéna : il lui paraissait de bon augure de se munir de ces armes pour détruire l'oppresseur de son pays.

Il avoua qu'un an avant de se mettre en route il avait abjuré le protestantisme et s'était converti au catholicisme, non point par conviction religieuse, mais sur la nouvelle que le Pape avait excommunié l'Empereur et surtout, dit-il « pour se ménager plus de facilités et de relations en France », pays catholique, où les catholiques, par conséquent, devaient, selon lui, se prêter une aide mutuelle !

Par un raisonnement analogue, « afin de mieux cacher son projet et de prêter des motifs d'amusement à son voyage à Paris », lui, très sobre et très chaste jusque-là, s'était livré, un mois avant son départ, à une débauche effrénée. N'avait-il pas, en effet, comme tous ses compatriotes, entendu les pasteurs tonner contre la « Babylone moderne » ? Notre capitale, à cette époque, ne jouissait-elle pas déjà de la réputation d'être le mauvais lieu de l'Europe, et les étrangers ne venaient-ils pas s'y livrer aux plaisirs que leur pudeur leur interdisait chez eux ? Même en route, pendant son voyage, dans les auberges, il demanda à profusion des bouteilles de vieux vin dont, malgré son désir de « faire l'homme », il n'arrivait à boire qu'une faible partie.

De toute évidence, il avait essayé de se monter la tête. Faible de caractère, peureux même, exalté, orgueilleux, vaniteux surtout, il faut chercher dans cette vanité autant que dans son patriotisme l'explication de ses actes. Il le reconnut lui-même : il voulait, dans l'histoire, attacher son nom à celui de l'Empereur et, comme Erostrate à Ephèse, il n'avait pas trouvé d'autre moyen de s'illustrer : si les temps changent, les grands esprits en reviennent toujours aux mêmes conceptions géniales !

Dans un moment de haine, comme le remarqua Réal, il avait donc conçu un projet que sa timidité devait l'empêcher d'accomplir et dans lequel sa vanité devait le pousser à persister. Les poli-

Digitized by Google

ciers qui l'interrogèrent ne remarquèrent pas chez lui « ce fond d'énergie sombre, cette froide férocité de fanatisme, cet aplomb de fatalité qui caractérisent les résolutions de ce genre. Ils virent, au contraire, qu'ils avaient affaire à un pauvre enfant, très doux, très mal équilibré, la tête perdue par les déclamations entendues tous les jours, victime, comme tant d'autres, des théoriciens, fier du rôle qu'il avait assumé, tout disposé à se glorifier par des aveux complets.

Loin de se disculper, il expliqua même qu'il avait hâté son départ d'Allemagne et choisi cette époque pour son attentat en raison de la grossesse avancée de l'impératrice : par cette catastrophe, il espérait provoquer un accident et détruire à la fois Napoléon et son enfant. Ce calcul lui valut, parmi les prisonniers, le surnom d'*accoucheur de Marie-Louise*.

Quant à l'emploi de son temps depuis le 16 février, date à laquelle il était arrivé [1], il ne fit aucune difficulté pour l'indiquer.

Son premier soin avait été de compléter son armement chez deux armuriers. Il avait même prié ceux-ci de charger ses pistolets, auxquels il ne touchait toujours qu'avec infiniment de respect. Puis, ayant entendu dire que l'Empereur se promenait souvent dans le jardin des Tuileries, il y était venu. Un passant, interrogé au hasard, lui dit que l'Empereur était rentré au palais. Il revint le lendemain et les jours suivants, sans plus de succès. De guerre lasse, il combinait les moyens de rencontrer autrement son adversaire, à la messe des Tuileries, au théâtre ou dans une audience, quand on l'arrêta.

A partir de ce moment, on n'eut plus qu'une idée : découvrir ses complices. Malgré toutes les recherches, malgré l'arrestation d'un M. de Lonnoy qui avait, par hasard, fait avec lui une partie du voyage, la police dut renoncer à en trouver en France. Mais, dans les milieux politiques en général, spécialement dans les bureaux de la police, encore sous l'influence de Fouché et de Dubois, l'anticléricalisme restait d'autant plus ardent que certains fonctionnaires étaient des défroqués. La Sahla était converti depuis trop peu de

1. Il donna dans son interrogatoire cette date du 16 février, qui paraît bien exacte. D'après une lettre qu'il écrivit à sa mère, il serait arrivé le 18 seulement, mais il est très probable que cette lettre, datée du 19 février, a été, en réalité, commencée le 17 février, interrompue pendant deux jours et terminée le 19.

Digitized by Google

temps et avouait trop ouvertement ses rapports avec quelques prêtres, surtout avec un jésuite, pour qu'on ne profitât pas de cette bonne aubaine et qu'on ne montrât pas la main du clergé dans cette intrigue. Un commissaire spécial se rendit à Leipzig, avec l'autorisation du gouvernement saxon, pour diriger une enquête sur la conduite du jeune homme et perquisitionna dans son logement : malgré la meilleure volonté du monde, il fut impossible de découvrir le moindre complice. Les rapports insinuèrent bien, dans leur conclusion, que les prêtres avaient inspiré le crime : c'était une simple supposition, sans l'ombre d'une preuve.

De son côté, La Sahla ne cessait d'assumer sur lui seul l'entière responsabilité de son acte, dont il connaissait toute la gravité. Très fataliste, son parti était pris : il s'attendait à être fusillé comme Staaps. Après ses interrogatoires, cet homme si peureux demanda, sans l'ombre d'une frayeur, quand on le conduirait au Champ-de-Mars pour y subir son supplice. Par un raisonnement bizarre, il expliquait ainsi l'utilité de sa mort pour le triomphe de sa cause : « Henri IV, souvent attaqué, n'a succombé qu'à la dix-huitième tentative. Il en faudra peut-être cinquante contre Napoléon qui a une police plus forte. Eh bien, je suis une de ces combinaisons qui doivent manquer, mais ma mort avance d'un degré la chance fatale pour notre ennemi. » On a vu des calculs plus rigoureux, rarement un désintéressement plus grand.

Il n'éprouvait, du reste, aucun remords. Après quelques jours de détention, un policier lui dit, pour sonder ses intentions, qu'en raison de sa jeunesse le gouvernement serait disposé à le renvoyer en Allemagne, s'il donnait sa parole d'honneur de ne plus jamais attenter aux jours de l'Empereur. Il demanda vingt-quatre heures de réflexion, après lesquelles il déclara que ses principes l'empêchaient de prendre cet engagement : libre, son devoir serait de poursuivre son but.

Malgré cette obstination, Napoléon défendit de le poursuivre devant les tribunaux : « Il ne faut point, écrivit-il, ébruiter cette affaire, afin de ne pas être obligé de la finir avec éclat. » Il ordonna de l'enfermer à Vincennes, « de lui donner les soins dont il paraissait que sa tête avait besoin », et de faire le silence.

L'ordre fut exécuté à la lettre. Les journaux n'en soufflèrent pas mot. Chose curieuse : le bulletin de police lui-même, par lequel

Digitized by Google

chaque jour le ministre renseignait l'Empereur, ne parle pas de cet attentat.

La Sahla resta dans le donjon de Vincennes, calme, très doux, très patient, sans se plaindre, sans rien réclamer, n'exprimant ni regret ni désir, montrant une force d'âme inattendue chez cet être faible et nerveux. De loin en loin, on lui permettait d'écrire à sa famille, dont on peut s'imaginer facilement les angoisses. Sa mère lui envoyait quelques secours d'argent. Et tout le temps, il vivait seul dans sa chambre, au secret absolu, sans murmurer, sans dire un mot. Une seule chose semblait l'importuner : la lumière, bien faible cependant, qui filtrait par sa fenêtre. Aussi se servait-il de ses draps de lit en guise de rideau. Et, satisfait de cette obscurité, il s'absorbait dans ses pensées.

Peu de jours après son arrestation, il entendit sans remords le canon des Invalides annoncer joyeusement la naissance du Roi de Rome, de cet enfant qu'il avait espéré détruire dans le sein de sa mère.

Trois ans plus tard, de nouveau il entendit tonner le canon. C'était, cette fois, le signal de sa délivrance. Les alliés lui ouvrirent, en effet, les portes de sa prison, et il reprit le chemin de sa chère Allemagne qu'il avait cru ne plus revoir.

Une année passa. L'Empereur était revenu de l'île d'Elbe. Le 7 juin 1815, il devait assister à la séance solennelle de la Chambre des députés. Tout à coup, le bruit se répand dans les couloirs qu'une tentative d'assassinat vient d'avoir lieu contre lui. On apporte au poste militaire un jeune homme pâle, sanglant, les vêtements en lambeaux. Des passants l'ont ramassé au coin des rues de Bourgogne et de l'Université. Là, en descendant de voiture pour venir à la Chambre, son pied a glissé sur le sol détrempé par la pluie du matin. Sa chute a déterminé l'explosion d'un paquet de poudre fulminante qu'il portait sur lui. Il est cruellement blessé, mourant dit-on.

La police s'empare immédiatement de lui. Elle reconnaît sans peine La Sahla. Depuis trois semaines, d'ailleurs, elle sait qu'il est à Paris. De lui-même, à son entrée en France, avec une dissimulation que donne seule l'expérience, il s'est remis entre les mains de l'autorité. Au ministère de la police, où on l'a conduit alors, il a

Digitized by Google

déclaré que ses idées sur Napoléon sont complètement changées : loin de vouloir attenter à ses jours, il apporte des renseignements sur l'état d'esprit de la Saxe et de la Pologne et le secret d'une poudre pour l'artillerie, dont il montre un échantillon. Comment douter de la parole de cet homme qui, quatre ans auparavant, a refusé de racheter sa liberté, sa vie même, en prenant un engagement qu'alors il ne croyait pas pouvoir tenir ? On l'a donc laissé en liberté, en le surveillant pendant les premiers jours, puis on l'a perdu de vue.

Lui, qui la première fois, se vantait si bien de son attentat, se défend maintenant énergiquement d'avoir voulu tuer l'Empereur. On ne l'en met pas moins en prison, mais, pour ne pas porter atteinte à la confiance publique dans les graves circonstances que l'on traverse, on laisse les journaux attribuer le fait à l'imprudence d'un chimiste conduit par le hasard seul dans les environs du Corps Législatif.

Quelques jours après, le désastre de Waterloo ramena les alliés à Paris. La veille de leur entrée, on remit La Sahla en liberté, malgré l'avis du préfet de police qui demandait à le maintenir sous les verrous comme fou.

Une fois libre, pour gagner les bonnes grâces de ses compatriotes, le jeune homme ne craignit pas de se contredire et de crier très haut que, la seconde fois comme la première, il avait voulu réellement assassiner l'Empereur. Il adressa même à l'amiral Sydney Smith un mémoire pour se vanter de son acte et pour lui offrir le secret d'un brûlot à employer contre les barbaresques. L'amiral renvoya le projet à la police, en déclarant « ne vouloir avoir affaire en rien avec un chimiste de ce genre ». Dans l'espoir de se débarrasser de cet encombrant personnage, on s'empressa de lui donner un passeport pour l'Allemagne.

On le croyait parti, quand les journaux annoncèrent que le 5 août il s'était jeté du haut du pont Louis XVI dans la Seine et s'était noyé. La première partie de cette information était seule exacte. On l'avait, en effet, repêché à temps. Transporté d'abord à son domicile, rue Michel Lecomte, puis le soir même à l'hôpital de la Charité, il en sortit au bout de trois jours. Mais sa santé était atteinte au point que, le 28 août 1815, à 11 heures du matin, il mourait.

En 1824 seulement, un de ses cousins, lieutenant de cavalerie en

Digitized by Google

Saxe, vint à Paris, chargé par Mme de La Sahla de prendre des renseignements sur les derniers jours de son fils et de retirer, des bureaux de la police, les papiers saisis au moment de sa première arrestation : on rendit ceux qui n'avaient aucun rapport avec l'attentat.

Loin de blâmer sa conduite, quelques-uns de ses compatriotes proposèrent de donner à La Sahla le surnom de Scævola allemand et de lui élever un monument, ce qui prouverait une fois de plus, si besoin en était, que rien n'est absolu en ce monde et que l'appréciation d'un acte dépend du point de vue auquel on se place [1].

Ernest d'HAUTERIVE.

1. La famille de La Sahla est entièrement éteinte maintenant. Les deux derniers représentants ont été des Demoiselles de La Sahla, mortes l'une et l'autre.

Digitized by Google

Les projets et les hésitations de la Duchesse de Berry[1]

(1831)

Après les trois journées de Juillet, dites *glorieuses*, les légitimistes s'étaient séparés en deux camps. Les uns tenaient toujours pour le vieux roi, malgré son abdication; les autres, scandalisés par la désinvolture avec laquelle Charles X et le duc d'Angoulême apeurés avaient jeté leur couronne à l'émeute [2], se ralliaient autour de la duchesse de Berry, qui ne paraissait pas disposée à laisser prescrire les droits de son fils, ni à imiter la résignation moutonnière du reste de la famille royale.

Les partisans du roi déchu obéissaient au duc de Blacas, homme impopulaire s'il en fut, et auquel on reprochait justement d'avoir conduit la monarchie à sa ruine en 1814. Le favori de Charles X jouait le rôle de maire du palais à la petite cour de Holyrood. Dégoûtée de la veulerie ambiante, la duchesse de Berry partit pour l'Italie le 17 juin 1831, accompagnée du comte de Mesnard, son chevalier d'honneur, et du duc de Blacas; elle se trouvait munie du titre officiel de régente de France que le roi lui avait donné à contre-cœur, en ayant soin, du reste, de prendre ses mesures pour le rendre absolument illusoire. L'astucieux courtisan devait officiellement servir de chaperon à la jeune veuve, mais il avait pour mission réelle de surveiller tous les actes de celle-ci afin d'en

1. Ces pages sont extraites d'un volume qui doit paraître à la librairie Émile-Paul sur Le Baron de Charette et le IIIe corps royaliste en 1832 (*n. d. l. r.*).

2. On n'a pas oublié la fameuse lettre d'Odilon Barrot à La Fayette, trouvée à Rambouillet : « Général, vous pouvez arrêter votre mouvement. Nous avons déterminé le roi à partir, *à force de lui faire peur*. Ses forces étaient *considérables et bien posées*. Le maréchal n'en estime pas à moins de dix mille hommes le nombre. »

Digitized by Google

rendre compte à son maître. Il était porteur d'instructions secrètes par lesquelles lui, Blacas, devenait le véritable régent du royaume une fois entré en France, tandis que Marie-Caroline, complètement annihilée, ne pouvait disposer ni des places, ni des grades, ni des honneurs, c'est-à-dire ne pouvait même pas récompenser les services rendus. Aussi le maréchal de Bourmont [1], avant d'accepter le commandement en chef des forces royalistes, avait-il exigé l'engagement d'honneur que ces pouvoirs monstrueux ne seraient jamais exhibés sans son consentement.

« A Holyrood, lisons-nous dans les *Souvenirs* du général marquis d'Hautpoul, la duchesse de Berry était la seule personne de la famille royale qui avait compris la France actuelle. Elle avait du courage, du mouvement, ce genre d'esprit qui plaît aux Français ; elle était la seule aussi qui ne se fût pas laissé entièrement dominer par M. de Blacas. » Malheureusement, chose bien excusable chez une jeune femme de son âge, elle joignait à ces heureuses qualités une bonne dose d'enfantillage, et n'était point capable de garder longtemps un secret. Ainsi, au lieu de quitter l'Angleterre furtivement et de voyager dans le plus strict incognito, elle traversa gaiement l'Europe, sans que la police de Louis-Philippe pût ignorer aucun de ses faits et gestes. Le 8 juillet 1831, elle arrivait à Gênes et descendait à l'*Hôtel Royal*. Le consul de France, baron Decazes, en fut immédiatement informé par ses agents secrets et en avisa le Ministère. Le lendemain 9, la princesse et sa suite, dans deux voitures, partaient pour Sestri où on arriva le 10 et qu'il fallut quitter le 29, le Gouvernement Français ayant fait des représentations au roi de Sardaigne, Charles-Albert, au sujet de

1. États de services du maréchal de Bourmont : Né en 1773. — Entré au service en 1788. — Officier aux Gardes-Françaises de 1788 à 1790. — Émigré en 1790. — Campagnes à l'armée de Condé, à l'armée des Princes et en Vendée, de 1791 à 1800. — Prison du Temple et citadelle de Besançon, de 1800 à 1805. — Exil en Espagne et en Portugal, de 1805 à 1809. — Prison de Nantes, de 1809 à 1810. — Mis en liberté sous la condition de servir à l'armée. — Nommé colonel (il avait refusé au Premier Consul, en 1800, de prendre le commandement d'une division avec le grade de lieutenant général). — Campagnes d'Italie, d'Allemagne, de Saxe, de Prusse et de France, de 1810 à 1814. — Commandant d'une division de la Garde. — Ministre de la Guerre. — Campagnes d'Espagne et d'Algérie, de 1815 à 1830. — Démissionnaire en 1830.

Blessures : Un coup de biscaïen à la jambe. — Deux coups de lance à la jambe et à la cuisse. — Deux coups de sabre au bras. — Quatre à la tête. — Une balle au genou.

Digitized by Google

la présence de Madame sur son territoire. Le 30, Madame s'installait à Massa où le duc de Modène, François IV, le seul des souverains qui eût osé refuser de reconnaître Louis-Philippe, lui offrait une généreuse hospitalité, malgré les remontrances de l'Autriche.

De son côté, Bourmont, après avoir dépisté la police française, était arrivé à Nice le 5 juillet 1831 et descendu à la pension de la *Croix-de-Marbre*, sous un faux nom. Au cours de son voyage, il avait été avisé que le roi de Sardaigne, qui, tout en feignant de donner satisfaction à Louis-Philippe, restait le plus fidèle et le plus généreux ami de Madame, était fort mécontent de la publicité donnée au voyage de la princesse. Le maréchal se hâta d'en informer celle-ci :

« L'éclat du voyage, écrit-il, fait un tort considérable à Madame dans l'esprit des cabinets étrangers. Ceux qui étaient les plus disposés à aider, s'ils avaient eu confiance dans la discrétion, ont été rejetés dans des idées d'extrême prudence par le manque de secret. Ils ont paru penser aussi que ni Madame, ni ses conseillers n'avaient compris la nature de l'entreprise qu'il s'agissait de tenter, puisqu'ils négligeaient la condition indispensable au succès : le secret.

« C'est à cela qu'il faut attribuer le changement que l'on remarque dans les dispositions de Charles-Albert : il offrait tout ce dont il pouvait disposer, alors qu'il avait bonne opinion de la conduite de l'entreprise ; maintenant il ne donnerait de facilité que pour éloigner de son pays, pour qu'on s'enfonçât plus au sud de l'Italie.

« Je ne crois pas pour cela qu'il y ait plus de condescendance pour Louis-Philippe, mais moins de confiance dans la direction que Madame pourrait donner à ses affaires, et d'autant plus de propension à faire la guerre, quand l'occasion s'en présentera, pour démembrer, qu'on regarde comme probable dans Madame l'existence des qualités propres au rétablissement de l'ordre en France, comme à la force et à la durée du Gouvernement qu'elle pourrait y établir. Jugeant ainsi de ses conseillers par ce qui apparaît de ses actes, on les déclare incapables de conduire à bien aucune entreprise, et l'Angleterre et l'Autriche s'efforceront d'accréditer cette idée auprès de la Prusse et même de la Russie.

« Le mal que Madame a fait et continue à faire est donc très grand de ce côté.

Digitized by Google

« Je m'étonne qu'ayant autant d'esprit qu'en a Madame, elle ne sente pas que ce qui était indifférent, ou à peu près, dans une position ordinaire, devient de la plus haute importance dans une situation plus élevée ; que, dans la sienne, rien, absolument rien ne peut être indifférent ;qu'à tort ou à raison le monde entier jugera de ses qualités par le choix des hommes qui sont investis de sa confiance, et par l'ensemble et le détail de ses actes.

« A cet égard, il en sera au dedans comme au dehors. Les partis qui ont renversé mettraient d'ailleurs à un projet de partage moins d'obstacles que les royalistes : tout leur conviendrait plutôt que le prince légitime. Ces partis s'accorderaient dans leur haine contre le droit : les divisions qui pourraient éclater entre eux, les déchirements qui pourraient s'ensuivre ne ramèneront à la légitimité aucun des partis qui l'auront proscrite. L'ordre actuel pourra être renversé par ses propres fondateurs ; la république, Napoléon II, la dictature, le fédéralisme, pourront être invoqués tour à tour ; les chambres, les meneurs, les chefs de la populace tenteront tous les remèdes, excepté le véritable.

« Dans l'état actuel des choses, les royalistes ne doivent attendre de secours que de leurs propres résolutions ; mais ils ne peuvent se flatter de convertir leurs adversaires au point de les amener à combattre sous la bannière blanche ; les résistances qu'ils auront à surmonter seront chaque jour plus faibles, si de bonnes combinaisons leur assurent les premiers succès, et que leur langage attire à eux cette masse de la nation toujours incertaine, flottante, et prête à courir au-devant d'un pouvoir protecteur.

« Les deux ou trois mille républicains qui agitent la France seraient bientôt isolés et impuissants, si les royalistes, beaucoup plus nombreux, prenaient assez de confiance dans la sagesse et l'habileté d'une régence pour oser se montrer à découvert. Si cette confiance leur manquait, ils se laisseraient arrêter, proscrire et assassiner partout, excepté dans l'Ouest.

« L'indiscipline fait de grands progrès parmi les troupes, et à mesure qu'elles perdent le respect pour la couronne, elles penchent plus vers le bonnet rouge ; mais, dans presque tous les corps, on trouve encore des partisans de la légitimité ; dans tous sans exception des éléments de désordre et de dissolution.

Digitized by Google

« Que manque-t-il pour assurer le triomphe du droit, un avenir heureux à la France et de la gloire à Madame? Qu'elle réfléchisse sur le rôle qu'elle est appelée à jouer; qu'elle adopte sans réserve les moyens qui peuvent conduire au but qu'elle se propose, et qu'alors il n'y ait plus de sa part ni une démarche, ni une parole, ni un écrit qui puisse lui faire obstacle [1]. »

Les projets de la duchesse de Berry étaient, on le sait, d'entrer secrètement en Provence et d'opérer un soulèvement général des provinces royalistes du Midi, soulèvement qui serait immédiatement suivi de celui des provinces de l'Ouest, tandis que les comités de Paris s'efforceraient de faire tourner au profit de la cause les troubles dont cette ville ne pourrait manquer d'être le théâtre, tous les partis de l'opposition étant d'accord pour haïr cordialement Louis-Philippe. Le mouvement devait avoir lieu dans les premiers jours de juillet ; il fallait se tenir prêt à répondre au premier appel du duc d'Escars [2] qui commandait en chef les royalistes du Midi. Malheureusement, le maréchal avait reçu de lui une lettre donnant des nouvelles assez peu encourageantes sur les dispositions belliqueuses de ces provinces. L'esprit de l'Hérault, du Gard, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône était bon; celui du Cantal, de l'Aveyron, de la Lozère, de l'Ardèche, des Hautes et des Basses-Alpes et du Var passable, mais peu énergique. La Drôme et l'Isère étaient hostiles. Les 24e et 35e d'infanterie et le 4e léger, dans lesquels on avait des intelligences, étaient déplacés. Partout on demandait de l'argent et des armes [3]. Différents chefs de la région, MM. Higonet, de Bonald, de Bernis, de Calvière, de Surville, de Montcalm, de Rigaut, etc..., pensaient, devant les dispositions actuelles de la population et des troupes, qu'il serait plus avantageux d'attendre pour agir un événement capable d'exciter le zèle des masses royalistes et d'augmenter leur confiance dans l'effort qu'on sollicitait

1. *Archives du château de Bourmont.* — Toutes les pièces relatives à la préparation de l'insurrection dont nous ne donnons pas la provenance viennent de la même source.

2. Né à Chambéry en 1790. — Aide de camp du duc d'Angoulême. — Pair de France en 1822. — Il commandait une division pendant l'expédition d'Alger. — Démissionnaire en 1830.

Les d'Escars signent aujourd'hui *des Cars*; nous avons conservé ici l'orthographe que nous trouvons dans toutes les pièces relatives à l'insurrection de 1832.

3. D'Escars à Bourmont, Lunel, 29 mai 1831.

Digitized by Google

d'elles. Consultés par Madame, le maréchal de Bourmont, le duc de Blacas et M. de Berthier furent unanimement d'avis que, telles étant les dispositions du Midi, il fallait :

1° Remettre à un moment plus favorable le mouvement projeté.

2° Continuer partout les organisations commencées, et tâcher de les avoir complétées avant le 15 août.

3° Se tenir partout en mesure, dans la limite du possible, de prendre les armes au premier signal qui serait donné, soit par un soulèvement total des provinces de l'Ouest, soit par la proclamation de la République à Paris, soit par l'explosion d'une guerre générale en Europe, soit enfin par quelque autre événement qui causerait une grande perturbation en France, comme, par exemple, des lois de circonstance qui menaceraient la sûreté de tous les partisans de la légitimité.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, soit qu'on voulût agir, soit qu'on y renonçât, il importait de prendre une prompte décision. Si l'on ne voulait rien faire, il était coupable de laisser se compromettre inutilement des centaines de royalistes dévoués ; si l'on se décidait à tenter l'aventure, encore fallait-il que ce fût avec quelque chance de succès, et, pour cela, Mme la duchesse de Berry devait avant tout accepter deux conditions indispensables. On demandait à la princesse :

1° De se séparer de sa suite *indiscrète et babillarde*.

2° De se déguiser le mieux possible pour gagner les bords du Var en voiture de louage, et se rendre à Aix par les montagnes, car on n'avait pas actuellement de bateau à vapeur pour la transporter par mer.

Mais ici on se heurta à l'entêtement puéril de Madame, qui prétendait voyager avec ses gens et ses équipages, ce qui aurait eu pour résultat infaillible de faire arrêter tout le monde à la frontière. Devant ces prétentions insensées, quelques-uns se demandèrent si, au moment de se lancer dans sa périlleuse entreprise, la mère d'Henri V ne sentait pas défaillir son courage, et, sans se l'avouer à elle-même, ne cherchait pas à reculer l'échéance fatale. Toujours est-il qu'elle semblait prendre à tâche de mettre le public au courant de ses moindres démarches. Berryer, qui venait de la voir à Sestri, se désolait de ces indiscrétions dont il rendait principalement responsables deux gentilshommes dont nous tairons les noms.

Digitized by Google

« Impossible, écrit-il de Gênes au maréchal de Bourmont [1], de déterminer Madame à se séparer de ces deux messieurs. J'ai réduit toute la question à ces trois points-ci, sans m'arrêter au déplaisir qu'ont tous les royalistes de la voir entourée de pareils conseillers et de la difficulté de lui faire des communications qui doivent être confiées à des hommes aussi maladroits, par conséquent aussi indiscrets. Je lui ai dit : 1° Madame, en restant dans ce pays où mille indiscrétions l'ont fait connaître, compromet en France ses meilleurs serviteurs. Le Gouvernement a tous les yeux ouverts sur ce côté de la frontière et ne manque pas de surveiller tout le monde de ce côté, au dedans et au dehors; 2° si Madame n'est pas tout à fait ignorée, ses pas seront suivis et il lui sera impossible d'entrer quand le moment sera venu; 3° si Madame s'éloigne, elle découragera les royalistes qui désespéreront de la voir quand il sera nécessaire.

« Ainsi, impossible de rester comme on est; nécessité cependant de se trouver près de la frontière, et nécessité de paraître s'éloigner pour détourner la surveillance, car il lui est démontré que, si elle n'est pas bien cachée, ses pas seront suivis, et elle ne pourra pas entrer lors du mouvement.

« J'ai conseillé de partir patemment de Sestri, de visiter, en se laissant voir, Pise et Lucques; de se rendre ensuite dans les États de Modène où il n'y a pas de police française. Là, d'annoncer, de faire même dire par les journaux, qu'elle s'embarque pour l'Espagne; d'envoyer à cet effet à Barcelone ses gens et ses voitures, et de revenir, elle, le plus secrètement possible, avec un passe-port de Modène, dans une retraite que le duc lui trouvera près de la frontière de Provence.

« Vous et le duc (Blacas) saurez seuls quelle sera cette retraite. Le fils et le gendre du comte (de Mesnard) seront du voyage à Barcelone.

« La supposition d'un voyage en Espagne ne mécontentera pas les royalistes qui croiront qu'elle doit entrer par cette frontière, et ce prétendu voyage portera d'un autre côté l'attention de la police française. Quant à son entrée en France, on la concevra suivant

1. Lundi 25 juillet 1831. Il est curieux de constater combien Berryer qui, en mai 1832, fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire échouer la prise d'armes, se montre pressé de voir la duchesse entrer en France et lui reproche son manque d'ardeur.

Digitized by Google

les circonstances. Pour le passage, elle consent à couper son monde en deux. Le duc entrera de son côté, vous du vôtre. Billot avec vous, parce qu'il sait le patois. C'est de vous et du duc seuls qu'il recevra avis. Il faut que toute la correspondance se fasse par l'un ou par l'autre de vous deux... »

Nouvelle lettre de Berryer au maréchal le lendemain [1]. Il n'a pu obtenir de la princesse l'éloignement de ses maladroits conseillers : « Il faut se décider à transiger avec la présence de ces messieurs. » De leur côté, Bourmont et le duc de Blacas entretiennent une correspondance active à ce sujet ; ils se désolent tous deux de l'entêtement de Madame, dans l'esprit de laquelle « un sentiment d'affection pour un ami l'emporte sur les considérations politiques les plus puissantes, sur les intérêts les plus positifs et les plus grands du monde [2]. » Madame ne cède pas et, le 2 août, le maréchal lui adresse la lettre suivante, lettre qu'elle dut trouver un peu sévère :

« MADAME

« M. le duc de Blacas m'a fait connaître les intentions de Votre Altesse Royale.

« Je viens la prier de trouver bon que, répondant à la confiance dont elle m'assure, je lui soumette de nouvelles observations. Madame n'ignore pas que des hommes pleins de dévouement et d'honneur, que des populations tout entières sont en ce moment placées dans un péril imminent, dans le seul but de rendre à Henri V un trône que son aïeul *n'a pas pu lui conserver*. Madame n'ignore pas non plus que ses serviteurs en France n'ont consulté ni leurs intérêts ni *leurs affections*; qu'ils sont prêts à se séparer, non pas seulement de leurs amis, mais de leurs femmes et de leurs enfants; qu'ils sont prêts à briser tous les liens de famille et de fortune pour répondre à l'appel qu'elle leur fera. Un pareil dévouement me semblait pouvoir prétendre au sacrifice momentané de quelques affections que j'apprécie vivement. Une séparation utile, dont les regrets sont bien naturels et pleinement justifiés par le dévouement qui en est l'objet, ne saurait cependant prévaloir sur des intérêts politiques d'une haute gravité, et que Madame, dans sa position de régente,

1. 26 juillet 1831.
2. Bourmont à Blacas, 30 juillet 1831.

Digitized by Google

doit savoir préférer à tout. Ce n'est pas la première fois que Madame s'est séparée de ses amis, et, si la volonté de partager ses dangers pouvait les retenir dans cette circonstance, ils songeraient sans doute que, libres de rentrer en France dans le même temps que Madame et de concourir sur un autre point plus efficacement à son triomphe, ils pourraient joindre ainsi à l'honneur d'un danger égal celui d'un sacrifice utile; qui deviendrait le plus éclatant témoignage de leur dévouement.

« Je tiendrais à honneur extrême d'accompagner Madame et d'être témoin près d'elle de son triomphe après avoir aidé à le préparer, et cependant ne suis-je pas prêt à céder à un autre général un aussi beau poste, pour aller, quand l'intérêt de son service l'exigera, rallier ses amis dans une province éloignée? Je supplie Madame de me permettre de lui rappeler que les princes qui se sont trouvés dans la position où elle est aujourd'hui, se sont tous conduits avec une héroïque simplicité et une prudence qui peut seule assurer le succès des entreprises humaines. Lorsqu'Eric de Suède voulut recouvrer le trône de ses pères, il pénétra seul dans les montagnes de la Dalécarlie, sous un costume de paysan. Les actions extraordinaires des princes exercent surtout de l'influence sur l'esprit des peuples. C'est une pensée que Madame comprendra toujours parfaitement; elle comprendra toujours aussi qu'une résolution entière, profonde, dégagée de toute considération secondaire et personnelle, peut seule inspirer à ses partisans la confiance et l'enthousiasme sans lesquels le succès serait impossible.

« Madame ne doit pas oublier non plus que la France a les yeux sur elle; toutes ses démarches sont épiées et connues : l'éclat de son dernier voyage a *comblé de joie ses ennemis* et désolé nombre de ses partisans. Chacun se demande qui peut conseiller Madame de la sorte, et tant qu'elle conservera une suite qui rend le secret impossible, je serai réduit moi-même à l'inaction. Je sais bien que M. X... [1] veut s'abstenir de toute participation aux affaires politiques, et je crois à la sincérité de sa détermination, mais comment Madame ne lui confierait-elle pas les affaires dont elle sera préoccupée? Cela paraît impossible, mais en admettant que cette influence, même involontaire, et certainement dirigée par le zèle du service de

1. Nous passons ce nom sous silence. Il est en toutes lettres dans le texte.

Digitized by Google

Madame, soit sans inconvénient, il n'en serait pas moins démontré, par une récente expérience, que la présence auprès de Madame de personnes connues pour leur service assidu auprès d'elle, et dont le signalement a été envoyé partout, rendrait impossible l'arrivée imprévue et secrète de Madame sur un point du territoire français, et augmenterait considérablement les chances dangereuses d'une pareille entreprise. Pour moi je dois déclarer que, si je n'étais pas assuré de la discrétion la plus absolue, je ne pourrais me charger de l'immense responsabilité d'une mission dont les responsabilités seraient grandes. Madame rentrera dans le royaume secrètement ou à découvert, seul, je puis être le juge du parti à prendre, parce qu'il est subordonné aux circonstances et aux renseignements qui me sont donnés. Dans le premier cas, ma responsabilité exige que je soumette seul à Madame les moyens d'exécution ; dans le second, il faudrait que Madame m'assurât qu'elle est déterminée à s'entourer immédiatement de personnages tels que M. de Latour-Maubourg, par exemple, donnant dès le début la persuasion que Madame veut demeurer étrangère aux influences de cour, à qui les Français attribuent en ce moment les malheurs qui pèsent sur eux depuis une année. En attendant que le moment de prendre ainsi parti soit arrivé, je considère comme nécessaire que Madame mette immédiatement à ma disposition une somme d'argent assez considérable pour pouvoir agir utilement sur les troupes, et qu'elle trouve bon que le duc de Blacas soit seul chargé d'assurer à ma correspondance avec elle la sûreté et le secret indispensables aujourd'hui.

« J'ose espérer que, prenant en considération les intérêts d'Henri V, Madame me mettra dans le cas de la servir, et *je me reconnaîtrais hors d'état de le faire si elle me répondait par un refus.* »

Cependant Mme la duchesse de Berry reste sourde à ces remontrances. Elle déclare au duc de Blacas : « qu'elle ne se sent ni la force physique ni la force morale de suivre seule, sans avoir avec elle quelques personnes de son intimité, la route qu'on lui propose de suivre. » Elle ne consentira à prendre le chemin des montagnes que si elle est accompagnée d'au moins trois ou quatre personnes de sa maison. Toutefois, elle préfère le projet du duc d'Escars, d'après lequel on s'embarquerait sur le *Colombo*, bâtiment à vapeur affrêté à Gênes à partir du 12 août ; une chaloupe la déposerait sur un point quelconque de la Provence, Marseille ou

Digitized by Google

Aigues-Mortes, par exemple. Madame se déclarait d'ailleurs parfaitement décidée à agir, et à braver tous les périls. Mais il était difficile d'entrer en France par la voie de mer, car sept navires de guerre surveillaient la côte entre les embouchures du Rhône et Villefranche; d'un autre côté, le Gouvernement Français ayant établi un cordon sanitaire tout le long du Var, sous prétexte d'arrêter l'invasion du choléra, il était impossible de faire passer la frontière à la princesse, qui s'obstinait à voyager avec des personnes bien connues de tous et dont la police possédait le signalement détaillé. Le 10 août, Madame répond au maréchal une lettre où elle refuse définitivement d'accorder les concessions qu'on lui demande. Dans de telles conditions, il est impossible de rien entreprendre. Devant les atermoiements de Madame, il a déjà fallu avertir les chefs royalistes de l'Ouest que le mouvement projeté pour la fin de juillet ne pourrait, pour divers motifs qu'on ne leur expliquait pas, avoir lieu avant le mois de septembre. On leur parlait vaguement de circonstances favorables ne pouvant manquer de se produire à cette époque, et devant aider puissamment au succès de l'insurrection. Mais Bourmont, cette fois, commence à s'irriter; il envoie sa démission à la duchesse de Berry [1] :

« Madame, lui dit-il, a jugé à propos de répondre par le silence ou par des refus aux propositions que j'avais pris la liberté de lui adresser dans l'intérêt de son service. Je respecterai comme je le dois la volonté de Madame, et ne me permettrai plus de lui faire des observations désormais inutiles et qui, à mon grand regret, l'ont affligée. Mais, ne comprenant pas comment il serait possible d'obtenir en ce moment le succès d'une entreprise sans que Madame arrivât directement en France, et croyant le succès impossible dans la situation actuelle de Votre Altesse Royale et d'après la résolution qu'elle a prise, je ne puis me charger de la responsabilité d'une entreprise à laquelle *je ne reconnais pas de chances de succès.*

« M. de Fr... [2] aura informé Mlle de Fonsbelle [3] de la volonté de Madame; je l'ai prié de l'engager à écrire directement à Votre Altesse Royale et de la prévenir que *je ne dirigerai rien.*

1. 19 août 1831.
2. M. de Fressinet.
3. Le duc d'Escars.

Digitized by Google

« Je viens demeurer encore ici, pour recevoir les lettres qui m'y seront adressées concernant le service de Madame [1]....

« Je repousserai toute participation à une entreprise *qui me paraît mal conçue, qui n'a point de conditions de succès, et dont je crains que les résultats ne soient funestes ;* mais rien n'altèrera mon dévouement à la cause de Henri V. En quelque lieu que Madame aille faire arborer son drapeau, elle m'y trouvera avec les quatre fils qui me restent [2] ; et si par malheur son auguste famille est obligée de quitter la France une quatrième fois, je n'aurai pas, du moins je l'espère, la douleur ni la honte d'avoir préparé un tel résultat. »

Avant d'écrire à la princesse, Bourmont avait adressé au duc de Blacas la lettre suivante, que nous croyons devoir reproduire *in extenso* :

« Nice, 18 août 1831.

« Monsieur le Duc,

« J'ai reçu de M. de Fres... la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 de ce mois. Le nombre de bâtiments en croisière sur les côtes de la Provence, et toutes les précautions qu'on a eu le temps de prendre et que la publicité du voyage de Madame a causées, rendent sinon absolument impossible, du moins trop dangereuse la tentative d'arriver par mer. Le bateau à vapeur serait signalé partout, car son affrètement est déjà publié à Gênes.

« D'un autre côté, en raison des mesures prises dans le Var, il serait très difficile que Madame y voyageât avec les personnes de sa maison sans être reconnue, et en raison de la détermination qu'a prise Son Altesse Royale de ne pas s'en séparer, seulement pour

1. Nous passons ici des détails sans intérêt sur la transmission du service de la correspondance et les différents chiffres employés.

2. Le maréchal avait cinq fils, dont quatre l'accompagnaient à la conquête d'Alger. Amédée, le second, fut mortellement blessé à Staouëli, en chargeant à la tête d'une compagnie de grenadiers, le 24 juin 1830. Des quatre survivants, Adolphe et Charles furent arrêtés sur le *Carlo-Alberto* qui avait amené Madame en France ; Louis et César, rentrés en France, se signalèrent, le premier à l'héroïque affaire de la Gâchetière, le second au brillant combat de Riaillé.

Lorsqu'on ramena le corps d'Amédée de Bourmont, le Gouvernement poussa la haine jusqu'à faire ouvrir le cercueil du malheureux officier, sous prétexte d'y chercher des documents secrets.

Digitized by Google

quinze jours, elle ne pourrait même pas traverser le Piémont secrètement.

« Aussi, je reconnais qu'aucune démarche de Madame ne peut être secrète, et qu'en conséquence aucune entreprise par la Provence ne peut réussir.

« Mais, nous l'avons souvent dit ensemble, monsieur le Duc, il faut encore autre chose que la présence de Madame en France pour gagner la partie : il faut se préparer à bien la jouer ; il faut tenir un langage approprié aux circonstances ; il faut négocier secrètement avec les hommes en état de servir la cause ; il faut, dès en arrivant sur le sol français, avoir près de soi, non seulement quelques hommes habiles, mais encore quelques-uns de ces hommes si bien placés dans l'opinion publique, si généralement honorés que l'esprit de faction n'a pas osé les attaquer par des calomnies. Les noms de certains hommes sont une véritable puissance, et ce n'est pas dans l'état de faiblesse où se trouve le parti du roi qu'il faudrait les dédaigner.

« Cependant Madame garde le silence sur ce point, comme si elle était persuadée qu'il est suffisant pour réussir de se présenter à la France avec messieurs de Mesnard et de Brissac, vous et moi ! Chacun de nous a quelques amis sans doute, mais combien de préventions n'existe-t-il pas contre chacun de nous ! Elles sont injustes assurément, mais leur existence n'en est pas moins un fait que l'ennemi exploiterait à son grand avantage. Sommes-nous donc assez forts pour ne pas ôter à l'ennemi quelques-unes de ses armes ?

« Quant au langage à tenir, je ne sais si Madame y attache la moindre importance, mais il n'est pas venu à ma connaissance qu'elle ait déterminé quelque chose à cet égard, ni qu'elle en ait chargé personne. Quant aux négociations ou intelligences, l'expérience nous a démontré *que rien ne pouvait demeurer secret auprès de Madame*. Tout le monde s'y mêle de tout. Ce n'est certes pas avec une mauvaise intention ; c'est par zèle pour la cause, par dévouement à la personne de Madame et à tout ce qui l'intéresse. Mais, quelque honorables qu'en soient les motifs, les résultats n'en sont pas moins capables de faire échouer les plus sages et les meilleures combinaisons.

« Le manque de secret rend impossible, à mon avis, de rien

Digitized by Google

entreprendre d'utile pour la cause en ce moment, et me détermine à ne plus rien diriger. Les affaires dont il s'agit sont assez graves et assez difficiles pour exiger une confiance entière de la part de Madame. Je l'écris à Madame ; je prie Son Altesse Royale de désigner la personne à laquelle elle voudra confier la continuation des correspondances à établir, afin qu'on remette à cette personne les chiffres, les encres sympathiques et tout ce qui est nécessaire pour lire les lettres qui viendront, et y répondre. Je ne veux avoir aucune participation à des œuvres mal conçues, ou qui, faute de secret, ne peuvent causer que des malheurs, et je ne veux pas non plus assumer sur moi la moindre responsabilité pour une restauration qui, faute de bonnes bases, n'aurait point de durée.

« Plus tard, je n'en désespère point, il sera possible que des chances nouvelles se présentent, et que, sans avoir besoin de secret, Madame puisse aller en France et s'y placer à la tête d'un parti. Plus tard encore, Henri, devenu majeur, pourra trouver un parti puissant et combattre à sa tête. Partout où il sera, partout où sera Madame *avec des Français* [1], je m'y trouverai avec les quatre fils qui me restent.

« Le manque de secret rend, à mon avis, impossible le succès d'une entreprise en ce moment, et ne voulant pas encourir la responsabilité des malheurs qu'entraînerait une tentative mal combinée, j'ai pris la résolution de ne rien diriger. Les affaires dont il s'agit sont d'ailleurs assez graves et assez difficiles pour qu'un homme sensé ne puisse s'en charger sans avoir l'entière confiance de Madame ; il faut donc en laisser le soin à ceux qui jouissent de cette confiance. »

Nous nous sommes étendus un peu longuement peut-être sur ces pourparlers entre le maréchal et le duc de Blacas d'une part, et Madame de l'autre, au sujet des difficultés que celle-ci paraissait volontairement susciter à sa rentrée en France ; il nous a, en effet, semblé intéressant de détruire une légende, dévotement répétée par tous les historiens de l'insurrection de 1832, suivant laquelle la duchesse de Berry, véritable Don Quichotte féminin, se serait lancée dans

1. Le parti de Holyrood et de Blacas ne voulait rien faire sans des armes étrangères; au contraire, Bourmont et son groupe ne voulaient pas marcher avec leur concours.

Digitized by Google

son entreprise de restauration pour imiter les héroïnes de Walter Scott dont les romans l'auraient grisée. Tout au contraire — d'après *les centaines* de pièces inédites que nous avons sous les yeux, et dont nous pouvons donner seulement ici quelques extraits. Nous voyons Madame témoigner une singulière répugnance à franchir le Rubicon, et inventer mille prétextes pour en retarder l'instant, alors que tous ses partisans la pressent de commencer la lutte. La mère d'Henri V, l'aventureuse princesse, dont la hardiesse épouvantait les timides habitants de Holyrood, a-t-elle subitement perdu son beau dévouement maternel ? son courage éprouve-t-il une défaillance subite, comme ses amis le pensent avec désespoir ? Non, mais un sentiment égoïste domine tous les autres dans son âme ; elle a revu son ami d'enfance, le comte Lucchesi-Palli, et elle se prépare à l'épouser : c'est pourquoi elle ne veut pas s'éloigner du théâtre de ses légitimes, mais blâmables amours. Son manque de décision va permettre au Gouvernement encore mal affermi de Louis-Philippe de se consolider, à la police de tout connaître, à la trahison de faire son œuvre et aux dévouements de se lasser.

Nous avons vu comment le maréchal, découragé par l'attitude de Madame, avait envoyé sa démission. *Le duc de Blacas et lui paraissaient à ce moment d'accord en toutes choses.* Que se passa-t-il à Massa? Nous ne possédons pas le fil de cette intrigue; toujours est-il qu'il s'opéra un brusque revirement dans les idées de la princesse, ainsi que nous le montre une lettre du duc d'Escars, datée de Massa, 28 avril 1831 :

« Madame adopte nos projets, elle promet d'arriver le 20 [septembre] et de garder le secret le plus absolu. Expédier l'avis à MM. Kergorlay et Bellune... »

Vers la même date, Bourmont avait dû recevoir de la princesse des nouvelles encourageantes [1], car, dans les premiers jours de septembre, il lui écrivait :

« J'étais loin de m'attendre à ce que m'a appris M. de Four [2]..., mais je suis touché avant tout de la bonté de Madame envers moi, et je la prie de me croire son serviteur envers et contre tous. J'ai

1. Nous n'avons pas trouvé cette lettre dans les archives du château de Bourmont.
2. De Fourmont ?

Digitized by Google

toujours souhaité l'honneur de servir Madame, et je n'eus jamais la pensée d'agir autrement que dans son intérêt. Avant de quitter Londres, Madame paraissait avoir toute confiance en M. de Blacas. Celui-ci, pressé par moi de questions sur ce qu'on ferait en arrivant en France, me fit connaître les dispositions d'un acte signé à Edinburgh, acte qui lui donnait en réalité tout le pouvoir, et en laissait à peine une apparence à Madame. Je lui déclarai que, puisqu'il entendait commencer par publier cet acte, je me garderais bien de me mêler à la moindre chose, car j'étais persuadé qu'on ne pourrait espérer aucun succès avec une régence nommée par Charles X, régence dont il serait d'abord le premier et l'unique membre, que j'étais au contraire d'avis qu'il ne fallait jamais publier une pièce pareille, que Madame devait être présentée à la France revêtue de toute la puissance souveraine et n'avoir en commençant que des conseils inaperçus, afin qu'on rapportât à Madame elle-même tout ce qu'il y aurait de bon dans les premiers actes qu'elle ferait publier. Je voulais encore que les premiers conseillers ostensibles que prendrait Madame fussent des hommes bien placés dans l'opinion publique, et aucun de ceux qui, à tort ou à raison, avaient été attaqués par la Presse. Je m'excluais moi-même des premiers conseillers ostensibles qu'aurait Madame, mais je pensais que nous devions donner constamment et sans bruit les conseils que nous croirions utiles. M. de Blacas me promit alors de ne rien faire que d'accord avec moi, et de ne point publier l'acte d'Edinburgh, sans mon consentement.

« Madame se rappellera qu'alors il m'était difficile de lui parler d'affaires, et j'eus à peine le temps de lui dire quelques mots de celle-là, le jour où ma femme eut l'honneur de lui faire la cour. J'en parlai aussi à M. de Mesnard comme d'une chose de la plus haute importance pour Madame.

« La promesse de M. de Blacas me détermina à partir, et jugeant que la publication de l'acte dont je viens de parler ferait un tort considérable à la cause de Madame, je résolus de me tenir à portée de m'opposer à cette publication. »

Cette lettre est le premier document où il nous soit fait mention des fameux pouvoirs de M. de Blacas, dont la divulgation devait amener, entre la princesse et son mentor, une scission presque violente. Voici quelles furent les causes immédiates de ladite rupture.

Digitized by Google

Tandis que l'on préparait à Massa le retour de son petit-fils en France, le vieux roi ne négligeait rien pour susciter des obstacles à l'entreprise. Après avoir renouvelé solennellement son abdication; après avoir, le 5 août 1831, remis à M. Feuillant, ancien député de Maine-et-Loire, un acte reconnaissant formellement la duchesse de Berry pour régente de France pendant la minorité d'Henri V, il ne craignait pas d'envoyer secrètement des agents diplomatiques aux souverains étrangers, pour les prier de ne point favoriser les tentatives de sa belle-fille. C'est que, vieil et incorrigible enfant gâté, Charles X regrettait la couronne, maintenant qu'il n'avait plus peur, semblable à ces enfants qui crient lorsqu'un autre ramasse le jouet qu'ils ont jeté dans un caprice. Blacas était le pilote chargé par lui de maintenir loin du port la barque rivale d'Henri V.

Le vieux courtisan, très contrarié que la régente eût appelé auprès d'elle, en qualité de conseillers, des hommes tels que le duc d'Escars, le marquis de Pastoret, chancelier de France, le comte de Kergorlay, etc..., tous gens peu disposés à plier sous son joug, en témoignait ouvertement sa mauvaise humeur, et se montrait, de parti pris et fort impérieusement, opposé à tout ce que décidait le conseil. Cette attitude devenait inquiétante; on sentait un danger derrière cette outrecuidance, et l'on se méfiait d'un coup de Jarnac.

Des *fuites* se produisaient dans les délibérations les plus secrètes; des pièces très compromettantes avaient disparu du cabinet de Madame, un soir qu'elle dînait hors de chez elle. M. de Montbel, de Vienne, le roi de Sardaigne par ses agents, avertissaient le maréchal que Metternich, le grand ami de Blacas, n'ignorait rien de ce qui se passait au conseil de Marie-Caroline. De toutes parts on recevait de semblables avis. Il est profondément démoralisant d'aller au combat, lorsqu'on se dit que vos alliés vous trahissent et s'apprêtent à vous tirer dans le dos. Interrogée sur la teneur de ces fameux pouvoirs, Madame déclara, naïvement, inconsciente de son impardonnable légèreté, qu'il lui était impossible d'analyser ces actes que M. de Blacas lui avait montrés « comme on ne montrerait pas à une jeune fille des colifichets de mode ». C'en était trop, et Blacas fut sommé d'exhiber ses papiers secrets. Ayant promis au maréchal de ne pas les divulguer sans son

Digitized by Google

autorisation, le duc, il faut l'avouer, se trouvait dans une position difficile; enfin il dut céder, et découvrir la déloyauté du roi son maître. Le baron de Mesnard raconte cette scène de la manière suivante : « Ces messieurs, voyant que le duc de Blacas se trouverait par là même le véritable régent de France, lui firent d'abord tranquillement quelques observations, puis ils ajoutèrent avec une énergie calme, mais pleine d'autorité, que Madame étant reconnue régente par le roi et par la partie de la France où elle se trouverait, jouirait de tous les droits de cette sorte de souveraineté, se réservant de profiter des conseils du roi ou de lui en demander même, mais que, ne se croyant assujettie à aucune restriction dans ce qu'elle voudrait entreprendre aidée du conseil qu'elle se serait choisie, on pouvait en conséquence regarder lesdits pouvoirs comme non avenus. Le duc de Blacas ne s'attendait pas à cette énergique résolution; le sang-froid du diplomate l'abandonna : il se saisit du document qui, dit-il, lui avait été confié par le roi, et déclara que, si Madame entrait en France, il le déposerait à la première cour royale. Sur quoi un des membres du conseil se serait levé et lui aurait dit : « Dans ce cas, monsieur le Duc, si Madame « suivait mon avis, elle vous ferait fusiller. »

Le récit de M. de Mesnard a été souvent répété ; si nous le reproduisons à notre tour, c'est que les documents nombreux que nous avons sous les yeux en confirment la parfaite véracité. Quoi qu'il en soit, Blacas, profondément blessé dans son immense orgueil et dans son autoritarisme, sortit du conseil le cœur plein de fiel et de haine, et tout assoiffé de vengeance. D'autre part, le maréchal de Bourmont, furieux que le duc eût manqué à sa promesse, en témoigna son mécontentement par une lettre trop violente pour que nous la donnions ici. « La guerre intestine éclatait au sein même de la guerre civile. »

La déloyauté de Charles X ainsi démasquée, le comte de Kergorlay écrivit au vieux roi la lettre suivante, lettre méritée, mais fort dure, malgré sa forme respectueuse :

« Bains de Lucques, 29 septembre 1831.

« Sire,

« J'ai assisté à quelques conférences qui ont été tenues sur les intérêts de Henri V et de la France, en présence de son jeune roi.

Digitized by Google

« Dans une de ces conférences, il a été donné lecture de deux déclarations, l'une du 3 août 1830, l'autre postérieure, par lesquelles Votre Majesté annonce son intention de nommer Madame régente et de régler les conditions de cette régence.

« Personne ne saurait avoir appris avec plus de douleur que moi le malheureux acte du 2 août 1830, par lequel Votre Majesté abdiqua la couronne de France. Cet acte, par sa nature, ne semblait pas rétractable ; il ne fut d'ailleurs pas rétracté après l'arrivée de Votre Majesté sur la terre étrangère ; il ne resta donc plus à vos plus fidèles sujets qu'à s'y résigner.

« Ils comprirent que Votre Majesté n'ayant soumis à aucune réserve ce dernier acte de sa volonté souveraine, avait abdiqué à la fois toutes les fonctions de la royauté.

« J'émis donc, en la conférence dont je viens de parler, l'opinion que Votre Majesté, en abdiquant la couronne, n'avait pu conserver ni le pouvoir de nommer à la régence, ni celui d'en régler les conditions.

« Il est même vrai que Votre Majesté, par l'acte même de son abdication, nomma M. le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, et l'on peut dire que cette nomination funeste ne fut pas contestée.

« Je ne me propose pas d'examiner ici si elle devait l'être ; les exemples, au reste, que les dispositions testamentaires de nos rois relatives à la régence n'aient pas été suivies après leur mort, ne manquent pas dans notre histoire.

« Mais, quand on admettrait comme incontestable la validité d'un lieutenant général du royaume contenue dans l'acte même de l'abdication, il ne résulterait pas de là qu'on pût soutenir la validité de nouvelles dispositions du roi relatives à la régence, qui porteraient une date postérieure à celle de son abdication.

« A la vérité, M. le duc d'Orléans s'étant, par le crime de son usurpation, rendu à jamais indigne de la lieutenance générale du royaume que Votre Majesté lui avait conférée, on pourrait concevoir qu'au moment où le roi aurait appris cette indignité, il eût cru devoir se reporter à une époque antérieure de peu de jours à celle à laquelle il aurait fait cette nomination, et suppléer à son annulation nécessaire en lui en substituant une nouvelle sans prendre en considération quelques jours écoulés dans l'intervalle ; mais la

Digitized by Google

fiction par laquelle on se reporterait à un temps écoulé depuis peu de jours *ne peut s'étendre avec la moindre vraisemblance à un délai de plus d'un an* ; il faut bien, après un silence prolongé, que la réalité remplace la fiction.

« La réalité est que, l'abdication du roi étant sa renonciation à l'exercice des fonctions royales, il a renoncé, en abdiquant, à tout exercice ultérieur de la fonction royale de disposer de la régence.

« La renonciation de M. le Dauphin à ses droits à la couronne en faveur de son neveu équivaut, pendant la durée de la vie de Henri V, à une abdication complète, et doit en conséquence avoir, relativement à la régence actuelle, les mêmes effets.

« Que si, de l'examen de la validité, on passe à celui de l'opportunité, je crois ne devoir pas reculer devant le douloureux devoir de dire que, devant la disposition actuelle des esprits en France, la publication d'ordonnances par lesquelles Votre Majesté conférerait la régence et en réglerait les conditions, aurait un effet funeste. Le public n'y verrait qu'un effort pour associer le nouveau règne au système qui a perdu le précédent.

« Ce système avait déjà perdu Jacques II en Angleterre.

« Il consiste dans la supposition d'un pouvoir constituant qui, fondé de droit divin, aurait en soi *la triple faculté d'octroyer une charte, de la jurer et de la retirer ensuite.*

« Je sais bien que Votre Majesté n'a ni voulu, ni cru violer la Charte, et que, se fondant sur l'ambiguïté de l'article XIV, elle a cru demeurer fidèle à la Charte, même en adoptant l'interprétation de cet article qui lui a semblé la meilleure. Je crois que ses ministres en ont adopté, avec la même sincérité, la même interprétation.

« Mais je sais aussi que cette interprétation n'a été adoptée que par une bien petite partie de la nation, et qu'elle a paru au plus grand nombre paradoxale et en contradiction avec le principe même de la Charte, ainsi qu'avec l'adage connu, exprimé en nos anciennes coutumes par ces paroles concises : *Donner et retenir ne vaut.*

« J'ai souvent eu occasion, et notamment dans les Cent-Jours, de m'expliquer publiquement sur la préférence à donner aux constitutions octroyées ou aux constitutions extorquées. J'ai toujours exprimé, avec autant de force que j'en ai été capable, mon indignation contre l'ignoble système des constitutions extorquées, et j'ai toujours ajouté, avec la même chaleur, que les constitutions octroyées reposaient sur la plus sûre des garanties : l'*honneur royal.*

Digitized by Google

« La malheureuse controverse sur l'application de l'article XIV *a gravement altéré, dans la généralité des esprits, la sûreté de cette garantie.*

« Je n'ai pas cessé, depuis la Révolution, d'être convaincu que le seul obstacle qui s'oppose au rétablissement de Henri V sur le trône de ses pères par acclamations, est la difficulté de persuader à la nation que ni lui ni sa mère n'adopteraient jamais le système qui attribue au roi un pouvoir constituant, également capable d'octroyer une charte, de la jurer et de la retirer ensuite.

« Les diverses considérations fondées sur notre droit public et sur l'utilité de l'état que je viens d'exposer, m'ont déterminé à émettre, dans les conférences auxquelles j'ai assisté ici, l'opinion que la mère de Henri V devait, et aurait dû depuis longtemps, *se proclamer régente elle-même, à l'exemple de Louis XVIII qui se proclama régent pendant la minorité de Louis XVII.* Plusieurs personnes sans doute, et j'étais du nombre, n'approuvèrent pas M. le comte de Provence d'avoir, en prenant le titre de régent, *enfreint les droits de la reine-mère captive*, et pensèrent qu'il eût agi plus convenablement s'il eût pris seulement le titre de lieutenant général du royaume. Mais, s'il s'éleva des contestations sur la convenance du titre qu'il prenait, il ne s'en éleva aucune sur son droit de le prendre par sa propre autorité! Il fut approuvé grandement et unanimement de n'avoir pas attendu son retour en France pour proclamer son droit et son devoir, comme le premier héritier du trône, de pourvoir autant qu'il était en lui au gouvernement de l'État, soit pendant la captivité de la reine, soit après la malheureuse issue de cette captivité.

« J'ai cru d'autant plus de mon devoir d'exposer respectueusement à Votre Majesté l'opinion que j'ai émise relativement à la régence, qu'il a été refusé aux membres de la conférence de dresser procès-verbal des opinions qu'ils ont émises à ce sujet... »

On conçoit facilement l'effroyable colère que cette lettre dut exciter chez le vieux roi et chez l'irascible duchesse d'Angoulême. Quant au duc de Blacas, nous avons raconté plus haut la scène où il fut obligé de divulguer ses pouvoirs. Désormais, Madame avait en lui l'ennemi le plus implacable, et il allait se joindre encore plus passionnément à la famille royale pour faire avorter les projets de la princesse.

Vte Aurélien DE COURSON.

Digitized by Google

Le rôle de Beaumarchais

DANS LES

ÉVÉNEMENTS QUI ONT PRÉCÉDÉ LA GUERRE D'AMÉRIQUE DE 1774 A 1778 [1]

Deux mémoires sur les affaires d'Amérique, adressés au roi Louis XVI par Beaumarchais, son agent secret à Londres, au mois de septembre 1775 et de février 1776, présentent de telles différences dans leurs conclusions, qu'on a peine à se rendre compte, d'après ce qui s'était passé *ostensiblement* dans cet intervalle, de ce qui a pu ainsi modifier l'opinion de leur auteur.

L'étude des causes d'un pareil changement ne peut manquer d'offrir un certain intérêt, parce qu'en général ces ressorts cachés, qui échappent à la curiosité du vulgaire, exercent cependant, très souvent, une si grande influence sur les événements politiques que c'est par leur connaissance seule qu'on peut parvenir à les expliquer.

La conduite du cabinet français dans la question de la lutte des colonies anglo-américaines contre leur métropole présente trois phases distinctes de 1774 à 1778 : 1° *la neutralité absolue*, dans l'expectative des événements ; 2° *l'appui secret* ; 3° *l'alliance ouverte*, et, par suite, la guerre.

Quelle était la position de la France à l'égard de l'Angleterre au moment où éclata la guerre entre les colonies et la mère-patrie ? Cette situation était loin d'être brillante. La guerre de Sept Ans avait profité à l'Angleterre seule. Après des pertes énormes d'hommes, de vaisseaux et d'argent, la France, sans acquérir un pouce de terrain en Europe, sans avoir pu réussir dans le projet

1. **Sources** : Mémoire adressé par Beaumarchais à Louis XVI, au mois de septembre 1775 ; — Mémoire remis par Beaumarchais au Cte de Vergennes, le 29 février 1776 ; — *Revue des Deux-Mondes* (1er juillet 1853, article de M. de Loménie) ; — *Souvenirs et Portraits*, par le duc de Lévis, in-8°, Paris, 1815.

Digitized by Google

d'humilier et d'affaiblir la puissance de la Prusse, avait perdu de nombreuses et importantes colonies, et avait été forcée de subir les plus dures conditions.

Elle était donc naturellement disposée à saisir toutes les occasions de prendre sa revanche, et elle voyait ainsi, avec un plaisir qui n'était pas assez dissimulé, le conflit de l'Angleterre avec ses colonies devenir de plus en plus sérieux et menacer de dégénérer en une révolte complète. Mais l'opinion générale en Angleterre, comme en Europe, était que cette querelle se terminerait par le triomphe de la métropole, triomphe suivi de quelques concessions.

Il était important d'être bien renseigné sur les événements qui survenaient chaque jour, sur le caractère de l'opposition qui existait entre les deux Chambres du Parlement d'Angleterre, sur ce qui pouvait résulter de son succès contre le ministère. Et, comme M. de Guines, alors ambassadeur de France à Londres, homme d'esprit et de plaisir, était pour le reste d'une capacité fort ordinaire, on envoya Beaumarchais en Angleterre. Cet émissaire était devenu depuis peu fort célèbre par son procès contre le conseiller Goezman et le comte de la Blache. Déjà plusieurs fois, et toujours avec succès, on l'avait employé dans des intrigues de basse politique ou plutôt de police secrète.

Il partit dans le courant de l'été de 1775, avec la mission ostensible de réunir à Londres des piastres espagnoles pour le service des colonies.

Ses relations avec lord Rochford, alors ministre des affaires étrangères dans le cabinet de lord North, et avec le fameux Wilkes qui exerçait une grande influence sur la Chambre des Communes et dans la cité et marchait à la tête de l'opposition, le mirent bientôt au courant du véritable état des événements.

A ce moment, les colonies n'avaient pas tout à fait rompu avec l'Angleterre, mais le premier congrès, tenu à Philadelphie, tout en repoussant l'idée d'une séparation, avait cependant montré cette chance en perspective comme une menace, au cas où l'Angleterre ne ferait pas droit aux justes griefs des colons. Le ministère avait répondu par de nouveaux armements et par des envois de troupes, et cette persistance avait occasionné dans le Parlement les discussions les plus vives. Wilkes voulait faire mettre le ministère en

Digitized by Google

accusation ; lord Chatham l'écrasait du poids de son éloquence. Mais, dans les deux partis, soit qu'on insistât sur la nécessité de réprimer l'insurrection, soit qu'on discutât sur la convenance d'en venir à une conciliation, très peu de personnes croyaient à la possibilité d'une imminente séparation.

Beaumarchais, qui rencontrait chez Wilkes tous les américains qui venaient en Angleterre pour plaider la cause des colonies, ou qui savait adroitement soutirer quelques renseignements précieux à lord Rochford, jugea d'abord, avec beaucoup de sagacité, le fort et le faible de la situation. Dans un mémoire *particulier*, adressé au Roi, à la fin de septembre 1775, il en exposa nettement les avantages et les inconvénients.

D'abord il ne doutait pas du succès des Américains, à une époque où ceux-ci mêmes n'en étaient pas parfaitement certains. Mais il montrait, en outre, que les discussions entre les deux partis du Parlement étaient tellement vives qu'elles ne pouvaient plus durer fort longtemps, et que le résultat inévitable de la victoire de l'opposition sur les ministres serait une guerre avec la France, quelle que fût la composition du nouveau cabinet, qu'il eût pour chef lord Chatham ou lord Rockingham. Il en concluait *qu'il fallait éloigner tout ce qui pouvait entraîner la France dans ce conflit, tout en se préparant à la guerre dans laquelle on devait forcément se trouver engagé plus tard.*

Il apporta lui-même ces renseignements à Paris, et s'entendit directement avec le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, qui n'avait eu jusque-là aucun rapport personnel avec lui.

Renvoyé peu après en Angleterre, avec des instructions plus détaillées et plus positives, *il crut y reconnaître* de telles modifications dans la marche des affaires parlementaires qu'il revint sur ses premières opinions. Il conseilla, alors, tout en persistant à croire que les Américains devaient définitivement l'emporter, *de les soutenir pour s'en faire des alliés, et pour les empêcher de se retourner contre nous et, par esprit de vengeance, de s'unir aux Anglais pour se venger de la France ; et comme on n'était pas encore préparé à la guerre, il pensait qu'il fallait surtout faire durer par des secours secrets celle qui allait éclater en Amérique, afin d'avoir le temps de se mettre en mesure.*

Digitized by Google

Cette idée fut développée dans un mémoire remis au comte de Vergennes, le 29 février 1776, pour être soumis au Roi.

Ce mémoire présente quelques circonstances si extraordinaires, qu'il est nécessaire, non seulement d'en exposer les principales et les plus importantes parties, mais aussi de discuter la valeur des raisonnements sur lesquels Beaumarchais appuyait les conseils qu'il engageait à suivre.

Il expose d'abord que les lords North et Germaine, commençant à se fatiguer de la persévérance obstinée des Américains, en sont arrivés à ce point, pour défendre leur existence ministérielle, de dire aux lords Chatham, Shelburne et Rockingham, chefs du parti rival : « Osez-vous répondre, dans l'état où sont actuellement les choses, que les Américains se soumettent et rentrent sous le joug de la métropole, sous la seule condition, renfermée dans le plan de lord Shelburne, d'être remis dans l'état où ils se trouvaient avant les troubles de 1763 ? Si vous l'osez, chargez-vous du salut de l'État, à vos risques, périls et fortunes. »

Il ajoute que l'opposition, disposée à prendre le ministère au mot, n'est arrêtée que par l'inquiétude « que les Américains, encouragés par leurs succès et peut-être enhardis par quelque traité secret avec la France ou l'Espagne, ne refusent ces conditions qu'ils demandaient à mains jointes, il y a deux ans ».

Mais voici le plus curieux :

« D'un autre côté, M. L. (M. de Vergennes dira son nom) [1], député secret des colonies à Londres, absolument découragé par l'inutilité des efforts qu'il a tentés, par moi, près du ministère de France, pour obtenir des secours de poudre et de munitions de guerre me dit aujourd'hui : Une dernière fois, la France est-elle absolument décidée à nous refuser tout secours et à devenir la victime de l'Angleterre et la fable de l'Europe par cet incroyable engourdissement ?

« Obligé de répondre positivement, j'attends votre dernière réponse pour donner la mienne.

« Nous offrons à la France *pour prix de ses secours secrets*, un traité de commerce qui lui fera passer, pendant un certain nombre d'années après la paix tous les bénéfices dont nous avons depuis un

1. M. Arthur Lee, qui vint ensuite à Paris avec Franklin.

Digitized by Google

siècle enrichi l'Angleterre ; *de plus une garantie de ses possessions par nos forces.* Ne le voulez-vous pas ? Je ne demande à lord Shelburne que le temps de l'aller et du retour d'un vaisseau qui instruira le Congrès des propositions de l'Angleterre ; et je puis vous dire, *dès à présent, les résolutions que prendra le Congrès à cet égard.* Ils feront sur-le-champ une proclamation publique par laquelle ils offriront à toutes les nations du monde, pour en obtenir des secours, les conditions que je vous offre aujourd'hui, et, pour se venger de la France et la forcer publiquement à faire une déclaration à leur égard, ils enverront dans vos ports les premières prises qu'ils feront sur les Anglais. Alors, de quelque côté que vous vous tourniez, cette guerre que vous fuyez et que vous redoutez tant devient inévitable pour vous. Si vous les recevez, la rupture est certaine avec l'Angleterre. Si vous les rejetez, à l'instant le Congrès accepte la paix aux conditions proposées par la métropole ; les Américains outrés joignent leurs forces à celles de l'Angleterre pour tomber sur vos îles, et pour vous prouver que les belles précautions que vous preniez pour garder vos possessions étaient justement celles qui devaient vous en priver à jamais.

« Allez, Monsieur, allez en France exposer le tableau des affaires ; je vais m'enfermer à la campagne jusqu'à votre retour, pour ne pas être forcé de donner une réponse avant d'avoir reçu la vôtre. Dites à vos ministres que je suis prêt à vous suivre, s'il le faut, pour y confirmer ces déclarations. Dites leur que j'apprends que le Congrès a envoyé deux députés à la cour de Madrid, pour le même objet, et que je puis vous ajouter qu'ils ont reçu une réponse très satisfaisante. Le conseil de France aurait-il aujourd'hui la glorieuse prérogative d'être seul aveuglé sur la gloire du Roi et les intérêts de son royaume?

« Voilà, sire, etc..., etc... »

Ce qui suit n'est pas moins important.

« Admettons toutes les hypothèses et raisonnons.

« 1° Ou l'Angleterre aura dans cette campagne le succès le plus complet en Amérique ?

« 2° Ou les Américains repousseront les Anglais avec perte ?

« 3° Ou l'Angleterre *prendra le parti déjà adopté par le Roi* d'abandonner les colonies à elles-mêmes et de s'en séparer à l'amiable ?

Digitized by Google

« 4° Ou l'opposition, en s'emparant du ministère, répondra de la soumission des colonies, à la condition d'être remises dans l'état de 1763 ?

« Voilà tous les possibles rassemblés. Y en a-t-il un qui ne vous donne à l'instant la guerre que vous voulez éviter ? Sire, au nom de Dieu, daignez l'examiner avec moi ! »

Il analyse ensuite les quatre questions.

1° Si les Anglais triomphent, ce ne peut-être qu'avec une dépense énorme d'hommes et d'argent. Or le seul dédommagement qu'ils puissent se proposer, après tant de sacrifices et de pertes, est d'enlever à leur tour des îles françaises, et de se rendre, par là, les maîtres exclusifs de la précieuse denrée du sucre qui peut seul réparer les dommages éprouvés par leur commerce.

2° Si les Américains sont vainqueurs, à l'instant ils sont libres, et les Anglais, au désespoir de voir leur puissance aussi énormément diminuée, n'en seront que plus empressés de chercher un dédommagement devenu indispensable ; et l'on peut être certain qu'ils ne manqueront pas d'attaquer nos colonies.

3° Si les Anglais se croient forcés d'abandonner l'Amérique à elle-même, *comme c'est le vœu secret du Roi*, le résultat relatif à leur commerce et à leur puissance est le même qu'auparavant. Seulement ils seront moins énervés, moins ruinés qu'après une campagne sanglante, et auront plus de facilités et de moyens pour nous faire la guerre.

4° Enfin, si l'opposition se met en possession du ministère et s'arrange avec les colonies, les Américains, outrés contre la France dont les refus les auront forcés à se soumettre, nous menacent dès aujourd'hui de pousser à une guerre, à laquelle ils prendraient part avec empressement et que les nouveaux ministres anglais nous feraient aussitôt et sans relâche.

On ne peut donc conserver la paix qu'en empêchant, à tout prix, qu'elle ne se fasse entre l'Angleterre et ses colonies, qu'en empêchant le triomphe complet de la première. Et le seul moyen d'y parvenir est de fournir des secours aux Américains, pour qu'ils puissent soutenir la lutte, *mais rien au delà*.

Quelle serait la triste économie de quelques millions contre les dépenses d'une guerre qui en nécessiterait trois ou quatre cents ?

Si l'on craint de se compromettre et de blesser l'Angleterre, il est

Digitized by Google

possible de secourir secrètement les Américains, en leur imposant pour première condition qu'ils n'enverront pas leurs prises dans nos ports, et en leur signifiant qu'à la première infraction les secours cesseraient.

Beaumarchais termine ce mémoire *en se proposant lui-même pour mettre sans retard ce plan à exécution.*

En se bornant d'abord à examiner les quatre points discutés par Beaumarchais, ainsi que la manière dont il les apprécie, on ne peut que s'étonner de l'assurance avec laquelle il présente ces motifs comme incontestables. On peut très facilement en démontrer la faiblesse.

N'est-il pas, tout d'abord, évident, contrairement à ce qu'il affirme d'une part, que la conduite pacifique et loyale de la France et sa persévérance à ne pas s'engager dans cette *querelle de famille*, ne laissait aucun prétexte à l'Angleterre pour en venir à une rupture aussi injuste. Et, d'autre part, que ce n'était pas, épuisée ou affaiblie pour un certain temps, ainsi qu'elle devait l'être après une si longue lutte, qu'elle pouvait se promettre des succès dans une guerre à laquelle la France prévoyante se fût trouvée prête, avec la plénitude de ses moyens et de ses ressources.

Cette considération devient encore plus puissante si on l'applique à la seconde des alternatives posées par Beaumarchais. Comment, bien plus affaiblie encore par la défaite, l'Angleterre aurait-elle pu risquer et surtout conduire immédiatement à bonne fin une guerre nouvelle ?

A l'égard de la troisième assertion de Beaumarchais, il est vrai qu'on peut dire, qu'ayant conservé toutes ses forces, le gouvernement anglais devait se trouver mieux en mesure pour attaquer les établissements français. Mais, encore une fois, quel motif avouable pourrait légitimer une pareille agression ? La France n'était-elle pas, d'ailleurs, en possession de la force nécessaire pour se défendre ? Et, en outre, n'est-ce pas poser un singulier principe en politique, que de dire qu'une puissance peut, dans tous les instants, en attaquer une autre dont elle n'a nul motif de se plaindre ? De plus, s'il supposait à l'Angleterre cette intention d'écraser sa rivale et de lui dicter des lois, pourquoi ne l'eût-elle pas fait en 1763, lorsque des triomphes constants lui fournissaient le moyen de la priver pour jamais de toutes ses colonies, au lieu de les lui restituer, pour la plus grande partie, comme elle le fit à cette époque ?

Digitized by Google

Reste enfin, en quatrième lieu, cette *menace positive* du Congrès de se réunir à l'Angleterre contre la France, que Beaumarchais était chargé de notifier.

La déclaration de M. Lee était précise, sans doute, et il est à croire même qu'ellè fut connue du gouvernement anglais. Car on sait qu'en 1783, lorsque le duc de Richmond et le parti opposé à la paix voulurent renverser le ministère Shelburne, et rompre les négociations entamées à Versailles, il fit offrir à Franklin et aux autres commissaires américains près de la France précisément cette condition d'une alliance offensive et défensive contre la France et l'Espagne, s'ils voulaient traiter séparément. On peut se rappeler aussi, qu'au moment où l'espoir de réduire l'Amérique était à peu près perdu[1], lord Chatham, tout en poussant de toutes ses forces à la réconciliation, annonçait ouvertement le projet de faire une guerre à outrance aux deux branches de la maison de Bourbon.

Mais, qui ne voit combien, dans ces deux circonstances, la position était différente ?

En 1778, lord Chatham, voulait que l'Angleterre se vengeât des *secours secrets* (mais parfaitement connus) que ces deux puissances fournissaient *depuis quelque temps* aux Américains. Et, en 1783, le duc de Richmond ne faisait que continuer une guerre qui durait avec acharnement depuis cinq ans, qu'il n'était nullement nécessaire de justifier dans la nouvelle forme que l'opposition anglaise voulait alors lui donner, et qui ouvrait, en cas de succès, une large carrière à l'ambition britannique ; seulement, le rôle des Américains y eût été infâme.

Y a-t-il là quelque chose qui ressemble à la situation réciproque de la France et de l'Angleterre en 1776, alors que l'une n'avait pas encore un seul grief à alléguer contre l'autre?

En parlant du peu de probabilité du succès d'un pareil projet, nous n'avons fait que nous appuyer sur des faits bien connus.

Pendant toute la durée de la guerre de l'Indépendance américaine et sans que la marine, alors à peine naissante, des États-Unis ait pu apporter le plus léger poids dans la balance, les avantages ne furent-ils pas presque constamment les mêmes ? Et si M. de Grasse fut une fois battu dans la mer des Antilles, le Bailli de Suffren ne

1. Par la capitulation de Saratoga, octobre 1777

Digitized by Google

porta-t-il pas au plus haut degré de gloire, le pavillon français dans celle des Indes?

Mais, outre les raisonnements péremptoires qui précèdent et qui ne pouvaient échapper à la pénétration de Beaumarchais lui-même, il y avait encore beaucoup d'autres motifs propre à faire hésiter le Cabinet français.

D'abord, la simple question de loyauté : la France avait-elle bien le droit, pour venger d'anciennes injures, de se mêler d'une guerre qui lui était complètement étrangère ? Puis, en admettant que la politique ait dû faire fouler aux pieds la morale, ainsi qu'il n'arrive que trop souvent, son véritable intérêt devait-il l'y déterminer?

Les embarras financiers étaient déjà bien grands et tous les efforts de Louis XVI, depuis son avènement, avaient tendu à rétablir l'équilibre des recettes et des dépenses par des réformes et par l'économie. N'était-il pas évident que les frais énormes qu'allait entraîner la guerre devaient accroître d'une manière effrayante le déficit annuel déjà constaté ?

Il était encore une autre raison qui ne pouvait échapper à un ministère clairvoyant, c'est que le résultat infaillible de cette intervention était de développer en France les idées de liberté et d'indépendance que les écrits philosophiques y avaient fait naître depuis le commencement du siècle. Elles se manifestaient déjà par la fermentation qui, de toutes parts et dans toutes les classes, poussait le gouvernement à la guerre, par des motifs hautement avoués qui devaient l'engager à réfléchir sur ses conséquences.

On pensait généralement, il est vrai, que la séparation des colonies devait porter un coup mortel à la puissance de l'Angleterre et devenir pour nous une source de richesse commerciale. Mais l'expérience a démontré combien ces espérances étaient peu fondées et elle a prouvé que nous n'y avons rien gagné, pas même un allié fidèle, et que notre ancienne rivale n'y a rien perdu, puisque c'est depuis la perte de l'Amérique qu'elle a si démesurément accru ses possessions.

Ce qui résulte le plus clairement de l'insistance de Beaumarchais et de la précipitation avec laquelle il changea d'opinion, c'est qu'il dut céder à des considérations *d'intérêt personnel* dont il est assez difficile de calculer la portée. Il ne pouvait même se tromper sur la valeur de sa restriction *de ne fournir que des secours secrets et rien*

Digitized by Google

au delà, et le ministère lui-même ne pouvait s'y méprendre. Il n'y a rien de secret en ce genre et, certes, *ces manœuvres mystérieuses* devaient, plus que toute autre cause, amener bientôt une rupture entre les deux puissances.

M. de Vergennes ne s'y trompa pas, et sa prudence ordinaire le porta d'abord à se refuser aux instances de Beaumarchais. Mais il vit, une fois de plus, qu'il est des situations où il est impossible, quelque soit la volonté qu'on ait de le faire, de conserver une stricte neutralité.

Celle dans laquelle se renfermait encore le cabinet français était entière et sincère, mais les inquiétudes et les tracasseries de celui de Londres devaient bientôt envenimer les choses. Les Anglais prétendaient visiter nos navires, poursuivre les bâtiments américains jusque sous le canon de nos forts; enfin, non contents de gêner ainsi notre commerce, ils soutenaient que nous devions punir ceux des négociants français qui trafiquaient *avec les rebelles*. M. de Vergennes approuva complètement (16 avril 1776) les représentations que Beaumarchais avait faites à lord Rochford, au sujet d'un bâtiment, prétendu américain et destiné pour Nantes, qui avait été conduit à Bristol. Il rappela que le gouvernement anglais s'était montré moins scrupuleux pendant les troubles de la Corse, époque à laquelle les marchands de Londres fournissaient des munitions de toute espèce aux insurgés.

Tous ces sujets de plaintes, toutes ces récriminations produisirent peu à peu l'effet qu'on en devait attendre, et disposèrent à accepter *le plan des secours secrets* sur lequel insistait toujours Beaumarchais. Il demandait *trois millions*, pour les transmettre soit directement, *soit en munitions de guerre aux agents de l'Amérique*. Le ministre ne voulut pas adopter cette forme trop compromettante et diminua aussi la somme qu'il se décidait à accorder.

On dit donc à Beaumarchais :

« Il faut que l'opération ait essentiellement aux yeux du gouvernement anglais, et même aux yeux des Américains, l'aspect d'une spéculation individuelle, à laquelle nous sommes étrangers et que nous ne pouvons empêcher. Pour qu'elle paraisse telle en apparence, il faut qu'elle le soit jusqu'à un certain point en réalité. Nous vous donnerons secrètement *un million*, mais rien de plus. Avec ce million, vous vous en procurerez d'autres, soit en Espagne, si le

Digitized by Google

cabinet de Madrid s'unit à nous pour cet arrangement, soit auprès des particuliers qui voudront s'associer aux bénéfices possibles de votre entreprise. Vous fonderez une maison de commerce et, à vos risques et périls, vous approvisionnerez l'Amérique d'armes, de munitions, d'objets d'équipement et de tous autres objets qui leur sont nécessaires pour soutenir la guerre. Nos arsenaux vous livreront des armes et des munitions, mais vous les remplacerez ou les paierez ; vous ne demanderez pas d'argent aux Américains, puisqu'ils n'en ont pas, mais des retours en denrées de leur sol dont nous vous faciliterons la vente dans le royaume, et vous leur accorderez de votre côté toutes les compositions possibles. »

C'était, en un mot, une entreprise où le gouvernement ne figurait que comme principal actionnaire qui abandonnait sa mise de fonds à quelques conditions et, sous ce rapport, elle offrait de réels avantages à Beaumarchais : il l'accepta donc ; mais on ne peut se dissimuler, toutefois, qu'elle n'était pas sans difficultés. Ce premier million en exigeait plusieurs autres, car le premier envoi projeté approchait déjà d'une valeur de trois millions, et il fallait par conséquent attirer beaucoup d'autres capitaux, braver les croiseurs anglais et en même temps se résigner aux mesures prudentes et même coercitives que le gouvernement français pouvait être obligé d'employer pour mieux masquer sa coopération secrète à cette sourde menée. Et si Beaumarchais ne fut arrêté par aucune de ces considérations, n'est-ce pas une raison bien grave de penser qu'il était animé par des motifs plus élevés et hors de la sphère des spéculations ordinaires, et qu'il regardait comme un point essentiel d'engager le cabinet français dans une démarche qui devait l'entraîner dans bien d'autres ?

Quoi qu'il en soit, le 10 juin 1776 — un mois avant que les États-Unis eussent proclamé leur indépendance — il reçut le million promis dont il donna un reçu [1] en cette forme :

« J'ai reçu de M. Duvergier, conformément aux ordres de M. le

1. La famille de Beaumarchais soutint, longtemps après, un procès contre le gouvernement des États-Unis, procès qui ne fut terminé qu'en 1836, au sujet des *secours* fournis par Beaumarchais, pendant le cours de la guerre. Cette quittance ne put être présentée dans les débats et était restée secrète. On voit, en effet, qu'elle aurait donné à Beaumarchais le caractère d'un *agent réel*, en lui ôtant celui de *simple spéculateur*, mais qu'au premier titre les États-Unis auraient cru se trouver moins obligés au remboursement.

Digitized by Google

Comte de Vergennes, en date du 5 courant, la somme d'un million dont je rendrai compte à mon dit sieur de Vergennes.

« Bon pour un million de livres tournois.

Caron de Beaumarchais,

Paris ce 10 juin 1776. »

Personne n'ignore quelle fut la transition de cette seconde phase de la marche du cabinet de Versailles à la troisième, c'est-à-dire à la *déclaration de guerre*. Elle était inévitable et ne fut précédée que des circonstances qui étaient propres à l'expliquer et à la légitimer.

Si le ministère français consentit à accorder ce secours, ce n'est pas qu'il y eût nécessité de le faire, mais parce que cela entra dans ses projets politiques, bien ou mal entendus ; et les menaces de M. Lee étaient bien plutôt faites, et par leur forme et par la valeur du fonds, pour empêcher que pour obtenir son accession ouverte à la cause des colonies américaines. Mais il s'agissait avant tout de gagner du temps afin de se préparer à soutenir la lutte et, sous ce rapport, il fut servi à souhait : il fallut les événements des deux années 1776 et 1777 pour amener le dénouement prévu.

Malgré les secours de troupes étrangères, envoyées en Amérique par l'Angleterre, et le succès qu'elles obtinrent au début de leurs opérations, les Américains, guidés par Washington, ne se laissèrent pas abattre, et bientôt la victoire vint se ranger sous leurs drapeaux. Le gouvernement anglais redoubla ses plaintes contre la France ; les actes que celle-ci avait à lui reprocher se multiplièrent, et enfin, le 6 février 1778, un traité de commerce que le cabinet de Versailles conclut avec les États-Unis, fut par le fait la reconnaissance de leur indépendance. La guerre s'ensuivit presque immédiatement en Europe, mais déjà elle était commencée dans l'Inde où l'ordre d'attaquer les établissements français avait été envoyé aux généraux commandant les forces britanniques, bien avant que la rupture éclatât entre les deux nations.

Les opérations de cette guerre et leurs résultats sont en dehors de ce sujet, mais on ne peut passer sous silence l'opinion émise à ce propos par le duc de Lévis [1], opinion qui, mélange bizarre de

1. *Souvenirs et Portraits*, par le duc de Lévis. 1 vol. in-8°, Paris, 1815, chez Laurent Beaupré.

Digitized by Google

vérités et d'erreurs, étonne de la part d'un homme que sa position avait dû mettre à portée de mieux juger les événements et leurs causes.

Il s'exprime ainsi [1] :

« Un ministre sage aurait profité de l'embarras des Anglais pour accroître notre flotte sans la compromettre, et Louis XVI, dont le caractère était pacifique fût entré aisément dans cette voie. Il eût attendu avec patience le développement d'une grande force maritime, capable de faire respecter sa puissance dans les deux mondes. Ce système était combattu par l'influence de Beaumarchais sur M. de Maurepas, et cet homme, plus fameux en littérature qu'en politique, eut pourtant une grande part à la guerre de l'indépendance. »

Jusque-là, rien de plus juste, mais il ajoute :

« Si M. de Maurepas eût été un habile, *il eût fait passer* aux Américains *des secours secrets et abondants*, mais il n'en fût jamais venu à une rupture que *les Anglais eux-mêmes cherchaient à éviter*; de cette manière, il aurait prolongé une guerre ruineuse entre la métropole et ses colonies et, en ménageant les forces de la France, il eût épuisé celles de sa rivale. »

Là, on peut dire qu'il y a presque autant d'erreurs que de mots. D'abord M. de Maurepas, ou plutôt le Cabinet français, *fit fournir des secours* aux Américains et les encouragea autant qu'il le put, ce que M. de Lévis semble complètement ignorer. Puis, *si les Anglais cherchaient à éviter la guerre*, on doit convenir qu'ils ne persistèrent pas longtemps dans cette intention, car ce furent leurs hostilités qui ne permirent pas à la France de rester dans la position qu'elle eût préférée et l'obligèrent à la leur déclarer peu de temps après.

Du reste, pourquoi s'étonnerait-on ? N'est-il pas tout naturel que, lorsqu'on emploie de pareils moyens, on soit décidé à les soutenir, dès qu'on s'y trouve préparé ? L'année 1778 ne fit que voir se réaliser ce qui était prévu dès 1776.

Louis XVI, le plus honnête des rois et dont le caractère était, comme le dit le duc de Lévis, essentiellement pacifique, répugnait fortement à recourir à de pareils détours. Mais son ministère

1. Page 13. Article *Maurepas*.

Digitized by Google

l'entraîna, influencé qu'il était par l'opinion publique et le sage Vergennes lui-même, et il s'associa à cette considération, un peu banale en politique, *qu'il faut saisir toutes les occasions de nuire à son ennemi, surtout lorsqu'on a des injures récentes à venger.* Malheureusement, un pareil système ouvre la route à toutes les représailles, et il est permis de penser que la France paya bien cher, quelques années après, la conduite qu'on lui fit tenir en cette circonstance.

En résumé, le premier conseil donné par Beaumarchais était de beaucoup le plus sage.

Profiter de l'embarras des Anglais pour augmenter nos forces navales ; être prêts à tous les événements sans les désirer ni les craindre ; réserver toutes les ressources pour une guerre dont la justice eût été bien démontrée, ou pour opposer la puissance de la France à tout empiètement tendant à blesser l'équilibre européen, tel était le rôle que la situation des affaires semblait lui indiquer, que la force des choses mettait entre ses mains et, on peut ajouter, qu'elle y mettra toujours.

Robert VILLATTE DES PRUGNES.

Digitized by Google

Lettres familières de Jérôme Aléandre

(1510-1540)

(*Suite*)

LXX

Aléandre a Caraffa. — Attaques contre Caraffa et Aléandre. Aléandre demande à Caraffa d'être à l'avenir plus ouvert avec lui. — (Vat. 8075 f. 111r, *cop.*).
Il est difficile de dater cette lettre ; pourtant elle semble se rapporter aux difficultés dont il est question dans la lettre précédente.

Fratri Theatino. [1]

Legerem libenter, Domine, ea scripta quae in causa nostra ab adversariis sunt producta de quibus heri loquebamur, atque utinam haberemus et illa quibus tot Jurisconsultorum italicorum manibus subscriptum est ; accingeremur enim vel jamjam ad respondendum ; quod fieri nequit, nisi videamus quibus potissimum argumentis contra nos nituntur. Etsi enim videre videor non quod jus dictat, sed quod vis imperabit in praesentia nos secuturos, operae tamen pretium in hac re multo nos maturiore consilio et multis instructis copiis esse paratos, ne in hostili chartaceo bello magno cum dede-

1. Jean-Pierre Caraffa, le futur Paul IV, fut évêque de Chieti, du 30 juillet 1505 au 24 août 1524. Il donna alors sa démission pour fonder avec saint Gaétan de Thiène l'ordre que, du nom de l'évêché de Caraffa (Teate), l'on nomma l'ordre des Théatins (Ughelli, *Italia Sacra*, VI, 754). D'où l'on pourrait croire que les lettres postérieures à cette date, avec des en-tête du genre de celui qu'on lit ici, seraient adressées à Felice Trofino, successeur de Caraffa à Chieti.

Mais le contraire est certain. Comme, jusqu'en 1537, époque où il redevint évêque de Chieti, Caraffa n'eut aucun siège épiscopal, on continua de l'appeler évêque de Chieti ; comme nous venons de le rappeler, c'est même de ce titre que l'ordre naissant des Théatins tira son nom.

Par ailleurs, l'on voit aussi que par le mot *Theatinus*, c'est toujours Caraffa qu'Aléandre veut désigner. Voir, ci-dessus, nos LXVII, LXVIII ; *Journal*, p. 88 (Petivi D. Theatinum Carapham) ; p. 90 (19 mars 1530) ; p. 97 (16 oct. 1530).

Digitized by Google

core succumbamus. Sed de iis commentabimur aliquando coram et aptius et pluribus quum lubebit. Ego quamvis infirmus et curis distractus et aere alieno obrutus, parabo me [calamo ?] (quod parte non nihil me posse homines putant) ne quid desit (quantum in me est) honori, commodo et dignitati Domini, unde et nos omnes et universae Ecclesiae salus dependet, si modo vos, in quorum manu summa est, in communicandis consiliis cum iis qui vos unice amant et colunt non sitis ita amati [1] ut in iis quae acta sunt fuistis, ne quid principio admittatur quod in fine corrigi nequeat, quod vel plus quam vellemus videmus factum. Vale.

LXXI

Aléandre a (Giberti ?). — Maux que la guerre a causés à Aléandre et à Giberti. — Recommandations d'Aléandre au sujet d'un enfant. — (Vat. 8075, f. 74v *cop.*).

Il est très difficile d'assigner à cette lettre une date précise. Il est probable, toutefois, qu'Aléandre l'écrivit avant son départ pour Brindes. L'enfant dont il s'agit ici est peut-être Julius Clemens, plus probablement Claudio [2].

Cognovi nuper ex amico qui meas R^dae^ Paternitati Vestrae literas reddidit non me solum, sed et ipsam ex hoc execrabili bello multum incommodi passam esse, unde duplici moerore sum affectus, quum antea meum unius casum lugerem, nunc et amici et optimi Patroni causa sim tristior. Gratias tamen ago R^dae^ P. V. ob istum in me animum et amoris quo me semper prosecuta est perseverantiam, et quod assequi non potui fortunae lubens adscribe, quod vero in sua potestate est, ejus patrocinium imploro, ut mihi forman supplicationis quam mitto recognoscat et quam potest uberrimis gratiis locupletet. Quicquid enim huic puerulo faciet, mihi ipsi factum putet. Est enim domi nostrae natus ; quantum ad delictum juventutis meae attinet, mihi non parum paenitendus, quantum vero ad ingenium et quam prae se fert optimam indolem, ita judicio omnium praeditus ut sperem aliquando ex ipsius virtutibus non parvam apud Deum et homines ex hoc errato me gratiam assecuturum.

1. sic. *Animati* ?
2. Voir H. Omont, *Journal*, p. 18 (1er mars 1521) ; J. Paquier, *Jérôme Aléandre*, p. 347-348.

Digitized by Google

LXXII

Bref de Clément VII a Aléandre. — Faveurs accordées par Léon X à Aléandre : titres nobiliaires ; faculté de couronner les poètes, de conférer tous les grades universitaires, de nommer aux charges de notaire, de tabellion et de juge, de légitimer, et de conférer trois titres de comte du sacré Palais. — Clément VII lui renouvelle tous ces pouvoirs. — Rome, 28 février 1527. — Bologne, Univ. 954, ff. 68-70 ; *copie* revue par Aléandre ; Vat. 8444, pp. 450-453 ; *copie* faite sur la précédente.

Venerabili fratri Hieronymo Aleandro Archiepiscopo Brundusino et Oritano, Clemens papa VII.

Venerabilis frater salutem et apostolicam benedictionem. Dudum felicis recordationis Leo papa decimus praedecessor noster, motu proprio et ex certa ejus scientia et de apostolicae potestatis plenitudine, Te tunc in minoribus [1] constitutum et ejus bibliothecarium ac familiarem continuum commensalem sacri palatii apostolici et aulae Lateranensis comitem et militem creavit, fecit, constituit et deputavit, ac aliorum palatii et aulae hujusmodi comitum et militum numero et consortio favorabiliter aggregavit, ac pro milite et comite haberi, nominari et reputari voluit et mandavit ; decernens quod tu ubique locorum omnibus et singulis privilegiis, praerogativis, indulgentiis, favoribus, praeementiis, indultis et gratiis quibus palatii et aulae praedictorum Comites et milites de jure vel consuetudine aut alias utebantur, potiebantur et gaudebant ac uti, potiri et gaudere poterant, quomodolibet in futurum uti, potiri et gaudere libere et licite posses et valeres [2] ;

1. Sur le sens de cette expression, voir Paulus dans *Historisches Jahrbuch*, t. XXIII (1902), p. 630 : dans les documents de l'époque, elle ne vise pas l'élévation dans les ordres sacrés, mais l'élévation dans la hiérarchie.

2. Voir la teneur de ce privilège de Léon X dans P. Kalkoff, *Aleander gegen Luther* (1908), p. 19. Mais les lignes qui suivent dans notre document montrent que Léon X accorda à Aléandre d'autres pouvoirs que ceux dont la mention se trouve dans le document publié par le Dr Kalkoff : couronner les poètes, octroyer des titres académiques et nobiliaires, créer des notaires, des tabellions et des juges, faire des légitimations, créer trois comtes du palais de Latran.

La pièce octroyant ces pouvoirs n'a pas encore été retrouvée ; car il est clair qu'il ne faut pas la voir dans celles que le Dr Kalkoff a publiées : *Aleander gegen Luther*, p. 17-19.

Dès lors, aussi, il semble inexact de conclure à une limitation des pouvoirs d'Aléandre pendant sa nonciature de 1520-1522 (Kalkoff, *ouv. cité*, p. 12-13) : les pouvoirs que Clément VII rappelle dans notre document sont au contraire assez semblables à ceux de Vergerio et de Filonardi, que le Dr Kalkoff estime avoir été bien supérieurs aux siens.

Digitized by Google

Et insuper tibi [1], qui in artibus et in theologia magister et ut asseris triplicis linguae, hebraicae videlicet, grecae et latinae, apprime etiam tunc eruditus eras, ad instar aliorum palatii et aulae hujusmodi comitum, ubique locorum extra muros Urbis, quoscunque in poesi doctos et idoneos poetica laurea, injungendo eis ut non nisi pia, honesta et virtuosa carmina componant, decorandi et insigniendi, — necnon eos quos in jure canonico et civili seu eorum altero studuisse et, ad id assistentibus duobus vel tribus in jure seu juribus hujusmodi doctoribus seu licentiatis per te eligendis, in eisdem canonico et civili juribus seu altero eorum per diligentem examinationem suam et moribus idoneos et sufficientes esse invenisses, de eorumdem Doctorum seu licentiatorum per te eligendorum consilio et assensu ac votis eorum juratis in utroque vel altero jurium hujusmodi ; — quos vero in Theologia seu artibus et medicina et chirurgia vel alia licita facultate studuisse, et similiter per diligentem examinationem tuam peritos et scientia et moribus ad hoc idoneos et sufficientes esse reperisses per te ipsum in theologia seu artibus in quibus ut praemittitur magister existebas, ac medicina et chirurgia in quibus tu multum studiosus libros e graeco in latinum eleganti stilo transtuleras [2] et in dies transferre dante Domino sperabas, vel alia facultate hujusmodi ad baccalariatus, licentiaturae [3], doctoratus et magisterii gradus promovendi et in eis postquam promoti fuerint legendi, disputandi et interpretandi, cathedram magistralem ascendendi, et alios actus faciendi et exercendi authoritatem et facultatem per tuas literas concedendi et ipsorum graduum solita insignia eis exhibendi, — eosque numero et consortio aliorum militum et nobilium favorabiliter aggregandi ; ita quod sic per te milites et nobiles creati et promoti pro nobilibus vere et non ficte ac militibus quoad omnia tanquam si ex nobili et illustri prosapia et utroque parente procreati essent, in omnibus et per omnia haberentur ; — et nihilominus per te vel alium seu alios, cui vel quibus vices tuas super hoc quotiens tibi placeret duceres committendas, illos quos ad hoc idoneos et fideles ac in litteratura sufficientes fore reperires in Notarios publicos seu Tabelliones et Judices ordinarios,

1. Tibi... licentiam et facultatem concessit : p. suivante, lig. 21.
2. Nous ne voyons pas de quelles traductions il peut s'agir ici.
3. Vat. 8444 : licentia jure !

Digitized by Google

recepto prius ab eis solito juramento, — nec non nothos, bastardos, naturales, spurios, incestuosos et manseres, copulative vel disjunctive, ex quocunque illicito et damnato coitu procreatos etiam infantes tam praesentes quam absentes, viventibus seu etiam mortuis eorum parentibus, omnem ab eis geniturae maculam sive notam tollendo, ita ut etiam ad paternam et maternam ac avitam et alias successiones bonorum admitti et in illis quaecunque et qualiacunque sint succedere, absque tamen praejudicio eorum qui ad hujusmodi successiones tanquam proximiores, si personae ipsae quibus succederent ab intestato decederent, de jure admitti deberent, necnon ad honores et legitima naturae jura ac si de legitimo matrimonio procreati essent legitimandi et ad primoeva et legitima naturae jura hujusmodi ac quoscunque actus legitimos restituendi et reducendi, ac omnibus et singulis facultatibus praedictis ubique locorum extra muros praedictos libere et licite utendi ; — nec non tres personas, etiam si non fuerint nobiles, et quas duceres eligendum, in comites et milites aulae et palatii hujusmodi cum praemissis omnibus vel per te limitandis facultatibus (prout sibi videretur) auctoritate apostolica creandi, constituendi et deputandi ex sua certa scientia et de apostolicae potestatis plenitudine licentiam et facultatem concessit ; — decernens facultates hujusmodi sub quibusvis similium vel dissimilium facultatum revocationibus, suspensionibus, derogationibus, limitationibus, modificationibus, alterationibus et aliis contrariis dispositionibus minime comprehensas nec comprehendi posse, sed semper ab illis omnibus exceptas esse et si illas revocari contingeret, quotiens revocatae forent aut revocatae esse censerentur, totiens in pristinum et eum statum in quo tunc erant restitutas esse censeri debere, teque eisdem uti libere posse ac si aliquae revocationes, suspensiones aut aliae contrariae dispositiones minime emanassent. Quibusvis apostolicis ac in provincialibus et synodalibus conciliis editis generalibus vel specialibus nec non legibus imperialibus ac statutis et consuetudinibus etiam municipalibus civitatum, oppidorum et locorum in quibus legitimandi forent, nec vero quibusvis Cancellariae Apostolicae regulis per eum et sedem eandem in contrarium editis et in posterum edendis, privilegiis, indultis et literis apostolicis, quibusvis universitatibus studiorum generalium collegiis et aliis quibusvis locis, nec non archivio seu collegio scriptorum dicti Archivii Romanae Curiae, ac

Digitized by Google

quibusvis Comitibus, Principibus, Ducibus, Baronibus et Dominiis Civitatum et locorum quorumcumque etiam ad instantiam Imperatoris, Regum et Reginarum et aliorum Dominorum temporalium etiam motu simili et ex certa scientia ac de apostolica potestatis plenitudine et de consilio sanctae Romanae Ecclesiae Cardinalium concessis, confirmatis et in posterum concedendis et confirmandis, quibus omnibus et singulis derogavit, nec non juramenta per ipsos promovendos de non recipiendo alibi hujusmodi gradus quam in universitatibus in quibus studuissent pro tempore praestita, caeterisque contrariis nequaquam obstantibus, ex tunc prout ex ea die et e contra eis relaxavit eosque ad illa observanda non teneri decrevit et declaravit, prout in dicti praedecessoris litteris desuper confectis plenius continetur.

Cum autem, sicut nobis nuper exponi fecisti, a nonnullis nimis [1] curiosis revocetur in dubium an tu qui postmodum de eorum Sanctae Romanae Ecclesiae Cardinalium consilio ad Brundusinam et Oritanam Ecclesias invicem unitas tunc certo modo vacantes assumptus fuisti facultatibus et concessionibus praedictis uti et gaudere possis, propterea cupias litteras predictas ac omnia et singula in eis contenta pro illarum subsistentia firmiori etiam per nos approbari et renovari ; Nos itaque, tuis in hac parte supplicationibus inclinati, litteras praedictas, ita ut tu etiam postquam tuae promotionis praedictae munus [2] consecrationis susceperis et regiminis et administrationis ac bonorum dictarum ecclesiarum vel majoris partis eorumdem possessionem assecutus fueris illis uti, frui et gaudere possis, auctoritate apostolica tenore praesentium approbamus et innovamus, tibique suffragari debere decernimus.

Non obstantibus quibusvis dicti Leonis et piae memoriae Adriani papae VI et praedecessoris nostri necnon nostris super facultatum et concessionum hujusmodi in genere vel in specie emanatis Cancellariae apostolicae regulis et quibuscunque aliis constitutionibus et ordinationibus apostolicis necnon omnibus et singulis quae dictus Leo praedecessor in praedictis literis voluit non obstare, ceterisque contrariis quibuscunque.

1. Vat. 8444 : *minus*.
2. Vat. 8444 : *minus*.

Digitized by Google

Datum Romae apud sanctum Petrum sub annulo piscatoris die ultima februarii MDXXVII, pontificatus nostri anno quarto.

Jacobus Sadoletus.

Ego Hieronymus Thadeus q. d. Petrutii clericus Tranensis diocesis publicus apost. et imperiali auctoritate notharius fidem facio me fideliter exemplasse supradictum exemplum ex originali, *etc.* [1]

LXXIII

Aléandre a Francesco Amalteo [2]. — Aléandre confie à Francisco Amalteo l'éducation de son neveu. — Souvenir ému de Paolo Amalteo. — Venise 24 février 1530. (Vat. 8075 f. 43r, *cop.*).

Francisco Amaltheo Ludi magistro.

Et excellens tua eruditio cum vitae integritate conjuncta et mutua inter nos tanta amicitia effecit, ut hunc fratris mei filium, quem

1. Le 17 février 1527, Clément VII avait octroyé à Aléandre un autre bref par lequel il accordait une indulgence plénière à ceux qui assisteraient à la première messe qu'il célébrerait dans son diocèse de Brindes et d'Oria (Bologne, *Univ.*, 954, f. 70v *copie*). Vat. 8444, p. 454, *copie* faite sur la précédente (*Piis precibus...*)

2. Les Amalteo, Paul, Marc-Antoine, François, etc., forment toute une famille de poètes latins au xve et au xvie siècle. Voir G. Liruti, *Notizie delle vite ed opere scritte da'Letterati del Friuli* (Venise, 1762, in-4°, II, pp. 1-76 ; L. Rocco, *Motta di Livenza e suoi dintorni* (1897), pp. 354-357, etc.

A Udine, dans les papiers de Bottoglia (*Lettere e altro...* pp. 45-57 ; voir *Jérôme Aléandre*, p. xlviii, Udine, n° 4), nous avons trouvé cinq lettres de Marcantonio Amalteo à Jérôme Aléandre, avec cette mention :

Lettere o dirette o spettanti al Car^le Aleandri dal signore Marc Antonio Amalteo da Pordenone suo Congionto, copiate dalle sue Originali favoritemi dal signore Ernesto Mottense Gentil. di Pordenone.

Dans la première (La Motta, 31 juillet 1503, p. 45 du ms.), Marcantonio Amalteo dit à Aléandre toute l'affection qu'il a pour lui. Puis, dans une longue dissertation, il cherche à expliquer comment S. Jérôme a pu placer Sénèque dans le catalogue des saints. Il rappelle la mort de Sénèque, disserte sur le suicide, et compare la mort du philosophe stoïcien à celle de sainte Apollonie. C'est peut-être parce qu'il était chrétien que Sénèque reçut l'ordre de mourir ; en sorte que Sénèque et sainte Apollonie seraient à excuser pour des raisons du même ordre.

Dans la seconde lettre (Pordenone, 26 août 1528 ; p. 48 du ms.), il rappelle que, depuis la nomination d'Aléandre à l'archevêché de Brindes, il l'a vu à Serravalle (voir, en effet, Omont, *Journal*, p. 46, 24 mai 1525). Il professe depuis trente-deux ans, et il en a cinquante-quatre ; il désirerait vaquer aux choses de Dieu, et il demande à Aléandre son vicariat « in Templo divi Marci Evangelistae in Portu Naone », ou au moins une pension sur ce vicariat.

Le 18 septembre 1533, Amalteo dédie à Aléandre un livre, « parce qu'on choisi

Digitized by Google

unicum prope habeo gentis Aleandrae haeredem, tuae fidei, tuae disciplinae commendem [1], puerum non illum quidem malo omnino ingenio praeditum sed tum temporum, tum praeceptorum culpa usque adeo male institutum ut haud facile sciam sub cujusnam alterius ferula sit magis profecturus, et amissi temporis damna resarturus quam sub tua. Eum igitur quam maxime possum tibi commendo, do et dedo, persuasumque habeo tum te praestaturum in puero hoc erudiendo quem in me et moribus et literis ornando, (qualiscunque sim) frater tuus se praestitit, vir clarissimus C. Paulus, cujus immaturum obitum et infixum pectori meo μνημόσυνον semper acerbum, semper honoratum (sic dii voluistis) habebo [2]. Tu vicissim de me omnia velim tibi pollicearis quae de optimo et verissimo amico tibi polliceri jure merito posses : neque expectabo in hoc petitionem ullam tuam, sed ubi ubi usui eveniat, scito nunquam tuo tuorumque liberorum honori, commodo et dignitati defuturum. Quod eo faciam libentius quod audio eos non ingeniosos modo, sed jam et optime doctos et moratos, et te tali patre dignos.

Vale, et saluta tuos omnes meo nomine, et si quos praeterea istic

toujours un grand homme pour dédier un ouvrage » (p. 52 du ms. ; la lettre est datée de Venise). — Bottoglia dit que ce livre est resté manuscrit.

Le 5 septembre 1534 (La Motta ; p. 53 du ms.), Amalteo est instituteur à la Motta ; mais il se plaint de sa maison, des enfants... il est loin de l'église Saint-Nicolas, ce qui le gêne pour dire sa messe. Il a deux neveux d'Aléandre pour élèves, Denis et Julien ; ce sont ses deux meilleurs élèves, ou, pour parler plus franchement, ses moins mauvais : il faut les frapper pour les faire travailler. (Voir des résumés de ces trois dernières lettres dans G. Liruti, *ouv. cit.*, II, 17, 18).

Le 1er juin 1538 (La Motta ; p. 55 du ms.), Amalteo félicite Aléandre de son élévation au cardinalat : Aléandre y est parvenu uniquement par sa vertu et son travail. Amalteo est vieux ; les cris des enfants l'incommodent ; il demande à Aléandre d'augmenter quelque peu les revenus qu'il lui a accordés.

Il ne semble pas que M. Lepido Rocco ait pris connaissance de ces lettres ; il n'y fait aucune allusion dans son ouvrage et ne parle que de celles dont parle Liruti (*Ouvr. cité*, p. 325, 355).

Une autre lettre de Marcantonio Amalteo est adressée à Jean-Baptiste Aléandre (La Motta, 13 avril 1538 ; p. 50 du ms.). Il parle de l'élévation de Jérôme Aléandre au cardinalat ; il fait du cardinal un pompeux éloge, et il raconte tout ce qu'ont fait les habitants de la Motta pour fêter l'élévation de leur compatriote à cette dignité. Des réjouissances semblables ont eu lieu à Pordenone.

1. H. Omont, *Journal*, p. 90 : 25 Februarii, Vincentius Aleander redivit Mottam et duxit secum Dionysium, quem traderet educandum et erudiendum Francisco Amaltheo, ludi magistro, Sacelli. Voir aussi p. 89 (21 février 1530).

C'est sans doute ce Dionisio Aleandro qui est enterré à l'église San Nicolò de la Motta avec cette épitaphe : Ossibus spect. equit. Dionisii Aleandri Benedict. Fil. sibi — Uxori et liberis H. M. P. MDCII (Lepido Rocco, *ouv. cité*, p. 237).

2. Paolo Amalteo. Rocco, *ouvr. cité*, p. 243, etc.

Digitized by Google

noris amicitia nostra non indignos. Pluscula intelliges e fratre meo qui has tibi literas reddet. Iterum vale et salve.

Venetiis, VI Kalendas Martias 1530.

LXXIV

Aléandre au cardinal Marino Grimani[1]. — Malaise d'Aléandre. — Il ira bientôt s'entretenir avec Grimani du professeur d'hébreu dont celui-ci lui a parlé. Venise, 6 sept. 1530. (Vat. 8075 f. 116r, *cop.*).

Marino Cardinali Grimano.

Quod ad Amplitudinem tuam nondum venerim ut sperabam et pollicitus fueram, effecerunt non tam curae quam anniversaria quaedam διάῤῥοια quae me quotannis Augusto exeunte et ineunte Septembri mense vexare solet, molesta illa quidem magis quam periculosa, sed ut medici judicant melioris mihi valetudinis in futuram hyemem veluti quaedam proxenetria (quod Deus faxit etiam hoc anno). Ab hac liberatus ad te quam primum convolabo, et ut spero brevi post has acceptas literas, ubi et de Hebraeo praeceptore quid egerim loquemur, et de universo horum studiorum genere quid censeam commentabimur ; id quod literis significare interim volui, ne forte Amplitudo tua oblitum esse me sui putet, quem omnium maxime semper colui et observavi (ita me, quod facis, amare pergas), aut si mentior, non bene habeam.

Vale Princeps, Patrone, Here et Domine mi observantissime, praesidium et decus meum. Iterum vale. Venitiis, VI Septembris MDXXX.

LXXV

Aléandre a Marino Grimani. — Bonne opinion qu'ont de Grimani le pape et le sacré collège. Sentiments d'affection qu'Aléandre a pour lui.— Il supplie Grimani de venir à Rome au plus vite, pour y être utile à l'Église. — Inutile d'amener avec lui une foule de serviteurs : ils lui seraient un embarras, et,

1. Marino Grimani, de la famille vénitienne de ce nom. Patriarche d'Aquilée. Il fut créé cardinal le 3 mai 1527. Mort à Orviéto le 28 sept. 1546. En 1503, Aléandre avait été son précepteur à Venise.

Aléandre mentionne cette lettre dans son *Journal* : « Scripsi nudiustertius, id est die 6 (septembris), ad Cardinalem Grimanum » (p. 95).

Digitized by Google

du reste, les cardinaux sentent qu'ils doivent se réformer sur ce point. — Futur Concile ; travaux d'Aléandre pour le préparer. Confiance que le pape et la curie lui témoignent. — Il désirerait avoir près de lui Grimani pour s'aider de ses conseils. — Allusion à une affaire privée. — Rome, 22 février 1531. — (Vat. 8075 f. 98r, *cop.*).

Marino Cardinali Grimano.

Utinam ex aliquo angulo audires quae saepius mihi Pontifex summus de te et amanter et honorifice loquitur ; atqui mihi non Pontifex modo tibi paterno affectu bene velle deque te tam bene sentire videtur, sed et sacratissimum Collegium et universa aula in tantam de te spem erigi, ut te unum nostri aevi florem delibutum, te decus et specimen, te amplissimi ordinis primarium et veluti antesignanum, nemo non praedicet. Ne vivam, nisi unus e Patribus etiam sanctissime non semel dejuraverit, aut te unum aut neminem alium peraeque ex iis quos Pontifex in sacrum Senatum cooptaverit esse justo honore dignissimum. Quae ego quum audio, quid respondeam, et an ex officio meo, quamvis profecto non sit opus, eam quam de virtutibus tuis opinionem habent omnes, non modo confirmem, sed et augeam, non est quod vel juramento vel multis verbis fidem facere adstruam tibi, qui optime nosse potuisti, quam semper, id quod debeo, te, familiamque inclytam tuam, cujus me et alumnum et vernam gloriari soleo[1], coluerim, observaverim, amarim.

Haec igitur cum ita se habeant, non possum non admirari et dolere tamdiu abesse te a nobis et praesertim in ista temporum perturbatione, in qua, si unquam alias, non modo viris et prudentia et praeclaris, sed et summi ordinis patribus, eo quo tu consilio praeditis, Pontifex et Ecclesia ipsa indigere mihi videtur. Quapropter per immortalem Deum oro supplex et obsecro, si quid te non honor modo tuus, sed et universalis Ecclesiae causa movet, compositis quamprimum aut etiam sepositis privatis rebus ad Reipublicae causam animum intendens ad nos jam redeas, neque est, quod te moveat, quod non tam numeroso famulitio stipatus tam longo syrmate in publicum prodeas ; id quod patruus amplissimus omni semper honoris praefatione commemorandus consueverat,

1. Aléandre avait été autrefois à Venise le précepteur de Marino Grimani. Voir *Jérôme Aléandre*, p. 17 ; *Journal*, pp. 38, 96.

Digitized by Google

et genus et divina virtus tua meretur. Isthaec procuranda sunt ab iis qui nihil de suo habent, quo admirationi hominibus sint, nisi id extrinsecus adquirant; te unum, consilium tuum multum Respublica desiderat, in haec oculos animumque conjicient omnes, quacumque prodire, quacumque incedere videberis, non in famulorum longam catervam; idque quum reliqui prope omnes patres, quod temporum conditio non modo patitur sed et postulat, superfluum illum et non minus dispendiosum quam invidiosum tot famulorum et equorum gregem in ordinem redegerint, a quo si quis vel transversum digitum recedere praesumit, jam non patrum collegio dignus censetur.

De concilii negotio et aliis publicis rebus, nihil scribo, quia puto te tum e publica famatum ex aliquo tuorum, vel etiam ipsorum patrum literis certiorem factum. De me autem, deque rebus meis, si quid ad rem attinet, aut tibi cordi est intelligere, scias velim me post discessum abs te meum in itinere febri non omnino spernenda, sed molesta magis quam periculosa satis detentum, demum ut properarem a Pontifice per cursores adscitum, et jam ad Urbem adpulsum, commodissimisque et honestissimis in Palatio Apostolico cubiculis exceptum, non paucis neque vulgaribus muneribus a Pontifice donatum in eo nunc versari operae ut si concilium fiat (quod dubio procul, nisi per res Turcicas impediatur, futurum nemo non putat adversus tot non haereticos modo hostes sed et orthodoxos et plerosque ecclesiastico nomini plusquam oporteret infensos), non omnino nudi aut inermes reperiamur. Id negotii etiamsi plures alii sint qui melius quam ego praestare possint, videtur tamen, nescio quo fato, Summus Pontifex nonnihil in studiis meis conquiescere, accedente etiam ad hoc amplissimorum Patrum consensu, ac etiam aulae ipsius, usque adeo ut non parum verear, ne, quum nihil magis obsit, iis qui aliquid publice facturi sunt, quam expectatio haec, praejudicata de studiis literulisque meis opinio plurimum deroget huic famae. Quidquid sit, dabo tamen operam ne quis fidem saltem meam et studium bene gerendae Reipublicae in me multum desideret. Quod tum me multo melius praestiturum sperarem si tecum mihi frequens colloquium et de hisce rebus commentatio esset; multum enim ad rem communem faceret ingenii tui acumen, singularis prudentia et frequens jam in hoc studiorum genere lectio; quo fit ut ne mirum tibi videri debeat, si vel hac de causa te ad reditum in Urbem tantopere invito, et modo non efflagito, et, si pateris, etiam contendo.

Digitized by Google

Superesse videbatur ut abs te de eo litigio quo de mihi locutus es, quod mihi cum familiari tuo Antonio Papayco honestissimo juvene intervenit, aliquid scriberem ; verum ne in commoda peccem publica si altissimas curas tuas re et molesta et minime tuis auribus digna interrumperem,rem hanc in adventu tuo mihi cum adversario facili negotio componendam reservo.

Vale, reveritissime D^ne^ et Patrone mi observantissime. Romae, e Palatio Apostolico, VIII Kal. Martias, MDXXXI.

LXXVI

ALÉANDRE A THOMAS DE MODÈNE[1]. — Aléandre désirerait être auprès de Thomas; ses occupations l'en empêchent. — Rome, 11 juillet 1531. (Vat. 8075, f. 22v, *cop.*).

Thomae Mutinensi, ordinis Praedicatorum, Magistro Sacri Palatii.

Non minus jucundae mihi fuerunt literae tuae e quibus te laetum et incolumen istic agere percepi quam fuerit fratris mei germani adventus, qui et ipse incolumis ad nos tandem appulsus in tuis nunc cubiculis commoratur. Quod vero scribis optare te plurimum me vobiscum esse, faciunt cum publica tum privata negotia ne huic desiderio non minus meo quam tuo satisfaciam. Optabam enim et ita decreveram omnino istuc secedere, non tuae minus consuetudinis quam loci causa, nisi me novae res retinuissent. Eae, cujusmodi sint intelliges aliquando e meis literis, ad quas si tu vicissim respondebis, fallemus, si non prorsus solabimur, hoc saltem officio mutuum utriusque desiderium, donec redeunte autumno iterum nos visamus et amplexemur. Quod ut feliciter contingat, a Deo Optimo Maximo precor, et ut itidem facias te oro. His literis adligatas ad te alias e Verona (ut puto) datas, quum primum per tabellarii copiam licuit, ad te misi; si quid ad eas responderis, quo literas mittes, perferri fideliter et diligenter [curabo]. Res hic tuae salvae erunt.

1. Thomas Badia, ou Thomas de Modène, du nom de sa ville natale (1483-1547). Il prit une part importante aux délibérations d'où sortirent le *Consilium delectorum Cardinalium...* (commencement de 1537) et le *Consilium quatuor delectorum a Paulo III super reformatione S. Romanae Ecclesiae.* Voir Fr. Dittrich, *Gasparo Contarini (1483-1542)*, 1885, in-8°, p. 353 et suiv. Il fut créé Cardinal le 31 mai 1542.

Digitized by Google

Alexandro quem secundum te plurimum amo dic salutem meo nomine.

Valete et orate pro me. E Palatio Apostolico, XI Julii MDXXXI.

LXXVII

ALÉANDRE A GIBERTI. — Bienveillance de l'empereur pour Aléandre. — Achat de livres. — Affaires publiques : Aléandre souhaite que Giberti écoute de bons conseillers. — Légation de Venise : si elle lui est donnée, Aléandre espère réconcilier le doge de Venise et le patriarche d'Aquilée, Marino Grimani. — Bruxelles, 4 janvier 1532[1]. (Vat. 8075 f. 81r, *cop.*).

Episcopo Veronae.

Tertio nonas Decembris accepi Tornaci literas tuas, datas tertio idus Novembris, ad quas ut brevibus respondeam, in causa est temporis defectus, eodem enim fere momento sum admonitus de cursore et vocatus a Caesare, qui me libenter videt, et audit. De Claudio gratias ago, quicquid homini fecisti mea causa, alioqui etiam alumno Sangae nostri[2] qui eum mihi comitem dederat sub discessum meum, quum carerem amanuensi. Librorum saltem catalogum mecum feram ut sciamus unde eos commodius procuremus ; non enim ausim polliceri posse mecum vehere, oneris potius et gravissimae sarcinae quam sumptus metu ; feram tamen omnino mecum aliquos, si quos inveniam et raros et Enchiridii forma ; illud molestius est non inveniri eos simul omnes, sed in diversis civitatibus multorum dierum itinere inter se distantibus.

Quam de me concepisti spem in Republica bene gerenda faxit Deus ea ne defrauderis. Ego quantum ad me attinet summa ope enitar ut ne per me magis stetisse videatur, si non successerit,

1. Aléandre était parti de Rome au commencement de septembre 1531 pour une seconde mission en Allemagne. Le 2 novembre, il était arrivé à Bruxelles, où se trouvait Charles-Quint. Il y resta jusqu'au 8 janvier. Il partit alors pour Liége, mais revint à Bruxelles au bout de quelques jours. Il en partit avec Charles-Quint.

Sous peu, nous publierons, dans la *Revue des questions historiques*, la *Nonciature d'Aléandre à la diète de Ratisbonne* (1532).

2. Jean-Baptiste Sanga fut successivement secrétaire de Bibbiena, de Giberti et de Jacques Salviati.

Sanga mourut dans les premiers jours du mois d'août 1532.

L'on trouve un assez grand nombre de lettres de lui dans (Ruscelli), *Lettere di Principi* (In Venetia, 1564-1581, 3 vol. in-4).

Digitized by Google

quam per eos quorum haec causa, quamvis communis, multo tamen magis interest quam mea. Quod non intelligis de Romam itione vel scribam alias clarius, vel reservabo ad congressum. Utinam audiisses aliquando vel etiam nunc audires eos qui te plus oculis suis amant; cum rebus Christianis melius profecto ageretur, etiamsi id non credas, atque utinam ne ob id apud Deum causam dicas.

Audio nescio quid consuluisse te Pontifici de legatione Veneta; putabam ego magis e Republica esse atque etiam nostra omnium, hispanicam, quamvis Veneta sit (ut spero) quietior, et gratior, tum aliis de causis multis, tum propter viciniam. Viverem infelix si priusquam hinc abirem non conciliarem inter se magnos duos viros, alterum rerum humanarum, alterum mei ordinis facile principem [1], quod si non omnino adsequar, id efficiam saltem, ut is, qui hic praesens adest, alterius qui abest integritatem virtutemque cognoscat, eumque esse cujus vix crepidas lingere sint digni ii, qui, hominem detulerunt: quod eo faciam libentius, et animosius quod et me proxime simili prope farina dealbarunt, quasi non sit satis injurios fuisse huic quem dico, nisi et iis qui eum amant; atque nulla alia causa lacessiti, nisi quod virtutem oderunt ipsi; nostrum vero qui amant, virtutem ipsam amant, quam universam ille in se comprehensam habet. Vale. Bruxellis, 4 jan. MDXXXII, felicibus anni auspiciis. (*A suivre.*)

1. A cette époque, il y eut de longues dissensions entre la République de Venise et le patriarche d'Aquilée, Marino Grimani.

Digitized by Google

Un document révolutionnaire

LETTRE D'UN ROYALISTE

(31 juillet 1792)

J'ai retrouvé dernièrement, dans ma collection d'autographes, une lettre écrite à la veille de la Révolution du Dix-Août.

Son auteur ne songe guère à dissimuler ses sentiments personnels et enregistre scrupuleusement tout ce qu'il entend dire. Aussi, craignant une indiscrétion funeste en ce moment où Camille Desmoulins demandait le rétablissement de cette loi *Valeria* qui permettait de supprimer quiconque serait soupçonné d'incivisme, a-t-il jugé inutile de signer cette gazette en trois pages adressée à une personne habitant la province pour la mettre au courant des événements tragiques qui se déroulaient alors à Paris.

A Mademoiselle

Mademoiselle Morlot chez Mademoiselle Rebouchet, rue des Quatre-Églises, près la place Mengin

à Nanci
en Lorraine

31 juillet 1792.

J'arrive de la campagne où je suis allé dîner. Paris étoit tranquille aujourd'hui et, en revenant, j'ai trouvé le faubourg Saint-Antoine dans le plus grand calme. Les papiers annoncent que demain ou jeudi succéderont à cette sérénité les plus grands orages : cela peut être, et nous n'avons depuis quelque temps que des trêves peu durables. Le *Bulletin* nous raconte ce qui se passa hyer de la manière suivante : « Les Marseillois sont arrivés aujourd'hui (30) au nombre de 900 (quelques personnes disent seulement 500) avec deux canons. Les deux canons sont déposés à la maison commune. A peine arrivés, ils se sont répandus dans la ville et surtout au Palais-Royal. Là ils ne vouloient plus ni cocarde de ruban de soye, ni habit noir, ni habit verd, ni habit rouge, ni culotte serrée, ni de grosses cannes; cela a causé un peu de mouvement dont on mur-

Digitized by Google

muroit beaucoup. Pendant ce temps là, il se passoit une autre scène aux Champs Élysées : environ 60 grenadiers du bataillon des Filles de Saint-Thomas y dînoient ensemble. Les Marseillois sachant qu'ils n'étoient pas des leurs, sont allés les insulter et les forcer à crier : *Vive la nation!* Les grenadiers ont ajouté : *Vive le roi!* Les premiers se sont fâchés ; les seconds se sont dispersés deux à deux, trois à trois, pour éviter une affaire, mais les premiers ont poursuivi un de ces grenadiers et l'ont tué dans la rue Saint-Florentin. Aussitôt on a battu la générale dans tout Paris. Dans ce moment tout est en mouvement dans la Garde Nationale. On ne scait comment se passera la nuit. » (Il faut observer que l'auteur écrivoit hyer soir).

Aujourd'hui, il n'y a rien eu. On a fait partir pour les frontières ou pour Soissons 1.200 enrôlés. J'ai eu occasion de voir encore sur différentes places les grandes estrades élevées pour les enrôlements, mais elles avoient l'air bien solitaire. Lorsqu'à Rouen on a proclamé le danger de la Patrie, l'unique sentiment qu'aye manifesté la plus nombreuse partie du peuple a été le désir de voir arriver les Autrichiens et les Prussiens.

J'ai entendu lire aujourdhui une lettre de Bruxelles écrite par un bien respectable personnage qui dit qu'enfin nos armées s'ébranlent, qu'elles présentent le plus formidable appareil, et elle parle en particulier d'un corps de 2.000 hommes dont le seul aspect est effrayant : ils ont tous une barbe aussi longue que les [?] ; ils sont pillards et féroces. Malheur à ceux qui se trouveront sur leur passage !

Je ne vous ai pas trompé en vous annonçant le manifeste. Fontenay qui a été bien promptement servi vous a confirmé ma nouvelle le même jour. A présent cette proclamation est dans tous les papiers, mais outre cette manière de la rendre publique, on en distribua hyer, à ce qu'on dit, plus de dix mille exemplaires imprimés séparément. On s'accorde à la regarder comme excellemment faite. L'article qui concerne Paris est propre à y jetter l'allarme, cependant il ne paroit pas encore qu'elle soit fort répandue, et je ne puis vous rendre un compte bien exact de l'impression que cette pièce a produite.

On disoit hyer que M. d'Epremenil avoit été décrété de prise de corps et écroué dans la prison de l'Abbaye Saint-Germain où lui-même avoit demandé d'être enfermé pour se soustraire aux glaives et aux poignards. Le motif de ce décret est l'accusation formée contre lui d'avoir été le moteur des troubles du 20 juin. Je ne vois d'autre raison de croire cette anecdote que par ce qu'elle paroit incroyable, mais l'absurdité et l'atrocité sont aujourd'hui deux puissants motifs de crédibilité.

La *Correspondance* rapporte que dimanche le trop fameux Santerre,

Digitized by Google

brasseur du faubourg Saint-Antoine voyant un détachement de Gardes Suisses établi dans les appartemens du roi, dont ce jour là il commandoit la garde, demanda à ces braves soldats *ce qu'ils faisoient là*. L'officier qui les commandoit répondit : « *Nous venons aider ceux qui défendent le roi et exterminer ceux qui l'outragent.* »

Suivant les nouvelles publiques, le général Lukner est fort mécontent de la manière dont l'ont traité les parisiens, et il paroit au moins aussi animé contre la horde jacobine que contre les troupes étrangères.

On cite un trait du duc de Brunswick pour donner idée de l'exacte discipline qu'il fait observer : il a mis aux arrêts un des fils du Roi de Prusse pour s'être rendu trop tard à son poste, et Mgr le comte d'Artois qui a sollicité sa grâce ne l'a pas obtenue. De pareils généraux mettent dans les armées une force à laquelle résisteront difficilement les soldats de la Liberté, et il est à craindre qu'ils n'en voient pas finir la quatrième année !

On m'a dit que le roi avoit parlé aux Gardes Nationales de la façon la plus capable de les intéresser et de les attacher à lui, et que ce langage a eu son effet. On prétend qu'ils sont déjà fort indignés contre les Marseillois et qu'ils ne souffriront pas que ces brigands leur fassent la loi : cette mésintelligence est peut-être un des meilleurs moyens de sauver la capitale dont l'effroi est toujours bien grand et presque général.

A demain.

1er août. — La garde nationale déclare qu'elle se vengera elle-même des meurtres commis aux Champs-Élysées par les Marseillois, si l'Assemblée ne la venge pas. Cette même garde demande qu'on délivre Paris de ces Marseillois qui en augmentent considérablement le trouble et que tout le monde craint : il y a eu en effet dans l'affaire de lundi deux hommes tués, et 15 de blessés. On fait un crime à la malheureuse reine d'avoir fait panser ceux-ci qui furent portés aux Tuileries, et d'avoir été empressée à les secourir. L'ayant appris, elle a répondu avec une noble générosité : « *Ils auront beau faire, ils ne me corrigeront pas de ce défaut !* »

Le peuple de Paris, dit le *Bulletin*, n'est ni mécontent de la proclamation du duc de Brunswick, ni trop allarmé. On assure qu'elle ne fait que précéder un manifeste plus étendu, et l'on dit même que le Roi de Prusse en veut faire un à part et à sa manière.

On se flatte du prochain départ des Marseillois, ce qui seroit un grand bonheur.

A 9 heures du soir, de tous côtés l'on parle de la forte détermination de la Garde Nationale de faire expulser de Paris, avec les Marseillois, les gens sans aveu, et de se faire justice à elle-même, si on la lui refuse. Les esprits sont fort échauffés sur cet objet, et la querelle de lundi dernier empêchera peut-être de plus grands malheurs.

Digitized by Google

J'ai entendu lire une lettre fort détaillée sur l'arrestation de M. le comte de Victenstim à Francfort. Beaucoup de personnes sont impliquées dans cette affaire dont les journaux vous instruiront, ainsi que d'un autre personnage à qui l'on a trouvé des correspondances suspectes. Il est dit dans une des lettres qui ont été saisies : « *On promet un million si la chose réussit.* » Il s'agissoit, à ce qu'on croit, d'un horrible complot dont des têtes augustes étoient l'objet. Là personne de marque qui écrit le récit de ces horreurs, fait les plus grands éloges du Roi de Prusse qui a vu la plupart des corps de la noble armée et qui lui a donné les applaudissements les plus flatteurs. Ceux-ci à leur tour n'ont cessé leurs acclamations en l'honneur de ce monarque qu'ils ont accompagné jusque sur le bâtiment dans lequel il s'est embarqué sur le Rhin. Le roi étant sur le tillac et partant, leur a donné par sa position et par ses gestes la démonstration de la plus vive sensibilité.

D'après le narré de tout ce qui a rapport aux revues et aux mouvements militaires, il paroit que dès le 27 du mois de juillet, les troupes se sont mises en marche pour s'approcher de nos frontières qu'on dit devoir être franchies vers le 4 août, jour mémorable en 1789. Toutes les nouvelles s'accordent sur la vigueur et la célérité des opérations qu'on a déjà réglées. En attendant, on disoit ce soir que l'Assemblée avoit décrété que tous les citoyens, à l'exception de ceux dont le civisme est suspect, seroient armés de piques, mais que pourront-elle vis à vis les canons et les fusils ? On regarde comme bien foible cette défense.

La plupart des sections ont rejetté le projet d'un camp auprès des murs de Paris, et ce qu'il y a de plus clair dans cette capitale, c'est la grandeur de ses dangers et la stérilité de ses ressources. On espère que M. d'Epremenil vivra ; ses malheurs intéressent et son assassinat révolte presque la totalité des habitants.

Je vous réitère à tous en particulier l'assurance de mes tendres sentiments.

Les événements auxquels il est fait ici allusion sont trop connus pour qu'il me soit nécessaire d'en rappeler les préliminaires.

Qu'il me suffise de prier les lecteurs que cette lettre intéresserait de bien vouloir comparer le récit des mêmes faits dans les Mémoires d'Anaxagoras Chaumette [1]. Il y trouveront exposée une opinion toute différente, surtout en ce qui concerne le rôle joué par les Marseillais lors de leur arrivée à Paris.

Louis Loviot.

1. *Mémoires de Chaumette* sur la Révolution du 10 août 1792, — avec une introduction et des notes par F.-A. Aulard. Publiés par la Société de la Révolution française. In-8°, 1893, p. 43.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Abbé J. Trésal. **Les origines du schisme anglican (1509-1571).** — Paris, Gabalda (Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique), 1908, in-12 de xxiii-460 p.

C'est un fait curieux à constater que la foi de la nation anglaise ait dépendu des préférences personnelles de ses souverains et que, pendant les treize années ayant suivi la mort de Henry VIII, on ait vu Édouard établir le protestantisme, Marie restaurer le catholicisme et Élisabeth revenir au protestantisme. M. Trésal a condensé l'historique de ces événements depuis le début du règne de Henry VIII jusqu'en 1571, époque où fut établie définitivement l'église anglicane, dans un récit clair et substantiel où il déduit les motifs qui ont provoqué la rupture de cette nation d'avec le Saint-Siège et la formation de la nouvelle église.

Cette rupture se produisit en 1534 et le motif principal en fut l'asservissement du roi, alors régnant, à ses passions qui le fit changer de femmes à plusieurs reprises depuis son divorce avec Catherine d'Aragon, cause originaire des difficultés. Ne pouvant obtenir l'assentiment de l'Église à cette répudiation, il brise l'indépendance du clergé, supprime les nombreux établissements ecclésiastiques dont les dépouilles enrichirent une aristocratie nouvelle, fonctionnaires et bourgeois. Il tint toutefois à maintenir la foi catholique dans son intégrité, la primauté du Saint-Siège exceptée, à laquelle il entendait substituer celle du souverain. Avec son jeune fils Édouard VI (1547-1552), se produisent les infiltrations luthériennes et calvinistes, la guerre aux images, à l'Eucharistie, aux évêques Henriciens, l'apparition du livre de la commune prière (*Book of common prayer*) destiné à devenir par la suite le bréviaire, le missel, le rituel et le pontifical de l'Église anglicane. La reine Marie (1552-1558) réagit vivement contre ces tendances dans un sens catholique, et M. Trésal démontre que, longtemps méconnue, sa mémoire sort réhabilitée de la publication récente des documents de l'époque. Protestante ou catholique, au gré des événements, sa sœur Élisabeth (1558-1604) poursuit la réalisation du plan d'Édouard VI en s'entourant de ministres et d'évêques hostiles à Rome et incline si nettement vers les doctrines luthériennes et calvinistes que le Pape dut l'excommunier (1571). A cette sentence, la Reine répond par la

Digitized by Google

persécution déclarée contre tout ce qui est catholique et propose à la sanction du clergé et du parlement *Le livre de la commune prière* et les *XXXIX articles de religion* reproduits en appendice. L'Église anglicane se trouve dès lors fondée avec ses organes essentiels : un chef qui est le souverain, un corps de doctrine et de prescriptions liturgiques et disciplinaires.

Les événements qui ont décidé la ruine du catholicisme en Angleterre et la formation de la nouvelle Église étaient peu connus, surtout en France. M. Trésal a voulu en donner un récit impartial dont les éléments seraient pris dans des documents généralement anglais. Pour n'avoir pas à indiquer trop fréquemment ses références, il a donné en tête du volume une bibliographie générale des sources, mais, en outre, chaque chapitre a une bibliographie particulière. On ne pouvait mieux faire. Voici cependant quelques observations. Les *Calendar of State papers, Spanish* ont, de 1509 à 1571, 15 volumes et un supplément. On s'étonne de ne pas voir citée la publication importante de James Gardner et R. H. Brodie, *Letters and papers, foreign and domestic, of the reign of Henry VIII*... Il faut écrire Gramont et non Grammont (p. 101); 1550 au lieu de 1850 (p. 271). — Il n'est pas exact de dire que le paupérisme, en Angleterre, date de la destruction des monastères (p. 190); on peut seulement reconnaître que la Réforme accrut la publicité de la misère à qui fut enlevé le refuge de nombreux couvents et il ne faut pas oublier que l'Angleterre est le pays classique de la charité légale, car le droit à l'assistance est inscrit dans le célèbre statut d'Élisabeth de 1601. Sur la question des ordinations anglicanes (p. 382), le travail classique de l'abbé Saltet n'est pas cité.

Ces réserves, peu importantes, marquées, il n'en coûte nullement de reconnaître que l'ouvrage de M. Trésal sera très utilement consulté et agréablement aussi, car il est écrit dans un style sobre et clair. Entre autres pages, je citerai les jugements portés sur les trois souverains, successeurs d'Henry VIII (p. 223, 345 et 353).

Louis Batcave

Vte de Guichen. **Pierre le Grand et le premier traité franco-russe (1682 à 1717).** — Paris, Perrin, 1908, in-8° de viii-300 p.

Pendant la seconde moitié du xviie siècle, les relations de la Russie avec la France, placée par Louis XIV à la tête de la civilisation européenne, prirent une certaine régularité. Alors que Colbert envoyait à Moscou des agents commerciaux, le tsar Alexis adressait à la cour de France des ambassadeurs, Constantin Matchékhine, Pierre Potemkine, André Vinius qui vint en 1673 prier Louis XIV de faire sa paix avec la Hollande et d'entrer

Digitized by Google

dans une grande alliance des puissances chrétiennes contre le Sultan. Ce vœu ne pouvait être exaucé. En 1687, la tsarevna Sophie chercha, comme son père, à nous entraîner contre les Turcs ; ses envoyés, les princes Dolgorouki et Mychetski, furent assez mal accueillis à Versailles où ils étalèrent des habitudes étranges, et le gouvernement de Sophie, usant de représailles, poursuivit de vexations nos missionnaires en Moscovie.

Dans son premier voyage en Occident (1697), Pierre le Grand ne visita point la France, où l'on n'était disposé à lui pardonner ni ses attaques contre les Ottomans ni la part qu'il avait prise à l'échec de la candidature de Conti au trône de Pologne. Quand il commença contre Charles XII la guerre du Nord, il se trouva l'ennemi de tous nos alliés, les Turcs et les Suédois. Il ne désespérait pas cependant d'obtenir l'estime et l'amitié de Louis XIV. Malgré beaucoup d'ambassades échangées, par des causes plus fortes que l'habileté des diplomates, Baluze, Volkof et autres, la France de Louis le Grand et la Russie de Pierre le Grand, comme le remarque un historien, restèrent étrangères l'une à l'autre, cherchant toujours à s'entendre et à s'allier, mais toujours demeurant indirectement hostiles.

Le vainqueur de la Suède, le dominateur de l'Allemagne du nord, le fondateur d'une nouvelle capitale et d'un nouvel empire, s'inquiétant des résistances qui se manifestaient contre la prépondérance russe, rechercha plus vivement que jamais, après l'avènement de Louis XV, notre amitié. A La Haye, il entra en relations avec Dubois et Châteauneuf, chargés de négociations pour la Triple Alliance. Il entreprit le voyage de Versailles, bien certain de se faire écouter et de vaincre les hésitations du Régent. Rien ne se conclut pendant le fameux voyage de 1717. Mais, après le départ du monarque russe, la négociation, au lieu de se rompre, reprit avec plus d'activité; elle se déplaça et se poursuivit en Hollande. Elle aboutit au traité signé à Amsterdam, le 15 août 1717, entre la France, la Russie et la Prusse. Ces deux puissances garantissaient l'ordre de succession au trône de France établi par les traités d'Utrecht; la France promettait sa médiation pour amener la paix du Nord; les trois parties contractantes convenaient de s'entendre ultérieurement pour arrêter les articles de deux traités, l'un de commerce, l'autre d'alliance politique.

M. de Guichen que sa carrière a préparé aux travaux d'histoire diplomatique, s'est laissé tenter par l'étude de nos relations avec la Russie pendant le règne de Pierre Ier. On peut regretter qu'il ne l'ait pas suffisamment approfondie. Il n'a pas poussé assez loin ses recherches. Sans parler des sources russes, il eût trouvé dans nos archives diplomatiques d'intéressants documents qui n'ont pas tous été publiés par Alfred Ram-

Digitized by Google

baud ou par la Société impériale d'Histoire russe. Son livre, bien ordonné, se lit avec plaisir, mais ajoute peu de chose à ce que nous apprennent les excellents exposés de Rambaud dans le tome I des *Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France en Russie*. Il y a quelques erreurs de date et quelques noms propres inexactement rapportés (le jésuite Beauvoilliers, au lieu de Beauvollier, le gentilhomme Torff, au lieu de Storf).

Pierre MORANE.

MAURICE HERBETTE. **Une ambassade persane sous Louis XIV.** — Paris, Perrin, 1907, in-8° de 399 p.

Le 19 février 1715, à Versailles, le Grand Roi recevait en audience solennelle Mehemet Riza Beg, envoyé du shah Hussein. Les contemporains ont cru pouvoir mettre en doute le caractère diplomatique de cette mission et n'ont voulu y voir qu'une comédie, organisée par les ministres de Louis XIV, Pontchartrain principalement, pour flatter sa vanité si rudement châtiée dans sa vieillesse. La Palatine s'étonnait « qu'on ne voulût pas convenir que l'ambassadeur de Perse eût été un fourbe » ; Saint-Simon opine que : « Pontchartrain, dont cette ambassade regardait le département, ne voulut pas dévoiler la friponnerie, pour amuser le Roi et lui faire sa cour, en lui laissant croire que le sophy lui envoyait un ambassadeur ». Mehemet Riza Beg n'a guère été mieux traité par Montesquieu dans ses *Lettres Persanes*.

Quoi de plus naturel, qu'après de telles autorités, Michelet n'eût, avec son inimitié personnelle pour Louis XIV, traité l'ambassade persane de comédie. — Mehemet Riza Beg était bien Persan et ambassadeur. M. Herbette nous narre ses aventures dans un volume aussi agréable de forme que bien documenté. L'origine des négociations avec la Perse remontait au traité d'Ispahan, négocié par le deuxième secrétaire de notre ambassade à Constantinople, Louis Michel. Si on veut connaître les péripéties de notre diplomatie en Perse, je renverrai au volume si amusant de M. de Maulde-la-Clavière, *Les mille et une nuits d'une Ambassadrice de Louis XIV*, où sont racontées si humoristiquement les aventures de J.-B. Fabre et de son amie, Marie Petit. Michel avait remis à flot notre prestige compromis dans l'empire persan. Le traité d'Ispahan ne fut cependant ratifié qu'au bout de trois ans et jamais exécuté, tant il paraissait onéreux pour la France. Pour en tirer le bénéfice espéré, et surtout pour obtenir le concours de la France contre Mascate, Hussein s'était décidé à envoyer un ambassadeur. La désignation fut pénible, les grands personnages refusèrent la mission : Mehemet Riza Beg l'accepta. Le choix

Digitized by Google

fut malheureux pour tout le monde. Jamais on ne vit envoyé plus fantasque, d'humeur plus lunatique et atrabilaire. Saint-Olon, gentilhomme de la chambre, et le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, n'avaient jamais vu pareil diplomate; ils lui durent bien des nuits d'insomnie. Faute de pouvoir résumer ici les excentricités et les exigences du Persan, je ne puis que renvoyer au récit vivant et animé de M. Herbette. Celui-ci a traité clairement et solidement la question des négociations entre Mehemet et nos commissaires, Pontchartrain, de Torcy et Desmarests; il prouve, sans conteste, que l'ambassade était sérieuse et qu'elle aboutit à un traité, signé le 13 août 1715, mais ratifié seulement en 1722 par Hussein. Quant à l'incrédulité des contemporains et des historiens, Mehemet-Riza Beg l'avait fait naître et justifiée par ses allures et ses actes. Il partit enfin, mais pas seul. Il enlevait une jeune femme, Mme d'Épinay : une mère philosophe et besogneuse avait présidé à leurs amours, au grand scandale de tous, non à cause de l'événement même, mais parce qu'une femme chrétienne avait partagé la couche d'un musulman. Chaque époque a sa morale mondaine : inutile d'en sourire. La jeune beauté française suivit donc le Persan, ce qui tendrait à prouver que l'homme privé avait des qualités que les infortunés Saint-Olon et de Breteuil n'avaient pu soupçonner dans leurs rapports officiels avec le diplomate. Donc, notre personnage emmena sa maîtresse... dans une malle percée de trous. La mère, en effet, trouvant que l'aventure prenait une tournure ruineuse pour elle, avait appelé sur l'Infidèle, séducteur d'une chrétienne, la vengeance divine en la personne de la maréchaussée. Celle-ci s'élança sur les traces des fugitifs, mais elle arriva trop tard. Rien ne manque à l'incident pour en faire un sujet d'opérette. D'ailleurs, ne soyons pas sévère à la police : être débarrassé d'un tel ambassadeur valait bien le sacrifice d'une fragile vertu. Les beaux jours de Mehemet Riza Beg étaient finis. Du Havre où il s'était embarqué, il regagna sa patrie par le Danemarck et la Moscovie, mais ayant eu le tort d'outrepasser, paraît-il, ses instructions, et surtout, de faire argent d'une partie des cadeaux de Louis XIV, adressés à son maître, il devança son destin et s'empoisonna.

Quant à Mme d'Épinay, si quelque âme sensible s'intéresse à son sort, qu'elle lise M. Herbette : elle verra que, recueillie par le frère de son amant, elle embrassa l'islamisme et partit courageusement pour Ispahan remettre au shah les cadeaux du roi de France. Deux fois ainsi les présents du Grand Roi furent remis au shah par la main d'une femme : la demoiselle Petit, dont j'évoquais plus haut le souvenir, et Mme d'Épinay s'étaient instituées ambassadeurs, in partibus, de la France. Peut-être, quelque érudit persan, dépouillant un jour les archives de son pays, en

Digitized by Google

conclura-t-il que, sous la monarchie française, les ambassadeurs se recrutaient parmi les femmes! La France aura ainsi, en Perse, la réputation d'avoir toujours devancé les nations, dans le féminisme comme dans le reste.

André Auzoux.

L. Thénard et R. Guyot. — **Le conventionnel Goujon (1766-1783)**. — Paris, Alcan, 1908, in-16 de xviii-244 p.

Tout le monde connaissait, par les histoires générales et surtout par *les Derniers montagnards* de M. Jules Claretie, la mort tragique du jeune conventionnel Goujon, l'un des six condamnés de prairial an III qui se poignardèrent au pied du tribunal. Sa figure était sympathique aux gens les moins favorables à la Révolution, à cause de la naïveté évidente et de l'honnêteté incontestable de cette infortunée victime de la trop fameuse commission militaire et encore plus peut-être à cause de sa jeunesse et de sa situation de famille. Alexandre Goujon mourut à vingt-neuf ans, laissant une femme qu'il avait épousée par amour et un petit enfant. Il paraissait certain qu'il n'avait été personnellement animé d'aucun de ces sentiments bas et cruels qui poussèrent tant d'hommes de son temps dans les plus odieux excès, et on se prenait à regretter qu'une âme si simple, égarée dans le parti des ambitieux et des méchants, eût succombé injustement aux fureurs de la bande malfaisante.

MM. Thénard et A. Guyot ont voulu prouver, par leur biographie de Goujon, que celui-ci méritait mieux que cette estime plutôt négative. Ils ont entrepris de montrer en lui un esprit élevé en même temps qu'un noble caractère, une intelligence d'élite, « un grand citoyen ».

Je ne crois pas que ceux qui liront attentivement les 250 pages que ces auteurs, trop élogieux pour leur personnage, comme le sont la plupart du temps les biographes, ratifient ce jugement. Si je craignais de faire trop de peine à des écrivains qui ont surtout le tort d'avoir consacré un trop grand labeur à une petite œuvre, je leur dirais que la naïveté et la simplicité de Goujon me paraissent plutôt poussées jusqu'à la faiblesse que jusqu'à la grandeur. La manière dont il accepta les théories des philosophes du xviiie siècle montre plutôt de l'aveuglement que de la supériorité d'esprit, et les qualités morales plutôt qu'intellectuelles qu'il apporta dans ses fonctions de procureur général syndic de Seine-et-Oise et de représentant en mission aux armées du Rhin ne rachètent pas sa médiocrité. Sa passion pour le *maximum*, dont MM. Thénard et Guyot le regardent avec fierté comme l'initiateur probable, n'est pas faite pour le rehausser

Digitized by Google

aux yeux de la postérité, non plus que son entêtement à vouloir établir des ateliers nationaux.

Ses biographes citent complaisamment des extraits de ses discours qui ne peuvent que faire sourire. Nul orateur n'abusa plus que Goujon, sous la Révolution, du pathos et de l'emphase. Je défie un homme de bon sens de ne pas s'égayer du style « sensible et familier » employé par Goujon à la célébration du baptême laïque d'un jeune citoyen à qui on donna le prénom de République. Comment aussi ne pas trouver ridicule le sérieux avec lequel Goujon fit inscrire sous le buste de Brutus, placé dans la salle des séances du Département, le serment prêté par l'illustre Romain devant le Sénat, serment que Goujon avait préalablement traduit lui-même en style pompeux.

C'est ce que MM. Thénard et Guyot appellent « des manifestations républicaines qui maintenaient au degré le plus élevé le thermomètre de l'esprit public » !

Mais, si les biographes de Goujon se sont trop engoués de leur héros, leur livre aura par ailleurs quelque utilité. On y trouvera çà et là quelques pages neuves et assez détaillées sur d'intéressants événements comme l'insurrection du 1er prairial, an III, aux Tuileries. Il constituera aussi une contribution, sinon très importante et très neuve, du moins honorable à l'histoire du département de Seine-et-Oise pendant la Révolution. Ce sera même là, je crois, son principal mérite.

Jules Chavanon.

Souvenirs de l'abbé Martineau de Préneuf (1792-1801) publiés par G. Vanel. — Paris, Perrin, 1908, in-8 de 310 p., avec gravures.

Les souvenirs de l'abbé M. de P. embrassent la période comprise entre 1793 et 1801. M. G. V., qui les publie, a fondu ensemble deux manuscrits : l'un est un itinéraire très complet et détaillé, le second contient des notes au crayon qui complètent le précédent.

L'abbé G.-J. M. de P., né à Cusset le 7 février 1757, après avoir été vicaire, puis chanoine de Saint-Merry, fut promu en 1788 à la cure de N.-D. de Saint-Lambert, à Vaugirard. Emprisonné aux Prémontrés, il en était sorti au moment des massacres de Septembre ; il émigra à la fin de l'année 1792.

Après avoir erré de Bruxelles à Maëstricht, à Auerbach et à Constance, il rentra en France en février 1801, devint curé de Sceaux en 1807, puis desservant de Saint-Leu-Saint-Gilles, à Paris, en 1821. Il mourut, à l'âge de 70 ans, le 15 septembre 1827.

Dans ses *souvenirs*, l'anecdote personnelle abonde. Celle que nous

Digitized by Google

transcrivons ici donnera une idée de sa manière d'écrire, tout en montrant qu'il a jugé sans indulgence l'Émigration et les Émigrés :

« A la modeste pension où je mangeais, je rencontrai un vieux gentilhomme qui, malgré ses 76 ans, ... n'avait pas hésité à venir mettre au service de Louis XVI son bras affaibli par l'âge et les infirmités... Trop faible pour servir dans l'armée de Condé, il avait suivi de loin cette malheureuse odyssée et il ne s'était pas fait illusion sur les suites qu'elle devait avoir.

« A Coblentz, il avait vu de près les intrigues de la petite cour des princes et les divisions qu'entretenaient, au sein de cette foule sans cohésion, des passions et des rancunes que le malheur commun n'avait pas atténuées. « L'Émigration, disait-il, a été une nécessité pour quelques-uns, « mais une *mode* pour beaucoup ; on a dégarni la France de forces, tout « au moins morales, qui auraient pu opposer une résistance efficace aux « entraînements et aux excès des exaltés. » ... Je l'écoutais en silence et n'étais pas loin de l'approuver ». (Cf. les *Souvenirs sur l'Émigration* du comte de Puymaigre, les *Considérations sur la Révolution française* de Mme de Staël et le mot de Châteaubriand qui appelle l'émigration « une sottise et une folie »).

André David.

G. Lecarpentier. **La vente des Biens Ecclésiastiques pendant la Révolution Française.** — Paris, Alcan, 1908 ; in-18 de viii-188 p.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques a été bien inspirée en demandant aux concurrents pour le prix Rossi une étude relative à la vente des biens nationaux pendant la Révolution.

Nous ne possédions guère, touchant cet important sujet, que des renseignements superficiels ou fragmentaires ; à présent, nous avons sur la matière toute une série de livres intéressants.

Parmi eux, et la récompense dont l'a jugé digne l'Académie en est un témoignage, celui de M. G. L. qui s'était déjà signalé, d'ailleurs, dans cet ordre d'idées par la publication d'une brochure sur « La propriété foncière du clergé et la vente des biens ecclésiastiques dans la Seine-Inférieure », (Paris, Dumont, in-8 de 32 p.). Derechef, M. G. L. ne s'occupe que de la vente des biens ecclésiastiques pour l'ensemble cette fois du territoire français ; encore laisse-t-il de côté les biens ecclésiastiques urbains.

Ayant ainsi limité son travail, il faut reconnaître qu'il a su faire un exposé fort clair, méthodique et consciencieux.

La première partie traite de la superficie des biens ecclésiastiques lors de la vente. Par des « sondages » pratiqués sur différents points judicieu-

Digitized by Google

sements choisis, puis, par d'ingénieux calculs, l'auteur arrive à établir avec une certitude suffisante, semble-t-il, que cette superficie atteignait à peine 6 °/₀ de la totalité du royaume. Voilà qui s'écarte passablement de l'opinion couramment répandue sur l'étendue, soi-disant très considérable, des possessions du clergé à cette époque.

Dans la seconde partie, l'auteur fait un tableau assez bref de la législation révolutionnaire concernant les modes de vente, d'acquisition, de paiement des biens ecclésiastiques.

La troisième partie enfin — la plus attrayante — est consacrée aux résultats de cette vente et aux acquéreurs des biens dont M. G. L. cherche à déterminer le nombre, la situation sociale. Après avoir montré que dans les campagnes même les bourgeois des villes ont acquis plus de terre que les paysans, parce qu'ils avaient plus de disponibilités à y affecter, il fait ressortir de façon piquante quelle opération lucrative ils surent réaliser, souscrivant pour un prix supérieur à celui qu'on leur demandait, mais achetant à terme, et comptant bien que, par suite de la baisse ininterrompue des assignats, ils auraient à verser un prix réel bien inférieur à celui qu'ils avaient offert.

C'est ce qui ne manqua pas de se produire malgré les mesures qui plus tard furent prises pour réduire les délais de paiement. Si bien que les acquéreurs, en définitive, y gagnèrent, et l'État y perdit. On peut, sans trop de chances d'erreur, affirmer qu'en semblable occurrence, il est rare que les choses se passent autrement.

Gaston Lagny

René Bittard des Portes. **Les émigrés à cocarde noire.** — Paris, Émile-Paul, 1908; in-8° de vi-638 p.

Il en est de l'émigration comme d'un grand nombre, de la plupart des sujets historiques maintenant : beaucoup de choses ont été dites et d'excellentes ; il peut en rester beaucoup à dire encore et d'intéressantes aussi. Seulement, la tâche devient de plus en plus difficile, car l'inédit se fait rare, et de plus en plus délicate, car il faut connaître d'abord les travaux publiés sur le sujet même ou les sujets voisins, discerner ensuite les meilleurs, les plus sérieux pour savoir y puiser judicieusement. De cette tâche, M. Bittard des Portes paraît s'être acquitté de la plus heureuse manière et, d'ailleurs, ses précédents travaux lui en facilitaient les moyens. On peut même dire que son nouveau volume est une suite de l'*Histoire de l'Armée de Condé* qui obtint un légitime succès, académiquement sanctionné, un trait d'union entre cette histoire et celle de *Charette et la guerre de Vendée*. Retraçant de douloureux événements, il semble

Digitized by Google

lui-même avoir voulu que les pages les plus sombres soient aussi les dernières sur ce sujet, pages où il traite des émigrés qui, pour se battre, durent se mettre à la solde de l'étranger et, la cocarde blanche leur étant interdite, porter la cocarde noire en usage dans l'armée britannique comme dans l'armée autrichienne.

Ces émigrés à cocarde noire étaient pour la plupart d'anciens officiers. Beaucoup d'entre eux acceptèrent de servir comme sous-officiers ou même comme simples soldats. Ils formèrent diverses fractions constituées, notamment la légion ou régiment de Loyal-Emigrant, la légion de Béon et la légion de Damas, ces deux dernières à l'effectif de six compagnies chacune. Constitué en Angleterre à l'effectif de cinq cents hommes, le régiment de Loyal-Emigrant, qui, pendant les campagnes des Pays-Bas, devait porter surtout le nom de légion de La Chatre, quitta Greenwich le 1er juin 1793. Caserné d'abord à Ostende, puis à Furnes, il envoya un détachement au siège de Dunkerque et, dans la suite, comme tous les autres groupes d'émigrés, se trouva le plus souvent fractionné, disséminé sous divers commandements. Il se signala tout particulièrement dans la défense de Menin, en effectuant une sortie à l'arme blanche qualifiée par Pichegru « un coup d'audace que l'histoire doit recueillir comme l'un des actes militaires les plus sublimes ». Se battant avec courage mais sans succès et sans profit, voyant chaque jour leurs rangs s'éclaircir davantage, reculant de plus en plus, les émigrés à cocarde noire durent bientôt renoncer à la lutte mais n'abandonnèrent pas tout espoir ; ils songèrent à se rendre « sur les côtes de Bretagne ou de Vendée, d'où leur venaient des rumeurs de victoire. Prêts à affronter de nouveaux dangers, ils attendaient fièvreusement l'heure où la cocarde blanche remplacerait la cocarde noire ».

Pour eux, cette heure ne devait pas venir, mais seulement un dernier acte de drame, à Quiberon. Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Bittard des Portes se fait à son tour l'historien de cette expédition qui constitue l'un des plus sanglants et des plus tristes épisodes de l'époque révolutionnaire ; il résume ainsi, dans l'introduction, son méticuleux exposé : « Le gouvernement anglais avait créé, par le caprice de son orgueilleuse autorité, un partage de commandement qui eut, sur le début des opérations, une funeste influence ; mais l'insuccès final incombe à la médiocrité arrogante de d'Hervilly, à l'incapacité et aux défaillances de Puisaye. »

Les émigrés ont, de nos jours encore, des admirateurs et des adversaires pouvant les uns et les autres invoquer d'excellents arguments ; mais personne ne saurait contester qu'ils furent souvent très braves et toujours très malheureux. On le savait déjà, mais M. Bittard des Portes en fournit des preuves nouvelles et absolument décisives.

Maurice Boutry

Digitized by Google

Vicomte de Reiset. **Les Reines de l'Émigration. T. II : Anne de Caumont La Force, comtesse de Balbi.** — Paris, Émile-Paul, 1908 ; in-8 de xxxviii-542 p.

A propos de ce volume, on pourrait renouveler les observations qui viennent d'être formulées en signalant le livre de M. Bittard des Portes sur *Les Émigrés à cocarde noire*. M. le Vte de Reiset prouve également qu'on peut écrire sur l'Émigration des choses nouvelles, fort intéressantes, sans avoir besoin de mettre à contribution les excellents travaux de M. Ernest Daudet, par exemple, ou en ne les citant que par une sorte d'attention délicate envers un historien qui a étudié le sujet dans son ensemble et jouit d'une légitime autorité.

La seconde partie de l'ouvrage sur les Reines de l'Émigration est assurément digne de la première (*La comtesse de Polastron* ; v. la *Revue* de 1907, p. 198-9). Le Vte de Reiset se documente d'une façon copieuse, méticuleuse, et il le laisse discrètement entrevoir par des notes courtes et précises, par une bibliographie détaillée, rejetée en appendice. Il prend Madame de Balbi au berceau ; il la suit jusqu'à sa mort en 1842, à l'âge de 83 ans, et d'une façon telle qu'il semble avoir tout dit sur cette gracieuse femme, sauf ce qu'il est inutile de connaître. A certains moments, l'histoire de la comtesse de Balbi pourrait se confondre avec celle de la comtesse de Polastron, au point de faire craindre des redites, lorsqu'elles vécurent, par exemple, voisines et rivales à Coblentz, mais le Vte de Reiset a su éviter cet écueil et, s'il lui faut revenir vers les mêmes lieux, parler des mêmes événements, il se trouve alors comme dans un camp opposé, tant il y avait de dissemblance, pour ne pas dire d'hostilité entre les deux frères de Louis XVI, leurs amies et leurs partisans.

Sans doute, Louis XIV et Louis XV surtout avaient causé du scandale par leurs liaisons mais ils en avaient parfois retiré quelques salutaires inspirations au point de vue politique. Leurs descendants ne connurent même pas cet avantage discutable : la comtesse de Polastron, exclusivement et discrètement amoureuse, ne comprit pas que le comte d'Artois se devait avant tout à la France, et la comtesse de Balbi, essentiellement frivole, n'intervint jamais dans la politique que pour mieux constater son influence et en songeant d'abord à ses plaisirs du moment. Aussi, M. Pierre Rain, dans l'important ouvrage qu'il vient de publier sur l'*Europe et la Restauration des Bourbons*, a-t-il pu écrire : « La Famille royale devint à Coblentz un sujet de critiques violentes et d'amères railleries, plus que de pitié ; le bruit de ces émigrés arrogants donnait le coup suprême à la monarchie que déjà leur conduite à Versailles avait commencé d'ébranler. »

Un critique, bien connu par ses gracieux romans d'amour et ses jolies

Digitized by Google

descriptions du lac d'Annecy ou des montagnes de Savoie, continuateur sur ce point d'André Theuriet, a observé que le Vte de Reiset semblait attiré par les élégantes silhouettes des femmes d'autrefois. On ne saurait méconnaître la grande influence des femmes, par leur intelligence ou, tout simplement, par leur beauté : il faut les étudier pour comprendre les mobiles qui font souvent agir les hommes. Parler d'elles, c'est aussi ressusciter leurs charmes un peu et en imprégner des récits qui resteraient par eux-mêmes assez sévères. Pas plus que le lecteur d'aujourd'hui, la duchesse de Polastron ou la comtesse de Balbi ne sauraient se plaindre d'avoir pour historien le Vte de Reiset.

Maurice Boutry

Louis Andrieux. **La Commune à Lyon en 1870 et 1871.** — Paris, Perrin, in-12 de 297 p. avec un index.

M. Andrieux est un *mémorialiste* bien aimable. Il est clair, pittoresque et mordant; il est indépendant, capable de dispenser à chacun, à droite, à gauche — de préférence au centre — la justice sous une forme fort piquante. Un dilettante souhaiterait voir M. Andrieux mêlé aux événements publics pour le seul plaisir de les lui entendre plus tard raconter à sa manière. Il y a de l'esprit dans le texte, dans la préface, dans les notes : on est étonné de n'en point trouver dans l'index.

M. Andrieux « expiait à Lyon sur la paille humide des cachots, les vivacités de son opposition à l'Empire », quand, le 4 septembre, la populace le délivra en compagnie du notaire Lentillon dont la courte histoire ouvre magistralement le volume : on sourit, on rit : d'avance on est désarmé. Porté au Comité de salut public, M. Andrieux y représenta dans la mesure du possible la résistance au flot démagogique ; on le crut ainsi désigné à remplir dans une ville en pleine anarchie le poste peu enviable de procureur de la République. Il fallut pour gérer ces fonctions délicates un mélange de fermeté audacieuse et d'extrême diplomatie. M. Andrieux nous montre de quelle manière il sut concilier fermeté et diplomatie, prévenir certains conflits, en étouffer d'autres; Challemel Lacour nommé préfet se trouva aux prises avec des difficultés qu'il sut, avec un moindre savoir-faire, conjurer ou écarter : certaines personnes parlent volontiers, sans savoir de quoi il s'agit, du « *proconsulat* » de Challemel à Lyon. Pauvre proconsul ! Il faut lire la façon humiliante dont sont réglés ses rapports avec le Comité de Salut Public qui le tient tout à la fois en tutelle et en défiance perpétuelles. Les incidents relatifs aux généraux Mazure et Bressoles, la dictature du colonel garibaldien Bordone, pharmacien à gros galons, « Tartarin de la rhubarbe », le gou-

Digitized by Google

vernement du courageux et sympathique Edmond Valentin, la seconde commune de Lyon, l'émeute du 22 mars, l'emprisonnement de M. Andrieux lui-même, l'insurrection du 10 avril, dernier sursaut de la commune vaincue, tout cela est raconté avec une aisance plaisante, que les amis du tragique estimeront sans doute excessive. Mais c'est un joli défaut que d'avoir trop de verve.

Ce sont de plus gros événements qu'on ne le pense communément: la Commune de Paris attire votre attention : celle de Lyon, trois fois avortée grâce au zèle et à l'habileté de certains fonctionnaires — M. Andrieux le premier — *eût pu* cependant être fatale. Lyon est fédéraliste depuis 1793 : « on eût dit que, de même que le Rhône, le fédéralisme nous venait des sommets de la Suisse, en traversant le lac de Genève. »

Ce sont là d'heureuses formules. Le livre en est plein, qu'il s'agisse des voix données par les conservateurs lyonnais à leurs ennemis d'hier, Jules Favre et Le Royer pour lesquels la bourgeoisie vote « comme ces oiseaux qui se perchent sur les épouvantails devenus familiers », ou du brave horloger Fournier, insurgé d'importation, « horloger venu de Mâcon pour remonter la République », ou des prodigieuses trouvailles destinées à pulvériser l'ennemi, le *camp roulant* de général Mierolawski, les *chars hussites*, les *fortifications veloces* ou la *fusée satan*. Les portraits sont croqués joliment : Challemel, Valentin, Barodet, les membres des deux comités.

On conçoit qu'il soit malaisé d'analyser ce genre de volume : il se recommande par des qualités qui défient l'analyse. Il faut le lire, y compris la préface, qui nous met en pleine histoire ultra contemporaine — et qui n'en est que plus mordante. L'historien estimera ce document à la juste valeur qu'il accorde à ce genre de sources : il est évident que M. Andrieux n'a pas écrit ce petit volume pour se diminuer, qu'il a ses rancunes, ses sympathies et ses antipathies — si indépendant qu'il paraisse — et que l'esprit même est parfois pour un mémorialiste un scabreux conseiller. En attendant qu'on en puisse contrôler tous les faits, le livre de M. Andrieux est assuré d'un plein succès près de tous les gens qui aiment l'esprit — c'est-à-dire de tous les Français.

Louis Madelin.

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Annales révolutionnaires, n° 1 (janvier-mars 1908) : Arthur Chuquet, *La jeunesse de Camille Desmoulins*, 1-26. — Albert Mathiez, *Un portrait de Robespierre*, 27-32 [Dans les *nouvelles politiques* du 13 thermidor, an II]. — Victor Barbier, *Le flambeau de la Provence et la chandelle d'Arras*, 33-37 [Mirabeau et Robespierre d'après les *Actes des Apôtres*]. — L. Lévi, *Robespierre dans le théâtre allemand*, 38-63. — Charles Vellay, *Un ami de Saint-Just. Gateau*, 64-79 ; fin en avril, 265-273. — A. Chuquet, *La défense nationale en 1815*, 80-90. — *Mélanges : Robespierre aux Rosati*, 91-92. — *Buzot et Mme Roland*, 93. — *Un témoignage sur Pétion*, 94. — *La mission de Joseph Bonaparte en 1793 et 1794*, 95-98. — *Napoléon Bonaparte et Mazurier, avec une lettre inédite de Bonaparte (6 mars 1794)*, 98-101. — *Danton et le procès des Dantonistes*, 101-102. — *Le colonel Moncey sous les Cent-Jours*, 102-106. — *Documents : Le signalement de Drouai*, 107; — *Lettre inédite de Robespierre*, 107-109 [6 juin 1788]; — *Lettre de Metzinger sur Sarrelouis (23 août 1792)*, 109-110 ; — *Lettre de Duvignan à Carnot (15 septembre 1793), sur les nobles expulsés de l'armée*, 110-112; — *Lettre de Payan à Viot (10 juillet 1794)*, 113-115. — *Nomination de Malet au grade de général de brigade (13 août 1799)*, 115-116. — *Lettre de la mère de Saint-Just (18 février 1809)*, 116-147. — *Lettre du capitaine Christan grand général Bertrand (24 mars 1815)*, 117-118. — *Notice autobiographique du général Michaud (6 juin 1815)*, 118-120. = N° 2, Avril-Juin : Arthur Chuquet, *Cent lettres inédites de Bonaparte (1793-1796)*, 185-222. — Albert Mathiez, *La lecture des décrets au prône sous la Constituante*, 223-243. — Hippolyte Buffenoir, *Les portraits de Robespierre*, 244-264. — A. Chuquet, *Dagobert à l'armée d'Italie*, 276-299. — *Mélanges :* Ch. V., *Les lettres inconnues de Robespierre*, 300-303. — *Les femmes et la Révolution française*, 303-305.

Digitized by Google

— *Deux poésies de Bürger contre la Révolution* (*1792*), 305-307. — *Turreau et son plan général de défense et d'attaque* (*22 décembre 1793*), 307-313. — *Le journal de Steinmüller sur la campagne de Russie*, 314-317. — *Documents : Une lettre de Desportes sur le général La Harpe* (*19 novembre 1792*), 318-319. — *Billet de Mme du Barry*, 319-320. — *Lettre de Buissart à Robespierre* (*2 février 1794*), 321-324. — *Mariages précoces en l'an VI*, 324. — *Sucre et sirop de raisin*, 325. — *Notice autobiographique du général Collaërt* (*1799-1814*), 326-327. — *Exelmans sous la première Restauration*, 328. — *L'espion Schulmeister* (*1814-1815*), 329-332. — *Lettre de Montrond à Bourrienne*, *5 mai 1816*, 332-336.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 1e et 2e livr. = Janvier-avril 1908 : Ferdinand Lot, *La grande invasion normande de 856-862*, 5-62. — Camille Bloch, *Inventaire sommaire des volumes de la collection Joly de Fleury concernant l'assistance sur la mendicité*, 63-168. — Max Fazy, *Note sur le style employé par Etienne de Tournai pour dater ses actes*, 169-184. — Henri Stein, *Les aventures d'un Grec en France au début du XVe siècle*, 185-190 [Alexis Claudioti se prétendant chargé de recueillir dans la province de Sens les aumônes faites pour l'empire grec]. — Maurice Jusselin, *Une satire contre Philippe le Bel et Clément V*, 280-281. — *Catalogues officinaux de libraires et imprimeurs du XVe siècle*, 281-283. — *Manuscrits latins et français de la Bibliothèque Philipps à Cheltenham récemment entrés à la Bibliothèque nationale*, 286-288.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1907 : F. de Mély, *Notice nécrologique sur le général G.-O. de La Noë*, 67-84. — F. Monceaux, *Sceaux byzantins trouvés à Carthage*, 98-99 ; 109-111 ; 159-160 ; 245-246 ; 311-313 ; 326-327. — P. Vitry, *Vierge du XIVe siècle*, 99-100 [avec Moïse à ses pieds]. — A. Mayeux, *Sceau des Frères Prêcheurs de Carcassonne*, 101-103. — E. Chénon, *Pierre sculptée trouvée près de Crémieu*, 111-112. — J. Roman, *Quittances données par Pierre Lescot*, 112-115. — F. de Mély, *Signatures de miniaturistes*, 116. — Héron de Villefosse, *Bronzes trouvés à la Tour-du-Pin* (*Isère*), 117-124 [Statuette de Mars]. — Héron de Villefosse, *Lampe en terre cuite*, 127-128 [chien hurlant à la lune]. — M. Prou, *Tiers de sol*, 128-133 [attribué à Amiens]. — P. Monceaux, *Inscription métrique trouvée à Tunis*, 133-134. — A. de Loisne, *Fouilles du cimetière de Harnes* (*IVe siècle*), 135-138. — H. Clouzot, *Fragments de carrelage d'Oiron* (*Deux-Sèvres*), 138-139. — E. Male, *Influence du drame liturgique sur la sculpture du XIIe siècle*, 141-142. — A. Boinet, *Émaux et fonts de l'église de Gault-*

Digitized by Google

la-Forêt (*Marne*), 142-146. — P. Gauchery, *Manuscrit de La Haye fait pour Jean Lallemant, maire de Bourges*, 147-150. — Héron de Villefosse, *Inscriptions d'Uchi Majus* (*Tunisie*), 151-152. — Ph. Lauer, *Credo en images du XIIIe siècle*, 152-158; cf. 259 [En rapport avec le *Credo* de Joinville]. — Ph. Lauer, *Le tombeau de Charlemagne*, 165-168. — Héron de Villefosse, *Sceaux en bronze du musée Calvet*, 168-170. — E. Lefèvre-Pontalis et F. de Mély, *Architectes des cathédrales de Chartres*, 170-175. — F. de Mély, *Ossements employés dans les constructions*, 175-176. — L. Dimier, *Recueils de portraits formés par Favret de Fontette*, 177-182. — E. Lefèvre-Pontalis, *Groupe en haut-relief, daté de 1315, à l'église de Saint-Martin-aux-Bois* (*Oise*), 182-184. — Héron de Villefosse, *Inscription chrétienne de Carthage*, 185-186. — F. de Mély, *La bête de l'Apocalypse*, 188. — A. de Loisne, *Arme de l'époque gallo-romaine*, 191. — A. Houlé, *Note sur une boucle franque trouvée à Escames* (*Oise*), 191-193. — Ravaisson-Mollien, *Note sur la tête de massue, d'après Léonard de Vinci*, 194-196. — Bon du Teil, *Tombeau de Guillaume Fillastre à Saint-Omer*, 197-198. — R. Faye, *Clochers sculptés sur les faces latérales des porches de Moissac et de Beaulieu*, 199-200. — E. Chanel, *Statuette d'Izernore*, 206-207. — J. Tontain, *Lampes d'El-Djem* (*Tunisie*), 207-209 [motifs tirés de l'Odyssée]. — Pallu de Lessert, *Inscription de Cherchel*, 209-210. — H. Stein, *Tapisseries représentant Jeanne d'Arc*, 211-212. — H. Jadart, *Tableau allégorique provenant des Jésuites de Reims*, 212-215. — Héron de Villefosse, *Tablette magique, en argent, trouvée à Reims*, 215-220. — L. Dimier, *Œuvre en crayon de Pierre Dumoutier*, 220-224. — L. Demaison, *Inscriptions trouvées à Reims*, 225-229. — L. Contil, *Cimetière franc de Bueil* (*Eure*), 229-232. — F. de Mély, *Signatures en rébus*, 232-236. — Ph. Lauer, *Avènement de Chilpéric II*, 246-249. — E. Chénon, *Inscription funéraire de Luc de Groing, à Milan*, 249-251. — Pallu de Lessert, *Organisation militaire de l'Afrique romaine*, 252-255. — F. de Mély, « *Hugoniet* » ou « *Chugoinot* », 256-258. — Et. Clouzot, *Les sirènes à l'époque moderne*, 263. — C. de Mandach, *Sculpture des portes de la cathédrale de Lyon*, 264-266. — H. Omont, *Payement fait par Anne de Bretagne à Jean Bourdichon* (*1508*), 266-267. — Héron de Villefosse, *Mosaïque de Sainte-Colombe-les-Vienne*, 267-268. — A. Vidier, *Deux chartes de Saint-Aignan d'Orléans*, 271-273. — Héron de Villefosse, *Tombeau de sainte Perpétue. — Inscription de Sbeïtla. — Fouilles au Djebel-Oust*, 277-280. — H. de Villefosse, *Inscription chrétienne d'Ucki Majus* (*Tunisie*), 283-285. — P. Monceaux, *La formule « reliquiæ » appliquée aux reliques*, 285-286. — A. Blanchet, *Mosaïque de Cahors*, 287-288. — Ph. Lauer,

Digitized by Google

L'église de Royaumont, 288-289. — E. Babelon, *Cachet d'oculiste trouvé à Langres*, 291-294. — Pallu de Lessert, *Inscription de Mdaourouch*, 294-297. — Héron de Villefosse, *Monnaie gauloise en or. — Statuette d'Aix-en-Diois. — Cippe funéraire de Limiane*, 304-306. — P. Gauckler, *Poids romain avec inscriptions de Theboursouk*, 307-310. — H. Bourbon, *Fouilles de la colline de Junon, à Carthage*, 313-315. — A. Vauvillé, *Camp de Chavigny, près de Soissons*, 319. — A. Vidier, *Ms. de la chronique de Saint-Victor de Marseille à la Vaticane*, 320-321 [Traces de sources sénonaises]. — J. Roman, *Sceau de la commune de Meulan*, 322-326. — Pallu de Lessert, *Inscriptions tunisiennes*, 327-329; 338-339. — H. Stein, *Peinture murale d'Étampes*, 329-330. — H. de Villefosse, *Inscriptions de Medjez-el-Bad*, 330-334; *Inscriptions chrétiennes de Carthage*, 335-336. — Blanchet, *Stèle de Nuits*, 337-338. — A. de Loisne, *Commencement de l'année en Artois*, 339-340. — Germain de Maidy, *L'Autel d'Avenas*, 340-342. — R. Mowat, *Le sort des armées romaines à la chute de l'empire*, 344-350. — Contil, *Sculpture de l'église d'Étretat*, 351-352. — P. Monceaux, *Inscriptions chrétiennes du Kef*, 353-355. — L. Dumuÿs, *Fresque de l'église de Fontana (Italie) représentant peut-être Jeanne d'Arc*, 356-358. — H. de Villefosse, *Bronze trouvé à l'Escale (Basses-Alpes)*, 362-367. — F. de Mély, *Renom des artistes du nord au XVIe siècle*, 367-368.

La Correspondance historique, mars-avril 1908 : Eugène Welvert, *Lakanal a-t-il été prêtre?*, 65-74. — Fernand Bournon, *Documents relatifs à la Bibliothèque du Roi, 1777-1791*, 75-101 [tirés du fonds de la maison du Roi aux Archives nationales]. — Maurice de Puyvallée, *Inventaire de la collection Rohault de Fleury* (suite), 102-110. — Lucien Gillet, *Nomenclature des ouvrages de peinture, etc. se rapportant à l'histoire de Paris, exposés aux divers salons* (suite), 110-118.

Le Correspondant, 10 mai 1908 : Bernard de Lacombe, *L'église catholique de France pendant la première séparation*, 417-455 [De l'an III au 18 fructidor]. — Adrien Varloy, *La municipalité de Paris depuis ses origines jusqu'à la Révolution*, 484-501. — Cte de Champflour, *Amateurs d'art au XVIIe siècle*, 561-575. = 25 mai : Cte Charles de Moüy, *Deux ans au palais Farnèse (1886-1888)*, 625-645; fin le 10 juin, 854-873. [Souvenirs de son ambassade auprès du Quirinal.] — A. Béchaux, *La question vitale. La population, d'après le XVIIe congrès d'économie sociale*, 701-713. — Félicien Pascal, *Henry Becque. L'homme et l'œuvre*, 742-759. — Jean Lemoine et André Lichtenberger, *Un médecin courtisan au XVIIe siècle : Bourdelot* (fin), 760-788. — Péladan, *Por-*

Digitized by Google

traits de célébrités (1830-1900), *à Bagatelle*, 789-803. = 10 juin : Émile Ollivier, *La politique intérieure après le Plébiscite*, 833-853. — Edmond Haraucourt, *François Coppée*, 874-883. — De Lanzac de Laborie, *A travers la Révolution, d'après de récentes publications*, 943-958. [*Lettres d'aristocrates ; la Fille de Louis XVI; Lendemains révolutionnaires ; Un préfet du Consulat ; L'architrésorier Lebrun.*]

École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire, fasc. I et II (janvier-avril 1908) : Pierre Bourdon, « *La grande monarchie de France* » *de Claude de Seyssel et sa traduction en italien*, 3-29 [Sous le titre *Del governo del Regno di Francia* qu'on avait pris pour un ouvrage original.] — Claude Cochin, *Nouveaux documents sur l'accommodement du cardinal de Retz*, 97-114; p. justif. — René Ancel, *Étude critique sur quelques recueils d'* « *Avvisi* », 115-139.

La France médicale, 25 avril 1908 : Albert Prieur, *Le nécrologe médical de Chereau* (suite), 137-138. — Achille Luchaire, *Une tentative d'organisation de secours aux blessés dans les armées du roi Louis VI*, 138 [Texte de Suger.] — Marcel Baudouin, *La syphilis en Vendée. Préhistoire et histoire*, 138-140. — Pierre Rambaud, *Recherches historiques et biographiques sur la pharmacie dans le Calvados*, 140-142 [D'après le livre de Georges Lesage]. = 10 mai : E.-T. Hamy, *Salomon de Bombelles, premier médecin du roi Louis XII*, 157-160. — L. Le Pileur, *Note sur une médaille toulousaine de proxénète juré*, 160-161 [Ce terme dans l'ancienne langue désignait les courtiers ou revendeurs et n'avait pas le sens spécial qu'il possède aujourd'hui]. = 25 mai : J. Robert, *Évolution des théories anciennes relatives à la structure et au fonctionnement des muscles*, 177-181. — Albert Terson, *Les oculistes gallo-romains et leurs instruments*, 181-185. = 10 juin : A. Masson, *Notes sur l'histoire des lunettes*, 197-204. — Alb. P., *Livres et opinions sur la neurasthénie*, 207-209. — *La démolition de l'annexe de l'Hôtel-Dieu*, 216.

REVUES LOCALES

Revue de l'Agenais, mars-avril 1908 : J.-R. Marboutin, *Le tombeau des Durfort*, 97-119, milieu du xvie siècle [Élevé pour Étienne de Durfort et sa femme, Rose de Montesquieu]. — Cte de Dienne, *Le château de Sainte-Foy d'Anthé. Les Chasteigner. Germain de Chasteigner, évêque de Saintes*, 120-131. — F. Ferrère, *La polémique cicéronienne au*

Digitized by Google

XVIe siècle (suite), 132-151. — J. Dubois, *Pons Ier d'Aspremont, abbé de Flaran*, 151. — Ph. Lauzun, *Le château de Lauzun* (suite), 152-161. — Maurice Joret, *Information de subornement contre les siens de Lorman père et fils* (*Mas. d'Agenais, 5 juin 1644*), 162-173. — C. Chaux, *Les vins de liqueur en Agenais au XVIIIe siècle*, 174-176. — Dr Couyba, *Le passage des armées de la Fronde et du Roi à St-Étienne-de-Fougères, pendant la Fronde* (*novembre-décembre 1652, janvier 1653*), 177-179. — J. Dubois, *Les détenus de Marmande sous la Terreur*, 180-184.

L'Anjou historique, mai-juin 1908 : *L'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil*, 561-565. — *L'Anjou sous le règne de Jean le Bon*, 565-566. — *Bénédictins angevins de la Congrégation de Saint-Maur*, 567-581 [Notices de dom Martène]. — *Construction du canal de la Dive*, 582-586. — *M. de La Haye, guillotiné à Angers*, 586-593. — *M. Chambaud, curé de Saint-Jouin-sous-Chatillon, guillotiné à Saumur*, 593-595. — *Le siège d'Angers et les administrateurs du département de Maine-et-Loire* (*décembre 1793*), 595-625. [Leur correspondance avec les différentes administrations]. — *Le département de Maine-et-Loire* (*janvier 1794*), 625-630. [Compte décadaire du directoire de dép^t.]. — *Les ponts et chaussées en Maine-et-Loire* (*1798*), 630-639 [Rapport de l'ingénieur en chef]. — *Installation du premier préfet de Maine-et-Loire*, 639-645. — *La situation des cinq hôpitaux d'Angers* (*mars 1800*), 645-648 ; *Les hôpitaux d'Angers en 1836*, 663-671. [Rapports de la commission administrative]. — *Le département de Maine-et-Loire en 1803*, 649-663 [Réponse au questionnaire posé par Regnault de Saint-Jean d'Angély, envoyé en mission par le premier Consul].

Revue de la Haute-Auvergne, 4e fasc. 1907 : J. Calle, *Les souterrains et refuges du canton de Laroquebrou*, 377-383. — G. Esquer, *La Haute-Auvergne à la fin de l'ancien régime. Notes de géographie économique* (suite), 384-432. — Marcellin Boudet, *Saint-Flour et la Haute-Auvergne pendant les révoltes des Armagnacs et des Bourbons, XVe siècle* (suite), 433-456. — Alph. Aymar, *Un lieutenant général du bailliage des Montagnes d'Auvergne au XVIIIe siècle* (suite), 457-487. — M. B., *Correspondance inédite de la marquise de Roussille et de son mari, lieutenant du roi en Haute-Auvergne. Une lettre du chanoine Devillas*, 488-493.

Bulletin de la Société Gorini (**Revue d'histoire du diocèse de Belley**), n° 13 (Janvier 1907) : L. Joly, *L'abbé Auguste Teppe* (suite), 5-16. — Ph. Cordenod, *Les visites pastorales en Dombes. II. Visite de Monseigneur Camille de Neuville, 20 septembre-2 octobre 1654* (suite), 17-31. — H. Matagrin, *L'ancien diocèse de Belley a parte Delphinatûs* (suite),

Digitized by Google

32-46 ; suite en avril, 193-206 ; fin en juillet, 279-292. — L. Alloing, *Le clergé de l'Ain après le Concordat. Les moyens de subsistance*, 47-52 ; suite en avril,-133 145 ; juillet, 305-319 ; avril, 126-143. — Abbé Ph. Boulet, *La mobile de l'Ain au siège de Paris, 1870-71* (suite), 53-61 ; suite en avril, 183-192 ; juillet, 293-304 ; fin en octobre, 417-429. — André Chagny, *L'évêché de Bourg-en-Bresse* (suite), 62-84. = *Petits concordats du temps passé*, 84-96 [Convention entre les habitants de Saint-Cyr-sur-Menton et leur curé (1520). — Droits pour les mariages et les sépultures dans la Bresse et le Bugey tarifés en 1668]. = N° 14 (avril) ; A. Naillod, *J.-P. Camus et le pèlerinage de N.-D. de Myans*, [Sermons prêchés par lui à l'occasion d'un pèlerinage à ce sanctuaire]. — S. Rochet, *Les prêtres de l'ancien diocèse de Belley sur le chemin de l'exil. Mémoires de M. le chanoine Berlioz, 22 septembre 1792-novembre 1794* (suite), 146-169 ; suite en juillet, 255-278 ; octobre, 395-416 ; avril, 192-218. — L. Philippe, *La paroisse de Tréffort*, 170-182. — *Souscription volontaire faite par les habitants de Servignat pour l'entretien de leur desservant*, 207-212 [1807]. = N° 15 (juillet) : G. Renoud, *L'abbé Coudurier*, 225-242 ; suite en octobre, 374-394. — L. Joly, *Le chapitre de Chavannes-sur-Suran et sa translation à Cuiseaux*, 243-254 ; suite en octobre, 357-373. — *Testament de Jean Roland, curé de Saint-Cyr-sur-Menthon* [1349], 320-322. = Octobre : F. Marchand, *Luminaire d'Aranda*, 337-356. [Terrier de 1402 de l'œuvre du luminaire de ce pays]. = Janvier 1908 : F. Page, *Les Jacobins de Port-du-Temple à Lyon (1793-94)*, 5-26. — Ph. Cordenod, *Saint Vincent de Paul à Chatillon-les-Dombes*, 27-41 ; suite en avril, 161-182. — J. Maréchal, *Gorini et Augustin Thierry*, 42-49. — *Éphémérides révolutionnaires de Cuiseaux. Notes extraites d'un journal commencé en 1788 et continué jusqu'en 1805 par M. Pierre Puvis, ancien officier*, 50-77. — *Documents*, 78-91 [Notes sur Royer, évêque de l'Ain ; sur des prêtres de Cuiseaux ; lettre de M. Reydellet, missionnaire au Tonkin (1779).] = Avril : Paul Dudon, *Le Fareinisme*, 117-125 [Secte janséniste établie à Fareins par les frères Bonjour]. — André Chagny, *Honoré d'Urfé* (1567-1625), 144-160. — L. Bugnod, *L'abbé Bussy*, 183-191. — Abbé Boillot, *Guérisons opérées par Notre-Dame de Gray dans la région de Pont-de-Vaux*, 219-225.

Annales de la faculté de Bordeaux, Études anciennes, janvier-mars 1908 : Camille Jullian, *Notes Gallo-romaines. Le vase de Gundestrup*, 71-75 ; — *Le vase aux sept dieux du Cabinet des médailles*, 2e livr., 173-174. — Ch. Dangibeaud, *La cravate chez les Gaulois*, 76-78. — H. Ferrand, *Questions Hannibaliques. Une conversion au Clapier*, 79-84 [Col où dut

Digitized by Google

passer Hannibal]. — Léon-G. Pélissier, *Masures antiques de Provence*, 89-92 [Notes de Peirex, indiquant diverses observations à faire.] = Avril-juin : J. Loth, *Les vases à quatre anses à l'époque préhistorique dans la péninsule armoricaine*, 175-189. — Georges de Manteyer, *L'Eros de Volx*, 190-192. = **Bulletin italien**, janvier-mars 1908 : H. Hauvette, *Les plus anciennes traductions de Boccace* (suite), 1-17. — P. Duhem, *Nicolas de Cues et Léonard de Vinci* (suite), 18-55 ; fin, 2e livr., 116-147. — Abdelkader Salza, *Alcune relazioni tra poeti francesi e italiani dei secoli XVII e XVIII*, 56-65. — *Lettres d'Italie* (*février-mars 1847*), *Correspondance inédite d'Antoine Grenier* (fin), 66-84. = Avril-juin : Joseph Vianey, *Un poème italien de la « Légende des siècles » : Rathert*, 93-115. — Camille Pitollet, *Deux pamphlets ignorés d'un gallophobe italien du XVIIIe siècle*, 148-156. — Rachel Lévi, *Quelques lettres inédites de A. F. Ozanam*, 157-169 [Sur l'Italie].

Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, mars 1908 : C. Grégoire, *Le château du Housset*, 70-75. — Roger de Quirielle, *Le séjour en Bourbonnais du fameux manuscrit des « Antiquités Judaïques » enluminé par Jean Fouquet*, 75-78. — Philippe Tiersonnier, *Le conventionnel Beauchamp a-t-il voté la mort du roi ?*, 78-81. — L. Bideau, *Pierre Molette conspirateur royaliste* (*1791-1804*), 85-94 ; fin en avril, 102-106. = Avril : F. Tiersonnier, *Les origines bourbonnaises du général baron Arneil*, 106-111. — Joseph Viple, *Fondation de l'hôpital d'Ebreuil*, 112-120. [En 1765] ; fin en mai, 146-148. — Paul Duchon, *A propos d'une médaille trouvée à Contigny*, 125-129 [Jeton lyonnais frappé à la fin de la Ligue]. = Mai : Montagne, *Charles de Togues, seigneur de la Motte des Noyers en Bourbonnais*, 137-145. — Abbé Joseph Clément, *Les insignes reliques de la vraie Croix et de la sainte Épine de Bourbon-l'Archambault*, 149-155. — Ph. Tiersonnier, *Les coutumes du pays et duché de Bourbonnais* (*1570*) *et les armoiries de Moulins*, 156-159.

Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire, t. XXIII (1907) : Gabriel Dumay, *Guy de Pontallier, sire de Talmay, gouverneur et maréchal de Bourgogne* (*1364-1392*), 1-222, p. justif. — Pierre Perrenet, *Les prisons de Dijon pendant la Terreur* (*1793-1794*), 223-318. — C. Oursel, *Deux artistes dijonnais du XIIIe siècle. Nicolas de La Cour, Jean Damotte. Notes biographiques*, 517-583.

Annales de Bretagne, avril 1908 : J. Letaconnoux, *Note comparative sur la distance en temps entre l'intérieur de la Bretagne et la mer, aux XVIIIe, XIXe et XXe siècles*, 305-321. — Pierre Le Roux, *Les chansons*

Digitized by Google

bretonnes de la collection Penguern (suite), 322-329. — F. Le Lay, *Abjurations de Protestants à Pontivy*, 330-334. — F. Bourdais, *La navigation intérieure en Bretagne depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. Les projets de canalisation proposés et mis à l'essai du XVIe au XIXe siècle*, 335-341. — Henri Sée, *Les classes rurales en Bretagne du XVIe siècle à la Révolution* (suite), 342-363. — Ferdinand Lot, *La vie de saint Gildas* (suite), 364-388. — G. Mollat, *Études et documents sur l'histoire de Bretagne, XIIIe-XVIe siècle* (suite), 389-411 ; p. justif. [Mariages à la cour de Bretagne (1329-1331); — Mausolée d'Isabelle de Castille, duchesse de Bretagne, à Prières; — Tragique visite pastorale au prieuré Saint-Nicolas de Redon (1317-18); — Fondation des Carmes à Nantes (1318-1347)].

Mémoires de la Société d'histoire de Châlon-sur-Saône, 2e série, t. II, 1re partie (1907) : J.-Louis Bazin, *Notice historique sur le village de Laives, d'après les archives antérieures à 1790*, 11-159 [Appendice : cahier de doléances pour les États généraux de 1789]. — P.-J. Gauthier, *Tentative en 1790 pour faire cesser la mendicité à Châlons-sur-Saône*, 161-172. — Alexandre Dubois, *Notes sur Saint-Loup-de-Varennes*, 173-214, p. justif.

Recueil de la Commission des Arts de la Charente-Inférieure, janvier-avril 1908 : Léon Massion, *Notes sur l'ancienne église de Saint-Trojan ensevelie sous les sables*, 13-15. — Abbé E. Clénet, *Supplique des habitants d'Oléron à S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, régent du royaume*, 16-19. — *Acte d'assemblée des habitants de l'île d'Oléron*, 19-23 [9 décembre 1753]. — G. Musset, *L'étymologie de loriot*, 23-27. — Charles Roy, *Les faux monnayeurs à la Rochelle*, 28-30. — G. Musset, *Cloche d'Angoulins*, 31-32 [Provenant de Châtelaillon].

Mémoires de la Société Dunkerquoise, 46e vol. (1907) : *Campagnes de Bavière, d'Autriche, de Moravie. Campagnes de Prusse et de Pologne. Campagne d'Autriche : Carnet de route de François Duriau, pharmacien sous-aide à la Grande-Armée*, 39-79. — Lévy, *Réquisitions militaires à Dunkerque sous la Révolution (1793-1798)*, 81-103. — Docteur G. Duriau, *Annales Dunkerquoises publiées et annotées d'après des documents inédits* (suite), 105-154. — E. Debacker, « *La lecture en bas* », *formulaire d'un guérisseur mystico-empirique de la campagne flamande au XIXe siècle*, 213-242.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Anjou (Documents sur l'). — F. Uzureau, *Andegariana*, 6e série (Paris, Picard, 1907, in-8 de 556 p.) : Origine et description topographique d'Angers. — Le Château d'Angers. — Les communautés d'hommes à Angers avant la Révolution : monastères, communautés religieuses, communautés séculières. — Les communautés de femmes à Angers avant la Révolution : maisons de religieuses, communautés séculières. — Fondation de la ville de Château-Gontier (1007). — Sigon, abbé de Saint-Florent-lès-Saumur (1055-1070). — Les anciennes chapelles d'Angers. — Les possessions des abbayes angevines en Angleterre (xie siècle). — Les hôpitaux d'Angers avant la Révolution : Saint-Jean, les Renfermés, les Incurables. — L'abbaye de Fontevrault (xiie-xviie siècle). — Le Saint-Siège et l'ordre de Fontevrault. — Les anciens tribunaux d'Angers : Sénéchaussée et Présidial, Police, Eaux et Forêts, Élection, Grenier à sel, les Traites, la Monnaie, Juridiction consulaire, Officialité. — L'Église et la tour Saint-Aubin, à Angers. — Les anciennes confréries d'Angers. — Les évêques de Maillezais et de La Rochelle et les paroisses angevines de ce diocèse (1317-1802). — Jean Michel, évêque d'Angers (1680-1758). — Fontevrault et la collection Gaignières. — Les sœurs hospitalières de Ponancé (1703-1907). — L'Anjou et le Saumurois au xviiie siècle : Administration ecclésiastique, administration civile, gouvernement militaire, villes et lieux les plus remarquables. — Les paroisses angevines du diocèse de La Rochelle en 1723 : compte rendus de visites pastorales de Mgr de Champflorez. — Mme de Valence, avant-dernière abbesse de Fontevrault (1754-1765). — Les « Rentrées publiques » à Angers (1773). — Voyage d'une Anglaise en Anjou (septembre 1785). — Les Fêtes civiques à Angers sous la Constituante et la Législative. — Le clergé de Seiches et du Verger pendant la Révolution. — Les Fêtes civiques à Angers sous la Convention. — Les comptes décadaires du Comité révolutionnaire d'Angers (1793-1795). — Le comte de Ruillé, guillotiné à Angers le 2 janvier 1794. — Mlle Bouchet, de Beaupréau, guillotinée dans la même ville le 20 janvier 1794. — M. Bonneau de Chalonnes-sur-Loire, guillotiné le 21 janvier 1794. — Un Récollet guillotiné le même jour. — Dom Chabanel, prieur de Lesvière-les-Angers, guillotiné le 10 juillet 1794. — Un séminariste de Segré guillotiné le même jour. — Le culte constitutionnel à Angers (1795-1802). — Les Fêtes nationales à Angers sous le Directoire. — Abjuration d'un grand vicaire de l'évêque constitutionnel de Maine-et-Loire (28 octobre 1796). — L'esprit public à Angers (1799-1800). — Montreuil-Belfroy, chef-lieu de canton (1799-1801). — La Renaissance catholique à Angers (1800). — Napoléon Ier et les Angevins. — Les eaux minérales en Maine-et-Loire, d'après un rapport préfectoral de 1802. — Le Concordat et la Cathédrale d'Angers. —

Digitized by Google

Origine de la paroisse Saint-Joseph d'Angers. — Les paroisses du diocèse d'Angers et le Concordat (1802-1905). — Le Concordat et les Fabriques en Maine-et-Loire (1803-1905). — Les Congrégations dans le diocèse d'Angers sous le premier Empire. — Le théâtre à Angers et à Saumur (1805-1806). — La Presse en Maine-et-Loire, il y a un siècle. — Napoléon Ier à Angers et à Saumur (11-12 août 1808). — Le choléra à Angers (1832). — Saint Sirumiens à Angers (avril 1833). — L'Oratoire d'Angers (1834-1907). — La communauté des sœurs de Jarzé (1837-1907).

Andegaviana, 7e série (in-8 de 548 p.) : Élection d'un évêque d'Angers au xve siècle. — Les Ursulines d'Angers (1618-1908). — Les filles de la Charité d'Angers (1640-1908). — Les cérémonies religieuses à Saumur avant la Révolution. — Les *Affidus d'Angers*. Varia (1773-1798). — Canalisation du Layon (1774-1785). — Pourquoi Chalonnes-sur-Loire demandait à être chef-lieu de district en 1790. — Le clergé de Corzé et d'Ardenne pendant la Révolution. — Le premier mariage civil à Angers (27 juillet 1792). — Les trois fermetures du collége de Beaupréau (1792, 1831,1907). — *Le prisonnier de la Vendée, anecdote historique*. Le prisonnier à Baupréau, Châtillon-sur-Sèvre, Cholet, Montfaucon-sur-Moine, Mortagne-sur-Sèvre et Tiffauges (12 mars-10 octobre 1793). — Deux prêtres vendéens guillotinés à Saumur (8 novembre 1793). — M. Jousbert de la Pépinière guillotiné à Angers (24 mars 1794). — Héroïque martyre d'une Angevine (28 mars 1794). — Le district de Segré et la guerre des Chouans (septembre 1794). — État du district de Saint-Florent-le-Viel (juin 1795). — Situation du district de Vihiers (juin-août 1795). — La situation politique en Maine-et-Loire (décembre 1795). — État du département de Maine-et-Loire (février 1796). — L'administration centrale de Maine-et-Loire : fiches administratives (mars 1796). — État du canton d'Angers (septembre 1796). — Le ministre de la police et l'administration centrale de Maine-et-Loire ; correspondance secrète (septembre 1797). — État de la Vendée angevine au mois de novembre 1797. — La situation politique en Maine-et-Loire (décembre 1797). — Situation du canton d'Angers (janvier 1798). — L'instruction publique à Angers (janvier 1898). — État du département de Maine-et-Loire (janvier 1798). — Le département de Maine-et-Loire en février 1869). — Le canton d'Angers en 1798-1799. — Ce qu'étaient devenus en 1789 l'évêché, les séminaires et les abbayes d'Angers. — Pourquoi le Lion-d'Angers demandait à être chef-lieu d'arrondissement (1800). — La rentrée des émigrés angevins. — A travers la correspondance administrative des préfets de Maine-et-Loire (1800-1823) : Musique, places, destruction des loups, partage des biens communaux, bourreau du département, légion d'honneur, garde nationale d'Angers, famille Walsh de Serraut, famille Cesbron, Abel du Petit-Thouars, élections de 1805, société de charité maternelle, manufacture Joubert et Giraud, les Vendéens, le dépôt de mendicité, la prostitution. — La ville d'Angers au mois de février 1801. — L'esprit public en Maine-et-Loire (juin 1802). — L'imprimerie et la librairie en Maine-et-Loire (1802-1811). — L'agriculture en Maine-et-Loire (1802-1812). — État du département de Maine-et-Loire (avril 1804). — Le duc d'Angoulême à Angers (8-10 août 1814). — Les filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus (1823-1908). — Le duc et la duchesse de Nemours à Baugé, Saumur et Angers (août 1843).

Digitized by Google

Bocage normand (Récits, contes et légendes de l'Ancien). — Avec ses collines boisées, ses vallées ondoyantes et toujours vertes, ses petits chemins tortueux, irréguliers, ses maisons bâties à l'écart les unes des autres comme pour attester l'indépendance de caractère des habitants, le pittoresque Bocage, situé à l'ouest de la Normandie qu'il rattache à la Bretagne et au Maine, est un des pays de France qui recèlent le plus de poésie. M. Madelaine, suivant l'exemple de M. Lecœur, s'est voué à la résurrection de son passé (*Au bon vieux temps : Récits, contes et légendes de l'ancien Bocage normand* ; Caen, Henri Delesques, 1907). Il s'est plu à recueillir patiemment les contes et les légendes qui amusaient ou effrayaient le peuple à ses veillées et qui reproduisent, sous des formes variées, la lutte des héros de lumière contre les monstres de ténèbres. Le Bocage est riche en souvenirs traditionnels, en chroniques locales. Il n'est guère de hameau, il n'est pas de lieu désert ni de ruine où ne fleurisse la légende. — P. M.

Bullier (Notice historique sur le bal). — Chacun sait que « Bullier », après avoir symbolisé la gaîté du Quartier-Latin, apparaît plutôt aujourd'hui comme un vestige, d'ailleurs toujours vivant, du joyeux passé. Parler de ce bal, c'est donc apporter une véritable contribution à l'histoire du Paris qui disparaît. La notice signalée ici forme une intéressante et élégante plaquette (*Un bal d'étudiants : Bullier* ; Paris, Champion, 1908, in-16 de 34 p.) ; elle rappelle en termes heureux diverses anecdotes, dans le genre de la suivante : « Béranger, au déclin de sa vie, y vint un soir d'été [à Bullier], peut-être pour y chercher Lisette. Il habitait alors une pension de famille de la rue d'Enfer. Reconnu par les étudiants, l'immortel chansonnier est porté en triomphe. Jeanne-la-Belle lui offre son bouquet qu'il accepte les larmes aux yeux. Tout ému, le poète doit s'esquiver par une porte dérobée... Quelques années plus tard, Gambetta sera un client assidu de Bullier... » L'auteur a complété sa notice par un appendice bibliographique détaillé. Il se cache sous un anonymat modeste, mais ne serait-il pas un membre fort érudit de la Société des Études Historiques ?

Moscou. — L'ouvrage de M. F. Tastevin (*Histoire de la colonie française de Moscou depuis les origines jusqu'à 1812*, Paris, Champion, 1908, in-12 de de 190 p.), est une très utile contribution à l'histoire de l'influence française en Russie à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe. Signalons particulièrement les chapitres consacrés à l'étude du commerce français et à l'enseignement. Les dernières pages nous montrent la situation faite à notre malheureuse colonie en 1812.

M. T. s'est particulièrement servi des ouvrages de Lecointe de Laveau : *Moscou avant et après l'incendie* (Paris 1814) ; Popoff : *Moscou en 1812* (articles parus dans les *Archives russes* de Barteneff en 1875) ; A. Domergue : *La Russie pendant les guerres de l'Empire (1805-1815)* (2vol. 8°, Paris, 1835) et Gadarnel (Ladrague) : *Relation du séjour des Français à Moscou et de l'incendie de cette ville en 1812.* — A. D.

Prix décernés par l'Institut. — A l'Académie française, le premier prix Gobert

Digitized by Google

(9.000 fr.) a été décerné à M. Camille Jullian (*Histoire de la Gaule*), le second (1.000 fr.) à M. Paul Courteault (*Blaise de Montluc, historien*). — Le prix Thérouanne, de 4.000 fr., a été partagé ainsi : 1.000 fr. à l'abbé Pierling (*La Russie et le Saint-Siège*), 1.000 fr. à M. François Rousseau (*Le règne de Charles III d'Espagne*) 500 fr. à MM. Fr. Funck-Brentano, P. Morane, Yakschitch, de Caumont La Force. — Le prix Halphen, de 2.000 fr., est partagé par fractions égales entre MM. P. Berger, K. Huchon, Henri Hauvette et l'abbé Roussel, pour leurs études de littérature. — Le prix Bordin, de 3.000 fr., est fractionné comme suit : 1.000 fr. à M. Delaruelle (*Guillaume Budé*), 500 fr. chacun à MM. A. de Gubernatis, Albert Cassagne, Guillaume Huszar et Piat-Clodius, pour leurs travaux de littérature ou de philosophie. — Le prix Marcellin Guérin, de 5.000 fr., est divisé ainsi : 1.000 fr. à M. Christian Maréchal, pour ses ouvrages sur *Lamennais*, *Victor Hugo* et *Lamartine*; 500 fr. chacun à MM. Dauphin Meunier, Michaut, colonel Lanrezac, Ernest Seillière, Henry Tronchin, André Le Glay, Pierre Heinrich et Gendarme de Bevotte, pour leurs études d'histoire, de littérature et de philosophie. — Le prix Guizot, de 3.000 fr., reçoit l'attribution suivante : 1.000 fr. à M. Étienne Dejean (*Un préfet du Consulat, Beugnot*); 500 fr. chacun à MM. Georges Dumas, Joseph Guyot, Ph. Monnier et Mlle Dugard Raph-Waldo, pour leurs travaux littéraires ou philosophiques. — Le prix Langlais, de 2.000 fr., est décerné ainsi : 800 fr. à M. Jacques Bardoux (*Correspondance inédite de la reine Victoria*), 700 francs à Mme Gaston Paris (*Grammaire de l'assentiment*), 500 fr. à l'abbé Albin de Cigala. — Le prix Saintour, de 3.000 fr., est partagé comme suit : 1.000 fr. à M. Edmond Huguet, 1.000 fr. à M. Graeme Ritchie, et 500 fr. chacun à l'abbé Quillacq et à M. Edmond Girard, pour leurs ouvrages de grammaire et de lexicologie. — Le prix Furtado, de 1.000 fr., a été partagé entre MM. de Maricourt et Bonnet. — Le prix Vitet, de 2.500 fr., a été décerné à M. G. Goyau. — Le prix d'éloquence de 4.000 fr. (sujet mis au concours : Un discours sur Taine) a été attribué à MM. Charles Picard (3.000 fr.) et A. Lerey (1.000 fr.).

A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le premier prix Gobert (9.000 fr.) a été décerné à M. F. Chalandon (*Histoire de la domination normande dans l'Italie méridionale*), le second prix (1.000 fr.) à M. Samaran (*La maison d'Armagnac au XVe siècle*). — Le prix Fould, de 5.000 fr., a été partagé entre MM. G. Foucart et H. Saladin. — Le prix Saintour, de 3.000 fr., a été partagé ainsi : 1.000 fr. à MM. Bruchet (*Histoire du château de Ripaille*); 500 fr. à MM. E. Desprez, abbé Villetard, le R. P. Thibaut et A. Gastou. — Le prix Berger, de 15.000 fr., a été partagé ainsi : 6.000 fr. à la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 3.000 fr. à MM. Coyecque (*recueil d'actes notariés intéressant l'histoire de Paris*), P. Lacombe (*travaux sur les Livres d'heures* conservés dans les Bibliothèques de Paris), H. Martin (*Les Miniaturistes français*). — Le prix Lagrange, de 1.000 fr., a été décerné à la Société des anciens textes de France pour sa publication de poèmes inédits du moyen âge. — Le concours des antiquités a donné les résultats suivants : Première médaille, 1.500 fr., M. Espérandieu, pour son *Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine*, deuxième médaille, 1.000 fr., M. Jacques Laurent, pour

Digitized by Google

son *Cartulaire de l'abbaye de Solesme*, troisième médaille, 500 fr., M. Frédéric Soehnée, pour son *Catalogue des actes de Henri Ier*, quatrième médaille, 500 fr., Mlle Louise Pillion, pour ses *Portails latéraux de la cathédrale de Rouen*. — Le prix Prost a été réparti entre M. P. Maréchal (800 fr.) et la Revue l'Austrasie (400 fr.) ; avec mention à M. E. Hubert. — Le prix La Fous-Mélicos, de 1.800 fr., a été réparti entre MM. G. Bourgin et G. de Lhomel (500 fr. chacun), l'abbé Le Sueur et L. Jacob (400 fr. chacun), avec mention au Dr V. Leblond. — Première mention, au marquis de Ripert-Monclar, deuxièmes mentions à MM. Soyer, Trouillard et de Croy, troisième mention, à M. Jean Guiraud. Autres mentions à l'abbé Mollat, Mlle Marguerite Boudin, M. Pierre Champion, l'abbé Edmond Abbe.

A l'Académie des Beaux-Arts, le prix Bordin, de 3.000 fr., a été partagé entre M. Hofbauer, pour ses illustrations du *Forum romain*, l'abbé Thédenat et MM. de Baudot et Perrault-Dabot pour leur ouvrage *les Cathédrales de France*. — Le prix Bailly, de 1.500 fr., a été attribué à M. Camille Enlart, pour son *Manuel d'archéologie*.

Russie de 1584 à 1614 (La crise révolutionnaire en). — On ne saurait assez louer ni remercier M. Waliszewski, cet infatigable travailleur, de nous avoir donné sur le xviiie, puis sur le xvie siècle russe, de substantielles études qui ont pour nous, à un très haut degré, l'attrait de la nouveauté. Ce qu'on lui envie, ce n'est pas seulement l'aisance avec laquelle, grâce à ses origines, il explore les sources polonaises et moscovites, c'est aussi l'élégance avec laquelle il manie la langue française. Son talent ne s'est jamais déployé avec plus d'éclat que dans son dernier volume (*Les origines de la Russie moderne. La crise révolutionnaire*, 1584-1614; Paris, Plon; 1906, in-8°) sur les successeurs d'Ivan le Terrible, l'énigme du faux ou vrai Dimitri et la tourmente révolutionnaire des premières années du xviie siècle où, le tsar étant prisonnier, le patriarche captif, les Suédois à Novgorod-la-Grande, les Polonais à Moscou, la haute noblesse vendue à l'étranger, il sembla vraiment que la Russie était à la veille de périr. Nous regrettons d'avoir beaucoup tardé à signaler le mérite de cet important ouvrage où le lecteur français trouve tant à apprendre. — P. M.

Tarbes (Un évêque de). — M. l'abbé L. Dantin a consacré à *François de Gain Montagnac, évêque de Tarbes (1782-1801) et son diocèse pendant la Révolution* (Paris, Letouzey et Ané, 1908), un volume in-8° de xvi-560 p. avec 15 gravures et plans. Ni écrivain, ni orateur, ce prélat, pieux et zélé, soutint son clergé pendant les années de troubles par ses exhortations. M. l'abbé Dantin expose en détail les périls de la vie diocésaine en s'appuyant sur de nombreux documents inédits. Son travail sera utilement consulté pour l'histoire du diocèse de Tarbes et du département des Hautes-Pyrénées.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

Mémoires et Documents. — Actes de la Commune de Paris pendant la Révolution, publiés et annotés par *Sigismond Lacroix* ; 2e série (du 9 octobre 1790 au 10 août 1792). 5 vol. in-8°, Paris, librairie L. Cerf. — Mémoires du *Général Bennigsen*, tome 3, campagnes de 1812 et 1813, Paris, Lavauzelle, in-8°, de xxxiii-470 p. — *Comtesse de Boigne*, Mémoires, tome 4, 1831-1866, Paris, Plon, in-8°, 547 p. — *L. de La Laurencie*, Quelques documents sur J. P. Rameau et sa famille, Paris, Fortin, in-8° 78 p. — *Joseph de Maistre et Blacas*, leur correspondance et l'histoire de leur amitié (1804-1820), par E. Daudet, Paris, Plon, in-8° de ix-398 p. — Recueil des documents d'ordre économique contenus dans les registres des délibérations des municipalités du district d'Alençon, 1788-an IV, publié par *Félix Mourlot*, Tome Ier, cantons d'Alençon et de Carrouge, Paris, E. Leroux, in-8° de 766 p. — Correspondance de M. Tréhot de Clermont, maire de Pont-Croix (1791), Quimper, impr. de Kerangal, in-8° de 52 p.

Bibliographie. — *J. Cordey*, Inventaire des archives des Ducs de Crillon, conservées chez le marquis de Grammont, Paris, Champion, in-8° de ix-310 p. — *H. Martin*, Le Térence des Ducs, Paris, Plon, in-4° de 57-80 p.

Archéologie et Histoire de l'Art. — *Arnaud d'Aguel*, L'abbaye de Saint-Victor de Marseille, Paris, Impr. Nat. in-8° de 19 p. — *E. Bourdin*, L'œuvre de Jacques Prévost, peintre, sculpteur, et graveur franc-comtois au xvie siècle, Besançon, impr. Dodivers, in-8° de 90 p. — *G. Charnaye*, Le Prieuré de Saint-Lupicin, Lons-le-Saunier, impr. Declume, in-8° de 226 p.

Histoire Générale. — *Dr Cabanès*, Les Indiscrétions de l'Histoire, 5e série, Paris, Librairie mondiale, in-16, 383 p. — *Geoffroy de Grandmaison*, L'Espagne et Napoléon, 1804-1809, Paris, Plon, in-8° de xiii-525 p. — *J. Lemoine*, Madame de Montespan et la Légende du Poison, Paris, Leclerc, in-8° de 53 p. — *M. Lozé*, La Question des Détroits (thèse), Paris, Larose, in-8° de 131 p. — *Roger Grandrillé*, L'organisation de l'Inquisition en France de 1233 à la fin du xvie siècle, Orléans, impr. A. Gout, in-8° de iv-196 p.

Histoire Littéraire. — *H. Ashton*, Du Bartas en Angleterre (thèse), Paris, Larose, in-8° de 392 p. — *M. Barrès*, Vingt-cinq ans de vie littéraire, Paris, Bloud, in-16 de lcii-446 p. — *J. Ecorcheville*, Corneille et la Musique, Paris, impr. Fortin, in-8° de 24 p. — *J. Lemaître*, Jean Racine, Paris, Calmann-Lévy, in-16° de 328 p.

Histoire militaire. — *E. Arnaud et M. Cortier*, Nos confins sahariens :

Digitized by Google

étude d'organisation militaire, Paris, Larose, in-8° de 516 p. — *Baquey*, La pénétration saharienne, résumé historique, Paris, Lavauzelle, in-8° de 63 p. — *F. Culmann*, Choses d'Allemagne, Paris, Lavauzelle, in-8° de 208 p. — *E. Gachot*, Histoire militaire de Masséna : le siège de Gênes, etc..., Paris, Plon, in-8° de 448 p. — *O. Lehautcourt*, Études de tactique appliquée, L'Attaque de Saint-Privat, 2e édition, Paris, Lavauzelle, in-8° de 111 p. — *A. Slovak*, La Bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805), documents inédits, traduction par L. Leroy, Paris, Daragon, in-18 de 272 p.

Histoire Locale. — *A. de Bellaigue Dufournel*, Notes d'histoire locale (xive siècle), Gray, impr. Roux, in-8° de 11 p. — *A. Couret*, Les légendes de Saint-Sépulcre, Paris, Maison de la Bonne-Presse, in-8° vi-154 p. — *G. Cousin*, La Franche-Comté au milieu du xvie siècle, Lons-le-Saunier, impr. Declume, in-8° de vii-315 p. — *G. de Fossa*, Le château historique de Vincennes, à travers les âges, tome Ier, Paris, Daragon, in-4° de 343 p. — *R. de La Perraudière*, L'enlèvement du citoyen Trillon et le marquis de la Gélinière (1799), Angers, Germain et Grassin, in-8° de 39 p. — *P. Lemonnier*, L'impôt sur le revenu à Rochefort-sur-mer (1790-1793), La Rochelle, impr. Texier, in-8° de 23 p. — *L.-H. Lecomte*, Histoire des théâtres de Paris, Paris, Daragon, in-8° de 262 p. — La municipalité de Saint-Saturnin de Séchaud pendant la période révolutionnaire, du 31 janvier 1790 au 30 prairial an VIII, La Rochelle, impr. Texier, in-8° de 86 p.

Biographie. — *R. Arnaud*, L'Egérie de Louis-Philippe, Adélaïde d'Orléans (1777-1847), Paris, Perrin, in-8° de 375 p. — *De Bonald*, François Chabot, membre de la Convention (1756-1794), Paris, Émile-Paul, in-8° de xii-356 p. — *Abbé Bridoux*, Pie X, essai, Péronne, impr. Doal, in-8° de 88 p. — *G. Capon et R. Yve-Plessis*, Vie privée du Prince de Conty, Louis-François de Bourbon (1717-1795), Paris, Schemit, in-8° de 426 p. — *Ch. Gailly de Taurines*, Benvenuto Cellini à Paris sous François Ier, Paris, Daragon, in-8° de 180 p. — *Gazeau de Vautibault*, Les d'Orléans au tribunal de l'Histoire (1649-1815), 7 vol. in-18 jésus, Paris, Daragon. — *C. Simond*, Gœthe (1749-1832), Paris, Larousse, in-8° de 96 p.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. *L'Éditeur-Gérant* : A. Picard.

Digitized by Google

Le comte de Guerchy Ambassadeur de France à Londres[1] (1763-1767)

I

PRÉLIMINAIRES

Le comte de Guerchy arriva à Londres le 17 octobre 1763, après une courte traversée de deux heures trois quarts. Dès le lendemain, le roi d'Angleterre, désirant affirmer ses sentiments de bienveillance envers la France, lui accorda audience et, après avoir tenu des propos fort aimables pour l'ambassadeur personnellement, lui posa de nombreuses questions sur l'état militaire de la France et particulièrement sur le régiment du roi dont Guerchy était le colonel. Chez la reine, les choses ne se passèrent pas aussi bien; le vieux guerrier, qui avait chargé trois fois la colonne anglo-hanovrienne à Fontenoy et qui, à Minden, ôtait sa cuirasse pour donner du courage à ses soldats, fut tout intimidé[2]. « Je ne sais pour quelle raison, je suis resté tout court dans le compliment que j'ai eu l'honneur de

1. D'après les Archives du Ministère des Affaires Étrangères.

2. États de services du comte de Guerchy, communiqués par les *Archives de la Guerre* :

Né 1er août 1715 — mousquetaire, 4 décembre 1730 — capitaine au régiment de Toulouse, 24 décembre 1731 — lieutenant-colonel de Royal Vaisseaux, 25 novembre 1734 — brigadier d'infanterie, 20 février 1743 — employé à l'armée du Rhin, 1er mai 1743 — à l'armée de Flandre, 1er août 1744 — maréchal de camp, 1er mai 1745 — colonel et inspecteur du régiment du roi, 26 mai 1745 — gouverneur de Huningue, 16 février 1748 — employé à l'armée des Pays-Bas, 15 avril 1748 — lieutenant-général, 10 mai 1748 — employé à l'armée d'Allemagne, 1er mars 1757 — rentré en France, 1761 — ambassadeur à Londres, 1763 — décédé à Paris, 19 septembre 1767.

Campagnes : 1733-1734, en Italie — 1735, sur le Rhin — 1741, en Bavière — 1743, Bavière et Alsace — 1744-1745-1746-1747, en Flandre — 1748, aux Pays-Bas — 1757-1758-1759-1760, en Allemagne.

Blessures : coup de feu au bras à la bataille de Guastalla, 19 septembre 1734 — coup de feu à la main à la bataille de Lawfeld, 2 juillet 1747 — chevalier de Saint-Louis, 11 avril 1743 — chevalier des ordres du Roy, 1er janvier 1759.

Digitized by Google

lui faire, n'ayant eu aucune peur chez le roy. Elle est fort gracieuse, mais pas jolie, ne se met pas de poudre parce que c'est le goût du roy, ce qui ne luy sied pas [1]. »

Le roi Georges, monarque d'une simplicité extrême, vivant plutôt comme un bon père de famille que comme un souverain, voulait que tout fût à l'unisson autour de lui [2].

Le cérémonial de la cour d'Angleterre était donc, à cette époque, le moins formaliste de l'Europe : tout s'y passait sans beaucoup de faste, ni de cérémonie, et assez bourgeoisement. L'ambassadeur de France était reçu sans façon par le roi après son lever, et, en dehors du carrosse à six chevaux qui le conduisait au palais royal, cette audience de réception ne se distinguait pas des autres. L'ambassadrice était simplement présentée à la famille royale par l'officier de service, au cercle de la cour auquel elle assistait au même titre que toutes les autres dames titrées.

A ce cercle, le roi était « obligé de parler à tous et il lui fallait savoir une prodigieuse quantité d'anecdotes pour traiter chacun selon son goût. » [3]

Les ambassadeurs de France en Angleterre n'étaient jamais sans éprouver des inconvénients sérieux du fait des lois prohibitives des Anglais, et de leur manque absolu de tact. Guerchy en eut sa part. Le vin qu'il amena avec lui fut accepté jusqu'à la quantité de neuf tonneaux, pas davantage. Il désirait en faire passer au moins onze comme l'avait fait Nivernais son prédécesseur. Grenville, premier lord de la trésorerie, s'y opposa. On discuta; Guerchy fit observer que les ambassadeurs d'Angleterre à Paris ne payaient jamais de droits de douane et passaient en France tout ce qui leur plaisait. Le ministre anglais fut intraitable, et Guerchy, furieux, fit réexpédier en France le vin déjà arrivé à Douvres. Une autre fois, il avait

1. Archives des Affaires Étrangères, *Correspondance politique Angleterre*, t. 451. (Guerchy au Roy, 21 octobre 1763.)

Flassan, dans son *Histoire de la diplomatie française*, t. VI, mentionne l'ambassade de Guerchy, mais ne donne aucun détail.

2. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 451, fol. 351.

3. Nous avons décrit l'existence de ce prince dans notre travail sur le chevalier d'Eon (*Bulletin historique et philologique du ministère de l'Instruction Publique, année 1908*).

V. aussi : Belsham, *History of George III* et Mr. Broughton, *Papendick's journal, or court and private life in the time of queen Charlotte*, 2 vol. 1887 ; *Madame d'Arblay Diary*, 2 vol.

Digitized by Google

commandé à Paris un magnifique habit de soie brodé pour figurer le jour de l'anniversaire de la naissance du roi Georges. La douane de Douvres l'arrêta au passage et réclama des droits d'entrée. Malgré une intervention du duc de Bedford, président du conseil des ministres [1], Grenville n'autorisa point l'entrée de l'habit en franchise. Pareille mésaventure arriva au comte de Haslang, envoyé extraordinaire de Bavière : son habit de gala fut retenu trois semaines à la douane de Douvres parce qu'on le croyait neuf et il ne l'était pas [2]. Un domestique de l'ambassadeur de France fut un jour arrêté dans l'ambassade même pour un léger délit, et sans tenir compte de l'immunité du corps diplomatique. La charge de représenter une cour étrangère à Londres était un grand honneur accompagné de sérieux désagréments.

Dans une étude sur le chevalier d'Eon, ministre plénipotentiaire de France à Londres, nous avons discuté le choix de Guerchy comme ambassadeur à Londres ; rappelons simplement que le duc de Nivernais, négociateur de la paix de Paris, en 1763, et le duc de Praslin, ministre des affaires étrangères, estimaient les capacités diplomatiques de Guerchy tout à fait insuffisantes. « Je crains ses dépêches comme le feu, écrivait Praslin. » D'Eon devait lui servir de mentor et tenir la plume ; la brouille survenue entre ces deux personnages rendit cette combinaison impossible.

L'ambassadeur avait l'intention de conduire sa femme à Londres. Nivernais s'en effrayait, et écrivait à Praslin :

« ...Mais une chose que je dois vous dire encore ici sur notre ami, c'est que, s'il amène ici sa femme, il fera très mal. Je ne parle pas pour la dépense, mais une femme française ne réussira jamais ici et sachez que Mme la duchesse de Mirepoix [3], qui est très aimable,

1. Le cabinet présidé par Georges Grenville était arrivé au pouvoir le 8 avril 1763, remplaçant le cabinet Bute. En septembre de la même année, lord Bedford, ambassadeur à Paris, y entra et prit la présidence. Ce cabinet, connu sous le nom de cabinet Grenville-Bedford, appartenait au parti Tory.

Voir W. Lecky, *History of England in the Eighteenth Century*, 4 vol. London, 1883, vol. 3, *passim*.

Parliamentary History of England, publiée à Londres en 1803-1813, vol. XV et XVI.

Horace Walpole, *Memoirs of the reign of George III*, 4 vol. London, 1845, *passim*.

2. Voir *Grenville papers, edited by* William James Smith, 4 vol. London 1852-53 (t. II, p. 188, 259, 334).

3. Le duc de Mirepoix représenta la France à Londres dans les années qui précédèrent immédiatement la rupture de 1756.

Digitized by Google

qui a même l'humeur très prévenante, les manières très flexibles, a eu bien de la peine à y réussir. D'ailleurs, notre pauvre ami allant toutes les années passer trois ou quatre mois à Versailles, cet arrangement rendrait une femme bien embarrassante et aussi je pense qu'au moïen d'un pareil arrangement la femme de notre ami consentirait à le laisser aller sans elle. »

Soit curiosité, soit répugnance d'abandonner son mari, la comtesse de Guerchy l'accompagna dans son ambassade, et les sombres pronostics de Nivernais ne se réalisèrent point.

Les deux principales parties contractantes de la paix de 1763, la France et l'Angleterre, considéraient ce pacte plutôt comme une trêve que comme une entente définitive, et, lorsque Georges III affirmait hautement que les deux couronnes allaient vivre désormais en bonne harmonie, car elles n'avaient plus rien à se demander réciproquement, ce prince savait bien que cela n'était point conforme à la réalité des choses.

Très pacifique lui-même et secondé à la fin de l'année 1763 par un cabinet ayant à sa tête le duc de Bedford, ami de la France, le roi d'Angleterre n'ignorait pas que l'opposition dans le parlement devait fatalement revenir au pouvoir et qu'alors une guerre avec la France serait inévitable; il était également possible que Louis XV attaquât l'Angleterre s'il croyait avoir le moyen de le faire avec des chances de succès. Lord Egmont, premier lord de l'Amirauté, dit sans détours à Guerchy, lors de son arrivée à Londres, qu'il croyait à une agression des Français[1].

Donc, chaque partie s'attendait soit à être attaquée par l'autre, soit à l'attaquer elle-même la première, dans un très bref délai, et les relations diplomatiques, que nous allons exposer, se ressentiront de cette situation particulière.

La tâche de Guerchy n'était pas facile surtout pour un débutant dans la carrière ; heureusement il avait deux excellents secrétaires, Leboucher et Bontemps, et le marquis de Blosset pour le remplacer pendant ses séjours annuels en France. La finesse naturelle de l'ambassadeur lui fut d'un grand secours ; les ennuis injustifiés que d'Eon lui causa le rendirent sympathique à la cour et aux ministres.

1. *Grenville papers*, t. II, p. 173.

Digitized by Google

Les instructions de Guerchy témoignent des préoccupations et des craintes que la cour de France avait alors d'une nouvelle agression des Anglais. « Si le roy d'Angleterre était libre de n'écouter que les conseils de sa justice, de sa bonne foi et de son zèle pour la paix, l'heureuse conformité de ses sentiments avec ceux de Sa Majesté seroit un sûr garant à l'Europe d'une tranquillité inaltérable pendant tout le cours de leur règne; mais un roy d'Angleterre n'est pas toujours le maître de faire tout le bien qu'il voudroit. Il est entraîné par les partis. » Après avoir tracé un portrait de Pitt, « cette idole du peuple anglais » qui veut renverser le cabinet Bedford, Louis XV insiste sur ce que, comme le roi et ses ministres sont pacifiques, Guerchy devra tout employer pour leur être agréable. Les instructions se terminent par des indications sur la marche à suivre relativement aux divers points en litige avec l'Angleterre.

En effet, le traité de paix de 1763 avait simplement posé les bases des arrangements à intervenir entre les deux cours, ces affaires devant être définitivement réglées par la voie diplomatique. Elles étaient de deux sortes: les unes d'ordre purement financier, les autres d'ordre politique et national. Les premières furent assez vite terminées par Guerchy, malgré l'avidité du cabinet anglais, car l'amour-propre de la France n'était pas en jeu, mais seulement son argent : elles avaient rapport à l'entretien des prisonniers de guerre et aux billets du Canada. Les secondes donnèrent lieu à de vives discussions, faillirent amener la rupture et étaient encore pendantes lors du départ de Guerchy : il s'agissait de la démolition du port de Dunkerque et de la pêche de Terre-Neuve.

Pour plus de clarté, nous examinerons chacune de ces négociations séparément et sans interruption, depuis l'origine jusqu'à la conclusion.

II

AFFAIRE DES PRISONNIERS DE GUERRE

Les Anglais nous réclamaient le prix de la nourriture et de l'entretien de 18.875 prisonniers capturés du 14 octobre 1755 au 11 novembre 1762, soit une somme totale de 26.435.384 livres tournois.

Digitized by Google

C'était un abus manifeste; en effet, sur ce nombre, 5.904 avaient été capturés sur nos vaisseaux *avant* la déclaration de guerre, c'est-à-dire entre le 14 octobre 1755 et le mois de mai 1756. Un certain nombre était décédé; il en resta 4.500 en Angleterre, dont il était juste de déduire le coût pendant toute la durée de la guerre, soit..... 5.772.628 l.

A déduire aussi : passagers civils et domestiques retenus prisonniers indûment pendant sept ans par les Anglais, soit 300 personnes..... 343.522 l.

A déduire une somme réclamée par les Anglais sans justification, ni explication..... 2.744.776 l.

A déduire nourriture des prisonniers anglais en France..... 2.551.190 l.

Total à déduire selon le compte présenté par Guerchy[1]..... 11.412.116 l.

Le cabinet de Londres commença par refuser toute réduction. On discuta pendant plus de six mois; notre ambassadeur finit par déclarer à Lord Halifax que, s'il ne consentait pas cette juste réduction, conforme à la réalité des faits, nous ne payerions rien du tout, malgré les stipulations formelles de l'article III du traité de Paris. Halifax, étonné de cette attitude intransigeante, cessa son triste marchandage et finit par accepter la réduction proposée, ce qui ramena la dette de la France à 15.023.168 livres tournois. Ce point réglé, il fallut convenir du mode de paiement, nouvelle et interminable discussion qui dura jusqu'au départ de Guerchy pour ses vacances, en août 1764. Avant de quitter Londres, il avait essayé, sur un ordre de Praslin, de balancer l'affaire des prisonniers avec celle de la démolition de Dunkerque, c'est-à-dire de payer sans délai les 15.023.168 livres tournois, à la condition que le cabinet anglais nous consentirait un arrangement acceptable pour la démolition de ce port. Il fallut bientôt renoncer à cet espoir. Lord Halifax, craignant l'opposition dans le parlement britannique, ne voulut jamais rendre ces deux question connexes.

Il prétendait que la France payât ces quinze millions en trois ans et se refusait à signer aucune convention à ce sujet, et même à donner quittance pour les sommes qu'il recevrait. Louis XV, persuadé que

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 458, fol. 74.

Digitized by Google

la paix serait rompue avant cette échéance, offrait cinq millions de suite et le reste par annuités en cinq ans. Cette manière de procéder lui permettrait de ne pas payer les dernières échéances si la guerre éclatait. Sur la question de la quittance, il fut inébranlable, car, faute d'obtenir le terme de cinq ans qu'il désirait, il ne pouvait, dans aucun cas, s'exposer à payer deux fois si le cabinet anglais n'était pas honnête. Guerchy le dit carrément à Halifax : « On ne refuse en aucun pays une quittance à un débiteur qui paye sa dette »; et, d'un autre côté, Praslin ne pouvait se dispenser d'un titre justificatif de ce paiement, vis-à-vis du Conseil du roi. Halifax soutenait que les 26.435.384 livres tournois réclamées par l'Angleterre pour l'entretien des prisonniers français constituant une dette nationale, c'était un crime « également national » que d'avoir transigé pour 15.000.000 et plus encore de donner une quittance constatant ce paiement. Il offrait de donner un reçu de quinze millions de livres tournois sans spécifier à quoi se rapportait ce versement et de s'engager *verbalement* à ne rien réclamer en plus. Nous ne pouvions accepter cet arrangement, cela se conçoit, et l'affaire resta en suspens.

Pendant les vacances de Guerchy, le marquis de Blosset, son secrétaire, entretint cette chicane indigne de deux grandes nations : elle semblait ne pouvoir être résolue conformément à nos désirs.

Le 26 octobre 1764, changement complet. Guerchy est revenu à son poste et Halifax lui déclare que, décidé à dégager sa responsabilité, il va porter la question des prisonniers devant le Parlement, au mois de janvier suivant. En attendant, il acccepte tout ce qu'il avait refusé auparavant; il signera une convention et la France aura quatre ans pour se libérer. La certitude que l'opposition est actuellement incapable de renverser le ministère est la cause de ce revirement du cabinet anglais, car, *personnellement*, il ne désire rien tant que de satisfaire le roi de France. Les chambres acceptèrent à l'unanimité l'arrangement conclu. Louis XV fut très satisfait de la solution de cette affaire [1]. Guerchy et Halifax signèrent, le 27 février 1765 [2], une convention en vertu de laquelle nous nous engageâmes à payer :

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 459, fol. 55 (Praslin à Guerchy, 6 novembre 1764).
2. *Id.*, t. 462, fol. 383.

Digitized by Google

176.000 livres sterling le mois suivant ;
132.000 en quatre paiements égaux en 1765, à la fin de chaque trimestre ;
181.000 en 1766, dans les mêmes conditions ;
181.000 en 1767, dans les mêmes conditions [1] ;
Total 670.000 livres sterling, somme égale aux 15.023.000 livres tournois (au change de 22 livres tournois par livre sterling).

Guerchy obtint encore que le cabinet anglais déduisît du premier paiement une somme de 150.000 francs pour les dégâts supportés par nos pêcheurs de Terre-Neuve, en 1764, du fait des Anglais.

En somme, cette première affaire traitée par Guerchy fut un succès pour lui ; nous obtînmes gain de cause sur tous les points : la convention, la réduction de la dette et le paiement en quatre années, terme fort proche de celui de cinq années réclamé au début par le cabinet de Versailles.

Avant de quitter cette question des prisonniers, disons quelques mots des conditions matérielles dans lesquelles ils vécurent en Angleterre. On ne les mit point sur des pontons, comme plus tard sous l'Empire, mais dans les prisons de Plymouth, Portsmouth, Kinsdale, Exeter, Liverpool, Fissinghurst, et au château de Porchester. Ils couchaient soit dans des lits de camp de 2 pieds 6 pouces de large sur 6 pieds de long avec paillasse et couvre-pieds, soit dans des hamacs garnis d'un matelas en bourre de laine avec une couverture et un couvre-pieds.

Parcimonieusement nourris, ces malheureux touchaient journellement : 3/4 de livre, soit 340 grammes de viande, sauf le samedi, jour d'abstinence ; plus 575 grammes de pain ; 4 et 6 onces de beurre et de fromage, le samedi seulement ; une 1/2 pinte de pois 4 fois la semaine, enfin par jour un quart de bière (1 litre 13).

Les prisonniers ne répondant pas à l'appel étaient privés de vivres jusqu'à ce qu'ils répondissent ; les dommages au casernement ou autres étaient payés sur les vivres ; les évadés repris avaient 1/2 ration

1. En 1767, les Anglais réclamèrent en plus 2.069.822 livres tournois pour entretien de nos prisonniers, du 20 novembre 1762, jour de la signature des préliminaires de la paix jusqu'au jour de leur rentrée en France en mai 1763 ; cette somme fut réduite à 509.990 livres tournois. Quant à l'entretien des prisonniers français, par la compagnie anglaise des Indes, il fut discuté par le successeur de Guerchy.

Digitized by Google

jusqu'à ce qu'ils eussent payé les frais occasionnés pour les reprendre ; dans chaque prison, 3 ou 5 délégués nommés par les prisonniers eux-mêmes examinaient les denrées [1].

Ému du sort de ces malheureux, Louis XV leur envoya en plusieurs fois sept millions de livres tournois [2].

III

LES BILLETS DU CANADA

La solution de l'affaire dite des billets du Canada présentait des difficultés plus grandes que celle des prisonniers. Louis XV, ne pouvant que très difficilement faire face aux besoins d'argent, ne voulut pas la discuter avant le printemps de 1765. Pour la comprendre, quelques explications sont indispensables. Les dépenses qui se faisaient au Canada pour le service du roi étaient payées en monnaie de papier ; cette monnaie consistait en : cartes et billets, généralement appelés *billets de monnaie* et en *ordonnances*, qui étaient des promesses, faites au nom du roi par l'intendant, de tenir compte des sommes qu'elles indiquaient. Il y avait aussi les *lettres de change*, tirées par les autorités du Canada sur le trésor royal.

Par suite de l'abus des dépenses faites pendant la guerre dans la colonie, ces diverses sortes de papiers furent créées dans une proportion abusive, et, en 1762, les billets de monnaie, précurseurs des assignats de l'époque révolutionnaire, perdaient jusqu'à 75 °/₀ de leur valeur nominale. Un arrêt du conseil, du 24 décembre 1764, ordonna que les billets de monnaie et ordonnances seraient remboursés aux porteurs français à raison de 25 °/₀ de leur valeur, et les lettres de change à raison de 50 °/₀ ; ce remboursement devait se faire non pas en espèces, mais en fonds d'État à 4 1/2 °/₀ amortissable par tirages et subissant une retenue de 10 °/₀ ; c'était donc du 4 °/₀. Ce fonds perdait 12 °/₀ sur le marché.

Ces conditions, que les porteurs français ne pouvaient refuser, étaient-elles applicables aux porteurs anglais et aux canadiens

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 459, fol. 91 (Rapport des commissaires nommés pour l'échange des prisonniers en 1757).
2. *Id.*, t. 458, fol. 116.

Digitized by Google

devenus sujets anglais par le traité de Paris? Naturellement, le cabinet de Londres disait que non et prétendait, au nom du comité des porteurs anglais, à un traitement plus favorable. Il s'appuyait pour faire cette réclamation sur la déclaration annexée au traité de Paris. Or, cette déclaration disait simplement ceci : « Sa Majesté Très-Chrétienne, très-disposée à rendre à chacun ce qui lui est légitimement dû, a déclaré et déclare que les billets et lettres de change seront exactement payés, après une liquidation faite dans un temps convenable selon la distance des lieux et la possibilité, en évitant néanmoins, que les billets et lettres de change que les sujets *français* pourraient avoir au moment de cette déclaration, ne soient confondus avec les billets et lettres de change qui sont dans la possession des nouveaux sujets du Roi de la Grande-Bretagne [1]. »

Rien dans cette déclaration ne laissait percer le désir par la France de traiter plus favorablement les Anglais que les Français, et le fait de ne pas confondre les créances des uns avec celles des autres n'impliquait nullement un droit à réclamation pour les premiers. La liquidation avait été régulièrement ordonnée par l'arrêt du conseil du 24 décembre 1764 et les délais accordés aux porteurs français pour déclarer leurs créances allaient expirer à la fin de 1765.

Pour aider Guerchy dans cette délicate négociation, on envoya à Londres de Villerault, maître des requêtes, et l'un des commissaires pour la liquidation des papiers du Canada [2]. Il eut, de concert avec Guerchy, en juillet 1765, plusieurs entrevues avec les syndics des porteurs anglais. Ceux-ci réclamaient 50 °/₀ du montant de tous les papiers indistinctement en leur possession, et cela payable, non pas en rente française, mais en *argent* et dans le délai de deux années sans aucune retenue. Ils déclareraient sous serment que les papiers en question étaient propriété anglaise. Sur la dette du Canada montant, au 29 juin 1764, à 83 millions, il restait, en juillet 1765, 25 millions à liquider, dont 16.590.000 appartenaient à des sujets anglais. Louis XV refusa de prendre en considération la réclamation des porteurs anglais telle que nous venons de la mentionner; Villerault repartit pour Paris le 29 juillet, et la solution de cette affaire fut remise à plus tard.

1. Martens, *Recueil des traités*, t. I, p. 126.
2. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 464, fol. 247 (21 juin 1761, Instructions de Villerault).

Digitized by Google

A ce moment précis, le cabinet Bedford se retira ; il était en fonctions depuis le mois d'août 1763. Les craintes de Louis XV se réveillèrent. Pitt, chef du parti whig [1], allait-il redevenir ministre, comme on le disait assez généralement à Londres ? L'opposition allait-elle triompher avec lui et, revenue au pouvoir, saisir la première occasion de nous déclarer la guerre pour compléter l'œuvre inachevée en 1763 ?

Il faut lire la correspondance diplomatique d'Angleterre pour savoir avec quelle attention Louis XV suivait la marche du régime parlementaire chez nos voisins et surtout comment il le jugeait. Guerchy recevait également à sa table les ministres en place et les membres de l'opposition qui devenaient les ministres du lendemain. Très répandu dans les milieux parlementaires, il était bien renseigné : par des dépêches dont il fournissait les idées et ses trois collaborateurs la forme, il tenait son maître au courant des moindres détails, des intrigues, des compétitions, des jalousies et des spéculations journalières de la politique anglaise. C'est un corollaire indispensable à l'ouvrage d'Horace Walpole : *The memoir of the reign of George III.*

La crise de juillet 1765 se résolut assez vite : ouverte le 5, elle fut close le 10 par l'avènement de nouveaux ministres qui appartenaient à l'opposition ; Pitt resta dans la coulisse. Le général Conway, frère de lord Hereford, ambassadeur à Paris, prit le département du Sud [2], c'est-à-dire celui avec lequel Guerchy avait à négocier. C'était un avantage pour nous, car Guerchy vivait assez intimement avec Conway, confraternité d'armes tirant son origine de la guerre de Sept Ans, bien que dans des camps opposés.

Le duc de Cumberland, oncle du roi et instrument de la modification ministérielle, et le roi lui-même, déclarèrent à Guerchy que le nouveau cabinet serait aussi pacifique que l'ancien. Ils ne pouvaient évidemment pas dire autre chose, mais Louis XV, sachant qu'il avait « tout à perdre et rien à gagner avec le nouveau ministère », décida de profiter de cette circonstance et des risques éventuels auxquels la nouvelle administration pouvait nous exposer, pour

1. Les appellations de *whig* et de *tory*, si usitées par la suite, ne figurent jamais dans la correspondance diplomatique des ambassadeurs de France de cette époque.

2. Le département du Nord comprenait les relations avec les puissances septentrionales de l'Europe.

Digitized by Google

gagner du temps sur toutes les questions pendantes avec l'Angleterre [1]. D'ailleurs, Guerchy partit en congé, après avoir discuté avec Conway le choix d'un nouvel ambassadeur en France pour remplacer Hereford, nommé vice-roi d'Irlande. A aucun prix, Louis XV ne voulait du général York, inféodé à la Prusse et qui nous avait donné tant de soucis comme ministre d'Angleterre en Hollande [2]. Après avoir examiné plusieurs candidatures, on se fixa sur le duc de Richemond, dont le choix plut beaucoup à Versailles. C'était déjà quelque chose que d'avoir un ambassadeur anglais personnellement bien disposé envers la France.

Pendant les vacances de Guerchy, Vialars, fils d'un français établi à Londres, vint à Paris pour conférer au nom des porteurs anglais des billets du Canada, avec Fontamieu, contrôleur général des finances; ils n'aboutirent à rien, car c'est à Londres que la question devait être réglée par voie diplomatique. Guerchy rejoignit son poste dans les premiers jours de novembre; dans l'intervalle, une proposition transactionnelle avait été faite à Blosset par Hereford et Conway. Ils offraient à la France de signer une convention par laquelle les porteurs anglais recevraient, comme les français, 50 % de leurs lettres de change et 25 % de leurs billets de monnaie; mais, pour contrebalancer la perte, ils toucheraient, à titre d'indemnité, une somme à déterminer; de cette façon, l'arrêt du conseil du 15 décembre 1764, serait sauvegardé dans son entier. Louis XV accepta cette solution, et Guerchy s'attacha résolument à l'exécution de ce projet; les points à régler étaient les suivants :

1° Les porteurs anglais seraient-il payés en fonds français, ou en argent?

2° Quel serait le montant de l'indemnité ou premium?

3° Comment serait-il payé, argent ou fonds d'État?

4° Quelles formalités seraient exigées des porteurs anglais afin de déterminer que leurs effets appartenaient bien à des sujets de George III et non à des Français, et quel délai serait accordé pour présenter les titres?

On prévoyait, en effet, que les spéculateurs de Londres allaient

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 465, fol. 52 et 65 (Praslin à Guerchy, 12 et 19 juillet 1765).

2. Cf. notre ouvrage : *l'Alliance franco-hollandaise contre l'Angleterre (1738-1788)*, Paris, Plon, 1901, in-8°.

Digitized by Google

s'efforcer de racheter les effets non encore présentés au remboursement par les porteurs français afin de toucher le premium ; il importait d'empêcher cette fraude.

D'abord, Conway déclara catégoriquement que jamais les porteurs anglais n'accepteraient un paiement en fonds français ; malgré cela, Guerchy lui remit une note, le 5 novembre, offrant le paiement dans ces fonds et un premium de 1.300.000 livres tournois payable dans un an, en argent, le délai pour la déclaration des titres étant étendu jusqu'au mois d'octobre 1766 [1].

Le lendemain, Conway, au nom des porteurs, demanda que le paiement fût fait en argent et en quatre termes annuels et que le premium, également en argent, fût de 3.000.000 de livres tournois.

On était loin de compte et une entente semblait irréalisable. Guerchy ne perdit pas courage ; il se remua, fit valoir les arguments qui rendaient le paiement en argent impossible à cause de la gêne de nos finances ; en effet, la somme que nous aurions à payer aux porteurs anglais serait de 5.250.000 livres tournois en capital, plus le premium si on le leur consentait.

Le 30 novembre, Praslin écrivit à Guerchy que, pour en finir, il l'autorisait à accorder ce que les Anglais demandaient, c'est-à-dire le paiement *en argent* à raison de 1.500.000 livres par an à partir du 1er octobre 1766 *mais sans aucun premium*. Il nous fallait quatre ans pour nous libérer.

Guerchy eut le bon esprit de ne pas transmettre cette proposition à Conway, car il espérait que ses efforts aboutiraient à une solution meilleure pour nos finances. Il eut gain de cause : les Anglais acceptèrent le paiement du capital en rente française, mais exigèrent un premium de 2.500.000 livres. Comme le premium offert par la note de Guerchy du 5 novembre était de 1.300.000 livres, la différence qui séparait les parties n'était plus que de 1.200.000 livres.

Le bénéfice des porteurs anglais allait être énorme ; en effet, quelques banquiers de Londres, à eux seuls, possédaient pour 16.590.000 livres, tournois de billets et lettres de change canadiens ; ils les avaient achetés à vil prix et toucheraient pour ces papiers 5.250.000 livres, plus un premium à débattre. Guerchy disait avoir la

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 466, fol. 19.

Digitized by Google

preuve que journellement des Anglais achetaient des billets appartenant à des porteurs français qui ne les avaient pas encore présentés au remboursement[1].

Le duc de Richemond fit de pressantes démarches à Versailles et Louis XV, toujours généreux, accepta de payer un premium de 2.500.000 livres tournois. Il ne restait plus qu'à déterminer si ce premium serait donné en argent ou en 4 1/2 °/₀ français. Naturellement, le roi voulait le donner en rente, ce qui n'aurait pas chargé le budget, pour le moment du moins. Conway, trouvant que le total des billets et lettres de change à toucher faisait déjà 5.250.000 livres tournois, estimait que c'était bien assez de recevoir cette somme en fonds français et voulait le premium tout entier en argent et en deux termes annuels. Nouvelles négociations, nouveau marchandage, ultimatum de Guerchy qui finit par obtenir que les Anglais prissent le premium *tout entier* en fonds français, ce qui était assurément très avantageux pour nos finances; mais, en échange, une indemnité de 500.000 livres tournois en argent leur serait payée, en mars 1766, et le terme pour la déclaration fut maintenu au 1er octobre 1766. Praslin accepta de verser cette seconde indemnité et l'affaire fut réglée.

Le succès de Guerchy dans cette affaire ne fut pas seulement le résultat de ses habiles négociations; en effet, les Anglais se disaient qu'un paiement en espèces, échelonné sur cinq années, les exposerait à une perte si la guerre éclatait avant parfait règlement; or, ils supposaient que la paix ne pourrait se prolonger au delà de 1767. Ils préférèrent des fonds français à recevoir de suite et qu'ils pourraient vendre à perte, c'est vrai, mais le premium et l'indemnité, au total 3.000.000 de bonification, devaient largement compenser cette perte.

Contre l'avis de Fontamieu, contrôleur général des finances, il fut même accordé que les intérêts des fonds français remis aux Anglais porteraient intérêt depuis le 1er janvier 1765, sauf pour le premium, car « 100.000 francs que cela fait gagner au roi en valent bien la peine », disait Guerchy.

Un seul point restait à régler : la manière dont la déclaration serait faite par les Anglais pour leurs papiers canadiens, et dans quelle forme serait prêté le serment exigé de ces porteurs.

Guerchy demandait que les porteurs déclarassent simplement sous

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 466, fol. 216 (Guerchy à Praslin, 2 décembre 1765).

Digitized by Google

serment, devant le lord-maire de Londres et un commissaire préposé par la cour de France : qu'ils sont sujets du roi d'Angleterre et qu'ils ont possédé ou acquis leurs papiers canadiens avant la paix de 1763. S'ils les ont acquis ou pris en paiement depuis la paix, ils seront tenus de produire les propriétaires ou porteurs primitifs, en état de prêter le serment ci-dessus.

Conway voulait un simple serment, que les papiers étaient de propriété anglaise ou canadienne au moment de la paix et que les porteurs n'avaient eu connaissance d'aucune fraude pour acheter des papiers détenus par d'autres personnes que les sujets anglais. Il estimait impossible de remonter au propriétaire primitif : Guerchy le croyait faisable ; d'un autre côté, il trouvait le serment proposé par Conway « négatif et collusoire et insuffisant contre la fraude ». Les deux parties tenaient à leur opinion et Conway, piqué, finit par supposer que la France avait l'intention cachée de rompre la négociation et ne soulevait cette question de forme que pour masquer sa retraite. Cela lui valut une réponse hautaine de notre ambassadeur : « Je ne servirois point d'instrument à de pareilles manœuvres. Les procédés généreux de ma cour auroient dû prouver à Votre Excellence qu'elle a le plus grand empressement de terminer cette affaire, puisque ces procédés ont même surpassé l'attente des vrais propriétaires de ces papiers. » Fontamieu donnait tort à Guerchy et pensait que la forme du serment n'avait pas la moindre importance dans l'espèce ; elle serait celle que les Anglais voulaient [1].

Pressé par Praslin de terminer l'affaire, Guerchy dut encore négocier avec le comité des porteurs anglais et, le 29 mars 1766, il signa enfin avec Conway une convention, en 14 articles, liquidant la question irritante des papiers du Canada. Il y avait trois formules de serment selon la qualité des intéressés :

1° porteurs actuels, c'est-à-dire ayant acheté leurs titres depuis la guerre ;

2° porteurs intermédiaires les ayant achetés puis revendus ;

3° porteurs originaires ayant conservé leurs titres.

La convention fut ratifiée par le roi de France, le 8 avril 1766 ; il regretta seulement qu'elle eût été rédigée en français et en

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 469, fol. 115 et 122 (Fontamieu à Praslin, 7 fév. 1766).

Digitized by Google

anglais; le français seul aurait dû y être employé comme dans les traités antérieurs avec l'Angleterre, ou tout au moins le latin ; ce à quoi Guerchy répondit que cette convention visait exclusivement des négociants anglais qui ne savaient ni le français ni le latin.

Notre ambassadeur avait, contre l'avis de Fontamieu, fait prévaloir ses idées pour prévenir la fraude ; il avoue ingénuement qu'elle se produira tout de même. L'événement lui donna raison, car, le 1er octobre 1766, on avait enregistré à Londres pour ensemble 1.095.785 livres sterling de papiers canadiens appartenant à des Anglais, soit 22 millions de livres tournois, au lieu des 16.590.000 que les Anglais possédaient en 1765.

En novembre, un certain nombre de porteurs anglais vinrent réclamer leur inscription, n'ayant pas eu le temps, disaient-ils, de se présenter avant le 1er octobre, dernier délai pour l'inscription. Fallait-il les admettre ? Louis XV se désintéressait de cette interminable affaire; il donna carte blanche à Guerchy pour en finir et agir au mieux. L'ambassadeur autorisa en conséquence 19 porteurs retardataires à présenter leurs 1.500.000 francs de titres à la liquidation, non plus à Londres, mais à Paris où ces titres seraient examinés et payés, le cas échéant, comme titres français [1].

Guerchy reçut des félicitations de Praslin pour la manière dont il avait conduit ces délicates négociations. « J'ai été fort flatté, monsieur le duc, lui répondit-il, de l'approbation que vous voulez bien donner à ma conduite relativement à cet objet. Je n'ai d'autre mérite que d'avoir profité de l'avantage de voir plus clair, étant sur les lieux, que ceux qui en étoient éloignés. J'ai remporté une victoire qui n'est pas fort glorieuse sur le comité des négociants dont j'ai été fort mécontent dans le cours de cette négociation. »

IV

TERRE-NEUVE

La question de Terre-Neuve était plus redoutable que toute autre : elle avait pour nous un intérêt national; de sa solution, dépendait la paix ou la guerre avec les Anglais.

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 471, fol. 203, 279, 345.

Digitized by Google

Voici comment elle se posait, lors de l'arrivée de Guerchy à Londres. L'article 13 du traité d'Utrecht avait stipulé que l'île de Terre-Neuve et les îles adjacentes appartiendraient en toute propriété au roi d'Angleterre. « Il ne sera pas permis aux Français d'y fortifier aucun lieu, ni d'y établir aucune habitation, si ce n'est des échafauds et cabanes usitées pour sécher le poisson, ni aborder dans la dite île en d'autre temps que celui qui est propre pour pêcher et nécessaire pour sécher le poisson ; dans laquelle île il ne sera pas permis aux sujets de la France de pêcher et sécher le poisson en aucune autre partie, que depuis le lieu appellé Cap de Bonavista jusqu'à l'extrémité septentrionale de la dite île et de là en suivant la partie occidentale jusqu'au lieu appelé Pointe-Riche. »

Bien que cet article, dont Louis XIV avait fait une condition sine qua non de la conclusion de la paix d'Utrecht, ne contînt aucune clause exclusive en faveur des Français, les Anglais n'avaient jamais pêché dans la partie à nous réservée, depuis 1714 jusqu'en 1756.

L'article V de la paix de Paris avait confirmé purement et simplement l'article 13 de la paix d'Utrecht ; mais, contrairement à l'attente de nos pêcheurs, les Anglais étaient venus pêcher la morue en 1763, concurremment avec eux dans la partie à nous réservée. Il en était résulté pour nos pêcheurs une gêne considérable et une mauvaise pêche. Bien plus, le commandant des navires royaux anglais avait fait brûler et piller les cabanes, canots et échafauds que nos pêcheurs avaient laissés, comme d'usage, sur la côte de Terre-Neuve en repartant pour la France.

Le dommage était de 150.000 livres tournois.

Les Anglais avaient également forcé nos pêcheurs à quitter ces parages le 10 septembre, bien que le traité d'Utrecht ne limitât point la longueur du séjour à Terre-Neuve ; enfin, un dernier litige s'élevait au sujet de la latitude exacte de Pointe-Riche. Sur les cartes dressées par Hermann Moll, au lendemain de la paix d'Utrecht, en 1715 et 1720, cette pointe figurait au 47° de latitude nord, au point où se trouve le cap de Baye. Or, depuis 1754, les géographes anglais portaient sur leurs cartes Pointe Riche par 50° 3 et vis-à-vis du Port à Choix ; cette différence de 3 degrés nous faisait perdre 52 lieues de côte pour la pêche de la morue. Le géographe de la marine française Belin avait copié les

Digitized by Google

cartes dressées par les Anglais, ce qui rendait notre réclamation à ce sujet assez difficile à soutenir.

En conséquence Guerchy représenta au cabinet anglais[1] :

1° que puisque les Anglais n'avaient pas pendant cinquante ans pêché sur la partie des côtes à nous réservée, il en résultait sinon en droit, au moins en fait, un privilège exclusif pour nos pêcheurs ; et que les Anglais devaient se désister à l'avenir de la prétention de pêcher la morue entre Bonavista et Pointe-Riche ;

2° que le temps accordé pour la pêche et le séchage s'étendrait jusqu'au 20 octobre ;

3° que Point-Riche serait fixée au 47° de latitude ;

4° que les ustensiles et cabanes laissés par nos pêcheurs seraient respectés ;

5° que des indemnités seraient accordées pour les ustensiles pillés en 1763, soit 150.000 livres, et l'officier coupable de cet acte de sauvagerie serait puni.

Pour aider Guerchy, qui était novice en ces matières, on lui adjoignit deux notables commerçants de Granville et Saint-Malo, Bretel et Magon; à eux trois, ils composèrent un nombre considérable de mémoires sur tous les points en litige et les conférences avec lord Halifax se succédèrent presque journellement [2].

En effet, la question est capitale, « il nous faut de la morue pour notre population et permettre aux pêcheurs des côtes de l'Océan de gagner leur vie, écrivait Praslin à Guerchy, et si les Anglais continuent de pêcher sur les mêmes bancs que les nôtres, des conflits armés se produiront et la guerre est inévitable ».

Par malheur pour notre prétention à la pêche exclusive, les Anglais avaient encore ici pour eux la lettre sinon l'esprit du traité d'Utrecht. Lord Halifax fit remarquer que ce droit exclusif n'était pas indiqué du tout dans ce traité ; donc, les Anglais pouvaient librement pêcher entre Bonavista et Pointe-Riche, concurremment avec nous. « De quel droit, ajoutait-il, peut-on soutenir que le propriétaire de cette pêche et sécherie (les Anglais dans l'espèce) en accordant la liberté à d'autres de les exercer dans un certain district

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 451, fol. 337 et 437 (Instructions à Guerchy).

2. Ce séjour à Londres des deux délégués, du 13 décembre 1763 à fin juin 1764, coûta 8.500 livres ; de juillet à novembre 1765, Bretel suivit la cour de France à Fontainebleau, Compiègne, et dépensa 9.975 livres.

Digitized by Google

de sa domination et pour quelques mois seulement de chaque année, s'en soit exclu lui-même? Nous n'avons pas utilisé pendant cinquante ans notre droit de pêche en cet endroit, c'est peut-être vrai, mais nous n'admettrions pas assurément une prescription même de cent ans, contre les stipulations d'un traité formel. En conséquence, la prétention de la France au droit exclusif de pêche est dénuée de tout fondement [1].»

En vain, Guerchy représenta que l'esprit du traité indiquait que le droit serait exclusif en notre faveur, et que les Anglais semblaient l'avoir ainsi compris puisque, pendant un demi-siècle, ils s'étaient abstenus de pêcher dans ces parages. Il se heurta à une résolution inébranlable. Relativement à la position de Pointe-Riche, le ministre anglais soutint qu'Hermann Moll s'était trompé sur sa carte et que cette pointe se trouvait réellement à 50° de latitude ; ajoutons que nous reconnûmes plus tard l'exactitude des affirmations d'Halifax. Guerchy reçut l'assurance que des ordres très précis avaient été donnés aux commandants anglais [2] pour que les excès de l'année 1763 ne se reproduisissent plus ; nos pêcheurs ne seront pas molestés, leurs échafauds, canots et cabanes laissés sur la côte ne seront pas détruits ; les différends entre pêcheurs seront réglés avec impartialité par les capitaines des havres; ils auront enfin le droit de pêcher des morues jusqu'au 20 octobre. Le dédommagement des pertes subies l'année précédente sera examiné ultérieurement ; le principe en est accordé [3] ; mais l'officier anglais coupable ne sera que réprimandé et non puni.

En somme, nous obtenions satisfaction sur les points secondaires mais sur aucun des points principaux. Il fallait aviser, la saison de la pêche étant proche. Guerchy avait proposé à Praslin de conclure un arrangement pour l'année 1764, mais Louis XV n'accepta point cette solution dans la crainte que les Anglais n'en prissent texte pour de nouvelles vexations. On verrait plus tard à conclure une convention définitive pour régler tous les détails de la pêche à la morue. En conséquence, l'ambassadeur demanda à

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 456, fol. 419 (Halifax à Guerchy, 30 avril 1764).

2. Effectivement ces ordres furent donnés ; cf. Instructions aux commandants anglais, 1er avril 1764, A. E., *c. p.*, t. 460, fol. 206.

3. Ces 150.000 livres tournois furent déduites du montant de l'indemnité à payer par nous pour l'entretien des prisonniers de guerre.

Digitized by Google

Halifax que, pour cette année, les deux cours se communiquassent les instructions données à leurs commandants respectifs de la station de Terre-Neuve, chargés de surveiller la pêche ; mais, comme Guerchy déclara d'avance que le roi ferait figurer dans ces instructions la mention de notre droit exclusif de pêche, Halifax refusa de prendre connaissance de nos instructions, et ne nous communiqua point les siennes[1]. Les pêcheurs venaient de prendre la mer. Praslin « s'en remit à la Providence du soin d'arranger les choses sur le banc de Terre-Neuve », et se réserva d'attendre le résultat de la pêche de l'année 1764 avant de renouveler les négociations en vue de la conclusion d'un arrangement définitif[2].

Les choses se passèrent plus tranquillement en 1764 que l'année précédente, grâce à la bonne volonté des Français qui poussèrent la complaisance jusqu'à laisser les Anglais pêcher à une demi-lieue de Miquelon et de Saint-Pierre, contrairement au traité de 1763. Malgré cela, le cabinet anglais se plaignit de ce que nos pêcheurs avaient coupé du bois dans l'île de Terre-Neuve, fait commerce avec les Esquimaux du Labrador, laissé des provisions de sel après leur départ, en avaient vendu aux habitants, enfin avaient pêché en dehors des limites à eux concédées. Guerchy, de son côté, porta plainte contre les frégates anglaises qui avaient chassé nos pêcheurs qui se trouvaient dans le golfe Saint-Laurent à trois lieues des côtes, que d'autres avaient été forcés de s'en aller dès le 1er octobre, que, dans la pêche commune, les Anglais occupaient trop de place, et qu'on avait arrêté un capitaine de pêcheurs injustement. Le cabinet de Londres nia une partie de ces faits et éluda les autres. Il y eut échange de mémoires, et nouvelle discussion sur la position véritable de Pointe-Riche, pendant tout le printemps de 1765. Aux plaintes de Guerchy, Halifax répondait par les plaintes des pêcheurs anglais et on n'aboutit à aucune sanction[3].

Palisser, gouverneur de Terre-Neuve et Dangeac, gouverneur de Saint-Pierre et Miquelon n'essayaient point d'arranger les choses ; bien au contraire, ils échangeaient des lettres hautaines et se querellaient. Les sentiments d'animosité des marins des deux

1. Nous en eûmes connaissance parce que le gouverneur de Terre-Neuve les communiqua à Dangeac, gouverneur de Saint-Pierre et Miquelon.
2. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 458, fol. 226-230.
3. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 463 et 64 *passim*.

Digitized by Google

nations, sentiments que la conclusion de la paix n'avait pas calmés, donnaient lieu à de mutuelles taquineries et à des offenses dont il était fort difficile de découvrir les auteurs primitifs. La campagne de pêche de 1765 vit le retour de ces mauvais procédés. Palisser fit saisir quatre bâtiments français pêchant hors des limites permises, mais relâcha leurs équipages ; il se plaignit, comme l'année précédente, que les Français coupaient du bois sur les côtes de Terre-Neuve, faisaient la contrebande du sel, s'assemblaient en armes dans l'île de Terre-Neuve et, grief qui semblera extraordinaire, que des vaisseaux de guerre français mouillaient à Saint-Pierre, colonie française !

Sur les premiers points, il fallut reconnaître que nos nationaux étaient dans leur tort ; sur le dernier point, Guerchy ne put se contenir. Un article de la paix de Paris nous interdit de fortifier les îles de Saint-Pierre et Miquelon, c'est vrai, mais vouloir empêcher le pavillon du roi de France de flotter dans la rade d'une colonie française, cette prétention dépassait les limites de l'outrecuidance ! D'ailleurs, la France n'avait nullement l'envie de fortifier les îles en question, et les frégates du roi venues à Saint-Pierre n'y apportèrent que de l'argent et des vivres. Tout au contraire, les frégates du roi d'Angleterre ont eu l'audace de pénétrer dans la rade de Saint-Pierre, sous prétexte de rechercher des pêcheurs français, délinquants présumés.

Dans un mémoire énergique, remis à la fin de 1765, Guerchy s'élevait contre cette arrogance et récapitulait les griefs de nos nationaux, pourchassés et gênés dans leur pêche. Une telle situation était intolérable. Pour prévenir le retour de pareilles offenses pendant la pêche de 1766, notre ambassadeur proposa à Conway de conclure un arrangement définitif, car, depuis l'année précédente, le roi de France avait changé d'avis sur cette question [1] : il comprenait que l'on ne pouvait toujours rester dans l'incertitude et qu'il fallait déterminer nos droits dans la question de Terre-Neuve. Conway promit à Guerchy d'y penser ; le 20 mars il n'avait pas donné de réponse ; il tomba malade, puis passa deux mois à la campagne et les morutiers durent mettre à la voile sans que rien n'eût été arrangé pour l'année 1766. Tout ce que Guerchy put

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 469, fol. 68 (Choiseul à Guerchy, 25 janvier 1766).

Digitized by Google

obtenir fut l'assurance verbale de Conway que les ordres les plus précis avaient été donnés à Palisser de ne pas molester nos pêcheurs, et d'être poli dans ses rapports avec les autorités françaises [1].

Peut-on croire que les Anglais nous contestaient le droit de pêcher la morue sur toute l'étendue des côtes des îles Saint-Pierre et Miquelon, qui pourtant nous avaient été laissées en toute propriété par le dernier traité de paix ? Cette prétention absolument insoutenable, de leur part dénotait un état d'esprit aussi hostile que possible. Il fallut à Guerchy une longue conférence avec Conway, puis une autre avec Richemond, qui venait de passer de l'ambassade de Paris au département du Sud, pour convaincre le cabinet de l'inanité de ses prétentions. On finit par ne plus s'opposer à notre pêche sur les côtes des deux îles en question, mais, pour ce qui concernait Belle-Isle, dans la grande baie du Saint-Laurent et la côte sud de Terre-Neuve, les Anglais furent intraitables, car ils avaient pour eux le texte de l'article 13 du traité d'Utrecht qui limitait nettement nos droits aux côtes est et ouest de cette île [2].

Revenant sur son idée de conclure un arrangement avec l'Angleterre sur la question de Terre-Neuve, le roi prescrivit à son ambassadeur, le 8 juin 1766, de s'efforcer d'y amener le cabinet, ou, tout au moins d'obtenir de lui une lettre pour y suppléer. Tel ne fut pas l'avis de Guerchy qui répondit avec beaucoup de perspicacité :

« Je crois pouvoir vous assurer avec certitude que les ministres actuels n'auroient jamais pu, par faiblesse, se déterminer à faire une convention d'espèce à nous satisfaire et surtout lorsqu'il auroit été question d'accorder aux Français des facilités pour lesquels les traités ne prononcent rien ; telle est la faculté de laisser du sel dans les havres. A l'égard d'une simple lettre, au lieu de la promesse verbale qui m'a été faite sur la liberté de pêcher dans la partie des côtes de Saint-Pierre et Miquelon la plus voisine de Terre-Neuve, comme ils auroient voulu surement y insérer qu'ils n'en jouiroient que par le fait sans se départir du droit qui, selon ce ministère, en exclut les Français, il me semble que l'acceptation, de notre part, d'une lettre conçue en ces termes, auroit été par la suite plutot contre nous qu'avantageuse. »

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 470, fol. 4 et 28 (2 mai 1766).
2. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 470, fol. 48, 82 et 119.

Digitized by Google

Louis XV se rendit à ces raisons et ne pensa plus à conclure une convention.

La pêche de 1766 fut peu fructueuse pour nos morutiers; il n'y eut pas d'incidents graves; néanmoins, les Anglais ne purent s'empêcher d'enlever les dépôts de sel laissés par nos pêcheurs, sous prétexte qu'ils en revendaient une partie aux Anglais de Terre-Neuve, ce qui constituait une contrebande. On leur défendit également de pêcher dans le petit canal, large de trois lieues, qui est entre Saint-Pierre et Terre-Neuve. Guerchy discuta inutilement ces deux questions avec le ministère, au printemps de 1767 : il ne put rien obtenir.

Cette éternelle affaire de Terre-Neuve, thème incessant pour nos diplomates à Londres, ne devait être définitivement réglée que de nos jours.

V

DUNKERQUE

La question de la destruction du port de Dunkerque était, de toutes, la plus délicate à traiter; elle intéressait la sécurité d'une partie de nos côtes et mettait en jeu notre amour-propre national. Voici le texte intégral de l'article XIII du traité de Paris :

« La ville et le port de Dunkerque seront mis dans l'état fixé par le dernier traité d'Aix-la-Chapelle et par les traités antérieurs. La cunette [1] sera détruite immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité, ainsi que les forts et les batteries qui défendent l'entrée du côté de la mer, et il sera pourvu, en même temps, à la salubrité de l'air et à la sûreté des habitans, par quelqu'autre moyen à la satisfaction du roi de la Grande-Bretagne. »

Les traités antérieurs, dont il est question ici, sont plus particulièrement celui d'Utrecht, à la suite duquel, non seulement les fortifications, mais encore le port même de Dunkerque avaient été détruits, le chenal et les bassins comblés, les jetées démolies. Après l'alliance franco-anglaise de 1718, tout avait été progressivement remis dans l'état où il se trouvait avant la paix d'Utrecht.

1. La cunette est un canal large de deux à trois mètres qui se trouve au fond du fossé des fortifications et sert à l'inonder en cas de siège.

Digitized by Google

Louis XV se conforma scrupuleusemeut aux prescriptions de l'article XIII en ce qui concerne les forts, batteries et la cunette. Ces ouvrages furent détruits et la cunette comblée dans le courant de l'été de 1763. Privé de ses remparts de mer, Dunkerque n'était plus susceptible d'être utilisé comme place forte contre les Anglais, au début de la guerre du moins. Mais le roi avait conçu l'espoir légitime de sauver le bassin, l'écluse dite de Bergues et les jetées ; de cette façon, le port, bien que simplement de commerce, pourrait recevoir des corsaires si les hostilités éclataient. Pressentant une reprise de la lutte, les Anglais exigeaient la suppression de ces trois ouvrages ; ils envoyèrent le colonel Desmarets pour hâter leur destination ; le roi envoya l'ingénieur Ramsault avec le mandat de chercher outes les chicanes possibles afin d'en retarder l'exécution. La lutte de ces deux Français, car Desmarets était français d'origine, remplit quatre années et fut féconde en incidents ; nous ne pouvons la retracer ici, et nous noterons seulement la part personnelle qu'y prit Guerchy, en qualité d'ambassadeur. Se conformant à cette maxime d'Eon, savoir « *que le seul moyen de nous défendre des demandes sans fin de la part des Anglais était de leur tenir tête avec une noble assurance* », il lutta courageusement avec Halifax sur la question de Dunkerque ; malheureusement nous avions contre nous le texte formel des traités et l'avis des officiers anglais envoyés à Dunkerque. Il fallut subir l'affront : le bassin fut démoli dans le courant de l'hiver 1763-64 ; quant aux jetées et à l'écluse de Bergues, il y avait dans le texte même du traité un moyen de les sauver. En effet, il « sera pourvu à la salubrité de l'air et à la sûreté des habitans » dit l'article XIII ; or, l'écluse de Bergues permet aux eaux du pays de s'écouler dans la mer, à la marée descendante et, pendant le flux, elle empêche la mer d'inonder les environs de la ville : donc il est indispensable de la conserver, disait Guerchy à Halifax. Notre ambassadeur avait fait des séjours à Dunkerque ; il était fort au courant de la question, et, de plus, ses instructions étaient formelles : éluder le traité et *gagner du temps*[1]. Halifax exigeait que l'on pourvût à l'écoulement des eaux par la reconstruction d'un ancien canal allant de Dunkerque à Mardyck ; cela eût coûté des millions

1. A. E., *c. p., Angleterre*, t. 452, f. 215 (12 novembre 1763) et t. 457, fol. 249.

Digitized by Google

et demandé de longues années; nous repoussâmes ce projet, car il était inexécutable. L'amiral Durell et le capitaine de vaisseau Campbell, envoyés à Dunkerque, en 1764, pour donner leur avis sur la question, se conduisirent d'une façon incompréhensible; ils ne voulurent même pas accepter la compagnie de Ramsault pour visiter les ouvrages, et s'en allèrent sans avoir presque rien vu. Ils firent néanmoins un rapport inspiré par Desmarets et contraire à nos vues. L'été de 1764 n'amena point de solution; Guerchy prit son congé habituel, puis vint l'hiver, saison pendant laquelle on ne pouvait travailler à la mer. Au mois d'avril 1765, la question se posa de nouveau avec acuité.

Georges III, personnellement, aurait peut-être consenti à ce que l'écluse de Bergues et les jetées fussent conservées; mais l'opposition était exigeante et faisait remarquer que, tant que ces deux ouvrages existeraient, Dunkerque pouvait servir à l'occasion de port d'attache pour les corsaires et les vaisseaux légers. C'était justement pourquoi nous tenions essentiellement à les conserver; car, la chasse d'eau produite journellement par l'ouverture de l'écluse lors de la marée descendante, empêchait le sable d'obstruer le chenal, les jetées contribuaient aussi à ce résultat; si on supprimait l'un ou l'autre de ces ouvrages, le chenal s'ensablerait et le port cesserait d'exister. La politique anglaise de Louis XV, de 1764 à 1766, se résume à la conservation de ces deux objets indispensables au port de Dunkerque : l'écluse de Bergues, les jetées.

« Nous avons fait le nécessaire, nous estimons que nous ne devons pas faire plus », déclara Guerchy à Halifax en mars 1765, par ordre de Praslin, et il remit un mémoire confirmatif.

Le ministre lui répondit par une nouvelle mise en demeure de détruire sans délai les ouvrages visés et Hereford, à Paris, le 15 juin, faisait des représentations presque comminatoires sur le retard apporté dans la destruction de ces ouvrages [1].

Guerchy trouva en ce moment un concours précieux dans le comte de Seilern, ambassadeur d'Autriche à Londres, qui représenta à Halifax le tort que le pays de Furnes, appartenant à l'Autriche et proche de Dunkerque, éprouverait de la destruction des écluses et des inondations qui en seraient la conséquence. La

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 463, fol. 74 et t. 464, fol. 232.

Digitized by Google

crainte de soulever des difficultés avec l'Autriche semble avoir produit une certaine impression sur le cabinet anglais ; Guerchy, la veille de son départ en congé, eut une longue conférence avec Conway qui lui parut ébranlé ; notre ambassadeur passa par Dunkerque et décida Praslin à donner un semblant de satisfaction aux Anglais, ce qui nous permettrait de gagner plus facilement un an ou deux. En conséquence, le 2 septembre 1765, Ramsault fit exécuter deux petites coupures de 2 mètres chacune dans la jetée est, la moins utile des deux, afin de voir si cela modifierait le profil du chenal et empêcherait l'écoulement des eaux du pays. Mais on n'alla pas plus loin, les craintes de guerre étant fort vives à Versailles par suite de la chute du ministère Grenville-Bedford et de son remplacement par une administration appartenant au parti whig dont le premier ministre fut le marquis de Rockingham [1]. La vivacité de ses réclamations, relativement à la destruction immédiate et totale des jetées et de l'écluse de Bergues, rendait ce ministère suspect [2].

Pourtant, au mois de novembre, il renonça spontanément à exiger la destruction de l'écluse de Bergues : le séjour à Dunkerque du duc de Richmond, nouvel ambassadeur à Paris, ne fut pas étranger à cette résolution inattendue. Ce diplomate, très ami de la France et jugeant la question sur place, sans parti pris, beaucoup mieux que les ministres de Londres et que Desmarets, aveuglé par la haine [3], se rendit compte de l'impossibilité de démolir l'écluse sans risquer d'inonder le pays; quant à creuser un canal par Mardyck, il n'y fallait pas songer.

Praslin annonça à Guerchy cette bonne nouvelle qui était pour nous un sérieux avantage ; mais, comme les Anglais voulaient en échange le rasement complet et immédiat des jetées, il reçut l'ordre de lutter opiniâtrement avec Conway, afin de gagner du temps ; d'ailleurs, on était en novembre et aucun travail n'était possible avant l'été de 1766 [4]. L'hiver se passa à discuter sur deux points :

1. On sait que Pitt, bien que partisan de la nouvelle administration, resta isolé et inactif pendant l'année qu'elle fut au pouvoir.
2. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 465, fol. 260 (Praslin à Blosset, 23 septembre 1765).
3. A ce point qu'il refusa longtemps de signer le procès-verbal de coupures faites aux jetées le 2 septembre 1765.
4. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 466, fol. 12.

Digitized by Google

1° Est-il avantageux de faire une convention pour régler définitivement l'état dans lequel le port de Dunkerque devra rester?

2° Fera-t-on, en attendant, une troisième coupure, dans la jetée ouest cette fois? (Les Anglais la voulaient de 200 mètres, ce qui eût irrémédiablement ensablé le chenal, puis ils réclamèrent cent mètres seulement.)

Conway refusa de signer une convention avant le rasement complet des deux jetées. C'était justement pour éviter ce rasement que nous proposions la conclusion d'un accord; dans ces conditions, il n'en fut plus question pour le moment.

Cette discussion qui occupa Guerchy à Londres et Richemond à Paris semble assez mesquine, puisqu'aucune des deux parties ne voulait accorder ce que l'autre demandait; elle avait pourtant un sérieux avantage pour nous; elle nous permettait de gagner du temps et c'était plus que jamais le cas de dire avec Frédéric II : « celui qui a gagné du temps a tout gagné. »

En avril, pour amuser le tapis, Ramsault commença les travaux préparatoires d'une coupure de 100 mètres dans la jetée ouest. Le 25 juin, Guerchy partit en congé et Durand, conseiller au parlement de Metz et bien connu par son rôle dans le cabinet secret de Louis XV, fit l'intérim, avec pour instructions d'éviter toute discussion sur Dunkerque avant le retour de Guerchy [1].

Les trois coupures faites aux jetées avaient produit un exhaussement de chenal, et le changement de configuration du banc de sable placé à l'ouverture des jetées. De nombreux bateaux s'étaient échoués, et les eaux du pays menaçaient de ne pouvoir bientôt plus s'écouler; il y avait déjà même eu une épidémie à Dunkerque. En conséquence Guerchy, le 24 octobre 1766, déclara à Selbourne, qui avait succédé à Conway, que, le comblement du chenal étant contraire à l'article XIII de la paix de Paris relativement à la salubrité du pays, nous allions réparer les jetées et les remettre dans leur ancien état. Selbourne demanda du temps pour discuter; Guerchy revient à la charge quinze jours après et offrit de signer une convention par laquelle serait constaté l'état de Dunkerque, les jetées étant réparées; nous nous engagerions à n'y

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 470, fol. 140 (Instruction à Durand, 8 juin 1766).

Digitized by Google

rien changer en cas de guerre, et l'Angleterre n'en parlerait plus jamais [1].

Selbourne se récria, soutint que le chenal ne se comblait point, et pressa Guerchy d'obtenir la destruction complète des jetées. Les événements dont nous allons parler nous empêchèrent de donner suite à cette réclamation, et, loin de démolir les jetées, nous bouchâmes les coupures, sans nous occuper des réclamations anglaises.

VI

MANILLE. ILES MALOUINES

Lorsque Guerchy revint à Londres, le 16 octobre 1766, la situation respective de la France et de l'Angleterre venait de subir une importante modification ; elle était causée d'abord par la rentrée de Pitt dans le ministère, composé exclusivement de ses amis, événement déjà très alarmant pour nous, et ensuite par la querelle qui venait de surgir entre Londres et Madrid, relativement à l'affaire de la rançon de Manille et à l'établissement anglais aux îles Falkland, ou Malouines.

Au cours de la dernière guerre, le commodore Draper s'emparait de Manille; l'archevêque gouverneur, pour éviter les horreurs du pillage, paya une rançon de 4 millions de piastres aux Anglais. Cette somme était représentée par des traites tirées par l'archevêque sur le trésor espagnol. Les Anglais pillèrent malgré cela une partie de la ville. Lorsque vint la paix, l'Espagne refusa de régler ces traites, sous prétexte que l'archevêque avait outrepassé ses pouvoirs et n'avait pas le droit de prendre des engagements sans être certain qu'ils seraient tenus par son gouvernement. De plus, ce serait établir un précédent dangereux auquel pourraient recourir toutes les villes prises. En 1766, la question était encore pendante.

L'Espagne offrit de soumettre le cas à l'arbitrage du roi de Prusse, qui ne pouvait certes pas être soupçonné de partialité en faveur de la cour de Madrid. L'Angleterre refusa sous prétexte

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 471, fol. 271 et 302.

Digitized by Google

que cette affaire n'intéressait pas seulement des particuliers, dans l'espèce les habitants de Manille et les ayants droit du commodore Draper, mais encore la nation britannique tout entière, qui ne se soumettrait jamais aux risques d'un arbitrage.

Voici comment s'était produit l'incident des îles Falkland : Le commodore Byron venait de rentrer en Angleterre après son voyage autour du monde ; ses aventures excitèrent vivement la curiosité et les convoitises de ses compatriotes. Il avait fréquenté des Patagons de neuf pieds de haut, ce qui fit dire à Praslin que certainement il les avait vus avec un microscope; chose plus sérieuse, Byron avait, le 8 janvier 1766, fondé sous le nom de fort Egmont, un établissement dans l'île la plus occidentale des îles Malouines ou Falkland. Le 26 août 1766, deux frégates et un transport, sous les ordres du commodore Wallace, mirent à la voile pour aller approvisionner et compléter Fort Egmont. Wallace avait ordre de résister par la force à toute attaque contre cet établissement [1].

Cette prétention des Anglais fit dire par Choiseul : « M. de Rockingham ne prétend pas vraisemblablement persuader aux autres puissances commerçantes de l'Europe que les Anglais sont les rois de la mer; si cela était aussi vrai qu'il est faux, ils deviendraient bientôt les maîtres du continent dans toutes les parties du monde et le fantôme de la monarchie universelle se réaliserait en leur faveur [2]. »

Grand émoi de l'Espagne qui, par sa possession de l'Amérique du Sud, se croyait avoir le droit exclusif de posséder des établissements à proximité des côtes de ce continent; c'était le cas pour les îles Falkland situées à 500 kilomètres à l'est du détroit de Magellan et les intérêts du commerce de Cadix souffriraient beaucoup de la concurrence des Anglais dans ces parages.

L'Espagne appuyait ses prétentions sur l'article VIII de son traité signé avec l'Angleterre à Utrecht, le 13 juillet 1713 [3], ainsi conçu : « On est convenu d'une manière toute particulière de ne

1. Durand apprit tous ces détails par un commis de l'Amirauté, auquel il donna 75 livres sterling.

2. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 470, fol. 203 (Choiseul à Durand, 5 juillet 1766).

3. Il y eut plusieurs traités signés à Utrecht en 1713. Celui entre la France et l'Angleterre est du 11 avril.

Digitized by Google

donner aucune licence, ni permission, ni aux Français, ni à quelque nation que ce puisse être, sous quelque nom ou prétexte que ce soit, de naviguer, ou d'introduire des nègres, des marchandises ou denrées, etc., dans les païs de l'obéissance de la couronne d'Espagne en Amérique, à la réserve de ce dont on sera convenu dans le traité ou les traités de commerce sus mentionnés [1].

« On est aussi convenu que le roi catholique, ni aucun de ses successeurs ne pourront vendre, céder, échanger, ni trafiquer, ni aliéner en faveur de la France, ou d'aucune autre nation que ce puisse être, aucune des terres, états ou territoires en tout ou en partie appartenant à l'Espagne en Amérique. L'Angleterre s'engage à faire tous ses efforts pour faire rétablir l'ancienne limite de leurs états aux Indes Occidentales, sur le pied où elles étaient sous le règne du susdit Charles II [2]. »

La cour de France venait d'ailleurs de reconnaître virtuellement les droits de l'Espagne sur les Malouines; en effet, en 1763, une petite colonie de commerçants de Saint-Malo (d'où le nom de Malouines donné aux îles Falkland) s'était établie par les soins de Bougainville, dans ces îles, inhabitées jusque-là. L'Espagne protesta et Bougainville, repartant de Nantes, le 5 novembre 1766, pour son fameux voyage autour du monde, eut l'ordre d'aller d'abord aux Malouines et de remettre l'établissement français aux mains des autorités espagnoles, ce qu'il exécuta le 1er avril 1767 ; bien que la plus occidentale de ces îles continuât d'être occupée par les Anglais.

De ces querelles, la première, celle de Manille, d'ordre purement financier, ne pouvait pas conduire l'Espagne aux extrémités; celle des îles Malouines était beaucoup plus grave, car c'était une question de principe et d'amour-propre. La guerre pouvait facilement en résulter et le Pacte de Famille nous faisait un devoir d'assister l'Espagne. Allions-nous donc, après avoir, depuis cinq ans, maintenu la paix avec l'Angleterre, grâce à des concessions et à une grande habileté diplomatique, allions-nous lutter de nouveau avec elle, par pure amitié pour l'Espagne, au sujet d'îlots des mers du Sud et

1. Ce traité de commerce porte le nom d'Assunto de Negros, du 1er mai 1713.
2. *Actes et mémoires de la paix d'Utrecht*, t. V, p. 137, et *Corps diplomatique du droit des gens* de Dumont, t. VIII, p. 393.

Digitized by Google

pour une cause qui n'était pas la nôtre ? Louis XV et Choiseul, qui venait de succéder à Praslin aux Affaires étrangères, le craignaient, et l'entrée de Pitt dans le ministère en ce moment précis donnait à leurs appréhensions une cause réelle.

La popularité de cet homme d'état, beaucoup diminuée depuis qu'il avait accepté la Pairie, faisait dire à Choiseul : « La seule chose qui me reste à craindre c'est que cet homme, très peu patriotique, ne fasse un coup d'état pour rétablir sa considération et que ce coup d'état ne soit la guerre à la France et à l'Espagne; je serois beaucoup moins étonné que fâché que ce malheur arrivât, mais j'espère que nous avons encore l'hyver devant nous. »

Ainsi, Louis XV s'attend à la guerre; elle ne l'effraie pas : l'Autriche lui a promis sa neutralité, en conséquence son représentant à Londres prendra une attitude plutôt hautaine, « il marquera au ministre anglais le désir sincère de maintenir la paix ; vous lui direz que notre sisthème sur cet objet et simple, que nous voulons éviter tout ce qui pourrait troubler une tranquillité qui nous est chère, que nous employerons à cet objet les moyens de justice et de complaisance, mais qu'en même temps, vous avez ordre de prévenir le ministre de S. M. B. que le roy s'attend au même désir de perpétuer la paix et à la même justice de la part de la cour de Londres, sans quoi il serait impossible de parvenir à un but aussi désiré, que le roi n'acquerera jamais par aucun acte qui soit contraire à la dignité de sa personne et de sa couronne »[1].

Choiseul était d'avis que le prince de Masserano, ambassadeur d'Espagne à Londres, parlât à l'Angleterre avec fermeté et lui demandât des éclaircissements sur l'affaire des Malouines, mais ne fît pas de déclarations formelles, ce qui pourrait précipiter les événements, « et nous ne sommes pas prêts à faire la guerre, l'Espagne pas davantage. Il nous faut dix-huit mois et ne pas nous exposer à ce que l'Angleterre nous attaque en pleine paix, comme en 1755, et nous enlève nos matelots de commerce, perte irréparable »[2].

Masserano fît la démarche souhaitée par Choiseul, mais Shelbourne, on a peine à le croire, commença par lui répondre qu'il ne

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 471, fol. 35 et 70 (11 et 24 août 1766, Choiseul à Durand).
2. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 471, fol. 140 (15 septembre 1766, Choiseul à Durand).

Digitized by Google

savait rien de l'établissement anglais des Malouines, qu'il donnerait bientôt une réponse et que, dans tous les cas, l'Angleterre plus qu'aucune puissance voulait s'en tenir à l'exécution des traités.

Avec Durand, qui lui parla sur un ton très-ferme, le ministre britannique fut plus sincère; il répondit qu'il préférait que la France ne s'occupât point de cette affaire, et que le roi ne ferait jamais rien contre les traités. C'était une manière d'éluder la question. Pourtant, pressé vivement par Durand, Shelbourne déclara enfin que la navigation prévue par l'article VIII du traité d'Utrecht n'était que celle des sujets ou particuliers de chaque nation et non celle des puissances (étrange casuistique !) et traita d'absurde la prétention de vouloir interdire aux Anglais de naviguer dans l'Atlantique et les mers du Sud. De plus, quelles étaient les limites des possessions espagnoles dans ces parages ?

« Les îles Malouines sont à 400 lieues au sud des établissements espagnoles de Buenos-Ayres. Des Anglais, John Davis et sir Richard Hawkins, ont découvert les Malouines, en 1592 et en 1594; Cowley et John Strong les visitèrent un siècle plus tard, et Strong les baptisa du nom de son protecteur lord Falkland; Byron, en 1765, en a fait la reconnaissance complète et y a fondé Fort Egmont; donc nous avons pour nous les droits de découvreurs et de premier occupant. De plus, les Espagnols qui n'y ont jamais débarqué ne possédaient point les Malouines du temps de Charles II, donc elles ne peuvent rentrer dans les possessions espagnoles prévues par l'article VIII. Et la France a bien été de notre avis sur ce point, puisqu'en 1763, elle a autorisé des Malouins à s'y établir; à la vérité, pour faire plaisir à l'Espagne elle va lui donner cet établissement; mais cela ne nous oblige pas à en faire autant; et après tout, que sont ces petites îles auprès des immenses possessions des Espagnols dans les deux Indes; elles doivent lui être bien indifférentes. »

Finalement, Shelbourne déclara que l'Angleterre était prête à tout plutôt que d'évacuer Fort Egmont [1] !

Choiseul sentait la justesse du raisonnement de Shelbourne et partageait sa manière de voir; il la développe dans une lettre à Grimaldi, ministre espagnol, et ajoute que, après tout, ce petit éta-

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 471, fol. 186 (Durand à Choiseul, 26 septembre 1766).

Digitized by Google

blissement de Fort Egmont ne ferait peut-être pas de tort réel au commerce de Cadix et qu'il fallait, avant de rien brusquer, s'en assurer, gagner les dix-huit mois nécessaires à la mise en état de nos forces de mer et envoyer aux Malouines quatre vaisseaux espagnols [1].

Ainsi, le cabinet de Versailles, par son attitude très ferme vis-à-vis de la cour de Londres et par des conseils de modération et de prudence à celle de Madrid, essaie d'éloigner et même de faire disparaître le conflit.

Guerchy, avant de quitter la France, reçut l'ordre de parler de cette affaire confidentiellement à Georges III et de lui dire que nous étions déterminés à faire la guerre de concert avec l'Espagne le cas échéant [2]. L'ambassadeur, d'accord avec Masserano, remit ces graves déclarations à plus tard et pour l'époque où l'on aurait des nouvelles précises sur les intentions de l'Espagne. Il vit Georges III pourtant : le roi et l'ambassadeur se donnèrent simplement des assurances réciproques au sujet des sentiments pacifiques des deux cours.

Le 6 novembre, Guerchy et Masserano eurent des conférences avec Shelbourne; ils le trouvèrent toujours aussi peu décidé à donner satisfaction à l'Espagne, et refusant de nouveau tout arbitrage.

Guerchy désirait beaucoup faire la connaissance personnelle de Lord Chatam (Pitt), car, depuis le début de son ambassade, il n'avait jamais été en rapports directs avec lui. Il passa deux heures et demie en sa compagnie, le 20 novembre; Pitt parlait français, mais cherchait quelquefois ses mots, afin de rendre sa conversation parfaitement correcte. Les deux personnages se dirent réciproquement les choses les plus polies et les plus flatteuses. Le ministre anglais se donna comme l'homme le plus pacifique de l'Angleterre, ajoutant que son premier ministère ne pouvait être pris comme mesure de son caractère; il avait servi sa patrie avec tout le zèle possible, mais ce serait lui faire une grande injure que de le supposer naturellement porté à la guerre. Le lord Chatam de 1767 n'était plus le Pitt de 1755 : l'âge, les infirmités, les honneurs, les richesses

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 471, fol. 198 (Choiseul à Grimaldi, 20 octobre 1766).
2. Il manque aux archives une lettre particulière de Choiseul à Guerchy, du 18 octobre 1766, avec instructions.

Digitized by Google

avaient calmé ses ardeurs belliqueuses. On parla ensuite du Pacte de Famille « mot odieux à tout Anglais » ; Guerchy s'efforça d'expliquer à Pitt le but essentiellement pacifique et défensif de ce contrat. Puis, on aborda la question de Manille ; Pitt déclara que le prix de la rançon d'une place de guerre était une dette sacrée ; Guerchy, en sa qualité de militaire, le savait mieux que quiconque ; néanmoins il défendit la conduite de l'Espagne et offrit encore son arbitrage que l'Anglais repoussa absolument. Sur la question de l'article VIII du traité d'Utrecht, il dit que pas un seul de ses compatriotes ne consentirait à céder la tour de Londres plutôt que de se départir de la liberté de naviguer dans les mers du Sud. Pitt ne tenait guère à Port Egmont, dans les Malouines, cet établissement ayant été créé par Lord Egmont, son adversaire politique dans les précédents cabinets ; d'ailleurs, le roi d'Angleterre verrait ce qu'il aurait à répondre à l'Espagne [1]. Dans une conversation, qui avait eu lieu huit jours auparavant à Paris, lord Herefort, ambassadeur anglais, Choiseul et Praslin avaient discuté la possibilité de prendre Louis XV comme arbitre dans les questions de Manille et des Malouines. Guerchy tâta adroitement Pitt, au cours d'une seconde entrevue, le 22 novembre, mais le ministre repoussa cette idée avec énergie ; au fond, il ne voulait pas que la France s'occupât des affaires d'Espagne ; il ne le dit point ouvertement, mais l'ambassadeur le devina bien.

Pour en finir, Pitt insinua que, si l'Espagne payait la rançon de Manille et laissait les Anglais naviguer librement dans les mers du Sud, le cabinet de Londres ferait évacuer Port Egmont de suite et donnerait sa parole d'honneur de ne jamais faire d'établissement aux Malouines. C'était une proposition ferme et discutable, mais l'Espagne se contenterait-elle d'une simple promesse ? Louis XV, désireux d'éviter la guerre, estima cette solution raisonnable, en raison des circonstances présentes [2], et fit conseiller à Madrid de l'accepter.

L'intérêt que nous avions à la chute du ministère dirigé par Pitt semblait si grand que le roi ordonnait à Guerchy d'y contribuer, s'il pouvait le faire sans se compromettre. L'ambassadeur ne l'essaya même pas ; le ministère solidement constitué paraissait

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 471, fol. 352 (Guerchy à Choiseul, 21 novembre 1766).
2. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 471, fol. 376 (Choiseul à Guerchy, 24 novembre 1766).

Digitized by Google

établi pour longtemps. On sait que, malgré la retraite de Pitt deux ans plus tard, ce ministère, dirigé par lord North, se maintint jusqu'en 1782!

Loin de reconnaître les bons offices du roi de France, Charles III se sentit blessé que « Choiseul eût pris sur lui beaucoup trop de choses dans cette affaire »; le paiement de quatre millions de piastres pour la rançon de Manille semblait à la cour de Madrid un plus grand sacrifice que le maintien des Anglais à Port Egmont, et elle craignait que ceux-ci, une fois l'argent touché, ne restassent aux Malouines sous un prétexte quelconque. Charles III se persuadait aussi que l'Angleterre ne ferait pas la guerre en ce moment, à cause de l'état de révolte de ses colonies d'Amérique et de la mauvaise santé de Pitt.

Pour ces motifs, Charles III, sans répondre à la proposition transactionnelle de Pitt, envoya à Masserano l'ordre de continuer à réclamer l'évacuation de Port Egmont et de demander que l'affaire de Manille fût soumise au Conseil des Indes ou à celui des Guerres, comme un simple procès entre particuliers [1]. Et d'Ossun écrivit à Choiseul, « qu'il entrevoyait une différence essentielle dans les vues des cours de Paris et de Madrid, la première ne voulant avoir la guerre avec l'Angleterre, ni maintenant, ni plus tard, la seconde désirant seulement l'éloigner jusqu'à ce que les deux nations fussent en état de la faire, c'est-à-dire dans deux ans [2] ».

Piqué de voir ses efforts en vue de l'arrangement des litiges espagnols rendus inutiles et ses conseils repoussés, Louis XV n'attendant plus rien de bon à se mêler de cette négociation, y renonça et fit écrire à Guerchy : « Sa Majesté a imaginé et, en conséquence, je l'ai communiqué au comte de Fuentes, que vous disiez aux ministres britanniques, qu'ayant rendu compte à votre cour et en Espagne de l'espèce d'embarras et d'opposition que vous aviez aperçu dans le ministère anglais sur l'entremise de la France par rapport aux affaires purement espagnoles, le roi avait représenté au roi catholique que, pour la facilité même de ses affaires, il était beau-

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 473, fol. 64 et 55 (Grimaldi à Masserano, 20 janvier 1767).

2. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 473, fol. 108 (Ossun à Choiseul, 24 janvier 1767).

Digitized by Google

coup plus simple qu'elles fussent traitées de cour à cour, directement; la France, au surplus, étant toujours prête d'employer ses bons offices pour la cour d'Espagne ainsi que pour la cour de Londres; quand ces deux cours jugeront que ses soins peuvent être utiles au maintien de la tranquillité qui est si chère au roi et pour laquelle Sa Majesté sera toujours prête d'agir avec la vérité et la franchise qui lui est propre. Les Anglais prendront cette déclaration comme ils voudront, mais je n'en ai pas imaginé ici une meilleure pour sauver les apparences [1]. »

Guerchy estima la conduite de l'Espagne louche, inconséquente et dangereuse. « Je ne puis concevoir comment M. de Grimaldi prenne si légèrement son parti d'avoir la guerre dans deux ans, et qu'il se fasse illusion au point de dire que, pour lors, il faudra *châtier l'orgueil des Anglais*; je n'ai pu m'empêcher de relever cette expression vis-à-vis de M. de Masserano, avec qui je suis assez libre pour qu'il ait pris en bonne part, que je regardois ce propos comme une rodomontade de don Quichotte; en effet ne sont-ils pas dans une jolie position quant à leurs forces de terre et de mer. »

Sollicité par Masserano de continuer à agir de concert avec lui, Guerchy fit le projet de revoir Pitt conjointement avec ce diplomate et avisa Choiseul de ce projet si peu conforme aux dernières instructions de Versailles. Cela lui valut un rappel assez vif aux dites instructions. « J'ai été effrayé des dispositions que vous avez faites avec M. de Masserano pour parler à mylord Chatam (Pitt). Votre rolle dans cette affaire doit être, ainsi que je vous l'ai mandé, absolument passif, jusqu'au temps où vous recevrez de nouveaux ordres de Sa Majesté. » Si Pitt lui parle le premier des affaires espagnoles, Guerchy devra répondre « qu'il a l'ordre de n'en plus causer; à cause de l'éloignement que le cabinet anglais a marqué pour que la France s'entremit dans ces affaires [2] ».

L'ambassadeur de France ne revit plus jamais le célèbre homme d'État; atteint en décembre 1766 d'une maladie cérébrale dont les médecins n'ont pu déterminer le diagnostic réel, Lord Chatam perdit momentanément ses facultés et devint incapable de diriger le cabinet; pourtant, il resta nominalement au pouvoir jusqu'en octobre 1768,

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 473, fol. 106 (Choiseul à Guerchy, 2 février 1767).
2. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 473, fol. 197 (25 février 1767).

Digitized by Google

époque à laquelle il donna sa démission [1]. De fait, la vie politique de l'Angleterre était presque suspendue pendant les huit derniers mois de l'ambassade de Guerchy, Shelbourne ne voulant point prendre sur lui de discuter les questions pendantes.

VII

GÉNÉRALITÉS ET CONCLUSION

A côté des négociations importantes qui, comme nous venons de le voir, remplirent son ambassade, Guerchy eut à s'occuper d'un grand nombre d'autres affaires, notamment : l'établissement projeté d'un service de paquebots français entre Calais et Douvres pour concurrencer les Anglais, la réclamation des Français quittant le Canada, Grenade et la Dominique, et auxquels le cabinet de Londres faisait des difficultés pour l'emport de leurs effets, tandis que nous donnions toutes facilités aux habitants qui voulaient quitter la Guadeloupe ou Sainte-Lucie, cédées à la France par le dernier traité de paix ;

Les pourparlers avec les ministres pour savoir quel rôle l'Angleterre allait jouer dans les projets de partage de la Pologne : elle n'y prit aucune part ;

Le cérémonial qui devait être mis en usage à la cour de Vienne à l'occasion de la nomination de Lord Stormont en qualité d'ambassadeur britannique ;

Les bateaux pêcheurs français enlevés par les Anglais jusque dans nos ports, les sondages des alentours de Brest par des frégates royales anglaises ;

Les réclamations au sujet des impolitesses commises dans nos ports par des officiers du roi Georges ;

Les pilules si nécessaires à la santé de madame Victoire, atteinte d'une néphrite et dont Guerchy envoyait régulièrement des boîtes ; il fut même chargé de remettre au docteur Springle, leur inventeur, un portrait de la princesse enrichi de diamants, sans préjudice du

1. De 1768 à 1778, Pitt rentra dans la vie politique et attaqua souvent le cabinet de Lord North. — V. *Chatam correspondance* (1842-46). Lecky, t. IV, *The parliamentary History of the England* (1813), t. XVI et XVII, *passim* ; *Memoirs of Horace Walpole*, t. IV ; *National biography*, etc.

Digitized by Google

prix énorme de ces produits (264 livres tournois pour un seul envoi); des achats de thé pour Louis XV à raison de 22 livres tournois la livre;

Enfin, l'affaire de la Gambie, où les Anglais voulaient établir des comptoirs sur les bords du fleuve Sénégal qui nous appartenait; ils durent se désister de leurs prétentions. Les troubles de Genève que suscitait un agent britannique [1] occupèrent également notre ambassadeur.

Lors de ses dernières vacances, Guerchy avait demandé son rappel : ses querelles avec d'Eon, les procès qu'il venait de perdre à Londres contre cet aventurier [2] rendaient sa situation incompatible avec celle de représentant de la couronne de France. Il était âgé, malade, très fatigué; Louis XV, malgré la satisfaction que lui causait sa conduite, lui accorda son rappel; mais, en attendant la nomination de son successeur, le fit repartir pour Londres en novembre 1766. En janvier, Guerchy s'impatiente : « Vous ne me parlez pas de mon successeur, ne serait-il pas encore désigné? il est vray que vous avez plusieurs mois devant vous. » L'ambassadeur réclame ensuite la gratification de 50.000 francs que Praslin lui a accordée chaque année à l'époque du nouvel an; il a réglé l'état de sa dépense en conséquence. « Je n'ai pas prétendu arranger mes affaires pendant mon ambassade, mais j'espère au moins de ne pas les rendre plus mauvaises qu'elles le sont depuis la fin de la guerre [3]. » Il eût été bien étonnant que Guerchy, faisant exception aux coutumes des ambassadeurs du roi, se fût enrichi pendant son séjour en Angleterre.

Le comte du Chatelet, ci-devant ambassadeur à Vienne, obtint le poste de Londres, et vint passer quelques semaines dans cette ville

1. On sait qu'en vertu d'un ancien traité avec Genève, le roi de France garantissait l'ordre et le respect de la constitution de cette ville.

2. Nous n'avons point à parler ici de ces démêlés scandaleux, après les ouvrages de Gaillardet, d'Eon, de Homberg et Jousselin et du duc de Broglie. Selon Homberg et Jousselin (p. 12), Guerchy, à la suite de son procès contre Eon, fut hué par la populace et dut se faire passer pour son secrétaire afin de n'être point malmené.

3. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 473, fol. 57 (Guerchy à Choiseul, 16 janvier 1767). Guerchy avait perdu toute son argenterie à la déroute de Minden et était presque ruiné à la fin de la guerre de Sept Ans. Il touchait, à Londres, 200.000 francs d'appointements fixes; c'était le plus fort traitement des ambassadeurs; et pourtant Nivernais craignait que Guerchy ne fît des dettes. — V. *Mémoires du chevalier d'Eon* et notre étude sur *Eon ministre plénipotentiaire à Londres, 1763.*

Digitized by Google

pour prendre langue ; Guerchy le présenta comme son successeur et constata qu'il recevait le meilleur accueil.

Le 20 juillet 1767, Guerchy quitta définitivement son poste « après avoir reçu de la cour et de la ville, les marques les moins équivoques des regrets que causa son départ; aucun étranger ne s'étant acquis à un plus haut point la confiance des principaux personnages de la nation [1] ».

Cette ambassade si bien remplie eut un triste épilogue : à peine de retour en France, Guerchy reçut un paquet contenant une copie d'environ 600 vers du premier chant d'un poème héroï-comique, intitulé « la Guerchiade » ; c'était une abominable charge de son ambassade à Londres, remplie d'injures à son adresse et à celle des Choiseul. Une lettre du chevalier de Vergy l'accompagnait. Ce triste personnage, d'abord employé par Guerchy à composer des libelles contre d'Eon, en 1764, se jugeant insuffisamment rétribué par l'ambassadeur, devint l'ami de d'Eon et chercha à se venger de Guerchy. En envoyant un extrait de la « Guerchiade », il offrait à l'ancien ambassadeur de lui remettre le manuscrit entier de ce poème contre la somme de cent guinées. Le paquet contenant ce factum sera déposé chez M. Ward, horloger de la Cité, qui le donnera à la personne qui apportera les cent guinées, Si le 1er septembre, la somme n'est pas versée, Vergy publiera la « Guerchiade ». « Je vous envoie un extrait du premier chant, cet extrait suffira pour vous en donner une idée ; le poème est en dix chants ; mais, je le répète, point d'humeur, soyez de sang-froid et jugez sainement. Cet ouvrage n'est point connu, soit que vous l'achetiez ou non, c'est le dernier que j'écrirai contre vous, vous pouvez compter sur ma parole. Je suis las d'écrire, vous en savez assez pour vous décider, de grâce, point d'humeur, elle serait inutile, ce sera votre faute si cet extrait est connu. »

Le 19 août, nouvelle tentative de Vergy. « Je viens de me brouiller avec d'Eon, pour lui avoir nié que j'eusse composé un poème appelé la Guerchiade. Si vous finissez cette affaire comme je le désire et que vous vouliez engager ma belle-mère, madame Letourneur, à me servir une pension annuelle de 60 livres sterling, je vous rendrai des services que 10.000 pièces ne sauraient payer. Soyez

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 474, fol. 182 (Durand à Choiseul, 21 juillet 1767).

Digitized by Google

persuadé que je ne vous veux aucun mal, que je suis las également d'en faire. »

Cette tentative de chantage assombrit les derniers jours de Guerchy; le chagrin qu'il en éprouva hâta peut-être sa fin; en tous cas, il ne semble pas qu'il ait répondu à Vergy. Il mourut à Paris le 17 septembre 1767, et la Guerchiade ne fut pas imprimée [1].

La correspondance diplomatique des six derniers mois de 1766, laisse l'impression très nette que la maladie de Pitt fut l'unique cause du maintien de la paix à cette époque. Malgré ses déclarations pacifiques, Pitt, s'il avait joui de la plénitude de ses facultés, aurait certainement cherché dans une guerre victorieuse avec la France et l'Espagne (et nul doute qu'elle ne l'eût été, vu l'état de leurs marines) un dérivatif aux difficultés qui accablaient le gouvernement : disette des blés, gêne du trésor, et surtout l'agitation des colonies d'Amérique. L'affaire des Malouines et de Manille, le droit de navigation dans les mers du Sud offraient de faciles prétextes au chauvinisme anglais; son argent et ses droits imprescriptibles, selon lui, de libre navigation et de conquêtes sur toutes les mers du globe étaient en jeu.

L'implacable maladie, qui frappa l'homme d'état anglais en novembre 1766, sauva la France et l'Espagne d'un désastre maritime complet et la première de ces deux nations de la perte des colonies qu'elle possédait encore.

Pierre COQUELLE.

1. A. E., *c. p.*, *Angleterre*, t. 474, fol. 286 et 325.

Digitized by Google

Études préparatoires à l'histoire des Familles Palatines

II

LE PROBLÈME DE L'ORIGINE DES COMTES DU VEXIN

Le problème de l'origine des comtes du Vexin, de Mantes, d'Amiens et de Valois, dont Orderic Vital nous a conservé la généalogie à partir de Gautier Ier, est un problème qui a préoccupé vainement plus d'un historien. Le moine de Saint-Evroul nous assure, au livre VIII de sa chronique, qu'ils descendaient de Charlemagne : *erant de prosapia Caroli magni regis Francorum*. Du Bouchet, dans son *Histoire généalogique de la maison de France*, a proposé le premier une solution que la plupart des généalogistes anciens ont trop facilement acceptée.

Ayant remarqué qu'un titre de l'abbaye de Saint-Denis place, au temps de Charles le Chauve, le *comitatus Vilcassinensis* sous l'autorité d'un Nivelon [1], et rattachant avec beaucoup de vraisemblance celui-ci au fils homonyme du duc Childebrand, il a supposé Gautier Ier et ses successeurs issus de ce Nivelon II, sans réfléchir que la formule d'Orderic, base de sa conjecture, eût été, dans l'hypothèse, d'une flagrante inexactitude. Childebrand n'était que le demi-frère de Charles-Martel (*germanus* signifie à cet époque, *frère de père*) ; descendre d'un bisaïeul de Charlemagne par le frère consanguin d'un aïeul, ce n'est pas, dans l'acception normale du terme, être de sa race, *de prosapia Caroli magni regis Francorum*.

Par surcroît, l'échelon intercalaire admis par Du Bouchet, et après lui par tous les historiens jusqu'à nos jours, Galeran, le prétendu père de Gautier Ier, n'a rien à voir dans la généalogie des comtes de Vexin. Pour l'y introduire, on s'est appuyé sur un acte de la comtesse de Mantes, Liégarde, où celle-ci demande à son fils Gautier

1. Archives nationales, K 13, n° 11 ; Tardif, *Monum. hist.*, n° 191, p. 125.

Digitized by Google

son consentement alors qu'elle veut léguer à Saint-Père-de-Juziers un bien pour l'anniversaire de son mari Galeran. Cet acte, publié par Guérard dans le *Cartulaire de Saint-Père-de-Chartres*, n'établit aucun lien de filiation entre les deux personnages qui y sont nommés ; Galeran peut n'être que le beau-père (*vitricus*) de Gautier et, de fait, c'est l'unique relation qui existe entre eux.

Le *Cartulaire de Saint-Crépin-de-Soissons*, conservé aux Archives de l'Aisne, contient un acte qui n'a point été ignoré de Carlier, car, dans son *Histoire du Valois*, cet écrivain a restitué son véritable nom au père de Gautier Ier, un nom qui se retrouve à tous les degrés, dans la postérité de ce comte : c'est celui de Raoul. Cet acte, collationné sur l'original par le secrétaire du roi, Cousin, débute ainsi : « Ego comes Gualterius terras sanctorum martyrum Crispini et Crispiniani, quæ sunt sitæ in comitatu Vadensi (le Valois), quasque genitor meus Rodulfus praedictis sanctis injuste abstulit, et ipse, post decessum ejusdem, injustius sciens tenui,... per consensum... natorum meorum, Rodulfi videlicet atque Gualterii [1]... reddo cum omni integritate... [2] »

La date de la charte n'a pas été conservée, mais les souscriptions prouvent qu'elle fut contemporaine du synode de Saint-Basle auquel assistaient les quatre évêques et les deux abbés signataires de l'acte, ce synode se tint le 17 juin 991 [3].

Les règles qui régissaient alors les conditions du mariage rendaient impossible les fiançailles entre cousins germains ou avec la fille d'un cousin germain. Liégarde, qui épousa nécessairement Raoul, père de Gautier Ier, était fille d'Herbert II de Vermandois et d'une sœur de Hugues le Grand [4] ; l'origine de Raoul est donc à rechercher en dehors de ces deux lignées, jusqu'aux bisaïeux de Liégarde inclusivement.

Pour justifier les termes d'Orderic, il suffirait à la rigueur de l'alliance entre Raoul et Liégarde ; en effet, par son père, son aïeul Herbert Ier et son bisaïeul Pépin, comte de Senlis, Liégarde descen-

1. Raoul est nommé le premier parce qu'il était désigné comme l'héritier du comté de Valois.

2. Archives de l'Aisne, H 455, fol. 140-143.

3. Richer, IV, 51, 67.

4. Cette alliance, attestée par des souscriptions qui figurent sur des documents diplomatiques, est confirmée par le relèvement exceptionnel des prénoms d'Eudes et de Robert par deux des fils d'Herbert II.

Digitized by Google

dait de Bernard, roi d'Italie, petit-fils de Charlemagne. Mais, à cette époque, les Vermandois étaient déclassés à ce point qu'en épousant une fille de cette maison, Charles, duc de Lorraine, frère de Lothaire, commit une dérogeance qui servit de prétexte aux grands vassaux pour refuser de le reconnaître comme roi ; c'est du moins ce qu'assure un contemporain, l'historien Richer [1].

Si l'origine de Liégarde, issue du comte Pépin de Senlis, permet d'expliquer la transmission du comté de Valois dans sa postérité, ce ne peut être de ce côté qu'il faut rechercher la source des droits de Gautier Ier et de ses successeurs sur les comtés d'Amiens et de Pontoise [2].

Ce n'est pas par Ève, sa femme, que Gautier Ier put acquérir des droits sur le premier tout au moins de ces deux comtés. Un titre de l'abbaye de Saint-Père donne lieu de penser que cette alliance valut à Gautier d'administrer le comté de Dreux, et que son devancier dans cette charge se nommait Landri. Les comtes de Dreux à la fin du xe siècle, Hugues de Beauvais et son frère Roger, n'ont aucune relation de succession avec les comtes d'Amiens issus de Gautier Ier [3].

Flodoard mentionne à plusieurs reprises les vicissitudes par lesquelles passa la Picardie depuis l'incendie d'Amiens en 925. Il ne dit pas à qui appartenait alors cette ville ; mais, en 932, elle est tenue par les fidèles d'Herbert II ; Hugues le Grand l'assiège et prend des otages, puis s'empare du château de Saint-Quentin, propriété héré-

1. Richer (IV, 11) met dans la bouche de l'évêque Auberon ces paroles : « Quomodo ergo magnus dux (Hugo) patietur de suis militibus feminam sumptam reginam fieri, sibique dominari ? »

2. *La Chronique de Saint-Denis*, en relatant la translation des reliques de l'apôtre de Paris, sous le règne de Henri Ier, en 1052, nomme Gautier III *comte de Pontèse* d'après la *Translatio S. Dionysii* (ap. Pertz, *Scriptores*, XI, 344, 375). — Depuis la réunion de Rouen, ancienne capitale du Vexin, et de tout ce pays jusqu'à l'Epte aux états de Rollon, en 913, Pontoise était devenu le chef-lieu militaire du Vexin français, c'est-à-dire de la partie du Vexin restée sous la souveraineté des rois Carolingiens.

3. Voir, à ce sujet, une importante étude de M. le comte Adolphe de Dion sur *Hugues de Beauvais* et les comtes de Dreux, dans les *Mémoires de la Société historique de Rambouillet*, et notre communication sur le même sujet (*Conférence des Sociétés savantes de Seine-et-Oise à Rambouillet*, 1906).

L'identification de Gautier Ier avec le mari d'Ève, admise par l'*Art de vérifier les dates* et par tous les historiens jusqu'à ces derniers temps, est maintenant contestée. Ce n'est pas le lieu de la discuter ici.

Digitized by Google

ditaire des comtes de Vermandois. Herbert II meurt le 30 mars 943 [1]; l'année suivante, Eudes, son fils, est maître d'Amiens; mais l'évêque Déroud livre la ville à Louis IV qui la confieà Hellouin de Montreuil. En 949, les habitants, irrités contre le successeur de ce prélat, appellent Arnoul, comte de Flandre, qui occupe le château; en 957, une guerre — dont Flodoard nous laisse ignorer les suites — éclate à propos de la possession d'Amiens, entre Baudoin III, fils d'Arnoul, et Roger, fils d'Hellouin.

Ainsi, de 932 à 957, quatre familles se disputent Amiens : les ducs de France, les comtes de Vermandois, les marquis de Flandre, les comtes de Ponthieu. Et pourtant, en 987, dans une charte conservée à Corbie, Gautier II, mari d'Adèle, se déclare le successeur et l'héritier légitime de deux anciens comtes, Ermenfroi et Gausbert, qui avaient pour frère l'abbé de Corbie, Francon, mort le 21 mars 911; et, dans cet acte, Gautier II agit sans nul doute comme comte d'Amiens.

Comment expliquer dès lors la lutte entre quatre maisons qu'aucun lien ne semble rattacher aux comtes Ermenfroi et Gausbert, pour la possession d'Amiens, dans l'intervalle qui sépare le gouvernement de ces comtes de celui de Gautier Ier? La seule conjecture plausible, étant donnée l'application, au milieu du xe siècle, des prescriptions du Capitulaire de Quierzy, c'est une lutte en vue de l'exercice d'une tutelle; il en résulterait qu'en 932 l'héritier du comté d'Amiens était mineur et qu'il en était de même en 944, en 949 et en 957.

Un espace de douze ans séparant la première de ces quatre dates de la seconde, il est à présumer, puisque la majorité légale des feudataires leur était acquise dès leur quatorzième année accomplie, que l'héritier du comté, mineur en 932, devint majeur dans l'intervalle de ces douze années, et mourut au début de 944, laissant un enfant au berceau — posthume peut-être — dont la majorité légale ne devait être atteinte qu'en 959.

1. L'enchaînement des faits relatés par Flodoard, sous l'année 943, place la mort d'Herbert II au début du printemps (Flodoard, *Annales*, éd. Lauer, p. 87). Le *nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon* (B. N., ms. lat. 13872) porte la mention suivante : « III Kal. Aprilis. Ob. Herbertus Viromandensis. » Le seul des Vermandois ayant pu intéresser la Bourgogne est Herbert II, dont l'un des fils, Robert, fut le gendre du duc Gislebert, mort en 956.

Digitized by Google

Liégarde, fille d'Herbert II, eut, outre Raoul et Galeran, deux autres maris fort connus : Guillaume Longue-Épée et Thibaud le Tricheur. Le regretté Jules Lair montre, dans son étude approfondie sur la vie du duc de Normandie, fils de Rollon, qu'on doit accorder toute créance aux témoignages qui font de Liégarde tout au moins la fiancée de Guillaume : il relève avec soin le passage où Dudon de Saint-Quentin explique l'animosité de Thibaud de Tours contre le jeune duc Richard Ier, par la rancune de Liégarde envers le fils de sa rivale, la maîtresse de son précédent époux, *novercalibus furiis accensus* [1].

M. d'Arbois de Jubainville a établi, de son côté, que Liégarde était à peine nubile, lorsque son mariage avec le prince normand fut conclu [2]. C'est donc entre l'assassinat de Guillaume Longue-Épée, le 17 décembre 942, et la guerre entre Thibaud et Richard, que se place l'union, qui dut être fort courte, de Liégarde avec Raoul, et la naissance de Gautier. Si Raoul est mort dès le début de 944, il est naturel que son beau-frère Eudes ait été chargé de la garde d'Amiens pour l'enfant qui devait en hériter. Il est concevable aussi que Louis IV se soit ému de l'accumulation de tant de grands fiefs aux mains des Vermandois et qu'il ait jugé bon de donner à un étranger à cette famille la haute main sur le chef-lieu de la Picardie.

Flodoard parle de trois comtes du nom de Raoul, ayant vécu dans la première moitié du xe siècle. L'un est Raoul de Gouy — qui prit ce nom de la forteresse de Gouy en Arrouaise dont il était possesseur — et qui est connu par ailleurs sous le nom de Raoul de Cambrai. Sa vie a donné lieu à une étude magistrale de M. Auguste Longnon. D'après la Chronique rimée de Philippe Mousket, il aurait épousé Adélis (Adélaïde) fille de Charles le Simple et de Fréderone, et sœur de Gisèle donnée à Rollon lors de la conclusion du traité de Saint-Clair-sur-Epte. Mousket appelle ce comte Raoul « Taillefer de Cambrésis [3] », et lui reconnaît pour fils Raoul, que tua Bernechon.

1. Dudon, édit. Lair, p. 265. Cf. Raoul le Glabre, ap. Bouquet, *Recueil des Hist. de Fr.*, X, 41 ; et Stapleton, *Magni rotuli Scaccarii Normanniæ*, I, clxvi.

Ce point est considéré maintenant comme « hors de toute contestation » (Ferdinand Lot, *L'origine de Thibaud-le-Tricheur*, extr. du *Moyen-âge*, juillet-août 1907, p. 171, note 3).

2. L'historien des *Comtes de Champagne* est allé jusqu'à regarder le mariage de Liégarde comme impossible ; mais cette objection ne vise que la consommation, et non la conclusion d'unions convenues souvent dès le berceau.

3. *Chron.*, II, p. 74 : « Aélis l'autre fut dounée — A Taillefer del Kanbresis — Qui

Digitized by Google

Ce second Raoul est nommé par Flodoard *Rodulfus filius Rodulfi de Gaugeio ;* il voulut profiter du temps où se célébraient les obsèques d'Herbert II pour envahir une partie de ses états, et fut tué par ses adversaires. L'*Historia Walciodorensis* attribue bien à Bernier, fils naturel du comte Eilbert, la mort du jeune Raoul, justes représailles de l'incendie du monastère de nonnes d'Origny où la mère de Bernier (Bernechon) avait péri dans les flammes.

Cette famille est donc rivale des Vermandois, et Flodoard nous montre, dès 925, Hugues le Grand concluant avec les Normands un pacte de sécurité en dehors duquel sont laissés Baudoin II de Flandre, Helyaud de Montreuil et Raoul de Gouy. Ce dernier est le neveu de Baudoin II et le petit-fils de Baudoin Ier et de Judith ; de là, l'orgueil de l'extraction royale dont le chroniqueur de Waulsort blâme chez ce comte l'exagération.

A côté des deux Raoul de Gouy, Flodoard qui les désigne ainsi, pour les distinguer d'un homonyme, mentionne un troisième Raoul dont la mère, Héluide, s'était remariée à Roger Ier, comte de Laon. Il associe ce Raoul à un autre comte, Enguerran ; tous deux, en 923, sont au nombre des alliés d'Herbert II. Leurs troupes réunies aux contingents du Vermandois, surprennent le camp des Normands, leur enlèvent leur butin et délivrent mille prisonniers. Les vikings furieux se jettent sur l'Artois, se heurtent au comte Aleaume qui leur tue six cents hommes et met le reste en fuite. Ces Normands étaient venus au secours de Charles le Simple capturé par Herbert. A la fin de 926, le chroniqueur rémois note la mort successive de Raoul et de son beau-père Roger Ier, comte de Laon.

Ce Raoul laissa, croyons-nous, un fils homonyme (et futur mari de Liégarde de Vermandois) qui, né vers 925, aura eu pour tuteur Herbert II. A quel titre ? Peut-être en raison de fiançailles conclues entre cet enfant et une sœur de Liégarde, qui serait morte prématurément ; peut-être du chef d'une autre parenté que nous ignorons. Ce qui nous autorise à formuler cette hypothèse, c'est la présence dans le *Nécrologe de Corbie* dressé par le moine Nevelon, de cette

moult fu vaillans et gentis. — Si en ot Raoul le Cuviert (Gouyer) — Ki gueroia les fius Herbiert — De Saint-Quentin, e Bierneçon — Féri el chief par contençon ; — Si arst les nonains d'Origny. » Aubri de Troisfontaines (*Scriptores*, XXIII, 763) dit de Raoul II de Cambrai : « Cecidit cum multo partis utriusque dolore, precipue Ludovici, cujus nepos fuerat ex sorore ». Sur Aélis, fille de Fréderone, cf. *Scr.*, IX, 303.

Digitized by Google

mention au 26 (ou 27) février : « IV Kal. Martii. Obierunt Derulfus, monachus conversus, et Heluidis comitissa [1]. »

Cette Héluide se distingue de la veuve de Guelfe, mère de l'impératrice Judith et abbesse de Chelles, dont un autre obituaire de Corbie note l'anniversaire au 17 février [2] et de la femme de Hugues le Grand, que le Nécrologe dionysien d'Argenteuil rappelle, à la date du 9 janvier : « Obiit Ludovicus, Beati Dionysii Areopagitæ abbas; item, Hauidis comitissa [3]. »

Héluide pouvait être une sœur des comtes d'Amiens Ermenfroi et Gausbert, bienfaiteurs de Corbie dont Francon, leur autre frère, fut abbé, et donateurs à ce monastère de la terre de Méricourt (*Otmaricurtis*) que lui restitua Gautier II en 987.

Quel fut le premier mari d'Héluide, le père du comte Raoul qui mourut en 926 ? Il n'est autre, croyons-nous, que Gautier, comte de Laon, décapité en 892 par ordre du roi Eudes, qu'il avait trahi [4].

C'est ainsi que Roger, le second mari d'Héluide, serait devenu comte de Laon, honneur sur lequel il n'avait sûrement pas des droits patrimoniaux, puisque sa postérité ne put le conserver. Gautier, disent les annalistes qui relatent sa mort, était « nepos Odonis, filius avunculi sui Adalelmi ». Il s'agit du roi Eudes, fils de Robert le Fort et d'Adélaïde; celle-ci avait pour père Hugues, comte de Tours sous Charlemagne et sous Louis le Pieux ; pour beaux-frères, l'empereur Lothaire et Gérard de Rossilion, comte de Paris. Il est sûr qu'Aleaume, père de Gautier de Laon, n'était point un frère d'Adélaïde, mais bien de Robert. L'emploi du terme *avunculus* au lieu de *patruus*, lorsqu'il s'agit d'un oncle paternel, implique — d'après un ensemble de textes que nous avons recueillis — une différence de lit : Aleaume avait donc pour mère la seconde femme du père de Robert le Fort [5].

1. Ms. lat. 17.767, fol. 23.

2. Ms. lat. 17.768, fol. 96. Elle est nommée *Heluuigis* ou *Heduuig* dans les textes allemands. Les variantes *Haduigis*, *Haduidis*, *Hauidis*, *Hathui*, *Heduidis*, *Heluuidis*, sont des nuances d'un même prénom, de plus en plus adouci, et dont la graphie la plus récente est *Heluisis* (Héloïse).

La mère de Judith se distingue d'une abbesse homonyme que le nécrologe de Chelles commémore au 30 janvier (Molinier, *Obit. de la prov. de Sens*, I, 358).

3. Molinier, *Obit. de la prov. de Sens*, I, 248, 507, 344, 389.

4. Reginon, *Chron.* 892, ap. Pertz, *Scriptores*, I, 604.

5. Le père de Robert se nommait Witichin, c'est-à-dire Gui le Jeune ou Gui le Petit, d'après l'historien Richer (I, 5). Le prénom de Gui se retrouve, comme prénom de clergie, dans la famille des comtes d'Amiens.

Digitized by Google

Mais Adélaïde, qui épousa Robert le Fort, était elle-même veuve de Conrad, frère de l'impératrice Judith et fils du comte Guelfe et d'Héluide, l'abbesse de Chelles. Pour que Gautier de Laon, fils d'un oncle paternel du roi Eudes, fût en même temps le neveu de ce prince, il faut que sa mère, la femme d'Aleaume, ait été fille de Conrad et d'Adélaïde. Dès lors, on s'explique le choix du prénom de Raoul attribué au fils de Gautier de Laon. Ce prénom est celui d'un frère de Conrad et de Judith, Raoul, mort en 866, qui fut comte de Ponthieu et abbé de Saint-Riquier, ainsi que son fils et successeur Guelfe II, mort en 881 [1]. La généalogie que nous venons d'établir justifie donc la permanence des deux prénoms de Raoul et de Gautier dans la lignée des comtes d'Amiens et de Valois.

Les alliances d'Aleaume et de Gautier de Laon nous sont ainsi connues. Celle de Raoul, fils d'Héluide, ne se dégage pas de ces données ; mais il va nous être aisé de la reconstituer. C'est apparemment par cette alliance que Gautier Ier se reliait à la dynastie carolingienne, de préférence à l'origine lointaine de sa mère Liégarde ; or l'*Historia Walciodorensis* nous apprend que Raoul II de Gouy, la victime de Bernechon, ayant succombé, un rejeton (*surculus*) de sa race, un *fils de sa sœur*, qui se glorifiait non moins emphatiquement (*pompatice*) de son extraction royale [2], reprit contre Bernier, l'allié d'Herbert, une campagne de représailles, et que dès lors se développa une inimitié séculaire entre le Cambrésis et le Vermandois [3]. Cet héritier se nommait Gautier ; il est, sans nul doute, la tige des châtelains homonymes de Cambrai. C'est un cadet, car il n'hérite pas des grands fiefs de sa race. Si l'on admet l'union d'Aélis, fille de Fréderone, avec Raoul Taillefer, une fille née de ce mariage vers 910 a pu épouser en 925, Raoul d'Amiens et devenir mère de Raoul le Jeune, le mari de Liégarde et, en 926, de Gautier, ce rejeton de la souche de Raoul de Gouy dont parle le chroniqueur de Waulsort [4].

1. Hariulf, III, c. 9-11, édit. Lot, pp. 113-120.

2. Pertz, *Scriptores*, XIV, 598. Raoul II et sa sœur descendaient doublement de Charlemagne par Judith, sœur de Charles II, et par Aélis, fille de Charles III.

3. Après un combat de trois jours, le roi imposa la paix aux deux ennemis. « Sed virus præteritæ commotionis in Viromanduorum et Cameracensium serpit visceribus usque ad præsens tempus. » (Ib., XIV, 509.)

4. L'alliance entre son frère aîné Raoul et Liégarde de Vermandois ne liait en rien Gautier vis-à-vis de Bernier, simple vassal des fils d'Herbert II, et ne pouvait l'empêcher de poursuivre la vengeance du meurtre de son oncle maternel.

Digitized by Google

Cette alliance toute proche de Raoul, fils d'Héluide, avec la maison royale, justifie l'intervention, en 944, de Louis IV, oncle de Raoul le Jeune, dans les débats au sujet de la possession d'Amiens.

Les conclusions qui précèdent aboutissent à la construction du tableau que voici :

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

de la souche des comtes du Vexin, d'Amiens et de Valois.

Gui (*Witichen*) père de Robert le Fort.

Aleaume
oncle paternel du roi Eudes, ép. une fille de Conrad et d'Adélaïde, cousine germaine de Charles le Chauve.

Gautier
comte de Laon, mort en 892, ép. Héluide, sœur des comtes d'Amiens Ermenfroi et Gausbert, et de Francon, abbé de Corbie.

Aleaume
comte d'Arras, abbé de Saint-Vaast 898-923.

Raoul
comte d'Amiens mort en 926, ép. en 924 une fille de Raoul Ier de Gouy et d'Aélis fille de Charles le Simple

Raoul II
né en 925, comte d'Amiens, puis de Valois par son mariage avec Liégarde de Vermandois en 943, mort en janvier-février 944.

Gautier Ier
tige des châtelains de Cambrai.

Gautier Ier
né en 944, comte de Valois, puis d'Amiens après 957, Tige des comtes du Vexin, de Mantes, d'Amiens et du Valois.

On ne s'étonnera pas de nous voir envisager, dans ces calculs généalogiques, comme un point acquis la conclusion du mariage de Charles le Simple avec Frédérone dès 893, au moment du couronnement du jeune prince à Reims par l'archevêque Foulques. Nous

Digitized by Google

nous séparons en cela de tous les historiens qui se sont appuyés, pour retarder cette union jusqu'en 907, sur un contrat de dot constitué à Fréderone par son époux. Il est clair qu'en 893, Charles, qui ne possédait rien, ne pouvait doter sa fiancée. Il dut prendre d'autres arrangements, et l'acte de 907 est simplement une forme définitive de conventions modifiées. Il serait inimaginable que les partisans de Charles, si soucieux de sauvegarder l'avenir de la dynastie [1], n'eussent pas marié leur candidat dès qu'il fut en âge de l'être; et encore plus extraordinaire qu'en 907, en pleine prospérité d'un règne qu'on eût dû croire à jamais consolidé, Charles III ait recherché une alliance aussi médiocre que celle de Fréderone. Nous donnerons ailleurs les motifs qui nous ont amené à rattacher directement celle-ci à la souche d'Eilbert, fondateur de Waulsort, frère utérin d'Herbert II de Vermandois. Le changement d'attitude de ce dernier, en 922, envers Charles le Simple, se comprend alors admirablement : c'est une simple réponse à l'orientation nouvelle de la politique royale.

A Fréderone morte le roi a substitué Ogive, et la nouvelle reine a pour tante la comtesse de Flandre, femme du meurtrier d'Herbert Ier et de l'archevêque Foulques, les deux premiers partisans de Charles III.

En donnant, dès 909, la main de l'aînée de ses filles [2] à Raoul I de Gouy, frère de Baudoin II, Charles le Simple dessinait la première courbe du mouvement qui devait, une dizaine d'années plus tard, le rapprocher encore de ses cousins de Flandre, issus comme lui de Charles le Chauve, en l'éloignant de la branche inférieure de sa race issue des rois carolingiens d'Italie.

La solution que nous venons d'exposer exige le concours de plusieurs hypothèses ; mais elle a, tout au moins, l'avantage de répondre à la plupart des conditions du problème très complexe que soulève l'origine d'une famille qui acquit une si grande puissance au moment où se développa l'influence absorbante des Capétiens.

1. Voir le passage significatif de Richer où les grands, alliés du roi, se refusent à le laisser prendre la direction d'un combat décisif *ne stirps regia, eo lapso, deficeretur.*

2. Adélis est nommée la troisième dans la *Genealogia Carolingorum* parmi les filles de Fréderone, mais l'ordre des naissances n'est pas observé par l'auteur. Ainsi Ermentrude, fille de Louis le Bègue et d'Adélaïde, est nommée après Charles le Simple, qui naquit posthume.

(*A suivre.*) J. Depoin.

Digitized by Google

Pichegru a-t-il trahi?

Des écrits sans nombre ont agité la question de savoir si Pichegru a été traître à son pays, alors qu'il commandait en chef l'armée de Rhin et Moselle, en 1795 et 1796. Même maintenant, au xxe siècle, le débat n'est pas clos. En 1901, M. Ernest Daudet a tenté, avec une ardeur généreuse, la justification du conquérant de la Hollande dans un livre de plus de quatre cents pages in-octavo, paru chez Plon, sous ce titre : *La Conjuration de Pichegru et les Complots royalistes du Midi et de l'Est, 1795-1797* [1]. Aujourd'hui, M. G. Caudrillier, docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire au lycée de Bordeaux, publie chez Alcan un ouvrage plus important encore, d'environ cinq cents pages grand in-octavo, et qu'il intitule hardiment : *La trahison de Pichegru et les intrigues royalistes dans l'Est, avant fructidor.*

L'intérêt passionné avec lequel on suit pas à pas M. Caudrillier dans son enquête si judicieuse, si précise et si serrée, provient du fait que cet érudit, selon les méthodes nouvelles et avec un scrupule qui l'honore, n'avance pas un renseignement sans nous indiquer la source où il l'a puisé. Il nous permet ainsi de contrôler continuellement ses dires, de vérifier ses assertions, d'interpréter enfin à notre guise les événements que lui-même explique à la sienne. Il nous fournit au besoin des armes contre ses propres conclusions. Il aide son lecteur, de son mieux, à se créer une opinion personnelle, à se reconnaître et à se retrouver dans le dédale de cette intrigue obscure, confuse, embrouillée, déconcertante, dont le mystère ne sera peut-être jamais complètement éclairci.

Une chose demeure hors de doute c'est que, général en chef d'une des armées de la République, levées pour combattre et vaincre les puissances coalisées, Pichegru a entretenu des rapports

1. Compte rendu dans la *Revue des Études historiques* de janvier-février 1902, p. 78-80.

Digitized by Google

secrets avec le prince de Condé, champion attitré de la monarchie et commandant d'un corps d'émigrés rattaché à l'armée autrichienne et soldé en partie par l'Angleterre. Les preuves les plus « palpables » que nous ayons de ces relations équivoques, ce sont trois chiffons de papier conservés aux archives de Chantilly et sur chacun desquels on peut lire quelques mots indubitablement tracés de la main de Pichegru. M. Caudrillier met bien en vedette ces trois documents, dont les fac-similés en tête de son volume attirent notre attention d'une façon toute spéciale. Or, que nous révèlent ces documents? Leur langage sybillin n'est guère compromettant. Nous avons d'abord une « réponse » à une « note » remise de la part du prince. En voici le texte :

« Z a reçu les pièces de X et les examinera pour en faire usage dans les circonstances convenables — il aura soin d'en prévenir X. »

Cet avis semble être du 26 au 27 août 1795. L'écriture en est claire, nette, rapide, soutenue, extrêmement reconnaissable pour quiconque a eu sous les yeux des spécimens de la calligraphie si caractéristique du personnage.

En second lieu, sur une lettre que Fauche-Borel, l'émissaire de Condé, adresse à Pichegru le 20 octobre 1795 pour lui demander un rendez-vous, on voit ces mots écrits au travers en la renvoyant :

« Demain matin sur les 6 1/2 ou 7 heures. »

Et Fauche s'empresse d'adresser ce précieux autographe au prince comme un témoignage des bonnes intentions du général.

Enfin, sur un troisième billet du mois de novembre 1795, on lit ce qui suit :

« Du Retour doit continuer à m'informer des mouvements de l'ennemi. B^ille^ (Badonville) ne peut aller que jusqu'à Strasbourg, X doit patienter encore. Engagez-l'y. »

Fauche-Borel cherche à persuader au prince que ces « quatre lignes » sont « bien satisfaisantes ». Elles nous paraissent plutôt ambiguës et laissent supposer que l'auteur, fin matois qui n'a pas pour rien du sang de paysan dans les veines, joue double jeu. Si Pichegru tenait à être informé des mouvements des Autrichiens, ce pouvait être pour les favoriser... ou les gêner. C'est bien ce que comprirent Wurmser, Alvinzi, Klinglin, qui s'arrangèrent à ne donner que des renseignements erronés.

Ainsi, des trois « pièces à conviction » susmentionnées, l'on

Digitized by Google

peut tirer des conclusions opposées, plaider à volonté soit la culpabilité, soit l'innocence de l'accusé.

Il existe d'autres charges contre lui : ce sont les volumineuses correspondances des agents du prince de Condé. Mais il faut les consulter avec précaution. M. Ernest Daudet s'évertue à nous répéter sur les tons les plus divers que tous ces entremetteurs, les Montgaillard, Fauche-Borel, Courant, Demougé, Fenouillot et autres ne sont dignes d'aucune créance, qu'ils entassent mensonges sur mensonges et ne pensent qu'à soutirer le plus d'argent possible aux Bourbons, à l'Autriche, à l'Angleterre. M. Caudrillier, moins exclusif, fait des distinctions; s'il abandonne Montgaillard au mépris public, en revanche il s'attache à prouver que Fauche-Borel et même Demougé méritent quelque crédit. Des papiers de famille concernant Fauche, et que nous avons eu sous les yeux, nous inclinent pareillement à croire que ce dernier agissait de bonne foi. Quant aux célèbres *Mémoires de Fauche-Borel*, rédigés par A. de Beauchamps, il faut souhaiter qu'il paraisse bientôt, grâce au prix Raymond, quelque étude critique qui apporte un peu de lumière sur leur valeur documentaire.

Quoi qu'il en soit, il ressort d'un faisceau de témoignages de sources variées que Pichegru n'était pas opposé à l'idée d'une restauration monarchique, que des pourparlers eurent lieu à ce sujet, et même que des fonds furent mis à sa disposition. Sur ce point délicat, une lettre du ministre anglais Wickham à Pichegru apporte des clartés singulièrement suggestives.

« Je vous ai envoyé par Coco (Badonville) 2.000 louis. Vous en aurez davantage, si vous le souhaitez. Je vous demande seulement de me faire savoir la nature de l'emploi que vous en voulez faire. Le major (Rusillion) sera notre intermédiaire pour faire passer notre correspondance et nos fonds [1]. »

Ces lignes sont du 9 janvier 1797. A cette date, Pichegru n'est plus, depuis dix mois, général en chef de l'armée de Rhin et Moselle; il vit dans la retraite à Bellevaux (Jura) et prépare sa candidature comme député au Conseil des Cinq-Cents. En acceptant, dans ces conditions, l'argent d'une puissance étrangère, en vue

1. *Correspondance de Wickham*, tome II, p. 414 et *La Trahison de Pichegru*, p. 297. « Texte capital », selon M. Caudrillier.

Digitized by Google

d'un changement de gouvernement en France, peut-on dire qu'il trahisse son pays ? La question est discutable. Elle l'est beaucoup moins, si, selon des indices fort plausibles, il a touché de l'or anglais en 1795 déjà, alors qu'officier en activité de service il était chargé de repousser l'ennemi. Laissons toutefois, en cette conjoncture, le bénéfice du doute à l'inculpé. On peut lui chercher d'autres querelles et, par exemple, essayer d'établir une corrélation entre « l'intrigue » d'une part, l'inaction et les revers de son armée, de l'autre. A la vérité, les critiques militaires eux-mêmes ne sont pas d'accord entre eux au sujet des fautes que Pichegru a pu commettre en tant qu'homme de guerre. Étaient-elles dues à son impéritie, à son incapacité, ou à des intentions coupables ? Il paraîtrait que, le 11 juin 1796, il ait laissé échapper un aveu fort grave en présence du major Rusillion, envoyé de Wickham. Interrogé sur la possibilité de fomenter une insurrection royaliste en Franche-Comté, il aurait déclaré qu'on ne pouvait rien tenter qu'après la défaite complète des armées républicaines, puis il aurait ajouté :

« Mon armée n'avait pas été assez battue l'année dernière où j'aurais été complètement maître d'elle. J'ai fait et laissé faire tout ce qui pouvait être fait avec prudence, et mon armée était certainement mieux disposée qu'aucune autre ; mais je vis bientôt clairement que, si nous n'étions pas complètement battus, je ne pouvais essayer d'aller de l'avant [1]. »

Ces propos ont-ils été tenus et aussi cyniquement qu'ils sont rapportés ici ? Ce n'est pas aisé à élucider. Il n'en demeure pas moins avéré que notre Franc-Comtois circonspect n'a jamais cédé aux instances réitérées de Condé qui lui demandait de livrer soit Huningue, soit Strasbourg. Il a, tout au contraire, constamment écarté les plans que lui présentaient les émigrés, les décourageant de leurs folles entreprises. Il attendait du temps, non d'un coup d'audace, une transformation graduelle de l'opinion publique qui permît de rétablir la royauté constitutionnelle.

L'évolution sourde et lente qui s'est opérée dans son esprit et dans sa conduite a des causes multiples sans doute. L'une des plus décisives fut peut-être le changement de milieu au printemps de

1. *Correspondance de Wickham*, tome I, p. 376, et *La Trahison de Pichegru*, p. 278. M. Caudrillier écrit en note : « Je ne vois pas de raison pour mettre en doute la bonne foi de Rusillion. » La bonne foi, non, mais la fidélité de sa mémoire.

Digitized by Google

1795. Lorsque, de l'armée du Nord, où il était entouré d'officiers et de soldats dévoués, témoins et collaborateurs de ses triomphes, il passa à l'armée de Rhin et Moselle qui croupissait dans une misère effroyable, dans un désordre sans nom, il parut atteint d'un immense découragement. Les difficultés, les obstacles, les animosités qu'il rencontra, les liaisons qu'il entretint, le spectacle qu'il eut des mœurs politiques de la Convention expirante, tout concourut à ébranler ses convictions républicaines. Avec la lassitude, le dégoût, faut-il supposer que d'autres forces dissolvantes exercèrent une influence pernicieuse sur le sergent de l'ancien régime qui perçait sous l'écharpe tricolore du général de la Révolution ? Faut-il croire que la compagnie qu'il se plut à fréquenter le corrompit et le démoralisa ? Problème émouvant et complexe, embarrassant à résoudre. Nous sommes ici en présence d'un chaos de contradictions plus surprenantes les unes que les autres. Et, pour n'en citer qu'une, il est singulier qu'on ait osé offrir « l'argent de l'étranger » à un homme qui, quelques mois auparavant, venait de refuser avec une simplicité spartiate, la pension de 10.000 florins que voulaient lui voter les États Généraux de Hollande. Comment encore a-t-on pu prendre ce personnage pour un ambitieux sans vergogne, alors que certaines de ses lettres intimes respirent l'abnégation la plus absolue, la modestie la plus pure ? Il écrit, par exemple, le 12 octobre 1795, à Moreau : « Que mon nom soit tout à l'heure enseveli sous la poussière et qu'enfin ma patrie soit tranquille et heureuse ! » Or, c'est à cette date, précisément, qu'au dire de certains historiens, il subordonne « l'accomplissement de son devoir militaire au succès de ses combinaisons politiques », en laissant Jourdan battre en retraite jusqu'à la Lahn et même jusqu'au Rhin, sans lui porter secours [1]. Enfin, autre perplexité, pourquoi est-ce précisément le confident des nobles réflexions signalées ci-dessus qui porte contre Pichegru les accusations les plus graves ? Quels motifs, avouables ou non, ont guidé le dénonciateur ? Et lequel, des deux amis, a tort ? Essayons d'éclairer ce point obscur.

Le 14 mars 1796, le Directoire décida d'accepter la démission de Pichegru en qualité de général en chef à l'armée de Rhin et

1. *La Trahison de Pichegru*, p. 89 et 90 et p. 93, note.

Digitized by Google

Moselle, et nomma pour le remplacer Moreau qui, précédemment, lui avait déjà succédé dans le commandement de l'armée du Nord. Treize mois plus tard, fin avril, la correspondance des agents de Condé est saisie par l'armée du Rhin victorieuse, à Offembourg, dans les fourgons du général Klinglin. Chargé par Moreau d'examiner ces papiers, le capitaine Brandès, dans un mémoire inédit [1], raconte à ce propos :

« Je trouvai dans les dix ou douze premières lettres que je lisais et qui étaient écrites en caractères français les preuves morales de la trahison de Pichegru. Je mis, sans perdre un instant, ces pièces sous les yeux du général Moreau qui m'ordonna de continuer mes recherches. Le dépouillement des lettres écrites en caractères ordinaires augmenta chaque jour ma conviction sur l'existence de la conspiration dont Pichegru était l'âme : aussi rendis-je compte tous les matins des découvertes importantes que j'avais faites la veille au général Moreau auquel il ne resta pas plus de doute qu'à moi sur la réalité de cette conspiration ; mais il résolut, malgré cela, de garder le silence pour le moment et d'attendre, la conclusion des préliminaires ayant eu lieu, quelle tournure prendraient les affaires (ce sont ses expressions). Il me dit de pousser néanmoins mes découvertes aussi loin que je pourrais afin qu'en temps et lieux il puisse en faire l'usage convenable. »

Comme les plans sur lesquels reposaient l'intrigue étaient renversés par suite des victoires des armées républicaines, il parut à Moreau qu'il n'y avait pas de danger à taire, pour l'instant, les agissements de son ancien ami, qu'il avait répugnance à dénoncer. Il saisit divers prétextes pour empêcher Brandès de poursuivre son enquête.

« Je n'eus ordre que vers la 3e décade de Thermidor de me rendre dans le logement de l'aide-de-camp Lecaudat pour achever avec lui le dépouillement de la correspondance. Mais le royalisme ayant fait, depuis la saisie de la dite correspondance, des progrès effrayants au Conseil des Cinq Cents, sur lequel Pichegru et ses adhérens parurent prendre chaque jour un ascendant plus prononcé, je représentai au général Moreau combien il était urgent de prendre un parti pour démasquer cet homme qui dans le fond ne fut fort que par la confiance de ceux qui ne le

1. Archives nationales, carton AFIII, 21 a, dossier 70. Manuscrit daté de nov. 1797 et déposé parmi les papiers adressés à Merlin, successeur de Barthélemy au Directoire.

Digitized by Google

connaissaient pas. Il me répondit d'une manière qui me faisait espérer qu'il se prononcerait ouvertement contre Pichegru. Quelques jours après je lui demandai s'il avait écrit à Paris au sujet de cette conspiration, il me dit que non ; mais qu'il en écrirait à un membre du directoire, du choix duquel je n'avais pas l'initiative, et qui d'ailleurs n'était aucunément compromis dans la correspondance. »

Il s'agit de Barthélemy, le seul membre du Directoire que Moreau connût personnellement.

« Quand j'ai vu les résolutions contre-révolutionnaires se succéder au Conseil des Cinq Cents les unes sur les autres telles que celles qui rappelèrent les prêtres déportés et les émigrés des départements du Rhin, ceux qui ordonnèrent la réorganisation de la gendarmerie et de la garde nationale, etc., mon inquiétude devint extrême, et je renouvelai à plusieurs reprises au général Moreau ma question : s'il avait écrit à Paris relativement à cette conspiration ? Je lui représentai combien les circonstances étaient sérieuses et pressantes et combien le salut de la république et son propre intérêt exigeaient qu'il prît un parti prompt et décisif contre Pichegru dont le but de se mettre à la tête d'une armée contre révolutionnaire n'était plus un problème et que la profusion avec laquelle on répandait dans l'armée son rapport et projet de résolution sur la marche des troupes vers Paris, était une preuve bien claire qu'il avait formé le projet de débaucher la troupe de ligne pour la rallier sous les drapeaux de la contre-révolution. Le général Moreau d'accord avec moi sur ces projets des conspirateurs douta de leurs moyens d'exécution ; il me promit néanmoins d'écrire incessamment à Paris pour déjouer leurs complots.

Je fis plusieurs fois les mêmes réflexions au général Reynier en le priant d'engager le général Moreau par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, à dénoncer Pichegru. Je lui déclarai un jour chez le général Moreau, étant avec lui dans le corridor, à la croisée qui fait face à l'escalier : que si le général Moreau ne se prononçait pas contre Pichegru ouvertement, je me verrais forcé de recourir à des moyens extrêmes pour mettre cet homme hors d'état de nuire.

Le général Reynier, loin de se faire illusion sur les projets des contre-révolutionnaires et sur les dangers auxquels ils exposaient la république, promit de faire son possible pour déterminer le général Moreau à parler ; je sais qu'en effet il a rempli sa promesse ; mais la réussite en est connue, car le général Moreau, au lieu de parler alors, n'écrivit à Paris que le 17 fructidor. »

Moreau, comme il l'a confessé dans des notes intimes, n'aurait

Digitized by Google

voulu pour rien au monde être la cause, même indirecte, de l'arrestation de Pichegru. Ce n'est qu'à la date du 3 septembre, veille même du coup d'État et sous l'empire de la nécessité, qu'il entreprend une démarche qui coûte infiniment à son cœur de Breton fidèle, celle de prévenir le gouvernement du complot découvert. Disons en passant qu'il agit en cela avec autant de maladresse que de naïveté, car il envoyait ses révélations à l'un des deux directeurs qui allaient devenir victimes du 18 fructidor.

L'arrestation, due à d'autres qu'à lui, une fois accomplie, il pensa que ses obligations vis-à-vis d'un camarade de gloire qu'il n'estimait plus s'arrêtaient là, et qu'il en avait d'autres plus impérieuses à remplir à l'égard des officiers qui, par discipline mais contre leur gré, avaient partagé son secret sans l'ébruiter ; il lança donc, le 9 septembre, sa fameuse proclamation à l'armée : « Je dois à mes frères d'armes de les instruire de la vérité ; il n'est que trop vrai que Pichegru a trahi la confiance de la France entière [1] ».

Cette vérité qui éclate enfin, elle devrait dissiper tous les voiles, condamner irrévocablement Pichegru. Et cependant, Moreau lui-même doute que les preuves de trahison soient suffisantes devant une cour de justice. Il a fait son droit à Rennes; il se connaît en la matière. La suite lui donna raison : lorsque les divers individus compromis par la correspondance de Klinglin furent mis en jugement, le tribunal les acquitta.

Fort de ce verdict, M. Daudet nous dit de la proclamation à l'armée : « Elle est un acte d'accusation foudroyant et d'autant plus inconcevable que Moreau ne tenait aucune preuve de la trahison [2] »; mais que vaut pareille affirmation en présence des arguments si persuasifs qui surgissent de toutes parts pour accabler sous leur poids et leur nombre le chef suspect ? Les recherches les plus récentes dans les archives publiques et privées, les publications telles que *The Correspondance of the right honorable Wickham* (Londres, 1870) ; *Pichegru und Condé*, du Dr H. R. V. Zeissberg (Vienne, 1898), et surtout le travail complet et probe de M Caudril-

1. Archives nationales, carton AFIII 168 A. *La Trahison de Pichegru*, p. 371 et 372.

2. *La Conjuration de Pichegru*, introduction, p. xx.

Digitized by Google

lier, permettent de corriger bien des erreurs, de percer à jour bien des mystères. Si certaines objections subsistent, si certains caractères demeurent indéchiffrables, mieux vaut ne pas conclure, mieux vaut laisser aux âges futurs le soin de porter un jugement définitif, s'il en est, sur ce Pichegru dont la vie reste, tout comme le suicide, une troublante énigme.

Émile Couvreu.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

GUSTAV PFANNMÜLLER. **Jesus im Urteil der Jahrhunderte.** (*Die bedeutendsten Auffassungen Jesu in Theologie, Philosophie und Litteratur bis zur Gegenwart.*) — Leipzig et Berlin, Teubner, 1908, in-16 de 572 p.

M. Pfannmüller a voulu nous mettre en mesure « de nous faire, d'après les textes mêmes, une idée des principales conceptions que les différents âges se sont formées de la personne et du rôle de Jésus ». Il nous donne, en conséquence, un recueil de morceaux choisis, où l'histoire entière du christianisme se trouve ingénieusement résumée, et qui fera la joie du dilettante et l'édification du croyant judicieux.

On imagine sans peine l'attrait d'un pareil volume. Le lecteur passe d'une épître de saint Paul à une laude de Jacopone di Todi ; d'une « élévation » de Suso à une argumentation de Fichte; d'une élégie d'Annette von Droste aux syllogismes d'Abélard ou d'Anselme de Cantorbéry; d'un sermon de Zwingle à une scène d'*Hilligenlei*, le dernier roman de M. Frenssen. — Le choix de M. Pfannmüller, on le voit, a été très large : il a frappé sur les cloches de tous les clochers; et, dans le carillon qui lui a répondu, si toutes les notes n'ont pas la même qualité, il y en a bien peu qui soient tout à fait négligeables. Je recommande, à titre d'exemples, les chapitres sur les gnostiques, sur les alexandrins, sur la « pénétration de la mystique du moyen âge dans la théologie luthérienne ». Ils jettent de vives lumières sur l'état des consciences en des temps où celles-ci étaient particulièrement inquiètes. Je recommande surtout le chapitre consacré à la poésie religieuse du XIe au XVe siècle ; c'est peut-être dans les chants populaires que la foi de cette époque s'est manifestée de la façon la plus sincère et la plus gracieuse tout ensemble.

Comprenons-nous, après cela, plus intimement le christianisme ? Possédons-nous nous-même les éléments essentiels d'une telle connaissance ? — Il y a d'étranges lacunes dans le livre de M. Pfannmüller. — J'avais envie de lui reprocher de n'avoir cité aucune page de l'*Imitation* : il s'est borné à remarquer que « cet ouvrage, restant limité à la tradition de l'ascétisme monastique, se trouve ainsi en contradiction directe avec l'idéal évangélique, restauré par Luther, de la victoire de l'homme sur

Digitized by Google

le monde par la foi et la confiance en Dieu ». Mais a-t-on un compte suffisant du mouvement catholique au XVIe siècle, quand celui-ci n'est représenté que par l'art. VIII du Concile de Trente, et par un extrait des *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola? Après quoi, M. Pfannmüller considère sans doute le catholicisme comme définitivement fixé, et incapable désormais de toute vie originale, car il cesse d'en citer aucun monument notable : ni François de Sales, ni Fénelon, ni, au XIXe siècle, Mœhler et Newmann n'ont été admis dans l'assemblée, fort œcuménique pourtant, qu'il a convoquée. De même encore, parvenu à l'époque contemporaine, il se contente d'écrire négligemment : « L'exégèse catholique de la *Vie de Jésus* est restée complètement en dehors de la critique moderne. Le *Christ* d'H. Schell ne fait que mettre bout à bout les diverses conceptions qu'on trouve dans l'Évangile, en cherchant à les concilier dans un sens apologétique. » N'est-on pas en droit de le craindre, ou d'espérer que cette vue ne soit un peu sommaire?

Par contre, je doute qu'il fût bien nécessaire de s'adresser à Schopenhauer, à Nietzsche, à M. Chamberlain de citer Ibsen, M. Sudermann, et Mad. Ellen Key. Ne juge pas Jésus qui veut. Sa parole, pour être comprise, ne demande pas seulement l'attention de l'esprit ; elle exige l'adhésion de l'être tout entier. Fallait-il, dès lors, tenir compte des philosophes qui, rencontrant le Christ sur leur chemin, lui ont seulement réservé une place dans leur colonne, ou des littérateurs qui, escomptant le prestige attaché aux moindres épisodes de sa vie, lui ont consacré quelque morceau de leur répertoire? — Le livre de M. Pfannmüller, après le XVIe siècle, semble tout à coup changer de ton. Nous sortions de la société des prophètes et des docteurs ; nous tombons sans transition dans une compagnie singulièrement mêlée, où sans cesse je m'attendais à rencontrer la *Samaritaine* de M. Rostand ou la *Salomé* de M. Oscar Wilde.

La faute en est sans doute principalement à notre temps ; et je serais désolé que l'auteur prit cette remarque pour une critique. La première règle, dans une entreprise de ce genre, était la variété. Tous, ou presque tous, ont été admis à déposer : Dieu reconnaîtra les siens.

Robert Refoulé.

C. Diehl. **Figures byzantines** (*deuxième série*). — Paris, Colin, 1908, in-12 de VII-353 p.

Dans une première série de *Figures byzantines* (Paris, 1906), M. Diehl s'était attaché à peindre le monde byzantin pendant la période antérieure aux croisades. Le nouveau volume, dont nous avons à rendre compte, est consacré à la société byzantine pendant et après les croisades.

Digitized by Google

Les chapitres détachés dont se compose l'ouvrage ont un but commun ; l'auteur a cherché à savoir « en quelle mesure, dans ce contact fréquemment renouvelé qui se produisit alors entre Grecs et Latins, l'Occident pénétra et transforma les âmes byzantines, quels échanges d'idées et de mœurs se firent entre deux civilisations longtemps étrangères et fondamentalement hostiles l'une à l'autre ». A cette question répond la conclusion du premier chapitre, intitulé *Byzance et l'Occident à l'époque des croisades :* « Par certains traits tout extérieurs Byzance a pu sembler se transformer au contact des Latins. Au fond, elle est restée irréductible dans son orgueil traditionnel, incapable et volontairement insoucieuse de rien comprendre à l'esprit nouveau qui soufflait d'Occident. »

Deux chapitres sont consacrés l'un à Anne Comnène, l'autre à sa mère, Irène Doukas, la femme d'Alexis Ier, deux des femmes de la famille impériale dont nous pouvons le mieux, grâce à l'*Alexiade*, connaître et la vie familiale et le rôle politique. Le chapitre consacré à Irène contient d'intéressants détails sur l'une des fondations de l'impératrice, le monastère de la Vierge pleine de grâces.

Un des chapitres les plus curieux du livre est consacré aux aventures d'Andronic Comnène, qui peut être regardé comme le type représentatif le plus complet de l'homme de cour byzantin de la fin du XIIe siècle. La carrière invraisemblable d'Andronic dont deux passions, les femmes et l'ambition, se partagèrent la vie, ne saurait être résumée, et il faut lire le récit de M. D.

Moins tragique est le chapitre où nous sont exposées, à propos de Théodore Prodrome, les avanies de toute sorte que devait supporter un poète de cour, obligé à vivre de sa plume, sans être toujours assuré, si souple que fût son échine, de trouver son pain quotidien. On aurait souhaité que M. D. s'étendît plus longuement sur la question des Prodrome. Le dernier ouvrage relatif à ce sujet est en russe et bien des lecteurs peu familiers avec cette langue auraient su gré à M. D. d'exposer avec plus de détails les idées principales du livre de M. Papadimitriou [1]. Reconnaissons d'ailleurs que M. D. a prévu ce reproche et s'en est justifié en disant qu'il ne voulait point faire œuvre d'érudition.

Plusieurs chapitres sont consacrés aux princesses d'Occident qui montèrent sur le trône d'Orient. Successivement défilent devant nous Berthe de Salzbach, la femme de Manuel Comnène, Agnès de France, la fille de Louis VII, qui, fiancée à Alexis Comnène, finit par épouser l'empereur Andronic, Constance de Hohenstaufen, impératrice de Nicée, Yolande de Montferrat, femme d'Andronic II, et Agnès de Savoie, femme d'Andronic III. Sur chacune de ces princesses nous savons le plus souvent bien

1. S. Papadimitriou, *Theodoros Prodromos*, Odessa, 1905.

Digitized by Google

peu de chose, et ce sont des portraits très estompés, sans traits bien accentués, que M. D. a tracés en rassemblant les données éparses que les chroniqueurs nous fournissent sur chacune d'elles.

Pour achever de peindre le monde byzantin, M. D. s'est adressé à la littérature et a terminé son ouvrage par deux chapitres où il nous fait connaître la vie de société telle que nous la révèlent l'épopée de *Digénis Akritis* et les deux romans, *Belthandros et Chrysantza* et *Lybistros et Rhodamné*. Tandis que la première de ces œuvres nous fait connaître la Byzance héroïque et chevaleresque du xe siècle, les deux autres, postérieures aux croisades, nous montrent de la manière la plus caractéristique comment, « au contact de l'Occident, l'Orient grec se transforma, quel mélange d'idées et d'usages produisit la rencontre des deux civilisations, avec quelle rapidité sur la terre byzantine fleurirent certaines habitudes franques, comment l'hellénisme inversement affina vite les mœurs encore rudes des Latins ».

Il ne faut point d'ailleurs exagérer l'importance de ces influences réciproques et la littérature ne fait que confirmer les données que nous fournit l'histoire. On ne peut que souscrire à la conclusion de M. D. quand il nous montre comment, au contact de l'Occident, la société byzantine ne s'est modifiée que d'une façon tout à fait superficielle. Certains usages latins, certaines modes, certaines habitudes ont pu être adoptés par la haute société, mais le fond des idées est demeuré immuablement byzantin; et, malgré toutes les tentatives, le monde d'Occident et le monde d'Orient ne se sont jamais ni pénétrés, ni compris.

F. Chalandon.

E. Richemond. **Recherches généalogiques sur les seigneurs de Nemours, du XIIe au XVe siècle.** — Fontainebleau, impr. M. Bourges, 1908; 2 vol. gr. in-8 de 348-cxxx et 276-cxxlv p.

Ce n'est pas une faible satisfaction qu'éprouve un chercheur documenté et impartial, lorsqu'il se trouve en face d'une œuvre où l'un des sujets compris dans le cadre de ses études et qu'il a dû s'efforcer d'éclairer en partie par ses propres enquêtes se présente lumineusement exposé, sans qu'une ombre, si faible soit-elle, laisse quelque obscurité se projeter encore sur l'une de ses faces.

Tel est le sentiment de contentement et de repos intellectuel que nous a causé la lecture de la belle monographie que vient de consacrer aux sires de Nemours et aux multiples rameaux de leur souche illustre M. Émile Richemond, régent de la Banque de France, ancien président du Tribunal de Commerce de Paris. L'*otium cum dignitate* qu'une labo-

Digitized by Google

rieuse et brillante carrière lui valut, avec la cravate de la légion d'honneur, n'a été pour lui que l'occasion d'aborder un nouveau champ d'activité. Entré dans la Société du Gâtinais, M. Richemond lui donna, il y a deux ans, après une notice sur *Fromonville*, une remarquable étude d'histoire nobiliaire à propos d'*un diplôme inédit de Philippe-Auguste*. Par cet acte, ignoré jusqu'à ces derniers temps, le roi homologua en 1198, le partage anticipé des biens de son chambellan, Gautier, le véritable fondateur de Nemours. Gautier, qui devait mourir octogénaire en 1205, n'attendit pas les dernières « années de grâce » pour disposer des 86 seigneuries et fiefs, identifiés par de sagaces investigations, qui constituaient son magnifique patrimoine.

Aujourd'hui, c'est l'historique de toute la dynastie que nous donne M. Richemond : appuyé sur 200 pièces justificatives qui forment un cartulaire familial, il est illustré de nombreux tableaux généalogiques et de planches représentant les tombes et les sceaux des principaux de cette maison. Les Nemours constituent, par excellence, une *famille palatine*, où se perpétuent les charges ressortant de « la chambre du roi » ; les titres de *camerarius regis* et de *cambellanus regis* sont héréditaires dans plusieurs de ses branches. La fortune de la race remonte à la haute faveur dont Étienne de La Chapelle, évêque de Meaux, puis archevêque de Bourges, jouit auprès de Louis VII et du pape Alexandre III et qui rejaillit sur son frère, Gautier de Villebéon. M. Richemond retrace leurs intéressantes biographies bien que le titre choisi eût pu lui permettre de s'occuper seulement de Gautier, qui, depuis son retour de la Croisade en 1149, provoqua par la construction de l'église et de l'hôtel-Dieu, le développement du bourg voisin du château hérité de son beau-père, Orson de Nemours. La seconde maison de Nemours-Villebéon est issue de cette alliance, et c'est elle dont l'auteur étudie l'influence politique et locale. Toutefois, M. Richemond a essayé d'éclairer l'origine des anciens seigneurs de Nemours ; il les rattache à Philippe, vicomte de Gâtinais et sire de Fessard en 1129, avec d'autant plus de vraisemblance que les deux noms d'Orson et Philippe deviennent, avec celui de Gautier, les prénoms favoris de la seconde lignée des Nemours.

Cette prédilection se justifie par la diversité d'éclat des deux estocs : Gautier était de modeste lignage ; sa sœur Pernelle avait épousé Tiboud Le Riche, bourgeois parisien dont le nom s'est perpétué dans la rue du Bourg-Tiboud, par corruption *rue Bourgtibourg* [1].

1. M. Léopold Delisle a relevé, dans l'examen des manuscrits du *Liber floridus* (*Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, XXXVIII, 629), une mention annalistique parisienne que donne seul le manuscrit de Gand : *1088. Ecclesia Sancti Dionysii dedicatur et Titboldus Dives obiit.* Un premier Tiboud Le Riche mourut donc en 1088 et devait être déjà un personnage assez notoire.

Digitized by Google

Beau-frère d'Ascelin Le Changeur, Tiboud Le Riche apparaît comme un capitaliste résidant à Paris, dans un hôtel dont, en 1197, hérita son beau-frère. Sa famille eut pourtant des branches qui surent faire briller l'épée; à l'une d'elles qui occupa la prévôté royale de Paris depuis le règne de Philippe Ier, appartenait ce chevalier Robert de Paris qui eut l'aplomb de s'asseoir sur le trône de l'empereur de Constantinople, lors de l'audience qu'Alexis Comnène donnait aux Croisés. M. Auguste Longnon a le premier, dès 1878, appelé l'attention sur cette maison dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*.

On ne sait rien du père anonyme de Gautier, si ce n'est qu'il fut inhumé avec sa femme dans l'église de Montmartre et qu'il possédait les fiefs de la Chapelle-en-Brie [1] et de Villebéon [2]. Mais M. Richemond a très habilement exposé une thèse le rattachant à la famille seigneuriale du Bignon [3] dont l'arbre généalogique au XIIe siècle a été dressé d'après les archives de Néronville, prieuré dépendant de la Sauve-Majeure [4]. Tous ces personnages de rang secondaire dans la chevalerie royale n'en sont pas moins des cadets appauvris se relevant grâce à de lucratives alliances. Sans une origine — même lointaine — qui les reliât à d'anciens dignitaires, les exigences du traditionnalisme qui dominaient les mœurs n'auraient pas permis au roi de les appeler aux plus grands honneurs de sa Cour, aux faveurs de son intimité. Le XIIe siècle n'est pas le temps où surgit brusquement un Olivier Le Daim ou un maréchal d'Ancre.

C'est bien à tort qu'on a regardé comme une génération spontanée l'éclosion à la vie publique des Garlande qui eurent une si extraordinaire fortune aux débuts du règne de Louis VI. Leurs prénoms et leurs domaines en font les collatéraux des Le Riche de Senlis et les alliés du grand-chambrier Galeran [5]. Les Gautier du Bignon ne seraient-ils pas sortis du même milieu ? Descendraient-ils de Gautier, fils de Hugues, bouteiller de Henri Ier [6] et père du grand-chambrier de Philippe Ier, Galeran de Senlis ?

Ansoud Le Riche de Paris, fils de Pierre Ier de Maule et armé chevalier en 1065, eut aussi un frère du nom de *Theobaldus* (Thibaut ou Tiboud) qui l'aida à défendre Maule en 1097. (*Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise*, appendice II.)

1. Aujourd'hui la Chapelle-Gauthier, canton de Mormant, arrond. de Melun (Seine-et-Marne).

2. Canton de Lorrez-le-Bocage, arrond. de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

3. Aujourd'hui Bignon-Mirabeau, canton de Ferrières (Loiret).

4. H. Stein, *Chartes de Néronville*, dans les *Annales de la Société archéologique du Gâtinais*, 1895, p. 310.

5. Des degrés antérieurs à ceux jusqu'ici connus de leur généalogie ont été précisés par les éditeurs du *Liber Testamentorum Sancti Martini de Campis* (publication collective des Sociétés historiques de Seine-et-Oise).

6. Sur cette branche des Le Riche de Senlis, dont la filiation était restée inconnue et d'où sont issus les comtes de Clermont, voir l'appendice II, § 7, au *Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise*.

Digitized by Google

On remarquera que les prénoms les plus anciens de cette famille du Bignon sont précisément, au début du XIIe siècle, Gautier, Hugues, Landri, Adam, Robert et Roscelin (hypocorisme de *Rotholdus* ou Raoul), qui tous les six se retrouvent dans la filiation des Le Riche de Senlis, dès cette même époque.

Quoi qu'il en soit, Gautier Ier de Nemours eut sept fils dont quatre furent chevaliers : Philippe, chambrier du roi (tige des sires de Nemours et de Guercheville), Orson (tige des seigneurs de Méréville et de Brécy), Gautier II (tige des Villebéon), Jean (tige des seigneurs de Nanteau) ; trois autres arrivèrent à l'épiscopat et montèrent, Étienne sur le siège de Noyon (1188-1222), Pierre sur celui de Paris (1208-1219), Guillaume sur celui de Meaux (1214-1221).

M. Richemond fournit de ces prélats une biographie détaillée et donne le regeste de leurs actes. Nous avions retrouvé sur deux d'entre eux un document indiquant des étapes de leur *curriculum vitae* qui ont échappé aux investigations pourtant si patientes et minutieuses de l'auteur : c'est un petit regret pour nous de n'avoir pu les lui signaler à temps [1].

M. Richemond ne s'est pas borné à débrouiller la confusion des généalogies de la prolifique descendance de Gautier de Nemours et à rectifier, chemin faisant, de multiples erreurs ; il a pris à tâche d'éclairer aussi l'état d'autres familles intimement unies à celle-ci par des alliances renouvelées ; c'est ainsi notamment qu'il a trouvé le fil d'Ariane pour se reconnaître dans le labyrinthe des Milly du Gâtinais, de Syrie et d'Italie, et les distinguer des Milly du Beauvaisis, travail pour lequel l'*Inventaire des titres de la maison de Milly* du regretté vicomte de Poli mettait à pied d'œuvre des matériaux fort abondants, mais inclassés.

J. Depoin.

Cte d'Haussonville. **La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde. T. IV.** — Paris, Calmann-Lévy, 1908, in-8 de 682 p.

Le nouveau volume de M. d'H. se recommande par le même souci de documentation solide et de haute tenue littéraire qui distingue les précédents.

1. Voici les passages essentiels de ce document :

« *Ego* Galterus *Dni Regis camerarius, notum facio decimam bladi de Capella esse ecclesie et Canonicorum Bti Martini de Campellis ita quod decimam illam ego tenebo toto tempore vite mee et post me tenebunt eam quamdiu vixerunt duo filii mei clerici,* Petrus *thesamarius Bti Martini Turonensis et* Guillelmus *prepositus Ariensis, ita quod eam nec vendere nec donare nec pignori obligare nec aliquo modo alienare valebunt, et post eorum obitum tenebit eam ecclesia de Campellis...*

« *Actum anno Dni N° CC° quinto, mense septembris.* »

(B. N. Ms. lat. 10942, f. 14.)

Digitized by Google

Indépendamment du *Journal de Dangeau*, des *Mémoires de Saint-Simon*, de *Sourches*, de *Louis XIV*, de *Breteuil*, des *Œuvres de Fénelon*, des *Souvenirs sur Madame de Maintenon* (publiés par MM. Hanotaux et d'Haussonville), de la *biographie du duc de Bourgogne par Proyart* et du *recueil de ses vertus* par le *P. Martineau*, du *Journal de Torcy*, du *Mercure de France*, des *Oraisons funèbres du P. de la Rue* et du *P. Gaillard*, enfin des nombreux travaux de *M. A. de Boislisle*, M. d'H. a fait usage de la *Correspondance de la marquise d'Huxelles avec le marquis de la Garde* (Avignon, musée Calvet), des manuscrits de *Bellerive* (Bibl. Nat.), de la *Correspondance du duc de Bourgogne et de Philippe V* (Archives d'Alcala), des *Lettres galantes de Madame Dunoyer*, des *Lettres de Madame de Maintenon et de la duchesse de Bourgogne*, du *Maréchal de Tessé*, des *Archives de Turin*.

Le volume débute par un tableau de l'hiver cruel de 1709 (cf. A. de Boislisle : *Le grand hiver de 1709*). Dans ces tristes circonstances, le duc de Bourgogne fit preuve d'une inépuisable charité. La naissance du duc d'Anjou, le mariage du duc de Berry avec Mademoiselle vinrent, en 1710, grandir encore à la Cour la situation de la princesse et du prince qu'un événement tragique allait brusquement pousser au premier plan. Le 14 avril 1711, à onze heures du soir, Monseigneur mourait à Meudon après quelques jours de maladie. Il n'est personne qui ne connaisse l'immortel tableau tracé par Saint-Simon de cette nuit tragique et qui « n'en sache, en quelque sorte par cœur, le récit ». M. d'H. l'a repris avec un rare bonheur.

Cette mort de Monseigneur changeait bien des choses. A la cabale de Meudon anéantie et dispersée, un autre *groupe* allait succéder. C'était le *petit troupeau* comme l'appelle Saint-Simon, c'est-à-dire les anciens amis de Fénelon devenus les fidèles du duc de Bourgogne qui représentaient la piété, la vertu et aussi une opposition sourde à la politique royale. Les pages que M. d'H. consacre à nous dépeindre Beauvilliers, Chevreuse, Saint-Simon, sont parmi les plus pénétrantes de ce volume. Une grande figure domine tout : celle de Fénelon qui, par Chevreuse ne cesse de faire parvenir, au P. P. (petit prince) des avis et des conseils de toute sorte. Lui fit-il parvenir, cependant, cet *Examen de conscience sur les devoirs de la royauté* qui, publié seulement en 1734, fut composé vers cette époque ? Le duc de Bourgogne cependant « s'appliquait fort aux affaires ». M. d'H. nous le montre assidu aux différents Conseils, s'entretenant fréquemment avec Torcy, Voysin, Desmaretz, désireux de voir signer la paix mais ne voulant cependant pas souscrire à ces « conditions très honteuses » auxquelles Fénelon, Villars, Madame de Maintenon et jusqu'à Torcy lui-même s'étaient, un instant, résignés. Les traités d'Utrecht et de Rastadt devaient lui donner raison.

Digitized by Google

Il ne les vit pas. En quelques jours, du 5 au 12 février 1712, la duchesse de Bourgogne fut emportée et le duc la suivait dans la tombe. A la suite du récit de cette double mort et d'une étude sur l'état des esprits à la Cour en ce moment, M. d'H. a fermé son œuvre par un chapitre, intitulé L'*Épilogue de l'alliance savoyarde*, où nous voyons Victor-Amédée gagner enfin, au Congrès d'Utrecht, la Sicile et le titre de *roi*.

Le duc de Bourgogne aurait-il, comme on l'a souvent répété, « assuré à la France un règne unique et conjuré vraisemblablement la catastrophe que le règne de Louis XV rendit inévitable » ? Dans un long chapitre intitulé *Les projets de gouvernement du duc de Bourgogne* et qui contient les études les plus curieuses à la fois et les plus profondes du volume, M. d'H. a essayé de répandre sur cette question une lumière nouvelle.

Bien plus qu'aux *Projets de gouvernement résolus par M. le duc de Bourgogne, dauphin, après y avoir mûrement pensé*, œuvre de Saint-Simon (publiée par M. Paul Mesnard, en 1860) ou aux : *Brouillons des projets sur lesquels il faudrait travailler.....* également de Saint-Simon, M. d'H. attache de l'importance à l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté* de Fénelon et à l'*Essai philosophique sur le gouvernement civil* du même, recueilli et publié par le chevalier de Ramsay, surtout à ces célèbres *Tables de Chaulnes* qui figurent dans les œuvres de Fénelon sous ce titre : *Plans de gouvernement concertés avec le duc de Chevreuse pour être proposés au duc de Bourgogne*. « Elles sont à cent coudées au-dessus des *Projets de gouvernement* et montrent toute la distance qu'il y avait entre les deux esprits. »

« Il n'y a guère de matière qui n'y soit traitée » — plans de gouvernement condensés en quelques pages « sous une forme brève qui tranche les questions sans les discuter ».

Que pensait le duc de Bourgogne de tous ces projets ? Nous savons qu'il travaillait et écrivait beaucoup (*Proyart : Vie du Dauphin père de Louis XV écrite sur les mémoires de la Cour et enrichie des écrits du même prince*), mais, de quel côté penchait-il lorsque Fénelon et Saint-Simon se trouvaient être en désaccord ? on ne saurait avoir de certitude à ce sujet.

Ce que l'on peut affirmer c'est qu'il eût eu volontiers recours aux États-généraux, qu'il eût rétabli les États provinciaux, remplacé les ministres par des Conseils et étendu les privilèges de la noblesse. Au point de vue financier, il était parfaitement renseigné sur les abus qui s'étaient établis peu à peu dans l'assiette et le mode de recouvrement des impôts. Il se proposait d'adopter toute une série de mesures qui, assurément, n'auraient pas été sans efficacité. On peut même dire que les

Digitized by Google

vues hardies de Vauban (*Projet d'une dîme royale*) et de Boisguillebert (*Détail de la France*) n'auraient pas trouvé chez lui une opposition de parti pris.

Au point de vue religieux, avec sa foi exaltée, il était impossible qu'il n'approuvât pas la conduite suivie par Louis XIV vis-à-vis des protestants mais, d'autre part, il n'avait pas contre les jansénistes de préventions passionnées. Il possédait d'ailleurs « le sentiment très ferme de l'indépendance réciproque de ce qu'il appelait le Sacerdoce et l'Empire, nous dirions aujourd'hui : le pouvoir civil et l'Église ». S'il « n'étendait pas jusqu'à l'instruction sa sollicitude pour la condition populaire », il avait cependant « emprunté à son ancien précepteur ses préventions contre le luxe dont le trop grand étalage à la Cour de Louis XIV l'avait évidemment choqué. » L'influence de Fénelon s'exerçait encore dans un autre ordre d'idées : il avait communiqué à son élève l'aversion profonde que lui-même ressentait pour la guerre.

Il semble bien enfin, que le duc de Bourgogne aurait, comme le fait remarquer M. d'H. conservé à la royauté son *autorité morale* et eût rappelé sur le trône les vertus d'un Antonin le Pieux et d'un Marc-Aurèle.

André David.

Edmond Pilon. **Muses et bourgeoises de jadis.** — Paris, *Société du Mercure de France,* 1908, in-12 de 335 p.

M. E. P. a réuni en volume une série d'articles parus, si je ne me trompe, dans le *Mercure de France.* Autour de Mme d'Aulnoy, la fée des contes, il évoque les figures aujourd'hui bien oubliées de Mme de Murat et de Mlle Lhéritier. « Cela faisait un beau brelan de conteuses. »

Mmes Cornuel et Pilou sont deux types bien curieux de la société précieuse. « Voisines par l'esprit, le cœur et les sens... les plus fidèles amies du monde ... toutes deux de bonne humeur : Mme Cornuel moqueuse, Mme Pilou goguenarde... ; toutes deux des commères... Mme Cornuel parée de beau linge, comme une duchesse, toute noyée d'odeurs... Mme Pilou en douairière, vêtue comme carême-prenant, tantôt en jupe cloche et d'autres fois en robe de deuil de poux de soye, le front haut, la barbe toujours drue, allant à pied par la ville, suivie de son benêt de fils... » (*Arricidie* et *Zénocrite* du Cyrus).

Un chapitre plus important est consacré à Mme Denis, la nièce de Voltaire « haute en couleurs, fraîche, grasse, appétissante, comme la Cunégonde du roman de Candide. Elle aimait fort les militaires mais ne dédaignait pas de chérir les poètes et les philosophes.....Elle se laissa aller à

Digitized by Google

aimer M. Griff, son grand diable de musicien allemand, le petit Maissonat et jusqu'à son dentiste pour finir enfin, plus tard, dans les bras d'un dragon... Sa vie, tout au long, fut une vie amoureuse. » L'un des premiers adorateurs fut Marmontel qui se préparait, de cette façon, à l'honneur d'aimer Mme Geoffrin et qui s'enfuit avec Mlle Navarre. Puis vinrent Baculard d'Arnaud, amant tendre succédant à l'amant volage, le marquis de Ximénés, ... enfin La Harpe pour lequel elle faillit se brouiller avec son oncle. Mais les pages les plus curieuses peut-être de tout le volume sont celles que M. E. P. a consacrées à cette petite Babuti qui devint Mme Greuze dont tant de tableaux nous ont conservé le charme innocent et qui finit en « poissarde galante ». Près d'elle, Mme Cottin et Mistress Cook paraissent un peu effacées.

Des anecdotes piquantes, de jolis mots, un style tout à fait personnel et très expressif, tout cela fait du livre de M. E. P. un volume des plus intéressants et des plus amusants.

André David.

Louis Tuetey. **Les Officiers sous l'ancien régime. Nobles et roturiers.** — Paris, Plon, 1908, in-8 de 407 p.

Comme il le dit dans sa préface, M. Louis Tuetey s'est proposé d'étudier dans ce livre « de quelle manière l'homme du Tiers État devenait officier, comment il avançait, comment il vivait avec les officiers nobles, comment il se partageait avec eux les emplois ».

Ce plan, l'auteur l'a suivi point par point, et excellemment. Il montre d'abord que, jusqu'au XVIIe siècle, la concurrence des roturiers n'est pas de nature à préoccuper sérieusement les nobles, car elle n'existe en somme que dans les emplois subalternes de la hiérarchie militaire. Mais à partir de cette époque le nombre des roturiers va toujours croissant, de 1689 à 1715 surtout. En 1718, une réaction s'opère et un certificat de noblesse est exigé des aspirants officiers ; mais cette mesure n'a qu'un caractère précaire, et bientôt les roturiers se multiplient de nouveau dans l'armée. Vers 1742, un officier noble déclare que « l'on trouverait à peine dans chaque bataillon d'infanterie six officiers gentilshommes ». Et, malgré leur désir de s'opposer à l'invasion de ces intrus, les gentilshommes sont bien souvent obligés de leur céder la place, car de plus en plus, la pauvreté de la noblesse l'écarte de la carrière militaire. C'est au contraire, il faut bien le dire, leur richesse, qui leur permet d'acheter des grades, et de se soutenir brillamment au service, qui fait pardonner par le pouvoir leurs origines aux officiers roturiers.

En 1758, il est vrai, les choses changent et la porte de l'armée est de nouveau presque entièrement fermée à ces derniers. Les ordres du

Digitized by Google

maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, sont sur ce point tellement formels que les princes du sang eux-mêmes ont quelque peine à faire admettre des non-nobles dans leurs régiments.

Après la mort de Belle-Isle en 1761, la situation se détendit un peu, et insensiblement les roturiers s'infiltrèrent de nouveau dans les rangs des officiers. En 1780, la concurrence qu'ils font aux nobles est même devenue si active qu'il en résulte chez la noblesse d'épée le plus grand découragement. C'est à cette situation, bien plus qu'à l'inspiration personnelle du comte de Ségur, qu'il faut faire remonter l'origine de la célèbre décision du 22 mai 1781 qui décidait que nul ne pourrait entrer dans l'armée en qualité d'officier s'il ne fournissait la preuve de quatre générations de noblesse, décision qui devait rester en vigueur jusqu'à la Révolution.

Comment se comportaient les uns à l'égard des autres ces officiers d'origine et de conditions sociales si diverses? C'est à quoi répond M. T. dans la seconde partie de son livre, et ce ne sont pas les pages les moins piquantes de son travail que celles où il ressuscite ainsi la vie intérieure des régiments sous l'ancien régime. En sorte que ce travail reste à la fois l'une des études les plus documentées que nous possédions désormais sur notre ancienne armée, et l'une des plus saisissantes évocations de l'existence militaire d'autrefois.

Pierre DE VAISSIÈRE.

VICTOR DU BLED. **La Société Française du XVIe au XXe siècle. VIe série** (*XVIIIe siècle : Les médecins avant et après 1789. L'amour au XVIIIe siècle*). — Paris, Perrin, 1908, in-16 de 312 p.

M. Victor Du Bled paraît être un des hommes qui savent, sur les médecins et leurs diverses manières d'être dans l'exercice de leur art, une foule de choses, pour les avoir lues, entendues, notées partout où il était possible de découvrir un renseignement, une anecdote, un trait de mœurs. Et, de cette science copieuse, il entend faire profiter le public en la lui livrant telle qu'il l'a lui-même acquise, au prix d'une longue patience, un peu au hasard de groupements assez lâches pour qu'il lui soit permis de faire rentrer sous le titre d'un même formidable chapitre de 219 pages, qui constitue toute la première partie de l'ouvrage, les sujets les plus variés. Au lecteur, après tout, semble s'être dit M. Du Bled, au lecteur de classer s'il en a le goût et le loisir. Usant d'une telle méthode, on fait un recueil d'anecdotes, souvent amusantes, parfois neuves ou peu connues, recueil divertissant, agréable à parcourir, non point un livre logiquement ordonné, capable de suggérer une idée générale, d'imposer une vue d'ensemble. Il est bien vrai qu'un tel livre a pourtant ses mérites, ne

Digitized by Google

serait-ce que celui de pouvoir être lu sans fatigue, à bâtons rompus, de pouvoir s'ouvrir à n'importe quelle page indifféremment, pour quelques minutes ou pour une heure. Je dis bien intentionnellement un mérite, alors que, en toute autre circonstance, il faudrait dire un défaut. Car, à feuilleter ces pages, qu'elles soient de M. Du Bled, ou qu'elles soient empruntées par lui à des sources diverses mais le plus souvent autorisées, les érudits n'apprendront rien peut-être, les curieux et les dilettantes trouveront le délassement fugitif qu'ils demandent à toute lecture. Et, sans doute, c'est pour eux surtout que M. Du Bled écrit.

André Pavie.

Jacques Hérissay. **Un Girondin : François Buzot, député de l'Eure, à l'Assemblée Constituante et à la Convention (1760-1794).** — Paris, Perrin, 1907; in-8 de xiv-438 p.

François Buzot appartenait à une famille bourgeoise d'Évreux. Dans sa ville natale, il partageait, entre le barreau où il réussissait et la littérature, une vie paisible, nuancée de mélancolie. C'était, en effet, un cœur plus tendre, une âme plus rêveuse qu'on ne l'était dans la Gironde. « Je ne sais, dit M. Aulard, si le *Génie du christianisme* l'aurait converti; mais il était né pour goûter les tristesses de *René* et d'*Oberman*. » La Révolution vint; elle fit sa gloire et son malheur. Sur l'intéressant ouvrage que M. Hérissay lui a consacré, il n'y a presque que des éloges à décerner. Les quelques réserves qu'on peut faire sont, sans grande importance : par exemple, des erreurs sur le nom de quelques personnages. M. Hérissay, autre critique, s'efface trop derrière son personnage. Il analyse minutieusement, lettres, discours, mémoires; c'est Buzot peint par lui-même : il en résulte, par moments, un peu de monotonie et de longueur.

Sans refaire, et cela avec raison, le tableau des grandes journées de la Révolution ou des séances tumultueuses de ses assemblées, il eût pu nous montrer Buzot en plein tumulte de la rue ou de la Convention, bref, faire comme un peintre : le principal personnage ressortant sur le fond tumultueux du peuple et des comparses. Il nous eût, ainsi, fait voir un Buzot plus vivant, plus en relief. J'en dirais autant des autres personnages de la Révolution. J'eusse voulu que tout l'ouvrage fût aussi vivant, aussi mouvementé que les dernières pages du livre. C'est qu'en effet la fuite et la mort des Girondins sont de fort belles pages, pleines d'émotion, de couleur et de mouvement, et que M. Hérissay a un remarquable talent d'historien.

Ses recherches dans les archives, à Paris ou dans les départements, ont été faites avec soin et conscience. Il a analysé avec sagacité les sources imprimées pour recueillir des renseignements. Il a su extraire des unes et des autres ce qui était utile et rien de plus. Ses peines ont été

Digitized by Google

récompensées, car il a composé ainsi un des bons ouvrages qui aient été écrits sur un homme politique de la Révolution. Il corrigera pour la seconde édition que mérite son livre, les légères erreurs qui lui ont été signalées par des critiques plus compétents que nous sur l'histoire de la Révolution.

André Auzoux.

Général D. Chlapowski. **Mémoires sur les guerres de Napoléon (1806-1813)**, publiés par les fils du général, traduits par MM. Jan V. Chelminski et le Commandant Malibran. — Paris, Plon, 1908, in-18 de x-360 p.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage des considérations sur la stratégie ou la tactique des guerres napoléoniennes, ni même un exposé méthodique d'une ou plusieurs campagnes. L'auteur ne décrit que ce qu'il a vu lui-même et que les événements auxquels il a pris une part directe et personnelle, soit comme chef, soit comme officier d'ordonnance. Cette circonstance donne à ses mémoires un charme tout particulier, auquel ajoute encore la simplicité du style, la traduction française étant faite littéralement sur l'original polonais.

Cadet au service de Prusse à l'âge de quatorze ans, en 1802, Chlapowski, après Iéna, s'engage dans les gardes d'honneur polonais créés par Napoléon à Posen. Quoique le plus jeune, il est nommé d'emblée adjudant-instructeur. L'empereur arrive à Posen ; il invite Chlapowski à dîner, sur une petite table avec Berthier. Assailli de questions, le jeune officier y répond avec intelligence et à-propos. Il ne boit pas de vin, ce qui fait plaisir à Napoléon ; et le Polonais constate que l'empereur « ne regardait que rarement son interlocuteur en face ». L'insigne marque d'honneur accordée, en cette occasion, à Chlapowski était l'une des manifestations de la politique de Napoléon envers la Pologne : Chlapowski appartenait à l'une des premières familles de la Posnanie, l'empereur désirait se l'attacher.

Trois mois après, en janvier 1807, le jeune adjudant prend le commandement d'une compagnie de voltigeurs polonais et se met en route pour le siège de Dantzic ; en passant à Dirschau, il gagne la croix d'honneur pour sa belle conduite dans la prise de cette ville. Fait prisonnier sous Dantzic, il passe trois mois en captivité ; la paix de Tilsitt le libère et, en 1808, Napoléon le choisit comme officier d'ordonnance. La paix règne sur le continent ; Chlapowski en profite pour suivre à Paris les cours de l'École polytechnique ; mais les événements d'Espagne l'arrachent bientôt à ses études et il rejoint Napoléon à Bayonne.

Dès lors, commence une existence toute nouvelle pour le jeune officier ; en contact fréquent avec l'Empereur, il raconte une quantité d'anecdotes

Digitized by Google

qui relèvent son récit. Le tableau de la vie de Napoléon et de ses officiers à Bayonne est fort intéressant. Le zèle que Chlapowski déploie pour le service français lui est dicté par son amour pour la Pologne; le vieux général Kosciusko, qui habitait la France, lui a pourtant prédit, dès 1807, que jamais Napoléon « un despote dont le seul but est sa satisfaction personnelle et son ambition, ne ferait jamais rien de durable, et rien pour la Pologne ».

A la suite d'un ordre porté à Madrid, à Bessières, il assiste à l'émeute du 2 mai et à la pseudo-exécution de 2.000 prisonniers espagnols, condamnés à être fusillés et qui tous se dispersent sains et saufs, après les feux du peloton, les Français ayant tiré en l'air. La franchise avec laquelle Chlapowski donnait à Napoléon son opinion personnelle sur les affaires espagnoles, loin de lui nuire, comme on pourrait s'y attendre, augmentait la faveur dont il jouissait. De retour à Bayonne, Chlapowski est envoyé en Russie, porter des dépêches à Caulaincourt; puis, il assiste à l'entrevue d'Erfurt; sans transition, il repasse en Espagne, est témoin de la bataille de Burgos, porte à Lannes l'ordre d'attaquer les Espagnols à Tudela et rejoint Napoléon l'avant-veille de Somo Sierra, triomphe des chevau-légers polonais. A Villacastin, il se présente à l'Empereur et le trouve dans une robe de chambre en piqué blanc, en pantoufles vertes et en bonnet de nuit blanc serré par un ruban vert. On poursuit les Anglais en Galice et au passage de l'Elsa, Chlapowski est nommé officier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite. De là, l'Empereur l'envoie porter aux princes allemands, à la Saxe et aux Polonais, l'ordre d'armer en toute hâte, car l'Autriche va nous déclarer la guerre. Pendant dix-neuf jours et autant de nuits, il court en voiture. A l'occasion de ce voyage, Chlapowski trace un tableau de l'armée polonaise, brave, mais inexpérimentée et assez mal commandée. Il touche barre à Paris et le voici en Autriche avec l'Empereur; pendant toute la campagne de 1809, il ne cesse de porter des ordres aux divers corps d'armée, à travers mille dangers, faisant preuve d'un sang-froid et d'une expérience étonnants chez un jeune homme de 21 ans. Cette partie de ses mémoires peut servir de modèle aux officiers d'ordonnance et aux adjudants-majors.

La veille de Landshut, se place une anecdote extraordinaire; un colonel autrichien prisonnier est questionné par Napoléon qu'il ne connait pas de vue et qu'il prend pour un général quelconque. L'Autrichien étonné de voir son interlocuteur si bien renseigné sur les mouvements de l'ennemi, s'écrie : « Avec qui ai-je l'honneur...? » L'Empereur se leva un peu et soulevant son chapeau, répondit : « Monsieur Bonaparte ! » La faveur de Chlapowski va sans cesse grandissante; sur le champ de bataille de Ratisbonne, il est créé baron d'Empire avec une dotation de 4.000 francs. Ce qui l'attriste le plus pendant cette guerre, c'est de voir les Polonais se

Digitized by Google

battre contre les Polonais, car il y en a beaucoup dans les rangs autrichiens; Napoléon s'en indignait et le faisait voir aux prisonniers.

La défaite d'Aspern et les victoire de Wagram et Znaïm sont décrites en détail, car l'auteur y a pris une part active; il constate la supériorité incontestable de l'infanterie française et aussi le désordre qui régnait dans l'armée de Napoléon. A Wagram, un boulet rase son chapeau : « Il est heureux que vous ne soyez pas plus grand! » s'écrie l'Empereur. Chargé de porter une copie de l'armistice à Poniatowski, Chlapowski se retrouve à Cracovie, et ses aventures en passant à travers les lignes autrichiennes sont amusantes. De retour à Paris, Napoléon l'envoie à Madrid porter des lettres au roi Joseph.

Les deux années 1810 et 1811 s'écoulèrent agréablement pour le jeune officier, entre Paris et Compiègne; car, bien que nommé lieutenant-colonel des chevau-légers polonais de la Garde, il est de service une semaine sur deux auprès de Napoléon. On le voit au voyage de Hollande et de Belgique et à toutes les fêtes. Pendant la campagne de Russie, Chlapowski ne quitta guère la personne de l'Empereur; il crut longtemps que Napoléon voulait seulement effrayer Alexandre et les manœuvres de cette campagne restèrent une énigme pour lui, aussi bien du côté des Français que de celui des Russes. Les escadrons de Chlapowski ne furent sérieusement engagés qu'à Smolensk et à Malo-Jaroslawetz. Placé près du quartier général, il n'eut pas trop à souffrir des privations pendant la retraite et, sur 915 hommes, en ramena 422 sur le Niémen.

Chlapowski est sévère pour Murat, qui gaspillait sa cavalerie; un jour, l'exécution par Chlapowski d'un ordre inepte de Murat, lui attira cette boutade de Napoléon : « Comment as-tu pu écouter ce fou ? » Après avoir passé l'hiver à reformer son régiment en Allemagne, Chlapowski prit part aux batailles de Lutzen et de Bautzen; il décrit cette première partie de la campagne de Saxe et constate les difficultés que nous éprouvâmes par le manque de cavalerie légère. Le soir de Lutzen, il captura un cavalier prussien ivre qui lui révéla que vingt régiments de cavalerie devaient à minuit tomber sur le camp français. Le maréchal Lefebvre voulait attaquer de suite l'ennemi, Napoléon lui répondit : « Lefebvre, tu es toujours le même, toujours fou ! Que l'escadron reste où il est. » Prévenu ainsi, Napoléon prit ses mesures pour faire échouer l'attaque de la cavalerie prussienne. Le dernier combat auquel Chlapowski assista fut celui de Reichenbach : un chevau-léger lui sauva la vie, et reçut la croix pour ce fait.

La carrière militaire de Chlapowski fut interrompue d'une façon curieuse; il accompagnait Caulaincourt au château de Lethen lors de la négociation de l'armistice de Plesswitz; pendant qu'il attendait dans un salon, Fain, le secrétaire de Napoléon, lui montra le texte d'un projet de

Digitized by Google

traité de paix entre la France et la Russie. La première proposition de Napoléon était de donner au tzar le duché de Varsovie pour l'incorporer à son empire. Découvrant alors la justesse des paroles que Kosciuszko lui avait dites cinq ans auparavant, et furieux de l'abandon de la Pologne par Napoléon, il donna séance tenante sa démission, ne voulant plus servir un tel maître.

Après un séjour de deux ans à Paris, puis en Angleterre, Chlapowski se retira en Posnanie pour cultiver ses propriétés.

Au cours de ses *Mémoires*, l'auteur donne des indications utiles même de nos jours, sur l'emploi de l'infanterie, l'attaque des positions, les soins à donner à la chaussure, le paquetage de la cavalerie, l'utilisation des pontons, et le service d'avant-garde. Au sujet du maniement du sabre, Chlapowski constate que les Hongrois, qui gesticulent, ne sabrent que du vent, tandis que les Français pointent et tuent; seulement, tout en rendant justice aux qualités de nos troupes, il arrive à la conclusion que l'armée française n'a jamais su se garder.

En résumé, la lecture du livre du général Chlapowski n'est pas seulement attachante, elle est aussi fort instructive et on ne saurait trop se féliciter qu'il ait été traduit en français.

Pierre Coquelle.

Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat (1767-1815), publiés par S. A. le prince Murat avec introduction et notes de Paul Le Brethon, archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. T. I. *Lettres de jeunesse. Campagnes d'Italie et d'Égypte. Corps d'armée et d'observation du Midi.* — Paris, 1908, in-8 de xxxix-505 p., avec table alphabétique, portrait et fac-similés.

Ce volume est le premier d'un recueil qui n'en comprendra par moins de douze semblables et où l'on comptera, si l'on s'en fie à la promesse du prospectus, « plus de dix mille lettres inédites, la plupart de la reine Caroline et de Murat, quelques-unes de Napoléon ». Il paraît aussi que « certains points d'histoire seront par là illuminés d'une clarté inattendue, notamment l'opposition de Murat à l'exécution du duc d'Enghien, son rôle si discuté en 1815, la cause véritable de ses dissentiments avec son illustre beau-frère, les sentiments qui dictèrent ses actes les plus controversés, sa participation à la guerre d'Espagne et à celle de la Russie, le rôle habile joué dans l'ombre par la reine Caroline, etc... Enfin de cette exhumation, la figure héroïque de Murat sortira grandie, épurée ». On apprendra « qu'à ses qualités militaires il unissait des facultés insoupçonnées de diplomate et d'homme d'État ». Autrement dit, le temps étant aux réhabilitations, en voici une de plus qui sera accomplie.

Digitized by Google

Quoi qu'il doive arriver d'une publication si considérable, qui n'est qu'à son début, sans savoir si elle atteindra ou non ses fins, commençons par louer la piété filiale qui l'a fait entreprendre et procure aux historiens de l'avenir un précieux corps de documents propre à leur donner une réelle supériorité sur leurs devanciers, moins bien pourvus de sources authentiques. Accordons aussi le plus large crédit possible aux éditeurs qui nous annoncent tant de révélations. Mais attendons pour savoir si M. Le Brethon, auteur de la préface dont la « prière d'insérer » citée plus haut résume bien l'esprit, ne s'aventure pas trop en s'engageant à nous prouver que, suivant les paroles du fidèle Mosbourg, ministre de Murat, « la calomnie a poursuivi ce roi dans les actes les plus importants de sa vie ». Comme dit M. Madelin, le jour où S. A. le prince Murat nous livrera les dernières liasses de son formidable portefeuille, celles de 1814 et de 1815, nous jugerons s'il y a lieu de faire bénéficier Murat de circonstances extrêmement atténuantes.

La plupart des critiques qui ont signalé, dans les journaux, le recueil publié aujourd'hui se sont proclamés d'avance convaincus. Il est vrai que sauf M. Madelin, qui, lui, a fait des réserves, aucun de ces publicistes n'a de compétence particulière sur l'époque intéressée par l'ouvrage qui paraît leur avoir causé un émerveillement complet.

Déjà, dans le premier volume qui ne va pas plus loin que le mois d'août 1801, ils n'ont trouvé que de l'inédit. Nous verrons, tout à l'heure, ce qu'il en est.

L'un d'eux a éprouvé à le feuilleter un ravissement psychologique et historique. Murat n'était connu que physiquement, la publication de ses lettres lui « rend un esprit et une âme ».

Un autre assure, d'accord en cela, d'ailleurs, avec M. Le Brethon, comme nous le montrerons, qu'on ne connaissait qu'un Murat légendaire, grâce à des historiens « superficiels ou malveillants ». Il est heureux de découvrir chez celui « qu'on avait peint comme un simple sabreur », des talents d'organisateur et d'administrateur *hors ligne*, voire de diplomate. On lui montre pour la première fois « l'homme à côté du soldat ».

Un autre, qui ne se souvient plus qu'il a loué naguère notre biographie de Murat [1], et y a déjà relevé certains détails empruntés à des lettres du héros depuis longtemps connues et publiées, félicite le nouvel éditeur de les avoir révélées au public. Le même journaliste est persuadé dès maintenant qu'il faut s'en tenir à l'opinion de Lamartine sur la carrière de Murat : « des ombres, pas de crime ».

1. Paris, Hachette, in-16, 1905.

Digitized by Google

Nous oserons dire à tous ces faiseurs d'articles que leur enthousiasme, d'ailleurs exprimé dans des termes presque semblables, est facile, et leur crédulité grande. Si nous avons, suivant le témoignage d'historiens tels que MM. Chuquet, Madelin, Funck-Brentano, quelque droit de parler de Murat, pourquoi n'avouerions-nous pas que nous resterons sceptique jusqu'à ce que nous ayons vu les preuves qu'on nous annonce des talents sans pareils, des vertus hors pair et de la non-culpabilité en 1815 de Joachim Murat ?

Non que nous cessions de reconnaître d'éminentes qualités à cet admirable soldat et de trouver des circonstances atténuantes à certaines de ses fautes. M. Le Brethon, qui nous ignore dans une préface — il ne paraît d'ailleurs y connaître que les auteurs qui ont été entièrement favorables à Murat, — ne nous cite dans les notes de son édition que pour contester en termes durs certaines de nos affirmations ou hypothèses dont quelques-unes sont, en effet, contredites par les documents qu'il rapporte. Il va jusqu'à nous accuser (et avec nous, je crois, M. Frédéric Masson) d'exercer « notre imagination toujours malveillante pour Murat ».

Ces expressions sont exagérées : elles ont même dû trahir sa pensée si nous nous rappelons qu'après nous avoir si sévèrement traités dans son livre, il a reconnu à l'un de nous dans une lettre aimable la compétence voulue pour juger son livre. Nous avouons très volontiers, comme l'avouait aussi pour son compte M. Madelin tout récemment, avoir été parfois un peu sévère pour Murat, mais plutôt dans les termes que dans la pensée.

Nous avons toujours été persuadés également que nous n'écrivions pas, bien loin de là, un livre définitif, beaucoup d'éléments nous ayant manqué et devant manquer longtemps encore sans doute, pour atteindre ce résultat. Mais, de bonne foi, nous avions et nous gardons la conviction que nous nous sommes montrés aussi impartiaux que peut l'être un historien sincère.

Pour dire que nous sommes systématiquement malveillants, M. Le Brethon a mal lu les jugements que nous portons sur les actes les plus sujets à caution de la vie de Murat.

A propos de la mort du duc d'Enghien, nous nous contentons de nous en rapporter, faute de documents irréfutables, à M. Welschinger et nous croyons avec cet historien que Murat dut contribuer, à contre-cœur, en qualité de gouverneur de Paris, à l'exécution des ordres cruels du premier Consul, mais n'eut pas le courage de s'y refuser ni même, sans doute, de protester contre ce crime. M. Le Brethon nous produira un mémoire où Murat se défend lui-même d'avoir participé à la mort du duc d'Enghien. Nous le lirons avec émotion, heureux si nous pouvons y puiser la même conviction que Mosbourg tira de la lecture de deux

Digitized by Google

lettres, hélas ! perdues, l'une du premier Consul, écrite avant le crime, l'autre de Murat, écrite après, et laquelle mettait, paraît-il, « dans le plus grand jour les sentiments, ainsi que la conduite de son auteur, dans le funèbre événement qui la signala. »

Sur les causes des dissentiments qui éclatèrent à plusieurs reprises entre Murat et son beau-frère, nous avons, faute de preuves, fait diverses hypothèses basées sur les faits, nous rangeant parfois tout simplement à l'avis d'un illustre devancier, M. F. Masson. Toutes ces hypothèses n'étaient pas favorables à Murat, et, pour ce motif, elles déplaisent à M. Le Brethon. Encore faudrait-il qu'il nous fournit de bonnes raisons d'y renoncer. M. Le Brethon ne veut pas admettre, par exemple, qu'il y ait eu des froissements entre Bonaparte et Murat pendant la campagne d'Italie, parce qu'il a retrouvé quelques lettres adressées alors par le premier au second et que nous avions ignorées. Or, l'une des lettres qu'il cite montre précisément, par la dureté des termes qu'y emploie Bonaparte, qu'il s'est passé quelque chose entre eux et répond assurément à une plainte du général : « *Je n'ai jamais, dit le premier Consul, eu une idée qui puisse être le moins du monde défavorable, mais j'ai pensé que vous étiez plus nécessaire à votre division qu'avec votre maîtresse à Brescia, surtout passé le premier moment.* » Et puis, comment M. Le Brethon explique-t-il les sollicitations de Murat, près de Barras, à cette époque, pour quitter l'armée d'Italie et obtenir la garde du Directoire ? Et cette lettre qu'il publie aussi (n° 23) et dans laquelle Bonaparte recommande à Berthier de « bien accueillir son ancien aide de camp, mais non pas de le gâter », n'est-elle pas significative ? Et plus tard encore, celle que Murat adresse à son frère, après l'occupation de Malte (n° 27 du même recueil), qui confirme la supplique à Barras, et où Murat expose les raisons qui le poussent à demander un congé ? Tout cela ne nous empêche pas de reconnaître que nous nous sommes trompés en croyant que Murat n'était pas à Rastadt à la fin de 1797, ce dont le recueil du prince Murat nous apporte la preuve.

Souhaitons que M. Le Brethon soit plus heureux dans les arguments qu'il fournira dans un autre volume pour excuser Murat de quelques fautes en Espagne. Qu'il n'oublie pas, en tout cas, que nous avons loué notre héros de son énergie et de son habileté et que nous avons regretté — est-ce être si malveillants ? — qu'il ne fût pas monté sur le trône que Joseph défendit si mal plutôt que sur celui de Naples.

De même nous avons accordé des circonstances atténuantes à Murat lorsqu'il quitta la Russie en 1813 pour rentrer subitement à Naples ; nous avons reconnu que ses erreurs dans cette campagne étaient plutôt celles de Napoléon. Pourra-t-on lui montrer plus d'indulgence ? Accablera-t-on Caroline, dans cette circonstance, elle qui le supplia, c'est

Digitized by Google

prouvé, de rester à l'armée et l'accueillit mal à son retour dans ses États ?

Quant aux négociations de Murat avec l'Angleterre en 1813, et dont le bon Mosbourg, dans une lettre citée par M. Le Brethon, conteste le caractère, nous les avons racontées d'après les documents des archives du ministère des Affaires étrangères. Il se peut que les pièces que contiendra le recueil en cours de publication modifient l'opinion qu'on a généralement à ce sujet, mais, sur ce point encore, nous n'avons pas chargé Murat avec « malveillance ». Nous avons souligné le rôle perfide de l'Angleterre, et montré la résistance du roi de Naples à l'idée de rompre avec son beau-frère. Nous avons blâmé même le « ridicule entêtement » de l'Empereur à ne pas vouloir consoler et rassurer le monarque à juste titre mécontent et désemparé. Nous n'avons pas repris à notre compte l'erreur signalée par Mosbourg, d'après laquelle Murat ne serait parti à Dresde, une fois décidé à demeurer l'allié de Napoléon, que contraint et forcé, en quelque sorte, par Caroline et Mosbourg, pas plus que nous n'avons fait état de la fausse lettre de Murat, publiée par Colletta et qui contient de honteuses injures et d'iniques reproches à l'adresse de Napoléon.

Rappelons à M. Le Brethon, parlant au nom de S. A. le prince Murat, que qui veut trop prouver ne prouve rien.

C'est bien l'opinion de Mosbourg lui-même.

Ce sage et fidèle ministre, à qui la mémoire de son maître était si chère, déclare dans une lettre que M. Le Brethon rapporte en sa préface, que, tout en ayant la certitude que Murat avait prévenu l'Empereur de toutes les ouvertures qui lui avaient été faites par l'Autriche en 1815, il déplore la politique qui avait conduit alors le roi de Naples « à sacrifier les plus chers sentiments de son cœur à ce qu'il croyait être son devoir de père et de roi » ? Et il ajoute qu'il ne regrette pas d'avoir écrit : « Qui ne voudrait pouvoir arracher une page de l'histoire de Murat? » Sagement, Mosbourg pensait que pour la gloire même de son prince, il ne fallait pas le présenter comme ayant toujours été exempt d'erreurs.

Il ne serait pas étonnant que la même opinion continuât à s'imposer à notre esprit pour la défection de 1815 comme pour d'autres actes de Murat, quand nous aurons lu les lettres qu'on nous annonce et qui émanent de Murat et de Caroline. N'est-il pas évident que tout critique devra se défier *à priori* des arguments fournis par les intéressés eux-mêmes pour leur défense et qu'il faudra comparer ces documents à d'autres provenant de sources différentes pour juger sainement? Par contre, nous sommes persuadés que nous pourrons maintenir les appréciations favorables que nous avons exprimées à plusieurs reprises non seulement sur les qualités militaires de Murat, sur sa bravoure, sa générosité naturelle et son habileté à remplir certaines missions délicates, mais

Digitized by Google

encore sur ses efforts réels pour être un bon roi et son désir si louable de ne pas être sur le trône le simple prête-nom d'un tyran.

Après avoir étudié, un par un, tous les actes de la vie de Murat à la lumière de tous les documents qui étaient à notre disposition, nous avons, suivant les cas, mais en toute conscience, jugé les uns sévèrement, accordé aux autres des circonstances atténuantes et finalement cru que, si la trahison pouvait s'expliquer, elle était formelle et donc, malgré tout, odieuse.

M. Madelin, rendant compte, en 1905, de notre ouvrage se ralliait aux conclusions du rapport, si élogieux pour nous, de M. Chuquet, lequel croit avec nous que le brave Murat était, somme toute, fait pour être soldat, rien que soldat. Il trouvait seulement qu'en expliquant comment ce « Roland devint un Ganelon » nous chargions trop Napoléon et jugeait impardonnable « le malheureux qui, cyniquement, mettait à Napoléon le marché en main et avec une incroyable inconscience, avouait à son bienfaiteur que, mécontent, il allait lier partie avec ses ennemis et précipiter sa ruine ». Il voyait avec nous en Murat l'accouplement bizarre de deux types, le « sabreur sans peur et le politique aux mille reproches », d'où « l'originalité du personnage ».

Après l'apparition du premier volume du recueil édité par le prince Murat et M. Le Brethon, M. Madelin n'a guère, au fond, changé d'avis, si nous comprenons bien son récent article des *Débats*. Il y parle d'un certain *dédain* de Napoléon pour Murat, et le voit dans les documents mêmes de ce recueil. Il veut bien croire que Murat fit quelques bonnes négociations, à Rome notamment, en 1795, mais paraît souscrire à l'opinion du cardinal Consalvi qui tenait le futur roi de Naples pour un « diplomate candide ». Il peint ainsi, à l'aide des couleurs réunies sur la palette préparée par M. Le Brethon, le personnage tel qu'il est, ni plus ni moins, de son adolescence à l'année 1801 : « Tout en ostentation, il se livre à nous avec ses grands et ses petits côtés : sentimental, ambitieux, vaniteux, généreux et bon pour le soldat, gouvernant sans morgue, lieutenant sans patience, père attendri, époux amoureux, fils respectueux, diplomate « candide », galant chevalier, magnifique cavalier. Et quel service il nous rend en se livrant sans réserve : puisque, soldat jacobin de 1792, il nous permet de voir en sa personne le type singulier et charmant du général de l'an IX, courant vers le trône et s'exerçant à manier le sceptre ».

Nous nous sommes longuement étendu sur ce recueil, moins pour répondre aux reproches qu'on nous y a adressés que pour mettre en garde les travailleurs qui y recourront, contre les désillusions qu'ils éprouveront sans doute un jour si, trompés par des réclames trop enthousiastes, ils ne trouvent pas toutes les preuves qu'on leur fait espérer d'un Murat non plus seulement sans peur, mais sans reproches.

Digitized by Google

Avant de terminer, nous exprimerons le souhait que, dans les volumes suivants, la distinction entre l'inédit et ce qui a déjà été publié soit mieux marquée que dans le premier. M. Le Brethon, dans une note (p. v), reproche à M. Lombroso d'avoir donné un titre trop prétentieux à sa *Correspondance de J. Murat*, parce que ce recueil ne contient que « 450 lettres dont beaucoup avaient été publiées par le comte Murat, M. Boulay de la Meurthe et d'autres auteurs. » Nous ne lui adresserons pas la même critique et nous comprenons bien, nous sommes même heureux qu'il publie avec les pièces inédites qu'il a pu trouver dans le précieux dépôt du prince Murat, celles qui s'y rencontrent aussi mais étaient déjà connues. Seulement, il est indispensable qu'il nous avertisse, et régulièrement, de ce qu'il édite le premier et de ce qu'il reproduit après d'autres, ce qu'il omet trop souvent de faire.

Précisons pour ne pas être taxés d'exagération.

Pour ce premier recueil, les pièces suivantes ont été publiées par M. Lombroso avant M. Le Brethon et celui-ci les réédite sans noter, sauf exception, cette particularité : p. 1, 2, 4 (sous une forme un peu différente), 5, 7 en partie, 9, 11, 12. Ainsi, pour les années de jeunesse, c'est la minorité des actes publiés par M. Le Brethon qui est inédite. Pour les campagnes d'Italie, la p. 19 est dans le même cas. Pour la campagne d'Égypte, rien de neuf dans le recueil. M. Lombroso avait publié les lettres 29 à 31 et M. de la Jonquière la lettre 32, mais M. Le Brethon, qui ne cite pas M. Lombroso, cite M. de la Jonquière. Pour la période suivante, il faut faire la même remarque quant aux pièces n°s 38, 40, 41, 42, 43, 47, 59. Sur les corps d'observation du Midi, les documents nouveaux donnés par M. Le Brethon sont plus nombreux, surtout pour la période qui va du 20 novembre 1800 au 8 janvier 1801. Nous en connaissions toutefois un certain nombre pour les avoir rencontrées au dépôt de la Guerre. Ainsi, nous avons utilisé la lettre du 27 novembre 1800 qui prouve bien, quoi qu'en dise M. Le Brethon, le désir de Murat d'être considéré comme général d'une armée autonome. C'est aussi le cas des pièces 115, 119, 127, 133, 139 que nous avons citées et analysées, de même que 153. C'est dans celle-ci que nous n'avons eu qu'à lire les attaques de Murat contre Brune, que M. Le Brethon paraît nous reprocher sans nous nommer, il est vrai, d'avoir inventées. Il ne s'aperçoit pas que les lettres qu'il édite sous les n° 161 et 184 confirment ce fait et ne donnent pas bonne opinion de la franchise de Murat en cette circonstance. Le n° 169 est, en partie, dans Lombroso (p. XLII), ainsi que les n°s 187, 190, 303, 318, 346, 381, 464, 479.

Une dernière observation à propos de la pièce 215, lettre de Murat au ministre de la guerre. Nous avons dit qu'en 1801 Murat força la main au premier Consul pour prendre le titre de général en chef. M. Le Brethon en est scandalisé. Il fait suivre la lettre sus-désignée, que nous avions

Digitized by Google

trouvée en partie dans Boulay de la Meurthe, d'une note où il conteste que Murat ait donné d'autorité le titre d'armée au corps d'observation du Midi et fait ratifier ensuite à Bonaparte le fait accompli. Eh bien, cette lettre confirme, au contraire, pleinement ce que nous avons dit de l'attitude de Murat, en cette circonstance. L'ambitieux général y parle de donner sa démission, déclare qu'il ne fallait pas lui annoncer qu'il formerait un corps indépendant si on n'avait pas l'intention de l'y autoriser réellement, et en post-scriptum, annonce qu'il a dû donner le titre d'Armée au corps d'observation pour en inspirer davantage aux Napolitains et qu'il a pris celui de général en chef. Et la lettre du 18 février (n° 227) à Talleyrand est non moins explicite et caractéristique : « Je vois, citoyen ministre, un grand inconvénient dans l'armistice que je viens de conclure ; j'y ai pris celui de général en chef n'étant que lieutenant général. Le général Damas ne pourrait-il pas, s'il lui en prenait fantaisie, déclarer notre convention nulle ? Ne pourriez-vous pas, mon cher ministre, par précaution et pour parer à toutes les suites qui pourraient résulter de ma témérité me faire confirmer dans le grade de général en chef que je me suis donné par anticipation. »

Le procédé est enfantin, mais caractérise bien Murat. Quoi qu'il en soit, c'est le 14 février que Murat prend de sa propre autorité le titre de général en chef ; c'est le 1er mars, d'après les documents publiés par M. Le Brethon qu'il apprend qu'il lui est donné satisfaction et qu'il est officiellement général en chef. Or, l'arrêté des consuls est du 13 février ; peut-être a-t-il été antidaté, mais quand même il y aurait eu concordance entre la décision officielle et l'acte de Murat, il n'en est pas moins acquis que Murat a pris de sa propre autorité un titre qui ne lui appartenait pas et que la décision consulaire n'a fait que ratifier un fait accompli. Ce n'est pas un crime, mais, encore une fois, c'est un acte qui sert à faire connaître la psychologie de Murat.

Celle-ci paraît bien rester telle, après la publication du recueil qui nous occupe, que nous l'avons comprise avec l'entière approbation de plusieurs maîtres de la science historique.

Jules Chavanon et G. Saint-Yves.

André Liesse. **Portraits de financiers : Ouvrard, Mollien, Gaudin, Baron Louis, Corvetto, Laffite, De Villèle.** — Paris, Alcan, 1908, in-18 de xvi-348 p.

Entre l'avènement du Consulat et les premières années de la monarchie de Juillet, il en alla des finances de la France comme de toute l'organisation du pays. Après l'effondrement de l'Ancien régime, qui mourut en partie d'un déficit chronique, et les expédients souvent chaotiques de la Révolution, il fallut déblayer le passé, reformer des cadres, retrouver

Digitized by Google

des recettes et régulariser les dépenses, bref, édifier tout un système d'ensemble. Ce système devait, dans ses grandes lignes, subsister jusqu'à nous. De là, l'intérêt majeur pour notre histoire financière de la période où pareille œuvre fut accomplie et c'est pourquoi, précisément, M. Liesse a entrepris de l'étudier de près. Non toutefois pour en donner un tableau général. Il estime, en effet, que, même dans ces affaires d'ordre très spécial et technique, les chiffres ne dominent pas aussi souverainement qu'on affecte parfois de le croire. Le tempérament, le caractère, l'imagination surtout des hommes jouent leur rôle et la marche générale des affaires risque de devenir impossible à bien saisir si l'on ne scrute pas la personnalité des acteurs. Or celle-ci est toujours fort malaisée à mettre en complète lumière dans un travail historique embrassant un sujet tant soit peu vaste, car des portraits détaillés ralentiraient trop la marche du récit. Afin d'étudier complètement des figures, mieux vaut les isoler : M. Liesse du moins l'a pensé et c'est donc séparément qu'il nous présente les financiers les plus marquants de l'Empire et de la Restauration.

Pour que de pareilles monographies arrivent à se coordonner et fournissent des enseignements sur l'ensemble d'une période, il importe que l'auteur choisisse, avec beaucoup de tact, des personnages suffisamment variés, marquants et représentatifs. M. Liesse l'a su faire très heureusement. Voici d'abord Ouvrard, dont tout le monde sait le nom, dont très peu de personnes jusqu'à présent connaissaient la carrière complète; Ouvrard chez qui le munitionnaire plus ou moins scrupuleux se double d'un spéculateur très avisé et d'un financier aux vues souvent ingénieuses malgré leur hardiesse trop grande. A peine sorti de la prison où l'administration de la guerre l'a fait mettre à propos de quelque règlement de comptes, il rend des services au Trésor et, entre temps, donne des conseils à tous les ministres, tant et si bien que son action sur les affaires publiques se trouve avoir été certaine, encore qu'il n'ait jamais été investi d'aucune fonction officielle. A l'opposé, voici maintenant Gaudin et Mollien : le ministre des finances de Napoléon et son ministre du Trésor, l'un et l'autre fonctionnaires d'Ancien régime; voici encore le baron Louis qui fut le diacre de Talleyrand lors de la messe de la Fédération, puis ministre plénipotentiaire, mais qui, sous l'Empire, se révéla surtout comptable très habile : tous trois sont très différents à certains égards, n'ayant ni la même tournure d'esprit, ni la même éducation économique, mais tous trois sont rompus de longue date à la pratique et ils arrivent à diriger les finances, en quelque sorte par la voie hiérarchique. Villèle, au contraire, y est parvenu tout autrement et son œuvre s'en ressent; successivement maire de Toulouse, conseiller général, député, l'administration pure et la politique lui sont surtout familières, et, même après six ans de séjour au ministère des finances, il continue à raisonner

Digitized by Google

en administrateur ou en politicien bien plus qu'en financier. Corvetto, lui, l'ancien avocat de Gênes, a commencé par plaider des procès d'assurances qui l'ont conduit à l'étude des questions de banque. Napoléon l'a placé dans son Conseil d'État et Louis XVIII l'y a été chercher pour en faire un ministre. C'est un financier, sans nul doute, mais entré dans les finances par le contentieux. Quant à Laffitte, le banquier chez lui prime, et de beaucoup, le conspirateur, le député ou le ministre. Petit commis chez Perregaud, il a d'abord conquis la confiance de son patron ; puis pris la direction de la maison, et enfin étendu les opérations en augmentant considérablement les bénéfices, ce qui lui a procuré une situation prépondérante dans le monde des affaires parisien. Il a pu exercer une influence très légitime sur la fortune de son pays, parce qu'il avait su faire sa fortune personnelle. Sa carrière ne ressemble donc en rien à celle d'un Mollien, en rien non plus à celle d'un Ouvrard, un indépendant lui aussi, mais de plus bas étage. Laffitte est d'un type à part et son portrait complète bien, par cela même, la collection si judicieusement composée que M. Liesse fait défiler devant nous.

Seulement, et du fait même qu'ils ont été contemporains, ces financiers se sont trouvés forcément mêlés aux mêmes affaires : la spéculation dite des « Négociants réunis » par exemple, ou les emprunts de la Restauration reviennent donc en plusieurs endroits du livre et, comme il était impossible d'en varier l'exposé, en termes à peu près identiques. Et cependant, malgré ces redites, peut-être inévitables, il est telle de ces opérations pour laquelle on souhaiterait parfois quelques détails de plus. Spécialiste d'une compétence indiscutée, écrivant pour le grand public, M. Liesse semble avoir mis un soin légèrement exagéré à ne pas paraître trop technique. Çà et là également il laisse échapper des appréciations qu'on aimerait voir développer davantage; quand il résout en moins de deux lignes un problème d'histoire diplomatique déjà souvent débattu, et attribue, par exemple, la responsabilité des guerres impériales au seul Napoléon, on souhaiterait connaître ses arguments. Quand, en mentionnant les mesures d'organisation prises par Gaudin et Mollien, il indique, à propos de finances, la façon dont les débris de l'Ancien régime ont pu servir à reconstituer la France nouvelle, on eût préféré encore voir développer et préciser son idée dont les conséquences peuvent être étendues. Si ce sont là des critiques, on les jugera légères; mais ne rend-on pas bien plutôt hommage au talent d'un auteur en regrettant qu'il n'ait pas jugé à propos d'en dire plus qu'il ne fait ?

Quoi qu'il en soit, ces *Portraits de financiers* précis, clairs, chaleureux, attachants même — celui de Laffite notamment qui est de tout premier ordre, — rendront de véritables services aux historiens de la France moderne. Sur de nombreux points particuliers, par exemple sur la situation

Digitized by Google

financière de l'Angleterre lors des négociations de 1797-98 ou sur celle de Napoléon lors de la campagne d'Austerlitz, ils apportent des précisions impossibles à négliger. Ils apprennent aussi à connaitre véritablement une série de personnages dont le rôle fut souvent considérable. En initiant aux dessous des mesures d'administration financière, en montrant la part des conditions techniques, des circonstances et de la psychologie particulière des acteurs, ils fournissent enfin des modèles et des exemples à tous ceux, chaque jour plus nombreux, qui estiment que l'évolution économique ou administrative d'un pays ne doit pas être séparée de son histoire politique, militaire ou diplomatique, et mérite, en outre, d'être étudiée par les mêmes procédés comme dans le même détail.

Christian Schefer.

Casimir Stryienski et Paul Arbelet. **Soirées du Stendhal Club. Deuxième série.** — Paris, Société du *Mercure de France*, 1908, in-18 de 287 p.

Rien ne ressemble moins à une chapelle que le Stendhal Club, et rien ne ressemble moins à un rituel que le livre de MM. Casimir Stryienski et Paul Arbelet. Alors même qu'ils n'eussent pas pris soin d'en avertir les lecteurs, pour rassurer sur ce point « certaines âmes naïves et inquiètes », nous nous en serions bien doutés, en recueillant, tels qu'ils nous les transmettent, les échos de ces soirées où l'on parle de Stendhal sans parti pris d'admiration à outrance, où l'on s'égaye comme lui, parfois à ses dépens, où l'on a fait souvent, et où l'on se promet de faire encore, — pour notre plus grand plaisir, — dans la « masse confuse et inépuisable des papiers d'Henri Beyle » d'amusantes trouvailles.

Voici tout d'abord des lettres inédites, trouvées à la bibliothèque de Grenoble, de la sœur de Stendhal, sœur plus jeune que lui, et, s'il faut en croire ses confidences sur tant d'autres femmes, la seule femme peut-être pour laquelle il ait éprouvé un sentiment d'amitié chaste. « Ces quelques pages, nous disent MM. Stryienski et Arbelet, veulent être lues avec simplicité, comme la peinture, naïve et parfois enfantine, d'une âme étrange de petite provinciale, qui a peu à nous apprendre, sinon qu'elle s'ennuie, qu'elle est triste, et que son existence est vide, fermée, mesquine et sans beauté. Elle a du moins le mérite d'en souffrir. » Pour l'aider à supporter cette existence morose, son frère, singulier éducateur, lui conseille, lorsqu'elle a quatorze ans, de lire La Harpe, Voltaire, Plutarque, Condillac. Ayant deviné en elle un peu de ce qu'il sent en lui-même, « un étrange mélange de tendresse et de sécheresse, de sensibilité avide d'émotion, et de lucide et âpre raison », il en fait, en quelque sorte, « son premier disciple », lui donnant à lire, à dix-huit ans, les *Lettres*

Digitized by Google

persanes, la tenant au courant de ses maîtresses, allant jusqu'à la mettre en correspondance avec l'une d'elles, s'attachant avant tout à la dessécher au point de vue sentimental.

Un chapitre des *Soirées du Stendhal-Club* évoque les souvenirs du séjour à Milan, souvenirs persistants, malgré les prétendues améliorations de l'édilité locale, pour qui n'est point insensible au charme des « petites rues que semble mener la fantaisie », penchant à droite, tournant à gauche, sans savoir où elles vont. Dans ce chapitre, intitulé *Amours milanaises*, il était indispensable que la première place fût réservée à Métilde Visconti, « âme rare et chimérique » comme celle d'Henri Beyle, « qui méprisait le vulgaire, les jouissances faciles et le prosaïsme de la vie ». MM. Stryienski et Arbelet ont découvert, toujours à la bibliothèque de Grenoble, un roman écrit pour elle seule, qui n'est guère « qu'une confidence arrangée, un aveu voilé, le portrait embelli de trois ou quatre personnes, y compris lui-même » qui intéressaient Stendhal « plus que tout le reste du monde ». Histoire réelle et personnages vrais, servant à bâtir, avec de la réalité, une fantaisie dont l'auteur lui-même est le héros : à part la note tendre qui, dans les œuvres suivantes se fera plus sourde, plus voilée, les procédés de composition employés dans ces pages de jeunesse ne diffèrent point de ceux que l'écrivain devenu maître de sa plume utilisera toujours. Et, à ce titre, ces feuillets inédits, méritaient certes qu'on les exhumât.

Pompéi, le Vésuve, la musique italienne, Naples et les mœurs napolitaines, Milan encore surgissent, un peu pêle-mêle, dans un cahier complémentaire et inédit du *Journal*, datant de 1811.

Les *Promenades dans Rome* ont, elles aussi, leur chapitre inédit, simples notes destinées à être plus tard rédigées à loisir, où l'on ne s'étonnera point trop de trouver surtout une amusante satire des Anglais habitant la Ville éternelle. Mais je donnerais bien volontiers ces quelques pages pour les annotations patiemment relevées sur un exemplaire des mêmes *Promenades dans Rome*, annotations dont Stendhal, dans son irrésistible besoin de se corriger et de se compléter sans cesse, avait couvert les marges et les blancs du volume. Outre des aperçus littéraires d'une clairvoyance presque prophétique sur le rôle du roman au XIXe siècle, sur Balzac, sur Thackeray et Georges Éliot, d'amusantes boutades sur Mérimée, il y a là, sur l'*Esprit de Rome*, l'orgueil romain, le naturel des Italiens, des pages qui peuvent compter parmi les meilleures dues à la même plume.

A tant de richesses tirées de l'ombre par eux, MM. Stryienski et Arbelet ajoutent encore de piquantes révélations sur la dédicace de l'*Histoire de la peinture*; une anecdote « rabelaisienne jusqu'au cynisme » extraite

Digitized by Google

des *Contes bruns* publiés en 1832 par une *Tête à l'envers* (H. de Balzac, Philarète Chasles et Charles Rabon) et devenus à peu près introuvables aujourd'hui; un choix important de ces *novelle*, historiettes italiennes, transmises de génération en génération, dont Stendhal avait acheté douze volumes, vers 1833, et dont plusieurs furent utilisées par lui comme documents quasi-historiques. Enfin, un dernier chapitre nous conduit *Sur la tombe de Stendhal*, non point dans ce cimetière de Cività Vecchia où il avait rêvé de dormir pour toujours, mais au cimetière de Montmartre, où, par une infortune qui couronne dignement cette existence peu fortunée, ses os n'ont trouvé qu'un repos relatif, troublé par le tumulte excessif et incessant de la grande ville. C'est bien loin de là, près de la tombe de Schelley, qu'ils auraient dû demeurer, dans le séjour plein de fleurs qu'ont visité MM. Stryienski et Arbelet. « Sans doute, disent-ils, le marbre de Stendhal eût été couvert de ces violettes, violettes sombres, violettes claires qui parfument le cimetière. Les camélias rouges et blancs auraient environné sa tombe. Leurs fleurs vives animent çà et là le feuillage lustré et noir des arbustes. Elles brillent dans l'ombre légère, avec une gaieté grave. » Le sort et l'interprétation, peut-être un peu étroite donnée à l'une des clauses du testament d'Henri Beyle en ont autrement disposé. Les dévots de Stendhal, s'ils veulent aller rêver près de sa dépouille mortelle, doivent se résigner à subir les voisinages et les contacts du cimetière parisien. Quant à ceux qui, sans donner à leur sympathie littéraire l'apparence d'un culte, désirent pénétrer plus avant dans la connaissance de l'homme et de l'écrivain, qu'ils lisent le volume de MM. Stryienski et Arbelet. Plus d'une fois s'éclairera pour eux d'une lueur qu'ils ne connaissaient peut-être pas la figure de celui qui prédisait volontiers, sans aigreur, mais non sans malice, qu'on ne le comprendrait guère avant 1880.

André Pavie.

L. de Beauriez. **Quelques pages sur le mouvement catholique chez les femmes en Angleterre.** — Paris, Perrin, 1908, in-18 de 164 p.

Dans les retours au catholicisme qui sont la suite naturelle du *Mouvement d'Oxford*, et qui, pour être moins retentissants qu'au début, ne tendent pas, quoi qu'on en ait dit souvent, à devenir moins nombreux, le rôle des femmes a été des plus importants et des plus actifs. Ayant eu l'occasion d'en juger, au cours d'un récent voyage en Angleterre, M. L. de Beauriez a eu l'heureuse idée de montrer ce qui lui fut révélé de cette action féminine, par des exemples et des faits, se proposant modestement de « déposer quelques feuillets à côté du magistral ouvrage de M. Thu-

Digitized by Google

reau-Dangin [1], comme on ajoute un fleuron à un monument ». L'influence d'une femme avait déjà facilité, au VIe siècle, la venue au catholicisme du pays des Angles, et saint Augustin n'aurait point reçu peut-être d'Ethelred l'accueil qui lui fut fait par ce souverain, si la reine Bertha, son épouse, n'avait préparé les voies. La trace est encore visible, et pour longtemps sans doute, du sillon tracé au siècle dernier dans des terrains différents par certaines de nos compatriotes qui s'appelèrent Mme Craven, ou sœur Châtelain, des filles de la Charité. A l'heure actuelle, ce sont encore des femmes, des Anglaises celles-là, qui entretiennent et dirigent le courant créé par les Wiseman, les Newman, les Manning et les Vaughan. De grandes dames consacrent la meilleure part de leur vie à faire vivre les six « settlements » qui existent dans Londres, sortes de « patronages agrandis », dont les distractions saines, comme les conférences, le club avec jeux et lunchs, les classes d'instruction intellectuelle et manuelle font de véritables entreprises d'assainissement moral. Des processions catholiques parcourent à certains jours, avec croix, bannières, statues de saints et châsses de reliques, les faubourgs populeux. Et pas un cri, pas une insulte ne vient troubler l'ordre, chose stupéfiante en un pays possédant une religion d'État dont il semble que les adeptes pourraient se scandaliser fort de manifestations jugées par eux « idolâtres ». Une légion de femmes auteurs met toute l'ardeur de son zèle, et d'un talent souvent réel au service du catholicisme. M. L. de Beauriez a fait le dénombrement de cette imposante phalange. Aucune page de ce livre n'est indifférente. Et le lecteur n'y trouverait-il point l'intérêt d'ordre supérieur promis par le titre, — je l'y ai trouvé pour ma part, — qu'il rencontrerait en maint endroit, à propos, par exemple, de la manière, très différente de la nôtre, dont s'exerce la charité anglaise, de ces traits de mœurs qu'on a toujours plaisir et profit à noter.

André Pavie.

1. *La Renaissance du catholicisme en Angleterre.*

Digitized by Google

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Académie des Inscriptions. Comptes rendus, Janvier 1908 : Paul Monceaux, *Date des « Confessions de Saint-Augustin »*, 51-53. — R. P. Delattre, *La Basilica majorum (puits rempli de squelettes)*, 59-69. = Février : Adrien Blanchet, *Le monnayage de l'Empire romain après la mort de Théodose Ier*, 77-82. — Capitaine Gondouin, *Inscription à l'Henchir-Chett [pagus Suttuensis]*, 98-99. — Paul Durrieu, *Les armoiries du bon roi René*, 102-114 [Dates de leurs différents types]. = Mars : Alfred Merlin, *Une inscription latine découverte à Korbous (Tunisie)*, 120-125. — Héron de Villefosse, *Inscription chrétienne de Malte*, 140-142. — Jules Maurice, *La vérité historique de Lactance*, 146-159. — Maurice Holleaux, *Rapport sur les travaux exécutés dans l'île de Délos par l'école française d'Athènes*, 163-187. = Avril : J.-B. Mispoulet, *Diocèses et ateliers monétaires de l'empire romain sous le règne de Dioclétien*, 254-266. — D'Arbois de Jubainville, *L'accent gaulois*, 272-274.

Bulletin français de la Société Internationale de Musique (section de Paris), n° 1, (15 janvier 1908) : Alberto Bachmann, *L'œuvre de Paganini*, 4-25. — Jules Ecorcheville, *Un mariage grégorien*, 26-31. — Lionel Dauriac, *Un problème d'esthétique wagnérienne*, 50-55. = N° 2, (15 février) : Jules Ecorcheville, *Le luth et sa musique*, 131-164. — G. Allix, *Les traités musicaux du moyen âge*, 181-198. = N° 3 (15 mars) : Georges Imbart de La Tour, *La mise en scène d'Hippolyte et Aricie*, 247-271. = N° 4 (15 avril) : Henri Quittard, *La première comédie française en musique (La Pastorale en musique ou l'Opéra d'Issy, de Cambert et Perrin, en 1659)*, 377-396 ; fin en mai, 497-537. — Alexandre Arnoux, *Le goût de la musique chez Stendhal*, 397-408. = N° 6 (15 juin) : Henry Prunières, *Lecerf de la Viéville et l'esthétique musicale classique au XVIIe siècle*, 619-654.

Digitized by Google

Bulletin monumental, nos 1-2 (1908) : Anthyme Saint-Paul, *L'architecture française et la guerre de Cent Ans*, 5-40. — A. Anglès, *L'abbaye de Silvanès*, 41-60. — Léon Germain de Maidy, *Une inscription devinette de 1546 à Sainte-Maure (Aube)*, 61-65. — Léon Plancouard, *La cloche de Marines (Seine-et-Oise)*, 66-77. — Dr Lesueur, *Les fouilles du château de Blois (1906)*, 78-119. — Marcel Aubert, *L'église de Saint-Pathus*, 120-127. — Joh Bilson, *Les voûtes d'ogives de Morienval*, 128-136. — Léon Maître et Léon Le Villain, *La crypte de Saint-Denis* [Controverse]. — Pascal Vérité et E. Lefevre-Pontalis, *Le tracé du chœur de la cathédrale du Mans*, 155-161. — Victor Mortet, *Le sens du mot abside*, 162-166.

Chronique médicale, 15 mars 1908 : Édouard Pluyette, *L'accouchement dans l'art*, 129-152. — *La vaccine et le clergé sous le premier Empire*, 167-168 [Circulaire de l'évêque du Mans à ses curés pour la propager]. = 1er avril : Dr Armaingaud, *Montaigne était-il hypocondriaque ?* 177-184. = 15 avril : Delafosse, *Les derniers moments de Louis XV*, 241-250 [Journal de la maladie du roi par M. de Bellisle, secrétaire des commandements du duc d'Orléans] ; fin le 1er mai, 273-281 = 1er mai : Dr Lemaire, *Un essai d'antisepsie au XVIIIe siècle*, 298-300. = 15 mai : Dr V. Leblond, *Denise de La Caille, la possédée de Beauvais (1612-1613)*, 305-318. = 1er juin : Henry-André, *Honoré Daumier*, 337-342 [avec reproduction de nombreuses caricatures se rapportant à la médecine].

Le Correspondant, 25 juin 1908 : Émile Ollivier, *La politique intérieure après le plébiscite* (fin), 1133-1153. — Biard d'Aunet, *Les maîtres de l'Océanie*, 1180-1203. — Robert Perret, *Journal de voyage à Terre-Neuve*, 1282-1308. = 10 Juillet : Marcel Dubois, *France et Canada*, 3-12. — Imbart de La Tour, *Le mouvement réformiste dans le catholicisme avant Luther*, 13-40. — Dauphin Meunier, *Au château de Vincennes de 1765 à 1790, d'après des documents inédits*, 129-154.

Études, revue fondée en 1856 par des P. P. de la Cie de Jésus, 20 avril 1908 : Georges Longhaye, *Deux orateurs politiques. Mgr Freppel, le Cte de Mun*, 145-163. — Henri Riondel, *Les écoles d'Orient et M. A. Aulard*, 194-209. = 20 mai : Auguste Hamon, *La béatification de la vénérable mère Barat*, 433-462. — Adhémar d'Alès, *Albert de Lapparent*, 539-544. = 5 juin : Paul Dudon, *Lamennais et les Jésuites*, 598-627 [Mise en œuvre de lettres fort intéressantes tirées des archives de la Cie de Jésus]. — Sainte-Marie-Perrin, *Art et archéologie. Coup d'œil sur l'architecture catholique dans le monde*, 628-654. — J. Lionnet,

Digitized by Google

Le rachat de l'Ouest, 655-675. — Joseph de La Servière, *Les sources du martyrologe romain*, 676-686 [D'après dom Quentin]. — Pierre Suau, *Madagascar* (suite). — *Dix ans (1896-1906)*, 788-805; fin le 5 juillet, 11-32. = 5 juillet : L.-J.-M. Cros, *Le 16 juillet à Lourdes en 1858*, 5-10. — Ph.-H. Dunand, *De la sainteté de Jeanne d'Arc. Un document inédit de 1628*, 33-49. — L. Delplace, *La suppression des Jésuites (1773-1814)*, 69-96 ; suite le 20 juillet, 228-247. = 20 juillet : Henry d'Arras, *Une conversion en Angleterre, en 1850*, 145-180 [Mme d'Arras]. — J. Mathuon, *Albert de Lapparent, sa vie et son œuvre*, 208-227.

Grande Revue, 10 avril 1908 : Jules Sageret, *Zola fouriériste*, 503-515. = 25 avril : Victor Margueritte, *Louis Rossel*, 677-684. = 10 mai : Raymond Poincaré, *La littérature belge d'expression française*, 1-27. — Georges Cochery, *La rente devant l'impôt sur le revenu*, 84-111.

Journal des Sciences militaires, juin 1907 : Adrien Brousse, *Étude historique sur les canons d'infanterie*, 417-435; suite 1er février, 331-358; fin 15 février, 468-487. = Juillet : Lieut.-col. Camon, *Les systèmes de bataille de Napoléon*, 35-59. — Major Z., *La guerre de succession d'Autriche (1740-1748). Campagne de 1743* (suite), 130-144; continué en août, 293-302; septembre, 451-461; octobre, *Campagne de 1744*, 170-179; novembre, 322-339. = Août : Capitaine Sorb, *L'armée d'Afrique, noyau de l'armée coloniale*, 161-189. — Léon Hennet, *Regards en arrière. Étude d'histoire militaire sur le XVIIIe siècle. L'État-major* (suite), 190-214; suite en septembre, 410-429; le 15 février, 488-505; 1er mars, 101-116, fin le 15 mars, 225-233. = Septembre : Arthur Chuquet, *Le général Desaix*, 321-344. — Clément de Grandprey, *La défense du royaume de Naples en 1806. Étude napoléonienne sur le placement des troupes*, 363-387; suite en octobre, 25-55; fin en novembre, 193-218. = Octobre : Lieut. J. Diez, *Les soldats de la Révolution. Étude de sociologie militaire pratique* (suite), 145-169; suite en novembre, 276-303; fin en décembre, 419-443. = (A partir de 1908, la revue devient bi-mensuelle) 1er janvier 1908 : A. Grouard, *Critique stratégique de la guerre franco-allemande*, 22-39; suite 15 janvier, 133-148; 1er février, 293-312; 1er avril, 241-259; 15 avril, 362-384. — Lieut.-col. Camon, *La bataille napoléonienne. Technique de la préparation*, 40-58; fin le 15 janvier, 149-165. — Cap. E. Buat, *Vingt-quatre heures au grand quartier général de l'armée d'Allemagne (2-3 mai 1809)*, 74-95; suite le 15 janvier, 175-188 [Masséna à Ebersberg].

La Révolution de 1848, n° 24 (janvier-février 1908) : Adrien Ranvier, *Une féministe de 1848, Jeanne Dervin*, 317-355 ; suite en mars, 421-430;

Digitized by Google

fin en mai, 480-498. — J.-F. Jeanjan, *L'éternel révolté* (suite), 356-365. — *Tableau des élections du 23 avril 1848 pour l'Assemblée nationale dans l'Hérault*, 366-369. = N° 25 (mars-avril) : Henri Moisset, *Une adresse au gouvernement provisoire*, 391-395 [De l'association populaire suisse]. — A.-M. Gossez, *Un plébiscite contre la révocation d'un instituteur*, 395-401 [A Vieux-Rouen]. = André Lebey, *Lettres inédites d'Emmanuel Arago, George Sand et Barbès*, 402-404. — *Deux chansons de Mme Mathilde Chevallier-Potier*, 431-432. = N° 26 (mai-juin) : Hubert Bourgin, *Victor Considérant. Son œuvre*, 453-479 [disciple de Fourier]. — Ferdinand-Dreyfus, *L'école en 1848 et Hippolyte Carnot* (*Les manuels civiques*), 499-508. — Étienne Dejean, *Le département de Saône-et-Loire en 1840*, 509-523 [Rapport confidentiel du préfet Delmas].

La Révolution française, mai 1908 : Gabriel Deville, *Origine des mots « socialisme » et « socialiste » et de certains autres*, 385-401. — Gaston Mauberger, *Le chef de brigade Le Féron* (*1765-1799*), 402-427. — F. Braesch, *Deux documents relatifs à Chaumette*, 428-434. — F. Pasquier, *Le dépôt des actes notariés et judiciaires aux Archives départementales*, 447-454. — *La commission supérieure des Archives* (*Séance du 10 avril 1908*), 455-463. [Notes sur l'inventaire analytique sur fiches des registres du secrétariat de la Maison du Roi (série O[4]); — sur la continuation de l'inventaire des Archives de la marine moderne (BB[4]); — sur les documents versés en 1906 aux Archives nationales par l'administration des Beaux-Arts.] = Juin : Paul Robiquet, *Buonarroti. Une émeute cléricale à Bastia*, 490-504. — Marcellin Pellet, *Le curé Solier dit « Sans peur » et l'assassinat de Pellet de Fretmat* (*prairial an IV*), 505-515. — Robert Anchel, *La répression de la Chouannerie dans l'Eure en l'an VII et en l'an VIII*, 516-532. — *La conversion de Talleyrand*, 533-545 [Lettre de la duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup]. = Juillet : A. Aulard, *Doctorat de M. Camille Bloch*, 5-21 [L'assistance et l'État à la veille de la Révolution]. — Edme Champion, *J.-J. Rousseau et le Vandalisme révolutionnaire*, 22-34. — Henri Hauser, *Le serment à la constitution civile dans deux paroisses bourguignonnes*, 35-45. — A. Mathiez, *M. Aulard historien et professeur*, 46-60. — *La journée du 9 thermidor an II d'après le conventionnel Crevelier*, 61-72.

Revue Bossuet, supplément VI (décembre 1907) : *Correspondance de Bossuet*, 81-96. [Lettres de Bossuet au grand-duc de Toscane, à l'évêque de Tournai, au nonce Nerli, à Ch. d'Hozier; lettres à Bossuet de M. de La Frérie, de Boursault et de l'abbé de Beaujeu.] — E. Levesque, *Deux lettres faussement attribuées à Bossuet*, 97-108 [Lettres de l'abbé Duguet, ex-oratorien]. — E. Levesque, *Notes sur Bossuet et la visitation de Meaux*,

Digitized by Google

109-126 [Résumé de nombreuses instructions du prélat dans ses visites]. — J. Thomas, *La maison des Bossuet à Seurre*, 127-128. — *Bossuet en visite pastorale à Saint-Denis de la Ferté-sous-Jouarre*, 129. — *Lettres du neveu de Bossuet au cardinal secrétaire d'État*, 129-130. — *Notes sur l'abbaye de Rebais et Bossuet*, 130-135. — *Acte relatif à la succession de Bossuet*, 135-138. — *Un fragment autographe de l'oraison funèbre du R. P. Bourgoing*, 138-139. — *Variétés bibliographiques : L'Exposition de la doctrine de l'Église et le Discours sur l'histoire universelle traduits en grec moderne*, 140-141. — *Documents sur les manuscrits de Bossuet*, 141-153 [Remis par Mgr de Bausset, les uns au libraire Lamy, les autres à la Bibliothèque nationale].

Revue de l'Art chrétien, 1e livr. 1908 : Léon Maitre, *Une promenade sous le chevet des églises Saint-Aignan et Saint-Euverte d'Orléans*, 1-8. — G. Sanoner, *La vie de Jésus-Christ racontée par les imagiers du moyen âge sur les portes d'église* (suite) 9-29; suite 2e livr., 78-92; appendice, 3e livr. 159-169. — L. Cloquet, *Les maisons anciennes en Belgique*, 30-36; suite 2e livr., 93-101; 3e livr., 170-179. — P. Mayeur, *Le portail nord de la cathédrale de Cahors*, 37-40. — L.-C., *Une maquette gothique*, 44-45 [Pour Saint-Maclou de Rouen]. — L.-C., *Iconographie figurative des deux Testaments*, 45-46. = 2e livr. : *Le tympan de l'église abbatiale de Vézelay*, 103-108. — L. C., *Les briques au moyen âge*, 109. — L. C., *Godefroy de Claire, orfèvre*, 109-110. — P. Vitry, *Le Christ de Jacques de La Baerze*, 110-113. = 3e livr. : L. Cloquet, *Peintures religieuses modernes*, 145-154. — Dom L.-M. de Massiac, *Linges miraculeux et linges sacrés conservés dans l'ordre des Chartreux*, 180-184.

Revue de Paris, 1er avril 1908 : Comtesse Jean de Castellane, *Souvenirs de la duchesse de Dino*, 449-470; suite le 15 avril, 823-851. — Paul Acker, *La comtesse de Ségur, née Rostopchine*, 589-612. = 15 avril : *Lettres de Prosper Mérimée à la famille Childe* (suite), 708-726 ; continué le 15 mai, 331-348. = 1er mai : André Chevrillon, *Taine. Notes et souvenirs*, 5-35 ; suite le 15 mai, 278-306; 1er juin, 587-608. — Louis Liard, *La vieille Université de Paris*, 85-110. = 15 mai : Louis Marlio, *La navigation intérieure en France*, 307-330. — Myriam Harry, *En mémoire de J.-K. Huysmans. Documents inédits*, 413-427. [Lettres et souvenirs.] = 1er juin : Louis Liard, *La nouvelle Université de Paris*, 449-480. — Léon Séché, *La jeunesse de Delphine Gay (Mme Émile de Girardin). Documents inédits*, 532-562. = 15 juin : Émile Male, *Comment l'art du moyen âge a fini*, 713-728. — André Mater, *Mutualités ecclésiastiques*, 729-759. — Léon Séché, *Un paysagiste romantique Paul Huet (1804-1869). Documents inédits*, 760-784.

Digitized by Google

Revue des Bibliothèques, octobre-décembre 1907 : Th. Simar, *Notice sur les livres de Juste Lipse conservés à la bibliothèque de l'Université de Leyde*, 261-283. — Ulysse Ronchon, *La bibliothèque Philippe Jourde au Puy. Les manuscrits*, 284-288. [Manuscrits de littérateurs modernes]. — A. Boinet, *Note sur quelques feuillets d'un incunable imprimé à Poitiers*, 289-292 [Missel]. — *Le catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*, 293-304 [Notes annexes au rapport du budget].

Revue des Deux Mondes : 1er avril 1908 : Gilbert Augustin-Thierry, *Conspirateurs et gens de police. L'aventure du colonel Fournier et la mystérieuse affaire Donnadieu (1802)*, 481-522 ; suite le 1er mai, 101-142 ; 1er juin, 518-562. — *Mémoires de la duchesse de Dino. Souvenirs d'enfance*, 523-549. — Victor Giraud, *Ferdinand Brunetière. II. La dernière incarnation*, 590-621. — Raymond de Vogüé, *Les débuts du Concordat à Paris*, 660-672. [D'après le livre de M. de Laborie] : = 15 avril. *Mémoires de la comtesse de Boigne. II. La captivité de la duchesse de Berry*, 808-838. — René Doumic, *La Jeanne d'Arc de M. Anatole France*, 921-933. = 1er mai : Émile Ollivier, *La Prusse et la France au commencement de 1870*, 5-44. — Cte d'Haussonville, *La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde. Épilogue de l'alliance savoyarde*, 84-180. — Gaston Bonet-Maury, *La protection morale de l'enfant en France et à l'étranger*, 200-228. = 15 mai : Émile Ollivier, *Le plébiscite*, 285-321. — Jehan de Witte, *La question du « Congo belge »*, 363-394. — Robert de La Sizeranne, *Les salons de 1908 et la renaissance de l'Estampe*, 395-410. — Louis Madelin, *Rois en en exil. Les Bourbons émigrés (1789-1814)*, 421-443. — T. de Wysewa, *Voltaire et Rousseau en Angleterre*, 458-468. [D'après le livre de M. Collins.] = 1er juin : Émile Ollivier, *La politique extérieure après le plébiscite*, 481-517. — Charles Richet, *La médecine, les médecins et les facultés de médecine*, 641-675. = 15 juin : Alfred Mézières, *La reine Victoria d'après sa correspondance inédite*, 721-752. — Arvède Barine, *Madame, mère du Régent* (suite), IV. *Mort de Charles-Louis. Liselotte, le Roi et Mme de Maintenon. Les grands chagrins*, 791-830. — Cte d'Haussonville, *Silhouette universitaire. Octave Gréard*, 831-868. — Costa de Beauregard, *Le mariage secret de Mme la duchesse de Berry, à propos d'une publication récente*, 869-907. = 1er juillet : Ernest Cartier, *Correspondance de Guizot avec Léonce de Lavergne (1838-1874)*, 41-82. — Bernard de Lacombe, *Talleyrand émigré. I. en Angleterre (1792-1794)*, 149-184. — Maurice Masson, *Une vie de femme au XVIIIe siècle. Madame de Tencin, d'après des documents nouveaux et inédits* (fin), 185-218. = 15 juillet : Pierre Blanchon, *Eugène Fromentin. En Belgique et Hol-*

Digitized by Google

lande. Lettres de voyages et fragments inédits, 241-283. — René Pichon, *La vie et l'heure de M. Gaston Boissier*, 284-321. — T. de Wyzewa, *L'auto-biographie d'un sans-culotte allemand*, 371-392 [Fr.-Chr. Lauckhard, d'après la publication du Dr Petersen]. — René Doumic, *Le « Racine » de M. Jules Lemaître*, 447-458.

Revue des Études Juives, Juillet 1907 : Maurice Jusselin, *Projet d'ordonnance concernant la situation des Juifs sous Jean II le Bon*, 142-146. = Octobre : S. Mitrani-Samarian, *Un sermon Valencien de saint Vincent Ferrier*, 241-245 [Pour la conversion des Juifs, après 1391]. = P. Hildenfinger, *La typographie hébraïque de Villeneuve*, 259-266, p. just. [Caractères exécutés pour l'imprimerie royale de 1722 à 1729]. — Jules Bauer, *Les juifs comtadins pendant la Révolution*, 284. = Janvier 1908 : Jean Régné, *Étude sur la condition des Juifs de Narbonne du Ve au XIVe siècle*, 1-36. — M. Liber, *Les manuscrits hébreux de la bibliothèque du Louvre*, 96-108. — M. Liber, *Montaigne à Rome*, 109-118. — Ad. Crémieux, *Un établissement juif à Marseille au XVIIe siècle*, 119-145.

Revue des Études Rabelaisiennes, 1er fasc. 1908 : Michel Psichari, *Les jeux de Gargantua*, 1-37. — Abel Lefranc, *Le logis de Pantagruel à Paris*, 38-44. — Arthur Tilley, *La date de la seconde lettre de Budé à Rabelais*, 45-48. — René Sturel, *Rabelais et Hippocrate* (*Notes bibliographiques*), 49-55. — P. Haskovec, *Rabelais et Jean Bouchet*, 56-60. — J. Plattard, *Les trésors de l'Antéchrist*, 61-63. — Gustave Cohen, *Rabelais et Marnix de Sainte-Aldegonde*, 64-65. — Georges Baurain, *Les lierres des Landes*, 66-67. — Henry Grimaud, *Chinon au temps de la jeunesse de Rabelais*, 68-69. — *Partage des biens et héritages de feue Andrée Pavin entre Antoine Rabelais, d'une part, et Jean, François, Guillaume, Antoine, Pierre Frappin et Pierre Delopiteau, à cause de Madeleine Frapin, sa femme, d'autre part* (*12 mars 1505*), 70-74. — Henri Clouzot, *Roger de Gaignères au pays de Rabelais*, 75-78.

Revue des Langues Romanes, mars-mai 1908 : Lucien Foulet, *Les strengleikar et le lai du Lecheor*, 97-110. [Traduction norwégienne d'une collection de lais français.] — L. Lambert, *Chants du travail. Métiers, cris des rues*, 111-142. — F. Castets, *Les quatre fils Aymon* (suite), 143-216. — E. Bourciez, *Le verbe français « tuer »*, 217-219.

Revue des Questions historiques, avril 1908 : Paul Allard, *Sidoine Apollinaire sous les règnes d'Avitus et de Majorien*, 426-452. — Léon Lallemand, *Les maladies épidémiques en Europe du XVIe au XIXe siècle*, 453-475. — Marc Le Bègue de Germiny, *Les brigandages maritimes de*

Digitized by Google

l'Angleterre sous le règne de Louis XIV, d'après les Archives nationales et des documents inédits, 476-491; suite en juillet, 85-112. — Pierre DE VAISSIÈRE, *Grimm et la Révolution française, d'après des documents inédits*, 492-515. — Cte DE SÉRIGNAN, *La vie aux armées sous la Révolution et le premier Empire*, 516-542. — GEOFFROY DE GRANDMAISON, *Les débuts de Joseph Bonaparte à Madrid (janvier-avril 1809)*, 543-574 — A. ROUSSEL, *Lamennais d'après ses correspondants inconnus* (suite), 575-589. = juillet : L.-Cl. FILLION, *L'existence historique de Jésus*, 5-32. — A. DEGERT, *Un ouvrier de la réforme au XIe siècle. Amat d'Oloron*, 33-84. — Eugène WELVERT, *La légende de Lakanal. Lakanal au comité d'instruction publique de la Convention*, 113-144. — Louis SOUTIF, *Une société du culte catholique à Paris pendant la première Séparation. La paroisse Saint-Eustache de 1795 à 1802*, 145-177. [Culte constitutionnel.] — Cte DE SÉRIGNAN, *La vie aux armées sous la Révolution et le premier Empire* (suite), 178-204. — Albert DURAND, *Un prêtre proscrit pendant la Révolution. Le P. Chrysostome de Barjac*, 210-223. — A. ROUSSEL, *Lamennais d'après ses correspondants inconnus* (suite), 224-232. — Ch. DE LOMÉNIE, *Le père de Marbot*, 233-234.

Revue d'histoire diplomatique, 1908, no 2 : F. DE MARTENS, *La Russie et la France pendant la Restauration*, 161-248. — M. DE LAIGUE, *Un soldat diplomate au XVIe siècle : ambassade extraordinaire de Beauvoys à Venise en 1536* (fin), 249-262. — Pierre RAIN, *La France et l'Europe au lendemain du Congrès de Vienne*, 263-300. — M.-A. DE PITTEURS, *Les idées et les goûts d'un grand seigneur au XVIIIe siècle*, 301-316 [D'après le *journal inédit du duc de Croÿ*].

Revue d'histoire littéraire de la France, juillet-septembre 1907 : Vte DE SPOELBERCH DE LOVENJOUL, *Les « Études philosophiques » de Honoré de Balzac*, 393-441. — Ant. UHLIR, *Montaigne et Pascal*, 442-454. — Eugène RIGAL, *Victor Hugo et Byron*, 455-461. — Virgile PINOT, *Les sources de « l'Orphelin de la Chine »*, 462-471. — Paul PERDRIZET, *Jean Miélot, l'un des traducteurs de Philippe le Bon*, 472-482. — Victor GIRAUD, *Deux fragments autographes du manuscrit des « Martyrs »* (fin), 483-514. — H. MONIN, *Étude critique sur le texte des « Lettres d'exil » d'Edgar Quinet* (suite), 515-529. — *Notes de lecture de Sainte-Beuve*, 530-551 [sur le *Roman de Gérard de Vienne*, les *Mélanges* de Mme Necker, le président Dupin, Alf. de Musset]. — Camille PITOLLET, *Deux lettres inédites de Voltaire à St Grasesande*, 552-554. — P. HAZARD, *Tendances romantiques dans la littérature de la Révolution*, 555-558. — F. BALDENSPERGER, *Quatre lettres inconnues de Chateaubriand*. = Octobre-décembre

Digitized by Google

1907 : Fernand Baldensperger, *Chateaubriand et l'émigration française à Londres*, 585-626. — H. Alline, *Deux sources inconnues des premiers poèmes bibliques de Vigny : l'abbé Fleury et dom Calmet*, 627-636. — Paul Bonnefon, *Néricault Destouches intime (Lettres et documents inédits)*, 637-695. — Adolphe Paupe, *Lettres inédites de Victor Jacquemont à Sutton Sharpe*, 696-711. — Paul Usteri, *La correspondance littéraire de Grimm*, 712. — P. V., *Amyot et Montaigne*, 713-727. — Eugène Ritter, *Une lettre de Voltaire (Moland)*, 728 [Indication du destinataire]. — Maurice Masson, *L'édition originale du livre de « l'Allemagne »*, 729-730. — *Lettres inédites de Béranger*, 731-736. — P. B., *Crébillon logé au Louvre*, 737. = Janvier-mars 1908 : Abbé Pierre Dubois, *La famille maternelle de Victor Hugo*, 1-19. — Charles Drouhet, *Les originaux du « Barbon » de J.-L. Guez de Balzac*, 20-64. — A. Lombard, *Notes sur l'abbé Du Bos*, 65-75. — E. Dick, *Le séjour de Chateaubriand en Suffolk*, 76-109. — A. Pitou, *Lettres inédites de Montesquieu et de Maupertuis*, 110-112. — L.-E. Kastner, *Desportes et Angelo di Costanzo*, 113-118. — Lucien Foulet, *Voltaire en Angleterre*, 119-125. — Paul d'Estrée, *La mort de l'abbé Desfontaines*, 126-128. — Ph. Martinon, *Sur deux textes de Hugo et de Vigny*, 129-130. [Corrections diverses.] — Fernand Caussy, *Lettres inédites de Thiériot à Voltaire*, 131-161.

Revue d'histoire moderne et contemporaine, février 1908 : H. Carré, *L'Assemblée constituante et la « mise en vacances » des Parlements. Novembre 1789-janvier 1790* (fin), 325-347. — J. Nouaillac, *Le règne de Henri IV (1589-1610). Sources, travaux et questions à traiter* (fin), 348-363. = Mars : François Galabert, *Le club de Montauban pendant la Constituante. Son organisation, son rôle dans l'administration locale*, 5-27. — René Durand, *Louis XIV et Jacques II à la veille de la Révolution de 1689. Les trois missions de Bonrepaus en Angleterre (1686-1687-1688)*, 28-44; suite en avril, 111-126; fin en mai, 192-204. = Avril : Henri Hauser, *Les pouvoirs publics et l'organisation du travail dans l'ancienne France* (fin), 85-110. = Mai : Henri Sée, *La portée du régime seigneurial au XVIIIe siècle*, 173-191.

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major, avril 1908 : *D'Hondschoote à Wattignies*, [*du 9 septembre au 17 octobre 1793*], suite, 1-57; fin en mai, 193. — *La question des étangs d'Austerlitz*, 58-71. — *Lettre autographe et inédite du général Bugeaud, relative en partie au commandement français en 1815 et à des incidents de la bataille de Waterloo*, 72-74. — *Étude sur la campagne de 1859 contre les Beni Snassen* (suite), 75-110; fin en mai, 278-299. — *La guerre de 1870-1871. L'investissement de Paris* (suite), 111-183; suite en mai, 310-375; juin,

Digitized by Google

535-554. = Mai : *Les services de l'arrière à la Grande Armée en 1806-1807*, 248-277 ; suite en juin, 448-493. — *Les projets de diversion dans l'est, du général de Palikao (août 1870)*, 300-309. = Juin : *La campagne du Mal de Saxe dans les Flandres en juillet 1745. Le combat de Melle*, 385-405. — *La manœuvre de Valmy* (suite), 406-447. — *Une mission militaire prussienne au Maroc en 1860. Impressions du colonel Von Gaben, d'après sa correspondance*, 494-534.

Revue Germanique, Juillet-août 1907 : F. B., *A propos d'une continuation française du « Geisterseher » de Schiller*, 415-418 [par la baronne de Montolieu]. — *Documents du musée Calvet d'Avignon : Lettre de Gutzkow à Scheible*, 419-420. = Novembre-décembre : Charles Joret, *Un professeur à l'institut du Belvédère. Auguste Duvau, traducteur, critique, biographe, naturaliste (1771-1831)*, 501-555. — Albert Schinz, *La réforme de l'orthographe en France et en Amérique*, 593-603. = Janvier-février 1908 : Ernest Seillière, *Un différend littéraire entre la France et l'Allemagne : les « Scènes historiques de la Renaissance », par le comte de Gobineau*, 15-89. — W. M. Daniels, *Des Maizeaux en Angleterre, d'après des mss. inédits du musée britannique*, 40-49. = Mars-avril : André Morize, *Th. Hobbes et Samuel Sorbière. Notes sur l'introduction de Hobbes en France*, 195-204.

Revue historique, mars-avril 1908 : Achille Luchaire, *Innocent III et le quatrième concile de Latran*, 225-263 ; fin en mai, 1-21. — Louis Batiffol, *Le coup d'État du 24 avril 1617* (fin), 264-286. — Louis Halphen, *La lettre d'Eude II de Blois au roi Robert*, 287-296. — R. Dareste, *Hotman, d'après de nouvelles lettres des années 1561-1563*, 297-315. — Eugène Déprez, *Les origines républicaines de Bonaparte. Le mémoire du capitaine d'artillerie Napoléon Bonaparte sur la Corse en 1793*, 316-336. = Mai-juin : N. Japikse, *Louis XIV et la guerre anglo-hollandaise de 1665-1667*, 22-60. — G. Pagès, *A propos de la guerre anglo-hollandaise de 1665-1667*, 61-71. — Antoine Thomas, *L'évasion et la mort de Jacques Cuer d'après des documents inédits*, 72-86, p. justif. = Juillet-août : E. Rodocanachi, *Le rôle du château Saint-Ange dans l'histoire de la papauté du XIIIe au XVe siècle*, 225-254. — Henri Sée, *Les idées politiques de Voltaire*, 255-293. — Louis Halphen, *Remarques sur la chronique d'Adémar de Chabannes*, 294-308. — René Fage, *Lettres inédites de Baluze à Fénelon*, 309-318. [A propos de communications de manuscrits.] — Joseph Bédier, *A propos de Raoul de Cambrai. Réplique à un article de M. Auguste Longnon*, 417-427.

Digitized by Google

Romania, avril 1908 : Aug. Longnon, *Nouvelles observations sur Raoul de Cambrai*, 193-208 [Réponse à la thèse de M. Bédier]. — Paul Meyer, *Notice du ms. 25.970 de la bibliothèque Philipps (Cheltenham)*, 209-235. [Milieu du xive siècle, recueil de poésies françaises]. — Paul Meyer, *Melior et Ydoine*, 236-244 [« Dit » composé en Angleterre]. — Gaston Raynaud, *Renart le Contrefait et ses deux rédactions*, 245-283. — A. Thomas, *Remarques sur la dissimilation consonantique, à propos d'un article de M. Maurice Grammont*, 284-293. — A. Jeanroy, *Fr. « Qui vive »*, 294-296. — A. Jeanroy, *Anc. fr. « anesser »*, 296-299. — Gaston Bigot, *L'article « estave » de Godefroy*, 299-301. — G. Huet, *Ogre dans le conte du Graal de Chrétien de Troyes*, 301-305. — A. Thomas, *Messin « Loraige » — Prov. « Malavei, malaveijar »*, 305-308.

L'Université catholique, Janvier 1908 : Hugues Vaganay, *Pour l'histoire du français moderne* (suite), 137-147; suite en mars, 459-463; avril, 612-615; mai, 99-110. = Février : P. Gouy, *Notes sur l'ethnographie du Bas-Vivarais*, 182-215; suite en mars, 441-458; fin en avril, 564-576. — André Chagny, *Un défenseur de la « Nouvelle France »; François Picquet « le Canadien », 1708-1781*, (suite), 261-301; continué en avril, 577-611. = Mai : O. C. Reure, *Promenades à travers « l'Astrée, » à l'occasion d'un monument élevé à la mémoire d'Honoré Durfé*, 5-32. — *L'expédition de Sainte-Hélène* (suite), 84-98 [Transport des cendres de Napoléon].

REVUES LOCALES

Recueil des travaux de la Société d'Agen, 2e série, t. XV (1908) : Abbé Durengues, *Monsieur Boileau de l'Archevêché*, 1-334 [avec deux appendices, l'un sur la *Béate Rose*, l'autre contenant des lettres inédites de l'abbé Boileau]. — O. Granat, *Le livre d'or de la vigne dans l'Agenais et le Lot-et-Garonne depuis 1709 jusqu'en 1907*, 335-549.

Revue d'Alsace, mars-avril 1908 : Ch. Hoffmann, *Le comté de Ribeaupierre en 1789* (suite), 141-163; fin en mai, 268-280. — Th. Walter, *Les mines d'argent dans la vallée de Soultzmatt*, 169-174. — G. Siffer-len, *Goldbach dans la vallée de Saint-Amaran*, 175-200. — A. d'Ochsenfeld, *Comme quoi le 31 janvier 1692 fut une journée désagréable pour l'abbé de Lucelle*, 201-208 [Agression de quelques gentilshommes à propos d'une question d'eau litigieuse]. = Mai-juin : Mgr Herscher, *Soldats alsaciens. Le commandant A. Herscher*, 209-213. — A. Hanauer, *Biblio-*

Digitized by Google

thèques et archives de Haguenau, 214-252. — G. Sifferlen, *La maison natale de Madame Sans-Gêne*, 253-260. — Henri Bardy, *Le maréchal de camp marquis de Vernouillet*, 261-267. — J. Bourgeois, *La milice du Val de Liepvre lorrain au siège d'Épinal (1670)*, 281-284. — *A propos de Gobel*, 285-286.

Revue catholique d'Alsace, août 1907 : *Mgr Puginier, vicaire apostolique du Tonkin*, 572-574. — Laborie, *Projet de création d'une faculté de théologie catholique à Strasbourg (1823)*, 581-589. — Ch. Hoffmann, *Les villes impériales de la Haute-Alsace en 1789* (suite), 609-624; suite en septembre, 668-686; octobre, 766-773; novembre, 835-852; fin en décembre, 873-902. = Septembre : *Mémoires du comte de Beaufort, 1759-1853*, (suite), 652-667. = Décembre : M. Schickelé, *Vieux livres, vieux papiers*, 903-908 [Clarisses d'Alspach].

L'Anjou historique, juillet-août 1908 : E. Grimault, *Le séminaire d'Angers au XIXe siècle*, 3-32 [Souvenirs personnels]. — *Anjou et Maine-et-Loire. Les chefs-lieu d'élections, de districts, d'arrondissements et de cantons*, 32-37. — *Un voyage en Anjou (1782)*, 37-43 [par Hamelin, géomètre]. — *Les visitandines d'Angers pendant et après la Révolution*, 43-61. — *Beaupréau et Cholet : rivalité entre ces deux villes (1790-1859)*, 62-75. — *Le clergé de Chanzeaux et de Dona pendant la Révolution*, 75-90. — *Les généraux républicains morts en Vendée*, 91-99. — *La Terreur en Maine-et-Loire : district de Saint-Florent-le-Vieil*, 99-108 [Rapport des administrateurs du directoire de district en 1795]. — *Un prêtre tourangeau guillotiné à Angers*, 108-109 [André Chesneau].

Revue historique ardenaise, juillet-août 1908 : Dom Paul Denis, *Mabillon jugé par le savant italien Fontanini*, 169-187 [avec divers autres éloges du savant bénédictin]. — Numa Albot, *Le comté de Montcy*, 188-209. — *Le prieuré de Rethel en 1411*, 210-224 [Déclaration de temporel et quelques autres pièces]. — J. Carlier, *La coupe gallo-romaine de Fraillicourt et quelques autres découvertes archéologiques dans la région*, 225-232 [coupe en verre peint].

Mémoires de la Société académique de l'Aube, t. LXXI (1907) : Julien Dubois, *Notes biographiques sur Jean Passerat (1534-1602)*, 9-54. — Abbé Auguste Pétel, *Le temple protestant de Landreville. Contribution à l'histoire du protestantisme dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine*, 55-179 [appendice : *Lettres de Calvin à Jacqueline de Rohan, marquise de Rothelin*]. — Dr Ed. Pigeon, *Au pays Ouargli (Notes algériennes)*, 181-199. — Abbé Aug. Pétel, *Templiers et hospitaliers dans le diocèse*

Digitized by Google

de Troyes. La justice et les terres de Menois, 207-242; *comptes de régie de la commanderie de Payns (1307-1309)*, 283-372. [Comptes très intéressants pour l'exploitation rurale]. — Boutillier du Retail, *La dernière œuvre et le décès de Jacques Juliot (12 novembre ? 1562)*, 243-253 [Rectification de la date donnée par la pierre tombale du sculpteur].

Académie de Besançon. Bulletin trimestriel, 1er trimestre 1907 : Lieffroy, *Le merveilleux dans Charles Nodier*, 39-50. = 2e trimestre : A. Boussey, *A propos de Courbet*, 123-145. — Max Prinet, *Sceaux franc-comtois décrits dans un ouvrage de sigillographie dauphinoise*, 146-163. = 3e trimestre : Henri Mairot, *Madame de Charrière et la société neuchâteloise au XVIIIe siècle, d'après un récent ouvrage de M. Ph. Godet*, 179-203. — Roger de Lurion, *Les gardes d'honneur dans le département du Doubs en 1813*, 232-254. = 4e trimestre : Max Prinet, *Sceau commun des frères Verne*, 292-304 [Curieux renseignements sur les sceaux collectifs].

Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, janvier 1907 : Ct du Broc de Segange, *Excursion autour de Saint-Amand. Notes historiques sur Drevant, Ainay-le-Vieil, Meillant, La Celle-Bruère, Noirlac, Saint-Amand, Montrond* (suite), 13-21 ; fin en février, 43-59. — Philippe Tiersonnier, *Lettres de rémission en faveur de Chatard de Rochedragon, écuyer (décembre 1445)*, 22-29. = Février : J.-J. Moret, Deux légendes. *Les 3 beaux moissonneurs et le bon saint Menoux*, 60-64. — Philippe Tiersonnier, *Un mot sur le schisme de l'abbé Chatel*, 65-67. — C. Grégoire, *Le général Pierre Bodelin*, 68-69 [1764-1828]. = Mars : M. Denier, *De Moulins à Saint-Denis. Curieuse odyssée du cercueil royal de Louise de Lorraine, épouse de Henri III, décédée à Moulins le 29 janvier 1601*, 89-92. — Philippe Tiersonnier, *Le connétable de Bourbon à Besançon en octobre 1523, d'après une publication récente*, 93-98. — Du Broc de Segange, *Les du Coulombier de Moncoquier dits Beaujeu*, 99-102. — Louis Grégoire, *Les docteurs Farje et leurs ouvrages sur Bourbon l'Archambaut*, 103-110 ; suite en avril, 133-138 ; fin en juin, 167-183. = Avril : P. Tiersonnier, *Sceau inédit de Marie de Hainaut, duchesse de Bourbonnais*, 122-126. = Mai : Abbé Joseph Clément et J. Bonneton, *Le chapeau bourbonnais*, 154-159 ; cf. 215-216. = Juin : Pierre Flament, *Papiers de l'intendant Le Vayer, extraits des archives de la Davière (Sarthe)*, 189-199. — Roger de Quirielle, *L'édition de 1688 de « L'aimable Mère de Jésus ». Dédicace opportuniste*, 200-202. = Juillet : R. de Quirielle, *L'exposition à la Bibliothèque nationale des portraits peints et dessinés. Notes bourbonnaises*, 221-228. — Ph. Tiersonnier, *Origine juive d'un intendant du Bourbonnais (d'après*

Digitized by Google

les « Dossiers bleus » de la B. N.), 228-230. — Abbé Joseph Clément, *Armorial épiscopal du diocèse de Moulins*, 233-246. — Ph. Tiersonnier, *Les armoiries ducales de Bourbon et les princes de San Faustino*, 247-248. = Août : L. Bideau, *La légende de Naves. Le château de Naves a-t-il appartenu à Jacques Cœur?*, 254-269; fin en décembre, 534-536. — G. Morand, *La cure de Billy pendant la Révolution*, 271-280. — Du Broc de Segange, C. Grégoire, Tiersonnier, Abbé Clément, Pierre Flament, *Excursion dans la région ouest de Saint-Pourçain-sur-Sioule*, 281-517. [Notes historiques sur Montfan, Louchy, Montord, Branssat, Chareil-Cintrat, le château d'Artanges, Chareil (château, église), le château de La Rivière, Verneuil (fief de Chaumejean, seigneurie des Garennes), Saulcet, l'église de Saint-Pourçain-sur-Sioule (appendice sur les prétendues « Terreurs de l'an mil » et la reine Pédauque), Saint-Pourçain.] = Décembre : Ph. Tiersonnier, *En Bourbonnais au temps de la Ligue*, 529-533. = Janvier 1908 : Roger de Quirielle, *Une paire d'éperons décorés de la Ceinture d'Espérance*, 9-13. — Abbé Joseph Clément, *Le classement parmi les monuments historiques des édifices et des objets mobiliers du dép^t de l'Allier. État en janvier 1908*, 14-31. = Février : G. Morand, *Notes sur la châtellenie de Billy. Le sceau, les engagistes et les capitaines châtelains*, 38-48. — Roger de Quirielle, *Frère Jacques de Bourbon et « La grande... oppugnation de la noble cité de Rhodes »*, 49-50. — Abbé Reure, *La trêve du 23 novembre 1590*, 51-52. = G. Milcent, *Œuvres et institutions sociales en Bourbonnais*, 53-61.

Mémoires de l'Académie de Caen, année 1907 : Partie scientifique : Dr F. Gidon, *Le mégalithe bifurqué de Condé-sur-Ifs (Calvados). Était-il le menhir signal des deux tumulus voisins?*, 3-14. — Partie littéraire : Henri Prentout, *L'Université de Caen à la fin du XVIe siècle. La contre-réforme catholique et les réformes parlementaires*, 15-88, p. justif. — C. Pouthas, *Le lycée de Caen sous la seconde république et le second empire (1848-1870)*, 133-260. — Documents : Gabriel Vanel, *Manuscrit d'Étienne du Val de Mondrainville, 1535-1578. Étude sur le ms. et documents nouveaux*, 1-104; p. justif. [Sorte de livre de raison]. — R. Norbert Sauvage, *Rapports d'un agent du Conseil exécutif sur le Calvados à l'époque du fédéralisme*, 105-154.

Recueil de la Société archéologique de Constantine, XLIe vol. (année 1907) : R. Cagnat, *Nouveau document relatif à A. Larcius Priscus, légat de Numidie*, 1-9. — André Bigeard, *Notice archéologique sur Henchir-Oumkif (cercle de Khenchela)*, 11-19. — J. Magueloune, *Pièces d'or de l'époque berbère trouvées à Bougie*, 21-27. — A. Debruge, *Notice sur un*

Digitized by Google

tombeau à Bougie, 29-32. — L. Jacquot, *Les voies romaines de la région de Sétif*, 33-170. — Gustave Mercier, *La station préhistorique de Châteaudun-du-Rhumel*, 171-182. — J. Magueloune, *Découverte à Sétif d'un château d'eau et de citernes remontant à l'époque romaine*, 183-184. — A. Robert, *Études palethnologiques dans la commune mixte des Maadid*, 185-219. — U. Hinglais, *Mosaïque tombale de Chabersas*, 221-225. [Inscription chrétienne.] — A. Robert, *Vestiges antiques découverts dans la commune mixte des Maadid*, 227-229. — Joseph Gauthier, *Découverte d'une basilique chrétienne à Tocqueville*, 231-235. — A. Debruge, *Tombeau phénicien à Rouffach, près Constantine*, 237-242. — Auguste Vel, *Inscriptions inédites recueillies en 1907*, 243-263. — J. Magueloune, *Chronique archéologique*, 263-276 [Découvertes faites en dehors de la Société de Constantine].

Bulletin de la Diana, t. XV, n° 6-7 (avril-septembre 1907) : Sachet, *Les sceaux des archevêques de Lyon*, 224-261. — Abbé Reure, *Le vin de Garambeau et la querelle des vins du Roannais au XVIIe siècle*, 262-268. — Abbé H. Breuil, *La cachette magdalénienne de la Goulaine*, 268-276. — Mis d'Albon, *Notes généalogiques sur les familles Murat et de la Veuhe*, 276-284. — Abbé Reure, *Où l'Astrée a-t-elle été écrite ?* 290-292. — *Excursion à Saint-Marcellin, Sury-le-Comtal et Saint-Rambert*, 293-295.

Mémoires de la Société Dunkerquoise, 45e vol. (1907) : C^t Lévi, *Routes et voyages de Jacques-Louis Chieux, sergent-major au 16e de Ligne (1799-1814)*, 5-90. — G. Bonnaire, *Les clubs en 1792*, 91-111. — Dr G. Durlau, *Annales dunkerquoises publiées et annotées d'après des documents inédits*. IV. *Théâtre*, 113-170. — *Histoire de la procession du Grand Géant de Douai*, 229-239. [Extrait des *Abus dans les cérémonies et les mœurs*, ouvrage publié à Genève en 1767.]

Mémoires de la Société Éduenne, t. XXXV (1907) : E. Fyot, *La tour de Champitaux*, 1-28; p. justif. — A. de Charmasse, *Une grève de censitaires à Paray-le-Monial en 1383, d'après une enquête de 1393*, 29-41. [Refus des censitaires de l'abbé de Cluny de payer leurs redevances parce que l'abbé en exigeait l'acquittement en monnaie forte]. — P. Montarlot, *Les députés de Saône-et-Loire aux assemblées de la Révolution, 1789-1799* (suite), 43-116 ; cf. 404-405. — Ch. Boell, *Le tableau mortuaire de Simon de Vieux-Château au musée des arts décoratifs*, 117-133; p. justif. [Pour commémorer les fondations de ce chanoine d'Autun]. — R. Gadant, *Note sur deux vases et divers fragments de poterie trouvés en 1906 dans le parc de Saint-Andoche à Autun*, 135-

Digitized by Google

140. — A. de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault, abbé de Saint-Martin d'Autun, en 1567, d'après une relation contemporaine inédite*, 141-167. — P. Montarlot, *Une famille avant et après la Révolution : Les Colmont de Vaulgrenand*, 169-187. — *Précis des événements qui se sont passés à Autun, mars-juillet 1815. (Relation d'un témoin)*, 189-198. — H. Graillot, *Bronzes antiques de la collection Loydrean récemment acquis par la Société Éduenne*, 199-205. — Paul Mugnet, *Le prieuré du Val Saint-Benoît*, 207-259. — Ch. Boell, *Vicissitudes et déchéance d'un oratoire carolingien. Capella sancti Ferrucii de Curciaco*, 261-278. — Vicomte Pierre de Truchis, *Éléments barbares, éléments étrangers dans l'architecture romane de l'Autunois*, 279-303. — *Mélanges d'histoire, d'archéologie et de bibliographie locale*, 305-328 [Médaille de Salouin trouvée à Autun. — Un revenant de Nicopolis (Oudart de Lespinace). — Reliquaire inconnu destiné au chef de saint Lazare d'Autun (1393). — La bibliothèque de Philibert de La Mare. — La carrière d'un héros du 10 août (Jean Repiquet).] — *Promenade archéologique dans la ville et le châtel d'Avallon*, 329-338. — *Le IIIe congrès préhistorique de France. Session tenue à Autun du 12 au 18 août 1907*, 339.

Annales de l'Est et du Nord, octobre 1907 : Rod. Reuss, *Notes sur l'instruction primaire en Alsace pendant la Révolution*, 481-528 ; suite en janvier : 1-56 : suite en avril, 175-213. — A. Jennepin, *Essai sur les anciennes mesures agraires usitées avant le système métrique dans toute l'étendue de l'arrondissement d'Avesnes, avec leurs conversions en hectares, ares et centiares*, 529-559. — Léon Germain, *François de Rosières, seigneur de Chaudeney*, 560-564. — Ch. Petit-Dutaillis, *Documents nouveaux sur l'histoire sociale des Pays-Bas au XVe siècle (Lettres de rémission de Philippe le Bon)*, 565-601 ; p. justif. ; suite en janvier, 66-115 ; avril, 214-238. = Janvier 1908 : Gaston Brière, *Le buste de Caumartin, par Houdon*, 57-65. = Avril : C. Richard, *L'élection des évêques d'Ypres et de Tournai aux États généraux de 1789*, 161-174. — Alcius Ledieu, *Le roi des grandes écoles à Abbeville au XVe siècle*, 239-241, p. justif. — Alphonse Schmitt, *La répartition de la propriété en 1789 et la vente des biens nationaux de première origine dans le district de Bar-le-Duc (Meuse), 1791, an IV*, 242-249 [Positions de thèses].

Revue de Gascogne, mars 1908 : A. Degert, *Les anciens fors de Béarn d'après un livre récent* [de P. Rogé], 97-108 ; fin en avril, 145-157. — Ernest-M. Rivière, *Les Jésuites à Auch. I. Le « Liber Benefactorum »*, 109-117 ; suite en avril, 158-167. — E. Labadie, *Notes et documents sur quelques faïenceries et porcelaineries de la Gascogne au XVIIIe siècle*

Digitized by Google

(fin), 118-120. — J. Dubois, *Sur un passage inexpliqué des commentaires de Monluc*, 130-131. — J. Contrasty, *Le clergé français réfugié en Espagne*, 1792-1802 (suite), 132-138 ; suite en avril, 169-168. = Avril : E. Delorme, *Découverte de monnaies béarnaises*, 168 [xvie siècle].

Annales du Gâtinais, 2e et 3e trimestres 1907 : L.-Eug. Lefèvre, *Etampes et ses monuments aux XIe et XIIe siècles. Mémoires pour servir à l'étude archéologique des plus anciens monuments étampois*, 145-248; fin dans le 4e trimestre, 289-346. — Eug. Thoison, *Compte du domaine de Nemours (1658-1665)*, 249-260. — F. Herbet, *Affaires de séduction au XVIIe siècle*, 261-279. — Vte de Grouchy, *Extrait des minutes des notaires de Fontainebleau (XVIIe-XVIIIe siècles)*, suite, 280-284. = 4^e trimestre : Maurice Lecomte, *A propos d'un prétendu portrait de la Belle Ferronnière de Léonard de Vinci, à Fontainebleau*, 347-354. — Henri Stein, *Girodet-Trioson, peintre officiel de Napoléon*, 355-365, p. justif. [différentes lettres du peintre]. — Henri Stein, *Étienne Le Loup, maître d'hôtel de Louis XI, et ses possessions en Gâtinais*, 366-371, p. justif.

Bulletin de la Société historique de Langres, tome V, n° 74 (mars 1906) : F. d'Arbigny, *Le terrier de Châtillon-sur-Seine* (suite), 337-361. — E. de Confevron, *Cartouches, bas-reliefs, inscriptions, statues placées dans des niches ou encastrées dans les murs des édifices publics et des maisons particulières et visibles de la rue dans la ville de Langres*, 365-368; suite dans le n° 75, 369-380. = n° 75 (septembre) : Ch. Royer, *Pierre tombale de Perceval de Montarby à l'église de Charmoilles*, 381-383. = N° 76 (mars 1907) : Ch. R., *Le ban et l'arrière-ban dans le pays de Langres au XVIIe siècle*, 431-456, = N° 77 (juillet), Ch. Royer, *Note sur un curieux fer à gauffres*, 461-464. — B^on de l'Horme, *Deux titres de Piétrequin*, 465-472. — Camille Royer, *Les cloches de Montsaugeon et d'Aubigny*, 473-481. = Tome VI, n° 78 (mars 1908) : F. d'Arbigny, *Prise du château de Chauvirey en 1642*, 13-18. [Relation conservée aux archives municipales de Bussières.] — B^on de l'Horme, *Le testament et l'inventaire d'un chanoine Laongrois à la fin du XVIIIe siècle*, 19-32 [Jean-Bernard Reffroignet].

Mémoires de la Société d'archéologie Lorraine, tome 57e (1907) : Paul Fournier, *Les institutions du comté de Chaligny* (fin), 5-120. — Ch. Pfister, *Nancy pendant les guerres de Religion (1559-1595)*, 121-150. — Robert Parisot, *Les origines de la Haute-Lorraine et sa première maison ducale (959-1033)*, 151-428. — J. Beaupré et P. Jacques, *La station funéraire de la Garenne à Leverdun (Meurthe-et-Moselle)*,

Digitized by Google

avec une note anthropologique, 429-460. — Fourier de Bacourt, *La Chanbre du Conseil et des Comtes du Barrois*, 461-487.

Bulletin de la Société des Études du Lot, tome XXXII, 1er fasc. (janvier-mars 1907) : A. Combes, *Analyse des registres municipaux de la commune de Cahors* (suite), 5-20 ; — suite en avril, 65-80 ; en juillet, 123-143 ; octobre 187-203. — J. Daymard, *Le vieux Cahors* (suite), 21-47 ; suite en avril, 81-95 ; en juillet, 144-171 ; octobre, 205-213. — J.-B. Paumès, *Les volontaires de 1792 dans le Lot. Quelques lettres de ces soldats citoyens*, 47-55 ; suite en avril, 96-109 = 2e fasc. (avril-juin) : Armand Viré, *Nouvelles stations préhistoriques dans le département du Lot*, 110-114. = 4e fasc. (octobre-décembre) : J. Girma, *Bibliographie du Lot (année 1907)*, 230-233.

Revue d'histoire de Lyon, juillet-août 1907 : E. Vial, *Les réjouissances publiques à Lyon*, 241-264. — Octave Festy, *Un essai de « société générale des Passementiers de la ville de Saint-Étienne » en 1841*, 265-273. — C. Perrenet, *La contribution du Rhône à la défense nationale sous les trois premières assemblées révolutionnaires* (suite), 274-302 ; fin en septembre, 363-378. — C. Riffaterre, *Instructions d'Imbert-Colomès à un agent royaliste (Lyon, mars-avril (?) 1792)*, 303-314. = Septembre-octobre : Dr Paul Vigne, *Une initiative intéressante dans la lutte sociale anti-tuberculeuse. L'école municipale Lyonnaise en plein air*, 321-350. — Buffenoir, *Le « précurseur » et la Révolution de Juillet*, 351-362. — C. Riffaterre, *Mémoire de Précy à Louis XVIII sur la situation du Lyonnais, Forez et Beaujolais (15 novembre 1800)*, 379-394. = Novembre-décembre : A. Coville, *L'évêque Nizier et Grégoire de Tours à Lyon*, 401-426. — J. Beyssac, *La sédition ouvrière de 1786*, 427-458. — A.D., *Procès-verbal de l'élection de Tolozan de Montfort à la prévôté des marchands de Lyon (16 décembre 1784)*, 459-474.

Annales de l'Académie de Mâcon, 3e série, t. XI : L. Lex, *La « Cité de Dieu » de la Bibliothèque de Mâcon. Pourchasse et recouvrance de très belles miniatures du XVe siècle dérobées à ce manuscrit*, 1-61. [Renseignements sur la jurisprudence en fait de revendication d'objets mobiliers appartenant au domaine public.] — A. Bernard, *Les Récollets de Tournus*, 62-88. — *Fausse Charte de franchise de Paray-le-Monial en 990*, 95-106. — E. Demaizière, *Un incident populaire à Mâcon, le 18 mars 1789, pendant l'assemblée des trois ordres du bailliage*, 107-136. — Ct Dervieu, *Les origines gallo-celtiques de la nation française*, 140-201. — Auguste Besset, *Relation sur les événements qui se passèrent*

Digitized by Google

dans le village de Demigny (Saône-et-Loire) en l'année 1792, 209-237. — Francis Pérot, *Les pierres idéographiques de la Bourgogne*, 247-262. — Mgr Gauthey, *Le cardinal Perraud, évêque d'Autun*, 296-306. — B. Rameau, *Marguerite Descrivieux, fondatrice du Carmel de Mâcon (1585-1653)*, 307-314. — E. Demaizière, *Une tentative de suppression des États du Mâconnais à la veille de la Révolution*, 315-340. — Georges Duhain, *Les contes de Perrault*, 351-370. — J.-M. Guerrier, *Pauvre défunt M. le curé de Chapaize*, 371-384 (Renseignements historiques sur un des héros des *Gentilshommes chasseurs* du m^is de Foudras). — Gabriel Jeanton, *La Bourgogne à Paris au moyen âge. Notice sur les hôtels et les collèges bourguignons du Quartier Latin et particulièrement sur l'hôtel et le quartier des comtes de Mâcon*, 385-414.

La province du Maine, février 1908 : R. Latouche, *Javron au XIe siècle*, 49-53, [Charte de Hugues, comte du Maine, de 1046 ou 1047]. — L. Froger, *Les enquêtes au Maine en 1247*, 54-68. — Gustave Busson, *A propos des « Actus »* (suite) 69-77 ; continué en avril, 128-131 ; en mai, 166-170. = Mars : L. Bezard, *Remarques toponymiques : Artins, Briosne, Centrannis, Entrammes, Javron, Gorron, Semur*, 81-86, suite en mai, 149-155 : *Athenay, Beillé, Chantrigné, Cigné, Eguillé, Fillé*. — F. Gaugain, *Interrogatoire de M. Martial de Savignac, curé de Vaiges (9 mai 1796)*, 87-91. — L. Froger, *Note sur Michel Langlois, curé d'Ancinnes et du Grand-Oisseau*, 92-95. — G. Busson, *Quelaines, Villavard, Vouvray et Voivres. Réponse à M. Bezard*, 96-100. — L.-J. Denis, *Un procès entre le prieur de Quincampoix et le curé de Beaumont-Pied-de-Bœuf (1398)*, 101-109 ; fin en avril, 141-146. = Avril : J. Chappée, *Fouilles dans le pré de Saint-Siviard à Saint-Frambault de Gabrone*, 113-127. — L. Froger, *Le testament de Gervais Goyet, fabricien de la cathédrale du Mans (1370)*, 132-140. — L. Froger, *Le testament de Raoul de Bazeille*, 156-165. — G. Busson, *Saint Turibe*, 171-174 ; suite en juin, 204-212. — Em.-L. Chambois, *Livre de comptes de Marguerit de Vendômois, étudiant Manceau à Paris, en 1541*, 175-179. — Juin : L. Froger, *Sébastien de Brossard*, 181-189 [Maître de chapelle de la cathédrale de Meaux]. — Louis Calendini, *La métairie du Boullay en Lamnay (1650-1795)*, 190-192. — L.-J. Denis, *Marguerite de Broc, veuve de Georges de Bueil (1512-1520)*, 193-199. — F. Uzureau, *Assassinat d'un prêtre assermenté par les Chouans (1799)*, 200-203.

Revue historique du Maine, 1er sem. 1908, 2e livr. : Albert Mousset, *Pierre de Ségusson, seigneur de Longlée-Renault, en Asnières, ambassadeur de France en Espagne sous le règne de Henri III et de Henri IV*

Digitized by Google

(*1583-1590*), 113-143 ; suite, 3e livr. 252-288. — Léonce Celier, *Catalogue des actes des évêques du Mans jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, 144-185 ; suite 3e livr., 289-331. — Lucien Bezard, *Les noms de nos rivières*, 186-196. — D. Mallet, *A propos des souvenirs d'un mobile de la Sarthe par D. Erard*, 197-203. — Louis Calendini, *Bibliographie Sarthoise* (*1906-1907*), 204-231. = 3e livr. : Vte de Noailles, *Nuremberg, Lutzen et la mort de Gustave-Adolphe* (*1632*), 233-251. — Alexandre Bezard, *Un épisode de la bataille du Mans. Une attaque de nuit au Chemin-aux-Bœufs*, 332-337 [Récit allemand].

Bulletin de la commission historique de la Mayenne, t. XVII, n° 69 : J.-M. Richard, *Notes sur quelques artistes Lavallois au XVIIe siècle. Les constructeurs de retables* (suite), 17-38 ; suite dans le n° 70, 129-152 ; fin dans le n° 71, 257-277. — Ch. du Brossay, *Notes sur Château-Gontier pendant la première moitié du XVIIe siècle* (suite), 39-66 : continué dans le n° 70 , 153-194 ; le n° 71, 312-344; fin dans le n° 72, 408-440. — E. Queruan-Lamerie, *Lettres de Michel-René Maupetit, député à l'Assemblée nationale Constituante, 1789-1791* (suite), 67-95 ; suite dans le n° 70, 213-239 ; dans le n° 71, 349-384 ; le n° 72, 454-493 ; fin dans le n° 73, 87-115. — P. de Farcy, *Cartulaire du prieuré des Bonshommes de Craon* (suite), 96-122. = N° 70 : P. de Farcy, *Obituaire du prieuré des Bonshommes de Craon*, 195-212; fin dans le n° 71, 284-204. — Hippolyte Sauvage, *Armorial de la Mayenne* (suite), 240-244 ; continué dans le n° 71, 295-304 ; dans le n° 72, 441-453 ; le n° 73, 116-123 ; fin n° 74, 231-239. = N° 71 : F. Uzureau, *Château-Gontier en 1775*, 278-283 [D'après l'*Almanach* dédié à Monsieur]. — César Chabrun, *Le trésor de Jublains*, 305-311 [Vase romain, représentant des jeux de l'amphithéâtre]. — Abbé Duine, *Correspondance inédite de Cohon, évêque de Nîmes et de Dol*, 345-348. = N° 72 : Ém. Moreau, *La poursuite après la bataille du Mans, par le détachement du général de Schmidt, du 13 au 17 janvier 1871*, 385-407 [d'après la publication du Grand État-Major allemand], fin dans le n° 73, 49-69. = Tome XXIII (1907), n° 73 : P. de Farcy, *Les ex-libris manceaux antérieurs au XIXe siècle*, 17-48 ; suite dans le n° 74, 129-161. — J. Trévédy, *La sépulture de Jeanne de Laval, veuve de du Guesclin et de Guy XII de Laval* , 70-86. = n° 74 : E. Laurain *St-Clément de Craon et le priorat de Jacques Teillard*, 162-198. — R. Latouche, *L'origine des seigneurs de Laval. La fondation du prieuré d'Anvers-le-Hamon*, 199-211. — A. Grosse-Dupeyron, *Tableau de la province du Maine* (*1762-1766*), 219-230. — *La Cie de gendarmerie de la Mayenne*, 240-253 ; suite dans le n° 75, 360-368 et le n° 76, 462-470. = n° 75 : J. Cahour, *Traduction de la vie de Robert d'Arbrissel*, 257-292 ; fin dans le n° 76, 385-406. — E. Laurain, *Chartes de Fontaine-*

Digitized by Google

Daniel et de Montguyon, 293-313 [Recueil publié surtout à l'aide du ms. N. acq. lat. 1254 de la Bibl. nat.]; suite dans le n° 76, 471-491. — E. Queruau-Lamerie, *Un magistrat révolutionnaire, François Midy (1752-1807)*, 314-328; suite dans le n° 76, 429-452. — E. Laurain, *Le cadavre de Marie Jaguelin*, 329-335 [Suicidée]. — Alph. Angot, *Origine de Guy Ier de Laval*, 336-339. — P. de Farcy, *Les ex-libris manceaux antérieurs au XIVe siècle*, 340-359. — A. Grosse-Duperon, *Tableau de la province du Maine* (suite), 360-368; suite dans le n° 76, 462-470 = n° 76 : F. Duine, *Avant Bossuet. Cohon, évêque de Nîmes et de Dol, précepteur des neveux de Mazarin, prédicateur du Roi*, 407-428. — M. Alaret, *Des râpes à tabac*, 453-461. — *Testament de Jean Lorencin, bourgeois de Laval (12 août 1420)*, 492-497. — *La chapelle des Bénédictins de Lassay*, 498-502.

Revue du Bas-Poitou, octobre-décembre 1906 : Edgar Bourloton, *Le clergé de la Vendée pendant la Révolution* (suite), 329-344, continué en janvier, 20-30; en avril, 149-155; juillet, 269-277; octobre, 391-402. — Cte R. de Rochebrune, *Aventures de deux étriers carlovingiens au XXe siècle*, 345-355; fin en avril, 170-183. — Jehan de la Chesnaye, *Le vieux bocage qui s'en va. Notes de Folklore et de traditionisme* (suite), 358-379; suite en avril, 208-218; juillet, 285-291; octobre, 403-420. — G. Collineau, *Les municipalités sablaises (1749-1790)*, 380-393; suite en avril, 156-168; octobre, 421-428. — L. Troussier, *Portus Secor. Étude géographique sur les côtes de la Celtique à l'époque de la conquête romaine*, 395-400; cf. avril 1907, 223-229. — E. G., *L'état économique du Bas-Poitou à la fin du XVIIIe siècle. La paroisse de Sainte-Foy en 1789*, 403-407. = Janvier-mars 1907 : A. G., *Châteaux de Vendée. Le château de la Chabotterie*, 5-19. — Raymond Louis, *Notes sur l'exercice de l'art de guérir à Fontenay-le-Comte (XVIe et XVIIe siècles)*, 31-46; suite en avril, 137-148; juillet, 257-268; fin en octobre, 382-390. — Abbé F. Charpentier, *Pèlerinages historiques en Vendée. I De Maillé à Saint-Aubin*, 49-60 [H. de la Rochejaquelein], suite en juillet, 292-302 : *De Beaupréau à Noirmoutier* (d'Elbée). — G. Loquet, *Notice sur Commequiers et ses seigneurs* (suite), 61-73; suite en octobre, 430-438. — A. Baraud, *Récit d'antan. Emprisonnement et torture du trésorier de France, Le Ferron, par François de Montcatin, capitaine du château de la Roche-sur-Yon en 1444*, 74-82. — Dom Fourier Bonnard, *Pour servir à l'histoire de l'église et du fief de Beauchêne (Deux-Sèvres). Quelques pièces inédites*, 85-91. — Ed. du Trémond, *Congrès archéologique de Poitiers. Excursions à Saint-Savin et à Chauvigny*, 92-100; *à Montmorillon et au Dorat, etc.* 329-347. = Avril-juin : Edgar Bourloton, *Le général Belliard*, 125-136. — A. Baraud, *Un amiral vendéen. Le comte du Chaffault de Besné* (fin).

Digitized by Google

184-207. — E. G., *Les anciennes familles du Bas-Poitou. La série généalogique du dépôt de la Vendée*, 230-234 [Table alphabétique de la série E]. — Jehan DE LA CHESNAYE, *Le blason populaire de Vendée. Les sobriquets*, 238-240. = Juillet-septembre : E. GABORY, *Un curieux manuscrit de la Révolution aux Archives de la Vendée*, 278-284 [Sommiers de biens ecclésiastiques, républicains et royalistes, vacants, loués au profit de l'armée royaliste]. — L. BALLEREAU, *Une nouvelle salle voûtée au château de Saint-Michel en l'Herm*, 306-308. — René VALLETTE, *Essai d'un martyrologe vendéen de la Révolution* (suite), 309-315. — Léon DUBREUIL, *L'industrie du sel dans l'Ouest de la France* (suite), 317-318. = Octobre-décembre : Paul LEGRAND, *Jacques Forestier et les débuts de l'insurrection de 1793 à la Gaubretière*, 369-381. — E. W., *Recherches historiques sur le district du Chalais. Le comité royaliste de Palluau* (suite), 439-446. — L. CHARBONNEAU-LASSAY, *Une visite à Beauregard. Le souterrain refuge des Trois-Pierres au Tallud Sainte-Gemme*, 450-457. — E. CLOUZOT, *Deux chartes de marais communs au XVe siècle* (suite), 458-466.

Société des Pyrénées-Orientales, XLVIIe vol. (1906) : Pierre VIDAL et Joseph CALMETTE, *Bibliographie Roussillonnaise*, 5-558.

Travaux de l'Académie de Reims, t. CXVIII (1904-1905) : Henri JADART, *Les inscriptions de Notre-Dame de Reims*, XV et 1-297 p.

Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin, 4e série, t. XV (1901-1904) : Élie FLEURY, *Comment maître Wimy perdit son procès*, 49-65 [Réclamation pour un prêt que Me Wimy, avoué, prétendait avoir fait]. — Abel FATOUX, *Anatole Vély*, 66-91 [peintre, † 1882]. — Maurice THIÉRY, *Ronssoy*, 92-104 [Extrait d'une monographie de ce bourg]. — Jules PILLOY, *Vase funéraire carolingien trouvé à Montceau-le-Neuf*, 105-111. — Théophile EKC, *Une exécution capitale à Saint-Quentin en 1754*, 112-132, p. justif. [Agnès Duchesne, voleuse]. — André FLEURY, *La fin d'un monastère*, 133-151 [Abbaye de Fervaques]. — Abel FATOUX, *Un reclus à Nointel pendant la Terreur. Lettres du citoyen Eloy Fouquier, ex-procureur du Roi à Saint-Quentin, et de sa femme*, 152-216. — Maurice THIÉRY, *Pierre-Louis Gossen, écrivain patoisan picard*, 217-236. — Jules PILLOY, *Découverte à Saint-Quentin de bijoux et de monnaies du XVe et du XVIe siècle*, 237-239. — Emm. LEMAIRE, *Une émeute populaire à Saint-Quentin, au XIVe siècle*, 240-243. — Emm. LEMAIRE, *Découverte d'une inscription relatant la pose de la 1re pierre de la chapelle de l'abbaye de Saint-Quentin-en-l'Isle, en 1758*, 244-248. — Henri CHATELAIN, *Notes sur l'accent Saint-Quentinois*, 249-271. — Abbé Léon DELORME, *Une page de la bienfaisance à Saint-Quentin. Aperçu historique sur l'œuvre des Filles de la Charité (1650-1899)*, 272-300.

Digitized by Google

— A. Boudeville, *Les voies antiques du Vermandois*, 301-324. — *Un épisode du siège de Saint-Quentin en 1757*, 329-332. — Maurice Thiéry, *Le dialecte du Vermandois*, 343-350.

Bulletin de la Société archéologique de Soissons, 3e série, t. XII : Collet, *L'église, le prieur et le prieuré de St-Remy à la Révolution*, 24-29. — Blanchard, *La statuaire et les sculptures de St-Jean-des-Vignes de Soissons*, 31-71. — Abbé Hivet, *Étymologie des noms des évêques de Soissons*, 75-83. — Félix Brun, *Une lettre du Mis de Puységur, datée de Soissons en 1672*, 84-89. — Félix Brun, *Documents sur la peste de 1668 à Soissons*, 91-94. — Félix Brun, *Note sur Soissons et le Soissonnais en 1709. Le grand hiver à Serval*, 98-120 ; 133-135. — Bonchel, *Nouvelles observations sur les livres liturgiques soissonnais*, 121-126. — E. Collet, *Anciens remplacements militaires*, 126-133. — Leger, *Recherche de l'itinéraire suivi par César pour marcher de son camp de Berry-au-Bac sur « Noviodunum » (an de Rome 696)*, 145-149. — Vauvillé, *Monnaies gauloises de l'enceinte des Pommiers recueillies en 1902 et 1903*, 149-152 et 317-319. — Fernand Blanchard, *Description d'objets romains découverts à Soissons, boulevard Pasteur*, 153-166. — E. Collet *Facteurs et factrices de grains à Soissons jadis et aujourd'hui*, 167-173 ; — *La Communauté des anciens boulangers de Soissons*, 219-222. — E. Collet, *Bail par adjudication des corps et biens de trois orphelins mineurs*, 173-178. — Fernand Blanchard, *Notes bibliographiques sur Antoine Lepoix (1525-1579)*, 183-185. — Collet, *Notes sur d'anciens vignobles du Soissonnais*, 186-188. — *Billet d'entrée au sacre de Charles X*, 189. — *Restauration de l'église de Monampteuil*, 192-195. — O. Vauvillé, *Le Noviodunum des Suessions*, 196-198. — Félix Brun, *Trois notes relatives aux Soissonnais en 1709 et 1710*, 207-218 [Tirées des archives de la Guerre]. — Abbé Delaplace, *Note sur Enguerrand de Bournonville, la « Fleur des Chevaliers »*, 222-225. — Fernand Blanchard, *Notes sur un ivoire sculpté du XVIIe s.*, 230-232. — Abbé Jacquelet, *Le nom de Vauxbuin*, 233-238 cf. 240-245 ; *Topographie ancienne et moderne de Vauxbuin*, 292-303 ; *Excursion* ; 395-398, *Seigneurie de Vauxbuin*, 421-432. — E. Collet, *A propos de Saint-Just*, 251-253. — *Excursion à Vailly*, 257-263. — Delorme, *Mobilier artistique de la cathédrale de Soissons*, 265-292. — *Excursion à Braine*, 304-310. — Fernand Blanchard, *Épitaphe de François Gilluy, administrateur de l'Hôtel-Dieu de Soissons*, 313-317. — Octave Vauvillé, *L'enceinte de Pommiers (Aisne) : Noviodunum des Suessiones*, 321-362. — Brucelle, *La pierre d'Ostel*, 362-370. — E. Collet, *Maîtres Fabus*, 373-395 [Famille d'hommes de loi]. — Bouchel, *La paroisse de Cys-la-Commune avant la Révolution*, 398-410. — Brucelle, *Le théâtre à Soissons de 1778 au Directoire*, 414-420.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Antiquités mexicaines. — A titre d'hommage envers la mémoire de Christophe Colomb, la Société colombienne de Mexico a publié un important travail sur la part prise par le Mexique à l'exposition organisée à Madrid pour fêter le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Le Mexique y présentait une très riche et très intéressante collection de documents de toute nature relatifs à l'histoire des races américaines jusqu'à l'époque du débarquement de Colomb et au temps des conquistadores. La plupart de ces pièces, provenant du Musée national, furent classées sous les titres suivants : « Codice Colombino, Codice Porfirio Diaz, Codice Dehesa, Codice Joaquin Baranda, Relieves de Chiapas ». Enfin, une sixième série, le « Luizo de Thaxcala », a paru mériter les honneurs d'une publication spéciale. C'est un ensemble de peintures décoratives, œuvres d'artistes indigènes, ayant pour sujet la conquête espagnole et la résistance indienne. M. Alfredo Chavero en a rassemblé les reproductions en 87 cartons, accompagnés d'une excellente préface historique. Elles se divisent en deux parties : la lutte de Cortès contre Moteczuma jusqu'à l'entrée à Mexico, l'expédition de Nuño de Guzman et l'émigration vers l'ouest des tribus indigènes. On conçoit le très grand intérêt historique de cette enluminure épique faite pour illustrer quelque chanson de geste nationale, riposte hypothétique mais vraisemblable à la chronique de Bernal Diaz. On voit également quelle précieuse contribution elle apporte à la connaissance de la civilisation américaine précolombienne, géographie, mœurs publiques et vie domestique, religion, costume. Elle est aussi un document artistique singulièrement vivant : ces expressions hiéroglyphiques, contemporaines des plus belles œuvres de l'art européen, montrent un contraste saisissant entre le réalisme naïf avec lequel sont représentés les Espagnols, leurs armes, leurs chevaux, leurs objets de dévotion, le crucifix, et la ligne stylisée et conventionnelle qui définit sommairement les êtres et les choses du monde américain.

A ces différents titres, historiens, sociologues et artistes doivent toute leur gratitude à la Commission qui a pris l'initiative de cette publication, à l'auteur, M. Alfredo Chavero, et à ses collaborateurs, éditeur, imprimeur et typographes, tous mexicains (oficina tipografia de la Secretaria de Fomento; las laminas se hau tirado en las prensas del Timbre). — R. T.

Bonaparte et la Presse. — C'est un travail utile que M. Armand Bourgeois vient de livrer au public, dans l'ouvrage qu'il intitule *Le Général Bonaparte et la Presse de son époque* (Paris, Champion, 2e série, 1 vol. in-8° de 110 p.). Il a, en effet, relevé dans les différents journaux de Paris tous les faits saillants,

Digitized by Google

toutes les opinions, toutes les anecdotes même qui accompagnent la vie du général Bonaparte depuis son départ pour la campagne d'Égypte jusqu'au moment de la rupture du traité d'Amiens. On consultera donc cet opuscule avec profit, à condition cependant de tenir compte de la partialité des journaux favorables au Premier Consul, et de l'hostilité systématique des feuilles de l'opposition. — M. E.

Dordogne (La formation du département de la). — Les études sérieuses et approfondies sur la formation des divers départements français à l'époque révolutionnaire sont encore trop peu nombreuses : ce sont là cependant des travaux relativement faciles, strictement limités et qui devraient tenter les érudits locaux. Les sources s'en trouvent aux Archives nationales, dans les papiers des Assemblées et du Comité de direction (série D IV *bis*) et dans les Archives départementales. Jusqu'ici, seuls les départements du Puy-de-Dôme, du Calvados, du Cher et de l'Yonne avaient été étudiés à ce point de vue par MM. Mège, Le Brethon, Mater et Porée. M. Robert VILLEPELET, archiviste aux Archives nationales, vient de consacrer l'une de ses thèses pour le doctorat ès lettres à la formation du département de la Dordogne (Périgueux, imp. Joucla, in-8 de 155 pages avec carte) et son travail est certainement l'un des meilleurs de ceux qui ont été publiés à ce jour. Il y étudie successivement la formation du département et sa délimitation d'avec les départements limitrophes, la constitution des districts, plus tard celle des cantons, la fixation du nom du département qui s'appela d'abord département du Périgord, et l'alternat, promptement supprimé, du chef-lieu. Des luttes étaient inévitables entre communes jalouses d'être le siège d'un district, d'un canton, d'un établissement d'administration et de justice; M. Villepelet nous donne le récit détaillé de ces compétitions locales et ce n'est pas la partie la moins intéressante de son travail, qui se termine par la concordance entre les noms révolutionnaires des communes et leurs noms anciens, remis en vigueur de nos jours. — H. C.

Espagne de 1808 (L'). — Au moment où l'on se prépare à fêter à Saragosse le centenaire des événements mémorables qui troublèrent, il y a un siècle, la vie de l'Espagne, il sera intéressant de lire le récit de ces mêmes événements. Déjà, M. Geoffroy de GRANDMAISON vient d'en faire revivre le souvenir dans un volume d'une forme attachante, et d'une documentation sérieuse. A côté de cet ouvrage qui est de la « grande histoire » et dont il sera rendu le compte qu'il mérite, on lira avec agrément l'opuscule que M. Albert SAVINE vient de faire paraître sur le même sujet (*L'abdication de Bayonne*, Paris, Louis Michaud, pet. in-8). C'est l'histoire purement anecdotique du drame politique qui fit de l'Espagne une vassale de Napoléon. Le principal intérêt de cette brochure de vulgarisation se trouve dans les illustrations qui reproduisent bon nombre des portraits et caricatures signés par Goya et qui se trouvent au musée du Prado, au musée de Lille et dans les *Caprichos*. — M. E.

Guillotine en 1793 (La). — Député du Tiers aux États-Généraux, le docteur Joseph-Ignace Guillotin se signala dans la vie politique par l'étude de ques-

Digitized by Google

tions professionnelles, hygiéniques et humanitaires. Il obtint, pour la salle de l'Assemblée, l'adjonction de dossiers aux banquettes, l'extension et l'amélioration du chauffage. Sans songer à mal, il proposa un jour l'égalité dans le châtiment « quels que soient le rang et l'état des coupables » et demanda la décapitation « par l'effet d'un simple mécanisme » qui, dans sa pensée, devait diminuer les angoisses et abréger les souffrances du condamné. On l'appelait « le médecin philanthrope..., le docteur doux, bienfaisant, humanitaire ». Il ne devait pas se consoler d'avoir singulièrement dépassé son but ; il ne se reconnaissait d'ailleurs pas le mérite de l'invention, car de semblables machines à donner la mort avaient fonctionné en Italie et en Écosse au XVIe siècle, puis en France même (exécution du maréchal Henri II de Montmorency dans la cour du Capitole de Toulouse en 1632).

M. Hector Fleischmann consacre des pages curieuses à ce sinistre instrument dont la Révolution abusa (*La Guillotine en 1793*, Paris, Société des publications modernes, 1908, in-16 de 316 p. avec nombreuses illustrations), instrument qui rendit Guillotin célèbre malgré lui en lui donnant cette lugubre renommée et « qu'il appela une tache involontaire dans sa vie ».

Après avoir fait de minutieuses recherches, ainsi qu'en témoigne une abondante annotation, M. F. rapporte les « états de service » du « rasoir national » en 1793, et fait preuve d'une grande mesure dans le récit délicat de douloureux événements historiques. — M. B.

Institut d'Études catalanes. — Cette savante société vient de faire paraître deux études qui font le plus grand honneur à l'érudition et au goût artistique de ses membres. La première, consacrée aux fresques de Pedret, inaugure une série de publications sur les peintures murales catalanes. L'autre traite des monnaies catalanes et est l'œuvre de M. Joaquim Botel y Sisò.

La petite église de Pedret, aux limites de la Cerdagne, jadis desservie par des moines bénédictins, est probablement d'origine visigothe ; elle fut restaurée au XIIe siècle dans le style roman ; le XVIIIe siècle la marqua de quelques particularités décoratives. On découvre dans la sacristie un ensemble de très vieilles images, figures religieuses réparties en deux groupes que des légendes désignent comme étant les vierges sages et les vierges folles ; à droite de celles-ci, une figure isolée, appuyée à une basilique, la tête auréolée d'un nimbe, semble être le repentir ou la pénitence. A n'examiner que le choix des sujets et la disposition des personnages, la raideur hiératique du dessin si caractéristique de l'art byzantin, de même que certains tons rouges exactement conservés, on peut reporter l'origine de ces peintures aux débuts de l'art roman. Par l'étude de certains détails de costume, diadèmes et dalmatiques des vierges sages, toques des vierges folles, rapprochés d'objets analogues rencontrés dans la fresque de Saint-Cyriaque, dans l'évangéliaire grec du VIe siècle de la cathédrale de Rossano et dans l'évangéliaire grec du IXe siècle de la Bibliothèque nationale de Paris, l'auteur du fascicule a pu établir que ces fresques étaient, suivant toute vraisemblance, antérieures à la restauration de l'église accomplie au XIIe siècle. Ce sont les plus anciennes de la Catalogne.

L'ouvrage de M. Joaquim Botet y Sisò sur les monnaies catalanes, luxueuse-

Digitized by Google

ment illustré et présenté, est l'un des plus méthodiques, des plus solidement documentés qui aient été publiés sur la matière ; rien de pédant et de rébarbatif dans l'appareil scientifique, une érudition aisée et discrète. Un premier chapitre de généralités fait apparaître aux références les noms de nos compatriotes, MM. Lenormand, Babelon, Barthélemy. Dans les chapitres suivants, consacrés aux monnaies antiques, grecques, ibères, latines, visigothes, arabes, aux monnaies comtales et seigneuriales, l'auteur discute très judicieusement les opinions et doctrines de MM. Prou, Guilhiermoz, Heiss, Colson, Poey d'Avant. C'est presque une collaboration franco-catalane, pour le plus grand bénéfice de l'histoire des deux pays. — R. T.

René (Les comptes du roi). — L'édition de ces comptes, par l'abbé Arnaud d'Agnel, d'après les originaux inédits des archives des Bouches-du-Rhône (Paris, Picard, 1908 ; T. I, in-8 de xxviii-412 p.), annotée avec goût et sagacité, précédée d'une introduction sobre et attachante faisant bien ressortir l'intérêt du texte qui va suivre, mérite de se placer dans la bibliothèque de tous les amateurs de documentations précises sur les conditions de l'existence dans les classes élevées au xve siècle. Après l'apparition du second volume et de la table, nous reviendrons sur la publication envisagée dans son ensemble. Le tome Ier comporte trois sections : I. Bâtiments et domaines d'Anjou ; II. Édifices de Provence ; III. Objets d'art. Le tome II en contiendra trois autres : IV. Costume, équipages ; V. Meubles, ustensiles ; VI. Vie et mœurs. Signalons dès à présent l'intérêt spécial du chapitre III avec ses 800 mentions concernant les subdivisions suivantes : Peinture et enluminure, sculpture, livres, tapisserie et broderie, orfèvrerie, armes, verreries. — J. D.

Richelieu (L'écriture de). — Les lecteurs de cette *Revue* n'ont pas oublié avec quelle perspicacité notre collaborateur M. Robert Lavollée a réussi à résoudre déjà quelques-uns des mystérieux problèmes qu'a posés la publication entreprise par la société de l'Histoire de France des *Mémoires de Richelieu*. C'est à lui qu'on doit de connaître la personnalité du plus important des collaborateurs du Cardinal, du secrétaire des Mémoires. Une étude attentive et minutieuse, poussée à fond avec une critique très ingénieuse et très pénétrante, a aujourd'hui permis à M. Lavollée de distinguer l'écriture de Richelieu de celle de ses principaux secrétaires ; ces écritures diverses ont d'étranges ressemblances ; les érudits les mieux informés s'y sont laissé prendre, et, pour ne citer qu'un exemple, les Archives nationales exposent sous les vitrines de leur Musée un soi-disant autographe du Cardinal qui est, en réalité, — M. L. l'a prouvé — de la main de Charpentier, le plus connu de ses secrétaires avec Cherré ! Ces secrétaires s'appliquaient à imiter l'écriture de leur maître, et l'un d'eux même, dont M. L. n'a pu percer le mystérieux anonymat et qu'il appelle, faute de mieux, le *secrétaire de la main*, y était d'une habileté étonnante. Il a été, en revanche, plus heureux pour découvrir qui était le personnage que M. Avenel, en désespoir de cause, avait appelé le « secrétaire de nuit ». Ce n'était autre que le valet de chambre Blouin, chargé de faire, de nuit, la lecture au Cardinal. Cette identification, que M. L. ne donne très prudemment, que sous

Digitized by Google

réserves, semble très vraisemblable. Ce passionnant travail forme le 4e fascicule des *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu*, que publie la société de l'Histoire de France, concurremment avec les Mémoires eux-mêmes. Il est accompagné de 30 planches qui permettent de suivre les démonstrations de M. L. et de se rendre compte des caractères distinctifs, si parfaitement notés par lui, de la véritable écriture de Richelieu. La société de l'Histoire de France, qui vient en même temps de faire paraître le tome I de l'édition des *Mémoires*, œuvre de MM. Horric de Beaucaire et Fr. Bruel, a d'ores et déjà désigné M. Lavollée pour continuer seul, à partir du tome IV, et sous la haute direction de M. le baron de Courcel, la publication de cette œuvre historique considérable : et ce n'était que justice. — H. C.

Sarlabous (Les frères). — M. le baron Fernand de Cardaillac vient de détacher de l'histoire de sa famille, qu'il prépare, un des plus intéressants chapitres, consacré à *Deux capitaines Gascons au XVIe siècle : les frères Sarlabous* (Paris, Champion, 1908, in-8 de 136 p. avec portraits), qui eurent en leur temps un grand renom et que Brantôme n'a pas omis de citer parmi ses vaillants capitaines. Ils s'appelaient Corbeyran et Raymond de Cardaillac-Sarlabous, et la grande difficulté est de les distinguer l'un de l'autre dans les récits des historiens et auteurs de mémoires contemporains : M. de Cardaillac, sans prétendre y réussir toujours, s'y est néanmoins efforcé et a fait preuve dans cette étude d'un grand sens critique. Au demeurant, la biographie de ces deux personnages est des plus intéressantes : élevés, comme tant d'autres Gascons, dont le plus célèbre fut Montluc, à la rude école des guerres d'Italie, ils menèrent une vie extrêmement active et prirent part à toutes les campagnes des guerres étrangères et civiles de leur époque : l'un devint gouverneur du Havre, l'autre colonel des gens de pied et gouverneur d'Aigues-Mortes. Catholiques fervents, ils ont attiré sur leurs têtes les accusations des historiens protestants qui ont voulu leur donner une part active dans le meurtre de Coligny et dans les massacres de Saint-Barthélemy : leur biographe a prouvé péremptoirement que, dans sa première partie du moins, cette accusation est dénuée de tout fondement. — H. C.

Sociétés savantes (Congrès des). — Le 47e Congrès des Sociétés Savantes s'ouvrira à Rennes le mardi 13 avril 1909. En dehors des sujets d'étude que signalait le programme de 1908 et de ceux que les Sociétés régionales proposeront incessamment, « les travailleurs auront toute latitude pour traiter tel sujet qu'il leur conviendra » (circulaire du 30 juillet 1908). Les mémoires devront parvenir, avant le 15 janvier prochain, au ministère de l'Instruction publique (5e bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur).

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

Bibliographie. — *R. Gadave*, Les incunables et éditions anciennes de la Bibliothèque de l'Université de Toulouse, Toulouse, libr. Privat, in-8° de 31 p. — *J.-B. Paquier*, L'enseignement professionnel en France, son histoire, ses différentes formes, ses résultats, Paris, Colin, in-16 de 342 p. — *V. Verlaque*, Bibliographie raisonnée des œuvres de Bossuet, Paris, Picard, in-8° de VIII-141 p.

Documents et Mémoires. — Archives marocaines, publication de la mission scientifique du Maroc, volume XII, tome Ier, Paris, Leroux, in-8° de XIII-522 p. — *De Bouillé*, Souvenirs et fragments pour servir aux mémoires de ma vie et de mon temps, 1769-1812, publiés par P.-L. de Kermaingant, tome II, mai 1792-mars 1806, Paris, Picard, in-8° de 598 p. — *Buzot*, Un fragment inédit de ses mémoires, publié par Cl. Perroud, Toulouse, libr. Privat, in-8° de 30 p. — *D. Chlapowski*, Mémoires sur les guerres de Napoléon, 1806-1813, Paris, Plon, in-16 de XI-359 p. — *Comte de La Forest*, Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne (1808-1813), publiée par M. Geoffroy de Grandmaison, tome II. Janvier-septembre 1808, Paris, Picard, in-8° de 470 p. — *R. Lavollée*, Quelques lettres inédites du cardinal de Richelieu, provenant de la collection de M. Gordon-Benett (extrait du bulletin de la « Société d'Histoire de France »), Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur, in-8° de 9 p. — *Marat*, Sa correspondance, recueillie et annotée par Charles Velay, Paris, Fasquelle, in-18 de XXIII-291 p. — *A.-L.-P. Monestier*, Souvenirs intimes d'un officier de cavalerie de la première République et du premier Empire, réunis par le Dr Molinié, Rodez, Carrère, in-16 de 83 p. — *A. Marty*, Les Neuf et Dix Thermidor, an II, de la République (27 et 28 juillet 1794). Documents réunis, décrits et classés par A. Marty, avec une préface de G. Lenôtre, Paris, E. Marty, éditeur, 24, rue Duroc, in-fol. (tirage limité). — *J. Murat*, Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat (1767-1815); tome Ier : lettres de jeunesse : campagnes d'Italie et d'Égypte, corps et armée d'observation du Midi, Paris, Plon, in-8° de XXXIX-511 p. — *S.-D. Ouroussof*, ancien ministre de l'Intérieur de Russie, Mémoires d'un gouverneur, traduits par S. Persky, Paris, Juven, in-16 de XVI-286 p. — *Talleyrand*, Le retour de Talleyrand à la religion, lettres de Mme la Duchesse de Talleyrand à l'abbé Dupanloup, publiée par la Princesse Radziwill, Plon, in-8° de 30 p.

Histoire Générale. — *O. Festy*, Le mouvement ouvrier au début de la monarchie de Juillet (1838-1834), Paris, Cornely, in-8° de 359 p. — *E. Gontier*, Les assemblées parlementaires instituées par Necker et le mouvement réformateur (thèse), Paris, Larose, in-8° de 159 p. — *Lanfranchi*, Le régime de la presse sous la Révolution (thèse), Paris, Larose, in-8° de 147 p. — *De Marcère*,

Digitized by Google

Histoire de la République de 1876 à 1879. Première partie. De la fin de l'Assemblée nationale au 16 mai 1877, Paris, Plon, in 16 de VII-264 p. — *Fr. Masson*, Le sacre et le couronnement de Napoléon, Paris, Ollendorf, in-8° de XXI-342 p. — *M. Navarre*, Louis XI en pèlerinage, Paris, Bloud et Cie, in-8° de IX-252 p. — *Ch. Peyreique*, Les influences européennes au Maroc avant la conférence d'Algésiras, Toulouse, Dirion, in-8° de 185 p. — *A. Vialay*, La vente des biens nationaux pendant la Révolution française, étude législative, économique et sociale, Paris, Perrin, in-8° de XI-349 p.

Archéologie et Histoire de l'Art. — *D. Anger*, Les Dépendances de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, tome II, Paris, Ve Poussielgue, in-8° de VII-323 p. — *Marquis de Bellevue*, Baronie de la Hunandaye et châtellenies de Montafilant, de Plamoët et de Monbran, Rennes, F. Simon, in-8° de 73 p. — *E. Bonnet*, L'influence lombarde dans l'architecture romane de la région montpellieraine, Paris, Imp. nat., in-8° de 11 p. — *A. Demartial*, Un primitif limousin, le peintre Pierre Villate (1430-fin du XVe ou commencement du XVIe s.), Limoges, Ducourtieux, in-8° de 10 p. — *Métais*, L'église abbatiale de Notre-Dame de Josaphat d'après les fouilles récentes, Paris, Imp. nat., in-8° de 19 p. — *H. Jadart*, L'ancienne abbaye de Saint-Denis de Reims, Paris, Michaud, in-8° de 37 p. — *Félix Mazaurie*, Les musées archéologiques de Nîmes, recherches et acquisitions, Nîmes, Chastenier, in-8° de 96 p. — *G. Séailles*, Léonard de Vinci (biographie critique), Paris, Laurens, in-4° de 126 p. — *P. Vitry*, Musée du Louvre. Catalogue des moulages en vente au Palais du Louvre, Paris, Imp. nat., in-8° de 55 p. — Histoire du Paysage en France par MM. *Fr. Benoit*, *H. Bouchot*, *Ch. Diel*, etc... etc. Préface de M. Henry Marcel, Paris, Laurens, in-8° de VIII-324 p.

Histoire Littéraire. — *J. Barbey d'Aurevilly*, Les dédicaces à la main de J. Barbey d'Aurevilly, notice par J. de Bonnefon, Paris, Blaizot, in-8° de XXXII-237 p. — *E. Frère*, Louis Bouilhet, son milieu, ses hérédités, l'amitié de Flaubert, Paris, Soc. fr. d'impr. et de librairie, in-12 de 306 p. — *P. Le Verdier*, Note sur un acte souscrit de la signature de P. Corneille, suivie de tableaux généalogiques concernant la famille maternelle du poète, Rouen, L. Gy, in-8° de 11 p. — *P. Le Verdier et E. Pelay*, Additions à la biographie cornélienne, Paris, E. Rabier, in-8° de XI-251 p.

Histoire militaire. — *Desbrière et M. Sautai*, La cavalerie pendant la Révolution : la fin de la Convention (du 19 juin 1784 au 27 octobre 1795), Berger-Levrault, in-8° de 247 p. — *H. Leplus*, La campagne de 1800 à l'armée des Grisons, Paris, Chapelot, in-8° de XXIII-457 p. — *Sauzey*, Les Allemands sous les aigles françaises, essai sur les troupes de la Confédération du Rhin (1806-1813), IV. Le régiment des duchés de Saxe, Paris, Chapelot, in-8° de XVI-204 p.

Histoire Locale. — *J. Baudry*, Histoire de N.-D. de Rostrenen et de son pèlerinage (1300-1507), étude historique et bretonne, Paris, libr. Champion, in-8° de 36 p. — *A. Babeau*, Le Faubourg Saint-Honoré sous Louis XV, Nogent-

Digitized by Google

le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, in-8° de 7 p. — *G. Cain*, La Place Vendôme, Préface de F. Masson, Paris, Derambez, in-8° de XXVIII-131-10 p. (tirage limité). — *A. C. Coolidge*, Les États-Unis, puissance mondiale, traduction de Robert-L. Cru. Préface par A. Leroy-Beaulieu, Paris, Colin, in-16 de XVI-300 p. — *V. Forot*, Tulle sous le Directoire, Paris, J. Schemit, in-8° de 109 p. — *V. Forot*, Un hôpital-hospice industriel aux XVII et XVIIIe siècles, Tulle, impr. Crauffon, in-16 de 61 p. — *P. de Joinville*, Le commerce de Bordeaux au XVIIIe siècle (thèse), Paris, Larose, in-8° de 259 p. — *P. Moret*, Les Lombards dans la Flandre française et le Hainaut (thèse), Lille, impr. Morel, in-8° de 344 p. — *E. Parent*, La crise politique et budgétaire prussienne de 1862 à 1866 (thèse), Paris, Rousseau, in-8° de VIII-162 p. — *L. Pingaud*, La Franche-Comté en 1805, Besançon, impr. Dodivers, in-8° de 31 p. — *E. Ribes*, La cour impériale de Hambourg (1811-1814), étude sur l'organisation judiciaire pendant la domination française en Allemagne sous Napoléon Ier (thèse), Paris, Giard et Brière, in-8° de 92 p. — *R. Véron*, Des développements du gouvernement de cabinet en Angleterre dans les dernières années du XIXe siècle (thèse), Paris, Soc. d'impr. et de librairie, in-8° de VII-118 p.

Biographie. — *M. Basse*, Le général Léonard Duphot, 1769-1797, Lyon, Cumin et Masson, in-16 de 199 p. — *G. Capon*, Les Vestris, le « Diou » de la Danse et sa famille, 1730-1808, Paris, Soc. du Mercure de France, in-18 de 307 p. — *Dr Challan de Belval*, Le capitaine de vaisseau Rolland, général commandant la 7e division militaire et la place de Besançon en 1870-71, Marseille, impr. des ateliers de Don Bosco, gr. in-8° de 287 p. — *Abbé L. Charles*, Fr. Xavier Tabor, de la comp. de Jésus, missionnaire en Algérie (1818-1906), Oran, D. Heintz et fils, in-16 de 124 p. — *P. d'Écherac*, La jeunesse du maréchal de Belle-Isle (1684-1726). Préface de M. A. de Boislile, Paris, Champion, in-8° de XVI-214 p. — *P. de Labriolle*, Saint Ambroise, Paris, Bloud, in-8° de 329 p. — *A. Perier*, Un prévôt de Paris sous Charles V : Hugues Aubriot, Dijon, Jacquot et Floret, in-8° de 292 p. — *Rastoul*, Le P. Ventura, Paris, Béduchard, in-18. — *Cesse de Reinach-Foussemagne*, Une fidèle : la marquise de Lage de Volude (1764-1842), Paris, Perrin, in-8° de XVII-448 p. — *Vte de Reiset*, Les reines de l'Émigration : Anne de Caumont la Force, comtesse de Balbi, Paris, Émile-Paul, in-8° de XXVIII-542 p.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. *L'Éditeur-Gérant* : A. Picard.

Digitized by Google

Etudes préparatoires à l'histoire des familles palatines.

III

THIBAUD LE TRICHEUR FUT-IL BATARD ET MOURUT-IL PRESQUE CENTENAIRE?

L'extraordinaire fortune de Thibaud le Tricheur a toujours été, pour les historiens, un sujet de s'émerveiller.

A sa mort, dix ans avant l'avènement de Hugues Capet, il laisse à son héritier les comtés de Tours, de Blois, de Chartres et de Châteaudun, c'est-à-dire la portion la plus grande et la plus riche de la France occidentale qu'un grand vassal, à l'exception du futur roi, ait réunie en ses mains. Aussi a-t-on le droit d'être surpris de ne rencontrer dans les documents émanant de lui ou de ses successeurs, aucune mention relative à ses origines. Une seule fois, dans une charte dont il est l'auteur, la mémoire de son père est rappelée, et sans le nommer [1].

M. d'Arbois de Jubainville, dans son œuvre magistrale, l'*Histoire des ducs et comtes de Champagne*, avoue franchement que « ce que nous savons de Thibaud est fort incomplet » et qu'on lui attribue des « pères hypothétiques ». Dans un travail plus récent [2], M. René Merlet a proposé de rattacher immédiatement le fameux Tricheur à un comte Eudes dont Abbon, le poète des sièges de

1. Du moins *expressément*; car souvent l'omission se justifie en cas d'homonymie, par le désir de couper court à toute amphibologie, et c'est alors une ellipse à laquelle le lecteur est habitué : il comble naturellement la lacune du texte. Mais cet usage comporte assez d'exceptions pour ne pouvoir être invoqué autrement que comme une présomption encore vague, un adminicule de preuve. Le document auquel nous faisons allusion, tiré du *Livre noir de Saint-Florent de Saumur* (fol. 93 ; ms. français 22.329, fol. 361) a été édité par Martène (*Thesaurus Anecdotorum*, I, 91).

2. *Les Comtes de Chartres, de Blois et de Dunois*, dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XIII (1897).

Digitized by Google

Paris, parle en février 886, alors qu'il est heureux de consoler la Neustrie, émue au souvenir des saccages des Normands, par le récit des succès remportés sur eux devant Chartres.

Carnoteno innumeros conflictus applicuerunt
Allophyli[1] *; verum liquêre cadavera mille*
Hic, quingenta simul, rubeo populante duello.
Una dies istum voluit sic ludere ludum,
His ducibus : Godefredo, necnon et Odone :
Belligeri fuerant Uddonis consulis ambo[2].

A la vérité, l'hypothèse de M. Merlet n'est appuyée sur aucun texte ; elle a pourtant le mérite d'expliquer la transmission à Thibaud et aux siens des trois comtés possédés par Eudes II ; mais la filiation

EUDES 886
|
THIBAUD 975[3]

en soi fort anormale[4], est, en tant que succession consécutive à Chartres même, en contradiction avec un certain nombre de documents.

Les Annales de Saint-Quentin représentent Chartres en 908[5] comme défendu par Robert (le marquis de Neustrie) et Richard (de Bourgogne) ; il n'est question ni d'Eudes ni de Thibaud.

1. Tournure poétique pour *Normanni*.

2. ABBON, *De bellis Parisiacæ urbis*, I, vers 648-653 ; édit. DUPLESSIS, *Annales de Paris*, p. 291-292. — Le poète change la graphie du prénom (*Odo*, *Udo*) en vue de rendre longue la première syllabe pour les besoins de la prosodie.

3. Thibaud le Tricheur est mort le 16 janvier, d'après l'obituaire de Sainte-Croix d'Orléans des x-xie siècles (*XVII Kal. Februarii, obiit Theobaldus comes Blesensis*. Ms. lat. 12.775, fol. 149) ; ceux de Saint-Laumer de Blois et de Saint-Florent de Saumur (L. MERLET et CLERVAL, *Un manuscrit chartrain du XIe siècle*, p. 114) ; celui de Pontlevoy (*XVII Kal. Februarii, Theobaldus comes. In cappis*. Ms. lat. 12.776, fol. 19) ; celui de Saint-Julien de Tours (BALUZE, *Armoires*, LXXVII, fol. 106) et le texte ancien du nécrologe de Saint-Père de Chartres (AUG. LONGNON, *Obituaires de la province de Sens*, t. II, Préface, p. IV). Comme sa mort se place entre mai 974 et octobre 977 (LÉONCE LEX, *Eudes, comte de Blois*, p. 59), Thibaud vivait encore le 15 janvier 975.

4. On ne pourrait guère citer d'autre exemple, dans les temps modernes, que la filiation : *Louis XIII*, 1610 — *Louis XIV*, 1715.

5. *908. Hoc anno apud civitatem Carnotum Normanni prostrati sunt a Rotberto et Ricardo* (PERTZ, *Scriptores*, XVI, 507).

Digitized by Google

Un martyrologe chartrain dressé vers 1029, déjà cité par Mabillon, s'exprime ainsi sur l'évêque Ayen, mort le 6 janvier 942 :

VIII idus Januarii anno DCCCXLI, indictione XIV, obiit HAGANUS EPISCOPUS ET COMES, *Leobino beatissimo primus consimilis, cujus anima... perhenni felicitate perfruatur* [1].

Enfin la Chronique des évêques de Chartres fixe à l'an 950 l'époque où la famille du Tricheur reçut le comté de Chartres des mains de l'évêque Hardoin [2].

Quelle que soit la valeur relative de ces données, elles témoignent de traditions contraires à l'hérédité directe reliant Thibaud à son devancier du IXe siècle. Une piste historique si vague ne semble guère devoir être reprise avec succès. Trop d'obstacles entravaient la succession immédiate de père en fils aux charges entraînant une responsabilité militaire, à l'aurore du Xe siècle, pour qu'on puisse tirer de ce seul indice une conclusion ferme au regard des lignées féodales de ce temps.

Sur ce point l'on pouvait donc désespérer, semble-t-il, de sortir des antiques ornières, lorsqu'a surgi, dans le *Moyen-Age*, une thèse tout à fait neuve et qu'il est infiniment intéressant d'examiner, en raison de la personnalité scientifique, hautement et universellement estimée, de son auteur.

Thibaud le Tricheur ne serait pas mort, comme l'a cru l'historien de Saint-Laumer, à près de quatre-vingts ans [3], mais il aurait atteint ou dépassé quatre-vingt-dix, et sa mère — qu'on sait avoir porté le nom de Richilde — se confondrait avec l'ex-impératrice, maîtresse puis seconde femme de Charles le Chauve. Cette princesse s'étant mal conduite durant son veuvage, du moins après 884 [4],

1. MABILLON, *Vetera analecta*, p. 230. LONGNON, *Obit. de la prov. de Sens*, II, 4.

2. *A Faramundo, rege pagano, usque ad baptismum Clodovei qui fuit anno 499, anni fluxerunt octoginta. A baptismo Clodovei usque ad Hardoinum... episcopum et usque ad primum comitem Carnotensem Odonem, ab episcopo institutum, fluxerunt anni 451* (Ms. lat. 17.756, fol. 13). — L'évêque Hardoin succéda à son frère Rainfroi, mort le 19 juillet 960.

3. « Tous les ans, le 16 janvier, nous faisons l'anniversel de Thibault le Tricheur avec toutes les cérémonies requises, auquel jour il mourut l'an 973 (corrigez 975, 976 ou 977) aagé presque 80 (ans). » — Dom MARS, *Histoire du Monastère de Saint-Lomer*, édit. DUPRÉ, 1869. L'*Art de vérifier les Dates* (II, 611) veut que Thibaud soit mort *centenaire*.

4. On connait les mauvais bruits qui coururent sur elle par une lettre de Foulques

Digitized by Google

aurait eu d'un certain Gerlon, d'origine inconnue, un fils qui n'est autre que le Tricheur. Richilde prit le voile de viduité dès la mort de son époux; les enfants qu'elle aurait pu mettre au monde ensuite ne pouvant sortir d'une union reconnue par l'Église, Thibaud serait un bâtard.

Nous reprendrons tout à l'heure, avec les développements voulus, ces diverses conclusions en serrant de plus près leurs prémisses. Auparavant il est nécessaire, pour faciliter notre discussion, de fixer successivement les points rigoureusement acquis, d'après les données contemporaines, de l'histoire du Tricheur.

Il est hors de tout conteste qu'en mourant il laissa pour veuve Liégarde de Vermandois (*Luitgardis ou Ligardis* que M. Lot rend par Liégeard et M. Longnon par Ligeart) qui fit, en octobre 977, une fondation pour le repos de son âme. Ce fait acquis permet de remonter en arrière jusqu'à une date assez reculée avec la certitude de l'identité, dans le passé, du comte de Blois et de Chartres, dominant aussi à Tours.

L'existence de Thibaud le Tricheur est bien connue, grâce à Flodoard, depuis le jour de Pâques, 5 avril 945, date à laquelle, associé à Herbert II, comte de Troyes, il prit d'assaut le château de Montaigu [1], qui défendait les approches de la ville royale de Laon [2]. Avec eux opère un troisième allié, Bernard comte de Senlis, cousin d'Herbert Ier de Troyes; quant à Thibaud, son identité est établie d'une part, grâce à l'épithète de *Tournois* (*Turonensis*, *Turonicus*) que lui donne, en cette circonstance, Flodoard parlant de lui pour la première fois, et, par surcroît, à l'aide du lien familial constaté par cet historien, à la date de 946, entre Herbert II de Troyes et Thibaud, *sororis suæ maritum*.

L'intervention de Thibaud le Tournois dans les démêlés entre le parti de Hugues, archevêque de Reims déposé, fils d'Herbert Ier, et le parti royal qui soutient le compétiteur de Hugues, Artaud, s'étant produite dès avril 945, il s'ensuit que, au plus tard au début de

successeur d'Hincmar dans l'archevêché de Reims, analysée par Flodoard (*Hist. eccl. Remensis*, IV, 5). Foulques l'appelle *reine et impératrice*, et ajoute qu'elle doit s'efforcer de mieux respecter le voile de veuve (*velamen Christi, quod assumpserat, viduitatis*).

1. Canton de Sissonne, arr. de Laon (Aisne).
2. Flodoard, *Annales*, 945; éd. Lauer, p. 96.

Digitized by Google

l'année, Thibaud est devenu l'époux de la sœur d'Herbert II [1].

Dans un travail récent d'un très vif intérêt [2] — celui auquel nous nous proposons de répondre — M. Ferdinand Lot a relevé ces passages qui nous avaient frappé déjà et amené comme lui, après M. Auguste Longnon et le regretté Jules Lair [3], malgré les objections impressionnantes de M. d'Arbois de Jubainville, à considérer l'identité de Liégarde, femme de Guillaume de Normandie, et de Liégarde, femme de Thibaud le Tricheur, comme « un fait hors de contestation [4] ».

On ne doit, cependant, accorder aucune foi au témoignage récent de Raoul le Glabre, en tant que, selon lui [5], Liégarde fut unie à Thibaud *aussitôt après* le meurtre du duc de Normandie, 17 décembre 942 [6]. Guillaume avait été seulement pour elle un fiancé qui la méprisa et rompit volontairement, suivant l'insouciance proverbiale de sa race pour les engagements imprudemment pris [7], le lien fragile des accordailles noué avec une enfant non encore nubile.

Cet historien fournit d'ailleurs un détail qui n'est point sans intérêt : il attribue à l'un des frères de Liégarde, à Herbert II comte de Troyes, — et non à Herbert Ier, mort le 30 mars 943, — la responsabilité de son union avec Thibaud. Mais celui-ci n'apparaissant pas dans les campagnes des Vermandois contre leurs différents rivaux en 944, on doit en conclure que cette année se passa avant que le convol de Liégarde ne s'accomplît.

Nous avons établi, dans un précédent mémoire sur le *Problème de l'origine des comtes de Vexin*, qu'entre les fiançailles avec Guillaume et les épousailles avec Thibaud, il y eut place pour une

1. Nous entendons par Herbert Ier de Troyes le comte du Vermandois Herbert II, celui qui trahit Charles le Simple et le séquestra.

2. *L'origine de Thibaud le Tricheur*, tir. à part du *Moyen Age*, 2e série, t. XI, juillet-août 1907, p. 169.

3. *Étude sur la vie et la mort de Guillaume Longue-Epée*, dans la publication : *Congrès archéologique de France*, LXe session (Abbeville, 1893), pp. 212-328.

4. F. Lot, loc. cit., p. 171, note 3.

5. Edit. Prou, p. 88.

6. Date établie par M. Lauer (*Louis d'Outremer*, p. 88, note 1 (*Annales de Flodoard*, p. 86, note 2). Dans l'*Etude sur la vie et la mort de Guillaume Longue-Épée*, M. Lair avait admis la date du 16 janvier 943.

7. Le paysan normand, et son voisin, le paysan vexinois, aiment à redire cet apophtegme: *Mieux vaut se dédire que se détruire.*

Dudon de Saint-Quentin définit le contrat de fiançailles entre Guillaume et Liégarde *pactum labilis amicitiae* (édit. Jules Lair, p. 186).

Digitized by Google

union, brève à la vérité, entre Liégarde et Raoul, comte de Valois, père de Gautier Ier, comte d'Amiens et de Pontoise.

Raoul avait enlevé divers biens à Saint-Crépin de Soissons ; or, en 944, à une saison assez avancée, Flodoard note que les fils d'Herbert dépouillent cette abbaye [1]; c'est apparemment à l'instar de leur beau-frère, ou déjà comme défenseurs des droits successoraux de leur neveu tout enfant [2]. C'est aussi comme tuteur de Gautier qu'Eudes commande à Amiens dès 944 [3]. Thibaud est alors un vassal de Hugues le Grand, duc des Francs, « *quidam suorum* », écrit Flodoard. Lorsque Hugues devient maître de la personne de Louis d'Outremer, capturé d'abord par les Normands après le 13 juillet 945, puis sorti de leurs mains pour passer dans celles du duc, c'est à la surveillance de Thibaud que le roi fut confié [4].

Au temps où Thibaud épouse Liégarde, avec laquelle il passera les trente à trente-deux dernières années de sa vie, il est appelé par Flodoard *Thibaud le Tournois* (*Tetbaldus Turonensis*), ce qui, rigoureusement, n'est qu'une indication de résidence. En 946, Flodoard lui reconnaît le titre de *comte* qu'il ne lui donne pas l'année précédente, alors qu'il vient de l'attribuer à Bernard de Senlis [5] et Thibaud reçoit encore ce titre en 950 [6]. Mais de quel comté Thi-

1. Flodoard, *Annales*, 944, édit. Lauer, p. 93. Gautier a pu naître dès 944.

2. Gautier se retrouvait encore en 991 détenteur des biens que son père avait enlevés à Saint-Crépin (*Revue des Études historiques*, sept.-oct. 1908, p. 474).

3. Flodoard, *Annales*, 945, éd. Lauer, p. 91.

4. La captivité de Louis IV à Rouen fut assez longue, car Flodoard y comprend un intervalle de sept semaines qui sépare l'investissement d'Omont de sa capitulation (*Annales*, éd. Lauer, p. 99). Hugues rendit Louis à la liberté en 946, après l'élection du pape Agapit II (14 mars) et avant le 1er juillet, date où Louis donna plusieurs diplômes datés de Chevregny près d'Anizy-le-Château (Aisne). On peut essayer de resserrer encore les dates précisées par M. Lauer (*Louis d'Outremer*, p. 143; *Annales de Flodoard*, p. 101, note 7) à l'aide de deux chartes de Noaillé, l'une d'avril 946 : « *Data venditio ista in mense aprili, anno quo Lodoicus tentus est* », l'autre de juin 946 : « *Data venditio ista in mense junio anno X regnante Ludovico regi* » qui émanent d'un même auteur et concernent la même localité de la viguerie de Melle (Copies de D. Estiennot, ms. fr. 12.757, fol. 316-317).

5. *Bernardus Silvanectensis comes et Tetbaldus Turonensis, cum Heriberto, castellum regis Montiniacum, paschæ diebus, ingressi, capiunt, incendunt, diruunt* (édit. Lauer, p. 96).

Montigny-Lengrain dépendait de Saint-Crépin de Soissons, abbaye que les fils d'Herbert avaient restituée à Louis d'Outremer au début de 944 (Ib., p. 91).

6. Édit. Lauer, p. 146.

Digitized by Google

baud était-il alors chargé? C'est, visiblement, du comté de Valois, dont son mariage avec la veuve de Raoul l'a constitué le gardien. Sans cela, quel intérêt Thibaud — si on l'identifiait avec un comte de Tours *en exercice à cette date* — aurait-il pu avoir à se faire donner en 946, la garde du château de Laon, au moment où Louis IV est remis en liberté [1] par Hugues le Grand moyennant l'abandon de cette place forte tenue par la reine Gerberge? Pourquoi se serait-il installé dans le Laonnais au château de Montaigu avec une telle permanence que Flodoard finit par l'appeler, dès octobre 947 [2], *Theobaldus de Monte acuto*? C'est lorsqu'il raconte de lui comment, escortant son beau-frère l'archevêque Hugues avec une bande de pillards, ils vendangèrent les vignes de Cormicy (la cure de Flodoard) et des paroisses voisines de Reims, emportant la récolte, qu'ils se partagèrent, en divers pays.

En 948, l'armée lorraine, venue en France au secours de Louis IV, s'empare en passant du château de Montaigu, et les évêques réunis à Saint-Vincent près Laon excommunient son détenteur. En 949, Thibaud perd Laon, puis Coucy, château qu'il avait conservé jusque-là [3]; l'année suivante, il reprend Coucy, que Louis IV vient assiéger sans succès. Toutefois le châtelain nommé par Thibaud, Hardoin, donne au roi des otages : aussi, quand son seigneur revient et veut entrer dans Coucy, le vassal lui en refuse l'accès. Thibaud s'en retourne par le Laonnais et le Soissonnais, pillant le pays; sur la route quelques-uns de ses hommes se saisissent de La Fère; Thibaud ordonne de la rendre au roi. Cela fait, il rentre dans son territoire sans cesser de continuer ses pillages : « *reversusque per pagum Laudunensem et Suessionicum, rapinis desæviens, in sua regreditur.* » C'est donc bien en Valois, et nullement en Touraine, qu'il se retire [4].

1. *Hugo dux Francorum... Ludowicum regem qui fere per annum sub custodia destinabatur apud Tetbaldum comitem, in regnum restituit, recepto Lauduno castro, quod regina Gerberga tenebat, et eidem Tetbaldo commisso* (Éd. Lauer, p. 101).

2. *Præsul Hugo, assumens secum Theobaldum de Monte-acuto sororis suæ maritum...* (*Hist. eccl. Remensis*, IV, 33, édit. Lejeune, t. II, p. 553. Cf. pour la date, *Annales*, éd. Lauer, p. 106).

3. Coucy lui venait de Liégarde; c'était un bourg (*municipium*) appartenant à Saint-Remi de Reims, dont Herbert Ier de Troyes était devenu maître et qu'il avait fortifié dès 930, lorsqu'il en confia la défense à Anseau, ancien châtelain de Vitry en Perthois (Flodoard, *Annales*, éd. Lauer, pp. 45, 187).

4. *Annales*, éd. Lauer, p. 146.

Digitized by Google

A partir de cet événement, un silence absolu règne au sujet de Thibaud. Quelque temps après, il a dû quitter les provinces à l'est de Paris, pour concentrer son activité sur d'autres points au centre de la France.

Est-ce un noble exemple du pardon des injures, ou une défaillance de mémoire excusable chez un septuagénaire ? mais Flodoard l'a si bien oublié, qu'en 962 et 964, quatre et deux ans avant sa mort, il parle de Thibaud de Montaigu en l'appelant « *Tetbaldus quidam* », « *Tetbaldum quemdam procerem* ». S'il s'en occupe, c'est que ce « certain Thibaud » battu en Normandie par le jeune duc Richard Ier, est outré de l'attitude trop réservée du duc Hugues (Capet), son suzerain et le cousin de sa femme ; il l'abandonne pour se rallier à Lothaire [1]. Le prince, et surtout Gerberge sa mère, font au transfuge le meilleur accueil ; on lui rend Coucy, sans se soucier des droits de l'église de Reims, et on le gratifie de biens enlevés au patrimoine de Saint-Remi. Aussi, au début de 964, est-il l'objet d'anathèmes lancés par l'archevêque Ouri (Odalric).

Sur l'identité de ce personnage avec Thibaud de Montaigu, point de doute possible. Dudon l'établit dans un passage significatif et souvent cité. Thibaud le Tricheur obéit aux suggestions ardentes de sa femme « *novercalibus furiis accensus* ». Liégarde brûle de se venger du fils de sa rivale, de cette maîtresse dont l'ascendant sur Guillaume a fait rompre leurs fiançailles ; et grâce à l'abstention du duc Hugues, Thibaud va se faire battre à Hermentruville (aujourd'hui Saint-Sever), un faubourg de Rouen [2].

Excommunié par l'archevêque, Thibaud se soumet et Ouri, satisfait de sa condescendance, concède le château de Coucy au fils de Tricheur (Eudes), devenu, de ce chef, son homme-lige.

Tel est le *curriculum vitæ* du mari de Liégarde, de 945 à 950 et

1. *Annales*, éd. Lauer, pp. 153, 155.

Thibaud, s'il avait Hugues pour *senior*, parce qu'il en était le chevalier (*miles*), était en même temps, en qualité de comte (*comes*), le féal du roi, comme le prouvent les termes d'un acte de Lothaire, non daté, mais judicieusement placé par M. Louis Halphen tout au début du règne en 954 (*Recueil des actes de Lothaire*, 1908, p. 4). Le roi y répond à l'intercession de trois grands : le duc des Francs Hugues (Capet), Gilbert de Bourgogne « *et praenotati miles Hugonis fortissimus et comes Tetboldus noster per omnia fidelis eximius* ».

2. Lot, *Les Derniers Carolingiens*, p. 41 et 251.

Digitized by Google

de 962 à 964, dans les provinces du nord-est. Si Flodoard a eu à son sujet une absence de mémoire, Richer ne s'y est pas mépris ; pour lui, l'usurpateur de Coucy, frappé de censures par Ouri, est bien Thibaud le Tournois, *Tetbaldus Turonicus* [1].

Ce personnage que Dudon nous représente comme agissant sous l'impulsion conjugale et entamant au loin, non sans témérité, une expédition pour réaliser cette vengeance féminine longuement attendue, ce serait, si l'on admet la thèse nouvelle de M. Lot, un vieillard de soixante-quinze ans, car « Thibaud a dû naître vers 888 [2]».

Quelles sont ses raisons? Il faut les considérer.

Charles le Simple, peu après le début de son règne, lors de la disparition d'Atton II, vicomte de Tours [3], confia les vicomtés de Tours et d'Angers réunies à Foulques le Roux, tige des comtes d'Anjou [4].

On ignore pour quel motif elles furent détachées postérieurement au 5 juillet 905 [5]. Le fait est que Foulques conserva seulement Angers. Dès le 24 juin 908, un plaid tenu à Tours est présidé par le vicomte Thibaud [6] ; et ce dignitaire paraît, avec le même titre, dans

1. Richer, III, 20.

2. *Le Moyen Age*, juillet-août 1907, p. 189. — Nous verrons plus loin qu'il faudrait même dire 885.

3. Il était encore vicomte le 13 septembre 900 (Housseau, I, 158, n° 132; Baluze LXXVI, 153).

4. La souscription « *S. Fulconis Turonorum et Andecavorum vice comitis* » nous a été conservée à côté de celle de Garniaud (Garnier), vicomte de Blois : « *S. Garnegaudi vicecomitis vel graphionis* » (Baluze, *Armoires*, LXXVI, 59. — Cf. Mabille, *Introduction* aux *Chroniques des comtes d'Anjou*, p. xcv). Foulques exerçait ses fonctions dès 893 (Baluze, *ibid.*, 56); mais Eudes était représenté à Tours par un autre vicomte, Arraud (*Adraldus*, *Hardradus*), cité dès le 22 mars 891 (*ibid.*, 95), qui tient une assemblée populaire ou thimail à Tours le 22 mai 895 : « *Data est hujus cessionis auctoritas XI Kal. Junii, Turonis in publico tetmallo, quod tenuit Adraldus vice comes, et recepta a domno Gausberto decano, vice fratrum, in eodem loco, anno siquidem domni Odonis regis jam in VIII* » (*Documents historiques*, *Mélanges*, I, 476). — Arraud fut inhumé à Saint-Martin de Tours, le 29 septembre 898, ayant légué la *villa Baina* pour le repos éternel de son père le sire Atton (*pro remedio genitoris mei domni Attonis*); la charte recognitive est souscrite par son frère Atton II et son oncle maternel Gombert (*S. Attonis, fratris sui vicecomitis*; *S. Gunberti, avunculi eorum* (Baluze, *ibid.*, 58). Atton Ier, vicomte (*de Tours*) est cité (avec Emmine sa femme) en avril 878 (*ibid.*, 56) et en avril 889 (*ibid.*, 8).

5. Mabille, *Introd.* aux *Chroniques des comtes d'Anjou*, p. xcv-xcviii.

6. Housseau, I, 170, n. 141; copie sur l'original, arch. de Marmoutier, layette Foncher : « *Venerunt octavo kalendas Julii, Turonis civitatem, supra murum ex parte Ligeris, ad placitum quod exinde, coram domno Tetbaldo vicecomite... acceperunt.* » Delaville-Le Roulx, *Notice sur les chartes originales relatives à la Touraine, antérieures à l'an mil*, Tours, 1879, p. 16.

Digitized by Google

une série d'actes, notamment le 30 octobre 909 [1]; le 11 novembre 912 [2]; le 30 mai 914 [3]; le 22 août 925 [4]; le 26 mars 931 [5]; en mai 939 [6]. Foulques est comte, à cette dernière date, et Thibaud n'est encore que vicomte. Mais l'équivalence des titres est établie dès le 7 janvier 941 [7].

Ce Thibaud, cité de 908 à 939 comme vicomte de Tours, est-il le même qui prend le titre de comte peu après? Est-ce le même qui, le mardi 31 mars 957 [8], concède un serf à l'abbaye de Tours avec l'assentiment de son fils homonyme? C'est ce qu'aucun document ne permet d'affirmer ou de nier *hic et nunc*, d'une façon absolue. Cependant, il est fort important de remarquer qu'un acte de 930, transcrit par Baluze, porte quatre souscriptions géminées : « *S. Fulconis*, *S. Tetbaldi*, *S. Fulconis*, *S. Tetbaldi* [9] ». Celles des Foulques s'expliquent à merveille ; c'est Foulques le Roux et son futur successeur, son fils Foulques le Bon.

Pourquoi ne conclurait-on pas qu'il en est de même pour les deux Thibaud et que, postérieurement à 930, le second Thibaud a pris la place du premier en Touraine, ainsi qu'il en fut pour le second Foulques en Anjou?

Par l'exposé précédemment fait, de tout ce que Flodoard nous apprend sur la biographie du Tricheur depuis 945 jusqu'en 950, il

1. Exécution du testament du doyen Gauzoin (Baluze, *Armoires*, LXXVI, 85. Mélanges Colbert, XLVI, 93).

2. Rétablissement de Marmoutier comme institution autonome : « *S. Tetbaldi, Turonorum vicecomitis.* » (Houseau, I, 172, n° 143.)

3. Donation par Gombert (oncle maternel des vicomtes Arraud et Atton II) et sa femme Bertaïs, de biens en Ostrevant, Brabant et Tournaisis, à Saint-Martin. Copie intégrale de Gaignières (ms. lat. 17128, fol. 246), bien plus étendue que celle que Baluze (LXXVI, 90) dit avoir collationnée sur l'original.

4. Charte de Thion, vicomte de Paris (R. de Lasteyrie, *Cartulaire général de Paris*, I, 85).

5. Donation à Saint-Martin par l'abbé Hugues (le Grand) de son alleu de Châtillon-sur-Indre en Berry (Baluze, LXXVI, 109 ; Colbert, XLVI, 79).

6. Charte datée de Fontaine-en Orléanais « *mense maio... anno tercio regnante Hludovico rege* ». L'année de l'Incarnation (942) qui est fausse, est interpolée. — « *S. Fulconis Andecavorum comitis — S. Theobaldi Turonorum vicecomitis* » (Houseau, I, 207, n° 171 ; Mabillon, *Annales Bened.*, III, 409).

7. Restitution par l'abbé Hugues de biens affectés à la porterie de Saint-Martin (Baluze, LXXVI, 136 ; Colbert, XLVI, 115).

8. « *Die martis, pridie videlicet kalendas Aprilis... anno adhuc III regni Hlotharii regis.* » (Houseau, I, 217, n° 180.) Le quantième et la férie concordent en 957.

9. Baluze, LXXVIII, 107.

Digitized by Google

est hors de doute que le comte Thibaud, vivant à Tours en 957, ne fait qu'un avec lui. Puisqu'il a, dès cette époque, un fils homonyme qui périt en 962 à Chartres assiégé par Richard de Normandie, dans une sortie qu'il fit contre les assaillants, on est induit à penser que ce jeune Thibaud est né d'un premier mariage de son père [1]. « Dès lors, conclut M. Lot, les arguments invoqués pour rajeunir le Tricheur tombent du coup si son mariage avec Liégarde n'est qu'une seconde union. »

Tombent-ils au point d'exiger absolument que, de 908 à 975-977, un seul et même Thibaud ait administré la Touraine ? « On s'explique alors, continue M. Lot, l'épithète de *Vetulus* accolée à son nom ». Sans doute, mais est-il besoin pour la justifier, que le Tricheur soit mort nonagénaire ? *Vetulus*, en bonne latinité, veut dire « un peu vieux, vieillot » ; c'est un diminutif de *vetus*. *Senex*, plus expressif, s'est appliqué parfaitement à de simples sexagénaires [2].

Pour appuyer son système — l'unité du personnage de Thibaud de 908 à 975-977 en Touraine — l'éminent directeur de l'Ecole des Hautes Études discute une notice concernant l'abandon de coutumes sur quatre terres monastiques. Ce memento rédigé par un moine de Saint-Martin pour expliquer les motifs de prescriptions liturgiques exceptionnelles, rappelle deux actes généreux d'un comte Thibaud, père d'un homonyme « *Tebaudus comes, pater alterius Tebaudi* ». Avec beaucoup de clairvoyance, M. Lot opine que la notice rapproche deux faits séparés par un laps de temps indéterminé. Ses devanciers ne l'avaient pas remarqué.

Voici le texte du document, qui n'a rien de diplomatique :

Tebaudus comes, alterius videlicet Tebaudi pater, pro animæ suæ remedio sive parentum suorum, perdonavit omnes consuetudines quas de terra Sancti Martini habebat, id est Ventiaco et Gaudiaco et Martinaco et Britiniaco, exceptis quatuor forisfacturis, sanguinis scilicet et incendii, rapti et furti, et hoc tantummodo de liberis hominibus in terra Sancti Martini habitantibus.

Cum vero dies mortis ejus adesset, jussit corpus suum ad beati

1. Nous reviendrons plus loin sur les actes concernant le fils homonyme du Tricheur.

2. Tel fut le cas pour Adalard l'Ancien, abbé des deux Corbies, que Paschase Ratbert appelle *senex noster*, alors que né vers 760, il mourut en 826.

Digitized by Google

Martini locum deferri, ubi honorifice, ut tanto dignum erat viro, sepultum esset. Detulit quoque tunc secum, ad supradicti honorem Confessoris, duas argenteas coronas.

Quorum beneficiorum non immemor, communis Capituli assensus instituit ut, omni die quo alicujus anniversarium non pronunciaretur fratris in capitulo, psalmum primum, id est « Voce mea ad Dominum clamavi » *cum propria collecta pro ejus anima decantaretur, et omni tempore, quando novem lectiones vel octonæ non fuerint, communiter in choro ad quamque horam unus psalmus diceretur pro eo.*

Fecit etiam supradictus comes excommunicari si quis ex hæredibus ejus vel aliquis alius præsumptor hanc constitutionem irritam facere niteretur, ut cum Juda proditore annumeraretur.

A la lecture de cette pièce, une remarque s'impose. Le parchemin était cher au xe siècle, et l'on n'y écrivait que l'indispensable. Au début se trouve cette phrase : « *Tebaudus comes, alterius videlicet Tebaudi pater.* » Or, la notice a été rédigée après la mort de Thibaud père, comme le prouve l'épisode des couronnes offertes par lui pour sa pompe funèbre. Si, comme le soutient M. Lot, cette notice concerne le Tricheur, elle a été rédigée postérieurement au 16 janvier 975-977 ; de quel intérêt pouvait être aux yeux du moine qui la composa le souvenir du jeune Thibaud, enlevé à fleur de l'âge en 962, sans laisser trace de postérité ? Le rédacteur a certainement l'intention — le terme *videlicet* l'atteste — de spécifier un point susceptible d'éclairer ceux qui liront sa prose. Comment l'idée peut-elle lui venir d'évoquer la mémoire de cet adolescent oublié, issu d'une alliance inconnue, et dont la mort prématurée devança sans doute le choix d'une compagne ? N'est-ce pas étrange surtout, alors qu'il existe au moment où la notice s'élabore une postérité du Tricheur issue de la cousine germaine du puissant duc de France, en même temps abbé de Saint-Martin ? On a beau se creuser l'esprit pour interpréter la mentalité d'un moine de Tours, écrivant à la fin du xe siècle, sous le gouvernement d'Eudes le Grand, et qui, au lieu de désigner le père et devancier de celui-ci par cette tournure si naturelle : « *Tebaudus pater Odonis comitis* » cherche à le distinguer des Thibaud futurs par ces mots : « *alterius videlicet Tebaudi pater* » ; cette mentalité reste incompréhensible.

Digitized by Google

Emile Mabille en avait été frappé, inconsciemment peut-être, et c'est pourquoi il avait attribué la date de 957 — adoptée après lui par M. Léonce Lex — pour la rédaction de la notice. Il supposait ainsi que le moine l'écrivait au temps où vivaient ensemble les deux Thibaud — le Tricheur et son aîné — mais cette déduction résultait d'une lecture superficielle, et après y avoir réfléchi, Mabille a plus tard adopté la date de 944. C'est, comme l'a fort bien remarqué M. Lot, après le 23 décembre 943 que se place l'abandon des coutumes consenti par le comte Thibaud sur les terres de Joué, Vancé, Martigny et Berthenay. Cette dernière date est en effet celle d'une charte solennelle de Hugues le Grand, restituant à son monastère les quatre mêmes villages.

Ces terres ont été jadis annexées au comté — devenu duché — des Robertins ; leurs vicomtes y prélèvent des droits de gestion ; le successeur de ceux-ci, le comte Thibaud, en jouissait ; il y renonce pour libérer de toute charge les propriétés vendues aux moines, ainsi que le désire son suzerain ; rien de plus normal, et la conclusion de M. Lot est irréfragable. La concession de Thibaud est concomitante à la restitution de Hugues et se place fin 943.

Il faut donc écarter l'idée que le « noticier » aurait pu avoir en vue — sans le dire — une libéralité qu'à l'occasion des obsèques du jeune Thibaud, la communauté aurait obtenue de son père [1]. Cette dernière hypothèse disparue, rien ne subsiste qui justifie la préoccupation prêtée au rédacteur de commémorer le souvenir du jouvenceau tombé sous les coups des Normands comme la caractéristique, la plus intéressante à ses yeux, de la personnalité et de la généalogie du Tricheur.

Il fallait insister sur ces remarques, car c'est ici le nœud du système de M. Lot.

« La restitution de Thibaud, conclut-il, se place donc aux alentours de 943. *A cette date Thibaud est certainement le Tricheur*, et c'est lui qui est *le père* (et non le fils) de l'autre Thibaud ».

Nous avons vu que le *curriculum vitæ* du Tricheur ne commence *avec certitude* qu'en 945, au moment où il devient l'époux de Liégarde, et que, de 945 à 950, le comté dont Flodoard le considère

1. Le *Tetbaldus junior* de 957-960 fut tué devant Chartres ; c'est dans cette ville, sans doute, et peut-être à Saint-Père qu'il fut inhumé.

Digitized by Google

comme titulaire touche au Soissonnais et ne peut être que le Valois. Affirmer qu'en 943 Thibaud, comte en Touraine, « est certainement le Tricheur », n'est-ce-pas transformer une pure hypothèse en certitude ?

II

Ayant été conduit, par les raisonnements que nous avons exposés, à écarter les présomptions qui auraient pu militer en faveur d'une coupure entre les deux Thibaud, père et fils, cités dans la notice relative à Joué ; ayant posé en principe que le Tricheur fut marié deux fois et qu'il s'identifie avec le comte, père d'un autre Thibaud, dont parle cette notice, M. Lot ne rencontre plus aucun obstacle qui s'oppose à la conservation par le même Thibaud de la vicomté de Tours, de 908 à sa transformation en comté entre 939 et 943; et dès lors il admet, sans autre fondement que la continuation du même nom, l'identité permanente du titulaire de cet office.

Certes, l'hypothèse est permise, bien qu'elle soulève, *a priori*, toute une série d'objections de convenance formulées par divers auteurs, et fort loyalement énumérées par M. Lot au début de son mémoire.

De ces objections, il en détruit une — celle relative à l'âge avancé auquel Thibaud le Tricheur serait devenu l'époux de Liégarde, — en constatant qu'il dut être marié deux fois et que son fils aîné Thibaud, mort en 962, sortait selon toute apparence, d'un premier lit. Nous avons adhéré à cette conclusion encore qu'elle ne soit pas de rigueur ; car un jeune homme né dans l'été de 945 pouvait être appelé à l'âge de 12 ans, à souscrire après son père [1], se retrouver à ses côtés à quinze ans, avec l'épithète de *junior*, et succomber à dix-sept ans dans un combat.

Mais, en éliminant cette première difficulté, du long célibat du Tricheur avant le convol de Liégarde, on ne fait pas évanouir les

1. Sans sortir de la famille de Champagne on trouve, à un acte d'Eudes, fils du Tricheur, la souscription du futur Eudes II, sous cette forme : « *Signum Odonis, filii ejus, in cunabulo quiescentis.* » Douze ans était l'âge où les garçons pouvaient ester en justice et disposer valablement de leurs biens. Nous l'avons montré par un texte diplomatique du IXe siècle, dans nos *Études sur le Luxembourg à l'époque Carolingienne* (*Le domaine de Mersch*, p. 44, d'après Neugart, *Cod. dipl.*, n° 252).

Digitized by Google

autres. De ce que le gendre d'Herbert Ier aurait eu, antérieurement, un autre beau-père, il ne devient pas par là plus vraisemblable qu'Herbert II ait donné, en 945, à un homme de cinquante-sept ans une sœur alors à peine âgée de dix-neuf. Cependant on a vu des exemples de disproportion d'âge plus surprenants, et Liégarde, pour jeunette qu'elle fût, était déjà deux fois veuve.

On ne saurait donc insister là-dessus. Aussi nous ferons, au préalable, à M. Lot une objection peut-être plus grave. Il n'y a guère d'exemples de personnages, ce nous semble, — et s'il y en eut au xe siècle, ils nous échappent, — conservant le titre de vicomte d'une ville métropolitaine, tout en administrant simultanément avec celui de comte, une autre ville, aussi chef-lieu de province. C'est pourtant à cette anomalie que M. Lot est conduit par « son système ». En effet, il n'hésite pas à voir dans le Thibaud, titré vicomte de Tours de 908 à 939, l'homonyme qui, le 23 novembre 926 appose, étant à Chartres, sa souscription avec le titre de comte (*S. Teubaldi comitis*) à un acte autorisant l'établissement des moines de Deuvre à Vierzon. Mais ce Thibaud que les Berrichons vont chercher à Chartres, est aussi le comte de Bourges, car on ne voit nulle part que le Berry ait été divisé en deux comtés ; au xe siècle, les actes passés à Bourges sont contresignés par un vicomte résidant. D'ailleurs Thibaud II, petit-fils du Tricheur, revendique Bourges et unit ses forces à celles du roi Robert II pour assiéger cette ville [1].

Mais pourquoi épiloguer? Contentons-nous de la certitude, attestée par le texte authentique d'un acte de concession, qu'en 926 Thibaud de Chartres prenait le titre de comte, et demandons-nous comment, en même temps, il pouvait souscrire une foule d'actes à Tours avec le titre de vicomte.

III

Ayant été amené à reporter la naissance du Tricheur à *l'an* 888 *au plus tard*, M. Lot a dû se préoccuper de découvrir quels furent ses parents. Il commence par lui attribuer pour père un *Gerlon d'origine inconnue*. Ce Gerlon apparaît, en effet, comme le père de Thibaud dans les chroniques flamandes du xiiie siècle, auxquelle

1. D. Housseau, t. II, part. I, p. 334, d'après le *Cartulaire de Marmoutier*.

Digitized by Google

une heureuse découverte de M. Léopold Delisle vient de substituer une antériorité, la compilation de Lambert de Saint-Omer, dite le *Liber floridus*, dont le manuscrit original se conserve à Gand. Dans ce recueil de notes sur toutes sortes de sujets, figurent diverses généalogies. L'une d'elles concerne les comtes de Champagne. Elle débute ainsi :

Odone vero defuncto anno Domini DCCCXCVII, Karolus Simplex filius Ludovici, nepos Karoli Calvi, fit rex.

Sub ipso tempore Rotlo et Gerlo duces Northmannorum, vastantes Burgundiam, pervenerunt Carnotum. Quibus occurrentes Ricardus dux Burgundiæ et Rothertus, frater Odonis, occiderunt de Northmannis sex milia DCCC [tos] *et ex his qui remanserunt obsides capientes. Karolus Simplex, Francorum consilio, Neustriam Rotloni tradidit et ex illo tempore vocata est Northmannia, eo quod ab illis possessa est qui ex Northwega exierant. Gerloni autem montem Blesensem dedit. Conjunctus est Gerlo cum Fulcone comite, patre Gosfridi. Iste Gosfridus genuit Fulconem. Fulco genuit Gosfridum Martellum. Gerlo vero genuit Tetbaldum Vetulum. Tetbaldus vero Vetulus genuit Odonem.....* [1].

Pour Lambert de Saint-Omer, qui doit l'avoir tiré de quelque lettre d'un correspondant angevin, tourangeau ou blésois — nous verrons tout à l'heure si l'on peut mieux préciser — correspondant contemporain du comte Geofroi Martel, donc écrivant vers 1060, Gerlon est un chef normand collègue ou associé de Rollon. Charles le Simple, après la victoire de Chartres (en 908), donne à Rollon la Neustrie et à Gerlon le château de Blois (*mons* indique la forteresse) et c'est de Gerlon qu'est né le Tricheur.

André de Marchiennes, écrivant vers 1200, brode sur ce thème une petite glose dans un chapitre *De Northmannis victis et baptizatis*. D'abord Rollon et Gerlon sont des *alliés par le sang* du côté maternel (*cognati*). Puis Gerlon, ayant reçu le *Mont-Blois*, y *bâtit un château* qu'il habite, — on ne saisit déjà plus le sens de *Mons Blesensis*, équivalent de *Castrum Blesense* — et il *épouse une femme noble*, la mère de Thibaud.

1. L. Delisle, *Notices et extraits des manuscrits*, XXXVIII, 1906, p. 771 ; d'après le ms. 92 de l'Université de Gand, fol. 239. Nous donnons plus loin la suite du texte.

Digitized by Google

Gerloni autem cognato ejus (Rollonis) *tradidit Karolus rex Montem Blesensem, in quo ædificans castrum habitavit, acceptaque uxore nobili, genuit Theobaldum Vetulum* [1].

Sous la plume de Jean d'Ipres, après avoir passé sous celles de Bernard Gui et de Martin le Polonais, la légende de Gerlon s'embellit davantage. Ce n'est plus Rollon seul, comme le dit André, qui est baptisé à Rouen, c'est aussi Gerlon ; le roi fait coup double. Il a donné sa sœur et la Neustrie au principal chef ; au lieutenant (*secundo duci*) il donne aussi une femme et le château de Blois. Nous soulignons dans le texte ce qui est pris dans André, en éclairant ce qui vient de Lambert ; on verra mieux ces enjolivements de Jean :

Eo tempore *erant duo cognati duces eorum*, quorum *unus Rollo*, *alter Gerlo* vocabatur. *Carolus* igitur *rex Francorum de consilio* optimatum suorum, *dedit Rolloni* qui major erat inter eos, *Gislam filiam suam in uxorem, eo pacto ut baptizaretur, deditque sibi totam Neustriam... Gerloni* vero secundo Normannorum duci, *dedit* et sub eadem conditione, uxorem et *montem Blesensem...* Quos ambos, cum eorum gente Rotomagensis archiepiscopus baptizavit... *Gerlo in monte Blesensi castrum ædificans habitavit ; qui de uxore sua genuit Theobaldum Vetulum. Theobaldus genuit Odonem Campaniensem* [2].

Voilà comme une légende s'ornemente en cheminant à travers les siècles. Combien est-elle simple à ses débuts ! Mais puisqu'elle existe dès 1120, et qu'elle a dû se former vers 1060, quelle peut en être la genèse ? Evidemment l'existence d'un Gerlon, antérieur à Thibaud, en est la première source. Cette existence est un souvenir qui n'a guère dû se conserver que dans les murs de Blois.

Ce nom a une apparence exotique ; d'autre part, il est sûr que Rollon eut, en dehors de Gisèle qui ne fut jamais sa femme, une

1. Ms. lat. 6183, fol. 46. (Passage omis par les *Monumenta Germaniæ* et le *Recueil des Historiens de France* et donné par M. Lot, p. 180, note 3.)

2. La confusion d'André, se greffant sur beaucoup d'autres commises par Lambert, s'est perpétuée ; elle donne le titre d'*Eudes de Champagne* à Eudes Ier alors que Lambert l'appelle Eudes de Blois et attribue à Eudes II l'épithète de *Camponens*.

Digitized by Google

compagne épousée *à la danoise* (*more danico*), mère de *Gerloch* [1] et de Guillaume Longue-Epée. Enfin Thibaud ayant essayé de dépouiller le duc Richard Ier, enfant naturel de Guillaume, quelque « frère roulier » ramassant sur son passage toutes ces traditions déformées, aura eu l'idée de s'en servir pour donner une base juridique aux prétentions du mari de Liégarde sur la Normandie en le représentant comme le véritable hoir légitime de Rollon [2].

M. Lot reconnaît que le texte de Jean d'Ipres est « considéré comme fabuleux jusqu'à présent » par toute l'érudition moderne. A-t-il gagné quelque valeur depuis la divulgation du manuscrit de Lambert ?

IV

Pour juger du mérite documentaire du *Liber floridus* dans le passage invoqué, on doit l'étudier jusqu'au bout. Après avoir énoncé la prétendue fraternité de Gerlon et de Rollon, le généalogiste consulté par Lambert de Saint-Omer continue avec une rare assurance :

Gerlo vero genuit Tetbaldum Vetulum.

Tetbaldus vero Vetulus genuit Odonem ex filia Conradi imperatoris.

Conradus autem, filius Ludoici, imperator regnans a Juro usque ad Montem Jovis, genuit Rodulfum ex filia Francorum regis, et tres filias.

Una harum, nomine Franchera, fuit mater Henrici imperatoris, qui Ottoni juniori successit.

Aliam Odo de Bleis, filius Tetbaldi, uxorem duxit, nomine Bertam, ex qua Odo qui Campo natus est, Camponeus vocabatur. Hic

1. Jules Lair (*Étude sur la vie et sur la mort de Guillaume Longue Epée*) cite une étymologie de *Gerloch* qui se rendrait en latin par *Valdè lucida*. Il semble plus simple de voir dans *Gerl-och* une variante de l'anglo-saxon *Girl*, fille ; et dans *Gerlon* un dérivé de *Kerl*, garçon.

2. Bien que M. Léopold Delisle ait appelé sur les rouliers (*rotularii*, *rolligeri*) l'attention du monde savant par sa belle monographie des *Rouleaux des Morts*, on n'a pas assez insisté sur l'influence des moines-voyageurs sur la déformation des données historiques, en tant qu'agents de transmission des nouvelles qui servaient de base à la rédaction des chroniques conventuelles.

Digitized by Google

Ermengardam accepit, filiam Willelmi comitis Aquitanici incliti per quem, ut fertur, Deus mira operatur.

Tertiam vero Conradi filiam [1], *Conradus qui Henrico successit imperio, uxorem duxit, ex qua Conradus juvenis natus est.*

On ne saurait trop admirer, vraiment, l'aplomb de cet informateur. Selon lui, Thibaud le Vieil — il entend par là le Tricheur — eut Eudes, son fils, de la fille d'un empereur Conrad. Or Eudes est indubitablement fils de Liégarde de Vermandois.

Cet *empereur* Conrad aurait régné du Jura au Mont-Jou ; alors c'est le roi Conrad de Bourgogne Jurane — qui jamais ne fut empereur — dont il s'agit. Et voilà que de ce Conrad, fils de Raoul II, Lambert de Saint-Omer fait un fils de Louis l'Aveugle, roi de Provence et empereur. Il confond Conrad de Bourgogne (937-993), d'abord avec Conrad II de Germanie (1024-1038) puis avec Charles-Constantin, le fils de Louis l'Aveugle. Nous nageons en pleine incohérence.

Conrad de Bourgogne a bien eu trois filles de Mathilde, fille de Louis IV et de Gerberge, et l'une fut aussi la mère de l'empereur Henri II successeur d'Otton III. Mais elle se nommait Gisèle et nul, sauf Lambert, ne s'est avisé de l'appeler *Franchère*.

La seconde, Berthe, a bien épousé Eudes de Blois, fils de Thibaud. Mais alors que signifie le passage précédent où on la donne pour femme à Thibaud le Vieil ? Elle aurait donc épousé son propre fils ? En vérité, on ne saurait imaginer un compilateur plus ignare.

Et quelle idée bizarre de faire dériver le surnom d'Eudes de Champagne — traduit *Camponeus* comme s'il s'était prononcé *Champoing* — de ce que cet Eudes II serait né [2] dans un champ !

A moins qu'il ne s'agisse d'un lieu dit *Champ* ou *le Champ* ?.... Mais avec le nombre singulier, ce toponyme est infiniment rare ; le *Dictionnaire des postes* n'en signale qu'une vingtaine dont aucun dans les états d'Eudes de Blois.

1. Ici se trouve dans le texte le mot *viduam*, qui serait exact ; mais alors la troisième fille ne serait pas nommée. Y aurait-il eu méprise pour *Iuditam ?* Dans ce cas, ce serait une erreur de plus.

2. C'est ainsi que l'ont compris André de Marchiennes et Jean d'Ipres. Il est pourtant difficile de dire si dans leur esprit *campus* veut dire un terrain cultivé, un champ de tournoi ou de bataille ou un camp militaire.

Digitized by Google

Voici maintenant Ermengarde d'Auvergne, la femme d'Eudes II : elle devient la fille d'un illustre Guillaume, comte d'Aquitaine, « *Willelmi comitis Aquitanici incliti* ».

Un rapprochement s'impose en passant avec le faux diplôme de 924, qu'aurait donné Raoul, « *precibus amici mei Theobaldi inclyti comitis palatii victus* ».

Ne sortiraient-elles pas de l'officine de Saint-Laumer, les informations transmises à Saint-Omer ?

Quel est ce Guillaume d'Aquitaine soi-disant père d'Ermengarde? Le cousin germain d'Eudes II, Guillaume le Grand ? Mais en 1120, l'Église interdisait des mariages entre petits-fils de cousins germains, et certains prélats, comme Ives de Chartres et Anselme de Cantorbéry, aggravaient encore d'un degré la prohibition.

Pour imaginer l'alliance qu'il indique, Lambert doit forcément ignorer celle d'Emme de Blois avec Guillaume Bras-de-Fer.

Et puis, où Lambert a-t-il pris que Guillaume le Grand faisait des miracles ? N'est-ce pas une nouvelle et pitoyable confusion, cette fois avec saint Guillaume de Gellone ?

Continuons. La troisième fille de Conrad de Bourgogne aurait épousé Conrad, empereur après Henri II. Conrad II n'a épousé qu'une femme, Gisèle, fille du duc de Souabe Hermann II. Lambert confond Gisèle avec sa mère Gerberge, fille de Conrad de Bourgogne.

Enfin l'empereur Conrad II n'a pas eu de fils homonyme ayant laissé un renom historique susceptible de franchir le Rhin.

Lambert est insoucieux de la généalogie de la maison qui, de son temps, détient l'Empire, la fameuse maison salique, tout autant qu'il l'est de la filiation des autres races royales ou féodales. Un auteur dépourvu de critique à ce point est jugé : on en trouverait à grand'peine un plus ignorant.

Ignorant, il l'est indiciblement; car, après avoir entassé ces bévues, il les fait suivre d'une note absolument contradictoire et qui, elle, détermine exactement les deux premiers couples de la lignée de Blois :

Tetbaldus genuit Odonem ex filia Herberti.
Odo genuit Odonem secundum ex filia Conradi.

Il écrit ces deux notes justes, et après cela, il n'efface pas ses

Digitized by Google

erreurs. C'est la marque d'un compilateur inepte, dépourvu de contrôles, incapable de tout choix judicieux, fabricateur de fatras.

Combien il a raison, d'ailleurs, de se défier du second informateur! Mieux renseigné sur les débuts de la maison de Champagne il s'embrouille dans les échelons les plus voisins de son temps.

Odo secundus genuit Tetbaldum et Stephanum. Stephanus genuit Tetbaldum juniorem.

Chacune de ces notes, prise à part, est exacte. Mais l'Étienne, père de Thibaud le Jeune (c'est-à-dire du contemporain de Lambert) est Étienne-Henri, mort le 19 mai 1102 [1]. Or cet Étienne n'est pas fils d'Eudes II, mais son petit-fils ; dans une charte de 1089, il donne à Pontlevoy le moûtier Saint-Jean, au faubourg de Blois, « *pro animae..... Theobaldi comitis patris mei et matris meae Gandreae... remedio* [2] » Il est donc fils de Thibaud III, mort le 29 septembre 1089, et petit-fils d'Eudes II, tué le 15 novembre 1037.

Ainsi la seconde généalogie, si elle rectifie la première, est fausse pour la période contemporaine du compilateur. Et c'est au milieu d'un pareil fourmillement d'erreurs grossières sur des filiations et des alliances du xe et du xie siècle, que nous irions chercher un renseignement, pour y ajouter foi, sur l'origine d'un personnage qui serait né au ixe siècle !

D'ailleurs M. Lot fait bon marché du texte de Lambert en ce qui touche l'origine normande de Gerlon. En effet, Gerlon a parfaitement existé à Blois, et l'historien Richer en parle dans des termes que nous allons relever.

Mais de ce récit, antérieur de cent trente ans à la rédaction du *Liber floridus*, M. Lot ne veut retenir qu'une chose :

« Ce récit de Richer, *non seulement légendaire*, mais encore *fabriqué en grande partie*, a du moins l'avantage de nous montrer qu'au xe siècle on n'avait pas encore eu l'idée de faire de Gerlon un Normand. » Et il conclut : « De cette double tradition — celle de Richer et celle de Lambert — nous ne retiendrons qu'une chose, le nom de Gerlon et sa localisation à Blois. »

1. Aug. Longnon, *Obituaires de la province de Sens*, II, préface, p. iv. L'*Art de vérifier les dates* porte à tort le 27 mai.
2. D'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, I, 504.

Digitized by Google

Examinons donc ce que Richer raconte de Gerlon. Il n'en parle que tout à fait incidemment, comme épilogue de son « récit légendaire ».

Il nous reporte aux campagnes d'Eudes contre les Normands, au delà de la Loire. Les pirates ont à leur tête un chef nommé Ketill (*Catillus*, terme entrant dans la composition de Ans-Ketill et Thor-Ketill, noms fréquents dans la descendance des compagnons de Rollon). De ce Ketill, Richer fait le père de Rollon lui-même. A cela rien à opposer, cette filiation n'étant contredite par aucun texte antérieur, et Ketill ayant laissé des traces dans les chroniques d'Aquitaine, notamment celle d'Adémar écrite vers 1030.

Une bataille est ordonnée contre les païens. Alors entre en scène un certain Ingon, un Franc de la classe moyenne, « *Ingo ex mediocribus* » : c'est la catégorie inférieure aux *optimates*. Ses fonctions sont rendues par le terme savant *agaso*, qui veut tout simplement dire *maréchal*. Ingon demande à porter au combat l'enseigne royale, parce qu'il n'y a plus un grand de la première classe qui ne soit blessé ou hors de combat : « *Et cum agitaretur quis regium signum afferret, eo quod in tanta nobilium manu nullus sine vulnere videbatur, idque omnes evitarent.* » Il se propose comme suppléant, sans toutefois que cela puisse créer un précédent, « *si majorum honori non derogatur* ».

Le prince lui confie sa bannière; il se comporte avec vaillance, et, après un incident dont il se tire à son honneur, le roi lui donne la garde du château de Blois : « *Rex... Ingonem in gratia resumit, et insuper castrum quod Blesum dicitur ei liberaliter accommodat ; eo quod qui in castri custodiam agebat, in bello pyratico occisus esset.* »

Le châtelain de Blois avait été tué au cours de la campagne; Ingon épouse sa veuve, que le roi lui donne en mariage : « *Ejus quoque uxorem derelictam, dono regio, in matrimonio Ingo sibi accopulat.* » Il se voyait appelé à de plus brillantes destinées grâce à la faveur du roi. Malheureusement les suites de blessures mal pansées déterminèrent chez lui une affection des humeurs, qui l'enleva après deux ans et plus de souffrances. « *Humoris rheumatismo plus biennio vexatus... vitam amisit, Gerlonem filium parvum superstitem relinquens, qui ab Rege tutori commissus, patrimonium cum matre possedit.* »

Digitized by Google

Immédiatement après l'épisode d'Ingon, Richer relate le sacre de Charles le Simple à Reims, en 893. C'est du vivant d'Eudes, au plus tôt en 895, au plus tard en 897, qu'est mort Ingon laissant un fils en bas âge, *filium parvum*. A ce fils, nommé Gerlon, Eudes réserve la charge paternelle, qui est confiée provisoirement à un tuteur. Gerlon, d'après les conditions du récit, n'a pas alors plus de quatre ans.

Voilà tout ce que nous savons de lui, et rien ne prouve d'ailleurs que Charles le Simple, sous le règne duquel Gerlon devint majeur, ait approuvé la décision d'Eudes et installé le fils d'Ingon dans le donjon de Blois.

Richer ne le dit pas; il a recueilli un épisode, digne d'une chanson de geste, et l'a embelli à sa manière de harangues et de descriptions. C'est tout. Quand plus tard il parlera de Thibaud, il ne soufflera mot d'une relation quelconque entre Gerlon et le Tricheur.

Peut-être est-ce trop peu pour dire avec M. Lot que, « si l'on ignore à quelle source Lambert a puisé la connaissance de Gerlon, le nom de ce personnage était, au reste, célèbre dès le xe siècle ». C'est Ingon dont Richer fait un héros aussi vaillant que modeste et dont il vante le mérite; il nomme le petit Gerlon comme ayant hérité de son père, ou en donnant au terme *patrimonium* sa plus large extension, comme ayant bénéficié du renom paternel pour se voir attribuer la charge d'Ingon; il ne dit rien de sa vie.

Comment Richer a-t-il pu connaître l'histoire d'Ingon? Par un récit de son père Raoul, un des chevaliers et des conseillers de Louis d'Outremer. C'est le sentiment de M. Lot qui est très certainement le bon. Raoul, qui avait préparé la surprise de Laon en 949, accompagnait sans doute Lothaire en 955 lorsque Hugues le Grand conduisit le nouveau roi dans toutes les villes du duché de France, parmi lesquelles Richer cite Blois [1].

V

C'est le droit indiscutable du critique de faire un choix entre les énoncés de traditions en partie contradictoires, et d'en retenir les seuls points pouvant judicieusement être regardés comme acquis.

1. *Historiæ*, II, 88; III, 3.

Digitized by Google

Ce principe étant admis, si l'on recueille une tradition de source impure, parvenue à son éditeur par on ne sait quel canal, est-il prudent d'y puiser une simple corrélation généalogique comme celle-ci :

GERLON DE BLOIS
|
THIBAUD LE TRICHEUR

en écartant toutes les circonstances susceptibles d'expliquer la genèse d'une confusion? Peut-on considérer en tout état de cause la tradition comme vraie, alors qu'elle surgit sur un point si éloigné de sa naissance, et embourbée de tant d'anachronismes?

En regard de la faveur qui lui serait accordée et qu'elle semble si peu mériter, pourquoi, du récit de Richer, antérieur de près d'un siècle et demi, et rédigé moins de cent ans après les événements qu'il rappelle, n'aurions-nous rien à retenir, hormis la *célébrité* de Gerlon à Blois?

Richer, dont le père fut contemporain de Gerlon, va donc hériter de l'épithète de « fabuleux » dont le poids retombait jusqu'ici sur Jean d'Ipres, et par contre-coup sur son auteur dévoilé, Lambert de Saint-Omer. Est-ce un *juste* retour des choses d'ici-bas?

La phraséologie de Richer, son abus de la rhétorique, sa maladroite imitation des harangues qu'on admire dans les historiens classiques alors qu'on devrait se dire qu'elles ne sont pas plus vraies ici que là, tous ces défauts accessoires ont porté grand tort à son ouvrage. Toutefois, en ce qui touche l'épisode d'Ingon, les discours — aux amplifiations près — sont parfaitement acceptables, quant au fond, dans la bouche de ceux à qui il les prête. On présumera malaisément que, de gaîté de cœur et par bravade, l'auteur ait fait tenir à ses personnages un langage en contradiction avec leur caractère comme avec leur condition sociale et les mœurs du temps. Ces mœurs n'ont sûrement pas assez varié de 890 à 970 pour qu'on doive mettre en doute l'aptitude d'un lettré tel que Richer à faire parler ses personnages avec naturel et convenance.

Ce n'est pas un reproche à faire à des savants du meilleur aloi tels que M. Lot; mais, on peut le regretter, la guerre aux tradi-

Digitized by Google

tions légendaires, inaugurée par certains érudits allemands, a suscité, de ce côté du Rhin, des épigones qui, parfois, ont outré leurs modèles.

Légendaire ! Quand on a prononcé ce terrible mot tout serait fini ; c'est le *Roma locuta est.* Peut-on néanmoins soutenir que les légendes (*legenda*, les écrits destinés à être lus en public, partant à être contrôlés par des auditoires nombreux et variés) ne contenaient que des contre-vérités, des fictions ridicules ou des récits heurtant de front les us et coutumes ? C'est tout le contraire. Sans doute, on y lit telle ou telle aventure miraculeuse, mais les contes bleus dans le goût du manteau de saint Goar jeté négligemment sur un rayon de soleil qui lui sert de patère sont infiniment rares : le sourire qu'ils appellent ne doit pas dégénérer en dédain méprisant pour ces œuvres, si par hasard un détail vient parfois flatter le goût du peuple — ce grand enfant — pour le merveilleux.

Mais que dire de l'application du mot « légendaire » à la moindre anecdote qui sort de la tonalité sèche des pures annales ? N'y aurait-t-il jamais eu de « faits divers » au Moyen âge ? Et quel raisonnement, de dénier un événement attesté par des contemporains, sous prétexte qu'on y voit « la réplique » d'un fait analogue concernant un personnage antérieur, d'époque et de milieu différent ? Autant vaudrait nier l'existence de tous les criminels qui ont coupé leur victime en morceaux pour en détruire les restes, sous prétexte qu'un certain horloger Pel en fit autant avant eux.

Les arguments de ce genre, invoqués contre Richer, aussi bien que contre tout autre, sont peu faits pour nous toucher. Mais il en est auxquels on doit plus de considération, et nous voudrions y insister.

« L'établissement d'un personnage nommé Gerlon à Blois, dit M. Lot, ne peut se placer ni en 911-912, comme le prétend Lambert de Saint-Omer [1], ni au début du règne du roi Eudes comme le porte Richer [2]. La première date résulte d'une connexion arbitraire, et inconnue avant le XIe siècle au plus tôt, entre Gerlon et Rollon.

1. Ou plutôt Jean d'Ipres, qui pousse à l'extrême « la connexion entre Rollon et Gerlon ». Lambert laisse un peu dans le vague la date de concession de Blois.

2. Richer parle de l'établissement d'Ingon à Blois au plus tôt après la cinquième année d'Eudes ; Gerlon est né, selon lui, sur la fin du règne de ce prince.

Digitized by Google

La seconde tombe du fait que nous connaissons le personnage à qui était confié Blois sous le règne d'Eudes et au delà. »

Ici M. Lot oppose au récit de Richer un argument qu'il nous permettra de ne point considérer comme probant. Il constate que d'avril 886 au 5 juillet 905 on trouve trace d'un Garnejod (*Guarnegaudus*, Garniaud) qui en 895 réside à Blois avec sa femme Hélène, et qui en 905 souscrit ainsi : « *S. Guarnegaudi vicecomitis seu graphionis.* » Il ajoute que « l'établissement de Gerlon à Blois est nécessairement antérieur à celui de Garnejod ; celui-ci n'ayant *pas laissé d'enfants*, on comprend que la vicomté de Blois soit revenue au fils de Gerlon, à Thibaud, qui nous apparaît en cette ville en 924 ».

Il y a à ce syllogisme une série de petites difficultés. Rien ne prouve que le Garniaud de 886-905 *n'ait pas laissé d'enfants*. Le contraire est même fort soutenable, car un acte de Hugues le Grand daté de Blois, l'an I de Louis IV, porte cette souscription : « *S. Warnegaudi vicecomitis* ».

Force est de reconnaître un Garniaud II, vicomte de Blois en 936, si l'on ne préfère attribuer 50 ans de services consécutifs à un seul et même Garniaud.

Quant à la présence d'un Thibaud à Blois en 924, on la déduit d'un diplôme du roi Raoul pour Saint-Laumer où les moines résidant *in castello Blesensi* reçoivent une église *sub mœnibus Blesis castri*; Raoul la leur octroie, dit-il, «*precibus amici mei Theobaldi, inclyti comitis palatii, victus* ».

« Ces derniers mots » — le titre donné à Thibaud — « constituent dit M. Lot, une interpolation. » Ce serait concevable assurément si nous n'avions d'autre contrôle que l'édition donnée par dom Bouquet [1]. Mais dans les manuscrits de Verninac, il se rencontre une copie de ce diplôme exécutée sur un *vidimus* (*ex transsumpto ex authentico*) et la phrase litigieuse y figure telle quelle [2]. Le contexte

1. *Recueil des Historiens de France*, IX, 21.

2. Bibl. d'Orléans, ms. 394 (tome III), p. 163. Le préambule : «*Quia, docente Scriptura, regnum cœlorum appropinquat* » est une allusion à la terreur du Millénaire encore absente en 924. Après l'intitulé : « *Rodulphus divina clementia rex* », les mots « *Rodulphus rex* » reviennent au cours du préambule, non précédés de « *ego* ». Toute la pièce est rédigée *au singulier*, la formule de chancellerie manque. La datation « *Actum Lugduni anno Verbi* (sic) *nongentesimo vicesimo quarto* », ne comporte ni

Digitized by Google

suffit à prouver que le diplôme est, d'un bout à l'autre, controuvé. La formule « *precibus amici mei...victus* » n'est pas du tout contemporaine de Raoul ; elle jure avec le protocole carolingien et avec la finale : « *inclyti comitis palatii* », qui, elle, n'est pas anachronique. Charles le Simple eut en Lorraine un comte palatin, Wigeric, titulaire du *pagus Bedensis* (Blois mosellan ou *Bidgau*), cité au plaid d'Héristal en 916 [1] ; on est bien près de 924. Un acte passé à Loches, sous le même souverain, le 5 juillet 905, est souscrit par le lieutenant du comte du palais [2]. Eudes II de Champagne reprit plus tard le titre de comte palatin [3]. C'est ce qui a dû suggérer au fabricateur du diplôme de Raoul l'idée de décorer du *Comitatus palatii* un Thibaud intercédant en 924 pour les moines blésois. La communauté de Saint-Laumer crut de bonne foi, sinon chercha par intérêt politique à faire croire, et peut-être dès le XIe siècle, qu'elle était une fondation de Thibaud le Tricheur.

Cette tradition s'est établie assez fortement pour que, dès le siècle suivant, Richard le Poitevin déclare l'avoir rencontrée dans des chroniques consultées :

De Theobaldo comite usque nunc reperitur in chronicis et dicitur tum in aliqua parte Blesis dominasse, tempore Radulfi regis alieni (c'est une allusion visible au diplôme de 924) ; *nam idem Theobaldus in fisco Blesensi fundavit coenobium Sancti Launomari* [4].

La légende — ici c'en est bien une — recueillie par ce compilateur, d'une autorité très secondaire, ne mérite aucune foi, car elle est contredite par un document catégorique.

Une charte de dotation de Saint-Laumer existe ; elle est datée du

année de règne, ni quantième, ni férie, ni indiction. En 924, d'après FLODOARD, Raoul, malade, n'a pas quitté la Champagne et la Bourgogne, et n'est pas descendu au-dessous de Chalon-sur-Saône.

1. Sur ce comte, cf. PARISOT, *Le Royaume de Lorraine*, et deux de nos *Études sur le Luxembourg à l'époque carolingienne : Le Domaine de Mersch* et *Sifroi Kunuz, comte de Mosellane*.

2. C'est l'acte où Foulques le Roux est à la fois vicomte de Tours et d'Angers Gauslein II, comte du Maine, y souscrit : « *S. Gauzleni comitis et ypo-comitis palatii* » (BALUZE, LXXVI, 59).

3. Il le porte en 1028 dans un acte original aux Archives d'Eure-et-Loir, H. 3084.

4. *Recueil des Historiens de France*, IX, 24.

Digitized by Google

château de Blois en novembre, l'an V du roi Charles, c'est-à-dire novembre 902. Elle émane de Garniaud (*Warnegaudus vicecomes*) et sa femme Hélène, agissant avec le consentement du comte Robert (*consensu Rotberti comitis præclarissimi*). Elle porte les souscriptions du comte Bouchard (de Vendôme), d'un viguier, et vingt-quatre autres. Une seule — la dernière — est d'une femme, Ade, peut-être la mère de Garniaud [1].

C'est donc au vicomte de Blois Garniaud que doit être restitué le mérite de la dotation du monastère de Blois ; le diplôme de 924 suppose d'ailleurs les moines déjà installés au château.

Après toutes ces remarques, l'hypothèse de la succession de Garniaud, mort sans enfants, échue à Thibaud dès 924, ne semble plus susceptible d'être opposable aux affirmations très nettes de Richer. D'ailleurs, en prolongeant cette discussion, en tirerions-nous quelque avantage pour l'éclaircissement du sujet ? On en peut douter. Richer ne prononce pas le mot de *vicecomes* à propos d'Ingon ni de son fils ; il les présente comme des *castellani*, des donjonniers. En étudiant l'histoire d'une ville-citadelle, telle que Laon, on s'aperçoit qu'il y eut, un peu plus tard, la double succession parallèle et fort distincte, des châtelains et des vicomtes. Les fonctions de ceux-ci, judiciaires, fiscales, économiques et politiques, sont militaires seulement quant au recrutement des hommes et à l'approvisionnement des corps. Le châtelain exerce l'autorité hiérarchique sur la garnison ; il a la direction et la responsabilité de la défense de la place.

A Coucy, la famille des hauts-barons — qui jouent le rôle de vicomtes — et celle des châtelains, qui se transmettent l'une et l'autre des charges héréditaires, sont de rang très différent ; la

1. Archives d'Eure-et-Loir, *Cartulaire de Saint-Laumer*, t. I, p. 3. — Cet acte a échappé aux recensions d'Emile Mabille, et M. Lot n'y fait pas allusion, lorsqu'il cite (p. 183, note 3) une donation des mêmes bienfaiteurs Garniaud et Hélène, à Saint-Martin de Tours, le 29 juillet 895. (Bernier, *Hist. de Blois*, Preuves, p. 1-3.)

Dom Mars (éd. Dupré, p. 105) opposait déjà la donation de Garniaud à la thèse généalogique adoptée, après l'*Art de vérifier les Dates*, par M. d'Arbois de Jubainville et par M. Lot ; il remarque qu'aucun titre de la Chambre des comptes de Blois ne fait allusion à Gerlon, le prétendu père de Thibaud ; les rois Eudes et Robert ont été l'un après l'autre comtes de Blois, car c'est Eudes qui a concédé à Garniaud les biens *in pago Blesense* que celui-ci donne à Saint-Laumer avec l'assentiment de Robert. Enfin dom Mars fournit un argument décisif contre l'attribution à Gerlon de la fondation du château de Blois : il existait déjà sous Louis le Pieux, qui se rencontra avec son fils Lothaire « *prope Blesense Castrum, quo Ciza fluvius Ligeri influit* ».

Digitized by Google

première par ses alliances, se classe dans les *majores*, la seconde dans les *mediocres*, pour employer la terminologie de Richer.

Cette dualité, qui se manifeste dès l'aube du XIe siècle, existait-elle à Blois sur le crépuscule du IXe ? Il serait peut-être moins téméraire de l'affirmer que de le nier, car on tirerait quelque avantage de la glose : « *seu graphio* » qui suit en 905 le titre de Garniaud : « *Guarnegaudus vicecomes* ».

Somme toute, le récit de Richer paraît sortir sans trop de honte des mains des critiques qui l'ont épluché, et l'on ne voit pas beaucoup plus de présomptions favorables à la métamorphose de l'orphelin Gerlon, né vers 894, en un *normand* recevant le Mont-Blois en 911, qu'en un personnage inconnu précédant, avant 886, Garniaud dans la vicomté de Blois, et devenant, après 877, l'amant de l'ex-impératrice Richilde et le père de Thibaud le Tricheur.

Sur ce dernier point, le système de M. Lot exige, pour se coordonner, une légère rectification. Puisque, d'après lui, « l'établissement de Gerlon à Blois est nécessairement antérieur à celui de Garnejod » (p. 184), comme « ce Garnejod (Garniaud) qui, à titre de vicomte, gouvernait Blois,... apparaît de 886 à 905 *pour le moins* » (p. 183), il s'ensuit que Gerlon a disparu de la scène politique avant 886. La naissance de Thibaud, s'il est son fils, devrait donc être reportée à 885 au plus tard, — 886 en le supposant posthume — au lieu de la date 888 proposée comme approximative (p. 189). Thibaud, déjà si décrépit, s'en vieillirait d'autant. Au bas mot, il aurait été plus que sexagénaire lors de son mariage avec Liégarde, et presque octogénaire lors de sa guerre contre la Normandie. La vraisemblance s'éloigne ainsi de plus en plus.

VI

Une autre objection des plus graves, qui à elle seule pourrait suffire, vient contrecarrer, par surcroît, l'ingénieuse hypothèse de M. Lot. Une sœur de Thibaud le Tricheur est bien connue, grâce à la *Chronique de Nantes*. C'est la femme d'Alain Barbetorte, le sauveur de l'indépendance bretonne, celui à qui sa petite patrie dut d'échapper au sort de la Normandie et à la domination définitive des Vikings. Suivant M. de la Borderie, « quand répondant

Digitized by Google

à l'appel de l'abbé Jean, il quitta l'Angleterre avec ses fidèles et qu'au retour, il accomplit, en 936-937, son héroïque campagne. Alain ne pouvait guère avoir moins de 25 ans ; il devait être né vers l'an 910 ». A la suite de l'invasion normande de 919, son père Matuedoi, comte de Poher, l'emmena avec lui en Angleterre, où il grandit à la cour d'Athelstan, son parrain [1].

Voici comment le dernier historien de la Bretagne raconte, d'après la source qui vient d'être citée, les particularités du mariage d'Alain, l'émancipateur des paysans :

« Cette grande mesure de l'affranchissement des serfs ne fut pas le seul résultat du voyage d'Alain Barbetorte en France en 946... Revenant de là en Bretagne, il eut pour compagnon Thibaud... Le Tricheur avait une *sœur à marier*. Alain lui demanda sa main et l'obtint ; les fiançailles eurent lieu *au château de Blois* et le duc breton mena avec lui tout aussitôt sa fiancée à Nantes où, au milieu de l'allégresse générale, avec l'assistance de tous les comtes, vicomtes et seigneurs de Bretagne spécialement convoqués, furent célébrées les noces les plus solennelles, les plus joyeuses, les plus triomphantes, dont la fête dura huit jours [2]. »

La jeune duchesse donna, quelques années plus tard, un fils à son époux ; on le nomma Dreux, d'un prénom ancestral des Carolingiens, qui, comme ceux d'Arnoul, de Godefroi et de Grimoard abandonnés par la maison royale, n'était plus donné qu'à des bâtards de rois ou à des descendants, par les femmes, de la souche dynastique.

Peu après cette naissance, « Alain tomba malade et comprit que c'était sa fin. Mais la mort n'était pas faite pour émouvoir un homme de cette trempe. Il appela près de lui son beau-frère, convoqua à Nantes les neuf évêques de Bretagne, tous les comtes et les principaux seigneurs du duché. Il leur présenta le petit Dreux, remit à Thibaud la garde de l'enfant, de sa personne, de son droit, de ses biens et de tous ses intérêts ; il fit prêter solennellement

1. « *Fugit tunc temporis Matuedoi comes de Poher ad... Adelstannum... ducens secum filium suum Alanum quem ipse rex Adelstannus jam prius ex lavacro susceperat.* » (*Chronique de Nantes*, édit. R. Merlet, p. 82.) — Cf. A. de la Borderie, *Hist. de Bretagne*, II, 387.

2. « *Nuptias cum magna laetitia et exsultationis gloria octo diebus Namnetis celebravit* ». (*Chron. de Nantes*, p. 102 ; A. de la Borderie, II, 416).

Digitized by Google

serment de fidélité à Dreux et à Thibaud par tous les seigneurs et tous les évêques, et quelques jours après il expira [1] ». C'était en 952 [2].

Thibaud que la *Chronique de Nantes* [3] qualifie *comes Blesensis*, remaria, peu après, sa sœur à Foulques II le Bon, comte d'Anjou, déjà veuf de Gerberge d'Orléans. Foulques se substitua ainsi à Thibaud comme tuteur du jeune Dreux, qui lui fut confié pour être gardé et nourri jusqu'à sa quinzième année. Mais l'enfant succomba, presque aussitôt, à une manœuvre criminelle de sa nourrice : elle lui ébouillanta le crâne pendant qu'elle lui baignait tout le corps dans l'eau froide, et détermina ainsi « l'accident fortuit » dont il mourut. Même en tenant pour apocryphe la cause du décès, il résulte de l'hypothèse à laquelle on l'attribua que Dreux était encore dans l'âge le plus tendre, plus de six mois après la mort de son père [4] et qu'il faut placer sa naissance vers la fin de 950 ou le début de 951.

Présenter une nouvelle mariée mettant au monde un fils en 950-951, comme ayant pour mère une princesse née plus d'un siècle auparavant, cela semble répugner à la vraisemblance. Il faudrait attribuer *un minimum de cinquante-un à cinquante-deux ans à chacune de ces deux générations féminines consécutives*, à moins de recourir à l'un des trois postulats suivants :

A) Gerlon était beaucoup plus jeune que Richilde, lui a survécu et s'est remarié ; la femme d'Alain est issue du second lit;

B) M. de la Borderie, après M. René Merlet, s'est mépris sur la valeur de la *Chronique de Nantes*, qui ne mérite aucune créance dans ce qu'elle rapporte du mariage et de la mort du duc Alain;

C) La *Chronique de Nantes*, en parlant de « *Tetbaldus comes Blesensis* », vise le jeune Thibaud, fils du Tricheur, cité de 957 à 962.

1. A. de la Borderie, II, 417.

2. *Chronicon Floriacense*, ap. Bouquet, *Recueil des Historiens de France*, VIII, 254.

3. *Chronique de Nantes*, p. 109. M. de la Borderie (p. 420) voit un embellissement légendaire dans l'acte de perversité habile de cette faiseuse d'anges. Puisque les contemporains ont cru a l'emploi d'un tel procédé, comment peut-on le tenir pour incompatible avec les mœurs du temps?

4. Ce délai minimum était exigé pour constater s'il n'y avait pas à prévoir la venue d'un héritier posthume du mari défunt. Plus tard l'Église exigea une année révolue entre la prise du deuil et le convol des femmes.

Digitized by Google

Pour discuter à fond ces postulats, il faudrait qu'ils trouvassent, l'un ou l'autre, un défenseur dont les arguments fissent naître des présomptions en faveur de l'un d'eux. Cela ne s'est pas encore produit. On peut, en attendant, esquisser quelques remarques préjudicielles à l'égard tout au moins de deux d'entre eux.

Personne ne nous saurait gré d'entrer dès maintenant dans l'examen du second.

En ce qui touche le dernier, nous pourrions répondre par anticipation. Les chartes du mardi 31 mars 957 et de septembre 960 où figurent les deux Thibaud réservent exclusivement au Tricheur le titre de comte. La première qui débute ainsi : « *Noticia qualiter et quemadmodum venit domnus Tetbaldus, comes, Turonis, Castello scilicet Sancti Martini...* » est souscrite de la sorte ;

« *Signum sanctae Crucis domni Tetbaldi comitis, qui hanc donationem libenti animo fieri rogavit et corroboravit.*

« *Signum Tetbaldi filii ipsius* [1]. »

La seconde intitulée « *Charta Aremburgis de alodo qui dicitur Varenas* » et concerne Saint-Florent, est datée, dans le texte, de l'an de l'Incarnation 960, à la fin « *Mense septembrio, anno V regni Lotharii regis* » et porte les quatre souscriptions :

« *S. Teutbaldi comitis.*

« *S. Teutbaldi junioris.*

« *S. Gozfredi comitis.*

« *S. Hugonis comitis Cenomannorum* [2]. »

Donc le jeune Thibaud qui, en 957 et 960, n'a pas de titre, ne peut pas être le *comes Blesensis* de 950, beau-frère d'Alain.

Quant au premier des trois postulats, il ne saurait se rencontrer sous la plume de M. Lot, car il ruinerait sa thèse sur le remplacement, à Blois, de Gerlon par Garniaud, et, de plus, il rendrait moins explicable encore l'absence de toute souscription de Gerlon dans les actes tourangeaux des IXe et Xe siècles. Ce serait inconcevable qu'il ne restât nulle trace de l'époux morganatique d'une reine, surtout si sa vie se fût tant prolongée. Gerlon, s'il a vécu avec Richilde, n'a pu se remarier qu'après 913, car à cette date —

1. Dom Housseau, I, 217, n° 180.

2. *Ib.*, I, 221, n° 184 (d'après l'original, dans une liasse d'anciens titres). — M. Lot cite ce document d'après une analyse française de dom Huynes (*Hist. de Saint-Florent de Saumur*, ms. fr. 19.862, fol. 77).

Digitized by Google

le *Cartulaire de Gorze* édité dans les *Mettensia* en fournit la preuve — l'ex-impératrice résidait en Lorraine où elle avait de beaux domaines et se procurait encore, par des actes de précaire, d'autres propriétés dans cette région.

Elle se fait alors représenter par un *advocatus* ou mandataire légal qui n'est nullement Gerlon : ce nom et celui de Thibaud ne figurent dans aucune souscription des actes, où trois comtes, Boson (neveu de Richilde), Isambard (l'ancien comte de Ponthieu, ennemi des fils d'Ansgarde) et Eilbert (le futur fondateur de Waulsort, l'oncle et tuteur d'Herbert II de Vermandois), forment l'entourage de la reine douairière.

Ces actes soulèvent, en outre, deux difficultés nouvelles. D'abord Richilde, qui a dû passer ses dernières années dans ses terres de Varangéville et de Voisage, bien loin de Blois, ne prend aucun titre religieux — ce qui semble prouver, non qu'elle avait décidément renoncé au voile, mais bien qu'elle ne mourut pas dans la profession religieuse (*sanctimonialis*), distincte d'ailleurs de la simple vélation [1]. Puis, dans ses chartes, elle ne réserve les droits d'aucun enfant, et, quand elle est morte en 922, c'est le comte Boson qui revendique les domaines compris à titre de compensation dans la convention faite avec l'abbé de Gorze par sa tante [2].

Ainsi, en 913, Richilde, la veuve de l'Empereur est revenue habiter la Lorraine où s'était passée son enfance ; elle y vit dans le siècle. Mais alors les termes de l'unique charte où est nommée la Richilde, mère de Thibaud, ne se concevraient plus ; ils impliquent bien nettement que, lorsque celle-ci mourut, elle avait pris, non seulement le voile des *Deo devotae*, mais l'habit religieux des *sanctimoniales*. Le texte ajoute que l'archevêque Richard, frère de Thibaud le Tricheur, se saisit des biens ecclésiastiques que la défunte détenait. Admettons que Richilde mère du prélat, soit l'ancienne impératrice ; alors pourquoi Richard laisserait-il son

1. Les veuves voilées faisaient seulement vœu de rester fidèles à la mémoire de leur mari. Elles pouvaient continuer à vivre chez elles. Les *sanctimoniales* habitaient en communauté.

2. Au premier coup d'œil, cela ne se voit point dans le *Cartulaire*, qui reporte (n° 19) par une erreur du copiste-interpolateur, la charte de Boson au règne de Charlemagne. Mais la date a été rectifiée par les collaborateurs des *Mettensia* qui ont édité le manuscrit de Gorze, dans les commentaires dont ils ont fait suivre la publication.

Digitized by Google

cousin Boson prendre les magnifiques domaines démembrés de Gorze et, par surcroît, les biens patrimoniaux de la donatrice? Richard fait acte d'héritier de Richilde en Touraine; ne doit-il pas logiquement, agir de même en Lorraine, si les deux Richilde n'en font qu'une?

VII

Si, à notre vif regret, force nous est de nous séparer, sur la question des origines du Tricheur, d'un maître éminent qu'il nous eût plu de suivre, sur ce terrain comme sur bien d'autres, le lecteur a le droit de nous demander autre chose qu'une opinion négative.

Nos études sur l'*Histoire des familles palatines* nous ont amené à une conclusion générale quant à la succession aux charges de l'Etat sous les Carolingiens. Même après le Capitulaire de Quierzy, *il n'y a pas toujours l'hérédité immédiate et absolue*, comme cela se vit plus tard sous le régime féodal, et encore avec des exceptions mémorables.

Mais, après comme avant, il existe une *tradition héréditaire*, que les souverains sont *tenus* de respecter. Nul n'est en *droit* d'être investi d'un *honneur* s'il n'évoque le souvenir d'un ancêtre en ayant joui ou s'il ne peut revendiquer l'*héritage du titulaire décédé* ou la *tutelle de l'hoir* encore inhabile à exercer l'office. Les nominations faites en dehors de ces règles par le souverain sont regardées comme des *abus de pouvoir* et provoquent des *protestations* qui peuvent aboutir même à des *insurrections*. La promotion du favori Haganon à des postes auxquels sa naissance ne l'appelait pas fut le prétexte du soulèvement contre Charles le Simple [1].

Les guerres intestines du IXe et du Xe siècle ont généralement pour cause une compétition au sujet de droits héréditaires ou tutoriaux. Les difficultés sont inextricables quand des révocations pour félonie ont amené la déchéance d'une lignée et la substitution d'une autre dans un poste; la première ne pardonne jamais à la seconde et poursuit indéfiniment sa vengeance.

Une autre loi, qui régit les hautes classes, concerne la localisa-

1. Richer, I, 15-21.

Digitized by Google

tion et la transmission des prénoms dans les maisons nobles. Ils sont une propriété privée, que nul ne peut appréhender dès qu'une possession d'état a concentré tels ou tels d'entre eux dans les rangs d'une famille. Ils s'y divisent en deux groupes : celui des *prénoms de chevalerie* et celui des *prénoms de clergie*.

Les premiers affectés aux membres vivant dans le monde peuvent se transmettre par les femmes, mais seulement comme la constatation d'un droit successoral et, plus tard, de l'origine d'un héritage recueilli : ce sont alors, des *prénoms de candidature* à une fonction, ou les preuves d'une aptitude à obtenir un bénéfice concédé jadis à un homonyme.

Quant aux seconds, il est d'usage d'affecter les prénoms des aïeux ou des oncles *maternels* aux enfants destinés à l'Église.

Sur la fin du IXe siècle, il s'établit un usage spécial pour les familles en charge : la perpétuation du nom comme signe du droit d'aînesse.

Ainsi apparaissent les lignées où le même prénom conservé par les titulaires successifs, rend parfois si difficiles les différenciations : tels les Bouchard de Vendôme et de Montmorency, les Guillaume de Poitiers, les Haudoin de Montdidier, les Richard de Normandie, les Gui de Laval, etc.

Le but de cette pratique est aisé à découvrir : les contrats de précaire mettaient aux mains d'un grand seigneur, pendant sa vie, et parfois pendant celle d'un héritier, des biens démembrés du patrimoine ecclésiastique; ces contrats portant un nom, il était avantageux de le conserver chez l'héritier qui lui-même pouvait se faire passer, un certain temps après, pour le bénéficiaire primitif et faire jouir ainsi, par fraude, des avantages du traité une génération de plus.

En utilisant ces deux remarques pour déchiffrer l'énigme historique de la naissance du Tricheur, on peut constater les faits suivants :

Il a une mère appelée *Richilde*, un frère archevêque nommé *Richard*, qui porte dès lors un *prénom de clergie*. Richilde doit donc être de la même famille que l'impératrice homonyme qui est elle-même la sœur de Richard le Justicier, duc de Bourgogne. Mais un texte parfaitement authentique et contemporain décore Thibaud de l'épithète *nobilissimus* : c'est un acte de sa veuve Liégarde, du 5 février 978.

Digitized by Google

« *Ego Legardis, pro anima patris mei Herberti qui præfatas res in hereditate dedit, quam pro nobilissimi senioris mei, gloriosi comitis Tebaldi...* » [1].

Cette épithète implique une relation collatérale avec la maison souveraine : elle s'est introduite sous l'influence de rapports diplomatiques avec la cour de Byzance et par imitation, dans l'Empire d'Occident, du protocole de l'Empire d'Orient.

L'interprétation donnée ici à ce terme, et que de nombreux exemples nous ont suggérée. est d'ailleurs confirmée, en ce qui concerne Thibaud, par le *Fragmentum vetus*, du XIe siècle de l'*Historia Sancti Florentii Salmurensis* qui présente le fondateur de Saint-Florent de Saumur, Thibaud le Tricheur, comme étant « *regia stirpe ortum* » [2].

Pour qu'il soit issu de *race royale*, il ne suffit pas que Thibaud soit bâtard d'une ex-impératrice : la formule « *regia stirpe ortum* » ne s'applique qu'aux descendants d'un agnat de la maison souveraine. Richilde, devenue veuve, n'a plus qualité pour transmettre du sang royal à ses descendants. Elle-même, d'ailleurs, était étrangère à la dynastie, bien que se rattachant à la souche des Pépins, mais par bâtardise, et avant leur arrivée au trône [3].

1. Donation de Juziers à Saint-Père de Chartres (*Gallia christiana*, I, 159).

L'original existe aux Archives d'Eure-et-Loir. H. 500; il présente des variantes importantes avec la transcription du moine Paul dans le *Liber Agani*, éditée par Guérard (*Cartulaire de Saint-Père*, p. 63; cf. René Merlet, *Invent. des Archives eccl. d'Eure-et-Loir*, t. VIII).

Il est très remarquable de ne pas rencontrer ici le titre de *nobilissimus* attribué à Herbert par sa fille, bien que celui-ci descendît, de mâle en mâle, de Charlemagne, et que Liégarde dût être aussi jalouse de sa propre noblesse que de celle de son époux. C'est un argument à l'appui de la thèse du déclassement relatif des comtes de Vermandois.

D'après le témoignage de Liégarde, ce serait donc seulement dans le sens du peu de notoriété historique des devanciers du Tricheur qu'on devrait interpréter les termes de Raoul le Glabre au sujet d'Eudes II : « *licet a patris sui* (Odonis I) *proavis obscurae duxisset genus lineae* » (III, 9; ap. Bouquet, *Recueil des historiens de France*, X, 40).

2. Marchegay et Mabille, *Chroniques des églises d'Anjou*, p. 209, 241.

3. Richer, *Hist.*, II, 98, dit de Charles-Constantin, fils de Louis l'Aveugle et petit-fils de Boson, frère de l'impératrice Richilde : « *Ex regio genere natus erat, sed concubinali stemmate usque ad tritavum sordebat.* » Le *tritavus* de Charles Constantin, l'*abavus* (trisaïeul par conséquent, de Richilde, est enfant naturel d'un ancêtre des Carolingiens. Nous avons établi ailleurs que Richard I, bisaïeul de Richilde, était fils de Jérôme, bâtard de Charles-Martel. (*Études sur le Luxembourg à l'époque carolingienne: le Domaine de Mersch.*)

Les termes de Richer s'appliquent indubitablement à l'ascendance de mâle en mâle.

Digitized by Google

La question se présente tout autrement si, de l'impératrice Richilde, nous distinguons Richilde, la mère du Tricheur, et si nous considérons la seconde comme la petite-fille de la première. Nous avons exposé plus haut les objections, capitales à nos yeux, qui s'opposent à leur confusion.

Pour nous Richilde II est issue de son homonyme par l'intermédiaire d'une fille de Richilde I, Rothilde ou Rohaud, qui nous est connue par Flodoard. C'est l'*amita* de Charles le Simple, bénéficiaire de l'abbaye de Chelles dont en 922 le roi gratifia Haganon son favori [1].

La preuve que Rohaud est bien fille de Richilde et non d'Ermentrude, première femme de Charles le Chauve, résulte d'une preuve négative : l'omission de son nom dans le tableau généalogique des descendants de Charles et d'Ermentrude [2], et d'une preuve positive: la main-mise sur les alleus de Rohaud, en 929, par Boson, fils de Richard le Justicier, sans souci des droits de Hugues le Grand comme gendre de la défunte [3].

Rohaud eut un fils nommé Hugues, titré comte, et qu'on ne saurait hésiter à identifier, puisque, dans le diplôme confirmant les biens du monastère d'Ouche (Saint-Evroul) au comté d'Exmes, Charles le Simple enregistra l'intercession de ce comte en le traitant de cousin (*dilectus Hugo comes consanguineus noster*) et en nommant la mère de Hugues *Rothildis* [4].

Hugues, fils de Rohaud, mourut sans postérité, car les alleus de sa mère furent disputés entre un gendre et un cousin germain de celle-ci.

Ce personnage nous est connu d'ailleurs par un texte qui, n'ayant pu être expliqué jusqu'à ce jour, a donné lieu à des soupçons fort injustes contre la probité historique du rédacteur des *Gesta consulum Andegavensium*. Il est question dans les gestes des comtes d'Anjou d'un « *Hugo dux Burgundiæ, filius alterius Hugonis* », qui aurait

En effet, s'il n'avait pas entendu leur donner ce sens rigoureux, il aurait ignoré — ce que rien n'autorise à croire — que Louis l'Aveugle était par sa mère, petit-fils de l'empereur Louis II, et descendait ainsi de Charlemagne par une filiation légitime.

1. Flodoard, *Annales*, édit. Lauer, p. 8.

2. « *Karolus imperator genuit ex Hyrmentrudi regina quatuor filios et totidem filias, id est: Ludovicum, Karolum, Karlomannum et Lotharium; Judith quoque et Hildegardim, Hyrmentrudim et Gislam.* » (Pertz, *Scriptores*, IX, 303.)

3. Flodoard, *ibid.*, p. 44-45.

4. Bouquet, *Recueil des Historiens de France*, IX, 489.

Digitized by Google

exercé le pouvoir au début du règne de Charles dont il était le cousin par sa mère : « *orphani Caroli, ex parte matris suæ, consanguineus erat* [1]. »

C'est « Hugues, fils de Hugues et d'une tante de Charles le Simple » qui d'après les *Gesta*, fit attribuer à Foulques le Roux la totalité du comté d'Anjou dont il n'avait administré jusqu'alors qu'une moitié.

Il y a là évidemment un rapprochement à faire avec la mesure qui fit pourvoir, entre 900 et 905, Foulques déjà vicomte d'Angers, de la vicomté de Tours.

La raison de cet avantage obtenu pour lui par Hugues, cousin du roi, était une considération de parenté qui rendit le duc favorable « *Fulconi Rufo sibi per aviam suam consanguinitate conjuncto* ».

La grand'mère de Foulques était donc tante ou grand'tante du duc Hugues fils de Hugues ; et, d'après un autre passage des mêmes *Gesta*, relatif à Engeuger (*Ingelgerius*, père de Foulques), elle-même avait pour mère un autre duc Hugues :

« *Eo tempore* (889) *vir illustris Ingelgerius, Gastinensis comes, Hugonis ducis Burgundiae nepos ex filia, Lochiae et Ambasiae dominus, strenuus armis, summa probitate et potestate praeditus erat, et Andegavensem consulatum, ex regio munere nuper sibi impertitum, procurabat* [2].

La qualité ducale donnait droit au titre protocolaire de *magnificus vir* ou *dominus magnificus*. On trouve dans les chartes de Cluny, de mars 897 à octobre 909, des ventes de terre en Autunois et en Mâconnais, consenties « *domno magnifico Ugoni et uxore sua Lillie, emtores* » [3].

1. Bouquet (*Recueil des Historiens de France*, VIII, 29) a ici cru voir Hugues l'Abbé. Mais celui-ci est fils de Conrad, et comme il est mort le 17 avril 886, il n'a jamais exercé le pouvoir au nom de Charles le Simple, dont la première proclamation date de 893.

2. D'Achery, *Spicilegium*, III, 241.

3. Le 18 juin 916, Lys (*Lilia*) fait une donation pour ses deux époux successifs, Hugues et Gautier, et en 926 elle est veuve du second et se déclare vassale des deux ducs Guillaume I et Guillaume II d'Aquitaine. Lys avait pour frère Aubri, qui s'identifie avec Aubri I, comte de Mâcon ; tous deux étaient fils de Maïeul, vicomte de Narbonne en 886. De Lys et de son second mari Gautier sortit Maïeul, vicomte de Mâcon, mort en 941, père du vicomte Gautier II (Bruel, *Chartes de Cluny*, I, 69, 105 (juillet 906), 106, 111, 190, 270).

Digitized by Google

En réunissant les données qui précèdent on se trouve en face du tableau suivant :

HUGUES, duc

N..... fils	N..... fille
HUGUES, ép. *Rohaud*	ENGEUGER (*Ingelgerius*)
HUGUES, duc, ép. *Lys*	FOULQUES LE ROUX

Peut-on retrouver l'anneau manquant dans cette généalogie ? Pour nous, c'est Étienne, comte de Bourges, tué en 864 par les Normands [1].

Étienne était fils de Hugues, comme le prouve un texte d'Hincmar qui relate comment ce comte périt en défendant Clermont où il s'était porté avec un trop faible corps de troupes [2].

Hugues père d'Étienne, est le destinataire de la lettre 87 de Loup de Ferrières ; il n'a pas été identifié jusqu'à présent ; M. Léon Levillain se borne à le distinguer — avec sa judicieuse critique habituelle — de l'abbé Hugues (de Saint-Quentin, de Saint-Bertin et de Lobbes, mort le 14 juin 844) et à le considérer comme un grand personnage [3].

Il ne peut « rien dire de plus » et laisse la date de la lettre incertaine entre les termes extrêmes de l'abbatiat de Loup (842-862).

Le titre de « *duc Burgundiae* » — dans les textes du XIe siècle, *dux* a un sens absolument vague — est-il exact ? N'y a-t-il pas eu confusion d'après le langage usuel, le roman, entre « *Bourgien* » et « *Bourgoin* » ? Nous ne saurions le dire. Ce qui est certain, c'est qu'Etienne ayant épousé, malgré l'Église, la fille du comte Raimond [4]

1. Les *Annales Masciacenses* (de Massay en Berry, canton de Vierzon), portent : « *865. Stephanus comes a Marcomannis occiditur.* » Etienne administrait le pays de Bourges, puisqu'on le reconnaissait pour comte à Massay. La date *865* doit être rectifiée en *864* d'après les *Annales* d'HINCMAR.

2. *Normanni Arvernum civitatem petunt, ubi Stephanum Hugonis filium, cum paucis suorum interfectum, impune ad suas naves redeunt* (HINCMAR, *Annales*, 864 ; ap. PERTZ, I, 462).

3. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, LXIV, 273.

4. HINCMAR écrivit à ce sujet des lettres à Raoul, archevêque de Bourges (mort en 862), ce qui montre qu'Etienne était le diocésain de Raoul et qu'il s'agit bien du même comte.

Digitized by Google

succomba en laissant des hoirs en bas âge. Charles le Chauve donna la garde de Bourges au comte de Carcassonne, Aifroi, en 867 ; mais elle lui fut disputée par le célèbre Gérard de Rossilion, qui s'empara de Bourges, ayant tué son rival [1].

Sous le roi Eudes, Bourges se retrouve aux mains d'un comte Hugues, que nous regardons comme le fils d'Étienne et le mari de Rohaud. Le poème d'Abbon en fait un des alliés d'Eudes dans sa guerre contre Guillaume I d'Aquitaine. Eudes se présente devant Limoges ; il se trouve en face de l'armée de Guillaume, opérant sa jonction avec l'ennemi qu'il veut attaquer. Sur-le-champ, il prive le duc félon de ses honneurs et en investit Hugues de Bourges. Guillaume, l'apprenant, lance ses archers auvergnats contre les milices berrichonnes. Une mêlée terrible commence ; onze cents archers de Guillaume mordent la poussière ; les troupes de Hugues ont moins souffert.

Perdidit ergo suos illic Willelmus honores
Hugoni Regnante datos, qui Bituricensis
Princeps extiterat consul, qua re fuit actum
Hos inter geminos comites immane duellum.
Mille super centum deflerat inclytus archos
Claromontensis Willelmus, Hugone necatos ;
Iste minus, numero secum majore, remotum.

Mais un combat singulier s'engage entre les deux chefs. Hugues est le plus faible ; Guillaume lui tient la dague sur la gorge, et Hugues implore sa pitié. L'implacable adversaire répond qu'il est trop tard et le perce d'un coup mortel [2].

Voilà donc un Étienne de Bourges, fils de Hugues ; et plus tard un Hugues de Bourges, successeur d'Étienne. Ainsi se trouve comblée la lacune généalogique du tableau précédent. Au point de vue chronologique, l'accord est parfait. Hugues, tué en 892, peut être né vers 862, et avoir épousé Rohaud, née du mariage légalisé de Richilde I, donc vers la fin de 870 au plus tôt.

Quant à Richilde II, elle est née avant 892, peut-être dès 888,

1. Hincmar, *Annales Bertiniani*, 867, 868.
2. Abbon, *De Bellis Parisiacis*, II, vers 548-566, édit. Duplessis, *Annales de Paris*, pp. 346-347 ; éd. Pertz, *Scriptores*, II, 800.

Digitized by Google

et a pu se marier fort aisément à Thibaud, comte de Chartres, pour en avoir un fils né vers 910, Thibaud le Tricheur.

La domination de Thibaud, mari de Richilde II, sur le pays de Bourges en 926 s'explique par les droits de sa femme. Les *Annales de Massay* nous apprennent que Guillaume le Jeune d'Aquitaine, en 919, essaya vainement de s'emparer de Bourges et fut repoussé par les citoyens [1].

Bourges comme on le voit par la charte de fondation de Cluny, le 11 septembre 910, était alors sous l'autorité de Guillaume le Pieux [2] ; mais à la mort de celui-ci elle se refusa à accepter celle de Guillaume II, le descendant de cet Aifroi de Carcassonne qui avait, une année à peine, occupé le comté comme tenant le lieu du jeune Hugues, fils d'Étienne.

Un fait très intéressant est l'intervention de Gérard de Rossilion contre Aifroi et la revendication qu'il exerça pour la garde de Bourges. C'est du chef de sa femme, Berthe, qu'il dut agir. Il y a tout lieu de croire, en effet, que le père d'Étienne, Hugues, n'est autre qu'un fils de l'ancien comte de Tours, *Hugues le Méfiant*, le beau-père de Gérard et de Lothaire Ier [3].

Si l'on admet cette généalogie, on peut dès à présent se rendre compte :

1° de l'origine des prénoms d'Étienne et de Hugues dans la maison de Champagne ;

2° de la raison d'être du choix de Thibaud en 926 pour administrer Bourges alors qu'il occupait déjà le comté de Chartres ;

3° de la transmission de l'archevêché de Bourges, d'oncle à neveu, dans la postérité de Richilde II.

VIII

Nous avons dégagé de ces prémisses une première conclusion. Richilde II a épousé un comte Thibaud, le *Tebaldus comes pater*

1. Pertz, *Scriptores*, III, 169.

2. L'acte est ainsi passé : *Actum Biturigae civitate* et est souscrit par le vicomte Gaufroi, représentant de Guillaume (Bruel, *Chartes de Cluny*, I, 124).

3. Nous ne saurions admettre la traduction du surnom de Hugues de Tours, *Hugo timidus* dans Thégan, par *Hugues le Poltron*. Toute la conduite de ce personnage implique orgueil et audace, et le trait que l'on rapporte de lui est un acte, non de couardise, mais de méfiance fort justifiée, en raison des inimitiés qu'il savait s'être attirées.

Digitized by Google

alterius Tebaldi, un personnage très puissant, qui apparaît en 926 comme comte de Chartres et de Bourges, en 940 comme comte à Tours.

C'est le père du Tricheur et de l'archevêque Richard ; il est mort peu après 950, et son fils le Tricheur, appelé à lui succéder, a dû renoncer à ses entreprises en Laonnais pour défendre ses intérêts en Touraine.

La date de la mort de Thibaud le Tricheur, flottant entre 975 et 977, semble devoir être fixée à cette dernière année, le 16 janvier. Cela ressort de la proximité vraisemblable d'une charte de donation faite pour lui par sa veuve Liégarde, *non encore remariée* à Galeran, son dernier époux ; c'est la fondation du prieuré de Saint-Père de Juziers, le 5 février 978 [1]. Une confirmation par Eudes, son fils, de la restitution que fit Thibaud aux moines de Saint-Florent, le jour de la dédicace de leur monastère, est de février 977 [2] : elle doit dater de la première visite que fit Eudes, succédant à son père, à cet illustre monastère.

Thibaud le Tricheur, ayant eu le surnom de *Vetulus*, pouvait à sa mort en 975-977, être âgé de 65 à 67 ans. Il serait donc né vers 910; en 945, lors de son second mariage avec Liégarde, il aurait atteint sa 35e année.

D'une première alliance, contractée vers 935 — les grands se mariaient jeunes comme l'a fait observer avec raison M. Lot — il eut un fils, Thibaud, cité avec lui en 957 et 960, et tué par les Normands en 962, à l'âge d'environ 25 ans, sans laisser de postérité mâle.

De sa seconde femme, Liégarde épousée au début de 945, il eut Eudes, qui en 962 fut créé sire de Coucy par l'archevêque de Reims Ouri, étant alors dans sa seizième année ; Hugues, archevêque de Bourges, et Emme, femme de Guillaume IV, duc d'Aquitaine. Ces

1. *Ego Legardis, pro anima patris mei Herberti qui praefatas res in hereditate dedit, quam pro nobilissimi senioris mei gloriosi comitis Tebaldi, consentientibus... archipraesule Hugone et excellentissimo comite Odone, filiis meis concedo... ecclesiam in loco qui dicitur vulgariter Gisei...in pago Vulcassino super fluvium Sequane...Data die nonis Februarii, regnante Lothario rege anno XXIV, propitiante Domino.* » (Texte collationné par Baluze, *Armoires*, XXXVIII, 278).

2. *Data mense februario, anno XXIII regnante Lothario rege. Actum in civitate Turonis publice* (Baluze, *Armoires*, XL, 55). La copie de D. Housseau (I, 229) porte *anno XXIIII.*

Digitized by Google

trois enfants de Liégarde sont les seuls qui approuvent la charte du 5 février 978 pour Saint-Père de Chartres ; Emme est déjà mariée.

Nous avons parlé de l'origine du nom de Hugues ; quant à celui d'Emme, il présente un vif intérêt en confirmant l'origine robertine de Liégarde.

C'est en effet le prénom de la sœur de Hugues le Grand, femme du roi Raoul. Par son alliance, le Tricheur se trouve rattaché non seulement aux Vermandois, mais aux ducs de France et il se rapproche des Bosonides, dont la souche est aussi la sienne du côté maternel.

On en jugera par ce tableau :

ROBERT Ier, roi (922-923).

N.....	HUGUES LE GRAND	*Emme*
ép. HERBERT Ier		ép. RAOUL
comte de Troyes	HUGUES CAPET	roi (923-936)

EUDES	ROBERT	HERBERT II	HUGUES	AUBERT	*Liégarde*
			né en 921		ép. THIBAUD

L'ordre de naissance des enfants d'Herbert Ier, qui semblerait donné par leur rang de souscription dans une charte de Hugues le Grand où ils figurent comme les neveux [1] de ce duc, est pourtant à rectifier. Ainsi que M. Longnon veut bien nous le signaler, l'étude des documents du xe siècle oblige à considérer Eudes comme l'aîné des fils d'Herbert II.

Ce tableau laisse quelques lacunes à combler. Le nom de la fille du roi Robert Ier, femme d'Herbert Ier, reste en blanc, parce que, jusqu'à ce jour, aucun texte formel ne l'a fait connaître [2].

Mais le *Nécrologe de Saint-Quentin de Vermandois* porte au 26 mai l'obit d'une comtesse Lieuarde [3] qui est assurément fort distincte de Liégarde femme de Thibaud [4].

1. Coll. MOREAU, VIII, 116. — L'ÉPINOIS ET MERLET, *Cartulaire du chapitre de Chartres*, I, 76.

2 Il n'y a aucun compte à tenir du prénom inventé d'*Hildebrande*, tellement insolite qu'il serait impossible de le rencontrer dans une famille noble de l'époque carolingienne.

3. « *Ob* (ierunt) *Lieuardis comitissa et Rabodus cujus dono habemus unum modium frumenti ad Fauarkas, ad nos adductum* » (Nouv. acq. lat. 1584).

4. La femme de Thibaud est morte le 14 novembre. (LONGNON, *Obit. de la prov. de Sens*, II, Préface, p. IV).

Digitized by Google

Le recueil ne contenant que les obits de comtes ou de comtesses appartenant à la maison des Herberts, il est permis de considérer Lieuarde comme la mère de Liégarde ; l'une de ces formes onomastiques n'est que la variante de l'autre.

Notre conjecture prend un caractère de quasi-certitude, car on retrouve au vieux nécrologe de Saint-Remi de Reims à la date du 27 mai (celle de l'inhumation) l'inscription d'une *Ledgardis comitissa* [1]; et l'on doit se rappeler que, d'une part, Hugues, fils d'Herbert Ier, né en 921 fut à l'âge de trois ans, nommé archevêque de Reims ; et que de l'autre, Herbert Ier tenait, durant la minorité de son fils, l'évêché que lui avait confié le roi Raoul [2] mari de la tante maternelle du petit prélat. La première Liégarde, femme d'Herbert Ier a dû mourir à Reims, durant l'épiscopat de son fils et être inhumée dans la basilique remigienne.

Eudes surnommé Rousselet [3], mort le 12 mars 996 [4], laissa pour fils Eudes II surnommé Champenois ou Champaing (*Campaniensis, Campaneus*), tué le 15 novembre 1037. Raoul le Glabre, en relatant sa mort, l'appelle « *Odo, comes Campaniae* » et ajoute : « *Trinepos fuit Tebaldi, Carnoti comitis, cui cognomen Tricator fuit* [5]. » Eudes II était le petit-fils (*nepos*) de Thibaud le Tricheur. On doit donc admettre qu'il y eut plusieurs générations avant le mari de Liégarde, un homonyme dont celui-ci descendait, un comte de Chartres qui, si Raoul le Glabre n'a point fait une pure confusion, aurait déjà porté le surnom de *Tricheur*. Ce fait en soi n'a rien d'anormal. Le frère de Philippe Ier fut surnommé *Hugo Magnus* comme son bisaïeul. Un comte de Vendôme, issu de la maison d'Anjou par les femmes, releva le nom et le surnom de *Geofroi Grisegonelle*. Des comtes d'Anjou, de branches successives, se sont appelés *Geofroi Martel. Gautier Tirel* est une désignation complexe qu'on rencontre dans des lignées distinctes, bien qu'alliées.

1. Voir les copies de Duchesne, LXXIV, 26 et 34. M. Longnon nous apprend qu'il a déjà, de son côté, dégagé la même conclusion de ces textes et d'autres documents.

2. Flodoard, *Hist. eccles. Remensis*, I, 20.

3. C'est de lui qu'il est question dans la *Chronique de Saint-Aubin d'Angers* (ms. lat. 17126, fol. 301) : *987. Obiit Gaufredus comes, pater Fulconis comitis, XII kalendas Augusti, in obsidione Marsonis super Odonem Rufinum.*

4. Longnon, *Obituaires de la province de Sens*, II, Préface, p. vii. Il donna Joué tombé entre ses mains, à la cathédrale de Reims (Varin, *Arch. législ. de la Ville de Reims*, Statuts, t. I, p. 72).

5. Raoul le Glabre, III, 9.

Digitized by Google

Trinepos, pris en son sens rigoureux, équivaut dans l'ordre descendant à *tritavus* dans l'ordre ascendant ; il désigne le petit-fils du petit-fils du petit-fils (*nepos ex nepote nepotis*, ou plus simplement *nepos abnepotis*) comme *tritavus* désigne le grand-père du grand-père du grand-père (*avus abavi*). Les échelons descendants sont : *filius*, *nepos*, *pronepos*, *abnepos*, *atnepos*, *trinepos*, comme les échelons inverses sont : *pater*, *avus*, *proavus*, *abavus*, *atavus*, *tritavus*.

Mais *trinepos* et *tritavus*, il faut le reconnaître, ont été plus d'une fois employés pour *atnepos* et *atavus*.

Voici la combinaison généalogique — *le système* — que nous proposons. Il est conforme aux termes de Raoul le Glabre, pris dans le sens qui leur a été plus d'une fois donné ; il justifie la possession simultanée des comtés de Chartres, de Blois et de Dunois aux mains du Tricheur, et concorde en ce point avec les conclusions de M. René Merlet. Le savant archiviste d'Eure-et-Loir, nous l'avons vu au début de cette étude, considère Thibaud, comte de Chartres, — puis de Bourges du chef de sa femme dès 926 — comme le fils d'Eudes II, comte de Blois et de Dunois, commandant à Chartres en 886. Nous nous séparons de M. Merlet et de M. Lot en refusant d'identifier avec le Tricheur ce comte Thibaud ; nous le considérons comme le *père du Tricheur*. C'est ce Thibaud de 926 qui, croyons-nous, prit le titre de comte à Tours vers 940.

Nous croyons qu'Eudes, comte de Blois, avait épousé la fille d'un Thibaud, absolument distinct de ceux-ci. C'est ce dernier *Thibaud*, surnommé lui aussi *le Tricheur*, qui, après la mort d'Eudes son gendre, exerça la tutelle de son petit-fils Thibaud, fils d'Eudes, dans le comté de Chartres. Cette tutelle se placerait après 886, dans les dernières années du IXe siècle, période pour laquelle M. Merlet n'a pu découvrir aucun texte éclairant la succession des comtes de Chartres.

Pater THIBAUD LE TRICHEUR I, comte de Chartres comme tuteur de son petit-fils (vers 895).

|

Filia N..... épouse EUDES II, comte de Chartres (886).

|

Nepos THIBAUD, comte de Chartres et de Bourges du chef de sa

Digitized by Google

femme (926), puis comte à Tours (940) ép. *Richilde*, fille de Hugues de Bourges.

|

Pronepos THIBAUD LE TRICHEUR II, ép. *Liégarde de Vermandois.*

|

Abnepos EUDES I (III) de Chartres, ép. *Berthe de Bourgogne Jurane.*

|

Atnepos ou *Trinepos* } EUDES II (IV) de Chartres, mort en 1037.

Lorsque le jeune Thibaud, fils d'Eudes, fut en mesure de prendre l'administration du comté, il épousa la nièce du duc Richard le Justicier. C'est pourquoi, en 908, celui-ci unit ses efforts à ceux de Robert, marquis de Neustrie, pour défendre Chartres en péril.

Il existe une curieuse légende qui représente Thibaud le Tricheur comme ayant acheté Chartres du chef normand Haustin (Hasting). Les incursions de Haustin ont précédé celles de Rollon. Il n'y a rien d'inadmissible à ce que les bandes dirigées par ce viking ayant menacé Chartres alors que le tuteur du fils d'Eudes II, le premier Tricheur, administrait cette ville, elle ait été rachetée du pillage par un traité.

Flodoard, au début de ses *Annales*, montre Hugues le Grand concluant un pacte de sécurité avec les Normands pour mettre à l'abri de leurs déprédations une zone déterminée.

Au moment où Richard le Justicier intervient à Chartres, apparaît déjà à Tours un vicomte Thibaud que l'on y retrouve jusqu'en 939. C'est, suivant notre système, le beau-père d'Eudes. Ayant cessé d'être comte intérimaire à Chartres, il était désormais sans fonctions; le roi appréciant ses mérites, l'aura investi de la vicomté de Tours en la détachant de celle d'Angers à laquelle elle avait été momentanément unie. M. Lot pense que Foulques le Roux n'avait été chargé, lui aussi, que d'un intérim. Nous l'admettons volontiers.

Des deux fils d'Atton I et d'Emmine[1], l'aîné Arraud est mort sans alliance ; son frère et successeur Atton II ne paraît pas s'être marié non plus. Si l'on admet que la femme de Thibaud fût sœur d'Atton I,

1. Voir plus haut, p. 561, note 4.

Digitized by Google

ou qu'Emmine fût sœur de Thibaud, l'ancien Tricheur a pu, fort naturellement, prendre la place de ses neveux. Il existe à la Bibliothèque nationale le fragment d'un manuscrit de Saint-Remi de Reims relatant la profession monastique d'un jeune Arraud [1], fils d'un Thibaud et d'une Judith et frère d'un Thibaud, qui souscrivent tous trois.

Le premier Thibaud le Tricheur, l'ancien gardien du comté de Chartres, devenu dès 908 vicomte de Tours, conserva selon notre système, son poste jusqu'à sa mort qui dut survenir à un âge avancé. C'est lui, peut-être, qui devint octogénaire.

Vers 940, son petit-fils, le comte de Chartres lui succéda. Il continua de porter en venant à Tours où il tint des plaids, le titre de comte qui lui appartenait déjà et qu'il transmit à son fils. On remarquera pourtant que c'est seulement sous la dynastie Capétienne que les descendants de Liégarde ont pris le titre de *comes Turonensis*. Aucun texte du xe siècle, croyons-nous, ne donne ce titre au Tricheur ni à son fils, mais seulement ceux de *comes Blesensis*, *comes Carnotensis*, *comes Dunensis* ; ce sont aussi ceux que leur reconnaissent les anciens nécrologes.

Notre système explique par surcroît, comment l'évêque de Chartres Ayen a pu détenir le comté de cette ville. Vers 940, Thibaud se transportant de Chartres à Tours, une convention dut intervenir entre Ayen et lui en vue de la cession au prélat de l'administration de la ville. Les évêques au xe siècle ont été souvent institués *comites urbani* ou *stadtgraves*, à droite comme à gauche de la Meuse.

Vers 950, Thibaud le Tricheur après l'abandon de ses droits sur

1. Ms. lat. 13701, fol. 77 *b*. Le nom du jeune moine est orthographié *Hildradus*, qui donnerait *Haudraud* ou *Hadraud*. C'est une présomption d'une relation de parenté entre Emmine, mère du vicomte Arraud, et Thibaud de Tours, si ce dernier est le mari de Judith et le père du moine *Hildradus*. Il n'y a entre cette forme et celles *Ardradus* ou *Adraldus* qu'une différence d'aspiration de peu de conséquence.

Les graphies latines, qu'on ne l'oublie pas, n'ont aucune valeur étymologique par elles-mêmes. Ce sont de purs expédients variables au gré du copiste, en vue de rendre des articulations et des sons pour lesquels l'alphabet utilisé n'était pas fait. A la fin du ixe siècle, le corps d'un même acte renferme jusqu'à trois variantes de transcription. Ainsi une charte émanée de Gerbaud et Reintrude en 878 les nomme au début, *Garibaldus et Ragantrudis*, dans le corps de l'acte, *jamdicto Garibaldo necnon uxori sue Raintrudi* ; et les souscriptions portent : *Signa Gerbaldi et Rehyndrudis*. (Baluze, *Armoires*, LXXVI, 111, d'après la *Pancarte noire* de Tours.)

Digitized by Google

les châteaux du Laonnais, se fit rendre l'administration du comté urbain de Chartres, avec le consentement de l'évêque Hardoin, successeur d'Ayen. Son extrême ambition ne lui permettait pas de concentrer son activité dans un cadre restreint ; et sa devise eût pu être, en l'appliquant au gouvernement des provinces : *Nec pluribus impar.*

IX

Le lecteur a pu juger notre thèse dans son ensemble et l'apprécier dans toutes ses répercussions sur la critique des textes diplomatiques, annalistiques et même légendaires, qui ont passé sous ses yeux. On pourrait nous demander pourquoi nous avons rattaché, avec M. Merlet, directement le Thibaud de Chartres en 926 à l'Eudes II de Chartres en 886, plutôt que de supposer une relation d'hérédité par les femmes. Il y a pour cela beaucoup de raisons.

L'une est la possession d'état et l'emploi constant et préféré du prénom d'Eudes comme *prénom de chevalerie* dans la postérité du grand Tricheur aux xe et xie siècles.

Ce prénom, ses descendants y ont certainement plus de droits que tous autres, et c'est pour cela que les Capétiens ne relèvent jamais dans la personne des aînés le prénom d'Eudes, bien que porté par le premier roi de leur dynastie. Bien mieux : Hugues le Grand ayant donné ce prénom à son second fils, Hugues Capet souffre ou exige que son cadet l'abandonne lorsqu'il est investi du duché de Bourgogne, pour prendre celui d'Henri, rappelant, non un roi français de son propre estoc, mais un roi germain son aïeul maternel. Il y a bien un Eudes dans la maison de Vermandois, qui est le fruit de l'union d'Herbert Ier de Troyes avec une nièce du roi Eudes ; mais c'est là un prénom exceptionnel, résultant d'un parrainage et non susceptible de se reproduire dans la filiation.

Un autre argument ressort de la nécessité de séparer nettement le Thibaud vicomte à Tours de 908 à 939, du Thibaud, comte à Chartres et à Bourges, son contemporain.

Un troisième, qui, à nos yeux, est d'importance capitale, résulte de l'épithète accolée au nom de Thibaud, mari de Liégarde dans une épitaphe certainement fort ancienne :

Digitized by Google

Ex vivis ereptus Theobaldus Francigenatus
Terrae dux et herus, post regem, nobilis hujus ;
Qui, vivens, turres altas construxit et aedes.
Multa construxit quae non sine crimine fecit [1].

Les termes de *Francigena*, *Francigenatus*, correspondent à la transcription romane *Francon* ; ce surnom implique une origine géographique, tirée de la *Francia orientalis*, c'est-à-dire du pays comprenant Mayence, Spire et Worms. C'est aussi le berceau des Robertins ; nous l'avons indiqué dans l'étude sur *l'Origine de Robert le Fort*, en rappelant que le comte de Blois, Guillaume le connétable, tué en 834, est appelé par un poète contemporain *Francigenûm primus*. Le surnom de *Francon* était porté, au milieu du XIe siècle, par Hugues, père de Thibaud Ier, tige des châtelains de Gisors, issu de la Touraine comme le montre le premier acte qu'il fit, après avoir reçu l'administration de Gisors, celui de confier à Marmoutier les églises de cette ville [2]. *Theobaldus Francigenatus* ou *Thibaud Francon* serait ainsi le vrai surnom du Tricheur, et attesterait sa parenté avec *Guillaume Francon* (*Guillelmus Francigena*), le comte de Blois dont il fut le successeur [3].

Il est bien évident que le surnom de *Tricheur* (*Tricator*), que la réputation du mari de Liégarde lui fit appliquer, n'a jamais pu être porté par lui ni accepté par les siens. Il est d'ailleurs assez étrange pour qu'il soit permis de se demander quelle en fut la véritable origine.

Mais c'est là un point spécial dont la discussion nous emporterait infiniment trop loin de notre sujet.

Le lecteur nous pardonnera de nous être laissé entraîner, dans

1. *Chroniques des églises d'Anjou*, p. 247.

2. Depoin, *Les Châtelains de Gisors* (Extrait des *Mém. de la Soc. hist. du Vexin*, t. XIX).

3. On sait, par les *Gesta episcoporum Autissiodorensium*, que Betton, évêque d'Auxerre, eut un père appelé *Albericus Burgundio*, et une mère nommée *Engela Francigena*. Nous avons proposé ailleurs (*La légende des premiers Bouchards de Montmorency*, 1908, tableau p. 27) d'identifier cet Aubri avec le premier vicomte d'Orléans de ce nom, cité dès avril 886 entre Atton I de Tours et Garniaud de Blois (Baluze, *Armoires*, LXXVI, fol. 8), que nous regardons comme l'ancêtre des Bouchard de Montmorency. Le tableau indique la parenté d'Eudes Ier de Champagne avec Bouchard II et la raison de la cession par celui-ci à son cousin du château de Bray-sur-Seine.

Digitized by Google

ces dernières pages, sur le terrain facile des suppositions. Elles sont un peu hardies, et l'on dira peut-être d'elles qu'elles *expliquent trop*. Mais nous discutions un *système* ; c'était bien tentant d'en présenter un autre construit pour répondre autant que possible à toutes les exigences du problème. Ce qui est surtout à retenir, c'est la discussion de la thèse nouvelle énoncée dans le *Moyen-Age* sur la bâtardise et l'extrême longévité du grand Tricheur.

M. Auguste Longnon, dont les travaux ont tant contribué à éclairer l'histoire de la « maison thibaudoise », et qui se propose, croyons-nous, d'élever à ses origines un monument définitif, a bien voulu, tout en nous signalant des points faibles de notre thèse sur lesquels chacun sera heureux de connaître plus tard ses appréciations, nous donner à entendre qu'il partageait notre conviction négative sur la double question qui sert de titre à cette étude.

L'infinie loyauté scientifique de M. Lot est trop connue de ceux qui l'ont approché pour qu'il soit nécessaire d'ajouter qu'il l'a manifestée à tous, en se rectifiant chaque fois que la découverte de documents nouveaux a pu l'y amener. Cette qualité essentielle de l'historien comme de l'orateur public, — *vir probus* avant d'être *scribendi* ou *dicendi peritus*, — nous est un sûr garant que son attention se portera sur les remarques qui précèdent. Après s'être livré à un nouvel examen de la question, il nous dira s'il croit encore, — et en s'appuyant sur quels arguments réfutatifs il le croirait — devoir maintenir le système que nous ne pouvons nous résoudre, si séduisante qu'apparaisse son originalité, à accueillir avec la faveur que chacun eût souhaité lui réserver par avance.

J. Depoin.

Digitized by Google

Lettres familières de Jérôme Aléandre

(1510-1540)

(*Suite*)

LXXVIII

Aléandre a Granvelle [1]. — Aléandre ignorait que deux enfants étaient nés à Granvelle. S'il l'eût su plus tôt, il n'aurait pas autant tardé à l'en féliciter. — Bruxelles (Vat. 8075, f. 21r, *cop.*).

Au commencement de sa seconde nonciature en Allemagne (1531-1532), Aléandre fut à Bruxelles du 2 novembre 1531 [2] au 8 janvier 1532 [3]. C'est donc entre ces deux dates que se place cette lettre.

Les notices biographiques consacrées à Granvellé n'apportent à peu près aucune lumière sur les deux naissances dont Aléandre parle ici. Weiss, il est vrai (*Papiers d'État du Cardinal de Granvelle*, t. I, p. xi), parle d'un enfant, Charles Perrenot, né à Bruxelles, le 9 janvier 1531. Pour voir en lui l'un des deux enfants dont Aléandre parle ici, il faudrait supposer que Weiss a mis 1531 pour 1532, confondant l'ancien style et le nouveau, et qu'en outre ou bien qu'Aléandre ne partit pas de Bruxelles le 8 janvier, comme il l'avait annoncé à Sanga, mais quelques jours après, ou que l'enfant naquit quelques jours avant la date donnée par Weiss.

Si l'on accepte ces hypothèses, la présente lettre serait donc environ du 10 janvier 1532.

Nicolao Domino de Grandvelle [4].

Ita juxta mandata Dei vivam, ut ignoravi heri quum te viserem tibi gemellos esse natos : audivi quidem atque adeo vidi esse ubi

1. Nicolas Perrenot, sieur de Granvelle, « premier conseiller » de Charles-Quint (1485-1550). E. Perrin, *Nicolas Perrenot de Granvelle*, dans *Annales de Saint-Louis-des-Français* (avril 1901), p. 285-314. (L'auteur parle surtout des relations de Granvelle avec la Franche-Comté).

2. Arch. Vatic. *Nunz. di Germ.*, t. LI, f. 22r (Aléandre à Salviati, 6 nov. 1531); f. 240v (Sanga à Aléandre : reçue à Bruxelles le 2 nov. 1531).

3. *Nunz. di Germ.*, t. LI, f. 76 ; Aléandre à Sanga, 7 janv. 1532 : il partira le lendemain.

4. En-tête de l'écriture d'Aléandre.

Digitized by Google

habitas puerperam, sed eam rem vel ad hospitem tuum vel alium quemvis potius pertinere putabam : nesciebam enim novus homo, sed ne cogitabam quidem, alias etiam meapte natura de secretis alienae domus non sollicitus, te paterna domo absentem et cum Caesare perpetuo susque deque commeantem, praesentem tamen hic habere uxorem; idque quum Caesar ipse cui tu continuus et fidissimus adhaeres comes et Augustam uxorem et statos lares in Hispaniis habeat. Alias ne sim ego tam incivilis ut te tamdiu detinuerim publicis negotiis, sed gratulatus tibi quamprimum istud puerperum, reliquissem te domesticis curis jure merito intentum. Hodie vero, ubi mihi tam bonus nuntius perlatus est, ne istuc adcedens coram, praesens ut heri tibi sim incommodus, per literas quo possum et debeo animi affectu tibi gratulor, et ut tibi et universae familiae tuae felix et faustus sit precor et opto. Benedicat gemellos istos Dominus, det illis de rore coeli et de pinguedine terrae, et diu salvos faciat illos, et tu videas filios filiorum tuorum sicut novellas olivarum in circuitu mensae tuae omnibus diebus longissimae et felissimae vitae tuae [1]. Vale, vir modis omnibus excellentissime.

Bruxellis.

LXXIX

Aléandre a Schönberg. — Aléandre félicite Schönberg des éminents services qu'il a rendus à l'Église. Il lui augure le cardinalat à bref délai. — Ratisbonne, 2 juin 1532. — (Vat. 8075, f. 79^{v}, *cop.*) [2]

Archiepiscopo Capuano (postea Cardinali) [3].

Gratulorne Duci nostro istos successus an tibi, cujus potissimum ingenio et prudentiae id quidquid boni est, debemus, an utrique simul gratuler? Duci, quod pacata Respublica benigne id ei contulerit, quod pauci vi et armis non absque insigni nota vix adsequuntur. Tibi, quod tua fide et diligentia Patronorum familiae aeternum

1. Réminiscences de la Bible; Gen. xxvii, 28; Ps. cxxvii, 3.
2. Voir *Jérôme Aléandre*, pp. 114, 115, etc.
3. Schönberg devint cardinal au mois de mai 1535.

Digitized by Google

decus, et honor est partus, et isti civitati perpetua quies, quae antea multitudinis confusione quam saepissime turbabatur. Sed et peculiaris alia tibi gratulandi ratio nobis adest quod propediem debita tuis laboribus praemia reportasse te visuri et audituri sumus, si non quae virtus meretur tua, certe quanta maxima possunt hoc seculo nostri ordinis hominibus dari; quod vel nunc tibi gratulamur plurimum, et nobis gaudemus, et ut felix id faustumque sit tibi et Patronis nostris atque adeo universae Christianae Ecclesiae a Deo optimo maximo precamur.

Vale, Ratisponae, IIII nonas Junii MDXXXII.

LXXX

ALÉANDRE A CLÉMENT VII. — Services que l'électeur Louis [V, le Palatin] et son frère Frédéric ont rendus à la cause catholique. Aléandre prie Clément VII de ne pas disposer à leur insu de la coadjutorerie à une prévôté. — Ratisbonne, 15 juillet 1532. — (Vat. 8075, f. 29r, *cop.*)

Clementi VII° Pontifici Maximo.

Ea est illustrissimorum Dominorum Ludovici electoris et Friderici Caesareae Majestatis in expeditione adversus Turcas generalis locumtenentis, reliquorumque fratrum, comitum palatinorum et Bavariae ducum virtus, maximis pietatis et religionis argumentis saepe illustrata, ea item apud Caesaream Majestatem et serenissimum regem auctoritas et gratia, ut non intercessione modo mea, et commendatione, sed et Sanctitatis vestrae benignitate digni censeantur : eapropter, quum ad illorum aures pervenerit nonnullos coadjutoriam, vel nescio quam incorporationem Praepositurae in Wessemburg (id quod sua maxime interesse optimis de causis arbitrantur) a Sanctitate vestra ipsis insciis extorquere conari, hoc quod illos maxima ope desiderare cognovi, non potui non de meliore nota Sanctitati vestrae commendare, eamque plurimum orare, ne quid cuique super ea Praepositura Palatinis insciis concedat; id si a Sanctitate vestra impetraverint, non solum sibi perpetuo Illustrissimos hos Principes obligabit, sed ad propugnandam sacrosanctae fidei, et Sedis apostolicae causam suapte natura et instituto semper hactenus propensissimos et hoc novo beneficio

Digitized by Google

reddet alacriores; ego vero inter maxima et amplissima Sanctitatis vestrae in me beneficia hoc non postremum collocabo, si cognoverint Illustrissimi fratres Palatini, de me etiam multis nominibus benemeriti, commendationem hanc meam apud Sanctitatem vestram fuisse non vulgarem, cujus Beatissimos pedes exosculor.

Ratisbonae, die XV Julii MDXXXII.

LXXXI

Aléandre a Granvelle. — *Recès* de Ratisbonne. Pour atténuer les mauvais effets de ce recès, Aléandre propose à Granvelle de ne pas le publier, ou de ne le publier qu'en partie. — (Vat. 8075, f. 31r, *cop.*)

Cette lettre doit se placer aux environs du 9 juillet 1532, peut-être ce jour-là ou le lendemain. Le 5 juillet, les États avaient formulé leur demande d'un Concile avec plus d'énergie encore que précédemment, puis les princes demeurés encore à la diète s'en étaient allés. Le 9 juillet, ce qui restait des Etats discuta le *recès* de la diète [1].

Le 10 juillet, dans une lettre à Sanga, Aléandre parlait de ce *recès*, et dans des termes analogues à ceux de la présente lettre à Granvelle : « Una cosa spero che si farra bene tra tanti mali, cioe che la Ces^a M^ta non lassara concluder ni publicar questo recesso, perche essendo stata Su M^ta diversa dalli principi circa la tanto aspra petition dil Concilio, et dil modo di la edition di la confutation Augustense... perho credo che Su M^ta remettera la conclusion d'il recesso ad futuram aliam dietam, et hara buona cosa... » Il termine en reconnaissant que dans l'état présent des choses, l'accord de Nuremberg était devenu nécessaire [2].

Domino de Granvelle.

Faciunt gravissimae eaedemque plurimae occupationes tuae ne possimus ita quum libuerit aut res exigerit, de iis quae ad causam nobis creditam pertinent una conferre. Eapropter agendum erit literis, ubi vel per tuas curas, vel per meam ancipitem valetudinem non licebit [3]. Novi omnia, quae Norimbergae si non ut vellemus omnino aut ratio postularet, certe quod temporis conditio et rerum

1. Voir J. Janssen. L. Pastor, *Geschichte des deutschen Volkes*, t. III (17e-18e éd., 1899), pp. 279-281, et notre prochaine étude sur la nonciature d'Aléandre à cette diète.

2. Archiv. Vatic. *Varia Politicorum*, t. LXXXIV, f. 56 (Voir dans *Jérôme Aléandre*, pp. XXVII-XXVIII, la description de ce ms.).

3. Sous-entendu : una conferre.

Digitized by Google

necessitas patitur, acta transacta sunt; novi et ea quae in hoc conventu geruntur bona quidem aliqua, sed et duriora nonnulla, quae ratio dictet et res tempusque exigat; addo etiam quibus Caesareae Majestatis animus consiliumque fuerit. Caeterum iis quae Norimbergae gesta sunt Deus ipse reliquam olim viam inveniet, iis vero quae Ratisbonae, potest Caesarea Majestas quae Imperii rectrix et moderatrix est, vel jam nunc nonnihil remedii afferre. Id autem quo pacto fiat, praeter ea alia quae singulari Majestatis suae et suorum consiliorum prudentiae videbuntur, illud fortasse non in postremis esset collocandum, si conclusionum summarium (quem *recessum* Germani vocant) vel eas saltem in quibus Majestas sua cum Imperii ordinibus non ita convenit, neque nunc in unum neque[1] publicari patiatur. Etenim a ratione maxime dissentaneum videretur si ea quae non ita e re esse Majestas sua judicaverit, nunc tanquam ab ipsamet ita decreta essent, sub ejus nomine et titulo prodirent. Sed et aliae non minores adsunt causae. Primum quia Principes absunt omnes qui publico Imperiali decreto subscribere consueverunt; deinde quia praesens rerum necessitas nos cogit ut posthabitis omnibus aliis, quae in toga et pace tractari consueverunt, ad saga et arma, pro defensione patriae, atque adeo universae Christianae reipublicae, accurramus; postremo quia nonnulla, quae Imperii ordines certis insuetis conditionibus et rationibus petunt, quum hujusmodi sint, ut non solum nunc, dum sumus in tanta rerum perturbatione occupati, sed ne pacato quidem tempore aut pati debeant, aut concedi posse videantur, verendum est ne plerisque, qui ad propugnandam protegendamque Reipublicae sanctissimam causam summa ope totisque viribus atque etiam supra vires animum intendunt, mentis ille ardens vigor refrigescat. Quae omnia considerans Caesarea Majestas operae pretium fecerit si ea, quae, nunc publicata, obfutura potius Reipublicae quam profutura videantur, in primum quemque conventum Imperii, postquam a Turcarum impetu, felici (quod Deus faxit) successu expliciti erimus, celebrandum referat[2] : in quo, ut audio, et praeteriti temporis exemplo non carebit. Haec, Illustrissime Domine, pro tem-

1. *Sic.* Il y a sans doute ici quelques mots omis, par exemple, *in posterum.*

2. Phrase contournée. Le sens est : Quae omnia considerans, Caesarea Majestas operae pretium fecerit si in primum quemque conventum Imperii... referat ea quae, nunc publicata, obfutura potius Reipublicae quam profutura videantur.

Digitized by Google

pore dum podagra non absque febricula domi me contineo, scribere visum fuit. Excellentia tua boni, quidquid id est, consulat; Deus ipse mihi optimus testis est me non alio animo id consulere, nisi quia Reipublicae causa et zelus Domini comedit me [1].

Vale, Illustrissime Domine, optime patrone Ecclesiae Dei, et haec tibi uni scripta putes. Iterum vale.

LXXXII

ALÉANDRE A GAMBARA [2]. — Aléandre envoie à Gambara des nouvelles de l'assemblée de Nuremberg, et le tableau de ce que doivent fournir les différentes parties de l'Allemagne dans la prochaine expédition contre les Turcs. — (Vat. 8075, f. 32r, *cop.*)

Cette lettre se place dans les premiers jours du mois d'août 1532. En effet, la diète de Ratisbonne se termina le 27 juillet 1532. D'autre part, nous avons de cette époque trois lettres adressées de Nuremberg à Aléandre par Jean Haner, du 3, du 8 et du 23 août 1532. Aléandre semble ne parler ici que de l'une de ces lettres, vraisemblablement de la première; et dès lors la sienne serait des jours suivants.

Uberto Gambarae Episcopo Dertonae.

Mitto ad te nova quaedam e literis ad me Norimbergae datis ab homine qui nuper Lutheranismi multum insimulatus, atque ob eam causam ad Norimbergenses profugus, nostro tandem studio ita in partes nostras concessit ut contra adversarios jam pios et doctos libros et scripserit et scribere quotidie pergat [3]. Puto autem decere Episcopum hominem vel inter justissima religionis arma et haec non ignorare, quaecumque usuveniant ut scribantur. Tibi vero et peculiari quodam jure tuo hoc advenit quem non solum saepe dixi nostra hac temporum fece propagandae fidei aptissimum, sed et nunc video huic rei toto pectore incumbentem. Mitto et catalogum taxeon Germaniae, unde facile et Pontificum et Principum

1. Ps. LXVIII, v. 10.

2. Hubert Gambara. Il fut créé cardinal le 12 décembre 1539. Il fut l'un des trois exécuteurs testamentaires d'Aléandre. H. Omont, *Journal*, p. 104.

3. Il s'agit évidemment de Jean Haner. Voir un article de Friedensburg, dans *Beiträge zur bayrischen Kirchengeschichte*, t. V (1898), pp. 164-191.

Digitized by Google

et Nobilium et Rerumpublicarum universae hujusce nationis nomina et vires cognoscas, quibus adversus Turcas laboranti patriae succurrere in proximo hoc conventu decretum est [1] : quem librum, quia non minus reipublicae gerendae quam philologiae conducit, operae pretium facias, si Amplissimo et Illustrissimo Patrono ad res gerendas inprimis nato [2] pro re et loco legendum afferas. Sed et Jovium [3] nostrum participem facias velim, harum rerum avidissimum usque adeo ut in hoc etiam doctrinae genere facile primas obtineat, nedum in iis, quibus ab ineunte aetate impensissimam operam dedit. Vale.

LXXXIII

Privilège accordé par Charles-Quint a Aléandre. — A cause des mérites d'Aléandre et particulièrement des deux missions pontificales qu'il a remplies en Allemagne, Charles-Quint lui accorde à lui et aux autres enfants de François Aléandre le privilège de mettre en chef de leurs armes la double aigle impériale. — Bologne, 31 janvier 1533. — (Arch. Vat. Arm. XXXII, t. XXXII, f. 150, min. orig. ; Bol. Univ., 954, f. 24, *copie*, faite sous la direction d'Aléandre ; Vat. 8444, pp. 440-441 : *cop.* du ms. de Bologne ; Vat. 6209, f. 236r-237v ; autre copie du même privilège.)

Privilegium Caroli V Imp. pro Hieronimo Aleandro, archiepiscopo Brundusino et Oritano.

Carolus Quintus, etc. Notum facimus tenore praesentium quod nos Venerabili, Devoto nobis, dilecto Hieronimo Aleandro Archiepiscopo Brundusino et Oritano, consiliario nostro, qui ad insignes mores vitaeque integritatem, multarum linguarum et scientiarum peritiam adjunxit, et pro sede apostolica apud nos in Germania bina legatione perfunctus, causam orthodoxae fidei propugnavit et defendit, et prius in Wormatiensi Imperiali conventu, anno abhinc duodecimo, orando et disputando contra haereticos Imperiale edictum a nobis et sacro Imperio impetravit, moxque anno praeterito

1. C'est sans doute cette pièce que l'on trouve aux Archives du Vatican. *Arm.* LXIV, t. XIV, f. 82-93 (latin) ; 119-125 (allemand).
2. Caraffa (?).
3. L'historien Paul Jove (1483-1552).

Digitized by Google

in conventu Imperiali Ratisbonae celebrato eadem de causa apud nos legatus apostolicus, summo Pontifici ac nobis ac Reipublicae fideliter inserviendo nobiscum in expeditione adversus Turcanum Tirannum perseverarit : ejus virtutum ergo et in aliquod illius meritorum praemium perpetua memoria dignum, Motu proprio, ex certa nostra scientia animoque ad hoc deliberato, eidem Hieronimo Aleandro et ejus fratribus germanis e Francisco Aleandro genitis eorumque legitimis successoribus in perpetuum, ut Aquilam bicipitem integram in superiori parte suorum priorum insignium in aurea sive crocei coloris area depingere, sculpere, et gestare ubique terrarum libere et licite valeant, tenore, virtute et testimonio praesentis privilegii nostrae manus propria subscriptione nostrique Imperialis sigilli appensione corroborati donamus, concedimus, indulgemus et elargimur. Non obstantibus contrariis quibuscumque.

Datum in Civitate Bononia Die ultimo mensis Januarii Anno a nativitate Domini millessimo quingentessimo trigessimo tertio. Imperii nostri Decimo tertio et Regnorum nostrorum XVIII. Carolus.

Ad mandatum Caesareae et Catholicae Maiestatis proprium.

Jo. Bernburger.

LXXXIV

Aléandre a Bernard Cles, évêque de Trente [1]. — Bernard Cles a demandé des indications à Aléandre pour monter sa bibliothèque. — Aléandre a réuni tous ses livres à Venise. — Venise, 11 juin 1533. — (Vat. 8075, f. 79v, *cop.*)

Cardinali Tridentino.

Acceptis nuper humanissimis Rmae D. Vestrae literis quibus locupletissimum librorum indicem a me petit, ut meo consilio Bibliothecam in sua civitate amplissimam instruat, non potui non plurimum gratulari seculo nostro et mihi gaudere, seculo gratulari quod non ita omnes Principes longam salutem dixerunt literarum

1. Bernard Cles, évêque de Trente de 1514 à 1539, nommé cardinal le 14 mars 1530.

Digitized by Google

studiis fovendis atque augendis, mihi vero gaudere quod eo me munere R^ma D. V. dignum censuit, quo Aristotelem Philosophorum summum Ptolemeus, cujus ille industria et consilio famigeratissimam illam tote orbe terrarum Alexandriae bibliothecam erexit. Caeterum, Amplissime Pater, quod non prius R^mae D. V. literis responderim in causa fuit non solum immensa negotiorum moles qua quotidie obruor, verum etiam quod bibliothecam meam e diversis orbis partibus in hunc locum nunc collectam nondum plene explicavi; quod brevi ubi a me factum fuerit, indicem et amplissimum et juxta scientiarum et linguarum seriem digestum e libris meis (quorum mihi quam ingens et immensa copia est, utinam tantus doctrinae esset cumulus) descriptum R^mae D. V. quamprimum mittam. Interim boni quaeso consulat, et meo nomine Ser^mi Regis sacras manus osculari, meque in suorum mancipiorum numero adscribere dignetur, et felicissime valeat.

Venetiis, XI Junii MDXXXIII.

LXXXV

Aléandre a Henri, évêque de Worms [1]. — Coadjutorerie d'Eichstätt (?) : dans la circonstance, Aléandre a fait l'impossible pour être agréable à la famille palatine. — Nonciature de Venise. — Wolfgang son élève à Paris. — Venise, 29 août 1533. — (Vat. 8075, f. 128^r, *cop.*)

Etsi sufficere poterant ea quae R^mo D^no Decano Wormatiensi scripsi et R^dus D^nus Theodoricus de Redhen R^mae Amplitudini Vestrae est coram relaturus super negotio coadjutoriae Eistensis (?), tamen ob eam qua R^mam D. V. et Ill^mam Palatinorum familiam semper sum prosecutus observantiam non potui non meas ad eamdem literas

1. La lettre ne peut qu'être adressée à l'un des trois évêques frères de l'électeur Louis le Palatin : Jean III, évêque de Ratisbonne (1507-1538), Philippe, évêque de Freising (1498-1541), ou Henri, évêque de Worms (1523-1552). Voir P. Kalkoff, *Die Depeschen des Nuntius Aleander vom Wormser Reichstage 1521* (Halle, 2e éd., 1897), p. 41. Mais Aléandre parle du *doyen de Worms*, présentement à Rome pour l'affaire en question : c'est donc à l'évêque de Worms qu'il écrit.

Sur cette affaire, dans le même ms. 8075, on trouve deux autres lettres, toutes deux du 25 avril 1534 (f. 44^v, 124^r). Dans la première, adressée probablement à Schönberg, peut-être à Giberti ou à Blosius, Aléandre recommande « comites palatinos, et R. D. Decanum Wormatiensem, eorum ad Summum Pontificem iterum oratorem » ; dans la seconde, à Léonard d'Eck (?), il dit qu'il a fait cette recommandation.

Digitized by Google

dare, quibus significarem neque fidem neque studium, tum nostrum et R^di D. Decani prius Romae, tum D^ni Blosii dum Bononiae essemus et postremo R^di D. Theodorici defuisse, qui post Pontificis in Urbem reditum rem omnem summa dexteritate et prudentia singularique fide tractavit (id quod non solum et amicorum sed et aliquorum R^morum D^norum Cardinalium literis percepi) ut non immerito summa laude commendationeque dignus videatur, etsi nobiscum frustra laborarit. Causam autem tantae difficultatis ob quam non fuerimus adsecuti id quod tantopere procurabamus ipsemet D^nus Theodoricus aperiet, cujus verbis fidem R^ma D. V. merito habere debet. Non esse [1] aures R^mae D. V. prolixioribus meis literis frustra occupandas.

Quod autem ad me attinet, sciat velim R^ma D. V. me et hic Venetiis ubi nunc Legatum apostolicum ago et ubi ubi terrarum unquam repertus fuero semper et esse et fore... [2] nomini Ill^morum D^norum Palatinorum addictissimum; id quod jam a multis annis, quum Ill^mus Dux Wolfgangus [3] Lutetiae Parisiorum meas publicas praelectiones sua praesentia honorare dignabatur, feliciter inceptum, et dum vivam et post supremos etiam cineres non continuare modo sed et augere perpetuo animus est.

Vivat diutissime felix et valeat R^ma Amplitudo V. una cum inclyto suorum fratrum et consanguineorum stemmate ut mihi si quid libuerit praecipiat.

Venetiis, XXIX Augusti MDXXXIII.

LXXXVI

ALÉANDRE A UN PERSONNAGE DE L'ENTOURAGE DES PRINCES DE BAVIÈRE[4]. — Coadjutorerie dont il est question à la lettre précédente. — Nonciature de Venise; importance et difficultés de cette mission. — Venise, 29 août 1533. — (Vat. 8075, f. 127,^v *cop.*)

Si mihi per gravissimas occupationes alias liceret, nunquam

1. *Sic.* Peut-être y a-t-il quelques mots d'omis dans le ms.

2. Espace en blanc dans le ms.

3. Sur ce Wolfgang, voir, outre notre *Jérôme Aléandre*, P. Kalkoff, *Aleander gegen Luther* (Leipzig, 1908), p. 131. Wolfgang était loin d'avoir des sentiments aussi catholiques qu'Aléandre semble le croire.

4. Cette lettre est probablement adressée à Léonard d'Eck, le chancelier des princes de Bavière.

Il doit s'agir ici des négociations des princes de Bavière à Rome pour la nomination

Digitized by Google

melior sese obtulit occasio certioris et fidelioris nuncii per quem ad te de iis omnibus quae post meum e Germania discessum et multa et gravia acciderunt, longa hora perscriberem. Verum quia id mihi in praesentia negatum est, et spero te pleraque ex iis ab hoc eodem nuncio R^do^ et Generoso Domino Theodorico, viro fidelissimo et prudentissimo, intellecturum, id tantum in summa scribam non potuisse neque fidelius neque diligentius negotium R^mi^ et Ill^mi^ tui Principis tractari quam per nos Bononiae, et postea Romae (quod e multorum R^morum^ Cardinalium testimonio percepi) per eumdem Dominum Theodoricum fuerit procuratum. Quid autem in causa fuerit quominus voti compotes evaserimus, ex ipsomet intelliges cujus verbis meo nomine fidem habeas velim. Caeterum quantum fuimus in re Principis tui infelices, tantum in re tua tibi bene successit, et me sedulo procurante gratiam Pontificis, alioqui in te propensissimi, dum Bononiae agerem, et Domino Theodorico Romae..... [1] utrumque quod ad te attinet exequar.

du duc Ernest, comme coadjuteur de l'évêque Gabriel d'Eyb (1496-1535), à Eichstätt. L'obtention de bénéfices ecclésiastiques pour Ernest était à cette époque l'un des points capitaux de la politique des princes de Bavière.

Albert IV († 1508) avait laissé trois fils : Guillaume, Louis et Ernest. Par son testament, il avait réglé que l'aîné seul, Guillaume, hériterait du territoire. Louis parvint à s'entendre avec Guillaume, mais Ernest fut complètement écarté des affaires, et ses deux frères lui cherchèrent une compensation dans des bénéfices ecclésiastiques. Ils le firent d'abord nommer Administrateur de l'évêché de Passau (1516) ; ils cherchèrent aussi à le faire nommer coadjuteur de l'archevêque de Salzbourg et de l'évêque d'Eichstätt.

Leurs parents, les comtes palatins, les aidaient dans ces négociations et c'est évidemment de la coadjutorerie d'Eichstätt qu'Aléandre parle aux n°s LXXXV et LXXXVIII.

L'opposition du chapitre d'Eichstätt empêcha la nomination d'Ernest comme coadjuteur de l'évêque de cette ville, Gabriel d'Eyb ; mais il devint coadjuteur de Lang, archevêque de Salzbourg (1525 : préliminaires ; élection, le 3 mars 1540 ; et à la mort de Lang, il lui succéda (1540).

Dans toutes les intrigues et négociations autour de cette affaire, il est du reste inutile de chercher le souci des intérêts religieux des populations. Aussitôt qu'Ernest était pourvu d'un évêché, l'on s'empressait d'obtenir de Rome des dispenses de consécration épiscopale. C'est quand on lit des histoires de ce genre que l'on comprend mieux comment la parole de Luther a pu avoir un si immense retentissement.

Julius Sax, *Die Bischöfe und Reichsfürsten* von Eichstädt (Landshut, 1884), I, p. 362 et suiv., ne parle pas, croyons-nous, de cette affaire.

Voir S. Riezler, *Geschichte Baierns* (Gotha, 1899), IV, 60-64, 107-109, 275-277 ; G. Wolf, *Die bayerische Bistumspolitik in der 1. Hälfte des XVI. Jahrhunderts ;* dans *Beiträge zur bayerischen Kirchengeschichte*, t. VI, 1900, p. 145-173 ; 193-216.

1. Espace en blanc dans le ms.

Digitized by Google

Mihi enim eadem die qua Pontifex Bononia Romae versus discessit fuit Venetias legationis meae causa obeundae veniendum, in qua si quid est quod mea opera uti velis aut aliquando usu eveniat ut ego ipse cognoscam me posse tibi gratam rem ullam facere, pro comperto habeas me nunquam defuturum honori, commodo et dignitati tuae; et quum in hujus legationis forte incidi mentionem, scias velim eam non minus onerosam quam honoratissimam mihi obtigisse, utpote cui, praeter immensam rerum singulis prope horis tractandarum congeriem, et numerosa familia sit necessaria, et caritas omnium rerum modulum non solum meae pristinae aerumnae sed et proventuum qui e legatione proficiscuntur non parum excedunt. Ferimus omnia aequo animo dum in commune laboramus pro Republica, et Pontificis patroni uberiorem spem expectamus ; quae si aliquando benignior arrideat, quod fortunae potius quam patroni animo imputamus, nihil poterit unquam mihi contingere quod non mihi et amicis, quorum tu facile princeps, sit commune.

Vale, frater suavissime, et me Ill^{mis} tuis Principibus jamdudum addictum iterum atque iterum da, dedica et devove ; saluta item R^{dum} et mihi carissimum discipulum D^{num} Georgium, et Venerabilem D^{num} Blasium [1] nostrum, sed nec in postremis R^{dum} D^{num} Bernardum Soll... (?), quibus omnibus si non ita ut sperabam boni aliquid acquirere potui, certe studium non defuit nec amor meus in eos singularis, sed dura temporum conditio, qua nihil boni aut laeti sperare nec facere bonis viris amplius licet. Iterum vale.

Venetiis, XXIX Augusti MDXXXIII.

LXXXVII

Aléandre a Clément VII. — Mariage de Catherine de Médicis avec le duc d'Orléans. — Joie qu'Aléandre a ressentie à la nouvelle de cet événement si heureux pour la maison des Médicis. — Venise, 6 novembre 1533. — (Vat. 8075, f. 8^{r}, *cop.*)

Clementi VII

Postquam est ad nos perlatum fœlicissimas istas nuptias inter illustrissimum ducem Aureliani Christianissimi Regis filium et

1. *Sic*, sans doute pour Blosium.

Digitized by Google

inclytam neptem tuam esse jam tandem Augustissimis auspiciis atque in tua et ipsius regis reginaeque et totius Regii sanguinis praesentia celebratas [1], incredibile dictu est quanta ego meique omnes laetitia gestierimus, non modo quia illustrissima domus tua, multis virtutibus et titulis ac rebus praeclare gestis, splendidissimo novo hoc honore perpetuum duraturo sic [2] decorata, quo majorem ne optare quidem potuisses, verum etiam quia hinc quanta tua auctoritas, quanta sit prudentia, liquido omnibus constare potuit; qui rem tam arduam, tam difficilem, toties a multis, et magnis Principibus impeditam, a multis qui hoc inviti audiunt vix et nunc creditam, ad optatum finem tua sola sapientia perduxisti. Quam ob rem felicissimos istos successus quam possum maxime Sanctitati Tuae gratulor, et mihi meisque qui tam longo servitio praemiisque super merita abs te ornati jam tui omnes sumus [3], summopere gaudeo atque ut de te tuisque in dies laetiora et feliciora audiamus, continuis votis, a Deo optimo maximo precamur et petimus. Felix diu nobis et Christianae reipublicae vivat et valeat Sanctitas tua, cujus sanctissimos pedes exosculor.

Venetiis, VI novembris MDXXXIII.

LXXXVIII

ALÉANDRE AU DATAIRE [4]. — Aléandre le félicite d'être devenu dataire. — Il lui recommande le doyen de Worms, qui se rend à Rome pour les affaires de l'électeur palatin. — Venise, 20 avril 1534. — (Vat. 8075, f. 124 r, *cop.*)

Utinam tam mihi frui liceret jucundissima presentia R^dae^ P^tis^ V. quanto animo ipsi gratulor et mihi gaudeo ob istum jam longo tempore ab omnibus nobis sibi optatum et merito debitum datariatus

1. Voir, entre autres, Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom* 1874, 2e éd., VIII, 637-638.

2. Vraisemblablement pour *sit*.

3. A la lettre précédente, le ton était un peu différent : si l'avenir avait à être meilleur que le présent, Aléandre le devrait à la fortune plutôt qu'aux dispositions de Clément VII.

Mais « cela fut et sera toujours ».

4. Moroni (*Dezionario di erudizione st.-eccl.*, XIX, pp. 133, 134) nomme à cette époque plusieurs dataires, sans préciser la date de leur nomination.

Digitized by Google

honorem ; recoleremus enim nunc multa amicitiae quae in utraque fortuna percurrimus. Id quantum in praesentiarum negotium nobis est, quod tantum possum, me totum offero et dedico R^dae^ P. V. si quid forte esset quod in hac mea legatione mea opera uti vellet. Id quod fretus meae in ipsam observantiae conscientiam vicissim de P. V. mihi meisque amicis polliceri ausim ; inter quos quum unum e primariis existimem R^mum^ D. Decanum Wormatiensem qui ad summum Pontificem Ill^morum^ D^norum^ Electoris et fratrum Palatinorum oratum accedit, oro quam possum maxime R^dam^ P. V. praedictum Decanum non minus ipsius virtutibus quam mea et Ill^morum^ Palatinorum causa benigne amplexari, ut suis gratiis et favoribus [cumulet ?], eidemque qui jam quinque diebus hinc Romam iter arripuit adjunctas literas per unum aliquem e suis familiaribus reddi jubeat; et feliciter diu valeat, cui me humiliter commendo.

Venetiis, XX Aprilis MDXXXIIII.

XIC

Aléandre a Georges Sabinus[1]. — Éloge de Sabinus — Aléandre lui octroie la couronne de laurier, l'ordre équestre, le titre de comte de Latran, et les mêmes privilèges qu'Aléandre a reçus lui-même de Léon X en même temps que ce titre. — Venise, 1er septembre 1534. — (Bol. Univ. 954, f. 97, copie annotée par Aléandre. — Vat. 8444, p. 467, copie du ms. de Bologne.)

Pro Georgio Sabino poeta et comite palatino et equite[2].

Hieronimus Aleander Dei et Apostolicae Sedis gratia Archiepiscopus Brundusinus et Oritanus S^mi^ D^ni^ nostri Papae praelatus domesticus et bibliothecarius sacri Palatii apostolici et lateranensis aulae Comes ac ejusdem S^mi^ D^ni^ Nostri et dictae sanctae Sedis in universo Venetorum Dominio cum potestate legati cardinalis de latere legatus.

Dilecto nobis in Christo Georgio Sabino Brandeburgensi Germano salutem et omnis doctrinae virtutumque incrementum.

1. Georg Sabinus (Schuler), philologue et poète latin, 1508-1560. Vincenzo Lancetti, *Memorie intorno ai poeti laureati d'ogni tempo e d'ogni nazione* (Milan, 1839), p. 417-421 ; l'*Allgemeine deutsche Biographie*, t. XXX, 107-111. Il partit de l'Allemagne pour l'Italie après la diète d'Augsbourg, et il y demeura jusqu'en 1536.

2. Titre de la main d'Aléandre.

Digitized by Google

Nequaquam te indonatum in patriam redire patiemur, Sabina studiosissime, cujus ingenii felicitatem et in carmine facilitatem plane Ovidianam ita amplexamur et admiramur omnes ut speremus (si pergas, neque te alio aut fortuna aut ab isto genio diversa mens adducat) esse te veteres poetas et bonos illos si non superaturum certe proxime accessurum. Macte igitur isto ingenio et ista virtute esto, Sabina, atque hoc a nobis perpetuum tuorum meritorum monimentum accipe : te enim non modo poetica, et Apollinari laurea donamus ac equestris ordinis dignitate insignimus, sed et tibi in sacri palatii apostolici et aulae Lateranensis comitem per nos adscito et creato, ut iis omnibus donis et facultatibus utaris et gaudeas quibus uti et gaudere nobis virtute infrascripti privilegii ab apostolica sede concessum est, vi et testimonio harum litterarum sponte nostra lubentique animo elargimur, dummodo in artibus liberalibus, medicina, utroque vel altero jurium nec non theologia ad bacchalaureatus, licentiam vel doctoratus gradum et honorem non nisi eos provehas quos duorum triumve tibi adsistentium doctorum seu licentiatorum ejus facultatis qua de agetur praemio non levi examine, eorumdemque suffragiis juramento comprobatis, hujusmodi honore dignos judicaveris ; et ne quis forte putet temere nos et nulla auctoritate praeditos his te donis gratiisque ornasse, idcirco privilegii praedicti nobis a Summo Pontifice indulti exemplum praesentibus subscribi, ac hujusce nostri in te muneris diploma tam nostrae quam nostri secretarii manus autographo nostrique soliti sigilli appensione jussimus autorari.

Datum Venetiis apud sanctum Eustachium in aedibus nostris, Kal. Septembris anno Incarnationis Dominicae millessimo quingentessimo trigessimo quarto, inditione septima, Pontificatus sanctissimi D. N. papae praedicti anno undecimo.

Tenor vero praedicti apostolici privilegii nobis ostensi sequitur et est husmodi.

Puis, de la main d'Alexandre :

A tergo : Ven^{li} fratri Hieronimo Archiepiscopo Brundusino et Oritano. Intus : Clemens papa septimus. Venerabilis frater [1].

1. Rien de plus. Évidemment Aléandre veut rappeler ici le privilège transcrit plus haut : n° LXXII (28 février 1527).

Digitized by Google

XC

ALÉANDRE A JEAN MAIUS [1]. — Aléandre regrette de n'avoir pu voir Maius ni à Spire, ni à Ratisbonne. Il le prie d'entourer de tous égards Francesco Contarini. — Sous peu, il part pour Rome, appelé par le Souverain Pontife. — Venise, 12 mai 1535. — Vat 8075, f. 107v *cop.*.

D. Joanni Maio.

Duram sortem meam, cui non licuerit quum Spira transirem ob tuam aegritudinem et meam properationem inter nos videre, neque dum Ratisbonae essemus per tuam absentiam; optabam enim te sancte amplexari, tecum loqui et repetere ea fortunae discrimina quae una passi sumus ante multos annos atque plurimo consolari quod ejus plantae fructus viderem, quam aliquando in teneris annis literarum studiis et virtutibus coluissem. Id quum negatum est si quid me adhuc mutuo diligis, potes vel unius Francisci Contareni [2] apud Serenissimum Regem vestrum pro Illustrissimo Veneto Senatu oratoris prudentissimi, nobilissimi et integerrimi consuetudine resarcire, quod inter nos in praesentia non licet. Unde et tu jucundissimum fructum ex ista tam sancta, tam honesta conversatione percipies et rem mihi adeo gratam facies, si quod in eum officii et benevolentiae signum edideris ac si in me id omne proficisceretur. Romam propediem sum discessurus a Summo Pontifice vocatus. Illic si quid me voles quod praestare possim scribe et factum puta [3]. Vale.

Venetiis XII maii MDXXXV.

1. Secrétaire du roi Ferdinand, et, comme on le voit ici, ancien élève d'Aléandre à Paris.

2. Voir des détails sur cette ambassade dans Fr. Dittrich, *Gasparo Contarini* (1885), p. 322, 331.

3. Dans un billet du 22 mai 1535, Aléandre parle de ses préparatifs en vue de ce départ pour Rome :

Hic juvenis mihi a secretis bonis moribus bonisque literis praeditus, qui a me nunc Romam domum mihi ornaturus, supellectilia paraturus, penum illustraturus mittitur, Vobis quid de me sit referet. Huic meo nomine, quae dicturus est, fidem habete (?) consilio et favore (si quid me amatis) adsistite, et bene valete. Venetiis, XXII, Maii MDXXXV. (Vat. 8075, f. 123v.) Mais Aléandre ne partit de Venise qu'aux environs du 10 septembre 1535. (Voir, ci-après, le n° XCII.)

Au ms. Vat. 6199 f. 65r, nous avons la réponse de Maius à Aléandre. Cette réponse

Digitized by Google

XCI

Joannikios Cartanos a Aléandre[1]. — Cartanos est en prison : il demande à Aléandre d'avoir pitié de lui dans la grande affliction où il se trouve. — De même qu'Azarias en face d'Ozias, Aléandre doit résister aux empiétements du pouvoir temporel, et faire respecter les droits du sacerdoce. — En termes émouvants, Cartanos supplie Aléandre de le faire sortir de prison. — (Vat. 6199, f. 147, *orig.*).

Quand il écrivait cette lettre, Cartanos était en prison. Or, dans le prologue reproduit par Legrand (nov. 1536 ; voir la note ci-dessous), Cartanos dit en effet qu'il alla en prison pour un mot injurieux à l'adresse d'Arsène Apostolios ; de plus, il y parle de son incarcération comme d'un fait récent. Ces incidents durent se produire à la suite d'un décret du *Conseil des Dix*, du 29 mai 1534, qui conférait à Apostolios l'élection de deux prêtres catholiques pour desservir l'église Saint-Georges. Ce décret bouleversa profondément la colonie grecque de Venise. C'est sans doute dans ces circonstances que Cartanos injuria Apostolios. De plus, ce dernier étant mort le 30 avril 1535, Cartanos dut être condamné auparavant (Legrand, I, pp. CLXXI-CLXXII).

Par ailleurs, nous savons qu'Aléandre quitta Venise au mois de septembre 1535 (voir ci-après, n° XCII). La présente lettre paraît avoir été écrite avant ce départ. En effet, elle n'eût guère eu sa raison d'être si Aléandre n'eût plus été à Venise. En outre, il n'y a aucune adresse : elle aura été remise clandestinement, de la main à la main. Elle se place donc dans les derniers mois de 1534 ou les premiers de 1535.

Τὸ μὲν πολὺ καὶ σφόδρα δεινόν μοι κακὸν, ὠθεῖ με δὲ γράφειν ἀεί	*Mes malheurs nombreux et terribles me poussent toujours* [2]

offre peu d'intérêt : Maius remercie Aléandre de sa lettre ; tous deux sont agités par la fortune. Francesco Contarini n'avait pas besoin d'être recommandé. Maius remercie Aléandre de s'offrir à lui être utile auprès de Sa Sainteté. (Vienne, 21 juin 1535, reçue par Aléandre à Venise, le 20 juillet 1535.)

1. Joannikios Cartanos, grand protosyncelle de Corfou. Legrand donne de nombreux renseignements sur ce Cartanos dans sa *Bibliographie hellénique*, 1885, I, 226-233 ; II, 4-5 ; 418.

Dans le premier de ces passages, on trouve la description d'un livre grec édité par Cartanos (nov. 1536). Legrand en reproduit le prologue « avec les fautes d'orthographe, les solécismes et les barbarismes dont il est criblé. A notre avis, ajoute-t-il, une telle reproduction fera on ne peut mieux connaître quel fut le degré d'instruction de ce Cartanos, que ses comtemporains considérèrent comme un hérésiarque ».

On pourra constater que le grec de la présente lettre n'est pas plus correct que celui de ce prologue. Mais, dans son incohérence, cette lettre a du mouvement, de la chaleur ; elle explique que Cartanos ait pu exercer de l'influence autour de lui.

Nous négligerons de signaler toutes les incorrections de cette lettre. En général, nous ne le ferons que là où l'on pourrait croire à une faute d'impression.

2. Ce mot semble indiquer que cette lettre fut précédée de plusieurs autres du

Digitized by Google

σοι, ὦ δέσποτα· ἀλλά μοι συγγνόμων (*sic*) γενοῦ, ἱκετεύω, εἰ καὶ πολλὰ καὶ διάφορα γράφωσι [1]· οὐ γὰρ αὐθαδῶς καὶ εἰκῇ νουθετῶν (*sic*), ἢ ἀπειλῆς (*sic*) ἕνεκεν. Ἀλλ' ὥσπερ παῖς καθ' ἑκάστην κλαίων ἔμπροσθεν τῆς αὐτοῦ μητρός, ἕως οὗ τὸν μασθὸν ἀπολαύσῃ [2], οὕτως κἀγὼ κλαίω, ἕως οὗ τὸν καρπὸν ὃν ποθῶ ἀπολαῦσαι, παρὰ σοῦ τοῦ κυρίου μου. Καὶ γὰρ ὁ παῖς οἶδεν καλῶς τίς ἦν ὁ γάλακτι τοῦτον (*sic*) ἀφθόνως παρέχει καὶ τίς ἦν ὁ δυνάμενος αὐτὸν θεραπεῦσαι (*sic*)· οὕτως κἀγὼ οἶδα τίς ἦν ὁ δυνάμενος τῆς ἐμῆς ψυχῆς θεραπίαν παρέχει. Καὶ γὰρ οὐδέπωτε (*sic*) παύσωμαι (*sic*) λέγειν ἕως οὗ τὸν καρπὸν ἀπολαύσω· ὁ δέ γε καὶ ἀσθενῶν οὕτως συνεχῶς τῷ ἰατρῷ παρατρέχει καὶ φάρμακα παρ' αὐτοῦ αἰτεῖ, ἕως οὗ τῆς ἀνάγγης (*sic*) ἐλεύθερος γένηται· οὕτω τοίνυν οὗτος ποιῶ· ἕως οὗ τῆς εἱρκτῆς ἐλεύθερος γένομαι (*sic*), οὐ παύσωμαι καθ' ἑκάστην φάρμακα ἰατρείας αἰτεῖν παρὰ σοῦ τοῦ δεσπότου μου, καὶ εἴ γε βούλει, ἀφθόνως παρέχεις μοι ταῦτα· εἷς λόγος σὸς παρευθύς με ἴασατο [3].

à vous écrire, ô mon maître, mais daignez m'écouter avec bienveillance, je vous en supplie, quoique je vous écrive de nombreuses lettres de toute sorte : je ne le fais ni par présomption, ni pour le plaisir d'écrire, ni pour faire des menaces. Mais de même qu'un enfant crie constamment vers sa mère, jusqu'à ce qu'il obtienne le sein, de même, moi aussi, je crie, jusqu'à ce que de vous qui êtes mon seigneur j'aie obtenu ce que je désire. L'enfant sait bien qui lui donnera ce lait généreusement, et qui peut prendre soin de lui ; de même, moi aussi, je sais qui peut prendre soin de mon âme. Et je ne cesserai de parler jusqu'à ce que j'aie obtenu gain de cause. Le malade a continuellement recours au médecin, et il lui demande des remèdes jusqu'à ce qu'il soit délivré de sa souffrance ; c'est ce que je fais moi-même ; jusqu'à ce que je sois délivré de ma prison, je ne cesserai d'implorer journellement ma guérison de vous, mon maître. Et si vous le

même genre, et dès lors qu'elle fut écrite plutôt vers la fin du séjour d'Aléandre à Venise. — C'est ce même mot (ἀεί) qui nous fait traduire πολλὰ καὶ διάφορα par « de nombreuses lettres de toute sorte ».

1. Probablement pour γράφω σοι ; ou, peut-être, pour γράφοντι !

2. Dans le texte original, les verbes n'ont pas d'iota souscrit.

3. Allusion à la phrase du Centurion dans l'Évangile : Εἰπὲ λόγῳ, καὶ ἰαθήσεται ὁ παῖς μου. (Luc, VII, 8.) Cette lettre contient de nombreuses réminiscences d'auteurs sacrés ou profanes.

Digitized by Google

Νῦν δ' ἐστὶν ὁ καιρὸς ἀπολαῦσαι τῆς τρυφῆς του παραδείσσου (*sic*) [1]· μακάριοι οἱ κοπιῶντες καὶ πεφορτισμένοι, κἀγὼ ἀναπαύσω ὑμας, λέγει Κύριος [2]· εἰ τοίνυν κοπιάσῃς δι' ἐμέ, μακάριος ἔσῃ ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ. Καὶ αὖθις, ἐφ' ὅσον ἐποιήσατε ἑνὶ τούτων τῶν ἀδελφῶν μου τῶν ἐλαχίστων, ἐμοὶ ἐποιήσατε [3]. Ἀλλ' ἐρεῖς μοι· οὐ δύναμαι, οὐκ ἐῶσί με. Καὶ γὰρ δι' αὐτὸ λέγω· μακάριοι οἱ κοπιῶντες· κοπίασον δι' ἐμὲ καὶ εἰπὲ αὐτοῖς καὶ μετὰ ἀπειλῆς. Μνήσθητι τοῦ Ἀζαρίου, πῶς τὸν Ὀζίαν ἔλεγξεν· κατατολμήσαντος αὐτοῦ ἐλθεῖν ἐπὶ τοῖς ἀδύτοις τοῦ ἱεροῦ θυμιᾶσαι, πῶς τοῦτον ἀπείλησε μετὰ παρρησίας πολλῆς· καὶ οὐκ οἶδε τὸ διάδημα μήτε τὴν ἀλουργίδαν (*sic*) αὐτοῦ· ἀλλὰ πτωήτως (*sic*) τῇ τοῦ θεοῦ δυνάμῃ (*sic*) θαρρήσας, αὐτὸν ἔλεγξεν· οὐκ ἔξεστίν σοι, βασιλεὺ (*sic*), τὰ τῆς ἱερωσύνης ὅρια ἁρπάζῃν (*sic*)· οὐ γὰρ σὸν ἐστὶν τὸ θυμιᾶσαι, ἀλλ' ἐμόν· ὅρος ἱερωσύνης ἐστίν, οὐχ ὅρος βασιλέως [4].

voulez, vous me la pouvez procurer aisément : un mot de vous, et aussitôt je suis guéri.

Voici pour vous une occasion de vous procurer les délices du ciel : « Bienheureux vous qui souffrez et qui êtes affligés ; et je vous soulagerai, dit le Seigneur. » Si donc vous souffrez à cause de moi, vous serez heureux en ce grand jour. Et ailleurs : « Tout ce que vous aurez fait à l'un des plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'aurez fait. » Vous allez me dire : « Je ne le puis pas ; on ne me laissera pas faire. » Et précisément, c'est pourquoi je dis : « Bienheureux ceux qui souffrent. » Souffrez à cause de moi : parlez-leur et d'une manière énergique. Souvenez-vous d'Azarias, comment il repoussa Ozias. Ozias ayant osé venir pour brûler des parfums dans le sanctuaire du temple, vous savez avec quelle liberté Azarias le repoussa. Il ne voulut voir ni son diadème, ni sa pourpre, mais, frappé d'un saint effroi, et confiant en la force de Dieu, il l'apostropha en ces termes : « Roi, il ne vous est pas permis d'empiéter sur le territoire du sacer-

1. Ézéchiel, XXVIII, 13 : Ἐν τῇ τρυφῇ τοῦ παραδείσου τοῦ θεοῦ ἐγενήθης.
2. Matth., XI, 28.
3. Matth., XXV, 40.
4. Voir II Paralip., XXVI, 16 et suiv.

Digitized by Google

doce ; ce n'est pas à vous, mais à moi qu'il appartient d'offrir des parfums; c'est la fonction du sacerdoce et non celle de la royauté. »

Ἴδες μετὰ πόσης παρρησίας αὐτὸν ἔλεγξεν. Ἐπεὶ τοίνυν αὐτοῦ παρακούσας, ταχίστην ὀργὴν ὁ θεὸς Ὀζίᾳ παρέδωκεν, λέπραν ἀφίεις κατὰ τοῦ μετόπου (*sic*) αὐτοῦ, διὰ τὸ ἁρπᾶσαι (*sic*) τὴν ἱερατικὴν ἐξουσίαν.

Voilà avec quelle liberté il l'apostropha. Et, comme Ozias refusa d'obéir, Dieu lui envoya aussitôt une marque de sa colère: il lui couvrit le front de lèpre, pour avoir voulu usurper les fonctions sacrées.

Καὶ σὺ τοίνυν, ὦ λογιώτατέ μοι αὐθέντα, ἔλεγξον αὐτούς, ἐπεὶ πορθῶσι τὴν σὴν ἐξουσίαν. Οὐκ εἰσὶν ὅρια αὐτῶν, ἀλλ' ὅρια σὰ καὶ τῆς ἱερωσύνης. Εἰ δὲ καὶ παρακούσωσιν, ὁ θεὸς ἀποστελεῖ καὶ αὐτοῖς τὴν κατὰ τοῦ Ὀζίου. Ἔλεγξον αὐτοὺς κἂν διὰ τῆς σῆς ἐξουσίας ἵνα μὴ δείξῃς αὐτῶν ἐλαττότερος. Ἱερωσύνη γὰρ καὶ αὐτῆς τῆς βασιλείας σεμνοτέρα καὶ μείζον ἐστὶν ἀρχῇ· μὴ θελήσῃς ἀφελεῖν (*sic*) σοῦ τὴν ἐξουσίαν.

Vous donc aussi, ô maître très sage, faites-leur des reproches, puisqu'ils empiètent sur votre pouvoir. Ce n'est pas leur territoire ; c'est le vôtre et celui du sacerdoce. S'ils refusent de vous entendre, à eux aussi, Dieu leur enverra le châtiment qu'il a envoyé à Ozias. Réprimandez-les au moins dans la mesure de votre pouvoir, afin de ne pas sembler leur être inférieur. Le sacerdoce, en effet, est plus vénérable que la royauté elle-même; il lui est supérieur en autorité. Ne vous laissez pas enlever votre puissance.

Ἡ γὰρ ὑμετέρα σιωπὴ (*sic*) πολλὴν τὴν ἐμὴν ζημίαν φέρει καὶ μείζον (*sic*) μοι κίνδυνον προξενῇ (*sic*). Ἀλλ' ὦ θεοτίμητέ μοι δέσποτα, ἕνεκεν τοῦ θεοῦ, μὴ ἀφιείς με ἐνταῦθα, ἀλλ' ἀνάστηθι καὶ διαφύλαξόν με ὑπὸ τὴν σκέπην τῶν πτερύγων σου· ἐλευθέρωσόν (*sic*) με τὸν ἐλαιινὸν (*sic*), ἱκετεύω· ἐλευθέρωσόν με τὸν τρισάθλιον καὶ

Votre silence me cause un grand dommage et me prépare des dangers encore plus grands. Mais, ô maître honoré de Dieu, pour l'amour de Dieu, ne me laissez pas ici ; emportez-moi et gardez-moi à l'ombre de vos ailes. Délivrez-moi, je vous en conjure, moi objet digne de

Digitized by Google

ἁμαρτωλόν· ἐλευθέρωσόν με τὸν ξένον, τὸν ἐπτωχόν (*sic*), τὸν ἐν φυλακῇ, τὸν μὴ ἔχοντα τινὰν (*sic*) βοηθήσαί με· λύτρωσόν με τὸν δύστηνον, ἵνα καὶ ὁ θεὸς λυτρώσῃ σε ἀπὸ παντὸς κακοῦ. Ἀρκεῖ μοι ἡ τυραννὶς τοῦ τοσούτο καιροῦ, ἀρκεῖ μοι ἡ μεγίστη πενία ἣ με περίκειται. Ἄφες μοι τὰ ὀφειλήματα ἵνα. καὶ ὑμῖν ἀφίσει ὁ πατὴρ ἡμῶν ὁ οὐράνιος, καὶ κληρονόμως (*sic*) γενήσῃ τῆς βασιλείας αὐτοῦ [1]. Ἀμήν, ἀμὴν, ἀμήν.

pitié ; délivrez-moi, moi trois fois malheureux et pauvre pécheur ; délivrez-moi, moi l'étranger et le mendiant, moi le prisonnier, celui qui n'a personne pour lui venir en aide. Délivrez-moi, moi pauvre infortuné, afin que Dieu vous délivre de tout mal. C'en est trop de la tyrannie de mon affreuse situation ; c'en est trop de cette grande détresse qui m'enserre. Pardonnez-moi mes offenses afin qu'à vous aussi vous pardonne notre Père céleste, et que vous deveniez l'héritier de son royaume. Amen. Amen. Amen.

Δοῦλος καὶ εὐχιότης τῆς σῆς παναγιότης.

Le reconnaissant serviteur de votre personne toute sainte.

Ἰωαννίκιος ἱερομόναχος ὁ Καρτᾶνος καὶ μέγας πρωτοσύγγελλος Κεκέρων (*sic*).

Joannikios Kartanos, prêtre régulier, et grand protosyncelle de Corfou.

1. Allusion au *Pater noster*, Matth., VI, 11.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

La bataille de Tourcoing et le combat de Pont-à-Chin

(MAI 1794)

DOCUMENT INÉDIT

Le manuscrit de la bataille de Tourcoing et du combat de Pont-à-Chin, reproduit ci-après, se compose d'un petit carnet de deux feuillets dont les dernières pages restent blanches. Il est probable qu'il y avait un autre carnet précédant le premier, d'après la forme du récit. L'écriture, très soignée et sans rature, semble indiquer que c'est une copie des notes rédigées par l'auteur du récit, qui a pris part à cette campagne et doit avoir appartenu à la troisième demi-brigade de l'armée de Pichegru.

Un certificat délivré au capitaine Delagroue, de la huitième demi-brigade, par les chefs et les officiers de cette demi-brigade, était conservé avec le manuscrit : il est donc probable que ce dernier est de la main du capitaine Delagroue qui aurait recopié le récit, fait par un ami, des combats auxquels lui-même avait pris part.

Le premier épisode se rapporte à la bataille de Tourcoing, gagnée sur les coalisés, le 18 mai 1794, par les généraux Souham et Bonnaud. La suite est relative au combat de Pont-à-Chin, l'un des nombreux combats livrés autour de Tournay, et que M. Thiers résume ainsi (*Révolution française*, t. XXI) : « ...Pichegru profita mal de cette importante victoire (Tourcoing) ....S'approchant du fleuve (l'Escaut), il resserra les coalisés dans leur position demi-circulaire de Tournay. Bientôt tous ses corps se trouvèrent engagés sur ce demi-cercle. Le combat le plus vif fut livré à Pont-à-Chin, le long de l'Escaut. Il y eut pendant douze heures un carnage affreux et sans aucun résultat possible. Il périt des deux côtés sept à huit mille hommes. L'armée française se replia après avoir brûlé quelques bateaux et en perdant une partie de l'ascendant que la bataille de Tourcoing lui avait valu. »

Commandant A. MALIBRAN.

..... L'on se prépare à une seconde charge plus vive que la première.

Digitized by Google

Nous repoussons, à la vérité, l'ennemi une seconde fois ; mais, secondé par plusieurs de ses escadrons, il nous chargea vigoureusement. « Quel désespoir ! Serions-nous vaincus ? disent les Républicains ? Retomberions-nous donc dans l'esclavage ? Non... Chargeons une troisième fois ! Étonnons par notre courage un ennemi qui, de tous côtés, crie victoire, et montrons-lui à quelles troupes il a affaire. »

La troisième charge commence : on se bat, pour ainsi dire, corps à corps. Jamais combat ne fut plus vif. L'ennemi tient bon ; mais, voyant que partout l'on se bat avec la même intrépidité, il plie enfin. C'est en vain que leurs chefs veulent les faire tenir à leurs rangs : le désordre se met parmi eux, et l'on a beau leur dire qu'ils étaient les vainqueurs et qu'ils le seront s'ils veulent l'être, ils n'écoutent rien : tous craignent pour leur vie et ne croient se sauver que par la fuite ; il y en eut même parmi eux d'assez lâches pour jeter leurs armes et leurs havresacs.

Le duc d'Yorck, toujours confiant et persuadé, d'après les mesures que ses généraux ont pris, que la victoire ne peut lui échapper, était encore à Roubaix lorsque nos tirailleurs n'en étaient éloignés que d'une portée de fusil. On ne pouvait lui persuader que les Français étaient les vainqueurs. « Les positions que mon armée occupait étaient trop avantageuses, disait-il. J'avais une artillerie trop formidable, ma jonction était presque faite avec Clairfayt et la victoire ne peut m'être ravie. »

Cependant, il fut obligé d'en croire à l'évidence et de mettre fin à toutes les réflexions qui lui faisaient remporter une victoire idéale pour fuir avec la plus grande promptitude qu'il pourrait. Grâce à ses coursiers, il nous échappa.

Quel étonnement et quelle surprise pour les habitants de Roubaix de voir arriver chez eux les Français vainqueurs ! L'Anglais avait totalement pillé ce bourg.

A peine y avions-nous mis les pieds que ces gens, sortant de leurs caves où ils s'étaient renfermés, volent au-devant de nous, nous serrent les mains, nous embrassent et nous regardent comme leurs libérateurs et leurs sauveurs. « Nous sommes ruinés, disent-ils, mais nous sommes débarrassés des barbares qui ne sont signalés sur notre territoire que par leurs forfaits ; nous sommes contents. »

Digitized by Google

Il s'agissait donc, pour profiter de l'avantage de la victoire, de poursuivre l'ennemi avec chaleur, ce que nous fîmes. C'est alors que des régiments entiers d'Anglais se rendaient prisonniers et demandaient grâce à leurs vainqueurs ; ils avaient bien changé de ton : ceux qui, la veille, étaient les plus insolents et tenaient les discours les plus hardis étaient les premiers à se rendre.

Dans notre poursuite, nous tombâmes sur le parc d'artillerie, composé de cinquante-cinq pièces de canon de gros calibre, de quantité de caissons remplis de munitions. Nous prîmes aussi beaucoup de voitures chargées de très beaux outils propres pour faire un siège.

Le parc était entre Lannoy et Léers, deux endroits où, la campagne précédente, toutes les fois que nous nous étions mesurés avec l'ennemi, nous avions eu le désavantage.

La bataille avait commencé sérieusement à huit heures du matin ; à deux heures de l'après-midi, nous étions encore à leur poursuite, lorsque le ralliement sonna pour nous.

Nous nous battions, notre avant-garde et l'artillerie légère déjà se trouvaient prêtes à marcher ; nous n'attendions plus que les ordres.

Le signal se donne ; nous partons pour Lincelles dans le dessein de marcher sur Clairfayt. Mais ce général, ayant appris la pleine défaite du duc d'Yorck, s'était retiré.

La troisième demi-brigade perdit, à cette affaire, le chef du premier bataillon, un capitaine du troisième et plusieurs volontaires.

Il y eut cinq officiers blessés.

Dans ma compagnie, j'eus un sergent et deux grenadiers tués, et six blessés.

Nous arrivâmes à six heures du soir au Blanc-four, petit endroit faisant la moitié-chemin de Tourcoing à Lincelles. Nous bivouaquâmes à cet endroit la nuit du vingt-neuf au trente [1].

Le trente floréal, un peu reposés de la grande fatigue que nous avions éprouvée, nous nous remettons en marche. Nous traversons Menin et sommes venus bivouaquer à Werelghem, petit village situé entre Menin et Courtrai.

Le premier prairial, nous sommes partis de Werelghem, et

1. 29-30 floréal : 18-19 mai 1794.

Digitized by Google

sommes revenus nous placer sur la montagne Sainte-Anne, après avoir repassé la Lys.

Nous demeurâmes sur cette montagne jusqu'au trois.

Le trois [1], nous prenons les armes à une heure du matin. Le temps était beau, les étoiles brillaient, tout annonçait une belle journée : mais, hélas ! qu'elle devait être terrible et sanglante !

A trois heures, nous nous mettons en marche, nous devions faire débusquer l'ennemi du village de Saint-Léger ; nous nous dirigions donc sur ce point.

A cinq heures, nous l'attaquons et, à neuf, nous en étions maîtres.

L'attaque de ce village était difficile : un fort ruisseau, en outre des batteries de distance en distance en défendaient l'approche.

Malgré ces obstacles, notre artillerie se plaça au milieu de la prairie et à découvert ; peu effrayée des retranchements dans lesquels était l'ennemi, elle ne craignait pas d'avancer.

Une intrépidité pareille les étonna ; nos tirailleurs, en outre, venaient à demi-portée de fusil tuer les canonniers à leurs pièces.

Ne pouvant tenir plus longtemps et craignant d'ailleurs de se faire envelopper, ils évacuèrent l'endroit.

Sitôt que l'on s'aperçut qu'ils cédaient, avant même [illegible] toutes leurs troupes fussent parties, et sous les yeux de leur a[illegible]-garde, nos sapeurs secondés par des tirailleurs et quelques piè[illegible] de canon coupent les arbres les plus voisins, les jettent dans le ruisseau qui défendait le village et parviennent à faire un passage.

A peine est-il fait que nos troupes légères, tant artillerie que hussards, chasseurs à pied et à cheval se portent en avant et poursuivent l'ennemi avec tant de chaleur qu'il n'eut pas le temps d'enlever tous les bagages qu'il avait dans son camp de Varcoing ; il fut poussé jusque dans Tournai où il sema l'alarme ; la terreur fut si grande parmi eux qu'ils croyaient que nous entrions avec eux dans la ville ; rien n'était capable de les arrêter ; des redoutes dans lesquelles ils auraient pu soutenir un choc terrible étaient restées sans défense.

Quelles mesures prendre pour s'opposer aux Français? Les habitants ne songeaient plus qu'à fuir ou à se cacher, mais malheureusement nous ne fûmes instruits que trop tard d'une pareille épouvante.

Nous savions bien l'ennemi en pleine fuite, mais nous pensions

1. 3 prairial : 22 mai.

Digitized by Google

qu'il s'arrêterait dans des retranchements défendus par une bonne artillerie.

Il n'y eut que nos troupes légères qui s'en emparèrent, mais elles ne purent y tenir. La terreur se dissipait : bientôt l'on vit que les Français n'étaient pas en nombre, et qu'en se ralliant et les attaquant en règle, ils ne pouvaient occuper longtemps le terrain qu'on leur avait cédé.

Ce qui nous fut fatal, fut la présence de l'Empereur qui, pour lors, occupait Tournai. Lorsqu'il vit ses troupes débandées, il fit expédier les ordres les plus sévères pour qu'on se rallièt sur le champ, et dans peu de temps toutes les troupes sortirent de la ville. Lorsqu'elles furent sorties, les portes furent fermées, dans la crainte d'une déroute pire que n'avait été la première ; il fallait alors que chaque soldat se résolût à vaincre ou à mourir.

Après des mesures aussi rigoureuses, il fallut que nos troupes se repliassent, puisqu'il ne leur venait point de secours ; elles le firent sans perdre beaucoup de monde ; d'ailleurs notre artillerie légère les protégeait par un feu terrible.

Pendant tout ce temps, nous occupions une position près Pee, bourg assez grand, où nous paraissions devoir bivouaquer la nuit du trois au quatre, lorsque le général en chef, instruit de la déroute qui avait eu lieu, voulut poursuivre une affaire qui n'avait été qu'entamée, et tomber avec son armée sur la ville de Tournai.

En conséquence, il expédia de nouveaux ordres. L'armée se mit aussitôt en marche. A peine sommes-nous en marche qu'une fusillade et une canonnade terrible se font entendre. Déjà nos avant-gardes étaient aux prises et se battaient avec un courage dont il est peu d'exemple. Nous ne pouvions concevoir comment le feu était si terrible : « Quel acharnement, disions-nous ! » Nous ne fûmes pas longtemps sans être convaincus du carnage qui se faisait au village de Pont-à-Chin, près Tournai.

Nous avions une demi-lieue à faire pour arriver sur le champ de bataille.

Je ne vous dépeindrai pas le spectacle affreux qui s'offrait à nos yeux le long de notre route.

De distance en distance, nous apercevions les malheureuses victimes d'un combat qui devait être bien sanglant.

A chaque pas, c'étaient des blessés ; les cris de ces malheureux nous attendrissaient : « Ah, camarades, s'écriaient-ils, voyez nos

Digitized by Google

blessures, elles sont mortelles; mais, c'est pour la République que coule notre sang; qu'elle triomphe! voilà nos désirs... »

J'ai vu même des gens expirants demander encore après leurs armes et recommander qu'on en prenne soin.

Un pareil spectacle était fait pour répandre une espèce de tristesse dans nos cœurs, mais la rage s'en mêla : « Courons au secours de nos frères, disons-nous, ne laissons pas l'ennemi plus longtemps dans la position qu'il occupe : débusquons-le et vengeons la mort de nos amis. »

Nous précipitons nos pas; plus nous avancions vers le champ de bataille et plus de victimes nous apercevions. Semblable au tonnerre qui, dans les grands jours d'été, ne cesse de gronder avec fureur, tel et plus terrible encore était le feu de notre artillerie.

Il est bon cependant de vous faire part de l'émotion que j'éprouvai avant d'être à portée de l'ennemi. Je rencontre un capitaine de notre bataillon, jeune homme bien doux qui, ce jour, se trouvait d'avant-garde; il venait d'avoir la jambe gauche emportée d'un boulet; quatre de ses soldats le rapportaient. Il m'appelle : « Mon ami, me dit-il, je suis dangereusement blessé, tu vois... Ma jambe ne tient plus qu'à cette faible peau qui déjà est morte, dans l'instant peut-être vais-je expirer... » Il rendait en effet les derniers soupirs : « Courage, lui dis-je, cher camarade, nous ne tarderons pas à te venger, toi et tous nos frères d'armes. »

Nous arrivons donc à l'endroit que nous devons occuper à travers une pluie de balles, de mitraille et de boulets, les obus éclatent, ou sur nos têtes ou à nos pieds. Nous n'étions pas encore déployés qu'un esprit de terreur s'empare de nos troupes légères; elles plient et une déroute terrible a lieu; elles fuient et manquent d'entraîner les colonnes. Dans la rapidité de leur fuite, se pressant les uns contre les autres, ils tombent sur nous, blessent même nos soldats à coups de baïonnettes : il fallut s'ouvrir pour les laisser passer. Que faire? De quels moyens se servir pour parer à un désordre qui va devenir fatal à toute l'armée? Les généraux français ne voient d'autre ressource que de faire avancer toute la cavalerie et de lui donner l'ordre de sabrer les fuyards. Alors, ne voyant plus que la mort devant eux, ils se rallient et font enfin volte-face.

Pour empêcher l'ennemi de poursuivre nos troupes avec trop d'ardeur, on fit battre la charge à la plus grande partie des tambours de l'armée et les colonnes avancèrent.

Digitized by Google

Quelle surprise pour un ennemi qui se croit vainqueur; il avance avec confiance, il croit trouver des troupes en désordre et cherchant leur salut dans une fuite précipitée, lorsqu'au contraire, il voit un corps redoutable s'avancer et tomber sur lui!

C'est alors que le carnage fut plus affreux que jamais; une seconde fois maître du village de Pont-à-Chin, nos troupes avancent et en viennent aux mains. Nous arrivons dans une belle avenue dont la gauche est appuyée à une maison de plaisance non loin du village; mais qu'y voyons-nous? des blessés, des morts et des mourants; impossible de faire un pas dans cette avenue, à moins de mettre le pied sur un cadavre.

C'était cependant le poste que nous devions défendre; pour se garantir, l'on avait des arbres d'environ six pieds de tour que les boulets coupaient et vous jetaient sur le corps. L'ennemi enfilait cette allée par plusieurs batteries garnies d'obusiers et de pièces de gros calibre; il ne bougeait point; toujours en bataille, il nous présentait un front redoutable.

Peut-être, par notre ardeur et dans la rage où nous étions, serions-nous parvenus à les entamer si la présence de l'Empereur ne les eût ou encouragés, ou intimidés.

L'attaque sur Pont-à-Chin avait commencé à onze heures du matin et était devenue sérieuse à midi; l'on ne comptait encore, de part et d'autre, que des morts et des blessés.

François second, voyant donc le courage et l'acharnement des Républicains et craignant que ses troupes trop fatiguées ne vinssent à céder, mit en usage un moyen qui lui réussit. Éloigné de deux lieues du camp de Maulde, il envoya un ordre pour faire venir un renfort de douze à quinze mille hommes qui devaient, sitôt l'ordre reçu, se mettre en marche, ne prendre que leurs fusils, leurs gibernes et courir le plus vite qu'ils pourraient.

En attendant ce renfort il parcourait les rangs au milieu d'une grêle de boulets, il encourageait ses soldats, promettait des récompenses aux braves et menaçait les lâches de la mort.

Il était quatre heures de l'après-midi, lorsque l'ordre fut expédié; à cinq heures, les ordonnances arrivèrent au camp. Sur-le-champ on bat la générale, le renfort demandé s'assemble et part avec la promptitude qu'on exigeait.

Jusqu'au moment où il devait arriver, l'on se battait avec intrépidité sans perdre ni gagner de terrain de part et d'autre.

Digitized by Google

A sept heures du soir le feu augmente et devient plus terrible que jamais; nous soutenons, malgré la fatigue que nous venons d'éprouver. Bientôt nous n'avons plus de cartouches, on nous en apporte : l'on fait même demander si l'on ne pourrait pas envoyer quelques troupes de renfort pour soutenir une attaque qui avait l'air de se renouveler; mais hélas ! comment s'y prendre ? On ne put qu'en promettre : toutes nos troupes avaient donné et étaient autant fatiguées l'une que l'autre.

Les généraux français ne furent pas longtemps à s'apercevoir que des troupes fraîches venaient attaquer; à leur choc il fut aisé de les reconnaître. Nous ne pouvons donc plus tenir l'avenue où nous étions; nous la quittons et nous repassons dans Pont-à-Chin ; il y avait même une espèce de désordre, mais qui se répara en peu de temps. Nous nous rangeons en bataille dans la plaine, à une portée de canon du village, et nous protégeons la retraite de notre grosse artillerie. Nous opposions une ligne d'infanterie assez longue ; chaque pièce de bataillon jouait avec assez d'avantage et, derrière nous, était un large front de cavalerie.

Dans cette position, nous attendons notre ennemi, nous l'apercevions marchant en colonne serrée, beaucoup d'artillerie couvrait ses flancs; en sortant du village, on le voyait se déployer et son déploiement n'était pas achevé qu'il marchait en bataille contre nous.

Malheureusement, la nuit arrivait, car, malgré leur nombre supérieur au nôtre, notre cavalerie qui n'avait pas encore donné aurait pu tomber sur eux à la sortie du village, ne pas attendre qu'ils fussent déployés, en faire un grand carnage, semer le désordre parmi eux, ou du moins les empêcher d'avancer. Mais, au contraire, bien loin que notre cavalerie puisse charger, il fallait que nous protégions sa retraite et que nous attendions qu'elle fût totalement défilée pour pouvoir à notre tour nous replier.

Le difficile était de faire la retraite : il était dix heures du soir lorsqu'une nuit obscure mit fin à un combat sanglant dans lequel l'on perdit du monde de part et d'autre.

Nous eûmes, dans notre demi-brigade, trois officiers tués, six blessés et cent cinquante soldats tant tués que blessés.

Déjà l'ennemi avait repris ses postes accoutumés et des corps entiers de notre armée n'étaient pas encore repliés : il fallait faire retraite par des chemins inconnus et impraticables; il arriva même

Digitized by Google

que quelques-uns tombèrent dans des postes d'Anglais croyant trouver des Français. Ce qui augmentait la difficulté était tantôt un petit bois très épais dans lequel il était impossible de passer, tantôt un large fossé rempli d'eau ; il fallait être adroit pour enfiler le bon chemin ; il y en eut quelques-uns qui, cherchant à éviter les épines, tombèrent dans les fossés et s'y noyèrent ; leurs cris étaient vains, on ne pouvait les apercevoir dans l'obscurité ; le sommeil, en outre, nous accablait et l'on tombait les uns sur les autres.

Nous parvenons enfin, après tous nos détours, à arriver dans les bourgs et villages voisins du bivouac que nous avions quitté le matin ; ces bourgs étaient Roubaix, Tourcoing, Lannoy et autres petits villages circonvoisins dans lesquels était venu l'ennemi le vingt-huit floréal et d'où nous les avions si bien chassés le vingt-neuf. Les habitants, inquiets sur le sort d'un combat qui paraissait avoir été très cruel, d'après la canonnade et la fusillade qu'ils avaient entendues, étaient sur les routes et demandaient pour qui la victoire s'était décidée ; mais ils n'avaient pas besoin d'attendre nos réponses, notre silence leur suffisait... La peur alors s'emparait de leurs esprits ; tous les crimes, toutes les abominations exercées chez eux par l'ennemi étaient trop récents et leurs plaies trop nouvelles pour qu'ils ne se missent pas mille chimères dans la tête. Nous sommes perdus cette fois, disaient-ils, notre pays va encore être envahi de nouveau et des horreurs pires que les premières y seront commises. En vain on les aurait rassurés sur cet article ; ils emballaient ce qu'ils avaient de plus précieux et prenaient la route de Lille.

L'ennemi ne revint cependant pas dans ces endroits.

La nuit du trois au quatre, on se logea comme on put ; les soldats étaient épars de côté et d'autre ; on se trouvait avec des bataillons que l'on ne connaissait pas.

Le lendemain, quatre floréal, à six heures du matin, l'on battit la générale, et chacun rejoignit son corps respectif.

Un jour suffit pour rallier toute l'armée après une bataille qui doit obtenir une place dans notre histoire.

L'ennemi lui-même sut rendre justice au courage des troupes républicaines ; il ne craignit pas de dire qu'il ne devait la victoire qu'à la présence de l'Empereur et au moyen que celui-ci employa pour faire venir le renfort.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Félix Portal. **La République Marseillaise.** — Marseille, Paul Ruat, 1907; in-8 de 463 p.

L'ouvrage de M. P. est divisé en quatre parties : l'établissement de la République Marseillaise, ses institutions, son expansion politique et la lutte qu'elle fut contrainte de soutenir pour sauvegarder son indépendance.

Comme beaucoup d'autres cités au moyen âge, Marseille comprenait, en réalité, trois villes soumises à des juridictions différentes. M. P. étudie l'affranchissement de la ville basse, d'abord ville vicomtale, ensuite ville municipale, et les conflits qui s'élevèrent entre elle, érigée en République, et les comtes de Provence. A la fin du XIIe siècle, la grande cité phocéenne occupait une situation politique et commerciale de premier ordre et son influence se faisait sentir dans tout l'Orient, grâce aux comptoirs ou consulats qu'elle s'y était fait concéder par plusieurs monarques et prélats, en échange de son aide pécuniaire. M. P. nous la montre, de ce fait, en but aux convoitises et aux persécutions du comte de Provence, Raymond Bérenger, et de son protecteur, l'empereur d'Allemagne, Frédéric II, de l'abbaye de Saint-Victor, des évêques de la ville haute, Pierre de Montlaur et Benoît d'Aliguan, et du roi de France lui-même ; mais il faut avouer qu'à certains moments elle devait être d'un voisinage bien turbulent : en 1220, notamment, où « enhardis par l'exemple et les exhortations de leurs frères et voisins, les Marseillais des villes supérieures voulurent eux aussi conquérir leur liberté ».

Quand éclata la croisade des Albigeois, Marseille embrassa la cause de Raymond VI, comte de Toulouse, et entra ainsi dans le parti toulousain « auquel la rattachaient ses intérêts politiques et son esprit tolérant de ville libre ». Depuis lors, son amitié pour le comté de Toulouse ne se démentit pas, si bien qu'en 1230, lorsque Raymond Bérenger, désireux de réduire les communes dont l'indépendance le choquait, vint l'assiéger, c'est Raymond VII qui la secourut et obligea le comte de Provence à en lever le siège. Elle n'en dut pas moins se soumettre virtuellement à Frédéric II qui soutenait Raymond Bérenger et finalement, en 1243, elle signait un accommodement avec ce dernier. Nullement critique à

Digitized by Google

cette époque, sa situation ne devait pas tarder à le devenir quelques années après, quand, à Raymond Bérenger, mort en 1245, succéda Charles d'Anjou, son gendre. Ce dernier frère de saint Louis rencontra une très vive opposition dans certaines parties de la Provence ; une ligue, rapidement dissoute d'ailleurs, se forma même contre lui et Marseille, qui, naturellement, y avait adhéré, resta isolée et fut obligée de traiter en 1252. Pour relever une situation quelque peu compromise par les événements, elle chercha des alliés et conclut, en 1256, deux traités : l'un avec Alphonse X de Castille, l'autre avec les Pisans, mais Charles d'Anjou rêvait toujours de mettre la main sur elle ; l'ayant donc accusée de manquer aux engagements du traité de 1252, il lui réclama une indemnité, puis, pour vaincre sa résistance, vint l'assiéger et, après de nouvelles négociations, en juin 1257, se fit reconnaître comme suzerain de la ville inférieure et peu après de la ville haute. C'est alors que les Marseillais, pour échapper à l'asservissement dont ils se sentaient menacés, tramèrent un suprême complot en 1263. « Hélas, soit qu'ils aient été trahis, soit que les secours promis leur aient fait défaut », ils furent découverts et châtiés avec la dernière énergie. C'était la fin de l'indépendance de Marseille.

L'ouvrage de M. P., fruit de scrupuleuses recherches, est d'un très vif intérêt, notamment toute la partie qui a trait à l'organisation et aux institutions de la République, mais la lecture en est parfois un peu aride, M. P. ayant de parti pris une façon sèche de présenter et d'analyser les faits, sans la moindre prétention littéraire. Les archives municipales et départementales ont été explorées avec le soin le plus minutieux, ce qui nous a procuré la révélation d'une foule de documents inédits. C'est par la publication des plus intéressants d'entr'eux que M. P. termine ce solide ouvrage d'érudition à travers toutes les parties duquel on sent la vive sympathie que lui inspire la grande cité phocéenne et sa forme de gouvernement municipal au XIIIe siècle, au détriment de ceux qui préparaient alors l'annexion de la Provence. « Ce que d'aucuns, ajoute-t-il, décorent du nom pompeux de formation de l'unité française. » Nous nous permettrons sur ce point de ne pas être entièrement de son avis et de réserver une bonne part de notre admiration à ceux-là qui en furent alors et plus tard les artisans, parfois même inconscients.

Paul-E. Girard.

H. Hauvette. **Ghirlandajo.** — Paris, Plon, 1908 (collection des *Maîtres de l'Art*) ; in-8 de IV-190 p. = E. Steinmann, **Ghirlandajo.** — Leipzig (*Künstlermonographien*), 1897.

Si l'on veut connaître les mœurs et l'esprit même de Florence durant

Digitized by Google

le dernier tiers du xve siècle, c'est dans les fresques de Ghirlandajo qu'on en trouvera l'image la plus ressemblante, et MM. Hauvette et Steinmann nous aideront à la dégager.

De sa vie, nous ne connaissons nul épisode qui fasse saillie. A part un séjour de quelques mois à Rome et quelques courses en Ombrie, elle se passa tout entière à Florence, dans l'activité régulière et consciencieuse de sa « bottega ». Les peintres alors ne formaient pas encore une sorte d'aristocratie intellectuelle ; c'étaient des artisans, très voisins du peuple dont ils partageaient les goûts et les sentiments. Le cas d'un Alberti, à la fois humaniste, philosophe, lettré, reste une exception à peu près unique ; la majorité des artistes ne participait pas à cette culture supérieure. Ghirlandajo n'a mis dans ses œuvres aucune arrière-pensée d'aucune sorte, sinon esthétique. Il n'a ni la foi mystique d'un Giotto, ni la fantaisie inquiète d'un Botticelli, ni la rudesse farouche d'un A. del Castagno; nul parti pris ne s'interpose entre lui et la réalité. Faire de ses contemporains le portrait le plus fidèle et le plus vivant, tel fut tout son idéal, et l'on peut dire qu'il l'a rempli aussi exactement qu'il était possible.

M. Steinmann a dressé la liste des personnages de ses fresques qu'il a pu identifier : G. Tornabuoni, J. Argyropoulos, Palla Strozzi, Fr. Sassetti, Marcile Ficin, Laurent de Medicis... Nous retrouvons là toute l'élite de la Florence du temps. Ils assistent, en apparence, à quelque scène évangélique, à la naissance de la Vierge, à la présentation de Jésus au temple; mais nous les imaginons plus sûrement encore tenant un conseil politique dans une salle du Palais Vieux. Que de choses elles ont à nous apprendre sur le génie de la bourgeoisie florentine, ces figures tranquilles et graves, têtes de changeurs, de lettrés, de notaires, où l'orgueil du magistrat communal, la ruse du diplomate, la prudence du procureur ont des rencontres si savoureuses ! Que d'indications inappréciables dans la fermeté de leur regard, dans le plissement malicieux de leurs lèvres ! Quelle illustration saisissante, enfin, de tel chapitre des *Discours* ou des *Histoires* de Machiavel !

Dans une inscription gravée au-dessus des fresques de Sainte-Marie-Nouvelle, Ghirlandajo a tenu à nous dire qu'il peignit « alors que la ville belle entre les belles, illustre par ses victoires, ses arts et ses monuments reposait dans l'abondance, la santé et la paix ». M. Hauvette compare avec cette inscription une curieuse prière, écrite vers les mêmes années par un bourgeois florentin, G. Rucellai. En de longues litanies, il remercie Dieu « de l'avoir fait naître en Toscane, la plus belle contrée de l'Italie, dans la plus digne et la plus douce patrie que renferme l'univers entier; de l'avoir créé de bonne race et de sang

Digitized by Google

noble ; d'avoir favorisé son trafic ; de l'avoir mis à la tête d'une belle fortune... ». Depuis cinquante ans, en effet, Florence avait trouvé, dans la tyrannie intelligente des Médicis, le gouvernement stable qui lui convenait ; elle était l'arbitre des États italiens ; sa prospérité commerciale avait atteint son apogée ; elle jouissait de sa richesse, de son luxe, de la renommée de ses artistes, et n'avait plus qu'à glorifier le Créateur. Elle le faisait sans humilité. De la béatitude éternelle, que Dieu réserve à ses saints, elle rapprochait, jusqu'à l'y confondre parfois, « la félicité réservée aux virtuosi, aux habiles qui savent tirer de la vie terrestre toutes les joies qu'elle peut procurer ». L'art s'était conformé à cette évolution de la conscience religieuse. « Les peintres, écrit M. Hauvette, continuent à donner aux personnages sacrés l'expression de pureté, de grâce et d'innocence qui leur sied ; mais cette expression est avant tout humaine ; la préoccupation de faire vrai devient la principale, et l'artiste s'applique surtout à adapter la scène qu'il représente aux sentiments, aux goûts, aux mœurs de ses contemporains. » Ghirlandajo fut l'interprète le plus fidèle de cet esprit public.

Quelques années plus tard, les prophéties apocalyptiques de Savonarole, la descente des Français et l'effroyable bouleversement politique qui s'ensuivit, rejetèrent l'Italie vers une religion de terreur, oubliée depuis des siècles. Florence sentit passer sur elle le souffle de la colère divine ; elle évoqua de nouveau les âpres visions que Dante jadis lui avait révélées, et se rappela, dans une extase douloureuse, les merveilles de vengeance que le ciel tient prêtes pour l'humanité. Les fresques de Signorelli à Orvieto, celles de Michel-Ange à la Chapelle Sixtine, nous restent en témoignage de ces jours de tempête. Elles nous font mieux comprendre, par contraste, le charme profond de cette civilisation du Quattrocento qui allait sombrer en de si rudes épreuves et de l'art gracieux où elle se reflétait.

Robert Refoulé.

Emmanuel de Broglie. **Un grand marin : Tourville (1642-1701).** — Paris, Plon, 1908 ; in-16 de viii-312 p.

La France est un des pays les mieux situés pour chercher son avenir sur les mers ; elle a des côtes étendues, des ports et des rades excellentes, des fleuves, routes pour le commerce ; sa population maritime est nombreuse et énergique ; cependant, malgré tous ces avantages, elle n'a jamais joué sur mer le rôle auquel elle pouvait prétendre. Elle ne s'intéressa jamais que médiocrement aux choses de la mer. Notre marine fut l'œuvre de quelques grands hommes, bien plus que celle du pays. Cette indiffé-

Digitized by Google

rence s'est étendue aux grands marins. « On dirait qu'un peu de la brume du « perfide élément » entoure la renommée de ces vaillants loups de mer, dont on ne connaît plus guère que la sèche nomenclature et une énumération plus sèche encore de leurs hauts faits » (p. II). En constatant ainsi la demi-injustice qui pèse sur nos marins, M. de Broglie cherche à l'expliquer par l'absence de documents anecdotiques qui excitent, maintenant surtout, l'intérêt, tels que les lettres, les mémoires « dont le charm eest de faire revivre, pour ainsi dire, les personnes et de nous les montrer comme débarrassées du convenu de l'histoire, telles qu'elles étaient ». Peut-être, mais, même avant la vogue de la littérature anecdotique, l'histoire maritime était délaissée. Je crois qu'il faut voir là une conséquence de l'esprit français, n'aimant que ce qui lui semble clair, et sur quoi il peut émettre une opinion. Or, dans l'histoire de la marine, tout le rebute : le langage technique tout spécial lui rend incompréhensible l'étude d'un combat comme d'une campagne qui nécessiterait déjà des connaissances toutes spéciales.

M. de Broglie a pensé qu'entre l'ouvrage technique s'adressant aux gens de métier et ces volumes de romans-feuilletons, considérés jusqu'alors comme des œuvres d'histoire, il y avait place pour des études vraiment historiques s'adressant au grand public. Il a pleinement réussi. Il indique, d'ailleurs, son but et sa méthode : « Nous n'avons cependant en aucune façon la prétention de faire de l'illustre homme de guerre une biographie complète, les documents privés indispensables manqueraient pour cela, et nous n'aurions également aucune compétence pour apprécier dans le détail ses actes ou ses théories militaires (p. VII)... Nous avons essayé de peindre à grands traits, d'une façon concrète, ce qu'était, il y a plus de deux siècles, la carrière militaire d'un grand homme de guerre qui n'était pas un homme de cour et qui doit toute sa fortune à son mérite (p. 310). » Quant aux détails biographiques ou psychologiques, il les néglige volontairement. « Ce n'est, en effet, ni une étude de mœurs, ni une étude philosophique ou morale que nous avons tenté de faire. Les études de ce genre abondent... Peut-être même commencent-elles à abonder avec excès. Puis, me sera-t-il permis de le dire, ne ressent-on pas une certaine lassitude de cette abondance de détails, de considérations, de réflexions de tout ordre qui, comme une végétation touffue à l'excès, empêchent de voir l'ensemble d'une époque et masquent les grands côtés, la physionomie vraiment caractéristique d'un temps ? » (p. 309-10). Nous ne discuterons pas cette conception sur laquelle il y aurait peut-être quelques réserves à faire. Pour réaliser son plan, M. de Broglie a puisé à deux sources principales : à l'ouvrage de M. Delarbre (*Tourville et son temps, notes et documents*) et à un manuscrit de la Bibliothèque nationale (*Fonds*

Digitized by Google

français, n° 20216), peu connu, auquel il a fait de nombreux emprunts et qui contient beaucoup de pièces curieuses encore inédites. Ce recueil manuscrit, composé par la comtesse de Brassac, fille de Tourville, est intitulé : *Mémoire et vie en abrégé de M. le Maréchal de Tourville, vice-amiral du Levant, où l'on a joint plusieurs lettres du roi de France, et des autres roys et reynes de France et étrangères et des ministres, etc.* Il a également consulté Jal, de Boislisle, Toudouze, etc.

Manuscrits et auteurs lui ont fourni une abondante moisson de documents à l'aide desquels il retrace, avec exactitude, dans un style aisé et facile, la carrière de Tourville qui ne dut sa fortune qu'à son mérite.

Il nous montre son héros s'initiant au métier sur les galères de Malte, montant à dix-huit ans à l'assaut des navires turcs, prudent amiral dans le Levant, commandant en chef remportant sur les Anglais, à Bévéziers, une des plus importantes victoires du siècle. La sympathie pour le soldat malheureux, l'émotion, la vie circulent dans le dernier chapitre : « La gloire dans la défaite : La Hougue ». La journée de La Hougue apparaît en pleine lumière, sans qu'aucun détail technique n'embarrasse le lecteur.

Un glorieux soldat, Catinat, finissant dans l'amertume, avait fait le sujet d'une précédente étude de M. de Broglie. Tourville formera un digne pendant à cet ouvrage. M. de Broglie semble avoir une sympathie particulière pour les héros malheureux : ils ne peuvent que s'en féliciter.

André Auzoux.

Paul Kaeppelin. **Les origines de l'Inde Française : La compagnie des Indes orientales et François Martin.** *Étude sur l'histoire du commerce et des établissements français dans l'Inde sous Louis XIV (1664-1719).* — Paris, Challamel, 1908 ; in-8 de xv-673 p.

M. Kaeppelin n'a pas craint d'entreprendre un long travail de dépouillement dans celles de nos archives où, faute d'inventaires suffisants, les recherches exigent peut-être le plus de patience, les archives du ministère des Colonies. Avec une méthode très sûre, il a complété ses minutieuses enquêtes dans nos autres dépôts, principalement aux Archives nationales où se trouvent conservées, comme l'on sait, nos archives maritimes, et il a fait très favorablement accueillir de la Sorbonne une thèse aussi neuve que solide sur l'Inde française depuis la fondation de la Compagnie royale des Indes orientales jusqu'à l'édit de 1719 qui réunit cette Compagnie à la Compagnie d'Occident. L'histoire de cette grande société commerciale n'avait jamais été étudiée à fond et personne, en l'abordant, ne s'était soucié de la relier à celle des mesures économiques et politiques

Digitized by Google

du gouvernement royal, à celle des fortunes diverses de ses établissements, à celle de ses relations avec les souverains indigènes.

C'est à l'aide d'une société privilégiée que Colbert, suivant les traces des Hollandais qui avaient admirablement réussi, voulut organiser le commerce des Indes orientales : M. K. n'accepte pas la thèse de Pauliat (1886), selon laquelle ce fut Louis XIV lui-même qui conçut le projet et l'exécuta. Au lieu d'aller droit aux Indes, Colbert eut le tort d'imposer à la Compagnie naissante la ruineuse obligation d'entreprendre dans la grande île de Madagascar une œuvre de colonisation. Quand il eut compris son erreur, il résolut de ne rien épargner pour établir solidement la Compagnie dans les Indes, et, puisqu'une expédition militaire paraissait indispensable, de lui envoyer une escadre royale. Mais la guerre européenne de 1673, les fautes de nos marins compromirent singulièrement nos affaires aux Indes. Le désastre de Saint-Thomé fut un coup terrible pour la Compagnie. En 1685, Seignelay la reconstitua, non pas, comme il eût été désirable, en l'affranchissant de la tutelle du gouvernement royal, mais en l'y soumettant plus étroitement. L'interdiction du commerce des toiles peintes, due aux exigences protectionnistes de Louvois, la priva d'un important objet de négoce qu'elle n'arriva jamais à remplacer complètement. Elle n'était cependant pas en mauvaise posture vers 1687-1688 ; son commerce s'étendait à Pondichéry et dans les nouveaux comptoirs du Bengale. La guerre qui survint détruisit de nouveau ses espérances, lui fit perdre de riches cargaisons, entraîna la chute de Pondichéry et le long blocus de Chandernagor ; les escadres Dandennes et de Serquigny ne furent d'aucun secours. Que les échecs successifs de la Compagnie soient dus principalement à la politique européenne de Louis XIV et à ses guerres presque continuelles, c'est là une des conclusions les mieux justifiées des études de M. K.

Dans les dernières années du XVIIe siècle, tout semblait presque à recommencer. Le gouvernement de Louis XIV tenta de remettre à flot la Compagnie ; il lui fit restituer Pondichéry ; il la sauva d'une onéreuse liquidation ; il envoya aux Indes des forces navales qui ne furent pas d'ailleurs très habilement dirigées. Le crédit de la Compagnie se maintint et elle put expédier aux Indes, en 1701, des cargaisons plus considérables que jamais. Mais bientôt la guerre reprenait en Europe et rejetait la Compagnie dans l'impuissance et l'inaction. Après une lente agonie, elle disparut sans avoir fondé aux Indes un commerce régulier ; mais elle avait créé deux établissements territoriaux, une place forte, Pondichéry, un poste commercial, Chandernagor, et l'on peut dire que c'est à François Martin qu'en revenait tout l'honneur.

François Martin (1634-1706) avait une intelligence pénétrante, un

Digitized by Google

tempérament énergique, de vastes ambitions. Il comprenait, comme dit M. K., « que le développement commercial dans l'Inde, avait pour condition la prépondérance politique ». C'est surtout aux dépens des Hollandais et des Anglais qu'il aurait voulu acquérir des possessions territoriales : il ne cessait d'écrire à Versailles qu'avec quelques efforts soutenus nous arriverions à supplanter nos rivaux, plus faibles qu'on ne se le représentait généralement. Pour y réussir, il regardait comme indispensable de faire des princes et seigneurs indous des protégés et des amis de la France : on entrerait dans leurs querelles ; on encadrerait, on commanderait leurs troupes ; on leur rendrait de petits services pour en obtenir de grands profits (privilèges commerciaux ou concessions territoriales). Cette politique indigène que suivra Dupleix, un demi-siècle plus tard, Martin fut le premier, sinon à la concevoir, du moins à la pratiquer effectivement : il suffit de rappeler son alliance avec Chirkhan-Loudy (p. 156-161), ses essais d'union avec le rajah de Tandjore en 1691 contre Négapatam, principale place hollandaise de l'Indoustan (p. 279 et suiv.). Martin fut un précurseur.

Grâce à une documentation extrêmement riche et qui a, au plus haut degré, le mérite de la nouveauté, M. K. a pu nous représenter dans le plus grand détail les efforts commerciaux de Martin, de son gendre Deslandes et des autres chefs de comptoirs. Nous apprenons ce qui faisait objet de négoce à Surate, à Pondichéry, à Masulipatam, à Chandernagor. Nous assistons à la préparation des cargaisons, à la vente des marchandises, au chargement et à l'expédition des navires. Exposés aux avanies des Hollandais et des indigènes, négligemment soutenus par leurs directeurs, les agents de la Compagnie se débattaient au milieu des plus grandes incertitudes et des pires difficultés. Il faut les excuser s'ils se montrent le plus souvent plaintifs dans leurs rapports. L'ouvrage de M. K., qui comptera parmi nos plus savantes études d'histoire coloniale, est tout à l'honneur de ces modestes Français.

Pierre Morane.

Paul Dumont. **Nicolas de Béguelin (1714-1789)** : *fragment de l'histoire des idées philosophiques en Allemagne dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.* — Paris, Alcan, et Neuchâtel, Attinger, 1908; in-8 de 212 p.

La vie de Nicolas de Béguelin, membre de l'Académie royale de Berlin, n'offre guère de remarquable que la disgrâce qu'il encourut de Frédéric II. Il cessa de plaire, raconte d'Alembert, pour avoir, dans une conversation à la table du prince sur les avantages de la guerre et ceux

Digitized by Google

de la paix, donné la préférence aux derniers. Sa nomination de directeur de la classe de philosophie se trouva, pour cette cause, retardée de plus de vingt-cinq ans, et nous avons le devoir, en conséquence, d'inscrire son nom au martyrologe du pacifisme.

Sa doctrine est assez malaisée à définir. Il n'appartient pas précisément à l' « Aufklärung ». Il ne se rattache ni à la classe des philosophes populaires à la façon de Mendelsohn, ni à celle des philosophes mondains à la façon de Maupertuis. Il tient à l'idéalisme allemand par Leibniz, et au dogmatisme par Wolf, à l'empirisme anglais par Locke et surtout par Newton, à l'école écossaise, enfin, par Reid ; et l'on ne saurait dire à laquelle de ces tendances, décidément, il s'abandonna. « Plus on approfondit les disputes qui s'élèvent entre les hommes, a-t-il écrit, plus on s'aperçoit que chacun d'eux a raison dans son sens. On se plaît à concilier leurs opinions et, avec un peu d'indulgence, on y réussit ». Béguelin y a mis beaucoup d'indulgence : c'est, d'ordinaire, en philosophie, la vertu des pensées timides et fragiles qui, n'osant heurter aucun des systèmes admis autour d'elles, sollicitent de chacun d'eux un traité d'alliance, et se déclarent amies de tout le monde.

Ces transactions ne se font pas sans préjudicier à l'une au moins des parties; et M. Dumont, qui a établi le compte entre elles, est d'avis que son auteur n'a pas toujours compris Leibniz, qu'il a parfois mal interprété Newton, qu'il n'a connu Locke que par l'intermédiaire de ses disciples français et allemands de l'Académie de Berlin, que sa conciliation du sens commun et du principe de raison suffisante ne peut satisfaire en réalité ni l'un ni l'autre... etc.

Si Béguelin n'est donc pas un penseur très original ni très profond, il n'en présente que plus d'intérêt pour l'historien. Un Leibniz, un Kant dominent de trop haut leur époque pour en manifester exactement les tendances; ils vivent de leur vie propre, qui n'est point celle de leurs contemporains. Pour connaître ces derniers, ce ne sont pas eux qu'il faut consulter, mais bien plutôt des philosophes de qualité moyenne, plus médiocres, et, par là, plus représentatifs. Les éclectiques ont toujours été de merveilleux vulgarisateurs. Ils ont souvent déformé, en les repensant, les doctrines dont ils s'inspiraient; mais c'était pour les adapter aux goûts et aux besoins de leur temps, pour en extraire opportunément ce que celui-ci pouvait alors en assimiler. Peu d'écoles ont mieux marqué et respecté les limites de l'esprit public. Béguelin, à ce titre, nous est vénérable et précieux.

La tâche de M. Dumont n'allait pas sans difficultés : saisir une pensée souvent peu sûre d'elle-même, éparse dans plus de soixante mémoires divers; la rassembler en un système cohérent ; noter ce qu'elle

Digitized by Google

a reçu des philosophies contemporaines et ce qu'elle a pu leur donner; relever ses contradictions et ses faiblesses; faire, en un mot, œuvre de critique, d'historien et d'érudit tout ensemble. Il l'a remplie excellemment. Désormais, nous connaissons Nicolas de Béguelin, et nous pouvons nous dispenser de le lire lui-même : double bienfait dont il convient de remercier son biographe.

Robert Refoulé.

Geoffroy de Grandmaison. **L'Espagne et Napoléon (1804-1809)**. — Paris, Plon, 1908; in-8 de xiii-520 p.

Le présent volume fait suite à celui que M. G. de Gr. a publié antérieurement sous ce titre : *L'Ambassade française à Madrid de 1789 à 1804*. Un mot de l'auteur résume l'importance du sujet qu'il a entrepris de traiter : « l'écueil du premier Empire, dit-il, est caché là. » C'est l'écho de la parole même de Napoléon à Saint-Hélène : « Cette malheureuse guerre m'a perdu; toutes les circonstances de mes désastres viennent se rattacher à ce nœud fatal. »

Les sources manuscrites auxquelles a puisé l'auteur ont une triple provenance :

1° Les *Archives des Affaires Étrangères* : au fonds *Espagne* (volumes 666 à 678) la correspondance de nos ambassadeurs : le général Beurnouville (1804-1806), le marquis de Beauharnais (1806-1808), le comte de La Forest (1808-1813). Par ailleurs, M. de Gr. a entrepris la publication de la *correspondance du comte de La Forest* : t. Ier avril 1800-janvier 1809. (Collection de la *Société d'histoire contemporaine*).

2° Les *Archives nationales*, série AF iv, cartons 1605 à 1608 : le commandement de Murat et ses lettres à l'Empereur (p. p. le baron Lumbroso en 1899); cartons 1609 et 1610 : changement de dynastie; cartons 1611 et 1612 : lettres du roi Joseph à Napoléon; 1613 à 1617 : commandement de l'Empereur (novembre 1808 à janvier 1809). — AF, IV, 1615 : lettres de Savary (p. p. G. de Gr. dans la *Revue des questions historiques*, janvier 1900) — AF iv, 1680 : douze lettres de Talleyrand à Napoléon (p. p. G. de Gr. dans la *Revue des questions historiques*, octobre 1900), et, à ce propos, cf. le feuilleton du *Journal des Débats* du 18 août 1908 par M. H. Welschinger, intitulé : *Talleyrand et la guerre d'Espagne*.

3° Les sources espagnoles : *archives d'Alcala de Hénarès* (transportées en partie à Madrid), de Simancas, etc... M. G. de Gr. renvoie au *Rapport de mission en Espagne*, par lui en 1896, inséré dans le *Bulletin historique* de 1897 (Imprimerie nationale) et à son article : *La France et l'Espagne pendant le premier Empire, d'après les Archives espagnoles*.

Digitized by Google

(Bibliographe moderne, 1899), pour les détails sur les *Dépôts de Pampelune*, *Burgos*, *Saragosse*, *Alcala*, *Simancas*, *Madrid*, *Cordoue*, *Grenade*, *Séville* et *Cadix*.

Pour les Imprimés, outre la *Correspondance* de l'Empereur et la collection des *Mémoires de Pasquier*, *Barante*, *Miot*, *Savary*, *Talleyrand*, *Metternich*, *Marbot*, *Thiebault*, *Lejeune*, *Bausset*, *Suchet*, *duchesse d'Abrantès*, *Gormeville*, etc... M. de Gr. a fait plus particulièrement usage de *La Guerra de la Independencia* du général Gomez de Arteche et de la *Campagne de Napoléon en Espagne* du commandant Balagny, pour la partie militaire; des t. VI et VII du grand ouvrage de Sorel ainsi que de l'*Histoire des Cabinets de l'Europe* par Armand Lefebvre, pour la partie diplomatique. Enfin, un grand nombre de travaux d'historiens espagnols, de brochures, de journaux, etc... ont été très consciencieusement mis à contribution.

Le volume se divise en deux parties. La première, intitulée : *la chute des Bourbons* se subdivise, à son tour, de la façon suivante : 1° Trafalgar (1805); 2° le prince de la Paix (1805-1806); 3° le traité de Fontainebleau (1807); 4° le procès de l'Escurial; 5° Murat lieutenant de l'Empereur (1808); 6° les princes à Bayonne (avril 1808). A propos de Murat, M. G. de Gr. est amené à prendre position sur le fait de savoir si Napoléon a blâmé Murat par la fameuse lettre du 29 mars 1808 (imprimée au t. XVI de la *Correspondance*, d'ailleurs avec certaines restrictions). M. Thiers tenait pour l'authenticité. « Je la tiens, écrit M. de Grandmaison, pour absolument apocryphe », et il se rencontre ici avec M. le comte Murat qui a exprimé la même opinion dans son livre sur *Murat, lieutenant de l'Empereur en Espagne*, et lord Roseberry qui, dans son étude sur *Napoléon, la dernière phase*, est amené à se ranger au même avis.

La seconde partie du volume relate l'avènement des Bonaparte au trône d'Espagne et les efforts tentés pour les maintenir.

Au mois de mai 1808, à Bayonne, les princes espagnols ayant abdiqué et abandonnant leurs droits, Napoléon les remplaçait par un de ses frères, le roi de Naples. Mais, à peine entré à Madrid, le roi Joseph, devant le réveil du peuple espagnol, devait abandonner sa capitale et la résistance puisait dans la capitulation de Baylen l'assurance de nouvelles victoires.

Les secours anglais envahissaient à leur tour la péninsule; Junot capitulait à Cintra, Wellesley dégageait le Portugal.

Napoléon sentit alors combien sa présence devenait nécessaire sur un théâtre où la gloire de ses aigles était si menacée. A son tour, il envahit l'Espagne, et, non sans prodiges d'héroïsme, comme la charge justement fameuse de Somo-Sierra, s'ouvrit la route de Madrid. Peut-être eût-il enfin réussi à briser ses adversaires si un événement imprévu n'était venu

Digitized by Google

l'obliger à se retourner tout à coup contre un adversaire nouveau. Au mois de janvier 1809, il reçut la nouvelle que l'Autriche prenait les armes et dut faire face à ce nouveau péril. C'est par le récit de cette *diversion autrichienne* que se termine le volume de M. de Gr. Notons, dans les *appendices*, un grand nombre de pièces très intéressantes : App. V : Rapport de M. de Tournon à l'Empereur, daté du 20 décembre 1807 (A. Nat. AF IV, 1680, dossier 1807 pièce 16) — App. XIV : Le procès du général Dupont (M. de Gr. le réhabilite).

Une documentation solide, un style aisé, des tableaux vigoureusement brossés (Trafalgar, Somo-Sierra...) font de ce livre un ouvrage qui se recommande parmi les meilleurs de tous ceux qui ont été publiés durant ces dernières années.

André David.

Paul Gaffarel. **La politique coloniale en France de 1789 à 1830.** — Paris, Alcan, 1908; in-8 de 496 p.

Si, depuis une vingtaine d'années, l'histoire coloniale de la France, autrefois si délaissée, a donné lieu à de nombreux travaux, il n'en manque pas moins encore aujourd'hui de bons ouvrages qui, utilisant les résultats déjà acquis, les mettent à la portée de tous. C'est ainsi que, si, pour l'époque de la Restauration, nous avions l'excellente étude de M. Chr. Schefer sur *la France moderne et le problème colonial de 1815 à 1830*, nous n'avions, pour la période de la Révolution et de l'Empire, aucun ouvrage d'ensemble qui ait paru en France.

M. G. a donc fait œuvre utile dans le livre qu'il vient de publier sur l'histoire coloniale de notre pays de 1789 à 1830. Il a mis en valeur et condensé tous les renseignements qui se trouvaient épars dans quantité de publications, soit contemporaines des faits, soit plus récentes. L'idée principale qui se dégage de la lecture de ce livre est que les divers gouvernements qui se sont succédé en France n'ont jamais, malgré quelques défaillances passagères, renoncé à tenter la fortune au delà des mers et n'ont jamais abandonné la tradition de l'expansion coloniale. Napoléon lui-même — et ceci avait déjà été mis en lumière par M. Roloff (*Die Kolonialpolitik Napoleons I*) — bien qu'absorbé par sa lutte contre l'Angleterre, a toujours pensé à restaurer un empire colonial. Ce n'est pas seulement à Saint-Domingue et à la Louisiane, mais encore à Malte, aux îles Ioniennes, à Alger même et surtout aux Indes orientales qu'il étendait sa prodigieuse activité.

Il est à remarquer d'ailleurs que l'exposé des idées directrices des divers gouvernements en matière coloniale ainsi que des discussions ou

Digitized by Google

polémiques suscitées par cette politique ne tient que peu de place, trop peu de place même, dans l'ouvrage de M. G. dont le titre serait plus exact s'il était intitulé : « histoire des colonies françaises de 1789 à 1830 ». La division adoptée montre à elle seule qu'il en est ainsi puisque, sauf une introduction de XIX p., tous les chapitres sont consacrés à l'histoire particulière de nos diverses colonies et forment autant de compartiments séparés que rien ne réunit.

Notre intention n'est pas d'entrer dans une critique de détail. Toutefois, à propos de la Guadeloupe, nous croyons que M. G. se montre trop sévère envers Victor Hugues quand il dit que ce farouche révolutionnaire a « trop souvent confondu avec la légalité ses propres intérêts », car, à notre connaissance, Hugues ne sacrifia jamais l'intérêt public à son intérêt particulier comme la phrase citée tendrait à le faire croire. D'autre part, alors que les chapitres consacrés à Malte et aux îles Ioniennes ont reçu un développement assez large, certains, comme celui qui a trait à Saint-Domingue, sont relativement succincts.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. G. rendra de réels services et sera un guide sûr et bien informé pour ceux qui voudront connaitre les principaux événements qui se sont accomplis dans nos colonies de 1789 à 1830. A ce propos, nous exprimons le regret de voir qu'il n'existe encore, à l'heure actuelle, aucun manuel, mis au courant des derniers travaux, de l'ensemble de notre histoire coloniale.

Maurice DESCAMPS.

Correspondance de Stendhal (1800-1842) publiée par Ad. PAUPE et P. A. CHERAMY, préface de MAURICE BARRÈS. — Paris, Charles Bosc, 1908; 3 in-8 de XXIV-448, 560 et 378 p.

Il y a bien des manières d'honorer la mémoire des hommes célèbres; la plus ancienne et la plus persistante est la statue. De nos jours, cette mode est devenue manie et, pour un beau monument comme celui de Delacroix, au Luxembourg, que de sottes effigies déparent nos places et nos jardins! Ce pauvre Alfred de Musset de marbre blanc et savonneux ne fait-il pas pitié près du Théâtre français? On est tenté de l'emmener dans quelque pharmacie voisine afin de lui faire donner des soins et l'on se demande combien de flacons il a vidé dans le « petit verre » pour en être réduit à cet état lamentable! Et Balzac? S'il est sorti du sac enfariné où l'avait mis Rodin, il est tombé de Charybde en Sylla et se présente à nous dans l'attitude d'un notaire provincial. Aux statues il faut de vrais artistes et des modèles esthétiques; or les sculpteurs grecs et romains, les hommes qui nous ont laissé les poèmes de pierre du Moyen âge et de

Digitized by Google

la Renaissance sont bien loin de nous ; plus loin encore sont les êtres divins et divinisés, auxquels seyaient les amples vêtements à plis, ou qui pouvaient se passer des cache-laideur dont nous nous affublons. La statue aujourd'hui est un contresens, si elle ne pastiche point les mœurs d'antan, et nos physionomies modernes ne se prêtent pas souvent comme le masque de Voltaire à ces retours vers le passé.

Il est bien facile de perpétuer le souvenir des écrivains, plus simplement et plus dignement. Ne peut-on pas suivre à la lettre la pensée d'Horace et dire pour eux : *Exegi monumentum ære perennius* ? Sur ma demande, le comité du monument de Stendhal s'est rendu à la raison. Il n'a pas abandonné l'idée d'un médaillon (confié à Rodin !) ; il a commencé toutefois par faire appel aux Beylistes afin de réunir les éléments d'une édition nouvelle de la correspondance du Maître ; grâce au patient labeur de M. Adolphe Paupe, nous avons aujourd'hui trois in-octavo, qui nous apportent, avec beaucoup d'inédit, 700 lettres au lieu des 262 qui figuraient dans l'édition primitive de 1855. Nous possédons ainsi un monument plus durable que l'airain, qui fera plus pour la gloire de Stendhal que les efforts malheureux des statuaires.

Beyle est le prince des Egotistes ; il a formé de brillants élèves qui lui font honneur et ont même franchi les portes de cette Académie avec laquelle il a flirté quelque peu. Il a toujours beaucoup parlé de lui-même et a réussi à nous intéresser à l'évolution de son âme et de ses sensations. La correspondance d'un psychologue aussi vibrant ne peut manquer d'être fort curieuse ; et c'est avec la *Vie de Henri Brulard* le plus varié et le plus sincère de tous ses livres.

Lettres de frère, lettres d'amant, lettres de dilettante, lettres d' « observateur du cœur humain », lettres politiques et littéraires, nous n'avons qu'à choisir. Mais, pour cette revue, il convient de relever quelques-uns des jugements historiques semés à profusion dans ces épitres.

On sait que Saint-Simon fut, dès l'apparition des *Mémoires*, une des lectures favorites de Stendhal — qui a vu toute la beauté de ces annales incomparables. Il les recommande à sa sœur Pauline dont il s'amusait à faire l'éducation ; il lui conseille de méditer « profondément » le « divin Saint-Simon ». Il ne craint pas d'en signaler les passages les moins faits pour une jeune fille. « L'histoire de la *Régence*, dit-il, la plus curieuse parce qu'on y voit le caractère français, parfaitement développé dans Philippe-Régent, est, par un heureux hasard, le morceau d'histoire le plus facile à étudier. » Il insiste et prouve que la Régence est le temps qu'on peut le mieux connaître, car c'est celui où « les hommes ont été le plus eux-mêmes ; on était las d'hypocrisie ; le caractère étourdi, léger et vaniteux de la nation française se développe en entier. Livre-toi à cette

Digitized by Google

étude cet hiver (1806), si tu le peux; tu auras un but très utile. Fais par écrit, sur un cahier de cinq ou six pages, l'extrait chronologique des faits officiels tels que paix, guerre, conjuration de Cellamare, abaissement des légitimés, avènement de Louis XV, etc. Tu auras cet extrait sans cesse devant les yeux en lisant les dix auteurs que je t'ai nommés. » Parmi ces auteurs il y a Duclos, Marmontel et même le duc de Richelieu ! L'intention de ce pédagogue improvisé n'en est pas moins louable. Sa sœur était intelligente ; elle méritait de n'être point « caillette » et de sortir de l'atmosphère provinciale dans laquelle elle vivait à Grenoble.

C'est par Saint-Simon surtout que Stendhal connut la cour de Louis XIV, poussant volontiers au noir la peinture de cette grande époque dont, en sa prime jeunesse, il se montre fort enthousiaste. Il est, en 1803, logé à Paris au sixième, devant la colonnade du Louvre. « Chaque soir, écrit-il en un souffle de poésie, je vois successivement le soleil, la lune et toutes les étoiles se coucher derrière ces galeries qui ont vu le grand siècle. Je m'imagine voir les ombres du grand Condé, de Louis XIV, de Corneille, de Pascal, cachées derrière ces grandes colonnes, voir passer avec intérêt les hommes leurs descendants, et promettre aux malheureux un asile au milieu d'eux. » Mais il ne tarde pas à blasphémer et à déclarer que Louis XIV fut « nommé Le Grand par les bas coquins, Voltaire et compagnie, et bassement flatté par Boileau, Molière, Quinault, etc... c'est le grand roi des sots... le meilleur roi, pour les gens sensés, c'est Henri IV; après lui, Charlemagne; après ce dernier, personne ! » Il exulte en rappelant que La Fontaine a écrit : *Notre ennemi, c'est notre maître.* Enfin cette haine historique deviendra une haine littéraire ; Stendhal écrira son *Racine et Shakespeare*, pour prouver que Racine n'a pu comprendre le beau en un siècle pareil — brillant paradoxe aux développements subtils, ingénieux, et parfois assez justes. Beyle aimait à surprendre son lecteur, à l'ahurir. Il faut se garder de ses outrances, mais, avec un esprit comme le sien, il y a toujours quelque chose à glaner, et n'est-ce pas un plaisir de chercher à le réfuter ? A propos de la *naïveté* de Froissart, remontant jusqu'à ce siècle de Louis XIV qui est décidément sa tête de Turc, il fera voir que, par contraste, c'est sous le règne du roi-soleil qu'apparut l'*affectation*. « La naïveté, dit-il, a trop souvent manqué à des écrivains *énervés* par le désir d'entrer un jour à l'*Académie française*. » Il en déduit que cette Académie fut, dans les mains de Louis XIV, une loi contre la liberté de la presse. Jusqu'à Voltaire et Helvétius, les écrivains ont toujours songé à ne pas se fermer les portes académiques. D'accord. Mais Stendhal ne se dit pas que cette contrainte tacite a produit une des plus rares qualités de notre langue : le talent de tout exprimer, sans blesser qui ou quoi que ce soit; de là ce goût, ce tact et cette distinction, enne-

Digitized by Google

mis de cette fameuse liberté de la presse, et l'un des plus brillants apanages de notre littérature. Pascal, La Bruyère, Bossuet lui-même, ont-ils souffert de cette maladie de la crainte ? Ont-ils hésité à peindre le monde qui les entourait avec autant de courage que de hardiesse ? Enfin n'ont-ils point paré leurs œuvres de cette beauté qui aurait dû séduire un homme fort épris d'esthétique ? Stendhal, il faut lui rendre cette justice, apprécia La Bruyère (« il a tous les défauts contraires à la lourdeur provinciale » écrit-il à Pauline), mais il tint bon contre Bossuet qui fut toujours pour lui de « la blague sérieuse » [1].

Stendhal ne sort pas victorieux de cette chasse historique à travers sa Correspondance. Mais ce qu'il a vu de son époque et noté avec précision peut lui faire pardonner ses erreurs, ses engoûments. C'est Stendhal le premier qui a comparé Napoléon à un condottiere, et fourni à Taine cette idée générale. Et que dire de cette phrase sur les parlementaires, de cette opinion dont nous pouvons, aujourd'hui mieux que jamais, apprécier la justesse : « Les libéraux commencent à comprendre, écrit-il le 10 janvier 1830, que la Chambre ne doit pas gouverner. *Elle n'y entend rien.* [2] »

Casimir Stryienski.

Raymond Lazard. **Michel Goudchaux (1797-1862) : Son œuvre et sa vie politique.** — Paris, Alcan, 1907 ; gr. in-8° de 683 p., avec portrait.

« Michel Goudchaux, écrivait Carnot dans *Le Temps* du 30 décembre 1862, a mérité que l'on raconte un jour sa vie en détail. On dira sa rigide délicatesse dans les affaires privées, son désintéressement et sa fermeté dans la carrière publique ; on le montrera banquier honnête, fonctionnaire indépendant, publiciste éclairé, père de famille tendre et citoyen courageux, et quelque éloge que l'on fasse de lui sous tous ces rapports, l'éloge sera au-dessous de ce que nous connaissons. » C'est cette tâche qu'a entreprise M. Raymond Lazard, en s'attachant presque exclusivement à retracer la vie officielle de M. Goudchaux, au cours des années 1848 et 1849.

Banquier, ancien payeur de la guerre dans le département du Bas-Rhin, M. Goudchaux avait pris, pendant les dernières années du règne de Louis-Philippe, une part de plus en plus active à l'opposition républicaine. Après la Révolution de 1848, il fit partie du Gouvernement provi-

1. Brunetière n'a jamais pardonné à Stendhal cette hérésie ; il dit presque en toutes lettres que l'auteur de la *Chartreuse* est un sot.

2. Il y aurait à relever un assez grand nombre d'erreurs de transcriptions, surtout dans les citations anglaises et italiennes, mais nous réservons ces critiques.

Digitized by Google

soire comme ministre des finances; en présence des difficultés financières, il résolut d'empêcher la désorganisation du budget et s'opposa à toute innovation en matière d'impôts; le gouvernement ayant décrété l'abolition du droit de timbre sur les journaux et de l'impôt sur le sel, M. Goudchaux, craignant d'être amené à la banqueroute, donna sa démission le 6 mars 1848. Il continua alors à poursuivre l'amélioration du sort des travailleurs et fut un des premiers partisans des associations ouvrières. Élu à l'Assemblée nationale constituante, il fut de nouveau nommé ministre des finances par le général Cavaignac ; il occupa ce poste jusqu'au 25 octobre 1848. En cette qualité, il présenta divers projets d'impôts, dont quelques-uns ont abouti depuis : sur les créances hypothécaires, sur le revenu mobilier, sur les biens de main-morte, etc. ; il proposa aussi d'établir un impôt progressif sur les successions et donations. Il fit voter la réforme postale, remplaçant par une taxe unique de 20 centimes les taxes variables qui frappaient les lettres à l'intérieur du pays, et dont la plus élevée atteignait 1 fr. 20! Enfin, il supprima les abus auxquels donnait lieu l'attribution des bureaux de tabac : « Autrefois, déclare-t-il dans un de ses discours, pour cesser des rapports qu'on voulait rompre, on donnait un bureau de tabac qui remplaçait le « oui » qu'on aurait eu à dire devant le maire d'un des douze arrondissements de Paris » ; désormais, ils sont attribués aux anciens militaires dans le besoin, à leurs veuves ou à leurs enfants. Quand il eut donné sa démission de ministre, M. Goudchaux fut élu vice-président de l'Assemblée nationale, puis rapporteur général du budget de 1849; sa vie officielle s'arrête en mai 1849. Après le Deux-Décembre, il entreprit de centraliser les secours destinés aux républicains qui avaient été forcés de s'expatrier, et à leurs familles; le 26 décembre 1852, il posa sa candidature au Corps législatif et fut élu; mais il fut aussitôt déclaré démissionnaire pour avoir refusé de prêter serment. Ses démarches incessantes en faveur des exilés avaient épuisé ses forces, et, par un jour de décembre 1862, le corbillard des pauvres conduisait à la fosse commune la dépouille de l'homme qui avait été le chef d'une des plus importantes maisons de banque de Paris et ministre de la République : sa modestie lui avait inspiré ces dernières volontés, de même que son désintéressement lui avait fait refuser tous traitement pour ses fonctions de ministre.

Le livre de M. Lazard est un recueil de tous les discours prononcés par M. Goudchaux à l'Assemblée nationale; car, bien que lui-même déclarât qu'il n'était pas un orateur, il fut souvent appelé à monter à la tribune, comme ministre, comme représentant du peuple, ou comme rapporteur général du budget; ses interventions pour la fixation de l'ordre du jour sont même reproduites dans l'ouvrage de M. Lazard : peut-être aurait-

Digitized by Google

on pu résumer une partie de ses discours. L'auteur a, en outre, réuni, en appendice, quelques-uns des écrits de M. Goudchaux sur des questions financières et sur les chemins de fer; il y a joint quelques articles nécrologiques sur M. Goudchaux et la correspondance de celui-ci avec Schleicher, alors exilé à Londres : ces lettres montrent ce que furent les dernières années de l'ancien ministre, allant de porte en porte solliciter des secours pour les proscrits. Le livre de M. Raymond Lazard est une nouvelle contribution à l'histoire de la IIe République : en même temps qu'il réalise le vœu de Carnot, il contient des renseignements intéressants pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire financière et politique de la France à cette époque.

Maurice WALLON.

RENÉ PINON. **L'Europe et l'Empire Ottoman; les aspects actuels de la Question d'Orient.** — Paris, Perrin, 1908 ; in-8° de XI-603 p. et 2 cartes hors-texte.

« Dès qu'il y eut des Turcs en Europe, il y eut une question d'Orient », a dit un grand historien [1]. Faut-il retourner la proposition pour trouver une solution au remède et souhaiter l'Europe affranchie des Turcs ? Les événements récents feraient plutôt répondre par l'affirmative : s'il n'y avait plus, à Constantinople, de gouvernement ottoman, depuis longtemps déjà l'Autriche aurait « continué à prendre », la Bulgarie serait démesurément agrandie, la Serbie, le Monténégro, la Grèce auraient trouvé des compensations et l'Europe n'aurait pas l'air de se mêler de ce qui ne la regarde pas. Profonde erreur ! s'il n'y avait pas de Turcs à Constantinople, il faudrait en mettre et les y maintenir : par leur existence sur les rives du Bosphore, et par l'indiscrétion que mettra toujours l'Europe à s'occuper de l' « homme malade », il y aura longtemps encore une « Question d'Orient », source de solennelles négociations diplomatiques qui donneront la mesure du Concert Européen, crise chronique nécessaire, semble-t-il, permettant de jauger les politiques, les forces et les alliances qui constituent ce qu'on est convenu d'appeler l' « Équilibre Européen ». Ce sont les réflexions qui viennent à l'esprit quand on a lu le livre que M. René Pinon a intitulé : *L'Europe et l'Empire Ottoman.*

Non pas que M. R. P. nous donne la solution des événemente actuels ; la préface de son livre est datée du 25 juin 1908 : à cette date, les cabinets autrichien et bulgare, qui viennent de mettre le feu à la discussion,

1. A. SOREL, *La Question d'Orient au XVIIIe siècle.*

Digitized by Google

ignoraient, du moins officiellement, leurs futures intentions; et, à moins d'avoir conspiré avec le parti *jeune-turc*, M. R. P. n'aurait davantage pu prévoir le coup de théâtre par lequel, en juillet dernier, la Turquie se donnait une constitution. M. R. P. n'a pas voulu faire de prédictions, il nous en avertit ; il a voulu simplement étudier *les aspects actuels de la question d'Orient* et nous éclairer « sur les causes qui pourraient déterminer une crise nouvelle de la question d'Orient, sur les conditions dans lesquelles elle se développerait, sur l'attitude que les grandes puissances européennes et les petits États balkaniques seraient amenés à y prendre ». En écrivant l'histoire des événements d'Orient depuis le Congrès de Berlin, M. R. P. nous a donné plus de clarté pour suivre le développement de la crise actuelle.

Nous trouvons, en effet, dans *L'Europe et l'Empire Ottoman* tous les éléments qui nous permettent de l'apprécier : ses « différents aspects » ne sauraient, on le comprendra, être analysés ici ; qu'il nous suffise de signaler qu'on trouvera dans ce volume une étude approfondie de la *Question de Macédoine* ; elle passe au second plan, semble-t-il, en ce moment ; mais qu'on lise attentivement les lignes écrites à son sujet par M. R. P. qui donne en quatre chapitres substantiels la base de la discussion, le récit des événements et le bilan des négociations jusqu'au début de 1908. La complication des affaires de Macédoine semble bien être l'origine directe des coups d'état autrichien et bulgare.

C'est le 27 janvier 1908 que le baron d'Ærenthal a prononcé à la Commission des Affaires étrangères de la Délégation Hongroise un discours sensationnel. Avant de le commenter, M. R. P. écrit que, depuis ce jour-là, « il y a quelque chose de changé en Europe », et, en effet, c'est toute la nouvelle politique de l'Autriche qui est dessinée dans ce discours : l'Autriche veut marcher vers Salonique. En janvier 1908, il n'était question que de chemin de fer ; après l'annexion récente de la Bosnie-Herzégovine à la monarchie Austro-Hongroise, il est permis de se demander si son ministre des Affaires Étrangères n'avait pas une « idée de derrière la tête » en prononçant son discours. Parallèlement, il faut lire le chapitre intitulé *le Conflit austro-serbe*[1], pour comprendre à quel point le gouvernement de Belgrade et le peuple serbe ont dû se sentir frustrés et être déçus par l'annexion autrichienne : « La Bosnie, c'est notre Alsace-Lorraine », a dit un Serbe à M. R. P.

Il faut lire aussi les pages consacrées à « *la Force Bulgare* ». L'auteur n'a pu prévoir, nous l'avons dit, la déclaration d'indépendance de la

1. Dans ce chapitre, page 425, 3e ligne lire : 1er octobre *1906*, au lieu de : 1er octobre *1908*.

Digitized by Google

Bulgarie, cette nouvelle souveraineté englobant la Roumélie; mais, au cours de son voyage d'études dans les Balkans, il a pu se rendre compte de ce qu'était telle nationalité appelée à la vie par le Congrès de Berlin; il a noté les évolutions de la politique bulgare, son rapprochement de l'Autriche-Hongrie et il a montré comment la question de Macédoine avait éveillé les ambitions du peuple confié à la direction du prince, aujourd'hui Tsar, Ferdinand de Bulgarie.

Au reste, était-il tant besoin de prévoir ce qui était implicitement écrit dans le Traité de Berlin, et sanctionné par les événements postérieurs? Depuis trente ans, l'Autriche occupe légalement les provinces de Bosnie et d'Herzégovine (Art. 25), depuis trente ans, la Bulgarie est considérée comme principauté autonome (Art. premier). Cet article disait également : principauté tributaire; mais, en 1885, la Roumélie proclame son union à la Bulgarie, et son souverain, le prince Alexandre de Battenberg, prend le titre de prince des Deux-Bulgaries : ce titre est confirmé à son successeur par l'Europe, en 1896. Quoi d'étonnant que l'Autriche et la Bulgarie aient pu se croire autorisées à consolider leur situation de souveraineté en invoquant, comme possesseurs, la prescription de trente ans !

Ceux qui protestent le plus violemment, les Anglais, au nom du principe de l'intégrité de l'Empire ottoman, devraient bien plutôt se rappeler, au nom de ce même principe d'intégrité pure et simple, qu'une certaine occupation de l'Égypte dure depuis 1882, et que les possesseurs n'ont pas eu de cesse qu'ils n'aient éliminé, par le traité du 8 avril 1904, le seul témoin qui pût les gêner dans l'avenir : il est vrai qu'à ce témoin on offrait un Maroc éventuel et les complications diplomatiques.

Souhaitons qu'un de ces jours prochains, M. R. P. nous donne un livre sur le Maroc et sur l'Entente cordiale ! Revenons à celui dont nous parlions. Nous avons voulu mentionner ce qui fait l'intérêt actuel de cet ouvrage et nous ne nous en sommes tenu qu'aux deux questions autrichienne et bulgare. Mais le livre débute par deux chapitres essentiels sur *L'évolution contemporaine de la question d'Orient* et sur *La Mer Noire et la convention des Détroits*[1]. Joignez-y le chapitre sur *La Rivalité des Grandes Puissances dans l'Empire Ottoman*, c'est à la suite de cette lecture que l'on souhaite plus que jamais qu'il y ait, comme l'écrit l'auteur, « place pour tout le monde dans l'Empire Ottoman, même pour les Turcs ». Toutes les puissances Européennes ont, en effet, d'im-

1. Signalons qu'en ce qui concerne *la Question des Détroits*, la solution que propose M. R. P. pour la régler, serait l'application aux Dardanelles, d'un régime analogue à celui que la Convention de Constantinople du 29 octobre 1888 a appliqué au canal de Suez. Il est intéressant de le constater puisqu'il en a de nouveau été question, ces derniers temps.

Digitized by Google

menses intérêts en Turquie ; elles y ont aussi une politique, et la plupart du temps si ces intérêts et cette politique, tout en se heurtant violemment, n'aboutissent pas à des conflits trop graves, c'est que l'Empire Ottoman se trouve être le « meilleur ami » de l'Europe, celui avec lequel elle peut toujours s'arranger.

Nous nous en voudrions de ne pas signaler tout particulièrement les deux derniers chapitres du livre de M. R. P. Ils sont consacrés aux *Intérêts spéciaux de la France en Orient* ; c'est, d'une part, la *Question des Écoles*, de l'autre la *Question du Protectorat*. L'auteur les a divisées, et les discute séparément, pour bien montrer qu'elles sont distinctes : si cela pouvait au moins l'apprendre à certains de nos politiciens qui souvent les confondent ! *Les Écoles* et le *Protectorat*, voilà le patrimoine de la France en Orient : est-ce pour cela que le gouvernement de la République veut le battre en brèche ? M. R.-P. analyse et réfute le rapport de M. Charlot, envoyé par notre ministre des Affaires Étrangères en Orient, pour faire une mission dont le résultat lui avait été assigné d'avance. Son enquête devait tendre à prouver que les écoles congréganistes d'Orient devaient disparaître et que la subvention, minime d'ailleurs, qu'on leur accordait, devait aller aux futures écoles laïques à créer en Orient. M. R. P. s'attache à montrer que les unes ne remplaceront pas les autres et que, là encore, il y a place pour tout le monde. Après cette étude, il ne reste pas grand'chose du rapport de M. Charlot. Il en reste encore moins du livre que M. de Lanessan a cru devoir écrire, historiographe officiel, sur *Les missions et leur protectorat*. M. de Lanessan connaît peut-être l'Extrême-Orient ; il ne connaît certainement pas l'Orient. M. R. P. a eu vite fait de démontrer que le Protectorat des Missions devait être maintenu dans le Levant, alors qu'il pouvait aisément être supprimé en Chine.

Ces deux chapitres sont vraiment une très belle conclusion à l'ouvrage de M. René Pinon. Ils mériteraient d'être publiés séparément, en brochure, et d'être distribués dans tous les coins de France ; on saurait ainsi que nous avons encore un rôle à jouer en Orient, en dépit de l'Entente cordiale. Nous aimerions à les voir sur la table de certains journalistes et dans le pupitre de certains députés, pour leur plus grande instruction, d'ailleurs. On éviterait peut-être ainsi le retour, chaque année, d'altercations oiseuses et de discours inutiles, quand on discute à la tribune de la Chambre ou du Sénat le budget du ministère des Affaires Étrangères. Ce Département l'a d'ailleurs parfaitement compris quand, en juillet dernier, peu après l'apparition de l'ouvrage dont nous parlons, il a accordé à son auteur, ce dont nous nous félicitons, la croix de la Légion d'Honneur.

Maurice Escoffier.

Digitized by Google

REVUES
ET
PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Annales révolutionnaires, n° 3, juillet-septembre 1908 : Arthur Chuquet, *Dagobert à l'armée des Pyrénées-Orientales. Le combat du Mas-Deu (19 mai 1793) et le combat de Mas-Rose, dit bataille de Perpignan (17 juillet 1793)*, 417-456. — Hippolyte Buffenoir, *Les portraits de Robespierre* (suite), 457-466. — Edmond Campagnac, *Le comité de surveillance de Melun*, 467-482. — A. Ch., *Robespierre à l'Assemblée Constituante, d'après Camille Desmoulins*, 483-487. — A. Mz., *La popularité de Robespierre en 1791*, 487-488. — *Mme de Charrière peinte par Thérèse Huber (janvier 1806)*, 488-492. — *Sentiments d'un évêque sur la fuite à Varenne*, 493 [Suzor]. — L.-G. Pélissier, *Devant Toulon (frimaire an II)*, 493-498 [Lettres adressées à la Société populaire de Montpellier]. — *Delille et les prisonniers français des ans VIII et IX*, 517-519. — *Lavoisier jugé par Marat*, 519-520. — *Napoléon à Dresde en août 1813*, 520-521. — *Robespierre et les Hébertistes*, 521-522. — *Les derniers vêtements de Robespierre*, 522.

Le Bibliographe moderne, novembre-décembre 1907 : Max Prinet, *Portrait d'une comtesse de Brienne (miniature du commencement du XVIe siècle)*, 297-307. — G. Lepreux, *Les imprimeurs d'Étampes, 1708-1765*, 308-324, p. justif. [Arrêts du conseil privé]. — L. Audray, *Une bulle de Grégoire IX pour Richard de Fournival*, 325-327. — Maurice Tourneux, *Salons et expositions d'art à Paris (1801-1900). Essai bibliographique* (suite), 335-376.

Bulletin de la Société du Protestantisme, mai-juin 1908 : Ch. Bost, *Deux études sur la révocation dans le Languedoc*, 193-225 [ouvrages de l'abbé Rouquette]. — Th. Rivier, *L'église française de St-Gall* (suite). — *Les réfugiés au XVIIIe siècle*, 226-243. — Henry Lehr, *Une liste de protestants chartrains en 1567*, 244-249. — John Viénot, *Les protestants de Metz dénoncés par le coadjuteur de l'évêque*, 249-251. — G. D.,

Digitized by Google

Au pays Montalbanais, 252-258 [Jeunes filles protestantes enfermées au couvent de Sainte-Claire. Évasions. Affaire des dlles de Nohan, Delmas, etc., en 1750]. — Jacques Pannier, *Le cimetière des protestants de Paris près l'hôpital de la Trinité (rue Saint-Denis)*, 259-263. — Eugène Griselle, *Avant et après la révocation de l'édit de Nantes. Chronique des événements relatifs au protestantisme de 1682 à 1687* (suite), 264-270. = Juillet-août : Jacques Pannier, *Les pasteurs de l'église de « Madame » (Catherine de Bourbon, sœur d'Henri IV) à Paris, Nancy, etc. (1584-1604)*, 312-315. — W. Weiss, *La maison de Lorraine et la Réforme en France au XVIe siècle*, 316-351. — Frank Puaux, *Comment Saint-Joseph des Prémontrés est devenu le temple de l'église réformée de Nancy*, 352-358.

Bulletin du Bibliophile, janvier 1908 : Henri Cordier, *Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Le Sage*, 1-18, suite en février, 74-88 ; mars, 129-143 ; avril, 182-191 ; mai, 258-263 ; juin, 299-307. — Eugène Griselle, *Un supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu*, 19-34 [D'après le ms. 5131 du nouv. acq. fr. à la Bibl. nat.] ; suite en mai, 249-257 ; juin, 273-284. — A. Tougard, *Une lettre de Fontenelle*, 35-38. — Charles Oulmont, *Sur un exemplaire de Patelin annoté par Sainte-Beuve*, 39-45. = Février : Ph. Renouard, *Josse Badius Ascensius*, 57-73. Eugène Griselle, *Les débuts du règne de Louis XIII*, 89-96 [Extraits de l'*Histoire de Beauvais* manuscrite par Godefroy Hermant] ; suite en mars, 109-128 ; fin en avril, 171-181. = Avril : Lucien Pinvert, *Sur Mérimée, nouvelles observations*, 157-190 ; fin en mai, 227-244. — Prince d'Essling, *Les livres à figures vénitiens de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe*, 192-201. = Mai : P. Berthet, *Bibliothèque de Grenoble. Description sommaire des ouvrages imprimés postérieurement à l'an 1500* (suite), 209-225 ; suite en juin, 285-298. — Henri Cherrier, *Notes bibliographiques sur Mathurin Régnier*, 245-248.

Carnet de la Sabretache, janvier 1908 : *Souvenirs du général de division Louis-Joseph Le Poittevin de La Croix, comte de Vaubois*, 1-30. — Albert Depréaux, *Une affiche de recruteurs pour Royal-Piémont-Cavalerie (1789)*, 31-36. — G. Cottreau, *Narration de la campagne de 1814 en Hollande* (fin), 37-39. — Lieutenant Leplus, *Documents relatifs à la tenue, provenant des archives du général baron de Stabenrath*, 41-50. — Commandant Sauzey, *Les allemands sous les aigles françaises. Le régiment des duchés de Saxe*, 51-63.

Correspondance historique et archéologique, mai-juin 1908 : Jules Couet, *Six lettres de Sainte-Beuve*, 129-135. — *État des Inventaires des archives*

Digitized by Google

départementales, communales et hospitalières, 135-144 [Ain-Charente-Inférieure]. — Fernand Bournon, *Documents relatifs à la Bibliothèque du Roi* (suite), 145-161. — M. de Bengy Puyvallée, *Inventaire de la collection Rohault de Fleury* (fin), 161-172. — Lucien Gillet, *Nomenclature des ouvrages de peinture*, etc., *se rapportant à l'histoire de Paris, exposés aux divers salons* (suite), 172-175. — *Le Festin de Dom Pierre en vers burlesques*, 184-188 [Pièce du xviie siècle].

Le Correspondant, 25 juillet 1908 : Léon Lefébure, *Le drame de l'âme alsacienne au XVIIe siècle. De l'autonomie à l'union (1635-1681)*, 209-241. — René Doumic, *Le carnet de voyage de Lamartine en Italie*, 263-279 [Son premier voyage en Italie, 1811]. — Pierre Morane, *Une visite de la marine française à Cronstadt en 1824*, 338-348. — P. Lespinasse, *Les origines françaises de l'art suédois*, 372-382. = 10 août : Cardinal Mathieu, *Un succès diplomatique du Saint-Siège*, 417-436 [Affaire de l'auditorat de rote auquel Salamon avait été nommé par Louis XVIII, bien qu'il fût occupé par Mgr Isoard nommé sous l'Empire]. — *La genèse du port de Bizerte*, 437-457. — Paul Acker, *L'histrionisme. Les comédiens, les auteurs, les directeurs, le public*, 547-562. = 25 août : Pierre de La Gorce, *Pie VI, les affaires religieuses et la Constitution civile du Clergé*, 625-665; fin le 10 septembre, 833-855. — Christian Maréchal, *La genèse de « Jocelyn » (documents inédits)*, 634-709. — Edouard Gachot, *Bailen et Cintra. Les causes initiales des défaites*, 740-754. — Michel Salomon, *Quelques épistoliers : Alfred de Musset, Barbey d'Aurevilly, Mérimée, Zola, Taine, Blacas et Joseph de Maistre*, 755-784. = 10 septembre : Prince V. Bariatinsky, *En Crimée*, 856-880 [Récits du siège de Sébastopol]. — Jules de Glouvet, *Une séparation de corps au XVIIe siècle. Hortense Mancini*, 953-972.

École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire, fasc. III, mai-juillet 1908 : C. Faure, *Les réparations du palais pontifical d'Avignon au temps de Jean XXIII (1413-1415)*, 185-206, p. justif. — Pierre Bourdon, *L'abrogation de la Pragmatique et les règles de la chancellerie de Pie II*, 207-224, p. justif. — André Piganiol, *Les origines du Forum*, 233-282.

Études, Revue fondée par des PP. de la Compagnie de Jésus, 5 août 1908 : P. Bliard, *Église constitutionnelle de Paris. Le dernier office paroissial avant la Terreur*, 307-315. — Philippe-Hector Dunand, *La sainteté de Jeanne d'Arc et l'histoire*, 316-334; suite le 5 septembre, 639-663. = 20 août : P. Castillon, *Un État éphémère. L'État indépendant du Congo*, 468-486. — M. Neyron, *Joseph de Maistre et l'absolu-*

Digitized by Google

tisme, 539-549. = 20 septembre : Paul Dudon, *Une thèse sur les institutions d'assistance au XVIIIe siècle*, 740-762 [Montre que M. Bloch tire des conclusions trop générales de faits isolés].

Études franciscaines, juillet 1907 : Fr.-Antoine de Sérent, *L'ordre du Saint-Sépulcre*, 5-13. — Albert Mayeux, *Le premier couvent des Cordeliers de Chartres*, 14-22. — P. Ubald, *Notice historique sur le P. Séverin Girault, mort aux Carmes en 1792* (fin), 34-51. = Août : A. Charaux, *Bossuet*, 187-200 ; suite en septembre, 281-293 ; suite en novembre, 603-613 ; fin en décembre, 710-724. = Octobre : F. Gratien, *Saint François d'Assise. Essai sur sa vie et son œuvre d'après les derniers travaux critiques*, 359-482. — F. Théobald, *Sermon inédit de Guiard de Laon sur saint François d'Assise*, 530-535. = Novembre : A. Mangenot, *Un Cordelier victime des Septembriseurs, le P. François Burté*, 566-582. — P. Girard, *Un peintre franciscain moderne*, 725-732 [Marie-Charles Dulac].

La France médicale, 25 juin 1908 : Paul Dorveaux, *Pierre Quthe, maître apothicaire de Paris. Son portrait peint par François Clouet*, 217-221 ; cf. 262-263. — Mairel, *Notes historiques sur les eaux d'Alise-Sainte-Reine*, 221-226. = 10 juillet : F. Cathelin, *L'arsenal instrumental urinaire sous Ambroise Paré*, 237-247. — Pierre Rambaud, *Factum des médecins de Poitiers pour le règlement qu'ils demandent contre les apothicaires*, 247-249. = 25 juillet : J. Robert, *Principales théories en cours sur la fécondation dans la première moitié du XVIIIe siècle*, 257-261. — L. Le Pileur, *Première mention officielle du mal de Naples*, 261-262. = 10 août : J. Bergounioux, *La maladie de cœur de Marie-Joseph Chénier*. — J. Bergounioux, *La « Maison du médecin » en 1853*, 278-279 [Projet de maison de retraite formé par Orfila]. — *L'enseignement anatomique à la Faculté de médecine de Paris*, 279. = 25 août : Jean Buy, *L'histoire de l'École de médecine de Clermont-Ferrand*, 297-304 ; suite le 10 septembre, 317-324. — Max-Albert Legrand, *Une lignée médicale aux derniers siècles*, 304-306. = 10 septembre : Paul Fabre, *Vieux proverbes de Limoux et du pays de Razès*, 324-326. — Louis Dubreuil-Chambardel, *A propos des lignées médicales. Les Bretonneau*, 326-327.

La Grande Revue, 10 juin 1908 : Jeanne et Frédéric Régamey, *Le glacis. L'Alsace-Lorraine et l'Empire allemand*, 472-504 ; fin le 25 juin, 738-754. — Robert de Souza, *François Coppée*, 534-544. = 10 juillet : Eugène Étienne, *Le Congo français*, 1-27. = 1er août : Clément Rochel, *Les carnets de Proud'hon (débuts du second Empire)*, 417-442 ; suite le

Digitized by Google

25 août, 626-647. — Paul Desachy et René Farge, *Baignades parisiennes*, 538-567 [Étude historique].

Mémoires de la Société des antiquaires, année 1907 : Octave Vauvillé, *L'enceinte antique de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)*, 1-15. — F. de Mély, *Signatures de primitifs miniaturistes*, 16-54. — Ph. Lauer, *Observations sur l'origine et l'usage du nimbe rectangulaire*, 55-71. — Baron de Baye, *Les tombeaux des Goths en Crimée*, 72-114. — C. Enlart, *La volupté et la mort, à propos d'une figurine du musée de Cluny*, 115-136. — Commandant Donau, *La voie romaine de Theveste à Thelepte*, 137-215. — Octave Vauvillé, *L'enceinte de Muret (Aisne)*, 216-230. — René Fage, *Les Broderies du musée de Tulle*, 231-245. — A. Héron de Villefosse, *Douilles en bronze de l'époque romaine flanquées de deux supports annulaires*, 268-296.

Le Moyen Age, janvier-février 1908 : Henri Stein, *L'origine d'Eustache de Beaumarchais*, 1-13, p. justif. [Montre qu'il était originaire du Nord et tirait son nom du fief de Beaumarchais, aujourd'hui hameau de la commune d'Othis, en Seine-et-Marne]. — Maurice Jusselin, *Un diplôme original de Charles le Chauve du 8 novembre 846*, 14-26. = Mars-avril : A. Guesnon, *Publications nouvelles sur les trouvères artésiens. Notices biographiques, textes et commentaires*, 57-86. — A. Vidier, *Les greffiers de la Chambre des comptes et la garde du Trésor des Chartes à la fin du XIVe siècle*, 87-95, p. justif. [Mémoire de 1390.] = Mai-juin : E. Albe, *Les lépreux en Quercy*, 121-143 [Liste des léproseries de l'ancien diocèse de Cahors]. — F.-G. de Pachtère, *Stirpiniaco-Sauriciaco. Le lieu d'expédition de la charte de donation de la villa d'Etrépagny à l'abbaye de Saint-Denis*, 144-151. = Juillet-août : F. Lot, *Mélanges carolingiens. V. Note sur le sénéchal Alard. — VI. « Actum et datum » à propos d'un diplôme de Charles le Chauve, du 8 novembre 846*, 185-209. — C. de La Croix, *A propos de Saint-Philibert de Grandlieu*, 210-213.

Nouvelle revue historique de droit français et étranger, janvier-février 1908 : J. Declareuil, *Quelques problèmes d'histoire des institutions municipales au temps de l'empire romain* (suite), 28-65. = Mars-avril : R. Génestal, *Les origines du privilège clérical*, 161-212 [*Privilegium fori*]. = Mai-juin : R. de Fréville, *Les voies de recours devant l'Échiquier de Normandie au XIVe siècle*, 313-343, p. justif. = Juillet-août : Pierre Laborderie-Boulou, *La Viguerie de Montpellier au XIIe siècle*, 489-511.

La Révolution de 1848, n° 27, juillet-août 1908 : J.-F. Jeanjean, *L'éter-*

Digitized by Google

nel révolté (suite), 533-552. — Hubert Bourgin, *Victor Considérant. Son œuvre* (suite), 553-588. — Suzanne Wassermann, *Le club de Raspail en 1848*, 589-605. — Frank Puaux, *Une circulaire du comité démocratique protestant*, 606-608.

La Révolution française, août 1908 : Ph. Barrey, *Les archives révolutionnaires de la ville du Havre*, 97-126. — J. Prudhommeaux, *Babeuf jugé par un communiste de 1840*, 127-141. — Marcellin Pellet, *Un libelle hollandais contre Napoléon (1810)*, 142-148. — F. Braesch, *La section des Tuileries et l'abolition de la royauté*, 149-150. — *La Franc-maçonnerie pendant la Révolution*, 151-152 [Loge de Cahors]. — A. Aulard, *M. Frédéric Masson et la légende de la Révolution*, 153-156. — *Commission supérieure des Archives, Séance du 6 juillet*, 157-168 [Notes sur la sous-série F⁹ (*affaires militaires*), sur les « *affaires diverses* » de la Police générale, sur l'inventaire des séries F¹² et BB¹]. = Septembre : H. Baumont, *Stanislas de Girardin, préfet de la Côte-d'Or (24 février 1819-3 avril 1820)*, 193-235. — L. Lévi, *Autour du 10 août 1793*, 236-264. — *Marie-Joseph Chénier et Marat*, 270-271. — *Un discours de l'ex-constituant Mounier sur l'instruction publique, en l'an II*, 271-281.

Revue de Paris, 1er juillet 1908 : Fernand Caussy, *Voltaire, seigneur féodal. Tourney*, 67-98. — Constantin Photiadès, *La duchesse de Plaisance (1785-1851)*, 187-204 (Sophie de Barbé-Marbois, belle-fille de Lebrun). = 15 juillet : Anatole Le Braz, *Au pays d'exil de Chateaubriand. I. Beccles*, 289-328 ; suite le 1er septembre, 106-126 : *II. Bungay* ; fin le 15 septembre, 373-404. — Jean Lemoine, *Primi Visconti. Mémoires sur la cour de Louis XIV (1673-1681)*, 329-334 ; suite le 1er août, 615-637 ; fin le 15 août, 850-866 [Italien graphologue ayant joui d'une certaine célébrité à la cour]. = 1er août : Gustave Lanson, *Voltaire et les lettres philosophiques*, 505-533. = 15 août : Cte Ernest Picard, *La veille de Sedan*, 706-740. — Henri Monod, *Un document sur la Saint-Barthélemy*, 770-794 [Plaquette imprimée à Cracovie en 1573 sous le titre de « *Vera et brevis descriptio tumultus postremi Gallici Lutetiani...* »] — 1er septembre : Ernest Picard, *Le matin de Sedan*, 5-37. = 15 septembre : Comt Picard, *Valmy*, 225-257 [Correspondance du ministre de la Guerre Servan et de Dumouriez]. — *Journal d'un Garde-Suisse (1787-1792)*, 405-421 [Mémoire de Galamiel Fonjalaz, de Vevey, grenadier aux Gardes-suisses].

Revue des Deux Mondes, 1er août 1908 : Bernard de Lacombe, *Talleyrand émigré. II. En Amérique (1794-1796)*, 591-619. = 15 août :

Digitized by Google

Alfred Rébelliau, *La compagnie secrète du Saint-Sacrement, d'après des documents nouveaux*, 834-868 [D'après des lettres adressées par la compagnie de Paris à celle de Marseille]. — René Doumic, *Lamartine en 1830 et le voyage en Orient. Lettres inédites*, 869-895 ; 15 septembre, 324-352 : *Lamartine orateur. De l'entrée à la Chambre au banquet des Girondins (1834-1847)* = 1er septembre : Philippe Godet, *Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau*, 5-42 [adressées pour la plupart à Mme de Lessert]. = 15 septembre. Gabriel Hanotaux, *Le Congrès de Berlin. I. La guerre et les préliminaires du Congrès*, 241-280. = Georges d'Avenel, *Les riches depuis sept cents ans. VII. Honoraires des avocats*, 376-392. — T. de Wyzewa, *Un touriste italien en France sous François I*, 457-468 [Antonio de Beatis, d'après la publication de Louis Pastor].

Revue des Études juives, 1er avril 1908 : Jean Régné, *Étude sur la condition des Juifs de Narbonne du Ve au XIVe siècle* (suite), 221-243 = 1er juillet : Ad. Crémieux, *Un établissement juif à Marseille au XVIIe siècle* (fin), 99-123 [Pièces justificatives]. — Bernard Heller, *Le Misclé Sindbad source méconnue du fableau de Constant du Hamel*, 125-127 [Les Trois Bossus].

REVUES LOCALES

Bulletin de la Société archéologique de Nantes, 2e sem. 1907 : Léon Delattre, *Notes historiques sur le passage des ambassadeurs de Siam en Bretagne et à Nantes, en 1686*, 127-154. — A. de Veillechèze, *Saint Gonstan, sa chapelle et sa baie au Croisic*, 155-174 [Combat naval du 20 novembre 1759, dit « des Cardinaux »]. — Ch. d'Achon, *Extrait des minutes d'un notaire d'Ancenis du 1er janvier 1668 au 17 juin 1697*, 175-185 [État de ceux qui ont pris les qualités d'écuyer, de messire et de chevalier, entre ces deux dates].

Bulletin de la Société nivernaise, 22e vol., 2e fasc. (1907) : P. Trameçon, *Petit guide du computiste*, 205-268. — G. Gauthier, *Notes nivernaises extraites des archives des Bordes*, 269-375 [Titres provenant du château des Bordes, près Nevers, et appartenant à la Société Nivernaise].

Revue catholique de Normandie, Janvier 1907 : Abbé C. Guéry, *Guillaume Alexis, dit le bon moine de Lyre* (suite), 173-188 ; suite en mars, 229-240 ; mai, 289-298 ; juillet, 19-30 ; fin en septembre, 61-70. — E. Fourier de Bacourt, *M. de Brigeat, dernier grand doyen de la cathédrale d'Avranches, 1773-1794* (suite), 189-198 ; suite en juillet, 49-55 ;

Digitized by Google

janvier 1908, 191-200 ; mai, 320-329. — L. Couppey, *L'abbaye de N. D. du Vœu, près Cherbourg* (suite), 199-205 ; suite en mai, 299-305 ; septembre, 71-83. — M. de Frédy, *La trappe de Bricquebec*, 206-211. — J.-L. Adam, *Le cardinal Richard Olivier de Longueil, évêque de Coutances, (1453-1470)*, 212-225 ; fin en mars, 266-286. = Mars : Édouard Le Corbeiller, *Autour de Richard Simon. Son testament*, 241-246. — Étienne Deville, *Dom Jacques Louis Le Noir et son inventaire des titres normands de la Chambre des Comptes*, 247-265. = Mai : Étienne Deville, *Un historien normand. Jean Le Blond, sieur de Branville*, 306-316. — G. Arondel, *La tyrannie graduée (1789-1799). Esquisse d'un régime d'exception sous l'empire du droit révolutionnaire*, 317-326 ; fin en juillet, 5-18. — Mme Oursel, *Une havraise oubliée. Marie Le Masson Le Golft (1749-1826)*, 327-339 ; suite en septembre, 84-93 ; novembre, 117-131 ; janvier, 173-190 ; mars, 229-245 ; mai, 285-303. = Juillet : Abbé Bouvier, *L'abbé Dubois*, 31-36 [Missionnaire aux Indes anglaises]. — Étienne Deville, *Inventaire sommaire d'un fragment de cartulaire de l'abbaye du Bec, conservé à la Bibliothèque nationale*, 37-48. = Septembre : Étienne Deville, *Le temporel de l'abbaye de Cormeilles au XVIe siècle*, 94-101. = Novembre : Étienne Deville, *Notice sur un feuillet inédit d'un cartulaire du prieuré de Maupas*, 132-135. — *Notes sur le sacré Pallium dont l'usage a été concédé à Mgr Guérard par bref du 21 juillet 1907*, 136-163. = Janvier 1908 : P. Aubry, *La croix de Beauvais près Dieppe*, 201-211 [Calvaire du XVIIe siècle]. — Étienne Deville, *Livres d'heures normands, conservés dans les bibliothèques parisiennes*, 212-218. — Édouard Le Corbeiller, *Le bureau de l'aumône de M. Véron*, 219-228 [A Dieppe]. = Mars : Étienne Deville, *Recherches sur la litre des églises*, 246-257. — E. Fourier de Bacourt, *Un colon normand en Amérique au XVIIIe siècle. Saint-John de Crèvecœur*, 258-266. — Dom Léon Guilloreau, *Cartulaire de Loders (Dorset), prieuré dépendant de l'abbaye de Montebourg*, 267-280 ; suite en mai, 304-319. = Mai : Étienne Deville, *Deux livres d'heures manuscrits (XVe siècle) à l'usage de Bayeux*, 330-337.

Mémoires de la Société académique de l'Oise, t. XX, 1re partie (1907) : L. Pihan, *Notice sur M. le chanoine Marsaux*, 5-50 [Bibliographie]. — E. Lefevre-Pontalis, *Les origines de l'art gothique*, 51-56. — A. Houlé, *Notice-étude sur les recherches et découvertes archéologiques dans le département de l'Oise en 1907. Époques romaine et franque*, 57-72. — A. Houlé, *Notice sur une plaque-boucle de l'époque franque provenant des fouilles d'Escames*, 73-79. — H. Bataille, *Le mausolée du cardinal Forbin-Janson à la cathédrale de Beauvais. Croquis et devis originaux par Jacques Coustou*, 80-86; p. justif. — Abbé L. Meister, *Billets de*

Digitized by Google

confiance créés en 1791 et 1792 dans le district de Grandvilliers (*Oise*), 87-102. — P. Bordeaux, *Don par le roi Louis XVI aux habitants de Beauvais d'un tableau représentant la défense de la ville par Jeanne Hachette*, 103-118. — Dr Roisin, *Crèvecœur-le-Grand pendant la Révolution, d'après les registres de délibérations de l'Assemblée municipale* (*1787 à 1795*), 119-158. — Abbé L. Meister, *Épigraphie du canton de Grandvilliers. Inscriptions relatives au XIXe siècle*, 159-195. — A. Daubigny, *Une fabrique de passementerie au XIXe siècle à Saint-Just-des-Marais*, 196-234. — L. Thiot, *Portiez* (*de l'Oise*). *Documents complémentaires*, 235-242.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris, 5e et 6e livr., 1907 : E.-T. Hamy, *Une lettre d'Edme Verniquet* (*1770*), 161-162. — A. Vidier, *Rollin et le théâtre scolaire*, 162-164. — Ernest Coyecque, *Études de topographie historique : Vieilles maisons, rue Raynouard* (*nos 39-51*). *La maison de Robespierre et le plan cadastral de la Restauration*, 164-179. — Gabriel Marcel, *Nouvelles notes sur B. de Vassalieu, auteur du plan de Paris de 1609*, 179-132. — Albert Babeau, *Le faubourg Saint-Honoré sous Louis XIV*, 182-188. — E. Mareuse et Victor Perrot, *La première édition du grand plan de Jouvin de Rochefort*, 188-190. — F. Bournon, *Chronique de l'année 1907*, 190-199. — *Bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile de France* (*1905-1907*), lxix-cxxiii. = 1er livr. 1908 : Émile Dacier, *Une « Description de Paris » de Piganiol de La Force illustrée et annotée par Gabriel de Saint-Aubin*, 36-37. = 2e livr. : Henri Vial, *La Roquette. La seigneurie et le fief de la Grande Chambrerie. Un arpentage de la Roquette en 1582*, 86-113. — Adrien Blanchet, *Travaux exécutés au port Saint-Landry en 1566*, 114-118.

Bulletin de la Société historique du VIe arrondissement de Paris, janvier-juin 1907 : Camille Enlart, *Deux musées historiques de l'art français : Petits-Augustins et Trocadéro*, 41-79. — Leo Mouton, *Un trésorier des guerres et sa famille pendant la Révolution. Les Fontaine de Biré* (suite), 80-96. — Numa Rafin, *Le Séminaire de Saint-Sulpice*, 97-126.

Bulletin de la Société d'histoire du VIIe arrondissement de Paris, n° 4 (juin 1908) : Vacquier, *La tombe d'Adrienne Lecouvreur*, 14-30. — G. Lejeune, *Nomenclature des hôtels particuliers de la rue de Grenelle*, 31-40.

Bulletin de la Société des sciences de Pau, 2e série, t. XXXV (1907), 1re et 2e livr. : Abbé Dubarat, *Extraits de registres du conseil souverain*

Digitized by Google

de Pau, du Parlement de Navarre et de la Chambre des Comptes de Pau (suite et fin). 1-239. [Analyses d'arrêts et de pièces enregistrées, rédigées par un magistrat de la fin du XVIIe siècle, suivies d'une table alphabétique des matières, des noms de personnes et de lieux.] = 3^e et 4e livr. : Gustave SCHLUMBERGER, *Note sur les Eaux-Bonnes durant les années 1771 et 1772*, 251-257. — Hilarion BARTHETY, *L'église de Serres-Castet et son « Marteau de Saint-Julien »*, 259-281 [Relique dont l'origine est incertaine].

Revue des Hautes-Pyrénées, décembre 1907 : M. LANORE, *Notes et documents sur quelques artistes* (suite). *Arnaud de Balex (XVe siècle)*, 401-404. — E. LAFFORGUE, *Un lendemain de Noël à Hiis*, 404-406 [Dissentiment avec le curé, 1651]. — L. CADDAU, *Querelle entre le clergé séculier et le clergé régulier de Vic-Bigorre en 1652*, 407-417. — DE BEAUREPAIRE-FROMENT, *Une relation inconnue du tremblement de terre de 1660 à Bagnères-de-Bigorre*, 417-421. — J. PAMBRUN, *Enquête sur les postes sous l'ancien régime*, 422-426. = Janvier 1908 : Fernand DE CARDAILLAC, *Deux capitaines gascons au XVIe siècle. Les frères Sarlabous* (suite), 5-43 ; fin en mai, 201-252. — G. BALENCIE, *Les procès de Bigorre*, 44-48 ; suite en mars, 122-129 ; en juin, 276-282 [Soutenus de la 2e moitié du XIIIe siècle au XVIe siècle pour la possession du comté de Bigorre]. — N. ROSAPELLY, *Vestiges gallo-romains à Vic-Bigorre*, 49-55. — J. PAMBRUN, *La pépinière de Tarbes au XVIIIe siècle*, 55-59. — L. CADDAU, *L'art dans la région bigourdane. Le puits d'Ibos*, 64-67. — *Enquête sur nos vieilles cloches* (suite), 67-69 ; suite en mars, 115-121 ; en mai, 190-193 ; en juillet, 294-296. = Février 1908 : François MARSAN, *L'art dans la région bigourdane. Les peintures des églises de Mont (vallée de Lourou) et de Gouaux (vallée d'Aure), XVIe siècle*, 73-79 ; fin en mars, 130-135. — François GALABERT, *Une ordonnance de Montluc*, 79-82. — Jacques ABADIE, *Les Minimes de Tournay* (suite), 83-91 ; suite en avril, 151-158 ; fin en juin, 262-274. — N. ROSAPELLY, *Deux érudits Bigourdans* (fin). *D'Avezac de Castera Macya (1800-1875). Généalogie*, 92-102. = Mars : A. DUFFOURC, *Madiran. La commune, le prieuré, la paroisse*, 105-115 ; suite en mai, 180-190 ; en août, 317-332. = Avril : L. RICAUD, *L'abbé Torné*, 137-150 ; fin en juillet, 297-308. [Prédicateur du roi, prieur de Saint-Paul de Campan, puis évêque constitutionnel du Cher et bibliothécaire de Tarbes.] — J. PAMBRUN, *Un enterrement non religieux à Betpouy en 1686*, 158-159. — François MARSAN, *Relation d'un combat livré au Port de Plan (Espagne), le 3 octobre 1793*, 165. [Lettre du citoyen Vidalon.] = Mai : Cyr ANGLADE, *La légion d'Aure en 1789*, 169-178. — Cte DE ROQUETTE-BUISSON, *Les Pics de Midi de Bagnères-de Bigorre et d'Ossau*, 178-179. — J. PAMBRUN, *Comment on stimulait le zèle des audi-*

Digitized by Google

teurs des comtes de Vic-Bigorre en 1655, 197. = Juin : E. Duviau, *Les gouverneurs, capitaines et commandants de la ville et du château de Lourdes*, 253-261. — M. Lanore, *Un accouchement prolongé*, 261 [Jumeaux nés à deux jours de distance, à Pujo, 1685]. — J. Pambrun, *Défense de vendre des vivres dans l'enclos extérieur des Capucins de Médous le lendemain de la Pentecôte*, 275. = Juillet : François Marsan, *Requête des consuls d'Arreau au gouverneur des Quatre-Vallées pour protester contre l'ordonnance prescrivant la remise des armes*, 285-288 [1759]. — Cyr Anglade, *Délibération de la communauté d'Estensan au sujet de la présentation du cahier des doléances en 1789*, 288-294. = Août : E. Duviau, *Les présents de la ville de Lourdes*, 332-338 [Extraits des délibérations et comptes de la ville]. — L. Caddau, *La constitution civile du clergé dans les Hautes-Pyrénées*, 340-346 [Discours prononcé par Jean-Pierre Barère, curé d'Auriébat, en prêtant le serment civique]. — Fernand de Cardaillac, *Bertrand Barère*, 351-394.

Bulletin de la Société de géographie de Rochefort, Juillet-septembre 1907 : Ed. Duret, *Voyages en France de F. Marlin (1784-1791). Aunis et Saintonge*, 197-206. — J. L. Courcelle-Seneuil, *Étude sur les idées des anciens sur les temps préhistoriques* (suite), 206-247. = Octobre-décembre : *Campagne de l'« Alcmène » en Extrême-Orient (1843-1846), d'après le journal du commandant Fornier-Duplan*, 289-313 ; suite en janvier, 17-37 ; fin en avril, 91-115. = Janvier-mars 1908 : Baulmont, *Le corps franco-chinois et la révolte des T'ai-Ping (1861-1865)*, 37-42. — *Une sentence de la sénéchaussée de Saintonge au XVe siècle*, 42-45 [Four banal d'Epanes]. — *Les hivers rigoureux en France*, 45-47. = Avril-juin : Frédéric Arnaud, *Éléonore d'Olbreuse, duchesse de Brunswick. Les Poussard et Vandré*, 116-131.

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, t. XXVI (1906), Abbé Leuridan, *Histoire de Seclin* (suite). *III. Cartulaire de l'Hôpital Notre-Dame*, 5-313 [Recueil factice des actes se rapportant à l'établissement, donnés soit intégralement soit en analyse].

Précis des travaux de l'Académie de Rouen, (1906-1907) : H. Paulme, *La maison natale de Pierre Corneille (1584-1907)*, 45-49. — Abbé Bourdon, *Un regard sur l'œuvre d'Adrien Boieldieu*, 61-86. — Ch. de Beaurepaire, *Notice sur le Clos-Saint-Marc*, 155-189. — P. Le Verdier, *Note sur un acte souscrit de la signature de P. Corneille, suivie de tableaux généalogiques concernant la famille maternelle du poète*, 191-199. — Mgr Julien Loth, *Quelques années du journal de Mme de Julienne*, 201-239 [Belle-fille du surintendant des Gobelins. Journal d'octobre 1773 à

Digitized by Google

novembre 1777]. — Ch. Allard, *Souvenirs du chevalier Le Bienvenu du Busc*, 241-171 [Insurrection de la chouannerie].

Revue de Saintonge et d'Aunis, décembre 1907 : Ch. Dangibeaud, *L'église Saint-Eutrope de Saintes telle qu'elle était*, 348-361. — P. Lemonnier, *Le clergé de la Charente-Inférieure pendant la Révolution* (fin), 361-387 [État des couvents ; statistique des assermentés et non assermentés]. — *Un sermon à l'école de droit d'Orléans*, 387-388, [annoncé par placard imprimé, en 1778]. — *La municipalité de Saint-Saturnin de Séchaud* (suite) ; 388-399 ; fin en février, 31-57. = Février 1908 : P. Lemonnier, *L'impôt sur le revenu à Rochefort-sur-Mer*, 5-25. — Anat. Laverny, *Deux prêtres de l'ancien diocèse de Saintes pendant la Révolution*, 25-30. = Avril : Dr Ch. Vigen, *Notes sur la médecine de jadis dans la Saintonge méridionale*, 87-95. — Jules Pellisson, *Protestation des électeurs du canton de Châteauneuf contre l'élection de Richard Chassors, juge de paix*, 95-100 [13 pluviôse an X]. — Edmond-Jean Guérin, *Le docteur Joseph-Ignace Guillotin*, 101-128 ; suite en juin, 183-192. = Juin : Gabriel Audiat, *Bibliothèque saintongeaise. Poètes d'hier et de demain : Pierre Ardouin ; Auguste Gaud ; Henri et Jean Martineau ; Francis Eon ; François Porché ; Hector Bonnenfant*, 141-154. — Ch. Dangibeaud, *La fin du dernier président du présidial de Saintes et la maison Henri IV*, 154-174 [E.-C. Leberthon]. — Léon Massiou, *Élection de Saintes. Terres et domaines engagés en l'élection de Saintes. Année 1738*, 174-183.

Revue Savoisienne, année 1907 : A. Constantin et J. Désormeaux, *Études philologiques savoisiennes. Essai de grammaire*, 8-27 ; 98-109. — Charles Marteaux, *Voie romaine de Condate à Genava et chemins secondaires*, 27-34 ; fin, 75-92. — Ch. Butin, *Le guet de Genève au XVe siècle*, 63-74. — H. Douxami, *La grotte des Fées* (*Les Contamines-Saint-Gervais, Haute-Savoie*), 93-98. — A. Trolliet, *Mœurs d'autrefois. Carouge* (*1791*), 110-111. — Fenouillet, *Une émeute à Savigny* (*1753*), 112-116. — J.-F. Gonthier, *La peste de 1629 et Mgr J.-F. de Sales*, 126-129. — L.-E. Piccard, *Un document inédit sur la Roche au XVe siècle*, 130-131. [Nomination du recteur de l'hôpital.] — Ch. Marteaux, *Étude sur la voie romaine de Boutae à Genava*, 153-168 ; fin, 176-184. — J. Désormeaux, *Un détracteur de la montagne : Chateaubriand et le Voyage au Mont-Blanc*, 201-212. — F. Miquet, *Une mission du général Monet sous Louis XV*, 212-216. — Serand, *Une battue à l'ours à Faverges en l'an XIII*, 217-227.

Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'Histoire, t. XLV, (1907) 2e et 3e fasc. : F. Fenouillet, *Monographie de la commune*

Digitized by Google

de Desingy (Haute-Savoie), 155-311. — L.-E. Piccard, *Inventaire des parchemins de Coudrée*, 313-366. [Inventaire du chartrier de la famille d'Allinges, brûlé pendant la Révolution]. = 4e fasc. : François Vermale, et Alexis Rochet, *Registre des délibérations du Comité Révolutionnaire d'Aix-les-Bains*, 369-477. — Marcel Uzannas-Joris, *Une reconnaissance en fief rural dans la Haute-Tarvernaise au XIVe siècle*, 479-491 [Passée par les habitants des Chapelles en faveur du Cte de Savoie]. — L. S., *Pierres à cupules*, 483-494.

Commission des antiquités de Seine-et-Oise, vol. XXVI, (1906) : Grave, *Bossuet et ses compétiteurs à la possession du prieuré de Gassicourt*, 24-29. — Lorin, *Statue de Nicolas d'Angennes (1530-1611)*, 55-56. — Lorin, *Portrait de Mme de Montespan à Rambouillet*, 56-57. — Auguste Létienne, *Carte anonyme des environs de Versailles au XVIIe siècle*, 57-60. — H. Husson, *Documents sur les artistes qui ont travaillé au XVIIe siècle dans les châteaux de la région de Chevreuse*, 69-74. — P. Coquelle et A. Létienne, *Le Christ de Guiry*, 75-84. — E. Grave, *Un registre de paroisse avant et après 1789 : Limetz (commune de Magny)*, 99-106.

Comité archéologique de Senlis. Comptes rendus et Mémoires, 4e série, tome X (1907) : G. Macon, *A propos d'une lettre de Guillaume Rose, évêque de Senlis*, XIX-XXII. — A. Margry, *Senlis sous la Terreur (d'après les registres municipaux)*, 1-113. — Gustave Macon, *Caneville*, 115-141 ; *Cartulaire de Caneville (1226-1419)*, 142-176. — Gustave Macon, *Les jardins de Betz*, 177-263. — Abbé Muller, *Notes sur l'ancienne bibliothèque du chapitre de Notre-Dame de Senlis*, 265-292.

Mémoires de l'Académie Stanislas, année 1907-1908 : Dr Ed. Imbeaux, *Notice nécrologique sur Henri Druon*, 1-17 [Bibliographie]. — Chr. Pfister, *Promenades dans Nancy. Les couvents des Minimes et de la Visitation*, 18-70. — Henri Mengin, *Une page de l'histoire des sapeurs-pompiers de Nancy : Les secours contre l'incendie sous le règne de Stanislas*, 71-110. — J. Thoulet, *Un hydrographe français du XVIIe siècle : Le P. Fournier*, 111-152. — Alexandre de Roche du Teilloy, *Lettres d'un jeune soldat de la Grande Armée : Auguste Paruit (1813-1815)*, 211-240. — Gaston May, *L'occupation du territoire français à la suite de la guerre de 1870-1871*, 241-304.

Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, t. XXXV, 1er trimestre 1907 : A. Grèze, *Journal de voyage de l'abbé Gibert, curé de Colonges, annexe de Saint-Clair, canton de Valence*, 17-53 [Réfugié aux îles Baléares en 1792]. — Dr E. Tachard, *Notes d'archéologie puni-*

Digitized by Google

co-romaine, 54-72. — Édouard Forestié, *Le mobilier de Mgr Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban, mis sous séquestre en 1793*, 73-88. = 2e trim. : Léopold Mathet, *La lèpre, les lépreux, les léproseries, et spécialement les léproseries du Tarn-et-Garonne*, 101-138. — Firmin Galabert, *Une correspondance Berlinoise de fils de réfugiés (1762-1872)*, 139-151. — L. Vitteaut, *Ordre de la Félicité*, 152-160. [Association frivole du xviiie siècle.] — Th. Bessery, *Excursion à Souillac, au château de Fénelon, Lacave, Gourdon, collégiale du Vigan*, 161-174. — Éd. Forestié, *Lamothe-Cadillac, fondateur de la ville de Détroit (Michigan), gouverneur de la Louisiane (Notes complémentaires)*, 175-196.

Mémoires de l'Académie de Toulouse, 10e série, t. VII (1907) : Lapierre, *Histoire de l'Académie* (suite), 4-47. — L. de Santi, *Molière et le prince de Conti*, 48-68. — Léon Joulin, *La salle des antiques du musée de Toulouse*, 69-80. — Lécrivain, *La lutte contre les grands*, 96-103 [Sous le Bas-Empire]. — Massip, *Les variations du climat de Toulouse* (fin), 142-153. — E. Roschach, *Frédéric Le Blanc du Vernet. Sa vie et ses œuvres (1824-1889)*, 154-200. — Dumas, *La réglementation industrielle après Colbert*, 201-228. — Desazars de Montgailhard, *Histoire de l'académie des sciences* [de Toulouse], suite, 229-311. — *L'œuvre scientifique de Cyrano de Bergerac*, 312-375.

Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. XLV (1906) : Cte Boulay de la Meurthe, *Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine*, 1-533, p. justif. [Appendice sur « Loches au xvie siècle »].

Bulletin de l'Académie du Var, 74e année (1906) : *La prise d'Alger*, 39-52 [Relation de M. Fionpon, chirurgien de marine, mai-septembre 1830]. — Louis Mouron, *Mœurs et coutumes provençales. La Saint-Éloi à Signes (Var)*, 55-66.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 2e sér., t. VII (1907), 1re et 2e livr. : J. Girard, *Les États du comté Venaissin depuis leurs origines jusqu'à la fin du XVIe siècle* (suite), 1-58. — Baron Marc de Vissac, *Ambassade de la ville d'Avignon au pape Clément IX (1667-1668)*, 59-87, p. justif.

Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne, Jules David, *Le cadran astronomique de l'horloge d'Auxerre*, 5-21. — Ch. Demay, *La tour dite des prisons de l'ancienne abbaye de Saint-Germain [d'Auxerre]*, 23-28. — Abbé A. Parat, *Étude rurale. Bois d'Arcy et son prieuré*, 29-78. — Abbé Bonneau, *Histoire de Coulanges-sur-Yonne*, 79-202, p. justif. — Ernest Blin, *L'aumône de Lucy-le-Bois*, 203-210 [Distribuée par une confrérie].

Digitized by Google

CHRONIQUE

Ardennaises (Maisons) éteintes ou disparues. — M. Louis Bossu, qui, depuis 1900, a publié des travaux historiques sur la Lorraine, a commencé, en 1906, une série de monographies nobiliaires en étudiant *la famille de Portes*. Celle de *Dalle*, dont il s'occupe maintenant (Paris, Picard, 1907, in-8 de 88 p. — Extrait de la *Revue historique ardennaise*), n'est point originaire d'une localité de ce nom, comme celle de Dalle en Ponthieu ou en Messin. La particule qu'elle prend au XVIe siècle lui fait défaut au siècle précédent avec ses trois premiers chefs, Engelbert Dalle, Henri et Engelbert II. M. Louis Bossu remarque fort justement que ses armes : *d'azur à trois membres d'aigles d'or*, sont tout à fait voisines de celles d'une maison de Daël en Westphalie : *d'argent à un membre d'aigle de gueules*. Le chef de la famille apparaît en 1439, comme un routier prêtant l'appui de cent gens d'armes à Robert de Sarrebrück en lutte contre Everard de la Marck, seigneur de Bouillon : peu après une alliance dans la maison de Ballay fixe Engelbert Dalle dans le Rethelois.

L'étrangeté relative du prénom de cet aventurier a frappé M. Louis Bossu ; les armes qu'il porte n'ont pas un caractère d'exotisme moins prononcé. Mais nous pensons que la dénomination française *Dalle*, comme la forme néo-germanique *Daël*, contient elle-même une particule et justifie des armes allégoriques symbolisant un démembrement de l'Empire. Il a existé, en effet, aux XIIe et XIIIe siècles, la dynastie des *Engelbert de Halle*, tirant leur nom de la ville située entre Cassel et Leipzig, qui ont occupé plus tard des charges ducales et se sont alliés aux familles princières. C'est sans doute d'un cadet sans fortune ayant l'orgueil de sa race dont il relevait le plus ancien prénom ancestral, que sortit la maison ardennaise localisée autour de Vouziers, éteinte en 1794 par la mort à Luxembourg, durant l'émigration, du dernier mâle, Eustache III de Dalle de Beaurepaire, ci-devant colonel d'artillerie. — Les généalogies allemandes étant peu connues en France, nous nous bornons à signaler deux textes : le 27 décembre 1146, *Engilbertus comes Hallensis et cognatus ejus Rapoto comes* assistent à une donation faite au chapitre de Salzbourg (Archives de Vienne, *Salzburger Kammerbücher*, I, 117) ; vers 1145, *Salinarum seu Hallensis comes Engilbertus* donne l'église d'Attel au monastère d'Admont (Zahn, *Cod. dipl.*, n° 242).

L'alliance d'Engelbert I Dalle avec Guillemette de *Balais*, héritière de la terre de Ballay, près Vouziers, a amené M. Louis Bossu à rechercher l'origine de cette seigneurie (*Ballay et sa seigneurie au Moyen Age*; Paris, Picard, 1908, in-8 de 38 p. — Extrait de la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*). Elle mouvait en 1249 du comté de Rethel et suivait la loi de Vervins. Sur ces faits attestés par des chartes authentiques, se greffe, — circonstance assez rare dans des cas présentant un aussi faible intérêt apparent, — un faux scandaleux sous forme d'une charte *française* de 1118, vidimée en 1608. L'auteur reproduit cette curiosité et en fait bonne justice. Une pièce justificative plus utile à l'histoire

Digitized by Google

sociale est le dénombrement de la terre de Vandy en 1396, tiré des archives de Monaco. L'ensemble des charges imposées aux hommes de cette ville est assez pesant, et l'on s'explique que, pour en éviter de semblables, les bourgeois de Ballay aient fabriqué la pseudo-*charte de Ville-neuve* qui a l'intérêt de préciser ce qu'on pourrait appeler « les cahiers du tiers-état » de ce temps-là. — J. D.

Bourbonnais (Bibliographie du). — Sous le titre d'*Essai de catalogue bibliographique des livres bourbonnais* (Moulins, Librairie historique du Bourbonnais, 1908), M. L. Grégoire vient d'entreprendre une publication qui rendra de grands services. Son intention, annonce-t-il, est de « constituer un guide clair, facile à consulter et le plus complet possible, permettant de servir rapidement nos clients et facilitant aux curieux la recherche des ouvrages d'histoire locale ». Il convient d'ajouter que l'intention de M. L. G., trop modestement exprimée, dépasse singulièrement le but d'un libraire-éditeur : son œuvre est importante (le premier volume qui vient de paraître est un in-8 de 152 p. consacré seulement aux lettres A et B); elle énumère un grand nombre d'ouvrages anciens ou épuisés qu'il serait difficile de se procurer et ne se trouvent plus guère que dans les bibliothèques publiques; elle contient enfin la liste des publications d'auteurs originaires du Bourbonnais. M. L. G. appartient à une famille d'érudits; il le prouve lui-même de la meilleure façon, et on ne saurait trop l'encourager à poursuivre une tâche si utile, en souhaitant qu'à son exemple elle soit entreprise dans les diverses régions de France. — M. B.

France et Amérique latine. — Soucieux d'étendre les rapports permanents et directs entre les milieux intellectuels des différents pays de l'Amérique Latine, un groupement vient de se fonder sous le titre : *Groupement des Universités et Grandes Écoles de France pour les rapports avec l'Amérique Latine* Ce groupement voit à sa tête : M. Liard, membre de l'Institut, vice-recteur de l'Université de Paris, comme Président et, comme Vice-Présidents, MM. E. Levasseur, de l'Institut, Administrateur du Collège de France, et P. Appell, de l'Institut, Doyen de la faculté des Sciences de Paris. Le but du groupement est de propager la langue et la culture française et de les défendre contre leurs rivales. Ce but doit être atteint par la publication d'articles, comptes rendus, et analyses, par l'appui donné aux savants, aux professeurs et aux étudiants qui viennent en France ou qui s'adressent à l'association ; par l'envoi des publications officielles, de thèses et d'ouvrages, et par tous les autres procédés jugés utiles. Sont membres adhérents du groupement toutes les personnes qui veulent bien lui apporter leur concours et verser une cotisation de cinq francs. Le Siège social auquel on peut s'adresser, pour plus amples renseignements, se trouve au Secrétariat de la Faculté des sciences à la Sorbonne.

Paris sous Louis XV. — M. Camille Piton a publié et annoté une deuxième série des rapports des inspecteurs de police au Roi (Paris, Société du *Mercure de France*, 1908, in-16 de 256 p.). Ce sont là des « miettes de l'histoire » assurément, mais où l'on découvre çà et là des anecdotes intéressantes qui peuvent, à l'occasion, servir à mieux connaître un personnage ou à mieux comprendre

Digitized by Google

une situation. La galanterie sous l'Ancien régime ne saurait avoir de meilleur dictionnaire, mais la lecture même de ce dictionnaire n'est pas monotone, car les inspecteurs de police accompagnent souvent leurs rapports, leurs notices, d'observations personnelles qui ne manquent pas de saveur. Parfois même, certaines de ces observations sont formulées de telle sorte qu'on serait tenté de les croire rédigées par des... protecteurs plutôt que par des policiers. — M. B.

Saint-Germain-des-Prés (Orgues et organistes de). — Il convient de signaler cette nouvelle étude d'histoire locale de notre collègue M. Paul Fromageot (Paris, Firmin-Didot, 1908, in-8 de 18 p., avec trois planches hors texte. — Extrait du *Bulletin de la Société historique du VIe arrondissement de Paris*). Le premier orgue, commencé en 1663, fut achevé en juillet 1667, mais le Chapitre de l'Abbaye eut quelque peine à trouver un organiste digne de l'instrument et qui voulût bien être exact aux offices. Les années passèrent; l'orgue fut réparé, amélioré, transformé; les organistes se succédèrent, toujours pourvus de talent mais presque toujours aussi dépourvus de ponctualité. En 1790, l'Abbaye fut fermée et l'orgue devint silencieux. En 1801, les églises s'ouvrirent de nouveau. « Le curé de Saint-Eustache, ayant besoin d'un orgue, fit observer que, Saint-Germain-des-Prés étant définitivement abandonné, l'ancien orgue des Bénédictins se trouvait sans emploi » : il l'obtint. Mais, en 1802, contre toute prévision, l'église Saint-Germain-des-Prés fut sauvée de la pioche des démolisseurs et rendue au culte : elle réclama vainement son orgue et reçut en compensation celui de l'Abbaye de Saint-Victor, déposé depuis la Révolution au Conservatoire des Arts et Métiers. Cet orgue fut restauré à grands frais et subit des améliorations successives, dont la dernière date de 1892. Quant au premier orgue transporté à Saint-Eustache, il fut entièrement détruit dans un incendie qui éclata le 16 décembre 1844. — M. B.

Terreur (Les filles publiques sous la). — Le sujet de ce nouveau livre de M. Hector Fleischmann (Paris, Méricant, 1908, in-16 de 324 p., avec nombreuses illustrations) est moins scabreux que ne paraît le craindre l'auteur lui-même, car le titre n'apparaît pas rigoureusement exact. C'est l'œuvre d'un érudit qui a beaucoup lu et beaucoup cherché, qui, en termes mesurés, s'est efforcé de peindre l'état des mœurs à une triste époque et fut nécessairement amené à en faire un « sombre » tableau, ce qualificatif étant inséparable de tout ce qui touche à la Terreur. Au premier abord, on serait tenté de reprocher à l'auteur l'absence d'un plan précis limitant strictement son sujet, mais le sujet est par lui-même si difficile à déterminer, si vaste également (pourrait-il en être autrement sur semblable matière ?) qu'on ne saurait véritablement transformer cette simple constatation en critique. M. Fleischmann s'est d'ailleurs spécialement et judicieusement attaché à l'histoire du Palais-Royal, du « Palais-Égalité », étudiant successivement les modes, le jeu, la littérature et surtout les mœurs de ce centre de l'existence parisienne et de l'agitation révolutionnaire. Il consacre son dernier chapitre au marquis de Sade qui trouve tout naturellement sa place dans cette étude et en forme, en quelque sorte, la conclusion.

L'auteur écrit dans son avant-propos : « On ne saurait déduire de cette

Digitized by Google

chronique de l'amour et de la luxure en 93 et 94 des conclusions quant au régime et à la vie générale du pays dans l'orage qui déracina la vieille société française. » Cette observation est exacte, mais il apparait non moins exact de croire que les révolutionnaires, après avoir flétri le relâchement de cette vieille société, oublièrent absolument de restaurer la morale. — M. B.

Tours (Province ecclésiastique de). — Les registres pontificaux, largement ouverts aux chercheurs, sont une inépuisable mine documentaire pour l'histoire du monde chrétien. M. l'abbé Vaucelle les a dépouillés de 1447 à 1455 pour en tirer un *Catalogue de lettres de Nicolas V concernant la province ecclésiastique de Tours*, d'après les registres des Archives vaticanes (Paris, Picard, 1908, in-8 de LVIII-406 p.). Ce sont 1502 numéros concernant la Touraine, l'Anjou et surtout la Bretagne. Dix pièces seulement sont reproduites in extenso. Dans une introduction intéressante, l'analyste présente la synthèse de ses remarques sur l'étendue de l'autorité pontificale dans la province de Tours et sur les Bretons; il expose les principaux conflits de juridiction et examine l'éta du clergé et des églises à cette époque si voisine d'une période centennale de guerres et de calamités. Le recueil de M. l'abbé Vaucelle apporte « un utile supplément » au grand travail du P. Denifle sur la *Désolation des églises en France pendant la guerre de Cent ans*. A en juger par l'archidiocèse de Tours, qui ne semble pas s'être trouvé dans des conditions exceptionnelles de haute « moralité cléricale », il faudrait en rabattre singulièrement des imputations de dévergondage lancées globalement contre le clergé français de la seconde moitié du XVe siècle, même par des écrivains qui ne se rangent pas parmi les sectaires (tel M. Petit-Dutaillis, dans l'*Histoire de France* qu'édite actuellement la maison Hachette sous la direction de M. Lavisse). Au reste, M. l'abbé Vaucelle le remarque judicieusement : « S'il est une tâche difficile en histoire, c'est bien de déterminer l'état moral d'une époque, d'une classe quelconque même de la Société. Ce sont les faits extraordinaires qui attirent l'attention, les crimes aussi bien et plus que les vertus. Là où il faudrait des statistiques, on n'a que quelques anecdotes... C'est une base vraiment trop fragile pour édifier une appréciation. » — J. D.

LIVRES NOUVEAUX

Bibliographie. — Concordance des calendriers républicain et grégorien depuis 1793 jusqu'en 1806, Paris, Lemerre, in-8° de 71 p. — *P. Horluc* et *G. Marinet*, Bibliographie de la syntaxe du français (1840-1905), Paris, Picard, in-8° de XI-320 p. — *A. Tuetey*, Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris, pendant la Révolution française, tome VIII, Convention nationale, (1re partie), Paris, Impr. nouvelle, in-8° de 847 p.

Mémoires et documents. — *Aulard*, Recueil des actes du Comité de Salut Public, tome XVIII (7 novembre 1794-20 décembre 1794), Paris, Leroux, in-8°

Digitized by Google

de XXXI-851 p. — *Paul Bosq*, Souvenirs de l'Assemblée Nationale (1871-1875), Paris, Plon, in-8° de 343 p. — Cahiers de doléances des paroisses du bailliage de Neufchâtel-en-Bray, secondaire du bailliage de Caux (1789), publiés par *E. Le Parquier*, Rouen, impr. L. Gy, in-8° de XII-309 p. — Cahiers de doléances du bailliage de Cotentin (Coutances et secondaires) pour les États généraux de 1789, publiés par *E. Bridrey*, tome II, Paris, Leroux, in-8° de 806 p. — Papiers de Chaumette, publiés avec introduction et notes par *G. Braesch*, Paris, Cornely, in-8° de 236 p. — *A. M. Gossez*, Mémoires de l'ouvrier François Leblanc adjoint au maire de Monville en 1848, Paris, Cornely, in-8° de 78 p. — *G. Lenôtre*, Mémoires et souvenirs sur la Révolution et l'Empire. Le tribunal Révolutionnaire (1793-1795), Paris, Perrin, in-16 de III-372 p. — *H. Malo*, Les Corsaires, mémoires et documents inédits, Paris, Mercure de France, in-8° de 384 p. — *Martinaut de Préneuf*, Huit années d'émigration. Souvenirs de l'abbé G.-J. Martinaut de Préneuf, curé de Vaugirard, de Sceaux et de Saint-Leu, (1792-1801), Paris, Perrin, in-8° de 310 p. — Mémoires du Cardinal de Richelieu, tome I (1600-1615), Paris, Laurens, in-8° de IX-457 p. — *A. de Montaiglon* et *J. Guiffrey*, Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome avec les surintendants des bâtiments, tome XVI (1791-1797), Paris, Schemit, in-8° de 534 p. — *Nesselrode*, Lettres et papiers du chancelier de Nesselrode (1760-1850), tome VI (1819-1827), Paris, Lahure, in-8° de III-302 p. — *H. Rapine de Sainte-Marie*, Lettres inédites du XVIIe siècle, contribution à l'histoire de la justice et des mœurs en France au temps de Louis XIV, Nevers, impr. Vallière, in-8° — Rapports et notices sur l'édition des mémoires du Cardinal de Richelieu, fascicule 4 : notice de *M. Robert Lavollée*, Paris, Laurens, in-8° de 17 p. (*Société de l'Histoire de France*). — *M. Robert*, Testaments de l'officialité de Besançon (1265-1500), tome II (1402-1498), Paris, Impr. nationale, in-4° de 452 p. — *H. Sautai*, Documents inédits sur Vauban et Fénelon, Lille impr. Daucl, gr. in-8° de 8 p. — *A. Schuermans*, Itinéraire général de Napoléon Ier, Paris, Picard, in-8° de XI-390 p. — *A. Skalkowski*, Supplément à la correspondance de Napoléon Ier, L'Empereur et la Pologne, Paris, imp. Reiff, au bureau de l'Agence polonaise de la Presse, 45, rue de Rennes, in-18 de 52 p. — *Bon P. Verly*, Souvenirs du second Empire. Les étapes douloureuses (l'Empereur; de Metz à Sedan), Paris, Daragon, in-8° de 276 p. — *Virien*, Souvenirs de ma vie militaire (1792-1822), Paris, Hachette, in-16 de 351 p.

Histoire générale. — *L. Batiffol*, Le coup d'État du 24 avril 1617. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, in-8° de 90 p. (extrait de la *Revue historique*). — *Dr M. Billard*, Les maris de Marie-Louise, Paris, Perrin, pet. in-8° de 354 p. — *R. Bittard des Portes*, Les Émigrés à cocarde noire en Angleterre dans les provinces belges, en Hollande et à Quiberon, Paris, Émile-Paul, in-8° de VI-638 p. — *Gal H. Bonnal*, La révolution de 1848, d'après le duc d'Elchingen, Paris, édition de la *Revue des idées*, in-8° de 22 p. — *H. Cabane*, Histoire du clergé de France pendant la Révolution de 1848, Paris, Bloud, in-16 de 252 p. — *O. Festy*, Le mouvement ouvrier au début de la monarchie de juillet

Digitized by Google

(1830-1834), Paris, Cornely, in-8° de 360 p. — *Vte de Guichen*, Pierre le Grand et le premier traité franco-russe, Perrin, pet. in-8° de VIII-300 p. — *H. Leyret*, Waldeck-Rousseau et la troisième république (1869-1889), Paris, Fasquelle, in-8° de XIV-481 p. — *A. Liesse*, Portraits de financiers : Ouvrard, Mollien, Gaudin, baron Louis, Corvetto, Laffitte, de Villèle, Paris, Alcan, in-18 de XVI-348 p. — *A. Luchaire*, Innocent III, les royautés vassales du Saint-Siège, Paris, Hachette, in-16 de 279 p. — *Vte de Noailles*, Bernard de Saxe-Weimar (1604-1639), et la réunion de l'Alsace à la France, Paris, Perrin, in-8° de 503 p. — *R. Pinon*, L'Europe et l'Empire ottoman. Les aspects actuels de la question d'Orient, Paris, Perrin, pet. in-8° de XI-603 p. — *P. Rain*, L'Europe et la Restauration des Bourbons (1814-1818), Paris, Perrin, in-8° de IV-499 p. — *Abbé Rouquette*, Études sur la révocation de l'Edit de Nantes, tome III, les fugitifs (1685-1715), Paris, Savaète, in-8° de 271 p.

Histoire militaire. — *P.-C. Alombert* et *J. Colin*, La campagne de 1805 en Allemagne, tome 4, 5e partie : Saint Poelten et Krems, Paris, Chapelot, in-8° de VI-773 p. — *P. Boulet*, Le mobile de l'Ain au siège de Paris (1870), Lyon, Vitte, in-16 de 207 p. — *E. Bujac*, Précis de quelques campagnes contemporaines (t. 6), la guerre russo-japonaise, Paris, Lavauzelle, in-8° de 496 p. — *H. Coutanceau et H. Leplus*, La campagne de 1794 à l'armée du Nord, 2e partie, tome 2 : Mouscron, Menin, Courtrai, Tourcoing, Pont-à-Chin, Paris, Chapelot, in-8° de XV-665 p. — *De Cugnac*, Les Prodromes de Frœschwiller ou 40 heures de stratégie de Mac-Mahon, Paris, Berger-Levrault, in-8° de 83 p. — *Abbé Deniau*, Histoire de la guerre de Vendée, tome III, Angers, Siraudeau, in-8° de IV-721 p.

Histoire littéraire. — Une ville d'états : Pézenas au XVIe et XVIIe siècles, Molière à Pezenas, Paris, Flammarion, in-8° de XVI-327 p. — *H. Gazier*, Une suite à l'histoire de Port-Royal, d'après des doc. inéd., Jeanne de Boisgnorel et Christophe de Beaumont (1750-1782), Paris, Société d'imprimerie et de librairie, in-16 de XI-347 p. — *A. Lefebvre*, La célèbre inconnue de Prosper Mérimée, sa vie et ses œuvres, Paris, Sansot, in-8° de 405 p. — Recueil des instructions que Madame de Maintenon a données aux demoiselles de Saint-Cyr, d'après un manuscrit original et inédit appartenant à la comtesse de Gramont d'Astir, Paris, Dumoulin, in-8° de 242 p. — *R. Mantzius*, Molière, les théâtres, le public et les comédiens de son temps, traduit du danois par M. Pélisson, Paris, Colin, in-8° de XVI-315 p.

Histoire locale. — *O. d'Abzac*, La banlieue de Limoges, IX, la commune de Bosnire, Limoges, Ducourtieux, in-16 de 14 p. — *L. Ahne*, La paroisse de Valentigney au temps des princes (1540-1793), Audicourt, impr. Juillard, in-8° de 37 p. — *E. Benes*, Le problème autrichien et la question tchèque, Paris, Giard et Brière, in-8° de 312 p. — *J. Beyssac*, Rochetaillée en Franc-lyonnais, Lyon, A. Rey, in-8° de 276 p. — *Don Brennus Alera*, Fêtes barbares, mœurs de l'État de Louisiane au milieu du XIXe siècle, impr. et libr. de « Select Bibliothèque », in-16 de 272 p. — *E. Cavaignac*, Études sur l'histoire finan-

Digitized by Google

cière d'Athènes au ve siècle (le trésor d'Athènes de 480 à 404), Paris, Fontemoing, in-8° de LXXV-191 p. — *E. Delaigue*, La révolution à Saint-Menoux, Moulins, Crépin-Leblond, in-8° de 314 p. — *Paul Koeppelin*, Les Escales françaises sur la route de l'Inde (1638-1731), Paris, A. Challamel, in-8° de 114 p. — *Paul Koeppelin*, Les origines de l'Inde française, La Compagnie des Indes Orientales et François Martin, étude sur l'histoire du commerce et des établissements français dans l'Inde sous Louis XIV (1664-1719), Paris, Challamel, in-8° de XV-673 p. — *Dr O. M. Lannelongue*, Le château et la contrée de Valmont (pays de Caux), Paris, Plon, in-16 de 148 p. — *Abbé P. Nicol*, Le clergé d'une paroisse bretonne pendant la Révolution. Les Prêtres de Bubry (1790-1792), Vannes, impr. Lafolye, in-8° de 242 p. — *A. Rebelliau*, La Compagnie secrète du Saint-Sacrement, lettres du groupe parisien au groupe marseillais (1639-1662), Paris, Champion, pet. in-8° de 129 p. — *G. Servières*, A travers l'Autriche-Hongrie, Paris, Lesoudier, in-18 de 382 p. — *A. Tardieu*, Notes sur les États-Unis, Paris, Lévy, in-18 de III-381 p. — *R. Villepelet*, Histoire de la ville de Périgueux et de ses institutions municipales jusqu'au traité de Brétigny (1360), Périgueux, impr. de la Dordogne, in-8° de XIV-244 p. — *R. Villepelet*, La formation du département de la Dordogne, étude de géographie politique, Périgueux, impr. D. Joucla, in-8° de 155 p.

Biographie. — *L. Augé de Lassus*, Boieldieu, biographie critique, Paris, Laurens (*Musiciens célèbres*), in-8° de 128 p. — *R. Arnauld*, L'Egérie de Louis-Philippe : Adélaïde d'Orléans (1777-1847), Paris, Perrin, in-16 de 378 p. — *V.-L. Bourilly*, Le cardinal Jean de Bellay (juin 1535-mars 1536), Paris, Champion, in-8° de 114 p. — *Mme Émile-Ollivier*, Valentine de Lamartine, Paris, Hachette, in-16 de 191 p. — *J. de La Laurencie*, Rameau, biographie critique, Paris, Laurens (*Musiciens célèbres*), in-8° de 128 p. — *J. Lespinasse-Fonseqrive*, Windthorst, Paris, Béduchaud, in-18 de 219 p. — *I. Lubimenko*, Jean de Bretagne, comte de Richmond, Sa vie et son activité en Angleterre, en Écosse et en France (1266-1334), (thèse), Lille, Le Bigot, in-8° de XIV-161 p. — *H. Midhat*, Midhat Pacha, Sa vie, son œuvre, Paris, Stock, in-8° de XXIII-264 p. — *G. Pellisier*, Voltaire philosophe, Paris, Colin, in-18 de III-304 p. — *Pierre Gauthiez*, Dante, essai sur sa vie, d'après l'œuvre et les documents, Paris, Laurens, in-8° de 349 p. — *P. de Stoecklin*, Mendelssohn, Paris, Laurens (*Musiciens célèbres*), pet. in-8° de 127 p. — *P. Vialles*, L'archichancelier Cambacérès (1753-1824), Paris, Perrin, in-16 de 442 p.

Digitized by Google

Revue des Études historiques

ANNÉE 1908

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Les chiffres renvoient aux pages.

A

Adélaïde d'Orléans (*1777-1847*), par Raoul Arnaud, chronique, 316.
Agnel (Abbé Arnaud d'), *Les comptes du Roi René*, chronique, 548.
Aléandre (*Lettres familières de Jérôme*), *1510-1540* (suite), publiées par J. Paquier, 259-290, 386-399, 603-623.
Amérique Latine (*France et*), chronique, 669.
Andrieux (Louis), *Le Commerce à Lyon en 1870-1871*, C. R., 415-6.
Angiviller (*Correspondance de M. d'*) *avec Pierre*, par M. Furcy-Raynaud, C. R., 217.
Anjou (*Documents sur l'*), chronique, 426-8.
Antiquités mexicaines, par A. Chavero, chronique, 545.
Arbelet (Paul), voy. *Stendhal Club*.
Archéologie chrétienne (*Dictionnaire d'*), fascicule XIII, C. R., chronique, 107.
Archéologique (*Concours*) *de la Société de l'Eure*, chronique, 217.
Archives du Conseil de l'ordre des Avocats, chronique, 107.
Armées françaises de 1780 à 1840 (*Uniformes des*), par H. Malibran, C. R., 188-9.
Arnaud (Raoul), *Adélaïde d'Orléans* (*1777-1847*), chronique, 316.
Arthur-Lévy, *La culpabilité de Louis XVI et de Marie-Antoinette*, chronique, 109.
Auger (Dom), *Les dépendances de Saint-Germain-des-Prés*, chronique, 219.
Auzoux (A.), C. R., de : *L'Église et l'Orient au moyen âge*, par L. Bréhier, 171-2; — *Le Duc de Lauzun* (*général Biron*), *1791-2*, par De Lort de Sérignan, 185-6; — *Une ambassade persane sous Louis XIV*, par M. Herbette, 407-9; — *François Buzot* (1760-1794), par J. Hérissay, 504-5; — *Tourville*, par E de Broglie, 636-8.
Azan (Capitaine Paul), *La Légion étrangère en Espagne*, *1835-1839*, C. R., 190-3.

B

Baglion (Cte de), *Épisodes des luttes de factions en Ombrie au XVe siècle*, 225-243; — *Histoire de la maison de Baglion*, C. R., 84-7.

Digitized by Google

Bain (R. Nisbet), *L'Europe slave (histoire politique de la Pologne et de la Russie de 1447 à 1796)*, C. R., 173-4.
Balbi (Anne de Caumont La Force, comtesse de), par le Vte de Reiset, C. R., 414-5.
Bateave (Louis), C. R. de : *Saint Martin*, par A. Régnier, 291 ; — *Sainte Hélène*, par A. M. Rouillon, 291-2 ; — *Sainte Mélanie*, par Georges Goyau, 292 ; — *Saint Pierre Damien*, par R. Biron, 292-3 ; — *Les martyrs de Gorcum*, par H. Meuffels, 293 ; — *Sainte Lucie à Catane*, par A. Baugrand, 293 ; — *Les origines du schisme anglican (1509-1571)*, par l'abbé J. Trésal, 404-5 ; — *François de Gain Montagnac*, par l'abbé L. Dantin, chronique, 430.
Bayle (Religion, critique et philosophie positive chez Pierre), par Jean Delvove, C. R., 296-300.
Bayonne (L'abdication de), par A. Savine, chronique, 546.
Bazin (René), *Le Duc de Nemours*, C. R., 978.
Beauceron (Regnault de), *Donations et fondations d'anciennes familles champenoises et bourguignonnes (1175-1906)*, chronique, 218.
Beaugrand (Augustin), *Sainte Lucie à Catane*, C. R., 293.
Beaumarchais (Le rôle de) dans les événements qui ont précédé la guerre d'Amérique de 1774 à 1778, par Robert Villatte des Prugnes, 372-385.
Beauriez (L. de), *Quelques pages sur le mouvement catholique des femmes en Angleterre*, C. R., 520-1.
Béguelin (Nicolas de), par Paul Dumont, C. R., 640-2.
Bernard (Émile), *Notice historique sur le bal Bullier*, chronique, 428.
Berry (Les projets et les hésitations de la Duchesse de Berry), 1831, par le Vte A. de Courson, 351-371.
Bertrand (Aloysius), voy. *Sainte-Beuve*.
Biens ecclésiastiques (La vente des) pendant la Révolution française, par G. Lecarpentier, C. R., 411-2.
Biens nationaux (La vente des) pendant la Révolution française, par A. Vialay, C. R., 300-1.
Billard (Dr Max), *La Conspiration de Malet, un interrègne de quelques heures*, C. R., 187-8 ; — *Les maris de Marie-Louise*, chronique, 317-8.
Bittard des Portes (René), *Les émigrés à cocarde noire*, C. R., 412-3.
Biron (Dom Reginald), *Saint Pierre Damien*, C. R., 292-3.
Bismarck et son temps (tome III), par P. Matter, C. R., 308-9.
Bled (Victor du), *La société française du XVIe au XXe siècle. VIe série, Les médecins avant et après 1789. L'amour au XVIIIe siècle*, C. R., 503-4.
Bocage normand (Récits, contes et légendes de l'ancien), par M. Madelaine, chronique, 428.
Bodereau (Pierre), *La Capsa ancienne, la Gafsa moderne*, C. R., 198-9.
Bonald (Vte de), *François Chabot, membre de la Convention*, chronique, 316.
Bonaparte et la Presse de son époque, par A. Bourgeois, chronique, 545-6.
Bonnefons (André), *La chute de la République de Venise (1789-1797)*, C. R., 95-6.
Bossu (L.), *La famille de Dalle*, chronique, 668-9.
Boulay de la Meurthe (Cte), *Correspondance du duc d'Enghien, 1801-1804*, C. R., 186-7.
Bourbonnais (Bibliographie du), par L. Grégoire, chronique, 669.

Digitized by Google

Bourgeois (Armand), *Le général Bonaparte et la presse de son époque*, chronique, 545-6.
Bourgogne (*La Duchesse de*) *et l'alliance savoyarde*, par le Cte d'Haussonville, C. R., 498-501.
Boutry (Maurice), *Un document janséniste*, 81-82. — C. R. de : *Vie privée du Prince de Conti* (*1717-1776*), par C. Capon et R. Yves Plessis, 91-3 ; — *Les Névrosés de l'Histoire*, par le Dr Lucien Nass, 199-200 ; — *Benvenuto Cellini à Paris sous François Ier*, par Ch. Gailly de Taurines, 296 ; — *Les Indiscrétions de l'Histoire*, par le Dr Cabanès, 301-2 ; — *Les émigrés à cocarde noire*, par R. Bittard des Portes, 412-3 ; — *Anne de Caumont La Force, comtesse de Balbi*, par le Vte de Reiset, 414-5 ; — *Landrin*, par P. Fromageot, chronique, 109 ; — *La culpabilité de Marie-Antoinette*, par Arthur-Lévy, chronique, 109-10 ; — *La sédition de Montpellier en 1645*, par P. Coquelle, chronique, 110 ; — *Le dossier secret de Fouché*, chronique, 218 ; — *Adélaïde d'Orléans*, par R. Arnaud, chronique, 316 ; — *François Chabot*, par le Vte de Bonald, chronique, 316 ; — *La Civilité*, par A. Franklin, chronique, 316-7 ; — *Les derniers moments de Louis XV*, par le Dr Delefosse, chronique, 317 ; — *Les maris de Marie-Louise*, par Max Billard, chronique, 318 ; — *Notice historique sur le bal Bullier*, par E. Bernard, chronique, 428 ; — *La Guillotine en 1793*, par H. Fleischmann, chronique, 547 ; — *Essai de catalogue bibliographique du Bourbonnais*, par L. Grégoire, chronique, 669 ; — *Paris sous Louis XV*, par C. Piton, chronique, 669-70 ; — *Orgues et organistes de Saint-Germain-des-Prés*, par P. Fromageot, chronique, 670 ; — *Les Filles publiques sous la Terreur*, par H. Fleischmann, chronique, 670-1.
Brehier (Louis), *L'Église et l'Orient au moyen âge*, C. R., 171-2.
Bressonnet (Maurice), C. R. de *La légion étrangère en Espagne, 1835-1839*, par le capitaine Paul Azan, 190-3.
Brétaudeau (Léon), *Pierre-René Rogue, 1758-1796*, C. R., chronique, 110.
Broglie (E. de), *Un grand marin : Tourville*, C. R., 636-8.
Bullier (*Notice historique sur le bal*), par E. Bernard, chronique, 428.
Buzot (*François*), *député* (*1760-1794*), par Jacques Hérissay, C. R., 504-5.
Byzantines (*Figures*), 2e série, par C. Diehl, C. R., 493-5.

C

Cabanès (Docteur), *Les Indiscrétions de l'Histoire* (3e série), C. R., 301-2.
Capon (C.) et R. Yves-Plessis, *Vie privée du prince de Conty* (*1717-1776*), C. R., 91-3.
Capsa (*La*) *ancienne, la Gafsa moderne*, par P. Bodereau, C. R., 198-9.
Caraman (P.), C. R. de : *Le théâtre de collège du moyen âge à nos jours*, par L. V. Golflot, 196-8.
Cardaillac (Bn Fernand), *Deux capitaines gascons au XVIe siècle : les frères Sarlabous*, chronique, 549.
Carlyle, *Essais choisis de critique et de morale. Lettres à sa mère*, C. R., 189-90.
Catholique (*Mouvement*) *des femmes en Angleterre*, par L. de Beauriez, C. R., 520-1.
Cellini (*Benvenuto*), *à Paris sous François Ier*, par Ch. Gailly de Taurines, C. R., 296.

Digitized by Google

Chabot (François), membre de la Convention, par le Vte de Bonald, chronique, 317.
Chalandon (Ferdinand), C. R. de : *Figures byzantines* (2e série), par C. Diehl, 493-5.
Champenoises et Bourguignonnes (Donations et fondations), 1175-1906, par Regnault de Beauceron, chronique, 218.
Chavanon (Jules), C. R. de : *Le Conventionnel Goujon*, par L. Thénard et R. Guyot, 409-10.
Chavanon (Jules) et G. Saint-Yves, C. R. de : *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat. Tome I*, 508-15.
Chlapowski (Général D.), *Mémoires sur les guerres de Napoléon (1806-1813)* traduits par Jan V. Chelminski et le Commandant Malibran, C. R., 505-8.
Civilité (La), l'étiquette, la mode, le bon ton, du XIIIe au XIXe siècle (tome II), par A. Franklin, chronique, 316-7.
Clarke (H. B.), *Modern Spain, 1815-1898*, chronique, 108.
Coloniale (La politique) en France de 1789 à 1830, par P. Gaffarel, C. R., 644-5.
Commune (La) à Lyon en 1870-1871, par L. Andrieux, C. R., 415-6.
Compagnie des Indes (La Louisiane sous la), par Pierre Heinrich, C. R., 175-8.
Compagnie (La) des Indes Orientales et François Martin, par Paul Kaeppelin, C. R., 638-40.
Congrès archéologique de France (LXXIIIe session), chronique, 317.
Congrès historique de Saragosse, chronique, 217-8.
Congrès international des sciences historiques de Berlin (Août 1908), chronique, 220-1.
Congrès des Sociétés savantes (1908, Paris), chronique, 319 (1909, Rennes), chronique, 549.
Conty (Vie privée du prince de), 1717-1776, par C. Capon et R. Yves Plessis, C. R., 91-3.
Coquelle (Pierre), *Le comte de Guerchy, ambassadeur de France à Londres (1763-1767)*, 433-472; — *La sédition de Montpellier en 1645*, chronique, 110 ; — C. R. de : *Mémoires du général Chlapowski (1806-1813) sur les guerres de Napoléon*, 505-8.
Corse (La) dans l'antiquité et dans le moyen âge, par X. Poli, C. R., 83-4.
Cottin (Paul), publication du *Journal du duc de Croïj* (voy. ce nom).
Courson (Vte Aurélien de), *Les projets et les hésitations de la duchesse de Berry, (1831)*, 351-371.
Courteault (Henri), C. R. de : *La formation du département de la Dordogne*, par R. Villepelet, chronique, 546; — *L'écriture de Richelieu*, par R. Lavollée, chronique, 548-9; — *Les Frères Sarlabous*, par le Bon F. de Cardaillac, chronique, 549.
Couvreu (Émile), *Pichegru a-t-il trahi?*, 483-91; — C. R. de : *La Conspiration de Malet*, par le Dr Max Billard, 187-8.
Croïj (Journal du Duc de), 1718-1784, publié par le Vicomte de Grouchy et Paul Cottin, C. R., 93-5.

D

Dalle (La famille de), par L. Bossu, chronique, 668-9.
Dantin (Abbé L.), *François de Gain Montagnac, évêque de Tarbes (1782-1801) et son diocèse pendant la Révolution*, chronique, 430.

Digitized by Google

Daumet (Georges), C. R. de : *Le Duc de Nemours*, par René Bazin, 97-8; — *L'Irlande contemporaine et la question irlandaise*, par L. Paul-Dubois, 194-6.

David (André), C. R. de : *Anecdotes curieuses de la Cour de France sous le règne de Louis XV*, par Fr.-V. Toussaint, 88-91 ; — *Correspondance du Duc d'Enghien*, publiée par le Comte Boulay de la Meurthe, 186-7 ; — *Bismarck et son temps* (tome III), par P. Matter, 308-9 ; — *Souvenirs de l'abbé Martineau de Préneuf*, 410-1 ; — *La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde*, par le comte d'Haussonville, 498-501 ; — *Muses et bourgeoises de jadis*, par E. Pilon, 501-2; — *L'Espagne et Napoléon*, par G. de Grandmaison, 642-4.

Davillé (Louis), C. R. de : *Religion, critique et philosophie positive chez Pierre Bayle*, par Jean Delvolve, 296-300.

Delefosse (Dr), *Les derniers moments de Louis XV*, chronique, 317.

Delvove (Jean), *Religion, critique et philosophie positive chez Pierre Bayle*, C. R., 296-300.

Depoin (J.), *Études préparatoires à l'histoire des familles palatines : I. La famille de Robert le Fort*, 321-332; II. *Le problème de l'origine des comtes du Vexin*, 473-482; III. *Thibaud le Tricheur fut-il bâtard et mourut-il presque centenaire ?*, 553-602 ; — C. R. de : *Recherches généalogiques sur les seigneurs de Nemours, du XIIe au XVe siècle*, par E. Richemond, 495-8 ; — *Les comptes du Roi René*, par l'abbé Arnauld d'Agnel, chronique, 548 ; — *La famille de Dalle*, par L. Bossu, chronique, 668-9; — *Catalogue des lettres de Nicolas V concernant la province ecclésiastique de Tours*, par l'abbé Vaucelle, chronique, 671.

Descamps (Maurice), C. R. de : *La Louisiane sous la Compagnie des Indes, 1717-1731*, par René Heinrich, 175-178; — *La politique coloniale en France de 1789 à 1830*, par P. Gaffarel, 644-5.

Diehl (C.), *Figures byzantines* (2e série), C. R., 493-5.

Document (Un) révolutionnaire. Lettre d'un royaliste (21 juillet 1792), par L. Loviot, 400-2.

Dordogne (La formation du département de la), par Robert Villepelet, chronique, 546.

Dumont (Émile), C. R. de : *Paul Ier de Russie avant l'avènement*, par Pierre Morane, 178-183.

Dumont (Paul), *Nicolas de Béguelin (1714-1789)*, C. R., 640-2.

E

Église (L') et l'Orient au moyen âge, par L. Bréhier, C. R., 171-2.

Émigration (Les reines de) : Anne de Caumont La Force, comtesse de Balbi, par le Vte de Reiset, C. R., 414-5.

Émigrés (Les) à cocarde noire, par R. Bittard des Portes, C. R., 412-3.

Enghien (Correspondance du duc d'), publiée par le comte Boulay de la Meurthe, C. R., 186-7.

Escoffier (Maurice), C. R. de : *L'Europe et l'Empire Ottoman*, par R. Pinon, 650-3 ; — *The Restoration*, chronique, 107-8 ; — *Modern Spain*, par H. B. Clarke, chronique, 108; — *La correspondance de Chateaubriand avec sa*

Digitized by Google

femme, par J. L. de Lacharrière, chronique, 108-9; — *La Capsa ancienne, la Gafsa moderne*, par Pierre Bodereau, 198-9; — *Le général Bonaparte et la presse de son époque*, par A. Bourgeois, chronique, 545-6; — *L'abdication de Bayonne*, par A. Savine, chronique, 546.
Espagne (L') et Napoléon, par G. de Grandmaison, C. R., 642-4.
Europe slave (L'), par R. Nisbet Bain, C. R., 173-4.

F

Fain (Mémoire du baron), C. R., 302-3.
Farreau de Chizay (Les mémoires inédits de), par Robert Lavollée, 113-123.
Financiers (Portraits de), par André Liesse, C. R., 515-8.
Fleischmann (H.), *La guillotine en 1793*, chronique, 546-7; — *Les filles publiques sous la Terreur*, chronique, 670-1.
Forgues (Eugène), C. R. de : *La chute de la République de Venise (1789-1797)*, par A. Bonnefons, 95-6; — *Le siècle de Louis XIV*, par divers (the Cambridge modern History), 172-3; — *L'Europe slave*, par R. Nisbet Bain, 173-4; — *Le dossier secret de Fouché*, chronique, 218.
Fouché (Le dossier secret de), par E. Forgues, chronique, 218.
Fould (Paul), notice et annotations de l'ouvrage de F. V. Toussaint, *Anecdotes curieuses...*, voy. ce nom.
Franklin (A.), *La civilité, l'étiquette, la mode... du XIIIe au XIXe siècle* (tome II), chronique, 307.
Frémeaux (Paul), *Sainte-Hélène, les derniers jours de l'Empereur*, C. R., 304.
Fromageot (P.), *Landrin*, chronique, 109; — *Orgues et organistes de Saint-Germain-des-Prés*, chronique, 670.
Funck-Brentano (Frantz), *Mandrin capitaine général des contrebandiers de France*, C. R., 183-5.

G

Gaffarel (Paul), *La politique coloniale en France de 1789 à 1830*, C. R., 644-5.
Gailly de Taurines (Charles), *Benvenuto Cellini à Paris sous François Ier*, C. R., 296.
Gauthiez (Pierre), *Holbein*, C. R., 87-8.
Ghirlandajo, par H. Hauvette, — par E. Steinmann, C. R., 634-6.
Girard (Paul-E.), C. R. de : *La République marseillaise*, par F. Portal, 633-4.
Gofflot (L.-V.), *Le théâtre de collège du moyen âge à nos jours*. — *Le cercle français de l'université Harward*, C. R., 196-8.
Gorcum (Les martyrs de), par Hubert Meuffels, C. R., 293.
Goudchaux (Michel), 1797-1862, son œuvre et sa vie politique, par Raymond Lazard, C. R., 648-50.
Goujon (Le conventionnel), par L. Thénard et R. Guyot, C. R., 409-10.
Goyau (Georges), *Sainte Mélanie*, C. R., 292.
Grandmaison (Geoffroy de), *L'Espagne et Napoléon, 1804-1809*, C. R., 642-4.
Grégoire (L.), *Essai de catalogue bibliographique de livres bourbonnais*, chronique, 669.

Digitized by Google

Grouchy (Vicomte de), publication du *Journal du duc de Croÿ* (voy. ce nom).
Guerchy (*Le comte de*), *ambassadeur de France à Londres* (*1763-1767*), par Pierre Coquelle, 433-472.
Guerre de 1870-1871 (*Documents relatifs à la*), chronique, 109.
Guichen (Vte de), *Pierre le Grand et le premier traité franco-russe* (*1682-1787*), C. R., 405-7.
Guillotine en 1793 (*La*), par H. Fleischmann, chronique, 546-7.
Guyot (R.), voy. Thénard.

H

Haussonville (Cte d'), *La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde, tome IV*, C. R., 498-501.
Hauterive (Ernest d'), *Un attentat contre l'Empereur, « l'Accoucheur de Marie-Louise »*, 341-350.
H. Hauvette, *Ghirlandajo*, C. R., 634-6.
Heinrich (Pierre), *La Louisiane sous la Compagnie des Indes* (*1717-1731*), C. R., 175-8.
Henri de Prusse (*Le prince*) *et le Directoire* (*1795-1802*), par Raymond Tabournel, 5-41.
Herbette (Maurice), *Une ambassade persane sous Louis XIV*, C. R., 407-9.
Hérissay (Jacques), *Un Girondin : François Buzot, député de l'Eure, à l'Assemblée Constituante et à la Convention* (*1760-1794*), C. R., 504-5.
Holbein, par Pierre Gauthiez, C. R., 87-8.
Hymans (Henri), *Les Van Eyck*, 87-8.

I

Indiscrétions (*Les*) *de l'histoire*, par le Dr Cabanès, C. R., 301-2.
Institut d'Études catalanes, chronique, 547.
Irlande (*L'*) *contemporaine et la question irlandaise*, par L. Paul-Dubois, C. R., 194-6.

J

Jesus im Urteil der Jahrhunderte, par Gustav Pfanmüller, C. R., 492-3.
Jésus-Christ (*Sur la Divinité de*), par le Comte H. de Lacombe, C. R., 98.

K

Kaeppelin (Paul), *Les origines de l'Inde Française : la Compagnie des Indes Orientales et François Martin*, C. R., 638-40.

L

Laborde-Milaà (A.), *La sensibilité de Montesquieu*, 333-340.
Lacharrière (Jacques Ladreit de), C. R. de : *La Corse dans l'antiquité et dans le*

Digitized by Google

haut moyen âge, 83-4; — *La correspondance de Chateaubriand avec sa femme*, chronique, 108-9.
Lacombe (Comte H. de), *Sur la Divinité de Jésus-Christ. Controverses du temps de Bossuet et de notre temps*, C. R., 98.
Lacour-Gayet (Georges), C. R. de : *Dictionnaire d'archéologie chrétienne, fascicule XIII*, chronique, 107.
Lafond (Paul), *Murillo*, C. R., 87-8.
Lagny (Gaston), C. R. de : *La vente des biens ecclésiastiques pendant la Révolution française*, 410-1.
Lamartine et la politique étrangère de la Révolution de Février, par P. Quentin-Bauchart, C. R., 305-7.
Landrin, par P. Fromageot, chronique, 109.
Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon. La Religion*, C. R., 96.
Lapanouse (J. de), C. R. de *L'évolution historique des sacrements*, par Manucci, chronique, 318-9.
Lauzun (Le duc de), (*Général Biron*) *1791-1792*, par De Lort de Sérignan, C. R., 185-6.
Lavollée (Robert), *Les Mémoires inédits de Favreau de Chizay*, 113-123; — *L'écriture de Richelieu*, chronique, 548-9.
Lazard (Raymond), *Michel Goudchaux (1797-1862). Son œuvre et sa vie politique*, C. R., 648-50.
Lecarpentier (G.), *La vente des biens ecclésiastiques pendant la Révolution française*, C. R., 411-2.
Ledos (Gabriel), *Le P. de Ravignan*, C. R., 193-4.
Légion étrangère (La) en Espagne 1835-1839, par le capitaine Paul Azan, C. R., 190-3.
Liesse (André), *Portraits de financiers : Ouvrard, Mollien, Gaudin, Baron Louis, Corvetto, Laffite, de Villèle*, C. R., 515-8.
Livres nouveaux, 111-2, 221-4, 319-20, 431-2, 550-2, 671-4.
Louis XIV (Le siècle de) (*The Cambridge Modern History*), par divers, C. R., 172-3.
Louis XIV (Une ambassade persane sous), par M. Herbette, C. R., 407-9.
Louis XV (Paris sous), par Camille Piton, chronique, 669-70.
Louis XV (Anecdotes curieuses de la Cour de France sous le règne de), par F. V. Toussaint, C. R., 88-91.
Louis XV (Les derniers moments de), par le Dr Delefosse, chronique, 317.
Louis XVI et Marie-Antoinette (La culpabilité de), par Arthur Lévy, chronique, 109.
Louisiane (La) sous la Compagnie des Indes, 1717-1731, par Pierre Heinrich, C. R., 175-8.
Loviot (Louis), *Un document révolutionnaire. Lettre d'un royaliste (31 juillet 1792)*, 400-2; — C. R. de : *Mandrin, capitaine général des contrebandiers de France*, par Fr. Funck-Brentano, 183-5.
Lyon (Le commerce à) en 1870 et 1871, par Louis Andrieux, C. R., 415-6.

M

Madelaine (M.), *Récits, contes et légendes de l'ancien Bocage Normand*, chronique, 428.

Digitized by Google

Madelin (Louis), C. R. de : *La commune à Lyon en 1870 et 1871*, par L. Andrieux, 415-6.
Malet (La conspiration de), par le Dr Max Billard, C. R., 187-8.
Malibran (Commandant A.), *La bataille de Tourcoing et le combat de Pont-à-Chin* (document inédit), 624-632; — traduction des *Mémoires du général D. Chlapowski*, C. R., 505-8.
Malibran (H.), *Guide à l'usage des artistes et des costumiers, contenant les uniformes des armées françaises de 1780 à 1840*, C. R., 188-9.
Mandrin, capitaine général des contrebandiers de France, par Fr. Funck-Brentano, C. R., 183-5.
Manucci, *L'évolution historique des sacrements*, chronique, 318-9.
Mareschal de Bièvre (Comte G.), *Georges Mareschal, seigneur de Bièvres, chirurgien et confident de Louis XIV (1658-1736)*, C. R., 174-5.
Mareschal (Georges), seigneur de Bièvres, chirurgien et confident de Louis XIV, par le comte G. Mareschal de Bièvre, C. R., 174-5.
Marie-Louise (L'accoucheur de). Un attentat contre l'Empereur, par Ernest d'Hauterive, 341-350.
Marie-Louise (Les maris de), par Max Billard, chronique, 317-8.
Marseillaise (La République), par F. Portal, C. R., 633-4.
Martineau de Prénouf (Souvenirs de l'abbé), C. R., 410-1.
Matter (P.), *Bismarck et son temps* (tome III), C. R., 308-9.
Médecins (Les) avant et après 1789. L'amour au XVIIIe siècle, par V. du Bled, C. R., 503-4.
Médico-historique (Société), chronique, 110.
Meuffels (Hubert), *Les martyrs de Gorcum*, C. R., 293.
Mirot (Léon), C. R. de : *Georges Mareschal, seigneur de Bièvres (1658-1736)*, 174-5; — *Donations et fondations d'anciennes familles champenoises et bourguignonnes*, par Regnault de Beauceron, chronique, 218; — *Les dépendances de Saint-Germain-des-Prés*, par Dom Auger, chronique, 219.
Misermont (L.), C. R. de : *Pierre René Rogue (1758-1796)*, chronique, 110.
Montagnac (François de Gain), 1782-1801, et son diocèse pendant la Révolution, par l'abbé L. Dantin, chronique, 430.
Montesquieu (La sensibilité de), par A. Laborde-Milaà, 333-340.
Montpellier en 1645 (La sédition de), chronique, 110.
Morane (Pierre), *Paul Ier de Russie avant l'avènement*, C. R., 178-183. — C. R. de : *Pierre le Grand et le premier traité franco-russe (1682-1787)*, 405-7; — *Récits, contes et légendes de l'ancien Bocage normand*, par Madelaine, chronique, 428; — *La crise révolutionnaire en Russie de 1584 à 1614*, par K. Waliszewski, chronique, 430; — *La Compagnie des Indes orientales et François Martin*, 638-40.
Murat (Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim), documents publiés par P. Le Brethon, tome I. *Lettres de jeunesse. Campagne d'Italie et d'Égypte. Corps d'armée et d'observation du Midi*, C. R., 508-15.
Murillo, par Paul Lafond, C. R., 87-8.
Muses et bourgeoises de jadis, par E. Pilon, C. R., 501-2.

Digitized by Google

N

Napoléon (*Paris sous*), *La religion*, C. R., 96.
Napoléon (*L'Espagne et*), par G. de Grandmaison, C. R., 642-4.
Napoléon Ier (*Itinéraire général de*) (*suite*), par Albert Schuermans, 42-80, 124-170.
Napoléon Ier. Un attentat contre l'empereur. « L'accoucheur de Marie-Louise », par Ernest d'Hauterive, 341-350.
Nass (Dr Lucien), *Les névrosés de l'histoire*, C. R., 199-200.
Nemours (*Le duc de*), par René Bazin, 97-8.
Nemours (*Recherches généalogiques sur les seigneurs de*), *du XIIe au XVe siècle*, par E. Richemond, C. R., 495-8.
Névrosés (*Les*) *de l'Histoire*, par le Dr Lucien Nass, C. R., 299-300.
Nicolas V (*Catalogue des Lettres de*) *concernant la province ecclésiastique de Tours*, par l'abbé Vaucelle, chronique, 671.
Numismatique au collège de France (*Une chaire de*), chronique, 218.

O

Officiers (*Les*) *sous l'Ancien Régime*, par L. Tuetey, C. R., 502-3.
Ombrie au XVe siècle (*Épisodes des lettres de factions en*), par le Cte de Baglion, 225-243.
Ottoman (*L'Europe et l'Empire*), par R. Pinon, C. R., 650-3.

P

Padoue et Vérone, par Roger Peyre, C. R., 294-5.
Palatines (*Études préparatoires à l'histoire des*), par J. Depoin. I. *La famille de Robert le Fort*, 321-332; — II. *Le problème de l'origine des comtes du Vexin*, 473-482; — III. *Thibaud le Tricheur fut-il bâtard et mourut-il presque centenaire ?*, 553-602.
Paquier (J.), *Lettres familières de Jérôme Aléandre, 1510-1540* (*suite*), 259-260, 386-399, 603-623; — C. R. de : *Sur la Divinité de Jésus-Christ*, par le comte H. de Lacombe, 98; — *le P. de Ravignan*, par Gabriel Ledos, 193-4.
Paris sous Louis XV, par Camille Piton, chronique, 669-70.
Paris sous Napoléon. La religion, par Lanzac de Laborie, C. R., 96.
Paul-Dubois (L.). *L'Irlande contemporaine et la question irlandaise*, C. R., 194-6.
Paul Ier de Russie avant l'avènement, par Pierre Morane, C. R., 178-183.
Pavie (A.). *Sainte-Beuve et Aloysius Bertrand*, 244-258. — C. R. de : *Les médecins avant et après 1789 : l'amour au XVIIIe siècle*, par V. du Bled, 503-4; — *Soirées du Stendhal Club*, 2e série, par Casimir Stryienski et Paul Arbelet, 518-20; — *Pages sur le mouvement catholique chez les femmes en Angleterre*, par L. de Beauriez, 520-1.
Persane (*Une ambassade*) *sous Louis XIV*, par M. Herbette, C. R., 407-9.
Peyre (Roger), *Padoue et Vérone*, C. R., 294-5. — C. R. de *Histoire de la maison de*

Digitized by Google

Baglion, par le comte L. de Baglion, 84-7; — *Les van Eyck*, par Henri Hymans, *Holbein*, par Pierre Gauthiez, *Murillo*, par Paul Lafond, 87-8; — *Paris sous Napoléon : La Religion*, par Lanzac de Laborie, 96; — *Guide contenant les costumes des armées françaises de 1780 à 1840*, par H. Malibran, 188-9.
Pfanmüller (Gustav), *Jesus im Urteil der Jahrhunderte*, C. R., 492-3.
Pichegru a-t-il trahi ? par Émile Couvreu, 483-91.
Pierre le Grand et le premier traité franco-russe (1682-1787), par le Vte de Guichen, C. R., 405-7.
Pilon (E.), *Muses et bourgeoises de jadis*, C. R., 501-2.
Pinon (René), *L'Europe et l'Empire Ottoman*, C. R., 650-3.
Piton (Camille), *Paris sous Louis XV*, chronique, 669-70.
Poli (X), *La Corse dans l'antiquité et dans le haut moyen âge*, C. R., 83-4.
Port-Royal (Document sur). Lettre de la mère Angélique de Saint-Jean, abbesse de Port-Royal, publiée par M. Boutry, 81-82.
Portal (Félix), *La République Marseillaise*, C. R., 633-4.
Prix décernés par l'Institut, chronique, 428-30.
Propriété littéraire et artistique (La), chronique, 219.

Q

Quentin-Bauchart (Pierre), *Lamartine et la politique étrangère de la Révolution de Février*, C. R., 305-7.

R

Rain (Pierre), C. R. de : *Essais choisis de critique et de morale, de Carlyle. Lettres de Carlyle à sa mère*, 89-90; — *Lamartine et la politique étrangère de la Révolution de Février*, par P. Quentin-Bauchart, 305-7.
Ravignan (Le P. de), par Gabriel Ledos, C. R., 193-4.
Refoulé (Robert), C. R. de : *Padoue et Venise*, par Roger Peyre, 294-5; — *Jesus im Urteil der Jahrhunderte*, par Gustav Pfanmüller, 492-3; — *Ghirlandajo* par E. Heinmann, 634-6; — *de Nicolas de Béguelin*, par P. Dumont, 640-2.
Régnier (Adolphe), *Saint Martin*, C. R., 291.
René (Les comptes du Roi), par l'abbé Arnaud d'Agnel, chronique, 548.
Restoration (the); Cambridge Modern History, chronique, 107-8.
Richelieu (L'écriture de), par R. Lavollée, chronique, 548-9.
Richemond (E.), *Recherches généalogiques sur les seigneurs de Nemours, du XIIe au XVe siècle*, C. R., 495-6.
Robert le Fort (La famille de), par J. Depoin, 321-332.
Rogue (Pierre-René) 1758-1796, par Léon Bréteaudau, chronique, 110.
Rouillon (le P. A.-M.), *Sainte-Hélène*, C. R., 291-2.
Russie de 1584 à 1614 (La crise révolutionnaire en), par K. Waliszewski, chronique, 430.

S

Sacrements (Évolution historique des), par Manucci, chronique, 318-9.
Saint-Germain-des-Prés (Les dépendances de), par Dom Auger, chronique, 219.

Digitized by Google

Saint-Germain-des-Prés (*Orgues et organistes de*), par P. Fromageot, chronique, 670.
Saint-Just (*Œuvres complètes de*), par Ch. Vellay, chronique, 219-20.
Saint Martin, par Adolphe Régnier, C. R., 291.
Saint Pierre-Damien, par Dom Reginald Biron, C. R., 292-3.
Saint-Yves (G.), voy. Chavanon.
Sainte-Beure et Aloysius Bertrand, par A. Pavie, 244-258.
Sainte-Hélène, par le P. A.-M. Rouillon, C. R., 291-2.
Sainte-Hélène : les derniers jours de l'Empereur, par P. Frémeaux, C. R., 304.
Sainte Lucie à Catane, par Augustin Beaugrand, C. R., 293.
Sainte Mélanie, par Georges Goyau, C. R., 292.
Sarlabous (*Les frères*), par le Bon Fernand de Cardaillac, chronique, 549.
Savine (Albert), *L'abdication de Bayonne*, chronique, 546.
Schefer (Christian), C. R. de : *Portraits de financiers*, par A. Liesse, 515-8.
Schisme anglican (*Les origines du*), *1509-1571*, par l'abbé J. Trésal, C. R., 404-5.
Schuermans (Albert), *Itinéraire général de Napoléon Ier* (suite) 42-80, 124-170. — C. R. de : *Mémoires du baron Fain*, 302-3; — *Sainte-Hélène : les derniers jours de l'Empereur*, par P. Frémeaux, 304.
Sérignan (De Lort de), *Le duc de Lauzun* (*Général Biron*), *1791-1792*, C. R., 185-6.
Spain Modern, (*1815-1898*), par N. B. Clarke, chronique, 108.
Steinmann (E.), *Ghirlandajo*, C. R., 634-6.
Stendhal Club (*Soirées du*), 2e série, par C. Stryienski et P. Arbelet, C. R., 518-20.
Stendhal (*Correspondance de*), publiée par A. Paupe et Cheramy, C. R., 645-8.
Stryienski (Casimir), C. R. de : *Journal du duc de Croÿ*, publié par le Vte de Grouchy et Paul Cottin, 93-5; — *Correspondance de Stendhal* publiée par A. Paupe et P. A. Cheramy, 645-8; — *Correspondance d'Angivillier avec Pierre*, par M. Furcy-Raynaud, chronique, 217.
Stryienski (Casimir) et P. Arbelet, *Soirées du Stendhal Club*, 2e série, C. R., 518-20.

T

Tabournel (Raymond), *Le prince Henri de Prusse et le Directoire*, 5-41. — C. R. de : *Œuvres complètes de Saint-Just*, par Ch. Vellay, chronique, 219-20; — *Antiquités mexicaines*, par A. Chavero, 545; — *Institut d'Études catalanes*, chronique, 547-8.
Terreur (*Les filles publiques sous la*), par H. Fleischmann, chronique, 670-1.
Théâtre (*Le*) *de collège du moyen âge à nos jours*, par L. V. Gofflot, C. R., 196-8.
Thénard (L.) et R. Guyot, *Le conventionnel Goujon* (*1766-1783*), C. R., 409-10.
Thibaud le Tricheur fut-il bâtard? par J. Depoin, 553-602.
Tourcoing (*La bataille de*) *et le combat de Pont-à-Chin* (*mai 1794*), document publié par le commandant A. Malibran, 624-632.
Tours (*Catalogue des lettres de Nicolas V concernant la province ecclésiastique de*), par l'abbé Vaucelle, chronique, 671.

Digitized by Google

Tourville, par E. de Broglie, C. R., 636-8.
Toussaint (François-Vincent), *Anecdotes curieuses de la Cour de France sous le règne de Louis XV*, publiées par Paul Fould, C. R., 88-91.
Trésal (abbé J.), *Les origines du schisme anglicàn (1509-1571)*, C. R., 404-5.
Tuetey (L.), *Les officiers sous l'Ancien Régime*, C. R., 502-3.

V

Vaissière (Pierre de), C. R. de : *Les officiers sous l'Ancien Régime*, par L. Tuetey, 502-3.
Van Eyck (Les) par Henri Hymans, C. R., 87-8.
Vanel (G.), publication des *Souvenirs de l'abbé Martineau de Préneuf*, C. R., 410-1.
Vaucelle (Abbé), *Catalogue des lettres de Nicolas V concernant la province ecclésiastique de Tours*, chronique, 671.
Vellay (Charles), *Œuvres complètes de Saint-Just*, chronique, 219-20.
Venise (La chute de la République de) 1789-1797, par A. Bonnefons, C. R., 95-6.
Vexin (Le problème de l'origine des Comtes du), par J. Depoin, 473-482.
Vialay (Amédée), *La vente des biens nationaux pendant la Révolution française*, C. R., 300-1.
Villatte des Prugnes (Robert), *Le rôle de Beaumarchais dans les événements qui ont précédé la guerre d'Amérique de 1774 à 1778*, 372-385.
Villepelet (Robert), *La formation du département de la Dordogne*, chronique, 546.

W

Waliszewski, *La crise révolutionnaire en Russie de 1584 à 1614*, chronique, 430.
Wallon (Maurice), C. R. de : *La vente des biens nationaux pendant la Révolution française*, par A. Vialay, 300-1; — *Michel Goudchaux*, par R. Lazard, 648-50.

Y

Yve-Plessis (R.), voy. C. Capon.

LISTE DES REVUES ET PUBLICATIONS DE SOCIÉTÉS SAVANTES ANALYSÉES

REVUES GÉNÉRALES

Annales révolutionnaires, 417-8, 654.
Annuaire-Bulletin de la société de l'histoire de France, 99, 201.
Bibliographe moderne (Le), 99, 310, 654.

Digitized by Google

Bibliothèque de l'École des Chartes, 99-100, 418.
Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, 100-1, 310, 654-5.
— *de la Société « le Vieux Papier »*, 310-11.
— *du Bibliophile*, 201-2, 655.
— *du comité des travaux de géographie historique et descriptive*, 202.
— *français de la Société internationale de musique*, 203, 522.
— *monumental*, 100, 202, 523.
Carnet (Le) de la Sabretache, 311-2, 655.
Chronique médicale (La), 203-4, 523.
Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 201, 522.
Correspondance historique et archéologique (La), 101, 312, 420, 655-6.
Correspondant (Le), 204-5, 312, 420-1, 523, 656.
Études. Revue des Pères de la Compagnie de Jésus, 205, 312-3, 523-4, 656-7.
Études franciscaines, 657.
France médicale (La), 101, 205-6, 313, 421, 657.
Grande Revue (La), 206, 524, 657-8.
Journal des sciences militaires, 524.
Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome, 205, 421, 656.
Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 101-2, 418-20, 658.
Moyen-Age (Le), 102, 206, 658.
Nouvelle Revue historique de droit français et étranger, 206, 658.
Nouvelles archives des missions scientifiques, 102.
Révolution de 1848 (La), 524-5, 658-9.
Révolution française (La), 102, 206-7, 313, 525, 659.
Revue Bossuet, 525-6.
— *de l'art chrétien*, 207, 526.
— *de Paris*, 207, 526, 659.
— *des bibliothèques*, 527.
— *des Deux-Mondes*, 103, 207, 527-8, 659-60.
— *des études juives*, 528, 660.
— *des études rabelaisiennes*, 103, 528.
— *des langues romanes*, 103, 207-8, 528.
— *des questions historiques*, 103-4, 528-9.
— *d'histoire diplomatique*, 104, 529.
— *d'histoire littéraire de la France*, 529-30.
— *d'histoire moderne et contemporaine*, 104, 208, 530.
— *d'histoire, rédigée à l'État-Major de l'armée*, 104, 208, 530-1.
— *germanique*, 531.
— *historique*, 104, 208, 531.
Romania, 105, 208, 532.
Université catholique (L'), 105, 532.

REVUES LOCALES

Anjou historique (L'), 208-9, 315, 422, 533.
Annales de la Société d'émulation de l'Ain, 105-6.
— *de la Faculté des lettres de Bordeaux : études anciennes*, 210, 423-4; *bulletin italien*, 210, 424.

Digitized by Google

Annales de Bretagne, 211, 424-5.
— *de l'Est et du Nord*, 537.
— *du Gâtinais*, 538.
— *de l'Académie de Mâcon*, 539-40.
Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 106, 314.
— *de la Société des amis du Vieil Arles*, 209.
— *de la Société belfortaise d'émulation*, 315.
— *de l'Académie de Besançon*, 534.
— *de la Société archéologique de Béziers*, 210.
— *de la Société de Borda*, 210.
— *de la Société d'émulation du Bourbonnais*, 424, 534-5.
— *et Mémoires de la Société archéologique de la Charente*, 212.
— *de la Société historique de la Corrèze*, 212-3.
— *de la Diana*, 536.
— *et Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 213.
— *de la Société Gorini (revue d'histoire du diocèse de Belley)*, 422-3.
— *de la Société historique de Langres*, 538.
— *de la Société des Études du Lot*, 539.
— *de la Société archéologique du Limousin*, 213-4.
— *de la Commission historique de la Mayenne*, 541-2.
— *de la Société des antiquaires de la Morinie*, 215.
— *de la Société archéologique de Nantes*, 660.
— *de la Société nivernaise*, 216, 660.
— *de la Société de l'histoire de Paris*, 216, 662.
— *de la Société historique du VIe arrondissement de Paris*, 662.
— *de la Société d'histoire du VIIe arrondissement de Paris*, 662.
— *de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, 662-3.
— *de la Société de géographie de Rochefort*, 664.
— *de la Société archéologique de Soissons*, 544.
— *de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, 666-7.
— *de l'Académie du Var*, 667.
— *de la Société des sciences de l'Yonne*, 667.
Commission des Antiquités de Seine-et-Oise, 666.
Mémoires de la Société académique de l'Aube, 533-4.
— *de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, 424.
— *de l'Académie nationale de Caen*, 535.
— *de la Société des Arts de Carcassonne*, 211.
— *de la Société d'histoire de Chalon-sur-Saône*, 425.
— *de la Société Dunkerquoise*, 425, 536.
— *de la Société éduenne*, 536-7.
— *de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, 214.
— *de la Société d'archéologie lorraine*, 538-9.
— *de la Société d'émulation de Montbéliard*, 214-5.
— *de la Société archéologique de Montpellier*, 215.
— *de l'Académie de Nîmes*, 215.
— *de la Société académique de l'Oise*, 661-2.
— *de la Société archéologique de l'Orléanais*, 216.

Digitized by Google

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, 664.
— *de la Société académique de Saint-Quentin*, 543-4.
— *publiés par la Société savoisienne d'histoire*, 665-6.
— *du Comité archéologique de Senlis*, 666.
— *de l'Académie de Stanislas*, 666.
— *de l'Académie de Toulouse*, 667.
— *de la Société archéologique de Touraine*, 667.
— *de l'Académie de Vaucluse*, 667.
Précis des travaux de l'Académie de Rouen, 664-5.
Province du Maine (La), 214, 540.
Recueil des travaux de la Société d'Agen, 532.
Recueil de la Commission des Arts de la Charente-Inférieure, 212, 425.
Recueil de la Société archéologique de Constantine, 535-6.
Revue de l'Agenais, 105, 314, 421-2.
— *d'Alsace*, 314-5, 532-3.
— *catholique d'Alsace*, 533.
— *historique ardennaise*, 209, 315, 533.
— *de la Haute-Auvergne*, 209-10, 422.
— *de Bretagne*, 106, 211.
— *de Gascogne*, 213, 537-8.
— *d'Histoire de Lyon*, 539.
— *historique du Maine*, 214, 540-1.
— *catholique de Normandie*, 660-1.
— *du Bas-Poitou*, 542-3.
— *des Hautes-Pyrénées*, 663-4.
— *Savoisienne*, 665.
— *de Saintonge et d'Aunis*, 665.
Société des Pyrénées-Orientales, 543.
Travaux de l'Académie de Reims, 543.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. *L'Éditeur-Gérant* : A. PICARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SUPPLÉMENT A LA *REVUE DES ÉTUDES HISTORIQUES* : 1909.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

(ANCIEN INSTITUT HISTORIQUE)

Fondée le 24 décembre 1833. Reconstituée le 13 mars 1872.

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 3 mai 1872.

ANNÉE 1908

STATUTS ET RÈGLEMENT. SÉANCES. BUDGET.

CHRONIQUE. LISTE DES MEMBRES.

PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

1909

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES

ÉTUDES HISTORIQUES

(Ancien Institut historique)

Fondée le 24 Décembre 1833. — Reconstituée le 13 Mars 1872

RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 3 MAI 1872

STATUTS

Modifiés en Assemblée générale le 29 Décembre 1875

ET APPROUVÉS PAR DÉCRET DU 11 JUILLET 1876

TITRE PREMIER

But, organisation de la Société et division des travaux.

Article premier. — La Société a pour but, comme son titre l'indique, d'encourager et de propager les études historiques en France et à l'étranger.

Art. 2. — Elle s'occupe de recherches sur la géographie ancienne, la chronologie, les langues, les littératures, les sciences, les arts, les antiquités, les monuments, les monnaies, les manuscrits, les imprimés curieux de tous les pays, de tous les âges, et généralement de tout ce qui constitue la science historique.

Elle correspond avec les sociétés savantes, françaises et étrangères.

Digitized by Google

Elle publie ses travaux, notamment par la voie d'une Revue.

Art. 3. — La Société des Études historiques se compose : 1° de membres titulaires, résidants ou correspondants ; 2° de membres associés-libres, ainsi qu'il sera expliqué en l'article 19.

La Société peut nommer des membres honoraires.

Tout membre résidant habite nécessairement Paris ou le département de la Seine.

Art. 4. — Les membres de la Société sont répartis en quatre classes :

Première classe. — Histoire générale et histoire de France.

Deuxième classe. — Histoire des langues et des littératures.

Troisième classe. — Histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques.

Quatrième classe. — Histoire des beaux-arts.

On ne peut être membre que d'une seule classe.

Art. 5. — Le nombre des membres est fixé, pour chaque classe, à cent membres résidants et à deux cents membres correspondants.

Le nombre des membres associés-libres est illimité.

Art. 6. — Le bureau de la Société des Études historiques se compose du président, du vice-président, des quatre présidents des classes, du secrétaire général, de l'administrateur et du secrétaire général adjoint.

Art. 7. — Le bureau de chaque classe se compose d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire.

Art. 8. — La réunion du bureau de la Société et des bureaux des classes forme le Conseil.

Art. 9. — La Société des Études historiques peut convoquer annuellement un congrès ou organiser des séances publiques, comme il est dit en l'article 18.

Digitized by Google

Art. 10. — Toute discussion étrangère à la science purement historique ou à l'administration de la Société est interdite dans les congrès, les séances publiques, les assemblées générales, celles du conseil ou des classes, et généralement dans toute réunion quelconque de la Société.

TITRE II

Élection des membres des bureaux.

Art. 11. — Tous les bureaux sont nommés pour un an à l'élection et au scrutin secret.

Néanmoins, le secrétaire général est élu tous les trois ans et est indéfiniment rééligible.

Art. 12. — A la dernière séance de décembre, la Société se réunit en assemblée générale pour procéder à l'élection du président, du vice-président et du secrétaire général adjoint de la Société.

La convocation pour les élections est faite six jours d'avance.

Art. 13. — A la même séance, il est procédé à l'élection du bureau de chaque classe.

Tous les membres des bureaux sont nécessairement choisis parmi les membres résidants de la classe.

Art. 14. — Un règlement intérieur détermine les attributions respectives de chacun des membres des bureaux.

TITRE III

De l'Administrateur.

Art. 15. — La Société des Études historiques a un représentant légal qui prend le titre d'Administrateur.

Il est choisi parmi les membres de la Société, et nommé par l'Assemblée générale, sur la présentation du Conseil.

Il exécute les décisions de l'Assemblée et du Conseil et agit au nom de la Société des Études historiques dans toutes les affaires qui la concernent et dans tous ses rapports vis-à-vis des tiers. Il est

Digitized by Google

le Trésorier de la Société et chargé, à ce titre, de tenir tous les comptes.

Le règlement intérieur détermine d'ailleurs quels sont les actes d'administration dont il est chargé.

Art. 16. — L'Administrateur est tenu de présenter au Conseil, au commencement de chaque année sociale, la reddition des comptes de sa gestion, et, en même temps, un projet de budget pour l'exercice de l'année nouvelle, le tout pour être ensuite porté à la sanction de l'Assemblée générale.

Dans le courant du mois de décembre, le Conseil nomme une Commission, composée de trois de ses membres, chargée d'examiner les comptes de l'Administrateur. Dans le cours du mois suivant, les commissaires soumettent leur rapport au Conseil nouvellement élu.

Les fonds de la Société sont applicables, seulement à mesure qu'ils sont perçus, aux dépenses portées au budget ou aux allocations spéciales autorisées par le Conseil.

La Société des Études historiques, à l'égard de son Administrateur, ne sera tenue en aucune manière de ce qui aura été fait au delà, s'il n'y a eu autorisation expresse, de même que l'émission de billets ou lettres de change faits au nom de la Société ne pourra obliger que l'Administrateur lui-même.

TITRE IV

Séances.

Art. 17. — La réunion des quatre classes de la Société forme l'Assemblée générale.

Le nombre et l'époque des séances sont fixés par le règlement.

Des séances extraordinaires auront lieu toutes les fois que le bureau le jugera nécessaire.

Art. 18. — La Société tiendra tous les ans au moins une séance publique.

Digitized by Google

TITRE V

Conditions et modes d'admission des membres. Diplômes. Cotisations.

Art. 19. — Pour être admis à faire partie de la Société des Études historiques comme membre *titulaire*, il faut être auteur d'un ouvrage imprimé ou d'une œuvre d'art publiée ou exposée, rentrant dans la spécialité de l'une des quatre classes.

Indépendamment des membres titulaires, *résidants* ou *correspondants*, pourront être admises à faire partie de la Société, en qualité de membres *associés-libres*, les personnes qui en feront la demande en vue de concourir aux progrès des études historiques.

Le candidat au titre de membre *associé-libre* est dispensé de la condition, exprimée ci-dessus, d'être auteur d'une œuvre imprimée, publiée ou exposée.

Le membre *associé-libre* dont un Mémoire aura été inséré dans la *Revue* de la Société, ou qui, depuis son admission, aura publié ou exposé une œuvre, pourra, sur sa demande, devenir membre *titulaire*. Cette demande sera soumise à l'Assemblée générale, qui se conformera aux prescriptions de l'article 5, et, s'il y a lieu, n'admettra les membres *associés-libres* au rang de membres titulaires qu'au fur et à mesure des extinctions survenues parmi ces derniers.

Art. 20. — Dans la demande d'admission, qui doit être faite par écrit au Président, le postulant indique ses noms et prénoms, âge, lieu de naissance, qualité et domicile, la classe à laquelle il désire appartenir, soit comme membre résidant, soit comme membre correspondant, soit comme membre associé-libre, et les titres qu'il peut faire valoir.

Art. 21. — Toute demande d'admission doit être appuyée et signée par deux membres résidants ou correspondants de la Société des Études historiques. Elle est transmise à la classe dans sa plus prochaine réunion.

Art. 22. — La classe vote par assis et levé, sur la question de savoir s'il y a lieu ou non d'afficher, dans le local des séances, les noms, qualité, domicile et titres du postulant.

Digitized by Google

Art. 23. — Si le vote est affirmatif, il est nommé immédiatement, par les membres présents du bureau de la classe, trois commissaires chargés de faire un rapport sur cette présentation. Le rapport doit être lu dans la séance suivante. La classe vote alors, au scrutin secret, sur la candidature.

Art. 24. — Si la candidature est accueillie, le candidat est présenté par la classe à la Société des Études historiques qui, dans sa plus prochaine assemblée générale, vote au scrutin secret sur l'admission définitive du candidat.

Cette admission définitive n'a lieu, à ce dernier scrutin, que si le candidat réunit les suffrages favorables des trois quarts des membres de la Société présents au moment du vote.

Art. 25. — Les nouveaux membres admis reçoivent un diplôme dont le prix est fixé par le règlement.

Les diplômes sont signés par le président de la Société, par le secrétaire général et par l'administrateur.

Art. 26. — Tous les membres de la Société, excepté les membres honoraires, sont tenus à l'obligation de payer une cotisation, soit annuelle, soit à vie, dont le taux et le mode de paiement sont déterminés par le règlement. Cette cotisation peut être fixée à des chiffres différents pour les membres titulaires résidants, pour les membres titulaires correspondants et pour les membres associés-libres.

Art. 27. — Les membres de la Société reçoivent gratuitement le journal et ont droit à toutes les livraisons qui ont paru depuis le 1er janvier qui précède leur réception.

TITRE VI

De la perte du titre de membre de la Société des Études historiques.

Art. 28. — A la suite d'une mise en demeure adressée par l'Administrateur, et après l'expiration du délai déterminé par les dispositions du règlement intérieur, le Conseil procèdera à la radiation du membre qui n'aura point acquitté ce qu'il doit à titre de cotisation.

Digitized by Google

Art. 29. — Tout membre qui cesse de faire partie de la Société des Études historiques, par suite de démission volontaire, doit s'abstenir de porter le titre de membre de la Société.

Il en est de même de tout membre qui a encouru la radiation.

Dans ce dernier cas, le membre rayé est tenu de restituer son diplôme à l'administrateur.

En cas de refus d'un membre démissionnaire ou rayé de se conformer aux dispositions qui précèdent, sa radiation *motivée* sera publiée dans le prochain numéro du journal.

Délibéré et adopté à l'unanimité, en Assemblée générale à Paris, le 29 décembre 1875.

Le Président,
J.-C. BARBIER.

Le Secrétaire général,
Gabriel Joret-Desclosières.

L'Administrateur,
Cte de Bussy.

Les Statuts de la Société des Études historiques, ainsi modifiés, ont été délibérés et adoptés par le Conseil d'État, dans sa séance du 29 Juin 1876, et approuvés par décret du Maréchal de Mac-Mahon, Président de la République, en date du 11 Juillet 1876.

Digitized by Google

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Art. 1er. — **Séances.**

Les séances ordinaires de la Société se tiendront les 10 et 25 de chaque mois.

Art. 2. — **Diplômes.**

Les nouveaux membres admis reçoivent un diplôme dont le prix est fixé à 10 francs.

Art. 3. — **Cotisations.**

Il y a deux espèces de cotisations entre lesquelles les membres peuvent opter : la cotisation annuelle et la cotisation à vie. La première est de 20 francs par an pour les membres titulaires résidants, et de 12 francs pour les membres titulaires correspondants et les membres associés-libres. La seconde est de 200 francs une fois payés pour les membres résidants et de 120 francs pour les membres correspondants et associés-libres.

Les cotisations seront payées dans les deux premiers mois de l'année (Janvier et Février).

Les publications de la Société ne seront distribuées qu'aux membres qui auront acquitté leur cotisation.

Tout membre qui sera resté deux années consécutives sans payer sa cotisation encourra la radiation, suivant les dispositions de l'article 28 des Statuts.

Art. 4. — **Membres donateurs.**

Les noms des membres donateurs, suivis de leurs notices biographique et bibliographique, sont inscrits à perpétuité sur les listes de la *Société des Études historiques.*

Reçoivent le titre de membres donateurs : 1° toute personne, même

Digitized by Google

étrangère à la Société, qui lui donne ou lègue une somme d'au moins 500 fr. ; 2° les membres résidants correspondants ou associés-libres qui verseront aux mains de M. l'Administrateur ou s'engageront à lui verser, soit immédiatement, soit en trois annuités au plus, une somme égale à celle de 500 fr. diminuée d'autant de fois 10 fr. pour les membres titulaires résidants ou d'autant de fois 6 fr. pour les membres correspondants et associés-libres, que ces membres compteront d'années d'inscription dans la Société.

Les membres donateurs, à dater de leur admission en cette qualité, sont dispensés de cotisation et reçoivent la Revue gratuitement.

Chaque année, lors de la confection du budget, l'assemblée des membres de la Société détermine la quotité à prélever sur le capital des donations pour assurer le service de la Revue et prescrit le mode de capitalisation de l'excédent. (Adopté en séance du 25 mai 1886.)

Art. 5. — **Prix Raymond**.

La distribution du prix de 1.000 francs, mis à la disposition de la *Société des Études historiques* en 1874, par M. Raymond, pour être distribué à l'auteur du meilleur Mémoire sur un sujet mis au concours par la Société, est réglementée de la manière suivante :

I. Chaque année, et à tour de rôle, les classes de la *Société des Études historiques* proposent un sujet de prix qui est soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

II. Ce sujet reçoit, par la voie de la presse, par l'insertion dans la Revue, par l'avis lu en séance publique, la plus grande notoriété possible.

III. Les Mémoires soumis au concours doivent être manuscrits et inédits; l'auteur ne devra pas se faire connaître ; son nom sera inscrit dans un pli cacheté portant une devise reproduite sur le manuscrit.

IV. Le dépôt des Mémoires doit avoir lieu rigoureusement, soit au secrétariat, soit aux mains de l'Administrateur, soit en province ou à l'étranger en un bureau de poste, à la charge d'en représenter un récépissé à la date indiquée pour la clôture du concours.

Digitized by Google

V. Dans la séance bi-mensuelle qui suit la réception des manuscrits, il est procédé à la composition d'un jury d'examen. Ce jury comprend sept membres, savoir : le Président de la Société, le Secrétaire général ou un des Secrétaires généraux-adjoints, trois membres, autant que possible de la classe qui a proposé la question et deux membres choisis dans les autres classes.

VI. La remise du ou des Mémoires soumis au concours aux membres du jury d'examen a lieu dans cette même séance et le Secrétaire, après avoir donné un numéro d'ordre aux manuscrits, est chargé d'en assurer et d'en suivre la transmission dans les mains des membres du jury, de façon à ce que l'examen ait lieu sans perte de temps et que la délibération ainsi que le rapport qui en consacre les conclusions puissent être régularisés au plus tard pour la séance publique.

VII. Le Prix Raymond dont l'importance est de 1.000 fr. et qui a été constitué dans les conditions rappelées à la notice de M. Raymond sous la rubrique : MEMBRES DONATEURS, notices insérées à la fin de notre volume publié chaque année, peut être, suivant l'importance et le mérite du concours, ou délivré par fractions ou même non distribué en tout ou en partie. Il peut, suivant les traditions suivies, être combiné avec une attribution de médailles de façon à récompenser des travaux qui, à des titres divers quoique inégaux, sont dignes d'une distinction ou d'une rémunération.

Les préoccupations de la *Société des Études historiques* pour répondre au vœu du généreux donateur ont été : d'encourager les efforts sérieux des travailleurs, d'honorer, le plus qu'elle le peut faire, la mémoire de M. Raymond, en donnant à sa libéralité l'emploi le plus utile et toute la publicité dont elle dispose, de faire contribuer cette précieuse ressource à la conservation et au développement de la *Société des Études historiques*, dont la prospérité scientifique et financière importe tout à la fois au choix judicieux des sujets mis au concours et à la mise en œuvre des moyens qui les portent à la connaissance du public.

VIII. Les noms des lauréats sont proclamés en séance publique à la suite du rapport dans cette séance ; le prix, fraction du prix ou les médailles sont remis par le président en cette même séance.

Digitized by Google

IX. Les lauréats deviennent, s'ils en expriment le désir, membres de la Société sans être soumis aux formalités de l'enquête sur leurs travaux antérieurs, mais ils ne sont pas dispensés de l'élection au scrutin.

Art. 6. — **De la Présidence.**

La présidence de la Société dans toutes ses réunions : conseil de direction, séances mensuelles et publiques, commissions de finances et du prix Raymond appartient au Président ou, à son défaut, à l'un des Vice-Présidents.

Le Président veille au maintien des statuts et à la police des assemblées. Il assure, d'accord avec le Secrétaire général et l'Administrateur, la bonne gestion des intérêts de la Société.

Art. 7. — **Du Secrétaire général.**

Le Secrétaire général, dont la fonction est prévue par les articles 6 et 11 des statuts, est chargé de préparer l'ordre du jour des séances bi-mensuelles et des séances publiques, d'assurer l'envoi des lettres de convocation six jours au moins avant la réunion de la Société, de correspondre avec les membres de Paris, de la province et de l'étranger, de maintenir les relations de la Société avec le ministère de l'Instruction publique et les autres administrations ou corps savants avec lesquels la Société est en correspondance, d'assurer la régulière publication de la Revue et d'entretenir, le plus qu'il sera possible, des relations avec la presse périodique et les éditeurs de publications historiques.

Un compte spécial de secrétariat lui est ouvert à un article de budget pour ces frais de correspondance.

Art. 8. — **De l'Administrateur.**

Les fonctions de l'Administrateur sont déterminées par le titre III des statuts, art. 15 et suivants.

Digitized by Google

Il assure, d'accord avec le Président et le Secrétaire général, le fonctionnement de la Société et prend l'initiative de soumettre aux assemblées générales toutes les mesures pouvant concourir au progrès et au développement de l'institution. Il tient la comptabilité, opère les recouvrements et rend les comptes comme il est dit, art. 16 des statuts.

Il tient un registre des délibérations intéressant l'administration de la Société et de toutes autres décisions dont l'insertion à ce registre aura été votée.

Dans les séances, réunions publiques, banquets, l'Administrateur siège au bureau au rang des dignitaires de la Société.

Art. 9. — **Membres associés-libres.**

La classe des Membres associés-libres, dont l'existence a été admise en principe par les statuts, art. 19, ayant pris dans ces derniers temps un développement important, il est devenu nécessaire de réglementer les conditions de leur admission et les droits qui leur appartiennent dans la Société.

Peut être admise au titre d'associé-libre toute personne qui, présentée par deux membres titulaires, exprime par lettre le désir de s'intéresser aux travaux de la Société.

L'admission est prononcée en séance à mains levées.

Les associés-libres paient une cotisation de 12 fr., et le droit de diplôme de 10 fr. Ils doivent résider à Paris.

Ils reçoivent les publications de la Société et sont convoqués aux séances publiques et bi-mensuelles.

Le membre libre, auteur de rapports sur des ouvrages offerts à la Société ou d'un travail personnel qui aurait été lu et approuvé en séance mensuelle, pourra poser sa candidature au titre de membre titulaire. Il sera procédé à l'élection dans les termes précédemment expliqués art. 19 et suivants des statuts.

Si, conformément à l'art. 5 des statuts, dernier §, le nombre des associés-libres est illimité, il a été reconnu, en pratique, qu'un trop grand nombre d'assistants aux séances bi-mensuelles, séances exclusivement consacrées à l'étude, pourrait avoir des inconvénients pour le fonctionnement des travaux de la Société ; en conséquence, les

Digitized by Google

associés-libres qui désireront seulement assister aux deux séances publiques, conférences et lectures suivies d'auditions musicales, seront distingués des autres associés-libres par le seul titre d'*adhérents*; ils seront dispensés du diplôme, mais recevront, comme les autres membres, les publications de la Société.

Fait et délibéré pour les art. 5 et suivants en Conseil de direction, sous la présidence de M. Marbeau, le 24 janvier 1891, et approuvé en Assemblée générale du 25 février 1891, sous la présidence de M. Talbot.

Le Secrétaire général, Gabriel JORET-DESCLOSIÈRES.

Le Président, TALBOT.

(*Une commission sera chargée de la révision du Règlement.*)

Digitized by Google

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ EN 1908[1]

29 janvier 1908, sous la présidence de M. Raymond TABOURNEL, président. La Société approuve le projet de budget présenté par M. Maurice DESCAMPS, administrateur-adjoint. — Sont admis *membres titulaires* : Madame KLEINMANN (parrains : MM. R. TABOURNEL et M. ESCOFFIER); MM. Pierre QUENTIN-BAUCHART (parrains : MM. P. RAIN et M. ESCOFFIER); Jacques de ROHAN-CHABOT (parrains : MM. R. TABOURNEL et M. DESCAMPS); Christian SCHEFER (parrains : MM. J. DE LACHARRIÈRE et M. ESCOFFIER). — Lectures : *La famille de Louis XV*, par M. Casimir STRYIENSKI; — *Les loisirs du diplomate Bignon (an X)*, par M. Raymond TABOURNEL.

20 février 1908, sous la présidence de M. Raymond TABOURNEL, président. Le texte suivant est arrêté comme sujet de concours pour le prix Raymond de 1909 : *Étude critique de la valeur documentaire d'un ouvrage de mémoires historiques choisi parmi les plus importants, déjà publiés et relatifs au dix-huitième ou au dix-neuvième siècle* (dernier délai pour le dépôt des manuscrits au secrétariat de la Société : 1er mars 1909). — Sont admis *membres titulaires* : Madame Charles LADREIT DE LACHARRIÈRE (parrains : MM. J. DE LACHARRIÈRE et M. ESCOFFIER); Madame Jacques LADREIT DE LACHARRIÈRE (parrains : MM. R. TABOURNEL et M. ESCOFFIER); Madame Alfred PRIEUR (parrains : MM. A. et J. Prieur); MM. André PAVIE (parrains : MM. R. TABOURNEL et M. ESCOFFIER); Jean THEVENET (parrains : MM. A. DAVID et M. ESCOFFIER); *membre associé* : M. René TANCRÈDE (parrains : MM. R. TABOURNEL et H. COURTEAULT). = Lectures : *Notes sur Bias Parent, apôtre de la Liberté et protégé de Fouché*, par M. Léon MIROT; — *La filature d'un émigré, A. de la Ferronnays, par la police secrète (1806)*, par M. Ernest d'HAUTERIVE.

20 mars 1908, sous la présidence de M. Raymond TABOURNEL, président. — Sont admis *membres titulaires* : MM. Miguel de GOROSTARZU (parrains : MM. R. TABOURNEL et A. LABORDE-MILAÀ), Eugène GROS (parrains : MM. E. CARTERON et A. DAVID); Gaston LAGNY (parrains : MM. E. CARTERON et M. ESCOFFIER); Jacques de LAPANOUSE (parrains :

1. Extraits des procès-verbaux rédigés par M. Émile DUMONT, Secrétaire-Général adjoint. — Les séances de la *Société* se tiennent à l'Hôtel de la Société d'Encouragement place Saint-Germain-des-Prés, Paris (6e).

Digitized by Google

MM. R. Tabournel et M. Escoffier); Édouard Parent (parrains : MM. R. David et J. Thevenet); Guy de Percin (parrains : MM. A. David et J. Thevenet); Robert Refoulé (parrains : MM. R. Tabournel et A. David); Louis Rieter (parrains : MM. R. Tabournel et A. Courteault); Maurice Vallon (parrains : MM. A. David et J. Thevenet); M. A. Wesendonck (parrains : Me Kleinmann et M. M. Escoffier). = Lectures : *Sainte-Beuve, éditeur*, par M. André Pavie; — *Une prise de voile à Port-Royal : La fille de Philippe de Champaigne* par M. Charles Gailly de Taurines.

30 avril 1908, sous la présidence de M. Raymond Tabournel, président. — Sont admis *membres titulaires* : MM. Pierre Bodereau (parrains : MM. G. Lagny et M. Escoffier); Louis Escoffier (parrains : Mme Kleinmann et M. R. Tabournel); Robert Gavoty (parrains : MM. M. Debonnaire et M. Escoffier). = Lecture : *Le Grand-Duc Alexandre et Laharpe*, par M. Pierre Rain.

15 mai 1908, sous la présidence de M. Raymond Tabournel, président. — Sont admis *membres titulaires* : MM. Le Comte L. de Baglion (parrains : MM. M. Boutry et R. Peyre); René Pinon (parrains : MM. R. Tabournel et M. Escoffier). = Lectures : *Préface* de M. H. Houssaye pour l'*Itinéraire général de Napoléon Ier*, par M. A. Schuermans, lue par M. Jules Chavanon; — *Du mariage (traité de Francesco Barbaro)*, par M. Emmanuel Rodocanachi; — *La France en Amérique (impressions de voyage)*, par M. Louis Madelin.

23 juin 1908, banquet annuel de la Société au Restaurant du Palmarium (Jardin d'acclimatation), sous la présidence de M. Raymond Tabournel, président.

18 novembre 1908, sous la présidence de M. Raymond Tabournel, président. Le Secrétaire-général informe la Société du succès qu'a obtenu l'*Itinéraire général de Napoléon Ier*, par M. Albert Schuermans, publié sous les auspices de la Société : les trois cents exemplaires mis en librairie ont été vendus dans le courant de l'été. — Sont nommés membres du Jury d'examen pour le prix Raymond de 1909 : MM. Funck-Brentano, G. Lacour-Gayet, L. Madelin, R. Peyre, C. Schefer et C. Stryienski. — Sont admis *membres titulaires* : MM. Émile Lavech (parrains : MM. M. Debonnaire et M. Escoffier); Paul Kaeppelin (parrains : MM. G. Lacour-Gayet et P. Morane). = Lectures : *Madame du Barry en 1791 et 1793, d'après des documents inédits*, par M. Paul Fromageot; — *Le mariage de Decazes*, par M. Eugène Forgues.

Digitized by Google

18 décembre 1908, sous la présidence de M. Raymond TABOURNEL, président. La Société procède aux élections des Bureaux pour 1909. — **Bureau de la Société**. *Président* : M. Paul FROMAGEOT ; *Vice-Président* : M. René VALLERY-RADOT ; *Secrétaire-Général adjoint* : M. Émile DUMONT. Le *Secrétaire-Général*, étant élu pour 3 ans, reste en fonctions, de même que le *Directeur de la Revue*, et l'*Administrateur-Adjoint*, fonctions créées par la Société, depuis l'application du dernier règlement intérieur et pour lesquelles il n'a rien été spécifié. On ne procède à aucune élection relative à l'*Administrateur*, l'usage ayant été pris depuis onze ans de ne pas le soumettre à la réélection.

M. Raymond TABOURNEL, avant de céder sa place à M. Paul FROMAGEOT, lui adresse toutes ses félicitations et prononce une allocution dans laquelle il retrace les travaux de la Société pendant l'année 1908. M. Paul FROMAGEOT prononce également un discours en prenant possession du fauteuil présidentiel.

Est votée une motion de M. MADELIN, tendant à renvoyer à des commissions spéciales toutes questions relatives à l'Administration ou telles questions particulières intéressant la Société. Les rapports de ces commissions seront simplement lues aux Assemblées générales de la Société qui votera sur l'ensemble des rapports.

Est admis *membre titulaire* : M. André DUBOSCQ (parrains : MM. R. PEYRE et M. ESCOFFIER).

Lecture : *Un essai de pénétration pacifique en Algérie (1830-1831)*, d'après des documents inédits, par M. Jacques LADREIT DE LACHARRIÈRE.

Digitized by Google

FINANCES DE LA SOCIÉTÉ

Projet de budget pour 1909.

Recettes :	fr.	c.	Dépenses	fr.	c.
Solde disponible au 31 Décembre 1908..	4288	65	Impression de la Revue	3900	»
Rentes sur l'État	1679	»	Dépouillement des Revues et Chronique	600	»
Allocation ministérielle.....	300	»	Location de la Salle et Frais.....	161	»
Cotisations à 20 fr. (en 1908, prévisions 135	2700	»	Prix Raymond.....	1000	»
Cotisations à 12 fr. (en 1908, prévisions 50)	600	»	Prix Destouches	300	»
Abonnement à la Revue et vente des vol.	400	»	Frais de secrétariat.....	200	
			Frais de rédaction de la Revue.....	100	»
			Administration	150	»
			Frais de recouvrement des cotisations.	150	»
			Dépenses imprévues et disponibilités ..	3406	65
	9867	65		9967	65

L'Administrateur,
Comte J. de la Revelière.

N. B. — Ce projet de budget pour 1909 a été présenté par M. l'Administrateur en Assemblée du Conseil, réuni le 6 janvier 1909. — M. de la Revelière, administrateur, et M. M. Descamps, administrateur-adjoint, ayant donné leur démission par lettres du 12 janvier 1909 adressées au Président de la Société, M. Laborde-Milaà, délégué par M. l'Administrateur, a proposé son projet de budget ci-dessus, à la Société réunie en Assemblée générale le 13 janvier 1909. Ce projet de budget a été adopté. — M. Casimir Stryienski a été élu administrateur de la Société en remplacement de M. de la Revelière, dans la même Assemblée du 13 janvier 1909, et il n'a pas été nommé d'Administrateur-adjoint.

Pour compléter le compte ci-dessus du projet de budget (il n'a pas été établi de bilan arrêté au 31 décembre 1908), M. Casimir Stryienski communique les deux états suivants :

Digitized by Google

Actif de la Société des Études Historiques

au 26 janvier 1909 [1].

Solde créditeur à la librairie Picard	3.065,05
— — au Crédit Lyonnais	1.425,15
Intérêt du Capital (voy. détail ci-dessous)	1.733,50
	6.223,70

L'Administrateur,
Casimir STRYIENSKI.

Capital [2] *de la Société des Études Historiques*

au 28 février 1909.

Administration antérieure au 26 janvier 1909.							
1898	19 avril	Rente française 3 1/2 0/0	3	50			
»	»	» » 3 0/0	1321	»			
»	»	» » » (amortissable)	240	»			
»	20 juin	» » 3 0/0	60	»			
»	5 septembre	» » »	9	»			
1902	13 mars	» » »	13	»			
1903	14 avril	» » »	2	»			
1904	30 mars	» » »	15	»			
1906	4 avril	» » »	15	»			
1909	26 janvier	» » »	55	»	1733	50	
Administration postérieure au 26 janvier 1909.							
1909	13 février	Rente française 3 0/0	30	»	30	»	
			1763	50	1763	50	

1763 fr. 50 de rente à 97 fr. 70 représentent un capital de 57.415 fr. 03.

L'Administrateur,
Casimir STRYIENSKI.

1. Date à laquelle la transmission des comptes a été opérée entre M. de la Revelière et M. C. Stryienski.

2. Tout le capital de la Société est constitué par des titres nominatifs déposés au Crédit Lyonnais.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Distinctions honorifiques et nominations.

M. René Pinon a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur; MM. René Bonnat et Alfred Muller ont été nommés officiers de l'Instruction Publique; M. Henri Gilson a été promu chevalier du Mérite agricole; M. le chanoine Henri Debout a été décoré de la médaille exceptionnelle du « Souvenir Français ».

M. René Bonnat a été nommé correspondant du Ministère de l'Instruction Publique.

M. Pierre Boyé a été élu Président de la *Société d'archéologie Lorraine et du Musée historique Lorrain*, et Président de l'*Académie Stanislas*.

M. Henri Courteault a été promu archiviste de 1re classe, nommé secrétaire-adjoint de la *Société de l'Histoire de France*, et membre du Conseil de cette *Société*.

M. le chanoine Henri Debout a été nommé chapelain d'honneur de la Basilique de Domrémy.

M. Maurice Escoffier a été nommé maître de conférences à l'*École Libre des Sciences politiques*.

M. Eugène Forgues vient d'être nommé (mars 1909) Procureur général à la Guadeloupe.

M. Frantz Funck-Brentano a été nommé membre, puis secrétaire du Comité de la *Société des Gens de Lettres*.

M. Gabriel Joret-Desclosières a été nommé Président de la *Société des Sciences, Arts et Lettres de Bayeux*.

M. Paul Kaeppelin a été reçu Docteur ès lettres, le 3 juin 1908.

M. Jacques de Lacharrière a été réélu maire de Bailly (Seine-et-Oise) aux élections municipales de mai 1908.

M. Charles Laurent a été nommé Conseiller financier du gouvernement français près la Porte ottomane.

M. André Lebey a été nommé Secrétaire de Rédaction du *Bulletin de la Société d'Histoire de la Révolution de 1848*.

M. Louis Le Pelletier a été nommé sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

M. Paul Marmottan a été nommé membre du *Comité de la maison de Balzac* et du *Comité du monument au peintre Louis Bailly*.

Digitized by Google

M. Henri Moysset a été nommé Secrétaire-général de la *Société d'Histoire de la Révolution de 1848*.

M. Léon G. Pelissier a été promu doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier (12 décembre 1908).

M. Constantin Rados a été nommé Secrétaire-Général de la *Société Historique Ethnologique de la Grèce*.

M. Jean Renouard a été nommé membre correspondant de l'*Académie de Nîmes*.

M. Casimir Stryienski a été nommé professeur honoraire de l'Université.

M. Maurice Wallon a été reçu Docteur en droit.

Publications des membres de la Société en 1908.

Aubert (Félix). — **Le Parlement de Paris et la Réforme** (*Revue des Questions Historiques*, janvier-1908); tirage à part, 1908, in-8° de 40 p.; — **Le Rayon de Saint-Mandé** (*Histoire de Saint-Mandé*, nos de mai, juin, juillet et décembre 1908); — **Les Requêtes de Palais (XIII-XVIe siècle). style des requêtes de Palais au XVe siècle** (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXIX, 1908, pp. 581-642.)

Auriac (Jules d'). — **La France d'aujourd'hui et la France de demain**, 2e édition, revue et augmentée, Berger-Levrault; — **Du passé à l'avenir**, Librairie du Siècle; — **La Question de la natalité** (*Revue générale d'administration*); — **Europe's death** (Feuilleton du *Siècle*, sous la signature *Jonas*).

Baglion (Comte L. de). — **Pérouse et les Baglioni**, in-8° écu de 560 p., Paris, Émile-Paul. — Collaboration à la *Revue des Études historiques*: **Épisodes des luttes de factions en Ombrie au XVe siècle. — Le siège de Famagouste (Chypre) au XVIe siècle.**

Besse (Dom). — **Recueil des abbayes et des prieurés de France**, tome II: *Provinces ecclésiastiques d'Aix, Arles, Avignon et Embrun*, in-8°, Paris, Poussielgue; — Direction de la *Revue Mabillon*; — Collaboration à la *Revue des Questions historiques*, au *Polybiblion*, à la *Revue catholique et royaliste* et à la *Gazette de France*.

Bever (Adolphe Van). — **Préface** à une édition de luxe des *Liaisons Dangereuses* (suivie d'une **Bibliographie** des *Liaisons Dangereuses*).

Digitized by Google

gr. in-8°, Paris, L'Édition; — **Poètes chrétiens du XVIe siècle**, in-18°, Paris, Bloud (publié sous le pseudonyme de *Henri La Maynardière*); — **Poètes d'aujourd'hui**, morceaux choisis, accompagnés de notices biographiques et d'un essai de Bibliographie (en collaboration avec Paul Léautaud), 2 vol. in-18°, Paris, Soc. du Mercure de France; — **Les Poètes du terroir** du xve siècle jusqu'à nos jours. Textes choisis, notices bibliographiques et cartes. Tome Ier: *Alsace*, *Anjou*, *Auvergne*, *Béarn*, *Berry*, *Bourbonnais*, *Bourgogne*, *Bretagne*, *Champagne*, fort vol. in-16°, Paris, Delagrave; Collaboration à la *Revue de la Renaissance*, et au *Mercure Musical*, etc.

Bodereau (Pierre). — **La Capsa ancienne, la Gafsa moderne**, in-8° de 238 p. avec photographies et cartes, Paris, Challamel.

Bonnat (René). — **Mémoires de Pierre Verdolin, procureur syndic du district de Touneins-La-Montagne**, gr. in-8°, Agen, Imp. Moderne; — **Inventaire des Archives départementales du Lot-et-Garonne**: *Révolution*, série 4, tome Ier, in-4° de xx-398 pp. Agen; — Collaboration à la *Revue de l'Agenais*, aux *Annales du Midi*, et à l'*Ame Gasconne*.

Boyé (Pierre). — **Les châteaux du roi Stanislas**, en cours de publication dans la *Revue lorraine illustrée* (3 articles parus en 1908); — **Discours** prononcé à la distribution des prix aux élèves des écoles primaires de garçons et de filles de la ville de Nancy le 1er août 1908, in-8° de 16 p. Nancy, Imp. de l'Est; — **Discours** prononcé le 30 octobre 1908 aux obsèques de son Éminence le Cardinal Mathieu, 10 p. in-8°, Nancy, Berger-Levrault, 1908.

Chaudé (Henri). — **Le nouveau code civil en Suisse**, dans l'œuvre de la codification moderne, 1 vol. in-8°, Paris, Arthur Rousseau, 1909.

Coquelle (Pierre). — **Le comte de Guerchy, ambassadeur à Londres (1763-1767)**, d'après des documents inédits (*Revue des Études Historiques*, 1908); — **La Maladrerie de Janval près Dieppe du XIIe au XVIIIe siècle**, d'après des documents inédits (*La Normandie*); — **Le Chevalier d'Eon, ministre plénipotentiaire de France à Londres** (avril-octobre 1763), d'après des documents inédits (*Bulletin historique et philologique* du Ministère de l'Instruction Publique).

Courteault (Henri). — **Mademoiselle Aïssé, le Chevalier d'Aydie et leur fille**, d'après des documents inédits, in-4, Paris, 1908; publié pour la *Société des Bibliophiles Français*; — **Un voyage aux eaux des Pyrénées à la fin du XVIIIe siècle** (*Revue des Hautes-Pyrénées*, n° de décembre 1908).

Digitized by Google

Dieout (Chanoine Henri). — **Jeanne d'Arc**, nouvelle vie populaire illustrée; — **Panégyrique de Jeanne d'Arc**, à la cathédrale de Troyes; — **Jeanne d'Arc et le peuple**, discours au Congrès de Lille; — **Une œuvre sociale à la portée de tous** (*Semaine religieuse d'Arras*); — **Jeanne d'Arc la Sainte** (*Revue Jeanne d'Arc*); — Le *Bulletin paroissial du Sacré-Cœur de Calais* (1re année; dix numéros à partir du 1er mars 1908).

Duboscq (André). — Collaboration à la *France illustrée* et à la *Revue française*.

Dumont (Émile). — Collaboration au *Journal des Notaires*.

Duvernoy (Émile). — Collaboration aux *Mémoires* et au *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*, au *Bibliographe moderne*, au *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques*, aux *Annales de l'Est et du Nord*.

Écorcheville (Jules). — Directeur du Bulletin français de la Société Internationale de Musique (S.I.M.).

Escoffier (Maurice). — **Les « Pages normandes » d'Albert Sorel** (*Annales des Sciences politiques*, janvier 1908; — **Amérique Latine**, collaboration (p. 523-543) à *La Vie politique dans les Deux Mondes* (1re année, 1 vol. in-8°, Paris, Alcan, 1908).

Forgues (Eugène). — **Le dossier secret de Fouché**, pet. in-4° de 82 p. Paris, Émile-Paul; — **Souvenirs autobiographiques d'un émigré : la Duchesse de Courlande, par le baron de Vitrolles** (*Revue Historique*, nov.-déc. 1908).

Funck-Brentano (Frantz). — Collaboration à la *Revue hebdomadaire*, au *Gaulois*, à l'*Écho de Paris*, au *Journal*, à l'*Opinion*, au *Figaro illustré*.

Gailly de Taurines (Charles). — **Père et fille : Philippe de Champagne et sœur Catherine de Sainte-Suzanne à Port-Royal**, 1 vol. in-16, ill. de 8 pl. Paris, Hachette; — **Benvenuto Cellini à Paris sous François Ier**, 1 vol. in-8°, Paris, Daragon (*Bibliothèque du vieux Paris*); — **Pastorale de Noël, mystère, d'après Arnoul Greban**, en collaboration avec M. Léonel de La Tourasse, partition de M. Reynaldo Hahn, représentée pour la première fois au *Théâtre des Arts*, le 23 décembre 1908; — collaboration à la *Revue Hebdomadaire*.

Goyau (Georges). — **L'Allemagne religieuse : le catholicisme (1848-1870)**, tomes 3 et 4, 2 vol. in-16°, Paris, Perrin; — **Sainte Mélanie (383-439)**, 1 vol. in-18°, Paris, Lecoffre; — **Un clergé national et social : le clergé**

Digitized by Google

irlandais, 1 br. in-16, Paris, Bloud; — Collaboration à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Correspondant*, à la *Revue hebdomadaire*, au *Journal des Savants*, au *Gaulois*.

JORET-DESCLOSIÈRES (Gabriel). — **Notice sur Port-en-Bessin**, in-8°, Caen, Delesques; — **Cinq jours d'un touriste à Bayeux**; — **Le château de Belleroy** (construit par Mansart) **et son avenue**; — **Notice sur le sénateur Duchesne-Tournet**; — **Les mobiles du Calvados à la deuxième armée de la Loire. Le vaillant capitaine Le Pippre, mort à Savigné-L'Evêque, Bataille du Mans (janvier 1871).**

KAEPPELIN (Paul). — *Les origines de l'Inde française* : **La Compagnie des Indes Orientales et François Martin** (Essai sur l'histoire du commerce et des établissements français dans l'Inde sous Louis XIV, 1664-1719), in-8° de xv-673 p. avec 2 cartes, Paris, Challamel; — **Les Escales françaises sur la route de l'Inde (1638-1731)**, in-8° de 114 p., Paris, Challamel; — Collaboration à la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*.

LAVOLLÉE (Robert). — **La véritable écriture du Cardinal de Richelieu et celle de ses principaux secrétaires**, dans *Rapports et Notices sur l'édition des mémoires du cardinal de Richelieu...*, p. 1-17 avec 30 planches hors texte, Paris, Renouard.

LEBEY (André). — **Louis-Napoléon Bonaparte et la révolution de 1884**, t. II, Paris, Juven. — **Dix lettres inédites de Persigny** (*Bulletin de la Société d'histoire de la Révolution de 1848*, nos de septembre, octobre, novembre et décembre 1908).

LORÉDAN (Jean). — Collaboration à la *Nouvelle Revue*.

LOUIS-LUCAS (Paul). — **Table décennale des Pandectes françaises (1896-1906)**, en collaboration avec MM. WEISS et BALLAND, 1 fort vol. in-4°, Paris; — Collaboration aux Revues juridiques françaises et étrangères et la Revue des *Questions historiques*.

LOVIOT (Louis). — Collaboration à la *Revue des Études Rabelaisiennes* et à l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*.

MAREUSE (Edgard). — Collaboration au *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, à la *Correspondance historique et archéologique*.

MARMOTTAN (Paul). — **Les débuts d'un grand diplomate : Jérôme Lucchesini à Rome, en Pologne et à Sistow, 1786-1792**, in-8°, Paris (tirage à part de la *Revue historique*); — **Causerie sur le mobilier de l'ancien château**

Digitized by Google

de Neuilly, in-8°; — Collaboration à la *Société de l'art français*, à la *Société historique d'Auteuil-Passy*, au *Journal des Arts*, au *Comité historique et artistique municipal de Neuilly-sur-Seine*, à la *Revue hebdomadaire* et à la *Revue Historique*.

Mazerolle (Fernand). — Directeur de la *Gazette numismatique française*.

Mirot (Léon). — **Excursion à travers un obituaire** (*Bulletin de la Société scientifique de Clamecy*).

Morane (Pierre). — **Une visite de la Marine française à Cronstadt en 1824** (*Le Correspondant*, 25 juillet 1908).

Nass (Lucien). — Collaboration au *Correspondant Médical* (dans chaque numéro, articles illustrés de variétés médico-artistiques sur le rapport de l'art et de la médecine); — à *Paris-Sports*, premiers-Paris, soit sous la signature Dr Lucien Nass, soit sous le pseudonyme « Verax ».

Paquier (J.). — **Le Jansénisme**, Étude doctrinale d'après les sources, 1 vol. in-12 de 525 pp., Paris, Bloud, 1909.

Pavie (André). — **Médaillons romantiques**, 1 vol. in-8° carré de vi-344 p., Paris, Émile-Paul. — Collaboration au *Correspondant*, au *Journal des Débats*, à la *Revue des Études historiques*, à la *Revue Catholique et Royaliste*, aux *Entretiens Idéalistes*.

Peyre (Roger). — **La Peinture française pendant la seconde moitié du XIXe siècle**, 1 vol. gr. in-8°, Paris, Hatier.

Pinon (René). — **L'Europe et l'Empire Ottoman**, 1 vol. in-8° écu, de xi-603 p. et 2 cartes, Paris, Perrin; — Collaboration à la *Revue des Deux-Mondes*, à la *Revue Économique Internationale*, à l'*Opinion*, etc.

Pinvert (Lucien). — **Sur Mérimée, notes bibliographiques et critiques**, Paris, Leclerc (avec sept gravures hors texte); — Collaboration au *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*.

Préaudeau (Louis de). — **Bachaumont, père des échos de Paris** (*Revue hebdomadaire*).

Rados (Constantin). — Collaboration au Journal *Athènes* (questions maritimes).

Rain (Pierre). — **L'Europe et la Restauration des Bourbons (1814-1818)**, 1 vol. in-8° de 500 p., Paris, Perrin.

Renoucard (Jean). — **La « connaissance » de M. Platon**, nouvelle (*Écho de Paris*, 11 octobre 1908).

Digitized by Google

Rodocanachi (Emmanuel). — **Boccace poète, conteur, moraliste, homme politique**, 1 vol. in-8°, Paris, Hachette.

Sellier (Charles). — Communication à la *Société d'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*; — Communications et rapports à la *Commission du Vieux-Paris*.

Stryienski (Casimir), — Collaboration à la *Revue Bleue*, à la *Revue critique*, à la *Revue d'Art ancien et moderne*.

Vaissière (Pierre de). — **Saint-Domingue ; la Société et la Vie créoles sous l'ancien régime (1629-1789)**, 1 vol. in-8° de viii-387 p., Paris, Perrin.

Vaunois (Albert). — **Rapport** à la Société d'Études Législatives, **sur les Réformes à apporter à la législation sur la Propriété Littéraire** (*Bulletin de la Société d'Études Législatives*, 1908, n° 1); — **La Propriété artistique des artistes décorateurs**, rapport au Congrès de Munich (voy. l'Art et les Métiers, *Bulletin de l'Union provinciale des arts décoratifs*, 1909); — Collaboration aux *Annales de la propriété industrielle artistique et littéraire*, au *Bulletin de la Chambre syndicale française de la photographie et de ses applications*.

Villate des Prugnes (Robert). — **La ligne à la main, le fusil sur l'épaule**; — **La Luzerne**, conseils aux agriculteurs, 1 vol. in-16, Montluçon, Herbin ; — **Les engrais chimiques**, conseils aux agriculteurs, 1 vol. in-16, Montluçon, Herbin ; — **Le rôle de Beaumarchais dans les événements qui ont précédé la guerre d'Amérique de 1774 à 1778** (*Revue des Études historiques*) ; — Collaboration à *La Pêche Moderne*, au *Pêcheur Populaire*, à *Fermes et Châteaux*, *Chasse et Sports*, le *Nemrod*, le *Journal de Montluçon*, l'*Écho de l'Allier*, l'*Agriculteur Bourbonnais*, la *Vie Sportive et Mondaine*, *Chasse et Pêche* (Belgique).

Wallon (Maurice). — **Les Saint-Simoniens et les chemins de fer** (thèse de doctorat), 1 vol. in-8°, Paris, 1908; — Collaboration aux *Annales des Sciences politiques*.

Prix décernés.

L'Académie Française a décerné le prix Vitet à M. Georges Goyau pour l'ensemble de ses ouvrages, une fraction du prix Marcellin Guérin à M. Pierre Heinrich, une fraction du prix Thérouanne à M. Frantz Funck-Brentano pour son ouvrage sur *Mandrin, capitaine général des*

Digitized by Google

contrebandiers de France, une autre fraction du prix Thérouanne à M. Pierre MORANE pour son livre sur *Paul Ier de Russie avant l'avènement*.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques a décerné la première moitié du Prix Perret au comte L. DE BAGLION DE LA DUFFERIE pour son grand ouvrage sur *Les Baglioni de Pérouse*.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le premier prix Gobert à M. Ferdinand CHALANDON pour son *Histoire de la Domination normande dans l'Italie méridionale*.

NÉCROLOGIE

Marcel Thibault (**1874-1908**). — Nos collègues se souviennent d'avoir vu quelquefois parmi nous un jeune homme infiniment distingué, au visage doux et sérieux ; à l'une de nos séances (il faisait partie de notre Société depuis 1898), il nous charma en nous lisant quelques pages vivantes et pittoresques sur la jeunesse de Louis XI. Ce jeune homme était Marcel Thibault, alors déjà apprécié pour un volume sur Isabeau de Bavière, qui avait obtenu un prix à l'Académie des Sciences morales et politiques, en 1905.

Ancien élève de l'école des Chartes, Marcel Thibault avait eu l'enviable faculté de se livrer à ses études, de s'y consacrer tout entier, sans avoir à se préoccuper du labeur quotidien. Si parfois il avait interrompu ses recherches, c'était pour s'adonner à un enseignement bénévole, dont la récompense était surtout le plaisir de rendre service et d'être utile.

Ce jeune historien laisse deux œuvres importantes qui sauveront son nom de l'oubli. Il possédait des qualités rarement réunies : la précision, la clarté et le souci du beau langage. Il ne se contentait pas des documents d'archives, il avait aussi recours à ce qui devait l'aider à mieux comprendre l'époque dont il avait pris possession, peut-on dire. Après de patientes investigations dans nos provinces françaises et à l'étranger, particulièrement en Flandre, c'est aux monuments, aux œuvres d'art, aux sites, aux paysages même que, disciple inconscient d'Amiel, Marcel Thibault demandait de lui révéler les états d'âme de la femme de Charles VI et du Dauphin Louis ; il enveloppait ces physionomies de tout ce qui pouvait leur donner quelque renouveau. Grâce à son talent d'artiste et de psychologue, l'auteur d'*Isabeau de Bavière, reine de France*, et de *la Jeunesse de Louis XI*, est parvenu à peindre de larges fresques lumineuses, d'une grande allure, où ces deux personnages se détachent victorieusement au milieu de leurs entours.

Cette carrière qui s'annonçait si brillante fut cruellement brisée le 2 mai 1908. Nous pouvons prendre pour nous-mêmes les paroles émues que prononçait M. Morel-Fatio sur la tombe de Marcel Thibault : « Sa mémoire nous

Digitized by Google

restera chère et nous garderons pieusement le souvenir de ce jeune confrère qui, dans sa vie si courte et si bien remplie, a mérité par son caractère notre estime et notre affection, comme il a, par ses travaux, honoré notre société [1]».

Casimir STRYIENSKI.

Au cours de l'année 1908, la Société a perdu deux autres de ses membres :

M. Léopold Lèques qui lui appartenait, en qualité de membre titulaire, depuis le 31 janvier 1873, était chevalier de la Légion d'Honneur et officier d'Académie. Ancien sous-intendant militaire, membre de la *Société Archéologique d'Indre-et-Loire*, notre collègue était l'auteur de nombreux ouvrages historiques. Nous y remarquons particulièrement une *Histoire de la Gendarmerie en France*, à laquelle la Société des Études Historiques avait décerné le Prix Raymond à son concours de 1874. Après avoir habité Tours pendant de longues années, il s'était retiré à Neuilly-sur-Seine où il s'est éteint le 12 avril 1908.

Nous avons également appris le décès de **Mlle Madeleine Buvignier-Clouet** (le 16 septembre 1908) qui faisait partie de notre Société depuis 1890, en qualité de membre associé.

1. On a réuni en une brochure une notice de M. H. Gaillard, et les discours prononcés aux obsèques par MM. Morel-Fatio et Bernard de Lacombe. M. A. Gavignot vient de publier une pieuse brochure, non mise dans le commerce, dans laquelle est retracée l'existence de notre confrère. En voici les dernières lignes : « Ceux qui ont, ne fût-ce qu'un jour, connu Marcel Thibault, garderont une image inoubliable d'intelligence, de charme et de bonté ; ceux qui ont eu le bonheur, en l'approchant, de l'aimer et d'en être aimés, resteront toujours comme mutilés : un peu de leur âme, ce qu'elle avait de plus noble, de plus délicat et de plus tendre, s'en est allé. »

Digitized by Google

MEMBRES DONATEURS

Raymond (**Henri-François**). — Reçu membre de l'ancien *Institut Historique* en 1854, M. Raymond, sans prendre une part personnelle et active aux travaux de la Société, manifesta cependant l'intérêt qu'il lui portait en assistant fréquemment aux séances mensuelles et publiques. Dès l'année 1867, deux ans avant son décès, il attestait cet intérêt en le traduisant par un legs généreux conçu en ces termes : « Maître absolu d'une modeste fortune péniblement acquise mais dont je puis être fier, parce qu'elle n'a coûté ni pleurs ni regrets à qui que ce soit, j'entends et je veux qu'il en soit fait à mon décès l'emploi ci-après : 20.000 francs seront donnés à l'*Institut Historique*, qui m'a fait l'honneur de m'admettre dans son sein, pour les intérêts de cette somme, qui sera placée en rentes 5 ou 4 1/2 % sur le gouvernement français, pour être, chaque année, distribués, à titre de prix, aux auteurs des ouvrages ou mémoires que l'*Institut Historique* jugera convenables de mettre au concours. Je lègue, en outre, à cette Société un exemplaire en feuilles des Antiquités mexicaines et l'Encyclopédie in-4°, reliée ». (*Extrait du testament déposé pour minute à Me Jules-Émile Delapalme, notaire à Paris.*)

La disposition relative aux ouvrages légués ne put recevoir exécution, la maison de campagne de Lagny appartenant à M. Raymond et dans laquelle se trouvait sa bibliothèque ayant été pillée, en 1870-71, par l'armée allemande. Quant au legs de 20.000 francs, il est devenu l'origine de la **Fondation Raymond** et l'occasion des démarches qui aboutirent à la reconnaissance de la *Société des Études Historiques* comme établissement d'utilité publique, reconnaissance consacrée par un décret en date du 3 mai 1872, signé de M. Thiers, président de la République, et de M. Jules Simon, ministre de l'Instruction Publique. Ces formalités accomplies et la Société n'ayant été mise en possession effective du capital du legs Raymond qu'en 1873, ce fut seulement en 1874 qu'elle procéda, pour la première fois, à la disposition du prix, conformément aux intentions du donateur (v. article 5 des *Dispositions réglementaires*).

Berthier (**Jean-Ferdinand**) ✱. — Doyen des professeurs à l'Institution nationale des sourds-muets de Paris, auteur de nombreux traités d'enseignement, M. Berthier fut admis comme membre de l'ancien *Institut Historique* le 24 mars 1834; il est mort le 14 juillet 1884. En souvenir des sentiments de confraternité qu'il avait entretenus avec les membres de l'Association pendant cinquante-deux ans, il a légué, sans désignation d'emploi, à la *Société des Études Historiques*, une somme de 2.000 francs. La délivrance de ce legs a été consentie dans les derniers jours de 1890.

Odent (**Paul**) C. ✱ I. ✪. — Né en octobre 1811, préfet de Colmar, de Grenoble, dernier préfet français de Metz, auteur de divers travaux et, notam-

Digitized by Google

ment, de la traduction du *Commentaire sur la constitution des États-Unis d'Amérique*, M. Odent est décédé le 9 décembre 1885. Par l'intermédiaire de son gendre, M. Camoin de Vence, président de la Société en 1885, il lui a légué une somme de 500 francs, sans désignation d'emploi.

David (**Jules-François**) ✵, ✠✠✠. — Inspecteur principal des ports du bassin de la Seine, maître ès Jeux-Floraux de Toulouse, secrétaire perpétuel de la Société philotechnique, membre de nombreuses sociétés savantes, auteur de nombreux ouvrages, M. David appartint à la Société pendant dix ans et la présida en 1877. Décédé le 1er juin 1890, il légua à la Société une somme de 2.000 francs, sans désignation d'emploi. « Les fonds à provenir seront employés, s'il y a lieu, aux besoins urgents de la Société, en totalité ou en partie; ce qui ne serait pas employé de cette manière sera placé en rente 3 °/₀ sur l'État français, au nom de la Société. » (*Extrait du procès-verbal de la séance du 26 décembre 1890.*)

Montaudon (**Louis-Hyacinthe**) C. ✵. — Intendant militaire en retraite, admis dans la Société le 25 avril 1884, M. Montaudon est mort le 2 juillet 1890, à l'âge de 71 ans. Il a légué à la Société, sans désignation d'emploi, une somme de 2.000 francs.

Destouches (**Adrien-Aimé**). — Architecte, membre de l'ancien *Institut historique* où il fut admis le 9 février 1864, M. Destouches est mort le 25 octobre 1891 léguant une somme de 2.000 francs à la Société. « Je laisse la somme de deux mille francs à l'*Institut Historique* pour un ou plusieurs prix sur un travail ou des travaux relatifs aux Beaux-Arts. » (*Extrait du testament en date du 2 septembre 1886.*) — « Il est préférable de laisser accumuler les intérêts du legs de M. Destouches pour distribuer des prix périodiquement ; de cette façon, le nom du donateur restera ». (*Lettre de Me Maurice Plicque, notaire, à l'Administrateur, en date du 5 janvier 1892.*)

Duvert (**Gustave**). — Membre donateur à la suite d'un versement de 500 francs, M. Duvert légua à sa mort, survenue le 28 novembre 1893, sans désignation d'emploi, une somme de 1.000 francs à la Société dont il avait été président en 1885.

Loiseau (**Arthur**). — Professeur de l'Université, admis dans la Société le 2 juin 1880, nommé président en 1893, M. Loiseau est décédé en 1896. Pour répondre à son désir, sa veuve remit à la Société une somme de 2.000 francs, sans désignation d'emploi. — « La Société décide que, afin de perpétuer la mémoire de feu M. Loiseau, il sera par la suite et lorsque la Société le jugera convenable, délivré au nom de M. Loiseau une médaille pour récompenser des travaux historiques. » (*Extrait du procès-verbal de la séance du 22 janvier 1898.*)

Racine (**Ludovic**) ✪. — Ancien notaire, membre de la Société en 1882, puis son administrateur, M. Racine mourut en mars 1898. Il légua à la Société, sans désignation d'emploi, une somme de 2.000 francs.

(*Une commission sera nommée pour étudier l'emploi définitif de ces divers legs.*)

Digitized by Google

MEMBRES PERPÉTUELS

1887 Emmanuel Rodocanachi.
1902 Comte Jean de La Revelière.
1902 Henri Courteault.
1908 Henri Laborde.

Digitized by Google

ANCIENS PRÉSIDENTS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

1833-1836/7 Michaud, de l'Académie française,
Comte d'Allouville,
A. Lenoir.
1837 Duc de Doudeauville.
1838 Comte Lepelletier d'Aunay.
1839 Comte Molé.
1840 Baron Taylor.
1841 Marquis de Pastoret.
1842 Duc de Larochefoucauld-Liancourt.
1843 Martinez de La Rosa.
1844 Prince de la Moskowa.
1848 Lamartine, de l'Académie française.
1849 Baron Taylor.
1850-1852 Marquis de Pastoret.
1853-1855 Marquis de Brignole-Sale.
1856-1857 Comte Reinhard.
1861 Nigon de Berty.
1862 Jules Barbier.
1863 Ernest Breton.
1864 Hortensius de Saint-Albin.
1865 Pongerville, de l'Académie française.
1866 Jules Barbier.
1867 Patin, de l'Académie française.
1868 Ernest Breton.
1869 Cénac-Moncaut.
1870 Baron Taylor.
1872 J.-C. Barbier.
1873 Baron Carra de Vaux.
1874 Ernest Breton.
1875 Patin, de l'Académie française.
1876 J.-C. Barbier.
1877 Jules David.
1878 Théry.
1879 J.-C. Barbier.
1880 Camille Doucet, de l'Académie française.
1881 Colonel Fabre de Navacelle.
1882 Bougeault.
1883 Louis Lucas.
1884 Camoin de Vence.
1885 Gustave Duvert.
1886 Eugène d'Auriac.
1887 Louis Wiesener.
1888 Général Favé.
1889 Jacques Flach.
1890 Eugène Marbeau.
1891 Eugène Talbot.
1892 Jacques de Boisjoslin
1893 S.-A. Loiseau.
1894 Emm. Rodocanachi
1895 H. Welschinger.
1896 Aug. Moireau.
1897 Georges Dufour.
1898 Frantz Funck-Brentano.
1899 Albert Vaunois.
1900 Emm. Déborde de Montcorin.
1901 René Bittard des Portes.
1902 Georges Lacour-Gayet.
1903 Casimir Stryienski.
1904 Roger Peyre.
1905 Maurice Boutry.
1906 Louis Madelin.
1907 Léon Lejeal.
1908 Raymond Tabournel.

Digitized by Google

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

1840-1869 Achille JUBINAL.
1869-1898 Gabriel JORET-DESCLOSIÈRES.
1898-1899 Frantz FUNCK-BRENTANO.
1900-1907 Henri COURTEAULT.
1908 Maurice ESCOFFIER.

MEMBRES HONORAIRES

Présidents d'honneur : MM. Eugène MARBEAU.
Gabriel JORET-DESCLOSIÈRES.
Vice-président honoraire : Pierre COQUELLE.
Secrétaires généraux honoraires : Frantz FUNCK-BRENTANO.
Henri COURTEAULT.
Administrateur honoraire : le COMTE DE LA REVELIÈRE.
Administrateur-adjoint honoraire : Maurice DESCAMPS.

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1908

Président : M. Paul FROMAGEOT.
Vice-président : M. René VALLERY-RADOT.
Secrétaire général : M. Maurice ESCOFFIER.
Secrétaire général adjoint : M. Émile DUMONT.
Administrateur : M. Casimir STRYIENSKI.
Directeur de la Revue : M. Maurice BOUTRY.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

AU 1er AVRIL 1909

1° *Membres titulaires*[1].

Date d'admission	MM.	
1900	**Alby** (Karl), ✠✠, sous-directeur de la Cie « Union-Incendie » ..	108, boulevard de Courcelles, Paris (17e).
1900	**Archives Nationales** (La Bibliothèque des)	60, rue des Francs-Bourgeois, Paris (3e).
1902	**Astoul** (Charles), professeur à la Faculté de Droit de Caen.....	Caen (*Calvados*).
1901	**Aubert** (Félix), avocat, archiviste-paléographe.....	17, rue de l'Épinette, Saint-Mandé (*Seine*).
1898	**Auzoux** (André), docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel.....	26, avenue Bosquet, Paris (7e).
1908	**Baglion de la Dufferie** (Comte L. de).	17, rue Alsace-Lorraine, Poitiers (*Vienne*); et château de Badevillain, par Usson-du-Poitou (*Vienne*).
1900	**Batcave** (Louis).....	27, rue Molitor, Paris (16e).
1902	**Beau** (Ferdinand).....	38, rue Marbeuf, Paris (8e).
1901	**Bernard** (Émile), ✠, ✠✠✠, rédacteur au Ministère de la Guerre	5, rue de Tournon, Paris (6e).
1906	**Bertier de Sauvigny** (Comte).....	3, place du Palais-Bourbon Paris (7e).

1. Les membres titulaires paient une cotisation annuelle de 20 fr. Indépendamment du service régulier de la *Revue des Études historiques* qui leur est assuré, ils prennent part aux travaux des séances mensuelles (de novembre à mai) et reçoivent les ouvrages publiés par la Société.

Digitized by Google

Date d'admission		
—	MM.	
1903	**Bertin** (Gustave), inspecteur à la Cie du Nord.....	40, rue Condorcet, Paris (9e).
1900	**Besançon** (La Bibliothèque de la ville de).....	Besançon (*Doubs*).
1907	**Bever** (Adolphe Van).....	68, rue de Babylone, Paris (7e).
1901	**Bidou** (Henry), rédacteur au *Journal des Débats*.....	26, rue de Babylone, Paris (7e).
1908	**Bodereau** (Pierre), docteur ès lettres de l'Université de Paris.....	2, rue de la Trémoïlle, Paris (8e).
1882	**Boisjolin** (Jacques de), O. ✵, ✪, sous-directeur honoraire du Ministère de la Marine.....	5, rue de Fleurus, Paris (6e).
1899	**Bonaparte** (Prince Roland).....	10, avenue d'Iéna, Paris (16e).
1901	**Bonnat** (René), I. ✪, archiviste départemental du Lot-et-Garonne.	45, cours Voltaire, Agen (*Lot-et-Garonne*).
1907	**Bourdillon** (Léon).....	18, rue Spontini, Paris (16e).
1906	**Boutet de Monvel** (Roger).....	16, rue de Sèvres, Paris (6e).
1898	**Boutry** (Maurice), I. ✪, ✠✠✠, directeur de la *Revue des Études Historiques*.....	9, rue d'Argenteuil, Paris (1er).
1895	**Bouwens Van der Boijen** (Baron Otto), I. ✪, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque de l'Arsenal.....	29, rue Pierre-Charron, Paris (8e).
1902	**Bressonnet** (Maurice), attaché au Ministère des Affaires Étrangères.....	66, rue de Vaugirard, Paris (6e).
1905	**Carteron** (Édouard).....	35, rue de l'Université, Paris (7e).
1904	**Castellane** (Comte Jean de).....	1, rue Brignole, Paris (16e).

Digitized by Google

Date d'admission		
—	MM.	
1904	**Castellane** (Comte Stanislas de)..	60, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris (7e).
1906	**Chabrier** (Eugène).....	16, rue du Colisée, Paris (8e).
1903	**Chaffault** (Comte Gabriel du)....	35, avenue Henri-Martin, Paris (16e).
1903	**Chaffault** (Vicomte Jacques du), consul suppléant de France...	Constantinople (*Turquie*).
1898	**Chalandon** (Ferdinand), archiviste paléographe.....	5, square de La Tour-Maubourg, Paris (7e).
1899	**Chartier** (Abbé L.), docteur en droit.....	21, rue de Maubeuge, Paris (9e).
1905	**Chassaigne** (Marc).....	52, rue Copernic, Paris (16e).
1909	**Chaudé** (Henry), licencié ès lettres, docteur en droit	215 *bis*, boulevard Saint-Germain, Paris (7e).
1901	**Chavanon** (Jules), archiviste paléographe	94, rue du Bac, Paris (7e).
1901	**Cochin** (Augustin).....	53, rue de Babylone, Paris (7e).
1895	**Coquelle** (Pierre), I. ✠, ✠✠✠, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique, vice-président honoraire de la *Société des Études historiques*.	Meulan (*Seine-et-Oise*).
1896	**Cormenin** (Vicomte de).....	25, rue de l'Arcade. Paris (8e).
1906	**Coulon** (Auguste)	15, rue des Marronniers, Paris (16e).
1899	**Courteault** (Henri), I. ✠, archiviste aux Archives Nationales, secrétaire général honoraire de la *Société des Études Historiques*	39, rue Saint-Ferdinand, Paris (17e).
1899	**Couvreu** (Émile)..	29, rue de Condé, Paris (6e).

Digitized by Google

Date d'admission	MM.	
1900	**Daumet** (Georges) I. ✪, archiviste aux Archives Nationales.....	36, rue de Fleurus, Paris (6e).
1906	**Debonnaire** (Maurice).....	6, rue de Bellechasse, Paris (7e).
1906	**Debout** (Chanoine Henri), curé du Sacré-Cœur de Calais, lauréat de l'Institut.....	73, rue de l'Hospice, Calais (*Pas-de-Calais*).
1898	**Depoin** (Joseph), I. ✪, ✠, président de l'*Institut sténographique* et de la *Société de Graphologie*.....	150, boulevard Saint-Germain, Paris (6e).
1899	**Descamps** (Maurice), ✪, administrateur-adjoint honoraire de la *Société des Études Historiques*.	40 *bis*, avenue Bosquet, Paris (7e).
1898	**Deslandres** (Paul), ✪, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal.....	81, rue des Saints-Pères, Paris (6e).
1908	**Duboscq** (André.....	39, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, Paris (4e).
1906	**Ducrocq** (Georges).....	99, boulevard Raspail, Paris (6e).
1876	**Dufour** (Georges).....	21, rue de Saint-Pétersbourg, Paris (8e).
1897	**Dumoulin** (Maurice), secrétaire de rédaction au *Temps*.....	59, route d'Ecquevilly, aux Mureaux (*Seine-et-Oise*).
1900	**Ecorcheville** (Jules), docteur ès-lettres, directeur du *Bulletin français de la Société Internationale de musique*.....	7, cité Vaneau, Paris (7e).
1908	**Escoffier** (Louis), ✱, directeur des Agences du Crédit Lyonnais en Orient.....	Alexandrie (*Égypte*) et château de Reyrieux (*Ain*).
1904	**Escoffier** (Maurice), maître de	

Digitized by Google

Date d'admission		
	conférences à l'École Libre des Sciences Politiques, secrétaire-général de la *Société des Études Historiques*.....	2, square de Luynes, Paris, (7e).
1903	**Espinas** (Georges), ✪, archiviste au Ministère des Affaires Étrangères.....	7, rue de la Planche, Paris (7e).
1888	**Ferré** (Emmanuel).....	30, avenue de Villiers, Paris (17e).
1877	**Flach** (Jacques), ✱, professeur au Collège de France.....	37, rue de Berlin, Paris (8e).
1898	**Fleury** (Comte).....	145, avenue de Suffren, Paris (7e).
1902	**Forgues** (Eugène), ✱, I. ✪, ✠✠, procureur général à la Guadeloupe.....	Basse-Terre (*La Guadeloupe*) et 34, rue du Bac, Paris (7e).
1909	**Foucault** (Maurice), docteur en droit.....	205 *bis*, boulevard Raspail, Paris (14e).
1903	**Fromageot** (Paul), président de la *Société des Études Historiques*.....	11, rue de l'Université, Paris (7e), et 13, rue Maurepas, Versailles (*Seine-et-Oise*).
1892	**Funck-Brentano** (Frantz), ✱, I. ✪, bibliothécaire et chef de la Section des manuscrits à la Bibliothèque de l'Arsenal, secrétaire-général honoraire de la *Société des Études Historiques*.....	61, rue Delagarde, Montfermeil (*Seine-et-Oise*).
1904	**Gailly de Taurines** (Charles).....	45, avenue Malakoff, Paris (16e).
1901	**Gauthier-Villars** (Henry), I. ✪, ✠✠.....	6, rue Chambiges, Paris (8e).

Digitized by Google

Date d'admission		
—	MM.	
1908	**Gavoty** (Robert).....	9, rue Armény, Marseille (*Bouches-du-Rhône*).
1898	**Germiny** (Comte Maxime de)..	37, avenue Montaigne, Paris (8e).
1907	**Gilson** (Henri), ✠ ✠, élève-consul, attaché au Ministère des Affaires Étrangères.....	2, rue de Messine, Paris (8e).
1906	**Girard** (Paul-E.).....	174, boulevard Malesherbes, Paris (17e).
1908	**Gorostarzu** (Miguel de).....	9, rue de l'Université, Paris (7e).
1900	**Gosselin-Lenôtre** (Th.), ✠.....	40, rue Vaneau, Paris (7e).
1903	**Goyau** (Georges) agrégé de l'Université.....	12, rue Pierre-Charron, Paris (8e).
1908	**Gros** (Eugène), ancien élève de l'École Polytechnique.....	4, passage de la Visitation, Paris (7e).
1906	**Hauterive** (Ernest d'), ancien officier de cavalerie.....	49, rue Blanche, Paris (9e).
1905	**Heinrich** (Pierre), ✪, docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire au lycée d'Orléans..	57, rue des Charretiers, Orléans (*Loiret*), et 35, rue de Fleurus, Paris (6e).
1906	**Hyde** (James), O. ✠, I. ✪.....	18, rue Adolphe-Yvon, Paris (16e).
1859	**Joret-Desclosières** (Gabriel), ✠, ancien avocat à la Cour d'Appel de Paris, ancien conseiller général du Calvados, président d'honneur de la *Société des Études Historiques*.....	Longues, par Ryes (*Calvados*).
1906	**Jacqueton** (Gilbert), ✪, archiviste-paléographe.....	39, avenue de Breteuil, Paris (7e).
1906	**Jousselin** (Fernand).....	22, avenue Jules-Janin, Paris (16e).

Digitized by Google

Date d'admission		
—	MM.	
1902	**Juglar** (Louis).....	167, rue Saint-Jacques, Paris (5e).
1908	**Kaeppelin** (Paul), agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres, professeur au Collège Stanislas.....	282, boulevard Raspail, Paris (14e).
1908	**Kleinmann** (Mme).....	12, rue Magellan, Paris (8e).
1907	**Laborbe** (Henri).....	9, rue de Verneuil, Paris (7e).
1899	**Laborde-Milaà** (Auguste), ✪.....	45, avenue des Ternes, Paris (17e).
1908	**Lacharrière** (Mme Charles **Ladreit de**).....	20, rue Vaneau, Paris (7e).
1905	**Lacharrière** (Jacques **Ladreit de**), maire de Bailly (*Seine-et-Oise*)	10, rue Puvis de Chavannes, Paris (17e).
1908	**Lacharrière** (Mme Jacques **Ladreit de**).....	10, rue Puvis de Chavannes, Paris (17e).
1898	**Lacombe** (Vte Bernard de).....	64, rue de Bellechasse, Paris (7e).
1900	**Lacour-Gayet** (Georges), ✻, docteur ès lettres, professeur au Lycée Saint-Louis et à l'École Supérieure de Marine, répétiteur à l'École Polytechnique..	46, rue Jacob, Paris (6e).
1908	**Lagny** (Gaston), attaché à la grande Chancellerie de la Légion d'honneur.....	12, rue Soyer, Neuilly (*Seine*).
1900	**Lailhacar** (Guelfe de	8 *bis*, rue de Châteaudun, Paris (9e).
1908	**Lapanouse** (Jacques de), docteur en droit.....	18, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (5e).
1897	**La Revelière** (Comte Jean de), administrateur honoraire de la *Société des Études Historiques*.	101 *bis*, rue du Ranelagh, Paris (16e).
1906	**La Roncière** (Charles **Bourel de**)..	30, rue du Bac, Paris (7e).

Digitized by Google

Date d'admission		
—	MM.	
1908	**Lavech** (Émile).....	16, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris (7e).
1901	**Lavollée** (Robert), attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal.....	162, Boulevard Haussmann, Paris (8e).
1900	**Lebey** (André), homme de lettres, secrétaire de la *Société d'histoire de la Révolution de 1848*.....	20, rue Chalgrin, Paris (16e).
1885	**Lefèvre** (Albert)..... ..	6, rue de Castellane, Paris (8e).
1900	**Lemoisne** (Paul-André)	45, rue de Prony, Paris (17e).
1903	**Le Pelletier** (Louis), attaché à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.	155, boulevard Saint-Germain, Paris (6e).
1900	**Liège** (Bibliothécaire de l'Université de).....	Liège (*Belgique*).
1902	**Lorédan** (Jean), ✪, homme de lettres.....	77, rue Claude-Bernard, Paris (5e).
1906	**Loviot** (Louis).....	6, place Saint-François-Xavier, Paris (7e).
1903	**Lumbroso** (Baron Albert), docteur en droit, directeur de la *Revue Napoléonienne* et de la *Rivista di Roma*..... .	Hôtel Rocca, Rome (*Italie*).
1901	**Madelin** (Louis), ancien membre de l'École de Rome, docteur ès lettres.....	123, rue Mozart, Paris (16e).
1900	**Malartic** (Comte Gabriel de **Maurès de**).....	55, rue Vaneau, Paris (7e).
1881	**Marbeau** (Eugène), O. ✱, ancien conseiller d'État, président d'honneur de la *Société des Études Historiques*.....	14, avenue Henri-Martin, Paris (16e).
1900	**Mareuse** (Edgard), I. ✪, secrétaire du *Comité des Inscriptions Parisiennes* et de la *Société de*	

Digitized by Google

Date d'admission		
	l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France	81, boulevard Haussmann, Paris (8e).
1906	**Marin** (Louis)	13, avenue de l'Observatoire, Paris (6e).
1905	**Marindaz** (Georges)	75, avenue des Champs-Élysées, Paris (8e).
1899	**Marlet** (Léon), I. ✪, archiviste paléographe, bibliothécaire au Palais du Sénat	Chalet Parny, rue du Moulin-de-Pierres, Clamart (*Seine*).
1906	**Marmottan** (Paul), homme de lettres	20, avenue Raphaël, Paris (16e).
1907	**Martin** (Charles)	83, rue de Lille, Paris (7e).
1895	**Mazerolle** (Fernand), I. ✪, archiviste de la Monnaie	91, avenue Niel, Paris (17e).
1899	**Mirot** (Léon), ✪, archiviste aux Archives Nationales	15, rue de Grenelle, Paris (7e).
1893	**Moireau** (Auguste), ✱	61, rue de Vaugirard, Paris (6e).
1906	**Montlivault** (Vicomte Guy de), ancien officier d'infanterie	14, rue du Souvenir, Courbevoie (*Seine*).
1904	**Morane** (Pierre)	53, avenue Duquesne, Paris (7e).
1900	**Moysset** (Henri), secrétaire général de la *Société d'Histoire de la Révolution de 1848*	6, rue de Commaille, Paris (7e).
1892	**Muteau** (Alfred), O. ✱, homme de lettres, député de la Côte-d'Or.	57, rue des Vignes, Paris (16e).
1900	**Nass** (Dr Lucien), I. ✪	12, Villa David, Vincennes (*Seine*).
1900	**Paquier** (Abbé Jules), docteur ès lettres et en théologie	30, rue Gay-Lussac, Paris (5e).
1908	**Pavie** (André)	6, rue de Commaille, Paris (7e).

Digitized by Google

Date d'admission	MM.	
1900	**Pelissier** (Léon G.), ancien membre de l'École de Rome, docteur ès lettres, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Montpellier.....	villa Leyris, boulevard J.-J. Rousseau, Montpellier (*Hérault*).
1908	**Percin** (Guy de).....	32, rue Émile-Menier, Paris (16e).
1901	**Peyre** (Roger), I. ✿, professeur d'histoire au lycée Charlemagne.	13, rue Jacob, Paris (6e).
1909	**Pietri** (François), licencié ès lettres, docteur en droit, inspecteur des finances.....	7, rue Lagrange, Paris (5e).
1908	**Pinon** (René), ✻, agrégé d'histoire, publiciste...	53, rue de Babylone, Paris, (7e).
1900	**Pinvert** (Lucien), avocat à la Cour d'appel, docteur ès lettres.	16, boulevard Saint-Michel, Paris (6e).
1907	**Piolenc** (Comtesse de)..	46, rue Pierre-Charron, Paris (8e).
1901	**Piot** (Stéphane), avocat.....	85, boulevard Haussmann, Paris (8e).
1905	**Poinssot** (Charles).....	7, rue Pierre-Nicole, Paris (5e).
1909	**Préaudeau** (Louis de).....	21, rue Saint-Guillaume, Paris (7e).
1901	**Prieur** (Docteur Albert)	1, place des Vosges, Paris (4e).
1899	**Prieur** (Alfred)..... ..	4, avenue d'Eylau, Paris (16e).
1908	**Prieur** (Mme Alfred).....	4, avenue d'Eylau, Paris (16e).
1899	**Prieur** (Charles).....	16, rue du village Saint-Martin, Château-Thierry (*Aisne*).
1907	**Prieur** (Mme Charles).....	16, rue du village Saint-Martin, Château-Thierry (*Aisne*).

Digitized by Google

Date d'admission		
—	MM.	
1904	**Quatrelle-Lépine** (Maurice).....	7, rue Le Tasse (rue Franklin), Paris (16e).
1908	**Quentin-Bauchart** (Pierre), docteur ès lettres de l'Université de Paris.....	6, rue Pierre-Charron, Paris (16e).
1906	**Rain** (Pierre).....	80, rue Taitbout, Paris (9e).
1897	**Ravaisson-Mollien** (Louis), I. ✠, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine.....	11, quai Voltaire, Paris (7e).
1897	**Raymond-Duval** (Pierre-Henri)...	château de La Poterie, à Molineuf (*Loir-et-Cher*).
1898	**Raynaud** (Marc **Furcy**) attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal...	120, avenue des Champs-Élysées, Paris (8e).
1908	**Refoulé** (Robert), avocat.....	31, rue de Bellechasse, Paris (7e).
1900	**Renouard** (Jean), ✠, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal.....	47, rue de Vaugirard, Paris (6e).
1908	**Rieter** (Louis) enseigne de vaisseau.	59, rue Jeanne-d'Arc, Cherbourg (*Manche*).
1887	**Rodocanachi** (Emmanuel), ✱, I. ✠ ✠✠✠, directeur de la *Nouvelle Revue*.....	54, rue de Lisbonne, Paris (8e).
1905	**Rodocanachi** (Pierre).....	44, rue de la Faisanderie, Paris (16e).
1908	**Rohan-Chabot** (Jacques de).....	9, rue La Pérouse, Paris (16).
1900	**Roy** (Jules), ✱, professeur à l'École des Chartes.....	19, rue Hautefeuille, Paris (6e).
1899	**Ruedel** (Marcel).....	7, rue de Lille, Paris (7e).
1905	**Saint-Quentin** (René de), attaché à l'ambassade de Londres.....	19, A. Lower Belgrave street, Londres (*Angleterre*).
1906	**Sangnier** (Henri	73, rue de Vaugirard, Paris. (6e).
1861	**Savigny** (Comte de).....	Château de Vetot, par Nevers (*Nièvre*).

Digitized by Google

Date d'admission		
—	MM.	
1908	**Schefer** (Christian), professeur à l'École Libre des Sciences Politiques, rédacteur au *Journal des Débats*	35 *bis*, rue du Parc de Clagny, Versailles (*Seine-et-Oise*).
1898	**Serbat** (Louis)	8, rue de Chateaubriand, Paris (8e).
1901	**Stein** (Henri), I. ✿, archiviste aux Archives nationales	38, rue Gay-Lussac, Paris (5e).
1900	**Stryienski** (Casimir), I. ✿, professeur honoraire de l'Université, administrateur de la *Société des Études Historiques*	15, rue Soufflot, Paris (5e), et château de Foissy, par Villeneuve-l'Archevêque (*Yonne*).
1900	**Tabournel** (Raymond), avocat à la Cour d'Appel.	42, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6e).
1899	**Tancrède** (Paul)	9, rue Adolphe-Yvon, Paris (16e).
1902	**Teil** (Baron Joseph du)	2, quai Debilly, Paris (16e).
1908	**Thevenet** (Jean)	29, rue Saint-Guillaume, Paris (7e).
1902	**Vallery-Radot** (René), ✱, vice-président de la *Société des Études Historiques*	3, rue Saint-Dominique, Paris (7e).
1896	**Vandal** (Comte Albert), ✱, de l'Académie française	32, avenue Marceau, Paris (8e).
1892	**Vaunois** (Albert) docteur en droit, avocat à la Cour d'appel	197, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e).
1909	**Vernety** (Hubert de), chef d'escadrons de cavalerie en retraite	7, rue du Mont-Dore, Paris (17e)
1900	**Viard** (Jules)	17, avenue Gambetta, Saint-Mandé (*Seine*).

Digitized by Google

Date d'admission		
	MM.	
1906	**Villatte des Prugnes** (Robert), ingénieur agronome.....	Château des Prugnes, par Vallon-en-Sully (*Allier*).
1908	**Wallon** (Maurice), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel.....	65, rue de Prony, Paris (17).
1908	**Wesendonck** (M A).....	20, Nassau Street, New-York (*E. U. A.*).

2° *Membres associés et correspondants* [1].

1878	**Auriac** (Jules d'), préfet de la Sarthe.....	Hôtel de la Préfecture, Le Mans (*Sarthe*).
1901	**Besse** (Dom), bénédictin.....	Abbaye de Ligugé, Chevetogne, province de Namur (*Belgique*).
1898	**Bouwens van der Boijen** (Louis)..	138, avenue des Champs-Élysées, Paris (8e).
1901	**Boyé** (Pierre), I. ✪, ✻, ✠✠, docteur ès lettres, avocat à la Cour.....	53, rue Hermite, Nancy (*Meurthe-et-Moselle*).
1902	**Cabrol** (Dom).....	Farnborough, Hants (*Angleterre*).
1896	**Challot**.....	77, boulevard Saint-Michel, Paris (5e).
1904	**Clermont-Tonnerre** (Baron Adrien **Tillette de**).....	6, place de Cérisy, Abbeville (*Somme*).
1897	**Combier** (Émilien), avocat.....	15, rue Roquépine, Paris (8e).
1902	**Darmont** (Jack).....	8, rue Geoffroy de Montbray, Coutances (*Manche*).
1873	**Daussy** (Alfred).....	11, rue de Rivoli, Paris (4e).
1906	**Davillé** (Louis), professeur d'histoire au collège de Romorantin.	21, rue de la Sirène, Romorantin (*Loir-et-Cher*).

1. Les membres associés et correspondants paient une cotisation annuelle de 12 francs. Les membres associés habitent Paris. Les membres correspondants habitent la province et l'étranger.

Digitized by Google

Date d'admission		
—	MM.	
1881	**Delessert**	Villa « Ma Retraite », à Lutry (*Suisse*).
1890	**Dumont** (Émile), avoué honoraire à la Cour d'Appel, secrétaire général-adjoint de la *Société des Études Historiques*	20, rue Duperré, Paris (9e).
1900	**Duvernoy** (Émile), archiviste de Meurthe-et-Moselle	1, rue de la Monnaie, Nancy (*Meurthe-et-Moselle*).
1900	**Faria** (Vte Antonio de **Portugal de**), ✻, ✠✠✠, consul de S. M. le Roi de Portugal à Livourne.	16, rue Weber, Paris (16e).
1903	**Gilbert** (Joseph)	26, rue de Varenne, Paris (7e).
1901	**Girodon** (Félix)	129, boulevard Raspail, Paris (6e).
1897	**Grand** (Roger), ✪, avocat, archiviste-paléographe	Manoir de Kerverho, Arradon (*Morbihan*).
1889	**Henry** (Mgr), évêque de Grenoble.	Grenoble (*Isère*).
1891	**Hochart**	22, rue de l'Église, Saint-Seurin, Bordeaux (*Gironde*).
1904	**La Farelle** (E. **Lennel de**	rue Millevoye, Abbeville (*Somme*).
1900	**Lattre** (Henri de)	56, rue d'Alésia, Paris (14e).
1896	**Laurent** (Charles), G. O. ✻, premier président de la Cour des Comptes, conseiller financier du Gouvernement français près la Porte Ottomane	42, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6e).
1874	**Liégeard** (Stephen), O. ✻, I. ✪, ✠✠, président de la *Société nationale d'Encouragement au bien*	21, rue de Marignan, Paris (8e).
1884	**Louis-Lucas** (Paul), professeur à la Faculté de droit	2, boulevard Carnot, Dijon (*Côte-d'Or*).

Digitized by Google

Date d'admission		
—	MM.	
1904	**Marion** (Marcel), professeur à la Faculté de lettres	177, rue de Pessac, Bordeaux (*Gironde*).
1901	**Maubec** (Pierre)	A Sainte-Colombe-de-l'Hers (*Aude*).
1870	**Menu** (Eugène)	A Mons-en-Laonnois (*Aisne*).
1901	**Misermont** (Abbé)	95, rue de Sèvres, Paris (6e).
1884	**Montet** (Albert de), ✠	à Chardonne, canton de Lausanne (*Suisse*).
1900	**Muller** (Alfred) I. ❀	15, rue de Téhéran, Paris (8e).
1901	**Penhoat** (Du)	Saint-Pol de Léon (*Finistère*).
1901	**Perceval** (Émile de)	9, rue des Trois-Conils, Bordeaux (*Gironde*).
1875	**Prarond** (Ernest)	rue de Lillier, Abbeville (*Somme*).
1900	**Prentout** (Henri)	46, rue Basse, Caen (*Calvados*).
1901	**Rados** (Constantin), O. ✱, ❀, ✠, directeur du *Musée historique et ethnographique*, professeur à l'École navale du Pirée	55, rue Aristote, Athènes (*Grèce*).
1899	**Richebé** (Raymond)	152, avenue de Wagram, Paris (17e).
1901	**Sabatier** (Auguste), notaire	Place de Paris, Moulins (*Allier*).
1898	**Sellier** (Charles), I. ❀, conservateur-adjoint du musée Carnavalet	5, rue Saint-Louis en l'Ile, Paris (4e).
1902	**Soleil** (Pierre)	48, rue Madame, Paris (6e).
1908	**Tancrède** (Alfred)	167, avenue Victor-Hugo, Paris (16e).
1889	**Tanon** (Louis), C. ✱, président de chambre à la Cour de cassation.	46, rue Jacob, Paris (6e).
1896	**Tordi** (Domenico)	54, via Maggio piano, Florence (*Italie*).
1892	**Vachez** (A.)	2, place Saint-Jean, Lyon (*Rhône*).

Digitized by Google

Date d'admission		
—	MM.	
1899	**Vaissière** (Pierre de), I. ❀, archiviste aux Archives nationales..	54, rue Vaneau, Paris (7e).
1876	**Vallée** (Georges), député du Pas-de-Calais.....	Saint-Pol (*Pas-de-Calais*).
1902	**Valloton** (James).....	31, avenue de Rumine, Lausanne (*Suisse*).
1902	**Vauthier** (Adolphe), archiviste-paléographe.....	16, rue Grandevallée, Cherbourg (*Manche*).
1884	**Weiss** (André), ✱, I. ❀, professeur à la Faculté de Droit.....	10, rue Copernic, Paris (16e).
1901	**Whitehouse** (H. Remsen), ✠✠✠, diplomate en disponibilité....	Villa Denantou, Ouchy-Lausanne (*Suisse*).

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 011 788 155

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE JAN - 4 '49

STALL-STUDY
CHARGE
MAR 27 1973
APR 5 1973 H

FOR USE IN BUILDING

STACK STUDY
AUG 16 1941
CHARGE

Digitized by Google

Digitized by Google